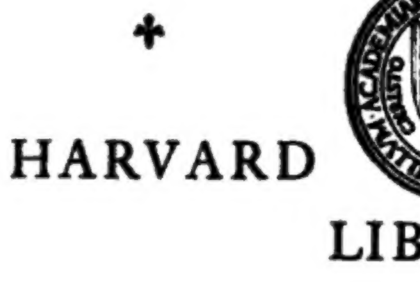








DICTIONNAIRE

HISTORIQUE,

PAR L'ABBÉ F. X. DE FELLER.

HUITIÈME ÉDITION,

REVUE AVEC SOIN, ET CONTINUÉE JUSQU'A NOS JOURS
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS ET D'ECCLÉSIASTIQUES.

TOME NEUVIÈME.

LILLE.
CHEZ L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE ESQUERMOISE N° 55.
1833.

Imprimerie de Guthenin Chalandre.

à la populace la pluralité des suffrages. Voici comment on parvint à ce but. Chacune des six classes de citoyens fut partagée en un certain nombre de centuries, en tout cent quatre-vingt-treize. Mais avec la première classe composée des gens les plus riches, on forma, quoiqu'elle fût la moins nombreuse, plus de centuries qu'avec les autres réunies toutes ensemble(1), et comme dans les comices on ne recueillit pas les votes par tête, mais par centuries, les riches eurent à eux seuls plus de centuries, et partant plus de voix que tous les autres citoyens. Les gens pauvres de la dernière classe, les protélaires, avaient tous été cumulés dans la dernière centurie et ils n'avaient ainsi à eux tous qu'une voix. Encore cette voix ne purent-

---

(1) Voici, d'après Tite-Live, le tableau des centuries :

1.re classe, y compris les 18 centuries de chevaliers	98 centuries.
On y joignit 2 centuries d'ouvriers. . . .	2
2.e classe.	20
3.e	20
4.e	20
5.e	30
On y joignit 3 centuries de musiciens. . .	3
6.e	1
Total des centuries. . .	194

Denis d'Halicarnasse n'est pas d'accord en cela avec Tite-Live, ne compte en tout que 193 centuries, parce qu'il ne met que deux turies de musiciens; il place les centuries d'ouvriers dans la 2.e sse, et non dans la 1.re. Cicéron diffère encore de ces deux aurs. (*De Re publ. liv.* 2. § 22.) D'après lui la 1.re classe ne comnait que 88 centuries, plus une centurie d'ouvriers; de sorte qu'il lit pour avoir la majorité y joindre encore 8 centuries des classes antes.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE.

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE OUTHENIN CHALANDRE FILS.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,

OU

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR F. X. DE FELLER.

Huitième Édition,

AUGMENTÉE DE PLUS DE 2000 ARTICLES INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TOME NEUVIÈME.

LILLE,

CHEZ L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE ESQUERMOISE, N° 55.

1833.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE FELLER.

MAS (Hilaire du). *Voyez* Dumas.

MAS (Louis du), fils naturel de Jean-Louis de Montcalm, seigneur de Candiac, naquit à Nîmes en 1676. Il s'adonna d'abord à la jurisprudence; mais ensuite il se livra tout entier aux mathématiques et aux langues étrangères. Quoique d'un abord très froid et d'un caractère tranquille, il avait l'imagination vive et singulière. C'est lui qui inventa le Bureau typographique, dont on s'est servi pendant quelque temps à Paris et dans plusieurs provinces, pour apprendre les premiers élémens des langues. Il en fit les premiers essais sur le jeune de Candiac. Son élève se fit admirer à Paris et dans les principales villes du royaume, où du Mas l'accompagna. (*Voy.* Candiac.) La mort le lui ayant enlevé en 1726, avant qu'il eût atteint sa 7e année, il pensa en perdre la tête; Boindin, avec lequel il était lié, le fit soigner chez lui. Il alla ensuite chez madame de Vaujour, à 2 lieues de Paris, et y mourut en 1744, âgé de 68 ans. Nous avons de lui : 1° l'*Art de transposer toutes sortes de musiques, sans être obligé de connaître ni le temps ni le mode*, Paris, 1711, in-4 : production de cet esprit novateur qui tend à décréditer des méthodes éprouvées, pour leur substituer des pratiques exotiques, démenties à l'expérience; 2° un vol. in-4, imprimé à Paris en 1733, sous le titre de *Bibliothèque des enfans*, en quatre parties, où il explique l'économie de son Bureau typographique : machine qui n'eut jamais l'approbation des gens sensés, et qui est regardée aujourd'hui comme une pure charlatanerie, malgré les efforts que quelques faméliques instituteurs ont fait pour l'accréditer par un pompeux *Prospectus*, publié en 1780. On voit au premier coup d'œil que c'est une invention romanesque et empirique, fruit d'une tête oisive et exaltée, propre seulement à réprimer l'essor de l'être spirituel qui nous anime, en l'attachant à des opérations mécaniques et stériles.

MASACCIO (Thomas), né en Toscane en 1402, mort à Florence en 1443, à 41 ans, fut le premier de son siècle qui apprit la bonne manière de peindre. Il fit paraître ses figures dans l'attitude qui leur convenait, et leur donna de la force, du relief et de la grâce; mais il ne put atteindre le point de perfection, ayant été enlevé à la fleur de son âge non sans soupçon d'avoir été empoisonné. (Le véritable nom de ce peintre est Thomas (Tomaso ou Maso) Guidi, né dans le Valderno près de Florence. On voit encore dans différentes églises de Rome et de Florence plusieurs de ses ouvrages, que Michel-Ange admirait.)

* MASANIELLO, d'où vient Masa Aniello, ou Thomas Aniello, naquit à Amalfi en 1622, d'un vendeur de poissons qui vint s'établir à Naples. Masaniello se mit à la tête d'une révolte, et s'érigea en tyran de cette capitale. Son règne ne fut que de huit jours; mais dans ce court espace de temps il fit d'étranges choses. (Le royaume des Deux-Siciles avait à soutenir à lui seul la guerre de Lombardie, et il était accablé d'impôts. Palerme s'était révolté, tandis que l'insurrection de la Catalogne, qui se mit

sous la protection de la France, et celle du Portugal en faveur de la maison de Bragance, signalaient le règne malheureux de Philippe IV. Les impôts s'augmentaient à Naples, et le peuple, au lieu de présenter au pouvoir d'humbles requêtes, murmurait hautement. Masaniello se mit à sa tête : il était doué de courage et d'une éloquence naturelle. La rébellion éclata le 7 juillet 1647.) Masaniello arma cent mille hommes, gouverna un peuple effréné comme des esclaves, effraya le vice-roi qui se réfugia au château de l'OEuf. Masaniello chassa les sénateurs, les nobles, dispersa leurs trésors, immola leurs gardes, et eût porté bien plus loin ses attentats, sans la prudente conduite de l'archevêque, qui sut captiver sa confiance et son respect. « L'histoire prouve, dit un auteur à cette » occasion, que dans ces sortes de com» motions, quelque terribles qu'elles » fussent, les prêtres ont cent fois sauvé » l'état, le peuple n'écoutant et ne crai» gnant plus rien, mais se désarmant au » nom de son Dieu. » (Le cri des rebelles était *Vive le roi d'Espagne ! point de gabelles, à bas le mauvais gouvernement !* Le vice-roi fut obligé de promettre de supprimer les impôts. L'archevêque Filomarini aurait réussi à calmer la sédition ; mais deux seigneurs, Monteleone et Caraffa, tentèrent de faire assassiner Masaniello. Le coup ne réussit pas, et la révolte prit un aspect plus redoutable. Enfin, Masaniello eut une conférence dans l'église des Carmes avec le vice-roi et l'archevêque. On y signa un traité où furent rétablis les priviléges accordés par Charles-Quint. Masaniello, qui s'était présenté avec des habits magnifiques et des pierres précieuses, quitta aussitôt ces riches habillemens et se jeta aux pieds du vice-roi. Celui-ci le releva, et l'invita à dîner à sa table. Masaniello redevint pêcheur ; mais peu de jours après quatre bandits l'assassinèrent, par ordre, dit-on, du vice-roi. Le peuple réunit ses membres mutilés et l'enterra avec une magnificence royale. Le vice-roi, par politique sans doute, envoya ses pages suivre le convoi. Masaniello fut tué le huitième jour de son règne, l'an 1647. (M. Meissner a donné l'*Histoire* de cette révolution, en allemand ; il en a paru une traduction française à Vienne, 1789, 1 vol. in-8.)

* MASBARET (Joseph du), savant biographe, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, à Orléans, professeur de philosophie et de théologie au séminaire d'Angers, curé de St.-Léonard, etc., naquit dans cette ville du Limousin en 1697, et mourut le 19 mars 1783, âgé de 86 ans. Il fournit un grand nombre d'articles et des corrections pour l'édition du *Dictionnaire de Moréri* de 1732, le *Supplément* de 1739 et l'édition de 1759. La révision de ce Dictionnaire l'occupa le reste de sa vie. Il donna aux *Mémoires de Trévoux* d'importans articles, tels que la *Vie de Charles Duplessis d'Argentré*, février 1743 ; celle de *François Babin*, célèbre conférencier d'Angers, octobre, même année ; la *Réponse à une critique* de cette *Vie*. Il légua au séminaire de Limoges ses manuscrits, dont une partie, savoir ses *Remarques sur le Dictionnaire de Moréri*, en 6 vol. in-4, passa à M. Barbier, bibliothécaire du roi : il en a publié plusieurs articles dans son *Examen critique* ou *Complément des Dictionnaires historiques* les plus répandus (1er vol., juin 1820.)

MASCARDI (Augustin), né à Sarzana, dans l'état de Gênes, en 1591, d'une famille illustre, se fit un nom par ses talens. Son éloquence lui mérita le titre de camérier d'honneur du pape Urbain VIII, qui lui donna une pension de 500 écus, et fonda pour lui, en 1628, une chaire de rhétorique dans le collége de la Sapience. Il mourut à Sarzana en 1640, à 49 ans. On a de lui des *Harangues*, des *Poésies* latines, 1624, in-4 ; et italiennes, 1663, in-12 ; et divers autres ouvrages dans ces deux langues. Le plus connu est son traité, in-4, *Dell' arte historica*, assez bien écrit, et qui renferme quelques bonnes réflexions. Son *Histoire de la conjuration du comte de Fiesque*, médiocre, et remplie de harangues qui ne finissent point, a fait dire

de lui qu'il enseignait mieux les préceptes de l'art d'écrire l'histoire, qu'il ne les pratiquait. Celle qu'a donnée depuis le cardinal de Retz n'est, pour ainsi dire, qu'une traduction libre de Mascardi. *Voyez* les *Mémoires de Nicéron*, tom. 27.

MASCARENHAS. *Voy.* MONTARROYO.

* MASCARENHAS-NETO (Diego), Portugais distingué, s'adonna à l'étude des lois et devint *Désembargador*. Lorsque les troupes françaises envahirent le Portugal, il fut chargé de plusieurs commissions qui déplurent à ses compatriotes, et qui le firent regarder comme l'un des ennemis de sa patrie : aussi, lorsque le Portugal fut délivré, la régence le déporta aux îles Açores. De là Mascarenhas passa en Angleterre, puis en Suède, en Danemark et enfin en France. Pendant son séjour à Paris, il publia avec MM. Constancio et Xavier un recueil intitulé *Annales des sciences, des arts et des lettres*, qui était rédigé en langue portugaise et qui eut beaucoup de succès en Portugal et au Brésil. Ce recueil forme 16 vol. in-8. En 1822 Mascarenhas rentra dans sa patrie et fut ensuite par *interim* et pendant peu de temps chargé d'affaires du Portugal à la cour de France. La province d'Algare le nomma député aux Cortez ordinaires de 1822. Témoin du changement politique opéré par Don Miguel, il acquiesça à cette révolution, devint membre de l'ancien sénat municipal de Lisbonne, et signa une adresse au nouveau souverain de son pays. Mascarenhas vécut d'une manière tranquille dans les dernières années de sa vie, et mourut à Lisbonne en 1827.

MASCARON (Jules), fils d'un fameux avocat au parlement d'Aix, naquit à Marseille en 1634. L'héritage le plus considérable que son père lui laissa fut son seul talent pour l'éloquence. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire (1650), et professa avec talent dans plusieurs colléges; mais ses dispositions extraordinaires pour la chaire lui firent bientôt une grande réputation. Il parut avec éclat d'abord à Angers (1663), puis l'année suivante à Saumur. Le fameux Tannegui-Le-Fèvre, étonné de son talent, qui s'annonçait avec tant d'éclat et de succès, dit un jour : *Malheur à ceux qui prêcheront ici après Mascaron!* Le jeune orateur s'étant signalé dans les plus grandes villes de la province se montra à la capitale, et à la cour, où il remplit douze stations, sans qu'on parût se lasser de l'entendre (1666). Quelques courtisans crurent faire leur cour à Louis XIV en attaquant la liberté avec laquelle l'orateur annonçait les vérités évangéliques; mais ce monarque leur ferma la bouche en disant : *Il a fait son devoir, faisons le nôtre.* (Anecdote que plusieurs rapportent du Père Bourdaloue.) L'évêché de Tulles fut la récompense de ses talens. Le roi lui avait demandé, la même année 1671, deux *oraisons funèbres*, une pour madame Henriette d'Angleterre, et l'autre pour le duc de Beaufort. Comme le prince ordonnait les deux services solennels à deux jours près l'un de l'autre, le maître des cérémonies lui fit observer que le même orateur, étant chargé des deux discours, pourrait être embarrassé. *C'est l'évêque de Tulles*, répondit le roi, *à coup sûr il s'en tirera bien.* Au dernier sermon que Mascaron prêcha avant d'aller à son évêché, il fit ses adieux. Le roi lui dit : « Vous nous » avez touchés dans vos autres sermons » pour Dieu; hier vous nous touchâtes » pour Dieu et pour vous. » (Mascaron mit le sceau à sa réputation par *l'oraison funèbre* de Turenne regardée comme son chef-d'œuvre. Personne n'eut plus de droits à faire l'éloge d'un héros dont la conversion était en partie son ouvrage.) De Tulles Mascaron passa en 1678 à Agen, où le calvinisme lui offrit un champ proportionné à l'étendue et à la vivacité de son zèle. Les hérétiques, entraînés par le torrent de son éloquence, et gagnés par les charmes de sa vertu, rentrèrent dans le bercail. L'illustre prélat eut, dit-on, la consolation de ne laisser à sa mort que 2000 calvinistes endurcis dans leurs erreurs, au lieu de 30,000 qu'il avait trouvés dans son diocèse. Mascaron parut pour la dernière fois à la cour en 1694, et y recueillit les mêmes applaudissemens que dans les jours les plus

brillans de sa jeunesse. Louis XIV en fut si charmé qu'il lui dit : *Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point.* De retour dans son diocèse, il continua de l'édifier et de le régler jusqu'à sa mort, arrivée en 1703, à 69 ans. Sa mémoire est encore chère à Agen par l'hôpital qu'il y fonda. La piété de ce vertueux évêque allait jusqu'au scrupule. Ayant été ordonné prêtre par Lavardin, évêque du Mans, qui avait déclaré en mourant qu'il n'avait jamais eu intention de faire aucune ordination, l'oratorien se fit réordonner, malgré la décision de la Sorbonne. (*Voyez* CATHARINUS.) Les *Oraisons funèbres* de Mascaron ont été recueillies, en 1740, par le Père Bordes, in-12. Elles sont au nombre de 5, et l'on y a mis la vie de l'auteur. On a réuni dans un recueil les *Oraisons funèbres* de Bossuet, Flechier, Mascaron, Paris, 1738, 3 vol. in-12. On trouve dans cet orateur le nerf de Bossuet; mais il n'a ni son élévation ni sa chaleur, moins encore la politesse et l'élégance de Fléchier. S'il avait eu autant de goût que l'un et l'autre; s'il avait su éviter les faux brillans, les antithèses recherchées, il eût pu marcher d'un pas égal avec eux. « Quelquefois, dit Thomas, son âme s'élève; » mais quand il veut être grand, il trouve » rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique » de l'esprit, qui paraît une espèce de » luxe, mais un luxe faux, qui annonce » plus de pauvreté que de richesse. On » lui trouve aussi des raisonnemens vagues et subtils; et l'on sait combien ce » langage est opposé à celui de la vraie » éloquence. » Il ne faut pas cependant confondre Mascaron avec les orateurs médiocres; en lisant attentivement ses sermons, on trouve une supériorité très décidée sur le plus grand nombre de nos prédicateurs modernes, qui ne l'estiment peut-être pas, et qui seraient heureux de lui ressembler.

MASCEZEL. *Voyez* GILDON.

* MASCHERONI (Laurent), mathématicien et poète italien, naquit à Bergame en 1750. Après avoir fait d'excellentes études, il enseigna, dès l'âge de 18 ans, le grec et le latin dans le collége de sa ville natale, et embrassa l'état ecclésiastique. Bientôt il quitta les langues pour les sciences exactes : un livre de mathématiques lui étant tombé par hasard sous la main, il le lut avec avidité. Une nouvelle carrière s'ouvrit dès lors devant lui, et en peu temps il fut en état de professer la géométrie à l'université de Pavie. C'est lui qui a imaginé le plan de la *géométrie du compas*, ouvrage original que Buonaparte, général en chef, rapporta d'Italie et fit connaître le premier en France. Cet ecclésiastique se montra partisan des changemens politiques que l'arrivée des Français apporta dans son pays. Elu député au corps législatif de la république cisalpine, il avait tracé avec Grégoire Fontana la constitution de cet état nouveau fondé sur le modèle de la république française. En 1798, il fut envoyé à Paris par son gouvernement, pour y étudier le système des poids et mesures, et l'appliquer à l'Italie; mais ses nombreux travaux ayant altéré sa santé, il mourut dans cette capitale, le 14 juillet 1800. Il venait d'apprendre que ses concitoyens l'avaient nommé membre de la *Consulta* de Milan. L'Institut de France envoya à ses funérailles une députation de quatre membres. Lalande a publié une courte *Notice* sur lui dans le *Magasin encyclopédique*, 6e année, tome 2, page 416, et dans le *Journal de Paris*, 1800, page 1496. Le marquis Ferd. Landi a fait son *Eloge*. On doit à Mascheroni : 1° *Sulle curve che servono a delineare le ore inequali degli antichi nelle superficie plane*, Bergame, 1784, in-4; 2° *Nouvelles recherches sur l'équilibre des voûtes*, en italien, Bergame, 1785, in-4, avec 13 planches, ouvrage profond; 3° *Géométrie du compas*, Milan, 1795, in-8; traduite en français par Carette, officier du génie, 1798, in-8; 4° *Invito di Dafni a Lesbia*, poème, où il décrit avec autant de précision que de facilité les objets curieux de l'amphithéâtre de physique et du cabinet de l'histoire naturelle de l'université de Pavie. Il avait aussi fait un *Discours poétique sur la fausse*

éloquence de la chaire qui commença sa réputation littéraire.

MASCLEF (François), savant hébraïsant, d'abord curé de Raincheval, dans le diocèse d'Amiens, où il naquit vers 1663, fut depuis le théologien et l'homme de confiance de M. Brou, son évêque, et eut sous lui la direction du séminaire; on la lui ôta après la mort de ce prélat, arrivée en 1706, sa façon de penser sur le jansénisme n'étant point du goût de Sabbatier, successeur de M. Brou, et qui voulait dans ses ecclésiastiques une entière soumission à l'Eglise. Masclef mourut en 1728, à 65 ans. (Il savait le grec, l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque et l'arabe.) Ses principaux ouvrages sont: 1° une *Grammaire hébraïque*, en latin, selon sa nouvelle méthode, imprimée à Paris, en 1716, in-12. Cette *grammaire* fut réimprimée en 1730, en 2 vol. in-12, par les soins de M. de la Bletterie, alors prêtre de l'Oratoire et ami de Masclef. On y trouve des réponses aux difficultés que le Père Guarin a faites dans sa grammaire hébraïque, contre la nouvelle méthode que Masclef avait inventée pour lire l'hébreu sans se servir de points. Il ne s'agit, selon lui, que de mettre après la consonne de l'hébreu la première voyelle qui sert à exprimer le nom de la consonne précédente; par exemple, après la consonne *daleth*, il plaçait un *a*, après *beth* un *e*, etc.: système rejeté par la plupart des savans, préférable cependant à l'emploi insidieux des points massorétiques, invention rabbinique et sans autorité. La meilleure règle que nous ayons à cet égard, ce sont les anciennes versions, celle des Septante surtout, et la Vulgate, antérieures à l'invention massorétique, et faites dans le temps où l'hébreu était encore une langue vivante, ou du moins assez généralement connue pour n'être pas le jouet d'un système grammatical; où le texte sacré surtout avait une consistance et une uniformité de leçon, que les hermeneutes modernes tâchent en vain de lui ravir par des chicanes alphabétiques et puériles. (*Voyez* ELÉAZAR.) 2° *Les Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens*, in-12; 3° Le *Catéchisme d'Amiens*, in-4; 4° une *Philosophie* et une *Théologie* manuscrites, qui auraient vu le jour, si on n'y avait pas découvert les traces des nouvelles erreurs. Il coopéra aussi à la traduction de l'*Histoire* du président de Thou, et publia des *Poésies* latines et françaises.

MASCRIER (l'abbé Jean-Baptiste Le), de Caen, mort à Paris en 1760, à 63 ans, est un de ces auteurs qui sont plus connus par l'art de rassembler des mémoires sur les ouvrages des autres, que par le talent d'en enfanter eux-mêmes. On a de lui: 1° *Description de l'Egypte sur les Mémoires de M. Maillet*, 1735, in-4, en 2 vol. in-12. Il y a des remarques judicieuses, et des anecdotes curieuses; mais il s'en faut bien que tout y soit exact: à l'égard de la forme, l'éditeur aurait pu proscrire l'enflure, l'affectation, la déclamation, la superfluité des mots et les répétitions importunes. 2° *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Eglise*, 1745, in-12: livre moins recherché que le précédent; 3° la traduction des *Commentaires de César*, latin et français, 1755, in-12; 4° *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi*, 1757, in-12; 5° Il a eu part à la nouvelle édition corrigée de l'*Histoire générale des cérémonies religieuses*, Paris, 1741, et à la *Traduction de l'Histoire* du président de Thou. 6° *Histoire de la dernière révolution des Indes orientales*, curieuse, mais peu exacte; 7° *Tableau des maladies*, de Lomnius, traduit du latin, 1760, in-12. 8° Des éditions des *Mémoires du marquis de Feuquières*, de l'*Histoire de Louis XIV*, par Pélisson; et de *Telliamed*. (*Voy.* MAILLET.) On voit, par le contraste de ces divers ouvrages, que Le Mascrier ne savait pas choisir les objets de son travail, et qu'il publiait les délires du matérialisme avec autant de zèle que des ouvrages de piété.

MASCULUS ou MASCOLO (Jean Baptiste), né à Naples en 1583, entra chez les jésuites en 1598. Après avoir enseigné les belles-lettres et la philosophie, il s'adonna entièrement à la poésie, qui avait

pour lui des attraits puissans, et dans laquelle il réussissait supérieurement. Son latin est pur et élégant, ses pensées nobles et vraies, sa manière aisée, riche et abondante. Ses *Lyricorum libri X* lui ont fait surtout un nom distingué. Son *Vesuvianum incendium anni* 1531, en dix livres, est d'un pittoresque magnifique et terrible. On estime aussi ses *Persecutiones Ecclesiæ*, et ses *Encomia cœlitum*, en stile lapidaire. Ce dernier ouvrage ne se trouve plus chez les libraires, quoiqu'on en eût fait deux éditions, dont la dernière à Venise, 1669, a été réimprimée en 1763, Vienne et Augsbourg, 12 petits vol. avec fig. Il mourut de la peste à Naples, en 1656, à l'âge de 74 ans. On a encore de lui: *Lectiones veterum Patrum cum ponderatione et usu sententiarum*, *ad conciones*, et d'autres ouvrages. Urbain VIII estimait ce poète, et lui fit des offres que le refus constant de Masculus rendit inutiles.

* MASDEU (Jean-François), savant historien, naquit à Barcelone vers 1740. Il entra de bonne heure chez les jésuites, s'y fit remarquer par de rapides progrès dans toutes les sciences, et occupa dans son ordre des emplois distingués. A la suppression de la société, il se retira à Foligno, en Italie, où il mit en ordre les nombreux matériaux qu'il avait recueillis sur l'histoire d'Espagne. Les premiers vol. de cette histoire parurent en italien sous le titre d'*Histoire critique d'Espagne, et de ses progrès dans les sciences, les lettres et les arts*, Foligno, 3 vol., 1784. Il refit ces trois volumes en espagnol, et les publia à Madrid; il continua ce grand ouvrage, dont il parut successivement 20 volumes, depuis 1783 jusqu'en 1800. L'auteur ne put achever un travail qui, d'après son plan, aurait exigé 50 volumes. A la fin de chaque époque, il soumet à de longues critiques les faits douteux. Ces dissertations savantes, rehaussées par un stile pur et élégant, ont placé Masdeu au rang des meilleurs historiens espagnols. On doit lui reprocher cependant de trop exalter la nation espagnole, et de se laisser aller quelquefois au plaisir de discuter. Masdeu mourut à Valence le 11 avril 1817. Ce religieux était pieux, affable, bienfaisant, et ses belles qualités le faisaient chérir de ceux qui l'entouraient.

MASEN ou MASÉNIUS (Jacques), jésuite, né à Dalen, dans le duché de Juliers, en 1606, se distingua dans sa société par ses connaissances dans la littérature et par ses talens. Il professa avec grand succès l'éloquence et la poésie à Cologne, où il mourut le 27 septembre 1681. De tous les ouvrages qu'il a donnés au public, celui qui a fait le plus de bruit de notre temps est son poème intitulé, *Sarcotis* ou *Sarcothea*, de 2486 vers latins. *Sarcothea* est le nom que Masénius donne à la nature humaine, qu'il représente comme la déesse souveraine de tout ce qui porte un corps. La perte de *Sarcothée* ou de la nature humaine (c'est-à-dire *la chute du premier homme*) en est le sujet. Ce poème a été tiré de l'oubli par M. Lauder, savant écossais, qui a prétendu que Milton avait beaucoup profité de cet ouvrage. Un homme d'esprit a répondu à ce reproche de plagiat, de la manière suivante: « Milton, dit-il, » peut avoir imité plusieurs morceaux du » grand nombre des poèmes latins faits » de tout temps sur ce sujet; de l'*Adamus exul* de Grotius, du poème de » Masen ou Masénius, et de beaucoup » d'autres, tous inconnus au commun » des lecteurs. Il a pu prendre dans le » Tasse la description de l'enfer, le caractère de Satan, le conseil des démons. » Imiter ainsi, ce n'est point être plagiaire; c'est lutter, comme dit Boileau, » contre son original, c'est enrichir sa » langue des beautés des langues étrangères; c'est nourrir son génie et l'accroître du génie des autres; c'est ressembler à Virgile, qui imita Homère » en l'embellissant. » Quant à ce qui regarde Masénius, il est vrai que l'on trouve dans son poème les richesses de l'imagination réunies à celles de la langue romaine; mais le plan de l'ouvrage n'est pas heureusement conçu, et l'exécution a je ne sais quoi de languissant et de monotone. L'auteur fait, à la vérité, de très beaux vers; mais il entasse les

mêmes idées sous différens mots, met tableaux sur tableaux, traits sur traits, nuances sur nuances, et épuise son sujet jusqu'à lasser la patience la plus intrépide. C'est un vrai abus des richesses; c'est une imagination féconde qui ne sait s'arrêter où il faut. L'accusation de plagiat intentée contre Milton a produit plusieurs écrits rassemblés en un vol. in-12, à Paris, chez Barbou, 1756. L'abbé Dinouart, éditeur de ce recueil, y a ajouté le poème de Masénius, avec une traduction paraphrasée, et les pièces du procès. Les autres ouvrages de ce jésuite sont: 1° une espèce d'Art poétique, sous le titre de *Palæstra eloquentiæ ligatæ*, 4 vol. in-12; 2° un traité intitulé : *Palæstra styli romani*; 3° *Anima historiæ, seu Vita Caroli V et Ferdinandi*, in-4; 4° une *Edition* des Annales de Trèves de Brouwer, Liége, 1670, in-fol. Masénius est auteur des trois derniers livres. 5° *Epitome Annalium trevirensium*, etc. Trèves, 1676, in-8.

MASERS de La Tude. *Voyez* LATUDE.

MASINISSA, roi d'une petite contrée d'Afrique, prit d'abord le parti des Carthaginois contre les Romains. Ils eurent en lui un ennemi d'autant plus redoutable, que sa haine était soutenue par beaucoup de courage. Après la défaite d'Asdrubal, Scipion l'Ancien, ayant trouvé parmi les prisonniers le neveu de Masinissa, le renvoya comblé de présens, et lui donna une escorte pour l'accompagner. Ce trait de générosité fit tant d'impression sur l'oncle, que de l'aversion la plus forte il passa tout à coup à une admiration sans bornes. Il joignit ses troupes à celles des Romains, et contribua beaucoup par sa valeur et par sa conduite à la victoire qu'ils remportèrent sur Asdrubal et Syphax. (Masinissa avait été rival en amour de Syphax; c'est ce qui contribua le plus à le faire déclarer pour les Romains : Syphax était du parti des Carthaginois.) Masinissa épousa la fameuse Sophonisbe, femme de Syphax, aux charmes de laquelle il ne put résister. Scipion n'ayant pas approuvé un mariage si brusquement contracté avec une captive, la plus implacable ennemie de Rome, Masinissa s'en défit par un breuvage. Le général romain récompensa cette action atroce en lui accordant, en présence de l'armée, le titre et les honneurs de roi. Le sénat ajouta à ses états tout ce qui avait appartenu à Syphax dans la Numidie. Masinissa donna une marque de confiance bien distinguée à Scipion le Jeune : il le fit prier au lit de la mort de venir partager ses états entre ses enfans. Il mourut à l'âge de 90 ans, l'an 149 avant J.-C. Ce prince laissa 44 enfans de différentes femmes.

MASIUS ou MAES (André), savant orientaliste belge, né à Lennich, près de Bruxelles, l'an 1526, fut un des plus savans hommes du 16e siècle. Il fit d'abord de grands progrès dans l'étude de la philosophie et de la jurisprudence, et devint secrétaire de Jean de Weze, évêque de Constance. Après la mort de cet évêque, il fut envoyé en qualité d'agent à Rome, et profita de son séjour en cette ville pour se rendre habile dans le syriaque. En 1558, il se maria à Clèves, et fut fait conseiller de Guillaume, duc de Clèves. Il y mourut le 7 avril 1573, âgé de 57 ans, dans des sentimens vraiment chrétiens. Masius possédait, outre plusieurs langues vivantes, le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque : il était très versé dans l'histoire et la géographie ancienne, et personne de son temps ne le surpassa, ni peut-être même ne l'égala dans la critique sacrée. Sébastien Munster disait que Masius semblait avoir été élevé dans l'ancienne Rome ou dans l'ancienne Jérusalem. On a de lui : 1° un *Recueil* de différentes pièces anciennes et modernes, traduites du syriaque, Anvers, 1569, dans la bibliothèque des Pères de Margarin de la Bigne, et dans les *Critici sacri*, 2e édit. tome 2; 2° *Syrorum peculium*, Anvers, 1571, in-fol. C'est un dictionnaire syriaque. 3° *Grammatica linguæ syriacæ*, Anvers, 1571, in-fol. Arias Montanus ayant prié Masius de contribuer à l'édition de la *Polyglotte* d'Anvers, il fit ces deux ouvrages qui y ont été insérés. 3° Un *Commentaire* sur le livre de Josué, Anvers, 1574, in-fol., et dans les *Critici sacri* de Londres et

d'Amsterdam, tom. 2. Ce commentaire renferme des choses excellentes. 5° *Disputatio de cœna Domini, opposita calvinistarum impiis corruptelis*, Anvers, 1575; 6° des *Commentaires* sur quelques chapitres du Deutéronome, insérés dans les *Critici sacri*. Il préparait des commentaires sur les livres historiques de l'Ecriture, lorsqu'il mourut. Il avait possédé le célèbre manuscrit syriaque, qui, écrit en 626, passa depuis au savant Daniel Ernest Jablonski. C'est le seul manuscrit connu qui nous ait conservé l'édition donnée par Origène du livre de Josué, et des autres livres historiques suivant l'ancien Testament. Il est traduit mot à mot sur un exemplaire grec, corrigé de la main d'Eusèbe.

MASIUS (Gisbert), évêque de Bois-le-Duc, mort en 1614, était natif de Bommel, petite ville du duché de Gueldre. Plein d'un zèle vraiment apostolique, il fit fleurir la vertu et la science dans son diocèse, et publia en 1613 d'excellentes *Ordonnances synodales*, en latin, réimprimées en 1700 à Louvain, par les soins de Steyart.

* MASKELYNE (Névil), astronome anglais, né à Londres, le 6 octobre 1732, d'une famille ancienne, sentit de bonne heure un goût décidé pour les sciences astronomiques. Toutefois il ne négligea point les études théologiques qu'il devait faire pour devenir ministre. En 1755, il accepta une cure dans les environs de Londres, et il y résida pendant quelques années. La plus grande partie de ses momens était employée à ses travaux de prédilection : il avait appris à fond la géométrie, l'algèbre et l'optique, et, depuis 1748, époque où il observa la grande éclipse de cette année, il continua ses recherches sur la position et le mouvement des astres. Nommé en 1757 docteur en théologie, et en 1759 membre de la société royale de Londres, il se lia avec Bradley et calcula, d'après les observations de ce grand astronome, la table de réfraction qui fut la seule employée pendant un grand nombre d'années. Choisi en 1761 pour aller à Sainte-Hélène observer le passage de Vénus, il se proposait d'y opérer sur la parallaxe de la lune, comme La Caille l'avait fait au cap de Bonne-Espérance. Il voulait aussi tenter de nouvelles recherches sur la parallaxe de Syrius, que l'on ne connaissait encore qu'imparfaitement ; mais, pour faire ces recherches, il lui fallait des instrumens plus précis que ceux qu'il possédait ; en conséquence il fit faire avec le plus grand soin un nouveau secteur. Malheureusement il ne put l'essayer avant son départ; et, lorsqu'il fut arrivé, il y découvrit des irrégularités propres à rendre toutes ses expériences inutiles. Il trouva la cause de cette imperfection dans la manière dont le fil à plomb était suspendu. Il eut bientôt découvert un autre moyen de suspension ; mais n'ayant pas les instrumens nécessaires pour pouvoir l'exécuter, il se contenta de rectifier quelques erreurs sans pouvoir toutes les détruire. Ce ne fut pas là le seul contre-temps qu'il éprouva pendant cette course scientifique. Les nuages couvrirent le soleil au moment du passage de Vénus, et il lui fut impossible de faire aucune observation. Son voyage n'en fut pas moins une époque intéressante dans l'histoire de l'astronomie. Il en résulta pour les secteurs, les quarts de cercles et autres instrumens astronomiques, une suspension du fil à plomb, beaucoup meilleure, qui est aujourd'hui généralement adoptée. Il employa encore utilement le temps de la traversée et de son retour à vérifier les différentes méthodes qui servent à déterminer les longitudes en mer; et le résultat de ses observations l'engagea à confirmer tout ce que La Caille avait déjà découvert dans son voyage au cap de Bonne-Espérance. De retour en Angleterre, en 1765, il reçut la place de directeur de l'observatoire de Greenwich, dans laquelle il succéda à Bliss, et y observa le ciel pendant 47 ans avec la plus rare exactitude. Maskelyne mourut le 9 février 1811. Jusqu'à lui les observations des astronomes restaient enfoncées dans les observatoires et devenaient entièrement inutiles ; Maskelyne obtint du conseil de la société royale de Londres que le résultat de ses travaux serait imprimé par

cahiers et d'année en année : ces cahiers forment 4 volumes in-folio. C'est depuis cette époque que les astronomes ont apporté dans leurs opérations une précision qu'il paraît désormais impossible de surpasser. Nous voudrions consigner ici toutes les découvertes que l'on doit au génie de Maskelyne, surtout les observations sur le passage de Vénus qu'il fit de son observatoire de Greenwich. Ces observations sont incomplètes sans doute ; mais il les rendit satisfaisantes par celles des astronomes voyageurs auxquels il avait donné des instructions : ses expériences sur la mesure de l'attraction des montagnes et sur la mesure des diverses densités sont très curieuses, etc. Nous sommes obligés de renvoyer ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences astronomiques, à l'excellent article que lui a consacré son confrère le marquis de Laplace dans la *Biographie universelle*, aux *Mémoires de l'Institut* pour 1811 (classe des sciences physiques et mathématiques), et au *Dictionnaire biographique* de Chalmer. On lui doit : 1° un *Guide pour les marins*, 1763 ; 2° un *Almanach nautique*, d'après le plan tracé par La Caille, qu'il publia pendant 45 ans ; et depuis, cette éphéméride utile a été imitée par toutes les nations qui ont une marine ; 3° des *Tables* pour en faciliter l'usage à tous les marins, 1781, dont il publia depuis deux éditions ; 4° divers *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques*. Il a été encore l'éditeur des *Tables lunaires* de Mayer, et il en a augmenté la précision et l'utilité, en les faisant comparer par Mason avec douze cents observations de Bradley, qui servirent à mieux déterminer quelques équations et à en introduire de nouvelles que Mayer n'avait pas déterminées. Maskelyne a laissé aussi des manuscrits qui ont été remis à M. Vince, qui s'était chargé de les publier.

MASO (Thomas Finiguerra, dit), orfèvre de Florence, né au 15e siècle, passe pour être l'inventeur de l'art de graver les estampes sur le cuivre, vers 1480; ou plutôt le hasard, qui fit trouver la poudre, l'imprimerie et tant d'autres secrets admirables, donna l'idée de multiplier un tableau, ou un dessin, par les estampes. L'orfèvre de Florence, qui gravait sur ses ouvrages, s'aperçut que le soufre fondu dont il faisait usage, marquait dans ses empreintes les mêmes choses que la gravure, par le moyen du noir que le soufre avait tiré des tailles. Il fit quelques essais qui lui réussirent. Un autre orfèvre de la même ville, instruit de cette découverte, grava plusieurs planches du dessin de Sandro Botticello. André Montegna grava aussi d'après ses ouvrages. Cette invention passa en Flandre; Martin d'Anvers et Albert Durer furent les premiers qui en profitèrent; ils produisirent une infinité de belles estampes au burin, qui firent admirer par toute l'Europe leurs noms et leurs talens, déjà connus pour la gravure en bois.

* MAS'OUDY, célèbre historien arabe du 10e siècle de notre ère, naquit à Bagdad, on ne sait pas précisément dans quelle année, mais d'une famille illustre. Une partie de sa vie fut consacrée à de nombreux et longs voyages dont il rapporta une riche moisson de connaissances littéraires, historiques, géographiques et religieuses. Il revint dans sa ville natale où il fixa son séjour ; mais il fut obligé d'en sortir quelque temps avant sa mort, sans doute à cause de ses idées sur la religion qui ne s'accordaient point avec celles de ses concitoyens. Il est mort à Fostath, en Egypte, dans un âge peu avancé l'an 345 de l'hégire ou 956 de J.-C. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; un des plus importans a pour titre : *Moroudj Eddhehcb* ou les *Prairies d'or et les mines de pierres précieuses, présent offert aux rois les plus illustres et aux hommes instruits*, dont l'auteur donna lui-même deux éditions. La première, la seule connue en Europe, fut écrite l'an 332 de l'hégire : la bibliothèque du roi en possédait trois manuscrits sous les numéros 598, 599 et 599 A, qui étaient tous imparfaits en plusieurs parties ; mais depuis peu on en a recouvré un autre qui est fort bon et qui renferme en deux volumes l'ouvrage com-

plet. M. Silvestre de Sacy a publié sur cet important ouvrage une excellente notice dans le 8e vol. des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*. Il est intitulé : *Kitab-Altenbih-We Alischraf*, ou *l'Indicateur*.

MASQUE DE FER (l'Homme au) : c'est sous ce nom que l'on désigne un prisonnier inconnu, envoyé en 1662 dans le plus grand secret au château de Pignerol, et de là transféré aux îles de Sainte-Marguerite en 1686. C'était un homme d'une taille au dessus de l'ordinaire, et admirablement bien fait. Sa peau était un peu brune, mais fort douce, et il avait autant de soin de la conserver dans cet état que la femme la plus coquette. Son plus grand goût était pour le linge fin, pour les dentelles, pour les colifichets. Il jouait de la guitare, et paraissait avoir reçu une excellente éducation. Il intéressait par le seul son de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il était. Dans les maladies où il avait besoin du médecin ou du chirurgien, et dans les voyages que ses différentes translations lui occasionèrent, il portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger et de boire. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait; mais lorsqu'il était seul, il pouvait se démasquer, et alors il s'amusait à s'arracher les poils de la barbe avec des pincettes d'acier. Il resta à Pignerol jusqu'à ce que Saint-Mars, officier de confiance, commandant de ce château, obtint la lieutenance du roi des îles de Lérins. Il le mena avec lui dans cette solitude maritime; et lorsqu'il fut fait gouverneur de la Bastille en 1698, son captif le suivit toujours masqué. Il fut logé dans cette prison aussi bien qu'on puisse l'être. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait; on lui donnait les plus riches habits; on lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Le marquis de Louvois étant allé le voir à Sainte-Marguerite, avant sa translation à Paris, lui parla avec une considération qui tenait du respect. Cet illustre inconnu mourut le 19 novembre 1703, et fut enterré sous le nom de *Marchiali* ou *Mattioli*, le lendemain à quatre heures après midi, dans le cimetière de la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que quand on l'envoya au château de Pignerol, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il fut dans l'île Sainte-Marguerite. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur sa table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour il écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur à qui ce bateau appartenait ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : *Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vu entre vos mains? — Je ne sais pas lire*, répondit le pêcheur : *je viens de la trouver, personne ne l'a vue*. Ce pêcheur fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire*. Lagrange-Chancel raconte, dans une lettre à l'auteur de l'*Année littéraire*, que lorsque Saint-Mars alla prendre le Masque de fer pour le conduire à la Bastille, le prisonnier dit à son conducteur : *Est-ce que le roi en veut à ma vie? — Non, mon prince*, répondit Saint-Mars, *votre vie est en sûreté; vous n'avez qu'à vous laisser conduire*. « J'ai su, ajoute-t-il, » d'un nommé Dubuisson, caissier du » fameux Samuel Bernard, qui, après » avoir été quelques années à la Bastille, » fut conduit aux îles de Sainte-Marguerite, qu'il était dans une chambre avec » quelques autres prisonniers, précisément au dessus de celle qui était occupée » par cet inconnu; que, par le tuyau de » la cheminée, ils pouvaient s'entretenir » et se communiquer leurs pensées; mais » que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinait à leur taire son nom » et ses aventures, il leur avait répondu » que cet aveu lui coûterait la vie, ainsi

» qu'à ceux auxquels il aurait révélé son » secret. » Toutes ces anecdotes prouvent que le Masque de fer était un prisonnier de la plus haute importance. Mais quel était ce captif? Ce n'était pas le duc de Beaufort; nous l'avons prouvé dans son article. (*Voyez* BEAUFORT.) Etait-ce le comte de Vermandois, comme le prétend l'auteur des *Mémoires de Perse*? Cet écrivain raconte que ce prince, fils légitimé de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière, qui menait une vie très déréglée, et se montrait depuis long-temps incorrigible, fut dérobé à la connaissance des hommes par son propre père, pour le punir d'un soufflet donné à monseigneur le Dauphin. On fait encore d'autres conjectures sur le Masque de fer, dont aucune ne paraît soutenir un examen sérieux. M. de Sainte-Foix prétend montrer que c'était le duc de Monmouth (*voyez* ce nom), et réfuter le Père Griffet qui avait jugé cette supposition invraisemblable. Quelques auteurs ont tourné leurs conjectures sur l'intendant Foucquet. (*Voyez* ce nom.) En 1770, il a paru dans le *Journal encyclopédique*, (août, p. 132) une dissertation pour prouver que ce prisonnier était le secrétaire du duc de Mantoue, le comte de Girolamo Magni (ou Mattioli), enlevé, à ce que prétend l'auteur, par ordre de Louis XIV, dont il traversait quelque dessein. Cette opinion, d'ailleurs peu plausible, semble recevoir quelque appui du séjour que le prisonnier fit à Pignerol avant d'être transporté à Sainte-Marguerite. Quelques-uns, sur des conjectures romanesques, ont imaginé un événement où la succession au trône se trouvait compromise: (on a supposé un frère jumeau de Louis XIV, ou bien un enfant adultérin d'Anne d'Autriche, du duc de Buckingham; enfin, car il faut tout dire, le fruit d'un mariage secret de cette princesse devenue veuve, avec Mazarin); d'autres ont rembruni la peau du prisonnier, réellement un peu basanée, jusqu'à en faire une espèce de nègre, et ont cru que cette difformité avait fait séquestrer un enfant de très grande naissance. On voit par l'exposition même de ces opinions diverses, que la véritable est probablement encore un secret. Mais l'on ne peut disconvenir que la plus vraisemblable est celle qui se rapporte au comte de Vermandois. Le Père Griffet et l'auteur de la *Vie* du Dauphin, père de Louis XV, paraissent satisfaire à toutes les difficultés. On trouve plusieurs particularités relatives à cet objet dans le *journal de Dujonca*, lieutenant-de-roi à la Bastille quand le prisonnier y arriva. Ce journal, imprimé dans le *Traité* des différentes preuves qui établissent la vérité de l'histoire du Père Griffet, est très curieux. Dujonça ne dit point que le masque fût de fer; il dit seulement que c'était un *masque de velours noir*. Mais le nom de *Masque de fer* a prévalu, parce que, quand le prisonnier traversait les cours de la prison, on couvrait le masque de velours d'un masque de fer. On lit dans les prétendus *Mémoires* du maréchal de Richelieu, publiés en 1790, que ce prisonnier était un fils puîné de Louis XIV, hypothèse romanesque et absurde, évidemment réfutée par le récit même du calomnieux inventeur. *Voyez* le *Journal hist. et littér.*, 1er août 1791, p. 496. (Parmi les nombreux ouvrages publiés sur cet étrange événement, nous citerons le *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, chap. 25; les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, par Picquet; le *Traité des preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, par le Père Griffet, confesseur des prisonniers de la Bastille; les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. 3, page 75; l'*Homme au masque de fer*, roman de Regnault-Warin, 1804, 1816, 4 vol. in-12; les *Mélanges d'histoire et de littérature* (pub. par Craufurd), Paris, Gratiot, 1817, in-8; *Recherches historiques et critiques sur l'Homme au masque de fer*, par Roux-Fazillac, Paris, an 9 (1801), in-8; *Histoire de l'Homme au masque de fer*, par J. Delort, Paris, 1825, un vol. in-8; d'après cet ouvrage comme d'après le précédent, le prisonnier serait le comte de Mattioli; *du Masque de fer*, ou *Réfutation de l'ouvrage de M. Roux-Fazillac et de l'ouvrage de M. J. Delort*, par feu Toulès, in-8; l'*Homme*

au Masque de fer, mémoire historique où l'on réfute les différentes opinions relatives à ce personnage mystérieux, et où l'on démontre que ce prisonnier fut une victime des jésuites, par le chev. Toulès, Paris, 1825, un vol. in-8. *Voyez* sur cet ouvrage le n° 1195 de la *Bibliographie* de la France).

* MASQUELIER (Louis-Joseph), graveur, né à Cisoing près de Lille, le 21 février 1741, fut un des premiers qui essayèrent de graver à l'imitation du lavis, et il obtint un succès complet. Il était venu à Paris pour se perfectionner dans son art, et il travailla long-temps sous la direction de Philippe Lebas. Il s'est surtout exercé dans le genre du paysage, et l'on distingue sa *Marine* d'après Vernet, et surtout sa magnifique *Galerie de Florence* dont il prit la direction et dont il a gravé plusieurs tableaux, statues, bas-reliefs. Parmi ses autres productions on peut citer ses *Tableaux de la Suisse;* de Laborie, dont il a donné avec Née, son ami, les 36 premières livraisons ; les *Garans de la félicité publique*, d'après St. Quentin ; les *Vœux du peuple confirmés par la religion*, d'après Monnet ; deux *grandes vues d'Ostende*, et plusieurs petites planches de sa composition. Nous citerons encore : les *Tableaux du voyage de la Pérouse*, du *voyage de la Dalmatie ;* du *voyage de l'Italie de l'abbé de Saint-Non*, etc. On a de cet artiste plusieurs vues d'après Teniers, Paul-Potter, Dietrick, Ruysdael, Le May, etc. Il a orné de ses gravures la plus grande partie des éditions imprimées de son temps. Aucun genre de gravure ne lui était étranger. Le gouvernement français lui accorda en 1802 une médaille d'or. Il est mort à Paris, le 26 février 1811, d'une attaque d'apoplexie.

* MASQUELIER (Nicolas-François-Joseph), plus connu sous le nom de *Masquelier le Jeune*, appartient à la même famille que le précédent, et fut graveur comme lui. Né le 20 décembre 1760, au Sars près de Lille, il travailla pour la *Galerie de Florence*, et plus particulièrement pour le *Musée français*, publié par Robillard et Laurent. Son burin ne produisit pas des compositions du premier mérite ; il n'y a pas assez de précision et de netteté ; la touche en est molle, et l'on y désirerait plus de coloris. Cependant on distingue : 1° *L'intérieur d'un corps de garde hollandais*, d'après Le Duc; 2° *César jetant des fleurs sur le tombeau d'Alexandre*, d'après Sébastien Bourdon, 3° l'*Extrême Onction*, d'après Jouvenet; 4° *Le Christ attaché à la colonne*, d'après Vouet. Il s'occupait de terminer pour la *Galerie de Florence*, la *Chasteté*, d'après le tableau de Piètre de Cortone, lorsqu'il mourut à Paris le 20 juin 1809 des suites d'une maladie de poitrine.

MASQUIÈRES (Françoise), morte à Paris en 1728, était fille d'un maître d'hôtel du roi. Elle fit son occupation de l'étude des belles-lettres, et particulièrement de la poésie française, pour laquelle elle avait du goût et du talent. Ses ouvrages poétiques, qui se trouvent dans un *Nouveau choix de poésies*, 1715, in-12, sont : 1° la *Description de la Galerie de Saint-Cloud ;* 2° l'*Origine du luth ;* 3° une *Elégie*, etc. Sa versification a de la douceur; mais elle est faible, et offre peu d'images.

MASSAC (Raymond de), médecin d'Orléans, du 16e siècle, s'occupait autant des belles-lettres que de sa profession. On a de lui : 1° *Pæan aurelianus ;* c'est un poème considérable, inséré dans le *Recueil* des poèmes et panégyriques de la ville d'Orléans, 1646, in-4. Il y célèbre l'heureuse température du climat d'Orléans, et fait l'éloge du collége de médecine et des médecins qui s'y sont distingués par leur science et leurs talens. 2° *Pugeæ, sive De lymphis pugiacis libri II, cum notis J. Le Vasseur*, Paris, 1599. C'est un poème sur la fontaine minérale de Pougues, à deux lieues de Nevers. Charles de Massac, fils de l'auteur, l'a traduit en vers français, Paris, 1605, in-8.

MASSÆUS (Chrétien), surnommé *Cameracenus*, à cause du long séjour qu'il fit à Cambrai, naquit à Warneton en 1469. Il entra dans la congrégation des clercs de la vie commune, enseigna

les humanités à Gand, de là se rendit à Cambrai, où il exerça le même emploi depuis 1509 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1546. Nous avons de lui : 1° une *Grammaire latine*, Anvers, 1536, in-4. Despautère prétendit que Massæus avait pillé dans sa *Grammatice*, et le traita fort durement : Massæus lui répondit solidement, mais avec autant de modération que Despautère avait mis d'emportement à l'attaquer. 2° *Chronicorum multiplicis historiæ utriusque Testamenti lib. XX*, Anvers, 1540, in-fol. Cette chronique est estimée. On dit que l'auteur employa 50 ans à la faire. Il a mis à la tête un calendrier égyptien, hébraïque, macédonien et romain ; ce qui montre qu'il était versé dans les mathématiques aussi-bien que dans l'histoire et les belles-lettres.

* MASSARD (Jean), célèbre graveur, né à Belesme dans le Perche, le 22 avril 1740, était fils d'un cultivateur, qui l'envoya à Paris à l'âge de 15 ans, pour suivre la carrière du commerce. Le jeune Massard entra chez un libraire en qualité de commis ; mais il était doué des plus heureuses dispositions pour le dessin et la gravure. La vue des diverses figures dont on ornait les belles éditions de cette époque, lui fit naître le désir d'être graveur : il reçut les premières leçons d'un maître de dessin ; puis il apprit à manier le burin sous Martinet, artiste médiocre qu'il eut bientôt surpassé. Il avait commencé par des ouvrages de librairie, et il s'était fait dans ce genre une grande réputation : ses succès l'enhardirent, et il grava des tableaux d'histoire, dans lesquels il réussit également. Ses principales planches qu'il composa pour la galerie de Florence, et qui sont les meilleures de cet ouvrage, sont : la *Cruche cassée*, la *Vertu chancelante*, d'après Greuse, *Charles Ier et sa famille*, d'après Van-Dyck, et la *Mort de Socrate*, d'après David. On remarque encore *Agar*, d'après Van-Dyck, la *Mère bien-aimée* et la *Dame bienfaisante*, d'après Greuse ; *Adam et Ève*, d'après Cignani. Massard mourut à Paris, en 1822 : il était membre de l'ancienne académie de peinture.

MASSARIA (Alexandre), célèbre médecin, né à Vicence vers 1510, pratiqua son art avec succès à Venise, et l'enseigna avec beaucoup de réputation à Padoue, où il mourut le 17 octobre 1598, dans un âge avancé. Sa grande charité pour les pauvres le distingua encore plus que sa science. Il était singulièrement attaché à la doctrine de Gallien, et disait qu'il aimait mieux errer avec cet ancien, que d'avoir raison avec les modernes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *De peste*, Venise, 1579, in-4 ; 2° *Disputationes duæ, quarum prima de scopis mittendi sanguinem in febribus, altera de purgatione in morborum principio*, Lyon, 1622, in-4. Le traité de la saignée est encore regardé comme un chef-d'œuvre ; il y détaille savamment les cas où elle convient, et ceux où elle est nuisible. Si on avait suivi sa pratique au lieu de celle de Botal, chez qui la saignée était un remède presque universel, on n'aurait pas tant prodigué le sang des hommes, ni peut-être leur vie. 3° *Practica medica*, Venise, 1622, in-fol.

MASSÉ (Jean-Baptiste), peintre du roi de France, né à Paris le 29 décembre 1687, mort le 26 septembre 1767, excellait dans la miniature. Il était protestant, mais rendait justice aux catholiques ; il congédia un domestique de cette religion, qui l'avait servi long-temps avec fidélité, et qui voulait se faire calviniste pour lui plaire. Le recueil d'estampes représentant la grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent, peint par Le Brun, a été dessiné par Massé, et gravé sous ses yeux par les plus habiles maîtres. Cette collection parut en 1753, in-fol., avec une explication, in-8.

* MASSÉNA (André), duc de Rivoli, prince d'Essling, né à Nice le 6 mai 1758, d'une famille de commerçans, et selon quelques-uns, d'un marchand de vin peu aisé. Devenu orphelin dès sa plus tendre enfance, il ne reçut pas une éducation distinguée ni même convenable à la haute position sociale que lui procura sa valeur. Un de ses parens en prit soin ; c'était un capitaine de vaisseau marchand avec le-

quel il fit deux voyages sur mer : dégoûté de la carrière de marin, il entra en 1775, à l'âge de 17 ans, dans le régiment de royal-italien, dans lequel il avait un oncle capitaine et où il parvint, au bout de quelque tems, à obtenir le grade de caporal. Masséna, devenu maréchal, répétait souvent que c'était le grade qu'il avait reçu avec le plus de plaisir. Sa bonne conduite lui valut ensuite les grades de sergent et d'adjudant ; mais il ne put avoir une sous-lieutenance ; les épaulettes n'étaient guère accordées alors qu'aux fils de familles nobles. Après 14 ans de service il prit en 1789 son congé, et se rendit à Antibes où il fit un mariage avantageux. Bientôt la révolution française réveilla ses inclinations militaires : il reprit du service en 1792, et fut aussitôt nommé par ses camarades du 3me bataillon du Var, adjudant-major, puis commandant. Le 22 août 1793, il devint général de brigade. Plein de bravoure et de talens naturels, il justifia par divers traits de courage et d'habiles manœuvres le choix que la république avait fait de lui. Ses premiers exploits furent contre les Piémontais, dont il venait d'abandonner la cause. Le 24 novembre 1793, il les défit à Gastel-Genestc, et s'empara de Fagaretto ; le 16 avril 1794, il battit un corps autrichien à Ponte-di-Nave sur le Tanaro ; le 28 il se rendit maître d'Orméa, et contribua puissamment, le 29 avril, à la victoire de Saorgio. Devenu général de division, il commanda en 1795 l'aile droite de l'armée; et tant que dura cette campagne, où la valeur et l'activité des soldats français se déployèrent avec tant d'énergie, Masséna assista à toutes les batailles, partagea tous les dangers et eut part à tous les triomphes. Pendant les campagnes de 1794 et de 1795 en Italie, il se montra constamment intrépide, opiniâtre, infatigable. En 1796 s'ouvrit la fameuse campagne d'Italie. Masséna y obtint un commandement : le 13 mai, ce général était déjà dans Milan, à la tête de l'avant-garde française, et le 25 il s'était emparé de Véronne. Le 22 juin il se porta sur Roveredo, et repoussa, après un combat très vif, les avant-postes de Beaulieu. C'est à cette époque, et après ce brillant succès, que Buonaparte le surnomma l'*Enfant chéri de la victoire*. Le 6 juillet il dirigea l'attaque sur les lignes autrichiennes, entre l'Adige et le lac de Guarda, et vint à bout de les emporter. Moins heureux le 29, il se vit enlever le poste important de la Corona, et fut repoussé le 2 août, pour avoir voulu, d'après les ordres de son chef, attaquer Lonado. Ces malheurs furent bientôt réparés par de nouveaux succès : dans le cours du même mois, il força le camp retranché de Peschiera, reprit les postes de la Corona, de Montebaldo, de Preabolo, de Rivoli, et enleva à l'ennemi une grande quantité d'hommes et de canons. Le 4 septembre, il contribua au gain de la bataille de Roveredo, à la prise des lignes de Santo-Marco, et entra le lendemain dans Trente. Victorieux successivement à Basano, à Vérone, à Cadon, au fort de la Chiusa, à Cessa-Sola, à Tarvis et à Clagenfurth, il acquit de nouveaux titres à la reconnaissance de la république et à la confiance du général en chef Buonaparte, qui le dépêcha à Vienne, chargé d'une mission relative à la paix. Masséna se rendit le 1er mai 1797 à Durlach, près de l'archiduc Charles, s'entretint quelques instans avec lui, et continua sa route vers Paris, où il fut reçu avec l'enthousiasme le plus vif. Le 18 mai, on lui donna, dans la salle de l'Odéon, une fête qui fut terminée par un bal et un banquet de 800 couverts. Il n'en fallait pas tant pour exalter l'amour-propre et le patriotisme de Masséna : aussi le vit on, au mois d'août de la même année, adresser, au nom de sa division, les plus vigoureuses adresses contre la majorité des conseils, qui, selon lui, sous le nom de faction *clichienne*, conspiraient ouvertement la ruine de la république. Après les journées des 4 et 5 septembre 1797, Masséna fut un des candidats portés sur les listes pour remplacer Carnot et Barthélemy, qui venaient d'être exclus du Directoire exécutif. Au mois de février 1798, il fut chargé de l'invasion de Rome. Il était déjà en marche pour aller fondre sur cette pacifique province, que le caractère et la dignité de son sou-

verain n'avaient pu soustraire à l'ambition de la république, lorsque les mécontentemens qui éclatèrent dans son armée le forcèrent à remettre le commandement au général Dallemagne, et à se retirer. Ces plaintes étaient causées par son avarice, ses rapines et ses concussions, qui, dans tous les temps, flétrirent sa gloire militaire, et furent, dit-on, les principales sources de son immense fortune. Masséna publia un *mémoire justificatif*, qui ne le justifia pas au tribunal de l'opinion publique. Il resta quelque temps sans emploi, et reçut enfin au mois de décembre 1799 le commandement en chef de l'armée d'Helvétie. Il fit preuve de talent dans diverses opérations. Il pénétra jusqu'aux Grisons, prit Coire, fit prisonnier le général Auffemberg, et fut obligé de rétrograder par la défaite de Jourdan, qui avait été battu sur le Danube. Chargé du commandement en chef des forces françaises en Allemagne, il disputa pied à pied et par de savantes manœuvres toutes les positions de la Suisse à l'archiduc Charles, et mit enfin en pleine déroute, devant Zurich, l'armée russe commandée par Korsakow. Cette défaite entraîna la dissolution de la coalition, et fit beaucoup d'honneur à Masséna. Suwarow, qui accourait au secours des siens, n'arriva que pour effectuer sa retraite et donner plus de lustre aux succès de son habile adversaire, qui, après avoir épuisé les forces des Russes, reprit le Saint-Gothard, Glaris, et toutes les vallées. Après tant de victoires, la république lui conféra, en 1800, le commandement de l'armée d'Italie : ce fut là le tombeau de cette fameuse réputation qu'il venait d'acquérir. On reconnut enfin ce que d'habiles militaires avaient toujours dit de Masséna, que ce général intrépide et hardi dans l'action n'était plus qu'un homme médiocre à la tête d'une armée nombreuse et dans la direction d'une campagne. Cependant, s'il fut malheureux dans ce commandement, on lui doit la justice d'ajouter qu'il ne se laissa point abattre dans ses revers. Il fit, avec une poignée de soldats, manquant d'argent, de vivres, d'habits, de munitions, tout ce qu'il pouvait faire devant les forces imposantes de Mélas. Retiré dans Gênes, où il s'était retranché, on le vit, avec un corps de troupes affaiblies, repousser l'ennemi avec avantage, contenir un peuple immense sans cesse prêt à se révolter, et qui appelait de tous ses vœux les ennemis qui assiégaient ses portes. Frappé lui-même de la longue résistance de Masséna, le général Mélas lui en témoigna son admiration dans une lettre où il lui offrait une capitulation honorable, que le général français accepta le 2 juin 1800. Cette belle défense, en occupant la plus grande partie des troupes de Mélas, favorisa l'irruption de Buonaparte par le mont Saint-Bernard, et par suite sa victoire décisive de Marengo. Après cette fameuse journée, Masséna fut investi du commandement en chef de l'armée ; mais ses concussions le firent remplacer par Brune, qui inspirait plus de confiance à Buonaparte. Lié d'amitié avec le fameux Fouché, Masséna trempa dans divers complots contre son rival, qui ne laissa pas, lorsqu'il fut porté sur le trône, de l'élever au grade de maréchal d'empire et de grand officier de la légion-d'honneur. L'année suivante, il prit le commandement de l'armée d'Italie, s'empara de Véronne au mois de septembre, poursuivit le prince Charles, et se joignit à la grande armée. Après la signature du traité de Presbourg, il reprit le commandement d'Italie, et conduisit à Naples Joseph Buonaparte, qui allait s'emparer de cette couronne. Les Napolitains fidèles firent quelque résistance, dont il triompha par sa valeur et son activité. Buonaparte, qui appréciait ses talens militaires, sans avoir pour lui une grande affection, crut avoir besoin de ses services, et lui donna, en 1807, le commandement du cinquième corps. Cette campagne, dans laquelle les généraux français et l'armée tout entière firent des prodiges si étonnans, contribua beaucoup à la gloire et à la fortune de Masséna. Il cueillit de nouveaux lauriers à Pfaffenhosen, à Ebersberg et dans beaucoup d'autres lieux. Il avait sauvé l'armée tout entière à Essling par sa fermeté, et contribué au succès de la bataille de Wa-

gram. La principauté d'Essling, et des richesses immenses, furent les récompenses de ses nombreux services. *Voyez* les *Mémoires sur la campagne de* 1809, par le général Pelet, Paris, 1823-26, 4 volumes in-8. En 1810, Masséna eut le commandement de l'armée destinée à la conquête du Portugal, que le général Junot et le maréchal Soult avaient envahi déjà deux fois infructueusement. Buonaparte n'avait point assez connu peut-être l'avidité extrême de Masséna en lui confiant une armée comme celle de Portugal. Loin de la capitale de l'empire et du souverain, dans un pays qui regorgeait de richesses immenses, ce général ne chercha qu'à grossir ses trésors. Malgré quelques succès passagers, il fut obligé d'abandonner le Portugal à Wellington. Ce fut alors qu'il commença à opérer une retraite dans laquelle il fit briller de nouveau ses talens militaires, qu'il semblait avoir oubliés. Il repoussa plusieurs fois l'ennemi, et gagna ainsi la frontière de Portugal, après des marches très pénibles, pendant lesquelles la mésintelligence qui régnait entre lui et le maréchal Ney, commandant son arrière-garde, dégénéra en animosité personnelle. En abandonnant le Portugal et sa frontière, il encourut la disgrâce de son maître, qui le laissa dans l'inaction pendant les campagnes de 1812 et de 1813, et l'éloigna ensuite de Paris en lui conférant le commandement de la huitième division militaire. Masséna était à Toulon lorsque Louis XVIII entra en France en 1814; il arbora avec enthousiasme la cocarde blanche, reçut successivement la décoration de chevalier et de commandeur de Saint-Louis, et fut naturalisé français par le roi et la chambre des pairs. Lors du débarquement de Napoléon en 1815, Masséna, d'abord immobile au milieu de l'agitation générale, créa des obstacles, persuada aux Marseillais de rester dans l'inaction, et laissa le temps à Buonaparte, qu'il aurait pu arrêter à Sisteron, d'arriver jusqu'à Grenoble. Le 10 avril suivant, il salua par une proclamation *le grand Napoléon*, et dans un rapport qu'il lui adressa le 14, il avança qu'il avait tout fait pour le servir. Pendant les cent-jours, Masséna nommé pair, resta étranger à tout service militaire. Après la bataille de Waterloo, il se rallia à Fouché dans la capitale, et servit puissamment son parti, qui était à la fois contraire à Buonaparte et aux Bourbons. Le gouvernement provisoire le mit à la tête de la garde nationale. Il ne fut ni inquiété ni recherché au second retour du roi. Nommé membre du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, il se récusa comme les autres maréchaux. Le 16 février 1816, il fut dénoncé à la chambre des députés par les habitans des Bouches-du-Rhône, qui demandaient que l'on fît justice de la conduite du commandant de leur division, à l'époque du 20 mars 1815; mais cette dénonciation, éloignée par le parti ministériel, n'eut aucune suite. Ce maréchal publia un *Mémoire justificatif*, auquel il fut répondu par une *lettre d'un Marseillais au maréchal Masséna*, attribuée au maire de Marseille de cette époque. Le maréchal Masséna mourut à Paris le 4 avril 1817, dans un état d'épuisement et de décomposition. Ses obsèques furent célébrées avec pompe. Le général Thiébault prononça son *oraison funèbre* (insérée dans le *Mercure* du 12 avril 1817, et imprimée séparément in-8.) Sa *vie militaire* a été aussi retracée par le colonel du génie de Beaufort d'Hautpoul, qui avait fait avec lui les campagnes de 1805, 1806, 1810 et 1811. Ses restes ont été déposés au cimetière de l'Est, où un obélisque en marbre blanc a été élevé en son honneur, avec cette seule inscription, *Masséna*. Sa succession a été moins considérable qu'on ne le croyait.

MASSEVILLE (Louis Le Vavasseur de) ecclésiastique, né en 1647, à Juganville, au diocèse de Coutances, mourut à Valogne en 1733, à 86 ans, après avoir publié l'*Histoire sommaire de Normandie*, en 6 vol. in-12, dont il y a eu plusieurs éditions : ouvrage faiblement écrit, mais rare et utile, faute d'un meilleur. Il faut, pour l'avoir complet, qu'il soit accompagné de l'*Etat géographique de Normandie*, Rouen, 1722, 2 vol. in-12. Masseville avait fait encore le *Nobiliaire*

de Normandie ; mais, sur les instances d'un directeur, qui sans doute y vit des choses répréhensibles, il jeta son manuscrit au feu dans sa dernière maladie.

MASSIEU (Guillaume), membre de l'académie des belles-lettres et de l'académie française, naquit à Caen en 1665. Etant venu achever ses études à Paris, il entra chez les jésuites. Il en sortit dans la suite, et se chargea de l'éducation du fils de M. Sacy de l'académie française. L'abbé Massieu contracta une amitié étroite avec Tourreil et avec plusieurs autres savans. Il fut nommé, en 1710, professeur en langue grecque au collége royal, place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1722. L'abbé Massieu était un homme vrai, simple, modeste, orné seulement de sa vertu et des richesses de son savoir. Profond dans la connaissance des langues anciennes, il en profita pour connaître les génies des plus beaux siècles d'Athènes et de Rome. On a de lui : 1° plusieurs savantes *Dissertations*, dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions ; 2° une belle *Préface* à la tête des OEuvres de Tourreil, dont il donna une nouvelle édition en 1721. 3° Il avait entrepris une *Traduction* de Pindare avec des notes ; mais il n'en a donné que six odes. Le feu et l'enthousiasme de l'original ne se retrouvent point dans cette version. On estime davantage les notes que M. de Vauvilliers a jugées propres à orner son *Essai de traduction* du même poète. 4° *Histoire de la poésie française*, in-12, etc. Les recherches curieuses dont elle est remplie et l'élégante simplicité du stile rendent cet ouvrage aussi utile qu'agréable. 5° Un *Poème* latin *sur le café*, que l'abbé d'Olivet a publié dans son recueil de quelques poètes latins modernes. L'ouvrage de l'abbé Massieu ne dépare point cette collection. Une *édition* très correcte du *nouveau Testament* en grec, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Boze a publié l'*Eloge de Massieu* dans le recueil de l'académie des Inscriptions.— Il ne faut pas le confondre avec l'abbé MASSIEU, qui nous a donné une bonne *traduction de Lucien* avec des *notes*, Paris, 1781 à 1787, 6 vol. in-12.

* MASSIEU (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel du département de l'Oise, né à Vernon en Picardie, était curé de Sergy en 1789, et fut député du clergé du bailliage de Senlis aux états-généraux. Il fut un des premiers curés qui se réunirent au tiers-état, devint secrétaire de l'assemblée en décembre 1789, prêta serment à la nouvelle Constitution civile du clergé, et fut élu évêque constitutionnel de l'Oise en février 1791. Nommé député à la convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Le 11 novembre 1793, il écrivit à la Convention qu'il renonçait à ses fonctions et qu'il allait se marier ; en effet il épousa la fille du maire de Givet. Massieu était alors en mission dans les Ardennes. Il y signala son zèle patriotique par des vexations et des cruautés de toute espèce, particulièrement contre les prêtres. Tout ce qui avait rapport au culte fut l'objet particulier de ses fureurs. On lit dans les *Annales de la religion*, rédigées par les constitutionnels, qu'il se joignit aux clubistes de Mézières et de Charleville pour promener un mannequin représentant le pape vêtu d'habits pontificaux et porté sur un âne ; que de là il se rendit avec sa bande dans les églises, où l'on mit tout au pillage, et où l'on commit toutes sortes de profanations. Il prononça lui-même, dans l'église de Sedan, un discours contre le fanatisme. Sa conduite donna lieu à de vives plaintes après la terreur. Il fut arrêté le 9 août 1795, mais amnistié par la loi du 24 octobre de la même année. Il obtint en 1797 la place de professeur à l'école centrale de Versailles, et ensuite celle d'archiviste au bureau de la guerre. Obligé de quitter la France par la loi du 12 janvier 1816, comme régicide, il se retira dans les Pays-Bas, et mourut à Bruxelles le 6 juin 1818. On a de lui une *traduction de Lucien*, Paris, 6 vol. in-12, qui passe pour mieux écrite que celle de Belin de Battu ; mais elle lui est bien inférieure par l'exactitude et l'érudition.

MASSILLON (Jean-Baptiste), fils d'un notaire d'Hières en Provence, na-

quit en 1663, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1681. Ses supérieurs lui ayant soupçonné, pendant son cours de régence, des intrigues avec quelques femmes, l'envoyèrent dans une de leurs maisons au diocèse de Meaux. Il fit ses premiers essais de l'art oratoire à Vienne en Dauphiné, pendant qu'il professait la théologie. L'*Oraison funèbre* de Henri de Villars, archevêque de cette ville, obtint tous les suffrages. Ce succès engagea le Père de la Tour, alors général de sa congrégation, à l'appeler à Paris. Lorsqu'il y eut fait quelque séjour, il lui demanda ce qu'il pensait des prédicateurs qui brillaient sur ce grand théâtre : *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'esprit et du talent; mais, si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il tint parole : il prêcha, et il s'ouvrit une route nouvelle. Le Père Bourdaloue fut excepté du nombre de ceux qu'il ne se proposait point d'imiter. S'il ne le prit pas en tout pour son modèle, c'est que son génie le portait à un autre genre d'éloquence. Bourdaloue, comme un conquérant redoutable, entraîne, subjugue, force de se rendre aux armes de la raison : Massillon, comme un négociateur habile, procède avec moins de rapidité, mais avec plus de douceur. L'un s'adresse à l'esprit et le domine; l'autre s'attache à l'âme, la captive et l'attendrit. Le premier a la dignité, la force et le feu continu de Démosthènes; le second, l'adresse et l'art de Cicéron. Après avoir prêché son premier Avent à Versailles, il reçut cet éloge de la bouche même de Louis XIV : « Mon » Père, quand j'ai entendu les autres » prédicateurs, j'ai été très content d'eux. » Pour vous, toutes les fois que je vous ai » entendu, j'ai été très mécontent de » moi-même. » En 1704, le Père Massillon parut pour la seconde fois à la cour, et y parut encore plus éloquent que la première. Les éloges flatteurs qu'il y recueillit n'altérèrent point sa modestie. Un de ses confrères le félicitant sur ce qu'il venait de prêcher admirablement, suivant sa coutume : *Eh! laissez, mon Père*, lui répondit-il, *le diable me l'a déjà dit plus éloquemment que vous.* Les occupations du ministère ne l'empêchèrent pas de se livrer à la société; il oubliait à la campagne qu'il était prédicateur, sans pourtant blesser la décence. S'y trouvant chez M. de Crozat, celui-ci lui dit un jour : *Mon Père, votre morale m'effraie; mais votre façon de vivre me rassure.* Il se peut qu'il ait quelquefois accordé un peu trop à la complaisance ou à de pressantes sollicitations, comme il lui arriva dans la suite à l'égard du licencieux Dubois, auquel il eut la faiblesse de donner une attestation pour être prêtre; et, ce qui est plus grave encore, de le consacrer évêque. Son esprit de conciliation le fit choisir dans les affaires de la Constitution, pour raccommoder le cardinal de Noailles avec le saint-Siége : il ne négligea rien pour lui persuader l'indispensable nécessité d'acquiescer aux décrets du souverain pontife, acceptés de l'Eglise universelle; mais le temps où le cardinal devait être persuadé n'était pas encore venu. Le régent le nomma en 1717 à l'évêché de Clermont. Destiné l'année suivante à prêcher devant Louis XV, qui n'avait que 9 ans, il composa ces Discours si connus sous le nom de *Petit Carême*, qu'on regarde communément comme son meilleur ouvrage, quoique un homme de l'art en ait jugé très différemment. On souhaiterait que les ornemens y fussent moins prodigués, les répétitions et les paraphrases plus rares. Mais les circonstances peuvent servir à excuser ces défauts. L'abbaye de Savigny ayant vaqué, le cardinal Dubois la lui fit accorder. L'Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans en 1723, fut le dernier discours qu'il prononça à Paris. Depuis, il ne sortit plus de son diocèse, où sa douceur, sa politesse et ses bienfaits lui avaient gagné tous les cœurs. En deux ans, il fit porter secrètement 20,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Il se faisait un plaisir de rassembler des oratoriens et des jésuites à sa maison de campagne, et de les faire jouer ensemble. Son diocèse le perdit en 1742; il était âgé de 79 ans. Le caractère de son éloquence est un ton simple, noble, intéressant, affectueux, naturel; un stile pur, correct, élégant, qui pénètre l'âme,

sans la contraindre ni l'agiter. « Massil-» lon, dit l'abbé Maury, a rarement des » traits sublimes; mais s'il est au des-» sous de sa propre renommée comme ora-» teur, il est sans doute au premier rang » comme écrivain, et nul n'a porté le » mérite du stile à un plus haut degré de » perfection : il s'est occupé de cette par-» tie de l'éloquence jusqu'à la fin de ses » jours. On trouva dans son portefeuille, » après sa mort, douze éditions de ses » Sermons qu'il retouchait sans cesse de-» puis sa promotion à l'épiscopat, et qui » par conséquent n'ont jamais été pro-» noncés en chaire tels que nous les li-» sons aujourd'hui. Massillon avait con-» servé dans sa vieillesse toute la pureté » de son goût; mais il avait perdu toute » la vivacité de son imagination, et il » travaillait beaucoup plus alors le stile » que le fond de ses discours; aussi ne » voulut-il jamais revenir à son *Petit* » *Carême*, qu'il avait écrit d'abord avec » plus de soin; et je ne crois point atta-» quer la gloire de l'immortel Massillon, » je pense au contraire lui rendre ici un » nouvel hommage, en osant avancer que » ce *Petit Carême*, cité long-temps com-» me son chef-d'œuvre, me paraît l'une » de ses plus faibles productions oratoi-» res. Tous les plans de Massillon se res-» semblent; et outre cette monotonie » dont on est frappé quand on lit ses ser-» mons de suite, il s'y borne ordinaire-» ment à combattre les prétextes, et n'en-» tre peut-être pas assez avant dans le » fond de ses sujets... Souvent cet excel-» lent auteur, trompé par sa fécondité, » ne nourrit point assez d'idées son stile » enchanteur, et il perdrait beaucoup, » sans doute, s'il était jugé sur cette » maxime de Fénélon : *Un bon discours* » *est celui où on ne peut rien retran-* » *cher sans couper dans le vif*. Quelque-» fois ses raisonnemens sont dénués de » la justesse, de la force, peut-être de » la gravité qu'il était si digne de leur » donner. » Le neveu de Massillon nous a donné une bonne édition des *OEuvres* de son oncle, à Paris, en 1745 et 1746, en 14 vol. grand in-12, et 12 tom. petit format. La meilleure et la plus belle de toutes est sans contredit celle de M. Méquignon, 1818, en 14 vol. in-8, imprimée par Cellot et Hubert. On y trouve : 1° un *Avent* et un *Carême* complets; 2° plusieurs *Oraisons funèbres*, des *Discours*, des *Panégyriques* qui n'avaient jamais vu le jour. « Les *Oraisons funè-* » *bres*, dit l'auteur des *Trois Siècles de* » *la littérature*, sont la partie la plus » faible. On peut dire que Massillon, avec » tout l'appareil de l'éloquence, y est » moins éloquent que partout ailleurs. » Quelques-uns des sujets qu'il a traités » étaient propres à lui fournir de grands » traits. Il paraît avoir méconnu et le ton » qui leur convenait, et les grandes res-» sources par lesquelles il pouvait les » faire valoir. L'Oraison funèbre du prince » de Conti sent le rhéteur; elle offrait » cependant au grand peintre mille ta-» bleaux intéressans. » 3° Dix Discours connus sous le nom de *Petit Carême*; 4° les *Conférences ecclésiastiques* qu'il fit dans le séminaire de Saint-Magloire, en arrivant à Paris; celles qu'il a faites à ses curés pendant le cours de son épiscopat; et les *Discours* qu'il prononçait à la tête des synodes qu'il assemblait tous les ans; 5° des *Paraphrases* touchantes sur plusieurs Psaumes. L'auteur de tant de morceaux d'éloquence aurait souhaité qu'on eût introduit l'usage de lire les sermons, au lieu de les prêcher de mémoire : il lui était arrivé, aussi-bien qu'à deux autres de ses confrères, de rester court en chaire, précisément le même jour. Ils prêchaient tous les trois à différentes heures un vendredi saint. Ils voulurent s'aller entendre alternativement. La mémoire manque au premier; la crainte saisit les deux autres, et leur fit éprouver le même sort. Quand on demandait à notre orateur quel était son meilleur sermon : *Celui que je sais le mieux*, répondait-il. On attribue la même réponse au Père Bourdaloue. Le célèbre Père la Rue pensait, comme Massillon, que la coutume d'apprendre par cœur avait bien des inconvéniens; mais il faut convenir que l'usage contraire en aurait de plus grands encore; qu'il anéantirait l'action de l'orateur, gênerait la déclamation, et

affaiblirait infiniment l'attention de l'auditoire. On pourrait peut-être concilier les difficultés, en autorisant l'usage de jeter de temps à autre un coup d'œil sur le papier. L'abbé de la Porte a recueilli en 1 vol. in-12 les idées les plus brillantes et les traits les plus saillans répandus dans les ouvrages de l'évêque de Clermont. Ce recueil a paru à Paris en 1748, in-12, et forme le 15ᵉ vol. de l'édition grand in-12, et le 13ᵉ du petit in-12; il est intitulé : *Pensées sur différens sujets de morale et de piété, tirées*, etc. (On a très souvent réimprimé le *Petit Carême* et les *Oraisons funèbres*. Il a paru en 1729, sous le nom de Massillon, des *Maximes sur le ministère de la chaire* : cet ouvrage est du Père Gaichiès (*voyez* le N° 10,961 du *Dict. des Anonymes.*) M. Tabaraud a donné en tête d'une édition des *OEuvres choisies* de Massillon (Paris, Delestre-Boulaye, 1824, 6 vol. in-8) une *Notice* et le *fac-simile* d'une lettre inédite. (*Voyez* encore l'*Eloge de Massillon*, par d'Alembert, dans le premier volume de l'*Histoire de l'acad.* 1779; l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, par le cardinal Maury; le *Cours de littérature de La Harpe*, etc. La ville d'Hières a décerné à cet illustre orateur une statue en 1817.)

MASSINGER (Philippe), poète dramatique anglais, né à Salisbury en 1584, fut élevé à Oxford, et quitta ensuite l'université de cette ville pour aller à Londres, où il se livra tout entier à la poésie. Ses *Tragédies* et ses *Comédies* eurent un applaudissement universel en Angleterre. Il les composait conjointement avec les plus grands poètes anglais de son temps, tels que Fletchert, Midleton, Rowe, Fielding. On le trouva mort dans son lit le 28 mars 1640. (*Voy.* dans les *Mémoires de la société de Manchester*, t. 3, p. 123, un *Essai sur les écrits dramatiques* de Massinger, par le docteur John Ferriar.)

* MASSINI (Charles Ignace), prêtre de l'Oratoire, naquit à Césène le 16 mai 1702. Doué des plus heureuses dispositions, il s'appliqua d'abord à l'étude de la philosophie et de la jurisprudence. Ses progrès le firent bientôt remarquer du cardinal George Spinola, légat à Bologne, qui le prit pour son auditeur. Ce début dans la carrière de la fortune n'affaiblit pas le dessein qu'il avait conçu de se consacrer à Dieu, et il entra en 1734 dans la congrégation de l'Oratoire, à Rome. Massini y apporta un grand amour pour l'étude, et le désir de se perfectionner dans la piété. Il étudia particulièrement l'Ecriture sainte et les Pères ainsi que l'histoire ecclésiastique; il devint, en peu de temps, aussi recommandable par l'étendue de ses connaissances qu'il l'était par les vertus de son état. Frappé de cécité vingt-cinq ans avant sa mort, Massini supporta cette infirmité avec une patience admirable, et mourut le 23 mars 1791, âgé de 89 ans. Il a laissé : 1° *Vita del venerabile padre Mariano di Sozzini dell' Oratorio di Roma*, Rome, 1747. Cette vie avait été ébauchée par le cardinal Leandro Colloredo. Le Père Massini refondit son travail et y mit la dernière main. Depuis, elle fut réimprimée avec des additions de Massini, et la *Vie* d'une célèbre et pieuse dame romaine, nommée *Flaminia Papi*, ouvrage du même Père Mariano Sozzini. 2° *Vita del N. S. Gesù-Christo*, tirée des saints Evangiles, Rome, 1759. Elle avait été composée en français par l'abbé Le Tourneux, et traduite en italien, Rome, 1757. Le Père Massini y fit des changemens utiles, peut-être nécessaires, et l'enrichit d'*observations morales*. (*Voyez* TOURNEUX.) 3° *Vita del N. S. Gesù-Christo, con un appendice che contiene* 15 *Meditazioni sulla passione di Gesù-Christo*, *un' Istruzione per assister alla santa messa*, etc., Rome, 1761; souvent réimprimée à Venise, à Turin et ailleurs. L'*Appendix* fut aussi imprimé à part, *con un breve esercizio di divozione per le domeniche e feste del Signore*, etc. 4° *Raccolta delle Vite de' Santi per ciascheduno giorno dell' anno*, etc., Rome, 1763, 13 vol. in-12; 5° *Seconda Raccolta che contiene l'Appendice delle Vite de' Santi per ciascheduno giorno dell' anno*, Rome, 1767, 13 vol. in-12. A la tête se trouve la *Vie de la*

sainte Vierge, du savant Père Micheli de la même congrégation, qui eut une grande part à ces travaux du Père Massini. Ces deux recueils, bien reçus du public, ont été souvent réimprimés à Rome, à Venise, à Trente et dans d'autres lieux. Ils complètent l'agiographie du nouveau Testament, et offrent ce que l'histoire ecclésiastique contient de plus authentique et de plus édifiant, mis dans un ordre parfait et exposé dans un stile simple, mais qui ne manque ni de clarté, ni même de l'élégance que comporte le sujet. Le Père Massini a publié encore d'autres ouvrages, et notamment une *Traduction* italienne du livre de l'*Imitation*. Il est regardé comme une des gloires de la savante congrégation à laquelle il appartenait.

MASSON (Antoine), graveur du 17e siècle, né en 1636, à Louri, près d'Orléans, excella dans les portraits. Les *Disciples d'Emmaüs*, le portrait du vicomte de Turenne, ceux du duc d'Harcourt, du lieutenant-criminel de Lyon, etc., sont regardés comme des chefs-d'œuvre. Son burin est ferme et gracieux. On prétend qu'il s'était fait une manière de graver toute particulière, et qu'au lieu de faire agir sa main sur la planche (comme c'est l'ordinaire), pour conduire le burin selon la forme du trait que l'on y veut exprimer, il tenait au contraire sa main droite fixe, et avec la main gauche il faisait agir la planche suivant le sens que la taille exigeait. Plusieurs de nos graveurs modernes suivent cette manière. Cet habile artiste, membre de l'académie royale de peinture, mourut à Paris en 1702, âgé de 66 ans. (On cite de lui la fameuse estampe des *Pèlerins d'Emmaüs*, d'après le Titien, connue sous le nom de la *Nappe de Masson*, et l'*Assomption de la Vierge*, d'après Rubens. On trouvera sur ses autres ouvrages d'autres détails dans le *Manuel des amateurs*.)

MASSON (Innocent Le), chartreux, né à Noyon en 1628, fut élu général de cet ordre en 1675, fit rebâtir la grande Chartreuse qui avait été presque entièrement réduite en cendres. Il s'acquit un nom par sa vertu et par ses livres de piété. Son meilleur ouvrage est sa nouvelle collection des *Statuts des chartreux*, avec des notes savantes, Paris, 1703, in-fol., très rare. Il y a cinq parties. La cinquième, contenant les priviléges de l'ordre, manque quelquefois. Il avait donné en 1683 l'*Explication de quelques endroits des statuts de l'ordre des chartreux*, petit in-4, qui doit avoir 166 pages. Ceux qui finissent à la page 122 ne sont pas complets. C'est une réponse à ce que l'abbé de Rancé avait dit des chartreux dans ses *Devoirs de la vie monastique*. Cet auteur mourut en 1703, à 75 ans, après avoir été pendant toute sa vie ennemi zélé des disciples de Jansénius, qui ne l'ont pas épargné dans leurs écrits, et l'ont traité de mauvais théologien, de faux mystique, etc. Si, en se déclarant pour une secte, on peut être exalté jusqu'aux nues par ses partisans, il faut s'attendre aussi d'être ravalé jusqu'au néant lorsqu'on se déclare contre. *Voy.* COMMIRE, VINCENT DE PAULE.

MASSON (Antoine), religieux minime, mort à Vincennes, en 1700, dans un âge avancé, se fit un nom dans son ordre par sa piété, par son savoir et par ses ouvrages. Les principaux sont : 1° *Questions curieuses, historiques et morales sur la Genèse*, in-12 ; 2° l'*Histoire de Noé et du déluge universel*, 1687, in-12 ; 3° l'*Histoire du patriarche Abraham*, 1688, in-12 ; 4° un *Traité des marques de la prédestination*, et quelques autres livres de piété, nourris des passages de l'Ecriture sainte et des Pères. — Il ne faut pas le confondre avec Claude MASSON, prêtre de l'Oratoire, dont on a des *Sermons* pour un Avent, un *Carême*, des *Mystères, Panégyriques*, etc., Lyon, 1693.

MASSON (Jean), ministre réformé en France en 1680, mort en 1750, s'était retiré en Angleterre pour y professer les nouvelles opinions. On cite de lui : *Jani templum reseratum, seu Tractatus chronologico-historicus*, etc., Amsterdam, 1700, in-8 ; *Lettres antiques sur le nombre des descendans de Jacob qui passèrent de Chanaan en Egypte*,

Utrecht, 1705, in-8; *Vita Horatii*, Leyde, 1707 ou 1708, in-8; *Vita Ovidii*, Amsterdam, 1708, petit in-8; *Vita Plinii*, ibid., 1709, petit in-8; *Vita Aristidis*, à la tête de l'édition des *Discours* de ce rhéteur, publiée par Jebb, Oxford, 1722; *Notes sur les inscriptions recueillies par Gruter*, dans l'édition de Grævius, Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol.; sur les *médailles des rois de la Comagène*, dans le *Tesoro britanico*, par Laym; *Annus solaris antiquus*, in-fol., dont le *prospectus* seul a été publié. On lui a attribué par erreur la *Vie de Bayle*, publiée sous le nom de Lamonnoye, et qu'il faut, suivant M. Barbier, restituer à Du Revest, écrivain réfugié.

* MASSON (Samuel), frère du précédent, ministre à Dordrecht, vivait en 1735; il est le principal auteur de l'*Histoire critique de la république des lettres*, Utrecht, Amsterdam, 1712-18, 15 vol. in-12. Le précédent, ainsi que Jean et Philippe Masson, y ont aussi fourni plusieurs *articles*. C'est pour cela qu'on les nommait, suivant Prosper Marchand, les *Maçons* et les *Manœuvres* de la république des lettres.

MASSON (Papire). *Voyez* Papire Masson.

MASSON. *Voyez* Maçon.

MASSON. *Voy.* Latomus (Jacques).

MASSON des Granges (Daniel Le), prêtre, né en 1700, mort en 1760, avait autant d'esprit que de piété. Les particularités de sa vie sont ignorées; mais on connait beaucoup son excellent ouvrage intitulé: *Le Philosophe moderne*, ou *l'Incrédule condamné au tribunal de sa raison*, 1759, in-12; réimprimé en 1765, avec des additions considérables. Les vérités que l'auteur traite sont rebattues; mais il les présente dans un nouveau jour; et, en dépouillant les preuves de la religion de ce qu'elles ont de trop abstrait, il les met à la portée de tout le monde.

* MASSON (François), botaniste anglais, né en 1741, dans la ville d'Aberdeen en Ecosse, de parens peu riches, fut d'abord simple jardinier; mais entraîné par son goût pour la botanique, il visita successivement le cap de Bonne-Espérance, les Canaries, les Açores, Madère, les Antilles, pour y recueillir des graines et des plantes. Ses découvertes contribuèrent beaucoup à enrichir le jardin de Kew. Il mourut à Montréal vers la fin de décembre 1805. On lui doit: *Stapeliæ novæ, or a collection of several new species of that genus discovered, in the interior parts of Africa*, Londres, 1796, petit in-folio, orné de 41 planches d'une fort belle exécution, d'après des dessins faits sur les lieux; mais l'ouvrage, sous le rapport de la science, est inférieur à celui de Jacquin, qui parut dix ans plus tard.

* MASSON (Charles-François-Philibert), littérateur, né en 1762 à Blamond, petit fort du pays de Montbéliard, passa fort jeune au service de Russie, où il devint major des grenadiers du grand-duc Alexandre, qui se l'attacha comme secrétaire. Il fut ensuite renvoyé par Paul Ier, à cause de ses principes en faveur de la révolution française, et se retira en Pologne, où il rédigea ses *Mémoires secrets sur la Russie, et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II et le commencement de celui de Paul Ier*, Amsterdam (Paris) 1800-1803, 4 vol. in-8; ouvrage qui renferme beaucoup de déclamations, de jugemens hasardés, et de principes révolutionnaires, que l'auteur désavoua ensuite dans des lettres qui forment le tome 4 ou le supplément et le correctif de l'ouvrage. On a encore de lui *les Helvétiens*, poème en dix chants, qui ne fut prôné que par les enthousiastes des formes républicaines; et quelques autres *ouvrages* moins importans. Masson rentra en France en 1799, fut nommé quelque temps après secrétaire-général de la préfecture de Rhin-et-Moselle, et mourut à Coblentz le 3 juin 1807.

MASSOULIÉ (Antonin), né à Toulouse en 1632, se fit dominicain en 1647. Il fut prieur dans la maison du noviciat à Paris, puis provincial de la province de Toulouse, enfin assistant du général de son ordre en 1686. Ce modeste religieux refusa un évêché qui lui fut offert par le

grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1706, à 74 ans, honoré des regrets et de l'estime des savans de son ordre. Son principal ouvrage est un livre en 2 vol. in-fol. intitulé : *Divus Thomas sui interpres de motione divina et libertate creata*, etc. Il tâche d'y prouver que les sentimens de l'école des dominicains sur la promotion physique, la grâce et la prédestination, sont véritablement les sentimens de saint Thomas, et non point des inventions de Bannez, comme quelques auteurs l'ont prétendu. L'ouvrage fut attaqué par les théologiens de Douai l'an 1722, et l'affaire fut portée à Rome, qui rendit, le 18 juillet 1729, un décret favorable à Massoulié (*Voyez* BENOIT XIII.) Il réfuta aussi les quiétistes dans deux écrits, publiés in-12, 1699 et 1704.

MASSUET (Dom René), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Ouen de Mancelles, au diocèse d'Evreux, en 1665 ou 1666, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Il étudia le grec à Rouen; et en 1703, il se fixa à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il a publié : 1° une *Edition* de saint Irénée, imprimée chez Coignard, à Paris, in-fol., 1710; plus ample et plus correcte que les précédentes, et enrichie de préfaces, de dissertations et de notes. Ces dissertations donnent un nouveau jour à des matières qui peut-être n'avaient jamais été bien éclaircies. 2° Le cinquième volume des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*; 3° une *Lettre d'un ecclésiastique* au R. P. E. L. J. (révérend Père Etienne Langlois, jésuite), dans laquelle il répond à une brochure contre l'édition de saint Augustin, donnée par ses confrères (*voyez* AUGUSTIN); 4° une seconde *Edition* du Saint-Bernard de dom Mabillon. Dom Massuet mourut en 1716, à 50 ans. Son érudition, son application au travail, et les qualités de son cœur, lui méritèrent les regrets de sa congrégation; il mériterait un éloge complet, sans ses liaisons avec un parti occupé à semer dans l'Eglise la division et le trouble en combattant ses plus solennelles décisions, comme on le voit par ses *Lettres* publiées par Schelhorn, dans le tome 13 des *Amœnitates litterariæ*.

MASSYS. *Voyez* MESSIS.

MASTELLETTA (Jean-André *Donducci*, dit), peintre, né à Bologne en 1577, entra d'abord dans l'école de Carrache, et étudia quelque temps les ouvrages du Parmesan; mais on ne peut dire qu'il ait travaillé dans le goût de ces grands maîtres. Il se fit une manière singulière, sans vouloir consulter la nature. Il employait le noir plus qu'aucune autre couleur, et cette affectation déparait ses ouvrages. Il se retira dans un couvent où il mourut en 1637. (Le nom de Mastelletta lui avait été donné de l'état de son père qui faisait des cuvettes (*Mastelli*). Ses mœurs étaient pures et son esprit modeste.)

MASUCCIO DE SALERNE, *Masutius Salernianus*, issu d'une famille noble, a fait 50 *Nouvelles* à l'imitation de Boccace, imprimées en italien à Naples, 1476, in-fol., puis à Venise, 1484, in-fol. Elles sont intitulées : *Il Novellino*, etc. Cet auteur mourut vers la fin du 15e siècle. Il est fort au dessous de son modèle, et eût beaucoup mieux fait d'en choisir un autre dans un genre plus sage et plus utile.

MASURES. *Voyez* MAZURES.

* MATAFLORIDA (N..... marquis de), ancien ministre d'Espagne, né à Madrid vers l'an 1761, fut président de la régence royaliste de la Seu d'Urgel et l'un des généraux de l'armée de la foi, pendant le règne éphémère des Cortez révolutionnaires de 1820. Ce seigneur espagnol s'était retiré en France, et menait à Agen une vie paisible et retirée. Il est mort dans cette ville le 3 juillet 1832.

MATAMOROS (Alphonse GARCIAS Y), chanoine de Séville, sa patrie, au 16e siècle, fut professeur d'éloquence dans l'université d'Alcala. On a de lui un *Traité des académies et des hommes doctes d'Espagne*, à Alcala, 1553, in-8. C'est une apologie des Espagnols, contre ceux qui paraissent douter du savoir de cette nation. Matamoros était un homme

de goût : son stile est élégant, mais il affecte trop d'y répandre des fleurs.

MATANI (Antoine), médecin et mathématicien, né à Pistoie le 27 juillet 1730, s'appliqua à la médecine, prit le bonnet de docteur à Pise en 1754, fut fait successivement professeur en philosophie et en médecine dans la même université, et mourut dans de grands sentimens de piété le 21 juin 1779, à Pistoie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De anevrysmaticis præcordiorum morbis animadversiones*, Florence, 1759; Francfort, 1766; 2° *Heliodori larissæi Capita opticorum e græco latine conversa*, Pistoie, 1758; 3° *Relation historique et philosophique des productions naturelles du territoire de Pistoie*, en italien, Pistoie, 1762; 4° *De nosocomiorum regimine*, Venise, 1768; 5° *De remediis tractatus*, Pise, 1769. Matani a fourni un grand nombre d'articles à divers journaux d'Italie, et a laissé des manuscrits, entre autres une *Histoire littéraire* fort avancée, des écrivains de son pays. Ces manuscrits sont entre les mains de Joseph Matani, son frère, professeur en théologie au séminaire de Pise, qui avait le plaisir, lorsque son frère vivait, de se délasser avec lui des occupations pénibles, par des entretiens fréquens sur la religion et la critique sacrée et profane. C'est à la persuasion du médecin que celui-ci s'est livré à l'étude des langues savantes. En 1780, Ventura di Samuel Fua préparait une édition complète des *OEuvres* de ce médecin à Pise. (Matani était membre de plusieurs académies savantes de l'Europe.)

MATERNE (Saint), succéda à saint Valère dans le gouvernement de l'Eglise de Trèves, vers la fin du 3e siècle. Il quitta ce siége pour fonder celui de Cologne, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il assista à deux conciles tenus contre les donatistes, l'un à Rome, l'autre à Arles. Son corps fut transporté à Trèves dans l'église de Saint-Mathias, où il fut enterré auprès de saint Eucher et de saint Valère, ses prédécesseurs. Pappo, archevêque de Trèves, le transféra de là dans l'église métropolitaine en 1037. Quelques légendes le font mal à propos disciple de saint Pierre.

MATERNUS DE CILANO (George-Chrétien), né à Presbourg, s'appliqua avec succès aux belles-lettres, à la physique, à la médecine, à l'étude de l'antiquité, et enseigna ces sciences à Altenau, dans la Basse-Saxe, où il mourut le 9 juillet 1773. Les monumens de sa science sont : 1° *De terræ concussionibus*; 2° *De causis lucis borealis*; 3° *De motu humorum progressivo veteribus non ignoto*, 1754, in-4; 4° *De saturnalium origine et celebrandi ritu apud Romanos*, 1759, in-4; 5° *Prolusio de modo furtum quærendi apud Athenienses et Romanos*, 1769, in-4; 6° une *Description de l'état sacré civil et militaire de la république romaine*, en allemand, 3 volumes in-8; 7° plusieurs *Dissertations* insérées dans les journaux des *Curieux de la nature*.

MATERNUS. *Voyez* FIRMICUS Maternus.

MATHA. *Voy.* JEAN de Matha.

MATHAN, prêtre de Baal, fut tué devant l'autel de ce faux dieu, par les ordres du grand prêtre Joïada, vers l'an 880 avant J.-C.

MATHAN, fils d'Eléazar, fut père de saint Jacob et aïeul de saint Joseph, époux de la sainte Vierge.

MATHANASIUS. *Voyez* SAINT HYACINTHE.

MATHANIAS. *Voyez* SÉDÉCIAS.

MATHAT, fils de Lévi, et père d'Héli, que l'on croit être le même que Joachim, père de la vierge Marie. *Voyez* JOACHIM.

MATHATHA, fils de Nathan, et père de Menna, un des ancêtres de J.-C. selon la chair.

MATHATIAS, fils de Jean, de la famille des Machabées, prêtre du Seigneur, descendant d'Aaron par Eléazar, se rendit fort célèbre pendant la persécution d'Antiochus Epiphanes. Les abominations qui se commettaient à Jérusalem après la prise de cette ville l'obligèrent de se retirer avec ses fils dans celle de Modin, où il était né. Ses fils étaient Jean, Simon,

Judas, Eléazar et Jonathas. Il ne fut pas long-temps à Modin sans y voir arriver les commissaires envoyés par Antiochus, pour contraindre les habitans de cette ville à renoncer à la loi de Dieu, et à sacrifier aux idoles. Plusieurs cédèrent à la violence; mais Mathatias déclara publiquement qu'il n'obéirait jamais aux ordres injustes d'Antiochus. Comme il cessait de parler, il aperçut un Israélite qui s'avançait pour sacrifier aux idoles. Animé à l'instant d'un enthousiasme divin, il se jette sur cet homme et sur l'officier qui voulait le forcer à cette impiété, et les tue tous les deux sur l'autel même où ils allaient sacrifier. Cette action ayant fait du bruit, il s'enfuit sur les montagnes avec ses fils et un grand nombre d'Israélites. Alors, formant un corps d'armée, il parcourut tout le pays, détruisit les autels dédiés aux faux dieux, et rétablit le culte du Seigneur. Ce grand homme, sentant que sa fin approchait, ordonna à ses fils de choisir pour général de leurs troupes Judas Machabée. Il les bénit ensuite, et mourut après avoir gouverné Israël durant l'espace d'une année, vers la 166e avant J.-C. C'est par lui que commença la principauté des Asmonéens, qui dura jusqu'à Hérode. La grande sacrificature y fut toujours jointe, depuis son fils Judas Machabée, qui en fut revêtu le premier. *Voyez* JUDAS MACHABÉE.

MATHATIAS, fils de Simon, petit-fils du grand Mathatias, fut tué en trahison avec son père et un de ses frères, par Ptolémée son beau-frère, dans le château de Doch, l'an 135 avant J.-C.

MATHENEZ, en latin MATHENESIUS, ou MATENESIUS (Jean-Frédéric de), né à Cologne vers 1580, docteur en théologie, professeur d'histoire et de langue grecque, puis chanoine et curé de Saint-Cunibert, dans sa ville natale, donna ses soins aux pestiférés, et mourut de la contagion le 24 août 1622. C'était un critique savant, qui exerça sa plume sur des matières singulières : son stile est trop négligé. On a de lui : 1° *De triplici coronatione germanica, lombardica et romana*, Cologne, 1622, in-4; 2° *De luxu et abusu vestium*; 3° *Critices christianæ libri II*, Cologne, 1611, in-8. Voyez *Biblioth. colon.* du Père Hartzheim.

MATHIAS ou MATTHIAS (Saint). Le perfide Judas ayant laissé, par sa mort, la place d'apôtre vacante, Joseph, appelé *Barsabas*, que sa piété avait fait surnommer *le Juste*, et Mathias, furent les deux hommes sur lesquels on jeta les yeux pour l'apostolat. Les fidèles prièrent Dieu de se déclarer sur un des deux. Le sort tomba sur Mathias l'an 33 de J.-C. On ne sait rien de certain sur la vie et la mort de cet apôtre. Ce que l'on dit de sa prédication en Ethiopie et de son martyre n'est point appuyé sur des témoignages contemporains. (*Voyez* la fin de l'article saint JACQUES le Majeur.) Les anciens hérétiques lui ont attribué un *Evangile* et un *livre de Traditions*, reconnus pour apocryphes par toute l'Eglise. On croit avoir à Rome les reliques de cet apôtre; mais la fameuse abbaye de Saint-Mathias, près de Trèves, prétend, avec autant de fondement, avoir cet avantage; ces prétentions sont douteuses de part et d'autre. Il se pourrait faire, disent les bollandistes, que les reliques qui sont à Sainte-Marie-Majeure ne fussent point de l'apôtre, mais d'un saint de ce nom, évêque de Jérusalem vers l'an 120. (*Voyez* sur saint Mathias une *Dissertation* d'Henschenius dans le *Recueil des Bollandistes.*)

MATHIAS, empereur d'Allemagne, naquit en 1557 de Maximilien II, et de Marie fille de Charles-Quint. Il était frère de Rodolphe II, contre lequel il fut quelque temps révolté. (Après avoir entretenu une correspondance secrète avec les provinces belgiques révoltées contre Philippe II, il en fut nommé gouverneur; mais il fut ensuite obligé de céder cette place en 1580 à François d'Anjou. Rentré en Autriche, il se retira à Lintz, où il vécut dans le besoin. A la mort de Bathori, il prétendit à la couronne de Pologne; mais l'Empire et l'Espagne déjouèrent ses projets. Enfin Rodolphe son frère le nomma gouverneur d'Autriche et de Hongrie, et Mathias lui rendit de grands services. De nouvelles discussions s'éle-

vèrent au sujet de la succession à l'Empire : Mathias, ayant surmonté tous les obstacles, succéda à son frère Rodolphe en 1612.) L'Empire était alors en guerre avec les Turcs. Après des succès contrebalancés par des pertes, Mathias eut le bonheur de la finir en 1615 par un traité conclu avec le sultan Achmet. Mais en 1618 il en vit commencer une autre qui désola l'Allemagne pendant trente ans, et qui fut excitée par les protestans de Bohême, pour la défense des nouvelles erreurs. Il mourut à Vienne en 1619, à 62 ans. L'enlèvement du cardinal Elesel, son premier ministre, que l'archiduc Ferdinand, depuis son successeur, crut devoir éloigner des affaires, le conduisit au tombeau. La capitulation que Mathias signa en montant sur le trône diffère essentiellement de celle de ses prédécesseurs. Elle borne l'emploi des subsides donnés par les états, au seul usage pour lequel ils sont accordés. Elle lui défend de traduire les procès pour les péages électoraux devant un autre tribunal que celui des sept électeurs. Elle l'oblige de prendre lui-même les investitures des fiefs possédés par la maison d'Autriche. Elle permet aux électeurs d'élire un roi des Romains, du vivant de l'empereur, quand ils le jugeront utile et nécessaire pour le bien de l'Empire, et même malgré les oppositions de l'empereur régnant.

MATHIAS CORVIN, roi de Hongrie, second fils de Jean Huniade, s'acquit par sa bravoure le nom de *Grand*. Il était né à Clausemberg, en Transylvanie en 1445. Ladislas V d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, le renferma dans une prison en Bohême ; ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de ce prince, il ne fût élu roi de Hongrie, le 24 janvier 1458. George Podiebrack, successeur de Ladislas en Bohême, rendit la liberté à Mathias. Plusieurs grands seigneurs hongrois s'opposèrent à son élection, et sollicitèrent Frédéric IV de se faire couronner. Les Turcs profitèrent de ces divisions ; Mathias les chassa de la haute Hongrie, après avoir forcé l'empereur Frédéric de lui rendre la couronne sacrée de saint Etienne, dont il s'était emparé, et qui, selon les lois du royaume, était nécessaire au couronnement des rois. (*V.* SAINT ETIENNE.) (Le règne de ce prince n'offre qu'une suite de guerres avec l'empereur Ferdinand III, avec les rois de Bohême Podiebras et Uladislas, avec Casimir IV roi de Pologne, avec les waiwodes de Moldavie et de Transylvanie et de Valachie, et avec les sultans Mohamed II et Bajazet II.) Podiebrack, fauteur des *hussites*, ayant été excommunié par Paul II, les catholiques de Bohême, qu'il persécutait, présentèrent la couronne du royaume à Mathias ; mais elle lui fut disputée par Uladislas VI, fils de Casimir, roi de Pologne, qui succéda à Podiebrack. La guerre se ralluma entre l'empereur et Mathias. La fortune fut si favorable à celui-ci, qu'ayant assujetti une partie de l'Autriche, il prit Vienne et Neustadt, qui en sont les principaux boulevards. L'empereur vaincu désarma le vainqueur, en lui laissant la Basse-Autriche en 1487. L'année d'auparavant, Mathias avait convoqué une assemblée à Bude, dans laquelle il donna des lois contre les duels, contre les chicanes dans les procès, et contre quelques autres abus. Il se préparait à faire de nouveau la guerre aux Turcs, lorsqu'il mourut d'apoplexie à Vienne en Autriche, l'an 1490. Ce héros, heureux dans la paix et dans la guerre, n'ignorait rien de ce qu'un prince doit savoir. Mathias parlait plusieurs langues de l'Europe ; il était d'un caractère fort enjoué, et se plaisait à dire des bons mots ; Galeoti Martio de Narni, son secrétaire, en publia un *Recueil*. Les lettres et les beaux-arts eurent en lui un protecteur. Il appela à sa cour les savans de l'Europe et les meilleurs peintres de l'Italie. Il avait à Bude une très belle bibliothèque, riche en livres et en manuscrits.

MATHIAS A CORONA, carme de Liége, mort l'an 1676, âgé de 78 ans, est auteur d'une vaste *Théologie* en plusieurs volumes in-folio, Liége, 1663, aujourd'hui ignorée.

MATHIAS DE SUÈDE, que quelques-uns nomment mal à propos *Matthieu*, fut

chanoine de Lincoping, confesseur de sainte Brigitte, et mourut à Stockholm avant cette sainte; car, selon les auteurs de sa vie, elle eut connaissance de sa mort par révélation, lorsqu'elle était à Rome. Mathias a traduit la *Bible* en gothique ou suédois, et y a joint de courtes notes pour l'usage de sainte Brigitte: le Père Possevin croit que cet ouvrage a été anéanti pendant les révolutions de la Suède.

MATHIEU. *Voyez* MATTHIEU.

* MATHIEU (Jean-Baptiste-Joseph), ecclésiastique, né le 9 février 1764, à Montigny-le-Roi près de Langres, fut élevé par les soins de son oncle M. Raclot curé de Thivet, l'une des victimes de l'impiété révolutionnaire. Ordonné prêtre en 1788, le jeune Mathieu fut envoyé comme vicaire à Bérus dans les environs de Tonnerre, et il y resta jusqu'après le 10 août 1792. Obligé de quitter sa paroisse, parce qu'il n'avait pas prêté le serment, il ne sortit pas de France: il se cacha dans les environs de Chaumont et se rendit très utile aux fidèles en remplissant autant qu'il était possible les fonctions de son ministère. Mais les démagogues du pays le poursuivirent avec fureur: les recherches devinrent de jour en jour plus actives et plus multipliées; enfin, il n'eut bientôt plus d'autre asile que quelques caves humides: une fois entre autres, il fut contraint de se réfugier dans une citerne sans eau. Plusieurs infirmités furent la suite de ce dévouement, en sorte qu'il ne put accepter aucune fonction à l'époque du concordat: mais, malgré les douleurs qu'il éprouvait presque continuellement, il sut se rendre utile en préparant les enfans à la première communion, et en recueillant des matériaux pour l'histoire ecclésiastique et civile de Langres, de Chaumont, de Chatillon-sur Seine, de l'abbaye de Clairvaux, etc. C'est ainsi que se sont passées les 27 dernières années de sa vie. Il est mort à Autreville d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 9 juillet 1829. Il a laissé des *manuscrits* précieux qui sans doute ne seront pas perdus pour l'histoire du pays de Langres.

* MATHIEU DE LA REDORTE (le comte Maurice-David-Joseph), lieutenant-général et pair de France, né d'une ancienne et honorable famille de protestans de St.-Afrique, entra au service militaire, dès l'âge de 15 ans, comme cadet, dans le régiment suisse de Meuron. En 1783, il suivit ce régiment au cap de Bonne-Espérance; puis il quitta bientôt ce corps pour passer dans la légion française de Luxembourg qui, en vertu de la capitulation faite avec le gouvernement hollandais, était destinée à servir dans les Indes. Maurice Mathieu était lieutenant, lorsqu'il revint en France en 1789: alors il entra dans le régiment royal-dragons, dont son oncle M. de Muratel était colonel. Devenu capitaine, il fit toutes les campagnes du Rhin de 1792 à 1798. A cette époque il fut envoyé à l'armée d'Italie avec le grade d'adjudant-général. Il se distingua dans la campagne de Rome et de Naples, contribua puissamment à la prise de Terracine, et dut à sa valeur le rang de général de brigade. Lorsque les hostilités furent reprises entre les Napolitains et les Français, il continua de servir à l'armée d'Italie: il se signala surtout à Calvi, à Autricoli, devant Capoue. Blessé dans cette dernière affaire, il fut obligé de se retirer momentanément du service. Sur ces entrefaites, le roi de Naples et le pape lui envoyèrent simultanément leur portrait, en reconnaissance de la générosité de sa conduite et de la discipline qu'il avait entretenue dans ses troupes pendant le long séjour qu'il avait fait dans leurs états. Promu en 1799 au grade de général de division, il fut nommé commandant de la onzième division militaire. Après avoir présidé dans le mois de juillet 1803 le collége électoral de l'Aveyron, il fut employé l'année suivante dans le Brisgaw sous les ordres du maréchal Augereau. Pendant cette campagne, Maurice Mathieu donna les preuves du plus grand talent et d'un courage extraordinaire. Après s'être distingué par une suite non interrompue d'actions d'éclat, il conclut avec le général Jellachich la capitulation, en vertu de laquelle l'armée autrichienne fut prisonnière de guerre. Le général Maurice Mathieu fut

avec non moins de gloire, en 1806 et 1807, les campagnes de Prusse et de Pologne : son nom est cité plusieurs fois avec les plus grands éloges dans les bulletins de l'armée. En 1808, il fut envoyé en Espagne, et resta dans ce pays jusqu'en 1813 : les actions brillantes par lesquelles il se signala pendant cette guerre sont trop nombreuses pour que nous les rapportions ici. Nous citerons seulement la bataille de Tudela, où il enfonça le centre de l'armée espagnole. Après s'être illustré devant Baraguer et Tarragone, au Col d'Ordal et à Villa-Franca, il rentra en France. C'était le plus ancien général de division de l'armée française, et il était couvert de blessures. Les récompenses n'avaient pas manqué à sa gloire : décoré de presque tous les ordres militaires de l'Europe, il était comte et grand officier de la légion d'honneur depuis 1804. Nommé chevalier de St.-Louis sous la restauration, il fut aussi inspecteur-général d'infanterie dans les 11e et 20e divisions militaires. Pendant les cent-jours, il se retira dans sa terre de la Redorte et ne fut pas employé. Sous la seconde restauration, il resta quelque temps sans fonction ; mais en 1817, il fut nommé au commandement de la 19e division militaire à Lyon, où il remplaça le général Canuel. Elevé en 1817 à la dignité de pair, il siégea dans la chambre haute, jusqu'à sa mort qui a eu lieu le 1er mars 1833 : son convoi a été conduit directement au cimetière du Père La Chaise. Le général Maurice Mathieu avait épousé une demoiselle Clary, sœur de l'épouse de Joseph Buonaparte.

MATHILDE, ou MECHTILDE, ou MAHAUD (Sainte), reine d'Allemagne, mère de l'empereur Othon, dit *le Grand*, et aïeule maternelle de Hugues Capet, était fille de Thierri, comte de Ringelheim, seigneur saxon. Elle épousa Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, et devint mère de l'empereur Othon, de Henri, duc de Bavière, et de Brunon, évêque de Cologne, honoré dans l'Eglise d'un culte public. Après la mort de son époux en 936, elle fut maltraitée par ses fils Othon et Henri, et obligée de se retirer en Westphalie. Othon la fit revenir, et se servit utilement de ses conseils ; Henri se réconcilia aussi avec sa mère. Elle fonda plusieurs monastères et un grand nombre d'hôpitaux, et mourut dans l'abbaye de Quedlinbourg en 968. Sa *Vie*, écrite 40 ans après sa mort, par l'ordre de l'empereur saint Henri, a été publiée par les bollandistes, 14 mars, avec des notes du Père Henschenius. *Act. Sanct.* t. 7, p. 361.

MATHILDE ou MAUD (Sainte), fille de sainte Marguerite, reine d'Ecosse, et première femme de Henri Ier, roi d'Angleterre, imita les vertus de sa mère. Elle fit bâtir à Londres deux grands hôpitaux, celui de l'Eglise de Christ et celui de Saint-Gilles. Elle mourut l'an 1118, et fut enterrée à Westminster, auprès de saint Edouard le Confesseur. C'est par son ordre que Thierri, moine de Durham, écrivit la *Vie* de sainte Marguerite, dont il avait été le confesseur. On l'honore le 30 avril.

MATHILDE, comtesse de Toscane, fille de Boniface, marquis de Toscane, soutint avec zèle les intérêts des papes Grégoire VII et Urbain II, contre l'empereur Henri IV, son cousin, et remporta sur ce prince de grands avantages. Elle fit ensuite une donation solennelle de ses biens au saint-Siége, et mourut en 1115, à 76 ans. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec Grégoire VII ; mais la vertu de ce pape et celle de Mathilde ont fait passer cette accusation pour une calomnie dans l'esprit de tous les historiens équitables. Aucun fait, aucun indice, n'a fait tourner ces soupçons en vraisemblances. La vérité de la donation de la comtesse Mathilde n'a jamais été révoquée en doute : c'est un des titres les plus authentiques que les papes aient réclamés ; mais ce titre même fut un sujet de querelle. Mathilde possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie, le duché de Spolette, Véronne, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le *Patrimoine de Saint-Pierre*, depuis Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancône. Le pape Pascal II

ayant voulu se mettre en possession de ces états, Henri IV, empereur d'Allemagne, s'y opposa. Il prétendit que la plupart des fiefs que la comtesse avait donnés étaient mouvans de l'empire. Ces prétentions furent une nouvelle étincelle de guerre entre l'Empire et la papauté; cependant à la longue il fallut céder au saint-Siége une partie de l'héritage de Mathilde. (*Voyez* Mansi, *Memorie della gran-contessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino*, edit. II, *con molti documenti*, Lucques, 1756, in-4).

MATHILDE (Caroline), princesse de Brunswich-Hanovre, reine de Danemark, sœur du roi de l'Angleterre George III, naquit en 1751.) Elle était le onzième et dernier enfant de Frédéric-Louis, prince de Galles, père de George III. Mathilde devint reine de Danemark, en 1766, par son mariage avec son cousin Christian VII. La reine douairière Julie-Marie, d'un caractère ambitieux, la prit en aversion, et encore davantage lorsque Mathilde accoucha d'un fils qui ôtait tout espoir à la vieille reine de gouverner à la mort de Casimir, faible et valétudinaire. Ce prince avait pour favori un médecin appelé Struensée, que Mathilde chercha à mettre dans ses intérêts, lorsqu'elle se vit abandonnée du roi son époux. Cette liaison donna lieu à des bruits scandaleux que la reine mère excitait. Elle fit craindre au roi pour sa vie, accusa Mathilde, Struensée devenu ministre, et Brandt ami de ce dernier. La jeune reine fut arrêtée, emprisonnée, condamnée comme adultère, et son mariage rompu. A l'intercession de George III, on lui permit de passer à Hanovre, où elle fut traitée comme une reine, et mourut à vingt-quatre ans. Elle laissa plusieurs enfans, entre autres Frédéric VI, roi actuel de Danemark. *Voyez*, pour plus de détails, *Mémoires d'une reine infortunée*, Londres, 1766, 1 vol. in-12; *Mémoires authentiques*, etc. ou *Histoire des comtes Struensée et Brandt*, etc. par l'abbé Roman, Paris, 1807, 1 vol. in-8; les *Cours du Nord*, etc. trad. de l'angl. de John Brown par M. Cohen, Paris, 1819, 3 vol. in-8.

* MATHON DE LA COUR (Charles-Joseph), né à Lyon en 1738, d'un père qui s'était fait remarquer par ses connaissances en mathématiques, vint jeune à Paris, où il se fit connaître par les prix qu'il remporta à l'académie des Inscriptions, et dans d'autres sociétés littéraires. De retour à Lyon, il y encouragea les arts, et aidait de sa bourse les jeunes gens qui annonçaient des dispositions. C'est à lui qu'on doit les premiers succès de la société philanthropique, les secours pour les mères-nourrices, un établissement pour arracher les jeunes enfans à l'oisiveté. Il chercha aussi à faire jouir tous les quartiers de la ville de l'eau du Rhône vive, légère et salutaire en divers maux. Arrêté après le siége de sa ville natale, en 1793, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Lyon. On a de lui plusieurs *Discours* couronnés: *Lettres sur les peintures exposées au salon en* 1763,65 et 67, où l'on remarque une foule d'observations fines; *Collection des comptes rendus concernant les finances depuis* 1758 *jusqu'en* 1787; des *Idylles* en prose; des *Eloges* et beaucoup d'*Analyses* dans le *Journal de Lyon* qu'il établit. Il a aussi travaillé au *Journal de musique* et au *Journal des dames*.

* MATHOU ou Mathoud (Dom Claude-Hugues), né à Mâcon d'une bonne famille, embrassa la règle de Saint-Benoît dans la congrégation de Saint-Maur, l'an 1639, à l'âge de 17 ans, et s'y distingua par ses connaissances dans la philosophie et la théologie. Gondrin, archevêque de Sens, si connu par ses variations à l'égard du formulaire d'Alexandre VII, voulut l'avoir pour grand-vicaire, et le fit ensuite entrer dans son conseil. Ce religieux mourut à Châlons-sur-Saône, le 29 avril 1705, âgé de 84 ans, dans le monastère de Saint-Pierre, où il s'était retiré dès l'an 1685. Nous avons de lui: 1° l'*Edition* en latin des OEuvres du cardinal Robert Pullus, et de Pierre de Poitiers, Paris, 1655, in-fol. avec dom Hilarion Le Febvre; 2° *De vera Senonum origine christiana*, contre Launoy, Paris, 1687, in-4; 3° *Catalogus archiepisco-*

rum senonensium, Paris, 1688, in-4. Cet ouvrage manque d'ordre et de critique.

MATHURIN (Saint), prêtre et confesseur en Gâtinois, au 4e ou au 5e siècle. Les actes de sa vie, donnés par Mombritius, ne méritent aucune croyance. (*Voyez* la *Gallia christiana*, et les nouveaux Bréviaires de Paris et de Sens.) Il y avait à Paris une ancienne église sous l'invocation de saint Mathurin. Le chapitre de Paris la donna en 1226 aux religieux de la sainte Trinité, pour la rédemption des captifs. C'est de là qu'ils ont été appelés Mathurins.

MATHURIN DE FLORENCE, habile peintre, lia une étroite amitié avec Polydore; et ces deux peintres travaillèrent de concert. Ils firent une étude particulière de l'antique, et l'imitèrent. Il est difficile de distinguer leurs tableaux, et de ne pas confondre les ouvrages de ces deux amis. Ils excellaient à représenter les habits, les armes, les vases, les sacrifices, le goût et le caractère des anciens. Mathurin mourut en 1526, aimé et estimé.

MATHUSALEM, fils d'Hénoch, père de Lamech, et aïeul de Noé, de la race de Seth, naquit l'an 3317, avant J.-C., et mourut l'année même du déluge 2348 avant J.-C., âgé de 969 ans: c'est le plus grand âge qu'ait atteint aucun mortel sur la terre. — Il faut éviter de le confondre avec MATHUSAEL, arrière-petit-fils de Caïn, et père d'un autre Lamech.

MATIGNON (Jacques GOYON de), maréchal de France, prince de Mortagne, comte de Thogrini, né à Gacé, en Normandie, l'an 1525, signala son courage à la défense de Metz, d'Hesdin, et à la journée de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après, la reine Catherine de Médicis, qui le consultait dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la lieutenance générale de Normandie. Cette province fut témoin plusieurs fois de sa valeur. Il battit les Anglais, contribua à la prise de Rouen, en 1567, empêcha d'Andelot de joindre, avant le combat de Saint-Denys, l'armée du prince de Condé, et se distingua à la bataille de Jarnac, à celles de la Roche-Abeille et de Moncontour. Il pacifia la basse Normandie où il commandait l'armée du roi, en 1574, et prit le comte de Montgommery dans Domfront. Henri III récompensa ses services en 1579, par le bâton de maréchal de France et par le collier de ses ordres. Les années 1586 et 1587 ne furent pour lui qu'une suite de victoires. Il secourut Brouage, défit les huguenots en plusieurs rencontres, prit leurs meilleures places, et leur eût enlevé la victoire de Coutras, si le duc de Joyeuse, qu'il allait joindre, n'eût témérairement précipité le combat. Au sacre de Henri IV, en 1594, il fit les fonctions de connétable; et à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Ce général mourut dans son château de Lesparre, en 1597, à 72 ans, également regretté de son prince et des soldats. La mort le surprit pendant qu'il était à souper. (*Voyez Vies des grands capitaines français*, 1740, in-8, discours 84, t. 9, p. 167; *Histoire de Jacques Matignon* et sa *Vie*, par d'Aubigny, dans le tom. 12 des *Vies des hommes illustres de la France*.)

MATIGNON (Charles-Augustin de), comte de Gacé, maréchal de France, né en 1647, sixième fils de François de Matignon, comte de Thorigny, servit en Candie, sous le duc de la Feuillade, et fut blessé dangereusement dans une sortie. De retour en France, il fut employé en diverses occasions, se signala à la bataille de Fleurus, au siége de Mons et de Namur, et fut nommé lieutenant-général en 1693. La guerre s'étant rallumée, il suivit, en 1703, le duc de Bourgogne en Flandre, obtint le bâton de maréchal en 1708, et fut destiné à passer en Ecosse à la tête des troupes françaises, en faveur du roi Jacques. Cette expédition n'ayant pas réussi, il revint en Flandre, et servit sous le duc de Bourgogne à la bataille d'Oudenarde. Il mourut à Paris, en 1729, à 82 ans.

* MATON DE LA VARENNE (P. A. L.) homme de lettres, né à Paris en 1760, mort presque ignoré à Fontainebleau en 1816, fut persécuté pendant la révolution. On a de lui plusieurs ouvrages. Nous cite-

rons : 1° *Réflexions d'un citoyen sur la nécessité de conserver la vénalité des offices inférieurs*, 1790, in-8 ; 2° *Mémoires pour les exécutions des jugemens criminels*, id.; 3° *Mémoires adressés à l'assemblée nationale*, id. 4° *Plaidoyer pour Samson, exécuteur et contre Prud'homme, Gorsas*, id. ; 5° *Les crimes de Marat et des autres égorgeurs*, 1795, in-8, traduit en allemand. 6° *Valdeuil, ou les habitans de St.-Domingue*, id. 7° *Camille et Formose*, histoire italienne, 1795, in-12; 8° *Histoire particulière des événemens qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, juillet, août, septembre*, 1792, *et qui ont opéré la chute du trône*, 1806, in-8. Maton de la Varenne fut aussi l'*éditeur* du *Siècle de Louis XV*, par Arnoux-Laffrey, ou plutôt Moufe d'Angerville, 1796, 2 vol. in-8 ; ainsi que des *OEuvres posthumes du comte de Thiard de Bissy, précédées de son éloge historique*. Voyez sur cet homme de lettres le *Dictionnaire des Anonymes* de M. A. A Barbier, tome page 52 et suiv.

MATTER (Christophe), jésuite, né en Silésie, l'an 1661, se dévoua aux missions parmi les infidèles, et partit pour les Indes en 1708. Il n'était pas prêtre, et ne pouvait que seconder les travaux des autres. Il rendit de grands services par ses connaissances médicales. On a de lui une *Relation* curieuse de son voyage et des notions exactes sur les peuples et les différentes productions des environs de Goa. Stœckllein l'a insérée dans son *Weltbote*, tom. 24, n° 508.

*MATTEY ou MATTÉI (Alexandre), cardinal, naquit à Rome de la famille des princes Mattey, le 20 février 1744. Devenu prélat et chanoine de Saint-Pierre, il se plaisait à catéchiser les enfans dans les paroisses, à visiter les malades dans les hôpitaux, à prêcher dans les oratoires et les couvens; et il passa ainsi toute sa vie dans des exercices de piété et de charité. Il fut successivement nommé, en 1777 et 1782, archevêque de Ferrare et cardinal, et tint dans son diocèse des synodes, des retraites et des conférences ecclésiastiques. Il entretint, seul à ses frais, plus de trois cents prêtres français qui, comme leurs confrères, étaient proscrits pour avoir refusé le serment constitutionnel. Lorsque Buonaparte marcha sur Rome, en 1797, le cardinal Mattey fut chargé de négocier avec lui, et eut part au traité de Tolentino : ce traité délivra Rome de l'invasion des Français, mais ce ne fut pas pour longtemps ; car elle s'effectua l'année suivante, et le cardinal Mattey fut banni et privé de ses biens. Les temps étant devenus plus calmes, le cardinal retourna dans cette capitale, devint évêque de Palestrine, et conserva néanmoins jusqu'en 1807 l'administration de l'archevêché de Ferrare. En 1804, il tint dans son nouveau diocèse un synode dont on a imprimé les *Actes*, Rome, un vol. in-4. Il renouvela les anciens statuts, et il en fit de nouveaux. A peine avait-il été transféré, en 1809, à l'évêché de Porto, auquel est attaché le titre de sous-doyen du sacré collége, que Napoléon le força de venir en France avec les autres cardinaux. N'ayant pas voulu assister au mariage de Buonaparte avec Marie-Louise d'Autriche, il fut privé de ses bénéfices, de ses revenus, et envoyé en exil à Rhetel. La chute de Napoléon ayant permis au pape Pie VII et à ses cardinaux de revenir à Rome, Mattey fut nommé évêque d'Ostie et doyen du sacré collége. Il tint un synode à Velletri, dont le siége est uni à celui d'Ostie, et resta à Rome, où il continua ses anciennes et pieuses habitudes. Le 16 avril 1820, il assistait à l'office dans la basilique de Saint-Pierre, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut le 20 du même mois. On a de lui : *Méditations des vérités éternelles pour faire les exercices spirituels suivant la méthode de saint Ignace, distribuées en huit jours*, Rome, 1814, in-12.

MATTHEI. *Voyez* LÉONARD d'Udine.

MATTHIAS. *Voyez* MATHIAS.

MATTHIEU ou LÉVI (Saint), fils d'Alphée, et, selon toutes les apparences, du pays de Galilée, était commis du receveur des impôts qui se levaient à Capharnaum. Il avait son bureau hors de

la ville, et sur le bord de la mer de Tibériade. Jésus-Christ enseignait depuis un an dans ce pays. Matthieu quitta tout pour suivre le Sauveur qu'il mena dans sa maison, où il lui fit un grand festin. Il fut au nombre des douze apôtres. Voilà tout ce que l'Evangile en dit. Les sentimens sont fort partagés sur sa mort et sur le lieu de sa prédication. Le plus commun parmi les anciens et les modernes, est qu'après avoir prêché pendant quelques années l'Evangile en Judée, il alla porter la parole de Dieu dans la Perse ou chez les Parthes, où il souffrit le martyre. (*Voyez* la réflexion qui est à la fin de l'article saint JACQUES le Majeur.) Avant que d'aller annoncer la foi hors de la Judée, il écrivit, par l'inspiration du Saint-Esprit, l'*Evangile* qui porte son nom vers l'an 36 de J.-C. On croit qu'il le composa en la langue que parlaient alors les Juifs, c'est-à-dire en un hébreu mêlé de chaldéen et de syriaque, et que l'original a été corrompu peu de temps après par les Nazaréens ou Juifs convertis, qui étaient attachés aux cérémonies légales. Le texte grec que nous avons aujourd'hui, qui est une ancienne version faite du temps des apôtres, nous tient lieu d'original. Le texte chaldaïque, imprimé plusieurs fois, n'est qu'une traduction moderne faite d'après le grec. Aucun évangéliste n'est entré dans un plus grand détail des actions de J.-C. que saint Matthieu. *Voy.* Saint MARC. (*Voy.* sur tout ce qui regarde saint Matthieu, Millius, Vossius, Luc de Bruges, Louis de Dieu, l'*Histoire ecclésiastique* de Tillemont; le *Dictionnaire de la Bible* de D. Calmet, l'*Histoire critique* du texte du nouveau Testament par Richard Simon.)

MATTHIEU CANTACUZÈNE, fils de Jean, empereur d'Orient, fut associé à l'empire par son père en 1354. Jean Cantacuzène ayant abdiqué peu de temps après le pouvoir souverain, Matthieu resta empereur avec Jean Paléologue. Ces deux princes ne furent pas long-temps unis; ils prirent les armes, et une bataille donnée près de Philippes, ville de la Thrace, décida du sort de Matthieu : il fut vaincu, fait prisonnier, et relégué dans une forteresse, d'où il ne sortit qu'en renonçant à l'empire. Paléologue lui permit cependant de garder le titre de *Despote*, et lui assigna des revenus pour achever ses jours, avec ce vain nom, dans une vie privée. On prétend qu'il se retira dans un monastère du mont Athos, où il composa des *Commentaires* sur le *Cantique des cantiques*, qui ont été publiés à Rome.

MATTHIEU DE VENDÔME, célèbre abbé de St.-Denys, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut régent du royaume pendant la deuxième croisade de saint Louis, et principal ministre sous Philippe le Hardi. Il se signala par ses vertus, et surtout par sa douceur et sa prudence. Il jouit aussi d'une grande considération sous le règne de Philippe le Bel. Il mourut en 1286. On lui attribue une *Histoire de Tobie*, en vers élégiaques, Lyon, 1505, in-4; et ce n'est pas certainement pour honorer sa mémoire qu'on lui donne cet ouvrage, qui est d'un stile barbare, et d'un autre Matthieu Vendôme, poète du douzième siècle.

MATTHIEU DE WESTMINSTER, bénédictin de l'abbaye de ce nom en Angleterre au 14e siècle, a laissé une *Chronique* en latin, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1307, imprimée à Londres en 1570, in-fol. Cet historien est crédule, peu exact, et écrivait d'une manière rampante.

MATTHIEU DE KROCOF ou KROCOV, et non *de Cracovie*, comme plusieurs l'ont dit par erreur, fut ainsi nommé d'un château appartenant à sa famille, situé en Poméranie. Docteur en théologie, il se distingua d'abord à Prague, d'où il fut chassé par les hussites, ensuite à Paris, enfin à Heidelberg. Il fut élu évêque de Worms en 1405, où il mourut en 1410. On conserve ses écrits sur la messe, sur l'eucharistie, etc., dans le monastère des chanoines réguliers de Franckenthal. Rainaldi (*ad an.* 1408, *n.* 59) dit qu'ayant été envoyé à Rome par l'empereur Robert, il avait été fait cardinal par Grégoire XII. (On connaît de ce prélat : *Sermo de emendatione morum et cleri*, prononcé au synode de Prague en 1384; *Liber de squa-*

lore curiæ romanæ, Bâle, 1551, et inséré dans le *Fasciculus rerum expetendarum*, de Brown; *De celebratione missæ*, etc., Memmingen, 1494, in-4; plusieurs autres ouvrages théologiques, conservés en manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne. M. A.-A. Barbier lui attribue encore l'*Ars moriendi*, petit in-folio, gravé en bois, ouvrage très rare sur lequel on peut consulter le *Manuel du libraire*, par Brunet et les autres ouvrages bibliographiques.)

MATTHIEU (Pierre), poète et historiographe de France, né en 1563, suivant les uns à Salins, suivant d'autres à Porentrui, et suivant l'opinion la plus probable, à Pesmes, en Franche-Comté. D'abord principal du collége de Vercel, bourg de la province, il étudia ensuite le droit à Valence, reçut le bonnet de docteur en 1586, et vint exercer la profession d'avocat à Lyon. Il fut zélé ligueur et fort attaché au parti des Guises. Etant venu à Paris, il abandonna la poésie, qu'il avait cultivée jusqu'alors, pour s'attacher à l'histoire. (Lorsque Lyon se fut soumis en 1598 à l'autorité royale, il devint partisan de Henri IV.) Ce monarque, qui l'estimait, lui donna le titre d'historiographe de France, et lui fournit les mémoires nécessaires pour en remplir l'emploi. Ayant suivi Louis XIII au siége de Montauban, il y tomba malade, et fut transporté à Toulouse, où il mourut en 1621, à 58 ans. Matthieu était un de ces auteurs subalternes qui écrivent facilement, mais avec platitude et bassesse. Il a composé : 1° l'*Histoire des choses mémorables arrivées sous le règne de Henri le Grand*, 1624, in-8. Elle est semée d'anecdotes singulières et de faits curieux. 2° *Histoire de la mort déplorable de Henri le Grand*, Paris, 1611, in-fol.; 1612, in-8; 3° *Histoire de saint Louis*, 1618, in-8; 4° *Histoire de Louis XI*, in-fol., estimée; 5° *Histoire de France sous François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII*, Paris, 1631, 2 vol. in-fol., publiée par les soins de son fils, qui a ajouté à l'ouvrage de son père l'*Histoire de Louis XIII*, jusqu'en 1621. Le grand défaut de Matthieu est d'affecter, dans le récit de l'histoire moderne, une grande connoissance de l'histoire ancienne. Il en rappelle mille traits qui ne font rien à son sujet, et dont l'entassement met de la confusion et de l'obscurité dans la narration. 6° *Quatrains sur la Vie et la Mort*, dont la morale est utile et la versification languissante. 7° *La Guisiade*, tragédie, Lyon, 1589. Cette pièce est recherchée, parce que le massacre du duc de Guise y est représenté au naturel et avec toutes les horreurs qui ont accompagné ce lâche assassinat. 8° *Esther, tragédie en cinq actes sans distinction de scènes et avec des chœurs*, Lyon, 1585, in-12. Cette pièce fut jouée à Besançon avec un grand succès. 9° *L'Histoire d'Elius Sejanus; Les prospérités malheureuses d'une femme Carthaginoise, grande Sénéchale de Naples; Remarques sur la vie de Villeroy*, Rouen, 1618, 1620, 1624, in-12. Les deux premières histoires sont une allusion continuelle au maréchal d'Ancre et à sa femme. *Voyez* les *Mémoires de* Nicéron, tome 26.

MATTHIEU DEL NASSARO, excellent graveur en pierres fines, natif de Véronne, passa en France, où François Ier le combla de bienfaits. Ce prince lui fit faire un magnifique oratoire, qu'il portait avec lui dans ses campagnes. Matthieu grava des camées de toute espèce. On l'employa aussi à graver sur des cristaux. La gravure n'était pas son seul talent; il dessinait très bien. Il possédait aussi parfaitement la musique. Le roi se plaisait souvent à l'entendre jouer du luth. Après la malheureuse journée de Pavie, Matthieu avait quitté la France, et s'était établi à Véronne; mais François Ier dépêcha vers cet illustre graveur des courriers pour le rappeler en France. Matthieu y revint, et fut nommé graveur général des monnaies. Une fortune honnête, et son mariage avec une Française, le fixèrent dans le royaume jusqu'à sa mort, qui arriva peu de temps après celle de François Ier. Matthieu était d'un caractère liant. Il avait un cœur bienfaisant et l'esprit enjoué; mais il connais-

sait la supériorité de son mérite. Il brisa un jour une pierre d'un grand prix, parce qu'un seigneur, en ayant offert une somme trop modique, refusa de l'accepter en présent. Il mourut l'an 1548.

MATTHIEU DE PARIS. *Voyez* PARIS.

MATTHIOLE (Pierre-André Mattioli, plus connu sous le nom de), né à Sienne le 23 mars de l'an 1500, fit de grands progrès dans les langues grecque et latine, dans la botanique et la médecine. Il joignait à ces connaissances une littérature agréable. On a de lui des *Commentaires* sur les six livres de Dioscoride, en latin, à Venise, chez Valgrise, 1565, très gros vol. in-fol, avec de grandes figures excellemment gravées en bois. Les vertus que Dioscoride attribue aux plantes et aux animaux paraissent fort suspectes. Matthiole, qui a corrigé Pline, Aristote et Dioscoride, est tombé lui-même dans quelques fautes. A l'article *Grenouilles*, p. 333, il semble reconnaître la naissance spontanée de celles qu'on voit éclore dans la poussière après une pluie d'été. Art. *Eléphant*, page 354, il dit : *Elephanti ingenio et intellectu proximi sunt*; ce qui n'est vrai que dans le sens que cet animal est plus rapproché de l'homme que le singe et d'autres brutes, qu'une mauvaise philosophie a voulu associer à ce roi de la nature ; mais il en reste encore assez loin pour laisser entre lui et le nègre le plus stupide un espace immense. Matthiole rapporte d'ailleurs, sans aucun correctif, ce que les peuples de Mauritanie débitent ridiculement du culte que l'éléphant rend aux astres. Malgré ces défauts, ces commentaires sont supérieurs à tout ce que les anciens ont écrit sur la botanique. L'original de ses commentaires avait paru en italien, Venise, 1548, in-4. L'auteur les traduisit en latin : outre l'édition dont nous avons fait mention, il y en a une antérieure, moins bonne, Venise, 1554. Nous en avons une traduction française par du Pinet, Lyon, 1565. Matthiole a laissé encore d'autres ouvrages sur la médecine, entre autres l'*Art de distiller*, des *Lettres*, etc. On a donné une édition complète de ses ouvrages, Bâle, 1598, in-folio, avec des notes de Gaspard Bartholin. Matthiole mourut de la peste à Trente en 1577. Il avait servi Ferdinand, archiduc d'Autriche, pendant 10 ans, en qualité de premier médecin. On peut consulter sur cet écrivain la *Vita di P. A. Mattioli, raccolta delle sue opere da un accademico Rozzo di Siena*. (Matthiole avait exercé la médecine à Sienne, à Rome, à Trente, à Pavie, et fut médecin des empereurs Ferdinand Ier et Maximilien II. Ce dernier le fit conseiller aulique.)

MATTHYS (Gérard), né dans le duché de Gueldre vers l'an 1523, enseigna long-temps le grec à Cologne, où il fut chanoine de la collégiale des douzes apôtres, puis chanoine de second rang dans la métropole. Il y mourut le 11 avril 1574. Nous avons de lui : 1 des *Commentaires* sur Aristote, Cologne, 1559-1566, 2 vol. in-4. Son stile est pur, aisé et dégagé des vaines subtilités si communes dans les commentaires des péripatéticiens. 2° Un *Commentaire* sur l'Epître de saint Paul aux Romains, Cologne, 1562.

MATTHYS (Christian), *Matthias*, docteur luthérien, né vers l'an 1584, à Meldorp, ville du Holstein, dans le comté de Dithmarse. Son esprit inquiet, son caractère austère et inconstant, firent qu'il ne sut se fixer dans aucun pays. Il fut successivement professeur de philosophie à Strasbourg, recteur du collége de Bade-Dourlach, professeur en théologie à Altorf, prédicant à Meldorp, ministre et proeur en théologie à Sora, puis se retirafess à Leyde, fut ensuite pasteur à La Haye, et enfin alla terminer ses jours à Utrecht l'an 1655. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de philosophie, d'histoire, de controverse, et sur l'Ecriture sainte. Les principaux sont : 1° *Historia patriarcharum*, Lubeck, 1640, in-4 ; 2° *Theatrum historicum*, Amsterdam, Elzevir, 1668, in-4. Cet ouvrage est moitié moral, moitié historique.

MATTI (Dom Emmanuel), né l'an 1663, à Oropesa ville de la Nouvelle-Castille, réussit de bonne heure dans la poésie et fit paraître ses essais l'an 1682, en un vol. in-4. Cet heureux début fit

naître dans le cœur d'une dame de très haut rang des sentimens trop tendres pour ce jeune poète. Il fit, pour s'y soustraire, un voyage à Rome. Innocent XII, charmé de son esprit et plus encore de sa vertu, le nomma doyenné d'Alicante, où il mourut en 1737. Il avait aidé le cardinal d'Aguirre à faire sa collection des *Conciles d'Espagne*. Ses *Lettres* et ses *Poésies latines*, (Madrid, 1735, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1738, 2 vol. in-4), prouvent qu'il avait de la facilité et de l'imagination.

* MATTIOLI (le comte) Girolamo Magni ou) premier ministre du duc de Mantoue, fut l'objet de la haine du cabinet de Versailles, qui le fit enlever de Turin en 1679 ou 1685 : on craignait que son habileté ne fît échouer les négociations entamées avec la cour de Piémont. Conduit au château de Pignerol, il mourut quelque temps après. Plusieurs écrivains ont prétendu reconnaître en lui l'homme au Masque de fer; sans doute il y a dans la vie de ce seigneur quelques circonstances qui semblent s'accorder avec ce que l'on sait du personnage mystérieux, qui fut enfermé dans la citadelle de Pignerol à cette époque; mais le problème est encore loin d'être éclairci. *Voyez* la *Véritable histoire de l'homme au Masque de fer*, et un article du *Magasin encyclopédique* de 1800, signé C. D. O. (sixième année, VI, 472, 484). *Voyez* aussi l'article *Masque de fer*.

* MATURIN (le révérend Charles-Robert), poète et romancier, né à Dublin en 1782, mort en 1824 dans la même ville, entra dans l'état ecclésiastique et obtint la cure de Saint-Pierre, dans sa ville natale. Chargé de bonne heure d'une nombreuse famille, il ne tarda pas à se trouver dans une position difficile, que son goût pour la dépense dut rendre plus pénible encore. Pour augmenter son chétif revenu, il prit en pension des jeunes gens qu'il préparait aux examens du collége de la Trinité. Cette ressource étant insuffisante, il eut recours à la publication de quelques *nouvelles* : il fit paraître alors *Montorio*, le *jeune Irlandais*, le *Chef milésien*; mais il n'en recueillit ni gloire ni argent. En 1816 il fit représenter sur le théâtre de Drury-Lane sa tragédie de *Bertram*, qui obtint un immense succès : MM. Taylor et Charles Nodier en ont donné la traduction libre, sous le titre de *Bertram* ou *le Château de Saint-Aldobrand*, Paris, 1821, in-8. Le révérend Maturin donna ensuite ses tragédies de *Manuel* et de *Frédolpho*, qui furent mal accueillies; il n'en fut pas de même de son poème de l'*Univers*, de ses *Sermons* du carême, de 1824, de ses *Romans* (*pour et contre les Femmes*; *Melmoth* ou *l'Homme errant*; les *Albigeois*) qui réussirent tous. Les romans de Maturin ont été traduits en français. Maturin appartient à cette école qui est si peu en harmonie avec la douceur de nos mœurs, et qui cherche les émotions dans tout ce qu'il y a d'horrible et de surnaturel. Comme poète et romancier, il a quelques rapports avec Anne Radcliffe par la touche énergique et son coloris sombre. Il aurait pu prendre pour devise ce vers d'un auteur d'une *Frédégonde*, inédite :

Et pour m'intéresser, il me faut des horreurs.

MATY. *Voyez* Baudrand.

MAUBERT. *Voyez* Gouvest de Maubert.

MAUCHARD (Burchard David), né à Marbach en 1696, devint médecin du duc de Wurtemberg, et professeur en médecine, en chirurgie et en anatomie à Tubingen, où il mourut le 11 avril 1752, avec une réputation distinguée. On a de lui un grand nombre de *Thèses de médecine* estimées. *Voy.* Saint-Yves.

* MAUCO (N....) lieutenant-général, né à Bayonne le 8 octobre 1745, entra au service à l'âge de 21 ans, en qualité de simple soldat. Parvenu rapidement par son seul mérite au grade d'adjudant-sous-officier dans le régiment de Vivarais, il quitta en 1766 le service militaire pour un emploi dans l'administration maritime à Bayonne : il était sous-chef au bureau des fonds, quand éclata la révolution. Bientôt il repartit pour l'armée. Après avoir acheté tous ces grades par une action d'éclat ou une blessure, il fut proclamé

sur le champ de bataille général de brigade le 17 pluviose an 2, puis général de division le 25 germinal suivant. Appelé à commander la 11e division militaire, il était encore à ce poste qu'il honorait par ses vertus lorsque Buonaparte, dans lequel il avait d'abord cru voir un second Monck, se couvrit du sang du duc d'Enghien. Bientôt l'assassin de ce prince demanda l'empire : le vote du général Mauco fut négatif. Admis aussitôt à la retraite avec une modique pension, il a vécu encore 23 ans. Il est mort à Solliers près de Toulon le 22 décembre 1827. Ce fut un sincère serviteur des Bourbons et un bon chrétien.

MAUCOMBLE (Jean-François-Dieudonné de), officier dans le régiment de Ségur, né à Metz en 1735, quitta l'état militaire pour cultiver la littérature. Il donna une *tragédie* bourgeoise qui n'eut pas de succès, et ensuite deux mauvais romans. Il est encore auteur d'un *Abrégé de l'histoire de Nîmes*, in-8, compilation pleine de tableaux passionnés en faveur du calvinisme. Ces ouvrages ne semblaient pas devoir lui mériter les éloges qu'on lui donne dans le *Nécrologe* français. Une maladie de poitrine termina les jours de cet écrivain en 1768.

MAUCROIX (François de), né à Noyon le 7 janvier 1619, chanoine de l'église de Reims, fréquenta d'abord le barreau, mais dégoûté de la sécheresse de la jurisprudence, il se livra à la littérature. Il mourut à Reims le 9 août 1708, à l'âge de 89 ans. Sa vieillesse fut celle d'un philosophe chrétien, qui jouit des biens que lui accorde la Providence, et supporte les maux en attendant patiemment un sort meilleur. On a de lui plusieurs traductions écrites d'un stile pur, mais languissant. Les principales sont : 1° celle des *Philippiques* de Démosthènes ; 2° de l'*Euthydemus*, dialogue de Platon ; 3° de quelques *Harangues* de Cicéron ; 4° du *Rationarium temporum* du Père Petau, Paris, 1683, 3 vol. in-12 ; 5° de l'*Histoire du schisme d'Angleterre*, par Nicolas Sanderus ; 6° des *Homélies* de saint Jean-Chrysostôme au peuple d'Antioche, 1681, in-8 ; 7° du traité de Lactance, *De morte persecutorum* ; 8° des *Vies* des *cardinaux Polus et Campegge*, 1675 et 1677, 2 vol. in-12. Maucroix était très lié avec Boileau, avec Racine et surtout avec La Fontaine. Cette union l'engagea à donner avec ce fabuliste, en 1685, en 2 vol. in-12, un recueil d'*OEuvres diverses*. On publia aussi en 1726 les *Nouvelles œuvres* de Maucroix. On y trouve des poésies qui manquent d'imagination et de coloris, mais qui ont du naturel et de la naïveté. (Les poésies de Maucroix ont été publiées en 1820 par M. Walckenaer, à la suite des *Nouvelles œuvres diverses de Jean La Fontaine*. Elles sont précédées d'une *Notice* sur la vie de cet écrivain)

MAUDEN (David) théologien, né à Anvers en 1575, fut prévôt de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, et doyen de Saint-Pierre de Breda. Il mourut à Bruxelles, en 1641, dans sa 66e année. On a de lui, en latin : 1° une *Vie* de Tobie, intitulée ; *Le Miroir de la vie morale*, Anvers, 1631, in-fol ; 2° des *Discours moraux sur le Décalogue*, Louvain, 1625, in-fol. 3° *Apologie des monts-de-piété*, Louvain, 1627, in-4 ; 4° *L'Aléthologie*, ou *Explication de la vérité*, Bruxelles, 1635, in-4. Cette *vérité* ne regarde qu'un point historique assez peu important.

MAUDUIT (Michel), prêtre de l'Oratoire, né en 1644, à Vire en Normandie, mort à Paris, en 1709, à 65 ans, professa les humanités dans sa congrégation avec succès. Il se consacra ensuite à la chaire et aux missions. Après avoir rempli dignement ce ministère, il donna plusieurs ouvrages au public. Les principaux sont : 1° *Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens* : livre solide, dont la meilleure édition est de 1698 ; 2° les *Psaumes de David*, traduits en vers français, in-12. La versification en est faible et incorrecte. 3° des *Mélanges* de diverses poésies, en 1681, in-12 : recueil mêlé de bon et de mauvais ; 4° des *Analyses* des Evangiles, 4 vol. in-12 ; des Actes des apôtres, 2 vol. ; des Epîtres, 2 volumes ; de l'Apocalypse, 1 volume,

à Paris, Rouen et Lyon, avec des *Dissertations* qui sont très recherchées aujourd'hui, et qui ont été réimprimées à Toulouse avec quelques changemens. Ces *Analyses* prouvent l'esprit d'ordre, le jugement et le savoir de l'auteur; on lui reproche cependant, non sans fondement, d'avoir recherché plutôt la subtilité que la solidité, et d'avoir souvent adopté des sentimens qui ne pouvaient lui plaire que parce qu'ils étaient nouveaux. Il s'appesantit sur des détails inutiles, en faveur de quelques points d'érudition très indifférens au résultat de la chose; et n'hésite point à critiquer, non seulement la *Vulgate*, mais encore l'opinion commune des interprètes et des Pères, en leur opposant quelque subtilité grammaticale grecque ou hébraïque. 5° *Méditations* pour une retraite ecclésiastique de dix jours, in-12; 6° *Dissertation sur la Goutte*, 1689, in-12. *Voyez* l'*Eloge* de Mauduit dans le *Mercure*, mai 1709.

* MAUDUIT (Antoine-René) professeur de mathématiques au collége de France, né à Paris, le 17 janvier 1731, et mort le 6 mars 1815, a laissé : 1° *Elémens des sections coniques démontrées par la synthèse*, 1757, in-8 : ouvrage qui a mérité les éloges de Lalande qui le proclama l'un des meilleurs professeurs qu'on eût vus dans la capitale. 2° *Introduction aux Elémens des sections coniques*, 1761; 3° *Principes d'astronomie sphérique*, ou *Traité complet de trigonométrie sphérique*, 1765, in-8, traduit en anglais, par Crukett, en 1768; 4° *Leçons de géométrie théorique et pratique*, 1772, in-8; troisième édition, 1807, 2 vol. in-8; 5° *Leçons élémentaires d'arithmétique*, 1780, in-8; 1804, in-8; excellent ouvrage, et le meilleur dans son genre; 6° neuf *Psaumes*, *traduits en vers français*, 1814, in-12 de 12 pages. Ces Psaumes sont écrits d'un stile élégant et correct. Mauduit en a laissé d'autres inédits qu'on assure n'être pas inférieurs aux premiers.

* MAUDUIT-DUPLESSIS (Thomas-Antoine, chevalier de), naquit à Hennebon, le 12 septembre 1733. Plein d'enthousiasme pour les héros de la Grèce, il quitta à pied, à l'âge de 12 ans, son collége avec deux de ses camarades pour aller voir cette contrée, et s'embarqua avec eux à Marseille. Après avoir visité les champs de Marathon et les Thermopyles, ils se rendirent à Alexandrie, en Egypte, où la peste priva Mauduit de ses deux compagnons de voyage. Il partit seul pour Constantinople, où l'ambassadeur français lui facilita les moyens de retourner dans sa patrie, et le réconcilia avec son père auquel le jeune voyageur présenta les plans dessinés de sa main des endroits les plus fameux qu'il avait visités. Ayant pris du service dans le corps de l'artillerie, il fit les guerres de l'Amérique septentrionale, sous les ordres du général Rochambaud, et y obtint, après la prise de New-York, la décoration de *Cincinnatus*. De retour en France, il reçut la croix de St.-Louis, et, en 1787, il fut nommé colonel du régimentdu Port-au-Prince. Pendant près de quatre années, Mauduit-Duplessis sut comprimer dans la colonie l'esprit révolutionnaire, et forma des compagnies de volontaires royaux auxquels on donna le nom de *Pompons blancs*. Dans la suite, du 30 au 31 juillet 1790, il dissipa, à main armée, le comité de l'Ouest, qui correspondait avec l'assemblée de Saint-Marc, composé de factieux. Mais l'arrivée au Port-au-Prince, le 2 mars 1791, des bataillons de Normandie et d'Artois, lesquels étaient imbus des nouvelles maximes, détruisit les sages mesures de Mauduit. On commença à répandre le bruit qu'il trompait les habitans sur la véritable situation des affaires en France, qu'il fabriquait de faux décrets de l'assemblée nationale, et il éclata bientôt une insurrection dans presque tout le pays. Ferme à son poste, l'intrépide colonel n'écouta pas le conseil de ses amis, qui le conjuraient de s'éloigner du danger : son premier soin fut de mettre en sûreté le gouverneur, le comte de Blanchelande. L'insurrection avait gagné les propres soldats de Mauduit; ils l'entraînent dans leurs casernes, d'où le font arracher les membres du comité qu'il avait dissous, et il se trouve au milieu d'une populace

et d'une soldatesque effrénées. Deux de ses officiers, les frères d'Anglade, périssent en le défendant. A l'ordre qu'on lui donne de se mettre à genoux, il répond par un regard plein d'indignation. Un grenadier le blesse à la figure d'un coup de sabre : « Tu sais mal te servir du sabre, » pour un grenadier, lui dit Mauduit; » c'est ici qu'il fallait frapper, » ajoute-t-il en découvrant sa poitrine ; et il tombe mort percé de mille coups, le 4 mars 1791, à l'âge de 38 ans. Sa tête est coupée, ses membres mutilés, et portés en triomphe par ces dignes imitateurs des bourreaux de la capitale. Au milieu de cette scène d'horreur, on vit un rare exemple d'attachement et de fidélité. Un mulâtre, son domestique, employa plusieurs jours à rassembler ses membres épars; après les avoir mis dans une fosse et couvert de terre, il se tua d'un coup de pistolet sur cette même fosse qu'il venait de creuser. M. de la Fosse de Rouville a publié l'*Eloge historique du chevalier Mauduit-Duplessis*, Senlis, 1818 in-8.

MAUGIS, Joseph, né à Namur en 1711, entra dans l'ordre de Saint-Augustin, où il se distingua par sa piété et son savoir. Il enseigna avec réputation la théologie dans l'université de Louvain, où il mourut en 1780. On a de lui plusieurs *Dissertations* imprimées, et des *Traités* manuscrits.

MAUGRAS (Jean-François), Parisien, prêtre de la Doctrine chrétienne, enseigna avec succès les humanités dans les colléges de sa congrégation. Les chaires de Paris retentirent ensuite de son éloquence. Il se signala surtout par ses instructions familières; mais l'ardeur extrême avec laquelle il se livra à ce saint exercice lui causa un crachement de sang, dont il mourut en 1726, à 44 ans. On a de lui : des *Instructions chrétiennes, pour faire un saint usage des afflictions*, en 2 petits vol. in-12; 2° une *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe*; 3° quatre *Lettres* en forme de consultation, *en faveur des pauvres des paroisses*; 4° les *Vies des deux Tobie, de sainte Monique et de sainte Geneviève, avec des Réflexions à l'usage des familles et des écoles chrétiennes*. Une piété tendre et éclairée, une douceur et une modestie peu communes, étaient les vertus qui distinguaient le Père Maugras dans le monde. On les retrouve dans ses ouvrages.

MAUGUIN (Gilbert), président de la cour des monnaies de Paris, publia contre le Père Sirmond une Dissertation intitulée : *Vindiciæ prædestinationis et gratiæ*, qu'on trouve dans le Recueil publié à Paris en 1650, 2 vol. in-4, sous ce titre : *Veterum scriptorum qui in IX seculo de gratia scripsere opera*. (*Voyez* QUATREMAIRE.) Il y soutient que Gotescalc n'a point enseigné l'hérésie prédestinatienne. L'auteur n'a pas raison; mais il n'a rien oublié pour l'avoir. (*Voyez* GOTESCALC.) Ce magistrat mourut en 1674, dans un âge fort avancé.

MAULÉON (N... AUGER de), sieur de Granier, ecclésiastique natif de Bresse, se fit connaître au 17e siècle par l'édition des *Mémoires de la reine Marguerite*, Paris, 1628 ; de ceux de M. de Villeroi ; des *Lettres* du cardinal d'Ossat, etc. Il fut reçu de l'académie française en 1633 ; mais on l'en retrancha l'année suivante.

*MAULTROT (Gabriel-Nicolas), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1714. Il embrassa fort jeune la carrière du barreau, et entra au parlement de Paris en 1733, à l'âge de 17 ans. Maultrot plaida peu ; cependant dans plusieurs occasions il fit preuve d'un beau talent. Ce fut moins comme orateur que comme avocat consultant qu'il acquit un rang distingué dans sa compagnie. Parmi le grand nombre de mémoires qu'il rédigea, on cite celui qu'il fit en faveur de La Chalotais que le Parlement venait de condamner à mort : Louis XV, après l'avoir lu, lui accorda sa grâce. Les ouvrages de Maultrot annoncent qu'il avait embrassé toutes les parties du droit; mais il s'était attaché surtout au droit canonique. Alors les démêlés de la magistrature avec le clergé attiraient l'attention de tous les avocats. Maultrot, quoique assez versé dans les questions de droit civil et de politique, s'attacha presque tout entier au

droit canon, et se dévoua au parti *appelant*. Pour prouver le zèle qu'il portait à la cause, il se créa le défenseur de tous ceux qui refusaient de se soumettre à la bulle, et publia dans ce but de nombreux *mémoires*, dans lesquels il cherchait à diminuer les prérogatives de l'épiscopat; et, en soutenant ainsi la désobéissance des inférieurs, il sapait l'autorité du saint-Siége. Le spectacle de la révolution le ramena à d'autres sentimens. Il devint tout à coup un ardent défenseur des droits de l'épiscopat, et fut un de ceux de son parti qui se prononcèrent avec plus de force contre la constitution civile du clergé : il composa à ce sujet un grand nombre de brochures de 1790 à 1792. Les premiers troubles de la révolution lui ayant fait perdre sa fortune, placée en rentes sur l'état, il fut obligé, pour subvenir à ses besoins, de vendre ses livres. Il soutint cette perte avec courage, et mourut le 12 mars 1803, âgé de 89 ans. On a lieu d'être surpris du grand nombre d'ouvrages que cet avocat a laissés, surtout si l'on fait réflexion qu'il en composa une grande partie dans un état de cécité dont il avait été frappé à l'âge de 50 ans. Il dictait à un secrétaire, et sa mémoire était si sûre, qu'il lui indiquait, de la manière la plus précise, les livres et les passages dont il avait besoin. Il a laissé : 1° *Apologie des jugemens rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, avec l'abbé Mey, 1752, 2 vol. in-12; ouvrage condamné par Benoit XIV dans un bref du 20 novembre 1752 ; 2° *Maximes du droit public français*, 1772, 2 vol. in-12; autre édition en 1745, 2 vol. in-4 et 6 vol in-12, avec des réflexions sur le *Droit de vie et de mort*, par Blonde, avocat; 3° *Les Droits de la puissance temporelle défendus contre la 2e partie des actes de l'assemblée du clergé de 1765, concernant la religion*, 1777, in-12; 4° *Mémoire sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France*, même année; 5° *Dissertation sur le formulaire*, 1775, in-12 ; 6° *Institution divine des curés, et leur droit au gouvernement général de l'Église*, 1778, 2 vol. in-12 ; 7° *Le Droit des prêtres dans le synode*, 1779, in-12; 8° *Les droits du second ordre défendus contre les apologistes de la domination épiscopale*, 1779, in-12 ; 9° *Les Prêtres juges de la foi*, ou *Réfutation du Mémoire dogmatique et historique touchant les juges de la foi*, par l'abbé Corgne, 1780, 2 vol. in-12; 10° *Les Prêtres juges dans les conciles avec les évêques*, ou *Réfutation du Traité des conciles en général*, de l'abbé Ladvocat, 1780, 3 vol. in-12 ; 11° *Dissertation sur les interdits arbitraires de la célébration de la messe aux prêtres qui ne sont pas du diocèse*, 1781, in-12; 12° *Dissertation sur l'approbation des prédicateurs*, 1782, 2 vol. in-12 ; 13° *L'approbation des confesseurs introduite par le concile de Trente*, 1783, 2 vol. in-12; 14° *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, 1784, 1 vol. in-12; 15° *Juridiction ordinaire immédiate sur les paroisses*, 1784, 2 vol. in-12 ; 16° *Traité des cas réservés au pape*, 1785, 2 vol. in-12; 17° *Traité des cas réservés aux évêques*, 1786, 2 vol. in-12; 18° *Traité de la confession des moniales*, 1786, 2 vol. in-12; 19° *Défense du second ordre contre les conférences ecclésiastiques d'Angers*, 1787, 3 vol. in-12; 20° *L'usure considérée relativement au droit naturel*, 1787, 2 vol. in-12 ; 21° *Examen du principe du pastoral de Paris*, publié par M. de Juigné, 1788 et 1789, 2 vol. in-12; 22° *Véritable nature du mariage*, 1788, 2 vol. in-12 ; 23° *Examen des décrets du concile de Trente et de la jurisprudence française sur le mariage*, 1788, 2 vol. in-12; 24° *Dissertation sur les dispenses matrimoniales*, 1789, 1 vol. in-12; 25° *Origine et étendue de la puissance temporelle, suivant les livres saints et la tradition*, 1789, 1790, 3 vol. in-12; 26° *Discipline de l'Église sur le mariage des prêtres*, 1790, in-8; 27° *Observations sur le projet de supprimer en France un grand nombre d'évêchés*, 1790, in-8 ; 28° *Défense de Richer, et chimère du richérisme*, 1790, 2 vol. in-8; 29° *Autorité de l'Église et de ses ministres, défendue contre l'ouvrage de M. Larrière*, etc., 1792, in-8; 30° *Let-*

tre à un ami sur l'opinion de M. Treilhard, relativement à l'organisation du clergé, 1790, in-8, etc. D'autres ouvrages encore, parmi lesquels on cite une *Histoire du schisme d'Antioche*, et une *Histoire de saint Ignace, patriarche de Constantinople*, sont sortis de cette plume féconde. Après la mort de Jabineau, Maultrot continua avec Blonde les *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé*. Enfin il avait travaillé avec l'abbé Mey à la première édition du *Droit public français*, attribuée à Michaut de Montblin, conseiller au parlement. M. A. A. Barbier a donné une lettre complète de ses ouvrages dans son *dictionnaire des anonymes*.

MAUNOIR (Julien), né en Bretagne en 1606, entra chez les jésuites où il se distingua par les missions qu'il fit dans sa patrie depuis 1640 jusqu'en 1683. Epuisé de travaux et de fatigues, il mourut saintement à Plevin en Bretagne, âgé de 77 ans. Le Père Boschet, son confrère, a écrit sa vie sous ce titre : *Le parfait Missionnaire*, in-8. Le Père Maunoir a laissé quelques ouvrages de piété écrits en breton.

* MAUPAS DU TOUR (Henri-Charles CAUCHON de), naquit au château de Cosson, en 1606, d'une famille illustre, et eut pour parrain Henri IV, qui prit soin de son avancement. Maupas fut successivement abbé de Saint-Denys, de Reims (où il introduisit, en 1636, la congrégation de Sainte-Geneviève), grand-aumônier de la reine Anne d'Autriche, évêque du Puy en Velay, et d'Evreux, où il mourut le 12 août 1680, âgé de 74 ans. Il a laissé : 1° *Discours funèbre sur l'archevêque de Reims* (Guillaume de Gisfons, mort en 1629), Reims, 1629, in 8 ; 2° *Vie de madame de Chantal*, Paris, 1644, in-4. Elle a eu plusieurs éditions, et a été traduite en italien. 3° *Vie de saint François de Sales*, Paris, 1657, in-4, avec sept gravures. Une sixième partie, imprimée en 1668, contient la bulle de canonisation du saint, pour laquelle Maupas avait été envoyé à Rome. 4° *Oraison funèbre de saint Vincent de Paule*, Paris, 1661, in-4 ; 5° *Statuts synodaux*, Evreux, 1664-1665, in-8. Ils furent dressés, à ce qu'on croit, par le célèbre archidiacre Boudon, auteur *de la sainteté de l'état ecclésiastique*, et autres bons ouvrages. (*Voyez* son nom.)

* MAUPEOU (N. de), chancelier de France, célèbre sous le règne de Louis XV, surtout à l'époque où ce monarque exila les parlemens, est mort le 29 juillet 1792, dans sa terre en Normandie. La passible et heureuse obscurité où il a vécu depuis sa disgrâce, la fermeté avec laquelle il a constamment refusé de rendre les sceaux à moins qu'on ne lui fît son procès, condition qu'on n'a osé accepter, et l'acharnement avec lequel le parti philosophique l'a dénigré, honorent sa mémoire. Quelque jugement qu'on porte de sa conduite dans l'affaire des parlemens, il est très probable que si son ouvrage eût subsisté, la révolution n'auroit pas eu lieu ; et que l'opération par laquelle Louis XVI l'a anéanti, est la première des fausses démarches de ce bon, mais inconsidéré prince, et, pour ainsi dire, comme l'anneau de la chaîne des autres.

MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU de), célèbre mathématicien et astronome, né à Saint-Malo, le 17 juillet 1698 d'une famille noble, montra dès sa jeunesse beaucoup de penchant pour les mathématiques et pour la guerre. Il entra dans les mousquetaires en 1718, et donna à l'étude le loisir que lui laissait le service. Après avoir passé deux années dans ce corps, il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de la Roche-Guyon : mais il ne la garda pas long-temps. Son goût pour les mathématiques l'engagea à quitter la profession des armes, pour se livrer entièrement aux sciences exactes. Il remit sa compagnie, et obtint une place à l'académie des sciences en 1723. Quatre ou cinq ans après, le désir de s'instruire le conduisit à Londres, où la société royale lui ouvrit ses portes. De retour en France, il passa à Bâle pour converser avec les frères Bernouilli, l'ornement de la Suisse. Des connaissances

nouvelles, et l'amitié de ces deux célèbres mathématiciens, furent le fruit de ce voyage. Sa réputation et ses talens le firent choisir en 1736, pour être à la tête des académiciens que Louis XV envoya dans le nord pour déterminer la figure de la terre. Il fut l'auteur et le chef de cette entreprise, qui fut exécutée avec beaucoup de diligence, quoique le succès ne répondît pas tout-à-fait aux espérances qu'on en avait conçues. (*Voyez* CONDAMINE.) Le prince royal de Prusse, devenu roi, l'appela auprès de lui pour lui confier la présidence et la direction de l'académie de Berlin. Ce monarque étant alors en guerre avec la reine de Hongrie, Maupertuis en voulut partager les périls : il s'exposa à la bataille de Molwits, et y fut pris par les hussards. Sa captivité ne fut ni dure ni longue. Dès qu'il eut obtenu sa liberté, il partit pour la France, puis retourna en Prusse, où à peine arrivé, il se repentit d'avoir renoncé à sa patrie. Frédéric le dédommagea de ses pertes par des bienfaits, par la confiance la plus intime; mais né avec une triste inquiétude d'esprit, il eut plusieurs querelles qui empoisonnèrent ses jours. Les plus célèbres sont sa dispute avec Koënig, professeur de philosophie à Franeker, et celle qu'il eut avec Voltaire, laquelle fut une suite de la précédente. Le président de l'académie de Berlin avait inséré dans un vol. des *Mémoires* de cette compagnie pour l'année 1746, un *écrit sur les Lois du mouvement et du repos*, déduites d'un principe métaphysique : ce principe est celui de *la moindre quantité d'action*. Koënig ne se contenta pas de l'attaquer, mais il en attribua l'invention à Leibnitz, en citant un fragment d'une lettre qu'il prétendait que ce savant avait écrite autrefois à Hermann, professeur à Bâle en Suisse. Maupertuis, piqué d'être soupçonné de plagiat, engagea l'académie de Berlin à sommer Koënig de produire l'original de la lettre citée. Le professeur, n'ayant pas pu satisfaire à cette demande, fut exclu de l'académie de Berlin dont il était membre. (*Voyez* KOENIG.) Cette affaire donna lieu à plusieurs écrits : ce fut alors que Voltaire y intervint. Il avait été d'abord très lié avec Maupertuis qu'il regardait comme son maître dans les mathématiques; mais leurs talens étaient différens, ils étaient mutuellement jaloux l'un de l'autre : le philosophe l'était du bel esprit, et le bel esprit du philosophe. Cette jalousie éclata à la cour du roi de Prusse, dont les faveurs ne pouvaient être partagées assez également pour écarter loin d'eux la petitesse de l'envie. Voltaire, sensible à quelques procédés de Maupertuis, prit occasion de la querelle de Koënig, pour soulager sa bile. En vain le roi de Prusse lui ordonna de rester neutre dans ce procès : il débuta par une *Réponse* fort amère *d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, au sujet du démêlé du président de l'académie de Berlin et du professeur de Franeker. Cette première satire fut suivie de la *Diatribe du docteur Akakia* : critique sanglante de la personne et des ouvrages de son ennemi. Il y règne une finesse d'ironie et une gaîté tout-à-fait rares. L'auteur se moque de toutes les idées que son adversaire avait consignées dans ses œuvres et surtout dans ses lettres. Il se divertit principalement du projet d'établir une ville latine; de celui de ne point payer les médecins lorsqu'ils ne guérissent pas les malades; de la démonstration de l'existence de Dieu par une formule d'algèbre; du conseil de disséquer des cerveaux de géans, afin de sonder la nature de l'âme; de celui de faire un trou qui allât jusqu'au centre de la terre. (*Voyez* LEIBNITZ, TYCHO, WOLFF Christian.) Les traits lancés sur l'auteur du *Voyage* au pôle étonnèrent ses partisans, et firent rire les vrais philosophes, instruits et pleinement convaincus de la charlatanerie de tous les savans à systèmes et à préventions. On opposa aux satires de Voltaire les éloges dont il avait comblé son ennemi; mais ils prouvaient mieux la faiblesse et les petites vues du poète que la sagesse de son adversaire. En 1738, Maupertuis était un *génie sublime*, un *grand mathématicien*, un *Archimède*, un *Christophe Colomb* pour les découvertes, un *Michel-Ange*, un *Albane* pour le stile. En 1752 ce n'était

plus qu'un *esprit bizarre*, un *raisonneur extravagant*, un *philosophe insensé*. Si Voltaire se satisfit en suivant sa vengeance, il s'attira une disgrâce éclatante. Des désagrémens qu'il essuya l'ayant obligé de se retirer de la cour de Prusse au commencement de 1753, il se consola dans son malheur par de nouvelles satires. Il peignit Maupertuis comme un *vieux capitaine de cavalerie travesti en philosophe*; *l'air distrait et précipité*, *l'œil rond et petit*, la *perruque de même*, le *nez écrasé*, la *physionomie mauvaise*, le *visage plat* et l'*esprit plein de lui-même*. Celui-ci lui envoya un cartel, auquel il ne répondit que par cette plaisanterie qui exprimait d'une manière piquante le caractère et le savoir de son antagoniste : « Dès que » j'aurai un peu de force, je ferai char- » ger mes pistolets *cum pulvere pyrio*, » et en multipliant la masse par le carré » de la vitesse, jusqu'à ce que l'*action* et » *nous* soyons réduits à zéro, je vous » mettrai du plomb dans la cervelle ; elle » paraît en avoir besoin. » Cette farce finit d'une manière triste. (Retirée d'abord par Voltaire, sur la demande de Frédéric, la diatribe du docteur Akakia fut bientôt réimprimée par les soins de l'auteur. Le roi fit brûler cette seconde édition publiquement, et Voltaire quitta Berlin. Les circonstances de son départ déplurent tellement au souverain, qu'il fit arrêter Voltaire à Francfort, avec sa nièce, qui était venue l'y joindre ; et on assure que le poète n'en fut pas quitte à ce prix.) Cependant des maux de poitrine, des crachemens de sang, obligèrent le président de l'académie de Berlin de revenir en France. Il y passa depuis 1756 jusqu'au mois de mai 1758, qu'il se rendit auprès de MM. Bernouilli, à Bâle, où il mourut très chrétiennement entre les bras de deux religieux, le 27 juillet 1759, à 61 ans. Voltaire ne cessant de l'outrager après sa mort, le roi de Prusse défendit sa mémoire en adressant au poète les vers suivans :

Laissez en paix la froide cendre
Et les mânes de Maupertuis :
La vérité va le défendre,
Elle s'arme déjà pour lui.
Son âme était noble et fidèle,
Qu'elle vous serve de modèle.
Maupertuis sut vous pardonner
Ce noir écrit, ce vil libelle
Que votre fureur criminelle
Prit soin chez moi de griffonner.

Voyez quelle est votre manie :
Quoi ! ce beau, quoi ! ce grand génie
Que j'admirais avec transport,
Se souille par la calomnie,
Même il s'acharne sur un mort :
Ainsi, jetant des cris de joie,
Planant en l'air, de vils corbeaux
S'assemblent autour des tombeaux,
Et des cadavres font leur proie.

» Non, dans ces coupables excès,
Je ne reconnais plus les traits
De l'auteur de la Henriade :
Ces vertus dont il fait parade
Toutes je les lui supposais.

Hélas ! si votre âme est sensible
Rougissez-en pour votre honneur,
Et gémissez de la noirceur
De votre cœur incorrigible.

Maupertuis était d'une vivacité extrême, qui éclatait dans sa tête et dans ses yeux, continuellement agités. Cet air de vivacité, joint à la manière dont il s'habillait et dont il se présentait, le rendait assez singulier. Un amour-propre trop sensible, je ne sais quoi d'ardent, de sombre, d'impérieux, de tranchant dans le caractère, une envie extrême de parvenir et de faire sa cour, nuisirent à son bonheur et firent tort à sa philosophie. Il fut quelquefois dans son stile le singe de Fontenelle ; mais il ne put jamais atteindre la molle indifférence, l'égoïsme tranquille et raisonné du convive de madame de Tencin. Les ouvrages du président de l'académie de Berlin ont été recueillis à Lyon en 1756, en 4 vol. in-8. Comme écrivain, il avait du génie, de l'esprit, du feu, de l'imagination ; mais on lui reproche des tours recherchés, une concision affectée, un ton sec et brusque, un stile plus roide que ferme, des paradoxes, des idées fausses, etc. Ses principaux ouvrages sont : 1° *La figure de la terre, déterminée* ; 2° la *Mesure d'un degré du méridien* ; 3° *Discours sur la figure des astres* ; 4° *Élémens de Géographie* ; 5° *Astronomie nautique* ; 6° *Élémens d'Astronomie* ; 7° *Dissertation physique à l'occasion d'un nègre blanc* ; 8° *Vénus physique*, ouvrage que les libertins ont

plus là que les physiciens, et qu'un d'eux a reproduit, sous un titre et une forme différente, en cousant quelques morceaux de l'*Amour conjugal* de Venette. L'auteur cependant y avait mis toute la décence que la matière comportait, il trace même quelquefois des images vastes et sublimes, lorsqu'il généralise ses idées, et voit la nature en grand. 9° *Essai de cosmographie*; 10° *Réflexions sur l'origine des langues*; 11° *Essai de philosophie morale*, où il y a d'excellentes choses, mais qui est de la plus verbiageuse prolixité; 12° plusieurs *Lettres*; 13° *Éloge de M. de Montesquieu*. Quoique dans ce qu'il a écrit sur divers points de la physique du monde, il y ait des pensées qui favorisent ouvertement le matérialisme, on aurait cependant tort de le ranger parmi les ennemis du christianisme. Il paraît qu'il ne s'est abandonné à ces rêves que dans des momens où la manie des systèmes l'avait saisi; car dans d'autres circonstances il rendait un hommage sincère à la religion : « Nous sommes, dit-il, » (tom. 2 de ses OEuvres, p. 174) si rempli de respect pour la religion, que nous » n'hésiterions jamais de lui sacrifier notre hypothèse, et mille hypothèses semblables, si on nous faisait voir qu'elles » continssent rien qui fût opposé aux vérités de la foi, ou si cette autorité à laquelle tout chrétien doit être soumis les » désapprouvait. » Dans son *Essai de philosophie morale*, il réfute victorieusement ceux qui ont osé comparer la morale de Zénon, d'Epictète et celle d'autres froids raisonneurs, à la divine morale de l'Évangile. On trouve son *Eloge* par Fouchy, dans le *Recueil de l'académie des Sciences* de Paris, 1756.

MAUPERTUY (Jean-Baptiste Drouet de), né à Paris en 1650, d'une famille noble, originaire du Berri, fit ses études au collége de Louis le Grand. Son esprit et son goût pour l'éloquence et pour la poésie de ses maîtres lui firent des admirateurs. Il parut ensuite dans le barreau, et s'en dégoûta. Les fleurs d'une littérature légère et frivole lui avaient fait perdre le goût des fruits de la jurisprudence. Un de ses oncles, fermier général, crut le guérir de son penchant pour le théâtre et les romans, en lui procurant un emploi considérable dans une des provinces du royaume. Maupertuy, qui n'avait alors que 22 ans, se reposa sur des commis fidèles et laborieux; et bien loin d'amasser du bien, il dissipa son patrimoine. De retour à Paris, à l'âge d'environ 40 ans, il renonça subitement au monde : après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique en 1692, passa cinq ans dans un séminaire, se retira dans l'abbaye de Sept-Fonts, et cinq ans après dans une solitude du Berri. Son mérite lui procura un canonicat à Bourges en 1702. De Bourges il passa à Vienne, d'où il revint à Paris, après avoir reçu les ordres sacrés. Il se retira quelque temps après à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut le 10 mars 1730, âgé de 80 ans. On a de lui un grand nombre de Traductions françaises. Les principales sont celles : 1° du 1er livre des *Institutions* de Lactance, in-12; 2° du *Traité de la Providence* et du *Timothée* de Salvien, chacun un vol. in-12; 3° des *Actes des martyrs* recueillis par dom Ruinart; 4° de l'*Histoire des Goths* de Jornandès, in-12; 5° de la *Vie du frère Arsène de Janson, religieux de la Trappe*, connu sous le nom *du comte de Rosemberg*, in-12; 6° de la *Pratique des exercices spirituels de saint Ignace*, in-12; 7° du *Traité* latin de Lessius, *sur le choix d'une religion*, in-12; 8° de l'*Euphormion* de Barclai, 1711, 3 vol., ou 1713, 1 vol. in-12. On a encore de lui plusieurs livres de piété : 1° les *Sentimens d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*; 2° l'*Histoire de la réforme de l'Abbaye de Sept-Fonts*, in-12. Cette histoire fut mal reçue et accusée d'infidélité. 3° L'*Histoire de la sainte Église de Vienne*, in-4; 4° *Prières pour le temps de l'affliction et des calamités publiques*, in-12; 5° *De la vénération rendue aux reliques des Saints*, in-12; 6° le *Commerce dangereux entre les deux sexes*, in-12; 7° la *Femme faible*, ou *les Dangers d'un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, in-12, etc. Le stile de ces différens ouvrages est ferme et énergi-

que ; mais il manque quelquefois de pureté et de précision.

MAUR (Saint), célèbre disciple de saint Benoît, abbé de Glanfeuil, en Anjou, aujourd'hui Saint-Maur sur Loire, mourut en 584. Quelques critiques modernes ont prétendu que saint Maur, abbé en Anjou, était différent de saint Maur, disciple de saint Benoît; mais dom Ruinart les a réfutés dans son *Appendice* des Annales des bénédictins, tom. 1, page 630. Il y a une congrégation de bénédictins qui porte le nom de *Saint-Maur*. C'est une réforme approuvée par le pape Grégoire XV, en 1621. (*Voyez* COUR.) Cette congrégation s'est distinguée par les vertus et le savoir de ses membres ; mais elle n'a pas eu le don de persévérance. Voici ce que nous écrivions en 1783. « Elle se soutient encore avec assez de » gloire. Il y a peut-être moins d'érudi- » tion, moins d'activité et de zèle qu'autre- » fois; mais il faut s'en prendre au siècle » qui, entièrement livré à la frivolité, ne » fait aucun accueil aux recherches sa- » vantes : ou bien le malheur des temps » influerait-il sur cette espèce de relâ- » chement ? le bruit des ruines répri- » merait-il l'essor du génie qui nourrit » et qui provoque le travail ? regarde- » rait-on comme un décret de silence » l'incertitude que la Providence semble » avoir répandue sur la durée de ces so- » litudes illustrées par de si longues et » si utiles études ? » En 1789, lorsque ces religieux voulurent se charger de l'instruction publique, en secondant l'esprit et les œuvres de la révolution, nous fûmes obligés de changer ce jugement contre celui-ci : « Malheur à la jeu- » nesse dont l'éducation tomberait en » partage à des religieux que l'esprit du » monde, l'esprit d'apostasie, de corrup- » tion et d'erreur, engage à quitter ces » retraites saintes, où des vœux invio- » lables les avaient enfermés ; à faire » des offrandes consacrées au Seigneur » la proie de la politique mondaine et » des violences de l'anarchie. » Les années suivantes présentèrent une dissolution plus complète encore ; et en faisant éclater la constance religieuse de quelques individus vertueux, offrirent une multitude d'apostats. Tous ceux qui s'étaient voilés du jansénisme, particulièrement les *Blancs-Manteaux*, se jetèrent ouvertement dans les délires du philosophisme.

MAUR (Raban). *Voyez* RABAN-MAUR

MAURAND (Pierre), homme riche, fut regardé dans le treizième siècle comme le chef des *albigeois* en Languedoc. (Maurand était d'une des plus illustres maisons de Toulouse, honorée quatre-vingt-huit fois du capitoulat, et qui prétendait descendre des anciens ducs d'Aquitaine.) Il se disait saint Jean l'évangéliste, et attaqua la divinité de Jésus-Christ, tantôt à découvert, et tantôt avec des mots équivoques; il entraîna dans l'hérésie la plupart de ses compatriotes. Raymond V, comte de Toulouse, l'obligea de comparaître devant le légat du pape. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara que *le pain consacré par le prêtre n'était pas le corps de J.-C.* Les évêques, affligés du blasphème qu'ils venaient d'entendre, et du malheur de celui qui l'avait prononcé, déclarèrent Maurand *hérétique*, et le laissèrent entre les mains du comte de Toulouse. Maurand, qui avait trop d'esprit pour ignorer le faible de sa secte, eut trop de raison pour sacrifier sa vie au faux honneur qu'on trouve quelquefois à ne point se démentir. La grâce agit en même temps sur son cœur, et il prit le parti de réparer le scandale qu'il avait donné. Il alla pieds nus et les épaules découvertes, se présenter à la porte de l'église : l'évêque de Toulouse et l'abbé de Saint-Sernin l'y reçurent, et le frappèrent de verges pendant qu'il avançait vers l'autel, où le légat l'attendait. Maurand y fit abjuration de ses erreurs. Il promit de partir dans quarante jours pour la Palestine, et d'y servir trois ans les pauvres. Il vit sans regret raser celui de ses châteaux où les hérétiques tenaient auparavant leurs assemblées, et distribuer une partie de ses biens aux malheureux qu'il avait opprimés par sa puissance ou ruinés par ses usures. Une conversion d'un si grand éclat eut un

grand effet : l'hérésie soutenue par le crédit de Maurand tomba en grande partie. Celui-ci mourut en 1199.

MAURE. *Voyez* SAINTE-MAURE.

* MAUREL DE MONS (Etienne-Martin), archevêque d'Avignon, né à Aix le 18 avril 1752, était avant la révolution grand-vicaire de Viviers. Non seulement il n'imita point la conduite de son évêque, M. de Savines, qui cependant a fini par avouer ses erreurs et ses torts; il agit d'après les principes de ceux qui furent fidèles à l'Eglise. Après le concordat de 1802, il devint grand-vicaire de Paris. En 1805 il parvint à l'épiscopat, et le 21 avril de la même année il fut sacré évêque de Mende. En 1821 le roi le nomma à l'archevêché d'Avignon, et il fut promu à la dignité de pair le 5 novembre 1827. Sa santé l'ayant forcé d'aller respirer l'air de Nice, il est mort peu de temps après son retour à Avignon le 4 octobre 1830. Ceux qui liront ses *mandemens* le placeront parmi les plus zélés défenseurs du catholicisme au 19e siècle.

* MAUREL (Barthélemi), naquit en juin 1758 à Lescondomines, paroisse de Sabas, diocèse d'Albi. Il commença ses études dans son lieu natal, et les acheva au collége d'Albi, dirigé, depuis la suppression des jésuites, par une société de bons ecclésiastiques. Il reçut les ordres à Castres, et fut nommé professeur de philosophie au collége d'Albi. Devenu en 1788 vicaire de Sainte-Martianne d'Albi, il y établit des conférences sur la religion qui furent très suivies. La révolution vint l'arracher à ses paisibles fonctions; elle le força de se retirer dans son pays natal, et par la suite de quitter la France. Après la loi de déportation, il se rendit à Nice, et de là à Rome et à Ancône. C'est pendant les trois ans qu'il passa en Italie que furent composés les *Discours* auxquels il dut sa réputation. Le désir de revoir sa patrie le ramena en France au commencement de 1796; il revint dans sa famille, et n'y fut point oisif. L'exercice de son ministère faillit plusieurs fois lui coûter la liberté; mais la Providence permit qu'il échappât à tous les dangers. En 1801, il se rendit à Albi, et y prêcha successivement deux stations. M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, l'attira dans cette ville, et l'y fixa, en lui donnant un canonicat de sa métropole. Ses stations y étaient fort goûtées et fort suivies. De concert avec le vénérable prélat, l'abbé Maurel forma à Bordeaux un établissement de missionnaires avec lesquels il évangélisait les villes et les campagnes. En 1822, il se consacra aux retraites ecclésiastiques, dont l'usage reprenait en plusieurs diocèses. M. Rey, depuis évêque d'Annecy, et qui exerçait alors en Savoie et en France ce genre de ministère avec tant d'éclat et de succès, encouragea l'abbé Maurel à s'y dévouer également. Celui-ci fut appelé successivement dans plusieurs diocèses, surtout dans le midi de la France. Une première attaque d'apoplexie qu'il essuya en 1825 le força de renoncer à cette carrière. Il avait été désigné pour prêcher à la cour le carême de 1826; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas de se rendre à Paris. Sa longue maladie fut un exercice continuel de résignation. Il mourut le 18 mai 1829. La notice que nous suivons dit qu'on a toujours reconnu en lui un homme plein de l'esprit de Dieu, méditant ses sermons au pied de la croix et ne soupirant qu'après le salut des âmes. La *Retraite ecclésiastique* de l'abbé Maurel est dédiée aux évêques de France. L'éditeur qui est sans doute un ecclésiastique, mais qui ne s'est pas nommé, a fait précéder les Discours d'une *Introduction* sur les retraites ecclésiastiques. Ce morceau est lui-même dans le genre oratoire. L'auteur montre le but et l'utilité de ces sortes de retraites, il loue le talent de l'abbé Maurel, et finit par des réflexions sur les reproches que l'on fait de nos jours au clergé et sur les moyens de les repousser. Après l'Introduction est la *notice* dont nous avons donné un extrait. Les deux volumes des œuvres de Maurel qui ont paru en 1833, se composent de discours et d'écrits divers. Les *discours* qui forment proprement la retraite ecclésiastique sont au nombre de quinze, tous relatifs aux vérités que les prêtres ont à prêcher, et

aux devoirs qu'ils ont à remplir. Les principaux sujets sont pour l'ouverture de la retraite sur le péché, sur les fins dernières, sur la prière et la méditation, sur la confession, sur les défauts à éviter, sur les vertus à pratiquer : dans ces différens sujets, l'auteur considère toujours les prêtres. Parmi ces instructions, nous avons remarqué celles sur la confession ; elles nous ont paru montrer dans l'orateur autant d'expérience que de zèle et de piété. Il y a deux instructions sur ce sujet ; l'abbé Maurel y développe les qualités nécessaires à un confesseur, la prudence, la piété, la fermeté et la douceur. La dernière instruction est sur la vocation ecclésiastique ; ce discours est le seul qui fut destiné à être prononcé en public. Le missionnaire le réservait pour la cérémonie qui a eu lieu à la cathédrale le jour de la clôture de la retraite. Après les *Instructions sur la retraite* vient un *Examen de conscience pour les prêtres*; cet *examen*, qui est aussi de l'abbé Maurel, est fort étendu et fait 80 pages. En le méditant, les prêtres y trouveront marquées en détails les obligations de leur état, et les manquemens où ils peuvent tomber. Cet *examen* se partage en six jours, et roule sur les devoirs envers Dieu, sur ceux envers le prochain, et sur ceux envers soi-même. Il est terminé par un petit réglement de vie. L'éditeur a ajouté différens morceaux tous excellens, pour compléter le second volume : 1° les *Sentimens des Pères et des conciles sur le sacerdoce*, mais ils ne sont pas de l'abbé Maurel. Cet article est extrait de l'*Ami de la religion*, du 26 février 1833.

MAUREPAS. *Voyez* PONTCHARTRAIN.

MAURICE (Saint), chef de la légion thébéenne, était chrétien ainsi que tous les officiers et les soldats de cette légion, composée de 6,600 hommes. Les Bagaudes ayant excité des troubles dans les Gaules, Dioclétien y envoya cette légion, appelée *Thébéenne*, sans doute parce qu'elle avait été levée dans la Thébaïde en Egypte. Maurice ayant passé les Alpes, à la tête des troupes qu'il commandait, l'empereur Maximien ordonna que toute l'armée ferait un sacrifice aux dieux pour obtenir le succès des armes de l'empire. Cette proposition fit horreur à Maurice et à sa troupe ; il s'éloigna, avec sa légion, de l'armée, pour aller camper près d'Agaune, à trois lieues d'Octodurum. L'empereur, irrité de leur résistance, ordonna que la légion fût décimée. Ceux qui restaient, protestant qu'ils mourraient plutôt que de rien faire contre leur foi, l'empereur en fit encore mourir la dixième partie. Enfin, Maximien, les voyant persévérer dans la religion de J.-C., ordonna qu'on les fît tous massacrer. Ses troupes les environnèrent et les taillèrent en pièces. Cependant, si on en croit la tradition des églises de Trèves et de Cologne, quelques cohortes de la légion s'échappèrent, sans doute dans le temps qu'elle campait à Octodurum, et furent mises à mort en divers endroits des Gaules. Maurice, chef de cette légion de héros chrétiens, Exupère et Candide, officiers de la même troupe, se signalèrent par leur constance et la vivacité de leur foi. Ce furent eux qui engagèrent les soldats à ce généreux refus. Ce massacre fut exécuté vers l'an 286. (Plusieurs années après leur supplice, on découvrit leurs corps au lieu dit *Agaune*, aujourd'hui Saint-Maurice.) Ce saint est le patron d'un ordre célèbre dans les états du roi de Sardaigne, créé par Emmanuel Philibert, duc de Savoie, pour récompenser le mérite militaire, et approuvé par Grégoire XIII en 1572. Malgré les preuves qui déposent en faveur de l'histoire de ces saints martyrs, plusieurs protestans, entre autres Dubordier, Hottinger, Moyl, Burnet et Mosheim l'ont attaquée. Georges Hickes, savant anglais, l'a défendue avec force, et a mis au néant les sophismes que Burnet avait accumulés dans sa préface sur *Lactance*. M. Félix de Balthasar en publia également la *défense*, Lucerne, 1760, in-8, contre une mauvaise critique qu'en avait faite M. Spreng, dans sa *Basle chrétienne*. Dom Joseph de Lisle, bénédictin de la congrégation de Sainte-Vannes, a porté la vérité de cette histoire jusqu'à l'évidence, dans son ouvrage in-

titulé : *Défense de la vérité du martyre de la légion thébéenne*, 1737, in-8. *Voy.* aussi *Historia di san Maurizio*, par le Père Rossignoli, jésuite; les *Acta Sanctorum* du mois de septembre, les *Eclaircissemens sur les martyres de la légion thébéenne*, etc., par le Père de Rivaz, Paris, 1779, in-8. Les actes du martyre de cette légion, écrits par saint Eucher, évêque de Lyon, ont été donnés, mais fort défectueux, par Surius. Le Père Chifflet, jésuite, en ayant découvert une copie plus exacte, la fit imprimer. Dom Ruinart soutient que c'est là le véritable ouvrage du saint évêque de Lyon.—Il ne faut pas confondre *saint Maurice*, chef de la légion thébéenne, avec un autre saint du même nom, martyrisé à Apamée, dans la Syrie, et dont parle Théodoret. Si Mosheim les avait distingués, il se serait épargné bien des objections qui tombent à faux dans son *Commentarius de rebus Ecclesiæ ante Constantinum*, Helmstadt, 1753, page 588. Voltaire a pris une voie toute différente et bien digne de lui pour nier le massacre de cette légion. « Nous avons, dit-il, » les noms de trente-deux légions, qui » faisaient les principales forces de l'em- » pire romain, et assurément la légion » thébéenne ne s'y trouve pas. » Si cet écrivain superficiel, et si peu jaloux de sa réputation, avait consulté la liste des légions, il aurait trouvé le nom de celle-ci en dix endroits; il y aurait lu, sect. 7, que sous Dioclétien la troisième légion était la thébéenne : *Tertia Diocletiana, Thebæorum*. Cette même légion se trouve encore dans la section 20; elle était la seconde sous Flavia Constantia : *Secunda Flavia Constantia, Thebæorum*; elle conservait le même rang sous Valens : *Secunda Valentis, Thebæorum*, section 6; elle était la première sous ce même Maximien qui la fit massacrer : *Prima Maximiana, Thebæorum*, section 7. *Voy.* la *notice* des dignités de l'empire romain par le Père Labbe.

MAURICE (Mauritius-Tiberius), empereur d'Orient, né à Arabisse en Cappadoce l'an 539, était d'une famille distinguée, originaire de Rome. Après avoir occupé quelques places à la cour de Tibère Constantin, il obtint le commandement des armées contre les Perses. Il montra tant de bravoure, que l'empereur lui donna sa fille Constantine en mariage, et le fit couronner empereur en 582. Les Perses ne cessaient de faire des incursions sur les terres des Romains. Maurice envoya contre eux Philippicus son beau-frère, qui eut d'abord des succès brillans, mais qui ne se soutinrent pas toujours avec le même avantage. Comme les gens de guerre étaient extrêmement nécessaires dans ce temps malheureux, l'empereur ordonna en 592, qu'aucun soldat ne se fît moine qu'après avoir accompli le temps de la milice; mais sur les remontrances de saint Grégoire, il révoqua cet édit. Maurice donna un nouveau lustre à son règne, en établissant sur son trône Chosroès II, roi de Perse, qui en avait été chassé par ses sujets. L'empire était alors en proie aux ravages des Abares. Maurice leur accorda un tribut d'environ 100,000 écus, pour obtenir la paix; mais ces Barbares recommencèrent la guerre à diverses reprises. Les Romains en firent périr plus de 50,000 dans différens combats, et leur firent près de 17,000 prisonniers. On leur rendit la liberté, après avoir fait promettre au cagan ou chef des Abares, qu'il renverrait tous les Romains qu'il retenait dans les liens. Le prince abare, infidèle à sa promesse, demanda une rançon de 10,000 écus. Maurice refusa la somme. Le Barbare, furieux, fit passer les captifs au fil de l'épée. Théophylacte, auteur contemporain, qui a écrit l'*Histoire* du règne de Maurice, ne dit rien de la demande du prince des Abares pour le rachat des prisonniers, ni du refus de Maurice, ni de leur massacre; et il est difficile de croire que cet empereur ait refusé, pour la délivrance de 12,000 soldats, une somme aussi modique, tandis qu'il avait payé à ce même peuple un tribut considérable pour obtenir la paix. (En 595, Romain, exarque de Ravenne, ayant amené une rupture avec les Lombards, ceux-ci assiégèrent Rome pendant quatre ans, et y causè-

rent de grands excès : les exhortations de saint Grégoire obtinrent la retraite des Lombards. Maurice envoya au peuple et aux soldats romains des vivres et de l'argent. En attendant, l'action atroce du cagan des Abares avait assez injustement fait révolter l'armée romaine contre Maurice, et élire Phocas pour empereur.) Ce dernier, de simple centurion, était parvenu aux premières dignités militaires. Il poursuivit Maurice jusque auprès de Chalcédoine, le fit prisonnier et le condamna à perdre la tête. On égorgea les cinq fils de ce prince infortuné aux yeux de leur père. Maurice, s'humiliant sous la main de Dieu, ne laissa échapper que ces paroles : *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugemens sont équitables.* Sa mort suivit celle de ses fils, l'an 602. Plusieurs écrivains ont jugé ce prince par ses malheurs, au lieu de le juger par ses actions : ils l'ont cru coupable, et l'ont condamné. Il est vrai qu'il souffrit que l'Italie fût vexée ; mais il fut le père des autres parties de son empire. Il rétablit la discipline militaire, abattit la fierté des ennemis de l'état, soutint par ses lois la foi chancelante, et anima la piété par son exemple. Il aima les sciences, et protégea les savans. (Il publia lui-même douze livres, imprimés à la suite de la *Tactique d'Arrien*, avec une version latine et des notes par Schœffer, Upsal, 1664, in-8.)

MAURICE, arrière-petit-fils de Frédéric II, électeur de Saxe, né en 1521, se signala dès sa jeunesse par son courage, et eut toujours les armes à la main tant qu'il vécut. Il servit l'empereur Charles-Quint en 1544 contre la France, et en 1546 contre la ligue de Smalkade, à laquelle, quoique protestant et zélé protecteur de Luther, il ne voulut jamais s'unir avec les rebelles. L'empereur, pour le récompenser de ses services, l'investit l'an 1548, de l'électorat de Saxe, dont il avait dépouillé Jean-Frédéric, son cousin. Maurice se ligua depuis avec quelques princes de l'Empire pour la délivrance du landgrave de Hesse, que Charles V retenait prisonnier; et enfin avec cet empereur contre le margrave de Brandebourg, qui ravageait les provinces d'Allemagne. Il l'attaqua en 1553, gagna sur lui la bataille de Sivershausen, et mourut deux jours après des blessures qu'il y avait reçues. (Maurice de Saxe était un des plus habiles généraux de son temps, et passait pour un excellent tacticien.)

MAURICE. *Voyez* MORICE.

MAURICE de Nassau. *Voyez* NASSAU.

* MAURICE (Thomas), littérateur anglais, né le 25 septembre 1754 à Hertford, où son père exerçait la profession de maître d'école. Jeune encore, il fut abandonné par ses parens ; mais il trouva un protecteur qui lui fit commencer ses études, et qui, voyant les succès par lesquels il témoigna sa reconnaissance, l'envoya à l'université d'Oxford. Maurice obtint la cure de Woodfort, puis celle d'Epping. En 1786 il épousa la fille de Thomas Pearce, capitaine au service de la compagnie des Indes. Devenu veuf au bout de quatre ans de mariage, il entreprit d'écrire l'*histoire de l'Inde* ; quoiqu'il ne fût pas secondé dans ses intentions par les directeurs de la compagnie des Indes, qui ne lui fournirent pas les documens qui lui auraient été nécessaires et dont ils pouvaient disposer, et qui ne l'aidèrent aucunement dans la publication de cet ouvrage, qui devait vivement les intéresser, il n'en continua pas moins son entreprise qui obtint un grand succès. Maurice était bibliothécaire-adjoint au musée britannique, lorsqu'il mourut à Londres, le 30 mars 1824. Parmi ses nombreux ouvrages, nous distinguons 1° une *Histoire de l'Indostan*, 1795-1798, 2 vol. in-4 : c'est l'ouvrage le plus important que nous ayons sur l'Inde ; 2° *Histoire moderne de l'Indostan*, 1802, 1804, 2 vol. in-4 ; 3° *Défense de l'histoire de l'Indostan*, 1805, in-8. 4° *Supplément à l'histoire de l'Inde*, 1810, in-4 ; 5° *Antiquités Indiennes*, 7 vol. in-8 de 1792 à 1800; 6° *Fragmens sanscrits* ou *Extraits des livres sacrés des Bramines sur divers sujets importans*, 1798, in-8; *La fraude des Brachmanes dévoilée* ou *Effort de la tribu*

sacerdotale de l'Inde pour donner à ses fausses divinités des attributs, 1812, in-8. Maurice a composé aussi plusieurs poëmes de différens genres et des *tragédies*.

* MAURICE (Frédéric-Guillaume), maire de Genève, naquit en 1750 dans cette ville, d'une famille protestante originaire de France. Préparé dès sa jeunesse aux emplois publics par l'étude de la jurisprudence, il fut bientôt membre du grand conseil, administrateur de l'hôpital général de Genève, directeur suprême des travaux publics, l'un des chefs de l'artillerie, enfin l'un des deux commandans supérieurs du corps entier des milices nationales. Il occupait cette dernière place, lors de l'invasion des armées françaises dans son pays, en 1792. Alors il se retira dans un domaine héréditaire, où il se livra à l'étude et à la pratique de l'agriculture. Buonaparte le nomma maire de Genève, et, dans cette place qu'il occupa jusqu'en 1814, il parvint, malgré de grands obstacles, à faire quelque bien. A l'époque du rétablissement de l'indépendance du canton de Genève, il entra au conseil représentatif et souverain; mais depuis plusieurs années il était retourné tout-à-fait à la vie privée, lorsqu'il est mort en 1826. On lui doit un excellent *Traité des engrais, tiré de différens rapports faits au département de l'agriculture d'Angleterre, avec des notes, suivi de la traduction du mémoire de Kirwan sur les engrais, et de l'explication des principaux termes chimiques employés dans cet ouvrage*, Genève, 1801, 1806 et 1825, in-8. Mais ce qui recommande surtout la mémoire de Maurice, c'est la création de la *Bibliothèque britannique*, qui a été continuée sous le nom de *Bibliothèque universelle*, et qu'il ait commencée avec ses deux amis Ch. et M.-A. Pictet.

MAURICEAU (François), chirurgien de Paris, né dans cette ville vers le milieu du 17e siècle, s'appliqua pendant plusieurs années avec beaucoup de succès à la théorie et à la pratique de son art. Il se borna ensuite aux opérations qui regardent les accouchemens des femmes, et il fut à la tête de tous les opérateurs en ce genre. On a de lui plusieurs ouvrages, fruits de son expérience et de ses réflexions : 1° *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, 1694, in-4, avec figures. Il y a plusieurs autres éditions de ce livre excellent, traduit en allemand, en anglais, en flamand, en italien et en latin. Cette dernière version est de l'auteur lui-même. 2° *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies et celles des enfans nouveau-nés*, 1694; 3° *Dernières observations sur les maladies des femmes grosses et accouchées*, in-4, 1708 : ces deux derniers ouvrages forment le 2e vol. de son *Traité*. L'auteur mourut le 17 octobre 1709, avec la réputation d'un homme d'une très grande probité et d'une prudence consommée. Quelques années avant sa mort, il s'était retiré à la campagne, pour se préparer, dans la retraite, au dernier passage.

MAUROLYCO (François), fameux géomètre, né à Messine le 16 septembre 1494, abbé de Sainte-Marie-du-Port en Sicile, se rendit très habile dans les belles-lettres et dans les sciences. Il enseigna les mathématiques à Messine avec réputation. Ce savant possédait à un tel degré l'art si nécessaire et si rare de s'exprimer avec clarté, qu'il rendait sensibles les questions les plus abstraites. (Il eut pour protecteurs le marquis de Vega, vice-roi de Sicile, le prince Geraci, et le cardinal Alexandre Farnèse. Geraci lui donna la riche abbaye de *Sainte-Marie-del-Porto*.) Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Edition* des Sphériques de Théodose, in-fol; 2° *Emendatio et restitutio conicorum Apollonii Pergæi*, in-fol.; 3° *Archimedis monumenta omnia*, in-fol.; 4° *Euclidis phenomena*, in-4; 5° *Martyrologium*, in-4; 6° *Sicanicarum rerum compendium*, in-8; 7° *Rime*, 1552, in-8; 8° *Opuscula mathematica*, 1575, in-4; 9° *Arithmeticorum libri II*, in-8; 10° *Photismus de lumine et umbra*, in-4; 11° *Problemata mechanica, ad magnetem et ad pyxidem nauticam pertinentia*, in-4; 12° *Cosmographia de*

forma, statu, numeroque cœlorum elementariorum, in-4. Maurolyco à une mémoire étendue joignait un esprit pénétrant et aisé. C'était un génie propre à la méditation ; il était toujours renfermé en lui-même, et ce n'était qu'avec peine qu'on lui arrachait quelques paroles sur d'autres objets que celui de ses études favorites. Il fut enlevé aux lettres le 21 juillet 1575, à 81 ans. Sa *Vie* a été écrite en italien par un de ses neveux, Messine, 1613, in-4. *Voyez* encore les *Elogi d'uomini illustri* de Lor. Crasso.

MAURUS (Firmus). *Voyez* FIRMUS.

MAURUS-HONORATUS. *Voy.* SERVIUS.

MAURUS (Hortensius), né à Véronne, s'attacha de bonne heure à la poésie latine, et plut à Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn, qui cultivait lui-même les lettres avec goût, et conserva à Maurus son amitié jusqu'à sa mort. Ce poète se retira alors à Hanovre, où il jouit de la considération de tous les citoyens distingués, quoiqu'il fût bon catholique, et même engagé dans les ordres. Il mourut dans cette ville à l'âge de 92 ans, le 14 septembre 1724, et fut enterré dans l'église des catholiques, où l'on voit son épitaphe. Le célèbre jurisconsulte Boëhmer s'était engagé à donner une édition des poésies de Maurus, que celui-ci avait, à la fin de sa vie, copiées de sa main ; mais il fut prévenu par la mort. Quelques-unes ont paru dans la collection des poètes allemands, par Roenickins. L'abbé Weissembach les a recueillies et publiées à Bâle, 1782, avec d'autres poésies, sous le titre de *Selectæ veterum et recentiorum poemata, in gratiam litteratæ juventutis*, in-12. Il les avait déjà publiées séparément. Voici le jugement qu'il en porte : *Stylus Hortensii purus est, tener, splendidus, plenus acuminis atque munditiarum.*

MAURUS (Terentianus) florissait sous Trajan, suivant les uns, et sous les derniers Antonins, suivant d'autres. Il était gouverneur de Sienne, aujourd'hui Asna, dans la haute Egypte. Nous avons de lui un petit *poème* latin sur les *règles de la poésie et de la versification*, écrit avec goût et avec élégance. On le trouve dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, et séparément sous le titre *De arte metrica*, 1531, in-4.

* MAURY (Jean-Siffrein), cardinal, né le 26 juin 1746, à Vauréas dans le comtat Venaissin, de parens peu favorisés par la fortune ; on assure même que son père était, comme celui de J.-B. Rousseau, un honnête savetier, qui l'envoya cependant au collége de son lieu natal. Le jeune Maury, après avoir terminé ses premières études, entra au séminaire de St.-Charles, puis à celui de Ste.-Garde, tous deux à Avignon. A 20 ans il vint à Paris, où il fut pendant quelque temps dans une position assez gênée. Il fit paraître alors un *Eloge funèbre du Dauphin* et un *Eloge de Stanislas*. Ces deux pièces, peu remarquables, n'obtinrent pas un grand succès ; mais elles furent bientôt suivies de plusieurs autres qui annoncèrent le talent de l'auteur. En 1770, l'académie française avait proposé, pour prix d'éloquence, l'éloge de Fénélon ; l'abbé Maury se mit sur les rangs. La Harpe remporta le prix, et Maury obtint l'accessit. Le stile de ce discours se sentait encore de la jeunesse de l'auteur ; mais la sagesse du plan, la beauté des pensées, donnaient une assez grande idée de ses talens oratoires. Ce fut le premier pas qu'il fit vers la fortune et la réputation. Un héritier du nom de Fénélon, nommé à l'évêché de Lombez, le fit son grand-vicaire et son official ; mais l'abbé Maury, décidé à suivre la carrière de la chaire, revint bientôt à Paris, qui offrait un plus vaste théâtre à son talent. L'abbé Maury était passionné pour l'éloquence : il étudiait sans cesse Bossuet dont il ne parlait jamais qu'avec admiration et enthousiasme : toutes ses études étaient dirigées vers la chaire. Il avait enfin obtenu une place d'instituteur dans une maison particulière : ce qui le mettait à l'abri du besoin. Ses succès lui méritèrent une honorable distinction. En 1772, il fut choisi pour prêcher le panégyrique de saint Louis devant l'académie française. Ce discours lui valut l'abbaye de la Frénade, dans le diocèse de Saintes. Le panégyrique de

saint Augustin, qu'il prononça en 1775 devant l'assemblée du clergé, vint encore ajouter à sa réputation, et parut supérieur à tout ce qu'il avait publié jusqu'alors. Dès ce moment, il fut appelé à prêcher à la cour, où il donna un Avent et un Carême. L'abbé Maury visait à l'académie. Très répandu dans les sociétés brillantes de la capitale, lié avec les gens de lettres et avec les philosophes, surtout avec les encyclopédistes, d'Alembert, Marmontel, etc., il obtint son admission, et fut élu en 1785 pour succéder à Lefranc de Pompignan. Il prononça son discours de réception le 27 janvier; il y donna aux philosophes du jour assez d'éloges pour mériter à son tour du duc de Nivernois celui d'avoir su allier la philosophie à l'Evangile. Il était étroitement lié avec l'abbé de Boismont, qui, en mourant, lui résigna le riche prieuré de Lihons. Sa réputation, soutenue de l'éclat de la fortune, lui procura une existence fort brillante, et lui donna entrée jusque chez les premiers fonctionnaires de l'état, le lança dans les discussions politiques qui tourmentaient la France, et auxquelles il prit une part si active. Ce fut comme prieur de Lihons qu'il assista, lors de la convocation des états-généraux, aux assemblées du clergé du bailliage de Péronne, dans lesquelles il fut nommé député. Effrayé des déplorables événemens du 14 juillet, il quitta Versailles sous un déguisement et prit la fuite, lors des premières émigrations; mais arrêté à Péronne et ramené à l'Assemblée, il y déploya cette éloquence facile et en même temps énergique, qui le plaça à la tête des plus grands orateurs de cette assemblée. Soit qu'il s'agît de politique, de finances ou de questions ecclésiastiques, il était toujours prêt à parler, et la plupart de ses discours, même improvisés, pourraient être cités comme des modèles d'éloquence. Toutes les fois qu'il fallut défendre la religion et le trône, l'abbé Maury parut à la tribune, et, inspiré par une si belle cause, il s'éleva toujours au plus haut degré de l'art oratoire. Il défendit avec force les droits de l'Eglise et du clergé dans les séances des 17 octobre et 27 novembre 1790; il signa ensuite la protestation du côté droit en faveur de la religion et de la monarchie, et celle du 29 juin 1791, relativement aux décrets qui avaient constitué prisonniers le roi et sa famille. Il parut s'être proposé de contre-balancer l'influence de Mirabeau; une telle entreprise n'était point au dessus de ses forces, et on le vit soutenir souvent avec avantage la lutte qu'il avait engagée avec ce redoutable orateur. Aussi intrépide en public qu'à la tribune, il évita souvent les dangers que lui faisait courir son opposition aux révolutionnaires, par son attitude imposante et un sang-froid imperturbable. Après la discussion sur les assignats, quelques misérables ayant crié, lorsqu'il sortit de l'Assemblée : *A la lanterne l'abbé Maury!* il s'approcha d'eux sans s'émouvoir, et leur dit : « Eh bien! le » voilà l'abbé Maury; quand vous le met» triez à la lanterne, y verriez-vous plus » clair? » Tout le monde partit d'un éclat de rire, et l'on battit des mains. Un autre jour il entendit des forcenés qui le serraient d'assez près, dire d'un ton énergique : *Envoyons-le dire la messe à tous les diables : Soit*, répondit l'abbé Maury, *mais vous viendrez me la servir, voici mes burettes :* c'était une paire de pistolets qu'il leur présentait. Ses discours à l'Assemblée lui avaient acquis une réputation prodigieuse. Lorsque après la clôture de la session, il quitta la France, il reçut partout l'accueil le plus flatteur. Appelé à Rome par Pie VI, il y entra comme en triomphe, et Mesdames tantes du roi, qui habitaient cette capitale, lui firent l'accueil le plus distingué. Le pape le nomma archevêque de Nicée, *in partibus*, et l'envoya en qualité de nonce à la diète de Francfort, assemblée pour l'élection de François II. A son retour, il fut nommé, le 21 février 1794, cardinal et évêque de Montefiascone et Corneto, un des meilleurs siéges d'Italie. Cependant la révolution française s'étendait comme un torrent dans toute l'Italie; bientôt les armées de la république pénétrèrent jusqu'à Rome, et le sacré collége fut obligé de fuir. Maury, qui, plus

que tout autre, devait craindre l'arrivée de ses compatriotes, se retira d'abord à Sienne, gagna ensuite Venise, après avoir couru les plus grands dangers, et passa de là en Russie. Lorsque les armées russes eurent chassé les Français d'Italie, Maury quitta St.-Pétersbourg, et vint assister au conclave, réuni à Venise le 1er décembre 1799, pour l'élection de Pie VII, qu'il accompagna à Rome en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII, alors retiré à Mittau. Il montra d'abord beaucoup d'ardeur pour les intérêts du roi, et se prononça vivement contre le gouvernement de Napoléon; mais ce zèle se refroidit tout à coup; et, soit qu'il regardât la cause des Bourbons comme perdue, soit qu'il fût pressé du désir de rentrer en France, il écrivit, le 22 août 1804, une lettre à Buonaparte, dans laquelle il protestait au nouvel empereur de sa soumission et de sa fidélité. L'année suivante, il le vit à Gênes, obtint la permission de rentrer en France, et parut au mois de mai 1806 à Paris où ses anciens amis furent bien étonnés de le voir sans cette monarchie qu'il avait défendue avec tant de talent et d'énergie. Il put bientôt connaître, à l'accueil froid qu'il reçut dans la plupart des sociétés, combien sa démarche avait changé l'opinion à son égard. Cependant, loin de revenir sur ses pas, il s'attacha de plus en plus à son nouveau maître, qui lui conféra le titre de cardinal français, et le nomma aumônier du roi Jérôme, son frère. Appelé dans la classe de l'Institut, qui représentait l'académie française, il y succéda à Target (1807) : il prononça un discours qui trompa bien les nombreux auditeurs qui étaient accourus. C'était l'éloge de l'abbé de Radonvilliers. En abandonnant la noble cause qui avait fait sa gloire, il parut avoir perdu son talent : on s'était attendu à une composition brillante, vive, animée; et son discours fut prolixe, sans mesure et sans intérêt. Cet échec le déconcerta un peu; mais il eut bientôt à s'en consoler par les faveurs de Napoléon, qui, dans un moment d'humeur contre le cardinal Fesch, nommé archevêque de Paris, nomma tout à coup Maury au même siége (14 octobre 1810). On croit qu'il désirait cette place; mais il ne pensait pas l'obtenir si promptement : il prit aussitôt l'administration du diocèse, que le chapitre métropolitain lui déféra. Cependant les affaires de l'Eglise prenaient tous les jours une tournure plus fâcheuse. Le saint-Père, enlevé de Rome, avait été transféré à Savone. Le 5 novembre 1810, il adressa au cardinal Maury un bref, dans lequel il lui reprochait sa conduite, et le priait de quitter l'administration du diocèse de Paris. La police de Buonaparte en fut instruite, et prit toutes les mesures possibles pour empêcher que ce bref ne fût connu du public. Le cardinal feignit lui-même de n'en point avoir connaissance; et, peut-être par crainte, en obéissant au saint-Siége, de s'exposer au ressentiment de Napoléon, il continua d'administrer, et se montra même plus dévoué aux volontés du maître. En 1811, il fut nommé membre d'une commission chargée de répondre à plusieurs questions sur les dispenses et les bulles, et il siégea ensuite au concile tenu à Paris. Le pape, dont on rendait tous les jours la captivité plus dure, fut amené à Fontainebleau, où il reçut plusieurs fois le cardinal Maury. Ce prélat a prétendu qu'il avait toujours obtenu de S. S. un accueil plein de douceur : si cela est vrai, on ne peut en tirer qu'une preuve de l'admirable bonté du saint-Père. A la restauration (1814), le cardinal Maury se vit dépouillé de ses pouvoirs par le chapitre de la métropole; et, après plus d'une mortification, il fut obligé de quitter Paris, et prit, le 18 mai, le chemin de Rome. A son arrivée dans cette capitale, il fut enfermé au château Saint-Ange, où il passa six mois; ensuite il fut confiné chez les lazaristes, avec défense de se présenter chez le pape et de paraître dans les cérémonies avec le sacré collége. Son évêché de Montefiascone fut même administré par un vicaire apostolique : l'abbé Maury donna sa démission de ce siége. Il vécut dans la retraite jusqu'au commencement de mai 1817, qu'une dissolution de sang le conduisit au tombeau

dans la nuit du 10 au 11 du même mois, âgé d'environ 71 ans. Ainsi finit ce prélat, qui, par ses talens, s'était élevé aux plus hautes dignités, et qui, après avoir rempli une carrière aussi brillante qu'honorable, flétrit lui-même les lauriers qu'il avait cueillis, en se laissant dominer par les circonstances, et peut-être par son ambition. Cependant si l'on ne peut l'excuser de s'être attaché au char de Napoléon, d'avoir même flatté ses caprices et résisté aux volontés du saint-Père, on doit avouer que son nom rappellera toujours l'orateur distingué, qui se montra à la tribune toujours opposé aux idées pernicieuses qui attaquaient la religion et le trône, avec autant de courage que d'éloquence. On trouvera plus de détails sur sa personne dans l'*Ami de la religion et du roi*, t. 12, pag. 321; et le *Spectateur français depuis la restauration*, tom. 2. Les ouvrages qu'on a de lui sont: 1° *Eloge funèbre de M. le Dauphin*, Sens, 1766, in-8; 2° *Eloge du roi Stanislas*, 1766, in-12; 3° *Eloge de Charles V, roi de France*, Amsterdam, 1767, in-4; 4° *Eloge de Fénélon*, 1771, in-8; 5° *Discours sur la paix*, 1767, in-8; 6° *Panégyrique de saint Louis*, en présence de l'académie française, 1772, in-8; 7° *Réflexions sur les sermons nouveaux de Bossuet*, Avignon, 1772; 8° *Discours choisis sur différens sujets de religion et de littérature*, 1777, in-12: ce sont les discours cités ci-dessus; 9° *Principes de l'éloquence pour la chaire et le barreau*, 1782, in-12: cet ouvrage reparait sous ce titre: *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 2 vol. in-8; 10° *Panégyrique de saint Vincent de Paul*: ce discours n'a pas été imprimé; mais ceux qui l'ont entendu prononcer le regardent comme le chef-d'œuvre du cardinal Maury; 11° *Mémoire justificatif de sa conduite*, daté du 12 mai 1814. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre d'*OEuvres choisies du cardinal Maury*, Paris, 1827, 5 vol. in-8. M. Louis Maury, neveu du cardinal, a fait paraître en 1828, in-8, une *Vie* de son oncle, avec notes et pièces justificatives. L'*Ami de la religion*, dans son n° 1434, a réfuté quelques-unes des assertions erronées du nouveau panégyriste (7 mai 1828); déjà il avait donné dans son n° 308, tome 2, une notice plus véridique sur le cardinal. La *Revue encyclopédique* a rendu compte de l'édition nouvelle et de la *vie* de l'abbé Maury, tome 39, année 1828, 3° vol., page 128. M. A.-A. Barbier lui attribue encore, en société avec l'abbé de Boismont, des *Lettres sur l'état actuel de la religion et du clergé de France*. *Voyez* le n° 10,354 du *Dictionnaire des Anonymes*, 2° édition.

MAUSCHBERGER (Léopold), né à Kralup en Bohême l'an 1718, entra chez les jésuites, et enseigna les sciences avec beaucoup de réputation. On estime son *Motus localis gravium solidorum*, Olmutz, 1751, in-8. On a encore de lui des *Commentaires* sur divers livres de l'Ecriture sainte, un *Cours de théologie*, et un *Traité sur les lois*.

MAUSOLE, roi de la Carie. Après sa mort, Artémise sa femme lui fit faire un tombeau si superbe, qu'il passa pour l'une des sept merveilles du monde. C'est de là qu'on appelle *mausolées* les sépulcres magnifiques qu'on élève aux grands, ou même les représentations des tombeaux dans les pompes funèbres.

MAUSSAC (Philippe-Jacques), conseiller au parlement de Toulouse sa patrie, et président en la cour des aides à Montpellier, mort en 1650, à 70 ans, passait pour le premier homme de son temps pour l'intelligence du grec. On a de lui: 1° des *Notes* très estimées sur Harpocration; 2° des *Remarques* savantes sur le Traité des monts et des fleuves, attribué à Plutarque; 3° quelques *Opuscules*, qui décèlent, ainsi que ses autres ouvrages, un critique judicieux.

MAUTOUR (Philibert-Bernard Moreau de), auditeur de la chambre des comptes de Paris, membre de l'académie des Inscriptions, naquit à Beaune le 23 décembre 1654, et mourut le 7 septembre 1737. Il est au rang des poètes médiocres qui ont produit quelques vers heureux. Ses *Poésies* sont répandues dans le *Mercure*, dans le *Journal de Verdun*, et dans d'autres recueils. On a encore de

lui : 1° une *Traduction* du *Rationarium temporum* du Père Petau, en 4 volumes in-12. Plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des belles-lettres. Elles font honneur à son savoir et à sa sagacité.

MAXENCE (Marcus-Aurelius-Valerius-Maxentius), fils de l'empereur Maximien-Hercule, et gendre de Galère-Maximien, profita de l'abdication de son père pour avoir part au gouvernement. Maxence est un des six empereurs qui portèrent à la fois la pourpre après l'abdication de Dioclétien et de Maximien-Hercule. Il se fit déclarer Auguste en Italie, le 28 octobre 306. Par des vues politiques, il parut d'abord protéger les chrétiens. Il engagea ensuite son père à reprendre la pourpre, contraignit Sévère de se renfermer dans Ravenne, et le fit mourir quelque temps après, contre la parole qu'il lui avait donnée. Galère-Maximien marcha contre lui, et fut obligé de prendre la fuite, ce qui rétablit la paix en Italie. On crut d'abord qu'elle allait être rompue par les démêlés qui s'élevèrent entre le père et le fils; mais Maximien-Hercule, convaincu d'avoir conspiré contre la vie de Constantin, s'étant étranglé l'an 310, on en fut quitte pour la peur. Après sa mort, Maxence s'empara de l'Afrique, et s'y fit détester par ses cruautés et par les persécutions qu'il suscita contre les chrétiens. Ce fut alors que Constantin résolut de faire la guerre à Maxence, qui était revenu à Rome, où ses cruautés et ses vexations avaient indisposé contre lui le peuple et le sénat. Ce tyran sortit de cette capitale le 28 octobre 312, pour pour lui livrer bataille. Il la perdit, et tenta d'y rentrer; mais le pont Milvius sur lequel il passait en donnant ses ordres, ayant croulé sous lui, il tomba dans le Tibre et s'y noya. Le lendemain, Constantin entra triomphant dans Rome, et publia un édit en faveur des chrétiens. On sait que c'est en marchant contre Maxence, que Constantin fut encouragé par l'apparition de la croix, événement que quelques critiques ont nié avec si peu de raison. (*Voyez* CONSTANTIN.) Un poète latin a exprimé de la sorte cette vision célèbre, et la défaite de Maxence :

Ecce corusco
Æthere, uisa super croceo glomeramine nubis
Alta crucis species et inenarrabile lumen:
Maximus Ausoniis ut Constantinus in oris
Viderat, infandos fidei dum fortis in hostes
Irruit, et Tibris rubens prostravit ad undas
Arripiensque fugam positis Maxentius armis
Perditus immani fœdavit corpore fluctus.

MAXENCE (Jean), moine de Scythie au 6e siècle, soutint à Constantinople, devant les légats du pape Hormisdas, la vérité de cette proposition : *Un de la Trinité a souffert dans sa chair.* Il eut, en Orient et en Occident, des partisans et des adversaires. Sa proposition fut approuvée dans la suite par le 5e concile général et par le pape Martin. (*Voyez* Jean II, pape.) Il composa contre les acéphales un ouvrage que nous avons dans la Bibliothèque des Pères, et fut un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Augustin.

MAXIME (Magnus Maximus), empereur dans les Gaules, était Espagnol et général de l'armée romaine en Angleterre, où il se fit proclamer empereur en 383. Etant passé dans les Gaules, les légions, mécontentes de Gratien, le reconnurent. Trèves fut le siége de son empire. Gratien marcha contre ce rebelle; mais il perdit une bataille près de Paris, par la trahison d'un de ses officiers, et fut tué à Lyon par Andragate dans un festin. Maître des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, il envoya des ambassadeurs à Théodose, pour insinuer à ce prince de l'associer à l'empire. On lui donna des espérances; mais comme il vit qu'on ne voulait que l'amuser, il passa les Alpes, et marcha contre Valentinien le Jeune, qui chercha un asile à Thessalonique, auprès de Théodose. Maxime, fondant sur l'Italie à la faveur de cette fuite, s'empara de Plaisance, de Modène, de Reggio, de Bologne, de Rome même. Théodose se disposa à punir l'usurpateur. Pour tromper Maxime, il fait les préparatifs d'une armée navale; Maxime donne dans le piége, et fait embarquer la plus grande partie de ses troupes. Théodose, à cette nouvelle, précipite sa marche, et atteint

son armée dans la Pannonie. (Il était secondé par une nombreuse cavalerie de Huns, d'Alains et de Goths, qui culbutèrent les Gaulois et les Germains de Maxime.) Théodose marche vers Aquilée, où le tyran s'était réfugié, et la prend d'assaut. Les soldats de Maxime l'amènent au vainqueur, les pieds nus et les mains liées. Théodose s'attendrit sur son malheur, après lui avoir reproché ses crimes; et il allait lui accorder la vie, lorsque les soldats lui tranchèrent la tête le 26 août de l'an 388. Victor, son fils, qu'il avait fait Auguste, fut pris au mois de septembre suivant, et décapité comme son père. Andragate, général de la flotte de Maxime, et assassin de Gratien, n'espérant aucune grâce, se précipita dans la mer. Ainsi finit cette sanglante tragédie. Maxime avait de bonnes qualités; le christianisme avait eu d'heureux effets sur ses mœurs, et on ne peut guère lui reprocher que l'usurpation du trône; encore Sulpice Sévère insinue-t-il qu'il fut proclamé malgré lui: *Vir omni vitæ merito prædicandus, si vel ei diadema non legitime, tumultuante milite, impositum repudiare, vel armis civilibus abstinere licuisset*. Cependant le même historien l'appelle ailleurs: *Ferocis ingenii virum;* et cette dénomination n'est pas trop forte, s'il est vrai qu'il a refusé à Gratien les honneurs de la sépulture: mais son caractère s'adoucit beaucoup par les leçons de la foi chrétienne. (*Voyez* saint MARTIN.)

MAXIME (Flavius-Anicius-Petronius-Maximus), né l'an 395, d'une illustre famille, d'abord sénateur et consul romain, se revêtit de la pourpre impériale en 455, après avoir fait assassiner Valentinien III. Pour s'affermir sur le trône, il épousa Eudoxie, veuve de ce prince infortuné. L'impératrice ignorait son crime; Maxime lui avoua, dans un transport d'amour, que l'envie d'être son époux le lui avait fait commettre. Alors Eudoxie appela secrètement Genseric, roi des Vandales, qui vint en Italie le fer et la flamme à la main. Il entre dans Rome, où l'usurpateur était alors. Ce malheureux prend la fuite; mais les soldats et le peuple, indignés de sa lâcheté, se jetèrent sur lui et l'assommèrent à coups de pierres. Son corps fut traîné par les rues pendant trois jours, et, après l'avoir couvert d'opprobres, ils le jetèrent dans le Tibre le 12 juin de la même année 455. Son règne ne fut que de 77 jours. (M. Drap-Arnaud a donné en 1824 *Maxime* ou *Rome délivrée*, tragédie en 5 actes, Paris, in-8.)

MAXIME (Saint), évêque de Jérusalem, successeur de saint Macaire en 331, fut condamné aux mines sous l'empire de Maximien, après avoir perdu l'œil droit et le jarret pour la défense de la foi. Il parut avec éclat au concile de Nicée en 325, et à celui de Tyr en 335. Les ariens dominaient dans cette dernière assemblée. Saint Paphnuce, voyant qu'ils étaient les plus puissans, prit saint Maxime par la main, en lui disant: « Puisque » j'ai l'honneur de porter les mêmes » marques que vous de mes souffrances » pour J.-C., et que j'ai perdu, comme » vous, un de ces yeux corporels pour » jouir plus abondamment de la lumière » divine, je ne saurais vous voir assis » dans une assemblée de méchans, ni » vous voir tenir de rang entre les ou- » vriers d'iniquité. » Il le fit sortir et l'instruisit de toutes les intrigues des ariens. Maxime ne se signala pas moins au concile de Sardique en 347. Il tint, deux ans après, un concile à Jérusalem, où saint Athanase fut reçu à la communion de l'Eglise. Les ariens furent si irrités du résultat de ce concile, qu'ils déposèrent Maxime. Ce saint évêque termina sa carrière en 350.

MAXIME DE TURIN (Saint), ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville au 5ᵉ siècle, est célèbre par sa piété et par sa science. Il assista au concile de Milan en 451, et à celui de Rome en 465. Sa souscription s'y voit la première après celle du pape Hilaire. Il ne survécut pas long-temps à ce concile. On a de lui des *Homélies*, dont quelques-unes portent mal à propos le nom de *saint Ambroise*, de *saint Augustin* et d'*Eusèbe* d'*Emèse*. Elles sont dans la bibliothèque des Pères. Muratori a donné les *Sermons de saint*

Maxime, avec des remarques, à la fin de l'édition des OEuvres de saint Léon, Venise, 1748. Il en avait publié auparavant dans ses *Anecdota*, tome 3, p. 6, plusieurs qui avaient jusque alors été inconnus ; il les avait tirés d'un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, qui a plus de mille ans d'antiquité, et qui est écrit en caractères lombards. Il a paru à Rome, 1785, une collection des OEuvres de Maxime de Turin : *Opera Maximi Tauriniensis*, in-fol., avec une préface du pape Pie VI.

MAXIME (Saint), abbé et confesseur dans le 7e siècle, était de Constantinople, d'une famille noble et ancienne. Il s'éleva avec zèle contre l'hérésie des monothélites, qui le persécutèrent avec une violence inouïe. Il mourut dans les fers, en 662, des tourmens qu'on lui fit endurer. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, dont le Père Combefis, dominicain, a donné une bonne édition, Paris, 1675, en 2 vol. in-fol. Ils consistent en des *Commentaires* allégoriques sur plusieurs livres de l'Ecriture sainte, sur les livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, et en des traités contre les monothélites, etc. mais il en reste quelques autres qui ne sont pas renfermés dans cette édition.

MAXIME DE TYR, philosophe platonicien, vint à Rome l'an 146, sous Marc-Aurèle, qui voulut bien être son disciple ; il vécut, à ce qu'on croit, jusqu'au temps de l'empereur Commode. Les 41 *Discours* qui nous restent de lui ont été publiés à Cambridge, 1703, in-8 ; à Londres, 1740, in-4, et traduits en français par M. Formey, Leyde, 1762, in-12, et par Combes-Dounoux, Paris, 1802, 2 vol. in-8. Il y a dans ces discours de l'éloquence, de l'énergie, et souvent des vues profondes et vraiment philosophiques. Le tableau qu'il fait de l'amour en général, sans distinction physique et morale de son objet, est une espèce de chef-d'œuvre ; il semble se rapporter particulièrement à la poursuite des choses pures, sublimes, sans honte et sans remords.

MAXIME *le Sophiste*, natif d'Ephèse, au 4e siècle, se mêlait de philosophie et de magie. Il fut le maître de Julien l'Apostat (*voyez* ce nom), qui le combla d'honneurs et soumit ses ouvrages à sa censure. Ce prince, résolu de faire la guerre aux Perses, consulta les oracles ; mais aucun ne le flatta autant que la promesse que lui fit ce philosophe magicien. Il l'assura qu'il remporterait des victoires aussi mémorables que celles d'Alexandre, et lui persuada, dit-on, que l'âme de ce héros avait passé dans son corps. Il arriva précisément tout le contraire de ce qu'il avait prédit. Julien périt, et sa perte entraîna celle de Maxime. L'empereur Valens ayant donné un arrêt de mort contre les magico-sophistes, le maître de Julien expira à Ephèse dans les tortures, en 366. — Il faut le distinguer de MAXIME, natif d'Alexandrie, qui, quoique chrétien, faisait profession de la philosophie cynique, dont il portait l'habit, le bâton et les grands cheveux ; ce qui le fit nommer *le Cynique*. Il était d'une vie déréglée, et fut pour ses infamies fouetté publiquement en Egypte, et relégué dans un désert. Il vint à Constantinople, et sut si bien feindre, qu'il en imposa à saint Grégoire de Nazianze. Ayant acquis quelque crédit, il s'en servit pour supplanter le saint prélat, et se faire ordonner évêque de Constantinople en 380. On ne tarda pas à le chasser du siége qu'il avait usurpé ; il s'adressa à l'empereur Théodose, qui le rejeta avec indignation, et son ordination fut désapprouvée au concile de Constantinople en 381. Il surprit le suffrage des évêques d'Italie, dans un concile où présida saint Ambroise, tenu la même année ; mais l'empereur Théodose les désabusa en leur faisant connaître les artifices de cet imposteur.

MAXIME. *Voyez* PUPIEN.

MAXIMIEN-HERCULE, ou VALÈRE-MAXIMIEN (Marcus-Aurelius-Valerius-Maximianus-Herculius), empereur romain, naquit, près de Sirmich l'an 250, d'un paysan ; il avait servi sous les règnes d'Aurélien et de Probus. Ses parens étaient très pauvres ; il s'avança dans les armées par ses qualités guerrières. Dioclétien, avec qui il avait été soldat,

l'associa à l'empire en 286, et lui donna en partage l'Italie, l'Afrique, les Gaules et l'Espagne. Sa valeur éclata contre plusieurs nations barbares, et entre autres contre les *Bagaudes*, paysans de la Gaule; mais il fut repoussé avec beaucoup de perte par Carausius, commandant de la flotte romaine, alors à Gercorialum (Boulogne-sur-mer), qui l'obligea à lui céder la Bretagne par un traité. Il fut plus heureux contre Aurélius-Julianus, qui, après avoir pris le titre d'empereur, s'était retiré en Afrique; il le défit et le tua. Les Maures furent vaincus peu de temps après. Il les poursuivit dans leurs montagnes, les força de se rendre, et les transporta dans d'autres pays. L'empereur Dioclétien, s'étant dépouillé de la pourpre impériale en 305, engagea Maximien à l'imiter. Il obéit; mais, sur la fin de l'année, Maxence son fils l'engagea à la reprendre. Maximien, ingrat envers son enfant, voulut le faire rentrer dans l'état de particulier. Le peuple et les soldats s'étant soulevés contre lui, il fut obligé de se retirer dans les Gaules auprès de Constantin, qui épousa sa fille Fausta. Aussi peu fidèle à son gendre qu'il l'avait été à son fils, il engagea sa fille à trahir son mari, et à faire en sorte que la chambre où il couchait fût ouverte toute la nuit. Fausta lui promit tout, dans le dessein d'avertir Constantin, qui fit coucher un eunuque à sa place. Le meurtrier vient au milieu de la nuit, tue l'eunuque, et crie que Constantin est mort. Constantin paraît à l'instant avec ses gardes, reproche à ce monstre son ingratitude et ses crimes, le condamne à perdre la vie; lui accordant pour toute grâce la liberté de choisir son genre de mort. Le malheureux s'étrangla en 310, à l'âge de 60 ans, à Marseille. Féroce, cruel et avare, il avait toujours conservé la rusticité de sa naissance. Ses vices étaient peints sur sa figure. Sa haine contre les chrétiens alla jusqu'à faire massacrer des légions entières. *Voyez* Saint MAURICE.

MAXIMIEN (Galerius-Valerius-Maximianus), plus connu sous le nom de GALÈRE, naquit près de Sardique, de parens si pauvres, que dans sa jeunesse il garda les troupeaux; ce qui lui fit donner le surnom d'*Armentaire*. Il s'avança dans les armées romaines par sa valeur; Dioclétien, qui l'avait créé César en Orient l'an 292, lui fit épouser sa fille Valéria. Il fit d'abord la guerre aux Goths, puis aux Sarmates, ensuite à Narsès, roi des Perses, qui le défit entièrement l'an 297. Comme c'était par sa faute qu'il avait été vaincu, Dioclétien lui témoigna beaucoup de mépris, jusqu'à le laisser marcher à pied près de son char l'espace d'un mille, tout revêtu qu'il était de la pourpre impériale. Ayant enfin obtenu la permission de lever de nouvelles troupes, il tailla en pièces les Perses dans un second combat. Narsès abandonna son camp aux vainqueurs, qui y trouvèrent des richesses immenses, les femmes et les enfans du vaincu. Galère les traita avec toute la politesse due à leur rang; mais il ne les rendit à Narsès qu'à condition qu'il lui abandonnerait cinq provinces en-deçà du Tigre. Cette victoire flatta tellement son amour-propre qu'il voulut se faire passer pour le fils de Mars. Dioclétien commença à le craindre, et avec raison: Galère le força à abdiquer le trône en 305. Proclamé Auguste, il gouverna comme Néron. Les peuples furent accablés d'impôts, et lorsqu'ils ne pouvaient payer, on leur faisait souffrir les plus cruels supplices. On prétend qu'il faisait dévorer les hommes par des ours pour s'amuser. Les chrétiens eurent en lui un ennemi implacable; il les avait déjà persécutés sous Dioclétien, et avait fait mettre secrètement le feu à son palais de Nicomédie, pour allumer la colère de cet empereur, à qui il persuada que les chrétiens étaient auteurs de cet incendie. Ses cruautés augmentèrent avec son âge: il força chaque particulier à donner une déclaration exacte de son bien, fit crucifier ou brûler à petit feu ceux qu'il soupçonnait n'avoir pas accusé juste. Un grand nombre de pauvres furent jetés dans la mer, parce que ce tyran s'imaginait qu'ils cachaient leurs richesses pour ne pas payer. Le peuple romain, crai-

gnant d'être exposé à ces exécutions barbares, proclama empereur Maxence, qui le chassa de l'Italie en 306. Galère, obligé de fuir, fut bientôt attaqué d'une maladie qui ne fit qu'un ulcère de tout son corps. Dans cet état déplorable, il s'adressa au Dieu des chrétiens, après avoir imploré vainement ses fausses divinités, et publia un édit en faveur du christianisme. Il mourut en 311 dans des douleurs horribles. Ce monstre conserva toujours la dureté féroce qu'il tenait de sa naissance. A son défaut d'éducation il joignait un caractère cruel et barbare. Sa figure annonçait son âme, il était excessivement grand et d'une épaisseur monstrueuse. Son aspect, sa voix, ses gestes, tout en lui faisait peur, et portait un caractère de réprobation.

MAXIMILIEN Ier, fils de Frédéric IV *le Pacifique*, empereur d'Allemagne, naquit le 22 mars 1459. Son mariage avec Marie, fille de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, le rendit un des plus puissans princes de l'Europe. Créé roi des Romains en 1486, il se signala contre les Français, et monta sur le trône impérial après la mort de son père, en 1493. Nul roi des Romains n'avait commencé sa carrière plus glorieusement que Maximilien. La victoire de Guinegate sur les Français, Arras pris avec une partie de l'Artois, lui avaient fait conclure une paix avantageuse, par laquelle le roi de France lui avait cédé la Franche-Comté en pure souveraineté, l'Artois, le Charolais et Nogent, à condition d'hommage. Jouissant en paix de toutes ces conquêtes, il épousa en secondes noces Blanche, fille de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan. Ce n'était pas une alliance fort illustre; mais la nouvelle épouse lui apportait des trésors dont il avait besoin. Charles VIII, roi de France, s'étant emparé du royaume de Naples, Maximilien, appelé en Italie par Jules II, courut lui disputer cette acquisition. Il s'était ligué avec le pape et divers autres princes pour chasser les Français, qui eurent bien de la peine à rentrer en France, en abandonnant leurs conquêtes; ils durent leur heureux retour à la journée de Fornoue, dont le succès leur ouvrit un passage. Maximilien eut ensuite à combattre les Suisses, qui achevaient d'ôter à la maison d'Autriche ce qui lui restait dans leur pays. L'année 1508 fut célèbre par la ligue de Cambrai, dont le pape Jules II fut le moteur. Maximilien y entra: ses troupes s'avancèrent dans le Frioul, et s'emparèrent de Trieste; mais elles furent forcées de lever le siége de Padoue. Après s'être uni avec le roi de France contre Venise, il s'unit avec l'Espagne et le pape contre la France. Il ménageait le pontife romain, flatté de l'espérance qu'il le prendrait pour coadjuteur dans le pontificat; il ne voyait plus d'autre manière de rétablir l'aigle impériale en Italie. Le pape s'étant moqué de la proposition qu'il lui en avait faite, Maximilien pensa sérieusement à lui succéder. Une de ses lettres à l'archiduchesse Marguerite sa fille est un témoignage subsistant de ce dessein bizarre. Jules II avait badiné plusieurs fois sur ses inclinations et sur celles de Maximilien. « Les électeurs, disait-il, » au lieu de donner l'empire à Jules, » l'ont accordé à Maximilien; et les car» dinaux, au lieu de faire Maximilien » pape, ont élevé Jules à cette dignité. » Maximilien, irrité par plusieurs motifs contre la France, s'unit contre elle avec l'Angleterre. Il servit en qualité de volontaire au siége de Térouane, en 1513, sous les ordres de Henri VIII. Pour ne pas oublier les torts dont il croyait avoir à se venger, il relisait souvent ce qu'il appelait son *livre rouge*. Ce livre était un registre où il avait consigné toutes les mortifications qu'il avait reçues de la part de la France. Louis XII ayant renouvelé les guerres en Italie, Maximilien forma le projet de chasser les Français du Milanais, et assiégea Milan avec 15,000 Suisses; mais ce prince, qui prenait toujours de l'argent, et qui en manquait toujours, n'en eut pas pour payer ces mercenaires. Ils se mutinèrent, et l'empereur fut obligé de s'enfuir, de crainte qu'ils ne le livrassent aux Français. (Voulant réaliser son projet favori d'une *croisade*, il parvint à faire croiser plusieurs

seigneurs allemands, et à retirer des sommes immenses de toute la chrétienté; le pape Alexandre VI donna à ces sommes une autre destination. Il eut ensuite à soutenir une guerre contre Robert, fils de l'électeur palatin. Ce fut dans cette occasion que, dans un combat, plusieurs Bohémiens, qui faisaient partie de l'armée de Robert, enlevèrent Maximilien de dessus sa selle, au moyen de leurs armes crochues; il ne dut la vie qu'au dévouement d'Eric, duc de Brunswick, qui reçut les coups que l'on portait à l'empereur. Maximilien, ayant rallié son armée, obtint une victoire complète.) Il mourut peu de temps après, le 12 janvier 1519 âgé de 60 ans, d'un excès de melon à Inspruck, où l'on voit, dans l'église des Cordeliers, son mausolée, un des plus beaux qui aient jamais été élevés à la mémoire des rois. Il y eut un interrègne jusqu'au 20 octobre. Maximilien, né doux, affable, bienfaisant, était sensible aux charmes de l'amitié, aux agrémens des arts, à la liberté d'un commerce intime. Son attachement à la justice et à la religion le rendit respectable à ses sujets, qui attribuèrent à sa piété et à sa vertu la manière toute singulière dont il fut retiré d'entre les précipices des Alpes tyroliennes, où il s'était engagé en poursuivant des chamois : c'était sur le Czirleberg, à deux lieues d'Inspruck. L'empereur était sur le point d'y mourir, et on avait déjà porté au pied de la montagne le saint Sacrement, qu'il adora de loin, ne pouvant le recevoir, lorsqu'un jeune homme, qui ne parut plus depuis, le tira hors de danger. Ses bonnes qualités furent ternies par quelques défauts. Il régnait dans ses démarches un air d'incertitude, qui le faisait courir d'engagemens en engagemens, sans en tenir presque aucun. Son caractère était rempli de contradictions. Il était tour à tour laborieux et négligent, constant et léger, entreprenant et timide, le plus avide et le plus prodigue de tous les hommes. Il rendit un service important à l'humanité, en abolissant, l'an 1512, la juridiction barbare et redoutable connue sous le nom latin de *Judicium occultum Westphaliæ*, et sous celui de *Wehem gericht* en allemand. Ce tribunal consistait à députer des juges (1) et des échevins si secrets, que leurs noms ont échappé aux plus laborieux érudits. Ces juges, en parcourant les provinces, prenaient note des criminels, les déféraient, les accusaient, et prouvaient leurs accusations à leur manière. Les malheureux inscrits sur ces livres funestes étaient condamnés sans être ni entendus ni cités. Quelques empereurs réformèrent, à diverses reprises, ce tribunal odieux; mais Maximilien eut assez d'humanité pour rougir des horreurs qu'on y commettait en son nom, et le supprima entièrement. Dans des momens de loisir, il cultivait les lettres, et le faisait avec succès : il composa quelques *Poésies* et des *Mémoires de sa vie*. Il a laissé de Marie de Bourgogne, Philippe, qui épousa Jeanne, héritière d'Espagne, et qui fut père de l'empereur Charles V et de Ferdinand I[er]. C'est ce bonheur que les princes de la maison d'Autriche ont eu d'épouser de riches héritières, qui a donné lieu à ce distique :

> Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube:
> Quæ dat Mars aliis, dat tibi regna Venus.

On a composé sur Maximilien de nombreux écrits; les principaux sont : *Der weisse Kœnig* (*le Roi sage* ou *le Roi blanc*), livre singulier, contenant un extrait de ce qui est relatif à la naissance, aux études et aux actions les plus remarquables de Maximilien, qui est probablement l'auteur de cet ouvrage, lequel n'a paru qu'en 1775, orné de 237 planches; et l'*Histoire du règne de l'empereur Maximilien I*[er], par D. H. Hegawisch, Hambourg, 1782, in-8, en allemand.

MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Ferdinand I[er], né à Vienne le 1[er] août 1527, fut élu roi des Romains en 1562. Il avait déjà épousé Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint,

(1) Quoique les romans ne soient que des romans, il n'en est pas moins vrai que l'on peut y puiser, et que l'on y trouve réellement le fond historique de ce singulier tribunal. Non seulement il condamnait, comme on le dit ici, mais il faisait exécuter ses jugemens par des agens inconnus. Le poignard frappait le coupable en plein jour comme à minuit, et la proclamation faite d'avance du jugement et du nom du condamné suffisait pour mettre en sûreté l'exécuteur des sentences du *Wehem gericht*.

dont il eut quinze enfans. Il se fit élire roi de Hongrie et de Bohême, et succéda à l'empereur son père en 1564. Il eut la douleur de laisser prendre Zigeth par les Turcs, n'ayant pas d'armée à opposer à celle du grand Soliman, qui assiégeait la place en personne. (*Voyez* Zrini Nicolas.) En 1572, il concourut pour la couronne de Pologne avec le prince Sigismond, fils de Sigismond II, qui lui fut préféré. Cet empereur mourut à Ratisbonne en 1576, à 49 ans, après en avoir régné douze. Son gouvernement fut gêné et faible. Les nouvelles erreurs, qui faisaient d'étranges ravages dans les provinces héréditaires, lui donnèrent un caractère d'inquiétude et d'ombrage qui nuisit beaucoup à la chose publique. C'était d'ailleurs un prince juste, équitable, pacifique ; il disait « que la force de » l'empire et l'autorité de l'empereur » consistaient toutes dans les catholiques » et dans leur obéissance, parce que les » hérétiques n'obéissaient que par caprice » et qu'autant qu'ils trouvaient leur » compte à obéir. »

MAXIMILIEN, dit *le Grand*, duc de Bavière, fils du duc Guillaume V, s'est distingué dans le 16e et le 17e siècle par son courage, qui lui a acquis le titre de *Défenseur de l'Allemagne*. Sa prudence lui mérita le surnom de *Salomon*, et son grand zèle contre les nouvelles sectes qui désolaient l'Allemagne par le fer et le feu, le fit considérer comme un des principaux appuis de la religion catholique. (Il était né le 17 avril 1573. Après avoir reçu à l'université d'Ingolstadt une éducation distinguée, il visita la cour de l'empereur Rodolphe II à Prague, et parcourut l'Italie : il représenta son père à la diète de Ratisbonne en 1594. Guillaume, poussé par des motifs de piété, abdiqua en sa faveur l'an 1596. Il fut nommé en 1610 le chef de la ligue catholique qui devait s'opposer à l'union de Halle conclue par les protestans et protégée par Henri IV. Le traité de Munich suspendit les hostilités ; mais au milieu des troubles qui agitaient l'Allemagne, Maximilien acquit une si grande influence qu'on songeait à le nommer empereur (1619.) Ce fut Ferdinand d'Autriche qui réunit les suffrages ; mais les Bohémiens ne voulurent point le reconnaître. Maximilien marcha contre eux.) Il gagna la bataille de Prague en 1620, ayant le comte de Tilly pour lieutenant-général, contre Frédéric, électeur palatin, qui s'était fait déclarer roi de Bohême. En reconnaissance de ses services, il fut nommé électeur de l'empire en 1623, à la place du même comte palatin. Il mourut en 1651, âgé de 70 ans. Son fils Ferdinand-Marie lui succéda.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, né le 10 juillet 1662, était fils de l'électeur Ferdinand-Marie ; il succéda à son père en 1679. Il rendit de grands services à l'empereur Léopold, se signala au siége de Neuhensel en 1685, et à l'affaire où les Turcs furent défaits, avant la prise de cette place ; au siége de Bude en 1686 ; à la bataille de Mohatz en 1687 ; il commanda la principale armée de Hongrie en 1688, et emporta Belgrade l'épée à la main, le 6 septembre 1689. Il se trouva ensuite au siége de Mayence, conduisit l'armée impériale sur le Rhin en 1690, et passa en 1692 aux Pays-Bas, dont le roi d'Espagne lui donna le gouvernement, qui lui fut continué à vie en 1699. Mais ayant pris le parti de la France dans la guerre de la succession d'Espagne, il fut entièrement défait en 1704 à Hochstedt, avec le maréchal de Tallard, et mis au ban de l'empire le 29 avril 1706, en même temps que l'électeur de Cologne, son frère. L'Espagne et la France, ne pouvant le dédommager des pertes qu'il avait faites pour soutenir la cause de la maison de Bourbon, lui laissèrent Luxembourg et Namur, où il exerça une espèce de souveraineté, jusqu'à la paix de Rastadt, qui le rétablit dans ses états. Il mourut à Munich le 26 février 1726. C'était un prince courageux, plein de sentimens nobles et généreux, bon général, quoique malheureux dans les dernières années, très zélé pour la religion ; mais ses mœurs n'étaient pas à l'abri de reproches. Son fils, Charles-Albert, depuis empereur, lui succéda.

MAXIMILIEN-LÉOPOLD-JOSEPH-

FERDINAND, électeur de Bavière, né le 28 mars 1727, succéda, le 20 janvier 1746, à son père Charles-Albert VII, empereur, dans les états héréditaires de la maison de Bavière. Le 13 juin 1747, il épousa Marie-Anne-Sophie, duchesse de Saxe, dont il n'eut point d'enfans, et mourut le 30 décembre 1777. En lui finit la branche bavaroise des comtes de Witelsbach. Sa mort occasionna entre l'impératrice Marie-Thérèse et le roi de Prusse une guerre qui fut terminée par le traité de Teschen en 1779.

* MAXIMILIEN-JOSEPH, roi de Bavière, né le 27 mai 1756, était frère de Charles II, duc de Deux-Ponts et neveu de Charles Théodore, électeur de Bavière. Avant la révolution, il commandait le régiment d'Alsace au service de France : en 1790 il quitta ce pays et fit les premières campagnes de la révolution dans les armées autrichiennes. Le 1er avril 1795 il succéda à son frère Charles II, duc de Deux-Ponts, et le 16 février 1799 à son oncle l'électeur de Bavière, marié deux fois, d'abord avec une princesse d'Hesse-d'Armstadt, puis avec une princesse de Bade : il eut du premier lit deux fils et deux filles, et du second deux autres filles. Dirigé par son ministre Montgelas, les premiers actes de son gouvernement eurent pour objet des innovations qui mécontentèrent beaucoup de monde. Il abolit les ordres mendians, et supprima plusieurs fêtes : suppression qui fit murmurer le peuple. Il excita aussi les plaintes de la noblesse en réformant ses priviléges et ses immunités. Enfin, il paraissait vouloir imiter, autant qu'il lui était possible, les changemens opérés en France, où la révolution avait tout bouleversé. Maximilien avait une prédilection marquée pour ce pays et son gouvernement : aussitôt qu'il se vit délivré de la présence des armées russes et autrichiennes, il se rapprocha de Buonaparte, devenu premier consul. La première preuve de déférence qu'il lui donna fut de fermer, en 1802, l'entrée de ses états aux émigrés suisses et français. L'ambassadeur anglais Drake ayant été impliqué, en 1804, dans une correspondance contre Napoléon, devenu empereur, il lui fit intimer l'ordre de quitter la Bavière. En 1805, l'Autriche, se trouvant en guerre contre la France, demanda à Maximilien le passage dans ses états, pour un contingent de troupes qui devait se réunir à l'armée autrichienne. L'électeur s'y refusa, et se vit contraint de se retirer à Wurtzbourg. Il adressa, de cette ville, une proclamation à ses sujets, dans laquelle il expliquait les motifs de sa conduite ; au même moment, il conclut avec Napoléon un traité d'alliance offensive et défensive, et réunit 25 mille hommes de ses troupes à l'armée française, dont les victoires lui ouvrirent le chemin de sa capitale. Pour prix de son dévouement, Napoléon lui conféra, à la paix de 1806, le titre de roi de Bavière, et joignit à ses états le Tyrol et autres provinces. La victoire d'Austerlitz assura, pendant quelque temps, à Maximilien la tranquille possession de son nouveau royaume. Il reçut avec pompe, dans Munich, Buonaparte victorieux, conclut avec lui le mariage de la princesse Amélie, sa fille aînée, avec le prince Eugène Beauharnais, et assista à la cérémonie nuptiale avec Napoléon. La guerre ayant éclaté de nouveau, en 1808, entre l'Autriche et la France, le roi de Bavière se trouva dans la même situation critique, et par les mêmes motifs, il refusa encore le passage, par ses états, aux troupes autrichiennes, fut obligé de s'éloigner de sa capitale, et joignit ses troupes à l'armée française, ainsi que le firent plusieurs autres princes de la confédération du Rhin. Il recouvra bientôt ses états, et en 1809, il vint à Paris, où se trouvaient à cette époque différens autres princes souverains. Constant dans son alliance, il refusa toujours d'entrer dans aucune coalition contre Buonaparte, et fournit à celui-ci, en 1812, un nouveau contingent de troupes, pour agir contre la Russie. Napoléon avait réuni sous ses drapeaux l'Autriche, la Prusse, et les autres souverains de l'Allemagne, dont la politique changea aussitôt après la désastreuse campagne de Moscou. Tous se déclarèrent contre la France, et entraî-

nèrent avec eux le roi de Bavière. Le prince de Wrède, son général, qui, à la tête de 25,000 hommes, avait jusqu'alors combattu avec les Français, les attaqua vigoureusement à Hanau, et commanda, en 1814 et en 1815, l'armée bavaroise qui entra en France avec les armées coalisées. Maximilien s'étant rendu à Vienne, en 1814, avec toute sa famille, accepta de l'empereur François II un régiment dont il fut nommé colonel. En novembre 1814, la princesse Charlotte-Auguste, fille du roi de Bavière, épousa l'empereur d'Autriche, et ce mariage resserra l'alliance contractée entre ces deux souverains. Le traité de Vienne, de 1814, fit perdre à Maximilien le Tyrol; mais le traité de Paris lui donna, en dédommagement, d'autres provinces. Ce prince, naturellement bon, se laissait conduire aveuglément par ses ministres, auxquels il faut attribuer, en grande partie, les innovations qu'il introduisit dans ses états. Il est mort le 13 octobre 1825, âgé de 69 ans, et a eu pour successeur au trône, son fils aîné, le prince Louis-Auguste, né le 25 avril 1786.

MAXIMIN (Saint), né à Poitiers, d'une famille illustre, gouverna l'Eglise de Trèves sous les empereurs Constantin et Constant. Il se distingua par son zèle contre les ariens. Saint Athanase et saint Paul de Constantinople ayant été chassés de leurs siéges par la faction de ces hérétiques, saint Maximin les reçut chez lui; et ayant obtenu par son crédit auprès de l'empereur Constant la convocation d'un concile à Sardique, il y parla avec tant de force, que ces deux illustres confesseurs furent rétablis dans leurs églises. Etant allé revoir Poitiers son pays natal, il y mourut vers l'an 349. Saint Paulin, son successeur, fit transporter son corps à Trèves dans la chapelle de saint Hilaire, d'où saint Hidulphe le transféra dans l'église appelée depuis *Saint-Maximin*. On trouve dans les bollandistes une vie bien écrite de ce saint, composée vers 960 par Sighard, moine de Saint-Maximin.

MAXIMIN (Caïus-Julius-Verus-Maximus), surnommé Daia ou Daza, empereur romain, né l'an 173, dans un village de l'Illyrie, était fils d'un paysan goth. Son premier état fut celui de berger. Lorsque les pâtres de son pays s'attroupaient pour se défendre contre les voleurs, il se mettait à leur tête. Sa valeur l'éleva, de degré en degré, aux premières dignités militaires. L'empereur Alexandre Sévère, son bienfaiteur, ayant été assassiné dans une émeute de soldats, que lui Maximin avait excitée, il se fit proclamer à sa place en 235. Il avait été bon général, il fut mauvais prince. Il exerça des barbaries inouïes contre plusieurs personnes de distinction, dont la naissance semblait lui reprocher la sienne. Il fit mourir plus de 4000 personnes, sous prétexte qu'elles avaient conjuré contre sa vie. Incapable de modérer sa férocité, il faisait la guerre en brigand. Dans une expédition contre les Germains, il coupa tous les blés, brûla un nombre infini de bourgs, ruina près de 150 lieues de pays, et en abandonna le pillage à ses soldats. Ces victoires lui firent donner le nom de *Germanique*, et ses inhumanités ceux de *Cyclope*, de *Phalaris*, de *Busiris*. Les chrétiens furent les victimes de sa fureur. La persécution contre eux commença avec son règne: ce fut à l'occasion d'un soldat chrétien, qui ne voulut pas garder une couronne de laurier dont Maximin l'avait honoré, parce qu'il crut que c'était une marque d'idolâtrie. L'empire fut inondé de sang. Les peuples, las d'obéir à ce tyran, se révoltèrent. Ils revêtirent les Gordiens de la pourpre impériale, et après la fin malheureuse de ces deux personnages illustres, le sénat nomma vingt-deux hommes pour gouverner la république. Maximin en conçut une telle colère, que, dans les accès de sa fureur, il hurlait comme une bête féroce, et se heurtait la tête contre les murailles de sa chambre. Après avoir un peu calmé ses chagrins par le vin, il résolut de se mettre en marche pour punir Rome. Il était devant Aquilée, lorsque ses soldats, craignant que tout l'empire ne se tournât contre eux, le sacrifièrent à la tranquillité publique et à leur propre dépit, en 238; il était âgé de 65 ans. Jamais, dit *Capi-*

tolin, qui a écrit sa *Vie* et celle de son fils, jamais bête plus cruelle n'a marché sur la terre. Cet homme féroce était d'une taille énorme. On prétend qu'il avait plus de huit pieds de hauteur. Les historiens en parlent comme d'un géant. Les bracelets de sa femme pouvaient, dit-on, lui servir de bague. On dit qu'il lui fallait 40 livres de viande par jour pour sa nourriture, et huit bouteilles de vin pour sa boisson. Sa force était prodigieuse; il traînait, dit-on, seul un chariot chargé, faisait sauter les dents d'un cheval d'un coup de poing, écrasait entre ses doigts des pierres, et fendait les arbres avec ses mains. Mais il ne faut pas douter qu'il n'y ait en cela beaucoup d'exagération; on a voulu sans doute en faire un Goliath, un Samson et un Milon.

MAXIMIN, surnommé Daza (Galerius-Valerius-Maximinus), fils d'un berger de l'Illyrie et berger lui-même, était neveu de Maximien-Galère par sa mère. Dioclétien, qui abdiqua bientôt après, lui donna le titre de César en 305, et il prit de lui-même celui d'Auguste en 308. Le christianisme eut en lui un ennemi d'autant plus furieux que ses mœurs étaient totalement opposées à la morale de l'Evangile. On prétend qu'il arma en 312 contre les peuples de la grande Arménie, uniquement parce qu'ils étaient chrétiens. Maximin avait toujours été jaloux de Licinius, empereur romain en même temps que lui. Il osa lui déclarer la guerre, et s'unit à Maxence contre Constantin; mais il fut vaincu en 313, entre Héraclée et Andrinople. Le vainqueur le poursuit jusqu'au Mont-Taurus; Maximin, furieux, fait massacrer un grand nombre de prêtres et de prophètes païens qui lui avaient promis la victoire, et donne un édit en faveur des chrétiens. Il cherchait, mais en vain, à réparer ses fautes: le mal était sans remède. Son armée l'avait abandonné, et Licinius ne cessait de le poursuivre. La mort lui parut le seul remède à ses malheurs. Il essaya inutilement de se la donner par le poison, lorsque tout à coup il se sentit frappé d'une plaie mortelle qui l'emporta, vers le mois d'août de la même année, après avoir souffert des douleurs horribles. Un feu intérieur le dévorait. Il commença par perdre les yeux, et il ne lui resta que les os et la peau, qui paraissait comme un sépulcre horrible où son âme atroce était ensevelie. Depuis qu'il avait été élevé à l'empire, il ne s'était occupé qu'à tyranniser ses sujets, à boire et à manger. Le vin lui faisait souvent ordonner des choses extravagantes, dont il rougissait lui-même lorsque son ivresse était dissipée. Tout cruel qu'il était, il avait la sage précaution d'ordonner qu'on n'exécuterait que le lendemain les ordres qu'il donnerait pendant le repas.

MAXIMINUS. *Voyez* Mesmin.

* MAY (Thomas), né à Mayfield dans le Sussex vers 1594, fut poète et historien. Dans sa jeunesse il suivit le barreau, mérita la bienveillance de Charles Ier, qui lui ordonna d'écrire en vers la *vie de Henri II* (1633 in-8), et *celle* d'Edouard III (1635 in-8); mais croyant que ce prince ne l'en avait pas assez récompensé, il s'éloigna de sa cour. May prit alors le parti du parlement durant les guerres civiles, et en fut fait secrétaire. Il mourut subitement le 15 novembre 1650. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose, entre autres la traduction des *Géorgiques* et de la *Pharsale* de Lucain, en vers anglais; il a continué ce dernier ouvrage en vers latins et anglais, jusqu'à la mort de César, 1630, in-8. Cette continuation a été traduite en français par M. Amar, à la suite de son édition latine et française donnée en 1816, et par M. Cormilliole sous le titre de *Suite et conclusion de la Pharsale*, 1819, in-12. On cite encore de lui une tragédie l'*Héritier*, jouée en 1620, imprimée en 1633. Le plus connu de ses ouvrages est *Historiæ parlamenti Angliæ breviarium ab anno* 1640, *usque ad regis cædem*, Londres, 1651, in-12.

MAY (Louis du) historien et politique du 17e siècle, Français de nation, et protestant, passa sa vie dans quelques cours d'Allemagne, et mourut le 22 septembre 1681. Il a donné: 1° *Etat de l'Empire*, ou *Abrégé du droit public d'Allemagne*, in-12, que M. Pfeffel a rendu un peu plus

moderne, en mêlant les idées du protestantisme à celles du philosophisme; 2° *Science des princes*, ou *Considérations politiques sur les coups d'état*, par Gabriel Naudé, avec des *Réflexions*, in-8; 3° *Le prudent Voyageur*, in-12; 4° *Discours historique et politique sur les causes de la guerre de Hongrie*, Lyon, 1665, in-12; 5° *Mémoires des guerres de Hongrie entre Léopold Ier et Méhémet IV*, Amsterdam, 1680, 2 vol. in-12; 6° l'*Avocat condamné*, ou *Réfutation du traité que le sieur Auberi a fait des prétentions du roi de France sur l'Empire*. C'est une des meilleures productions de cet auteur. Quoique, en général, ses ouvrages soient faiblement écrits, et qu'il ne soit pas toujours impartial, cependant on ne peut disconvenir qu'il n'y fasse paraître une profonde connaissance de la politique et du droit public. — Il y a un abbé May, dont nous avons un Traité fort estimé sur les *temples anciens et modernes*. (*Voyez* le *Journ. hist. et littér.*, 15 juin 1780, pag. 79.)

* MAYANS Y SISCAR (Grégoire), savant espagnol, né en 1697 à Oliva, dans le royaume de Valence, étudia la jurisprudence, et s'appliqua ensuite aux belles-lettres. Quelques productions le firent connaître avantageusement, et lui méritèrent la place de bibliothécaire de Philippe V; ces occupations contrariant son amour pour l'étude, il les quitta pour rentrer dans son cabinet. Son érudition, qui s'étendait presque à toutes les sciences, le fit bientôt connaître à toute l'Europe; et un grand nombre de savans, de littérateurs et Voltaire lui-même s'empressèrent de correspondre avec lui. Il a été cité avec éloge par Muratori, par Menckenius, par Marcou, par Heineccius, le docteur Edward Clarke, etc. Robertson le consulta pour son *Histoire du Nouveau Monde*. Ce savant mourut le 21 décembre 1781, âgé de 84 ans. On porte au nombre de 80 volumes les ouvrages qu'il a publiés. On en trouve la liste presque complète dans le *Ensayo de una biblioteca española de los mejores escritores del reynado de Carlos III*, par Sempere-y-Guarinos. Nous nous contenterons de citer: 1° *Gregorii Manjansii ad quinque jurisconsultorum fragmenta commentarii*, Valence, 1723, 2 vol. in-4; 2° *Dissertationum juris liber I*, ibid., 1726; 3° *Institutionum philosophiæ moralis*, Madrid, 1779, 3 vol. in-4; 4° *Tractatus de hispanæ progenie vocis*, ibid., 1779, in-8, traduit en espagnol, et augmenté par l'auteur; 5° *Origen*, etc. etc., ou *Origine de la langue espagnole*, livre qui contient une vaste érudition, ibid. 1737-80, 2 vol. in-8; 6° *Le Monde trompé par les faux médecins*, 1774, in-8. Dans cet ouvrage, l'auteur s'élève contre le charlatanisme de certains médecins, et conseille aux médecins instruits de préférer dans leurs cures l'usage des simples. 7° La *Rhétorique*, 2 vol. in-8; 8° *Grammaire de la langue latine*, Valence, 1767, in-8; 9° un *Dictionnaire* des meilleurs écrivains espagnols, Madrid, 1774, 2 vol. in-8; 10° une *Vie*, très bien écrite, *de Cervantes*, laquelle est à la tête du Don Quichotte, édition de 1777. On trouve l'Eloge de Mayans dans l'*Espana Sagrada* des Pères Florèz.

*. MAYDIEU (Jean), chanoine de Troyes, mourut pendant l'émigration à Tœplitz où il se livrait à l'éducation de la jeunesse. On lui doit: 1° *Histoire de la vertueuse portugaise*, 1779, in-12, très souvent réimprimée; 2° *Edouard et Montrose*, tragédie traduite de l'allemand, 1781, in-8; 3° *L'honnête homme*, 1781, 2 vol. in-12; 4° *Vie de Grosley*, avec des notes quelquefois curieuses et souvent peu exactes; 5° *Eloge de Louis XII*, 1788, in-8.

MAYENNE. *Voyez* Charles de Lorraine, duc de Mayenne.

MAYER (Michel) *Voyez* Maier.

MAYER (Jean-Frédéric), luthérien, né à Leipsick le 6 décembre 1650, mort à Stettin le 30 mars 1712, enseigna la théologie à Wittemberg, fut fait ministre à Hambourg en 1686, puis professeur honoraire à Kiel, enfin, en 1701, il devint surintendant des églises de la Poméranie et de l'île de Rugen, vice-chancelier de l'université de Gripswald. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur l'Ecriture sainte. Les principaux sont:

1° la *Bibliothèque de la Bible*, dont la meilleure édition est celle de Rostock, en 1713, in-4. L'auteur y juge à sa mode les différens écrivains juifs, chrétiens, catholiques, protestans, qui ont travaillé sur l'Ecriture sainte. 2° Un *Traité de la manière d'étudier l'Ecriture sainte*, in-4; 3° un grand nombre de *Dissertations* sur les endroits importans de la Bible; 4° *Tractatus de osculo pedum pontificis romani*, Leipsick, 1714, in-4; satire triviale, indigne d'un homme de lettres. Mayer avait de l'érudition; mais elle était sèche, et son stile ne l'embellissait pas.

MAYER (Tobie), fameux astronome, naquit le 17 février 1723 à Marbach, dans le duché de Wurtemberg. Son père excellait dans l'art de conduire les eaux; le fils le vit opérer, et ne le vit pas sans fruit. Dès l'âge de quatre ans, il dessinait des machines avec autant de dextérité que de justesse. En 1750, l'université de Gottingue le nomma professeur de mathématiques, et la société royale de cette ville le mit bientôt dans la liste de ses membres. Il imagina plusieurs instrumens propres à mesurer des angles en pleine campagne, avec plus de commodité et d'exactitude; il rendit par là de grands services à ceux qui veulent pousser la pratique de la géométrie plus loin que l'arpentage. Il montra qu'on pouvait encore trouver bien des choses dans la géométrie élémentaire même, et arriver à divers usages intéressans, en changeant les figures rectilignes en triangles. Il fit apercevoir la source de bien des erreurs qui se commettent dans la géométrie pratique, et prouva l'inexactitude des mesures, par des discussions subtiles sur la portée et la force de la vue. Il s'attacha à décrire plus exactement la surface de la lune, et dressa sur les mouvemens de ce corps céleste des tables qui sont regardées comme les plus exactes. Par ce moyen, il a approché, plus que personne n'avait encore fait, de la solution du fameux problème des *longitudes*; ce qui a mérité une gratification à ses héritiers de la part du parlement d'Angleterre. Les modernes nous représentent la lune comme un globe semblable au nôtre, ayant une atmosphère, des rivières, etc., et n'hésitent pas à y supposer des habitans. Mayer ne croyait pas la lune si ressemblante à la terre; et si elle est environnée d'une sorte d'air (ce qui est au moins très douteux), il le regardait comme une matière extrêmement subtile, et d'une tout autre nature que l'air nécessaire à la respiration des êtres vivans tels que nous les connaissons: ce qui suffit pour détruire la supposition, qui y place des hommes. (*Voyez* HUYGHENS.) Vers la fin de sa vie, il était occupé de l'aimant, dont il assigna des lois différentes de celles qui sont reçues. Un épuisement total arrêta ses travaux et l'enleva à l'astronomie. Il mourut le 20 février 1762, à 39 ans. Quoique protestant par les préjugés de l'éducation, Mayer était fort attaché au christianisme. Il en donna des preuves pendant sa vie et surtout à la mort. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Nouvelle manière générale de résoudre tous les problèmes de géométrie, au moyen des lignes géométriques*, en allemand, Eslingen, 1741, in-8; 2° *Atlas mathématique dans lequel toutes les mathématiques sont représentées en* 60 *tables*, en allemand, Augsbourg, 1748, in-fol.; 3° *Relation concernant un globe lunaire construit par la société cosmographique de Nuremberg, d'après les nouvelles observations*, en allemand, 1750, in-4; 4° plusieurs *cartes géographiques* très exactes; 5° *Huit mémoires*, dont il enrichit ceux de la société royale de Gottingue. Ils sont tous dignes de lui. Ses *Tables du mouvement du soleil et de la lune* se trouvent dans le 11e vol. des *Mémoires* de cette académie. Les *Tables* de la lune, publiées en 1755, ont été les premières où les erreurs ne vont qu'à deux minutes, tandis que dans les tables de Newton, de Halley et de Cassini, elles sont de 8 à 10. On a publié, en 1775, à Gottingue, in-fol., le tome premier de ses *OEuvres*. Tobie Mayer avait commencé à écrire les *Mémoires* de sa vie; on n'en a trouvé qu'un fragment qui a été publié en 1804 par le baron de Zach, qui avait déjà donné

dans ses *Ephémérides* et dans sa *Correspondance mensuelle* divers détails sur cet illustre astronome. — Il ne faut pas le confondre avec Christian MAYER, jésuite, né en Moravie en 1719, auquel l'électeur Palatin avait confié la direction de l'observatoire de Manheim, et qui mourut en 1783, après avoir publié *De transitu Veneris*, in-4, ouvrage superficiel, et quelques autres ouvrages; ni avec André MAYER, professeur de physique et de mathématiques, né à Augsbourg en 1716, et mort en 1782, auquel on doit une bonne *carte de la Poméranie suédoise;* un grand nombre de *dissertations* académiques, la plupart en latin, et quelques *observations* astronomiques, notamment: *Observations de l'entrée de Vénus sur le soleil*, le 3 juin 1769.

MAYERBERG (Augustin, baron de), conseiller de la chambre aulique impériale, se distingua sous le règne de l'empereur Léopold Ier, qui l'envoya en qualité d'ambassadeur auprès d'Alexis Michaëlowitz, grand-duc de Moscovie. Il s'acquitta de son ambassade avec dignité et en philosophe observateur. Nous devons à ses observations une *relation de son voyage* faite en 1661, imprimée en latin, in-folio, sans nom de ville et sans date, avec celle de Calvucci, son compagnon d'ambassade. On en a fait un abrégé en français, in-12.

MAYERNE (Théodore Turquet, sieur de), baron d'Aubonne, né à Genève le 28 septembre 1573, fut appelé en Angleterre pour être médecin du roi Jacques Ier. Il s'y acquit une grande réputation, et mourut à Chelsea, près de Londres, en 1655, à 82 ans. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Londres en 1700, en un gros vol. in-fol. Il était calviniste, et le cardinal du Perron travailla en vain à sa conversion. (Il est l'inventeur de *l'eau cordiale.*) — Louis Turquet de MAYERNE, son père, né à Lyon vers 1550, mort à Genève en 1630, s'était fait connaître par une *Histoire générale d'Espagne*, en 2 vol. in-fol., et par sa *Monarchie aristo-démocratique*, ouvrage supprimé en France.

* MAYET (Etienne), né à Lyon en 1751, se distingua par ses riches manufactures de soie. Sa réputation s'étant étendue jusqu'en Prusse, Frédéric II l'appela en 1777 pour fonder de semblables établissemens à Berlin. En arrivant en Prusse, Mayet dirigea ses premiers efforts vers la culture du mûrier et l'éducation des vers; il s'occupa ensuite de la fabrication de la soie. Cette branche importante de l'industrie réussit dans ce pays: mais l'invasion de 1806 amena de grands changemens dans le régime des manufactures, et Mayet, mis à la retraite, fut réduit à une modique pension. Il éprouva dans cette circonstance le regret bien vif de n'avoir pu entièrement mettre à exécution le système qu'il avait imaginé, et dont il attendait les plus heureux résultats. Il est mort à Berlin dans le mois de juillet 1825. Les combinaisons industrielles n'étaient pas la seule occupation de Mayet: pendant toute sa vie, il s'était livré à la poésie française et l'avait cultivée avec succès. Outre un grand nombre de vers insérés depuis 1778 dans plusieurs recueils et journaux littéraires de France, il a publié: 1° *Divertissement dramatique et lyrique pour madame Clotilde, princesse de Piémont, lors de son passage pour Lyon pour se rendre à Turin en* 1775; 2° *Pièces fugitives en vers*, Berlin et Paris, 1783, in-8; 3° *Recueil de poésies*, Berlin, 1785, in-8; 4° l'*Agioteur puni*, comédie, Paris, 1788, in-8; *Derwill*, comédie. On trouve une notice sur Mayet dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône, ligne* 3, *page* 65. 6° *le Conservateur* ou *Gazette littéraire de Berlin*; 7° *Mémoire sur les manufactures de Lyon*, Londres et Paris, 1786, in-8, qui obtint l'accessit à l'académie de Lyon en 1784; 8° *Mémoire sur les manufactures de soie en Brandebourg*, publié en allemand par le baron de Bock sur le manuscrit français de Mayet, Berlin, 1788, in-8; 9° *Mémoire sur la culture du mûrier en Allemagne, principalement dans les états prussiens*, traduit du français en allemand, Berlin, 1790, et plusieurs autres *Mémoires*; 10° *Traité sur la culture et les fabriques de soie dans les*

états prussiens, traduit en allemand, Berlin, 1796, 2 vol. in-8.

MAYEUL ou MAYOL (Saint), 4e abbé de Cluny, né à Avignon ou à Valensole, dans le diocèse de Riez, vers l'an 906, d'une famille riche et noble, fut chanoine, puis archidiacre de Mâcon. L'amour de la retraite et de l'étude lui fit refuser les plus brillantes dignités de l'Eglise. Il s'enferma dans le monastère de Cluny, et en devint abbé après Aymar. Les princes de l'Eglise et les princes de la terre eurent une estime particulière pour ses vertus. L'empereur Othon le Grand le fit venir auprès de lui pour profiter de ses lumières. En passant par les Alpes l'an 973, il fut pris par les Sarrasins, mis dans les fers, et racheté malgré lui. L'empereur voulut lui procurer la tiare, il refusa ce fardeau. Il mourut le 11 mai 994, avec une grande réputation de sainteté et de savoir. Il fut regardé comme le fondateur de Cluny, par les soins qu'il prit d'augmenter les revenus de cette abbaye et de multiplier les monastères de son ordre. (Il a laissé quelques écrits sur lesquels on peut consulter l'*Histoire littéraire de la France*, par D. Rivet, tome 6.) Syrus, moine de Cluny, et contemporain de saint Mayeul, a écrit sa *Vie*, publiée par D. Mabillon, *Act. Ben.*; tome 7.

MAYNARD (François), poète français, et l'un des quarante de l'académie française, était fils de Geraud, savant conseiller au parlement de Toulouse, dont on a un recueil d'arrêts, sous le titre de *Bibliothèque toulousaine*, Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol. Il fut secrétaire de la reine Marguerite, et plut à la cour de cette princesse par son enjouement. Noailles, ambassadeur à Rome, le mena avec lui en 1634. De retour en France, il fit la cour à plusieurs grands, et n'en recueillit que le regret de la leur avoir faite. Il y mourut le 28 décembre 1646, à 64 ans, avec le titre de conseiller d'état, que le roi venait de lui accorder. Tout le monde connait ces vers qu'il écrivit sur la porte de son cabinet :

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer, ni la craindre.

Il est bien commun de ne pas désirer la mort; il est bien rare de ne pas la craindre, surtout quand on a couru toute sa vie après la faveur des grands. On a de lui : 1° des *Epigrammes* assez jolies; 2° des *Chansons* qui ont quelque agrément; 3° des *Odes* moins estimées; 4° des *Lettres* en prose, 1646, in-4, mêlées de bon et de mauvais; 5° un poème intitulé *Philandre*, d'environ 3000 vers, parmi lesquels il y en a quelques-uns d'heureux. Malherbe qui fut son maître en poésie, ainsi que celui de Racan, disait de Maynard, qu'il tournait fort bien un vers, mais que son stile manquait de force. (Il ajoutait que de ses deux élèves on aurait fait un grand poète : le second est plus expressif et plus aimable. Dans une requête que Maynard adressa au cardinal de Richelieu, on trouve ce quatrain; le poète feint d'être mort, et de s'entretenir avec François Ier :

S'il me demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans ce monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde ?

Rien, répondit durement le cardinal, et en effet il ne lui donna jamais rien.) Maynard était encore connu de son temps par ses *Priapées*, poésies infâmes, dignes d'un éternel oubli. Elles n'ont pas vu le jour. (Ses *œuvres* ont été publiées quelques mois après sa mort, avec une *préface* de Marin Leroy de Comberville, Paris, 1646, in-4.)

MAYNE (Jasper), poète et théologien anglais, né en 1604 à Hatherlagh, fit ses études à Oxford, et entra dans l'état ecclésiastique. Il fut prédicateur du roi d'Angleterre, et se fit un nom dans sa patrie par ses ouvrages, entre autres par *la Guerre du peuple, examinée selon les principes de la raison et de l'Ecriture*, 1647, in-4; et par un *Poème* sur la victoire navale remportée par le duc d'York sur les Hollandais, le 13 juin 1665.

MAYR (George), savant jésuite, né en Bavière, a donné entre autres ouvrages une traduction en grec de la *Vie* du fondateur de son ordre, par Ribadeneira

Augsbourg, 1616. Il mourut à Rome le 25 août 1623, âgé de 58 ans.

* MAZARD (Etienne), né à Lyon en 1660, perfectionna la chapellerie en France, et y introduisit l'usage du castor au lieu de laine. Il légua sa fortune, qui était considérable, à l'hôpital de la charité de Lyon, en y fondant des dots pour marier de pauvres filles. Il mourut en 1736.

MAZARIN, en italien Mazarini (Jules), né à Rome selon quelques-uns, mais plus probablement à Pissina dans l'Abruzze, le 14 juillet 1602, d'une famille noble. (Il fit ses premières études à Rome avec l'abbé Calonne, depuis cardinal, et passa avec lui en Espagne, où il étudia à Alcala de Hénarés et à Salamanque. Ayant embrassé l'état militaire, il fut envoyé en 1625, avec le grade de capitaine à la Valteline, où le pape avait une armée. C'est alors qu'il fit connaître son talent pour les négociations dans les missions importantes que lui confièrent les généraux Conti et Bagni auprès du duc de Feria, général des Espagnols, et du marquis de Coeuvres, général des armées françaises. Cette guerre étant terminée, il revint à Rome, prit le bonnet de docteur, et accompagna le cardinal Sacchetti à Turin.) Il y étudia les intérêts des princes qui étaient alors en guerre pour Casal et le Montferrat. Le cardinal Antoine Barberini, neveu du pape, s'étant rendu en qualité de légat dans le Milanais et en Piémont pour travailler à la paix, Mazarin l'aida beaucoup à mettre la dernière main à ce grand ouvrage. Il fit divers voyages pour cet objet; et comme les Espagnols tenaient Casal assiégé, il sortit de leurs retranchemens, et courant à toute bride du côté des Français, qui étaient prêts à forcer les lignes, il leur cria : *La paix! la paix!* Elle fut acceptée et conclue à Querasque en 1631. La gloire que lui acquit cette négociation lui mérita l'amitié du cardinal de Richelieu et la protection de Louis XIII. Ce prince le fit revêtir de la pourpre par Urbain VIII; et après la mort de Richelieu, il le nomma conseiller d'état et l'un de ses exécuteurs testamentaires. Louis XIII étant mort l'année d'après, 1643, la reine Anne d'Autriche, régente absolue, le chargea du gouvernement de l'état pendant la minorité de Louis XIV. « Le nouveau » ministre affecta dans le commencement » de sa grandeur (dit Voltaire) autant » de simplicité que Richelieu avait dé- » ployé de hauteur. Loin de prendre des » gardes et de marcher avec un faste » royal, il eut d'abord le train le plus » modeste. Il mit de l'affabilité et même » de la mollesse, où son prédécesseur » avait fait paraître une fierté inflexible. » Malgré ces ménagemens, il se forma un puissant parti contre lui. Les peuples, accablés d'impôts, et excités à la révolte par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, par le prince de Conti, par la duchesse de Longueville, se soulevèrent. Le parlement ayant refusé de vérifier de nouveaux édits bursaux, le cardinal fit emprisonner le président de Blancmesnil et le conseiller Broussel. Cet acte de violence fut l'occasion des premiers mouvemens de la guerre civile, en 1648. Le peuple cria aux armes, et bientôt les chaînes furent tendues dans Paris comme du temps de la Ligue. Cette journée, connue sous le nom des *Barricades*, ainsi que celle du 12 mai 1588, fut la première étincelle du feu de la sédition. La reine fut obligée de s'enfuir de Paris à Saint-Germain avec le roi et son ministre, que le parlement venait de proscrire comme perturbateur du repos public. L'Espagne, sollicitée par les rebelles, prend part aux troubles pour les fortifier; l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, se prépare, à la tête de 15,000 hommes. La reine, justement alarmée, écoute les propositions du parlement, las de la guerre et hors d'état de la soutenir. Les troubles s'apaisent, et les conditions de l'accommodement sont signées à Ruel le 11 mars 1649. Le parlement conserva la liberté de s'assembler, qu'on avait voulu lui ravir; et la cour garda son ministre, dont le peuple et le parlement avaient conjuré la perte. Le prince de Condé fut le principal auteur de cette réconciliation. L'état lui devait sa gloire, et le cardinal lui dut sa sûreté; mais il

fit trop valoir ses services, et ne ménagea pas assez ceux à qui il les avait rendus. Il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule après l'avoir servi, à braver la reine qu'il avait ramenée triomphante à Paris, et à insulter le gouvernement qu'il défendait et qu'il dédaignait. On prétend qu'il écrivit au cardinal : *A l'illustrissimo signor Facchino*. Mazarin, forcé d'être ingrat, engagea la reine à le faire arrêter, avec le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville. On les conduisit d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussi, puis au Havre-de-Grâce, sans que le peuple se remuât pour ce défenseur de la France. (Le cardinal avait en outre appris que les princes tramaient une conjuration contre lui, chez la trop fameuse Marie de Corine, dans la rue des Tournelles, au Marais.) Le parlement fut moins tranquille ; il donna en 1651 un arrêt qui bannissait Mazarin du royaume, et demanda la liberté des princes avec tant de résolution, que la cour fut forcée d'ouvrir leurs prisons. Ils rentrèrent comme en triomphe à Paris, tandis que le cardinal prit la fuite du côté de Cologne. Ce ministre gouverna la cour et la France du fond de son exil. Il laissa calmer l'orage, et rentra dans le royaume l'année d'après. Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris. Le parlement renouvela ses arrêts ; il proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix. Le prince de Condé, ligué avec les Espagnols, se mit en campagne contre le roi ; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, commanda l'armée royale. Il y eut de petites batailles données, mais aucune ne fut décisive. Le cardinal se vit forcé de nouveau à quitter la cour. Pour surcroît de honte, il fallut que le roi, qui le sacrifiait à la haine publique, donnât une déclaration par laquelle il renvoyait son ministre en vantant ses services et en se plaignant de son exil. Il ne tarda pas à le rappeler. Le cardinal fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. Les princes, les ambassadeurs, le parlement, le peuple, tout s'empressa à lui faire la cour. Telles sont les vicissitudes qui caractérisent l'esprit français. On lui fit un festin à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations des citoyens. Il fut logé au Louvre. Un des plus importans services qu'il rendit depuis son retour fut celui de procurer la paix. Il alla lui-même la négocier en 1659, dans l'île des Faisans, avec don Louis de Haro, ministre du roi d'Espagne. Cette grande affaire y fut heureusement terminée, et la paix fut suivie du mariage du roi avec l'infante. Ce traité fit beaucoup d'honneur au génie et à la politique de Mazarin. Le mariage du roi avec l'infante n'était pas l'ouvrage d'un jour ni l'idée d'un premier moment, mais le fruit de plusieurs années de réflexions. Cet habile ministre, dès l'an 1645 (c'est-à-dire 14 ans auparavant), méditait cette alliance, non seulement pour faire céder au roi ce qu'il obtint par la paix de Munster, mais pour lui acquérir des droits bien plus importans encore, tels que ceux de la succession à la couronne d'Espagne. Ces vues sont consignées dans une de ses lettres aux ministres du roi à Munster. (*Voyez* l'*Abrégé de l'histoire de France*, par le président Hénault, année 1659.) Le cardinal Mazarin ramena, en 1660, le roi et la nouvelle reine à Paris. Maître en quelque sorte absolu, sous le nom modeste de ministre, il ne laissa paraître Louis XIV, ni comme prince, ni comme guerrier, persuadé que rien ne nuit aux princes, aussi bien et plus encore qu'aux autres hommes, que de paraître trop tôt. Il était charmé qu'on lui donnât peu de savoir, quoiqu'il fût surintendant de son éducation : peut-être pensait-il qu'un roi savant régnerait moins bien qu'un roi honnête homme ; il avait des exemples pour le croire, et l'événement le justifia. Il mourut en 1661, à 59 ans. Il tâcha de conserver jusqu'à la fin cette figure noble, cet air ouvert et caressant qui attache les cœurs. Il se mit un jour, à ce que l'on prétend, un peu de rouge, pour faire accroire

qu'il se portait mieux, et donna audience à tout le monde. Quoiqu'il ne passât point pour avoir la conscience timorée, il eut en mourant des scrupules sur ses richesses. Un théatin, son confesseur, lui dit nettement « qu'il serait damné, » s'il ne restituait le bien qu'il avait mal » acquis. » *Hélas*, dit-il, *je n'ai rien que des bienfaits du roi.* — *Mais*, reprit le théatin, *il faut bien distinguer ce que le roi vous a donné, d'avec ce que vous vous êtes attribué.* Pour le tirer d'embarras, Colbert lui conseilla de faire une donation entière de ses biens au roi. Il le fit, et Louis XIV lui remit la donation au bout de trois jours. Le roi et la cour portèrent le deuil à sa mort : honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait rendu mal à propos à la mémoire de Gabrielle d'Estrées. Outre les biens immenses que le cardinal Mazarin avait amassés, il posséda en même temps l'évêché de Metz, et les abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Clément et de Saint-Vincent de la même ville ; celles de Saint-Denis en France, de Cluny, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Taurin d'Evreux, etc. Il laissa pour héritier de son nom et de ses biens le marquis de la Meilleraie, qui épousa Hortense Mancini sa nièce, et prit le titre de duc de Mazarin. Il avait un neveu qui fut duc de Nevers (*voyez* ce nom), et quatre autres nièces : l'une, nommée Martignozzi, fut mariée au prince de Conti ; les autres, nommées Mancini, le furent au connétable de Colonne, au duc de Mercœur, au duc de Bouillon. (*Voyez* Colonne, Mancini.) On dit que Charles II, fils de l'infortuné Charles Ier, roi d'Angleterre, lui en demanda une, et que le mauvais état de ses affaires lui attira un refus. On ajoute que lorsque Mazarin vit le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer cette alliance, et qu'il fut refusé à son tour. De tous les portraits qu'on a faits de Mazarin, aucun ne nous paraît plus fidèle que celui qu'en a tracé le président Hénault. « Ce ministre, dit ce célèbre historien, était » aussi doux que le cardinal de Richelieu était violent : un de ses plus grands » talens fut de bien connaître les hommes. » Le caractère de sa politique était plutôt » la finesse et la patience que la force... » Il pensait que la force ne doit jamais » être employée qu'au défaut des autres » moyens, et son esprit lui fournissait » le courage conforme aux circonstances. » Hardi à Casal, tranquille et agissant » dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut arrêter les princes, » mais insensible aux plaisanteries de la » Fronde ; méprisant les bravades du » coadjuteur, et écoutant les murmures » de la populace, comme on écoute du » rivage le bruit des flots de la mer. Il y » avait dans le cardinal de Richelieu » quelque chose de plus grand, de plus » vaste et de moins concerté ; et dans » le cardinal Mazarin, plus d'adresse, » plus de mesure et moins d'écarts. On » haïssait l'un, et l'on se moquait de l'autre ; mais tous deux furent les maîtres » de l'état. » La France lui doit l'Alsace, qu'il acquit dans le temps que la France était déchaînée contre lui. M. l'abbé d'Allainval a publié en 1745, en 2 vol. in-12, les *Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées, et la relation des conférences qu'il a eues pour ce sujet avec don Louis de Haro, ministre d'état.* (*Voy.* Haro.) (Elles avaient, moins 50, déja paru à Amsterdam en 1693, sous le titre de *Négociations secrètes des Pyrénées*, 2 vol. in-12.) Ce recueil est intéressant. Le cardinal développe ce qui s'est passé dans ces conférences, avec une netteté et une précision qui met en quelque façon le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires. (En 1663 parut un *Testament politique du cardinal Mazarin*, Cologne, in-12 : il ne mérite aucune attention. Il existe un autre *Testament politique* publié sous ce titre : *Breviarium politicum, secundum rubricas Mazarinicas* : c'est une satire.) On a recueilli en plusieurs vol. in-4 la plupart des pièces faites contre Mazarin durant les guerres de la Fronde. La collection la plus complète en ce genre est celle de la bibliothèque de Colbert, en 46 vol. in-4 ; on y trouve un peu de sel, noyé dans un dé-

luge de mauvaises plaisanteries. (Du reste, on a beaucoup écrit sur le cardinal. Nous citerons : *Histoire du cardinal de Mazarin*, traduite de l'italien du comte G.-G. Priorato, Paris, 1668, 2 vol. in-12; une autre *depuis sa naissance* (de Mazarin) *jusqu'à sa mort*, par A. Aubery, *ib.* 1668, 1695, 2 vol. ; 1754, 4 vol. in-12 ; un *Abrégé de la vie, etc*, par l'abbé de Longuerue, inséré dans le *Recueil des pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France* : on y trouve quelques particularités peu connues ; *Eclaircissemens sur quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin, par J. de Silhon, conseiller d'état*, 1650, traduits ensuite et publiés en latin. Nous ne citerons pas d'autres ouvrages qui tiennent plus à l'histoire de France qu'à celle de Mazarin en particulier, non plus que des mémoires, tant en français qu'en italien, pour servir à l'histoire de ce ministre. La Fronde enfanta une quantité innombrable de pamphlets, satires, etc., contre Mazarin : on en trouve des recueils énormes dans plusieurs de nos bibliothèques publiques. Le plus complet de ces recueils est celui de la bibliothèque de la ville de Chartres, en 140 volumes in-4. Naudet, bibliothécaire du cardinal, entreprit de réfuter une partie de ces *Satires* dans un écrit intitulé : *Mascurat*, ou *Jugement de ce qui a été écrit contre le cardinal Mazarin depuis le 6 janvier jusqu'au* 1er avril 1649, 1650, in-4.—On trouve dans le tome 1, page 414 et suivantes de la *Bibl. Sicul.* de Mongitore, des détails sur Jules Mazarin jésuite, oncle du précédent, mort à 78 ans, en 1622, et de qui l'on cite entre autres écrits : *Il Colosso babilonico delle considerazione Crist. sul sogno della statua di Nabuccodonosorre*, Bologne et Milan, 1619-25, 21 volumes in-4 (*voyez* MANCINI).

MAZARIN (Hortense MANCINI, duchesse de). *Voyez* MANCINI.

* MAZARREDO Y SALAZAR (Joseph-Marie), amiral espagnol, né à Bilbao en 1744, entra dans la marine royale à 16 ans; et de simple garde-marine, il monta peu à peu au grade le plus élevé. En 1780, il était major d'escadre, et il faisait partie de la flotte combinée d'Espagne et de France, sous le commandement du comte d'Estaing. Dans ce poste, il rendit un service signalé à toute la flotte assaillie d'une violente tempête à la sortie de la ville de Cadix, et parvint à la faire rentrer dans le port sans la moindre perte. L'année suivante, il sauva encore la flotte combinée des deux nations dans les parages des îles Sorlingues, en osant enfreindre les ordres du comte de Guichen, qui étaient mauvais. Le comte en convint lui-même après l'événement. Il montra en 1782 la même habileté dans les manœuvres, quand l'escadre espagnole, revenue de Cadix, fut assaillie d'une bourrasque qui faillit la jeter à la côte. Ses grandes connaissances le firent choisir en 1793, par le gouvernement, pour rédiger un projet d'ordonnance pour la marine, qui fut adopté et revêtu de la signature du roi. Elevé au rang de général en chef de l'escadre espagnole, il protégea, dans les journées des 3 et 5 juillet 1797, la ville de Cadix contre le bombardement des Anglais. En 1799, il fit construire dans l'île de Léon un bel observatoire, auquel il attacha quatre astronomes. Après l'invasion des Français en Espagne, il accepta de Joseph-Buonaparte le ministère de la marine, et mourut en 1812. Il a laissé des *Rudimens de tactique navale*, Madrid, in-4.

* MAZÉAS (Jean-Mathurin), mathématicien, né à Landernau en 1716. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et fut pourvu, au collége de Navarre, de la chaire de philosophie, qu'il remplit longtemps avec beaucoup de zèle et de succès. Il obtint en 1783 un canonicat du chapitre de Notre-Dame de Paris; mais comme il distribuait chaque année aux pauvres la plus grande partie de son revenu, lorsque la révolution l'eut privé de son bénéfice, il se trouva dans un état voisin de l'indigence, et il alla se fixer à Pontoise avec un domestique fidèle, qui le nourrit pendant trois ans du fruit de ses propres épargnes. Cette dernière ressource allait lui manquer, lorsque ce di-

gne serviteur hasarda de présenter un placet au ministre de l'intérieur, qui le fit comprendre au nombre des savans malheureux auxquels la convention accordait des secours. Il obtint une pension de 1,800 livres, qui lui fut payée exactement jusqu'à sa mort, arrivée le 6 juin 1801. On lui doit 1° *Elémens d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, avec une introduction aux sciences coniques*, Paris, 1758, in-8; ouvrage écrit avec une précision et une clarté peu commune, qui obtint sept éditions, dont la dernière est de 1788. Il en donna un abrégé en 1775, in-12. 2° *Institutiones philosophicæ, sive Elementa logicæ, metaphysicæ, etc.*, Paris, 1777, 3 vol. in-12. Il a fourni un grand nombre d'articles au *Dictionnaire des arts et métiers*. — Son frère, Guillaume, chanoine de Vannes sa patrie, mort en 1776, a publié plusieurs *mémoires* intéressans, dans le recueil des savans étrangers, et traduit de l'anglais la *Dissertation* de Warburton *sur les tremblemens de terre*, Paris, 1754, 2 vol. in-12; *Lettre d'un négociant à un lord sur l'île de Minorque*, 1757, in-12; *Pharmacopée des pauvres*, avec des notes, 1758, in-12; *Essai sur les moyens de conserver la santé des gens de mer*, 1760, in-8.

MAZEL ou MAZELI (David), ministre français, réfugié en Angleterre, traduisit quelques traités écrits en anglais; mais comme il n'était pas assez versé dans cette langue, ses versions ne passent pas pour fidèles. Celle qu'il fit du *Traité* de Sherlock sur la *Mort* et le *Jugement dernier*, 2 tomes en un vol. in-8, est cependant estimée. On fait beaucoup moins de cas de sa *Traduction* du Traité de Locke, *du Gouvernement civil*, in-12 (*voyez* LOCKE); ainsi que de l'*Essai* de Gilbert Burnet sur la *Vie* de la reine Marie, in-12; ouvrage partial et passionné, qui ne méritait point de traduction. Mazel mourut à Londres en 1725.

MAZELINE (Pierre), sculpteur de Rouen, né en 1632, reçu à l'académie de peinture et de sculpture en 1668, mort en 1708, âgé de 76 ans, a fait plusieurs morceaux estimés. On voit de ses ouvrages dans les jardins de Versailles, l'*Europe*, *Apollon Pythien*, d'après l'antique, etc.

MAZEPPA (Jean), hetman ou général des Cosaques, était gentilhomme polonais, et naquit dans le palatinat de la Padolie. (Il fut page du roi, sous Jean Casimir. Un mari jaloux l'attacha nu sur le dos d'un cheval et l'abandonna à la rapidité de la course. Le cheval était de l'Ukraine, où il transporta Mazeppa. Quelques habitans du pays lui ayant prodigué des secours, il se fixa chez eux, devint secrétaire de Samoilowitz, hetman des Cosaques de l'Ukraine, alors en guerre contre les Tartares. Mazeppa se distingua par sa valeur et son intelligence, et succéda à Samoilowitz en 1687, ce chef ayant été déposé.) Les premiers soins de son successeur furent de fortifier les frontières de son pays contre les Tartares, et de se faire des protecteurs puissans. Il se lia d'abord avec le czar Pierre, qu'il servit pendant 24 ans avec beaucoup de fidélité; mais le dessein qu'il avait de se faire roi des Cosaques lui fit trahir ses engagemens en 1708. Il avait alors 84 ans. Il prit le parti de Charles XII, roi de Suède, et grossit son armée de quelques régimens. Le czar envoya des troupes contre lui; la capitale de son pays fut prise et rasée, et lui-même pendu en effigie, tandis que quelques-uns de ses complices mouraient par le supplice de la roue. Mazeppa, après la bataille de Pultawa, se sauva en Valachie, et de là à Bender, où il termina bientôt après sa longue carrière, en 1709. (On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire; les *Annales de la petite Russie*, par Scherer, Paris, 1788, 2 vol. in-12; l'*Histoire des Cosaques*, par M. Lesur. Mazeppa est le héros d'un des *poèmes* de lord Byron.)

* MAZIO (Raphaël), cardinal, né à Rome le 24 octobre 1765, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique et se distingua par ses talens dans les affaires. Pie VII l'attacha à la légation du cardinal Caprara, envoyé en France au commencement de ce siècle. Le cardinal Gonsalvi voulut l'avoir auprès de lui dans ses voyages et dans ses négociations auprès

des grandes puissances pour les intérêts du saint-Siége. Lorsque Pie VII fut de retour à Rome, il nomma Mazio secrétaire des lettres latines, et l'envoya ensuite au congrès de Laybach avec le cardinal Spina. Le même pontife le fit secrétaire de la congrégation consistoriale, et lui donna en 1830 le chapeau de cardinal, avec le titre presbytéral de Sainte-Marie *in Trastevere*. Le cardinal Mazio est mort à Rome le 4 février 1832. Le cardinal Gazzola était mort le 29 janvier précédent, et le cardinal Guerrieri-Gonzaga mourut le 6 février suivant : jamais Rome ne fit tant de pertes à la fois.

MAZOCHI ou plutôt MAZZOCHI (Alexis-Symmaque), savant antiquaire, né à Borgo de Sainte-Marie, près Capoue, l'an 1684, fut fait prêtre l'an 1709, et professeur des langues grecque et hébraïque dans le séminaire archiépiscopal de Naples. En 1711, il était chanoine de Capoue, et devint successivement théologal de Naples, professeur royal de l'Écriture sainte. Son humilité lui fit refuser l'archevêché de Rossane, qui lui fut offert par le roi. Il mourut à Naples le 12 septembre 1771. Il a beaucoup écrit sur les anciennes inscriptions, les médailles, etc., et on a de lui : 1° des *Notes* sur le nouveau Testament; 2° des *Dissertations* sur la poésie des Hébreux; 3° *Les Antiquités de la campagne de Rome*; 4° *Origine de la ville de Capoue*, manuscrit. On trouve sa *Vie* dans les *Vitæ Italorum*, par Fabroni, tom. 8.

* MAZOIS (François), architecte, membre de la Légion-d'Honneur, né à Lorient, le 12 octobre en 1783, eut pour père un négociant distingué et directeur-général des paquebots du roi. Celui-ci emmena son fils à Bordeaux où l'appelaient les devoirs de sa place, et où il lui fit faire ses études à l'école centrale. Après avoir passé à l'examen pour l'école polytechnique, le jeune Mazois dut renoncer à la carrière militaire, à cause de la faiblesse de sa santé, et d'une surdité très-grande qui lui survint à l'âge de 15 ans, à la suite d'une rougeole. Il étudia alors l'architecture sous M. Percier, et remporta plusieurs prix à l'académie. Il se rendit ensuite à Rome; de là il passa à Naples, où l'appela Murat, qui y régnait alors, et qui lui donna la direction des bâtimens de la couronne. Mazois restaura plusieurs établissemens royaux, en construisit d'autres publics, et parvint à obtenir la permission, jusque alors refusée, de dessiner les découvertes de *Pompeïa*, travail qui l'occupa pendant six années. Cependant, au bout de trois ans, il commença, à Rome, la publication de cet important ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, et lui mérita des récompenses. La reine de Naples (femme de Murat) lui fit une pension de 12,000 fr.; et, en 1814, le 1er volume des ruines de *Pompeïa* fut publié. Les événemens politiques de 1815 interrompirent ses travaux; mais M. le comte, depuis duc de Blacas, qui, après la restauration, était à Rome, comme ambassadeur de Louis XVIII, prit sous sa protection l'habile artiste, et en même temps il le fit architecte de l'ambassade. Il le chargea en outre de restaurer l'église française de la *Trinité-des-Monts*, et protégea puissamment la continuation des recherches dans les *Ruines de Pompeïa*. Mazois étant venu à Paris, en 1819, M. Decaze, alors ministre de l'intérieur, le nomma l'un des quatre inspecteurs des bâtimens civils, et membre du conseil des bâtimens. Il retourna bientôt à Naples, pour y recueillir les derniers matériaux qui devaient compléter son ouvrage, et le second volume parut quelque temps après; les autres devaient le suivre rapidement. Il revint encore à Paris, où il épousa la fille de M. Alexandre Duval, poète dramatique, et fut chargé d'exécuter le quartier neuf des Champs-Elysées, sous le nom de *Ville de François Ier*. Interrompu dans ses travaux par une maladie dangereuse, il y a succombé le 30 décembre 1826, à l'âge de 43 ans. Il avait été créé chevalier de la Légion-d'Honneur, en 1823, et il était membre de plusieurs académies françaises et étrangères. On lui doit : 1° *les Ruines de Pompeïa, dessinées et mesurées par M. Mazois pendant les années* 1809 à 1821, Paris, 1812-1827, 21 livraisons ou

2 volumes in-folio. M. Gau a continué la publication de cet important ouvrage, en 30 livraisons. 2° *Le Palais de Scaurus* ou *Description d'une maison romaine, fragment d'un voyage fait à Rome vers la fin de la république par Mérovir, prince des Suèves*, in-4, 2ᵉ édition, 1822, in-8 ; 3° *Discours prononcé aux funérailles de M. Hurtault*, Paris, 1824, in-8. Il a encore publié, dans la *Galerie française*, un assez grand nombre de vies d'architectes, peintres, sculpteurs; et dans plusieurs recueils périodiques, des dissertations, tant en italien qu'en français, sur des questions relatives aux arts et à la science des antiquités. On trouve aussi de lui, dans le Iᵉʳ vol. du *Théâtre complet des Latins*, des *Considérations sur les théâtres des anciens*; enfin, il a fourni quelques articles à la *Revue encyclopédique*, et il a laissé en manuscrit les *Ruines de Pæstum*, ouvrage qui peut être considéré comme la suite des ruines de Pompeïa, et dont il a fait lithographier, sous ses yeux, la plupart des planches nombreuses qui lui sont destinées. — Son père, membre de l'académie de Bordeaux, négociant estimable, est mort dans cette ville le 21 janvier 1828, dans les sentimens les plus vifs de résignation et de patience chrétienne.

* MAZURE (F.-A.-J.), inspecteur-général de l'université, né à Paris en 1776, passa les premières années de sa vie en Provence, où son père avait un emploi dans les finances. Dès l'année 1796 il fut attaché à l'école centrale de Niort où il se fit remarquer par d'heureux *Essais de poésie*. S'étant mis en relation avec M. de Fontanes, il fut nommé inspecteur de l'académie d'Angers à l'époque de l'organisation de l'université, et devint en 1817 inspecteur-général des études. En 1820 il fit partie de la commission de censure des journaux, et dès la même époque il travailla à la feuille intitulée *le Publiciste*, qui paraissait sous l'influence du ministre de Serres. Mazure est mort à Paris le 8 novembre 1828, après avoir laissé quelques ouvrages dont les plus importans sont : la *Vie de Voltaire*, Paris, 1821, in-8, et l'*Histoire de la révolution, de* 1688 *en Angleterre*, ib. 1825, 3 volumes in-8 : ces deux écrits ne sont pas exempts d'erreurs. Ce dernier ouvrage qui a obtenu et mérité des éloges est loin d'être écrit avec une entière indépendance. On lui doit encore *De la représentation nationale*, ibid., 1822, in-8, et des *Leçons choisies à l'usage des écoles primaires de France*, ibid. 1822, in-18, 2ᵉ édition. C'était, dit l'*Ami de la religion*, un homme modéré et religieux, mais qui avait fait quelques concessions à l'esprit de son siècle. On trouve dans le nº du 20 mars 1829, tome 4, nº 10 du *Lycée*, une *Notice* étendue sur Mazure.

MAZURES (Louis des), poète, natif de Tournai, fut premier secrétaire du cardinal de Lorraine, en 1547. Après la mort de ce cardinal, il fut appelé à Nancy, où il remplit le même emploi auprès de Charles III, qui l'anoblit en 1553. Des Mazures, de catholique se fit protestant et prédicant; il fit venir un huguenot de Metz pour le former à ce nouvel emploi. Le duc Charles, informé des désordres qu'il causait, ordonna de le saisir; mais il prit la fuite à temps, et se fit ministre à Metz. On a de lui quelques *Tragédies saintes*, Genève, 1566, in-8, où il n'y a ni régularité dans le plan, ni élégance dans les détails; une *Traduction* de l'Enéide en vers français, Lyon, 1560, in-4. Quoiqu'il se dise saisi de la fureur poétique, sa traduction n'en est pas moins plus froide que glace. On a aussi de lui une *Traduction* de quelques Psaumes, laquelle est de la même valeur.

MAZURIE. *Voyez* TOUTAIN.

MAZZONI (Jacques), né à Césène en 1553, mourut à Ferrare en 1603, dans sa 50ᵉ année; il donna sur la fin du 16ᵉ siècle des leçons d'une philosophie saine et judicieuse, et se distingua aussi comme écrivain. (Il fut d'abord attaché à la cour du duc d'Urbin, alla ensuite à Rome, où le pape Grégoire XIII le nomma un des correcteurs du calendrier. Il professa la philosophie à Césène, à Macerata, à Pise et à Rome.) Celui de ses ouvrages qui a le plus fixé les yeux de la postérité

est son traité *De triplici hominum vita.*

*MAZZUCHELLI (Jean-Marie, comte DE), né à Brescia le 28 octobre 1707, avait entrepris un très-grand ouvrage, intitulé : *Gli scrittori d'Italia cioè notizie storiche e critiche intorno alle vite ed agli scritti dei letterati italiani*, Brescia, 1753-63, 6 vol. in-folio. Ils ne contiennent que les deux premières lettres. Chaque notice est une biographie complète à laquelle il serait difficile de rien ajouter. Plusieurs de ces notices ont été imprimées séparément et sont recherchées. Le comte Mazzuchelli était membre des principales académies d'Italie, et en relation avec les savans les plus distingués de l'Europe. Une mort prématurée l'enleva aux lettres et à ses nombreux amis le 19 novembre 1765. Il a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages. Gaétani a publié la description des médailles des grands hommes du musée de Mazzuchelli, sous ce titre : *Musæum Mazzuchellianum*, Venise, 1761-63, 2 vol. in-folio, avec 208 planches; recueil rare et cher. Le tom. 3 qui devait terminer l'ouvrage est demeuré inédit.

MAZZUOLI (François), appelé communément *Le Parmesan*, né à Parme en 1503, mort en 1540, fit connaître dès son jeune âge son talent pour la peinture. Il prit des leçons de son père Philippe et de ses oncles paternels Pierro et Michel, tous les trois fameux peintres; à 14 ans, il peignit son beau tableau du *Baptême de J.-C.* L'envie de se perfectionner le conduisit à Rome; il s'attacha aux ouvrages de Michel-Ange, et encore plus à ceux de Raphaël. Il a si bien saisi la manière de ce maître, qu'on disait, même de son temps, qu'il avait hérité de son génie. On rapporte qu'il travaillait avec tant de sécurité pendant le sac de Rome, en 1527, que les soldats espagnols qui entrèrent chez lui en furent frappés. Les premiers se contentèrent de quelques dessins; les suivans enlevèrent tout ce qu'il avait. Protogène se trouva à Rhodes dans des circonstances pareilles; mais il fut plus heureux. Le Parmesan a fait beaucoup d'ouvrages à Rome, à Bologne, et à Parme sa patrie. Son talent à jouer du luth, et son amour pour la musique, le détournaient souvent de son travail; mais son goût dominant était pour l'alchimie, qui le rendit misérable toute sa vie. La manière du Parmesan est gracieuse, ses figures sont légères et charmantes, ses attitudes bien contractées: rien de si agréable que ses airs de tête. Ses draperies sont d'une légèreté admirable; son pinceau est léger et séduisant. Il a réussi principalement dans les vierges, dans les enfans, et a parfaitement touché le paysage. Le Parmesan a gravé à l'eau-forte et au clair-obscur. On a aussi beaucoup gravé d'après ce maître.

MÉAD (Richard), célèbre médecin, né en 1673 à Stepney, village près de Londres, d'une famille distinguée, fit ses humanités à Utrecht sous le célèbre Grévius, et de là se rendit à Leyde, où il étudia en médecine. Il voyagea en Italie, et prit le bonnet de docteur à Padoue. De retour dans sa patrie en 1696, il exerça l'art de guérir avec un succès qui décida de sa réputation. Il joignit à la théorie la pratique la plus brillante, la plus étendue et la plus heureuse. La société royale de Londres lui accorda une place parmi ses membres, le collége des médecins se l'associa, et l'université d'Oxford confirma le diplôme de celle de Padoue. Nommé médecin de George II en 1727, il fut l'Esculape de la cour et de la ville. On assure que sa profession lui rapportait par an près de cent mille livres, monnaie de France; sa table était servie avec la magnificence d'un financier. Il mourut en 1754, à 81 ans. Tout le monde connait ce qu'il fit pour son confrère Freind, renfermé dans la tour de Londres. Le premier ministre étant tombé malade, Méad ne voulut lui ordonner aucun remède que Freind ne fût sorti de la tour, et son refus obstiné procura l'élargissement du prisonnier. Des auteurs inconsidérés ont fait de grands éloges de cette action; mais elle ne les mérite pas. L'erreur où conduit un excès d'amitié demande grâce à tous les cœurs sensibles; mais elle n'obtient pas le suffrage de la raison, qui seule a le droit de dispenser les louanges, parce qu'elle peut seule ap-

précier les mérites. « Je vous blâme » (dit un écrivain bien sage, en adressant la parole à ce médecin célèbre) « d'avoir » violenté les opérations du ministère, » qui devaient pour le moins être aussi li- » bres que votre ami Freind. Il fallait » demander qu'on le jugeât, qu'on lui fît » justice ; mais il ne fallait pas deman- » der, qu'innocent ou coupable, il fût » rendu à la société et à ses fonctions. » Ainsi pense tout homme qui aime l'or- » dre, et qui ne déteste pas moins l'ar- » bitraire dans l'obéissance que dans le » commandement, dans les sujets que » dans les monarques. Peut-être que les » lois s'opposaient à la détention de votre » ami ; mais elles s'opposaient encore » davantage à la manière dont vous pro- » curâtes son élargissement : s'il eût » mérité de perdre la tête, il n'en était » pas moins élargi. Vous aviez abusé de » votre talent et de la faiblesse d'un hom- » me mourant, pour remettre dans la so- » ciété un monstre ou un brouillon. » Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essai sur les poisons*, 1702, en anglais, traduit en latin par Josué Nelson, Leyde, 1737, in-8. Un pareil livre ne pouvait être composé que d'après un grand nombre d'expériences ; Méad en fit plusieurs sur les vipères, qui lui servirent beaucoup pour cet ouvrage. (Il a été reproduit et imprimé avec quelques variations à Paris, en 1813, par M. Orfila, médecin espagnol établi en cette ville.) 2° *Conseils et préceptes de médecine*, en latin, Londres, 1751, in-8 : c'est sa dernière production. On y trouve deux *Traités*, l'un *de la folie*, et l'autre *des maladies dont il est parlé dans la Bible*. Dans ce dernier, il prétend que les démoniaques dont il est parlé dans l'Evangile n'ont eu que des maladies purement naturelles. L'erreur qui règne dans toute cette diatribe dérive du désordre par lequel on confond la possibilité avec le fait. Sur ce que telle maladie peut avoir une cause naturelle, Méad décide que dans aucun cas elle ne peut être l'effet d'un agent invisible : comme si les démons ne pouvaient pas produire les mêmes effets que des causes physiques ; comme si, pouvant remuer des corps entiers, ainsi que l'observe Bossuet, ils ne pouvaient agiter quelques fibres dans le corps humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur fait profession de croire à l'Evangile : or l'Evangile nous dit expressément que telle maladie était l'opération de l'esprit malin. Peu importe que le même mal puisse être naturel, si la vérité divine nous assure que dans tel cas il ne l'était pas. Le langage insidieux et faux que Méad attribue à J. C. et aux apôtres, dans une matière aussi grave, est une imputation sacrilége et absurde que tout bon chrétien trouvera suffisamment réfutée par la seule idée de la chose. Méad, en combattant le pouvoir du démon, n'a pas même saisi l'état de la question. « L'on » ne se persuadera jamais, dit-il, que » Dieu ait accordé aux diables le pou- » voir de tourmenter les hommes à leur » gré. » Eh ! qui a jamais pensé *que les diables tourmentaient les hommes à leur gré ?* Ils tourmentent autant que Dieu le leur permet, et l'étendue de cette permission a d'autres règles que *leur gré*. On a démontré les erreurs de Méad sur cette matière, dans un ouvrage imprimé à Londres en 1775, intitulé : *A dissertation of the demoniacs*. (*Voyez* LE BRUN, DELRIO, DE HAEN, Scipion MAFFEI, SPÉ.) 3° Des *Opuscules*, Paris, 1757, 2 vol. in-8. La *Description* de son cabinet a été imprimée à Londres, 1755, in-8. Le docteur Ward a composé une épitaphe latine pour Méad ; elle contient une courte et élégante histoire des travaux et des vertus de cet écrivain, et nous apprend des détails intéressans sur sa famille.

MÉAN (Charles de), seigneur d'Atrin, né à Liége en 1604, et mort en 1674, se distingua dans divers emplois honorables, par son zèle pour le bien public et par ses lumières dans l'administration des affaires. Dans le temps que les nouvelles sectes infectaient les provinces voisines, il signala son attachement à la religion catholique par les mesures les plus propres à fermer l'entrée de l'hérésie dans sa patrie. Ses vastes connaissances dans les matières de droit le font considérer comme un des plus grands jurisconsultes

de l'Europe. Quoique dans son grand ouvrage intitulé, *Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium*, *Romanorum*, *aliarumque gentium*, il semble avoir eu particulièrement en vue l'utilité de ses compatriotes, les savans étrangers en font grand cas; on y trouve effectivement des vues sûres et vastes sur la jurisprudence de diverses nations. Des différentes éditions qu'on en a faites, la meilleure est celle de Liége, 1740, 8 vol. in-fol. qui se relient en 4, avec des *notes* savantes de Louvreix (*voyez* ce nom), et une *table des matières* très étendue.

MEARD. *Voyez* JOURGNIAC.

*MÉAN (François-Antoine-Marie-Constantin, prince de), archevêque de Malines, et primat des Pays-Bas, naquit à Liége le 6 juillet 1756, d'une illustre famille du pays. Il devint en 1786 évêque suffragant de ce diocèse sous le titre d'évêque d'Hippose, puis en 1792 évêque de Liége. En 1801, il donna sa démission de ce siége et fut promu en 1817 à celui de Malines. Il parut d'abord entrer dans les vues d'un gouvernement dont il ne soupçonnait pas le but; mais quand il vit s'établir un système permanent de vexations, de tracasseries et d'oppressions qu'on ne prenait pas même la peine de déguiser, il s'unit à tout le clergé pour réclamer, et en plusieurs circonstances il adressa au roi les représentations les plus fortes; mais il ne put jamais rien obtenir. Il était dans la disgrâce la plus complète, à l'époque de la révolution de 1830. Il est mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante le 15 janvier 1831.

* MEAULLE (N...), conventionnel, né vers 1757, fut d'abord élu par le département de la Seine-Inférieure; député suppléant à l'assemblée législative, où il ne siégea point. Mais à la Convention il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Envoyé ensuite en mission, il prit part aux événemens de Lyon et de la Vendée, et seconda les opérations révolutionnaires, par lesquelles ses collègues et lui se vengèrent, contre les habitans de cette ville et de cette contrée fidèles, de leur amour pour leur roi et de leur haine pour le despotisme. A son retour, il fut accusé de déprédation et d'excès de tous genres; mais ces accusations n'eurent aucune suite. Quoiqu'il eût figuré au milieu des plus fougueux démagogues, il se déclara après le 9 thermidor contre les montagnards et surtout contre Robespierre; et cependant devenu membre du comité de sûreté générale, il se prononça avec chaleur contre la réaction qui atteignait les agens de la terreur: il se plaignit des poursuites dirigées contre ces patriotes, et prit même la défense des membres du comité révolutionnaire de Nantes, que l'on voulait faire traduire devant un nouveau tribunal, après le jugement qui les avait acquittés. Meaulle demanda une espèce d'amnistie pour tous ceux qui avaient servi les passions atroces des représentans en missions. Après la session il passa au conseil des cinq-cents où il continua à défendre les terroristes du Midi, qu'on accusait de renouveler les scènes épouvantables de 1793. Il sortit de cette assemblée dans le mois de mai 1797, entra au tribunal de cassation dont il fit partie jusqu'en 1804. Alors il devint procureur impérial près le tribunal criminel de Gand; puis à la recomposition des tribunaux en 1811 il fut nommé substitut du procureur général de la cour de Bruxelles: il remplit ces fonctions jusqu'en 1814, époque où il quitta la Belgique pour rentrer en France. Atteint en 1816 par la loi du 12 janvier contre les régicides, il se réfugia à Gand où il est mort dans le mois de novembre 1826.

MECARINO. *Voyez* BECCAFUMI.

MÉCÈNE (C. Clinius Mecenas), Romain célèbre par la faveur dont il jouit sous Auguste, et la protection qu'il accorda aux lettres, ne voulut jamais monter plus haut qu'au rang de chevalier, dans lequel il était né; il était regardé comme la gloire de cet ordre, et Horace l'appelle avec raison *Mecenas equitum decus*. Ce fut lui qui conseilla à Auguste de conserver le trône impérial, « de » peur qu'il ne fût le dernier des Ro- » mains, s'il cessait d'être le premier. » Il ajouta à cet avis quelques maximes auxquelles Auguste dut ce qu'il a fait de bon

et d'utile pendant son règne. « Une con- » duite vertueuse, lui dit-il, sera pour » vous une garde plus sûre que celle des » légions... La meilleure règle en matière » de gouvernement est d'acquérir l'amitié » du peuple, et de faire pour ses sujets ce » qu'un prince voudroit qu'on fît pour lui, » s'il devait obéir au lieu de commander. » Evitez les noms de monarque ou de roi, » et contentez-vous de celui de César, en » y ajoutant le titre d'empereur (*impera-* » *tor*, nom qu'on donnait aux généraux » d'armées), ou quelque autre, propre à » concilier à la fois le respect et l'a- » mour.... » Mécène prit tant d'empire sur l'esprit d'Auguste par sa prudence, qu'il lui reprochait durement ses fautes, sans qu'il s'en offensât. Un jour Mécène, passant par la place publique, vit l'empereur jugeant des criminels avec un air de colère; il lui jeta ses tablettes, sur lesquelles il avait écrit ces mots : *Sors de là, bourreau, et te retire.* Auguste prit en bonne part cette remontrance, quoique dure, et descendit aussitôt de son tribunal. Dans la suite, ce prince s'étant engagé après la mort de Mécène dans de fausses démarches : *O Mécène*, s'écria-t-il dans l'amertume de sa douleur, *si tu avais été encore en vie, je n'aurais pas aujourd'hui sujet de me repentir.* Lorsque cet empereur était indisposé, il logeait dans la maison de son favori, qui fut brouillé pendant quelque temps avec son maître, qu'il croyait amoureux de sa femme Terentilla. Ce qui a transmis le nom de Mécène à la postérité plus sûrement que la faveur d'Auguste et les honneurs du ministère, c'est la protection qu'il accorda aux sciences, et les égards qu'il eut pour les gens de lettres. Il vivait avec Virgile et Horace dans la douceur d'un commerce libre et aisé. Virgile lui dédia ses *Géorgiques*, et Horace ses *Odes*. Il conserva au premier, dans les fureurs des guerres civiles, l'héritage de ses pères, et obtint le pardon de l'autre, qui avait combattu pour Brutus à la bataille de Philippes. On a quelques fragmens de ses poésies dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. Il mourut huit ans avant l'ère chrétienne. Il descendait des anciens rois d'Etrurie, et c'est pourquoi la première ode d'Horace lui est adressée en ces termes :

Mecenas, atavis edite regibus....

Meibomius et l'abbé Souchay ont fait des recherches sur sa vie, son caractère et sur ses ouvrages, l'un dans un traité particulier, l'autre dans le 13ᵉ vol. des *Mémoires* de l'académie des belles-lettres. Henri Richer a écrit sa *Vie* en français; elle l'a été aussi en italien par Caporali 1673, Cenni 1684, Dini 1704; en espagnol par Martyr Rizo.

* MÉCHAIN (Pierre-François-André), astronome, né à Laon le 16 août 1744, vint en 1772 à Paris, et fut attaché au département de la marine, où il a fait d'immenses calculs pour la perfection des cartes. Il a découvert plusieurs comètes, et a remporté en 1782 le prix de l'académie sur la comète de 1661, dont on attendait le retour en 1790. Dans la même année, il fut reçu membre de l'académie des Sciences. En 1792, il fut chargé du grand travail de la méridienne depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone; il y employa près de six années. De retour en 1798, il résolut de prolonger la méridienne jusqu'aux îles Baléares, et partit à cet effet en 1803. Il avait déjà terminé trois stations, lorsqu'il fut atteint d'une maladie contagieuse, qui l'enleva le 20 septembre 1805. Il a travaillé à la *Connaissance des temps* depuis 1786 jusqu'en 1794, et publié quelques *mémoires* sur les comètes qu'il avait découvertes, ou quelques longitudes géographiques.

MÉDA. *Voyez* JEAN de Méda.

* MÉDAILLE (Pierre), jésuite, vivait dans le 18ᵉ siècle, et habita longtemps le Languedoc. Il prêcha avec succès plusieurs carêmes à Toulouse, et se fit avantageusement connaître par son ouvrage des *Méditations*. Il paraît, d'après le témoignage qu'en rendirent les théologiens de cette ville, et d'après une permission d'imprimer, qu'elles furent mises au jour en 1703 et en 1723. On en a fait une autre édition qui a pour titre : *Méditations sur les Evangiles pour toute l'année, par le Père Médaille, nouvelle édition augmentée*, Besançon, Petit, 1819, 2 vol. in-18; Pa-

ris, Leclerc. « Les méditations de Médaille ont été souvent imprimées. Elles » sont courtes, précises, simples, méthodiques, sans digression, sans détails oiseux, sans rien de trivial ni de » recherché. Les principales vérités de » la religion y sont tracées tour à tour, » et les principaux devoirs du chrétien » présentés à nos réflexions. Les dimanches, les fêtes, tous les jours du » carême, ont une méditation particulière; pour les autres temps, il y en a » trois par semaine. Il y a en tout trois » cents méditations. Cette nouvelle édition est due aux soins d'anciens missionnaires du diocèse de Besançon, » qui y ont ajouté un assez grand nombre » de méditations. Il y en a pour tous les » jours de l'année, et elles sont distribuées suivant l'ordre des dimanches. » Les nouvelles méditations nous ont paru » dans le goût des anciennes, et propres » à compléter l'ouvrage de Medaille...» *L'Ami de la Religion et du Roi*, t. 22, page 81.

MÉDARD (Saint), né l'an 457 au village de Salency, à une lieue de Noyon, d'une famille illustre, fut élevé en 530 sur le siége épiscopal de la ville de Vermand, aujourd'hui Saint-Quentin. Mais cette ville ayant été ruinée par les Huns et les Vandales, Médard transporta son siége à Noyon. (La ville de Saint-Quentin, bâtie près des ruines de Vermand, est devenue depuis la capitale de la contrée de la Picardie appelée le *Vermandois*, et quelques géographes la nomment *Augusta Veromanduorum.*) Il monta ensuite sur celui de Tournay en 532. Il montra à son peuple le zèle d'un apôtre et les entrailles d'un père. On le força à garder ces deux évêchés, parce qu'on prévoyait qu'il en résulterait beaucoup de bien pour la propagation de l'Evangile. Depuis, ces deux diocèses restèrent unis pendant l'espace de cinq siècles. Saint Médard fit changer de face au diocèse de Tournay, convertit les idolâtres et les libertins, et retourna à Noyon, où il mourut le 8 juin l'an 545. Ses reliques furent transportées peu après sa mort au bourg de Croui, à 200 pas de Soissons, où on éleva un oratoire, en attendant que l'église de l'abbaye que l'on bâtissait dans la ville fût en état de les recevoir. Ce monastère, qui porte le nom de ce saint, devint bientôt très célèbre; sous saint Grégoire pape, il fut déclaré le chef des autres monastères des bénédictins de France. Fortunat de Poitiers a écrit en vers la *Vie* de saint Médard. Nous avons encore une *Vie* du même saint par Radbod II, évêque de Noyon et de Tournay. Celle qui fut écrite par un moine de Soissons vers l'an 892, publiée par D. d'Achery, n'est d'aucune autorité. C'est saint Médard qui institua la *fête* si fameuse *de la Rosière de Salency*, institution aussi digne du zèle du saint évêque pour les bonnes mœurs, que parfaitement assortie au génie de son siècle: temps d'une heureuse simplicité, où la vertu n'avait rien de commun avec la vanité et le bruit, où elle n'était connue que par ses traits propres, et recherchée pour elle-même. L'imitation qu'on en a essayée en divers endroits, dans un temps où tout est mis en ostentation, n'a servi qu'à montrer combien les meilleures choses dégénéraient, et que les philosophes n'ont pas, comme les saints, le talent de distinguer et d'encourager la sagesse. — On appelle quelquefois *Secte de Saint-Médard*, celle des jansénistes, parce que le cimetière de Saint-Médard, à Paris, a été long-temps le lieu de leurs convulsions et farces sacriléges. *Voyez* PARIS, MONTGERON.

MÉDAVY. *Voyez* GRANCEY.

MÈDE (Joseph), né à Essex en 1586, membre du collége de Christ à Cambridge, et professeur en langue grecque, refusa la prévôté du collége de la Trinité de Dublin, et plusieurs autres places, pour se livrer à l'étude sans distraction. Il mourut le 31 octobre 1638, à 52 ans. Ses ouvrages furent imprimés à Londres en 1664, en 2 vol. in-folio. On y trouve: 1° des *Dissertations* sur plusieurs passages de l'Ecriture sainte; 2° un grand ouvrage qu'il a intitulé: *La Clef de l'Apocalypse*; 3° des *Dissertations* ecclésiastiques. Plusieurs de ses écrits, surtout la prétendue *Clef de l'Apocalypse*, sont

remplis de fiel et d'une haine de l'Eglise catholique qui va jusqu'au fanatisme le plus consommé.

MÉDICIS (Côme de), dit l'*Ancien*, *le Père de la patrie*, né en 1389, de Jean de Médicis, gonfalonier de Florence, mort en 1428, joua dans une condition privée un rôle aussi brillant que le plus puissant souverain. La fortune favorisa tellement son commerce, qu'il y avait peu de princes qui approchassent de son opulence. Il répandit ses bienfaits sur les sciences et les savans. Il rassembla une nombreuse bibliothèque (la *Laurentiana*), et l'enrichit des manuscrits les plus rares; il les faisait venir de l'Orient, à grands frais, sur ses vaisseaux marchands, qui parcouraient le monde alors connu. (Côme fit bâtir pour lui et sa famille le magnifique palais connu aujourd'hui sous le nom de *Riccardi*, cette noble famille l'ayant acheté, lorsque les Médicis allèrent habiter le palais Pitti, la demeure actuelle des Grands-Ducs.) L'envie qu'inspirèrent ses richesses lui suscita des ennemis qui, sous la conduite de Renaud des Albizzi, le firent arrêter en 1433, enfermer dans la tour du Palais public et bannir de sa patrie. Il se retira à Venise, où il fut reçu comme un monarque. Ses concitoyens ouvrirent les yeux et le rappelèrent. Il fut, pendant 30 ans, l'unique arbitre de la république (1434 à 1464), et le conseil de la plupart des villes et des souverains de l'Italie. Ce grand homme mourut à Florence en 1464, à 75 ans, comblé de félicité et de gloire. On fit graver sur son tombeau une inscription dans laquelle on lui donnait le glorieux titre de *Père du peuple* et de *Libérateur de la patrie*. Fabroni a donné : *Magni Cosmi Medici vita*, Pise, 1789, 2 vol. in-4. J.-J. Rousseau avait ébauché le même sujet; mais il ne l'a point terminé.

MÉDICIS (Laurent de), surnommé *le Magnifique* et *le Père des lettres*, né le 1er janvier 1448, était fils de Pierre, petit-fils de Côme, et frère de Julien de Médicis. Son extrême jeunesse, la haine que l'on portait à sa famille, les troubles qui avaient signalé l'administration précédente, tout semblait faire pressentir un gouvernement difficile; mais dès les premiers jours de son entrée au pouvoir, il sut maîtriser un peuple turbulent et les nobles ambitieux, par son éloquence et surtout par les qualités qui lui firent donner le surnom de *Magnifique*. Au reste la prise de Volterra, qui s'était révolté en 1472, révéla en lui des talens militaires jusque alors ignorés. Cependant une ligue se forma contre Florence : Rome, Naples, Sienne et presque toute la Romagne y étaient entrés : il n'avait pour lui que Venise et Milan. C'est sur ces entrefaites que les Pazzi, d'une ancienne famille fort riche et puissante de Florence, conçurent de la jalousie contre les Médicis : ils firent éclater une conjuration le 29 avril 1478. Julien fut assassiné en entendant la messe; Laurent ne fut que blessé, et reconduit à son palais par le peuple, et au milieu des acclamations. (Les Pazzi et Salviati, autre chef des conjurés, furent punis de mort : le peuple fit justice du second. Laurent fut privé des secours qu'il attendait de ses alliés; néanmoins il obtint un premier avantage près du lac de Pérouse. Mais ses troupes furent battues à Poggibonzi, et la terreur se répandit dans Florence. Alors Laurent se rendit secrètement auprès de Ferdinand, roi de Naples, dont il connaissait la perfidie. En peu de temps il parvint à changer les dispositions de ce prince. Il revint aussitôt en Toscane où sans doute il aurait vaincu le reste de ses ennemis; mais il n'eut pas la peine de se mesurer avec eux : l'invasion de l'Italie par les Turcs en 1480 les disposa à la paix. Le reste de l'administration de Laurent ne fut plus signalé par aucun grand événement; il fut dès lors l'arbitre de l'Italie. Ayant hérité d'une partie des grandes qualités de son aïeul, Laurent fut comme lui le Mécène de son siècle. « C'était, dit un historien, une chose » aussi admirable qu'éloignée de nos » mœurs, de voir ce citoyen qui faisait » toujours le commerce, vendre d'une » main les denrées du Levant, et soutenir » de l'autre le fardeau des affaires pu» bliques; entretenir des facteurs, et re-

» cevoir des ambassadeurs. » Il attira à sa cour un grand nombre de savans et d'artistes par ses libéralités ; il envoya Jean Lascaris dans la Grèce pour y recouvrer des manuscrits dont il enrichit sa bibliothèque. Il cultiva lui-même les lettres, mais avec peu de goût, et avec encore moins de sagesse. On a de lui : 1° des *Poésies* italiennes (*Poesie del magnifico Lorenzo de' Medici*), Venise, 1554, in-12 ; Bergame, 1763, in-8. On a publié en 1801 à Londres ses *Poesie sciolte*, 2 part. in-4. 2° *Canzone a ballo*, Florence, 1568, in-4 ; 3° *La Compagnia del Mantellaccio*, *Beoni*, avec les *Sonnets* de Burchiello, 1558, ou 1568, in-8. Toutes bagatelles qui ne montrent que trop qu'il y avait plus de parade que de solidité d'esprit dans le zèle qu'il montrait pour les sciences. Il mourut en 1492, à 44 ans. Sa passion pour les femmes et son irréligion ont fait tort à sa mémoire. Ses deux fils (Pierre qui lui succéda, et qui fut chassé de Florence en 1494 ; et Jean, pape sous le nom de Léon X) se signalèrent comme leur père, par la générosité et par l'amour des arts. Pierre mourut en 1504, laissant Laurent, dernier mâle de cette branche ; celui-ci, qui termina sa vie en 1519, fut père de Catherine de Médicis, laquelle épousa Henri II, roi de France. On peut consulter la *Vie* de Laurent de Médicis, traduite par l'abbé Goujet, du latin de Nicolas de Valori, Paris, 1761, in-12 ; mais il faut se souvenir qu'il y a bien des choses hasardées. L'ouvrage de Fabroni, publié sous ce titre : *Laurentii Medicis Magnifici vita*, Pise, 1784, 2 vol. in-4, est très supérieur au premier ; il a été cependant surpassé par la *Vie de Laurent de Médicis*, publiée en anglais par W. Roscoë, et traduite en français par M. Thurot, 1799, 2 vol. in-8. M. Petitot a donné une *Tragédie de Laurent de Médicis*, 1799, in-8.

MÉDICIS (Jean de), surnommé *l'Invincible*, à cause de sa valeur et de sa science militaire, était fils de Jean, autrement dit *Jourdain* de Médicis, et eut pour fils unique Côme Ier, dit *le Grand*, qui, à l'âge de 18 ans, fut élu duc de Florence, après le meurtre d'Alexandre de Médicis en 1537. Il fit ses premières armes, sous Laurent de Médicis, contre le duc Urbain ; servit ensuite le pape Léon X, après la mort duquel il passa au service de François Ier, qu'il quitta pour s'attacher à la fortune de François Sforce, duc de Milan. Lorsque François Ier se ligua avec le pape et les Vénitiens contre l'empereur, Médicis rentra au service de France. Il fut blessé à Governolo, petite ville du Mantouan, d'une arquebusade dans le genou ; et s'étant fait transporter à Mantoue, il y mourut le 29 novembre 1526, à l'âge de 28 ans. « Comme » on lui dit (rapporte Brantôme), ayant » été blessé à la jambe, qu'il fallait des » gens pour la tenir pendant qu'on la lui » couperait : *Coupez hardiment*, répon- » dit-il, *il n'est besoin de personne* ; et » tint lui-même la bougie pendant qu'on » la lui coupa, le duc de Mantoue étant » présent. » Varchi rapporte le même trait. Ses soldats s'habillèrent de noir, et prirent des enseignes de la même couleur, pour témoigner leurs regrets de sa perte ; ce qui fit surnommer l'infanterie toscane, qu'il avait commandée, les *Bandes noires*.

MÉDICIS (Laurent ou Laurencin de), descendant d'un frère de Côme le Grand, affecta le nom de *Populaire*. Il tua en 1537 Alexandre de Médicis, que Charles-Quint avait fait duc de Florence, couvrant sa jalousie contre ce prince sous le nom d'amour de la patrie. (*Voyez* ALEXANDRE de Médicis). Il fut assassiné lui-même à Venise en 1547, ne laissant point de postérité. On a de lui : 1° *Lamenti*, Modène, in-12 ; 2° *Aridosio*, *comedia*, Florence, 1595, in-12.

MÉDICIS. *Voyez* COSME, FERDINAND, ALEXANDRE, CATHERINE *et* MARIE.

MÉDICIS ou MÉDICHINO. *Voyez* MARIGNAN.

MÉDINA (Jean), célèbre théologien espagnol, natif d'Alcala, enseigna la théologie dans l'université de cette ville avec réputation, et mourut en 1546, âgé d'environ 56 ans. On a de lui divers *Traités*, qui furent bien accueillis par les théologiens ; mais qui, dans un siècle

très fécond en ouvrages de ce genre, parurent bientôt céder leur faveur à d'autres.

MÉDINA (Barthélemi), théologien espagnol, de l'ordre de St.-Dominique, mort à Salamanque en 1581, à 53 ans. On a de lui des *Commentaires* sur saint Thomas, et une *Instruction* sur le sacrement de pénitence. Il passe pour avoir introduit l'opinion de la probabilité; quelques-uns de ses confrères ont fait de vains efforts pour lui enlever cette attribution : il faut bien se garder, au reste, de croire que cette opinion, quelque fausse qu'elle puisse être, ait produit les maux que quelques déclamateurs lui attribuent. *Voyez* Escobar.

MÉDINA (Michel de), théologien espagnol, et religieux franciscain, mort à Tolède vers 1580, assista au concile de Trente, et se distingua dans son ordre par son érudition et par ses ouvrages. Les plus connus sont deux *Traités*, dont on fait encore cas aujourd'hui, l'un *du Purgatoire*, et l'autre *de la Foi*.

MÉDON, surnommé *le Boiteux*, était fils de Codrus, 17e et dernier roi d'Athènes. On y substitua à cette dignité celle d'archontes, magistrats, qui, au commencement, gouvernaient la république pendant toute leur vie. Médon fut le premier archonte, et fut préféré à son frère Nélée, par l'oracle de Delphes, vers l'an 1068 avant J.-C. Il fit aimer et respecter son autorité.

MEERBECA. *Voy.* Moerbeca.

MEERBEECK (Adrien van), né à Anvers en 1563, régenta les humanités à Bornhem et à Alost. Il mourut vers l'an 1627. Il est connu par une *Chronique universelle*, mais principalement des Pays-Bas, depuis l'an 1500 jusqu'en 1620, en flamand, Anvers, 1620, in-fol., avec des portraits bien gravés : elle est estimée. Le but de l'auteur est de rétablir la vérité de l'histoire étrangement altérée par les historiens protestans, et surtout par Emmanuel van Meteren. Meerbeeck a soin de toujours citer ses garans.

* MEERMAN (Gérard), savant magistrat, né à Leyde en 1722, fut nommé en 1748 conseiller, pensionnaire de Rotterdam, et en 1766 conseiller au haut tribunal de la vénerie de Hollande et de West-Frise. L'empereur le décora du titre de baron. Meerman est mort en 1771, après avoir publié, outre plusieurs ouvrages sur le droit civil et canonique, *Origines typographiæ*, La Haye, 1765, 2 tom. en 1 vol. in-4, ouvrage estimé, et traduit en français par l'abbé Goujet, 1762, in-8.

* MEERMAN de Dalem (Jean le baron), écrivain hollandais, naquit à La Haye le 1er novembre 1753, de Gerard Meerman, sénateur de Rotterdam. Les succès qu'il obtint dans ses premières études tiennent presque du prodige : avant l'âge de 10 ans il avait traduit le *Mariage forcé* de Molière, et l'avait fait imprimer secrètement. Après avoir terminé ses cours de latinité à Rotterdam, il se rendit à l'université de Leipsick; puis il continua ses travaux littéraires à Dresde, à Wittemberg, à Berlin, à Postdam. De retour dans sa patrie il y séjourna quelque temps, et alla ensuite à Gottingue où il écrivit sa *Dissert. sur les anciens rapports qui existaient entre l'empire et la Hollande*. A la suite de cette thèse soutenue le 17 octobre 1774, il fut reçu docteur en droit. Après de nouveaux voyages qu'il fit, surtout en Angleterre, en France et en Allemagne, il revint dans sa ville natale dont il fut aussitôt nommé échevin. Mais sa passion pour les voyages l'engagea bientôt à donner sa démission, et il se remit en route pour parcourir la Prusse, l'Autriche et l'Italie. De 1797 à 1800 il visita aussi le Danemark, la Suède, la Norwége, la Finlande et les régions les plus éloignées de la Russie, jusqu'à Jaroslaw. A son retour il continua de se livrer à l'étude, sans néanmoins négliger les emplois auxquels il fut appelé. Il fut chargé successivement de la direction de la compagnie des Indes-Orientales, de la surveillance du département maritime de Roterdam, de la première magistrature de Leyde; il devint aussi membre du collége des finances de la province de Hollande; enfin, l'armée française ayant envahi la Hollande, il fut nommé membre des états-généraux,

qu'il présida quelquefois. La forme de l'ancien gouvernement ayant été changée en 1801, Meerman, que l'on rangeait parmi les orangistes, devint un des membres du gouvernement provisoire. Lorsque la Hollande fut érigée en royaume, il eut la place de chambellan de Louis Buonaparte, et fut chargé de l'organisation des établissemens d'instruction publique, des rapports des différentes communions entre elles, et de tout ce qui concerne l'Eglise, les arts et les sciences. On lui confia aussi la direction du muséum royal. Plus tard, Buonaparte l'appela au sénat français. Le prince d'Orange étant rentré dans ses états en 1814, il retourna dans sa patrie, s'occupa de nouveau d'entreprises littéraires, et mourut le 15 août 1815. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Histoire de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains*, La Haye 1783-1797, 5 vol. in-8 ; cet ouvrage le plaça à la tête des historiens de son pays. 2° *Parallèle des républiques* de Grotius ; 3° *Relation de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de l'Autriche, de la Prusse et de la Sicile*, 1787-94, 5 vol. in-8; 4° *Relations du nord et du nord-est de l'Europe*, 1805-1806, 6 vol. in-8; 5° *Parallèle entre Josias, Antonin le-Pieux et Henri IV*, La Haye, 1807, in-8; 6° un poème intitulé : *Montmartre*, où il chante la vie pieuse et la mort de saint Denis, premier évêque de Paris ; 7° une traduction en vers hollandais de la *Messiade* de Klopstock, qu'il orna de superbes gravures ; 8° un autre ouvrage, intitulé *de la Sagesse de Dieu*, où il développa les progrès de l'esprit humain, de la civilisation, des arts et des sciences pendant les six derniers siècles de l'ère chrétienne. Il a encore laissé plusieurs ouvrages inédits.

MÉGASTHÈNE, historien grec, composa sous Séleucus Nicanor, vers l'an 292 avant J.-C., une *Histoire des Indes*, qui est citée par les anciens, mais qui s'est perdue. Celle que nous avons aujourd'hui sous son nom est une ridicule supposition d'Annius de Viterbe, ou bien de quelque auteur compilé par celui-ci. Car quelques savans prétendent qu'Annius n'est point coupable de l'imposture qu'on lui a tant de fois reprochée, mais seulement de trop de crédulité et de défaut de critique, ayant rassemblé ses *Livres d'antiquité* sans discernement et sans examen.

MEGE (Dom Antoine-Joseph), bénédictin de la congrégation de saint-Maur, né en 1625 à Clermont en Auvergne, mourut à Saint-Germain-des-Prés en 1691, à 66 ans. Son *Commentaire* français sur la Règle de saint Benoît, Paris, 1687 in-4, et la *Vie* du même saint, in-4, 1690, sont estimés à cause de l'érudition qu'il y a répandue. Sa piété égalait son savoir. *Voyez* l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin, page 132-140.

* MÉHÉE (Jean-Claude-Hippolyte), DE LA TOUCHE, naquit à Meaux, dans le département de Seine-et-Marne, vers 1765, d'un chirurgien de Paris. On ne sait trop pourquoi il prit d'abord le titre de *chevalier de la Touche*. Il demeura long-temps en Pologne et en Russie, comme *agent secret* du gouvernement. Lors de la révolution française, il en adopta tous les principes, et ayant eu en 1792 l'imprudente audace de vouloir les propager en Russie, il en fut soudainement chassé. De retour à Paris, il sut mériter d'être nommé secrétaire-greffier adjoint de la commune dite *du* 10 *août*. Ce fut sous les auspices de cette commune, dirigée par Robespierre, que le règne de la *terreur* commença par les massacres des 2 et 3 septembre. Méhée en signa les actes préparatoires, ainsi que l'ordre dans lequel il était dit : *M. le trésorier de la commune voudra bien payer aux nommés N... N... et N..., la somme de* 48 *fr., pour travaux faits* (ou meurtres commis) *à la prison de l'Abbaye, Paris, ce* 3 *septembre*. Quelques jours après, et au moment où la *section* du Panthéon délibérait sur l'espèce de gouvernement que l'on devait demander à la Convention, Méhée de la Touche y envoya son vote conçu en ces termes : *Si jamais ce qu'on appelle un roi, ou quelque chose qui ressemble à cela, ose se présenter en France, et qu'il vous faille quelqu'un pour le poi-*

gnarder, *inscrivez-moi au nombre des candidats. Voilà mon nom*, Méhée. Cependant, malgré son jacobinisme, il tardait à obtenir de l'influence dans les affaires. Irrité contre le grand despote du jour, il paraît (et lui-même l'assure) qu'il fit afficher et distribuer une *lettre aux quarante-huit sections*, *contre le despotisme de Robespierre*. Cette lettre fut dénoncée, brûlée, et l'auteur fut mis en prison. Par bonheur pour lui, le 9 thermidor arriva, et il reparut aussitôt après le supplice de Robespierre. Il publia à cette époque différens pamphlets, comme: *La Queue de Robespierre*, qui fut saisie par la police; *Rendez-moi ma queue*, ou *lettre à Sartine Thuriot*; et enfin *Défends ta Queue*, misérables écrits, dignes de la plume de Méhée. Lorsqu'il vit les *thermidoriens* menacés d'une réaction, il se lia alors avec Tallien, et se rapprocha des sans-culottes. Il rédigea en 1795, de concert avec Réal, le *Journal des Patriotes de* 1789, plus connu alors sous la dénomination de *Journal du Père Duchesne*, écrit dans le langage des halles, mais qui contribua à le faire nommer, le 25 novembre, premier secrétaire au ministère de la guerre, et ensuite à celui des affaires étrangères. La France était fatiguée de massacres; elle ne pouvait oublier celui qui avait autorisé ceux des 2 et 3 septembre par sa signature. Contraint de demander sa démission, Méhée resta quelque temps ignoré, jusqu'à ce qu'il fût nommé successivement secrétaire-général du département de Rhin-et-Moselle, chef de bureau des travaux et instruction publiques du département de la Seine, et enfin secrétaire-général de la commission des armes. Après le 18 brumaire, il publia son journal des *Hommes libres*. Le premier consul, *Buonaparte*, venait de rétablir le culte catholique: c'était précisément contre cette religion et ses ministres que Méhée lançait dans son nouveau journal les plus dégoûtantes diatribes. On supprima le journal, et Méhée fut mis encore en prison par un arrêté des trois consuls, qui le qualifiait de *septembriseur*. Exilé à Dijon, puis à Oleron, il parvint à passer en Angleterre, où il surprit et trompa la *fine politique* du cabinet de Saint-James, en se faisant passer pour émissaire d'un parti puissant, qui devait renverser Buonaparte. A l'aide de cette mission supposée, il se lia avec plusieurs émigrés, sut tirer parti des uns et des autres, et satisfaire sa cupidité. Il publia un écrit qu'il désavoua dans la suite, intitulé: *Alliance des royalistes et des jacobins*, lequel eut assez de vogue, parce que l'auteur semblait y promettre la déchéance du premier consul. De retour à Paris, il fit paraître un *Mémoire*, où il cherchait à justifier ses actions passées. Lors de la restauration, Méhée voulut se mettre en évidence par plusieurs écrits; mais attaqué de toutes parts pour sa conduite révolutionaire, il se vit bientôt réduit au silence. Pendant les cent jours il publia un nouveau *Journal* dans lequel il revenait à ses anciens principes. Compris, à la rentrée des Bourbons, dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il fut obligé de quitter la France. Il se rendit en Allemagne; de là il vint à Bruxelles en 1818, et y fit imprimer à Liége, sur le manuscrit *de Sainte-Hélène*, une brochure intitulée: *C'est lui, mais pas de lui*; ouvrage où la critique et le stile rappellent le rédacteur du *Patriote*. Chassé des Pays-Bas, il passa à Kœnigsberg, en Prusse; et en 1819, il obtint la permission de revenir à Paris. Quatre ans après, il parut de Méhée un *Extrait de Mémoires inédits sur la révolution française*, extrait qui se rapporte plus particulièrement à la fin tragique du duc d'Enghien, et qui est rempli d'assertions hasardées, fausses, et même calomnieuses. Depuis ce moment, Méhée-la-Touche n'a fait que végéter dans l'obscurité la plus profonde, et on ne s'est plus souvenu de ce fougueux révolutionnaire qu'à la nouvelle de sa mort, arrivée le 8 février 1827. Outre les écrits, déjà cités, on a de lui: 1° *Histoire de la prétendue révolution de la Pologne*, *avec un examen de sa nouvelle constitution*, 1792, in-8, 1798, in-8; 2° *Antidote de l'année philosophique littéraire*, journal qui fut défendu à son 2e cahier; 1801, in-8; 3° *Alliance*

des jacobins de France avec les ministres Anglais, 1804, in-3; *Dénonciation au roi des actes et procédés par lesquels les ministres de S. M. ont violé la constitution*, 1814. Il paraît par ce titre que Méhée ne pouvait s'accoutumer au mot de *charte*, et qu'il revenait à ses anciennes habitudes. 5° *Mémoires à consulter et consultation*, 1814, in-8; 6° *Contes, Nouvelles et autres pièces posthumes de L. C. Pfeffel, traduits de l'allemand*, 1815, 2 vol. in-12. Les deux ouvrages suivans sont attribués à Méhée, par M. Barbier, savoir: 7° *La Vérité tout entière sur les vrais auteurs de la journée du 2 septembre* 1792, et *sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens comités du gouvernement*, 1794, in-8, signé Jelhémési. Cette *vérité*, où Méhée cache son nom et ses actions, ne convainquit ni les *thermidoriens* ni les royalistes. 9° *Mémoires particuliers extraits de la correspondance d'un voyageur, avec M. Caron de Beaumarchais, sur la Pologne, la Lithuanie, la Russie, Pétersbourg, Moscou, la Crimée, etc.*, publiés par M. D. 1807, in-8. Méhée-la-Touche avait reçu quelque instruction, et n'aurait point manqué d'un certain talent littéraire, s'il ne se fût point jeté dans la fange de la révolution, et si, pour plaire à la classe la plus abjecte, il n'eût adopté le langage d'un jacobin aussi furieux que grossier.

MÉHÉGAN (Guillaume-Alexandre de), naquit en 1721 à la Salle, dans les Cévennes, d'une famille originaire d'Irlande, venue en France à la suite de Jacques II. Méhégan se consacra de bonne heure aux lettres. Invité par Frédéric V à venir en Danemark pour y professer la littérature française, il s'y rendit en 1750; mais il ne tarda pas à revenir en France, où il fut un des collaborateurs du *Journal encyclopédique*. Il fit paraître, en 1752, un ouvrage intitulé: l'*Origine des guerres*, ou *la Religion naturelle mise en action*: livre plein des délires philosophiques, devenus si communs dans ce siècle. En 1755, il donna des *Considérations sur les révolutions des arts*, remplies de paradoxes et de jugemens faux; et un petit volume de *Pièces fugitives* en vers, qui valent moins encore que sa prose. L'année d'après, il publia les *Mémoires de la marquise de Terville* et les *Lettres d'Aspasie*, in-12. Le fonds n'a rien de solide, le stile en est guindé et précieux, et c'est en général le défaut dont l'auteur avait le plus à se défendre. Il était, si on l'ose dire, trop concerté, trop arrangé dans sa personne, ainsi que dans ses écrits; tout était affecté chez lui, jusqu'au son de sa voix. Il donna, en 1759: l'*Origine, les progrès et la décadence de l'idolâtrie*, in-12; et en 1766, son *Tableau de l'histoire moderne*, en 3 vol. in-12. Il mourut le 23 janvier de la même année, avant que ce livre ne vît le jour. C'est de tous ses ouvrages celui qui prête le moins à la critique. Ce qui en rend la lecture fatigante, c'est que l'auteur a la manie ambitieuse de peindre tous les objets avec des couleurs brillantes. Pour animer ses récits, il raconte tout au présent, et prodigue les images. On trouve le même défaut dans l'*Histoire considérée vis-à-vis la religion, les beaux-arts et l'état*, 1767, 3 vol. in-12. L'amour du singulier dominait l'auteur, et se fait sentir tant dans la manière que dans le fonds des choses. Il n'a pas craint, dans ses *Considérations sur les révolutions des arts*, de donner la préférence au siècle de Louis XV sur celui de Louis XIV; de dire que *la morale n'a jamais été développée avec plus de vérité et plus de charmes que de nos jours*; que *ce sont nos écrivains modernes qui ont réduit les romans à être l'image de la nature et l'école de la vertu*; que *nos tragédies modernes ont plus de pathétique et d'utilité que celles de Corneille et de Racine*; que *les maximes des tragédiens de nos jours sont plus vraies, et inspirent plus d'humanité*. « Méhégan, dit un critique judicieux, n'avait sans doute pas lu tous » ces ouvrages où la morale est si fort » défigurée sous le pinceau philosophique; ces romans où la vertu n'est rien » moins que le but de ceux qui les ont » composés; ces tragédies où le sentiment » a beaucoup plus d'apareil et de machinisme que de naturel et de réalité; ces

» tirades aussi déplacées qu'audacieuses, » qui ne peuvent plaire qu'à des esprits » gâtés, qui ne peuvent être pardonnées » que par des ignorans qui ne sentent pas » combien elles sont hors de propos. »

* MEHUL (Etienne-Henri), célèbre compositeur de musique, membre de l'Institut de France, naquit à Givet selon les uns, et à Laval selon d'autres, en 1763. Dès son enfance, il montra un goût décidé et les dispositions les plus heureuses pour la musique : ses progrès dans le piano furent si rapides et si précoces que dès l'âge de 10 ans il fut chargé de toucher l'orgue du couvent des récollets de Charlemont, et qu'à 12 ans il fut nommé adjoint à l'organiste de la riche abbaye de Valledieu, où il apprit le contre-point et les règles de la composition. Quatre ans après (1779), Méhul vint à Paris. Après avoir reçu quelques leçons de piano d'un musicien habile, Delmann, auteur d'*Ariane*, il en donna lui-même, et eut le bonheur de faire la connaissance de Gluck. Ce musicien célèbre devint son maître ; il prit plaisir à cultiver ce génie naissant, il l'initia dans tous les secrets de l'art auquel il devait sa gloire. Voici de quelle manière ces deux artistes se lièrent d'amitié : on allait donner à l'opéra le dernier des chefs-d'œuvre de Gluck, *Iphigénie en Tauride* : Méhul désirait ardemment assister à la première représentation ; mais le prix d'un billet excédait ses moyens pécuniaires. Cependant il fut conduit à la répétition générale : le plaisir qu'il éprouva à cette représentation préparatoire ne fit que rendre plus vif le désir qu'il avait de voir jouer ce chef-d'œuvre. Alors il se décida à se cacher dans le fond d'une loge où il se proposait de rester jusqu'au lendemain soir, moment où devait être représentée la pièce de Gluck ; mais un inspecteur l'aperçut, et lui ordonna brutalement de sortir. Gluck entendit les ordres de ce commissaire et les cris de Méhul : celui-ci lui avoua en tremblant sa faute. A la vue d'un enfant de 16 ans qui montrait tant de passion pour la musique, le grand-maître s'y intéressa aussitôt, lui donna un billet pour le lendemain, et lui fit promettre de venir le voir. Dans la première visite que se hâta de lui faire Méhul, Gluck comprit le talent de ce jeune artiste ; il dirigea ses premiers pas dans la carrière nouvelle qu'il allait embrasser. En effet, ce fut sous ses auspices qu'il composa la musique des trois ouvrages suivans : *Psyché*, de Voisenon ; *Anacréon*, de Gentil-Bernard ; *Lausus et Lydie* : c'étaient des études que faisait le jeune Méhul : ces opéras ne furent point représentés. Gluck partit bientôt pour Vienne. Son élève, abandonné à ses seules forces, se borna d'abord à composer quelques morceaux pour les concerts spirituels : ses succès firent concevoir de lui de grandes espérances. Il présenta à l'académie royale de musique un opéra ayant pour titre *Cora et Alonzo* ; mais, rebuté par les délais qu'il lui fallut subir, il fit recevoir à l'opéra comique *Euphrosine et Coradin* qui fut joué en 1790, et produisit une sensation difficile à décrire. La réputation de Méhul fut établie par cette charmante composition. Pour donner une preuve de ce qu'il pouvait faire, il y mêla les divers genres de musique : le gracieux et le sévère, le touchant et le terrible, le plaisant et le pathétique, et toujours se conformant au sens dramatique des paroles. Grétry, si prodigue d'éloges pour lui-même, dans ses *Essais sur la musique*, n'en refuse pas à Méhul. Le succès prodigieux de ce premier opéra engagea l'administration de l'académie royale de musique à faire représenter enfin *Cora et Alonzo*, qui fut accueilli froidement par un public devenu exigeant envers un auteur si habile. Les ouvrages de Méhul sont *Stratonice*, qui parut l'année suivante, releva sa réputation, et est son plus beau titre de gloire ; *Adrien*, *Phrosine et Mélidor*, *Utahl* en stile ossianique, où les violons sont exclus pour faire place aux quintes ; et *Joseph*, si remarquable par la couleur antique et l'onction religieuse, dont les chœurs des Israélites, au second acte, sont un chef-d'œuvre de mélodie ; *Une Folie* ; *Le jeune sage et le vieux fou*, 1793 ; *Le Pont de Lodi*, 1797 ; *Le jeune Henri*, 1779 ; *Ariodant*, 1799 ; *Bion*,

1800 ; *Epicure*, 1800 ; *Joanna*, 1802 ; *Le Trésor supposé*, 1802 ; *Héléna*, 1803 ; l'*Heureux malgré lui*, 1803 ; *Les Deux aveugles de Tolède*, 1806 ; *Le Prince troubadour*, 1813 ; *Amphyon* ; *La Journée aux aventures*, 1816. Nous ne saurions passer sous silence son bel opéra de l'*Irato* qui fut composé dans un stile tout-à-fait nouveau pour Méhul. Alors il y avait engoûment pour la musique italienne ; les compositions transalpines étaient les seules qui obtinssent les applaudissemens du public et des journaux. Pour échapper à cette malveillante prévention et donner en même temps un démenti à ses juges, Méhul présenta cet opéra comme parodié de l'italien sur la musique de Paesiello. Aussitôt le public et les critiques de s'écrier avec Geoffroy : *Voilà comme Méhul devrait travailler*. Méhul se nomma, et nous n'avons pas besoin de dire de quel côté furent les rieurs. *Valentine de Milan* est une des belles pièces de Méhul ; elle ne fut jouée pour la première fois qu'en 1822. Il a composé en outre la musique de plusieurs ballets, *cantates*, etc. Il avait la croix de la légion-d'honneur, et était membre de l'académie des beaux-arts, de l'Institut, où il fit deux rapports, *sur l'Etat actuel de la musique en France, et sur les travaux des élèves du conservatoire à Rome*. Méhul est mort à Paris en 1818, âgé de 54 ans. On cite de lui un trait qui lui fait honneur. Napoléon voulait placer à la tête de sa musique Méhul, auquel il avait déjà fait une pension de 2000 francs. Cet estimable compositeur sachant apprécier le talent de M. Chérubini, qui était son ami, et connaissant la position critique où celui-ci se trouvait, demanda que la place et les émolumens fussent partagés entre lui et M. Chérubini ; cette condition parut une insolence, et l'on choisit un autre directeur. Le caractère de Méhul était intègre, doux, et porté à la bienfaisance. On peut consulter pour plus de détails son *Eloge* prononcé à l'académie royale de musique par M. Quatremère de Quincy, le 2 octobre 1819.

MEIBOMIUS ou Meibom (Henri), médecin de Helmstadt, né en 1555 à Lemgow, dans le comté de La Lippe, mort en 1625, joignait à la connaissance de son art celle de la littérature. On a de lui quelques ouvrages de ce dernier genre, imprimés à Helmstadt en 1660, in-4, et insérés depuis dans les *Rerum germanicarum scriptores*, que publia son petit-fils. (*Voyez* Witikind, bénédictin.) Il fut père de celui dont nous allons parler.

MEIBOMIUS ou Meibom (Jean-Henri), professeur en médecine à Helmstadt, où il était né le 27 août 1590, et ensuite premier médecin de Lubech, est connu par plusieurs ouvrages. Les plus célèbres sont : 1° *Mecænas, sive De C. Clinii Mecænatis vita, moribus et gestis liber singularis*, Leyde, 1653, in-4. Ce n'est qu'une compilation sans méthode et sans critique. 2° *De cerevisiis potibusque et cibaminibus extra vinum aliis commentarius*, Helmstadt, 1668, in-4 ; 3° *Tractatus de usu flagrorum in re medica et venerea*, Leyde, 1643, in-4, avec des augmentations de Thomas Bartholin, Francfort, 1670, in-8. Meibomius mourut le 16 mai 1655.

MEIBOMIUS ou Meibom (Henri), fils du précédent, est plus célèbre que son père. Il naquit à Lubeck en 1638, parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie ; professa la médecine, l'histoire et la poésie dans l'université de Helmstadt, et mourut en 1700. Quelque occupation que lui donnassent ses emplois et la pratique de la médecine, il trouva du temps pour publier divers ouvrages. Les principaux sont : 1° *Scriptores rerum germanicarum*, in-fol. 1688, 3 v. Cette collection, commencée par son aïeul, renferme beaucoup de pièces sur les différentes parties de l'histoire d'Allemagne. 2° *Ad Saxoniæ inferioris historiam introductio*, 1687, in-4. L'auteur y examine la plupart des écrivains de l'histoire de Saxe, dont les ouvrages sont imprimés ou manuscrits. 3° *Valentini-Henrici Vogleri introductio universalis in notitiam cujuscumque generis bonorum scriptorum*, Helmstadt, 1700, in-4 : édition accompagnée des *Notes* de Meibomius ; 4° *Chronicon bergense*, com-

pilation utile pour l'histoire de Saxe ; 5° *De vasis palpebrarum novis*, Helmstadt, 1666, in-4. On a écrit que Meibomius avait fait des découvertes sur les glandes et les vaisseaux des paupières : il est vrai qu'il en a donné une description exacte, mais Casserius les avait connus longtemps avant lui.

MEIBOMIUS ou MEIBOM (Marc), de la même famille que les précédens, mort en 1710, à l'âge de 80 ans, se consacra comme eux à l'érudition. Il mit au jour, en 1652, en 2 volumes in-4, un *Recueil* et une *Traduction* des auteurs qui ont écrit *sur la musique des anciens*. La reine Christine, à qui il le dédia, l'appela à sa cour. Cette princesse l'engagea à chanter un air de musique ancienne, tandis que Naudé danserait les danses grecques au son de sa voix. Ce spectacle le couvrit de ridicule. Meibomius se vengea sur Bourdelot, médecin favori et bouffon de la reine, à laquelle il avait persuadé de se donner cette comédie. Il lui meurtrit le visage à coups de poing, et abandonna brusquement la cour de Suède. On a encore de lui, 1° une *Edition* des anciens mythologues grecs ; 2° *De fabrica triremium*, Amsterdam, 1671, in-4 ; 3° des *Corrections* pour l'exemplaire hébreu de la Bible, qui selon lui fourmillait de fautes. Cet ouvrage téméraire parut à Amsterdam, en 1698, in-folio, sous ce titre : *Davidis Psalmi, et totidem sacræ Scripturæ veteris Testamenti capita restituta*, etc. C'est une extravagance hermeneutique, comme tant d'autres qui ont paru depuis. *Voy*. HOUBIGANT.

MEIGRET, ou MAIGRET (Louis), écrivain lyonnais, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages ; mais surtout par un *Traité* singulier *sur l'orthographe française*, 1542, in-4. Cet ouvrage eut beaucoup de partisans et beaucoup d'adversaires; il était conforme à la prononciation, qui a presque autant changé depuis que l'orthographe : ce qui prouve que ce système, souvent renouvelé, n'est pas le meilleur ; et les spéculateurs modernes qui proposent des innovations de ce genre pourraient s'occuper de choses plus utiles. — Il ne faut pas le confondre avec George MAIGRET, dont on a : 1° *Martyrographia augustiniana*, Anvers, 1625 ; 2° *Iconographia martyrum ordin. erem. S. Aug.*, Anvers, 1615, avec de belles figures.

MEILLERAIE. *Voyez* PORTE (La).

* MEINECKE (Jean-Henri-Frédéric), pasteur de l'église de Saint-Bloise de Quedlimbourg, né le 11 janvier 1745, mort en 1825, se distingua par les services qu'il rendit à l'instruction publique. On lui doit beaucoup d'écrits estimés, dont voici les principaux : 1° une *Traduotion d'Elien* avec des *Notes* ; 2° un *Recueil de fables* ; 3° une *Synopsis eruditionis universæ*; 4° une *Traduction de Lucrèce* ; 5° les *Synonymes allemands* ; 6° la *Métrique des Allemands*. Meinecke est aussi auteur de divers ouvrages théologiques ; il a fourni plusieurs morceaux d'histoire naturelle à la société de Berlin dont il était membre. La science de l'érudition lui est encore redevable d'une *Edition de Théocrite*.

* MEINERS (Christophe), philosophe, historien et littérateur allemand, né en 1747 à Warstade, près d'Otterndorf dans le pays hanovrien de Hadeln, fit ses études avec succès à l'université de Gottingue ; mais il se ressentit toute sa vie de l'indépendance de caractère qui lui avait fait dédaigner dans sa jeunesse les leçons de ses maîtres, pour étudier à part et sans autres secours que celui des livres. Après avoir été professeur de philosophie, puis pro-recteur à l'université de Gottingue, il fut nommé par le gouvernement hanovrien conseiller aulique, et mourut le 1er mai 1810, à l'âge de 63 ans. Meiners avait fait quelques voyages en Allemagne et en Suisse : Alexandre, empereur de Russie, l'avait chargé de choisir des professeurs capables de naturaliser les sciences et les lettres dans son vaste empire. Meiners a laissé de nombreux ouvrages dont on trouve la liste dans les biographies allemandes, surtout dans Mensel : voici les principaux: 1° *Révision de la philosophie*, 1770; 2° *Essai sur l'histoire de la religion des plus anciens peuples*, *particulièrement des Egyptiens* ;

3° *Histoire de l'origine et des progrès de la philosophie chez les Grecs*, 1781, 2 vol. trad. en franç., en 1799, par Laveaux et Chardon-la-Rochette; c'est l'ouvrage le plus considérable et peut-être le meilleur de Meiners ; 4° *Histoire et théorie des beaux-arts*, 1790 ; 5° *Esquisse de l'histoire de la philosophie*, 1786 ; 6° *Histoire de l'inégalité des différentes classes de la société chez les nations de l'Europe*, 1792, 2 volumes ; 7° *Histoire des femmes*, 1788, 1798, 1799, 1800, 4 volumes in-4 ; 8° *Histoire de l'humanité*, 1786-89 ; 9° *Vies d'hommes célèbres de l'époque de la restauration des sciences*, 1795-96 ; 10° *Histoire de la décadence des mœurs et des institutions politiques chez les Romains*, 1782 ; cet ouvrage a eu plusieurs éditions, et a été traduit en français par M. Binet, et par M. Breton. (*Voyez* les tomes 31 et 32 de la *Bibliothèque historique à l'usage des jeunes gens*, 1796) ; 11° *Histoire de toutes les religions*, 1806, 2 volumes. Il avait donné une introduction à cet ouvrage dans son *Essai sur l'histoire de la religion des plus anciens peuples*, etc., ouvrage déjà cité. 12° *Tableau comparatif des mœurs et de l'organisation sociale, des lois et de l'industrie, du commerce et de la religion, des sciences et des établissemens d'instructions, des siècles du moyen âge et du nôtre*, 1793, 3 volumes ; 13° *Histoire des opinions et des croyances qui prévalurent dans les premiers siècles de notre ère, surtout parmi les Néo-platoniciens*, 1782 ; 14° *Historia vero Deo, omnium rerum auctore atque rectore*, 1780 ; 15° *Lettres sur la Suisse*, 1784, 2 vol. ; 16° *Recherches historiques sur le luxe chez les Athéniens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Philippe de Macédoine*, traduits de l'allemand par M. Charles Solvet fils, Paris, 1823, in-8 : cet ouvrage a été couronné par l'académie de Cassel en 1780 : l'auteur l'avait intitulé *Histoire du luxe*. Meiners montra une aversion apparente pour les systèmes; mais il n'en fut pas moins constamment séduit par ceux des écrivains à grands talens et à grande réputation : son *Histoire de l'origine et des progrès de la philosophie chez les Grecs*, a eu la plus grande influence en Allemagne, en ce qu'elle a donné un modèle et un aliment à ces associations secrètes, si nombreuses et si puissantes dans ce pays. Du reste, Meiners, en combattant dans ses écrits les systèmes abstraits de Kant, de Wolf et d'autres métaphysiciens inintelligibles, a voulu prouver, par l'histoire des peuples anciens et modernes, que la prospérité publique et le bonheur individuel sont inséparables des lumières et de la vertu. Quant à ses opinions sur l'infériorité physique et morale de la race nègre, qui ont été cités dans les débats du parlement britannique par les défenseurs du plus infâme de tous les commerces, nous croyons que tout homme de bien doit les condamner hardiment.

MEINGRE (Jean Le.) *Voyez* BOUCICAUT.

MEIR (Joseph), fameux rabbin. *Voy.* JOSEPH.

MEISNER (Balthasar), luthérien, professeur de théologie à Wittemberg, né en 1587, mort en 1628, a laissé une *Anthropologie*, 1663, 2 volumes in-4, et une *Philosophie sobre*, 1655, 3 vol. in-4. — Il ne faut pas le confondre avec un auteur de ce nom, beaucoup plus moderne, dont nous avons de petits traités latins sur le *thé*, le *café*, etc., écrits avec élégance et intérêt ; ni avec Ferdinand MEISNER, jésuite, né à Glogau en Silésie, en 1739, dont on a des traités de physique estimés, entre autres *De figura terraquei*; *De viribus corporum* ; *De electricitate*, Breslau, 1765, 1766 et 1767.

MEISSONIER (Juste-Aurèle), né à Turin, en 1695, mort à Paris, en 1750, dessinateur, peintre, sculpteur, architecte et orfèvre, montra dans tous ces différens genres un génie fécond et une exécution facile. Ses talens lui méritèrent la place d'orfèvre et de dessinateur du roi de France. Les morceaux d'orfévrerie qu'il a terminés sont de la plus grande perfection. Ses autres ouvrages ont été admirés des uns comme ayant la noble simplicité de l'antique, et critiqués des

autres comme portant les traits d'une imagination baroque et contraire au bon goût. Hoquier a gravé, sous la conduite de ce maître, un grand nombre de planches.

* MEISTER (Léonard), écrivain suisse, né en 1741, à Nefftenbach, canton de Zurich, fut nommé en 1773 professeur d'histoire et de morale à l'école des arts de Zurich. Il obtint ensuite successivement la cure de la prébende de Saint-Jacques, celle de Langenau et de Cappel, et mourut dans cette dernière place, le 19 octobre 1811. La meilleure de ses compilations a pour titre : *Les hommes célèbres de l'Helvétie*, Zurich, 1781-1782, 3 volumes in-8. On la consulte encore avec fruit, principalement sur les premières époques de la littérature allemande. 2° *Mémoires pour l'histoire des arts et métiers, des mœurs et des usages*, Zurich, 1774, in-8 ; 3° *Mémoires pour l'histoire de la langue et de la littérature allemande*, Heidelberg, 1780, 2 part. in-8 ; 4° *Abrégé du droit public helvétique*, Saint-Gall, 1786, in-8 ; 5° *Dictionnaire historique, géographique et statistique de la Suisse*, Ulm, 1796, 2 v. in-8. Rotermand a donné une liste de ses ouvrages qui s'élèvent à 80, tous en allemand : ils lui ont attiré une des fameuses épigrammes de Goethe, intitulée *Xénies*.

MELA. *Voyez* POMPONIUS MELA.

MELAN. *Voyez* MELLAN.

MÉLANCHTHON (Philippe), né à Bretten, dans le palatinat du Rhin, le 16 février 1497, fit ses études sous la direction du célèbre Reuchlin, son parent, lequel changea son nom allemand de *Schwartzerde*, qui signifie *terre noire*, en celui de Mélanchthon, qui a la même signification en grec. C'était une espèce de pédantisme en usage chez les savans de ce siècle. Il fut envoyé à l'université de Heidelberg en 1509. Ses progrès furent si rapides qu'on lui donna à instruire le fils d'un comte, quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans. Mélanchthon alla continuer ses études en 1512 dans l'académie de Tubingen, y expliqua publiquement Virgile, Cicéron et Tite-Live. La chaire de professeur en langue grecque dans l'université de Wittemberg lui fut accordée en 1518 par Frédéric, électeur de Saxe, à la recommandation de Reuchlin. Les leçons qu'il fit sur Homère, et sur le texte grec de l'Épître de saint Paul à Tite, lui attirèrent une grande foule d'auditeurs, et effacèrent le mépris auquel sa taille et sa mine l'avaient exposé. Son nom pénétra dans toute l'Allemagne, et il eut quelquefois jusqu'à 2,500 auditeurs. Il se forma bientôt une liaison intime entre lui et Luther, qui enseignait la théologie dans la même université. Ils allèrent ensemble à Leipsick en 1519, pour disputer avec Echius, la terreur et le fléau des novateurs. Les années suivantes furent une complication de travaux pour Mélanchthon. Il composa quantité de livres, enseigna la théologie, fit plusieurs voyages pour la fondation de colléges et pour la visite des églises, et dressa en 1530 la confession de foi, connue sous le nom de *Confession d'Ausbourg*, parce qu'elle fut présentée à l'empereur à la diète de cette ville. Son esprit de conciliation engagea le roi de France François Ier à lui écrire en 1535, pour le prier de venir conférer avec les docteurs de Sorbonne. Ce prince le connaissait par les douze articles qu'il lui avait fait présenter, où on est surpris de trouver celui-ci : *Primum igitur hoc omnes unanimiter profitemur, politiam ecclesiasticam rem esse sanctam et utilem, ut sint utique aliqui episcopi qui præsint pluribus Ecclesiarum ministris, item ut* ROMANUS PONTIFEX PRÆSIT OMNIBUS EPISCOPIS. *Opus est enim in ecclesia gubernatoribus, qui vocatos ad ministeria ecclesiastica explorent et ordinent... et inspiciant doctrinam sacerdotum ; et si nulli essent Episcopi, tamen creari tales oporteret.* D'Argentré, *Coll. judic.*, tom. 1er, part. 2, page. 387. (*Voyez* GROTIUS, LOCKE.) « Plût à Dieu, s'écrie-t-il dans » un autre endroit, que je pusse, non » pas infirmer la domination spirituelle » des évêques, mais en rétablir la domi- » nation ; car je vois quelle église nous » allons avoir, si nous renversons la po- » lice ecclésiastique. Je vois que la ty-

» rannie sera plus insupportable que jamais. » *Lib.* 4, *epist.* 104. *Voyez* encore *lib.* 1, *epist.* 17. Le disciple de Luther souhaitait ardemment de se rendre aux invitations assez peu réfléchies de François Ier ; mais l'électeur de Saxe ne voulut jamais le permettre, soit qu'il se défiât de la modération de Mélanchthon, soit qu'il craignît de se brouiller avec Charles-Quint. Mélanchthon assista en 1529 aux conférences de Spire, et y fit paraître beaucoup de science. Ayant eu occasion de voir sa mère pendant ce voyage, cette bonne femme, qui était catholique, lui demanda ce qu'il fallait qu'elle crût au milieu de tant de disputes : « Continuez, lui répondit son fils, » de croire et de prier comme vous avez » fait jusqu'à présent, et ne vous laissez » point troubler par le conflit des dis» putes sur la religion. » Réponse qui prouve bien que l'esprit de parti ne s'accordait pas dans Mélanchthon avec ses persuasions les plus intimes. Il parut aux fameuses conférences de Ratisbonne, en 1541, et à celles qui se tinrent en 1548, au sujet de l'*Interim* de Charles-Quint. Il composa la censure de cet *Interim*, avec tous les écrits qui furent présentés à ces conférences. Enfin, après avoir essuyé bien des fatigues et des traverses pour son parti, il mourut à Wittemberg en 1560, âgé de 63 ans. Mélanchthon n'avait rien du caractère impétueux de Luther et de Zuingle. Il haïssait les disputes, et n'y était entraîné que par le rôle qu'il avait à jouer dans ces querelles. Il paraît, par sa conduite et par ses ouvrages, qu'il n'était pas éloigné, comme Luther, des voies d'accommodement, et qu'il eût sacrifié beaucoup de choses pour la réunion des protestans avec les catholiques. Mais quel plan de réunion peut réussir à l'égard de ceux qui n'écoutent pas l'Eglise ? et quelle sanction aurait-il, quel qu'il puisse être ? (*Voyez* MODREVIUS, MOLANUS.) Quoiqu'il eût embrassé toutes les erreurs de son maître, il ne laissa pas d'être ensuite zuinglien sur quelques points, calviniste sur d'autres, incrédule sur plusieurs, et fort irrésolu sur presque tous. On prétend qu'il changea quatorze fois de sentiment sur la justification ; ce qui lui mérita le nom de *Brodequin d'Allemagne*. Dans le fond, cette inconstance était l'effet d'un esprit juste et conséquent. Après avoir rejeté l'autorité infaillible que Dieu a laissée à son Eglise, quelle autre autorité eût pu fixer sa croyance ? Dès qu'on se détache de l'Eglise catholique, du sein de cette mère commune qui nous instruit et nous rassure, on perd de vue le point unique où se tient la précieuse et indivisible vérité, pour se perdre dans les régions immenses de l'erreur ; sorti une fois de la barque de Pierre, symbole de l'Eglise et de la grande assemblée des fidèles, l'on devient infailliblement le jouet des vents et des flots, et l'on peut dire comme cet infortuné pilote dont parle un ancien :

Nunc me pontus habet, jactantque in littore venti.

(*Voyez* Scipion LENTULUS, SERVET.) Les inquiétudes de sa conscience augmentaient encore les incertitudes de son esprit. L'arrogance fougueuse de Luther, tant de sectes élevées sous ses drapeaux, tant de changemens bizarres dans les choses les plus saintes, bourrelaient son cœur. Ses *ouvrages* ont été imprimés plusieurs fois dans différentes villes d'Allemagne. La plus ancienne édition est celle de 1561-64, 4 vol. in-fol. : elle est de Wittemberg, ainsi que celle de 1680-83, même format ; et la plus complète est celle qu'en a donnée Gaspard Peucer à Wittemberg, 15 t. en 4 vol. in-fol., 1601. Parmi les ouvrages que renferment ces éditions, on cite *Loci communes Theologici*, Wittemberg, 1521, in-8. *Declamationes*, Strasbourg et Wittemberg, 1559-86, 7 vol. in-8 ; *Epistolæ*, Leyde, 1647, in-8 ; *Vita Martini Lutherii breviter exposita*, Erfurt, 1548, in-8 ; Gottingue, 1541, in-4. On y remarque beaucoup d'esprit, une érudition très étendue, et surtout plus de modération qu'on n'en trouve dans les chefs de secte. Il se plaint amèrement de la tyrannie de ses collègues, « avides de sang, dit-il, parce que, pour » empêcher la discorde, il voudrait les » ramener à cette autorité qu'ils appe-

» laient servitude. Il écrit que l'Eglise » est tombée dans son ancienne tyrannie ; » que les chefs de la populace, flatteurs » et ignorans, peu jaloux de la saine doc- » trine et de la discipline ecclésiastique, » au lieu de pratiquer les œuvres de piété, » ne cherchent qu'à dominer ; qu'il se » trouve au milieu d'eux, comme Daniel » au milieu des lions ; que ne pouvant » les empêcher de dominer, il prend la » résolution de les fuir. Ces héros, dit-il, » qui suscitent pour des bagatelles les » guerres les plus cruelles à l'Eglise et à » la patrie, ne sont nullement touchés » de sa situation.... Nos gens me blâ- » ment de ce que je rends la juridiction » aux évêques. » (Nous avons vu qu'il reconnaissait celle du pape sur les évê- ques également indispensable.) « Le peu- » ple, accoutumé à vivre en liberté, » après avoir secoué le joug, ne veut plus » le recevoir. Les villes de l'Empire sont » celles qui haïssent le plus la domina- » tion : peu en peine de la doctrine et » de la religion, elles ne sont jalouses » que de l'empire et de la liberté. » Il faut convenir que Mélanchthon paraissait chercher la vérité ; mais il ne prenait pas les chemins qui y conduisent. A ses erreurs sur la foi il joignait mille rêve- ries sur les prodiges, sur l'astrologie, sur les songes, pour lesquels il avait une crédulité surprenante. Joachim Caméra- rius a écrit sa *Vie* en latin, 1655, in-8. Elle a été réimprimée en 1777 à Halle, par les soins de G.-T. Strobel, qui nous apprend qu'à cette époque il avait déjà paru en Allemagne 277 ouvrages sur la vie et les écrits de ce célèbre théologien. J.-F.-W. Tischer a publié une *Vie* de Mé- lanchthon en allemand, dont la deuxième édition a paru à Leipsick en 1801, in-8.

MÉLANIE, dame célèbre par sa piété, sortait d'une illustre famille espagnole qui était originaire de Rome : elle était petite-fille de Marcellin, qui avait été élevé au consulat, et parente de saint Paulin de Nole. Après avoir perdu son mari et deux de ses fils, elle fit un voyage en Egypte, et visita les solitaires de Ni- trie. Sa charité industrieuse et libérale répandit ses bienfaits sur les confesseurs orthodoxes que l'arianisme persécutait : elle en nourrit jusqu'à cinq mille pendant trois jours. Plusieurs catholiques ayant été relégués dans la Palestine, elle les suivit et se rendit à Jérusalem avec le prêtre Rufin d'Aquilée. Elle y bâtit un monastère, où elle mena une vie péni- tente, sous la direction de Rufin. Publi- cola, fils de Mélanie et préteur de Rome, avait épousé en cette ville une femme de qualité, nommée *Albine*. Il en eut une fille nommée aussi MÉLANIE, vers 388, qui épousa Pinien, fils de Sévère, gouver- neur de Rome, et en eut deux enfans, qu'elle perdit peu de temps après leur naissance. Résolue alors de vivre dans la continence perpétuelle, elle fit part de ses sentimens à son mari, qui les approu- va. Sa grand'mère fit un voyage en Italie, vers 405, pour la confirmer dans sa réso- lution. L'ancienne Mélanie passa en Si- cile avec Albine et sa petite-fille, en 410, lorsque les Goths allèrent assiéger Rome. Elle retourna à Jérusalem, où elle mou- rut 40 jours après son arrivée. On lui a reproché d'avoir montré pendant quel- que temps trop de chaleur pour la cause d'Origène, que Rufin défendait ; mais les louanges que lui ont données saint Au- gustin, saint Paulin, saint Jérôme, etc., ne permettent pas de douter de ses ver- tus, ni de son orthodoxie. Albine, Pinien et la jeune Mélanie passèrent en Afrique, affranchirent 8,000 esclaves, y virent saint Augustin, et bâtirent deux monas- tères à Tagaste, l'un pour les hommes, et l'autre pour les filles. Six ans après, ils allèrent s'établir à Jérusalem. La jeune Mélanie y mourut dans une cellule du mont des Oliviers, le 31 décembre 439, après avoir consumé ses jours dans des austérités incroyables.

* MÉLANIE (Marie-Catherine JANSEN, plus connue sous le nom de Sœur), na- quit à Strasbourg en 1751 : elle reçut dans sa famille une éducation toute chré- tienne, et la fortifia encore dans les écoles de la congrégation de Notre-Dame, qu'elle fréquenta d'abord et dans laquelle elle entra à l'âge de 16 ans. Après les deux années d'épreuves ordonnées par le règlement de cet institut, fondé pour

l'instruction de la jeunesse par le bienheureux Fournier dit de Mataincourt, elle fut consacrée à l'enseignement. La révolution vint l'enlever à ses modestes et utiles travaux. Elle suivit sa supérieure, la sœur de Zugmantel, qui se retira au château d'Osthoff, dans sa famille. Indépendamment des soins qu'elle rendit à sa bienfaitrice, elle se chargea encore de l'éducation de plusieurs enfans d'Altbronn, et les prépara à la première communion. La sœur Mélanie vint à Strasbourg en 1800, se réunit à quelques-unes de ses anciennes compagnes, et toutes ensemble recommencèrent à s'occuper de l'instruction des jeunes filles du peuple. Devenue supérieure de ce petit établissement, elle ne voulut point le détourner de son but primitif, en fondant un pensionnat. Son école continua d'être celle des pauvres, et la sœur Mélanie entretint l'esprit de religion dans sa communauté. Les protestans eux-mêmes rendirent hommage aux vertus et au désintéressement des sœurs de la congrégation de Notre-Dame. La sœur Mélanie mourut le 23 avril 1829 à Strasbourg. Ce fut sans contredit l'une des femmes les plus vertueuses du 19e siècle. *L'Ami de la Religion* lui a consacré une *notice* intéressante, tome 61, page 122.

MÉLANION, fils d'Amphidamas et petit-fils de Lycurgue, roi d'Arcadie, épousa Athalante, fille d'Iasius, roi du pays, et en eut un fils nommé Parthénope.

MÉLANIPPIDES : il y a eu deux poètes grecs de ce nom. L'un vivait 520 ans avant J.-C.; l'autre, petit-fils du premier par une fille, florissait 60 ans après, et mourut à la cour de Perdiccas II, roi de Macédoine. On trouve des fragmens de leurs poésies dans le *Corpus poetarum græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

MÉLART (Laurent), né à Huy, dans la principauté de Liége, l'an 1578, devint bourguemestre de cette ville, et consacra ses momens de loisir à l'étude de l'histoire de sa patrie. Les fruits de ses recherches sont consignés dans l'*Histoire de la ville et château de Huy et de ses antiquités, avec une Chronologie de ses comtes et des évêques de Liége qui en sont devenus comtes par la donation qu'en a faite Aufroi ou Ansfride*, Liége, 1641, in-4. Il y a assez de critique pour le temps où l'auteur vivait; mais le stile en est si suranné qu'il faut avoir un glossaire pour en comprendre tous les termes.

* MÉLAS, feld-maréchal autrichien, né en Moravie, fit ses premières campagnes dans la guerre de sept ans, contre la Prusse, comme adjudant du feld-maréchal Daun, et fut employé, en 1793, avec le grade de général-major sur la Sambre et dans le pays de Trèves. Il passa de là à l'armée sur le Rhin, et ensuite à l'armée d'Italie, dont il eut le commandement en chef, en juin 1796. Mélas seconda puissamment Suwarow dans la campagne de 1799, et se distingua surtout aux batailles de Cassano et de Novi. Suwarow s'étant porté contre Masséna, dans la Suisse, il resta seul chargé de la conduite de 60 mille Autrichiens, avec lesquels il battit le général Championnet à Genola, et s'empara de Coni; puis ayant marché sur Gènes, il y perdit un temps précieux, pendant lequel Buonaparte envahit la Lombardie et se plaça sur les derrières de l'armée autrichienne. Mélas, s'étant aperçu de sa faute, réunit à la hâte les différens corps sous ses ordres, et joignit les Français, le 16 juin, dans la plaine de Marengo. Il les repoussa d'abord sur plusieurs points; mais le général Desaix ayant rassemblé une colonne, formée en partie de la réserve, fit une dernière charge avec tant de rapidité, qu'il culbuta un corps considérable d'Autrichiens; mais il perdit la vie dans le combat. Mélas ne put réparer ce désordre, ni rallier son armée. La perte de cette bataille lui ôtant tout espoir de retraite, il se vit contraint de signer une capitulation, par laquelle le vainqueur lui permit de se retirer sous Mantoue, avec ses troupes et un immense bagage. Toutes les places qu'elles occupaient depuis la frontière de France jusque là furent remises aux Français, et on convint d'un armistice, pour avoir le temps d'envoyer à Vienne des propositions de paix.

La conduite de Mélas fut blâmée généralement. On lui reprocha d'abord de s'être laissé couper toute communication avec l'Autriche; mais la marche de Buonaparte lui avait paru si gigantesque, qu'il ne la crut possible que lorsqu'il n'était plus temps de s'y opposer. On lui reprocha aussi d'avoir trop étendu ses ailes dans la plaine de Marengo; mais il avait pour but d'envelopper l'ennemi, et il était sur le point d'y parvenir, lorsque son aile gauche fut coupée (*voyez* Desaix). Mélas fut nommé peu après commandant en Bohême, et présida, en 1806, le conseil de guerre chargé de prononcer sur le sort du général Mack. Depuis il vécut dans la retraite, et mourut à Prague en 1807.

MELCHIADE ou Miltiade (Saint), pape après saint Eusèbe, en 311, était originaire d'Afrique. Il eut le bonheur de voir, durant son pontificat, la religion chrétienne s'étendre par toute la terre, et adoptée par Constantin, qui s'en rendit protecteur; cette joie fut troublée par le schisme des donatistes. Il fit tous ses efforts pour les engager à se soumettre à la pénitence, mais il n'y réussit pas. Il mourut le 10 janvier de l'an 314.

MELCHIOR. *Voyez* Mages.

MELCHIOR-ADAM, MELCHIOR-CANUS. *Voyez* Adam et Canus.

MELCHISÉDECH, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, vint à la rencontre d'Abraham, victorieux de Chodorlahomor, jusque dans la vallée de Savé. Figure du Messie, *Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech*, il offrit à Dieu le pain et le vin, les présenta à Abraham, et le bénit. Le saint patriarche, voulant reconnaître en lui la qualité de prêtre du vrai Dieu, lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris sur l'ennemi. Il n'est plus parlé dans la suite de Melchisédech, et l'Ecriture ne nous apprend rien, ni de son père, ni de sa généalogie, ni de sa naissance, ni de sa mort. Les savans ont fait une infinité de questions inutiles, soit sur sa personne, soit sur la ville où il régnait. Quelques-uns ont cru qu'il était roi de Jérusalem; d'autres, que Salem était une ville différente, située près de Scythopolis, la même où arriva Jacob à son retour de Mésopotamie. Les Juifs prétendaient que Melchisédech était le même que Sem, fils de Noé; Origène a cru que c'était un ange. Les hérétiques nommés *Melchisédéciens*, prenant à la lettre ce que dit saint Paul, que Melchisédech n'avait ni père ni mère, ni généalogie, soutenaient que ce n'était pas un homme, mais une vertu céleste, supérieure à Jésus-Christ même (*voy.* la fin de l'art. Théodote de Bysance); d'autres ont prétendu que c'était le Saint-Esprit. Mais il paraît certain que saint Paul a voulu précisément faire remarquer le silence de l'Ecriture sur l'origine et les liaisons terrestres de Melchisédech (tandis que dans toute autre occasion elle fait mention des ancêtres au moins immédiats) comme un trait d'une plus grande ressemblance avec le pontife éternel, dont il était déjà la figure par son titre de *Prêtre du Très-Haut*, et par la matière de son sacrifice.

MELCHTAL (Arnold de), natif du canton d'Underwald en Suisse, est un des principaux fondateurs, auteurs de la liberté helvétique. Handenberg, gouverneur pour Albert d'Autriche, ayant fait enlever au père d'Arnold, riche propriétaire de Melchtal, une paire de bœufs de sa charrue : *Ces paysans*, dit le valet du tyran, *peuvent bien eux-mêmes traîner la charrue s'ils veulent avoir du pain*. Le fils Arnold, irrité de ces paroles outrageantes, frappa le valet, lui cassa un doigt, et évita la vengeance du maître par la fuite; mais cette vengeance s'exerça cruellement sur le père, à qui le gouverneur fit crever les yeux. Arnold se joignit alors à Werner Stauffacher, à Walter Furst et à Guillaume Tell, et les fit soulever contre la domination de la maison d'Autriche. Tel fut le commencement de la république des Suisses. Il paraît cependant que l'événement qui décida la révolte des Suisses, et provoqua les armes des Autrichiens, est différent de tout ce que l'on raconte communément à ce sujet, et n'est pas tout-à-fait si honorable à la liberté helvétique.

(*Voyez* Tell.) Quoi qu'il en soit, l'empereur Albert d'Autriche, qui voulait punir les révoltés, fut prévenu par la mort. Le duc d'Autriche Léopold assembla contre eux 20,000 hommes. Les Suisses se conduisirent comme les Lacédémoniens ; tout leur pays était une espèce de Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de 4 ou 500, la plus grande partie de l'armée autrichienne au pas de Morgarten, et la mirent en fuite, en lançant sur elle des flèches et des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même temps par un aussi petit nombre de Suisses. Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schwitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur confédération. Petit à petit, les autres cantons entrèrent dans l'alliance. Berne ne se ligua qu'en 1352; et ce ne fut qu'en 1513 que le petit pays d'Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize. Depuis cette époque, la liberté des Suisses s'est toujours maintenue, malgré le défaut de leur constitution, qui est l'ensemble le plus mal ourdi qu'il y ait jamais eu dans aucun genre de gouvernement, ou plutôt qui ne forme aucun ensemble, et qui n'est qu'une union précaire de plusieurs petits états isolés, jadis opposés entre eux et affaiblis par de cruelles guerres civiles. Aussi les Suisses, tant soit peu versés dans la politique, sont-ils eux-mêmes surpris de leur indépendance : ils appellent leur république, *Confusio divinitus servata*. On croit communément que c'est aux montagnes du pays qu'ils sont redevables de la conservation de leur liberté; cependant les cantons de Schaffhouse, Zurich, Berne, Fribourg, Soleure, Bâle, ne sont pas plus défendus par les montagnes qu'une multitude d'autres provinces qu'on envahit tous les jours ; et si une fois ces cantons étaient subjugués, le reste formerait difficilement un état florissant et durable.

MÉLÉAGRE, poète grec, natif de Gadare (autrement Séleucie) en Syrie, florissait sous les règnes de Démétrius II (Nicator), et de Séleucus VI, dernier des rois de Syrie. On ignore le lieu de sa naissance qu'il nomme lui-même Atthis, et qui était certainement en Syrie. Il fut élevé à Tyr, et finit ses jours dans l'île de Coos, anciennement appelée *Mérope*. C'est là qu'il fit le recueil d'Epigrammes grecques que nous appelons l'*Anthologie*. (Il faut observer que le mot *Epigramme*, dans son sens primitif, n'indiquait pas une satire.) Méléagre rassembla dans son *Anthologie* ce qu'il avait trouvé de plus fin et de plus saillant dans les ouvrages de 46 poètes (ou pour mieux dire, il cite l'un après l'autre ces 46 poètes, les comparant chacun à *une fleur*, ce qui le fit donner à son ouvrage le titre de *guirlande d'Anthologie*.) La disposition des épigrammes de ce recueil fut souvent changée dans la suite, et l'on y fit plusieurs additions. Le moine Planude le mit, en 380, dans l'état où nous l'avons actuellement, Francfort, 1600, in-folio. Parmi ces épigrammes, il y en a dont la tournure plaît. (Ceux qui ont ajouté à l'*Anthologie* de Méléagre sont Philippe de Thessalonique (150 avant J.-C.), Agathias (sous Justinien; au dixième siècle.) Céphalas fit un *extrait* des trois recueils, que le moine *Planude* abrégea sans discernement ni critique. Les meilleures éditions de Méléagre sont celles de Manso, Iéna, 1789, et de Grœfe, Leipsick, 1811.

MÉLÈCE ou plutôt Mélice, *Mélicius*, évêque de Lycopolis en Egypte, fut déposé dans un synode, tenu vers 305, par saint Pierre d'Alexandrie, pour avoir sacrifié aux idoles pendant la persécution. Ce prélat indocile forma un schisme en 306, et eut des partisans, qu'on appela *Méléciens* ou *Méliciens*. Les méléciens n'errèrent pas d'abord dans la foi ; ils furent même des premiers et des plus ardens à combattre les ariens; mais ceux-ci gagnèrent insensiblement leur amitié, et il se forma entre eux une ligue solennelle pour calomnier et persécuter saint Athanase, suivant la politique générale des sectaires, qui, tout divisés qu'ils sont, se réunissent dans le dessein de déchirer le sein de l'Eglise, et d'outrager les défenseurs de la doctrine catholique. Il ne faut pas confondre ces *méléciens* avec les

méléciens catholiques, dont il est fait mention dans l'article suivant. Mélèce mourut vers 326 dans l'esprit de rébellion qui l'avait animé pendant sa vie.

MÉLÈCE DE MÉLITINE (Saint), ville de la petite Arménie, homme irrépréhensible, juste, sincère, craignant Dieu, et d'une douceur admirable, fut élu évêque de Sébaste en 357. Affligé et lassé de l'indocilité de son peuple, il se retira à Bérée, d'où il fut appelé à Antioche et mis sur le siége de cette ville, du consentement des ariens et des orthodoxes, en 360. Plusieurs catholiques refusèrent de reconnaître Mélèce, sous prétexte que les ariens ayant eu part à son élection, elle devait être censée irrégulière : ils furent appelés *Eustathiens*, parce qu'ils continuèrent de tenir leurs assemblées à part depuis la mort de saint Eustathe. On donna le nom de *méléciens* aux orthodoxes qui se soumirent à saint Mélèce. Telle fut l'origine du schisme qui divisa long-temps l'Eglise d'Antioche. Quelque temps après, ayant défendu avec zèle la doctrine catholique, Mélèce fut déposé par les ariens, qui ordonnèrent à sa place un des leurs, nommé *Euzoïus*, et firent reléguer Mélèce au lieu de sa naissance par l'empereur Constance. Les eustathiens élurent Paulin pour leur évêque, et il fut sacré par Lucifer de Cagliari, qui passait par Antioche en revenant du lieu de son exil : le schisme n'en fut que plus difficile à éteindre. Mélèce, de retour à Antioche, fut persécuté de nouveau, et envoyé deux fois en exil sous l'empire de Julien l'apostat et sous celui de Valens. Enfin, l'an 378, Mélèce qui n'avait que des vues pacifiques, proposa à Paulin qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeurerait seul évêque, et que cependant ils gouverneraient l'un et l'autre, dans l'Eglise d'Antioche, les ouailles qui les reconnaissaient pour leurs pasteurs : la proposition fut acceptée. Le schisme ne fut pas terminé à la mort de Mélèce, et ne finit que sous l'épiscopat de saint Alexandre d'Antioche, vers l'an 415. Théodose, associé à l'empire par Gratien, convoqua un concile à Constantinople en 381, auquel Mélèce présida. L'empereur ne le connaissait que de réputation ; mais peu de jours avant d'être élevé à l'empire, il avait vu en songe l'illustre prélat le revêtir d'un manteau impérial. Quand les évêques assemblés en concile vinrent le saluer pour la première fois, il défendit qu'on lui montrât Mélèce, et à l'instant il courut à lui, et baisa la main qui l'avait couronné. Mélèce mourut l'an 379 à Constantinople, pendant la tenue du concile, avec la gloire d'avoir souffert trois exils pour la vérité. Les évêques le pleurèrent comme leur père. Saint Grégoire de Nysse et saint Chrysostôme nous ont laissé son *oraison funèbre*. Son nom, vénéré dans tout l'Orient, fut inséré au martyrologe romain dans le 16e siècle : on honore sa mémoire le 12 février.

MÉLÈCE SYRIQUE, protosyncelle de la grande église de Constantinople au 17e siècle, se distingua par son savoir. Il fut envoyé par son patriarche en Moldavie, pour examiner une profession de foi, composée pour l'Eglise de Russie par Cyrille-Lucar. Cette confession fut adoptée en 1658 par toutes les Eglises d'Orient, dans un concile de Constantinople ; Panagiotti, premier interprète de la Porte, la fit imprimer en Hollande. On a encore de Mélèce une *Dissertation* que Renaudot a fait imprimer dans un recueil de *Traités sur l'Eucharistie*, 1709, Paris, in-4. On la trouve en grec et en latin dans le *Traité de la croyance de l'Eglise orientale sur la transsubstantiation*, par Richard Simon. Mélèce était né en 1586 dans la capitale de l'île de Candie, et mourut à Galata le 7 avril 1664. On peut consulter la *Vie de Mélèce*, par Dosithée ; on en trouve l'analyse dans le *Traité de la perpétuité de la foi*, tom. 4.

* MÉLENDEZ-VALDEZ (Jean Antoine), célèbre poète espagnol, né en 1754 à Ribera, en Estramadure, d'une famille honnête. Il fit ses études à Salamanque, et, à l'âge de 22 ans, y fut reçu docteur en droit. Ayant concouru pour une chaire de belles-lettres dans la même université, il l'obtint et la remplit avec succès. Né poète et nourri des classiques latins, grecs, italiens et espagnols, son premier début, l'*Eloge de la vie cham-*

pêtre, fut couronné en 1781 par l'académie espagnole, quoiqu'il eût pour concurrent don Thomas Yriarte, auteur du poème de la *Musique* et des *Fables littéraires*. On reconnut dans le premier ouvrage de Mélendez la pureté, l'élégance de Quevedo, les grâces de Villegas, et on attendit dans le jeune auteur un nouvel Anacréon espagnol. Son églogue de *Batylle* lui mérita encore un prix de la même académie. Intime ami de Jovellanos, qu'il rappelle souvent dans ses poésies, cet excellent littérateur le guida dans ses études, et l'encouragea dans ses premiers essais. En 1789, il fut nommé juge au tribunal d'appel de Sarragosse, et huit ans après (1797), il se rendit à Madrid pour y exercer les fonctions de *fiscal* ou procureur du roi. Les occupations de son emploi ne l'empêchant pas de se livrer à son goût favori, il donna plusieurs ouvrages de poésie qui augmentèrent sa réputation. Lors de l'invasion de l'Espagne par les Français en 1808, se trouvant en mission dans les Asturies, il fut témoin d'une émeute populaire : elle l'effraya tellement, qu'il prit la fuite sans savoir où se réfugier. Ayant rencontré l'armée française, il crut s'y trouver plus en sûreté. Il apprit bientôt et l'abdication de la famille royale, et le nom du nouveau souverain que Napoléon avait imposé à l'Espagne. Il prêta serment à l'usurpateur Joseph Buonaparte, qui le nomma conseiller d'état, et directeur de l'instruction publique. La chute de Napoléon (en 1814) ayant ramené à Madrid le roi légitime, Mélendez fut exilé de l'Espagne, avec plusieurs autres partisans de Joseph, connus sous les noms de *Josephins* ou d'*Afrancesados*. Il vivait d'une pension que lui faisait le gouvernement français, quand il mourut à Montpellier, le 21 mars 1817, âgé de 63 ans. Ses poésies, recueillies en 3 vol., furent imprimées à Valladolid en 1798, et eurent plusieurs éditions. La pureté, le bon goût, l'élégance, la douceur, l'expression, sont les principales qualités qui distinguent ce poète. Il est tour à tour Pindare, Anacréon, Horace. Son 3e volume contient un drame pastoral, classique en son genre, intitulé *Les Noces de Gamache*, et qui obtint le prix de l'académie espagnole. Un autre morceau digne des plus grands éloges est son poème de *La chute de Luzbel*, nom que les Espagnols donnent à Lucifer, avant sa rébellion. Mélendez respecte toujours la morale, même dans ses *chansons bachiques ;* ce qui n'est pas un léger mérite dans un poète de notre siècle, où l'on n'écrit guère en prose et en vers sans insulter aux mœurs et à la religion. C'est ainsi que s'exprime M. Bouterweck en parlant de ce poète, dans son *Histoire de la poésie espagnole*, tom. 2, pag. 241 et 242. « ... L'historien le plus impartial, dit-il, » s'il est sensible aux charmes de la vraie » poésie, si rare de nos jours, ne peut » parler que sur le ton du panégyrique » de cette imagination aussi délicate que » vive et toujours fidèle à la nature ; de » cette vérité de sentiment, de cette finesse de tournures, et d'un stile aussi » classique par sa précision et son éloquence, jointe à la plus harmonieuse » versification. Mélendez a marché, dès » sa jeunesse, sur les traces d'Horace, » de Tibulle, d'Anacréon et de Villegas... »

MÉLÈS, roi de Lydie, succéda à son père Aliarte, 747 ans avant J.-C., et fut père de Candaule, le dernier des Héraclides.

MÉLICE. *Voyez* MÉLÈCE.

MÈLIER. *Voyez* MESLIER.

MELIN. *Voyez* SAINT-GELAIS.

MÉLISSUS DE SAMOS, philosophe grec, disciple de Parménide d'Elée, exerça dans sa patrie la charge d'amiral avec un pouvoir et des priviléges particuliers. Il prétendait que cet univers est infini, immuable, immobile, unique et sans aucun vide, et qu'on ne pouvait rien avancer sur la Divinité, parce qu'on n'en avait qu'une connaissance imparfaite. Ce philosophe vivait vers l'an 444 avant J.-C.

MÉLITON (Saint), né dans l'Asie, gouverna l'Eglise des Sardes en Lydie sous Marc-Aurèle. Il présenta à ce prince en 171, *pour les chrétiens*, une *Apologie*, dont Eusèbe et les autres anciens écrivains ecclésiastiques font l'éloge.

Cette apologie, non plus que les autres ouvrages de Méliton, n'est point parvenue à la postérité, excepté quelques fragmens qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères. On voit par ces fragmens qu'il enseignait de la manière la plus claire, que Jésus-Christ était véritablement Dieu avant tous les siècles et véritablement homme depuis la naissance de la sainte Vierge. Ces passages ont servi merveilleusement à confondre les ariens et les eusébiens. Il donna dans un de ses ouvrages le catalogue des livres de l'ancien Testament, que l'Eglise universelle reconnaît pour canoniques : ce catalogue nous a été conservé par Eusèbe. Tertullien et saint Jérôme parlent de lui comme d'un excellent orateur et d'un habile écrivain. Sa vertu et sa modestie relevaient l'éclat de ses talens. L'Eglise honore sa mémoire le 1er avril. *Voyez* la dissertation de Ch. Chr. Woog, *De Melitone Sardium in Asia episcopo*, Leipsick, 1744, in-4.

MÉLITON ou MÉLITHON, est le nom du plus jeune des 40 martyrs de Sébaste, qui souffrirent la mort sous l'empereur Licinius. Comme il vivait encore lorsque les païens emmenèrent les corps de ces généreux compagnons, sa mère suivit le convoi en portant son fils mourant, reçut ses derniers soupirs, et le déposa sur le bûcher, qui consuma toutes ces victimes.

MÉLITUS, orateur et poète grec, fut l'un des principaux accusateurs de Socrate l'an 400 avant J.-C.; il soutint son accusation par un discours travaillé, plein d'une éloquence vive et brillante. On prétend que l'accusation d'athéisme, intentée contre Socrate, tombait à faux, puisque le philosophe ne se moquait que des faux dieux ; mais comme il n'est pas certain qu'il ait prêché l'unité de Dieu d'une manière à confondre cette accusation, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait prévalu. Les Athéniens, accoutumés à absoudre et à condamner par caprice et selon l'humeur volage qui faisait leur caractère, condamnèrent Mélitus à mourir quelque temps après qu'ils eurent fait subir la mort à Socrate. *Voyez* ANYTUS.

MELLAN (Claude), dessinateur et graveur français, né à Abbeville le 23 mai 1598, mort à Paris le 9 octobre 1688. L'œuvre de ce maître est considérable. Ses estampes sont la plupart d'après ses dessins : sa manière est des plus singulières. Il travaillait peu ses planches, souvent il n'employait qu'une seule taille; mais l'art avec lequel il savait l'enfler ou la diminuer donne à ses gravures un très bel effet. Ses plus beaux ouvrages sont : 1° le *Portrait* du marquis *Justiniani* ; 2° celui du pape *Clément VIII* ; 3° la *Galerie justinienne* ; 4° une *sainte face*, qui est d'un seul trait en spirale, commençant par le bout du nez, et continuant de cette manière à marquer tous les traits du visage. Mellan n'a été surpassé par aucun graveur dans cette manière de graver d'un seul trait, dont il est l'inventeur.

MELON (Jean-François), né à Tulle, alla s'établir à Bordeaux, où il engagea le duc de la Force à fonder une académie, qui fut ouverte le 12 septembre 1712. Il fut secrétaire perpétuel de cette compagnie, qui embrasse tous les objets des différentes académies de Paris. Le duc de la Force l'ayant appelé auprès de lui, lorsqu'il prit part au ministère sous la régence, la cour l'employa dans les affaires les plus importantes. Il mourut à Paris le 24 janvier 1738. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Essai politique sur le commerce*, dont la 2e édition de 1736, in-12, est la meilleure. Cet Essai contient, dans un petit espace, de grands principes de commerce, de politique, de finance, appuyés par des exemples qui se présentent lorsque le sujet le demande. Son stile, comme ses pensées, est mâle et nerveux, quoique défiguré par des fautes de langage et d'impression. Quelques-unes de ses opinions ont été réfutées par M. du Tot, dans ses *Réflexions sur le commerce et les finances*, 1738, 2 vol. in-12 ; 2° *Mahmoud le Gasnevide*, in-12, avec des notes. C'est une histoire allégorique de la régence du duc d'Orléans. 3° Plusieurs *Dissertations* pour l'académie de Bordeaux.

MELOT (Anicet), avocat, né à Dijon en 1697, acquit dans son pays natal et à

Paris, où il continua ses études, des connaissances très variées. Elles lui firent un nom, et l'académie des Inscriptions l'appela dans son sein en 1738. Elle n'eut point à se repentir de son choix : il enrichit ses *Mémoires* de plusieurs dissertations intéressantes. Nommé en 1741 pour être garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, il travailla au catalogue des richesses que renferment ces immenses archives de la littérature. L'abbé Sallier ayant découvert un manuscrit de l'*Histoire de saint Louis* par Joinville, manuscrit de l'an 1309, et le plus ancien qu'on connaisse, il s'agissait de donner au public ce morceau curieux. On voulait y joindre deux autres ouvrages qui n'avaient point encore paru : la *Vie* du même saint Louis par Guillaume de Nangis, et les *Miracles* de ce prince, décrits par le confesseur de la reine Marguerite sa femme. Un glossaire devenait d'une nécessité indispensable pour entendre ces auteurs. C'est à ce travail que Melot s'appliqua pendant deux ans ; et il commençait à mettre en œuvre ses matériaux, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie le 8 septembre 1760. Il mourut deux jours après, à 63 ans. Les qualités de son âme faisaient aimer les lettres ; on admirait moins en lui la science que la candeur, la droiture, l'égalité, la modestie, la simplicité, la complaisance, la douceur, la probité. Son édition de *Joinville* parut en 1761, in-fol. Melot possédait le grec, le latin, l'hébreu, l'italien et l'anglais. Parmi les *Dissertations* insérées dans les *Mémoires* de l'académie, on cite celle sur la *prise de Rome par les Gaulois*, où il s'efforce de prouver, contre l'avis de Tite-Live, que le Capitole céda, ainsi que la ville de Rome, aux armes gauloises.

MELUN (Simon de), seigneur de la Loupe, d'une maison ancienne, féconde en grands hommes, suivit saint Louis en Afrique l'an 1270, et se signala au siége de Tunis. A son retour, il fut fait maréchal de France en 1293, et fut tué à la bataille de Courtray en 1302.

MELUN (Jean II, vicomte de), succéda en 1350 à son père Jean Ier dans la charge de grand-chambellan de France. Il se trouva à la bataille de Poitiers avec Guillaume, archevêque de Sens, son frère, et à la paix de Brétigni en 1359. Il eut part à toutes les grandes affaires de son temps, et mourut en 1382 avec la réputation d'un homme intelligent.

MELUN (Charles de), seigneur de Nantouillet, était un homme plein d'esprit et de valeur. Louis XI le fit, en 1465, son lieutenant-général dans tout le royaume. Ses envieux ayant conspiré sa perte, il fut accusé d'être d'intelligence avec les ennemis de l'état, et eut la tête tranchée en 1468.

MELVIL (Jacques de), gentilhomme écossais, né à Halhill en 1530, fut page, puis conseiller privé de Marie Stuart, reine d'Ecosse. (Lorsqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, la reine régente d'Ecosse lui confia sa fille, Marie d'Ecosse, qui venait en France pour épouser le Dauphin, depuis François II. Le connétable de Montmorency le demanda à la reine, dont il était page ; et Melvil resta attaché pendant neuf ans à ce seigneur, et fut blessé à côté de lui à la bataille de Saint-Quentin. Lors de la disgrâce du connétable, il passa en Allemagne, resta trois ans au service de l'électeur palatin, visita ensuite l'Italie, et appelé par Marie Stuart, il revint en Ecosse, où il fut nommé conseiller. Il y mourut en 1606. On a de lui des *Mémoires historiques* des règnes d'Elisabeth, de Marie Stuart et de Jacques Ier, en anglais, Londres, 1683, in-folio; en français, par G. D. S. La Haie, 1694, 2 vol., et Paris, 1695 2 vol. in-18. L'abbé de Marsy en a donné une traduction, 1745, 3 vol. in-12.

* MELY-JANIN (Jean-Marie JANIN, dit), littérateur né en 1784 suivant la 7e édition de cet ouvrage, et en 1776 suivant le supplément de la 6e, entra fort jeune dans la carrière du journalisme et travailla successivement au *Journal de l'empire*, à la partie littéraire des *Petites affiches*, et enfin au feuilleton de la *Quotidienne* qu'il rédigea depuis 1814 avec le plus grand succès. Sa vie tout entière fut consacrée à la littérature. Il est mort le 14 décembre 1827, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. On assure



qu'ayant connu le danger de son état, il demanda et obtint les secours de la religion. En 1811 il composa une *Ode sur la naissance du roi de Rome, fils de Buonaparte* : c'est là le seul hommage que sa muse offrit au héros de cette époque. En 1803, il s'était fait connaître par une *Satire*, in-8. Ses autres ouvrages sont : 1° *Ode sur le mariage de S. A. R. Mgr. le duc de Berri*, 1816, in-8 ; 2° *Lettres champenoises*, 1817 à 1824, qui se font remarquer autant par l'esprit que par le courage de l'écrivain à combattre les fausses doctrines ; 3° *Ode sur le rétablissement de la statue équestre de Louis XIV* ; 4° *le Sacre de Charles X*, ode, 1825, in-8. Il a donné au second théâtre français, en 1801, *Oreste*, tragédie en 5 actes, qui fut suspendue, après trois représentations des plus orageuses, par décision du conseil des ministres. Une cabale, excitée par l'esprit de parti, avait poursuivi, non la pièce qui méritait un autre sort, mais l'auteur des *Lettres champenoises*, et l'un des rédacteurs d'un journal royaliste. Il a aussi fait jouer, en 1825, au théâtre Feydeau, le *Projet de pièce*, opéra comique en 1 acte ; et en 1827, au théâtre Français, *Louis IX à Péronne*, comédie en 5 actes et en prose. On lui doit encore la *Vie de La Harpe*, qui est en tête du *Cours de littérature*, en 16 vol. in-12.

MÊMES. *Voyez* MESMES.

MEMMI (Simon), peintre, natif de Sienne, mort en 1345, âgé de 60 ans, mettait beaucoup de génie et de facilité dans ses dessins ; mais son principal talent était pour les portraits. Il peignit celui de la belle Laure, maîtresse de Pétrarque, poète célèbre, dont Memmi était très estimé.

MEMMIA (Sulpicia), femme de l'empereur Alexandre Sévère, mourut à la fleur de son âge. Elle avait des vertus ; mais son caractère était fier et méprisant. Elle reprochait sans cesse à son époux son extrême affabilité. Ce prince lui répondit un jour : *J'affermis mon autorité en me rendant populaire.*

MEMMIUS (C.), chevalier romain, cultivait l'éloquence et la poésie. Il fut gouverneur de Bithynie ; mais ayant pillé cette province, il fut envoyé en exil par César, l'an 61 avant J.-C. Lucrèce lui dédia son poème, bien propre par les principes qu'il renferme à tranquilliser Memmius sur ses rapines, ses concussions et ses autres délits.

MEMNON, de l'île de Rhodes, fut le plus habile des généraux de Darius, roi de Perse. Il conseilla à ce prince de ruiner son propre pays, pour ôter les vivres à l'armée d'Alexandre le Grand, et d'attaquer la Macédoine ; mais ce conseil fut désapprouvé des autres généraux. On se battit, et les Perses furent vaincus au passage du Granique, l'an 333 avant J.-C. Memnon défendit ensuite la ville de Milet avec vigueur, s'empara des îles de Chio et de Lesbos, porta la terreur dans toute la Grèce, et aurait arrêté les conquêtes d'Alexandre, si la mort n'eût point borné ses exploits. La perte de ce héros, grand capitaine et homme actif, également propre à donner un conseil et à l'exécuter, entraîna la ruine de l'empire des Perses. Barsine, veuve de Memnon, fut faite prisonnière avec la femme de Darius, et Alexandre en eut un fils nommé Hercule.

MENABENUS (Apollon), poète, naturaliste, et premier médecin de Jean III, roi de Suède, quitta ce royaume en 1581, passa à Vienne et de là à Milan, d'où il était natif. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *De causis fluxus et refluxus aquarum stockholmensium*, et *Tractatus de magno animali quod Alcen vocant* (en français *Elan*), Cologne, 1581, in-12.

MÉNAGE (Gilles), avocat, poète, bel-esprit, et savant, né le 15 août 1613 à Angers, d'une famille honnête, montra de bonne heure des dispositions pour les sciences. Après avoir fait avec succès ses humanités et sa philosophie, il se fit recevoir avocat, et plaida pendant quelque temps à Angers, à Paris et à Poitiers. Il se dégoûta du barreau, embrassa l'état ecclésiastique, et ayant obtenu des bénéfices qui le mirent dans l'aisance, il se livra tout entier à l'étude des belles-lettres. Chapelain le fit entrer chez le car-

dinal de Retz ; mais s'étant brouillé avec les personnes qui demeuraient chez cette Eminence, il en sortit. Il alla demeurer dans le cloître Notre-Dame, où il tenait chez lui, tous les mercredis, une assemblée de gens de lettres. Il avait beaucoup d'érudition, et citait sans cesse, dans ses conversations, des vers grecs, latins, italiens, français. Ses vers italiens lui méritèrent une place à l'académie de la Crusca. L'académie française lui aurait aussi ouvert ses portes, sans sa *Requête des dictionnaires*, satire plaisante contre le dictionnaire de cette compagnie. Ce qui fit dire à Montmaur : « C'est justement à cause de cette pièce qu'il faut » condamner Ménage à être de l'académie, comme on condamne un homme » qui a déshonoré une fille à l'épouser. » L'humeur de Ménage était celle d'un homme aigre, méprisant et présomptueux. Sa vie fut une guerre continuelle. L'abbé d'Aubignac, Gille Boileau, frère du satirique, Cotin, Sallo, Bouhours, Baillet, furent les principaux objets de sa haine. Sa querelle avec l'abbé d'Aubignac vint de ce qu'après avoir discuté les beautés de détail des comédies de Térence, ils ne furent pas d'accord sur celle de ses pièces qui méritait le premier rang. Après divers écrits de part et d'autre, et beaucoup d'injures répandues sur le papier, tout le feu de Ménage s'éteignit. Il affecta des remords de conscience, et dit qu'il avait juré de ne jamais écrire ni lire des libelles. Ses scrupules furent mal interprétés. On plaisanta sur sa dévotion, qui ne paraissait pas trop s'accorder avec d'autres goûts. (On sait que Molière, blessé de quelques traits mordans de Ménage, et ennuyé des vers souvent boursouflés de Chapelain, les livra un peu trop cruellement au ridicule dans sa comédie des *Femmes savantes*, Ménage sous le nom de *Vadius*, et Chapelain sous celui de *Trissotin*.) Ménage avait eu des attentions tendres pour mesdames de La Fayette et de Sévigné. Il aima surtout la première, lorsqu'elle s'appelait mademoiselle de la Vergne, et la célébra sous le nom de *Laverna*. L'équivoque de ce mot avec le mot latin *Laverna*, déesse des voleurs, occasiona une épigramme en vers latins, dont le sel tombe sur la réputation de *frippier de vers* que s'était faite Ménage. Il mourut en 1692, à 79 ans ; ses ennemis le poursuivirent jusque dans le tombeau. C'est à ce sujet que le célèbre La Monnoye fit cette épigramme :

Laissons en paix monsieur Ménage :
C'était un très bon personnage,
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui dont les vers et dont la prose
Nous ont si souvent endormis.

Il passait pour n'avoir que de la mémoire. Un jour, s'étant trouvé chez Mme de Rambouillet avec plusieurs dames, il les entretint de choses fort agréables qu'il avait retenues de ses lectures. Mme de Rambouillet, qui s'en apercevait bien, lui dit : « Tout ce que vous dites, monsieur, » est agréable ; mais dites-nous quelque » chose présentement de vous. » On a de ce savant : 1° *Dictionnaire étymologique*, ou *Origines de la langue française*, dont la meilleure édition est celle de 1750, en 2 vol. in-fol., par les soins de M. Jault, professeur au Collége royal, qui a beaucoup augmenté cet ouvrage, utile à plusieurs égards, mais très souvent ridicule par le grand nombre d'étymologies fausses, ridicules et impertinentes dont il fourmille ; 2° *Origines de la langue italienne*, Genève, 1685, in-folio : ouvrage qui a le mérite et les défauts du précédent. Ménage a recueilli ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans divers ouvrages italiens ; et plusieurs académiciens de Florence lui ont fourni des matériaux. 3° Une *Edition* de Diogène Laërce, avec des observations et des corrections estimées ; 4° *Remarques sur la langue française*, en 2 vol. in-12, peu importantes ; 5° l'*Anti-Baillet*, en 2 vol. in-12 : c'est une réfutation des *Jugemens des savans*. Baillet l'y avait fort maltraité : Ménage voulut s'en venger ; mais, en relevant les fautes de Baillet, il en fit de nouvelles que La Monnoye releva à son tour dans ses *Remarques sur l'Anti-Baillet*. 6° *Histoire de Sablé*, 1686, in-folio, savante et minutieuse ; 7° des *Satires contre Montmaur*, dont la meilleure est la *métamorphose* de ce pédant en *perroquet*. On les trouve dans

le recueil de Sallengre. 8° Des *Poésies latines*, *italiennes*, *grecques et françaises*, Amsterdam, 1687, in-12. Les dernières sont les moins estimées. On n'y trouve que des épithètes, de grands mots vides de sens, des vers pillés de tous côtés et souvent mal choisis. 9° *Juris civilis amœnitates*, Paris, 1667, in-8. On donna après sa mort un *Menagiana*, d'abord en un vol., ensuite en 2, enfin en 4, l'an 1715. Cette dernière édition est due à La Monnoye, qui a enrichi ce recueil de plusieurs remarques qui l'ont tiré de la foule des *Ana ;* il y a pourtant des choses inutiles. Le 3ᵉ et le 4ᵉ volume sont de peu d'importance.

MÉNAGER. *Voyez* MESNAGER.

MÉNANDRE, né à Athènes l'an 342 avant J.-C., est regardé comme l'inventeur de la nouvelle comédie parmi les Grecs. Ce poète n'avait pas le nerf et la chaleur d'Aristophane; mais ses comédies ont plus de méthode, et sont mieux assorties aux règles du théâtre. Le langage en est plus décent; mais les passions n'y parlent pas moins vivement. De 108 *comédies* que ce poète avait composées, et qu'on dit avoir été toutes traduites par Térence, il ne nous reste que peu de fragmens. Ils ont été recueillis par Le Clerc, qui les publia en Hollande, en 1709, in-8, avec des Remarques. Un critique a donné des *Observations* sur les *Remarques* de Le Clerc, en 1710 et en 1711, in-8. En effet cette édition était négligée; elle a été bien surpassée par celle de Brunck, dans ses *Poetæ græci gnomici*, Strasbourg, 1784, et surtout par celle de M. Aug. Meineke, Berlin, 1823. Ménandre se noya près du port de Pirée, l'an 293 avant J.-C., à 49 ans. (Il avait aussi composé des *Harangues* dont Quintilien fait l'éloge; des *Discours* et des *Lettres* adressées au roi Ptolémée Soter.) Quelques *Fragmens* de Ménandre ont été traduits par Lévêque, et insérés dans la *Collection des moralistes anciens*, Paris, Didot, 1782. Un bien plus grand nombre d'*Extraits* du même auteur a été traduit par Poinsinet Sivry, et mis à la suite de son *Théâtre d'Aristophane*. M. Raoul-Rochette en a donné une nouvelle traduction dans son édition du *Théâtre des Grecs*. M. l'abbé Noé a trouvé des *Fragmens* nouveaux de Ménandre qu'il vient de publier dans le tome 2 de l'ouvrage qui a pour titre : *Scriptorum veterum nova collectio*, Rome, 1827, in-4.

MÉNANDRE, disciple de Simon le Magicien, se fit chef d'une secte particulière, en changeant quelque chose à la doctrine de son maître. Il prétendait que ses sectateurs recevaient l'immortalité par son baptême. Ses rêveries eurent beaucoup de cours à Antioche.

MÉNANDRIN. *Voyez* MARSILE de Padoue.

MÉNARD (Claude), lieutenant de la prévôté d'Angers, où il était né en 1580, se signala par son savoir et sa vertu. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique, et mena une vie très austère. Il eut beaucoup de part aux réformes de plusieurs monastères d'Anjou. Ce magistrat aimait passionnément l'antiquité. Une partie de sa vie se consuma en recherches dans les archives, d'où il tira plusieurs pièces curieuses. Il mourut en 1652, à 72 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages : 1° l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, 1617, in-4, avec des notes pleines de jugement et d'érudition; 2° les 2 *Livres de saint Augustin contre Julien*, qu'il tira de la bibliothèque d'Angers; 3° *Recherches sur le corps de saint Jacques-le-Majeur*, qu'il prétend reposer dans la collégiale d'Angers. On trouve dans cet ouvrage et dans ses autres productions du savoir, mais peu de critique, et un stile dur et pesant. 4° *Histoire de Bertrand du Guesclin*, 1618, in-4.

MÉNARD (Dom Nicolas-Hugues), né à Paris en 1585, bénédictin dans le monastère de Saint-Denys, en 1612, embrassa la réforme de l'ordre en 1614, et fut admis dans la congrégation de Saint-Maur. Il fut un des premiers religieux de cette congrégation qui s'appliquèrent à l'étude. Il mourut à Paris le 21 janvier 1644, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, regardé comme un homme de beaucoup d'érudition et d'une grande justesse d'esprit. Il embellit son savoir

par une modestie rare et par une solide piété. On a de lui : 1° une *Edition* du Martyrologe des Saints de son ordre, par Arnould Wion, in-8, 1629 ; 2° *Concordia Regularum*, de saint Benoît d'Aniane, avec la *Vie* de ce saint, 1628, in-4 ; 3° le *Sacramentaire de saint Grégoire le Grand* (*D. Gregorii papæ, cognomento magni, liber sacramentorum, nunc demum correctior et locupletior*), 1642, in-4. Ces ouvrages sont pleins de recherches curieuses et de notes savantes qui viennent à leurs sujets. Elles respirent le goût de l'antiquité, et de la plus saine critique. *Diatriba de unico Dionysio*, 1646, in-8. Il y fait tous les efforts possibles pour soutenir que saint Denys de Paris est le même que saint Denys l'Aréopagite; en cela il a montré peu de critique. C'est lui qui découvrit, dans un manuscrit de l'abbaye de Corbie, l'Epître attribuée à saint Barnabé. Elle ne parut, enrichie de ses remarques, qu'après sa mort, par les soins de D. d'Achery, qui mit une préface à la tête, Paris, 1645, in-4. On peut consulter sur ce savant bénédictin la *Bibliothèque critique* de D. Lecerf, les *Mémoires de Nicéron*, tom. 22, et l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin.

MÉNARD (Pierre), avocat au parlement de Paris, naquit à Tours en 1626. Après s'être distingué dans le barreau, il retourna dans son pays natal. Il s'y livra uniquement à l'étude, et y mourut vers 1701, à 75 ans. On a de lui des ouvrages qui eurent quelque succès : tels sont l'*Académie des princes*; l'*Accord de tous les chronologues*. Cet auteur jouissait d'une estime générale ; sa probité, sa douceur, sa droiture, ses connaissances la lui avaient conciliée.

MÉNARD (Jean de la Noë), prêtre du diocèse de Nantes, né dans cette ville le 25 septembre 1650, d'une bonne famille, fut d'abord avocat. Son éloquence lui obtint les suffrages des gens de goût, et ses vertus les éloges des gens de bien. La perte d'une cause juste l'ayant dégoûté du barreau, il embrassa l'état ecclésiastique. Pendant 30 ans qu'il fut directeur du séminaire de Nantes, il travailla à la conversion des hérétiques, et y réussit autant par l'exemple de ses vertus que par la force de ses discours. Cet homme de Dieu mourut en 1707, à 67 ans, après avoir fondé une maison du Bon-Pasteur pour les filles corrompues. On a de lui un *Catéchisme*, in-8, qui est estimé, et dont il y a eu plusieurs éditions. Sa *Vie* a été donnée au public, en 1734, in-12 ; elle se ressent un peu de l'esprit de l'auteur, M. Gourmeaux, qui était grand partisan des miracles du diacre Pâris. L'abbé Ménard lui-même, après avoir accepté la bulle *Unigenitus*, en 1714, appela ensuite dans le premier soulèvement qui eut lieu après la mort de Louis XIV, et n'eut pas le temps de revenir sur sa démarche.

MÉNARD (Léon), conseiller au présidial de Nîmes, naquit à Tarascon, en 1706. La science de l'histoire et des antiquités, qu'il cultiva dès sa jeunesse, lui valut une place à l'académie des Inscriptions et belles-lettres. Il vécut depuis presque toujours à Paris, dans un état assez malaisé : ses ouvrages, quoique savans, n'étaient pas de ceux qui enrichissent un auteur. Nous avons de lui : 1° l'*Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, 1750 et années suivantes, 7 vol. in-4. On ne peut reprocher à ce livre instructif et curieux que son excessive prolixité ; 2° *Mœurs et usages des Grecs*, 1745, in-12 ; ouvrage utile et assez bien fait. 3° *Les Amours de Callisthène et d'Aristoclée*, 1766, in-12 ; roman lâchement écrit, et où il n'y a rien d'utile à recueillir. L'auteur en avait pris le sujet dans Plutarque. Ménard mourut en 1767. On doit aussi à cet académicien un recueil de *Pièces fugitives* pour servir à l'Histoire de France, 1748, 3 vol. in-4. (On trouve des détails sur Ménard dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, pour l'année 1770.)

MÉNARDAIE. *Voyez* l'article GRANDIER.

MÉNARDIÈRE (La). *Voyez* MESNARDIÈRE.

MENASSEH-BEN-ISRAEL, célèbre

rabbin, né en Portugal vers 1604, d'un riche marchand, suivit son père en Hollande. A l'âge de 18 ans, il succéda au rabbin Isaac Uriel, dans la synagogue d'Amsterdam. La modicité de ses appointemens ne pouvant suffire à sa subsistance et à celle de sa famille, il passa à Bâle, et de là en Angleterre. Cromwel le reçut très bien, mais le laissa dans l'indigence. Menasseh-Ben-Israël, n'ayant pas trouvé en Angleterre ce qu'il espérait, se retira en Zélande, et mourut à Milddelbourg, vers 1657, âgé d'environ 53 ans. Ce rabbin était de la secte des pharisiens, avait l'esprit vif et le jugement solide. Sa bonne mine, sa propreté et ses manières honnêtes lui conciliaient l'amitié et l'estime. Il était indulgent, et vivait également bien avec les juifs et les chrétiens. Le célèbre Huet, revenant de Suède, en 1652, s'entretint beaucoup avec lui sur les cérémonies des juifs et sur le christianisme. Menasseh était habile dans la philosophie, dans l'Ecriture sainte, dans le Talmud et dans la littérature des juifs. Sa probité était un reproche continuel pour sa nation, qui ne se pique guère de l'imiter. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en hébreu, en latin, en espagnol et en anglais. Les principaux sont : 1° une *Bible hébraïque*, sans points, Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4 ; édition fort belle, avec une préface latine; 2° le *Talmud* corrigé, avec des notes, en hébreu, Amsterdam, 1633, in-8; 3° *El Conciliador*, Francfort, 1632, in-4, traduit en partie en latin, par Denys Vossius : ouvrage savant et curieux, dans lequel il concilie les passages de l'Ecriture qui semblent se contredire ; 4° *De resurrectione mortuorum libri III*, Amsterdam, 1636, in-8 ; 5° *De fragilitate humana ex lapsu Adami, deque divino auxilio*, Amsterdam, 1642, ouvrage qui prouve que l'idée du péché originel et de ses suites existe bien positivement chez les juifs modernes, ou du moins chez les docteurs les plus instruits, comme elle existait chez les anciens, ainsi que les Livres saints nous l'apprennent par des passages bien précis, et que nous le démontre plus clairement encore le 4e livre d'Esdras (*voyez* ce nom), qui, quoique non canonique, n'en contient pas moins la doctrine reçue chez les Juifs; 6° *Spes Israelis*, Amsterdam, 1650, in-12. Menasseh, ayant ouï dire qu'il y avait des restes des anciens Israélites dans l'Amérique méridionale, se persuada que les dix tribus enlevées par Salmanasar s'étaient établies dans ce pays-là, et que telle était l'origine des habitans de l'Amérique. Théophile Spizelius, ministre protestant d'Augsbourg, a réfuté cet ouvrage. L'on ne doit cependant pas disconvenir que plusieurs nations américaines semblent descendre des anciens Juifs. Guillaume Penn, le Père Lafitau, M. Adair, etc. en ont donné des preuves, que Robertson s'est vainement efforcé d'affaiblir. 7° *Le Souffle de vie* (*Spiraculum vitæ*), en hébreu, Amsterdam, 1651, in-4 : ouvrage divisé en 4 livres, où il prouve la spiritualité et l'immortalité de l'âme ; 8° *De termino vitæ libri III*, in-12. Thomas Pocock a écrit la *Vie* de Menasseh en anglais, à la tête de sa traduction du livre précédent, 1699, in-12.

MENCKE (Othon), *Menckenius*, né à Oldembourg, en 1644, d'un sénateur de cette ville, étudia dans plusieurs universités d'Allemagne. Ses connaissances dans la philosophie, la jurisprudence et la théologie lui méritèrent la chaire de professeur de morale à Leipsick, en 1668. Il fut cinq fois recteur de l'université de cette ville, et sept fois doyen de la faculté de philosophie. C'est lui qui est le premier auteur du *Journal de Leipsick*, dont il y avait déjà 30 vol. lorsqu'il mourut en 1707, à 63 ans. Il donna les éditions de plusieurs savans ouvrages, et composa des traités de jurisprudence, dans lesquels il y a un grand fonds d'érudition. Les principaux sont : 1° un traité intitulé 1° : *Micropolitia, seu Respublica in microcosmo conspicua*, Leipsick, 1666, in-4 ; 2° *Jus majestatis circa venationem*, 1674, in-4. (On peut consulter sur ce savant les *Mémoires de Nicéron*, tome 31, et le *Dictionnaire* de Chaufepié.)

MENCKE (Jean-Burchard), fils du précédent, né à Leipsick, en 1674, de-

vint professeur en histoire dans cette ville, et ensuite historiographe et conseiller aulique de Frédéric-Auguste de Saxe, roi de Pologne. Ce savant mourut le 1er avril 1732, à 58 ans. On a de lui : 1° *Scriptores rerum germanicarum, speciatim saxonicarum*, 3 vol. in-fol. 1728 et 1730 ; 2° deux *Discours* latins *sur la charlatanerie des savans*, Amsterdam, 1716, in-12. Ce titre promet beaucoup; mais l'exécution n'y répond pas : il est à croire que s'il écrivait aujourd'hui, il réussirait mieux, l'objet de son ouvrage étant devenu bien plus saillant, plus étendu et plus palpable; de sorte qu'il serait bien plus aisé de l'exprimer et de le peindre avec succès. Ces *Discours* ont été traduits en diverses langues. Il y en a une version française, imprimée en 1721, avec les remarques critiques de différens auteurs. Il en a paru une édit. à Lucques, avec des notes de Jean-Dominique Mansi, 1726. 3° Plusieurs *Dissertations* sur des sujets intéressans, etc. 4° Il a publié 33 vol. du *Journal de Leipsick*, qu'il continua après la mort de son père, et que Frédéric-Othon, son fils aîné, continua après lui ; 5° *De viris militia æque ac scriptis illustribus*, Leipsick, 1708, in-4; 6° une *Édition* de la méthode pour étudier l'histoire, de l'abbé Lenglet du Fresnoi, avec des additions et des remarques, dont plusieurs ne sont pas de nature à améliorer l'ouvrage commenté. (On trouve l'*éloge* de Jean-Burchard Mencke dans les *Acta erudit. lipsiens.* 1732.)

MENDAJORS (Pierre des Ours de), gentilhomme de Languedoc, né à Alais en 1679, vint à Paris, fut reçu à l'académie des Incriptions, en 1712, déclaré vétéran en 1715, et retourna à Alais, où il mourut le 15 novembre 1757. On a de lui l'*Histoire de la Gaule Narbonnaise*, Paris, 1733, in-12; ouvrage estimé; et plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie. La plupart roulent sur des points de la géographie ancienne, tels que la *position du camp d'Annibal le long des bords du Rhône ; les limites de la Flandre, de la Gothie*, etc., etc.

MENDELSOHN, ou Mandelsohn (Moïse), juif célèbre, né à Dessau, en 1729, mort à Berlin le 4 janvier 1786, surmonta tous les obstacles que lui présentaient sa religion et son état (d'indigence), pour parvenir à la réputation d'un savant distingué. (Son père était écrivain public, et tenait une école primaire. Le besoin contraignit Mendelsohn à se rendre à Berlin, où il vécut presque d'aumônes que lui faisaient ses co-réligionnaires. Frédéric II, voulant favoriser les manufactures, accorda quelques priviléges aux Juifs. Mendelsohn obtint un emploi de mille francs, qui ne lui fit cependant pas négliger l'étude.) Son ouvrage intitulé *Phédon*, ou *Dialogues sur l'immortalité de l'âme*, a eu un grand nombre d'éditions en Allemagne, et il est traduit dans presque toutes les langues. Long-temps avant de donner cet ouvrage, il en avait publié d'autres qui ne méritent pas moins d'être connus : nous en indiquerons quelques-uns ; ils sont tous écrits en allemand : 1° *Sur les sensations*, Berlin, 1755 ; 2° *Dialogues philosophiques* ; 3° *Traduction* du discours de Rousseau sur l'inégalité des conditions, avec des remarques importantes, Berlin, 1756 ; 4° *Pope métaphysicien* ; 5° *Ecrits philosophiques*, 2 vol. 1761 ; 6° *Traité sur l'évidence dans les sciences métaphysiques*, qui fut publié en 1754. *Phédon* ne parut que trois ans après, en 1767 ; et dès 1769, on en donna une seconde édition. Il a publié en outre un grand nombre d'écrits théologiques, où l'on doit bien s'attendre que tout n'est pas exact. Il a toujours vécu très attaché à sa religion, dont il a pris plus d'une fois la défense, et a soutenu néanmoins des opinions qui ne s'accordent guère plus avec le judaïsme qu'avec la doctrine chrétienne, comme lorsqu'il refuse aux miracles la force de convaincre, sous prétexte qu'il y a eu des imposteurs. Ses qualités personnelles lui ont attiré l'estime et la considération, non seulement de ceux de sa religion et de la ville de Berlin, mais encore de tous ceux dont il était connu. Le jour de sa mort, tous les Juifs de cette capitale fermèrent leurs boutiques et leurs magasins, en signe de deuil, coutume qu'ils n'observent qu'après la mort

de leur premier rabbin. *Voyez* pour plus de détails *Berlinische monatshrift*, 1786, mars, p. 204-216. On a la *Vie* de Mendelsohn en hébreu, par Isaac Euchel, Berlin, 1788, in-8 ; et M. Cottard, recteur de l'académie de Strasbourg, a fait son *histoire* dans un petit ouvrage destiné aux écoles des Israélites, Strasbourg, 1832, in-32.

MENDEZ PINTO (Ferdinand), né à Monte-Mayor-o-Velho, dans le Portugal, fut d'abord laquais d'un gentilhomme portugais. Le désir de faire fortune le détermina à s'embarquer pour les Indes en 1537. Sur la route, le vaisseau qu'il montait ayant été pris par les Turcs, il fut conduit à Moka et vendu à un renégat grec, qui le revendit à un juif, des mains duquel il fut tiré par le gouverneur du fort portugais d'Ormus. Celui-ci lui ménagea l'occasion d'aller aux Indes, suivant son premier dessein. Pendant vingt-un ans de séjour, il y fut témoin des plus grands événemens, et y essuya les plus singulières aventures. Il revint en Portugal en 1558, où il jouit du fruit de ses travaux, après avoir été treize fois esclave, et vendu seize fois. On a de lui une *Relation* très rare et très curieuse de ses voyages, publiée à Lisbonne en 1614, in-fol. ; traduite du portugais en français par Bernard Figuier, gentilhomme portugais, et imprimée à Paris en 1645, in-4. Cet ouvrage est écrit d'une manière intéressante, et d'un stile plus élégant qu'on n'aurait dû l'attendre d'un soldat, tel qu'était Mendez Pinto. On y trouve un grand nombre de particularités remarquables sur la géographie, l'histoire et les mœurs des royaumes de la Chine, du Japon, de Pégu, de Siam, d'Achem, de Java, etc. Plusieurs des faits qu'il raconte avaient paru fabuleux ; mais ils ont été vérifiés depuis. M. de Surgi a extrait de la relation de Mendez Pinto ce qu'il y a de plus curieux, et en a formé une *Histoire* intéresante qu'il a fait imprimer dans les *Vicissitudes de la fortune*, Paris, 2 vol. in-12.

MENDOZA (Pierre Gonzalez de), célèbre cardinal, archevêque de Séville, puis de Tolède, chancelier de Castille et de Léon, naquit en 1428, de la maison de Mendoza, l'une des plus illustres d'Espagne, et très féconde en grands hommes. Il fut chargé des plus importantes affaires par Henri IV, roi de Castille, qui lui procura la pourpre romaine en 1473. Il rendit des services importans à Ferdinand et à Isabelle dans la guerre contre le roi de Portugal, et dans la conquête du royaume de Grenade sur les Maures. (Il y porta les armes, se distingua par sa valeur à la bataille de Toro, et dans les attaques livrées à la ville de Grenade : il devint ensuite ministre du roi catholique, et fut le précurseur du célèbre cardinal Ximénès, qui, sous Jeanne *la Folle*, soutint le trône d'Espagne prêt à s'ébranler par les complots successifs des grands.) On appelait Mendoza *Cardinal d'Espagne*. Il mourut à Guadalajara le 11 janvier 1495, après avoir montré autant de sagacité que de prudence dans les différens emplois qu'il exerça. Il aimait les belles-lettres, et avait traduit dans sa jeunesse *Salluste*, *Homère* et *Virgile*.

MENDOZA (François de), de la même maison que le précédent, cardinal, évêque de Burgos, et gouverneur de Sienne en Italie, pour l'empereur Charles-Quint, se retira sur la fin de ses jours dans son diocèse. Il y mena une vie douce et tranquille, remplissant les devoirs de son ministère, et se délassant de ses travaux par les charmes de la littérature. Il mourut en 1566, à 50 ans.

MENDOZA (Diégo Hurtado de), comte de Tendilla, servit l'empereur Charles-Quint de sa plume et de son épée. Il se signala dans les armées et dans les ambassades. Il fut envoyé à Rome, puis au concile de Trente. Ce seigneur aimait les lettres et les cultivait. On a de lui divers ouvrages de *poésie*, 1610, in-4 ; et on lui attribue la première partie du roman comique et plaisant intitulé : *Les Aventures de Lazarille de Tormes*. Il mourut vers 1575, âgé de plus de 70 ans, laissant une bibliothèque riche en manuscrits. Elle a été fondue depuis dans celle de l'Escurial. (L'ouvrage qui fit le plus d'honneur à Mendoza, et qui le fait appeler par Bouterwech (Hist. de

la littér. esp.) le *Salluste* espagnol, est son *Histoire des guerres de Grenade*, Valence, 1776, troisième édition; elle a été traduite en plusieurs langues. Il fut gouverneur de Toscane; et, pendant son séjour en Italie, il acquit à grands frais plusieurs manuscrits grecs, qu'il fit venir de l'Orient; tels que les ouvrages de saint Basile le Grand, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Cyrille d'Alexandrie, d'Archimède, d'Héron, d'Appien; il en fit présent à la bibliothèque de l'Escurial. On a de lui des *Comédies* et d'autres pièces en espagnol.]) — Il faut le distinguer d'Antoine Hurtado de MENDOZA, commandeur de Zurita dans l'ordre de Calatrava, qui parut avec éclat à la cour de Philippe IV, roi d'Espagne.

MENDOZA (Ferdinand de), de la même famille, était profond dans les langues et dans le droit; il publia en 1589 un ouvrage : *De confirmando concilio illiberitano, ad Clementem VIII*, 1665, in-fol. Son extrême application à l'étude le rendit fou.

MENDOZA (Jean GONZALEZ de), porta les armes, puis se fit religieux augustin. Il fut envoyé l'an 1580, par Philippe II, roi d'Espagne, à la Chine, dont il publia une *Histoire*. Luc de la Porte en a donné une traduction française à Paris, en 1589, in-8; elle a été aussi traduite en italien, Rome, 1585; en allemand, Francfort, 1589; en latin par le Père Bruel, augustin, Anvers, 1655. Mendoza devint évêque de Lipari, et fut envoyé en 1607 dans l'Amérique, en qualité de vicaire apostolique. Il eut l'évêché de Chiapa, puis celui de Popaïan. Ce prélat fut la lumière et l'exemple de son clergé et de son peuple.

MÉNÉCRATE, médecin de Syracuse, est fameux par sa ridicule vanité. Il se faisait toujours accompagner par quelques-uns des malades qu'il avait guéris. Il habillait l'un en Apollon, l'autre en Esculape, d'autres en Hercule; se réservant pour lui la couronne, le sceptre, les attributs et le nom de Jupiter, comme le maître de ces divinités subalternes. Il poussa la folie jusqu'à écrire une lettre à Philippe père d'Alexandre le Grand, avec cette adresse : *Ménécrate Jupiter au roi Philippe, salut.* Ce prince lui répondit : *Philippe à Ménécrate santé et bon sens.* Pour le guérir plus efficacement de son extravagance, il l'invita à un grand repas. Ménécrate eut une table à part, où on ne lui servit pour tout mets que de l'encens et des parfums, pendant que les autres conviés faisaient bonne chère. Ménécrate avait composé un *livre de remèdes* qui est perdu; il est à croire qu'il ne contenait rien qui mérite des regrets. Il vivait vers l'an 360 avant J.-C.

MÉNÉDÈME, philosophe grec, disciple de Stilpon, était d'Erythrée et vivait vers l'an 300 avant J.-C. Il fit d'abord le métier de coudre des tentes; il prit ensuite le parti des armes, défendit sa patrie avec valeur, et exerça des emplois importans. Mais après qu'il eut entendu Platon, il renonça à tout, pour s'adonner à la philosophie. Il mourut de regret, lorsque Antigone, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, se fut rendu maître de son pays. D'autres disent qu'ayant été accusé comme traître à sa patrie, il fut si affecté de cette inculpation qu'il mourut de tristesse et de faim, après avoir été sept jours sans manger. On peut remarquer en passant que très peu de ces vieux docteurs qu'on appelle *philosophes*, ont terminé leur vie d'une manière raisonnable. On l'appelait le *Taureau-érythrien*, à cause de sa pesanteur. Quelqu'un lui disant un jour : *C'est un grand bonheur d'avoir ce qu'on désire*, il répondit : *C'en est un bien plus grand de ne désirer que ce qu'on a.* Bonne maxime, mais qui n'était guère dans le cœur d'un homme que quelques désagrémens faisaient mourir de douleur ou de faim. Nous avons sa *Vie* écrite par Diogène Laërce.

MÉNÉDÈME, philosophe cynique, disciple de Colotès de Lampsaque, était un homme d'un esprit bizarre. Il disait, « qu'il était venu des enfers pour considérer les actions des hommes, et en » faire rapport aux dieux infernaux. » Il avait une robe de couleur tannée, avec un ceinturon rouge; une espèce de tur-

ban à la tête, sur lequel étaient marqués les douze signes du zodiaque; des brodequins de théâtre, une longue barbe, et un bâton de frêne, sur lequel il s'appuyait de temps en temps. Tel était à peu près l'habit des furies.

MÉNÉLAUS, Juif, ayant enchéri de 300 talens sur le tribut que Jason, grand sacrificateur, payait à Antiochus Epiphanes, ce prince dépouilla Jason de sa dignité pour la donner à Ménélaüs, qui bientôt après apostasia. Il introduisit Antiochus dans Jérusalem, et aida à placer dans le sanctuaire la statue de Jupiter. Mais enfin Dieu, fatigué de ses crimes, se servit d'Antiochus Eupator pour le punir : ce prince le fit précipiter du haut d'une tour.

MÉNÉLAUS, mathématicien sous Trajan, a laissé un traité *sur la sphère*, lequel a été publié par le Père Mersenne, minime; et depuis par Edme Halley, Oxford, 1758, in-8.

MÉNÈS, premier roi et fondateur de l'empire des Egyptiens, fit bâtir Memphis, à ce qu'on prétend. Il arrêta le Nil près de cette ville, par une chaussée de cent stades de large, et lui fit prendre un autre cours entre les montagnes, par où ce fleuve passe à présent. Cette chaussée fut entretenue avec grand soin par les rois ses successeurs. On donne à Ménès trois fils, qui se partagèrent son empire : Athotis, qui régna à Thèbes dans la Haute-Egypte; Curudès, qui fonda Héliopolis dans la Basse-Egypte; et Torsothros, qui régna à Memphis entre la Basse et la Haute-Egypte. Mais ces faits sont fort incertains, ainsi que tout ce qu'on raconte sur ce prince. On le croit communément le même que Mezraïm, fils de Cham et petit-fils de Noé : mais l'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* a prouvé, d'une manière assez vraisemblable, que Ménès est Noé lui-même, t. 1, p. 226. On peut voir encore *Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*, Liége, 1790, *Journ. histor. et littér.*, 1er décembre, 1790, page 518, où se trouve une *Table* de rapprochemens qui, dans leur ensemble, peuvent être regardés comme démonstratifs.

MÉNÉSÈS (Antonio-Padilla), jurisconsulte de Talavera en Espagne, fut élevé à de grands emplois. Il mourut de déplaisir vers 1598, pour avoir eu l'imprudence de révéler à la reine la disposition du testament de Philippe II.

MÉNÉSÈS (Alexis de), vice-roi de Portugal, né à Lisbonne, en 1559, d'une maison considérable, embrassa en 1574 l'état monastique chez les ermites de saint Augustin. Ayant été tiré de son couvent pour être fait archevêque de Goa, il alla dans les Indes, travailla avec zèle à la conversion des infidèles, et eut la satisfaction d'en baptiser un grand nombre; il visita les chrétiens de Saint-Thomas dans le Malabar, et y tint le synode dont nous avons les actes, sous le titre de *Synodus diamperensis*. A son retour en Portugal, en 1611, il fut nommé archevêque de Brague, et vice-roi de ce royaume, par Philippe III, roi d'Espagne. Il mourut à Madrid en 1617, âgé de 58 ans. C'était un prélat vertueux et très zélé. On l'a blâmé d'avoir fait brûler les livres des chrétiens de Saint-Thomas; mais il est plus que vraisemblable qu'il n'y avait guère de lumière à y recueillir, et que le prélat, en les faisant brûler, n'a fait que détruire une source d'erreurs. On a de lui une *Histoire de son ordre en Portugal*, et de l'*Origine des religieux augustins*, publiée par Jean Marquesius. (On trouve son *Eloge* dans l'ouvrage intitulé, *Virorum illustrium ex ordine eremitarum divi Augustini elogia*, pag. 181-93.)

MENESSIER. *Voy.* CHRÉTIEN.

MENESTRIER (Claude-François), jésuite, né à Lyon le 10 mars 1631, joignit à l'étude des langues et à la lecture des anciens tout ce qui était capable de perfectionner ses connaissances sur le blason, les ballets, les décorations. Il avait un génie particulier pour ce genre de littérature. Sa mémoire était un prodige. La reine Christine, passant par Lyon, fit prononcer en sa présence et écrire 300 mots les plus bizarres qu'on pût imaginer : le jésuite les répéta tous dans l'ordre qu'ils avaient été écrits. Son goût pour ce qui regarde les fêtes publiques,

les cérémonies éclatantes (canonisations, pompes funèbres, entrées de princes), était si connu, qu'on lui demandait des dessins de tous les côtés. Ces dessins étaient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions et de médailles, qu'on ne se lassait pas d'admirer la fécondité de son imagination. Il voyagea en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, et partout avec fruit et avec agrément. La théologie et la prédication partagèrent ses travaux, et il se fit honneur dans ces deux genres. La société le perdit le 21 janvier 1705, dans sa 72e année. Sa mémoire était ornée d'un grand nombre d'anecdotes, et il parlait avec une égale facilité le français, le grec et le latin. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : 1° l'*Histoire du règne de Louis le Grand, par les médailles, emblèmes, devises*, etc. ; 2° *Histoire consulaire de la ville de Lyon*, 1696, in-fol. 3° divers petits *Traités* sur les devises, les médailles, les tournois, le blason, les armoiries, etc. Le plus connu est sa *Méthode du blason*, Lyon, 1770, in-8, avec beaucoup d'augmentation ; 4° la *Philosophie des images*, 1694, in-12. L'académie de Lyon a proposé au concours l'éloge de Menestrier pour l'année 1820.

MENESTRIER (Jean-Baptiste le), Dijonais, l'un des plus savans et des plus curieux antiquaires de son temps, né en 1564, mourut en 1634, à 70 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Médailles, monnaies et monumens antiques d'impératrices romaines*, Dijon, 1625, in-fol. très rare ; 2° *Médailles illustres des anciens empereurs et impératrices de Rome*, in-4. Ces ouvrages sont estimés. On voyait autrefois son épitaphe sur une des vitres de la paroisse de Saint-Médard de Dijon, en ces termes :

> Ci gît Jean le Menestrier ;
> L'an de sa vie soixante et dix,
> Il mit le pied dans l'étrier
> Pour s'en aller en Paradis.

— Il faut le distinguer de Claude le Menestrier, aussi antiquaire et natif de Dijon, mort vers 1657, dont on a un ouvrage intitulé : *Symbolica Dianæ ephesiæ statua*, in-4.

MENGOLI (Pierre), professeur de mécanique au collége des Nobles à Bologne, né dans cette ville en 1625, se distingua par la solidité de ses leçons et par ses ouvrages. On a de lui, en latin : 1° une *Géométrie spécieuse*, in-4 ; 2° une *Arithmetica rationalis* ; 3° un *Traité du cercle*, 1672, in-4 ; 4° une *Musique spéculative* ; 5° une *Arithmétique réelle*, etc. ; ouvrages estimés. Il mourut à Bologne le 7 juin 1686. Il avait été un des disciples du Père Cavalieri, jésuite, inventeur des premiers principes du calcul des infiniment petits.

MENGS (Antoine-Raphaël), un des plus habiles peintres du 18e siècle, né à Aussic, petite ville de Bohême, le 12 mars 1728, eut pour maître dans son art son père, peintre d'Auguste III, roi de Pologne. (A l'âge de sept ans, il composa un sujet tiré de l'Enéide ; et à quatorze ans, il était déjà peintre.) Son père, voyant en lui de si heureuses dispositions, le mena lui-même en Italie pour y étudier les beaux modèles, et le dirigea dans ses études à Rome. Après trois ans, Mengs revint à Dresde avec son père. Auguste III, satisfait de son portrait, que le jeune homme avait fait, le nomma peintre de la chambre, avec des appointemens considérables ; mais Rome avait trop d'attraits pour lui, il y retourna avec son père, et après quatre ans de nouvelles études, il se livra à la composition et débuta par une *Sainte famille*, qui lui fit une grande réputation. En 1749, il retourna à Dresde, où le roi de Pologne le combla de bienfaits. Il y fit des tableaux pour l'église qu'Auguste avait fait construire dans son palais, et obtint encore la permission de retourner à Rome. Il fut ensuite appelé à Naples, où il travailla pour don Carlos. Ce prince, étant monté sur le trône d'Espagne, fit venir Mengs deux fois à Madrid. Il jouit le reste de ses jours des libéralités de ce monarque, qui passèrent après lui à ses enfans. Mengs mourut à Rome le 29 juin 1779. L'académie de Saint-Luc assista à ses funérailles, et son portrait en bronze fut

placé dans le Panthéon, à côté de celui de Raphaël. Mengs était d'un caractère franc, mais vif et emporté. Mari fidèle, père tendre, il a cependant fait tort à sa famille par son trop grand désintéressement; à sa mort, on ne trouva pas de quoi le faire enterrer. Il a fait un grand nombre de tableaux; les principaux sont à Madrid, à Rome, à Londres et à Dresde. On y trouve l'expression de Raphaël et les grâces du Corrége, avec le coloris du Titien. On a aussi de lui plusieurs écrits réunis en 2 vol. in-4, Parme, 1780, publiés par le chevalier d'Azzara avec des notes, et la *Vie* de Mengs. Le premier volume contient, 1° des *Réflexions sur le beau et sur le goût en peinture*; 2° *Réflexions sur Raphaël, Corrége, Titien, etc.*; 3°... *sur le moyen de faire fleurir les beaux-arts en Espagne*. Le second renferme, 1° deux *Lettres sur le groupe de Niobé*; 2° *Lettres sur les principaux tableaux de Madrid*; 3° *Lettres sur l'origine, le progrès et la décadence du dessin*; 4° *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Corrége*; 5° *Mémoires sur l'académie des beaux-arts de Madrid*; 6° des *Leçons pratiques de peinture*. Ses *OEuvres* ont été traduites en partie par M. Doray de Longrais, Paris, 1782, in-8; elles ont été données complètes, Paris, 1787, 2 vol. in-4. M. Jansen en a fait aussi une traduction, imprimée à Amsterdam. *Voyez* l'*Eloge historique de Mengs* par Bianconi, et *Epilogo della vita del fu caval. A. R. Mengs*, par Ch.-J. Ratti, Gênes, 1779, in-fol. (Les principaux ouvrages de ce peintre célèbre sont : l'*Ecole d'Athènes*, l'*Ascension*, la *Présentation au Temple*, *Apollon sur le Parnasse* et *les neuf Muses*, *Naissance de l'aurore*, l'*Apothéose d'Hercule*, celle de *Trajan*. Ces trois superbes tableaux sont dans la galerie royale de Madrid, ainsi que celui de la *Nativité*, *Andromède*, le *Christ au Calvaire*, digne de servir de pendant à la *Transfiguration* de Raphaël. Un grand nombre de *fresques* dans les palais du roi d'Espagne. Après sa mort, le chevalier Azzara obtint de Charles III une forte pension pour la veuve et les enfans de Mengs.)

MENIL. *Voyez* MESNIL.

MENINSKI (François DE MESGNIEN), savant orientaliste, né en Lorraine vers l'an 1623, mort à Vienne en 1698, a publié : *Thesaurus linguarum orientalium*, Vienne en Autriche, 1680 à 1687, 5 vol. in-fol., rare, réimprimé à Vienne, 1780-1802, 4 vol. in-fol., avec beaucoup d'améliorations; néanmoins cette édition est moins estimée, parce qu'on n'y a pas joint l'*Onomasticon*, formant le tome 5 de la première édition.

MENIPPE, philosophe cynique de Phénicie, était esclave. Il racheta sa liberté, et devint citoyen de Thèbes et usurier; métier indigne d'un vrai philosophe, mais qui s'accorde aussi bien que d'autres avec la philosophie de ces prétendus sages. N'ayant pas eu le courage de supporter quelques affronts que son inconduite et son inconséquence lui procurèrent, il se pendit de désespoir. Il avait composé treize livres de *Satires*, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

MENJOT (Antoine), habile médecin français, né à Paris en 1615, mort dans la même ville en 1696. On a de lui un livre intitulé l'*Histoire et la guérison des fièvres malignes*, avec plusieurs *Dissertations*, en quatre parties, Paris, 1674, 3 vol. in-4; et des *Opuscules*, Amsterdam, 1697, in-4. Ces ouvrages sont très bien écrits en latin. Ce médecin était protestant, mais protestant modéré.

MENNO, appelé SIMONIS, c'est-à-dire fils de Simon, né en 1496, à Witmaarsum en Frise, chef des anabaptistes appelés *Mennonites*, dont les erreurs sont moins grossières que celles des autres, était d'un village de Frise, et prêtre.

MENOCHIUS, en italien *Menocchio* (Jacques), jurisconsulte de Pavie, était si habile qu'il fut appelé *le Balde* et *le Barthole* de son siècle. Après avoir professé dans différentes universités d'Italie, il devint président du conseil de Milan, et mourut en 1607, à 75 ans. On a de lui : 1° *De recuperanda possessione*, *De adipiscenda possessione*, Cologne, 1624, in-fol.; 2° *De præsumptionibus*, Genève, 1670, 2 vol. in-fol., et Cologne, 1686; 3° *De arbitrariis judicum quæstionibus*,

Cologne, 1628, in-fol.; et d'autres ouvrages qui sont recherchés et estimés.

MENOCHIUS ou MENOCCHIO (Jean-Etienne), fils du précédent, né à Pavie en 1576, se fit jésuite en 1593, à l'âge de 17 ans. Il se distingua par son savoir et par sa vertu jusqu'à sa mort, arrivée à Rome le 4 février 1655, à 79 ans. On a de lui : 1° des *Institutions politiques et économiques*, tirées de l'Ecriture sainte ; 2° un savant *Traité de la république des Hébreux ;* 3° un *Commentaire sur l'Ecriture sainte*, dont la meilleure édition est celle du Père Tournemine, jésuite, Paris, 1719, 2 vol. in-fol. Le second vol. contient différens Traités et Dissertations sur l'Ecriture sainte, par les auteurs les plus généralement estimés. Tous ces ouvrages sont en latin, et le dernier est estimé pour la clarté et la précision qui le caractérisent. Il s'y est attaché surtout à expliquer la lettre de l'Ecriture. On l'a réimprimé en 1767, en 4 vol. in-4, à Avignon, chez Aubert, et on a suivi l'édition de Tournemine. Ce même commentaire a été joint à une édition de la Bible de Carrière, donnée à Lyon, chez Rusand, en 1825.

MENOT (Michel), cordelier, mort en 1518, se fit un nom célèbre par les farces qu'il donna en chaire. On a publié ses sermons, mélange barbare du sérieux et du comique, du burlesque et du sacré, des bouffonneries les plus plates et des plus sublimes vérités de l'Evangile. Ils ont été imprimés en quatre parties in-8. Le plus recherché des curieux est le volume intitulé : *Sermones quadragesimales, olim Turonis declamati*, 1519 et 1525. Celui qui contient les sermons prononcés à Paris l'est beaucoup moins ; il parut en 1530, in-8. Ces sermons, tout burlesques qu'ils sont, ont encore été défigurés par Henri Etienne et par Voltaire.

* MENOU (Jacques-François, baron de), lieutenant-général, membre de l'assemblée constituante, naquit en 1750 à Boussay de Loches en Touraine, d'une famille ancienne et illustrée dans les armes, son père avait servi avec distinction dans les grenadiers de France. Le jeune Menou embrassa aussi la carrière militaire. Son avancement fut rapide : en 1787 il fut fait maréchal de camp. Nommé en 1789 député aux états-généraux par la noblesse du bailliage de Tours, il fit partie de la minorité de son ordre qui se réunit au tiers-état pour former l'assemblée nationale. Menou parut souvent à la tribune ; néanmoins il n'a point acquis la réputation d'orateur. Il fit convertir en lois la plupart de ses propositions ; quelques-unes concernaient l'armée, et furent généralement assez sages. Membre et souvent rapporteur du comité militaire, il s'occupa d'une nouvelle organisation des troupes, proposa de substituer à l'ancien mode de recrutement une conscription générale des jeunes citoyens sans distinction, avec la faculté de se faire remplacer : projet à peu près semblable à celui qui fut présenté depuis par le général Jourdan, et adoptée sous le gouvernement directorial ; il fit augmenter de 30 deniers la paie du soldat (28 février 1790); fit décréter que les gardes nationaux seraient armés dans toute la France (28 janvier 1791) ; et ce fut sur sa proposition que furent ordonnés la levée de 100,000 hommes, l'organisation et l'armement des frontières, et la création de 10 nouveaux officiers généraux (16 avril suivant). Sur la demande du même député, l'assemblée décréta, après une vive opposition de la minorité, que le pavillon aux trois couleurs serait substitué sur tous les vaisseaux de l'état au pavillon blanc. Les motions politiques de Menou ne furent pas moins nombreuses : le 12 novembre 1789 il s'éleva avec force contre les parlemens qu'il accusait de se montrer hostiles aux états-généraux ; le 4 mars 1790 il demanda la suppression de celui de Bordeaux. Dans la question du droit de paix et de guerre, il vota avec ceux qui prétendaient que cette prérogative appartenait à la nation. Il osa, après les funestes journées des 5 et 6 octobre, prendre la défense du duc d'Orléans, accusé d'en être l'auteur, et appuya les mesures les plus violentes. Il insista surtout sur la réunion du comtat Venaissin ; ce qui, lors de l'accusation de Jourdan

Coupe-tête, lui attira des reproches assez fondés de la part de ce brigand, qui le signalait comme un de ceux qui avaient paru approuver le plus les mesures sanguinaires dont la malheureuse ville d'Avignon avait été victime. Quoiqu'il eût dans plusieurs occasions manifesté une opposition hostile au pouvoir royal, il se déclara, après l'arrestation du roi à Varennes, pour le maintien du trône. La session terminée, il fut employé de nouveau dans son grade. Le 10 août, il commandait en second les troupes de ligne de Paris, et sa conduite vacillante dans cette désastreuse journée aurait pu le faire soupçonner d'un reste d'amour pour son roi, s'il ne se fût empressé d'aller se justifier à la barre de l'assemblée législative. En 1793, Menou fut envoyé contre les Vendéens. Battu à plusieurs reprises par le brave Larochejacquelein, il fut destitué et rappelé à Paris, où il aurait eu à soutenir une accusation assez grave, sans les événemens du 9 thermidor. Le 20 mai 1795 (1er prairial), il combattit les *jacobins* insurgés contre la Convention. Cet exploit, le seul qui ait illustré sa carrière militaire, lui valut le commandement en chef de l'armée de l'intérieur. Lorsque les diverses sections de Paris se révoltèrent contre la Convention, Menou fut chargé de les réduire; au lieu de les combattre, il négocia avec elles, et les insurgés finirent même par le choisir pour général. Cette conduite le fit mettre en accusation, mais il fut acquitté. Il s'attacha à la destinée de Buonaparte, et suivit ce général en Egypte. Après la prise d'Alexandrie, il se fit mahométan et fréquenta les mosquées, dans le but d'épouser une riche Egyptienne. On assure qu'il finit par contracter ce mariage; et lui-même se fit dès lors appeler Abdallah Jacques Menou. Au départ de Buonaparte, Menou, malgré l'opposition des autres généraux, osa s'emparer du commandement de l'armée; mais il était loin de posséder les talens que demandaient les circonstances difficiles où elle se trouvait. Le 21 mai 1801, une armée anglaise forte de 16,000 hommes, commandée par le général Abercromby, débarqua près d'Alexandrie. Menou l'attaqua et fut repoussé avec perte : plusieurs généraux français périrent pendant cette dernière lutte de notre armée sur cette plage étrangère. Lord Abercromby perdit aussi la vie; mais Hutchenson le remplaça dans le commandement des troupes anglaises, et sut profiter de tous ses avantages. Battu à plusieurs reprises, Menou fut forcé de capituler, et revint en France en 1802. Sa bonne fortune le fit encore sortir triomphant de l'accusation que porta contre lui le général Regnier, quelque fondée qu'elle parût, et il continua à être employé. Nommé successivement gouverneur général du Piémont, de la Toscane et de Venise, il sut presque partout mériter, par ses vexations et son orgueil, la haine des habitans. Il mourut à Venise le 13 août 1810. Il est étonnant que Menou ait occupé pendant toute sa vie des postes importans, tandis que toutes ses actions décélaient son incapacité. Il n'était pas rare de voir à cette époque de ces fortunes subites, dont on peut à peine se rendre compte; mais ce rapide avancement avait presque toujours pour prétexte quelque action d'éclat, tandis que Menou n'avait aucune qualité remarquable, et croyait racheter ses défauts en affectant une hauteur insultante. Chrétien et ensuite mahométan, il est à croire qu'il finit par ne plus être d'aucune religion; du moins on ignore dans quels sentimens il est mort.

MENOUX (Joseph de), jésuite, né à Besançon en 1695, fut fait supérieur du séminaire de Nancy, et prédicateur de Stanislas, roi de Pologne. Il mourut le 11 février 1766, à 71 ans, après avoir publié : *Notions philosophiques des vérités fondamentales de la religion*, 1758, in-8. Cet ouvrage avait d'abord paru sous le titre de *Défi général à l'incrédulité*, et il est peu d'écrits, dit Fréron, aussi clairs, aussi précis, et aussi conséquens. Menoux a donné plusieurs écrits en faveur de la société des jésuites, et a fourni à Cérutti les matériaux de l'apologie des jésuites.

MENTEL ou MENTELIN (Jean), le

plus ancien imprimeur de Strasbourg, né dans cette ville ou aux environs vers 1410. Quelques auteurs lui ont attribué mal à propos l'invention de l'imprimerie. Jacques Mentel, entre autres, médecin de la faculté de Paris, né à Château-Thierry en 1597 et mort l'an 1671, qui se disait un de ses descendans, publia inutilement deux *Dissertations* latines pour le prouver. Si, depuis qu'on s'est attaché davantage à éclaircir l'origine de cet art célèbre, on n'est pas encore parvenu à dissiper tous les nuages qui l'ont enveloppé, au moins est-on d'accord que Mentel n'en est pas l'auteur. C'est encore une chose très douteuse, pour ne rien dire de plus, que l'extraction noble de cet imprimeur, qui n'a d'autre garant que l'assertion sans preuve du même Jacques Mentel. Sa première profession n'était guère celle d'un gentilhomme. Il était originairement écrivain et enlumineur de lettres; ce qu'on appelait en ce temps-là *chrysographus*. Comme tel, il fut admis parmi les notaires de l'évêque de Strasbourg, et en 1447, dans la communauté des peintres de cette ville. Mais si Mentel ne fut pas l'inventeur de la typographie, on ne peut lui refuser d'avoir été le premier qui se distingua dans cet art à Strasbourg, où il publia d'abord une *Bible* en 1466, en 2 vol. in-fol., et ensuite, depuis 1473 jusqu'en 1476, une compilation énorme en 10 vol. in-fol. intitulée : *Vincentii bellovacensis speculum historiale, morale, physicum et doctrinale*. Il mourut en 1478, après s'être enrichi par son industrie, et jouissant d'une grande réputation. L'empereur Frédéric IV lui avait accordé des armoiries en 1466. Il est vrai que Jacques Mentel prétend que ce prince ne fit alors que renouveler l'ancien écusson de sa famille; mais il ne le prouve pas, et cette concession présente l'idée d'un anoblissement plutôt que celle d'une réhabilitation. Au reste, le diplôme impérial ne qualifie point Mentel d'inventeur de l'imprimerie. (*V.* FUST et GUTTEMBERG.) Dans le fond, ces arides discussions, qui ont occupé tant de têtes, ces disputes pour ou contre les vrais ou prétendus inventeurs de l'imprimerie, devraient paraître fort indifférentes, et intéresser très peu les amateurs des recherches utiles.

* MENTELLE (Edme), géographe, naquit à Paris, le 11 octobre 1730. Après avoir fait ses études au collége de Beauvais, où il eut pour maître Crévier, il obtint un petit emploi dans les fermes. On cite de lui quelques *poésies* et *comédies*, publiées dans sa première jeunesse, qui n'eurent pas apparemment un grand succès, puisqu'il abandonna la carrière poétique pour se livrer à la géographie. Il devint professeur de cette science à l'école militaire, puis aux écoles centrales, et enfin il donna des cours à l'école normale et chez lui. Il inventa un globe qui représentait, sur trois pieds de diamètre, les divisions naturelles et politiques de la terre. Ce globe fut exécuté par ordre de Louis XVI, et l'on croit qu'il existe encore au garde-meuble. Mentelle a écrit plusieurs ouvrages élémentaires à l'usage de la jeunesse; mais elle avait en lui un bien mauvais instituteur. Philosophe, et par conséquent ami de la révolution, ses ouvrages ne fourmillent pas seulement de maximes erronées; ils renferment encore des principes impies, qu'il expose sans déguisement dans son *Précis de l'histoire universelle*, où il traite Jésus-Christ d'imposteur. Nous aimons à croire que, vers la fin de sa carrière, il sera revenu de ses erreurs. Quoiqu'il prodiguât l'encens à l'idole du jour dans des écrits de circonstances, Buonaparte lui refusa constamment la croix d'honneur, qui lui fut accordée par Louis XVIII en 1814. A l'âge de soixante-quinze ans, il subit l'opération de la pierre, et, un an après, il épousa la fille du comte Lanoue. Il fit adopter à l'Institut, dont il était membre, l'usage de faire les funérailles des académiciens aux frais de ce même corps. Il mourut le 28 décembre 1815, âgé de 85 ans, et a laissé : 1° *Lettre à un seigneur étranger sur les ouvrages périodiques*, 1757, in-12; 2° *Manuel géographique*, 1761, in-12; 3° *Élémens de l'histoire romaine*, avec cartes, 1766-1774, in-12. Dans cet ouvrage, il offre la méthode d'étudier à

la fois l'*histoire* et la *géographie.* 4° La *Géographie abrégée de la Grèce ancienne*, 1772, in-8; 5° *Anecdotes orientales*, 1773, 2 vol. in-8; elles font partie des *Anecdotes de différens peuples.* 6° *Traité de la sphère*, 1778, in-12; 7° *Géographie comparée*, ou *Analyse de la géographie ancienne et moderne*, 1778, in-8, et années suivantes : ouvrage incomplet, et dont il n'a paru que le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Turquie d'Europe; 8° *Cosmographie élémentaire*, 1781, in-8, troisième édition, 1799; 9° *Choix de lectures géographiques et historiques*, 1783-84, 6 vol. in-8; 10° *Elémens de géographie, à l'usage des commençans*, 1783, in-8; 11° *Méthode courte et facile pour apprendre aisément et retenir sans peine la nouvelle géographie de la France*, 1791, in-8; 12° *La Géographie enseignée par une méthode nouvelle*, ou *Application de la synthèse à l'étude de la géographie*, 1795, in-8, 3e édition, 1799; 13° *Analyse du Cours de géographie*, 1797; 14° *Considérations nouvelles sur l'étude de la géographie*, 1797, in-8; 15° *Précis de l'histoire des Hébreux.... jusqu'à la prise de Jérusalem*, 1798, in-12. Cet ouvrage, justement oublié, était écrit dans un esprit révolutionnaire. 16° *Cours complet de cosmographie, de chronologie, de géographie et d'histoire ancienne et moderne*, 1801, 3 vol. in-8, 2e édition, en 4 vol. in-8; 17° *Précis de l'histoire universelle pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire*, 1801, in-12. A l'époque des parlemens, ce livre aurait été brûlé, et son auteur condamné à l'exil. 18° *Précis de l'histoire de France jusqu'à l'an IX de la république* (1801), 1801, in-12; 19° *Cours d'histoire, deuxième année, faisant suite au Cours de cosmographie, etc.*, 1802, in-8; 20° *Abrégé élémentaire de la géographie ancienne et moderne*, 1804, 2 vol. in-8; 21° *Tableau synchronique des principaux événemens de l'histoire ancienne et moderne*, 1804, in-fol., avec une *Explication*, in-8; 22° *Exercices chronologiques et historiques*, 1 vol. in-12; 23° *Géographie classique et élémentaire* (la partie moderne n'a point paru), 1813, 2 vol. in-8; 24° *Dictionnaire de la géographie ancienne*, 3 vol. in-4, faisant partie de l'encyclopédie méthodique. Mentelle a publié, en outre, avec Chanlaire, trois *Atlas*, savoir : *Atlas universel* de 170 cartes; *élémentaire*, de 36 cartes; *des commerçans*, in-4, avec une *description*, in-4 et in-12. L'*Atlas universel* est remarquable par les cartes particulières de la géographie physique de chaque pays; mais il offre moins de détails que celui de Robert de Vaugondy.

MENTZCHIKOFF ou MENZIKOFF (le prince Alexandre Demilovitch), né en 1674 d'un valet de chambre selon quelques-uns, et d'un pâtissier selon quelques autres, plut au czar Pierre Ier par sa physionomie ouverte, par la vivacité de ses reparties, et par quelques bouffonneries. Ce prince se chargea de son éducation. Ayant appris plusieurs langues, et s'étant formé aux armes et aux affaires, Alexandre acheva de se rendre agréable à son maître, et finit par lui devenir nécessaire. Il seconda tous ses projets, et mérita par ses services le gouvernement de l'Ingrie, le rang de prince et le titre de général-major. Il se signala en Pologne en 1708 et en 1709, à la bataille de Pultava, contre Charles XII, où il commandait l'aile gauche; mais en 1713 il fut accusé de péculat et condamné à une amende de 300,000 écus. Le czar lui remit l'amende, et lui ayant rendu ses bonnes grâces en 1719, il l'envoya commandeur en Ukraine, et ambassadeur en Pologne l'an 1722. Toujours occupé du soin de se maintenir, même après la mort de Pierre, dont la santé était assez mauvaise, Mentzchikoff découvrit alors à qui le czar destinait la succession à la couronne. Le prince lui en sut mauvais gré, et le punit en le dépouillant de la principauté de Pleskow. Mais sous la czarine Catherine Ire, il fut plus en faveur que jamais, parce qu'à la mort du czar Pierre III en 1725 il disposa tous les partis à la laisser jouir du trône de son époux. Cette princesse ne fut pas ingrate. En désignant le petit-fils de son mari, Pierre II, pour son succes-

seur, elle ordonna qu'il épouserait la fille de Mentzchikoff, et que son fils épouserait la sœur du czar. Les époux furent fiancés; Mentzchikoff fut fait duc de Cozel, et grand-maître-d'hôtel du czar; mais ce comble d'élévation fut le moment de sa chute. Les Dolgorouki, favoris du czar, et maîtres de l'esprit de ce prince, firent exiler Mentzchikoff avec toute sa famille à 250 lieues de Moscou, dans une de ses terres. Il eut l'imprudence de partir de Moscou avec la splendeur et le faste d'un homme qui irait prendre possession du gouvernement d'une province. Ses ennemis en profitèrent pour augmenter l'indignation du czar. A quelque distance de Moscou, il rencontra un détachement de soldats. L'officier qui les commandait le fit descendre de ses voitures, qu'il renvoya à Moscou, et le fit monter lui et toute sa famille sur des chariots couverts, pour être conduit en Sibérie, en habit de paysan. Arrivé au lieu de son exil, on lui amena des vaches et des brebis pleines, avec de la volaille, sans qu'il pût savoir à qui il était redevable de ce bienfait. Son occupation dans ce lieu sauvage, où il était réduit à une simple cabane, fut de cultiver et de faire cultiver la terre. De nouveaux chagrins aggravèrent les peines de son exil. Il avait perdu sa femme en route; il eut la douleur de voir périr une de ses filles de la petite vérole; ses deux autres enfans attaqués de la même maladie en revinrent. Il succomba lui-même le 2 novembre 1729, et fut enterré auprès de sa fille, dans un petit oratoire qu'il avait fait bâtir. Ses malheurs lui avaient inspiré des sentimens de piété, que son élévation lui fit long-temps oublier. Les deux enfans qui restaient eurent un peu plus de liberté après sa mort. L'officier leur permit d'aller à l'office à la ville le dimanche, mais non pas ensemble : l'un y allait un dimanche, et l'autre y allait le dimanche suivant. Un jour que la fille revenait, elle s'entendit appeler par un paysan qui avait la tête à la lucarne d'une cabane, et connut avec la plus grande surprise que ce paysan était Dolgorouki, la cause du malheur de sa famille, et victime à son tour des intrigues de cour. Elle vint apprendre cette nouvelle à son frère, qui ne vit pas sans étonnement ce nouvel exemple du néant des grandeurs. Peu de temps après, Mentzchikoff fils et sa sœur, rappelés à Moscou par la czarine Anne, laissèrent à Dolgorouki leur cabane qui était plus commode que la sienne, et se rendirent à la cour. Le fils y fut capitaine des gardes, et reçut la cinquième partie des biens de son père. La fille devint dame d'honneur de l'impératrice, et fut mariée avantageusement. (*Voyez* Dolgorouki.) Les malheurs de Mentzchikoff ont été le sujet de plusieurs *tragédies* françaises; celle de La Harpe, qui n'est point restée au théâtre, est précédée d'un *Précis historique* pour lequel l'auteur a eu de très bons renseignemens.

MENTZEL (Christian), né en 1622 à Furstenwald, dans la moyenne Marche de Brandebourg, se rendit célèbre par ses connaissances dans la médecine et la botanique, et voyagea pour les perfectionner. Il servit long-temps les électeurs de Brandebourg en qualité de médecin. Il s'était procuré des relations dans les pays les plus éloignés, jusque dans les Indes. Il mourut à Berlin le 17 janvier 1701, âgé de près de 79 ans. Il était de l'académie des curieux de la nature. On a de lui : 1° *Index nominum plantarum*, Berlin, 1696, in-fol., réimprimé en 1715, avec des augmentations sous le titre de *Lexicon plantarum polyglotton universale*; 2° une *Chronologie de la Chine*, Berlin, 1696, in-4, en allemand. On conserve de lui, dans la bibliothèque royale de Berlin, des manuscrits : 1° *sur l'histoire naturelle du Brésil*, 4 vol. in-fol.; 2° *sur les fleurs et les plantes du Japon*, avec des figures enluminées, 2 vol. in-fol., etc.

MENTZER (Balthasar), théologien luthérien, né à Allendorf, dans le landgraviat de Hesse-Cassel, en 1565, se fit un nom parmi ceux de sa communion, et mourut en 1627. Il a laissé une *Explication de la Confession d'Augsbourg*, et d'autres ouvrages.

MENZINI (Benoit), poëte italien, né à Florence en 1646, mort en 1704 à

Rome, où il était professeur au collége de la Sapience, et membre de l'académie des *Arcades*, s'attacha à la reine Christine, qui protégea et encouragea ses talens. Il fut un de ceux qui relevèrent la gloire de la poésie italienne. On a de lui divers ouvrages, entre autres des *Satires*, réimprimées à Amsterdam en 1718, in-4. Elles sont recherchées pour les grâces du stile et la finesse des pensées. Il a encore composé un *Art poétique*, des *Elégies*, des *Hymnes*, une *Paraphrase* des Lamentations de Jérémie; *Academia tusculana*, ouvrage mêlé de vers et de prose, qui offre plusieurs morceaux pleins de chaleur, quoique composés dans la langueur d'une hydropisie; des *Poésies diverses*. Ses *OEuvres*, à l'exception deses satires, ont été recueillies à Florence sous le titre de *Rime di vari generi*, 1730-34, 4 vol. in-8; en 1731-32, 2 vol. in-4. Ses *OEuvres complètes* ont paru à Nice en 1783. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie* de Menzini, par l'abbé Joseph Paolucci, dans les *Vite degli Arcadi illustri*, et Tiraboschi: *Storia letteraria*, tom. 8, p. 460.

* MÉON (Dominique-Martin), antiquaire, né le 1er septembre 1748 à Saint-Nicolas, dans le département de la Meurthe, mort à Paris le 3 mai 1829, remplissait à l'époque de la révolution un emploi dans les fourrages; il avait su le conserver jusqu'au moment où Buonaparte revint de l'Egypte. Destitué alors et se trouvant sans ressource, il fut obligé de vendre une magnifique bibliothèque qu'il avait mis 25 ans à former: le *catalogue*, qui ne contient pas moins de 4,300 articles, tous ouvrages rares et singuliers, a été imprimé à Paris, chez Bluet jeune, 1803, grand in-8; les bibliographes en font beaucoup de cas. Méon continua à se livrer à ses recherches bibliographiques et à ses occupations littéraires. On lui doit 1° *Blasons*, *poésies anciennes des* 15e *et* 16e *siècles*, *extraits de différens auteurs imprimés et manuscrits*, 1807, in-8; 2° *Fabliaux et contes des poètes français des* 11e, 12e, 13e, 14e *et* 15e *siècles*, par Barbazan, 1808, 4 vol. in-8. 3° *Roman de la Rose*, 1815, 4 vol. in-8 avec 20 gravures en bois: déjà Lenglet Dufresnois avait donné en 1725 une édition de ce roman; une seconde parut en 1799; mais l'une et l'autre étaient très défectueuses, à cause de la mauvaise ponctuation. L'édition de Méon lui coûta 15 ans de travail. 4° *Nouveau recueil de fabliaux et de contes inédits*, Paris, 1823, 2 vol. in-8. 5° Le *Roman de Renard*, ibid. 1825, 4 vol. in-8; cette édition a été collationnée sur 10 manuscrits, et à la fin de chaque volume Méon a placé un *Glossaire des mots hors d'usage*. Méon a travaillé aussi à la publication de la dernière édition du *Roman du Rou*, 1828; il a préparé celle des *lettres d'Henri VIII à Anne de Boleyn*; enfin il a laissé de nombreux matériaux pour d'autres publications curieuses, telles que le *Roman des sept Juges*, les *Vers de la mort*, etc.

MEONIUS, cousin de l'empereur Odénat, était de toutes les parties de plaisir de ce prince; mais il ne sut pas se conserver ses bonnes grâces. Odénat lui reprocha en termes injurieux que, pour lui ôter le plaisir de la chasse, il affectait de tirer le premier sur les bêtes qui se présentaient à eux. Il conserva un vif ressentiment de cet outrage, et fit assassiner Odénat et Hérodien son fils en 267. Après avoir satisfait sa vengeance, il prit la pourpre impériale, et ne la porta pas long-temps. Les mêmes soldats qui l'en avaient revêtu le poignardèrent, aussi indignés de son incapacité que du déréglement de ses mœurs.

* MÉRARD DE-SAINT-JUST (Simon-Pierre), littérateur, né à Paris en 1749, fut pendant quelques années maître d'hôtel de *Monsieur*, frère de Louis XVI. Sa fortune lui permettant de vivre dans l'indépendance, il résigna sa charge en 1782, pour se livrer exclusivement à la culture des lettres. Il composa un grand nombre d'ouvrages qui sont en général très médiocres: leur principal mérite est d'avoir été tirés à un très petit nombre d'exemplaires: c'est ce qui les fait rechercher des bibliophiles. Uniquement occupé de la composition et de l'impression de ses écrits, Mérard traversa paisiblement la révolution au milieu de laquelle

il ne figura ni comme acteur ni comme victime. Il mourut le 17 août 1812, regretté des gens de lettres qui avaient apprécié ses mœurs et son caractère. Nous citerons seulement parmi ses ouvrages les *Eloges de Bally* et de *Gresset*, des *Fables*, des *Poésies* et un assez grand nombre d'*Opuscules*, dont plusieurs sont très licencieux. M. A. Beuchot, l'un de nos plus savans bibliographes, a donné dans un recueil biographique un catalogue curieux des ouvrages de Mérard de Saint-Just. Un des amis de cet auteur, M. de Cailly, voulant sans doute se conformer à son goût pour les ouvrages tirés à un petit nombre d'exemplaires, fit tirer sur papier vélin un seul exemplaire de ses poésies, et le lui offrit en consignant sur les exemplaires en papier ordinaire cet hommage tout particulier.

MERATI. *Voyez* GAVENTUS.

MERBÈS (Bon de), natif de Montdidier, docteur en théologie et prêtre de l'Oratoire en 1630, sortit de cette congrégation, après y avoir enseigné les belles-lettres avec succès. Il composa, à la sollicitation de Le Tellier, archevêque de Reims, une théologie, qu'il publia à Paris en 1683, en 2 vol. in-fol., sous ce titre, *Summa christiana*, réimprimée à Turin, 1770 et 1771, 4 vol. in-4. Ses principes ne sont pas ceux des casuistes relâchés; il paraît même donner quelquefois dans l'extrémité opposée. Quelques-unes de ses assertions semblent ne pas s'éloigner assez de la doctrine de Baïus, de Jansénius et de Quesnel. Son stile, quoique assez pur, est affecté et sent le rhéteur. Il mourut au collége de Beauvais à Paris, le 2 août 1684.

MERCADO (Louis de), *Mercatus*, natif de Valladolid en Espagne, premier médecin des rois Philippe II et Philippe III, mort âgé de 86 ans, vers 1606, a laissé divers *ouvrages*, recueillis en 1645 à Francfort, en 5 vol.

MERCATI ou MERCADO (Michel), né en 1541 à San-Miniato en Toscane, et premier médecin du pape Clément VIII, mourut en 1593 à 52 ans. On eut une si haute idée de son mérite, que Ferdinand, grand-duc de Toscane, le mit au rang des familles nobles de Florence, et que le sénat romain le décora de la noblesse romaine. C'était l'ami de saint Philippe de Néri et du cardinal Baronius. On a de lui sur son art et *sur les obélisques* de Rome des ouvrages qui le firent beaucoup estimer; ils sont en italien, Rome, 1589, in-4. Etant intendant du jardin des plantes du Vatican, il y avait formé un beau cabinet de métaux et de fossiles, et en avait fait une description savante qui est restée long-temps manuscrite. Jean-Marie Lancisi l'a publiée à Rome en 1717, sous le titre de *Metallotheca*, in-fol., avec un appendix, 1719, in-fol. C'est la description du muséum qu'il avait formé au Vatican. En tête de cet ouvrage, on trouve la *Vie* de Mercati par Ch. Magilli, camérier d'honneur du pape. *Voyez* les *Mémoires de Nicéron*, t. 38.

MERCATOR (Marius), auteur ecclésiastique, ami de saint Augustin, écrivit contre les nestoriens et les pélagiens, et mourut vers 451. Tous ses ouvrages furent publiés en 1673, in-fol., par le Père Garnier, jésuite, avec des Dissertations très estimées, et qui jettent un grand jour sur les véritables sentimens des pélagiens. Baluze en donna une nouvelle édition à Paris, en 1684, in-8.

MERCATOR (Gérard), né à Rupelmonde, dans la Flandre, le 5 mars 1512 (et non à Ruremonde, comme la plupart des biographes le marquent), d'une famille originaire du duché de Juliers, oubliait de manger et de dormir pour s'appliquer à la géographie et aux mathématiques. L'empereur Charles-Quint en faisait un cas particulier, et le duc de Juliers le nomma son cosmographe. Abraham Ortelius en faisait un grand éloge, et le qualifie *Mathematicorum sui temporis facile princeps, ac geographorum nostri sæculi coryphæus*. Il mourut à Duisbourg en 1594 à 83 ans. On a de lui: 1° une *Chronologie*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1568, prouvée par les éclipses, et des observations astronomiques, Cologne, 1568, et Bâle, 1577, in-fol. Onuphre Panvini estimait cet ouvrage. 2° Des *Tables* ou descriptions géo-

graphiques de toute la terre, auxquelles il donna le nom d'*Atlas*, Duisbourg, 1595, in-4. Judocus Hondius en a donné une édition augmentée d'un grand nombre de cartes, Amsterdam, 1666. 3° *Harmonia evangelistarum*, contre Charles du Moulin, Duisbourg, 1592, in-4; 4° un traité *De creatione ac fabrica mundi*. Cet ouvrage fut condamné, à cause de quelques propositions répréhensibles sur le péché originel. 5° Une *Edition* des Tables géographiques de Ptolémée, corrigées, 1589, in-fol. Mercator joignait à la sagacité de l'esprit la dextérité de la main; il gravait et enluminait lui-même ses cartes, et faisait ses instrumens de mathématiques. On a aussi de lui des globes terrestres et célestes. Gualtere Ghymnius a écrit sa *Vie*. *Voyez* le jugement que Possevin porte de Mercator et de ses écrits dans sa *Bibliothèque choisie*, tome 2.

MERCATOR (Nicolas KAUFFMANN, nom qu'il traduisit par celui de), mathématicien du 17e siècle, natif de Holstein, et membre de la société royale de Londres, se retira en Angleterre, où il demeura jusqu'à sa mort. Il était venu en France où il avait travaillé aux fontaines de Versailles. On a de lui une *Cosmographie* et d'autres ouvrages estimés. C'était un homme de mérite, qui fit quelques découvertes, et qui remarqua le défaut des premières *cartes marines*.

MERCATUS. *Voyez* MERCADO.

MERCI. *Voyez* MERCY.

MERCIER (Jean) *Mercerus*, d'Usez en Languedoc, étudia le droit à Toulouse et à Avignon, et y fit de grands progrès. Il quitta la jurisprudence pour s'appliquer aux belles-lettres et aux langues grecque, latine, hébraïque et chaldaïque. Il succéda à Vatable, dans la chaire d'hébreu au Collége royal à Paris, en 1547. Obligé de sortir de la France, où on le regardait comme un boute-feu des guerres civiles, il se retira à Venise, auprès de l'ambassadeur de cette couronne qui le ramena dans sa patrie. Il mourut à Usez en 1572. Parmi les ouvrages dont il enrichit son siècle, on distingue: 1° des *Leçons* sur la Genèse et les Prophètes, Genève, 1598, in-fol.; 2° ses *Commentaires* sur Job, sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des cantiques, 1573, 2 vol. in-fol., qui sont estimés; 3° *Tabulæ in grammaticam chaldaicam*, Paris, 1550, in-4. Il avait traduit le *Manuel* d'Harmenopules, et les *Hiéroglyphes* d'Horus Apollo.

MERCIER DES BORDES (Josias), fils du précédent, et non moins savant que son père, était habile critique. Il mourut à Paris en 1626. Quoique employé à diverses affaires importantes, il ne négligea pas les travaux du cabinet. On a de lui: 1° une excellente *Edition* de *Nonius-Marcellus*; 2° des *Notes* sur Aristénète, sur Tacite, sur Dictys de Crète, et sur le Livre d'Apulée *de Dèo Socratis*. Claude Saumaise était son gendre. Il était entré dans l'Eglise catholique après la Saint-Barthélemi, et fut toujours dévoué aux intérêts de Henri IV.

MERCIER (Nicolas), de Poissy, mort en 1657, régent de troisième au collége de Navarre à Paris, et sous-principal des grammairiens de ce collége, s'acquit beaucoup de réputation par son habileté à élever la jeunesse, et par ses ouvrages. On a de lui: 1° le *Manuel des grammairiens*, in-12; ouvrage confus, du moins aux yeux de la plupart des jeunes gens. On s'est servi pourtant de ce livre dans divers colléges, parce qu'il y a des principes excellens pour la belle latinité. Boinvilliers a reproduit cet ouvrage sous le titre de *Manuel des étudians*, 1810, in-12; 2° un *Traité de l'épigramme*, en latin, in-8: ouvrage très estimé; 3° une *Edition* des Colloques d'Erasme, purgée des endroits dangereux, et enrichie de notes. *Voyez* les *Remarques sur les ouvrages de Mercier*, dans le tome 7 des *Mémoires* de d'Artigny.

* MERCIER (Barthélemi), génovéfin, savant bibliographe français, connu aussi sous le nom d'*abbé de Saint-Léger*, né à Lyon, le 4 avril 1734, entra en 1749 dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et devint bibliothécaire de la maison de Paris, en 1760, à la place du Père Pingré. Quelque temps après il fut pourvu de l'abbaye de

Saint-Léger de Soissons; en 1772 il donna sa démission de bibliothécaire, fut privé de son bénéfice par la révolution, et tomba dans le besoin. Laserna-Santander, bibliothécaire à Bruxelles, offrit de lui céder sa place : M. François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, refusa l'offre de Santander, et fit accorder au savant une pension de 2400 francs ; mais la révolution l'avait vivement frappé. Il mourut à Paris le 13 mai 1799. On a de lui un *Supplément* à l'*Histoire de l'imprimerie par Prosper Marchand*, 1772-75, in-4 ; et plusieurs *Lettres*, *Dissertations* et *Notices*, remplies d'érudition. Il a travaillé au *Journal de Trévoux*, à celui *des Savans* et au *Magasin encyclopédique* ; il a laissé plusieurs manuscrits et des notices sur les poètes latins du moyen âge.

* MERCIER (Louis-Sébastien), écrivain paradoxal, né à Paris, le 6 juin 1740, fut quelque temps professeur de rhétorique au collége de Beauvais ; mais il renonça bientôt à cet emploi, pour se livrer uniquement à la littérature. Il débuta dans la carrière des lettres dès l'âge de 20 ans par quelques *Héroïdes* ; mais bientôt il renonça à la poésie, s'en montra l'un des plus ardens adversaires, et fut pendant toute sa vie le détracteur obstiné de nos premiers poètes. Il se livra au théâtre ; mais ses premières pièces, imitées de l'anglais et de l'allemand, n'obtinrent qu'un médiocre succès. Alors il voulut éclairer le public qui n'était point encore préparé à ses innovations théâtrales, et ce fut dans ce but qu'il publia un *Essai sur l'art dramatique*, dans lequel il parle peu respectueusement de Corneille, de Racine et de Voltaire, et propose sérieusement de remplacer leurs chefs-d'œuvre par ses propres ouvrages. Peu de personnes étaient de son avis : les comédiens français qui ne le partageaient pas, refusaient même de jouer un de ses drames. Mercier publia aussitôt contre eux un mémoire virulent. En 1771, il fit paraître, sous le titre de l'*An* 2440, un écrit déclamatoire que prohiba l'autorité. En 1781, il publia les 2 premiers volumes du tableau de Paris, sous le voile de l'anonyme ; mais il ne tarda pas à s'en déclarer l'auteur, et partit pour la Suisse. Ce fut pendant son séjour à Neuchatel qu'il ajouta 10 volumes à son *Tableau de Paris* ; plus tard il y donna encore une suite. Chacun sait ce que dit Rivasol de cet ouvrage, qu'il était *puisé dans la rue et écrit sur la borne*. De retour en France au commencement de la révolution, il publia de concert avec Carra les *Annales patriotiques*, et quelque temps après la *Chronique du mois* : c'étaient des journaux modérés. En septembre 1792, il fut nommé par le département de Seine-et-Oise député à la Convention, et dans le procès de Louis XVI il vota la détention perpétuelle et ensuite le sursis. Le 18 juin 1793, il combattit la proposition faite par ses collègues, de ne pas traiter avec l'ennemi tant qu'il occuperait le territoire français : « Avez-» vous fait, leur dit-il, un pacte avec la » victoire ? » *Non*, répondit Bazire ; *mais nous en avons fait un avec la mort*. Après la journée du 31 mai il signa la fameuse protestation des 72 députés contre le parti de *la montagne*, dont Robespierre, Danton, Marat, étaient les principaux chefs, et fut compris dans le décret d'arrestation lancé contre ces mêmes députés. Il se tint caché pendant quelque temps et fut réintégré dans l'assemblée après la chute de Robespierre. En 1795, il passa au conseil des cinq-cents, s'opposa au décret qui décernait à Descartes les honneurs du Panthéon, déclama contre la philosophie en général et contre l'instruction, qu'il appelait *la peste du genre humain*. Dans le même discours il fit l'éloge des loteries qu'il avait combattues dans ses écrits ; et quelque temps après, il obtint la place de contrôleur de la caisse de cette administration. En sortant du conseil, Mercier fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale, et peu après membre de l'Institut. Sur la fin de ses jours il se jeta dans les bras de la religion, et remplissait ses devoirs avec zèle, mais sans ostentation. Il mourut à Paris le 25 avril 1814, après avoir demandé et reçu les sacremens de l'Eglise. Il fut un des auteurs les plus féconds du

18ᵉ siècle. Poète, orateur, romancier, dissertateur, philosophe, faiseur de drames, traducteur, journaliste, sous quelque rapport qu'on l'envisage, il serait difficile de le placer au dessus de la médiocrité, même dans ce qu'il a fait de mieux; car presque toujours il est au dessous. Ses *héroïdes* sont aussi fades que langoureuses; ses *drames* sont sans caractères. Il les accompagna de réflexions sur l'art dramatique, où parmi plusieurs hérésies littéraires, dont fourmillent tous ses ouvrages, on trouve quelques idées neuves et instructives. Une des principales innovations de Mercier dans l'art dramatique fut la violation, tant condamnée alors, tant recommandée aujourd'hui par quelques écrivains, des deux unités de temps et de lieu qu'il appelait *unités de Cadran et de Salon*. Il exerça aussi sa plume à des *Eloges historiques*, tels que ceux de *Charles V* et de *Descartes*, et à des *Songes philosophiques*, propres à donner une idée de ce qu'il aurait pu faire de bon, s'il avait voulu s'appliquer à être simple, naturel, donner à son stile cette chaleur qui s'empare de l'âme et fait vivre les productions, et surtout renoncer à cette manie de chercher à rabaisser les grands écrivains de tous les siècles et d'affecter de parler avec le plus grand mépris des découvertes les plus importantes dans les sciences. Celles de ses productions qui ont eu le plus de succès sont : 1° l'*An* 2440, Amsterdam, 1770, in-8; nouvelle édition, 1780 et 1799, 3 volumes in-8. C'est un tissu de rêveries que Grimm ne trouve ni intéressantes ni attrayantes; quelques pages cependant, ajoute-t-il, annoncent de la verve; mais elle ne se soutient pas. 2° Le *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1782-1788, 12 volumes in-8. Tout ce qu'il y a de bon et de raisonnable dans ce livre, dit La Harpe, a déjà été dit cent fois avant Mercier, et souvent beaucoup mieux : c'est un mélange d'absurdités, de vérités utiles, de paradoxes extravagans, de bouffissure, d'éloquence et de mauvais goût. 3° *Mon bonnet de nuit*, Neuchatel, 1783, 4 volumes in-8. C'est encore un mélange de rêves; mais à travers les idées extravagantes et communes dont l'ouvrage est rempli, on trouve quelques chapitres agréables. 4° *Histoire de France depuis Clovis jusqu'au règne de Louis XVI*, 1802, 6 volumes in-8. Ce n'est guère qu'une répétition du *Portrait des rois de France*, qu'il avait publié en 1785, en 4 volumes in-8. On peut juger de la bonne foi de l'historien par cet aveu de Mercier lui-même : « Voyez comme » j'ai diminué leur taille, et combien j'ai » écarté d'illusions. » Les ouvrages de Mercier ne sont pas seulement pleins des délires philosophiques, mais quelques-uns sont d'un cynisme révoltant. Son stile d'ailleurs enflé, rempli de néologismes et d'expressions bizarres et souvent triviales, ne peut que gâter le goût des jeunes gens qui auraient le malheur de le lire. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la *France littéraire de Ersch* et à la fin du 3ᵉ volume de l'*An* 2440, ed. de 1795. — Il y a un autre écrivain du même nom, presque aussi fécond mais encore plus médiocre, né à Compiègne en 1763, et mort à Paris vers la fin de l'année 1800. Il était commis dans les bureaux de la marine avant la révolution. Il a publié un grand nombre de petits *romans*, *poèmes*, *contes et nouvelles*, dont la plupart sont dignes à peine d'être lus aux halles ou parmi les plus indécentes sociétés. Entre ses autres productions, on peut citer : l'*Histoire de Marie Stuart* : ce serait son meilleur ouvrage, si le stile n'en était pas trivial et incorrect; et le *Manuel du voyageur à Paris*, 1800.

MERCKLEIN. *Voyez* MERCLIN.

MERCOEUR (Philippe-Emmanuel DE LORRAINE, duc de) naquit le 9 septembre 1558 de Nicolas de Lorraine, et de Jeanne de Savoie-Nemours, sa seconde femme. Il s'endurcit dès sa première jeunesse aux fatigues de la guerre, et se distingua dans plusieurs occasions. Lié avec le duc de Guise, il fut sur le point d'être arrêté, comme lui, aux états de Blois, en 1588; mais la reine Louise de Lorraine, sa sœur, l'en ayant averti, il échappa à ce péril. Ce fut alors qu'il embrassa ouvertement le parti de la ligue.

Il se cantonna dans son gouvernement de Bretagne, y appela les Espagnols, et leur donna le port de Blavet en 1591. Son dessein était de s'emparer de la Bretagne, sous la protection des Espagnols; il prétendait y avoir des droits, du chef de sa femme. Les agens de Henri IV l'engagèrent, en 1595, à conclure une trève qui devait durer jusqu'au mois de mars de l'année suivante. On vint à bout de la lui faire prolonger jusqu'au mois de juillet. Ses amis lui reprochèrent ce qu'il avait reproché plusieurs fois au duc de Mayenne, que *les occasions ne lui avaient pas manqué*, mais *qu'il avait souvent manqué aux occasions.* Cependant, comme tous les chefs de la ligue avaient fait leur paix avec le roi, il fit la sienne en 1598. Le mariage de sa fille Françoise, riche héritière, avec César de Vendôme, fut le prix de la réconciliation. Le duc de Mercœur ne songea plus qu'à trouver quelque occasion brillante de signaler son courage; elle se présenta bientôt. L'empereur Rodolphe II lui fit offrir, en 1601, le commandement de son armée en Hongrie contre les Turcs. Le duc partit pour cette expédition; et on le vit, à la tête de 15,000 hommes seulement, entreprendre de faire lever le siége qu'Ibrahim pacha avait mis devant Kaniska avec 60,000 combattans. Il voulut l'obliger à donner bataille; mais ayant bientôt manqué de vivres, il fut contraint de se retirer. Sa retraite passa pour la plus belle que l'Europe eût vue depuis long-temps. L'année suivante, il prit Albe-Royale, et défit les Turcs qui venaient la secourir. Ce héros, obligé de retourner en France, fut attaqué d'une fièvre pourprée à Nuremberg, où il mourut en 1602. Saint François de Sales prononça son *Oraison* funèbre à Paris. (Bruslé de Montpleinchamp a publié une *Histoire* de ce prince, Cologne, 1689, 1697, in-12: elle est écrite avec beaucoup de diffusion, mais on y trouve quelques détails curieux.)

MERCURIALIS ou MERCURIALE (Jérôme), célèbre médecin, appelé par quelques-uns l'*Esculape de son temps*, naquit à Forli le 30 septembre 1530, et y mourut le 9 novembre 1606, à 76 ans; il pratiqua et professa la médecine à Padoue, à Bologne et à Pise. Il donna la santé à bien des malades, et des instructions salutaires à ceux qui se portaient bien. Les habitans de Forli mirent sa statue dans leur place publique, pour honorer la mémoire d'un homme qui avait tant illustré et obligé sa patrie. Son mérite lui acquit non seulement beaucoup de réputation, mais encore des richesses immenses. Il laissa à son fils 120,000 écus d'or, après avoir vécu avec éclat, et fait des libéralités considérables à ses amis et de grandes charités aux pauvres. C'était un homme bien fait et de bonne mine. Il était d'une douceur angélique et d'une piété exemplaire. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: 1° *De Arte gymnastica*, Venise, 1587, in-4; et Amsterdam, 1672, in-4. On y trouve des recherches curieuses sur les jeux d'exercices des anciens avec de savantes explications. 2° *De Morbis mulierum*, 1601, in-4; 3° des *Notes* sur Hippocrate, et sur quelques endroits de Pline l'ancien; 4° *De Morbis puerorum*; 5° *Consultationes et responsa medicinalia*, Venise, 1625, in-fol., avec les notes de Mundinus; 6° *Medicina practica*, 1621, in-fol. *Voyez* Bœrner, *De vita, moribus, meritis et scriptis Mercurialis*, Brunswick, 1751, in-4, et Tiraboschi, *Storia della letteratura ital.*

MERCURIEN (Everard), général des jésuites, né dans un petit village de la province de Luxembourg et du diocèse de Liége, dont il porta le nom, étudia à Louvain, et s'y avança dans les lettres et la piété. Son zèle pour le salut des âmes lui fit préférer une cure de campagne à un canonicat dans Liége. Depuis il se fit jésuite à Paris, le 8 septembre 1540, et fut envoyé à Rome l'an 1551. Saint Ignace, qui vivait encore, en porta un jugement avantageux. Après la mort de saint François de Borgia, il fut élu général en 1573, gouverna avec beaucoup de douceur et de prudence, et mourut le 1er août 1580. On a de lui une *Lettre encyclique* adressée aux supérieurs de la société, remplie de sages préceptes.

* MERCY (François de), fameux géné-

ral de l'armée du duc de Bavière, né à Longwy, en Lorraine, se signala dans diverses occasions. Il prit Rotweil en 1643, et Fribourg, en 1644. (Il prit ensuite une forte position que le Grand Condé attaqua. Le combat dura trois jours, au bout desquels Mercy opéra une retraite savante qui augmenta sa réputation. En 1640, profitant d'une faute de Turenne, la seule qu'eût commise ce grand capitaine, Mercy le battit à Marienthal.) Peu de temps après, il fut blessé à la bataille de Norlingue, livrée contre Condé, le 3 août 1645, et mourut de ses blessures. On l'enterra dans le champ de bataille, et on grava sur sa tombe ces mots honorables: *Sta, viator: heroem calcas.* Une chose singulière de Mercy, c'est que, dans le cours de deux campagnes que le duc d'Enghien, le maréchal de Grammont et Turenne avaient faites contre lui, ils n'avaient jamais rien projeté dans leur conseil de guerre, que Mercy ne l'eût deviné et ne l'eût prévenu, comme s'ils lui eussent fait la confidence de leur dessein. C'est un éloge que peu d'autres généraux ont mérité.

MERCY (Florimond-Claude, comte de), petit-fils du précédent, né en Lorraine l'an 1666, se signala tellement par sa valeur dans les armées impériales, qu'il devint feld-maréchal de l'empereur en 1704. L'année suivante, il força les lignes de Pfaffenhoven, et fut vaincu en Alsace par le comte du Bourg, en 1709. Le comte de Mercy s'acquit beaucoup de gloire dans les guerres de l'empereur contre les Turcs. Il fut tué à la bataille de Parme le 29 juin 1734. Le comte d'Argenteau (belle terre et château entre Liége et Maëstricht), colonel impérial, son cousin, qu'il avait adopté, fut son héritier, à la charge de prendre le nom et les armes de *Mercy*.

MERÉ (Georges Brossin, chevalier de), écrivain du Poitou, où il naquit au commencement du 17e siècle, d'une famille des plus illustres de cette province, se distingua par son esprit et par son érudition. Homère, Platon, Plutarque, et les autres excellens auteurs grecs, lui étaient aussi familiers que les auteurs français. Après avoir fait quelques campagnes sur mer, il parut à la cour avec distinction, et se fit généralement estimer et rechercher des grands, des savans et de toutes les personnes de mérite. Sur la fin de sa vie, il se retira dans une belle terre qu'il avait en Poitou, et y mourut dans un âge fort avancé, vers 1690, très persuadé de toutes les vérités du christianisme, que les lumières de son esprit lui avaient toujours rendues respectables. Le chevalier de Meré était un homme d'un esprit délicat, et un philosophe aimable. Ses ouvrages sont: 1° *Conversations de M. de Clérambault et du chevalier de Meré*, in-12; 2° deux *Discours*, l'un *de l'esprit*, et l'autre *de la conversation*, in-12; 3° les *Agrémens du discours*; 4° des *Lettres*; 5° *Traités de la vraie honnêteté*, *de l'éloquence et de l'entretien*, publiés par l'abbé Nadal, avec quelques autres œuvres posthumes, in-12, faussement attribués par Ménage à Plassa-Meré. Voici le jugement qu'on en rapporte dans le 3e tome des *Mélanges d'histoire et de littérature* de Vigneul-Marville. « Le chevalier de Meré était un » homme à réflexion: il avait une grande » abondance de pensées, et pensait bien; » mais il faut avouer aussi qu'à force » d'avoir voulu polir son stile, il l'a exténué; qu'il est quelquefois guindé et » peu naturel. » *Voyez* la *Bibliothèque historique du Poitou*, par M. Dreux du Radier, tome 4. Le chevalier de Meré avait eu des liaisons amicales avec Mlle d'Aubigné et avec Mme de Maintenon.

MÉRENDA (Antoine), né à Forli en 1578, enseigna pendant 2 ans le droit à Pavie, avec une réputation extraordinaire, et mourut à Cologne en 1657, à l'âge de 79 ans. On a de lui: *Controversiarum juris libri XXII*, publiés à Bruxelles en 1745, avec des notes de Jean Michel van Langendonck, 5 volumes in-fol.

* MÉRENVILLE (René Desmonstiers de), ancien évêque de Dijon et de Chambéri, neveu de M. Charles-François Desmonstiers de Mérenville, évêque de Chartres, naquit dans le diocèse de Limoges en

1742, fut de la licence de M. de la Luzerne, et devint bientôt successivement chanoine de Chartres, grand-archidiacre et vicaire-général. Après avoir assisté à l'assemblée du clergé de 1775, il fut pourvu en 1778 de l'abbaye de Samer dans le diocèse de Boulogne; puis après la mort de M. de Vogué, évêque de Dijon, il fut nommé par le roi à ce siége et sacré le 13 mai 1787. Elu député aux états-généraux, il y vota toujours avec la majorité du clergé; signa la plupart des déclarations et réclamations du côté droit, ainsi que l'exposition des principes des évêques de l'assemblée. Après avoir encouragé son clergé à suivre les bonnes voies et à se rattacher aux principes de l'Eglise, il quitta la France, se rendit à Bruxelles et se fixa ensuite en Allemagne. Rentré l'un des premiers en France, il donna sa démission en 1801, et fut nommé l'année suivante évêque de Chambéri, chargé en même temps d'administrer le diocèse de Lyon jusqu'à l'arrivée du nouvel archevêque. Mérenville eut beaucoup d'ennuis avec les jansénistes et les constitutionnels : l'affaire devint tellement sérieuse que le gouvernement fit venir à Paris plusieurs ecclésiastiques pour connaître les véritables causes du désordre dont l'église de Lyon était alors affligée. Mérenville n'éprouva pas les mêmes difficultés dans son diocèse : il eut même la satisfaction de voir rétablir à Genève l'exercice de la religion catholique, et il alla lui-même y donner la confirmation. Ce prélat obtint en 1806 le titre de chanoine-évêque de Saint-Denys, et il l'a conservé jusqu'à sa mort, arrivée à Versailles dans le mois de novembre 1829.

MÉRIAN (Marie-Sibylle), fille de Matthieu Mérian, né à Bâle en 1593, mort à Schwalbach en 1651, libraire, habile graveur et savant géographe. Marie naquit à Francfort en 1647, et mourut le 13 janvier 1717 à Amsterdam. Le goût, l'intelligence et la vérité avec lesquels elle a su peindre en détrempe les fleurs, les papillons, les chenilles et autres insectes, lui ont fait beaucoup de réputation. Elle était si curieuse de cette partie de l'histoire naturelle, qu'elle entreprit plusieurs voyages pour voir les collections que des curieux en avaient faites. Elle avait épousé Jean Andriesz Graff, habile peintre et architecte de Nuremberg; mais elle est plus connue sous son nom propre. Les Hollandais attirèrent par leurs offres les deux époux chez eux. Madame Mérian ne quitta son pays que parce qu'elle n'avait plus rien à y observer; elle eut le courage d'affronter les dangers et les périls de la mer, pour aller chercher de nouvelles connaissances en Amérique. Elle s'arrêta deux ans (et non pas deux mois, comme on le dit dans *Moréri*) à Surinam, et s'y occupa à dessiner tout ce qu'elle put y trouver de reptiles et d'insectes, de même que les plantes, les fleurs et les fruits qui leur servent d'alimens. Elle peignit tout cela sur vélin, et les connaisseurs conviennent qu'il ne se peut rien ajouter à ce travail. On a de cette dame : 1° *Origine des chenilles, leurs nourritures et leurs changemens*, Nuremberg, 1678-1688, 2 vol. in-4, avec fig., en allemand : on l'a traduit en latin sous ce titre : *Erucarum ortus*, Amsterdam, 1705. Sa fille donna un 3e volume comme l'ouvrage posthume de sa mère. Nous avons le tout en français, sous ce titre : *Histoire des insectes de l'Europe*, traduite par Jean Marret, Amsterdam, 1730, in-fol., avec 36 planches de plus, et des notes. 2° *Dissertation sur la génération et les transformations des insectes de Surinam*, en flamand, Amsterdam, 1705, in-8; *item* en latin, Amsterdam, 1705, in-fol., avec 60 magnifiques planches; *item* en français et en latin, Amsterdam, 1726, in-fol. Ces deux ouvrages ont été réunis en français sous ce titre : *Histoire des insectes de l'Europe et de l'Amérique*, Amsterdam, 1730, in-fol. On les a réimprimées en français et en latin à Paris en 1768, et on y a ajouté le *Florilegium* d'Emmanuel Sweerts, traduit en français, dont il y a des exemplaires enluminés. Les dessins de cette dame ont été déposés dans l'hôtel de ville d'Amsterdam, et multipliés par la gravure. Son père (Matthieu Mérian) est connu par sa *Collection topographique de l'univers*, 31 tom. in-fol.;

et par son *Florilegium*, Francfort, 1612, 2 vol. in-fol. *Voyez* ZEILLER.

* MÉRIAN (Jean-Bernard), philosophe suisse, né à Liechstall dans le canton de Bâle, dans le mois de septembre 1723, de Jean-Rodolphe Mérian, pasteur et chef de la république, fit ses études au collége et à l'université de Bâle. Après avoir obtenu des succès dans les sciences philologiques et métaphysiques, il concourut aux différentes chaires de l'université, et échoua quatre fois de suite dans ses efforts. Les circonstances et les conseils de sa famille, bien plus qu'une vocation décidée, le déterminèrent à embrasser la carrière ecclésiastique. Dès qu'il fut entré dans les ordres, il s'adonna à la prédication; mais les succès qu'il obtint ne pouvaient le satisfaire. Son esprit inquiet demandait un autre aliment; il rêvait un autre genre d'existence et surtout une autre gloire. L'accueil qu'il reçut à Lausanne, dans la maison de madame de Savigny, le détermina à se livrer particulièrement à l'étude de la langue française : cette détermination eut la plus grande influence sur le reste de sa vie. Après avoir séjourné quelque temps à Amsterdam où M. Witt, échevin, lui confia l'éducation de son fils; il se rendit à Berlin et choisit bientôt ce pays pour sa patrie adoptive. Sur la recommandation de Bernoulli, il fut attaché à l'académie de Berlin, et dut une pension aux bons offices de Maupertuis qui en était directeur. Mérian ne tarda pas à trouver l'occasion de prouver sa reconnaissance à son bienfaiteur : il prit sa défense contre Koënig dans la fameuse querelle sur la découverte des principes de la moindre action. Ce fut dans ce but, et pour remplir les devoirs que lui imposait sa qualité de membre de la classe de philosophie spéculative, qu'il publia un grand nombre de *Mémoires*, tous remarquables par une dialectique vigoureuse, une clarté trop souvent rare dans ces sortes de discussions abstraites, quelquefois aussi par une raillerie fine, lorsqu'il repousse les personnalités de son adversaire. Mérian s'était aussi proposé de combattre la philosophie de Wolff pour laquelle presque toute l'Allemagne s'était prononcée. Nous citerons quelques-uns des sujets qu'il traita; ils ont tous pour objet des matières de métaphysique ou de morale : l'*Apperception de notre existence*; l'*Existence des idées dans notre âme*; l'*Action, la puissance et la liberté*; le *Principe des indiscernables*; le *Premier principe de Leibnitz et celui de Locke relativement à l'origine de nos idées*; le *Sens moral*, le *Désir*, l'*Intensité du plaisir et de la peine*; le *Suicide*, etc. Son talent philosophique ne s'est montré dans aucun de ses ouvrages avec plus d'éclat que dans ses dix *Mémoires* sur le problème de Molineux, regardés par quelques-uns comme des chefs-d'œuvre d'ordre, de clarté, de distribution, d'impartialité. On a encore de Mérian un *Parallèle de la philosophie de Wolff et de celle de Kant*. Lorsque le système de ce dernier entraîna toute l'Allemagne, il le jugea sainement, et prévit qu'il irait se joindre à tant d'autres systèmes, qui, dans le monde des idées, brillent pour s'éteindre et s'éteignent pour reparaître encore. On regarde ses écrits comme des modèles d'ordre, de simplicité et de bonne foi; ils sont insérés dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, dont il fut sans contredit l'un des plus beaux ornemens. Il s'occupa beaucoup aussi de l'ouvrage de David Hume, *sur l'entendement humain*, et il en donna une *traduction* en 2 vol. Amsterdam, 1758, in-12. Il publia aussi en 1770 un ouvrage intitulé, *Système du monde*, qui a été réimprimé à Paris, 1784, in-8. Son système est le même que celui que Lambert, esprit supérieur du 18e siècle, mais mauvais écrivain, a exposé dans ses *Lettres cosmologiques* sur l'étendue de l'univers sensible, l'enchaînement et l'harmonie du monde, le nombre et la distinction des étoiles fixes et des comètes. Mérian, devenu directeur de la classe des belles-lettres en 1770, continua à s'occuper de philosophie; mais il s'adonna plus particulièrement à des sujets de littérature. Dans sa jeunesse il s'était livré à l'étude des poètes tant anciens que modernes; et comme il possédait parfaitement les langues latine, italienne

et anglaise, il relisait souvent Virgile, le Dante et Milton. Il a consigné dans des *Mémoires* intéressans le résultat de ses réflexions. Dans l'un d'eux il a démontré, par toute l'histoire de la poésie, que les sujets tirés des sciences proprement dites sont des sujets ingrats, et que les idées scientifiques introduites dans la poésie, même par de grands maîtres, nuit toujours à leurs talens. Il obtint les suffrages universels pour ce travail; mais il n'en fut point ainsi, lorsqu'il soutint, en s'appuyant de doutes historiques, de conjectures et d'analogies, qu'Homère n'avait pas écrit ses poèmes : dans cette occasion, il se trouvait d'accord avec Wolff qu'il avait combattu d'une manière si vigoureuse sur le terrain de la métaphysique. Mérian a publié une *traduction du poème de Claudien sur l'enlèvement de Proserpine*, 2 vol. in-8, précédée d'une *Dissertation* sur cet auteur. Enfin il a fait plusieurs *Eloges*, entre autres *celui de Formey*. Si l'on en excepte ses dignités académiques, il n'a jamais occupé d'autre place que celle d'inspecteur du collége français et celle de directeur des études. Ce philosophe est mort à Berlin le 12 février 1807, sans laisser des regrets bien vifs; car, s'il était un esprit original et un honnête homme, on lui reprochait son avarice et un cœur froid. Outre les différens ouvrages de Mérian, que nous avons déjà cités, nous devons parler encore de sa *Traduction de l'histoire naturelle*, etc. l'*Histoire naturelle de la religion de Hume, avec un examen critique et philosophique*, 1759, in-12; ses *Dissertations sur les passions*, *sur la tragédie*, *sur la règle du goût*, et les *Essais politiques et moraux*, même date. Il a revu les *OEuvres du comte Algarotti*, *traduites de l'italien sous la direction de l'abbé Michelessi*, Berlin, 1772, 8 vol. in-8. Ancillon a lu à l'académie de Berlin, en janvier 1810, l'*Eloge* de Mérian.

MERILLE (Edmond), l'un des plus savans jurisconsultes du 17ᵉ siècle, était de Troyes en Champagne. Il enseigna le droit à Bourges avec une réputation extraordinaire, et mourut en 1647, à 68 ans, après s'être distingué par divers écrits. On a fait une édition de ses *OEuvres* à Naples, en 2 vol. in-4, 1720. *Voyez* sa vie par J. Héméré dans l'*Hist. du Berri* de Thaumas de la Thaumassière, Bourges, 1619, in-fol. p. 69.

MERKLIN (George-Abraham), médecin, né à Weissembourg, dans la Franconie, mort en 1702, à 58 ans, a donné : 1° *Tractatio medica de ortu et occasu transfusionis sanguinis*, Nuremberg, 1679, in-8. Il s'y élève avec force contre cette invention empirique aussi inutile que révoltante. (*Voyez* LIBAVIUS, Jean-Baptiste DENYS.) 2° Une nouvelle édition de Van der Linden : *De scriptis medicis*, 1686, 2 vol. in-4; 3° *De incantamentis*, 1715, in-4. Ces traités offrent des choses qu'on ne trouve point ailleurs.

MERLAT (Elie), théologien de la religion prétendue réformée, né à Saintes en 1634, voyagea en Suisse, à Genève, en Hollande et en Angleterre. Il devint ensuite ministre de Saintes, où il se distingua pendant 19 ans par sa science et par sa probité. Une réponse violente qu'il fit au livre d'Arnauld, intitulé, *le Renversement de la morale de J.-C. par les calvinistes*, l'obligea de sortir de France en 1680. Il se retira à Genève, et de là à Lausanne, où il fut pasteur et professeur, et où il mourut en 1705. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui : 1° plusieurs *Sermons*; 2° un *Traité de l'autorité des rois*; 3° un autre traité *De conversione hominis peccatoris* : ouvrages qui ont eu quelque succès dans la réforme.

MERLIN (Ambroise), écrivain anglais, vivait vers l'an 480 dans les montagnes de l'Ecosse, et fut regardé comme un grand magicien. On raconte de lui des choses surprenantes. Plusieurs auteurs ont écrit qu'il avait été engendré d'un incube, et qu'il avait transporté d'Irlande en Angleterre les pierres énormes qu'on voit près de Salisbury, et qui, par leur masse, leur disposition et leur nature étrangère au sol, ont épuisé les spéculations des savans. (*Voyez* SALISBURY dans le *Dict. géog.*) On lui attribue des *Prophéties* et d'autres ouvrages, sur lesquels quelques auteurs ont fait

des commentaires. Parmi ces auteurs sont Alain de Lille, et Geoffroy de Monmouth, qui a aussi inséré la *Vie* du roi Artus par Merlin dans son *Histoire* de la Grande-Bretagne. L'*Histoire de Merlin* et ses *Prophéties* parurent à Paris en 1530, in-fol., et furent traduites en italien à Venise en 1539 et 1554, in-8. Quant à la naissance exotique de Merlin, les savans sont partagés. Ceux même qui reconnaissent la réalité des incubes, ne sont pas tous d'avis qu'il en peut résulter une génération véritable; d'autres, en supposant des moyens physiques, et entrant en quelque sorte dans l'ordre naturel de la reproduction, sont d'une opinion contraire. On peut voir, quant au premier sentiment, Ulricus Molitor, *De python. mulieb.*; et pour le second, Delrio, lib. 2, q. 15. Quoi qu'il en soit, l'existence des incubes paraît si certaine, que saint Augustin, qu'on n'accusera pas de crédulité, croit qu'*on ne peut la nier sans impudence*. Il y en a effectivement des exemples anciens et modernes, que la plus chicaneuse critique aurait bien de la peine de contester. *Voyez* l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, tom. 8, pag. 571. Malherbe rapporte aussi un fait très curieux en ce genre. *Voyez* la *Vie de Merlin, surnommé Ambrosius*, avec une traduction de ses prophéties, Londres, 1641, in-4, par Th. Heywood; et le *Programma de Merlino britannico*, Nuremberg, 1737, in-fol.

MERLIN (Jacques), docteur de Navarre, natif du diocèse de Limoges, fut curé de Montmartre, puis chanoine et grand pénitencier de Paris. Un sermon véhément contre quelques grands seigneurs soupçonnés d'être favorables aux nouvelles erreurs, ayant fait beaucoup de bruit à Paris et à la cour, François I[er] le fit mettre en prison dans le château du Louvre, en 1527, et l'envoya en exil à Nantes deux ans après. Ce monarque, s'étant ensuite apaisé, lui permit de revenir à Paris, en 1530. Il y mourut en 1541, après avoir occupé la place de grand-vicaire et la cure de la Madelaine. Ses ouailles trouvèrent en lui le plus tendre et le plus zélé des pasteurs. Merlin est le premier qui ait donné une *Collection des conciles*. Il y en a eu trois éditions. Cette collection est cependant très imparfaite, et contient quantité de faux actes, que la sagacité des critiques du 17[e] siècle a su séparer des véritables. On a encore de lui des *Editions* de Richard de Saint-Victor, de Pierre de Blois, de Durand de Saint-Pouçain et d'Origène. Il a mis à la tête des Œuvres de ce Père une *Apologie*, dans laquelle il tâche de justifier Origène des erreurs qu'on lui impute.

MERLIN (Charles), jésuite du diocèse d'Amiens, mort à Paris dans le collége de Louis le Grand, en 1747, enseigna avec distinction les humanités et la théologie. Il s'appliqua ensuite aux travaux du cabinet, et recueillit des éloges. On a de lui : 1° un *Traité historique et dogmatique sur la forme des sacremens*; 2° plusieurs *Dissertations*, la plupart insérées dans les *Mémoires* de Trévoux, parmi lesquelles on distingue une *Défense* du pape Honorius, pleine d'érudition et d'une critique sage; et surtout une nouvelle *Exposition* de la doctrine catholique sur la *prédestination*, où l'auteur tâche de concilier les deux sentimens qui partagent l'école sur cette matière, en admettant que la prédestination précède les bonnes œuvres et le mérite de l'homme en général, quoiqu'elle ne soit prononcée qu'après quelque action d'épreuve, telle que l'obéissance d'Abraham, etc. Quoi qu'il en soit de ce sentiment, que l'auteur appuie sur un grand nombre de passages de l'Ecriture, des saints Pères, des théologiens et des plus célèbres prédicateurs, il est au moins propre à prouver que c'est à tort qu'on se passionne pour tout ce qu'on appelle système, opinion, explication, etc., puisqu'il y a souvent entre les assertions qui se combattent un milieu plus ou moins vraisemblable, vrai peut-être, qui peut au moins faire soupçonner que les deux partis ont tort.

MERLIN COCCAYE. *Voyez* FOLENGO Théophile.

MERLON. *Voyez* HORSTIUS Jacques.

MÉRODACH-BALADAN. *Voyez* BALADAN.

MÉROVÉE, ou MÉROUÉE, ou MERRWIGH, roi de France, succéda à Clodion en 448, et combattit Attila en 451, dans les plaines de Châlons-sur-Saône, assisté d'Aétius, général romain, et de Théodoric, roi des Goths. Sa victoire fut complète. (*Voyez* ATTILA.) On dit qu'il étendit les bornes de son empire depuis les bords de la Somme jusqu'à Trèves qu'il prit et qu'il saccagea. Il mourut en 458, laissant pour successeur Chilpéric Ier son fils. Sa valeur a fait donner aux rois de France de la première race le nom de *Mérovingiens.* On ne connaît ni sa famille, ni l'année de sa naissance. On lit dans une chronique fabuleuse, que, pendant que sa mère se baignait au bord de la mer, il en sortit un taureau marin qui la rendit grosse de ce prince. Cette fable semble être fondée sur ce que *Mer Veich* signifie *veau de mer.* On prétend que Mérouée est le même dont parle Priscus Panitès, auteur grec, qui vivait du temps de Théodose le Jeune, et dont il nous reste quelques fragmens dans le Recueil ou *Extrait* des légations, que David Haeschelius publia le premier en grec, à Augsbourg, l'an 1603. Cet auteur dit « qu'ayant été envoyé en ambassade à Rome, il y vit le jeune fils du » roi des Français, mort depuis peu; » qu'il avait une belle chevelure blonde; » et que le patrice Aétius l'ayant adopté » pour son fils, l'avait envoyé à l'empereur Valentinien III, pour faire alliance » avec lui. »

MÉROVÉE II, fils aîné de Chilperic Ier, roi de France, fut envoyé par son père l'an 576, pour s'emparer du Poitou, qui appartenait au jeune Childebert II son cousin, fils de Sigebert, roi d'Austrasie. Au lieu d'exécuter les ordres de son père, il se retira à Tours et de là à Rouen, où il entretint avec sa tante Brunehaut un commerce scandaleux. Prétextat, archevêque de Rouen, voulant mettre fin au scandale, les maria, sans égard aux saints canons qui défendent ces sortes d'alliances. (*Voyez* PRÉTEXTAT.) Chilpéric réduisit les deux époux à se sauver dans une église, d'où il les tira, en leur donnant parole de leur conserver la vie; il donna des gardes à Brunehaut, et mena son fils avec lui. Quelque temps après, Mérovée étant accusé par Frédégonde, femme de Chilpéric, d'être d'intelligence avec les ennemis du roi, fut enfermé dans un couvent, d'où s'étant sauvé, il se retira dans l'église de Saint-Martin de Tours, alors l'asile le plus sacré de la France, qui le mettait à couvert de la colère de son père et des intrigues de sa marâtre: preuve frappante du respect que dans ces temps barbares on avait pour les lieux saints, et combien sont efficaces les obstacles que la religion oppose à la violence et à la tyrannie. Il erra ensuite, en essuyant diverses aventures, et formant divers projets, jusqu'à ce qu'il fut poignardé par ordre de Frédégonde, qui fit croire à son mari qu'il s'était tué lui-même (577). Voy. *Frédégonde* et *Brunehaut.*

MERRE (Pierre Le), avocat au parlement de Paris et professeur royal en droit canon, mort en 1728, se rendit très habile dans les affaires ecclésiastiques. On a de lui 1° un mémoire intitulé: *Justification des usages de France, sur les mariages des enfans de famille, faits sans le consentement de leurs parens*, 1686; 2° *Sommaire touchant la juridiction*, in-fol., 1705. Ces deux ouvrages sont estimables par l'érudition qu'ils renferment.

MERRE (Pierre Le), fils du précédent, mort à Paris sa patrie en 1763, était un avocat célèbre, qui obtint une chaire de professeur royal en droit canon, qu'il remplit avec distinction. Il ne se distingua pas moins que son père, et c'est à eux qu'on doit le *Recueil des actes, titres et mémoires* concernant les affaires du clergé de France, augmenté d'un grand nombre de *Pièces* et d'*Observations* sur la discipline présente de l'Eglise, et mis en nouvel ordre suivant la délibération de l'assemblée générale du clergé du 29 août 1705, 12 vol. in-fol., 1716 à 1750. On en a imprimé un Abrégé, 1767 et années suivantes, en 6 vol. in-fol. qui a pour titre: *Collection des*

procès-verbaux des assemblées générales du clergé, rédigés par ordre des matières, et réduits à ce qu'ils ont d'essentiel. Ce recueil a été fait sous la direction de l'évêque de Mâcon. On a réimprimé à peu près au même temps le *Recueil des actes, titres et mémoires du clergé*, chez Garignan, à Avignon, en 14 vol. in-4, plus commodes, mais moins exacts que l'édition in-fol.

MERSCH (François), né à Léobschiz en Silésie, l'an 1690, entra chez les jésuites, et se distingua dans le ministère de la prédication. On a de lui un recueil de *Sermons*, Breslau, 1751, in-4; un autre, Prague, 1754.

MERSENNE (Marin), mathématicien et religieux minime, né au bourg d'Oysé, dans le Maine, en 1588, étudia à la Flèche avec Descartes, et forma avec lui une liaison qui ne finit qu'avec leur vie. Les mêmes goûts fortifièrent leur amitié. Le Père Mersenne était né avec un génie heureux pour les mathématiques et la philosophie. Il inventa la *Cycloïde*, nouvelle courbe, qui fut aussi nommée *Roulette*, parce que cette ligne est décrite par un point de la circonférence d'un cercle qu'on fait rouler sur un plan. Ce religieux, également propre à la théologie et à la philosophie, enseigna ces deux sciences depuis 1615 jusqu'en 1619. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, d'où il rapporta en France les découvertes de Torricelli sur *le vide* : il voyagea encore dans les Pays-Bas. Son caractère doux, poli et engageant, lui fit partout d'illustres amis. Il mourut à Paris le premier septembre 1648, à 60 ans, regretté comme un génie pénétrant et comme un philosophe plein de sagacité. On a de lui plusieurs ouvrages; les plus connus sont : 1° *Quæstiones celebres in Genesim*, 1623, in-fol. C'est dans ce livre qu'il parle de Vanini. Il fait mention en même temps, depuis la colonne 669e jusqu'à la 676e, des autres athées de son temps. Il prétend qu'il y en avait plus de 50 mille à Paris. Sans examiner si ce compte était juste, ni s'il regardait les athées de spéculation ou de pratique, il paraît, par les événemens que le temps a fait éclore, qu'une telle disposition des esprits devait déjà être bien avancée du temps du Père Mersenne. On lui fit cependant remplacer cette liste imprudente et inutile par deux cartons. Il est rare de trouver des exemplaires avec les pages supprimées. 2° L'*Harmonie universelle*, *contenant la pratique de la musique*, 2 vol. in-fol., dont le premier est de 1636, et le second de 1637. Il y en a une édition latine de 1648, avec des améliorations, sous le titre *Harmonicorum libri*, *de sonorum natura*, *causis et effectibus* : ouvrage profond, mais effacé par la *Musurgia universalis* et la *Phonurgia nova* du Père Kircher; 3° *Cogitata physico-mathematica*, in-4; 4° la *Vérité des sciences*, in-12; 5° les *Questions inouïes*, in-4. On trouve plusieurs *Lettres* latines de ce savant minime parmi celles de Martin Ruar, fameux socinien. Le Père Mersenne savait employer les pensées des autres : La Mothe-le-Vayer l'appelait *le bon Larron*. *Voyez* sa *Vie*, in-8, par le Père Hilarion de Coste. Elle est bien moins curieuse que les détails insérés par Baillet dans sa *Vie de Descartes*, Paris, 1691, in-4. On peut consulter encore l'*Éloge de Mersenne* par M. Poté, 1816, in-8.

MERVESIN (Joseph), religieux de l'ordre de Cluny non réformé, obtint le prieuré de Baret, et mourut de la peste en 1721 à Apt sa patrie. Il avait contracté cette maladie en se consacrant au service des pestiférés. Son *Histoire de la poésie française*, Paris, 1406, in-12, fut recherchée dans le temps, quoiqu'elle ne soit ni exacte, ni correctement écrite.

MERVILLE (Michel Guyot de), né à Versailles, du président du grenier à sel de cette ville, le 1er février 1696, se fixa à La Haie, où il ouvrit une boutique de libraire. Non seulement il vendait des livres, il en composait. Il mit au jour en 1726 un *Journal*, et ensuite quelques pièces de théâtre. Il retourna à Paris. Des chagrins causés par le dérangement de ses affaires le déterminèrent, au bout de quelques années, à quitter la capitale, et à se retirer en Suisse, où il lui prit envie

de terminer ses jours, en se noyant dans le lac de Genève en 1755. On a publié ses *OEuvres de théâtre* à Paris, en 1736, 3 vol. in-12. M. Petitot a publié une notice sur Guyot de Merville au devant d'une des pièces de théâtre de ce poète (*Le Consentement forcé*), dans le tome 21 du *Répertoire du théâtre français*.

MERULA (George) d'Alexandrie de la Paille, né vers 1424, enseigna le latin et le grec à Venise et à Milan, et mourut dans cette dernière ville en 1494, à l'âge de 70 ans. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° *Antiquitatis vice-comitum mediolanensium libri X*, Milan, 1625, in-fol. On trouve, à la suite de cet ouvrage : *Duodecim vice-comitum Mediolani principum vitæ, auct. Paulo Jovio; et Philippi Mariæ vice-comitis vita, auct. Petro Candido Decembrio*; 2° la *Description du mont Vésuve et mont Ferrat*; 3° Des *Commentaires* sur Martial, dont il donna la 1re édition sur Stace, Juvénal, Varron, Columelle; 4° des *Epîtres*, etc. Erasme, Hermolaüs-Barbarus, et plusieurs autres savans font de lui un grand éloge. Tristanus Calchus, disciple de Merula, fut jugé capable par son maître d'être associé à son travail pour l'*Histoire de Milan*; mais le disciple craignant qu'on n'attribuât toute la gloire de cet ouvrage au maître, en donna une autre de son propre fonds, Milan, 1624, où il critiqua d'une manière outrageante celle de son maître : artifice de jalousie que les lecteurs judicieux n'eurent point de peine à démêler. Merula se défendait avec vivacité contre les censeurs qui l'attaquaient; mais il ne tardait point à reprendre des sentimens de paix et de bonne volonté. *Voyez* POLITIEN.

MERULA ou VAN MERLE (Paul), né l'an 1558 à Dordrecht, se rendit habile dans le droit, dans l'histoire, dans les langues et dans les belles-lettres. Pour donner plus d'étendue à ses connaissances, il voyagea en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. De retour dans sa patrie, il succéda en 1592 dans la chaire d'histoire de l'université de Leyde, à Juste-Lipse, qui aima mieux rentrer dans la religion de ses pères, que de briller par l'enseignement des sciences profanes dans une école hétérodoxe. Les ouvrages de Merula sont : 1° des *Commentaires* sur les Fragmens d'Ennius, in-4; 2° une *Edition* de la Vie d'Erasme et de celle de Junius, l'une et l'autre in-4; 3° un ouvrage très utile pour la géographie, tant ancienne que moderne : *Cosmographiæ generalis lib. III, et Geographiæ particularis lib. IV*, Leyde, 1605, in-4; Amsterdam, 1636, 6 vol. in-12. Il n'a achevé que l'Espagne, la France et l'Italie. 4° *Manière de procéder en Hollande*, etc., en flamand : l'édition la plus complète est celle de Delf, 1705, in-4; 5° *Opera posthuma*, 1684, in-4 : ils contiennent cinq traités, *de Sacrificiis Romanorum, de Sacerdotibus, De Legibus, De Comitiis, De Præmiis militaribus*. Ils sont fort savans. 6° *Urbis Romæ delineatio*, Leyde, 1599; 7° *Histoire universelle*, depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'an 1200, continuée par son fils jusqu'en 1614, etc., en flamand, Leyde, 1627, in-fol. La continuation est farcie de traits injurieux contre l'Eglise catholique. 8° *Dissertatio de maribus*. Ce savant mourut à Rostock en 1607, à 49 ans. *Voyez* les *Mémoires de Nicéron*, t. 26.

MERY ou MERRI (Saint) *Medericus*, abbé de Saint-Martin d'Autun, lieu de sa naissance, voulant vivre en simple religieux, quitta son monastère, et vint à Paris, où il mourut l'an 700. On bâtit sur son tombeau une chapelle, qui est devenue dans la suite une église collégiale et paroissiale.

MÉRY (Jean), chirurgien célèbre, né à Vatan en Berri, le 6 janvier 1645, fut fait chirurgien-major des Invalides en 1683. Louvois, qui lui avait donné ce poste, l'envoya l'année suivante en Portugal, pour porter du secours à la reine, qui mourut avant son arrivée. Il revint en France, et obtint une place à l'académie des Sciences. Louis XIV lui confia la santé du duc de Bourgogne, encore enfant; mais il se trouva, dit Fontenelle, encore plus étranger à la cour qu'il ne l'avait été en Portugal et en

Espagne. Il revint à Paris, fut fait premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu en 1700, et mourut le 3 novembre 1722, à 77 ans. Méry eut toute sa vie beaucoup de religion, et des mœurs telles que la religion les demande et les inspire. On a de lui : 1° plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des Sciences; 2° *Description de l'oreille de l'homme*, Paris, 1687, in-12; 3° des *Observations* sur la manière de tailler, par frère Jacques, in-12; 4° des *Problèmes de physique sur le fœtus*. Cet habile homme n'avait pas une idée exagérée de sa profession : il observait que, pour connaître la structure des animaux, on n'en ignorait pas moins l'action et le jeu des liqueurs : « Nous autres anatomistes, » disait-il facétieusement, « nous sommes » comme les crocheteurs de Paris, qui » en connaissent toutes les rues, jus» qu'aux plus petites et aux plus écartées, » mais qui ne savent pas ce qui se passe » dans les maisons. » *Voyez* HÉROPHILE, HIPPOCRATE.

MÉSA, roi des Moabites, refusa de payer à Joram, roi d'Israël, le tribut qu'il payait à son père Achab. Joram leva une armée pour obliger ce prince à le payer; et, secouru de Josaphat, roi de Juda, et du roi d'Idumée, il poursuivit Mésa jusque dans sa capitale. Elle allait être forcée, lorsque Mésa désespéré fit monter son fils sur les murs de la ville; et, pour montrer que ni lui ni son successeur ne se soumettraient jamais à payer le tribut, il sacrifia ce fils son successeur en présence des trois rois, qui furent saisis d'horreur et levèrent incontinent le siége. *IV. Reg.* 3.

MÉSANGE (Matthieu) de Vernon, mort à Paris en 1758, avait été garde de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : 1° *Tarif de la maçonnerie*, 1749, in-8; 2° *Traité de la charpenterie et bois*, 1753, 2 vol. in-8; 3° *Calculs tout faits*, in-12. Ce dernier ouvrage est plus ample, et les opérations à faire plus courtes, plus faciles que dans les *Comptes faits* de Barême. On y trouve des tarifs sur l'escompte, le change et la vente des marchandises, le pair des aunages et des poids de l'Europe.

MÉSENGUY (François-Philippe), né à Beauvais le 22 août 1677, de parens pauvres, fut d'abord enfant de chœur, obtint ensuite une bourse; et en 1694 il fut reçu au collége des Trente-Trois à Paris. Six ans après, il professa pendant plusieurs années les humanités et la rhétorique au collége de Beauvais; il obtint la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au collége de Beauvais. Coffin, devenu principal de ce collége après le célèbre Rollin, prit l'abbé Mésenguy pour son coadjuteur, et le chargea d'enseigner le catéchisme aux pensionnaires. Ce fut pour eux qu'il écrivit son *Exposition de la doctrine chrétienne*. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'obligea à quitter le collége de Beauvais en 1728. Il mourut le 19 février 1763, à l'âge de 86 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'ancien Testament*, 1 vol. in-12, Paris, 1728 : livre dont Rollin fait un grand éloge; 2° *Abrégé de l'histoire de l'ancien Testament, avec des éclaircissemens et des réflexions*, à Paris, chez Desaint et Saillant, en 10 v. in-12, 1737; 3° une *Edition* du nouveau Testament, en 1 seul vol. in-8, et en 3 vol. in-12, avec de courtes notes; 4° *Exposition de la doctrine chrétienne* ou *Instruction sur les principales vérités de la religion*, en 6 vol. in-12. Clément XIII l'a condamnée par un bref particulier du 14 juin 1761. Un Italien nommé Serrao, dans une brochure intitulée : *De præclaris catechistis*, fait de cet ouvrage de Mésenguy un éloge immense et amphigourique : c'est, selon lui, le catéchisme des catéchismes, apparemment parce que l'auteur, en établissant l'existence des miracles, en trouve la preuve la plus évidente dans ceux du bienheureux diacre Pâris (tome 4, page 393, édit. de Paris, 1777, en 4 vol.). A ces miracles il faut joindre sans doute celui que M. Serrao dit très sérieusement être arrivé lors de la condamnation du *Catéchisme* de Mésenguy. Le cardinal Passionei ayant eu la faiblesse de signer le bref de Clément XIII, qui proscrivait cet ou-

vrage divin, entra tout à coup dans une espèce de manie, et mourut peu de jours après : *Alienatæ mentis indicium in eo apparuisse, sudoremque consecutum ferunt; ex eoque die cum corruisset, morbo levari deinde nunquam potuit, neque ita multos post dies extinctus est* (p. 233). « C'est, dit un auteur ortho» doxe, au milieu de la corruption et de » la séduction de ces temps malheureux, » que ce parti inquiet, actif et fécond » en artifices, cherche surtout à décrier » les sources connues d'une instruction » sûre, pour leur substituer celle où » coule, sous l'apparence d'une onde » pure, le poison de l'erreur. » 5° *La constitution* Unigenitus, avec des remarques, in-12; 6° *Lettre à un ami sur la constitution* Unigenitus, in-12; 7° *Entretiens sur la religion*, in-12. L'abbé Mésenguy a eu beaucoup de part aux *Vies des Saints* de l'abbé Goujet, et a travaillé au Missel de Paris. « On peut, » dit un critique, « louer ses ouvrages du » côté du savoir, du stile et de l'onction; » mais ceux qui aiment l'exactitude dans » le dogme, la conséquence dans les » principes, la franchise dans la manière » d'exprimer ses pensées, ne trouveront » pas ces qualités dans son *Abrégé de » l'histoire de l'ancien Testament*, non » plus que dans son *Exposition de la » doctrine chrétienne*, condamnée par » le pape. Ceux qui exigent l'impartialité » dans les sentimens, la soumission à » l'autorité, la modération dans la dis» pute, goûteront encore moins ses ou» vrages polémiques, où il est aisé d'a» percevoir que les illusions du préjugé » l'emportent sur sa raison, et peut-être » sur ses propres sentimens. » M. Le Queux publia en 1763 un *Mémoire abrégé sur la vie et les écrits de Mésenguy*. Il avait annoncé une *Vie* plus détaillée qui n'a point paru.

MESCHINOT (Jean), sieur de Mortières, né à Nantes en Bretagne, fut maître-d'hôtel du duc François II et de la reine Anne sa fille. Il mourut en 1509. On a de lui des poésies intitulées : *Les Lunettes des princes*, avec plusieurs *Balades*, Paris, 1534, in-16.

MESLE (Jean), avocat au parlement de Paris, mort en 1756, à 75 ans, est auteur d'un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, 1752, in-4, estimé. Il travailla aussi au *Traité de la manière de poursuivre les crimes en jugement*.

MESLIER (Jean), curé du village d'Estrepigny en Champagne, né en 1678 au village de Mazerni, dans le pays de Rhétel, était fils d'un ouvrier en serge. Il est malheureusement célèbre par un écrit impie, publié après sa mort, sous le titre de *Testament de Jean Meslier*, que Voltaire a publié. Ce testament n'est que la première partie d'un énorme manuscrit trouvé chez lui après sa mort, en trois copies. C'est une déclamation grossière contre tous les dogmes du christianisme. Le stile est très rebutant, tel qu'on devait l'attendre d'un curé peu instruit. On le trouve dans l'*Evangile de la raison*, in-8, et dans le *Recueil nécessaire*, 1765, in-8. Meslier, malheureux par son désolant système d'impiété, et travaillant cruellement à y entraîner les autres, mourut en 1733, âgé de 55 ans. On croit qu'il se laissa mourir de faim.

* MESMER (Frédéric-Antoine), médecin allemand, fondateur de la fameuse doctrine du *magnétisme animal*, ou *Mesmérisme*, naquit en 1734 à Mersbourg en Souabe. Sa jeunesse se passa sans aucune particularité digne de remarque. Il se fit médecin : ses premiers essais dans l'exercice de sa profession n'ayant pas obtenu le succès qu'il en attendait, Mesmer, qui voulait acquérir de la renommée et de la fortune, assez adroit pour connaître le faible de la plus grande partie des hommes pour *la nouveauté* et *le merveilleux*, choisit ces deux puissans mobiles pour réussir dans ses projets. Il commença à l'âge de 32 ans à fixer l'attention publique, par sa thèse *de Planetarum influxu*, dans laquelle il établissait l'*existence et l'action d'un fluide subtil qui pénètre dans tous les corps et remplit tout l'univers*, produit par la force résultant *des attractions mutuelles des corps célestes, et qui a une influence sur les corps animés*. C'était un mélange des savantes découvertes

de Newton, et des absurdités de l'astrologie, réunies à l'action des aimans, alors réputés propres à guérir toutes les maladies. Mesmer se rendit à Vienne; il y trouva un terrible adversaire dans la personne d'un Père Hell, religieux, qui avait fait plusieurs cures heureuses par le moyen des aimans. Une vive discussion s'établit entre eux sur celui auquel l'on devait cette précieuse découverte. Le Père Hell demeura vainqueur; mais l'intrépide Mesmer, loin de l'avouer, déclara que les procédés de son antagoniste ne lui étaient nullement nécessaires, et il promit de guérir par le seul fait du *magnétisme animal propre aux corps animés*. Il mit en pratique sa nouvelle doctrine, dont les résultats, qui ne furent pas très heureux, éveillèrent la critique sévère de plusieurs savans médecins de Vienne et du baron de Stoeck, premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse. Mesmer la méprisa, et communiqua ses procédés aux académies de Paris, de Londres et de Berlin. Les deux premières gardèrent le silence; l'académie royale de Berlin ne le rompit que pour le traiter de *visionnaire*, et le savant physicien Ingenhouz ne le ménagea pas davantage. Privé du suffrage des savans, il résolut de le chercher auprès de la multitude, et à force de persévérance ou d'obstination, il en vint à bout. Sa bonne fortune lui présenta (en 1777) une demoiselle Paradis, célèbre musicienne, mais aveugle, et qui éprouvait souvent des aliénations mentales. Le docteur Stoeck et l'oculiste M. Wenzel, qui la traitaient et qui avaient déclaré sa maladie incurable, furent supplantés par Mesmer. Il se vanta d'avoir guéri la malade; le vulgaire le crut, malgré les médecins, qui soutenaient le contraire, et avaient raison. Depuis six ans, Mesmer se trouvait à Paris; il ne pouvait choisir un plus beau théâtre pour ses expériences magnétiques, ni de pays où l'on trompe plus facilement par l'attrait de la nouveauté. Les dames principalement se montraient passionnées pour le *mesmérisme*, et procuraient beaucoup de partisans à son inventeur. Mais le plus grand triomphe de son charlatanisme, ce fut de se faire un élève et un prosélyte dans le vénérable docteur régent de la faculté de Paris, M. Deslon, qui déclara la guerre à toute la faculté pour défendre son illustre maître. Malgré ses efforts, la même faculté combattit et son régent et Mesmer, par une *décision* rendue publique. Celui-ci prit part à la discussion; des *Mémoires* furent lancés de part et d'autre, et cette dispute, sans faire changer d'avis à la faculté, servit cependant à mettre plus en vogue le magnétiseur et le magnétisme. Mesmer, encouragé par ces succès, présenta à M. de Maurepas, alors ministre, une requête ou *ultimatum*, par lequel il engageait le gouvernement à consulter les nombreux malades qu'il avait guéris, et demandait pour récompense la propriété d'un château et d'une terre adjacente, sans quoi il menaçait ce même gouvernement de quitter la France et ses malades, le rendant responsable de tous les maux qui s'ensuivraient pour l'humanité souffrante. Pourrait-on croire que, chez la nation la plus civilisée, la plus spirituelle de l'Europe, des personnages distingués aient donné une aveugle croyance au charlatanisme du docteur allemand, et que des ministres d'état aient essayé d'apaiser son orgueilleux courroux par des promesses magnifiques?...... Le baron de Breteuil offrit à Mesmer, au nom du roi, vingt mille francs de revenus, et dix mille pour l'aider à établir une *clinique magnétique*, avec la promesse d'avantages plus considérables encore. Mesmer dédaigna ces offres, qu'il regarda comme au dessous de son *rare* talent. Il quitta Paris pour se rendre à Spa, suivi de ses malades et de plusieurs de ses partisans, à la tête desquels se trouvaient M. Bergasse, auteur de la *Morale religieuse*, et M. d'Eprémenil, conseiller au parlement. Pendant l'absence de Mesmer, son élève, le docteur-régent Deslon, brouillé définitivement avec la faculté, annonça au parlement, par un *Mémoire*, qu'il était possesseur du secret du *magnétisme animal*, et citait, en témoignage, la guérison de plusieurs malades. Il avait ouvert un traitement

public chez lui, où plusieurs personnes accoururent. Cette nouvelle irrita fortement Mesmer; il traita d'*imposteur* son rival, qui cependant n'employait pas d'autre méthode que la sienne. Les zélés amis de Mesmer, MM. Bergasse et d'Eprémenil, accoururent à la hâte à Paris, où, se réunissant au général Lafayette, ils ouvrirent en faveur de Mesmer une souscription de cent actions, de 2,400 livres chacune. Ce projet plut tellement au docteur, qu'il revint en poste à Paris, toucha une somme de 340,000 francs, montant des souscriptions, et ouvrit une salle de traitement. MM. Bergasse et d'Eprémenil faisaient des leçons *théoriques* aux souscripteurs, tandis que Mesmer se réservait la partie *pratique* des opérations. Comme le mensonge et l'imposture ont toujours besoin de prestiges pour séduire, Mesmer ne les épargnait pas. L'appartement où il *convulsionnait* ses malades était de l'élégance la plus recherchée. Dans la salle, magnifiquement décorée, où le traitement avait lieu, il ne régnait qu'un demi-jour; on y respirait les parfums les plus exquis, et on y entendait une musique délicieuse. Au milieu de la salle on voyait une cuve couverte, appelée *baquet* en termes de l'art, et de sa circonférence partaient des cordes et des tiges de fer, mobiles en tous sens; autour de la cuve étaient les malades, ayant chacun une des cordes passée autour du corps, et tenant à la main une des tiges métalliques qu'ils appliquaient à la partie malade. Ils quittaient de temps en temps ces tiges; alors ceux qui étaient voisins l'un de l'autre se touchaient mutuellement et successivement des doigts, ce qui s'appelait *former la chaîne*. Y avait-il dans le *baquet* couvert une vapeur concentrée, échauffante ou irritante? Ces tiges étaient-elles autant de petits tuyaux par où passait cette vapeur subtile? Ces cordes étaient-elles ointes de quelque matière excitante qui pénétrait dans l'épiderme? Le tout ensemble avait-il le pouvoir de produire une secousse électrique?.... C'était le secret de l'opérateur. Mais il arrivait presque toujours que quelqu'un des malades éprouvait des agitations nerveuses, que les autres ressentaient plus ou moins suivant leur tempérament. On appelait cela une *crise*; cependant, pour la rendre plus prompte et plus efficace, le magnétiseur s'y prenait de la manière suivante. Il s'asséyait devant la personne à magnétiser, ses pieds touchaient ses pieds, ses yeux étaient fixés sur ses yeux; il tenait ses genoux serrés dans les siens, et l'on se mettait ainsi *en rapport*. Le magnétiseur promenait doucement, et comme en chatouillant, ses mains sur les vêtemens, sur les yeux, les joues, les bras, etc. Il faisait, de temps en temps, et avec les mains, des gestes presque imperceptibles, comme s'il eût jeté des gouttes d'eau sur le visage du malade; cela s'appelait lui *lancer le fluide magnétique*. Les personnes qui avaient un tempérament ardent, un système nerveux, délicat et irritable (et chez les femmes surtout), la crise se manifestait par des pleurs ou par des rires immodérés, par des cris perçans, par des convulsions, plus souvent par un sommeil ou somnambulisme complet. On a remarqué que les personnes qui avaient souffert des émotions pénibles prenaient en aversion le magnétiseur, et qu'il dominait, pour ainsi dire, celles dont les émotions avaient été douces et agréables. Quoi qu'il en soit, l'art de Mesmer fit des opérateurs *intrus*, qui établirent chez eux et secrètement des salles et des dortoirs *clinico-magnétiques*, où les mœurs n'étaient pas toujours respectées. Les femmes les plus coquettes ou les plus crédules couraient après le magnétisme, devenu bientôt une affaire du *bon ton*, avec la même fureur qu'elles couraient les modes, les spectacles et les bals. Cet enthousiasme éveilla la surveillance du gouvernement. Il nomma, pour faire un examen sévère du système du *magnétisme animal*, une double commission, composée, pour la faculté de médecine, de MM. Darcet, Méjault, Sallin et Guillotin; et, pour l'académie des Sciences, de MM. Francklin, Leroy, Bailly, Lavoisier et de Bory. Ils assistèrent aux opérations, s'y soumirent eux-mêmes, et *ils n'éprou-*

vèrent absolument rien. L'examen des membres de la double commission, et surtout le *rapport* de Bailly, ne furent point favorables au *mesmérisme*; et encore moins la *note* sur plusieurs points relatifs aux mœurs, note qui fut remise au roi. Ce rapport et cette note ont été rendus publics par M. François de Neufchâteau, dans son *Conservateur*. Le rapport, tiré au nombre de 20,000 exemplaires, fut répandu dans toute la France par ordre de Louis XVI. Ce fut pour Mesmer un coup de foudre, dont les effets ne purent être réparés ni par les écrits de M. Bergasse, ni par les nombreux partisans du magnétisme. Mesmer quitta Paris. Après avoir demeuré, presque incognito, en Angleterre, il se retira dans sa patrie, riche d'un revenu de 30,000 francs, fruit de la crédulité française. En 1800, il écrivit à un médecin célèbre de Paris pour lui soumettre la suite du *Mémoire sur le magnétisme animal*. Depuis, on n'entendit plus parler de Mesmer qu'à l'époque de sa mort, arrivée dans sa ville natale le 5 mars 1815. Il existe encore des partisans du *magnétisme animal*. Le système de Mesmer peut être placé au nombre des autres systèmes, tels que l'*idéologie*, la *physiognomonie*, la *crânologie*, la *magie blanche*, l'*illuminisme*, avec cette différence que Kant, Lavater et Mme Krudner croyaient sincèrement à leurs doctrines, en gens de bonne foi et non comme des charlatans. Chacun d'eux a eu ses prosélytes : Mesmer était suivi de ses magnétisés, comme Kant de ses disciples, Cagliostro de ses francs-maçons, et Mme Krudner de ses enthousiastes. Mesmer a laissé : 1° *De planetarum influxu*, Vienne, 1766, in-12; 2° *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, Paris, 1779, in-12; 3° *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal*, jusqu'en avril 1781, Londres, 1781, in-8; 4° *Histoire abrégée du magnétisme animal*, Paris, 1783, in-8; 5° *Requête au parlement pour obtenir un examen plus impartial que celui des commissaires*, 25 octobre 1784; 6° *Mémoire de J.-A. Mesmer sur ses découvertes*, Paris, an 7 (1799), in-8; 7° *Lettres de J.-A. Mesmer au citoyen Baudin, capitaine de vaisseau*, pour les recherches à faire sur les moyens préservatifs contre la petite vérole, et lettres aux auteurs du journal de Paris, an 8 (1800), in-8; 8° *Mesmerismus*, ou *Système de magnétisme animal* (en allemand), Berlin, 1815, avec figures. Le *magnétisme animal* a été combattu dans un grand nombre d'ouvrages; mais on a remarqué, parmi les nombreux adversaires de ce système, le général Baron d'Henin de Cuvillers, qui a commencé en 1820 un ouvrage périodique intitulé *Archives du magnétisme animal*.

MESMES (Jean-Jacques de), seigneur de Roissy, naquit en 1490 d'une maison illustre de Béarn, qui a produit plusieurs grands hommes. Catherine de Foix, reine de Navarre, l'envoya, en qualité d'ambassadeur à l'assemblée de Noyon, auprès des ministres de Charles-Quint, pour y revendiquer la partie de la Navarre dont Ferdinand le Catholique s'était emparé. Cette commission le mit à portée d'être connu de François Ier, qui le fit lieutenant civil au Châtelet, maître des requêtes en 1544, et enfin premier président de Normandie. Il mourut en 1569, à 79 ans. *Voyez* les *Elogia doctorum in Gallia virorum*, par Scévole de Sainte-Marthe.

MESMES (Henri de), fils aîné du précédent, né à Paris en 1532, professa dès l'âge de 16 ans avec éclat la jurisprudence à Toulouse. Ses talens lui méritèrent les places de conseiller au grand conseil, de maître des requêtes, de conseiller d'état, de chancelier du royaume de Navarre, de garde du trésor des chartes, et enfin chancelier de la reine Louise, veuve de Henri III. Egalement propre aux armes et aux affaires, il reprit plusieurs places fortes sur les Espagnols. Ce fut lui qui, en 1570, joint au maréchal de Biron, négocia la paix avec les huguenots. Cette paix passagère fut appelée *boiteuse* et *mal assise*, parce que Biron était boiteux, et que Mesmes prenait le surnom de sa terre de Mal-Assise. Sous Henri III, il se retira de la cour; après avoir vu les désastres occasionés par la guerre

civile, il fut témoin des succès de Henri IV, et vécut assez pour voir la couronne affermie. Il mourut en 1596. De Mesmes a laissé des *Mémoires de sa vie* adressés à son fils; ils sont imprimés dans le *Conservateur* du mois d'octobre 1760. Rollin en cite un passage dans son *Traité des études*, tome 1, livre 1, ch. 2.

MESMES (Claude de), plus connu sous le nom de *comte d'Avaux*, ambassadeur plénipotentiaire, ministre, surintendant des finances, commandeur des ordres du roi, était deuxième fils de Jean-Jacques de Mesmes. Il fut d'abord conseiller au grand conseil, maître des requêtes, ensuite conseiller d'état en 1623. Le roi, informé de son mérite, l'envoya en 1627 ambassadeur à Venise, puis à Rome, à Mantoue, à Florence et à Turin, et de là en Allemagne, où il vit la plupart des princes de l'Empire. Le roi fut si satisfait de ses négociations, qu'à son retour, il fut envoyé en Danemark, en Suède et en Pologne. Il fut plénipotentiaire au traité de Munster et d'Osnabruck, conclu en 1648. Sa réputation de probité était telle que dans les cours où il négociait, sa parole valait un serment. Il mourut à Paris en 1650, avec la réputation d'un magistrat intègre, d'un négociateur adroit et prudent, qui avait su concilier la probité avec la politique; d'un homme généreux, le père des pauvres et le consolateur des malheureux.

MESMES (Jean-Antoine de), comte d'Avaux et marquis de Givry, neveu du précédent, né à Paris, en 1661, eut les mêmes talens et les mêmes emplois que son oncle. Il fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'état, ambassadeur extraordinaire à Venise, plénipotentiaire à la paix de Nimègue qu'il conclut heureusement; puis ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Suède. Il mourut à Paris en 1729, à 68 ans. Ses vertus religieuses, son zèle pour le bien public, et sa bienfaisance, le firent considérer autant que ses talens. On a recueilli ses *Lettres* et ses *Négociations*, 1752, 6 vol. in-12. Il avait été admis à l'académie française, en 1710. D'Alembert a fait l'*Eloge* de ce magistrat, t. 4, p. 339-46, de l'*Hist. des membres de l'Académie française*.

MESMIN (Saint), *Maximinus*, 2ᵉ abbé de Mici, près d'Orléans, en 510, mourut le 15 décembre vers 520, après avoir donné des exemples de toutes les vertus.

MESNARDIÈRE ou MÉNARDIÈRE (Hippolyte-Jules PILET de la), médecin et poète français, né à Loudun en 1610, reçu à l'académie française en 1655, mourut à Paris le 4 juin 1663. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, qu'il quitta pour se livrer tout entier aux belles-lettres. Le cardinal de Richelieu le protégea. Marc Ducan, médecin écossais, ayant avancé que la possession des religieuses de Loudun n'était que l'effet d'un cerveau dérangé, la Mesnardière le réfuta. Son écrit, intitulé *Traité de la mélancolie*, 1635, in-8, fut goûté du cardinal, qui le fit son médecin, et qui lui procura la charge de maître-d'hôtel du roi. Ducan voulait expliquer par la mélancolie ce que l'autres regardaient comme l'effet de l'artifice et de l'imposture : cette diversité de sentiment donnait de l'avantage à la Mesnardière, qui s'efforça de prouver la réalité de cette fameuse possession. (*Voyez* GRANDIER.) On a encore de lui: 1° une *Poétique* qui n'est point achevé, et qui ne comprend presque que le traité de la tragédie et celui de l'élégie, in-4, 1650. Elle devait avoir encore 2 vol. mais la mort du cardinal, par ordre duquel il l'avait entreprise, l'empêcha d'y mettre la dernière main. 2° Deux mauvaises tragédies, *Alinde* et la *Pucelle d'Orléans*; 3° une *Traduction* assez fidèle, mais trop servile, des trois premiers livres des *Lettres* de Pline; 4° une *Version*, ou plutôt une paraphrase du *Panégyrique de Trajan*, par Pline le Jeune; 5° un recueil de *Poésies*, in-fol. Ce sont des riens écrits d'un stile emphatique. 6° *Relations de guerre*, in-8 contenant la levée des siéges d'Arras, de Valence et de Dunkerque; 7° *Lettres de Pline le consul* : elles n'embrassent que les trois premiers livres in-8. « On voit, » dit d'Olivet dans les ouvrages de la Mesnardière, « plus d'imagination que de jugement,

» une attention bien plus grande à étaler » de belles paroles qu'à employer des » pensées solides, et une continuelle en» vie de se faire admirer plutôt que d'in» struire. »

MESNIER (N.), prêtre, mort en 1761, est l'auteur du *Problème historique : Qui des jésuites, de Luther et de Calvin, a fait plus de mal à l'Eglise ?* et de l'*addition* à cet ouvrage (Avignon (Paris), 1757, 2 vol. in-12), où il s'élève contre l'inquisition, qui avait condamné cet ouvrage fanatique et emporté, fruit de la haine que les jansénistes ont toujours portée à la société. Le *Problème* a été d'autant plus maladroitement imaginé, qu'il est prouvé que le jansénisme n'est qu'un rejeton du calvinisme.

MESNIL (Jean-Baptiste du), né à Paris, en 1517, d'une famille noble, originaire du pays chartrain, devint avocat du roi au parlement de Paris, à 38 ans. Il est le premier qui ait fait des harangues aux ouvertures du parlement, ce qui s'est continué depuis. Il mourut en 1569, à 52 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages. On trouve quelques-uns de ses écrits dans les *Opuscules* de Loisel, qui y a inséré aussi une longue *Notice* sur du Mesnil, dont il était parent.

MESNIL (Jean-Baptiste du), dit *Rosimonde*, comédien de la troupe du Marais, mourut en 1686. Il fut enterré sans luminaire dans le cimetière de Saint-Sulpice, à l'endroit où l'on met les enfans morts sans baptême; il avait cependant fait une *Vie des Saints*, Rouen, 1680, in-4. Mais sa profession lui fit refuser la sépulture ordinaire, dans un temps où l'on appréciait mieux qu'aujourd'hui la nature et les effets de l'histrionisme. On a de lui quelques comédies très médiocres. — Sa fille (la du Mesnil) fut première tragédienne au Théâtre-Français, et joua dans plusieurs pièces de Crébillon et de Voltaire.

MESNIL (Louis du), jésuite, est auteur d'un ouvrage volumineux et très estimé : *Doctrina et disciplina Ecclesiæ, ipsis verbis veterum monumentorum exposita*, Cologne, 1730, 4 vol. in-fol. Le titre de l'ouvrage en annonce assez l'importance, ainsi que le savoir et le discernement qu'il a fallu pour le bien exécuter : c'est le tableau de la doctrine et de la discipline de l'Eglise durant les 12 premiers siècles. Nous n'avons rien de mieux dans ce genre ; et ce qui est un titre décisif à une préférence marquée, c'est que l'auteur, exempt de tout esprit de parti, de tout système, de toute opinion particulière, n'est que le simple et fidèle rapporteur des passages qui expriment la croyance et la pratique de l'Eglise.

MESSALA. *Voyez* VALERIUS.

MESSALINE (Valérie), fille de Messala Barbatus, et femme de l'empereur Claude, poussa l'impudicité jusqu'à la prostitution la plus infâme. Elle eut pour amans toute la maison de son époux. Officiers, soldats, esclaves, comédiens, tout lui était bon. A peine y avait-il un jeune homme dans Rome qui ne fût l'objet ou l'aiguillon de sa turpitude. Un de ses plaisirs ordinaires était d'obliger des femmes à se prostituer en présence de leurs maris ; et celles qu'un reste de modestie retenait couraient presque toujours risque de perdre la vie. Ce monstre de dissolution quittait souvent le lit de l'empereur, lorsqu'elle le voyait endormi, pour aller s'abandonner aux plaisirs les plus effrénés dans les lieux publics. Elle porta ses regards sur son beau-père Appius Silanus; car la luxure, comme dit judicieusement Montesquieu, est comme l'avarice ; ses désirs vont en croissant à mesure qu'ils se satisfont; les caprices bizarres, les goûts dépravés, l'humeur féroce et sanguinaire (*voyez* NÉRON), en sont les suites inévitables. Silanus fut mis à mort, parce qu'il se refusait à cette monstrueuse passion. Après avoir sacrifié à sa fureur plusieurs de ses amans, que leurs excès avec elle avaient mis hors d'état de répondre à ses désirs immodérés, elle devint éperdument amoureuse de Silius, jeune homme qu'elle épousa solennellement, comme si Claude l'eût répudiée. L'empereur, informé de ses désordres, la fit mourir avec son nouvel époux, l'an 48 de J.-C. C'est d'elle qu'un fameux satirique a dit :

Et lassata viris, necdum satiata, recessit.

Ce qui nous reste du 11 livre de Tacite est presque entièrement consacré au récit des crimes de cette impératrice.

MESSALINE (Statilie), troisième femme de Néron, d'une famille consulaire, fut mariée d'abord au consul Atticus Vestinus, que l'empereur fit assassiner. Ce prince avait déjà eu les faveurs de Statilie, qui n'eut point horreur de recevoir sa main, encore dégouttante du sang de son mari. Ses galanteries avaient éclaté dans Rome, et ne l'avaient point empêchée de trouver quatre époux avant que de parvenir au trône impérial. Après la mort de Néron, elle s'amusa avec quelques beaux-esprits, et essaya d'allier les lettres avec la débauche. Othon était sur le point de l'épouser, lorsqu'il se donna la mort. Il écrivit, dans ses derniers momens, un adieu très touchant à Messaline, et se poignarda ensuite. C'est ainsi que la luxure va de pair avec la fureur, la folie et la cruauté. *Voyez* NÉRON.

MESSENIUS (Jean), savant suédois, né en 1584 à Vadstena, mort le 7 février 1637, se distingua dans plusieurs genres de littérature, mérita la confiance du roi Gustave-Adolphe, et fut fait professeur de droit et de politique à Upsal. Il eut pour adversaire Jean-Rudbeck, théologien savant. Le roi de Suède termina leur dispute d'une manière honorable pour tous les deux. Il donna à Rudbeck une place d'aumônier à la cour, et à Messenius celle de conseiller au sénat nouvellement érigé à Stockholm. En 1615, Messenius, accusé d'être partisan secret du roi Sigismond, fut condamné à une prison perpétuelle, où il demeura près de 19 ans. On a de lui : *Scandia illustrata, complectens chronologiam Scandiæ, hoc est, Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ*, etc., Stockholm, 1640, 12 vol. in-4 ; réimprimé dans la même ville, 1700 à 1704, en 14 vol. in-fol., avec des additions considérables, par les soins de Peringskiold. C'est une collection des différens traités que Messenius avait déjà publiés, tels que, 1° *Chronicon episcoporum Sueciæ*, 1611, in-8 ; 2° *Tumbæ regum apud Suones* ; 3° *Theatrum nobilitatis suecanæ*, 1616, in-fol. ; 4° *Gustaidum prosapia*, 1610. Tous les ouvrages de ce savant roulent sur la Suède. — Son fils, Arnold MESSENIUS, aussi savant que son père, fut décapité en 1648 avec son fils, âgé seulement de 17 ans, pour avoir fait quelques satires contre la cour. Il avait, de concert avec son fils Jean, composé un libelle contre la reine Christine et le sénat. C'est mal à propos que quelques-uns lui attribuent le *Theatrum nobilitatis*, qui est de son père Jean.

MESSIA. *Voyez* MEXIA.

MESSIER (Robert), religieux franciscain, supérieur de la province de France, prêcha avec distinction vers la fin du 15ᵉ siècle. Ses *Sermons*, publiés à Paris en 1524, sont le pendant de ceux de Menot. Applications singulières de l'Écriture, explications forcées des Pères, raisonnemens indignes de la majesté de la chaire, jeux de mots puérils : tels sont les défauts qui le distinguent.

* MESSIER (Charles), astronome, naquit le 26 juin 1730, à Badonvillers, en Lorraine. Il vint à Paris en 1751, n'ayant pour tout talent qu'une belle écriture et quelques notions du dessin. Placé comme copiste chez l'astronome Delisle, il y tint avec beaucoup d'intelligence ses registres d'observations. Le secrétaire de Delisle, Libour, lui fit prendre l'habitude des observations journalières, et Messier montra pour ce travail des dispositions extraordinaires. Delisle, ayant été nommé astronome de la marine, fit obtenir à Messier la place de commis du dépôt des cartes, avec les modiques appointemens de 500 francs par an ; mais son protecteur lui donnait en outre la table et le logement. Messier continua à faire ses observations astronomiques ; il en fit un grand nombre sur les comètes de 1758, de 1759 et de 1760. Delisle, qui croyait sans doute lui avoir payé et ses travaux passés, et ses travaux futurs, se les appropria. Lorsque cet astronome se fut démis de la chaire qu'il avait au collége royal et qu'il se fut retiré de la carrière des sciences, Messier travailla pour son propre compte. Pendant quinze ans, il découvrit seul toutes les comètes qui parurent alors : Louis XV l'appelait

le *Furet des comètes*. Elu successivement aux académies de Berlin et de Pétersbourg, il fut nommé en 1766 à celle de Paris, et fut quelque temps après académicien pensionnaire. Son titre de commis avait été changé en celui d'astronome de la marine. Ses travaux furent interrompus pendant plus d'une année en 1781, par suite d'une chute dans les jardins de Mousseaux : il s'était cassé le bras et la cuisse, enfoncé deux côtes et fait une large blessure à la tête. Pendant la révolution il se trouve dans une position gênée : sa pension et le traitement qu'il recevait de la marine avaient été supprimés. Malgré les embarras de sa situation, il continua ses travaux ; et, lorsque des temps meilleurs succédèrent à cette époque d'agitation et de crimes, Messier devint membre de l'Institut du bureau des longitudes et de la légion-d'honneur. Sa vieillesse fut plus heureuse que le reste de sa vie : il mourut plus qu'octogénaire le 12 avril 1817. M. Delambre lui a consacré une *Notice historique*. Messier n'était point mathématicien : « Sa curiosité pour le phénomène astronomique, » dit M. Delambre, s'arrêtait au plaisir » de les observer ; d'en marquer exacte» ment le temps et les autres circonstan» ces, sans jamais sentir l'ambition de » pouvoir les calculer et les prédire. » « Il a passé, dit Laharpe, sa vie à éven» ter la marche des comètes ; et les car» tes qu'il en a tracées passent pour être » très exactes..... C'est d'ailleurs un très » honnête homme, et qui a la simplicité » d'un enfant ; il y a quelques années qu'il » perdit sa femme. Les soins qu'il lui ren» dit empêchèrent qu'il ne découvrît une » comète que Montagne de Limoges lui » escamota : il fut au désespoir..... Dès » qu'on lui parlait de la perte qu'il avait » faite, il répondait, pensant toujours » à sa comète : *Hélas ! j'en avais décou» vert douze ; il faut que ce Montagne » m'ôte la treizième.* Puis se souvenant » que c'était sa femme qu'il fallait pleu» rer, il se mettait à crier : *Ah ! cette pau» vre femme !* et il pleurait toujours sa » comète. » Messier n'a composé aucun ouvrage ; on n'a de lui que quelques *Mémoires* disséminés dans les *volumes de l'académie des Sciences*, ou dans *ceux de la connaissance des temps*, et une brochure qui a pour titre : *Grande comète qui a paru à la naissance de Napoléon le Grand, découverte et observée pendant quatre mois*, Paris, 1808, in-4. Lalande a consacré à la mémoire de cet infatigable observateur une nouvelle *constellation* sous le nom du *Messier* ou *Garde-Moisson* qu'il forma de quelques étoiles éparses, placées entre Céphée, Cassiopée et la Girafe.

MESSIS (Quintin), *Messus*, dit *le Maréchal d'Anvers*, peintre, mort à Anvers en 1529, à l'âge de 79 ans, exerça jusqu'à l'âge de 20 ans la profession de maréchal, ou plutôt de serrurier (ces deux professions étaient alors désignées par un même nom). Passionnément épris de la fille d'un peintre, il la demanda en mariage ; mais le père déclara qu'il ne donnerait sa fille qu'à une personne exerçant son art. Dès ce moment Messis s'appliqua à dessiner. Le premier tableau qu'il fit fut le portrait de sa maîtresse, qu'il obtint par sa constance et ses talens. Van-Mander, son historien, révoque en doute ces anecdotes. Ce peintre ne faisait ordinairement que des demi-figures et des portraits ; son coloris est vigoureux, sa manière très fine ; mais son pinceau est dur et sec. Il fut enterré à l'entrée de l'église cathédrale, et Lampson mit au bas de son portrait cette inscription :

Connubialis Amor de Mulcibre fecit Apellem.

La plupart des écrivains nomment ce peintre *Massys*, *Mathys* ou *Mathysis*. Nous lui donnons celui de *Messis*, *Messius*, d'après une lettre écrite d'Anvers, et collée au dos de son portrait, qui est dans la galerie des peintres de Florence. On l'appelle aussi quelquefois *Messeys*.

MESTENSKI (Jacques), gouverneur de Brezin en Pologne, conçut, l'an 1548, l'idée absurde de se faire passer pour J.-C. Il avait avec lui 12 prétendus apôtres ; il courait de village en village, prêchant et amusant le peuple par des tours de subtilité qu'il appelait des miracles. Les fourberies de cet enthousiaste ayant été re-

connues, les paysans le chassèrent, et le maltraitèrent lui et sa troupe, de façon qu'ils n'osèrent plus se montrer.

MESTREZAT (Jean), théologien protestant, né à Genève vers 1592, mourut en 1657, après avoir été employé par ceux de son parti dans différentes affaires. On a de lui des *Sermons* in-8, et divers autres ouvrages.

MESTREZAT (Philippe), neveu du précédent, fut aussi ministre, et enseigna la théologie à Genève. On a de lui un traité contre Socin, et d'autres ouvrages de controverse, que peu de gens connaissent et que personne ne lit. *Voyez* LENTULUS Scipion. Il mourut en 1690.

METAPHRASTE. *Voyez* SIMÉON.

METASTASE, dont le véritable nom est TRAPASSI (Pierre-Bonaventure), célèbre poète italien, né à Rome le 3 janvier 1698. Il était fils d'un pauvre ouvrier, et eut pour parrain le cardinal Ottoboni, qui lui fit donner une bonne éducation. La mort de ce prélat le laissa presque dans l'indigence; mais dès l'âge de dix ans il se distinguait par son talent pour l'improvisation. Un jour que des curieux l'entouraient au *Champ de Mars*, le fameux Gravina s'arrêta pour l'entendre, le prit chez lui, l'amena à Naples, et lui laissa, en mourant, la plus grande partie de sa fortune. La connaissance qu'il fit d'une chanteuse, appelée la *Romanina*, lui fit entreprendre la carrière du théâtre. Sa *Didone abbandonata* (1724) eut un succès si prodigieux, que même les gens de la campagne venaient en foule en voir la représentation. L'empereur Charles VI le choisit pour remplacer le célèbre Apostolo Zeno, *Poeta cesareo*. En 1729, Metastase se rendit à Vienne en Autriche, et fut attaché en qualité de poète à la cour impériale jusqu'à sa mort, arrivée le 12 avril 1782. On a recueilli ces Poésies à Paris, 1755-83, en 12 vol. in-12. Cette édition, très belle, est nommée vulgairement *Pompadour*, parce qu'elle est dédiée à la marquise de ce nom: elle renferme un grand nombre de *tragi-comédies* ou *grands opéras*, parmi lesquels on estime particulièrement *Artaxerxes, Attilio Regolo, Temistocle, La Clemenza di Tito, Issipile, Alessandro nell' Indie*, etc. Il a excellé dans les *Oratorio* ou drames sacrés en deux actes, comme la *Mort d'Abel*, le *Sacrifice d'Isaac*, *Joseph*, *Joas*, *Hélène au Calvaire*. Ces sujets sont traités avec un développement, un intérêt, un accord de paroles, de musique et de spectacle, qui produisent la plus grande impression. Mais, comme dans les pièces profanes, la sensibilité est excitée par les mêmes moyens, on comprend facilement que les mœurs y sont exposées à plus d'un écueil. En 1788, le cardinal Riminaldi a fait placer à Rome, dans l'église de Sainte-Marie, appelée la Rotonde, son buste avec cette inscription: *Petro Metastasio, civi romano, principi italici dramatis; ne viro ubique gentium clarissimo honor in patria deesset.* C'est à cette occasion qu'un auteur a fait la réflexion suivante: « On ne peut disconvenir que ce ne soit un abus de placer » ainsi dans les églises des bustes et » des inscriptions qui n'ont aucun rapport avec la sépulture, et qui consacrent un souvenir purement profane. » Ce désordre, qui fait des temples du » Dieu vivant une espèce de musée profane, gagne de plus en plus, et se propage par l'exemple de ceux qui, par » état, devraient s'y opposer avec le plus » de zèle: bientôt l'ancienne idée qu'avaient les chrétiens de la sainteté des » églises sera entièrement effacée parmi » nous. » Une pureté parfaite dans la diction, une grâce et une élégance soutenues, ont fait regarder Métastase, par ses compatriotes, comme le *Racine* de l'Italie. Il a surtout une douceur ravissante dans les vers destinés au chant. Il a possédé au plus haut degré le talent de réunir dans un étroit espace les traits les plus touchans d'une situation pathétique; mais on doit lui reprocher d'avoir, en voulant se plier au genre de l'opéra, violé souvent les règles des unités, et trop prodigué les antithèses, défaut ordinaire aux écrivains de son pays. Mauro Boni est celui de tous les biographes italiens qui a écrit avec le plus de soin la *Vie littéraire* de Metastase. (Ce poète célèbre

était instruit dans la jurisprudence et la philosophie; connaissait parfaitement les saintes Ecritures, dont il cite souvent le texte dans ses *Oratorio*. Il composa plusieurs petites pièces ou cantates pour les archiduchesses, filles de Charles VI et de Marie-Thérèse, que ces princesses (au nombre desquelles étaient Marie-Antoinette, depuis reine de France, et Marie Caroline, devenue reine de Naples) exécutaient en présence de leurs augustes parens. Elles étaient élevées dans la langue italienne par Métastase. Toujours attaché à la religion, sa piété, depuis l'âge de 40 ans, devint exemplaire. Il était dans son lit de mort lorsque Pie VI arriva à Vienne. Ce bon pontife daigna se transporter chez Metastase, qui eut la consolation de recevoir de son souverain temporel et spirituel la bénédiction *in articulo mortis*. Métastase avait alors 83 ans. Les *OEuvres* de Métastase ont depuis été plusieurs fois réimprimées. Les éditions les plus complètes sont celle de Nice, 1785, 22 vol. in-12, y compris 5 vol. de *lettres* et 2 vol. *d'osservazioni*; et celle de Livourne 1811, 17 vol. gr. in-8. Ses tragédies-opéra ont été traduites en français par Richelet, Vienne (Paris), 1761-1761, 12 vol. in-12. On a réimprimé un choix de ses meilleures *pièces* en 6 vol. in-18, et 2 vol. in-12.

METEL. *Voyez* BOISROBERT.

METEL (Hugues), pieux et savant abbé de Saint-Léon-de-Toul, ordre de Prémontré, se distingua dans le 12e siècle par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Don Hugo, prémontré et abbé d'Estival, a fait connaître ce pieux écrivain, par l'édition de ses *Lettres*, in-fol. On y trouve des choses utiles aux théologiens, et curieuses par rapport à l'histoire des 11e et 12e siècles. Metel mourut vers l'an 1157, dans un âge avancé.

METELLI (Augustin), peintre, né à Bologne en 1609, excellait à peindre à fresque l'architecture et les ornemens. Il travaillait ordinairement de concert avec Anne-Michel Colonna, autre peintre habile en ce genre. Il mourut à Madrid en 1660, avec un nom célèbre.

METELLUS. *Voyez* LABEO.

METELLUS CELER (Quintus Cæcilius), consul romain l'an 60 avant J.-C., fut préteur l'année du consulat de Cicéron. Il rendit des services importans à la république, en s'opposant aux troupes de Catilina, qui voulaient entrer dans la Gaule cisalpine, et obtint, après sa préture, le gouvernement de cette province. Il épousa la sœur de Clodius, qui le déshonora par ses impudicités, et l'empoisonna. C'est elle qui, sous le nom de *Lesbia*, est si décriée par Catulle. Métellus mourut l'an 57 avant J.-C., et fut pleuré par Cicéron, qui perdit en lui un ami zélé, un consolateur et un conseil.

MÉTELLUS (Lucilius Cæcilius), dont l'un des aïeux dompta le terrible Jugurtha, était tribun du peuple. Lorsque J. César se rendit maître de Rome, il eut plus de courage que tous les autres magistrats, qui se soumirent comme s'ils avaient été accoutumés depuis long-temps au joug de la servitude. Le seul Métellus osa s'opposer au destructeur de la liberté romaine. Ce conquérant voulait se saisir du trésor que l'on gardait dans le temple de Saturne; Métellus lui en refusa les clefs. César ordonna alors qu'on rompît les portes; et comme le tribun renouvelait son opposition, César menaça de le tuer, en disant : « Jeune homme, tu » n'ignores pas qu'il me serait plus fa- » cile de le faire que de le dire. » Métellus ne résista plus, et se retira. César a entièrement déguisé ce fait dans son *Histoire des guerres civiles*, qui est plutôt l'apologie de sa conduite qu'un récit fidèle de la vérité.

MÉTEREN (Emmanuel van) naquit à Anvers le 9 juillet 1535. Attaché aux nouvelles erreurs, il fut obligé de quitter son pays; il se réfugia en Angleterre, où il mourut en 1612. Il est connu par une *Histoire des Pays-Bas*, depuis 1500 jusqu'en 1612, imprimée d'abord en latin, 1598, in-fol., puis traduite en flamand, augmentée par l'auteur même, et imprimée plusieurs fois depuis en Hollande; elle a été aussi traduite en allemand et en français. Adrien van Meerbeck dit « qu'il a trouvé dans l'histoire

» de Méteren tant de mensonges, tant » de blasphèmes, tant de calomnies contre l'Eglise, et contre les souverains » légitimes des Pays-Bas, qu'il en a eu » horreur. » Everard van Reyd, quoique zélé protestant, ne put s'empêcher de reprocher à Méteren sa crédulité, ses flatteries et ses dissimulations. *Voy.* la préface de l'ouvrage de Van Reyd, *Belli civilis in Belgio gesti historia*, 1610, in-fol.

MÉTÉZEAU (Clément), architecte du roi, natif de Dreux, vivait sous le règne de Louis XIII. Cet artiste, d'un génie hardi, capable des plus grandes entreprises, s'est immortalisé par la fameuse digue de la Rochelle; ouvrage en quelque sorte téméraire, contre lequel les plus célèbres ingénieurs avaient échoué, et qu'il exécuta l'an 1628, avec le plus grand succès. Il fut secondé dans son projet par Jean Tiriot, maître maçon de Paris, appelé depuis *le Capitaine Tiriot*. Cette digue avait 747 toises de longueur.

MÉTÉZEAU (Paul), frère du précédent, né à Paris en 1582, s'engagea dans l'état ecclésiastique, et fut, avec Bérulle, l'un des premiers fondateurs de la congrégation de l'Oratoire. Il avait beaucoup de talent pour la prédication, et il exerça ce ministère dans plusieurs villes de France avec un succès peu commun. Il mourut à Calais dans le cours d'un carême, le 17 mars 1632, à 50 ans, après avoir opéré des conversions éclatantes. On a de lui : 1° un corps de théologie propre aux prédicateurs, intitulé : *Theologia sacra, juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*, etc., 1625, in-fol.; 2° un autre ouvrage qui a pour titre : *De sancto sacerdotio, ejus dignitate et functionibus sacris*, etc., in-8; et plusieurs autres ouvrages.

* MÉTHERIE (Jean-Claude de la), physicien et naturaliste, né à la Clayette, dans le Mâconnais, le 4 septembre 1743, d'un père qui exerçait la médecine; vint à Paris à l'âge de quinze ans, et y il étudia la théologie, la quitta pour se livrer à l'étude de la médecine, qu'il n'exerça cependant pas. L'abbé Mongez jeune l'associa, en 1785, à son *Journal de Physique*, commencé, en 1771, par l'abbé Rozier après le départ de M. Mongez pour l'expédition de La Peyrouse, La Métherie se chargea seul de la rédaction de ce journal jusqu'au mois de juillet 1817. Livré tout entier aux sciences, il ne se mêla jamais d'affaires politiques, et, en 1801, après la mort de M. Daubenton, il fut nommé adjoint à la chaire d'histoire naturelle au Collége de France. L'espèce d'oubli dans lequel on le laissait, le rendit souvent injuste envers plusieurs savans recommandables, tels que MM. Lavoisier, Haüy et Laplace. Il mourut le 1er juillet 1817 d'une seconde attaque d'apoplexie. M. Blainville a continué le *Journal de Physique*, et a publié l'*Eloge de la Métherie*, qui a laissé : 1° *Essais sur les principes de la philosophie naturelle*, Genève, 1778, 1 vol. in-12; 2° *Vues physiologiques*, 1780, 1 vol. in-12; 3° *Essai sur l'air pur*, 1785, in-8; 4° *Théorie de la terre*, 1791, 3 vol. in-8; 1798, 5 vol. in-8, avec une *Minéralogie*. 5° *Leçons de Minéralogie données au Collége de France*, 1812, 2 vol. in-8; 6° *Leçons de Géologie*, *ibid.*, 1816, 3 vol. in-8; 7° *Considérations sur les êtres organisés*, 1804, 3 vol. in-8. Il les soumet, ainsi que le globe, à un principe de cristallisation, et il applique le *galvanisme* aux métamorphoses des minéraux, etc. 8° *Sur la nature des êtres existans*, 1805, 1 vol. in-8; 9° *de l'Homme, considéré moralement; de ses mœurs et de celles des animaux*, 1802, 2 vol. in-8. Le stile, dans tous ces ouvrages, est sec, sans aucune élégance, ce qui a souvent nui à leurs succès. Ce naturaliste ne fit souvent que développer les idées systématiques de Mailled.

MÉTHOCHITE ou MÉTOCHITE (Théodore), logothète de Constantinople, eut des emplois considérables sous l'empereur Andronic l'Ancien, et mourut en 1332, honoré du titre de *Bibliothèque vivante*, titre que sa mémoire étendue lui avait mérité. On a de lui : 1° *Histoire romaine, depuis Jules-César jusqu'à Constantin*, in-4; ouvrage assez faible. L'auteur, négligeant le stile des anciens, s'en est fait un qui est moins simple, moins

clair et moins noble. Jean Meursius l'a traduite en latin, avec des notes. 2° *Histoire sacrée*, en 2 liv., qui ne vaut pas mieux, et qui a été cependant traduite par Hervé, Paris, 1555, in-8; 3° *Histoire de Constantinople*, beaucoup plus détaillée, mais qui n'est pas toujours exacte.

MÉTHODIUS (Saint), surnommé *Eubullius*, célèbre évêque de Tyr vers 311, et martyr peu de temps après, avait composé un grand nombre d'ouvrages. Il ne nous reste que celui qui est intitulé le *Festin des vierges*, publié à Rome, 1656, in-8, par Léo Allatius, Paris, 1657, par le Père Poussines, jésuite; et 1672, par le Père Combéfis, avec des notes; et à Hambourg, 1718, à la fin du second tome des *OEuvres* de saint Hippolyte, par Fabricius. C'est un dialogue sur l'excellence de la chasteté, qui donne une idée avantageuse de l'auteur; mais il s'y est glissé quelques expressions peu orthodoxes, soit par l'inadvertance de Méthodius, qui avait embrassé les erreurs d'Origène, qu'il réfuta ensuite; soit par la malice des hérétiques qui mêlaient leur venin aux sources les plus pures. Nous avons des fragmens considérables des autres ouvrages de ce saint dans Photius, saint Epiphane, saint Jérôme et Théodoret. Ceux dont il nous reste le plus sont les livres *du libre Arbitre*, contre les valentiniens, et de la *Résurrection des corps*, contre Origène. Les ouvrages de ce saint étaient fort estimés des anciens, quoique le stile en soit prolixe, enflé, plein de comparaisons et d'allégories.

MÉTHODIUS Ier, natif de Syracuse, pieux patriarche de Constantinople en 842, et l'un des plus zélés défenseurs du culte des images, avait été enfermé dans une prison obscure par l'ordre de l'empereur Michel le Bègue, après avoir reçu cent coups de fouet. La douceur de son caractère ne fit pas moins rentrer d'hérétiques dans l'Eglise que la force de son éloquence. Cet illustre persécuté mourut en 846. — Il ne faut pas le confondre avec MÉTHODIUS, pieux solitaire, qui présenta dans le courant du même siècle, au roi Bogoris, chef des Bulgares, un tableau du dernier jugement, lequel occasiona la conversion de ce prince au christianisme.

MÉTHODIUS DE THESSALONIQUE. *Voyez* SAINT CYRILLE de Thessalonique.

MÉTIUS-SUFFÉTIUS, dictateur de la ville d'Albe, sous le règne de Tullus Hostilius, roi de Rome, combattit contre les Romains avec peu d'avantage. Pour terminer la guerre qui traînait en longueur, on proposa, dit-on, le combat des trois Horaces contre les trois Curiaces. Les Romains furent vainqueurs. (*Voyez* HORACES.) Tullus tourna ses armes contre les Véïens et les Fidénates. Suffétius joignit ses troupes à celles du roi des Romains; mais dès le premier choc il quitta son poste, comme il l'avait promis secrètement aux Véïens, et se retira sur une éminence, résolu, si la victoire se déclarait pour eux, de charger les vaincus. Tullus, outré de cette perfidie, fit attacher Métius entre deux chariots et le fit tirer par quatre chevaux, qui le mirent en pièces aux yeux de l'armée victorieuse, l'an 666 avant J.-C. — Horace, dans l'*Art poétique*, parle d'un MÉTIUS, habile littérateur, censeur judicieux et sévère, homme à consulter par ceux qui écrivent et qui donnent leurs écrits au jour:

Si quid tamen olim
Scripseris, in Metii descendat judicis aures.

MÉTIUS (Jacques), natif d'Alcmaër en Hollande, inventa les *lunettes d'approche et du télescope par réfraction.* Il présenta une de ses lunettes aux états-généraux en 1609. On se servait depuis long-temps de tubes à plusieurs tuyaux, pour diriger la vue vers les objets éloignés et en rendre l'aspect plus net. Le Père Mabillon assure, dans son *Voyage d'Italie*, qu'il avait vu dans un monastère de son ordre les *OEuvres* de Comestor, écrites au 13e siècle, dans lesquelles on trouve un portrait de Ptolémée, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ces tubes n'étaient point garnis de verre, et c'est Jacques Métius qui, le premier, a joint les verres aux tubes. Cette invention fut, comme la plupart des découvertes, l'effet d'un heureux hasard: Métius vit des écoliers qui, en se

jouant en hiver sur la glace, se servaient du dessus de leurs écritoires comme de tubes, et qui ayant mis en badinant des morceaux de glace au bout de ces deux tubes, étaient fort étonnés de voir que par ce moyen les objets éloignés se rapprochaient d'eux. L'habile artiste profita de cette observation, et inventa aisément les lunettes d'approche. D'autres disent que ce furent les enfans d'un lunetier de Middelbourg qui donnèrent occasion à cette découverte, en badinant avec des verres dans la boutique de leur père. Quelques-uns néanmoins attribuent la découverte des lunettes d'approche à Drebel, à J.-B. Porta, à Ant. de Dominis, à un certain Zacharie Jans et à Jean Lapprey : mais il paraît que c'est avec peu de fondement. *Voyez* l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, liv. 4, *progrès de l'optique*, chap. 2. (Galilée construisit en 1610 une lunette d'après les procédés de Métius. Elle a été perfectionnée par Képler et par Huyghens.) — Adrien MÉTIUS, son frère, né à Alcmaër le 9 décembre 1571, enseigna les mathématiques en Allemagne avec beaucoup de réputation; mais l'amour de la patrie lui fit quitter cet emploi : il se fixa à Franeker, où il professa la médecine et la géométrie pendant 38 ans. Il y mourut le 17 septembre 1635. On a de lui divers ouvrages sur les mathématiques : 1° *Doctrinæ sphæricæ lib. V*, Francfort, 1591; 2° *Astronomiæ universæ institutio*, Franeker, 1605, in-8; 3° *Arithmeticæ et geometrices practica*, 1611, in-4; 4° *De gemino usu utriusque globi*, Amsterdam, 1611, in-4; 5° *Geometrices per usum circini nova praxis*, 1623, in-8. C'est un de ceux qui ont paru déterminer avec le plus d'exactitude le rapport du diamètre à la circonférence, qu'il a cru être de 113 à 355. *Voyez* VAN CEULEN. Ménélaüs Winsem a fait l'*Oraison funèbre* d'Adrien Métius, Franeker, 1636, in-4.

METKERKE ou MECTKERCKE (Adolphe), littérateur, historien, philologue et jurisconsulte protestant, né à Bruges en 1528, mourut à Londres le 6 octobre 1591, laissant un *Mémoire* écrit de sa main, où il déclarait qu'il n'y a pas de vraie religion hors de l'Eglise catholique romaine, et exhortait sa fille de retourner à Bruges et d'y professer hautement la foi de ses ancètres : exhortation qui eut un heureux effet. Il travailla aux *Vies des Césars*, aux *Médailles de la grande Grèce*, et aux *Fastes consulaires*, publiés par Golzius. On a encore de lui : 1° la *Traduction* de quelques épigrammes de Théocrite en vers latins, Heidelberg, 1595, in-8; 2° de *Moschus* et *Bion*, avec des notes, Bruges, 1565, in-8; 3° *De veteri et recta pronuntiatione linguæ græcæ*, Anvers, 1576, in-12, et dans le *Sylloge scriptorum* de Sigebert Haverkamp, Leyde, 1736. M. de Thou et Valère André lui attribuent un Recueil des Actes de la pacification de Cologne. Ils se trompent : il est d'Aggée Albada.

MÉTON ou MÉTHON, mathématicien d'Athènes, publia, l'an 432 avant J.-C. son *Ennéadécatéride*, c'est-à-dire son cycle de 19 ans, par lequel il prétendait ajuster le cours du soleil à celui de la lune, et faire que les années solaires et lunaires commençassent au même point; c'est ce qu'on appelle le *Nombre d'or*. Les Athéniens, ayant résolu d'envoyer une flotte en Sicile, voulurent faire embarquer Méton, qui contrefit le fou. Cet astronome avait Euctémon pour le seconder dans ses observations solaires. Méton avait élevé dans la place publique d'Athènes un instrument appelé *Heliotrope* : c'était probablement un *Gnomon* dont les ombres indiquent les jours où le soleil se trouvait dans l'un ou l'autre tropique. On ignore l'époque de la mort de cet astronome.

MÉTRA. *Voyez* ÉRÉSICTHON.

MÉTRIE. *Voyez* METTRIE.

MÉTRODORE, médecin de Chio, disciple de Démocrite et maître d'Hippocrate, vers l'an 444 avant J.-C., composa divers ouvrages de médecine qui sont perdus. Il croyait le monde éternel et infini.

MÉTRODORE, peintre et philosophe, fut choisi par les Athéniens pour être envoyé à Paul-Emile. Ce général, après avoir vaincu Persée, roi de Macédoine, leur demanda deux hommes : un philo-

sophe pour élever ses enfans, et un peintre pour peindre son triomphe. On choisit Métrodore, qui réunissait ces deux talens.

MÉTROPHANE, évêque de Bysance, mort vers 312, mérita le titre de confesseur durant la persécution de Dioclétien. Sa mémoire est en honneur dans l'Eglise d'Orient.

MÉTROPHANE, évêque de Smyrne au 9ᵉ siècle. L'ambition et la discorde n'eurent point de prise sur son âme éclairée et pacifique, dans un temps où l'Eglise d'Orient ne respirait que le schisme et la haine contre l'Eglise romaine. Attaché à saint Ignace de Constantinople, il s'opposa avec vigueur au turbulent Photius en 867, et consigna ses sentimens de paix et de concorde dans une *Lettre* très estimée, insérée dans les *Collections des conciles*.

MÉTROPHANE-CRITOPULE, protosyncelle de la grande église de Constantinople, né à Berrhœa en 1590, fut envoyé dans le 17ᵉ siècle par Cyrille Lucar en Angleterre, pour s'informer exactement de la doctrine des églises protestantes. Critopule parcourut une partie de l'Allemagne, et y composa une *Confession de foi de l'Eglise grecque*, imprimée à Helmstadt, en grec et latin, en 1661. Cette Confession favorise en quelques endroits la doctrine des protestans contre les sentimens les plus déclarés des Grecs; mais elle est conforme dans d'autres endroits aux dogmes de l'Eglise catholique. *Voyez* CYRILLE LUCAR.

METTRIE (Julien OFFRAY de la), naquit à Saint-Malo le 25 décembre 1709 d'un négociant. Son goût pour la médecine engagea ses parens à l'envoyer en Hollande étudier sous Boerhaave. Il vint ensuite à Paris et fut placé auprès du duc de Grammont, colonel des gardes-françaises, qui le fit médecin de son régiment. La Mettrie, ayant suivi son protecteur au siége de Fribourg, y tomba dangereusement malade. Cette maladie, qui aurait dû être pour lui une source de réflexions, fut une source de délires. Il crut voir que cette intelligence immortelle qu'on nomme *âme* baissait avec le corps et se flétrisait avec lui. Il prétendit faire l'*Histoire naturelle de l'âme*. Cet ouvrage, qui respire l'impiété et l'absurdité à chaque page, souleva tout le monde. Le duc de Grammont le soutint contre cet orage; mais ce seigneur ayant été tué peu de temps après, le médecin perdit sa place, et n'en valut pas mieux. Il tourna ses armes contre ses confrères. Il mit au jour sa *Pénélope*, ou *le Machiavel en médecine*, 3 vol. in-12, 1748. Le soulèvement de la Faculté contre cette satire obligea l'auteur de se retirer à Leyde. C'est là qu'il publia son *Homme machine*. Une supposition continuelle des principes en question; des comparaisons ou des analogies imparfaites érigées en preuves; des observations particulières, d'où il tire des conclusions générales qui n'en naissent point; l'affirmation la plus absolue, continuellement mise à la place du doute : voilà la philosophie de l'auteur. L'enthousiasme avec lequel il déclame, l'air de persuasion qu'il prend, étaient capables de séduire ces esprits faibles qui aspirent à l'*esprit fort* pour cacher leur faiblesse; mais ce n'était pas ce que l'aureur désirait le plus : il voulait seulement, dit un homme d'esprit, avoir le titre d'*animal spirituel* et de *machine curieuse*. Poursuivi en Hollande, où son livre fut livré aux flammes, il se sauva en 1749 à Berlin. Il y devint lecteur du roi de Prusse et membre de son académie. Il y vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1751. Elle fut la suite d'un trait de cette folie qui perçait dans toute sa conduite. Il avait une fièvre d'indigestion : il prit les bains, et se fit saigner huit fois. Se voyant à l'extrémité, il s'occupa, à ce qu'on dit, à détester l'absurde philosophie qui l'avait jeté dans les plus monstrueux excès. Le premier hommage de cette raison désabusée fut un retour sincère vers la religion, et le désaveu public de toutes ses erreurs. Il voulut constater son repentir par des preuves non équivoques. L'approche de sa dernière heure lui fit comprendre que le triste honneur de mourir dans l'impiété ne valait pas le sacrifice des espérances qui lui restaient

de fléchir la colère de Dieu. Les philosophes ses collègues n'en ont pas jugé de même. L'un d'eux ne put s'empêcher de dire que *La Mettrie les avait déshonorés pendant sa vie, et surtout à sa mort*. Cette conversion tardive n'est pas appuyée de preuves bien convaincantes. Sa conversation amusait beaucoup, lorsque sa gaieté n'allait pas jusqu'à l'extravagance; mais elle y allait souvent. On voyait quelquefois cet homme, qui se parait du nom de philosophe, jeter sa perruque par terre, se déshabiller et se mettre presque tout nu au milieu d'une grande compagnie. On trouve dans toutes ses productions du feu, de l'imagination, mais peu de justesse, peu de précision, peu de goût. C'était, suivant Voltaire qui l'avait beaucoup connu, *un fou qui n'écrivait que dans l'ivresse*. Maupertuis dit à peu près la même chose dans sa lettre à Haller (tom. 3e de ses *OEuvres*, édit. de Lyon). Le marquis d'Argens n'en fait pas un portrait plus favorable. (*Voyez* le *Journal encyclopédique*, janvier 1762.) On a recueilli à Berlin, 1751, in-4, et en deux vol. in-12, ses *OEuvres* philosophiques, renfermant l'*Homme machine*, l'*Homme plante*, l'*Histoire de l'âme*, l'*Art de jouir*, le *Discours sur le bonheur*, etc. Il pose pour base du bonheur, qu'il faut étouffer les remords et se livrer à tous ses penchans; il conseille au brigand de voler, au tyran de se baigner dans le sang de ses sujets, au débauché de se vautrer dans les plus dégoûtantes infamies, etc. On a encore de lui : 1° *Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux*, Berlin, sous le nom de Londres, 1750, in-4. Il fait sortir les animaux de la terre comme des herbes des champs. 2° La *Traduction* des Aphorismes de Boërhaave, son maître, en 10 vol. in-12, avec un long Commentaire, où, parmi des observations vraies, il y en a beaucoup de fausses et des sentimens singuliers. Il savait à peine assez de latin pour comprendre les ouvrages de médecine. « Il faisait des livres (dit Maupertuis) sans dessein, sans s'embarrasser de leur sort, et quelquefois sans savoir ce qu'ils contenaient. » (D'Argens dit aussi de La Mettrie... « Tous ces ouvrages » sont d'un homme dont la folie paraît à » chaque pensée, et dont le stile démontre l'ivresse de l'âme; c'est le *vice* » qui s'explique par la démence : La » Mettrie était fou au pied de la lettre... »

METZ (Claude BARBIER du), lieutenant général d'artillerie et des armées du roi, naquit à Rosnay en Champagne, le 1er avril 1638. Il se signala dès ses premières années dans la profession des armes. Ayant reçu un coup de canon en 1657, il ne put pas servir pendant la campagne de 1658, la seule qu'il manqua depuis qu'il entra au service jusqu'à sa mort. Il se distingua surtout par son application à perfectionner l'artillerie; il la mit dans un état où elle n'avait jamais été, et la fit servir presque avec la même intelligence. Il fut tué d'un coup de mousquet en 1690, à la bataille de Fleurus. Il était alors lieutenant général. On le regardait comme le plus habile ingénieur qu'eût eu la France avant Vauban, et comme un des hommes les plus bienfaisans et les plus vertueux que l'état militaire ait produits. C'est de lui que la Dauphine dit un jour au dîner du roi : *Voilà un homme bien laid* (il avait eu le visage horriblement maltraité par des éclats de mitraille dans la campagne de 1657). Louis XV répondit à cette princesse : *Moi je le trouve bien beau, c'est un des hommes les plus braves du royaume*. Ch. Perrault a publié son *Eloge* dans le recueil des *Hommes illustres qui ont paru en France dans le 17e siècle*, tom. II, p. 12.

* METZGER (Jean-Daniel), médecin, né à Strasbourg en 1739, alla, en 1777, occuper la chaire d'anatomie à Kœnigsberg, et devint physicien de la ville et professeur d'accouchement. Il était aussi médecin de plusieurs hôpitaux et assesseur du collége qui surveille l'administration médicale du pays; mais il se livrait plus à l'enseignement et à la publication de ses écrits qu'à la pratique de son art; il fut pendant 28 ans professeur. Il est mort à Kœnigsberg en septembre 1805, après avoir donné des *manuels* de physiologie, de pathologie, de séméiotique, de thérapeutique, d'his-

toire de la médecine, et un grand nombre de *Thèses* sur ces différentes sciences. Mais ce qui le distingue surtout, c'est le *Journal d'observations* sur la médecine légale et la police médicale, qu'il fit paraître presque sans interruption depuis 1778 jusqu'en 1790. Il ne resta étranger à aucune des questions qui furent agitées dans son temps sur les différentes parties de la science médicale. Parmi ses ouvrages nous pouvons distinguer : 1° *Adversaria medica*, Utrecht, 1774-78, 2 vol. in-8 ; 2° *Observations de médecine légale*, 1778 et 1781, 2 vol ; 3° *Bibliothèque de médecine légale*, 1784-86, 2 vol. in-8 ; 4° *Esquisse de séméiotique et de thérapeutique*, 1785, in-8 ; 5° *Manuel de police médicale et de médecine légale*, 1787, in-8 ; 6° *Bibliothèque du physicien*, 1787, 1789, 1790, 2 vol. in-8 ; 7° *Anthropologie philosophico-médicale*, 1790, in-8 ; *Manuel de chirurgie*, 1791, in-8. Il a fait sa *Notice biographique* dans le 2e cahier de sa *Correspondance médicale*.

METZU (Gabriel), peintre, né à Leyde en 1615, mort dans cette ville en 1658, a laissé peu de tableaux ; mais ils sont précieux par la finesse et la légèreté de sa touche, la fraîcheur du coloris, l'intelligence du clair-obscur et l'exactitude du dessin. Il ne peignit qu'en petit.

MEULEN. *Voyez* VANDER MEULEN.

MEUN (Jean de). *Voyez* CLOPINEL.

MEUNIER. *Voyez* MEUSNIER.

MEURISSE (Martin), de Roye en Picardie, évêque (*in partibus*) de Madaure, suffragant et administrateur général du diocèse de Metz, fonda les Bénédictines de Montigny, près de Metz, et mourut en 1644. On a de lui : 1° l'*Histoire des évêques de Metz*, 1684, in-fol. ; 2° *Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie à Metz*, 1670, in-4.

MEURISSE (Henri-Emmanuel), habile chirurgien de Paris, naquit à Saint-Quentin, et mourut en 1694. On a de lui un *Traité de la saignée*, in-12, qui renferme des préceptes utiles et des réflexions judicieuses.

MEURSIUS (Jean premier), célèbre antiquaire, né à Losdun, près de La Haie, en 1579, fit paraître dès son enfance des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences. Il alla étudier le droit à Orléans avec les fils du grand pensionnaire Barneveldt, qu'il accompagna dans leurs voyages. Ses courses lui donnèrent occasion de connaître les cours des princes de l'Europe, et de converser avec les savans. De retour en Hollande, il obtint la chaire d'histoire à Leyde en 1610, et ensuite celle de la langue grecque. Sa réputation augmentant de jour en jour, Christiern IV, roi de Danemark, le fit professeur en histoire et en politique, dans l'université de Sora, le 20 septembre 1625. Meursius remplit cette place avec succès. Ce docte et laborieux écrivain mourut le 20 septembre 1639. On a de lui un grand nombre de savans ouvrages, dont plusieurs regardent l'état de l'ancienne Grèce : 1° *De populis Atticæ* ; 2° *Atticarum lectionum libri IV* ; 3° *Archontes athenienses* ; 4° *Fortuna attica*, *de Athenarum origine*, etc. ; 5° *De festis Græcorum*. Ces différens traités, remplis d'érudition, se trouvent dans le Recueil de Gronovius. 6° *Historia danica*, 1630, in-4 : c'est l'histoire des rois Christiern Ier, Jean et Christiern II. 7° Un grand nombre de *Traductions* d'auteurs grecs qu'il a enrichies de notes, entre autres, de l'*Histoire romaine* de Théodore Metochite, des *Lettres* de Théophylacte, de la *Tactique* de Constantin Porphyrogenète, de l'*Origine de Constantinople* de George Codinus, des *Harangues* des Pères grecs, qui n'avaient pas encore été publiées, etc. ; 8° une Histoire de l'université de Leyde, sous le titre d'*Athenæ Batavæ*, 1625, in-4 ; 9° *Glossarium græco-barbarum*, Leyde, 1614, in-4. 10° *Creta*, *Cyprus*, *Rhodus*, Amsterdam, 1675, in-4 : c'est une description de ces îles et de leur antiquité ; 11° *Rerum belgicarum lib. I*, 1612 ;— *lib. IV*, 1614, in-4. C'est l'histoire de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas sous le duc d'Albe. La première édition ayant déplu à ses concitoyens, et les ayant même irrités au point de le vouloir dépouiller de ses emplois, il en fit une seconde plus ample, où il montra

beaucoup de complaisance pour ses critiques, aux dépens de la vérité et de l'exactitude des faits. Sa complaisance ne les apaisa pas. Il voulut la dédier aux états-généraux; ils le refusèrent, craignant la trop grande sincérité de l'auteur. Tous les ouvrages de ce savant ont été recueillis à Florence 1741, en 12 vol. in-fol. (D. Guillaume Moller a publié la *Vie de Meursius*, Nuremberg, 1732, in-4. *Voyez* aussi J. Valérian Schramm, *Dissertatio de vita et scriptis Jo. Meursii patris*, Leipsick, 1715, in-4.) *Voyez* les *Mémoires de Nicéron*, tom. 12 et 20.

MEURSIUS (Jean second), fils du précédent, né à Leyde en 1613, mourut en Danemark, n'étant âgé que de quarante ans. Il avait publié divers ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *Arboretum sacrum, sive De arborum consecratione*, Leyde, 1642, in-8; 2° *De tibiis veterum*, dans Gronovius.

MEURSIUS. *Voyez* CHORIER.

* MEUSEL (Jean-George), l'un des plus laborieux bibliographes allemands, né en 1743, à Eyrichshof, près de Baunach, en Franconie, fut professeur d'histoire d'abord à Erfurt, ensuite à Erlang : son enseignement contribua beaucoup à augmenter la réputation de ces deux universités. Il fut nommé successivement conseiller aulique de la principauté de Quedlinbourg, de la cour électorale de Brandebourg et de celle du roi de Prusse. Il mourut dans cette dernière ville le 19 septembre 1820. On lui doit un très grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° *Bibliotheca historica*, Leipsick, 1782-1804, 11 tomes en 22 vol. in-8, ouvrage commencé par Struvius, où l'on trouve une *Notice raisonnée* de tous les historiens anciens et modernes, avec un examen critique de leurs ouvrages et de leurs différentes éditions. Ce livre n'est pas achevé : on n'y trouve rien sur les historiens de l'Italie moderne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre et des autres états du nord de l'Europe. 2° *Recherches sur les nouveaux ouvrages historiques*, 1769-78, 9 vol. in-8; 3° *Histoire de France*, Halle, 1771-76, 4 vol. in-4, formant les tomes 35 à 38 de la grande Histoire universelle; 4° *L'Allemagne littéraire (Gelehrte Teutschland)*, Lemgo, 1776 et années suivantes, 16 vol. in-8. C'est un dictionnaire bibliographique de tous les auteurs vivans nés en Allemagne ou qui habitaient ce pays, avec la liste exacte de tous leurs ouvrages. 5° *Introduction à la connaissance de l'histoire des états de l'Europe, d'après le plan de Gebauer*, Leipsick, 1775, in-8, 4 édition, 1800, in-8; 6° *Dictionnaire des artistes allemands vivans*, Lemgo, 1778-89, 2 vol. in-8, 2e édition, 1808, avec un supplément imprimé en 1814, 3 vol. in-8; 7° *Mélanges concernant les arts*, Erfurt, 1779-87, 5 vol. in-8. Recueil périodique qui a été continué sous différens titres. 8° *Mémoires pour la science de l'histoire*, Augsbourg, 1780, 2 vol. in-8; 9° *Littérature de la statistique*, Leipsick, 1790, in-8, 2e édition, 1806, 2 vol. in-8; 10° *Traité de statistique*, 3e édition très augmentée, 1804, in-8; 11° *Direction* (Leitfaden), *pour l'histoire de la littérature*, 1799-1800, 3 part. in-8; 12° *Dictionnaire des écrivains allemands morts de 1750 à 1800*, Leipsick, 1802 et années suivantes, 15 vol. in-8; ouvrage estimé par son exactitude. Meusel a fourni en outre un grand nombre d'articles dans les *Journaux littéraires* et *Recueils périodiques publiés* en Allemagne.

MEUSNIER (Philippe), habile peintre, né à Paris, en 1655, y mourut en 1734. Il fut reçu à l'académie, et en devint trésorier. Louis XIV et Louis XV visitèrent Meusnier dans son atelier, et lui donnèrent de justes éloges. On lui accorda une pension et un logement aux galeries du Louvre. Cet artiste excellait à peindre l'architecture; ce fut lui qu'on choisit pour représenter l'architecture de la voûte de la chapelle de Versailles. Le duc d'Orléans l'employa à décorer la célèbre galerie de Coypel, au Palais-Royal. Le château de Marly était encore orné des peintures de cet habile maître.

* MEUSY (Nicolas), écrivain ascétique, naquit à Villersexel, bourg en Franche-Comté, en 1734. Ayant embrassé

l'état ecclésiastique, il devint vicaire de la paroisse de Rupt, et se consacra à l'instruction des habitans de la campagne. Il mourut en 1772, n'étant âgé que de 38 ans. Il fut la victime de son zèle pour ses malheureux compatriotes, atteints d'une maladie épidémique. On a de lui : 1° *Le Code de la religion et des mœurs*, Paris, 1770, 2 vol. in-12. C'est un recueil des principales ordonnances du roi relatives à la religion. 2° *Le Catéchisme historique, dogmatique et moral des fêtes*, Vesoul, 1771, in-12. Excellent ouvrage, et continuellement réimprimé.

MEVIUS ou MÆVIUS, poète du temps d'Auguste, ridiculisé par Virgile et par Horace. On connaît cette imprécation plaisante du premier :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

MÉVIUS (David), né à Gripswald en Poméranie l'an 1609, conseiller privé du roi de Suède, et président du conseil souverain de Wismar, fut envoyé par Charles XI, roi de Suède, pour terminer les différens de ce monarque avec l'empereur, sur les provinces d'Allemagne cédées à la Suède par la paix de Westphalie. Il eut part à d'autres affaires non moins importantes, et mourut le 17 septembre 1670 à Wismar. On a de lui : 1° des *Commentaires sur le droit de Lubeck*, et des *Décisions*; 2° un *Traité de l'amnistie*; 3° une *Jurisprudence universelle*; et un grand nombre d'autres écrits, qui sont une preuve de son savoir.

MEXIA ou MESSIA (Pierre), natif de Séville, historiographe de Charles-Quint, mort l'an 1552, a laissé plusieurs ouvrages en espagnol et en latin, entre autres : 1° *Sylva variarum lectionum*; 2° *Laus asini*; 3° *Los Cesares*, ou *Histoire des Césars*, etc. Ses *Diverses leçons* ont été traduites en français, in-8.

MEY (Jean de), docteur en médecine, et professeur de théologie à Middelbourg, né en Zélande, et mort en 1678, à 61 ans, a donné en flammand plusieurs ouvrages publiés à Delft en 1704, in-fol., et un en latin, sous ce titre : *Physiologia sacra*, Middelbourg, 1661, in-4. C'est un commentaire sur les objets physiques dont il est parlé dans le Pentateuque.

* MEY (Claude), avocat au parlement de Paris et canoniste, né à Lyon le 15 janvier 1712, embrassa l'état ecclésiastique, mais resta simple tonsuré. Très versé dans le droit canonique, il était consulté de tous côtés pour cette partie, et publia un grand nombre de *Mémoires* qui ne sont pas tous dictés par une sévère impartialité. On le regardait avec Piales comme les colonnes du *parti appelant*; Mey était cependant plus théologien. Il se déclara contre la constitution civile du clergé, et signa la consultation dressée par Jabineau le 15 mars 1790. Lors de la terreur, il se retira à Sens, et y mourut en 1796. Il présidait aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et eut part à plusieurs actes de l'administration de M. de Montazet, archevêque de Lyon. Ses principaux ouvrages sont : 1° l'*Apologie des jugemens rendus en France par les tribunaux séculiers contre le schisme*, 1752, 2 vol. in-12 : la première partie seulement est de Mey; la deuxième est de Maultrot. Cet ouvrage fut supprimé par arrêt du parlement, et condamné par un bref de Benoît XIV, du 20 novembre 1752. 2° *Essai de métaphysique* ou *Principes sur la nature et les opérations de l'esprit*, 1756, in-12. 3° *Consultation pour les bénédictins contre la commission des réguliers*, 2 vol. in-4. 4° *Maximes du droit public français*, 1772, 2 vol. in-12. Maultrot et Blonde en donnèrent une deuxième édition en 1775. Il concourut à plusieurs écrits sur les contestations du temps. — MEY (Octavio), négociant de Lyon, de la même famille, s'est rendu célèbre par la découverte qu'il fit, vers le milieu du dix-septième siècle, du secret de donner le lustre aux soies, ce qu'on appela *leur donner l'eau*. Il se forma une riche collection d'objets curieux et d'antiquités, parmi lesquels on voyait le fameux Bouclier dit de Scipion, transporté depuis au cabinet des médailles de Paris.

MEYER (Jacques), historien et littérateur, né le 7 janvier 1491 à Vleteren, dans la châtellenie de Cassel en Flandre,

près de Bailleul, d'où il avait pris le nom de *Baliolanus*, s'appliqua à instruire à Bruges la jeunesse dans les belles-lettres et dans la piété. Il mourut curé de Blanckenberg, le 5 février 1552. Ses principales productions sont : 1° *Annales rerum flandricarum*, Anvers, 1561, in-fol. Ces Annales vont jusqu'à l'an 1477. Elles sont estimées; le stile en est aisé, coulant et assez pur. On les a réimprimées dans la Collection des Histoires belgiques, Francfort, 1580; 2° *Flandricarum rerum decas*, Bruges, 1531, in-4, etc. Antoine Meyer, neveu, et Philippe Meyer, petit-neveu de Jacques, se sont distingués dans les belles-lettres, et ont donné plusieurs pièces de vers latins.

MEYER (Livinus ou Lævin de), né d'une famille noble de Gand en 1655, se fit jésuite et se distingua dans la théologie, l'histoire et la poésie. Son poème *sur la colère*, divisé en trois livres, est généralement estimé des amateurs de la langue de l'ancienne Rome; on y trouve des vers dignes du siècle d'Auguste. Parmi ses ouvrages théologiques, celui qui a fait le plus de bruit est une *Histoire des congrégations de Auxiliis*, contre le Père Jacques-Hyacinthe Serry, Anvers, 1705, in-fol.; elle est diffuse, mais assez exacte, et même aussi impartiale que peuvent l'être ces sortes de relations : il est certain qu'il est plus modéré que l'auteur qu'il réfute. Il a beaucoup écrit contre les apologistes de Quesnel. Il mourut à Louvain le 19 mars 1730, à l'âge de 75 ans.

MEYER. *Voyez* MAÏER et MAYER.

* MEYNARD (le chevalier François), était avocat à Périgueux au commencement de la révolution. Le département de la Dordogne le nomma dans le mois de septembre 1792, membre de la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, la détention et le sursis : « Je crois difficilement, dit-il, aux dangers dont on nous » dit individuellement menacés; peut-» être n'en suis-je pas assez frappé, d'a-» près les bruits alarmans qu'on nous » fait chaque jour sur notre sûreté per-» sonnelle. Je pourrais avoir d'autres » craintes; mais je déclare que je ne » croirai jamais à la peur qu'on cherche-» rait à m'inspirer pour forcer ma volon-» té.... Je demande, comme mesure de » sûreté générale, que Louis soit détenu » pendant le temps que durera la guerre. » Il fut plusieurs fois interrompu par les cris des députés de la *montagne*, et il leur répondit avec énergie : « Taisez-» vous, ce ne sont pas vos cris que j'é-» coute, c'est ma conscience. » En 1795 il fut envoyé en qualité de commissaire à l'armée de Sambre-et-Meuse. Membre du conseil des cinq-cents, il obtint que les ecclésiastiques condamnés à la réclusion par le précédent gouvernement rentreraient dans l'administration de leurs biens. Sorti du conseil en 1798 il fut nommé par le Directoire agent politique à Francfort où il resta pendant plusieurs années. En 1811 il fut appelé à la présidence du tribunal civil de Périgueux. Elu en 1815 membre de la chambre des représentans des cent-jours, il ne siégea point dans cette assemblée; mais il se rendit à la chambre des députés où le département de la Dordogne l'envoya, et où il resta jusqu'en 1817. Nommé à cette époque juge au tribunal de première instance du département de la Seine, il est venu de nouveau siéger à la chambre des députés en 1820. Le chevalier Meynard est entré en 1825 à la cour royale de Paris en qualité de conseiller. Ses opinions politiques et religieuses ne varièrent jamais; il vota continuellement avec le côté droit, et se conduisit toujours en chrétien. C'est après avoir reçu tous les secours de la religion qu'il est mort en 1828 à Vaurain près de Riberac.

* MEYNIER (Charles), peintre d'histoire, né à Paris en 1759, mort dans la même ville le 6 septembre 1832, se destina d'abord à l'art de la gravure, qu'il étudia sous Pierre-Philippe Choffart; mais emporté par sa passion pour la peinture, il entra en 1785 à l'académie, et eut pour maître le célèbre Vincent, qui cherchait avec David à relever l'école française. Meynier remporta en 1789 le grand prix de peinture, et se rendit aussitôt à Rome en qualité de pensionnaire du

roi. En 1793 il revint à Paris. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il s'est toujours distingué dans les différentes expositions publiques du Louvre. Elu en 1815 membre de l'académie des beaux-arts, il fut nommé professeur aux écoles royales en 1818, et membre de la légion d'honneur en 1822. Meynier avait un beau talent de composition : ses tableaux, qui ont un grand caractère de dessin et d'expression, l'ont placé au plus haut rang parmi nos peintres d'histoire : on estime surtout ses allégories. Il passait aussi pour l'un des artistes les plus habiles à peindre les plafonds. Ses productions les plus remarquables sont la *Naissance de Louis XIV*; *Apollon*, *Uranie*, *Clio*, *Polymnie*, *Erato* et *Calliope*, tableaux composés pour M. Boyer-Fonfrède de Toulouse; *Les adieux de Télémaque et d'Eucharis*, tableau de moyenne grandeur. La gravure a reproduit en petit ce charmant ouvrage, qui est cité avec éloge dans le rapport de l'Institut sur les *prix décennaux*. *Le 76me de ligne retrouvant ses drapeaux dans l'arsenal d'Inspruck* (figures grandes comme nature). L'Institut, dans son rapport sur les *prix décennaux*, a également fait une mention honorable de ce tableau. L'*Entrée des Français dans Berlin*, grande composition, dans laquelle le peintre a fait entrer une multitude de figures de demi-grandeur; *Les Français blessés dans l'île de Lobau, reconnaissant leur général qu'ils avaient perdu*, grand tableau, figures de demi-grandeur. Dans aucun autre ouvrage M. Meynier n'avait porté à un plus haut degré l'expression et la science anatomique. *La bataille d'Austerlitz* (figures demi-nature), tableau commandé par le maréchal prince de Neuchatel : il est au château de Gros-Bois. *La Dédicace de l'Eglise St.-Denys en présence de Charlemagne*, dans la sacristie de cette église; *La sagesse préservant l'Adolescence des traits de l'amour* (figure grande comme nature). Cette allégorie pleine de grâces fait partie du cabinet de M. de Sommariva. Meynier a peint aussi trois grands plafonds au musée royal : l'un à l'entrée des salles de sculpture représente *Rome donnant à la terre le code de Justinien*; l'autre sur la seconde partie du grand escalier a pour sujet la *France protégeant les beaux-arts sous les auspices de la paix*; le troisième est dans la salle carrée qui précède le grand salon, et représente le *Génie préservant de la faux du temps les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres*. Le musée du Luxembourg possède en outre plusieurs ouvrages de ce peintre, notamment les *Cendres de Phocion*, sujet austère et profondément philosophique; et le berger *Phorbar, présentant OEdipe à Péribée, reine de Corinthe*.

* MEYRANX (N....) professeur, né dans le département des Landes, fit ses études de médecine à Montpellier, et vint à Paris suivre avec plus de liberté son goût ardent pour les sciences naturelles. Il y vécut dans l'obscurité, dédaignant le haut patronage des savans à la mode ou en honneur. Ses travaux sur l'histoire naturelle restèrent long-temps ignorés : cependant l'Institut commença à pénétrer ce qu'il y avait de nouveau dans ses recherches, et M. Ampère, dont les connaissances sont si profondes, saisit l'ensemble de ses idées, les développa dans ses leçons, et enfin M. Geoffroy-St.-Hilaire les étudia et s'en servit pour modifier son système. La carrière de Meyranx fut lente à s'ouvrir : il fit quelques leçons à la société des bonnes études; puis il fut nommé professeur d'histoire naturelle au collége Bourbon. C'était un emploi trop peu rétribué pour suffire aux besoins qu'il s'était créés dans l'intérêt de la science : M. de Montbel, alors ministre, lui donna une petite place à la bibliothèque de l'arsenal. Meyranx fit aussi quelques leçons au collége de Juilly, et enfin, en dernier lieu, il avait été nommé professeur au collége Charlemagne. Il était doué d'un art admirable pour l'enseignement des sciences; il les mettait à la portée des jeunes intelligences, il les faisait aimer des gens du monde; il les entourait de grâces et les ornait de fleurs. Il eût refait les harmonies de la nature de Bernardin de St.-Pierre avec

de la vérité et de l'érudition de plus : toute son âme s'épanchait quand il parlait des merveilles de la création ; il montrait Dieu partout, sans efforts, sans affectation : aussi les enfans aimaient à l'entendre ; ses élèves se pressaient dans ses classes comme à une fête. Ses derniers jours ont été désolés par d'horribles souffrances : la médecine, l'amitié et la religion lui ont apporté leurs remèdes. Il est mort dans les sentimens de la piété la plus ardente, sur la fin du mois de juin 1832. Des *Discours* ont été prononcés sur sa tombe : dans l'un d'eux, M. Geoffroy-St.-Hilaire a accordé à sa mémoire les honneurs qui lui ont manqué pendant sa vie. Meyranx n'a point été connu de son siècle ; mais Cuvier avait apprécié son génie, et un tel témoignage est déjà de la gloire. M. Laurentie lui a consacré une notice nécrologiques dans la *Quotidienne* du 2 juillet 1832.

MÉZERAI (François EUDES de), historien célèbre, né l'an 1610 au village de Rye, près d'Argentan en Basse-Normandie, d'un chirurgien, s'adonna d'abord à la poésie ; mais il la quitta ensuite pour une place de commissaire des guerres, dans l'armée de Flandre, qu'il exerça pendant deux campagnes. Dégoûté ensuite de cet emploi, il vint se fixer à Paris où il se fit appeler *de Mezerai* du nom d'un hameau de la paroisse de Rye. Il s'adonna à la politique, et débuta par quelques pamphlets, dont la composition lui faisant sentir le besoin de comparer le présent avec le passé, le porta vers l'étude de l'histoire. Il s'enferma au collége de Sainte-Barbe, au milieu des livres et des manuscrits, dans le dessein de donner une *Histoire de France*, dont il publia le 1er tom. en 1643, à 32 ans. Le 2e et le 3e parurent en 1646 et en 1651. Le cardinal de Richelieu, qui lui avait déjà fait un don pécuniaire pour l'encourager dans ses études, le récompensa de ses travaux par une pension de 4,000 livres. Conrart, un des premiers membres de l'académie française, étant mort, cette compagnie donna à Mézerai la place de secrétaire perpétuel, que cet académicien laissait vacante. Il travailla en cette qualité au *Dictionnaire de l'académie*, et mourut en 1683. Mézerai affecta pendant tout le cours de sa vie un pyrrhonisme qui était plus dans sa bouche que dans son cœur. C'est ce qu'il fit paraître durant sa dernière maladie ; car ayant fait venir ceux de ses amis qui avaient été les témoins les plus ordinaires de sa licence à parler sur les choses de la religion, il en fit devant eux une espèce d'amende honorable. Il la termina en les priant d'oublier ce qu'il avait pu leur dire autrefois de contraire : *Souvenez-vous*, ajouta-t-il, *que Mézerai mourant est plus croyable que Mézerai en santé.* Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire de France*, en 3 vol. in-fol., 1643, 1646 et 1651. Les 2 derniers volumes valent mieux que le 1er ; mais ni les uns ni les autres ne feront jamais une histoire agréable. Il y aurait moins de fautes si, au lieu de composer son histoire sur Paul Emile, du Haillan, Dupleix, etc., l'auteur avait été aux sources. Mais il disait ingénument que les reproches, que quelques inexactitudes procuraient, étaient fort au dessous de la peine qu'il fallait prendre en consultant les originaux. Trop d'écrivains ont pensé et agi comme lui, surtout dans ce siècle paresseux et frivole, où l'on vous tient quitte des recherches, pourvu que vous donniez de l'esprit et des saillies. 2° *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1660, en 3 vol. in-4, et réimprimé en Hollande en 1673, 6 vol. in-12. Du Puy, Launoi et Dirois, trois des plus savans critiques de leur temps, le dirigèrent dans cet abrégé, incomparablement meilleur que sa grande histoire ; mais on ne laisse pas d'y trouver des fautes, et même des fautes très considérables. L'esprit républicain de Mézerai y perce à chaque page. Il eut la hardiesse d'y faire l'histoire de l'origine de toutes les espèces d'impôts des Français, avec des réflexions fort libres. Colbert s'en plaignit ; Mézerai promit de se corriger dans une 2e édition : il le fit, mais en annonçant au public qu'on l'y avait forcé. Ses corrections n'étant d'ailleurs que de vraies palliations, le minis-

tre fit supprimer la moitié de sa pension. Mézerai, quoique à son aise, en murmura, parce qu'il était attaché à l'argent, et n'obtint d'autre réponse que la suppression de l'autre moitié. Son aversion pour les traitans n'en devint que plus forte. Il avait coutume de dire qu'il réservait deux écus frappés au coin de Louis XII, surnommé *Père du peuple* : il en destinait un pour louer une place en Grève, lorsqu'on exécuterait quelques-uns d'eux, et l'autre à boire à la vue de leur supplice. On voit par là que cet homme aurait joué un rôle dans la révolution de 1789. Il s'avisa aussi, en travaillant au *Dictionnaire de l'académie française*, d'ajouter cette phrase au mot COMPTABLE : *Tout comptable est pendable*, phrase que les autres académiciens ne voulurent jamais lui passer. La dernière édition de son *Abrégé* est de 1755, 14 vol. in-12. On y a joint les endroits de 1668 qui avaient été supprimés, la continuation de Limiers et une Table des matières. 3° *Traité de l'origine des Français*, qui fit beaucoup d'honneur à son érudition ; 4° une *Histoire des Turcs*, contenant ce qui s'est passé dans l'empire ottoman depuis 1612 jusqu'en 1649 ; 5° une *Traduction* française, grossièrement écrite, du traité latin de Jean Sarisbery, intitulé : *Les Vanités de la cour*, 1640, in-4 ; 6° *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France*, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. Il y a des propositions qui sont contraires à la constitution monarchique de la France. 7° On lui attribue plusieurs satires contre le gouvernement, et en particulier celle qui porte le nom de *Sandricourt ; Histoire de la mère et du fils*, Amsterdam, 1730, in-4, ou 2 vol. in-12, etc. (Il avait fait la plupart de ces libelles contre le cardinal Mazarin, étant un des *frondeurs* les plus déterminés.) --Mézerai avait deux frères. L'aîné, nommé *Jean Eudes*, fut instituteur des *Eudistes* (*V.* EUDES). L'autre fut habile chirurgien-accoucheur ; il s'appelait *Charles Eudes*, et prit le nom de *Douay* ; il était plus jeune que Mézerai.... *Voy.* la *Vie de Mézerai* par la Roque, in-12, où l'on trouve bien des contes, peut-être plus satiriques que vrais.

MÉZIRIAC (Claude-Gaspard BACHET de), naquit à Bourg en Bresse d'une famille noble, le 9 octobre 1581. Il se fit jésuite, et dès l'âge de 20 ans il était professeur de rhétorique à Milan. Sa santé trop délicate ne pouvant soutenir les exercices de cette société laborieuse, il en sortit. Méziriac avait des connaissances profondes dans les mathématiques et dans la littérature. Les gens de lettres les plus distingués de Paris et de Rome le recherchèrent. L'académie française lui ouvrit ses portes. Il mourut en 1638, âgé d'environ 58 ans. Son caractère libre et familier, joint à son mérite, à sa naissance et à sa fortune, lui donnèrent dans sa patrie un empire dont il ne se servit que pour faire du bien. On a de lui : 1° la *Vie d'Esope*, à Bourg en Bresse, 1632, in-16, dans laquelle il combat ce que Planude a écrit sur ce fabuliste. Il prétend qu'Esope n'était ni bossu, ni contrefait, dispute inutile si Esope n'est qu'un personnage factice. (*Voy.* ESOPE, PLANUDE, LOCMAN.) 2° Une *Traduction* de *Diophante* en latin, avec un *Commentaire*, Paris, 1621, in-fol., réimprimée en 1670 avec les observations de Fermat. 3° On a donné de cet académicien (sous le nom de *Bachet*) huit *Héroïdes* d'Ovide, traduites en mauvais vers français, et accompagnées d'un Commentaire, La Haye, 1716, 2 vol. in-8. La première édition n'était qu'en un seul vol. ; dans la 2e on a joint plusieurs ouvrages du même auteur. Ce Commentaire est une source d'érudition, dans laquelle les mythologistes ne cessent de puiser. *Voyez* l'éloge historique de Bachet de Méziriac, dans les *Eloges de quelques auteurs français*, par Joly.

MÉZRAIM, fils de Cham, petit-fils de Noé, peupla l'Egypte, qui lui avait été destinée, et qui de son nom est appelée dans l'Ecriture *terre de Mezraïm*. Il eut pour fils Ludim, Ananim, Laabim, Nephtuim, Phétrusim et Chasluim ; c'est d'eux que sortirent tous les différens peuples qui habitèrent l'Egypte et les pays voisins. Mezraïm étant mort, fut

adoré, dit-on, comme un dieu, sous les noms d'*Osiris*, de *Sérapis* et d'*Adonis*.

MICHAÉLIS (Sébastien), dominicain, né à Saint-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille, en 1543, introduisit la réforme dans plusieurs maisons de son ordre. Il obtint de la cour de Rome que les religieux de cette réforme composeraient une congrégation séparée. Le Père Michaélis en fut le premier vicaire-général. Il mourut à Paris en 1618, à 74 ans, avec la gloire d'avoir fait revivre dans son ordre l'esprit de son fondateur. On a de lui l'*Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées au pays de Flandre*, avec un *Traité des sorciers et des magiciens*, à Paris, 1623, 2 vol. in-12 : ce livre n'est pas commun, et ne sera guère lu dans ce siècle. Nos pères croyaient à la magie, nous n'y croyons pas : il faut, pour décider cette question, attendre un siècle où des juges impartiaux examineront la chose sans prévention, et avec une entière indifférence à l'égard des contendans. Telle est la réflexion qui se présente ici à tout esprit juste, qui fait abstraction de l'autorité de l'Ecriture sainte et de la croyance générale des chrétiens. « Si nous consultons les écrits des » philosophes modernes sur ce sujet, dit » un critique judicieux, nous y apprendrons peu de chose. Pour s'épargner la » peine de discuter la question, ils l'ont » supposée décidée selon leurs préjugés ; » ils n'ont pas distingué suffisamment » les différentes espèces de magie, » comme les charmes, la divination, les » enchantemens, les sorts ou sortiléges : » toutes ces pratiques sont différentes, » et demandent chacune un examen particulier. Si nous leur en demandons » l'origine, ils disent que tout cela est » venu de l'ignorance ; mais l'ignorance » n'est qu'un défaut de connaissance ; » une négation ne produit rien, ne rend » raison de rien, et il nous faut des causes positives. Ils prétendent que de » nos jours la philosophie, ou la connaissance de la nature, a réduit à rien le » pouvoir du démon et celui des magiciens ; ils se trompent. Si la magie est » très rare parmi nous, elle y a été commune autrefois, et on l'exerce encore » ailleurs : pourquoi y a-t-on cru ? et » pourquoi ne devons-nous plus y croire? » Voilà ce que des philosophes auraient » dû nous apprendre. » (*Voyez* ASMODÉE, DE HAEN, MAFFÉE, MÉAD, etc.) Mais déjà les philosophes les plus modernes recommencent à y croire ; au nom près, ils reconnaissent la chose, et sont très avides des scènes qu'elle produit. *Voyez* FAUSTUS.

* MICHAÉLIS (Jean-David), savant orientaliste et théologien protestant, naquit à Halle, le 27 février 1717, fit ses études en différentes universités de l'Allemagne, et devint très instruit dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Il fut professeur à l'université de Gottingue, conseiller aulique, et acquit tant de célébrité que, lors de la guerre de sept ans, ce fut à sa considération que le maréchal de Richelieu et ses officiers firent respecter par l'armée française la riche bibliothèque de cette ville, et les choses précieuses qu'elle contenait. Cet illustre savant coopéra par ses travaux au voyage de découverte en Arabie dont les ouvrages de Niebuhr et les observations de Forskal furent le résultat. Michaélis mourut le 22 août 1791, âgé de 74 ans. Il a publié plus de quarante-quatre ouvrages, dont nous citerons une partie : 1° *Dissertatio de punctorum hebræorum antiquitate*, Halle, 1739, in-4 ; 2° *Grammaire hébraïque*, Halle, 1745, in-8 (et plusieurs autres écrits sur cette langue) ; 3° *Grammatica chaldaica*, Gottingue, 1771, in-8 ; 4° *Grammatica syriaca*, Halle, 1784, in-4 ; 5° *Grammatica arabica*, avec un *Avant-propos sur le stile poétique et historique des Arabes*, ibid., 1771-1781, in-8 ; 6° *de l'Influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions*, Brême, 1762, in-4 (traduit en français par Meiran et Prémontval) ; 7° *De trogolitis secretis et themucleis* ; 8° *Sententia de chronologia Mosis ante diluvium et a diluvio ad Abrahamum*, 1769, in-4 ; 9° *Compendium antiquita-*

tum Hebræorum, 1753, in-4; 10° *Traité des lois matrimoniales par lesquelles Moïse interdit l'union entre proches parens* (en allemand), deuxième édition, 1768, in-8; 11° *Introduction à la lecture des livres du nouveau Testament*, quatrième édition, 1787-88, 2 vol. in-4; 12° *Droit mosaïque*, deuxième édition, 1775-80, 6 vol. in-8; 13° *Curæ in Actus apostolorum syriacos, cum commentariis criticis de indole, cognationibus et usu versionis syriacæ novi Testamenti*, Gottingue, 1795, in-4; 14° *Compendium theologiæ dogmaticæ*, Gottingue, 1760, in-8; en allemand, 1784, in-8; 15° *Explication de l'histoire de la sépulture et de la résurrection de Jésus-Christ* (en allemand), ou *Réponse* aux objections d'un anonyme, Halle, 1783-85, in-8. Michaélis a écrit aussi sur les universités protestantes de l'Allemagne, sur la caisse d'épargnes; a publié un mauvais poème, intitulé *Moïse*, et a traduit de l'anglais le roman de *Clarisse* et la tragédie d'*Agamemnon*. Il fit plusieurs voyages en Allemagne, en Angleterre, se livra quelque temps à la prédication, et prêcha à Halle, à Gottingue et à Londres, dans la chapelle luthérienne. Michaélis a laissé des *Notes* ou *Mémoires* sur sa vie qui ont été réunis dans un vol. avec la *Notice* d'Eichhorn, et une autre de Heyne, Leipsick, 1793 in-8.

* MICHALLON (Achille-Etna), peintre paysagiste, né à Paris le 22 octobre 1796, reçut des leçons de David et de MM. Valencienne et Berlin. Ses progrès dans la peinture furent extraordinaires: à l'âge de 12 ans, il attira sur lui l'attention du prince russe Youssoufroff, qui lui fit une pension payée jusqu'au désastre de Moscow. Michallon remporta en 1811 la médaille à l'académie, en 1812 le second prix, et en 1817 le grand prix de peinture en paysage historique. Ce dernier succès qu'il avait obtenu à l'unanimité des suffrages lui valut le titre de pensionnaire du roi à l'académie de Rome. C'est de cette ville qu'il envoya plusieurs tableaux, parmi lesquels on remarqua une *vue du lac de Némi*, *Rolland à Ronceveaux*, et le *Combat des Lapithes et des Centaures*. Il était déja placé au rang des maîtres, lorsqu'il revint en France pour l'exposition de 1822: il y présenta *les Ruines du cirque*, une *Vue des environs de Naples* et une *Cascade suisse*. Il a aussi exécuté plusieurs *Vues du parc de Neuilly* pour le duc d'Orléans. La mort l'a enlevé aux arts le 24 septembre 1822. Le *Catalogue des tableaux, études, peintures et dessins* de feu A. E. Michallon a été imprimé la même année à Paris, et renferme 463 numéros, presque tous ouvrages de Michallon, qui ont été vendus. Son *Oraison funèbre*, prononcée par Vanier, son cousin, le 25 septembre, a été imprimée, Paris, 1822, in-8 de 22 pages. Le libraire Lami-Denauzon a publié en 1827: *Vues d'Italie et de Sicile, dessinées d'après nature par Michallon, et lithographiées par Villeneuve et Deroy*, un vol. in-fol. précédé d'une *Notice biographique*.

MICHAULT (Pierre), Bourguignon, et selon le plus grand nombre, né en Franche-Comté, secrétaire du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, vivait encore en 1466. Il est auteur de quelques ouvrages que les bibliomanes recherchent: *Doctrinal du temps*, in-fol., gothique, plus rare que l'édition intitulée *Doctrinal de cour*, Genève, in-8, 1522, et in-4, sans date; cet ouvrage a été bien analysé par Legrand d'Aussy dans le tome 5 des *Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi*; 2° *La danse aux aveugles*, in-4, sans date, Lyon, in-8, 1748, et Amsterdam, 1749, même format. L'un et l'autre sont mêlés de prose et de vers.

MICHAUT (Jean-Léonard), contrôleur ordinaire des guerres de Bourgogne, né à Dijon le 18 janvier 1707, mort dans la même ville le 16 novembre 1770, s'est fait connaître par des *Mélanges historiques et philologiques*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. Les jugemens y sont bien motivés, et prouvent de l'impartialité. Le second volume est en grande partie employé à la *Vie* du Père Oudin, et à une notice raisonnée de ses ouvrages. (*Voy.* OUDIN.) On a encore de lui: *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet du Fresnoy*,

Paris, 1761, in-12. On y trouve un long détail des petites querelles que cet écrivain a eues avec différens auteurs et des libraires, et d'autres anecdotes qui le montrent comme un homme bizarre, fougueux et cynique.

MICHÉE (en langue hébraïque, *Semblable à Dieu*,) dit l'*Ancien*, fils de Jamba, prophétisait dans le royaume d'Israël, sous le règne d'Achab, l'an 897 avant Jésus-Christ. Il fut mis en prison pour avoir annoncé à ce prince que la guerre qu'il avait entreprise avec Josaphat, roi de Juda, contre les Syriens, aurait un mauvais succès. L'événement confirma sa prédiction. Achab fut tué. C'est de ce prophète qu'il est fait mention dans le 22e chapitre du 3e livre des Rois. *Voy.* aussi le 2e livre des Paralipomènes, ch. 18.

MICHÉE, le sixième des douze petits prophètes, surnommé *le Morasthite*, parce qu'il était de Morasthit, bourg de Judée, prophétisa pendant près de 50 ans, sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, depuis l'année 770 jusqu'à 724 avant Jésus-Christ. On ne sait aucune particularité de la vie ni de la mort de Michée. Sa *Prophétie* en hébreu ne contient que sept chapitres; elle est écrite contre les royaumes de Juda et d'Israël, dont il prédit les malheurs et la ruine en punition de leurs crimes. Il annonce la captivité des deux tribus par les Chaldéens, et celle des dix autres par les Assyriens, et leur première délivrance par Cyrus. Après ces tristes prédictions, le prophète parle du règne du Messie, et de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Il annonce, en particulier, d'une manière très claire, la naissance du Messie à Bethléem, sa domination, qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et l'état florissant de son Eglise. *Voyez* BAILLET, *Saints de l'ancien Testament*.

MICHEL, archange, un des principaux des esprits célestes connus parmi les chrétiens, et même parmi toutes les nations de la terre, sous le nom d'*anges*. Dans le temps que le Créateur avait marqué pour éprouver la fidélité et la persévérance de ces êtres privilégiés, un grand nombre s'étant enorgueillis par le sentiment de leur excellence, et s'étant élevés contre l'auteur de tant de dons sublimes, Michel précipita dans l'abîme les rebelles par l'impression irrésistible du nom de Dieu : victoire exprimée par le nom même de cet archange (*Quis ut Deus*). Saint Michel a toujours été regardé comme l'ange défenseur des nations fidèles. Ancien protecteur de la France, il fut pris pour patron de l'ordre militaire établi l'an 1469 par le roi Louis XI. La devise de cet ordre est : *Immensi tremor Oceani*. *V.* LOLLARD, et GONSALVE, n. 11.

MICHEL Ier, CUROPALATE, surnommé *Rhangabé*, empereur de Constantinople, épousa Procopie, fille de l'empereur Nicéphore. (A la mort de ce tyran, tous les yeux se portèrent sur Michel, à l'exclusion de Staurace fils de Nicéphore. Michel refusa d'abord la couronne ; mais il l'accepta enfin, lorsqu'il apprit que son rival voulait lui faire crever les yeux.) Il succéda en 811 à Staurace, son beau-frère. Son premier soin fut de réparer les maux que Nicéphore avait faits au peuple. Il diminua les impôts, renvoya aux sénateurs les sommes qu'on leur avait enlevées, essuya les larmes des veuves qui avaient vu leurs maris immolés à la cruauté de Nicéphore, pourvut au besoin de leurs enfans, fit rétablir les images dans les églises, distribua de l'argent aux pauvres, au clergé, et apprit au peuple, par ses bienfaits et par son équité, qu'un tyran avait été remplacé par un père. Après avoir réglé l'intérieur de l'empire, il songea à l'extérieur. Il eut une guerre à soutenir contre les Sarrasins, et il les défit par la valeur de Léon l'Arménien, général de ses troupes. Il ne fut pas si heureux contre les Bulgares, qui s'emparèrent de Mélembrie, place forte, la clef de l'empire sur le Pont-Euxin. Léon profita de cette circonstance pour s'emparer de la couronne, et se révolta. Michel aima mieux abandonner le diadème que de le conserver au prix du sang de ses peuples. Il descendit du trône le 11 juillet 813, se réfugia dans une église avec sa femme et ses enfans, et prit l'habit monastique. Léon leur épargna la vie, et

pourvut à leur subsistance. (Michel mourut l'an 845 à l'île de Proté, où l'exila Léon, après l'avoir fait sortir du monastère où il s'était retiré.) Cet empereur infortuné avait toutes les vertus d'un particulier. Il se montra bon mari, père tendre, prince religieux; mais la faiblesse de son caractère le fit mépriser des soldats. Théophylacte, son fils aîné, enfermé avec lui, fut privé des marques distinctives de son sexe, afin que les peuples ne fussent pas tentés de le replacer sur le trône. (Son second fils, Nicétas, devint patriarche de Constantinople et fut persécuté par Michel III, et par Photius.)

MICHEL II, *le Bègue*, né à Amorium, dans la haute Phrygie, d'une famille obscure, de la secte des *Attingans*. Il plut à l'empereur Léon l'Arménien, qui l'avança dans ses troupes, et le fit patricien. Sa faveur excita l'envie; il fut accusé d'avoir conjuré contre l'empereur, mis en prison et condamné à être brûlé. Le malheureux aurait été exécuté le même jour, veille de Noël, si l'impératrice Théodosie n'eût représenté à l'empereur que c'était manquer de respect pour la fête. Léon différa l'exécution; mais la nuit même il fut assassiné dans son palais. Michel, tiré de prison, et salué empereur d'Orient l'an 820, rappela aussitôt ceux qui avaient été exilés pour la défense des images; mais quelque temps après il devint le plus violent persécuteur des catholiques dont il avait été le protecteur. (La secte où il était né était un mélange de judaïsme et de plusieurs hérésies chrétiennes.) Ainsi il voulut forcer les catholiques à observer le sabbat, à célébrer la pâque selon l'usage des juifs; fit des lois contre la virginité, et obligea même les veuves à se marier, quelque répugnance qu'elles en eussent, despotisme personnel, le plus tyrannique de tous. Euphémius, général des troupes de Sicile, se fait proclamer empereur, et se met sous la protection des Sarrasins d'Afrique. Les Barbares lui envoient des troupes, et soumettent presque toute l'île; mais Euphémius est tué devant Syracuse, qu'il assiégeait. Les Sarrasins continuèrent la guerre après sa mort, s'emparèrent de toute l'île, et de ce que l'empereur d'Orient possédait dans la Pouille et dans la Calabre. Michel, tranquille à Constantinople, s'abandonnait aux plaisirs des femmes et de la table. Ses excès lui causèrent une violente chaleur d'entrailles, qui produisit une rétention d'urine. Il en mourut le 1er octobre de l'an 829, au milieu des douleurs et des remords. Il eut tous les vices, et se signala par toutes sortes de crimes. Son ignorance était si grande qu'il ne savait ni lire ni écrire. Les gens de lettres étaient en butte à sa haine, et c'était y avoir un droit assuré, que d'être doué de quelque talent ou de quelque vertu. On a de cet empereur des médailles en or et en bronze.

MICHEL III, PORPHYROGÉNÈTE, dit l'*Ivrogne*, empereur d'Orient, né en 836, succéda à Théophile son père, le 22 janvier 428, sous la régence de Théodora, sa mère (car il n'avait que 3 ans). Bardas, frère de Théodora, jaloux de l'autorité de cette vertueuse princesse, s'empara tellement de l'esprit de Michel en favorisant ses débauches, que ce prince, par son conseil, obligea sa mère de se faire couper les cheveux, et de se renfermer dans un monastère avec ses filles. (*Voy.* THÉODORA Despuna.) Saint Ignace, patriarche de Constantinople, n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, et reprochant sans cesse à Bardas ses déréglemens, fut chassé de son siége, et Photius mis à sa place en 857 : année que l'on peut regarder comme l'origine du schisme qui sépare l'Eglise grecque d'avec la latine. « C'est » ainsi, dit un historien, que la luxure, » au défaut de l'avarice, de l'orgueil, de » la jalousie, de la vengeance et des au- » tres passions humaines, a désolé le » champ du Seigneur : l'hérésie et le » schisme n'ont été que des moyens se- » condaires, méprisés par ceux même » qui les faisaient servir à leur but. » Michel, après avoir laissé régner Bardas avec le titre de *César*, le fit mourir à la sollicitation de Basile le Macédonien en 866, parce qu'il lui était devenu suspect,

et associa ce Basile à l'empire. Basile, voyant que Michel se faisait mépriser par ses déréglemens, l'exhorta à changer de conduite; et, pour l'y engager par son exemple, il se comporta avec la décence convenable à un empereur. Michel ne put souffrir ce censeur rigide; il voulut le déposer, et mettre à sa place un rameur. Comme il ne pouvait y réussir, il forma le dessein de le faire périr; mais Basile en fut instruit, et le fit assassiner le 24 septembre 867. Michel III doit être mis au rang de ces monstres qui ont déshonoré l'empire. Il s'abandonna à toutes ses passions. Le meurtre, l'inceste, le parjure, furent les voies par lesquelles il apprit sa puissance aux peuples. Il commit tous les crimes, et ne fit aucune action digne d'un empereur. (Il se vantait d'avoir pris pour modèle Néron. Il eut à soutenir deux guerres, contre les Russes, qui ravagèrent le Pont-Euxin, mais leurs vaisseaux furent dispersés par une tempête; et contre les Sarrasins, qui le défirent entièrement; mais Petronas, son général, obtint ensuite sur eux un succès complet. Il eut aussi des démêlés avec le pape Nicolas, qui ne voulut pas sanctionner l'élection de Photius. L'impie Michel, pour braver le pape, fit élire un méprisable bouffon appelé Théophile.)

MICHEL IV, *le Paphlagonien*, ainsi nommé, parce qu'il était né en Paphlagonie, de parens obscurs, monta sur le trône impérial d'Orient après Romain Argyre, en 1034, par les intrigues de l'impératrice Zoé. Cette princesse, amoureuse de lui, procura la couronne à son amant, en faisant mourir l'empereur Argyre son mari. Peu propre au gouvernement, il en abandonna le soin à l'eunuque Jean, son frère. Zoé, trompée dans ses espérances, voulut s'en venger, et n'y réussit pas. Michel, agité par les remords, tomba peu de temps après dans des convulsions qui le mirent hors d'état de tenir les rênes de l'empire. Il eut néanmoins de bons intervalles, et parut un prince doux et sage; il fit la guerre avec succès par ses deux frères contre les Sarrasins et contre les Bulgares. Après avoir soumis ces peuples, il se retira dans un monastère en 1041, y prit l'habit religieux, et y mourut, avec de grands sentimens de piété et de pénitence, le 10 décembre de la même année.

MICHEL V, dit *Calafates*, parce que son père était calfateur de vaisseaux, succéda en 1041 à Michel IV son oncle, après avoir été adopté par l'impératrice Zoé; au bout de quatre mois, craignant que cette princesse ne le fît périr, il l'exila dans l'île du Prince. Le peuple, irrité de cette ingratitude, se souleva contre Michel. On lui creva les yeux, et on le renferma dans un monastère en 1042. Zoé et Théodora sa sœur régnèrent ensuite environ trois mois ensemble; et ce fut la première fois que l'on vit l'empire soumis à deux femmes. Michel perdit sur le trône la réputation qu'il avait acquise étant simple particulier, après s'être montré homme habile, intelligent, capable de former de grands projets, et propre à les exécuter. (Il eut un compétiteur au trône dans Constantin Monomaque; mais il le vainquit dans Constantinople même, et le relégua à Pergame.) Il devint ingrat, soupçonneux, inhumain, cruel à l'excès; et ses vices éclatèrent principalement aux dépens des personnes qui ne devaient attendre de lui que de la reconnaissance ou des bienfaits.

MICHEL VI, le *Stratiotique* (c'est-à-dire *Guerrier*), à raison des preuves de valeur qu'il avait données en portant les armes, empereur d'Orient, régna après l'impératrice Théodora, en 1056; mais étant vieux, et n'ayant pas le talent de gouverner, il fut obligé de céder son sceptre à Isaac Comnène, le dernier jour de l'an 1057, et de se retirer dans un monastère, après un an et 8 jours de règne.

MICHEL VII, *Parapinace* (ainsi nommé à cause du monopole qu'il fit du blé), empereur d'Orient, était fils aîné de Constantin Ducas et d'Eudoxie. Cette princesse, après la mort de son époux, gouverna l'empire avec ce fils, Andronic et Constantin ses deux autres enfans: s'étant remariée au bout de sept mois à Romain Diogène, elle le fit nom-

mer empereur. Mais cet usurpateur ayant été pris en 1071 par les Turcs, Michel remonta sur le trône. Nicéphore Botoniate se souleva contre lui, et s'empara de Constantinople, avec le secours des Turcs, en 1078. Michel fut relégué dans le monastère de Stude, et en fut retiré dans la suite pour être fait archevêque d'Ephèse. C'était un prince faible, qui abandonna les rênes de l'empire à ceux qui voulurent s'en saisir, et ne s'occupa que de jeux d'enfans. Les ennemis ravagèrent ses états, ses ministres ruinèrent les peuples, et le prince ne sentit ses malheurs que quand il en fut accablé.

MICHEL VIII, *Paléologue*, régent de l'empire d'Orient durant la minorité de Jean-Lascaris, monta sur le trône à sa place en 1260, puis fit crever les yeux à ce jeune prince son pupille, malgré les sermens de fidélité qu'il lui avait faits. L'année d'après, il reprit Constantinople par trahison, sur Baudouin II. Cette conquête, faite au milieu d'une trève, et contre la foi des sermens, lui fit peu d'honneur. Il travailla beaucoup, pendant son règne, à la réunion de l'Eglise orientale avec l'occidentale. Il signa l'acte de réunion en 1277, et envoya au pape la formule de sa profession de foi et du serment d'obéissance. Cette réunion déplut aux Grecs, et n'intéressa guère les Latins. Le pape Martin IV, ne le croyant pas sincère, l'excommunia, *comme fauteur du schisme et de l'hérésie des Grecs*, en 1281. Ce sont les expressions de ce pape. « Il fut excommunié, dit Fleury, comme un moqueur, » qui n'avait point agi sincèrement, mais » seulement usé de contraintes. » Michel mourut le 11 décembre de l'année suivante 1282. Les Grecs lui refusèrent la sépulture ecclésiastique, parce qu'il avait voulu les réunir avec l'Eglise latine, et qu'il avait paru persister dans cette union jusqu'à la mort, malgré le désagrément qu'elle lui occasiona. Ces traitemens de la part des schismatiques semblent prouver que les démarches de Michel pour l'union était sincères, ou du moins que les Grecs les considéraient comme telles. Aussi plusieurs écrivains ont-ils considéré Michel comme un martyr de l'unité catholique; mais les vices de ce prince semblent contraster d'une manière trop sensible avec une qualité si honorable et si sainte. Il avait reçu de la nature de grands talens, et toutes les qualités aimables qui concilient l'estime et l'affection des hommes; il se distingua dans sa jeunesse par une conduite et par des actions qui le rendaient digne du diadème; mais il ne fut pas plus tôt monté sur le trône, que toutes les vertus qui semblaient l'y avoir appelé commencèrent à s'éloigner de lui, et ne tardèrent pas à être remplacées par les passions violentes qu'enfante l'ambition ardente d'un grand pouvoir, et par les vices des petites âmes, la ruse et la perfidie. Le meurtre du jeune et innocent Lascaris a rendu surtout sa mémoire odieuse. Il n'est point surprenant que le ciel n'ait pas permis que des mains si profanes eussent la gloire de faire tomber le mur de séparation qui divisent les deux églises. On a de Michel Paléologue quelques *lettres* au pape saint Grégoire et à Jean XX; quelques-unes sont insérées dans le livre *De consensu utriusque Ecclesiæ* d'Allatius; d'autres sont conservées en *manuscrits* dans la Bibliothèque bodléienne à Londres.—Il ne faut pas le confondre avec MICHEL Paléologue, qui, couronné empereur en 1214, gouverna l'empire sous son père Andronic, dit *le Vieux*, et mourut l'an 1220.

MICHEL FOEDEROWITZ, ou *Phéodorovitz Ourieff*, czar de Russie, fut élu en 1613 dans des temps difficiles. Il descendait d'une fille du czar Jean Basilowitz. Quoiqu'il ne fût âgé que de 17 ans, il travailla de concert avec ces ministres à terminer la guerre que les Russes avaient avec la Pologne et la Suède, qui l'une et l'autre avaient voulu leur donner un roi. Les Polonais, après s'être avancés jusqu'à Moscou, conclurent une trève de 14 ans. Les Suédois firent aussi la paix, et restèrent en possession de l'Ingrie. Michel avait commencé son règne par le supplice du fils du second imposteur Démétrius, de peur que ce rejeton ne causât des troubles dans l'em-

pire. Il mourut en 1645. On le peint comme un prince doux et ami de la paix.

MICHEL (Jean) *le vénérable*, natif de Beauvais, après avoir été secrétaire de Louis II, roi de Sicile, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine d'Aix en Provence, puis d'Angers. Il fut élu, malgré lui, évêque de cette dernière ville, qu'il édifia et qu'il instruisit. Sa mort, arrivée en 1447, fut celle d'un saint. On a de lui des *Statuts* et des *Ordonnances* pour le réglement de la discipline dans son diocèse. *Voyez* l'*Abrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux Jean Michel, évêque d'Angers*, 1739, in-8; ouvrage rare.

MICHEL DE CESÈNE. *Voyez* OCCAM.

MICHEL (Jean), natif d'Angers, médecin de Charles VIII, qui lui donna une charge de conseiller au parlement, mourut en 1495 selon quelques-uns, selon La Vallière en 1493, et d'après le président Hénault en 1498. Il laissa une fille mariée à Pierre Le Clerc du Tremblay, un des aïeux du Père Joseph, capucin. On a de lui plusieurs pièces dramatiques, jouées avec de grands applaudissemens, sous les noms de *Mystères de la Nativité*, *de la Passion*. Les éditions les plus rares de ces drames sont celles de 1486, 1490, 1499, in-fol. Les éditions in-4, faites au 16e siècle, sont plus communes; celles de Lyon, Rigaud, in-4, sans date, en lettres rondes, est différente de toutes les autres. La pièce de *la Résurrection*, Paris, Vérard, sans date, in-fol., est l'édition la plus rare; celle de 1507, in-fol. est plus complète.

MICHEL (Jean) de Nîmes, est célèbre par ses poésies gasconnes, surtout par son *Poème sur les embarras de la foire de Beaucaire*, lequel contient plus de 4200 vers. Cet ouvrage est le fruit d'une imagination peu réglée; mais il ne faut pas juger à la rigueur ces sortes d'ouvrages. La satire de Boileau sur les *Embarras de Paris* n'a peut-être sur celle-là que le mérite de la brièveté.

* MICHEL D'ERVAN, savant et vertueux, prêtre, vivait dans le monastère patriarcal d'Etchenictzin vers la fin du 16e siècle. On a de lui: 1° un *Traité sur les devoirs du mariage légitime*; 2° un *poème* en l'honneur de saint Grégoire illuminateur. Michel vécut jusqu'à l'âge de 114 ans.

MICHEL-ANGE DE CARAVAGE. *Voyez* CARAVAGE.

MICHEL-ANGE. *Voyez* BONAROTA.

MICHEL-ANGE DES BATAILLES, ou des *Bamboches* (M. A. CERQUOZZI, plus connu sous le nom de), peintre, né à Rome en 1600, mort dans la même ville en 1660, était fils d'un joaillier nommé Marcello Cerquozzi. Son surnom *des Batailles* lui vint de son habileté à représenter ces sortes de sujets. Il se plaisait aussi à peindre des marchés, des pastorales, des foires et des animaux; ce qui le fit appeler *Michel-Ange des Bambochades*. De trois maîtres dont il reçut des leçons, Pierre de Laër, dit *Bamboche*, fut le dernier, et celui dont il goûta la manière. Son imagination était vive; il avait une prestesse de main extraordinaire. Plus d'une fois il a représenté une bataille, un naufrage, ou quelque aventure singulière, au seul récit qu'on lui en faisait. Il mettait beaucoup de force et de vérité dans ses ouvrages. Son coloris est vigoureux, et sa touche d'une légèreté admirable; rarement il faisait le dessin ou l'esquisse de son tableau. Il excellait aussi à peindre des fruits. (Le musée royal possède un seul tableau de ce peintre. Il représente *une troupe de charlatans* faisant valoir leurs orviétans. Michel-Ange refusa toujours de quitter Rome, malgré les invitations de plusieurs souverains.)

MICHEL-CÉRULARIUS, patriarche de Constantinople après Alexis, en 1043, se déclara en 1053 contre l'Eglise romaine, dans une lettre qu'il écrivit à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape et à toute l'Eglise d'Occident. Léon IX y fit faire réponse, et envoya l'année suivante des légats à Constantinople, qui excommunièrent Cérularius. Ce patriarche les excommunia à son tour, et depuis ce temps-là l'Eglise d'Orient demeura séparée de l'Eglise romaine. Ce prélat ambitieux, non content d'avoir déchiré l'Eglise, voulut avilir le trône: car jamais les ennemis de

l'une n'ont été les amis de l'autre. Il ne cessait de demander à l'empereur des grâces; quand il les lui refusait, il osait le menacer de lui faire ôter la couronne qu'il lui avait mise sur la tête. Il eut même la témérité de prendre la chaussure de pourpre, qui n'appartenait qu'au souverain, disant qu'il n'y avait que peu ou point de différence entre l'empire et le sacerdoce : propos insensé, mais qui dans le désordre d'idées qui régnait chez les Grecs n'a rien d'étonnant. « La source » des malheurs des Grecs, dit Montes- » quieu, fut de n'avoir jamais connu les » bornes, ni la nature des deux puissan- » ces ecclésiastique et civile; ce qui fit » que l'on tomba de part et d'autre dans » des égaremens continuels; et quoique » le clergé ne fit pas un corps séparé chez » les Romains, cette distinction y était » aussi connue que parmi nous. » L'empereur Isaac Comnène, indigné de son audace, et redoutant son ambition, le fit déposer en 1059 et l'exila dans l'île de Proconèse, où il mourut de chagrin peu de temps après; Baronius nous a conservé trois *Lettres* de ce patriarche. C'est lui qui, le premier, reprocha aux Latins l'usage du pain azyme pour l'eucharistie : reproche si mal fondé, que Photius lui-même ne s'était pas avisé de le faire. « Les prétentions des hérétiques (dit un » auteur à cette occasion), ainsi que leurs » erreurs, vont toujours en croissant et » pour l'étendue et pour le nombre : ayant » abandonné la pierre sur laquelle re- » pose la vérité, ils raisonnent sans » règle fixe, croient ou ne croient pas, » rejetant ou approuvant, selon l'impul- » sion du caprice, et souvent de la co- » lère ou de la vengeance. »

MICHEL DELL' ANNUNCIATA, comte d'Arganil, évêque de Coïmbre en Portugal, célèbre par ses vertus, sa piété et son zèle, fut une des plus illustres victimes de la violence du marquis de Pombal. Celui-ci le fit saisir dans son palais épiscopal, en 1768, pour avoir condamné des livres dont le ministre avait autorisé la circulation. Il le fit enfermer dans un cachot, où on le trouva presque nu 9 ans après, lorsque la reine Marie-Françoise, convaincue de son innocence, l'en fit retirer. Il parut à la cour en 1777, et fixa tous les regards par la longueur de sa barbe et l'état hideux où l'avait réduit une si longue captivité. Il ne tarda pas à reprendre le gouvernement de son diocèse, qu'il instruisit par ses leçons et ses exemples, dont ses souffrances avaient renforcé l'impression. Visitant son diocèse en 1778, il vit le marquis de Pombal dans sa terre, lui parla avec douceur et les plus grands égards, sans dire un mot de sa captivité. Il mourut d'une fluxion de poitrine, le 29 août 1779. On a de lui une *Lettre pastorale* sur la lecture des livres impies. Il est vrai que sa censure s'étend sur quelques ouvrages qui ne méritaient pas une qualification si odieuse; mais en général ceux qu'il proscrit méritent de l'être. *Voyez* AVEIRO et POMBAL.

MICHEL (*Augustinus*), chanoine régulier d'Understorff, professeur en théologie et en droit, mourut en 1751, à l'âge de 90 ans, après avoir publié : *Jus et justitia juridico-theologice tractata*, Augsbourg et Dillengen, 1697, in-4; *Theologia canonico-moralis*, 3 vol. in-fol. et d'autres ouvrages.

MICHEL (François). *Voyez* MARÉCHAL DE SALON.

MICHELI (Pierre-Antoine), naquit à Florence en 1679, de parens pauvres, fut d'abord destiné à la profession de libraire, qu'il abandonna pour s'adonner à la connaissance des plantes. Il lut *Matthiole*, et examina avec soin la nature, dans les campagnes, dans les bois et sur les montagnes. Il étudia en même temps, seul et sans maître, la langue latine. Devenu élève de Bovone, botaniste de la cour, il captiva sa bienveillance; après la mort de Bovone il trouva un autre protecteur dans le comte Magalotti. Le grand-duc, instruit de ses talens, lui fit donner les livres qui lui étaient nécessaires, et l'honora du titre de son botaniste. Micheli voyagea dans divers pays, recueillant partout des observations sur l'histoire naturelle. On a de lui : 1° *Nova plantarum genera*, Florence, 1729, in-fol. C'est un des meilleurs ouvrages

publiés sur cette matière : Boërhaave en faisait un cas infini. 2° *Catalogus plantarum horti cæsarei florentini*, Florence, 1748, in-fol. ; 3° *Observationes itinerariæ* : manuscrit relatif à la botanique. 4° Plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, qui sont aussi restés manuscrits. Cet habile homme mourut en 1737, à 58 ans, avec la réputation d'un savant modeste et désintéressé. Il refusa des établissemens avantageux hors de sa patrie. Sans avoir cultivé les langues savantes, il s'était formé un bon stile. Sa mémoire, dans tout ce qui concernait la botanique, était prodigieuse. Quand il avait vu une plante, c'était assez pour qu'il n'oubliât point sa figure. On trouve dans les ouvrages de Vaillant, de Boërhaave, de Tilli, beaucoup de plantes désignées sous le nom de *Michéliennes*. *L'éloge* de Michéli a été publié par Cocchi, Florence, 1737, in-4. — Il ne faut pas le confondre avec Micheli ou Mikeli du Crest, célèbre géomètre, dont nous avons la *détermination*, quoique souvent défectueuse, d'un grand nombre de pics helvétiques.

MICHOL, fille de Saül, fut promise à David, à condition qu'il tuerait cent Philistins, ennemis irréconciliables des Israélites : David en tua deux cents, et obtint Michol quelque temps après. Saül, voulant se défaire de son gendre, envoya des archers dans sa maison pour se saisir de lui ; Michol fit descendre son mari par une fenêtre, et substitua à sa place une statue qu'elle habilla. Saül, outré de ce stratagème, donna Michol à Phalti, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de son père. David, devenu roi, la reprit. Cette princesse, ayant vu son mari danser avec le transport d'une sainte allégresse devant l'arche, conçut du mépris pour lui, et le railla avec aigreur. En punition d'un reproche si injuste, elle devint stérile.

MICHON. *Voyez* Bourdelot.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, était fils de Masinissa, qui l'avait préféré à Manastabal et à Gulussa, ses autres fils. Manastabal eut un fils nommé Jugurtha, que son oncle Micipsa envoya commander en Espagne les secours qu'il donnait aux Romains. Micipsa mourut l'an 120 avant J.-C. Il laissa deux fils, Adherbal et Hiempsal, que Jugurtha fit périr, et sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. *Voyez* Adherbal.

MICRAELIUS (Jean), luthérien, né à Kolin dans la Poméranie, en 1597, fut professeur d'éloquence, de philosophie et de théologie : places qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1658. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lexicon philosophicum*, 1661, in-4 ; 2° *Syntagma historiarum mundi et Ecclesiæ*, in-8 ; 3° *Ethnophronium contra gentiles de principiis religionis christianæ*, 1674, in-4 ; 4° *Tractatus de copia verborum* ; 5° *Archeologia* ; 6° *Historia ecclesiastica*, Leipsick, 1699, 2 vol. in-4 ; 7° *Orthodoxia lutherana contra Bergium* ; 8° des *Notes* sur Aphton et sur les Offices de Cicéron ; 9° des *Comédies* et d'autres Pièces en vers et en prose. Ces ouvrages décèlent un homme qui avait beaucoup d'érudition et de littérature.

MICYLLE ou Moltzler (Jacques), humaniste et poète latin, né à Strasbourg en 1503, et mort à Heidelberg le 28 janvier en 1558, a laissé plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° des *Poésies latines* ; 2° des *Scolies* sur Homère, Virgile, Martial, Lucien, etc. ; 3° *Arithmetica logistica*, etc. ; 4° *De re metrica*, Francfort, 1595, in-8. — Il eut un fils, Jules Micylle, digne de son père par ses connaissances dans le droit, et qui fut chancelier de l'électeur palatin.

MIDDELBOURG ou Middelburgo (Paul, Germain de), appelé de ce nom parce qu'il était né à Middelbourg en Zélande l'an 1445, enseigna la philosophie et les mathématiques dans son pays. Son savoir lui fit des ennemis qui poussèrent les choses si loin, qu'ils l'obligèrent de quitter son pays. Il fut bien dédommagé de ces mauvais traitemens par l'accueil qu'il reçut en Italie, où il se fit connaître avantageusement par son éloquence et sa belle latinité. On lui donna une chaire de mathématiques à Padoue, et il fut fait évêque de Fossombrone, dans le duché d'Urbin, en 1494. Le zèle de ce prélat et son savoir profond lui acquirent l'estime

et l'affection des papes Jules II et Léon X, qui le députèrent pour présider au cinquième concile de Latran, tenu sous le pontificat de ces deux papes. Il sollicita ces deux papes, les cardinaux et les Pères du concile, de réformer le calendrier; réformation devenue nécessaire depuis que la précession des équinoxes et l'anticipation des nouvelles lunes avaient tellement dérangé l'ordre des temps, que l'on célébrait quelquefois la pâque un mois entier après le terme marqué par le concile de Nicée; mais des besoins plus pressans obligèrent le saint-Siége de renvoyer cette affaire à un autres temps. (*Voyez* Grégoire XIII.) Middelbourg s'est rendu célèbre par un traité curieux et assez rare, imprimé à Fossombrone même, en 1513, in-fol. sous ce titre: *De recta Paschæ celebratione et de die Passionis J. C.* L'auteur ne s'y borne pas au calendrier romain; il examine aussi ceux des Juifs, des Egyptiens et des Arabes. Il avait fait précéder cet ouvrage de plusieurs lettres sur le temps où l'on doit célébrer la fête de Pâques, lettres qui furent attaquées par Pierre de Rivo, docteur de Louvain. Ce savant évêque mourut à Rome en 1534, âgé de 89 ans.

MIDDENDORP (Jacques), philologue allemand, né à Ootmerssum, village de l'Over-Yssel, en 1538, devint chanoine de la métropole et doyen de la collégiale de Saint-André à Cologne, docteur en droit, vice-chancelier de l'université, y enseigna la philosophie, et s'acquit tant de réputation, que divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire. Il mourut le 13 janvier 1611. On a de lui: 1° *Academiæ celebres in universo terrarum orbe, libri II*, Cologne, 1567, in-8; nouvelle édit., augmentée sous ce titre, *Academiarum celebrium universi orbis libri VIII*, ibid., 1602, 2 part. in-8. Cet ouvrage a été inséré dans le *Chronicon chronicor.* de Gruter, Francfort, 1614. L'auteur y débite des fables et des idées singulières sur les académies, dont il recule l'origine jusqu'au déluge de Noé, et à la prédication des apôtres chargés d'enseigner les nations. 2° *Historia monastica*, Cologne, 1603; 3° *Sylva originum anachoreticarum*, Cologne, 1615, in-8. On lui doit aussi une édition gr. et lat. de l'*Histoire d'Aristée*, avec un commentaire, 1578.

MIDDLETON (Richard de), *Ricardus de Media-Villa*, théologien scolastique d'Angleterre, et cordelier. Il se distingua tellement à Oxford et à Paris, qu'il fut surnommé le *Docteur solide et abondant*, le *Docteur très fondé et autorisé*. On a de lui des *Commentaires* sur le Maître des sentences, et d'autres écrits qui ne justifient guère ces titres pompeux. Il mourut en 1304.

MIDDLETON (Conyers), théologien anglais, né à Richmond en 1683, embrassa l'état ecclésiastique, obtint la chaire de physique, fondée par Woodward à Cambridge. Il fut ensuite nommé bibliothécaire de cette même université, où il eut plusieurs discussions polémiques avec le supérieur Bentley, jadis son maître, dont son ingratitude chercha à dénigrer le caractère et les talens. Il mourut le 28 juillet 1750. On lui doit: 1° une *Histoire de la vie de Cicéron, tirée de ses écrits et des monumens de son siècle*, etc., 2 vol. in-4, plusieurs fois réimprimée, et traduite de l'anglais en français par l'abbé Prévôt, Paris, 1743, 4 vol. in-12 (*voy.* Prévôt d'Exiles); 2° *Traité sur le sénat romain*, Londres, 1747, in-8, en anglais; 3° *Origine de l'imprimerie en Angleterre*, Cambridge, 1735, in-4; 4° *Germana quædam antiquitatis erudita monumenta*, 1747, in-4; 5° *De latinarum litterarum pronuntiatione*; 6° une *Réfutation de Tindal.* Ces ouvrages étaient vraiment faits pour lui concilier l'estime des savans; mais peu content de cela, il voulut s'attirer aussi l'estime des enthousiastes ou fanatiques de sa secte, et c'est pour eux qu'il publia: *Lettre sur la conformité de la religion romaine avec le paganisme*; il y parle des saints Pères avec la plus révoltante indécence, précisément parce qu'ils sont contraires aux erreurs qu'il veut défendre. Toutes ces productions, l'Histoire de Cicéron exceptée, ont été recueillies sous le titre d'*OEuvres mêlées*, et publiées en 1752, 4 vol. in-4.

MIDORGE. *Voyez* MYDORGE.

MIEL (Jean), célèbre peintre flamand, né à Ulœnderen, à deux lieues d'Anvers, en 1599, et mort à Turin en 1664, à 65 ans, a traité de grands sujets, dont il a orné plusieurs églises; son goût le portait à peindre des *Pastorales*, des *Paysages*, des *Chasses* et des *Bambochades*. L'Italie, qui a formé tant de grands hommes, a été aussi l'école de Jean Miel. Il se mit sous la discipline d'André Sacchi. Ayant traité d'une manière grotesque un grand tableau d'histoire que ce maître lui avait confié, il fut obligé de fuir pour éviter sa colère. Son séjour en Lombardie, et l'étude qu'il y fit des ouvrages des Carrache et du Corrége perfectionnèrent ses talens. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, attira cet artiste à sa cour, et l'y fixa par ses bienfaits: ce prince le décora du cordon de l'ordre de Saint-Maurice. Le pinceau de Miel est onctueux, son coloris vigoureux, et son dessin correct; mais ses têtes manquent de noblesse. On a de lui plusieurs morceaux gravés avec beaucoup de goût. Le Musée royal possède quatre tableaux de ce peintre.

MIÉRIS (François), surnommé *Le Vieux*, né à Delft en 1635, excellait à peindre des étoffes, et se servait d'un miroir convexe pour arrondir les objets. Ses tableaux sont très rares et d'un grand prix. On estime beaucoup les trois que possède le musée royal de France. Il mourut à la fleur de son âge, en prison à Leyde, l'an 1681. Ses dettes l'y avaient fait renfermer. On lui proposa de s'acquitter en travaillant; il refusa, disant que *son esprit était aussi captif que son corps*. Sa touche était légère, et son coloris brillant. Son meilleur tableau et cinq autres ont été vendus en 1815 au roi des Pays-Bas. Il représentait *un cavalier qui tire l'oreille à un petit chien placé sur les genoux d'une dame*. — Guillaume MIÉRIS, son fils, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer du précédent, fut un des bons peintres de la Hollande, quoique inférieur à son père. Il naquit à Leyde en 1662, et y mourut le 14 janvier 1747, âgé de 85 ans, laissant un fils, peintre comme lui, appelé François MIÉRIS, qui eut moins de réputation, comme peintre, que son père et son aïeul, mais qui s'est fait connaître comme savant historiographe et antiquaire.

*MIET (Constance), religieux récollet, écrivain ascétique, né à Vesoul vers 1740, entra dans l'ordre des récollets, et se consacra à la prédication et à la direction des âmes. La révolution l'ayant chassé de son cloître, il se retira dans les pays étrangers, et mourut en Allemagne vers 1795. On a de lui: 1° *Réflexions morales d'un solitaire*, Paris, 1775, in-12; 2° *Conférences religieuses*, pour l'instruction des jeunes professes de tous les ordres, ibid., 1777, in-12.

MIGNARD (Nicolas), peintre, né à Troyes en Champagne vers l'an 1608, fut surnommé *Mignard d'Avignon*, à cause du long séjour qu'il fit en cette ville, où il s'était marié, et dans laquelle il mourut en 1668. Il n'a pas eu la même réputation que Pierre Mignard, son frère puîné; cependant il avait beaucoup de mérite. Le roi l'employa à divers ouvrages dans le palais des Tuileries; au rez-de-chaussée, il a peint *Louis XIV guidant le char du soleil*; il a peint aussi la chambre de parade dans le même château. Mazarin l'avait fait venir à Paris, et fut son constant protecteur. Ce peintre fit beaucoup de portraits, ceux surtout des seigneurs et dames de la cour. Son talent particulier était pour l'histoire et pour les sujets poétiques. Il inventait facilement, et mettait beaucoup d'exactitude et de propreté dans son travail.

MIGNARD (Pierre), surnommé *Mignard le Romain*, à cause du long séjour qu'il fit à Rome, naquit à Troyes en 1610, et mourut à Paris en 1695. Il avait été destiné par son père à la médecine; mais les grands hommes naissent ce qu'ils doivent être: Pierre Mignard était né peintre. A l'âge de 11 ans, il dessinait des portraits très ressemblans. Dans le cours des visites qu'il faisait avec le médecin qu'on avait choisi pour l'instruire, au lieu d'écouter, il remarquait l'attitude du malade et des personnes qui l'approchaient, pour les dessiner. Il peignit, à

12 ans, *la Famille du médecin*. Ce tableau frappa les connaisseurs ; on le supposait d'un artiste consommé. Ses progrès furent si rapides, que le maréchal de Vitry le chargea de peindre la chapelle de son château de Coubert en Brie : il n'avait que 15 ans. On le fit entrer dans l'école de Vouet, et il saisit tellement la manière de son maître, que leurs ouvrages paraissaient être de la même main. Il quitta cette école pour aller à Rome. Son application à dessiner d'après l'antique et d'après les ouvrages des meilleurs maîtres, surtout d'après ceux de Raphaël et du Titien, formèrent son goût pour le dessin et pour le coloris. Il avait un talent singulier pour le portrait; son art allait jusqu'à rendre les grâces délicates du sentiment : il ne laissait échapper rien de ce qui pouvait non seulement rendre la ressemblance parfaite, mais encore faire connaître le caractère et le tempérament des personnes qui se faisaient peindre. De retour en France il fut élu chef de l'académie de saint Luc, qu'il avait préférée à l'académie royale de peinture, parce que Le Brun était directeur de celle-ci. Le roi lui donna des lettres de noblesse, et le nomma son premier peintre, après la mort de Le Brun. Ce peintre avait une douceur de caractère attrayante, un esprit agréable, et des talens supérieurs, qualités qui lui firent d'illustres amis. On connaît de lui plusieurs mots piquans. Il peignait Louis XIV pour la dixième fois ; et comme il le regardait attentivement, le prince lui dit : « Mignard, vous me trouvez vieilli ? » — Sire, répondit l'artiste, il est vrai » que je vois quelques victoires de plus » sur le front de votre majesté. » Il se trouvait souvent avec Chapelle, Boileau, Racine et Molière. Ce dernier a célébré en vers le grand ouvrage à *fresque* qu'il fit au val-de-Grâce. (Pendant le séjour de Mignard à Rome, le pape Urbain VIII voulut être peint par lui : ce *portrait* est au Vatican.) Mignard aurait été un peintre parfait, s'il eût mis plus de correction dans son dessin, et plus de feu dans ses compositions. Il avait un génie élevé, et donnait à ses figures des attitudes aisées. Son coloris est d'une fraîcheur admirable, ses carnations vraies, sa touche légère et facile, ses compositions riches et gracieuses. On voit sept de ses tableaux à la Galerie du Louvre, et au château de Saint-Cloud, dont les plus beaux sont : *La Vierge présentant une grappe de raisin à l'enfant Jésus*, et *Sainte Cécile chantant les louanges du Seigneur*. L'abbé de Monville a écrit sa *Vie*, 1730, in-12.

MIGNAULT (Claude), avocat du roi au bailliage d'Estampes, est plus connu sous le nom de *Minos*. Il était né vers 1536 à Talant, ancien château des ducs de Bourgogne, à trois quarts de lieue de Dijon. Il étudia en droit à Orléans en 1578, et revint à Paris, et y fut doyen de droit de la faculté en 1597. Ami du docteur Richer, il entra dans quelques-unes de ses querelles, et mourut en 1603. On a de lui : 1° les *Editions* d'un grand nombre d'auteurs, avec de savantes notes; 2° *De liberali adolescentum institutione* ; 3° *An sit commodius adolescentes extra gymnasia quam in gymnasiis ipsis instituti ?* 1575, in-8. Ce sont deux discours judicieux qu'il prononça à l'ouverture des classes. 4° Plusieurs *Poëmes*, un entre autres sur la guerre des Turcs, latin et français, 1572, in-4.

MIGNON ou MINION ou MINJON (Abraham), peintre de fleurs, né à Francfort-sur-le-Mein en 1640, avait beaucoup de disposition pour la peinture ; il fut mis chez des maîtres dont le talent était de peindre des fleurs : Jean David de Heem, d'Utrecht, avança rapidement son élève en ce genre. Mignon n'épargna ni ses soins ni ses peines pour faire des études d'après la nature ; ce travail assidu, joint à ses talens, le mit dans une haute réputation. Ses compatriotes et les étrangers recherchaient ses ouvrages avec empressement. Ils sont en effet précieux, par l'art avec lequel il représentait les fleurs dans leur éclat, et les fruits dans leur fraîcheur. Il rendait aussi, avec beaucoup de vérité, des insectes, des papillons, des mouches, des oiseaux, des poissons. La rosée, et les gouttes d'eau qu'elle répand sur les fleurs, sont si bien imitées

dans ses tableaux, qu'on est tenté d'y porter la main. (Un de ses tableaux les plus précieux est connu sous le nom de *Mignon au chat;* il représente un chat de Cypre renversant un vase de fleurs sur une table de marbre. L'eau qui s'échappe du vase était représentée avec une telle vérité qu'on la voyait, pour ainsi dire, se répandre hors du tableau. Le musée du Louvre possède trois tableaux de Mignon, savoir : *Un écureuil; des poissons; des fleurs et un nid d'oiseaux; un bouquet de fleurs des champs; des fleurs* diverses, *dans un vase de cristal.* Le seul défaut que l'on ait à lui reprocher, c'est un peu de sécheresse dans le dessin; défaut que l'on doit attribuer au soin avec lequel il peignait. Il a laissé deux filles qui peignirent dans son goût. Il mourut en 1679.)

* MIGNOT (Jean-André), grand chantre de l'église d'Auxerre, né dans cette ville le 23 janvier 1688, fit des études brillantes à Sainte-Barbe, et entra dans la maison et société de Sorbonne. En 1708, M. de Caylus, évêque d'Auxerre, lui donna un canonicat dans sa cathédrale, et l'investit de sa confiance. L'abbé Mignot, partageant les sentimens de son évêque au sujet de la *bulle*, adhéra à l'appel que ce prélat avait interjeté, et prit une part très active aux discussions qui troublèrent de son temps l'Eglise. Il mourut à Auxerre le 14 mai 1770. On a de lui : 1° une édition du *Discours de saint Victor, évêque de Rouen, à la louange des Saints et de leurs reliques*, Auxerre, 1763, in-12; 2° *Mémoires historiques sur les statuts de saint Christophe*, 1768, in-8; 3° *Tradition de l'église d'Auxerre*, insérée dans le *Cri de la foi*, 1719. Il fut aidé dans ce travail par l'abbé Le Bœuf. Il a aussi travaillé à l'édition du *Bréviaire* d'Auxerre, du *Missel* et du *processionnal*, publiés sous M. de Caylus.

MIGNOT (Etienne), docteur de Sorbonne, né à Paris le 17 mars 1698, s'est rendu habile dans la science de l'Ecriture sainte, des Pères, de l'histoire de l'Eglise, et du droit canonique. Il était de l'académie des Inscriptions, où il fut reçu à plus de 60 ans. On a de lui : 1° *Traité des prêts de commerce*, 1767, 4 vol. in-12; 2° les *Droits de l'état et du prince sur les biens du clergé*, 6 vol. in-12; 3° l'*Histoire des démêlés de Henri II, avec saint Thomas de Cantorbéry*, in-12; 4° la *Réception du concile de Trente dans les états catholiques*, 2 v. in-12; 5° *Paraphrase sur les Psaumes*, 1755, in-12; 6°... sur les *Livres sapientiaux*, 1754, 2 vol. in-12; 7°..... sur le *Nouveau Testament*, 1754, 4 v. in-12; 8° *Analyse des vérités de la religion chrétienne*, 1755, in-12; 9° *Réflexions sur les connaissances préliminaires au christianisme*, in-12; 10° *Mémoires sur les libertés de l'Eglise gallicane*, 1756, in-12. Ce docteur mourut en 1771, âgé de 73 ans. Il était lié avec Debonnaire et quelques autres appelans dont il partageait les principes.

* MIGNOT (L'abbé Vincent), neveu de Voltaire, naquit à Paris en 1728, d'un fabricant de draps, originaire de Sedan, et embrassa l'état ecclésiastique; mais il ne fut pas ordonné prêtre : jeune encore, il obtint l'abbaye de Sellières, en Champagne, plusieurs bénéfices et la charge de conseiller-clerc au grand conseil, dont il ne conserva ensuite que le titre. L'abbé Mignot passait pour être très instruit et fort honnête homme. Il signa, avec le marquis de Villevieille, la *profession de foi* faite, dit-on, par Voltaire dans ses derniers momens, et fit transporter secrètement son corps dans son abbaye de Sellières, avant l'arrivée de l'ordre de l'évêque de Troyes, qui défendait de lui donner la sépulture. L'empressement de M. Mignot devenait inutile; car la profession de foi dictée par le défunt aurait ôté l'interdit de l'évêque, puisque, d'après cette profession, le philosophe de Ferney abjurait ses erreurs et mourait dans la religion catholique au sein de laquelle il était né. L'abbé Mignot fut son légataire universel, et employa à secourir les malheureux une grande partie de sa fortune. Il est mort vers 1800, et a laissé : 1° *Histoire de l'impératrice Irène*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12, ouvrage estimé; 2° *Histoire de Jeanne Ire*,

reine de Naples, La Haie (Paris), 1764, in-12; 3° *Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*, Paris, 1766, 2 vol. in-12. L'auteur a pris pour modèles les historiens espagnols, Mariana et Ferreras. 4° *Histoire de l'empire ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgarde, en 1740, *ibid.*, 1771, 1 v. in-12. Cet excellent ouvrage a été traduit en allemand et en anglais; 5° *Traité de Cicéron sur la vieillesse et l'amitié*, traduit en français, Paris, 1780, in-12, tiré à 50 exemplaires pour être donnés en présent; 6° *Quinte-Curce et les supplémens de Freinshémius*, traduit en français avec le texte latin, *ibid.*, 1781, 2 vol. in-8.

MILAN (Jean de). *Voyez* JEAN Milanais.

MILAN (Jean), né en Silésie en 1662, se distingua chez les jésuites, en enseignant les mathématiques, et d'autres sciences. Suivant l'impulsion de son zèle, il parcourut les royaumes de Casan et d'Astracan, et d'autres plages de la Russie, et y prêcha avec fruit. De retour dans sa patrie, il s'appliqua particulièrement à la conversion des schwenckfeldistes, et réfuta solidement leurs erreurs. (*Voyez* SCHWENCKFELD). On a encore de lui quelques autres ouvrages de controverse, en latin et en allemand. Il mourut à Marienschein en Bohême, l'an 1738.

MILÉ ou MILET (Francisque), peintre, né à Anvers en 1643, mort à Paris en 1680, finit sa courte carrière à 36 ans. On prétend que son mérite excita la jalousie de ses confrères, et que l'un d'eux l'empoisonna. Ce maître, élève de Franck, fut bon dessinateur et grand paysagiste. Il avait une mémoire fidèle, qui lui retraçait tout ce qu'il avait remarqué, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands maîtres. Sa touche est facile, ses têtes d'un beau choix, et son feuiller d'un bon goût. Un génie fécond et capricieux lui fournissait abondamment ses sujets, dans la composition desquels il a trop négligé de consulter la nature. Ses tableaux n'ont point d'effets piquans; ses couleurs sont trop uniformes.

MILET (Jacques), poète français du 15e siècle, est connu des bouquineurs, par son espèce de tragédie intitulée *Destruction de Troye la grant, mise en ryme française*, in-fol., Paris, 1484, gothique, et plusieurs fois réimprimée depuis; cependant elle est peu commune. L'édition de Lyon, 1544, est la seule en caractères ronds.

* MILET DE MUREAU (Louis-Marie-Antoine DESTOUFF, le baron) général de division, né le 26 juin 1756 à Toulon, d'une famille originaire de Lorraine, entra fort jeune dans l'arme du génie, et y devint capitaine à l'âge de 23 ans (1779). Nommé député suppléant aux états-généraux par sa ville natale il remplaça Lapoype Vertrieux, et vota constamment avec la minorité de l'assemblée. Employé dans les comités, il fit rendre un grand nombre de décrets sur les monnaies, sur la fonte des cloches, sur la navigation intérieure, sur la composition du corps de l'état-major, dans lequel il proposa de faire entrer des officiers de toutes armes, sur les moyens d'organiser les gardes nationales qui se portèrent sur la frontière, et sur d'autres sujets non moins importans. Il fit aussi décréter l'impression des *manuscrits* de La Pérouse, ce qui plus tard lui fut de la plus grande utilité. Envoyé en 1792 à l'armée des Alpes et à celle du Var en qualité de commandant de l'artillerie et du génie, il prit part à l'occupation du comté de Nice, et commença la campagne d'Italie; mais étant devenu suspect aux commissaires de la Convention, il revint à Paris où il fut chargé de rédiger le *voyage* du célèbre et infortuné navigateur, dont nous avons déja parlé. Cet emploi, en l'éloignant des affaires, le préserva du sort de son frère, mort à cette époque sur l'échafaud. En 1796 Milet rentra au service et fut nommé général de brigade: il devait ce grade à Barras qui le fit nommer après l'établissement du gouvernement directorial, chef de la division du ministère de la guerre, qui comprenait le génie, l'artillerie et les transports. Après la retraite de Scherer en l'an 7 (1799), il fut chargé du portefeuille de la guerre dont il donna sa démission la

même année, sous prétexte de maladie. Le Directoire qui le nomma le même jour général de division du génie, et qui lui témoigna par une lettre flatteuse sa haute satisfaction, lui confia quelques mois après le même portefeuille, en remplacement du général Bernadotte. Après la révolution du 18 brumaire, Milet fut mis en traitement de réforme. Il sollicita vainement du service, soit dans l'expédition de St.-Domingue, soit dans l'armée de Bernadotte. Il parvint enfin à se faire nommer inspecteur-général des fortifications, et obtint en 1802 la préfecture de la Corrèze; il conserva ces fonctions jusqu'en 1810. Dès lors il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration, fut chargé par *interim* du dépôt général de la guerre et eut une mission pour la Corse. A son retour il fut nommé chevalier de St.-Louis et commandant de la légion d'honneur: depuis 1809 il avait le titre de baron. En 1816, lorsque l'on réorganisa le corps royal d'état major, il fut mis à la retraite. Il fit partie du conseil d'administration de l'hôtel royal des Invalides, et mourut à Paris, le 6 mai 1825. Il a rédigé, comme nous l'avons dit, le *Voyage de La Pérouse*, d'après les manuscrits que ce célèbre navigateur avait envoyés du Kamtschatka et de Botany-Bay, Paris, 1797, 4 vol. in-4, et atlas grand in-folio, réimprimé en 1798 en 4 vol. in-8 avec atlas. Ce voyage a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. Milet de Mureau a encore fait imprimer *les Dépositaires*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, Paris, 1814, in-8. Cette pièce n'a pas été représentée, et a paru sous le voile de l'anonyme.

'MILHAUD (Jean-Baptiste le comte), conventionnel et général de division, né le 18 novembre 1766, à Arpajon (Cantal), fut reçu en 1788 élève du génie de la marine, et devint l'année suivante sous-lieutenant d'un régiment colonial. Choisi en 1791 pour commander les gardes nationales de son département, il fut envoyé l'année suivante par le même département à la Convention. Dans le procès du roi, il vota la mort en disant que *Louis XVI ne pouvait expier ses forfaits que sur l'échafaud*, et que *si des législateurs philanthropes ne souillaient point le code d'une nation par l'établissement de la peine de mort, on devrait l'inventer pour un tyran*. Milhaud fut ensuite envoyé à l'armée des Ardennes et du Rhin, avec son collègue Deville; puis à son retour il fit partie des comités des secours, de sûreté générale, des finances et de l'armée. Dans les missions diverses qu'il remplit, il fit exécuter ponctuellement toutes les mesures révolutionnaires prises par la Convention. Le 19 décembre 1793, il proposa à l'Assemblée des jacobins, dont il faisait partie, d'éloigner du sol de la patrie tous les contre-révolutionnaires. *Il faut*, dit-il, *que la France lance sur des vaisseaux la tourbe impure des ennemis de l'humanité, et que la foudre nationale les engloutisse dans le gouffre des mers*. Peu de jours après, envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, il annonça à la Convention qu'il venait de sévir contre tous ceux qui avaient osé compromettre la sûreté de la frontière, et qu'il avait *régénéré* l'armée. De retour à Paris, il faillit être arrêté; mais il parvint à se justifier. Après la session, il reprit du service: d'abord capitaine dans un régiment de chasseurs à cheval, il était chef de brigade au 5e régiment de dragons pendant la mémorable campagne d'Italie: il se distingua au passage de la Brenta, à Bassano, à St.-Michel, à St.-Martin et dans un grand nombre d'autres occasions. Il prit part à la révolution du 18 brumaire, et fut nommé général de brigade. Chargé ensuite d'une mission diplomatique pour les royaumes de Naples et de Toscane, il obtint le commandement de la ville de Mantoue, et en 1803 celui de Gènes qu'il quitta en 1805, pour passer à la grande armée. Le général Milhaud se distingua pendant tout le cours de cette campagne, notamment aux environs de Brunn où il fit 600 prisonniers et enleva 40 pièces de canon. Ses exploits pendant la campagne de Prusse lui valurent le grade de général de division: il était à Iéna et à Friedland; le 29 octobre 1806, il fit rendre

une colonne de 5,000 Prussiens; et cependant il n'avait que 1,600 chevaux : ce beau fait d'armes se passa à Passwalk à trois lieues de Stettin. En 1808 il fit partie de l'armée d'Espagne, se battit dans plusieurs provinces, et détruisit la cavalerie du général Black au Rio-Almanzara. En 1813, le général Milhaud était à l'armée d'Allemagne, où il se couvrit de gloire pendant la retraite, à la tête de la cavalerie du 14e corps commandé par le maréchal Augereau. Pendant la campagne de France, Milhaud se trouvait au 5e corps d'armée : alors il surprit et tailla en pièces, près de Colmar, une colonne de cavalerie russe (24 décembre 1813); se signala à St.-Diez contre les Bavarois (14 janvier 1814); à Brienne et à Nangis contre le principal corps des alliés (29 janvier et 17 février). Il fut l'un des premiers à faire sa soumission au roi Louis XVIII. Nommé chevalier de Saint-Louis et inspecteur-général de cavalerie, il ne tarda pas à perdre les faveurs du gouvernement royal, et fut mis à la retraite. Au 20 mars 1815, il reprit du service sous Buonaparte, et combattit avec le plus grand courage contre les Prussiens, entre Ligny et St.-Amand, à la tête des grenadiers à cheval de la garde qu'il commandait. Après la bataille de Waterloo, il se retira sur la Loire et fit sa soumission au roi. La loi du 12 janvier 1816 le força de s'expatrier. Il était déjà rentré en France depuis quelques années, lorsqu'il est mort le 8 janvier 1833 à Aurillac, à la suite d'une longue maladie.

MILICH (Jacques), en latin *Milichius*, professeur en médecine à Wittemberg, né à Fribourg en Brisgau, l'an 1501, s'acquit une juste réputation par ses connaissances. Il mourut à Wittemberg d'un excès de travail en 1559. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentaria in librum secundum Plinii, de Historia mundi*, in-4; 2° des *Discours latins* sur les *Vies d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne; 3° Oratio de consideranda sympathia et antipathia in rerum natura; 4°... de arte medica*, etc. On trouve ces discours dans le recueil des Oraisons de Mélanchthon, Strasbourg, 1558, in-8. Il était ami de ce réformateur, et imbu des mêmes erreurs, modéré comme lui, et plus honnête, plus équitable que les premiers disciples de Luther.

MILIEU (Antoine), en latin *Milæus* ou *Mylæus*, jésuite, né à Lyon en 1573, enseigna long-temps les humanités, la rhétorique et la philosophie. Il fut ensuite élevé à la place de recteur et à celle de provincial. Le Père Milieu avait du talent pour la littérature et surtout pour la poésie. Il avait enfanté, dans ses momens de récréation, plus de 20,000 vers, qu'il brûla dans une maladie dont il ne croyait pas revenir. Il n'en échappa que le premier livre de son *Moyses viator*. Le cardinal Alphonse de Richelieu, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poème. Il en publia la première partie à Lyon en 1636, et la deuxième en 1639, sous le titre de *Moyses viator, seu Imago militantis Ecclesiæ, Mosaicis peregrinantis synagogæ typis adumbrata*, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, écrit d'un latin pur, plein d'allégories ingénieuses et touchantes, fut très applaudi. L'auteur mourut à Rome en 1646, à 73 ans, aimé et estimé.

MILL (Jean), célèbre théologien anglais, chapelain ordinaire de Charles II, roi d'Angleterre, né dans le Westmoreland vers l'an 1645, a donné une excellente édition du *nouveau Testament grec*, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes ou diverses leçons qu'il a pu trouver. Ce savant mourut en 1707, après s'être fait une grande réputation dans le monde littéraire. La meilleure édition de son *nouveau Testament* a été donnée par Kuster, Amsterdam, 1710, in-fol. Il y a des exemplaires en grand papier, qui sont rares. — Il faut le distinguer d'Abraham MIL ou MILIUS, calviniste du 17e siècle, qui a publié : *De diluvii universalitate; item De origine animalium et migratione populorum*, Genève, 1667, in-12; ouvrage fait pour confondre toutes les notions reçues. Mil ne suit pas les routes battues; il lui faut des explications singulières et originales de l'Ecriture sainte, et qui contrastent avec les preuves les plus démonstratives.

Dans sa dissertation sur le déluge, il prétend, contre les témoignages historiques et physiques de tout l'univers, non seulement qu'il n'a pas été universel, mais qu'il a eu lieu seulement dans la Judée et les provinces voisines.

MILLET. *Voyez* MILLIEZ.

MILLETIÈRE (Théophile BRACHET, sieur de la), avocat protestant, né vers 1596, écrivit pour engager les calvinistes de La Rochelle à soutenir par les armes la liberté de leur religion contre le roi de France, leur souverain. Il fut arrêté à Toulouse en 1628, et retenu en prison pendant 4 ans. La liberté lui ayant été rendue, il publia, pour la réunion des calvinistes avec les catholiques, quelques écrits qui déplurent à son parti. Las de combattre pour des ingrats, il fit abjuration publique du calvinisme en 1645. Il signala son entrée dans l'Eglise par un grand nombre d'ouvrages contre les protestans. On remarque dans ses écrits plus de déclamations et de vivacité que de science et de jugement. Il avance quelques principes erronés, qu'aucun catholique n'a jamais soutenus. Il mourut en 1665, âgé d'environ 69 ans, haï des protestans et méprisé des catholiques.

* MILLEVOYE (Charles-Hubert), littérateur et poète, né le 24 décembre 1782, à Abbeville, d'un négociant estimé, fit ses premières études dans cette ville, et vint les terminer au collége des Quatre-Nations à Paris. Pendant toute sa jeunesse il se distingua par son aptitude et son application : en 1798 il remporta le premier prix de littérature. Presque au sortir des écoles, il publia plusieurs ouvrages en vers dans lesquels on remarqua de l'élégance et de la pureté : ce sont les *Plaisirs du poète* et une *Satyre sur les romans nouveaux*. Cette dernière pièce avait été couronnée par l'académie de Lyon ; néanmoins il ne la fit point imprimer dans le *Recueil de ses œuvres*. Malgré son goût pour la poésie, Millevoye sentit la nécessité de se donner un état ; car à l'âge de 13 ans il avait perdu son père, qui avait laissé sa fortune entre les mains d'un tuteur infidèle. Il voulut d'abord se consacrer au barreau, et resta quelque temps chez un procureur, que son aversion pour la chicane lui fit quitter en 1801. Il se plaça ensuite dans le magasin d'un libraire, et désirait en exercer l'état, en y employant ce qui lui restait de son patrimoine. Après un apprentissage de trois années, il se dégoûta de ce commerce, et se livra tout entier à la littérature ; chaque pas qu'il fit dans cette carrière fut un nouveau triomphe pour lui. L'Institut ayant reçu du gouvernement consulaire une organisation nouvelle, la classe de la langue et de la littérature, qui correspondait à l'académie française, rétablit bientôt les concours d'éloquence et de poésie ; Millevoye concourut, et l'académie couronna les poèmes suivans : *La Tendresse maternelle* (1806) ; *Le Voyageur* (1807) ; *l'Indépendance des gens de lettres, et la Mort de Rotrou* (1811). Son poème des *Monumens de Paris* n'eut qu'un accessit : le prix fut remporté par M. Victorin Fabre ; mais si, sous le rapport philosophique, l'ouvrage de celui-ci méritait la préférence, Millevoye lui était supérieur pour l'harmonie, la grâce, la beauté des vers ; d'ailleurs l'académie avait promis de couronner, non un beau discours en vers, mais le meilleur poème, et Millevoye en avait rempli la condition. Le sujet de son dernier concours fut l'*Eloge de Coffin* ; il obtint le prix extraordinaire de l'académie française. Millevoye composa des ouvrages d'une plus longue étendue : le plus remarquable est son poème de *Charlemagne*, diversement jugé par les critiques, et digne, selon nous, du talent de l'auteur. Cependant on l'a blâmé justement de n'avoir pas donné à son héros les couleurs avec lesquelles l'histoire nous le représente et d'en avoir fait plutôt un paladin, un chevalier errant qu'un législateur, qu'un guerrier fameux, que le monarque du plus vaste empire qui existât alors. On a aussi justement blâmé le cadre étroit où il a resserré le siècle dans lequel a paru le grand fondateur de la monarchie française : enfin on a blâmé, mais peut-être d'une manière trop sévère, la forme de son vers qui est de dix syllabes, tandis

qu'il eût mieux fait de prendre le grand vers alexandrin; mais on ne peut disconvenir que cette composition n'ait le charme de la poésie, et que les détails n'en soient très gracieux. Millevoye a aussi traduit les *Bucoliques de Virgile* : en se livrant à ce travail, il sembla vouloir jouter de concision avec le poète latin : ce qui l'a jeté dans une fausse route, et ne lui a pas permis de rendre l'original. Nous citerons en outre son poème de *Belzunce* qui fut couronné par la seconde classe de l'Institut, lors du concours pour les prix décennaux, ainsi que ses *Elégies*, parmi lesquelles on distingue la *Chute des feuilles* et le *Poète mourant*. Une grande sensibilité, beaucoup de grâce et de pureté, de la verve, sont les principaux caractères de ces mélancoliques compositions. Huit jours avant sa mort, il termina son *Poète mourant*, et c'est de lui qu'il parlait, lorsque, pressentant sa fin prochaine, il disait dans cette triste et admirable élégie, dans ce lugubre et sublime adieu qu'il faisait à la terre, les vers suivans :

La fleur de ma vie est fanée ;
Il fut rapide mon destin !
De mon orageuse journée
Le soir toucha presque au matin.

Ou ces autres vers non moins touchans, et qu'on trouve dans le même poème :

Le poète chantait, quand sa lyre fidèle
S'échappa tout à coup de sa débile main ;
Sa lampe mourut, et comme elle
Il s'éteignit le lendemain.

Millevoye s'était marié en 1813 ; il habitait sa ville natale, où il se livrait paisiblement à ses travaux chéris. Des affaires l'appelèrent à Paris au mois de juin 1816 : sa santé qui avait toujours été faible ayant été menacée alors d'un dépérissement qui annonçait sa fin prochaine, il prit une maison à Neuilly : l'air pur qu'il respirait dans ce lieu ne soulageait pas ses souffrances. Un jour qu'il avait fait une course à Paris, il se trouva si faible qu'il lui fut impossible de retourner à Neuilly. On le transporta aux Champs-Elysées, dans un appartement où l'on respirait l'air le plus sain. Il souffrit encore quelques jours, et mourut le 12 août 1816, à l'âge de 34 ans. « La veille de sa » mort, dit M. J. Dumas, il tenait encore » la plume ; après un travail de deux » heures, il demanda un volume de Fé» nélon qu'il ne cessa de lire comme pour » exhaler son dernier souffle, à la douce » voix de l'éloquence et au sein même » de la vertu. » Ainsi mourut prématurément ce jeune poète qui était à peine dans sa fleur. Millevoye avait donné, peu avant sa mort, une édition de ses *OEuvres*, Paris, 1814, 1816, 5 vol. in-18. Le premier, intitulé : *Poésies diverses*, renferme *Les Plaisirs du poète* ; *L'Amour maternel* ; *L'Indépendance des gens de lettres* ; *L'Invention poétique*, couronné par l'académie d'Anvers ; *Le Voyageur* ; *Belzunce* ou *la Peste de Marseille*, poème désigné pour l'un des prix décennaux ; *La Mort de Rotrou* ; *Coffin* ou *le Héros liégeois* : ce poème a remporté un prix extraordinaire en 1812 ; *une Traduction* de quelques chants de *l'Iliade*. Le deuxième volume contient *Emma et Eginard*, fabliau. Quelques *traductions de Théocrite*, *de Virgile*, des débris de la Lusiade, et ses *Poésies fugitives*. Le troisième volume se compose de *Charlemagne à Pavie*, poème en six chants. Le quatrième volume renferme trois livres d'*Elégies*, dont on distingue celles intitulées : *La Chute des feuilles*, et *Le Poète mourant*. Le cinquième vol. contient *Alfred*, roi d'Angleterre, poème en quatre chants ; *La Rançon d'Egile*, poème dont le sujet est puisé dans une tradition scandinave. Millevoye a laissé encore : la *Fête des martyrs*, Paris, 1815, in-8 de 29 pages. Cet opuscule a deux parties : la première se compose d'une *Elégie* sur la translation des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette à Saint-Denys ; la seconde partie contient, *Ma vision* (en prose), et le *Testament* du roi martyr. Parmi ses manuscrits, on a trouvé des *élégies*, des *imitations* en vers de Lucien ; *Antigone*, *Saül* et *Ugolin*, tragédies ; des fragmens d'une autre tragédie intitulée *Conradin*, une traduction de plusieurs livres de l'*Iliade*, le *Plan* pour un poème sur saint Louis, etc. Il a paru dans le *Mémorial*

de la société royale d'émulation d'Abbeville, une *Notice* sur Millevoye, écrite par son ami d'enfance, M. de Poilly. M. J. Dumas a donné aussi une *Notice* intéressante sur sa vie, en publiant ses *OEuvres complètes*, 1822, 4 vol. in-8. Les *OEuvres* de Millevoye ont été plusieurs fois réimprimées. La dernière édition que nous connaissons est celle donnée par Furne, 1827, 4 vol. in-8 : un des volumes contient ses *OEuvres inédites*.

* MILLEY (François), jésuite, mort le 2 septembre 1720, à Marseille, en assistant les pestiférés. On a de lui quelques fragmens de *Lettres*, imprimés à Maestricht en 1791. On y découvre un homme profondément versé dans les voies de Dieu. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.* 15 octobre 1791, p. 247.

* MILLIN DE GRAND-MAISON (Aubin-Louis), savant antiquaire, membre de l'Institut et de la légion-d'honneur, naquit à Paris le 14 juillet 1759. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il suivit, pour obéir à sa mère, les cours de théologie. Il ne se sentait aucune vocation pour l'état ecclésiastique; et en effet il abandonna bientôt cette carrière pour embrasser celle de la littérature et des sciences. Le jeune Millin avait une fortune assez considérable pour être indépendant : il se livra donc sans aucune espèce de gêne à ses occupations favorites. Outre les langues classiques qu'il avait apprises au collége, il possédait encore plusieurs langues modernes : les premiers *Essais* qu'il publia en 1785, furent des *traductions*; il avait essayé de rendre en français quelques passages intéressans des ouvrages classiques que possèdent les étrangers : son ouvrage a pour titre : *Mélanges de littérature étrangère*, Paris, 1785, 6 vol. in-12. Bientôt il dirigea ses études sur les sciences naturelles, et conçut le projet d'en écrire l'histoire sur le plan qu'avait suivi Montucla pour l'histoire des mathématiques, et Bailly pour celle de l'astronomie. Il s'était lié d'une amitié intime avec le fils du célèbre botaniste Willemet qui le fortifia dans son goût pour les sciences naturelles. En 1790 il fit paraître un *Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France*, in-4, et une *Minéralogie homérique* qui a été réimprimée en 1816 in-8, et traduite en allemand par M. Rinck. Le premier de ses ouvrages sert d'introduction au recueil des *Mémoires de la société d'histoire naturelle*. Millin fut un des fondateurs de la *Société linnéenne*, formée à l'instar de celle de Londres, et dont les travaux interrompus pendant quelques années furent repris par une nouvelle société qui prit le nom de *Société d'histoire naturelle*. Ses recueils commencèrent à paraître en 1792. La fortune de Millin ayant été presque détruite au milieu des orages de la révolution, il se vit forcé d'accepter une place de chef de division à la commission d'instruction publique. Pour propager l'amour des sciences, il fonda le *Magasin encyclopédique*, à la rédaction duquel coopéraient les hommes les plus distingués, tandis que Millin s'occupait de la correspondance avec les principaux savans de l'Europe. L'abbé Barthélemi étant mort en 1774, il lui succéda dans la place de conservateur des médailles à la bibliothèque appelée alors *Nationale*. Livré tout entier à ses nouvelles fonctions, il vendit son riche cabinet d'histoire naturelle, et forma une bibliothèque de tous les ouvrages nationaux et étrangers relatifs aux antiquités; il réunit de plus une belle collection de gravures, et donna chez lui des cours publics sur l'*histoire* des antiquités. Il avait déjà fait un voyage dans l'intérieur de la France et en Italie : il y retourna en 1811, et en rapporta encore des objets précieux pour les arts. Millin fit de savantes recherches sur les monumens anciens, égyptiens, grecs, romains, gothiques, etc. Millin fut aussi professeur d'histoire à l'école centrale du département de la Seine. Sous le gouvernement impérial, il fit dans le midi de la France un voyage dont il a publié la *relation* en 1807. Quatre ans après il se rendit en Italie d'où il a rapporté des objets précieux et une riche collection de dessins inédits. De retour en France en 1813, il voulut mettre en ordre l'immense quantité de

matériaux qu'il avait recueillis ; mais ce travail épuisa ses forces, et une mort prématurée l'enleva le 14 août 1818. La liste de ses principaux ouvrages, qui sont pour la plupart de la plus haute importance, dira mieux que nous ne l'avons fait dans cette brièvе exposition de sa vie, les services qu'il rendit à la science. Outre ceux que nous avons déjà cités, il faut distinguer encore les suivans : 1° *Abrégé des transactions philosophiques* (partie des antiquités), 1789, in-8 ; 2° *Revue générale des écrits de Ch. Linnée*, traduite de l'anglais, avec un volume *d'additions*, 1789, 2 vol. in-8 ; 3° *Antiquités nationales* ou *Description des monastères, abbayes, châteaux, etc., devenus domaines nationaux*, 1791, 1797, 5 vol. in-4 ; 4° *Discours sur l'origine et les progrès de l'Histoire naturelle en France*, 1790, in-4 ; 5° *Elémens d'Histoire naturelle*, 1795, 1 vol. in-8 ; 1802 ; 6° *Introduction à l'étude des monumens antiques*, 1796, in-8 ; 7° *Introduction à l'histoire des pierres gravées*, 1796, 1798, in-8 ; 8° *Introduction à l'étude des médailles*, 1796, in-8 ; 9° *Description des statues des Tuileries*, 1798, in-12 ; 10° *Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués*, 1802 et 1803, 2 vol. in-4 ; 11° *Programme du cours de l'histoire des arts chez les anciens*, 1805, 1 vol. in-8 ; 12° *Dictionnaire des beaux-arts*, 1806, 3 vol. in-8 ; 13° *Histoire métallique de la révolution française*, 1806, 1 vol. in-4 ; 14° *Les beaux-arts en Angleterre*, traduit de l'anglais, de Dallauvay, 1807, 2 vol. in-8 ; 15° *Voyage dans le midi de la France*, 1807 et 1808, 3 vol. in-8, avec deux atlas ; 16° *Peintures de vases antiques*, 1808, 1810, 25 livraisons in-fol., réimprimées en 1816 ; 17° *Galerie mythologique*, 1811, 2 vol. in-8 avec gravures ; 18° *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gênes*, 1816, 2 vol. in-8 ; 19° *dans le Milanais, à Plaisance, Parme, Modène, Mantoue et Crémone*, 1817, 2 vol. in-8. On lui attribue la traduction *du Voyage du capitaine Philippe à Botany-Bay*, 1791, 1 vol. in-8 ; et celle d'un *Voyage en Norwége*, 1803, 1 vol. in-8. Il a publié en outre un grand nombre de *Notices*, et des *Monographies* insérées dans le *Magasin encyclopédique*. Nous n'avons point parlé des événemens politiques de la vie de Millin. Dans la carrière d'un savant que peut faire la politique pour sa gloire ? Et s'il vient à se tromper dans la route qu'il a suivie, ce sont des aberrations qui attestent la faiblesse humaine, même dans les plus beaux génies; ce sont des taches comme celles que l'astronome remarque dans le soleil, et qui ne l'empêchent pas d'être le plus beau des astres. Millin avait comme tant d'autres applaudi au mouvement réformateur de 1789. Il se montra partisan des principes de la révolution, et publia quelques opuscules de circonstances, comme *Lettres d'un empereur romain à un roi des Gaules ; Lettres sur la censure ; De la liberté des théâtres*, etc. Conjointement avec Condorcet, Noël, et Rabaut-de-Saint-Etienne, il rédigea un journal sous le titre de *Chronique de Paris*, qui eut des succès, et parut jusqu'en 1793. Les excès qui se commirent à cette désastreuse époque, justement appelée *le Règne de la terreur*, excitèrent son indignation ; il ne la dissimula pas ; et contraint de fuir, il accepta un petit emploi dans les transports militaires. Les tyrans du jour, qui manquaient rarement leurs victimes, avaient proscrit Millin : il fut bientôt reconnu, et enfermé dans une prison, d'où il ne sortit qu'après la chute de Robespierre (le 9 thermidor). Il reprit ensuite le cours de ses travaux que la mort seule a pu interrompre : on peut lire une *Notice nécrologique* sur Millin dans le tome 6 des *Annales encyclopédiques*, année 1818.

MILLOT (Claude-François-Xavier), historien, mort à Paris le 21 mars 1785, était né à Ornans, petite ville de la Franche-Comté, en 1726. Entré chez les jésuites de Lyon, il s'appliqua à traduire, à prêcher, à enseigner les humanités dans plusieurs maisons de son ordre, et à composer des *Discours* sur différens sujets proposés par des académies. Si l'on en croit un de ses panégyristes, il débuta dans la carrière littéraire par un discours couronné à l'académie de Dijon en

1767 sur cette question : *Est-il plus utile d'étudier les hommes que les livres ?* Il donna la préférence à l'étude des hommes : C'est, ajoute-t-on, pour l'éloge de Montesquieu, inséré dans un *Discours*, et les *persécutions* qui en furent la suite, que l'abbé Millot fut obligé de quitter les jésuites; mais cette raison présente une grande invraisemblance, pour ne rien dire de plus. Si l'orateur a loué tout sans restriction dans Montesquieu, peut-on nommer *persécution* le mécontentement que la société lui en a témoigné ? Et s'il n'a loué que ce qu'il y a de réellement de louable dans les ouvrages du célèbre président, est-il croyable que ses confrères lui en aient fait un crime ? Quoi qu'il en soit, l'archevêque de Lyon le nomma un de ses grands-vicaires. Après avoir prêché quelque temps avec peu de succès à Versailles et dans d'autres villes de province, l'abbé Millot entreprit quelques traductions, et écrivit plusieurs livres élémentaires d'histoire. Le duc de Parme voulant établir dans cette ville une chaire d'histoire pour l'instruction de la jeune noblesse, son ministre, le marquis de Selino, s'adressa à M. le Nivernais, qui lui envoya l'abbé Millot : mais on dit que le duc n'en fut pas content, et que l'abbé, de retour à Paris, ne fit pas difficulté d'en raconter les raisons, et de parler du prince comme d'un ennemi de la philosophie. (Outre cela, Selino étant devenu odieux au peuple, et Millot n'ayant pas voulu le quitter, l'un fut disgracié et l'autre revint en France.) Il devint ensuite précepteur du duc d'Enghien. Il fut agrégé à l'académie française, en 1777, et sa réputation littéraire est particulièrement fondée sur ses *Elémens d'histoire*, auxquels, selon la remarque de M. l'abbé Morellet, le nom d'*Abrégé* eût mieux convenu, parce que *les sciences seules ont des élémens*. Quoi qu'il en soit, ce sont les *Elémens de l'histoire ancienne*; *Elémens de l'histoire moderne*; *Elémens de l'histoire d'Angleterre*; *Elémens de l'histoire de France*, etc. Ces sortes de compilations, plus utiles à l'imprimeur qu'honorables pour l'auteur, ont ordinairement plus de débit que de réputation; mais celles de l'abbé Millot lui ont procuré des louangeurs. Le compilateur, qui n'était pas né plaisant, a forcé la nature, et s'est épuisé en sarcasmes et en railleries amères contre les papes, les prêtres et les moines, toujours sous le précieux prétexte de guérir les esprits de la superstition : c'est ce qui a donné quelque sel à ses abrégés; mais en même temps c'est ce qui les rend très dangereux pour les jeunes gens, auxquels cependant ils paraissent destinés. L'abbé Millot n'était pas assez philosophe pour savoir qu'il ne faut jamais employer la raillerie contre la religion de l'état, même lorsqu'on en relève les abus; il n'a pas songé que les enfans, peu capables de distinguer l'abus de la chose même, apprendraient dans ses livres à mépriser les ministres des autels, et ne tarderaient pas à étendre ce mépris jusque sur la religion. (Son *Histoire de France* a été réimprimée en 1806, 4 vol. in-12, avec la continuation de M. Ch. Millon, jusqu'à la mort de Louis XVI, et celle de Delisle de Sales jusqu'au couronnement de Buonaparte.) On a encore de lui : l'*Histoire des troubadours*, Paris, 1775, 3 vol. in-12; recueil de poésies barbares et grossièrement galantes, que l'abbé Millot nous présente comme des pièces importantes, quoique bien sûrement il n'y ait rien d'intéressant à recueillir, à moins qu'on ne regarde comme tel quelques injures d'énergumène vomies contre l'Eglise catholique par des chansonniers vaudois et albigeois. Dans les *Mémoires politiques et militaires du duc de Noailles*, Paris, 1777, ouvrage écrit sèchement et sans intérêt, et qui de 6 vol. pourrait être réduit à 2, le sensible abbé s'épuise en lamentations sur la conduite que le gouvernement a tenue à l'égard des camisards, quoique M. de Berwick et M. de Noailles lui-même aient démontré qu'avec ces fanatiques les voies de douceur étaient inutiles et dangereuses. On ne doit cependant pas croire que la prédilection apparente de l'abbé Millot pour les sectaires, sa haine affichée contre les ministres de l'Eglise, son application à rendre odieuse cette grande et antique

mère des chrétiens, fussent l'expression de son cœur et le vrai résultat de ses persuasions. Il courait après la célébrité et les petits bruits académiques, qu'il croyait ne pouvoir s'assurer sans étouffer ou sans déguiser des sentimens qui avaient été long-temps chers à son cœur, et qui ont reparu avec vivacité, dès que la proximité de la mort eut replié son âme sur les vérités éternelles, et dissipé l'illusion qui l'égarait. (Millot a donné des traductions des *Harangues de Démosthènes*, 1764, et de *plusieurs orateurs latins*, 1764.)

* MILLS (Charles) fut d'abord avocat; puis il s'adonna entièrement à la culture des lettres. Il était né en 1788 d'un chirurgien distingué de Greenswich; il est mort à Southampton le 9 octobre 1825. Il a fait paraître dans les dernières années de sa vie les ouvrages suivans qui sont estimés : 1° *Histoire du mahométisme*, Londres, 1819, in-8; 2° *Histoire des croisades*, Londres, 1820, 2 vol. in-8, dont le 1er vol. a été traduit en français par Paul Tiby, Paris, 1825, in-8; 3° *Voyage de Théodore Ducas dans différentes contrées de l'Europe à l'époque de la renaissance des lettres*, 1823, 2 vol. in-8, ouvrage sur le plan du *Voyage d'Anacharsis*, où Mills donne un tableau intéressant de l'Italie à cette époque; 4° *Histoire de la chevalerie*, Londres, 1823, 2 vol. in-8, dont le succès fut prodigieux.

* MILNER (Jean), savant théologien et évêque catholique anglais, naquit à Londres le 14 octobre 1752. Il entra d'abord dans les écoles de Sedgeley-Park et d'Edgbaston près Birmingham, et vint achever ensuite ses études dans le collége anglais de Douai. Dès l'année 1777, Milner, ordonné prêtre, fut envoyé en mission à Londres, puis à Vinchester, où par ses écrits il ne tarda pas à faire connaître son zèle pour la cause des catholiques. Le comité établi en 1782 pour diriger les affaires de ces derniers avait été chargé, lors de son renouvellement en 1787, de dresser un projet de bill pour demander au parlement la révocation des lois sur les catholiques. Les évêques et le clergé avaient signé ce projet; mais la proposition d'un nouveau serment donna lieu à une dispute assez vive à laquelle Milner prit beaucoup de part. Les quatre vicaires apostoliques, qui se partageaient l'Angleterre, condamnèrent le serment par une *lettre encyclique*, contre laquelle le comité protesta; un de ses membres publia même trois écrits dans lesquels il cherchait à persuader aux catholiques qu'ils avaient le droit de choisir leurs pasteurs. Milner répondit par trois brochures sous ces titres : *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'un laïc; les droits divins de l'épiscopat; la démocratie ecclésiastique dévoilée*. Deux vicaires apostoliques moururent peu de temps après, et furent remplacés; Milner prêcha à la consécration de l'un d'eux, et obtint dès lors toute sa confiance et celle d'un des anciens vicaires. Sa nouvelle position l'ayant mis en rapport avec les personnages les plus éminens de l'état, il leur représenta les clauses fâcheuses du serment, et fit paraître, pour éclairer l'opinion, *Faits relatifs à la contestation entre les catholiques*. Cet opuscule produisit son effet : le parlement, plus sage que le comité catholique, et jugeant utile d'éteindre ce foyer de discorde, rendit plus précises les clauses qui avaient été trouvées trop vagues, et adopta à peu près le serment d'Irlande que Milner avait proposé comme moyen de conciliation. Ce bill, sanctionné par le roi, abolissait les peines prononcées contre les catholiques, et rendait l'exercice de la religion aussi libre que dans la plupart des états attachés à l'Eglise romaine. Milner acquit par ce succès la reconnaissance et la considération des catholiques dont il s'efforça de servir encore la cause. En 1792, il assista au synode des évêques contre Trockmorton, dont on censura l'écrit sur la nomination des évêques, et contre Geddes dont on signala la traduction de la Bible comme un ouvrage dangereux. De retour à Winchester, Milner fit des recherches sur l'histoire de cette ville ancienne, résidence de princes célèbres par leur attachement à la religion catholique, et il publia, en 1798, son *Histoire civile et ecclésiastique et examen des antiquités*

de Winchester, avec des gravures, 2 volumes in-4, pleins d'érudition, et loués même par plusieurs journaux protestans; mais comme Milner s'y était expliqué avec quelque liberté sur l'évêque anglican Hoadley, le docteur Sturges, ami du prélat, fit paraître des *Réflexions sur le papisme à l'occasion de l'histoire de Winchester* : c'était moins une réponse à cet ouvrage qu'une suite de déclamations contre la religion catholique; aussi Milner crut devoir répondre à cette attaque par ses *Lettres au prébendaire*, ou *Réponse aux réflexions sur le papisme du docteur Sturges*, qui furent réimprimées plusieurs fois en Angleterre, en Irlande et en Amérique. En 1802, Milner publia un nouvel écrit à l'occasion du concordat français, qui commençait à agiter les esprits en Angleterre. Il a pour titre : *Eclaircissement sur les brefs du saint-Siége relatifs à l'église de France.* Le docteur Stappleton, vicaire apostolique du district du milieu, étant mort dans le mois de mai 1802, le comité catholique chercha à avoir un évêque de son choix; mais le plus ancien vicaire apostolique porta Milner, et il fut nommé le 1er mai 1803, sous le titre d'évêque de Castabala *in partibus infidelium*, les évêques catholiques en Angleterre n'ayant que ce titre. Il adressa une lettre pastorale à son clergé le 27 décembre 1803; on y trouve des avis relatifs à la discipline et à la conduite des pasteurs. Dans les discussions qui eurent lieu sur les réclamations des catholiques, il publia *le Cas de conscience résolu*, ou *les Demandes des catholiques prouvées compatibles avec le serment du couronnement*, 1801, auquel il joignit un *Supplément*, et en 1807 il en donna une 2e édition, avec des *Observations sur un pamphlet* de M. le Mesurier. Cette même année et la suivante, il fit deux voyages en Irlande, qui lui donnèrent occasion de publier une suite de *lettres sur les catholiques et les antiquités d'Irlande*, qui sont regardées comme un de ses meilleurs ouvrages. Il mit encore au jour, en 1808, *quatre Lettres* sur les articles d'un journal intitulé : *la Revue antijacobine*, et il donna un mandement, en date du 1er juin, contre les écarts des anticoncordataires. L'abbé Blanchard écrivit contre ce mandement, et Milner publia une nouvelle *Lettre pastorale*, le 10 août, où il cita 16 propositions, tirées des écrits de cet abbé, qu'il condamna comme *fausses*, *scandaleuses*, *injurieuses au souverain pontife*, *insinuant le schisme*, *y tendant et même étant schismatiques.* Blanchard voulut répliquer par un écrit intitulé : l'*Abus sans exemple de l'autorité ecclésiastique*, où il dénonçait Milner à tous les évêques. Ce prélat publia, le 7 mars 1809, un supplément à sa lettre du 10 août, et le 22 juillet, un appendice à ce supplément, où il rapportait la censure portée le 3 juillet contre son adversaire par un grand nombre d'évêques d'Irlande. Cette controverse n'était pas finie qu'il s'en éleva une autre plus vive encore et plus longue. Des membres distingués du parlement voulurent que l'on donnât au roi un *veto* sur le choix des évêques. Jusque là, la cour n'avait influé en rien sur leur nomination. On imagina de lui conférer le droit de rejeter ceux dont elle croirait pouvoir suspecter la loyauté, et on résolut d'attacher à cette condition l'émancipation absolue des catholiques que ceux-ci sollicitaient. Ce projet fut d'abord approuvé par Milner et quelques évêques d'Irlande; mais ayant cru s'apercevoir ensuite que le ministère ne cherchait qu'à asservir l'épiscopat et à préparer ainsi sourdement le renversement de la religion, ils rétractèrent leur approbation, et se prononcèrent contre le *veto*. Les évêques d'Irlande s'assemblèrent plusieurs fois à ce sujet, et déclarèrent, le 14 septembre 1808, qu'il n'était point expédient d'introduire aucun changement dans le mode canonique suivi jusqu'ici pour la nomination des évêques; et depuis ils confirmèrent encore cette résolution. Toutefois les auteurs du projet en suivirent l'exécution; mais, l'opposition des évêques les arrêtant, ils travaillèrent à les amener à seconder leurs vues, et indiquèrent une assemblée des catholiques à Londres pour le 1er février 1810,

On y adopta un avis favorable au *veto*, et Milner, qui était l'agent des évêques d'Irlande en Angleterre, lutta seul contre le sentiment de l'assemblée. Son *Eclaircissement sur le veto* ayant attiré un écrit de M. Butler sous le titre de *Lettre à un catholique irlandais*, il y répondit par des *Lettres à un prélat catholique d'Irlande, en réfutation de celle de M. Butler*, et il y ajouta un *post-scriptum sur l'écrit d'Oconor*. En 1813, un nouveau bill fut présenté au parlement pour l'émancipation des catholiques; l'on voulait attribuer au bureau catholique l'autorité de nommer les évêques et d'examiner les bulles et rescrits de Rome; mais Milner exposa dans un écrit intitulé : *Court mémorial sur le bill*, la tendance de ce projet qui échoua au parlement le 24 mai. Ce prélat eut dans le même temps des différends avec M. Poynter, vicaire apostolique de Londres, et peut-être ne sut-il pas dans cette occasion se tenir assez en garde contre la vivacité de son caractère; depuis il se réconcilia avec lui. En 1813, il adressa au clergé de son district une lettre pastorale contre les sociétés bibliques, et quelques articles dans l'*Orthodox journal* sur les affaires des catholiques et principalement sur le *veto*. Ayant appris le retour du pape en 1814, il résolut de se rendre à Rome pour consulter le saint-Siége et soutenir les intérêts des évêques d'Irlande sur les points en discussion. Il fut bien accueilli par le Saint-Père qui entendit leurs raisons, mais ne prit cependant pas de décision formelle. Milner donna, en 1818, une suite à ses *Lettres au prébendaire*, sous ce titre : *Fin de la controverse religieuse*, suivie d'une adresse à l'évêque anglican de St.-David's en réponse à son *Catéchisme protestant*; c'est sans contredit la meilleure production de Milner. Elle a été plusieurs fois réimprimée, et traduite en français sous le titre d'*Excellence de la religion catholique*, ou *Correspondance entre une société de protestans religieux et un théologien catholique*, Paris, 1823, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, divisé en 3 parties, renferme une discussion solide, une critique judicieuse, un heureux choix de preuves relevées par un ton de modération d'autant plus louable que l'auteur a souvent à répondre à des adversaires plus passionnés. La traduction que l'on doit à M. Masson de La Veronnière est fidèle et accompagnée de notes, de citations et d'une table des matières qui ajoute au mérite de l'ouvrage. Depuis, Milner a publié *Apologie de la fin de la controverse religieuse contre ses adversaires*, in-8. Cette apologie, écrite en forme de lettres, par l'auteur, pour défendre son ouvrage qui avait été attaqué, n'a pas été traduite en français, parce qu'elle a été regardée comme moins intéressante en France, où les attaques dirigées contre Milner n'ont pas pénétré. Il a encore publié, sur l'invitation des évêques d'Irlande, un *Court sommaire de l'histoire et des doctrines de l'Ecriture*, qui paraît convenir spécialement aux écoles, et dont il s'est fait plusieurs éditions. Il a aussi inséré dans l'*Orthodox* du 19 juin 1819 une *Lettre* contenant quelques critiques de l'*Histoire d'Angleterre*, du docteur Lingard. Charles Butler avait fait paraître cette année des *Mémoires historiques sur les catholiques anglais*, 2 vol. in-8, qui offrent des faits intéressans; mais où l'on trouve en même temps beaucoup d'omissions et d'inexactitudes. Milner crut devoir y ajouter un nouveau volume, qu'il publia sous le titre de *Mémoire supplémentaire des catholiques anglais*, où il rapporte principalement les affaires où il a pris part. Sa santé, affoiblie par d'aussi longs travaux, lui faisant craindre une fin prochaine, il demanda un coadjuteur qu'il sacra lui-même le 1er mai 1825; enfin, devenu plus malade, il reçut les sacremens de l'Eglise en présence de plusieurs catholiques, déclara qu'il pardonnait à tous ses ennemis, et pria lui-même ceux qu'il aurait pu offenser de lui pardonner. Après avoir fait un acte public de foi, il expira, le 19 avril 1826, dans des sentimens de piété, d'humilité et de résignation, à Wolverhampton où il résidait ordinairement. C'était un prélat fort instruit et fort zélé; ses ennemis mêmes ont rendu justice à son

mérite; mais ils l'ont accusé de trop de chaleur et d'exagération. On trouve une *notice* très-étendue sur ce prélat dans le tome 53 de l'*Ami de la religion et du roi*, d'où nous avons extrait cet article. Outre les productions que nous avons citées, il a publié un assez grand nombre d'autres écrits : 1° *Certaines considérations à l'égard des catholiques romains*, in-8, 1791; 2° *Recherches historiques et critiques sur l'existence et le caractère de saint George, patron de l'Angleterre*, in-8, 1792; 3° *Oraison funèbre prononcée à l'occasion de l'assassinat de Louis XVI*, in-8, 1793; 4° *Réplique au rapport publié par le club cisalpin sur sa protestation*, in-8, 1795; 5° *Sérieuse demande à M. Joseph Berington sur ses erreurs théologiques, touchant les miracles et autres sujets*, 1797, in-12; 6° *Vie de M. Challoner, vicaire apostolique de Londres*, 1798, in-12; 7° *Explication de la conduite du pape Pie VII à l'égard des évêques et des affaires ecclésiastiques de France*, 1802, in-8; 8° *Court examen des principaux argumens contre la pétition catholique*; 9° *Traité sur l'architecture des églises d'Angleterre*, 1811, in-8; 10° *Discours prononcé le 18 juin 1816 à Birmingham, en actions de grâces pour la paix*; 11° *Exercices pour sanctifier le dimanche et jours de fêtes, et pour se préparer à assister utilement à la messe*; enfin un article sur l'*Architecture gothique*, dans l'*Encyclopédie de Rees*, et plusieurs *Notices* dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Londres* dont il était membre.

MILON, fameux athlète de Crotone, s'était accoutumé, dès sa jeunesse, à porter de gros fardeaux. En augmentant tous les jours leur poids, il était parvenu à charger sur ses épaules des poids énormes. C'est ainsi qu'ayant acheté un veau, il le porta tous les jours à une certaine distance, et continua à le porter lorsqu'il fut devenu un très grand taureau. Il en donna le spectacle aux jeux olympiques, et après l'avoir porté l'espace de cent vingt pas, il le tua d'un coup de poing, et le mangea, dit-on, tout entier en un seul jour. Il se tenait si ferme sur un disque qu'on avait huilé pour le rendre glissant, qu'il était impossible de l'y ébranler. On ne pouvait séparer un de ses doigts de l'autre, quelque facilité qu'il donnât en présentant la main ouverte et tendue. Par le gonflement des veines, il rompait un nerf de bœuf, dont il s'était entouré la gorge. Cet athlète assistait exactement aux leçons de Pythagore. On rapporte que la colonne de la salle où ce philosophe tenait école s'étant ébranlée, il la soutint lui seul, et donna le temps aux auditeurs de se retirer. Milon remporta sept victoires aux jeux pythiens, et six aux jeux olympiques. Il se presenta une septième fois; mais il ne put combattre faute d'antagoniste. Devenu vieux, il voulut avec ses mains rompre le tronc d'un gros arbre. Il en vint à bout; mais les longs efforts qu'il fit l'ayant épuisé, les deux parties du tronc se réunirent, et il ne put en arracher ses mains. Il était seul, et fut dévoré par les bêtes sauvages, l'an 500 avant J.-C. On ne risque rien à croire que plusieurs de ces faits sont défigurés et exagérés. Plusieurs de ces traits, tel que celui de la colonne, paraissent être pris de l'histoire de Samson. *Voyez* SAMSON.

MILON (Titus Annius) brigua le consulat; et, pour l'obtenir, il excita dans Rome plusieurs factions. Ces cabales produisirent la mort de Clodius, tribun du peuple, qu'il tua l'an 52 avant J.-C. Cicéron se chargea de le défendre contre ses accusateurs; mais, comme la tribune de l'orateur était assiégée de soldats, leur aspect, leurs murmures et les cris que poussaient les partisans de Clodius, troublèrent sa mémoire. Il ne put prononcer son plaidoyer tel qu'il l'avait composé. Milon fut exilé à Marseille, où Cicéron lui envoya son discours. Après l'avoir lu, il s'écria : « O Cicéron ! si » vous aviez parlé ainsi, Milon ne man- » gerait pas des barbeaux à Marseille. »

MILON, bénédictin, précepteur du fils de Charles le Chauve, mort dans l'abbaye de Saint-Amand, au diocèse de Tournai, en 872, est auteur de plusieurs

pièces. L'une, qui a pour titre *Combat du Printemps et de l'Hiver*, est insérée dans l'ouvrage de Casimir Oudin sur les auteurs ecclésiastiques ; et l'autre, qui est une *Vie de saint Amand* en vers, se trouve dans Surius et Bollandus.

MILTIADE, général athénien, vivait au 6e siècle avant J.-C. Il fonda une colonie dans la Chersonèse de la Thrace, après avoir vaincu les peuples qui s'opposaient à cet établissement. (L'oracle de Delphes l'avait désigné pour cette expédition. Il chassa les Thraces et partagea leurs terres entre ses soldats.) Les Perses, ayant déclaré la guerre aux Athéniens, s'avancèrent au nombre, dit-on, de 300,000 hommes vers Marathon, petite ville sur le bord de la mer (mais il faut se souvenir que ces dénombremens se réglaient autrefois, comme aujourd'hui, sur la prévention et l'esprit national). Athènes n'eut que dix mille hommes à y opposer. L'armée avait à la tête dix chefs, qui devaient commander tour à tour ; mais l'amour public l'emportant sur le désir de gouverner, chacun de ces chefs se démit de ses droits en faveur de Miltiade. Ce général habile rangea ses troupes auprès d'une montagne, et fit jeter sur les deux côtés de grands arbres, afin de couvrir les flancs de son armée, et de rendre inutile la cavalerie des Perses. Le combat fut rude et opiniâtre. Le nombre accabla d'abord les Grecs ; enfin ils mirent les Perses en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, et détruisirent une partie de leur flotte, l'an 490 avant J.-C. Quelques années après, les Athéniens donnèrent au vainqueur une flotte de 70 vaisseaux, pour aller tirer vengeance des îles qui avaient prêté leur secours aux Perses. Il en conquit plusieurs ; mais sur un faux bruit de l'arrivée de la flotte des Perses, il leva le siége qu'il avait mis devant l'île de Paros, et revint à Athènes avec sa flotte. Une blessure qu'il avait reçue au siége l'empêcha de paraître en public. On profita des circonstances pour jeter des soupçons sur sa conduite. Xantippe l'accusa devant l'assemblée du peuple d'intelligence avec le roi de Perse. Le crime ne put pas être prouvé ; cependant on le condamna à être précipité dans le Barathre, lieu où l'on jetait les plus grands criminels. Le magistrat s'opposa à un jugement si inique ; tout ce qu'il put obtenir, en exposant les services signalés que Miltiade avait rendus à la patrie, c'est de faire commuer la peine de mort en une amende de 50 talens, qu'il était hors d'état de payer. Il fut jeté en prison, où il mourut bientôt après de sa blessure, l'an 489 avant J.-C. Son fils Cimon emprunta les 50 talens pour acheter la permission d'ensevelir le corps de son père. Miltiade avait été tyran dans la Chersonèse, et il pouvait tenter de l'être dans Athènes. C'en était assez auprès de ce peuple si jaloux de sa liberté, qui aimait mieux faire périr un innocent que d'avoir un sujet de crainte devant les yeux. Il faut, au reste, se souvenir que si les affections des Athéniens étaient incontestables, la vertu de leurs héros n'avait guère plus de stabilité. *Voyez* ARISTIDE, PÉRICLÈS, SOCRATE. La vie de Miltiade est la première du recueil de Cornelius-Nepos.

MILTIADE. *Voyez* MELCHIADE.

MILTON (Jean), célèbre poète anglais, né à Londres le 9 décembre 1608, d'une famille noble, donna, dès sa plus tendre enfance, des marques de son talent pour les vers. A quinze ans, il paraphrasa quelques *Psaumes*, et à dix-sept il composa plusieurs *pièces* de poésie en anglais et en latin, pleines de chaleur et d'enthousiasme. Il parcourut la France, l'Italie, et retourna dans sa patrie vers le temps de la seconde expédition de Charles Ier contre les Ecossais. On le chargea de la tutelle de deux fils de sa sœur, auxquels il voulut bien servir de précepteur. Il prit aussi soin de l'éducation de quelques enfans de ses amis, et leur apprit les langues, l'histoire, la géographie, etc. Il épousa en 1643 la fille d'un gentilhomme de la province d'Oxford. Sa femme le quitta au bout d'un mois, protestant qu'elle ne retournerait jamais chez lui. Le poète publia plusieurs écrits en faveur du divorce, et se prépara à un second mariage ; mais sa femme se ravisa, et le supplia si ardemment de la

reprendre, qu'il se laissa attendrir. La mort tragique de Charles Ier, arrivée en 1648, étonna toutes les puissances de l'Europe, et fut approuvée par Milton. Les factieux qui avaient osé, Cromwel à leur tête, porter leurs mains parricides sur ce prince infortuné, crurent leur attentat légitime, et choisirent Milton pour le justifier. Cet écrivain, échauffé par le fanatisme de la révolte, composa son livre intitulé : *Tenure, ou Droit des rois et des magistrats*. Il veut y prouver qu'un tyran sur le trône est comptable à ses sujets, qu'on peut lui faire son procès, qu'on peut le déposer et le mettre à mort. Milton porta d'autres coups à l'autorité royale dans plusieurs audacieux libelles. Les factieux récompensèrent l'écrivain qui les servait si bien : Milton fut secrétaire d'Olivier Cromwel, de Richard Cromwel et du parlement qui dura jusqu'au temps de la restauration. Saumaise prit la défense de Charles Ier, dans son livre intitulé : *Defensio regis*. Milton lui répliqua d'abord par un autre ouvrage sous ce titre : *Défense pour le peuple anglais*, imprimé en latin en 1651. Cette réponse fut brûlée à Paris par la main du bourreau ; et l'auteur eut à Londres un présent de 1000 livres sterling. Devenu aveugle, il ne cessa de publier des libelles, et ne quitta la plume que lorsque les ennemis de la maison Stuart posèrent les armes. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne fut point inquiété après le rétablissement de Charles II. On le laissa tranquille dans sa maison. Il se tint néanmoins renfermé, et ne se montra qu'après la proclamation de l'amnistie. Il obtint des lettres d'abolition, et ne fut soumis qu'à la peine d'être exclu des charges publiques. Cet ennemi forcené des rois n'avait point de religion bien déterminée. Il avait été puritain dans sa jeunesse ; il prit le parti des indépendans et des anabaptistes dans sa virilité, et se détacha de toutes sortes de communions durant sa vieillesse. Il n'exclut du salut aucune société chrétienne, excepté les catholiques romains, comme on le voit dans son livre *De la vraie religion* : distinction honorable à cette religion sainte, de la part d'un écrivain sanguinaire et furieux, souillé des erreurs de toutes les sectes. Il ne fréquenta aucune assemblée, et n'observa dans sa maison le rit d'aucune secte. Milton, rendu à lui-même après les agitations des guerres civiles, mit la dernière main à son poème du *Paradis perdu*, qu'il publia en 1667. Il employa neuf années à cet ouvrage, qui fut négligé dans sa naissance. Le libraire Tompson eut bien de la peine à lui donner trente pistoles d'un écrit qui valut plus de 100,000 écus à ses héritiers. Ce poème ne trouva d'abord ni lecteurs ni admirateurs. Ce fut le célèbre Addisson qui découvrit à l'Angleterre et à l'Europe les beautés de ce trésor caché. Ce judicieux critique voulut lire le *Paradis perdu*, sur l'éloge que lui en firent quelques amateurs. Il fut frappé de tout ce qu'il y trouva : des images grandes et sublimes, des idées neuves, hardies, effrayantes, des coups de lumière. Addisson écrivit pour faire connaître le poème, et lui procura un grand nombre d'admirateurs, surtout en Angleterre. Les étrangers, plus sévères, virent des beautés dans le *Paradis perdu*, qui étincelle de traits de génie ; mais ils ne fermèrent pas les yeux sur les imperfections. On lui reproche la triste extravagance de ses peintures, son paradis des sots, ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre, ses diables qui, de géants qu'ils étaient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or bâtie en l'air ; les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête, des anges à cheval qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. C'est le poème de Milton que Boileau avait en vue lorsqu'il disait, après avoir vanté les agrémens de l'ancienne mythologie :

... C'est donc vainement que nos auteurs déçus,
Bannissant de leurs vers ces ornemens reçus,
Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophetes,
Comme des dieux éclos du cerveau des poetes ;
Mettent, à chaque pas, le lecteur en enfer,
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébuth, Lucifer.
De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles ;
L'Evangile à l'esprit n'offre, de tous côtes,
Que pénitence à faire, que tourmens mérités ;

Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable;
Et quel objet enfin à présenter aux yeux,
Que le diable toujours hurlant contre les cieux,
Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
Et souvent avec Dieu balance la victoire, etc.

L'enthousiasme de Boileau pour l'antiquité le rend peut-être ici un peu trop sévère. La religion chrétienne offre à la poésie une foule de traits sublimes et intéressans; mais ce choix demande un goût et une délicatesse que la nature n'accorde pas toujours aux plus grands génies, et qui surtout étaient fort rares dans le siècle où Milton écrivait. Ce poète lui-même, quoique avec plus d'imagination que de discernement, n'a-t-il pas su tirer des saintes Ecritures un grand nombre de beautés qu'on ne se lasse point d'admirer? Car, malgré toutes les critiques, Milton restera la gloire et l'admiration de l'Angleterre : on le comparera toujours à Homère, dont les défauts sont aussi grands, et on le mettra au dessus du Dante, dont les idées sont encore plus bizarres. Un écrivain érudit publia à Londres, il y a quelques années, différens ouvrages dans lesquels il prétendit démontrer que Milton a beaucoup profité d'un très élégant poème latin intitulé *Sarcothea*. (*Voyez* MASÉNIUS.) On a écrit pour et contre cette imputation, sans que la chose soit bien éclaircie. Le *Paradis perdu* est en vers anglais non rimés. Dupré de Saint-Maur, de l'académie française, et Racine le fils, l'ont traduit en français. Madame Dubocage en a donné une imitation abrégée en vers, en 3 chants. La traduction qui a paru en 1786, Paris, 3 vol., est plus littérale; mais *elle tue*, dit un critique, *le délire du poète*. Cette traduction, qui est de M. Mosneron, a été réimprimée sans le texte, avec des corrections, en 1799 et 1805, 2 vol. in-8, et en 1811, en 1 vol. in-12. Celle de Delille a fait oublier toutes les autres; c'est un des meilleurs ouvrages de ce poète, et un de ses plus beaux titres à l'immortalité. (On assure que Milton tira le sujet de son poème d'une comédie, ou plutôt d'un drame sacré ou mystère intitulé *Adam chassé du Paradis*, qu'il vit jouer avec une grande pompe à Florence, sur un théâtre élevé au milieu des eaux de l'Arno.) Milton donna, en 1671, un second poème en vers anglais non rimés, sur la tentation de J.-C. et la réparation de l'homme, qu'il intitula : *Le Paradis recouvré*, ou *Le Paradis reconquis*. Il faisait plus de cas de ce second poème que du premier; mais il n'est pas si bon, à beaucoup près. On n'y trouve point les grandes idées, les images frappantes, la sublimité de génie, ni la force d'imagination qu'on admire dans le premier. Un homme d'esprit épigrammatique a dit de ces deux poèmes, que *l'on trouve bien Milton dans le Paradis perdu, mais non pas dans le Paradis recouvré*. Le Père de Mareuil, jésuite, a donné une traduction française, in-12, de ce dernier poème. Milton, épuisé par le travail et par les maladies, mourut à Brunhill en 1674, à 66 ans. Il laissa une riche succession, et il n'est pas vrai, comme on l'a dit tant de fois, qu'il passa ses derniers jours dans l'indigence. Son imagination était dans la plus grande vivacité, depuis le mois de septembre jusqu'à l'équinoxe du printemps. Ce poète célèbre, mais mauvais citoyen, mauvais sujet, mauvais chrétien, lâche apologiste des plus repoussantes atrocités, flatteur et esclave des tyrans, avait un frère très doux, et qui fut toujours attaché au parti royal. Outre ses poèmes, on a de lui un grand nombre d'écrits de controverse, dans lesquels il prend un ton fanatique et quelquefois d'énergumène. Toutes les OEuvres de Milton furent imprimées à Londres en 1669, en 3 vol. in-fol. On a mis dans les deux premiers ce qu'il a écrit en anglais, et dans le troisième ses traités latins. On trouve à la tête de cette édition la *Vie de Milton*, par Toland. Thomas Birch en a donné une meilleure édition à Londres en 1738, en 3 vol. in-fol., avec le portrait de Milton à la tête. Peck publia à Londres en 1740, in-4, de nouveaux *Mémoires anglais* fort curieux, sur la vie et les productions poétiques de Milton. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité de la réformation de l'Eglise anglicane, et des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici* (1641), et quatre autres *Traités* sur le gouvernement de l'Eglise en Angleterre;

2° *Pro populo anglicano defensio*, 1651; 3° *Defensio secunda*, 1654; 4° *Defensio pro se*, 1655, contre Alexandre Morus, auquel il attribuait le livre qui a pour titre : *Clamor regii sanguinis adversus parricidas Anglos*, quoique ce livre fût de Pierre du Moulin le fils. Du reste, l'ouvrage qui mettait Milton en fureur était très bon, et Milton n'y opposa rien qui méritât le suffrage des gens sensés. 5° *Traité de la puissance civile dans les matières ecclésiastiques*, 1659; 6° Milton publia en 1670 son *Histoire d'Angleterre*; elle s'étend jusqu'à Guillaume le Conquérant, et n'est pas tout-à-fait conforme à l'original de l'auteur, les censeurs des livres en ayant effacé divers endroits. 7° *Artis logicæ plenior institutio, ad Rami methodum accommodata*, 1672; 8° *Traité de la vraie religion, de l'hérésie, du schisme, de la tolérance, et des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du papisme*; 9° plusieurs *Pièces de poésie*, en anglais et en latin, sur divers sujets; 10° *Lettres familières*, en latin. *Voyez* une Réponse à Voltaire, à l'art YOUNG.

MIMNERME, poète et mucicien grec, vivait du temps de Solon. Il s'acquit une grande réputation par ses *Elégies*. Properce dit qu'en matière d'amour un vers de ce poète valait mieux que tout Homère :

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Cela est très vrai, mais n'est rien moins qu'un éloge. Le moindre rimeur surpassera en ce genre sans effort Homère et Virgile. Quelques savans regardent Mimnerme comme l'inventeur de l'élégie; d'autres disent qu'il est le premier qui la transporta des funérailles à des objets plus gais. Il est certain du reste, comme dit Horace, qu'elle a subi cette révolution :

Versibus impariter junctis querimonia primum,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.

Il ne nous reste de lui que des fragmens, dont l'un des plus considérables se trouve dans *Stobée* avec d'autres lyriques, 1568, in-8.

* MINARD (Louis-Guillaume), prêtre de la congrégation de la doctrine chrétienne, né à Paris le 31 janvier 1725, fit ses études au collége de Beauvais, entra ensuite chez les doctrinaires où il obtint différentes charges, et se retira ensuite à Bercy. Dans le *Panégyrique de saint Charles* qu'il prononça vers cette époque, plusieurs fidèles trouvèrent des traces de jansénisme qui furent dénoncées à M. de Beaumont, archevêque de Paris, et qui entraînèrent son interdiction. Il était encore dans sa retraite de Bercy, lorsque la constitution civile du clergé fut publiée; Minard l'adopta, et écrivit même en sa faveur, ne voyant de salut pour l'Eglise que dans la soumission aux lois de l'assemblée constituante. Il devint curé de Bercy, et membre de ce qu'on appelait le presbytère de Paris. On connaît de lui : 1° *Avis aux fidèles sur le schisme dont l'Eglise de France est menacée*, Paris, 1795, in-8. Le Père Lambert écrivit contre ce livre. (*Voyez* LAMBERT.) Minard répondit par un *Supplément à l'avis aux fidèles*, Paris, 1 vol. in-12. Il y a de lui un *Panégyrique de saint Charles Borromée*, qu'il prononça, mais qui n'a point été imprimé. Les amis du Père Minard prétendent que ce panégyrique a été la cause de son interdit, « M. de Beaumont, » disent-ils, ayant cru y trouver des le» çons auxquelles il ne s'attendait pas de » la part d'un inférieur. » Si ce panégyrique fut réellement la cause de la disgrâce de son auteur, il y a bien à présumer, vu les sentimens qu'il professait, que c'est pour un tout autre motif. Le Père Minard mourut à Paris le 22 avril 1798. Il contribua aux *Annales de la religion* de Desbois de Rochefort. On dit qu'il était fort charitable; il paraît que lui-même pendant les dernières années de sa vie fut dans le malaise. *L'Eloge* de Minard se trouve dans les *Nouvelles ecclésiastiques* imprimées à Altrect en l'année 1798. — Il ne faut point confondre le Père Minard avec un abbé MINARD qui travailla avec l'abbé Gouget aux extraits des assertions faussement attribuées par quelques-uns à dom Clémencet. (*Voyez* le Dictionnaire des anonymes, t. 4, page 285.) On a de ce même abbé : *Histoire particulière des jésuites en*

France, 1762, in-12. Enfin on lui attribue aussi les divers *Ecrits des curés de Paris*, *de Rouen*, etc., *contre la morale des jésuites*, 1762, in-12.

MINELLIUS (Jean), habile humaniste, né à Rotterdam vers 1625, y enseigna les belles-lettres, et mourut vers 1683. On a de lui des *Notes* sur Térence, Salluste, Virgile, Horace, Ovide, Valère-Maxime, etc. La plupart de ces notes ne sont que grammaticales, et expliquent des choses que tout littérateur entend : elles ne peuvent être utiles qu'aux apprentis et aux régens de peu de capacité.

MINES-CORONEL (Grégorio), définiteur général de l'ordre des augustins, mort en 1623, fut secrétaire de la congrégation *de Auxiliis*. On a de lui un *Traité de l'Eglise*, et une *Réfutation* de Machiavel.

MINETTI (Bernard), jésuite, né à Prague en 1692, enseigna la théologie et la philosophie, fut prédicateur italien, et mourut à Olmutz, dans l'exercice des œuvres de charité, en 1742, après avoir publié un traité plein d'onction et d'une solide piété : *Salubres morientis, seque pro felici æternitate disponentis, affectus*, Olmutz, 1741, in-8.

MINI (Paul), médecin de Florence au 16ᵉ siècle, remplit son temps par les soins de sa profession et par l'étude de l'histoire de sa patrie. Son *Discours* en italien *sur la nature et l'usage du vin* n'a pas joui d'un accueil aussi marqué que ses trois autres ouvrages sur l'histoire de Florence. Le 1ᵉʳ est un *Discours* italien *sur la noblesse de Florence et des Florentins;* le 2ᵉ, des *Remarques et Additions* à ce discours ; et le 3ᵉ, la *Défense* des deux précédens. Ce dernier est le plus recherché.

MINIANA (Joseph Emmanuel), historien, antiquaire et peintre, né à Valence en Espagne en 1671, entra chez les religieux de la Rédemption, et mourut en 1730, après avoir donné au public la continuation en latin de l'*Histoire* de Mariana. On ne trouve pas chez lui le stile net et élégant de son modèle. Le Père Miniana demeura long-temps à Naples, où il apprit la peinture, et s'y distingua. Il remplit plusieurs chaires ; la *continuation* de Mariana fut imprimée avec l'édition du premier auteur, en 1733, et fut traduite en Espagnol et publiée en 1737. Il a donné en outre, *de Theatro saguntino*, dont quelques parties existent encore à Morviedro, ou l'ancienne Sagonte. *De circi antiquitate et ejus structura*, *De bello retico Valentino*, 1752, avec une *Carte*. Il a laissé comme peintre, deux bons *Tableaux* placés sur le maître-autel de l'église de son couvent.

MINOS Iᵉʳ, régna dans l'île de Crète, et rendit ses sujets heureux par ses lois et par ses bienfaits. Il bâtit des villes, il les peupla de citoyens vertueux, en écarta l'oisiveté, la volupté, le luxe et les plaisirs. Il eut un fils nommé Lycaste, père de Minos II, roi de Crète, d'Eaque et de Rhadamanthe, qui exercèrent la justice avec tant de rigueur, que la fable les plaça aux enfers pour y exercer l'emploi de juges des humains. Les marbres d'Arundel fixent le règne de Minos à l'an 223 avant la prise de Troie en 1432 ans avant J.-C.

MINOS III, roi de Crète, de la même famille que les précédens. Il défit les Athéniens et les Mégariens, auxquels il avait déclaré la guerre pour venger la mort de son fils Androgée. Il prit Mégare par le secours de Scylla, fille de Nisus, roi de cette contrée. Il réduisit les Athéniens à une si grande extrémité, que, par un article du traité qu'il leur fit accepter, il les contraignit de lui livrer tous les ans sept jeunes hommes et sept jeunes filles, pour être, dit la fable, la proie du Minotaure. C'était un prince d'une cruauté excessive. Thésée, ayant été du nombre des jeunes Grecs qui en devaient être la proie, le tua, et sortit vainqueur de cette lutte périlleuse.

MINOS. *Voyez* MIGNAULT.

MINTURNI (Antoine-Sébastien), après avoir professé la rhétorique, fut nommé évêque d'Ugento, puis de Cortone dans la Calabre, et mourut vers l'an 1570. Nous avons de lui : 1° des *Lettres*, Venise, 1549, in-12. 2° L'*Amore innamorato*, 1559, in-12. Ce livre fut approuvé par le cardinal de Montalte,

depuis pape sous le nom de Sixte V; 3° *L'Arte poetica*, 1563, in-4, et à Naples, 1725, in-3.

MINUTIUS AUGURINUS (M.), consul romain, et frère de Publius Minutius, aussi consul, fut chef d'une famille illustre qui donna à la république plusieurs grands magistrats. Il vivait l'an 490 avant J.-C. Minutius Rufus partagea le commandement de l'armée avec Fabius-Maximus. *Voyez* ce nom.

MINUTIUS-FÉLIX, célèbre orateur romain au commencement du 3ᵉ siècle de l'ère chrétienne, et suivant Harles vers l'an 230, naquit en Afrique selon la plus commune opinion. C'est inutilement que Vanhoven s'est efforcé de prouver qu'il a été contemporain de Marc-Aurèle. Né dans le sein du paganisme, comme il le dit lui-même, il devint un des plus célèbres apologistes de la foi chrétienne. Saint Jérôme et Lactance nous apprennent qu'il se distingua à Rome dans l'honorable profession d'avocat; mais les affaires du barreau ne l'empêchèrent pas d'élever son esprit à des études d'un ordre supérieur : il se fit l'avocat des chrétiens, et composa leur apologie vers le temps où Septime-Sévère lança le fameux édit qui amena la cinquième persécution. Cet écrit est intitulé *Octavius*. Il a introduit un chrétien et un païen, qui disputent ensemble la forme et le sujet de cet ouvrage, rappellent le traité de Cicéron *sur la Nature des Dieux*, commence par les mêmes mots que le *Dialogue de l'Orateur : Cogitanti mihi*; mais il se rapproche surtout de l'*Apologétique de Tertullien*, qui vécut peu de temps avant Minutius. L'auteur de l'*Octavius* emprunte même quelquefois à son devancier des argumens et des idées qu'il sait s'approprier, en les embellissant par un stile infiniment plus pur et plus élégant; cependant Minutius n'a pas été entièrement exempt des défauts de son siècle. Son stile, remarquable par sa concision, est quelquefois inégal et surchargé d'ornemens oratoires. Minutius est souvent déclamateur quand il devrait être logicien; aussi ne fait-il qu'effleurer la surface du sujet, et l'on peut dire qu'il est aussi loin des auteurs de la belle latinité, qu'il surpasse lui-même les autres écrivains ecclésiastiques de cette époque. On ne sait pas ce qui a pu faire dire à quelques biographes que l'*Octavius* étoit entaché de matérialisme : il faut qu'ils aient pris pour la doctrine de Minucius les objections qu'il combat. L'*Octavius* n'est pas le seul ouvrage qu'on lui ait attribué. « Il existe, dit saint Jé» rôme, un autre dialogue sous son nom, » intitulé : *Du destin*, ou *Contre les as» trologues*; mais bien que le stile de cet » ouvrage soit d'un homme éloquent, ce » n'est pas, selon moi, celui de l'*Octa» vius*. » Quoi qu'il en soit, l'*Octavius* est le seul écrit de Minutius qui soit parvenu jusqu'à nous. Erasme le crut perdu, parce que les copistes du moyen âge l'avaient joint au traité d'Arnobe contre les gentils, dont il était regardé comme faisant le 8ᵉ livre. On croit que Adrien Junius, philologue hollandais, fut le premier à relever cette méprise; cependant on lui en a contesté l'honneur. L'*Octavius* a été imprimé pour la première fois à la suite d'Arnobe, à Rome, 1542, in-fol. La première édition, qui en a été donnée sous la nom de son véritable auteur, par Baudouin, a été imprimée à Heidelberg, 1560, petit in-8. Les meilleures éditions sont celles *Cum notis variorum*, Leyde, 1709; Cambridge, 1712; Langensalz, 1773 : toutes trois in-8. L'*Octavius* a été traduit en français par du Mas, Paris, 1637, in-4, avec des remarques qui ne manquent pas d'érudition; et par d'Ablancourt, Paris, 1637, in-12, souvent réimprimé. Il a été analysé par Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*; par Gourcy, tom. 1ᵉʳ des *Apologistes de la religion chrétienne*; par Nonotte, dans les *Philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise*; et traduit en italien par Poleti, Venise, 1756, in-8; en allemand, par J. G. Appel, Leipsick, 1735, et mieux par un anonyme, Berlin, 1763. M. A. P. auteur de cette notice, a fait une traduction de l'*Octavius*, et se propose de la publier.

* MIOLLIS (le comte Sextius-Alexandre-François de), lieutenant-général, né à Aix en Provence le 18 septembre 1759, eut pour père un conseiller au parlement

de cette ville. Ayant un goût décidé pour l'état militaire il entra, dès l'âge de dix-sept ans, dans le régiment de Soissonnais-infanterie, en qualité de cadet gentilhomme; peu de temps après, il obtint le grade de sous-lieutenant, et partit presque aussitôt pour la guerre d'Amérique où il combattit sous les ordres du général Rochambeau. Il se distingua pendant toute cette campagne. Blessé d'un éclat de bombe au siége d'York-Town, il revint en France, et fut promu au grade de capitaine. Miollis, préparé aux innovations par son séjour aux Etats-Unis, admit avec enthousiasme les principes de la révolution. En 1792, il fut élu par ses compatriotes commandant du bataillon de volontaires des Bouches-du-Rhône: l'année suivante, chargé du commandement des Côtes-du-Var, il mit fin, par sa fermeté, aux troubles qui agitèrent pendant quelque temps la ville d'Antibes. Il se signala ensuite dans la guerre d'Italie où il fut envoyé en 1795 avec le grade de général de brigade. Après avoir rendu de grands services à l'armée, surtout à l'époque du passage des Alpes, il s'illustra au siége de Mantoue dont il défendit le faubourg Saint-Georges contre les troupes autrichiennes commandées par le général Provéra. Ce fait d'armes est sans contredit l'un des plus remarquables de cette époque. Sommé de se rendre par un ennemi supérieur en nombre, non seulement il se défendit avec courage et résista à toutes les attaques dirigées contre lui; mais il manœuvra lui-même d'une manière si habile qu'il prit l'offensive, et parvint à obliger le général autrichien à capituler avec sa division. Un pareil succès fut mis à l'ordre du jour de l'armée, et valut au général Miollis le commandement de Mantoue. Lors du traité de Campo-Formio il fut chargé d'occuper la Toscane, et reçut le grade de général de division. Après la prise de Livourne, il fit désarmer les troupes toscanes, éloigner les réfugiés français, arrêter les consuls d'Angleterre et de Russie, et mettre l'embargo sur tous les vaisseaux. En 1799 il partagea les fatigues et tous les dangers de la défense de Gènes sous les ordres de Masséna. Appelé à Belle-Ile en mer en qualité de gouverneur (1803), il fut employé l'année suivante en Hollande, puis renvoyé en Italie à la fin de 1806 pour y reprendre le gouvernement de Mantoue. La première fois qu'il avait été gouverneur de cette ville, il avait fait construire dans son enceinte la place *Virgilia*, et élever au milieu un obélisque en l'honneur du chantre d'Enée. Pendant la dernière guerre cet obélisque avait été détruit; le général français le fit relever. Il rendit les mêmes honneurs à l'Arioste, fit transporter les cendres de ce poète à l'université de Ferrare, et lui érigea une colonne dans le lieu même de sa naissance. Placé ensuite sous les ordres du général Masséna, il occupa la Ligurie. En 1805 il eut le commandement de toutes les forces de l'Italie supérieure: dans ce même temps il prit possession de l'état de Venise, et fut chargé du gouvernement de Rome. Chacun sait que ce fut le général Miollis qui exécuta les mesures politiques ordonnées contre la reine d'Etrurie et le pape Pie VII. Malgré la modération dont ses panégyristes prétendent qu'il fit preuve surtout à l'égard du souverain Pontife, malgré l'estime dont on dit qu'il jouit auprès de Pie VII, nous déplorons, dans l'intérêt du général, qu'il ait osé être l'instrument de la tyrannie de son maître, et qu'il y ait eu un Français qui ait pu se résigner à jouer le rôle de gendarme et de geôlier d'un pape. Voici comment l'*Ami de la Religion* du 5 juillet 1828, tome 56, parle de son expédition du palais Quirinal: « Il fut l'instrument » docile de l'ambition et des caprices de » Buonaparte, et molesta Pie VII jusqu'au » moment où, de concert avec Murat, il » le fit enlever et transporter en France. » Au reste on peut consulter les *pièces* publiées sur ces événemens, pièces dans lesquelles se trouve souvent le nom de Miollis. De quelque manière que l'on envisage ce fait, il sera une tache ineffaçable pour la mémoire de Miollis. Les événemens de 1814 le forcèrent à rentrer en France. Le gouvernement royal oublia sa conduite politique pour ne songer qu'à

sa valeur militaire, et le vainqueur de Provera fut chargé du commandement de la division dont Marseille est le quartier général. A la nouvelle du débarquement de Buonaparte, il reçut l'ordre et fut contraint de marcher contre lui avec un corps de 1,200 hommes. Il ne l'atteignit pas : on prétend qu'il avait tout arrangé en effet pour ne pas l'atteindre; et ce qui semblerait le prouver, c'est que Buonaparte lui donna un commandement important. Mis à la retraite sous la seconde restauration, il ne fit plus rien qui mérite d'être cité dans cette notice. Il est mort le 18 juin 1828 d'une chute de cheval, dans une campagne près d'Aix. Miollis aimait les lettres et les arts : les honneurs qu'il rendit à Virgile et à l'Arioste, et les constructions qu'il fit à Mantoue et dans d'autres lieux, prouvent son amour pour l'antiquité. Véronne lui doit la restauration de son cirque, l'un des plus beaux monumens de l'architecture romaine. La *Revue encyclopédique*, 3e vol. de 1828, lui a consacré un *article biographique*.

MIPHIBOSETH, fils de Saül et de Respha sa concubine, que David abandonna aux Gabaonites, avec Armoni son frère et les cinq fils de Michol et d'Adriel. Le royaume de Juda étant attaqué par une cruelle famine qui porta partout la désolation pendant trois ans, le pieux roi s'adressa au Seigneur pour savoir la cause de cette vengeance du ciel, et apprit que c'était en punition de la cruauté de Saül à l'égard des Gabaonites. Pour fléchir la colère du Seigneur, David abandonna à ce peuple les malheureux enfans d'un père coupable, qui furent mis à mort dans la ville de Gabaa, patrie de Saül. Tostat observe qu'ils avaient ou imité la cruauté de leur père, ou commis d'autres crimes qui avaient mérité cet abandon sévère : observation conforme à l'Ecriture : *Propter Saül et domum ejus sanguinum*. II. Reg. 21.

MIPHIBOSETH, fils de Jonathas, petit-fils de Saül, était encore enfant, lorsque ces deux princes furent tués à la bataille de Gelboé. Sa nourrice, saisie d'effroi à cette nouvelle, le laissa tomber, et cette chute le rendit boiteux. David, devenu possesseur du royaume, en considération de Jonathas son ami, traita favorablement son fils. Il lui fit rendre tous les biens de son aïeul, et voulut qu'il mangeât toujours à sa table. Quelques années après, vers l'an 1040 avant J.-C., lorsqu'Absalon se révolta contre son père, et le contraignit de sortir de Jérusalem, Miphiboseth voulait suivre David. Siba, son domestique, profitant de l'infirmité de son maître, laquelle l'empêchait d'aller à pied, courut vers David, et accusa Miphiboseth de suivre le parti d'Absalon. Le monarque, trompé par le rapport de ce méchant serviteur, lui donna tous les biens de Miphiboseth; mais ce prince ayant prouvé son innocence, David, qui était dans des circonstances où il ne croyait pas pouvoir faire une entière justice, ni punir le mensonge de l'avide et arrogant Siba, lui ordonna de restituer la moitié des biens qu'il lui avait adjugés : mais Miphiboseth, qui regardait ces biens comme une récompense du service que Siba, quoique coupable envers lui, avait rendu au roi en lui portant des rafraîchissemens dans le désert, répondit : C'est trop peu que la moitié de mes biens; je les cède tous volontiers à un homme assez heureux pour avoir pu vous servir à propos; je n'ai rien à désirer en ce jour que je vois mon maître et mon roi rentrer triomphant dans son palais : *Etiam cuncta accipiat, postquam reversus est dominus meus rex pacifice in domum suam*. II. Reg. 19.

* MIQUEL (Jean-Claude-François-Xavier), missionnaire laborieux, né à Auxonne, en 1766, d'un ingénieur géographe qui habitait cette ville, et qui y mourut en 1783, laissant une nombreuse famille qui émigra tout entière à l'époque de la révolution. Jean-Claude Miquel était venu à Paris en 1784 avec le projet d'entrer à la Trappe; mais il se décida pour l'état ecclésiastique, et fut reçu dans la communauté des clercs de Saint-Sulpice. Il était diacre en 1791; l'année suivante il entra aux missions étrangères; mais après le 10 août, il fut arrêté et enfermé aux Carmes, d'où il parvint à s'échapper à l'époque des massacres de

septembre. Réfugié en Suisse, il fut ordonné prêtre, le 25 octobre 1792, par M. de Lenzbourg, évêque de Lausane. Il ne tarda pas à rentrer en France, et exerça le ministère à Lyon jusqu'au siége de cette ville. Il se retira alors à Châlons où il resta jusqu'en 1795, malgré les rigueurs de la persécution. Après avoir résidé pendant quelque temps à la Val-Sainte en Suisse, il vint à Paris, où il fut obligé, pour sauver ses jours, de changer souvent de retraite. Dès que le libre exercice de la religion fut permis, il donna des missions et des retraites dans presque toutes les villes du Midi et du centre de la France; et, on peut le dire, il fut pour un grand nombre un instrument de salut. En 1812, il partit pour l'Amérique, fut pris par les Anglais dans la traversée; mais ayant été mis sur un navire portugais, il arriva à Philadelphie le 26 mai de la même année. Après avoir parcouru la plus grande partie des villes des Etats-Unis, où il exerça le ministère évangélique, et avoir professé pendant quelque temps la théologie morale à Georges-Town, il revint en France à l'époque de la restauration, et se fixa à Toulouse. Il donna jusqu'en 1821 quinze missions, seul ou avec d'autres ecclésiastiques. Sur la fin de sa vie, il ne put continuer un travail aussi fatigant. Il avait formé la résolution de se retirer à la grande-chartreuse; mais l'âpreté du climat l'empêcha d'exécuter sa résolution. Sur ces entrefaites, il fut nommé (octobre 1825) grand-vicaire et supérieur du séminaire de Montpellier; mais il fut continuellement retenu par ses infirmités. Il a succombé, le 12 février 1828, à une colique de *miserere*, qui a fait précéder sa mort de 22 heures de souffrances excessivement aiguës.

MIRABAUD (Jean-Baptiste de), secrétaire perpétuel de l'académie française, mort le 24 juin 1760, âgé de 85 ans, était né à Paris en 1675. Il fit honneur à sa patrie par ses talens et par sa probité, qui lui méritèrent la protection des grands et l'estime de ses confrères. (Il était entré chez les Pères de l'Oratoire, et en sortit pour être secrétaire des commandemens de la duchesse d'Orléans, qui lui confia l'éducation des princesses ses filles.) On a de lui : 1° *Traduction* de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, in-12, plusieurs fois réimprimée. C'était la meilleure avant celle qui a paru en 1776, attribuée mal à propos à J.-J. Rousseau, et qui est de M. Le Brun. Les grâces du poète italien sont fort affaiblies par Mirabaud. Ce traducteur a effacé de l'original tout ce qui aurait pu déplaire dans sa copie; mais il a poussé cette liberté un peu loin, et il a mieux su retrancher les défauts qu'imiter les beautés. 2° *Roland furieux*, poème traduit de l'Arioste, 1741, 4 vol. in-12. Quoique dans cette version Mirabaud ait supprimé des octaves entières, on la lit encore malgré celle du comte de Tressan. Mirabaud était ennemi de toute prétention, et *n'avait*, dit M. de Buffon, *nul empressement de se faire valoir, nul penchant à parler de soi, nul désir ni apparent ni caché de se mettre au dessus des autres.* « Un homme de ce caractère (ajoute l'auteur des *Trois Siècles*) devait-il jamais » s'attendre qu'après sa mort son nom paraîtrait à la tête d'une production aussi » extravagante qu'odieuse? Que penser » de l'audace philosophique, qui a osé » lui attribuer l'assemblage de tous ses » délires en essayant de le faire passer » pour l'auteur du *Système de la nature?* » Un tel renversement de toutes les lois » n'a pu qu'indigner les honnêtes gens, » et ceux même des sectateurs de l'incrédulité qui ont conservé quelques » sentimens d'honneur et de bonne foi. » Quel citoyen pourra donc se flatter de » sauver sa cendre de l'ignominie, tant » qu'il existera des auteurs assez téméraires, des calomniateurs assez intrépides » pour répandre sur le tombeau des » hommes respectables les funestes vapeurs de la frénésie qui les domine? » C'est cependant ce que notre siècle a » vu. L'artifice de nos philosophes s'est » efforcé de suppléer au courage qui leur » manque. Intrépides seulement lorsqu'il » s'agit de débiter des maximes, ils n'ont » pas rougi d'évoquer des ombres, et de » chercher dans les tombeaux un asile

» contre l'indignation publique et les » poursuites de l'autorité. Il ne fallait, » en effet, rien moins que cette précau- » tion pour débiter, sans risque, des prin- » cipes aussi impies, aussi séditieux que » flétrissans pour l'humanité. Destruc- » teurs de la société, ils en avaient tout » à craindre, et c'est à la faveur de ceux » qui ne sont plus qu'ils ont cru pouvoir » travailler en sûreté à l'avilir et à la dé- » chirer. » (*Voyez* la fin de l'art. Brotier.) Ceux qui, avec les auteurs de la *France littéraire*, attribuent cet ouvrage à Mérian, de l'académie de Berlin, se persuadent que c'est l'initiale M*** et les trois étoiles qui ont fait supposer le nom de Mirabaud : il paraît aujourd'hui hors de doute que c'est effectivement l'ouvrage de Mérian, non seulement d'après différentes observations plausibles (*Voyez* le *Journal hist. et litter.*, 15 mai 1787, pag. 98), mais parce que, depuis que cette attribution est publique, il ne l'a jamais repoussée (1). Du reste, ce spinosisme réchauffé a été solidement réfuté par divers savans, surtout par M. Bergier, *Examen du matérialisme*, 2 vol. in-12. M. Castilhon, de la société royale de Londres; M. Holland dans ses *Réflexions philosophiques;* l'auteur du traité *De la Religion par un homme du monde*, en ont aussi montré les absurdités. Voltaire lui-même, ce grand avocat des rêves philosophiques, l'a regardé *comme une déclamation pleine de contradictions, appuyée sur de prétendues expériences dont la fausseté et le ridicule sont aujourd'hui reconnus et sifflés de tout le monde.*

MIRABEAU. *Voyez* Riqueti.

MIRABELLA (Vincent), historien de Sicile, né en 1570 à Syracuse, mourut en 1624 à Motica, dans cette île. On a de lui : 1° *Iconographiæ Syracusarum antiquarum explicatio*, dans la collection de Muratori ; 2° une *Histoire de Syracuse*, en italien, Naples, 1613, in-fol., pleine de recherches sur les antiquités de cette ville. Cet ouvrage, fort rare, était très cher avant que Bonanni en donnât une édition avec sa *Syracusa illustrata*, Palerme, 1717, 2 vol. in-fol., en italien.

MIRÆUS. *Voyez* Le Mire.

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de), 2e fondatrice des filles de Sainte-Geneviève, née à Paris en 1629, de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, fut mariée en 1645, à Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, qui mourut la même année. Sa jeunesse, sa fortune et sa beauté la firent rechercher, mais inutilement, par ce qu'il y avait de plus distingué et de plus aimable. Bussi-Rabutin, qui en était violemment amoureux, la fit enlever. La douleur qu'elle en eut la jeta dans une maladie qui la conduisit presque au tombeau. Dès qu'elle eut recouvré sa santé, elle l'employa à visiter et à soulager les pauvres et les malades. Les guerres civiles de Paris augmentèrent le nombre des misérables de cette grande ville. Madame de Miramion, touchée de leurs malheurs, vendit son collier, estimé 24,000 livres, et sa vaisselle d'argent. Elle fonda ensuite la maison du *Refuge* pour les femmes et les filles débauchées, qu'on enfermerait malgré elles ; et la maison de *Sainte-Pélagie*, pour celles qui s'y retireraient de bonne volonté. En 1661, elle établit une communauté de douze filles, appelée la *Sainte famille*, pour instruire les jeunes personnes de leur sexe, et pour assister les malades. Elle la réunit ensuite à celle de Sainte-Geneviève, qui avait le même objet. Ses bienfaits méritèrent qu'on donnât à ces filles le nom de *dames Miramionnes.* Elle fonda dans sa communauté des retraites deux fois l'année pour les dames, et quatre fois par an pour les pauvres. Madame de Miramion conduisit sa *Famille* avec une prudence et une régularité admirable. Elle fit un grand nombre d'autres œuvres de piété et de charité, et mourut saintement en 1696, à 67 ans. L'abbé de Choisy a écrit sa *Vie*, imprimée à Paris en 1706, in-4 ; 1707, in-8 ; elle est curieuse et édifiante. Les remèdes de madame de Miramion ont été souvent employés avec succès. Ses chari-

(1) Il est reconnu aujourd'hui que Mérian n'a eu aucune part au *Système de la nature*, ouvrage de d'Holbach et de Diderot.

tables et généreuses filles ont souffert en 1791 les traitemens les plus indignes, plutôt que de participer au schisme et à la subversion du culte catholique.

MIRANDOLE. *Voyez* PIC (de la).

MIRAULMONT (Pierre de), natif d'Amiens en 1550, fut conseiller en la chambre du trésor à Paris, et lieutenant de la prévôté de l'hôtel. Ses ouvrages sont : 1° *Origine des cours souveraines*, Paris, 1612, in-8 ; 2° *Mémoires sur la prévôté de l'hôtel*, 1615, in-8 ; 3° *Traité des chancelleries*, 1610, in-8. Ils sont remplis d'érudition et de recherches curieuses. L'auteur mourut en 1611, à 61 ans.

MIRE (Jean Le), *Miræus*, né à Bruxelles le 6 janvier 1560, évêque d'Anvers en 1604, prélat orné de toutes les vertus et de la science qui font l'honneur de l'épiscopat, fondateur du séminaire d'Anvers, et à Douai de plusieurs bourses pour de pauvres étudians, mourut en 1611, après avoir tenu pour la réforme des abus un synode dont les statuts furent imprimés à Anvers, 1610, et dans les Conciles du Père Labbe.

MIRE (Aubert Le), *Miræus*, neveu du précédent, naquit à Bruxelles en 1573. Albert, archiduc d'Autriche, le fit son premier aumônier et son bibliothécaire. Il fut envoyé en Hollande en 1610 par son oncle, évêque d'Anvers, pour s'opposer aux troubles que les hérétiques ne cessaient d'occasioner dans son diocèse contre la foi des traités. En 1624, il devint doyen de la cathédrale, et travailla toute sa vie pour le bien de l'Eglise et de sa patrie. Il mourut à Anvers le 19 octobre 1640, à 67 ans, avec la réputation d'un écrivain actif, curieux, laborieux, et très érudit, mais qui manque quelquefois d'exactitude et de critique. Baillet, à son ordinaire, en parle trop lestement. « Les écrivains qui ont le plus besoin d'in» dulgence, dit un littérateur, sont pres» que toujours ceux qui n'en ont point » pour les autres. » On a de Le Mire : 1° *Elogia illustrium Belgii scriptorum*, Anvers, 1609, in-4. Ces éloges sont fort courts ; 2° *Vita Justi Lipsii* ; 3° *Chronicon cisterciense*, Cologne, 1614 ; on y trouve un traité de l'*origine des béguines*. Il leur donne pour fondateur le vénérable Lambert le Bègue. (*Voyez* LAMBERT, etc.) 4° *Origines Cœnobiorum benedictinorum*, — *cartusianorum*, — *ordinum militarium*, *canonicorum regularium*, — *ordinis carmelitani*, — *virginum ordinis B. M. Virginis Annunciatæ*, — *congregationum clericorum*, — *omnium ordinum religiosorum*. Ces ouvrages sont superficiels. 5° *Bibliotheca ecclesiastica*, 2 vol. in-fol., 1639-1649. C'est une bibliothèque des historiens ecclésiastiques. Le second volume a été publié par Aubert van den Eede son neveu, qui devint évêque d'Anvers. Jean-Albert Fabricius en a donné une nouvelle édition à Hambourg en 1718. 6° *Opera historica et diplomatica*, etc. C'est un recueil de chartes et de diplômes sur les Pays-Bas. La meilleure édition est celle de 1722, 2 vol. in-fol., par Jean-François Foppens, qui l'a enrichie de notes, de corrections et d'augmentations. Ce recueil a été augmenté de deux volumes de supplément, par le même Foppens, 1734-1748. 7° *Rerum belgicarum chronicon*, Anvers, 1636, in-fol. ; 8° *De statu religionis christianæ per totum orbem*, Helmstadt, 1671 ; 9° *Notitia episcopatuum orbis christiani*, Anvers, 1613 ; 10° *Geographia ecclesiastica* ; 11° *Chronicon rerum toto orbe gestarum a Christo nato*. Cette chronique, tirée d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Sigebert et d'Anselme, moines de Gemblours, est continuée par Le Mire depuis 1200 jusqu'à l'an 1608 ; 12° *Codex regularum et constitutionum clericalium*, avec des notes, 1638, in-fol.

MIREVELT (Michel Jaanzon), peintre hollandais, né à Delft le 1er mai 1567, mort dans la même ville en 1641, s'est adonné principalement au portrait, genre dans lequel il réussissait parfaitement. Il a aussi représenté des *sujets d'histoire*, des *bambochades* et des *cuisines pleines de gibier* : tableaux rares et recherchés, pour le bon ton de couleur, la finesse et la vérité de la touche. Il laissa un fils, son élève.

MIRIS. *Voyez* MIÉRIS.

MIRIWEYSS, fameux rebelle de Perse, qui, en 1722, se souleva contre le sophi. Il était fils de cet émir qui avait enlevé la province de Candahar au sophi, qui en était légitime souverain. Il prenait le titre de *prince de Candahar*. La religion avait été le prétexte de la révolte de l'émir. Il n'avait d'autre dessein, disait-il, que d'obliger le sophi à embrasser la secte d'Omar, et à abjurer celle d'Ali. Son fils, qui commandait un corps de 12,000 hommes, remporta la première victoire sur le sophi, le 8 mars 1722, et s'empara de la ville d'Ispahan. Il s'y montra non seulement vainqueur cruel, mais barbare violateur des traités que les rois de Perse ont faits avec les marchands de l'Europe pour la sûreté de leurs marchandises. Cette victoire accrédita le rebelle. Il se vit appuyé, en 1724, du Mogol et du Turc. Mais les affaires changèrent de face en 1725. La cour ottomane ouvrit les yeux sur les desseins de l'usurpateur, retira ses troupes, et commença même d'agir contre lui. Miriweyss fit face à tout; il se défendit contre le Turc avec valeur, et remporta sur lui plusieurs avantages. Mais au milieu de ses succès, Eschrep-Chan, fils de sa femme (que le rebelle avait enlevée à son mari légitime), prince d'une partie de la province de Candahar, irrité de cette insulte, le tua au mois d'octobre 1725.

MIRON (Charles), célèbre évêque d'Angers, fils du premier médecin du roi Henri III, fut nommé par ce prince à l'évêché d'Anvers, en 1588, à l'âge de 18 ans. Il s'en démit, et après qu'il eut vécu long-temps comme simple ecclésiastique, le cardinal de Richelieu le fit nommer de nouveau évêque d'Angers en 1621. L'évêque le transféra en 1626 à l'archevêché de Lyon, où il mourut en 1628, après avoir joui d'une grande réputation, et avoir eu avec le parlement de Paris un démêlé assez vif, touchant les appels comme d'abus, auxquels l'archidiacre d'Angers avait eu recours contre l'excommunication prononcée contre lui.

*MIROUDOT DU BOURG (Jean-Baptiste), évêque *in partibus* de Babylone, naquit à Vesoul en 1716, ou selon d'autres en 1720. Entré dans l'ordre de Cîteaux, et envoyé à l'abbaye de Bar, sa passion pour l'agriculture le fit connaître du roi Stanislas, qui se l'attacha comme aumônier. Il fut nommé en 1776 évêque *in partibus* de Babylone, et partit peu de temps après pour Bagdad, en qualité de consul; mais il fut contraint de rester à Alep, à cause de la guerre qui régnait dans ces contrées. Il rendit en Syrie de grands services à la religion; et, à son retour à Paris, en 1781, Pie VI lui accorda, pour récompense, la décoration du *Pallium*, signe distinctif des métropolitains. En 1791, il aida M. de Talleyrand, alors évêque d'Autun, dans la consécration des évêques constitutionnels: le pape le suspendit par un bref du 13 avril, et lui ôta en même temps le *Pallium*, ainsi qu'une pension qu'il recevait de la *Propagande*. Miroudot mourut à l'hôpital des Incurables quelques années après, en 1798, âgé de 78 ans. Il était fort instruit, et avait rassemblé une belle collection d'antiquités, la plupart découvertes dans la Lorraine. Il fit connaître le premier en France le *Ray-Grass* ou faux seigle, et en fit des expériences, ainsi qu'il le démontre dans un *Mémoire* imprimé en 1760, qui fut traduit en allemand par Reinhard.

MISAEL, un des trois Hébreux que le roi de Babylone fit jeter dans une fournaise. (*Voy.* ABDENAGO.) Son nom chaldaïque est *Misach*.

MISITHÉE, homme d'une grande érudition et d'un mérite singulier, fut en très grande considération auprès de l'empereur GORDIEN LE JEUNE. *Voyez* ce nom.

MISRAIM. *Voyez* MEZRAIM.

MISSON (Maximilien), fut d'abord au parlement de Paris en qualité de conseiller pour les réformés. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre, où il se donna pour zélé protestant: ce zèle tenait beaucoup de la petisse et de l'emportement. (Il fit l'éducation du fils d'un seigneur, et voyagea avec son élève dans plusieurs parties de l'Europe. Cette éducation servit à lui donner une certaine consistance dans la

société.) Il mourut à Londres en 1721. On a de lui : 1° un livre intitulé : *Nouveau voyage en Italie*, dont la meilleure édition est celle de La Haye, 1702, en 3 vol. in-12. Cet ouvrage, ainsi que tous les autres de Misson, est rempli de contes faux et ridicules sur la croyance de l'Eglise romaine. Il ne consulte pas même la vraisemblance dans les fables de tous les genres, et les calomnies souvent atroces dont il nourrit la haine qu'il lui avait vouée. « Si l'auteur, dit le Père Labat, n'est pas » mieux instruit des principes de sa reli- » gion qu'il ne l'est de la religion catho- » lique, contre laquelle il ne cesse de dé- » clamer à tort et à travers, il est à plain- » dre de professer une religion qu'il ne » sait pas. Il n'en imposera à personne » de bon sens, et ne fera paraître que de » l'ignorance ou de la mauvaise volonté » dans ce qu'il avance contre la nôtre. » On découvre, dans ce *Voyage d'Italie*, plusieurs traits de déisme et de matérialisme, qui montrent que l'auteur ne tenait pas plus à sa secte qu'à la religion contre laquelle il invectivait. On lit peu ce *Voyage*, depuis que nous avons ceux de messieurs Grosley, Richard et Lalande. Addisson l'a augmenté d'un *Supplément*, écrit avec plus de modération et de discernement. 2° *Le théâtre sacré des Cévennes*, ou *Récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc*, *et des petits prophètes*, Londres, 1707, in-8. Cet homme, qui s'élevait contre les miracles de l'Eglise catholique, y raconte avec le plus grand sérieux des puérilités dont on ne trouve point d'exemples dans les plus absurdes légendes. Misson était né avec beaucoup d'esprit et de raison ; mais le fanatisme changea ces qualités en enthousiasme et en délire. 3° *Mémoires d'un voyageur en Angleterre*, in-12.

* MITCHILL ou MITCHELL (Samuel), médecin et savant distingué des États-Unis, était encore très jeune dans le temps de la guerre de l'indépendance, et par conséquent ne put figurer à cette époque des Annales de l'Amérique. Lorsque la paix fut signée, il vint en Europe pour y achever son éducation. Après avoir pris, en 1786, ses grades en médecine à l'université d'Edimbourg, il retourna en Amérique où il ne tarda pas à fixer l'attention générale par ses profondes connaissances en histoire naturelle et en économie politique. Nommé député de la ville de New-York, il parut au congrès avec distinction. Ce savant s'est particulièrement occupé de l'étude des vapeurs pestilentielles qui produisirent la fièvre. Il fut aussi partisan de la doctrine de Septon, qu'il fit connaître au monde savant. La mort l'a frappé en 1832.

* MITHRIDATE Ier, roi de Pont, fils d'Ariobarzane Ier, monta sur le trône vers l'an 406 avant J.-C. Tout son règne fut consacré à d'inutiles efforts pour se soustraire au joug des Perses dont il était tributaire. Il mourut après un règne de 28 ans, vers l'an 378 avant J.-C.

* MITHRIDATE II, surnommé *Clistès*, c'est-à-dire *fondateur*, était fils de Mithridate Ier. Il succéda à l'usurpateur Ariobarzane II, et monta sur le trône l'an 336 avant J.-C., la même année qu'Alexandre le Grand. Ce conquérant s'empara de ses états; mais après la mort du héros macédonien, Mithridate parvint à reprendre son royaume à Antigone auquel il était échu en partage. C'est ce qui a fait regarder ce prince comme le fondateur de la monarchie, qu'il rendit seulement à sa première indépendance. Il mourut l'an 301 avant J.-C., à l'âge de 84 ans.

* MITHRIDATE III, fils du précédent, commença à régner après la mort de son père. L'histoire n'a conservé de ce prince d'autres souvenirs, sinon qu'il régna environ 40 ans. On ignore les événemens de son règne et l'époque de sa mort.

* MITHRIDATE IV. On n'a aucun détail sur la vie et le règne de ce prince.

* MITHRIDATE V, surnommé *Evergète*, c'est-à-dire *Bienfaiteur*, fils de Pharnace Ier, fut le premier roi de Pont qui fit alliance avec les Romains. Ceux-ci augmentèrent ses états, en lui donnant la Phrygie, démembrée du royaume de Pergame. Ce roi venait de s'emparer de Sinope, lorsqu'il mourut dans cette ville l'an 121 avant J.-C. Il laissa la couronne

à son fils Mithridate, surnommé le *Grand*, si célèbre par sa haine contre les Romains.

MITHRIDATE VI, surnommé Eupator, et *Bonnisius* ou *Bacchus*, roi de Pont (ou Cappadoce maritime), monta sur le trône dans sa 13e année, après la mort de son père Mithridate *Evergète* ou le *Bienfaiteur*. Il était né l'an 133 avant J.-C. Confié à des tuteurs ambitieux, il se précautionna, dit-on, contre le poison qu'ils auraient pu lui donner, en faisant usage tous les jours des venins les plus subtils, qu'il combattait par des contre-poisons. La chasse et les autres exercices violens occupèrent sa jeunesse; il la passa dans les campagnes et dans les forêts, et y contracta une dureté féroce, qui dégénéra bientôt en cruauté. Il livra à la mort plusieurs de ses parens, et même, à ce qu'on assure, sa propre mère. Laodicée, sa sœur, femme d'Ariarathe, roi de Cappadoce, avait deux enfans qui devaient hériter du trône de leur père : Mithridate les fit périr avec tous les princes de la famille royale, et mit sur le trône un de ses propres fils, âgé de 8 ans, sous la tutelle de Gordius, l'un de ses favoris. Nicomède, roi de Bithynie, craignant que Mithridate, maître de la Cappadoce, n'envahît ses états, suborna un jeune homme, afin qu'il se dît troisième fils d'Ariarathe, et envoya à Rome Laodicée, qu'il avait épousée après la mort du roi de Cappadoce, pour assurer le sénat qu'elle avait eu trois enfans, et que celui qui se présentait était le troisième. Mithridate usa du même stratagème, et envoya à Rome Gordius, gouverneur de son fils, pour assurer le sénat que celui à qui il avait fait tomber la Cappadoce, était fils d'Ariarathe. Le sénat, pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, et la Paphlagonie à Nicomède, et déclara libres les peuples de ces deux provinces. Mais les Cappadociens, ne voulant point jouir de cette liberté, choisirent pour roi Ariobarzane, qui dans la suite s'opposa aux grands desseins que Mithridate avait sur toute l'Asie. Telle fut l'origine de la haine de ce roi de Pont contre les Romains. Il porta ses armes dans l'Asie mineure et dans les colonies romaines, et y exerça partout des cruautés inouïes. Pour mériter de plus en plus la haine de Rome, il fit égorger, contre le droit des gens, tous les sujets de la république établis en Asie. Plutarque fait monter le nombre des victimes à 150,000; Appien le réduit à 80,000. Plutarque n'est pas croyable, et Appien même exagère. Il n'est pas vraisemblable que tant de citoyens romains demeurassent dans l'Asie mineure, où ils avaient alors très peu d'établissemens. Mais quand ce nombre serait réduit à la moitié, Mithridate n'en serait pas moins abominable. Tous les historiens conviennent que le massacre fut général, que ni les femmes, ni les enfans ne furent épargnés. Aquilius, personnage consulaire, chef des commissaires romains, fait prisonnier par le vainqueur, fut conduit à Pergame, où il lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, *pour venger*, disait-il, *les Pergamiens de l'avarice des Romains*. (La haine des Asiatiques contre les Romains servit celle de Mithridate. Parmi toutes les villes qui immolèrent les Romains jusque dans les temples, Ephèse se distingua par ses cruautés. La flotte victorieuse de Mithridate passa de l'Euxin dans la mer Egée, et en soumit les îles. Un de ses généraux s'empara de l'île de Délos, où il trouva de grands trésors. Le roi de Pont la rendit aux Athéniens, afin de les attirer dans son parti. S'étant rendu dans l'île de Cos, il y prit les trésors immenses qu'y avaient déposés Ptolémée, et Alexandre Ier, quand il fut contraint de quitter l'Egypte. Les Rhodiens restés fidèles aux Romains, et qui avaient une marine puissante, battirent plusieurs fois la flotte de Mithridate, et le forcèrent à se retirer. Ce fut pendant son séjour en Grèce, qu'il épousa Monime, dont les vers de Racine ont immortalisé le nom.) Sylla, envoyé contre lui, remporta proche d'Athènes une première victoire sur Archélaüs, l'un des généraux de Mithridate. Une autre défaite suivit de près celle-là, et fit perdre au roi de Pont la Grèce, la Macédoine, l'Ionie, l'Asie et tous les autres pays qu'il s'était soumis.

Il perdit plus de 200,000 hommes dans ces différens combats. Aussi malheureux sur mer que sur terre, il fut battu dans un combat naval, et perdit tous ses vaisseaux. Plusieurs peuples d'Asie, irrités contre le monarque vaincu, secouèrent son joug tyrannique. Cette suite d'adversités diminua l'orgueil de Mithridate; il demanda la paix, et on la lui accorda l'an 84 avant J.-C. Les articles du traité portaient qu'il paierait les frais de la guerre, et qu'il se bornerait aux états dont il avait hérité de son père. Le roi de Pont ne se hâta point de ratifier ce traité ignominieux. Il travailla sourdement à se faire des alliés et des soldats : il y réussit. Ses forces, jointes à celles de Tigrane, roi d'Arménie, formèrent une armée de 140,000 hommes de pied et 16,000 chevaux. Il conquit sur la république toute la Bithynie, et avec d'autant plus de facilité que, depuis la dernière paix faite avec lui, on avait rappelé en Europe la meilleure partie des légions. Lucullus, consul cette année, vole au secours de l'Asie. Mithridate assiégeait Cyzique dans la Propontide : le consul romain, par un dessein nouveau, l'assiégea dans son camp. La famine et la maladie s'y mirent bientôt, et Mithridate fut obligé de prendre la fuite. Une flotte qu'il envoyait en Italie fut détruite dans deux combats, l'an 87 avant J.-C. Désespéré de la perte de ses forces maritimes, il se retire dans le sein de son royaume; Lucullus l'y poursuit, et y porte la guerre. Le roi de Pont le battit d'abord dans deux combats; mais il fut entièrement vaincu dans un troisième. Il n'évita d'être pris que par l'avidité des soldats romains, qui s'amusèrent à dépouiller un mulet chargé d'or, qui se trouvait près de lui par hasard, ou plutôt à dessein, si l'on en croit Cicéron, qui compare cette fuite de Mithridate à celle de Médée. (*Voyez* ce nom.) Le vaincu, désespérant de sauver ses états, se retira chez Tigrane, qui ne voulut pas le recevoir, de peur d'irriter les Romains. Ce fut alors que, dans la crainte que les vainqueurs n'attentassent à l'honneur de ses femmes et de ses sœurs, il leur envoya signifier de se donner la mort : tels sont les amours des tyrans, et les sentimens que produit une effrénée luxure. Glabrio ayant été envoyé à la place de Lucullus, ce changement fut très-avantageux à Mithridate, qui recouvra presque tout son royaume. Pompée s'offrit pour le combattre, et le vainquit auprès de l'Euphrate, l'an 65 avant J.-C. Il était nuit quand les deux armées se rencontrèrent; la lune éclairait les combattans : comme les Romains l'avaient à dos, elle allongeait leurs ombres, de façon que les Asiatiques, qui les croyaient plus proches, tirèrent de trop loin, usèrent vainement leurs flèches et furent entièrement défaits. Mithridate s'ouvrit un passage à la tête de 800 chevaux, dont 300 seulement échappèrent avec lui. Tigrane, auquel il demanda un asile, le lui ayant refusé, il passa chez les Scythes, qui le reçurent avec plus d'humanité que son gendre. (Il se cacha dans les montagnes, tandis que Pompée, qui avait passé le Caucase, retourna dans le Pont. Le roi sortit de sa solitude, et réunit une forte armée. Macharès, son fils, qu'il avait placé sur le trône du Bosphore, était allié aux Romains. Mithridate marche contre lui, le surprend; il demande en vain pitié, et se tue de sa propre main. S'étant rendu maître du Bosphore, de la Chersonèse, et de Panticapée, il fit égorger, sous les yeux de sa mère, un autre de ses fils, Xipharès, parce que, pour le sauver, elle avait livré aux Romains un fort rempli de trésors.) Assuré de l'amitié des Scythes, il se proposa de pénétrer par terre en Italie, et avec les forces de ses nouveaux alliés, d'aller attaquer les Romains dans le centre de leur empire. Il fut bientôt détrompé des espérances qu'il avait conçues si légèrement : les soldats épouvantés refusèrent de s'exposer de nouveau. Dans cette extrémité, il envoya demander la paix à Pompée, mais par des ambassadeurs. Le général romain voulait qu'il la demandât lui-même en personne, et toutes ses prières furent inutiles. Le désespoir prit alors chez lui la place d'un vain désir de la paix : il ne pensa plus qu'à périr les armes à la main.

Mais ses sujets, qui aimaient plus la vie que la gloire, proclamèrent roi Pharnace son fils. Ce père infortuné, mais qui méritait bien son infortune, lui demande la permission d'aller passer le reste de ses jours hors de ses états qu'il lui ravit. Le fils dénaturé lui refuse cette consolation, et prononce contre l'auteur de sa vie ces horribles paroles : *Qu'il meure!* Mithridate, pour comble d'horreur, les entend sortir de la bouche de son fils (digne châtiment du parricide commis en la personne de sa mère); et, transporté de douleur et de rage, il lui répond par cette imprécation : « Puisses-tu ouïr » un jour de la bouche de tes enfans ce » que la tienne prononce maintenant » contre ton père! » Il passe ensuite tout furieux dans l'appartement de la reine, lui fait avaler du poison et en prend lui-même; mais le trop fréquent usage qu'il avait fait des antidotes en empêcha l'effet. (Celui que nos apothicaires préparent aujourd'hui sous son nom est une composition moderne. L'antidote dont il se servait était beaucoup plus simple : au rapport de Sérénus Sammonicus, il consistait en vingt feuilles de rue, un grain de sel, deux noix et deux figues sèches.) Le fer dont il se frappa à l'instant d'une main caduque et mal assurée, ne l'ayant blessé que légèrement, un officier gaulois lui rendit, à sa prière, le funeste service de l'achever, l'an 64 avant J.-C. Ce prince féroce avait beaucoup de courage. Maître d'un grand état, tourmenté d'une ambition sans bornes, actif et capable des plus vastes desseins, il aurait fait trembler Rome, s'il n'avait pas eu à combattre les Sylla, les Lucullus et les Pompée. Velléius Paterculus trace son portrait en ces termes, qu'il serait difficile de traduire avec la même précision : *Vir neque silendus neque dicendus sine cura, bello acerrimus, virtute eximius, aliquando fortuna, semper animo maximus, consiliis dux, miles manu, odio in Romanos Annibal.* Lib. 2. cap. 14.

* MITTARELLI (Jean-Benoît), l'un des plus savans hommes qu'ait produits l'ordre des camaldules, naquit à Venise en 1708. Après avoir terminé ses études chez les jésuites, il prit l'habit religieux le 11 novembre 1722, et fut envoyé à Florence pour y étudier la théologie. Il y fit des progrès rapides, et fut distingué par les supérieurs de son ordre, qui le chargèrent d'enseigner la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Michel à Venise. Elu en 1747 procureur de la congrégation, il visita différens monastères, et recueillit un grand nombre de manuscrits originaux très-intéressans, qui lui inspirèrent l'idée de rédiger les *Annales des camaldules*. Il associa à ce travail le Père Antoine Costadoni, et après plusieurs voyages qu'ils firent ensemble dans la vue de recueillir d'autres matériaux, ils se mirent à l'ouvrage. En 1756, le Père Mittarelli fut élu supérieur des maisons de son ordre dans les états vénitiens, et 8 ans après supérieur général, dignité qui l'obligea de se fixer à Rome. Pendant tout le temps que son généralat le retint dans cette capitale, il jouit de l'estime et de la confiance de Clément XIII; mais dès que le terme de sa dignité expira, il s'empressa de rentrer dans son couvent, où il passa ses dernières années dans la prière et l'étude. Mittarelli mourut le 14 août 1777. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Le Memorie della vita di san Parisio, monaco camaldolese*, etc., Venise, 1748. A cette vie est jointe l'*Histoire du monastère de Sainte-Christine et de Saint-Pâris*, à la suite de laquelle se trouve un *Appendix* contenant quarante chartes anciennes et des notes très savantes. 2° *Memorie del monasterio della Santa-Trinità di Faenza*, Faenza, 1749; 3° *Annales camaldulenses ordinis Sancti-Benedicti, ab anno 907 ad annum 1764, quibus plura interseruntur tum cæteras italicas monasticas res, tum historiam ecclesiasticam, remque diplomaticam illustrantia, D. Joanne-Benedicto Mittarelli et P. Anselmo Costadoni, presbyteris et monachis e congregatione camaldulensi, auctoribus*, Venise, 1773, 9 vol. in-fol. Le Père Mittarelli avait pris pour modèle les *Annales benédictines* de dom Mabillon. 4° *Ad scriptores rerum italicarum Cl. Muratorii Accessiones*

historicæ faventinæ, etc., Venise, 1771. Mittarelli avait tiré ces augmentations d'anciennes *Chroniques inédites*, et les avait jugées dignes de faire suite au célèbre ouvrage de Muratori. 3° *De litteratura Faventinorum, sive de viris doctis et scriptoribus urbis Faventiæ, appendix ad Accessiones historicas faventinas*, Venise, 1775; 4° *Bibliotheca codicum manuscriptorum Sancti-Michaelis Venetiarum prope Murianum, una cum appendice librorum impressorum sæculi XV, opus posthumum*, etc., Venise, 1779. Le catalogue de la bibliothèque *Ricardi*, dressé par le fameux abbé *Lami*, a servi de modèle au Père Mittarelli pour dresser celui-ci. La bibliothèque du monastère de Saint-Michel avait toujours été riche en manuscrits; mais Mittarelli en avait considérablement augmenté le nombre par de nouvelles acquisitions. Le Père Costadoni a écrit en italien des *Mémoires sur la vie du P. Mittarelli*, son ami, et les a insérés dans la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici*. Monsignor Fabroni en a donné une autre en latin dans le 5e vol. des *Vitæ Italorum*, etc., page 373. Cette même *Vie* a été imprimée à la tête de la *Bibliotheca codicum*, etc. L'ordre des camaldules avait fait frapper une médaille pour consacrer la mémoire de ce savant religieux; mais ses ouvrages sont un monument qui, mieux encore, fera passer son nom à la postérité.

MIZAULD (Antoine), en latin *Mizaldus*, médecin et astrologue de Montluçon dans le Bourbonnais, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, non seulement sur son art, mais sur les mathématiques, la physique, la météorologie, l'astrologie judiciaire, etc. Il y a des traits curieux et singuliers, qu'il faut démêler à travers les mensonges que lui faisait adopter une crédulité excessive. On a dit de lui :

Quælibet a quovis mendacia credere promptus.

Ses principaux livres sont : 1° *Phænomena, seu Temporum signa*, in-8, traduit en français sous le titre de *Mirouer du temps*, 1547, in-8; 2° *Planetologia*, in-4; 3° *Cometographia*; 4° *Harmonia cœlestium corporum et humanorum*, traduit en français par de Montlyard, 1580, in-8; 5° *De arcanis naturæ*, in-8; *Ephemerides aeris perpetuæ*, in-8; 6° *Methodica pestis descriptio, ejus præcautio et salutaris curatio*, traduit en français, 1562, in-8; 7° *Opuscula de re medica*, Cologne, 1577, in-8, etc., etc. Cet écrivain bizarre, mais savant et appliqué, mourut à Paris en 1578. On trouve dans ses ouvrages beaucoup de choses que, dans ce siècle copiste et plagiaire, on a fait passer pour des découvertes récentes. (*Voyez* les *Mémoires de Nicéron*, tom. 40.)

MOAB, naquit de l'inceste involontaire de Loth avec sa fille aînée, vers l'an 1897 avant J.-C. Il fut père des Moabites, qui habitèrent à l'orient du Jourdain et de la mer Morte, sur le fleuve Arnon. Les fils de Moab conquirent ce pays sur la race Enacim : et les Amorrhéens, dans la suite, en reprirent une partie sur les Moabites.

MOAVIAH, général du calife Othman, vers l'an 643 de J.-C., fit beaucoup de conquêtes, et vengea la mort de ce prince. C'est ce Moaviah qui, s'étant rendu maître de l'île de Rhodes vers 653, vendit les débris du célèbre colosse du soleil à un marchand juif, qui, dit-on, les fit porter à Alexandrie sur 900 chameaux. *Voyez* Charès.

MOCÉNIGO (Louis), noble vénitien, d'une famille illustre qui a donné plusieurs doges à sa patrie, obtint cette dignité en 1570. Il se ligua avec le pape et les Espagnols contre les Turcs, qui avaient pris l'île de Chypre. Sébastien Vénéri commandait les galères de la république, Marc-Antoine Colonne celles de l'Eglise, et don Juan d'Autriche celles du roi d'Espagne. L'armée chrétienne gagna la célèbre bataille de Lépante, le 7 octobre de l'an 1571. Louis Mocénigo mourut l'an 1576, après avoir gouverné avec beaucoup de prudence et de bonheur. — Un de ses descendans, Sébastien Mocénigo, qui avait été provéditeur général de la mer, général de la Dalmatie, et commissaire plénipotentiaire de la répu-

blique pour le réglement des limites avec les commissaires turcs, fut élu doge le 28 août 1722, et soutint avec honneur la gloire de son nom : il mourut en 1732. — Il y a encore eu de cette famille, André Mocénigo, qui vivait en 1522, et qui fut employé dans les grandes affaires de la république, qu'il mania avec succès. On a de lui deux ouvrages historiques : 1° *De bello Turcarum*; 2° *La Guerra di Cambrai*, 1500 et 1517, Venise, 1544, in-8. Cet ouvrage ne flatte pas les puissances liguées contre Venise. L'abbé Dubos en a profité dans son *Histoire de la ligue de Cambrai*.

MODEL (N.), docteur en médecine, né à Neustadt en Franconie, passa en Russie l'an 1737. Il eut la direction des apothicaireries impériales, et mourut à Pétersbourg le 2 avril 1775, à 64 ans. Il a publié plusieurs ouvrages de chimie, de physique et d'économie, que M. Parmentier a traduits en français sous le titre de *Récréations physiques, économiques et chimiques*, Paris, 1774, 2 vol. in-8.

MODÈNE. *Voyez* Alphonse d'Est.

MODESTE (Saint), abbé du monastère de Saint-Théodose, puis patriarche de Jérusalem en 632, est connu par des *Homélies* dont Photius a donné des extraits. Il dit dans la première que Marie Madelaine avait toujours été vierge, et était morte martyre à Ephèse, où elle était allée trouver saint Jean l'Evangéliste, après la mort de la sainte Vierge : ce qui est d'autant plus remarquable, qu'alors le sentiment qui faisait de Marie Madelaine et de la femme pécheresse une même personne, paraissait être hors de doute, comme on le voit par les écrits de saint Grégoire pape, antérieurs de plusieurs années. Dans une autre de ces *Homélies*, l'on voit que, du temps de Modeste, la croyance à l'assomption de la Vierge en corps et en âme était reçue en Orient, et que les fidèles étaient pénétrés de respect pour elle. On trouve dans le même sermon une explication orthodoxe et précise des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, ainsi que des preuves évidentes de la doctrine de l'Eglise sur l'intercession des Saints. M. Giecomelli, prélat domestique de Clément XIII, très versé dans la connaissance de l'antiquité et des langues orientales, a donné ce sermon, d'après un manuscrit authentique, sous ce titre : *Panégyrique de notre saint père Modeste, patriarche de Jérusalem, sur le passage de la très sainte Vierge Mère de Dieu*. Cette édition, qui est en grec et en latin, parut à Rome en 1790, in-4. Photius, p. 57, a cité le discours dont il s'agit. C'est d'après lui qu'il a été depuis cité par Papebroch, par Fabricius, etc. Saint Modeste mourut l'an 634. On fait sa fête le 16 décembre.

MODRÉVIUS (André-Fricius), secrétaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, au milieu du 16ᵉ siècle, avait beaucoup d'esprit; mais il le déshonora, *dicendo quæ non oportuit, scribendo quæ non licuit, agendo quæ non decuit*. Son traité *De la réforme de l'état* le fit chasser de la Pologne et dépouiller de ses biens. Il fut un malheureux vagabond, qui flotta toute sa vie entre les sociniens et les luthériens, et qui finit par être méprisé des uns et des autres. Il travailla beaucoup à réunir toutes les sociétés chrétiennes en une même communion; et Grotius le compte entre les conciliateurs de la religion : comme s'il était possible que les imaginations d'un homme sans autorité et sans caractère fussent plus efficaces pour contenir et réunir les esprits inquiets et raisonneurs, que les jugemens de l'Eglise universelle, doués de la sanction de J.-C. et de la garantie de Dieu même. (*V.* Molanus, Mélanchthon, Lentulus Scipion, Servet, etc.) Son principal ouvrage, *De republica emendanda*, Bâle, année 1569, in-fol., est en 5 livres : le premier traite *de Moribus*; le deuxième, *de Legibus*; le troisième, *de Bello*; le quatrième, *de Ecclesia*, et le cinquième, *de Schola*. La liberté, ou plutôt la licence et la haine du bon ordre dicta cet ouvrage; mais ce n'est pas le goût qui l'a dirigé. Son traité *De Originali peccato*, 1562, in-4, renferme des choses hardies.

MOÉBIUS (Godefroi), professeur de médecine à Iéna, né à Laucha en Thu-

ringe, l'an 1611, devint premier médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg; d'Auguste, duc de Saxe, et de Guillaume, duc de Saxe-Weimar. Il mourut à Halle en Saxe, en 1664, à 53 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages de médecine, qui ne contiennent rien de neuf. Les principaux sont : 1° *Fondemens physiologiques de la médecine*, Francfort, 1674, in-4; 2° *De l'usage du foie et de la bile*; 3° *Abrégé des élémens de médecine*, Iéna, 1690, in-fol. Tout y est traité superficiellement, et on n'y voit rien de bien intéressant. 4° *Anatomie du camphre*, Iéna, 1660, in-4. Tous ces ouvrages sont en latin. Godefroi Moebius, son fils, médecin comme lui, a donné *Synopsis medicinæ practicæ*, 1667, in-fol.

MOÉBIUS (George), théologien luthérien, né à Laucha en Thuringe, l'an 1616, fut professeur en théologie à Leipsick, et mourut en 1697. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Le plus connu est son traité *de l'Origine, de la propagation, et de la durée des oracles des païens*, contre Vandale. Le Père Baltus a profité de cet ouvrage, dans sa réfutation des Oracles de Fontenelle, et en a développé et renforcé les preuves.

MOEGLING (Louis), professeur à l'université de Tubingen en Souabe, a publié en 1683 un traité curieux et intéressant, intitulé : *Palingenesis, seu resurrectio plantarum ejusque ad resurrectionem corporum nostrorum applicatio.* L'auteur nous montre un symbole frappant de la résurrection dans cette belle et étonnante expérience, qui a encore été perfectionnée depuis, où une plante, une fleur quelconque, réduite en cendres, se représente aux yeux dans sa première forme, et avec toutes ses couleurs. Le Père Kircher a traité le même sujet dans son *Mundus subterraneus*, tom. 2, p. 414, et termine les réflexions qu'il fait naître, de la manière suivante : *Luculentissimum sane argumentum quo corporum nostrorum futuram resuscitationem humani imbecillitas intellectus aliquo modo per ejusmodi umbratilem similitudinem concipiat.* Nous avons aussi 2 vol. sur la *Palingénésie*, par M. Bonnet; mais l'auteur s'abandonne à des idées de systèmes et à des conséquences qui annoncent plus d'enthousiasme que de jugement.

MOENIUS (Caïus), célèbre consul romain, vainquit les anciens Latins. Il attacha près de la tribune aux harangues les *becs* et les *éperons* des navires qu'il avait pris à la bataille d'Antium, l'an 338 avant J.-C.; ce qui fit donner à ce lieu le nom de *Rostra*.

MOERBECA (Guillaume), né vers l'an 1215 à Moerbeeck, en Flandre, près de Grammont, se fit dominicain, et fut disciple d'Albert le Grand. Il devint chapelain et pénitencier des papes Clément IV et Grégoire X. Celui-ci l'envoya au second concile général de Lyon en 1274. Sa science et ses vertus furent récompensées par l'archevêché de Corinthe (alors sous la domination des Vénitiens), et par les honneurs du *Pallium*. Monté sur ce siége, il se consacra entièrement aux devoirs pastoraux, et à traduire des livres grecs en latin. On croit qu'il mourut avant la fin du 13e siècle. On a de lui une *Traduction latine* du Commentaire de Simplicius sur les livres d'Aristote *du ciel et de la terre*, Venise, 1563, in-fol. Il traduisit tous les ouvrages d'Aristote, à la sollicitation de saint Thomas. On conserve dans plusieurs bibliothèques cette version manuscrite, de même que la version des ouvrages de Proclus le philosophe, etc. *Voyez* la *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de St.-Dominique*, par Echard.

MOESTLIN (Michel), célèbre mathématicien, mourut en 1650 à Heidelberg, après y avoir long-temps enseigné les sciences élevées. C'est lui qui découvrit le premier la raison de cette faible lumière qui paraît sur la partie de la lune, qui n'est point éclairée du soleil avant et après sa conjonction, et qui est l'effet de la réflexion de la lumière terrestre.

MOHAMMED. *Voyez* AMIN BEN HAROUN.

MOINE (Jean le), doyen de Bayeux, et ensuite cardinal, né à Cressi en Ponthieu, fut aimé et estimé du pape Bo-

niface VIII. Ce pontife l'envoya légat en France en 1303, pendant son démêlé avec le roi Philippe le Bel. Le cardinal le Moine mourut à Avignon en 1313. Son corps fut rapporté à Paris, et enterré dans l'église du collége qu'il avait fondé, et qui porte son nom. C'est à tort qu'on a dit qu'il avait été évêque de Meaux. On a de lui un *Commentaire* sur les *Décrétales*, matière qu'il possédait à fond.

MOINE (Pierre le), né à Chaumont en Bassigni l'an 1602, mort à Paris le 22 août 1671, entra chez les jésuites et remplit divers emplois dans cette compagnie. Il est principalement connu par ses vers français, recueillis en 1671, en 1 vol. in-fol. Le Père le Moine est le premier des poètes français de la société, qui se soit fait un nom dans ce genre d'écrire. On ne peut disconvenir que ce poète n'ait de la verve et un génie élevé; mais son imagination trop impétueuse et trop féconde, et le mauvais goût de son siècle, qui sortait à peine de la barbarie, l'ont empêché d'être un des premiers poètes français. Les ouvrages en vers qu'on a de lui, sont : 1° le *Triomphe de Louis XIII* : c'est une ode pleine de métaphores trop hardies; mais elle a des strophes dont l'enthousiasme et l'élévation le rendent égal à Malherbe. 2° *La France guérie dans le rétablissement de la santé du roi*; 3° les *Hymnes de la Sagesse et de l'amour de Dieu*, les *Peintures morales*; 4° un *Recueil de vers théologiques, héroïques et moraux*; 5° les *Jeux poétiques*; 6° *Saint Louis, ou la Couronne reconquise sur les infidèles*. Ce poème, divisé en 18 livres, etc., offre des richesses qui, quoique barbares, ne laissent pas de faire naître la surprise et l'admiration. Despréaux, consulté sur ce poète, répondit « qu'il » était trop fou pour qu'il en dît du bien, » et trop poète pour qu'il en dît du mal. » La prose du Père le Moine a le même caractère que ses vers : elle est brillante et ampoulée. Ses ouvrages dans ce dernier genre sont : 1° *Dévotion aisée*, Paris, 1652, in-8; 2° *Pensées morales*; l'un et l'autre critiqués dans les Provinciales avec plus de plaisanterie que de solidité; 3° un petit *Traité de l'histoire*, in-12, où il y a des traits piquans et curieux, et quelques lieux communs; 4° une satire, mêlée de vers et de prose, sous le titre d'*Etrille du Pégase janséniste*; 5° le *Tableau des passions*; 6° la *Galerie des femmes fortes*, in-fol. et in-12; 7° un *Manifeste apologétique pour les jésuites*, in-8 et d'autres ouvrages, parmi lesquels une *Vie du cardinal de Richelieu*, restée jusqu'ici en manuscrit.

MOINE (Etienne le), ministre de la religion prétendue réformée, né à Caen en 1624, se rendit habile dans les langues grecque et latine, ainsi que dans les langues orientales. Il enseigna la théologie à Leyde avec réputation, et avec plus de modération que la plupart de ses collègues. Il mourut en 1689, à 65 ans. On a de lui plusieurs Dissertations imprimées dans son recueil intitulé : *Varia sacra*, 1685, 2 vol. in-4, et quelques autres ouvrages. Il a très-bien vengé, dans ses *Varia sacra*, l'antiquité chrétienne contre les assertions de Sandius (*voyez* ce nom); il a porté la vérité à un si haut degré d'évidence, que Bayle ne pouvait croire qu'il se trouvât des hommes assez opiniâtres pour s'y refuser. C'est lui qui publia le premier le livre de *Nilus Doxopatrius*, touchant les cinq patriarcats.

MOINE (François le), peintre, né à Paris en 1688, prit les premiers principes de son art sous Galloche, professeur de l'académie de peinture; il remporta plusieurs prix à l'académie, et entra dans ce corps en 1718. Un amateur qui partait pour l'Italie l'emmena avec lui. Il n'y resta qu'une année; mais les études continuelles qu'il y fit d'après les plus grands maîtres l'élevèrent au plus haut rang. Il revint en France avec une réputation formée. On le choisit pour peindre à fresque la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice. Il s'acquitta de ce grand morceau avec une supériorité qui frappa tous les connaisseurs. On ne doit pourtant pas dissimuler que les figures *tombent*, parce qu'elles ne sont pas en perspective. Le Moine apportait au tra-

vail une activité et une assiduité qui altérèrent beaucoup sa santé; il peignait fort avant dans la nuit, à la lumière d'une lampe. La gêne d'avoir eu le corps renversé pendant les sept années qu'il employa aux plafonds de Saint-Sulpice et de Versailles, la perte qu'il fit de sa femme, beaucoup d'ambition et de jalousie, dérangèrent son esprit. Il mourut de neuf coups d'épée dont il se perça, le 4 juin 1737, à 49 ans. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Baptiste le Moine, habile sculpteur, né à Paris en 1704, et mort dans cette capitale en 1778. La plupart de ses ouvrages, parmi lesquels on admirait le *Mausolée* du cardinal de Fleury, furent détruits par les jacobins en 1792.

MOINE (Abraham le), né en France sur la fin du 17e siècle, se réfugia en Angleterre, où il exerça le ministère, et où il mourut en 1760. Ses écrits prouvent que, malgré les erreurs de la secte dans laquelle il était engagé, il avait du zèle pour le christianisme. On a de lui plusieurs traductions d'ouvrages anglais en français. Telles sont les *Lettres pastorales* de l'évêque de Londres, les *Témoins de la résurrection*, etc. de l'évêque Sherlock, in-12; l'*Usage et les fins de la prophétie*, du même, in-8. Ces traductions sont ornées de Dissertations curieuses et intéressantes, sur les écrits et la vie des incrédules que ces prélats combattaient.

MOINE (Le). *Voyez* Moyne.

* MOINE D'ARGIVAL (Henri Le), curé de Gouvieux, près de Chantilly, où il est né en 1719, est auteur de plusieurs ouvrages qui annoncent plus de talent naturel et d'érudition, que de goût et de solidité. Ses *Considérations sur l'origine de la décadence des lettres chez les Romains*, son meilleur ouvrage, renferment des vues souvent profondes et des réflexions assez justes. Son *Discours sur les progrès de l'éloquence de la chaire, et les manières et l'esprit des orateurs des premiers siècles*, 1759, in-12, est plein de recherches: mais cet ouvrage exigeait des talens supérieurs aux siens.

MOISANT (Jacques) *Voy.* Brieux.

MOISE. *Voyez* Moyse.

* MOISE (François-Xavier), évêque constitutionnel, né le 12 décembre 1742, aux Gras, dans le département du Doubs, fit ses études d'une manière brillante, et les termina au séminaire de Besançon. Il était âgé de 27 ans, lorsqu'il concourut pour une des chaires de théologie de l'université de cette ville. On assure que les juges du concours le placèrent le premier sur la liste des candidats, et que, malgré ce jugement qui attestait son mérite, il ne fut point nommé. Ce fut pour le consoler de cet échec que le cardinal de Choiseul le désigna pour professeur au collége royal de Dole où il s'acquit en peu de temps une réputation attestée par le grand nombre d'élèves qui suivaient son cours. Après la mort de Bullet, Moïse se mit une seconde fois sur les rangs pour obtenir une chaire à l'université de Besançon: il échoua encore dans cette tentative; mais les élèves désertèrent les bancs de l'université, pour augmenter le nombre de ses auditeurs. Y avait-il de l'injustice dans ces deux refus qui l'humilièrent sans doute et l'aigrirent peut-être, ou bien n'y avait-il pas déjà de la part de quelques personnes la crainte de voir Moïse donner dans de périlleux écarts: nous ne pouvons résoudre cette question; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1790 il prêta serment à la constitution civile du clergé, et qu'il fut nommé en 1791 évêque constitutionnel du Jura par l'assemblée électorale du département. Sacré à Paris, le 8 avril 1791, il vint aussitôt occuper son siége. Poursuivi pendant le règne de la terreur, il se cacha dans les montagnes et parvint à échapper à la fureur des révolutionnaires; il adhéra aux deux encycliques, publiées par les évêques constitutionnels en 1795, et parut aux conciles tenus par eux en 1797 et 1801. Dans ce dernier il prononça un discours, sous le titre de *Considérations sur le saint-Siége*, qui a été inséré dans le tom. 7 des *Annales du parti constitutionnel*, et un long rapport sur les démissions demandées aux évêques, où il chercha à prouver que les siéges des constitution-

nels étaient remplis plus canoniquement que le saint-Siége même. Intimement lié avec Grégoire, alors évêque de Blois, ils adressèrent, de concert, une lettre au pape pour lui annoncer leur démission. Moïse publia l'année suivante un petit écrit pour la défense de son ami, intitulé : *De l'Opinion de M. Grégoire dans le procès de Louis XVI.* Peu après il quitta Paris, fut fait chanoine honoraire de Besançon par Lecoz, et se retira dans une petite ferme qu'il possédait à Morteau, où il partagea son temps entre l'étude et les travaux agricoles. Il mourut dans cette retraite, le 7 février 1813. Il a publié : *Réponses critiques aux incrédules sur plusieurs endroits des Livres saints*, Paris, 1783, in-12, qui forme le tome 4 de l'ouvrage de Bullet; mais dans les nouvelles éditions on a fait disparaître le nom de Moïse. On a encore de lui des *Lettres pastorales*, des *Mandemens* et plusieurs petits écrits insérés dans les *Annales de la religion*, par Desbois de Rochefort. On lui attribue une *Dissertation sur l'origine des fausses décrétales* qui se trouve dans le tome 5 de la *Chronique religieuse.* Il a laissé en manuscrit 2 nouveaux volumes pour terminer les *Réponses critiques* de Bullet, et une *défense des libertés de l'Eglise gallicane.* Moïse avait l'habitude, dans sa retraite de Morteau, de s'habiller comme un simple paysan des montagnes.

MOITHEY (Maurice-Antoine), ingénieur et géographe du roi de France, mort à Paris, son pays natal, en 1777, âgé de 44 ans, est connu par les *Recherches historiques sur les villes de Reims, d'Orléans et d'Angers*, 1774, in-4, et par un *Plan historique de Paris.*

MOITOREL DE BLAINVILLE (Antoine), architecte et géomètre de Pichange, à 4 lieues de Dijon, fut arpenteur et jaugeur royal du bailliage et de la vicomté de Rouen, où il mourut en 1710, âgé d'environ 60 ans. On a de lui un *Traité du jauge universel*, et d'autres ouvrages estimés.

* MOITTE (Jean-Guillaume), né à Paris en 1747, cultiva la sculpture avec succès. Son père, Pierre-Etienne-Moitte, graveur du roi, et membre de l'académie de peinture, lui donna les premières leçons, et il se perfectionna dans les ateliers de Pigalle et de Jean-Baptiste le Moine. Après avoir reçu dans les concours un grand nombre de médailles, il obtint, en 1768, le grand prix de sculpture sur une figure de *David portant en triomphe la tête de Goliath.* Moitte se rendit ensuite en Italie, où il acquit, par des recherches assidues, ce goût exquis, cette élégance de formes, cet heureux choix de draperies qui distinguent ses ouvrages. Revenu à Paris en 1773, il y reçut de tous les artistes un accueil distingué, et fut agrégé à l'académie sur une figure représentant un *sacrificateur.* Ses autres ouvrages sont une *Vestale*, une *Ariane*, les figures colossales représentant les *provinces de Bretagne et de Normandie*, placées à la barrière des Bons-Hommes; le *fronton* du portail du Panthéon; le *tombeau* en marbre du général Desaix pour le mont Saint-Bernard; la *statue* en marbre de Cassini, qui est un de ses plus beaux titres de gloire; le *buste* de Léonard de Vinci; un des *frontons* de l'intérieur du Louvre, et plusieurs *bas-reliefs*, etc. Moitte fut membre de plusieurs sociétés savantes et chevalier de la légion-d'honneur. Il mourut le 2 mai 1810.

MOIVRE (Abraham), géomètre, né à Vitri en Champagne, l'an 1667, d'un chirurgien, mourut à Londres le 27 novembre 1754. La révocation de l'édit de Nantes le détermina à fuir en Angleterre, plutôt que d'abandonner les nouvelles erreurs. Ses connaissances dans les mathématiques lui ouvrirent les portes de la société royale de Londres, et de l'académie des Sciences de Paris. (Il fut un des commissaires nommés pour décider dans la contestation, entre Leibnitz et Newton, sur l'invention du *calcul intégral.*) On a de lui un *Traité des chances*, en anglais, 1738, in-8; et un autre *des rentes viagères*, 1752, in-8 : tous deux fort exacts. Les *Transactions philosophiques* renferment plusieurs de ses mémoires très intéressans. Les uns roulent sur la

méthode des fluxions ou différences, sur la lunule d'Hippocrate, etc.; les autres sur l'astronomie physique, en laquelle il résolut plusieurs problèmes; et d'autres enfin sur l'analyse des jeux de hasard, dans laquelle il prit une route différente de celle pratiquée par Montmort. Sur la fin de ses jours il perdit la vue et l'ouïe; et le besoin de dormir augmenta au point qu'un sommeil de 20 heures était pour lui une nécessité. Quoique habile géomètre, il n'était pas trop prévenu pour cette science; il dit un jour, en parlant de Molière, *qu'il eût mieux aimé être ce célèbre comique que Newton*. Sa conversation était instructive, et offrait des choses aussi bien pensées que clairement exprimées. Il ne pouvait souffrir qu'on se permît sur la religion des décisions hasardées, ni d'indécentes railleries. *Je vous prouve que je suis chrétien* (répondit-il à un homme qui croyait apparemment lui faire un compliment, en disant que les mathématiciens n'avaient point de religion), *en vous pardonnant la sottise que vous venez d'avancer*.

MOLA (Pierre-François), peintre, né en 1621 à Coldré, dans le Milanais, reçut les premiers élémens de la peinture de son père, qui était peintre et architecte. Il fut ensuite disciple de Josepin, de l'Albane et de du Guerchin. Sa grande réputation le fit rechercher des papes et des princes de Rome. La reine Christine de Suède le mit au rang de ses officiers. Appelé en France, il était sur le point de s'y rendre, lorsqu'il mourut à Rome en 1666. Ce peintre, bon coloriste, grand dessinateur et excellent paysagiste, a encore traité l'histoire avec succès. Le génie, l'invention et la facilité sont le caractère distinctif de ses ouvrages. Forest et Collandon, peintres français, sont au nombre de ses disciples. On a gravé quelques morceaux d'après lui. Il a gravé lui-même plusieurs morceaux de fort bon goût.

MOLA (Jean-Baptiste), né vers l'an 1620, était, dit-on, originaire de France. Il portait le même nom que le précédent, sans être son parent. Jean-Baptiste étudia dans l'école de Vouet à Paris, et prit à Bologne des leçons de l'Albane. Ce peintre a réussi dans le paysage; ses sites sont d'un beau choix; sa manière de feuiller les arbres est admirable.

MOLAC (Jean de CARCADO ou de KERCADO de), sénéchal de Bretagne, d'une des meilleures et des plus anciennes maisons de cette province. Après avoir rempli avec honneur les premières charges et les plus grands emplois à la cour des ducs de Bretagne, et s'être distingué en plusieurs combats, il passa au service du roi François Ier, dont il fut le premier gentilhomme de la chambre, et capitaine de cent hommes d'armes. A la fameuse bataille de Pavie, en 1525, un arquebusier allant tirer sur le roi, le sénéchal de Molac se précipita au devant du coup, se fit tuer, et sauva ainsi la vie à François Ier par le sacrifice de la sienne. C'est de lui que descendent les seigneurs de Kercado de Molac, dans la maison desquels la charge de grand-sénéchal de Bretagne était héréditaire.

MOLANUS (Jean VERMEULEN, plus connu sous le nom latin de), docteur et professeur de théologie à Louvain, et censeur royal des livres, né à Lille l'an 1533, dans le temps que son père et sa mère, qui étaient domiciliés à Louvain, étaient allés faire un court séjour en cette ville, réclama toujours Louvain pour sa ville natale, et signa constamment *Molanus Lovaniensis*. Il mourut le 18 septembre 1585, après avoir publié : 1° une *Edition* du Martyrologe d'Usard, accompagnée, 1. de *Notes*; 2. d'un *Appendix*; 3. d'un *Traité des Martyrologes*; 4. d'un *Abrégé des Vies des Saints des Pays-Bas*; 5. d'une *Chronique* des mêmes Saints, Louvain, 1573, in-8; 2° *Natales Sanctorum Belgii*, Louvain, 1595, in-12. Arnold Raissius, chanoine de Saint-Pierre à Douai, en a donné une édition plus ample, l'an 1626. Les *Acta Sanctorum Belgii*, par l'abbé Ghesquière, ont éminemment rempli le but de cet ouvrage. 3° *Historia sanctarum imaginum et picturarum, pro vero earum usu contra abusus, lib. IV*, Louvain, 1574, in-8, et 1771, in-4, avec des annotations et des supplémens par M. Paquot; 4° *De canonicis*, Louvain, 1670 : ouvrage sa-

vant et curieux. 5° *De fide hæreticis servanda*, Louvain, 1585; 6° *De piis testamentis*, 1584, in-12; 7° *Theologiæ practicæ compendium*; 8° *Militia sacra ducum Brabantiæ*; 9° *Rerum lovaniensium lib. XII*, manuscrit. Tous ces ouvrages montrent que Molanus était très versé dans l'antiquité ecclésiastique et dans la critique, au moins pour son temps. Baronius fait un grand éloge de ce docteur dans sa préface du *Martyrologe* romain. On trouve une liste complète des ouvrages de Molanus dans la *Bibl. belgica* de Foppens.

MOLANUS (Gérard Walter), dont le nom de famille était originairement *Van der Muelen*, théologien luthérien, abbé de Lockum, mort en 1722 à l'âge de 45 ans, a été quelque temps en correspondance avec Bossuet, relativement à la réunion des luthériens et des catholiques. (Ce fut Spinola, évêque de Neustadt, qui l'adressa pour cet objet à Molanus, alors surintendant des églises de Hanovre, et qui suivit cette affaire avec le consentement de la duchesse de Hanovre.) (*Voyez* les *OEuvres posthumes* de Bossuet.) Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de mathématiques. C'était le célèbre Leibnitz qui avait lié cette correspondance; mais il ne paraît pas qu'il se soit sérieusement occupé d'en favoriser le résultat. C'est au moins ce que l'évêque de Meaux semblait croire, d'après les incidens ou tergiversations qui empêchèrent qu'on en vînt à une conclusion satisfaisante. D'autres prétendent que Leibnitz fut lui-même contrarié dans son dessein, et que sans des obstacles supérieurs qui ne dépendaient pas de lui, la chose aurait pu réussir. Sans nous arrêter à discuter les causes qui firent échouer une si louable entreprise, adorons la Providence, et respectons les momens qu'elle a mis dans sa puissance, pour consommer des ouvrages auxquels les hommes, abandonnés à leurs efforts et à leurs lumières, travailleront toujours inutilement. « Quelle médiation ou conci» liation, dit un théologien modéré et » impartial, peuvent reconnaître ou ad» mettre des gens pour qui toute l'auto» rité de l'Eglise catholique est de nulle » considération? Où est le particulier, » de quelque savoir et de quelque vertu » qu'il soit, qui puisse se flatter de jouir » de plus de confiance ou d'avoir plus de » force convaincante que la grande et » féconde mère des chrétiens? » *Voyez* MODREVIUS.

* MOLARD (Emmanuel-François), ancien élève de l'école polytechnique, né à St.-Claude, dans le département du Jura. Il avait été compris dans la première réquisition de 1793; après deux campagnes sur le Rhin, il fut appelé à faire partie de l'école aérostatique qui fut établie à Meudon près de Paris, sous la direction de M. Conté. L'étude des mathématiques l'occupa entièrement alors pendant deux ans, au bout desquels il fut reçu à l'école polytechnique à la suite d'un examen. Il en sortit pour prendre du service dans l'arme de l'artillerie, dans laquelle il parvint au grade de capitaine, et où il resta jusqu'à la paix d'Amiens. Alors (1802) il quitta le service militaire, et accepta la direction des travaux et de l'instruction des élèves de l'école des arts et métiers, qui s'organisait à Compiègne par les soins de Chaptal, alors ministre de l'intérieur. Lorsqu'en 1805 cet établissement fut transféré à Châlons-sur-Marne, ce fut Molard qui fit disposer ce dernier local, creuser le canal, établir l'usine et qui dirigea tous les travaux des ateliers, jusqu'en 1811. Envoyé à cette époque à Beaupré dans le département de Maine-et-Loire, pour diriger la nouvelle école d'arts et métiers qu'on établissait dans cet endroit, il y resta jusqu'en 1815, où elle fut transférée à Angers. En 1817 Molard fut attaché au conservatoire royal des arts et métiers de Paris, en qualité de directeur adjoint. Les arts lui doivent des inventions et des perfectionnemens qui lui valurent, à diverses époques, des prix et des médailles. C'est à lui qu'on est redevable de l'art de fabriquer les vis à bois; du mécanisme au moyen duquel, sans rien changer à une scierie ordinaire, on débite des jantes de roue et des courbes quelconques; des freins à Vison à leviers,

dont les rouliers et les conducteurs de diligences se servent généralement maintenant, pour modérer le mouvement des voitures dans les descentes, au lieu des perches ou des chaînes et des autres moyens d'enrayer; de l'usage des cables plats dans l'exploitation des mines; d'une machine agissant avec des vis pour l'assemblage de ces cables; des grues à engrenages et pivotantes, pour le chargement et le déchargement des bateaux, et de plusieurs autres procédés utiles. Dès l'année 1818 il a introduit en France la construction régulière d'une foule d'instrumens à l'usage de l'agriculture, telles qu'une charrue en fer et en fonte, des machines à battre, vanner et nettoyer les grains, à couper la paille et les racines pour la nourriture des bestiaux, à raper les betteraves, les pommes de terre, etc. En 1819 le gouvernement le chargea d'aller en Angleterre, pour recueillir des observations comparatives sur l'industrie de ce pays et l'industrie française. En 1820, il a publié le *Système d'agriculture* de M. Coke. Molard était collaborateur du *Dictionnaire technologique ou nouveau Dictionnaire universel des arts et métiers*. Il est mort dans le courant de l'année 1829.

MOLAY ou MOLÉ (Jacques de), Bourguignon du comté de Bourgogne, dans lequel se trouve le village dont il portait le nom, fut le dernier grand-maître de l'ordre des templiers, au commencement du 14e siècle. Il était né vers 1240, de la famille des sires de Longwy et de Raon. Les grandes richesses de son ordre et l'orgueil de ses chevaliers excitaient l'envie des grands et les murmures du peuple. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scélérats de ce corps, l'un chevalier, l'autre bourgeois de Béziers, Philippe le Bel, roi de France, du consentement du pape Clément V, fit arrêter tous les chevaliers, et s'empara du Temple à Paris et de tous leurs titres. Le pape avait mandé au grand-maître d'aller en France se justifier des crimes dont son ordre était accusé. Il était pour lors en Chypre, où il faisait vaillamment la guerre aux Turcs. Il vint à Paris, suivi de 60 chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels étaient Gui, dauphin d'Auvergne, et Hugues de Péralde. Ils furent tous arrêtés le même jour; la plupart périrent par le feu. L'ordre fut aboli en 1311 par Clément V, dans le concile de Vienne. Molay, Gui et Hugues furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313, qu'on leur fit leur procès. Ils eurent la lâcheté de confesser les crimes qu'on leur imputait, dans l'espérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur, et c'est peut-être là leur seul crime bien avéré. (*Voyez* CLÉMENT V.) Mais, voyant qu'on les retenait toujours prisonniers, Molay et Gui se rétractèrent. Ils furent brûlés vifs dans l'île du Palais, le 11 mars 1314: Molay parut en héros chrétien sur le bûcher, et persuada à tout le monde qu'il était innocent. On rapporte qu'il ajourna le pape Clément à comparaître devant Dieu dans 40 jours, et le roi dans l'année. En effet, ils ne passèrent pas ce terme. Quelques auteurs croient que cet ajournement fut imaginé après l'événement; mais un auteur moderne en a solidement prouvé la réalité: « Ce n'est » pas chose rare, ajoute-t-il, de voir » mourir au temps indiqué des princes » et des juges cités au jugement de Dieu. » Outre qu'on en trouve dans Richebourg, » un écrivain, dont la religion est aussi » éclairée que solide, en rapporte plus » de vingt exemples, et après avoir rapporté celui-ci, il s'écrie: *Peut-on dire, » en voyant éclater ainsi la vengeance » divine, qu'il y a du naturel et de l'ordinaire dans ces événemens?* » Quoi qu'il en soit, il est certain que de tout temps les hommes ont cru que Dieu exauçait les malédictions des mourans. (*Voy* les articles FERDINAND IV, NOGARET, TOLÈDE, et le *Journal historique et littéraire*, 1er octobre 1790, p. 173.) Il est certain encore que, dans la destruction des templiers, il périt un grand nombre d'innocens: les désordres de quelques particuliers ont pu influer sur la réputation du corps; mais l'on ne peut croire qu'ils aient été ni universels, ni portés à l'extravagant excès qu'on a voulu supposer. « Je ne » croirai jamais, dit un historien, qu'un

» grand-maître et tant de chevaliers, parmi lesquels on comptait des princes, » tous vénérables par leur âge et par leurs » services, fussent coupables des bassesses absurdes et inutiles dont on les » accusait. Je ne croirai jamais qu'un » ordre entier de religieux ait renoncé » en Europe à la religion chrétienne pour » laquelle il combattait en Asie, en Afri» que, et pour laquelle même encore » plusieurs d'entre eux gémissaient dans » les fers des Turcs et des Arabes, aimant » mieux mourir dans les cachots, que de » renier leur religion. Enfin je crois sans » difficulté à plus de 80 chevaliers qui, » en mourant, prennent Dieu à témoin » de leur innocence. » D'un autre côté, il faut convenir que les premiers aveux des templiers sont une chose très-imposante, et suffisent, quand même ils seraient faux, pour justifier le décret de leur suppression, comme nous l'avons prouvé à l'article Clément V. L'auteur de l'*Histoire critique et apologétique des templiers* convient qu'une multitude de chevaliers ont avoué les crimes qu'on leur imputait, la plupart même librement, et sans violence ni tortures, sur de simples promesses ou menaces, et même dans de simples interrogatoires. On peut voir ces aveux plus ou moins clairement prononcés, t. 2, p. 170, 271, 276, 277, 281, etc.; et ce sont des Anglais, sur lesquels Philippe-le Bel ne pouvait rien, et Clément V très peu, qui font ces aveux. Pierre du Puy a donné l'*Histoire véritable de la condamnation de l'ordre des templiers*, Bruxelles, 1581. Il a paru en 1779 l'*Histoire de l'abolition des templiers*, Paris, in-12, brochure superficielle et pétrie de petites vues très différentes de celles de l'histoire. Il n'en est pas de même de l'*Histoire critique et apologétique des templiers* (que nous venons de citer), par feu R. P. M. J., de l'ordre des Prémontrés, Paris, 1789, 2 vol. in-4, ouvrage savamment et sagement écrit, mais peut-être un peu trop favorable aux templiers. (L'ouvrage de M. Raynouard, qui a pour titre *Monumens historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple, et à l'abolition de leur ordre*, Paris, 1813, in-8, est encore plus en faveur des templiers. M. de Hammer a tenté récemment d'établir par de nombreux monumens la réalité des crimes imputés aux templiers; il a été réfuté dans le *Journal des Savans* et dans la *Bibliothèque universelle*. Les *monumens historiques* de M. Raynouard furent une suite de sa tragédie, les *Templiers* (1813), où il tâche de prouver l'innocence de ces chevaliers. Et en effet, *ils avouèrent dans les tortures, mais ils nièrent dans les supplices*, comme le dit un historien. Une secte nouvelle s'est formée dans ces derniers temps à Paris, et, tout en imitant quelques-unes des cérémonies religieuses adoptées dans l'ordre des Templiers; elle en a pris le nom et le costume.)

MOLÉ (Joseph-Boniface de la), favori du duc d'Alençon, entra dans le projet d'enlever de la cour de France son maître avec le roi de Navarre, depuis Henri IV, pour les mettre à la tête des mécontens. Il fut décapité en 1574; mais sa mémoire fut rétablie deux ans après.

MOLÉ (Edouard), seigneur de Champlâtreux, a été conseiller, puis procureur-général du parlement de Paris, pendant la ligue. Ce fut sur ses conclusions que le parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il a été déclaré que *la couronne ne pouvait passer ni à des femmes ni à des étrangers*. Henri IV le fit président à mortier en 1602. Il mourut le 17 septembre 1614, à l'âge de 64 ans.

MOLÉ (Matthieu), né à Paris en 1584, fils du précédent, entra dans le parlement, et fut d'abord conseiller, ensuite président aux requêtes, depuis procureur-général, et enfin premier président en 1641. Il montra, au milieu des troubles de la fronde, autant de zèle que de grandeur d'âme. Dans le temps des barricades de 1648, le peuple s'étant attroupé pour l'assassiner dans son hôtel, il en fit ouvrir les portes, en disant que « la maison du » premier président devait être ouverte » à tout le monde. » Lorsqu'on lui disait qu'il devait moins s'exposer à la fureur du peuple, il répondait que « six pieds

» de terre feraient toujours raison au plus » grand homme du monde » Cette intrépidité fit dire au cardinal de Retz, « que » si ce n'était pas un blasphème d'avancer que quelqu'un a été plus brave que » le grand Condé, il dirait que c'était » Matthieu Molé. » Cet illustre magistrat mourut garde-des-sceaux en 1656, à 72 ans. L'histoire de Matthieu Molé est dans les mémoires du temps. Elle a été écrite aussi par son arrière-petit-neveu, qui, sans dissimuler le sentiment qu'il éprouvait en retraçant la gloire de sa famille, n'a pas pour cela manqué à ses devoirs d'historien. Voyez *Essais de morale et de politique précédés de la Vie de Matthieu Molé*, 2ᵉ édition, Paris, 1809. — Edouard Molé, son fils, et Louis Molé son petit-fils, se distinguèrent aussi par leur probité et par les services qu'ils rendirent au public.

* MOLÉ (Réné-François), acteur célèbre, né à Paris, le 25 novembre 1734, portait primitivement le nom de *Molet*. Son père, honnête et obscur graveur, le destinait au barreau. Le jeune Molé fut d'abord clerc de notaire, et commis d'un intendant des finances; mais son goût pour le théâtre l'emporta sur son désir de répondre au vœu de sa famille, et il parvint à se faire recevoir au théâtre français en 1761. Il avait débuté en 1754 dans le rôle de *Britannicus* et dans celui d'*Olinde* (de la comédie qui a pour titre *Zénéide*). Molé montra de l'intelligence, du naturel, de véritables dispositions; mais la faiblesse de sa voix qui n'était point encore formée avait fait ajourner son admission : il avait reparu en 1760 dans le rôle d'*Andronic* où il fut favorablement accueilli. Pendant 20 ans il joua la tragédie avec succès; mais il fut beaucoup plus heureux dans la comédie, dont il remplit les premiers rôles jusqu'à l'âge de 67 ans. Peu d'acteurs ont su si bien capter la bienveillance du public, et l'ont conservée aussi long-temps. Il jouait encore avec beaucoup d'applaudissemens en 1802. « Plein d'esprit et de grâce, dit » Laharpe, il a dénaturé la déclamation » tragique, en y portant des tons tâtonnés, la vivacité bavarde, et les nuances » familières qui appartiennent à la comédie; mais il a excellé dans ce genre. » Nul ne jouait mieux que lui la facilité vive et légère; nul dans le genre lugubre du drame ne portait plus loin l'effet pathétique, surtout dans les rôles du *Misanthrope*, du *Colonel*, dans le *Cercle*, *Béverley*, *le Vieux Célibataire*, etc. Son nom fut placé à côté de ceux des Bellecourt, Préville, Lekain, et des actrices Dumesnil, Clairon et Dangeville. D'après l'opinion générale, « Molé n'eut » point de modèle, et n'a pas encore été » remplacé. » Sous le régime de la *terreur*, il partagea le sort de plusieurs de ses camarades, et fut enfermé avec eux dans une prison pendant plusieurs mois. Quand on créa l'Institut, il y fut admis avec d'autres acteurs, tels que Monvel, Grandménil, etc. Napoléon le nomma directeur de l'école de déclamation du Théâtre-Français et de celle de l'Opéra. Molé n'était pas écrivain; cependant il a publié quelques *opuscules*, tels que les *éloges de Mˡˡᵉ Clairon*, *de Préville*, *de Mˡˡᵉ Dangeville*, prononcés au *Lycée des arts*; une *comédie* intitulée le *Quiproquo*, qui n'eut pas de succès; plusieurs *lettres* insérées dans le *Journal de Paris*, et quelques *poésies* dans divers recueils. MM. Etienne et Nanteuil ont publié une *Vie de F.-R. Molé, comédien français*, etc., Paris, an 11 (1803), in-12 de 223 p. devenu très-rare. *Les Mémoires de Molé précédés d'une Notice*, par M. Etienne, ont été publiés en 1825 dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*.

* MOLEVILLE ou MOLLEVILLE (Antoine-François, marquis de BERTRAND DE), ministre de la marine française et historien, naquit à Toulouse en 1744. Il descendait d'une ancienne famille du Languedoc. Peu de temps après avoir terminé son éducation à Paris, le jeune Moleville fut nommé sous le ministère du chancelier Meaupou maître des requêtes et intendant de la Bretagne. Dans les funestes discussions entre les parlemens et la cour, Moleville, en sa qualité de commissaire du roi, et de concert avec M. le marquis de Thiars, fut chargé de dissou-

dre le parlement de Rennes. Mais les jeunes gens de la ville ayant pris les armes pour le défendre, les commissaires du roi furent obligés de s'enfuir pour mettre leur vie en sûreté. Le 4 octobre 1791, Louis XVI donna à Moleville le portefeuille de la marine. Trois jours après l'installation de l'Assemblée nationale, il fit un rapport sur la situation des colonies, annonçant en même temps le départ de l'expédition pour Saint-Domingue. Dès le commencement de la révolution, il s'était montré fortement opposé aux principes des novateurs, et le comité de la marine s'étant déclaré en opposition avec le ministre, un grand nombre de dénonciations ne tardèrent pas à être dirigées contre lui. Le 7 décembre, les députés du Finistère l'accusèrent, par l'organe de Cavalier, d'avoir trompé le corps législatif dans les états de revue de la marine de Brest, et d'avoir employé des *aristocrates* pour l'expédition de Saint-Domingue ; mais, six jours après, Moleville se justifia pleinement dans un *Mémoire* si bien conçu, que l'Assemblée en demanda unanimement l'impression. Le 19 du même mois, il parla à la tribune sur les malheurs arrivés à Saint-Domingue, qu'il attribua aux amis des Noirs. On l'écouta avec attention ; mais il n'en fut pas de même le 13 janvier 1792, lorsqu'il présenta un *Mémoire* sur les officiers en congé : ce jour-là, le même député Cavalier l'accusa de nouveau de vouloir soutenir le pouvoir *absolu*, comme le plus utile pour les ministres ; et les députés du côté gauche avec quelques-uns du côté droit se déclarèrent contre Moleville. A la séance du 19, où tous les ministres assistèrent, le député Charles Duval parla contre le ministre de la marine, et le somma de donner à l'Assemblée des éclaircissemens sur quelques points importans. Moleville s'y prêta de bonne grâce, et annonça, entre autres choses, la destitution du marquis de Vaudreuil, officier-général, qu'on regardait comme un des ennemis de toute *réforme*. Moleville fut encore accusé, le 1er février, de s'opposer secrètement à l'émancipation des hommes de couleur. L'Assemblée décida qu'il n'y avait pas lieu à accusation; et cependant elle adopta le lendemain un rapport contre Moleville, que Hérault de Séchelles fut chargé de présenter au roi. Louis XVI répondit : « Je conserverai toujours ma » confiance à mon ministre, malgré les » dénonciations élevées contre lui. » Ce fidèle serviteur fut enfin forcé de donner sa démission. Louis XVI le chargea de la direction d'une police secrète, dont le but était de surveiller le parti *jacobin*, et d'exercer de l'influence sur la garde nationale et les sections de Paris. La présence d'un bon royaliste étant toujours importune aux factieux, Carra accusa l'ex-ministre d'être un des principaux membres du comité *autrichien*, et surtout de correspondre avec l'Autriche. Moleville porta plainte contre cette accusation au tribunal de police correctionnelle, et elle fut admise par le juge de paix, Larivière. Mais bientôt l'assemblée législative décréta le juge d'accusation, pour avoir, disait-elle, poursuivi illégalement plusieurs de ses membres. Rien ne pouvant décourager la fidélité de Moleville, il fit, au mois de juin, parvenir au roi le plan du juge de paix Buot, son adjoint dans la police secrète, pour neutraliser les tribunes du Corps législatif. Il présenta à ce prince, après la triste journée du 20 juin, un autre plan qui tendait à faciliter et à assurer la sortie du monarque de la capitale ; l'indiscrétion ou la perfidie en empêcha l'exécution, et, cinq jours après (le 10 août, jour où Louis XVI cessa de régner), Gothier décréta d'accusation Bertrand de Moleville. Etant parvenu à s'évader, il se rendit à Londres, où il se montra toujours attaché à la cause des Bourbons. C'est dans cette ville qu'il composa les *Annales de la révolution française*, que M. Dallas traduisit en anglais, et qui furent réimprimées en 1802, 9 vol. in-8. Moleville ne revint en France qu'après la restauration. Il ne fut appelé à aucune place, et mourut dans la retraite en 1824, âgé de 80 ans. On a de lui : 1° *Histoire de la révolution française*, Paris, 1801, 1803, 10 vol. in-8 (ce sont ses *Annales*, publiées à

Londres.). Cette histoire est aussi exacte que bien écrite, et l'auteur y raconte des faits qui se sont passés sous ses yeux. 2° *Costumes des états héréditaires de la maison d'Autriche, consistant en 50 gravures coloriées, dont les descriptions, ainsi que l'introduction, ont été rédigées par M. B. de M.*, in-fol. Paris, 1815, 6 vol. in-8 : ouvrage très estimé. Le texte est en anglais et en français. Il avait paru à Londres en 5 vol. in-8; 3° *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, Paris, 1816, 2 vol. in-8. Ces Mémoires avaient déjà été imprimés à Londres, en 1797, et avaient eu, comme en France, un succès mérité. 4° *Histoire d'Angleterre depuis l'invasion des Romains jusqu'à la paix* de 1763, Paris, 1815, 6 vol. in-8. Cet ouvrage, publié d'abord en anglais, a été ensuite traduit par l'auteur dans sa propre langue. On lui a reproché de s'être laissé quelquefois influencer par le jugement des auteurs protestans, qu'il a consultés pour cette histoire. Il parle, entre autres, d'une manière très défavorable de saint Thomas de Cantorbéry, qui en général est fort mal traité par les écrivains anglais. Le récit de ces différends avec le roi d'Angleterre a été l'écueil de bien des historiens, et peu ont eu le bon esprit de s'en tenir, à cet égard, au jugement de Bossuet, dans le parallèle qu'il a fait du saint archevêque avec Cranmer.

MOLÉZIO (Joseph), *Moletius*, philosophe, médecin et mathématicien, natif de Messine, mourut en 1588, dans sa 57e année, à Padoue, où il était professeur de mathématiques. Les principaux ouvrages sortis de sa plume, sont des *Ephémérides*, in-4, et des Tables qu'il nomma *Grégoriennes*, aussi in-4 : ces tables servirent beaucoup à la réformation du calendrier par le pape Grégoire XIII.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste Pocquelin de), fils et petit-fils de valets de chambre tapissiers du roi, naquit le 15 janvier 1622. Il commença ses études à 14 ans chez les jésuites; ses progrès furent rapides. Son père étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer son emploi auprès de Louis XIII, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. Quelque temps après il quitta la charge de son père, et s'associa quelques jeunes gens passionnés comme lui pour le théâtre. Ce fut alors qu'il changea de nom pour prendre celui de *Molière*, soit par égard pour ses parens, soit pour suivre l'exemple des acteurs de ce temps-là. Les mêmes sentimens et les mêmes goûts l'unirent avec la Béjart, comédienne de campagne. Ils formèrent de concert une troupe, qui représenta à Lyon, en 1653, la comédie de l'*Etourdi*. Molière, à la fois auteur et acteur, et également applaudi sous ces deux titres, enleva presque tous les spectateurs à une autre troupe de comédiens établis dans cette ville. Louis XIV fut si satisfait des spectacles que lui donna la troupe de Molière, qui avait quitté la province pour la capitale, qu'il en fit ses comédiens ordinaires, et accorda à leur chef une pension de mille livres. En 1663, ses talens reçurent de nouvelles récompenses. « On ne peut disconvenir, » dit un écrivain très moderne, que ces » libéralités de Louis XIV, et la haute protection accordée aux talens de la dissi» pation et du luxe, et surtout au théâtre, » n'aient préparé la nation à la révolu» tion, et, si l'on veut, à la décompo» sition du royaume de France, arrivée » un siècle après par la corruption gé» nérale des mœurs. » Molière termina sa carrière en jouant *le Malade imaginaire*. Il était incommodé lorsqu'on le représenta. Les efforts qu'il fit pour achever son rôle, lui causèrent une convulsion, suivie d'un vomissement de sang, qui le suffoqua quelques heures après, le 17 février 1673, à 53 ans. L'archevêque de Paris, refusant de lui accorder la sépulture, le roi engagea ce prélat à relâcher de la rigueur des canons, et Molière fut enterré à Saint-Joseph, qui dépendait de la paroisse de Saint-Eustache. La populace s'attroupa devant sa porte le jour de son convoi, et on ne put l'écarter qu'en jetant de l'argent par les fenêtres. Molière, qui s'égayait sur le théâtre aux dépens des faiblesses humaines, ne put se garantir de sa propre faiblesse. Séduit par un penchant violent pour la fille de la comé-

dienne Béjart, il l'épousa, et se trouva exposé au ridicule qu'il avait si souvent jeté sur les maris (1). On ne peut le justifier de n'avoir pas assez respecté les bienséances, d'avoir choisi même des sujets, comme l'*Amphytrion*, dont la nature ne peut s'allier avec les égards dus aux mœurs. La lecture de plusieurs de ses pièces laisse infailliblement dans l'âme une impression de vice ; et en corrigeant quelques ridicules, il affaiblit le sentiment de la vertu. « On convient, » dit un homme auquel on ne peut supposer un zèle excessif pour la morale chrétienne (J. J. Rousseau), « et on le sentira » chaque jour davantage, que Molière » est le plus parfait auteur comique dont » les ouvrages nous soient connus. Mais » qui ne peut disconvenir aussi que le » théâtre de ce même Molière, dont je » suis plus l'admirateur que personne, » ne soit une école de vices et de mau» vaises mœurs, plus dangereuse que les » livres mêmes où l'on fait profession de » les enseigner ? Son plus grand soin est » de tourner la bonté et la simplicité en » ridicule, et de mettre la ruse et le » mensonge du parti pour lequel on » prend intérêt. Ses honnêtes gens ne » sont que des gens qui parlent; ses vi» cieux sont des gens qui agissent, et » que les plus brillans succès favorisent » le plus souvent ; enfin l'honneur des » applaudissemens, rarement pour le » plus estimable, est presque toujours » pour le plus adroit. Il tourne en déri» sion les respectables droits des pères » sur leurs enfans, des maris sur leurs » femmes, des maitres sur leurs serviteurs. » Il fait rire, il est vrai, et n'en devient que » plus coupable, en forçant, par un » charme invincible, les sages mêmes » de se prêter à des railleries qui de» vraient attirer leur indignation. J'en» tends dire qu'il attaque les vices ; mais » je voudrais bien que l'on comparât ceux » qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. » Quel est le plus blâmable, d'un *bour*» *geois* sans esprit et vain, qui fait sot» tement le *gentilhomme*, ou d'un gentil» homme fripon qui le dupe ? Dans la » pièce dont je parle, ce dernier n'est-il » pas l'honnête homme ? n'a-t-il pas pour » lui l'intérêt ? et le public n'applaudit» il pas à tous les tours qu'il fait à l'au» tre ? Quel est le plus criminel, d'un » paysan assez fou pour épouser une de» moiselle, ou d'une femme qui cherche » à déshonorer son époux ? Que penser » d'une pièce où le parterre applaudit à » l'infidélité, au mensonge, à l'impu» dence de celui-ci, et rit de la bêtise » du manant puni ? C'est un grand vice » d'être avare et de prêter à usure ; mais » n'en est-ce pas un plus grand encore » à un fils de voler son père, de lui man» quer de respect, de lui faire mille in» sultans reproches ; et quand ce père » irrité lui donne sa malédiction, de ré» pondre d'un air goguenard, qu'il n'a » que faire de ses dons ? Si la plaisan» terie est excellente, en est-elle moins » punissable ? et la pièce où l'on fait » aimer le fils insolent qui l'a faite, en » est-elle moins une école de mau» vaises mœurs ? Le *Misanthrope* est la » pièce où l'on joue le plus le ridicule » de la vertu. Alceste, dans cette pièce, » est un homme droit, sincère, estimable, » un véritable homme de bien ; l'auteur » lui donne un personnage ridicule : ce» pendant c'est la pièce qui contient la » meilleure et la plus saine morale. Sur » celle-là jugeons des autres, et conve» nons que l'intention de l'auteur étant » de plaire à des esprits corrompus, ou » sa morale porte au mal, ou le faux bien » qu'elle prêche est plus dangereux que » le mal même, en ce qu'il fait préférer » l'usage et les maximes du monde à » l'exacte probité, en ce qu'il fait con» sister la sagesse dans un certain milieu » entre le vice et la vertu, en ce qu'au » grand soulagement des spectateurs, il » leur persuade que, pour être honnête » homme, il suffit de n'être pas un franc » scélérat. » (*Voyez* BOSSUET, ELMENHORST, MUY, QUINAULT, REGNARD, etc.) Parmi les diverses éditions des ouvrages

(1) Molière avait épousé la sœur et non pas la fille de la comédienne Béjart : ce qui résulte des actes de l'état civil découverts et publiés par M. Beffara, notamment de l'acte de mariage de Molière lui-même : M. Taschereau a suivi cette opinion : ce qui détruit la calomnie accréditée par Montfleury que Molière avait épousé sa fille.

de Molière, on distingue celle qu'en a donnée M. Brest, Paris, 1773, 6 vol. in-8, avec des commentaires dans lesquels il fait sentir les beautés et les défauts, et relève les expressions vicieuses. (M. Auger a publié une édition des *Œuvres de Molière*, en 9 volumes in-8; elle est ornée de gravures faites d'après les tableaux d'Horace Vernet, et accompagnée d'un discours préliminaire, d'une *Vie* de Molière, et d'un commentaire. Cette édition, dont le dernier volume a paru en 1825, est très inférieure à celle de M. Petitot, Paris, 1813, et à celle de Didot, ibid. 1792, en 6 vol. et 1817, 7 vol. in-8, à celle de M. Taschereau, 1823-24, 8 vol. in-8, et de M. Aimé Martin, 1823-26, 8 vol. in-8. Après l'*Avare* et le *Misanthrope*, une des meilleures pièces de Molière est celle qui a pour titre: les *Femmes savantes*. Plusieurs des pièces de Molière ont été traduites en langues étrangères; ainsi elles l'ont été en vers polonais: le *Misanthrope* existe maintenant en vers russes, 1829, et le *Bourgeois gentilhomme* en anglais. Il a paru en 1822, dans la *Collection des mémoires sur l'art dramatique*, des *Mémoires sur Molière et sur Madame Guérin*, la veuve. *Ces Mémoires* ne sont autre chose que la *vie de Molière* par Grimarest, et des extraits de la *fameuse comédienne* (par Mme Boudin), ouvrage dont la première édition est de 1688, in-12. (*Voyez* le *Dictionnaire des Anonymes*, n. 6625.) On doit à M. Beffara *Dissertation sur J. B. Pocquelin Molière, sur ses ancêtres, sur l'époque de sa naissance qui avait été inconnue jusqu'à présent*, etc. Paris, 1821, in-8. M. Taschereau, qui a publié une *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 1825, in-8, a fait paraître (1827) un supplément à cet ouvrage, qui contient la *Biographie* du père de notre scène comique. Sir Walter Scott a fait paraître en 1828 l'*Histoire générale de l'art dramatique* suivie d'un *Essai littéraire sur Molière*, 2 vol. in-12. L'auteur écossais est plein d'enthousiasme pour le génie de Molière qu'il place à la tête des comiques de tous les pays et de tous les temps.

MOLIÈRES (Joseph Privat de), naquit à Tarascon en 1677, d'une famille noble, qui a donné des grand'croix à l'ordre de Malte. Il reçut de la nature un tempérament délicat et un esprit fort pénétrant. On le laissa maître de s'amuser ou de s'occuper; il choisit l'occupation. La congrégation de l'Oratoire le posséda pendant quelque temps. Il y enseigna avec succès les humanités et la philosophie. Les ouvrages du Père Malebranche lui ayant inspiré une forte envie de connaître l'auteur, il quitta l'Oratoire, et se rendit à Paris pour converser avec lui. Après la mort de ce célèbre philosophe, il se consacra aux mathématiques, qu'il avait un peu négligées pour la métaphysique. L'académie des Sciences se l'associa en 1721, et 2 ans après il obtint au collége royal la chaire de philosophie qu'il remplit avec un succès distingué. Il mourut dans de grands sentimens de religion, le 12 mai 1742. Les qualités de son cœur le faisaient autant aimer que les talens de son esprit le faisaient estimer. On a de lui: 1° *Leçons de mathématiques nécessaires pour l'intelligence des principes de physique, qui s'enseignent actuellement au collége royal*, in-12, 1726. Ce livre, qui a été traduit en anglais, est un traité de la grandeur en général. Les principes d'algèbre et de calculs arithmétiques y sont exposés avec ordre, et les opérations bien démontrées. 2° *Leçons de physique contenant les élémens de la physique, déterminés par les seules lois des mécaniques, expliquées au collége royal*, Paris, 1639, 4 vol. in-12; et traduites en italien à Venise, 1743, 3 vol in-8. En adoptant et en rejetant en partie le système de Newton et de Descartes, il a montré le peu de solidité qu'ils avaient dans leur totalité; mais avec tout cela il n'a fait lui-même qu'un système. Il suppose de grands tourbillons composés de petits tourbillons, et il en fait la base et le fondement d'une multitude d'explications. Quant aux matières qui ne dépendent pas des systèmes, telles que sont ses leçons sur les lois générales du mouvement et sur celles qui s'observent dans les chocs de corps élastiques et non élasti-

ques, on ne peut les présenter avec plus de clarté, plus de méthode et plus de précision qu'il ne l'a fait. Cet ouvrage est terminé par une nouvelle démonstration de l'existence de Dieu, tirée de l'existence du mouvement de la matière. 3° *Elémens de géométrie*, in-12, 1741. Autant s'était-il éloigné des anciens dans sa physique, autant s'en rapproche-t-il dans sa géométrie, du moins pour leur synthèse et leur manière de démontrer. Pour plus de détails sur Molières, on peut consulter l'*Histoire du collége de France*, par Goujet, tom. 2, édit. in-12, et les *Vies* des philosophes modernes par Savérien, tom. 6, pag. 217-248. Ce dernier renferme des particularités curieuses échappées aux autres biographes.

MOLINA (Louis), célèbre théologien espagnol, né à Cuença, dans la Castille-Neuve, d'une famille noble, entra chez les jésuites en 1553, à l'âge de 18 ans. Il fit ses études à Coïmbre, et enseigna pendant vingt ans la théologie, dans l'université d'Evora, avec grand succès. Son esprit était vif et pénétrant, sa mémoire heureuse : il aimait à se frayer des routes nouvelles, et à chercher de nouveaux sentiers dans les anciennes. Cet habile jésuite mourut à Madrid en 1600, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Commentaires* sur la première partie de la Somme de saint Thomas, en latin, Lisbonne, 1589, in-4; Lyon, 1593; Venise, 1594; Anvers, 1595 : ce livre fut approuvé par le censeur et dédié à l'archiduc d'Autriche, inquisiteur général d'Espagne; 3° un grand et savant traité : *De justitia et jure*, Mayence, 1659, 6 vol. in-fol. 2° un livre *De concordia gratiæ et liberi arbitrii*, imprimé à Lisbonne en 1588, en latin, avec un *Appendix*, imprimé l'année d'après, in-4, fort cher. C'est cet ouvrage qui fit naître les disputes sur *la grâce*, et qui partagea les dominicains et les jésuites, en thomistes et en molinistes. Dès que la production du jésuite parut, Henriquez, son confrère, la censura dans son traité *De fine hominis*. Les dominicains soutinrent thèses sur thèses, pour foudroyer le nouveau système. Le cardinal de Quiroga, grand-inquisiteur d'Espagne, fatigué de ces querelles, les porta au tribunal de Clément VIII. Ce pontife forma, pour les terminer, en 1597, la célèbre congrégation qu'on appelle *de Auxiliis*. Mais après plusieurs assemblées des consulteurs et des cardinaux, où les dominicains et les jésuites disputèrent contradictoirement en présence du pape et de la cour de Rome, il ne fut rien décidé. Paul V, sous lequel ces disputes avaient été continuées, se contenta de donner un décret en 1607, par lequel il permit aux deux écoles d'enseigner leurs sentimens, leur défendit de se censurer mutuellement, et enjoignit aux supérieurs des deux ordres de punir sévèrement ceux qui contreviendraient à cette défense : décision sage et parfaitement équitable. Les deux écoles se réunissant dans tous les points décidés par l'Eglise, et détestant les erreurs opposées, il était inutile de prononcer sur la manière dont elles établissaient leurs conclusions ; il suffisait qu'elles y arrivassent bien ou mal. Le défaut de raisonnement, quel qu'il pût être, devenait une affaire de logique et non de théologie. (*Voyez* LEMOS, LESSIUS, MEYER Livinus, SERRY.) Il pouvait d'ailleurs se faire que les deux partis eussent tort; et en ce cas il eût été injuste de condamner l'un préférablement à l'autre. (*Voyez* MERLIN Charles.) L'auteur de la *Théorie des êtres insensibles*, ouvrage profond et d'une logique exacte, a parlé de l'hypothèse de Molina d'une manière qui ne plaira pas à ses adversaires, et qui peut consoler en quelque façon sa mémoire, déchirée d'une manière cruelle pour une affaire d'opinion. « Je n'examine pas ici si Molina a saisi la » vraie marche du Créateur, et si son sy- » stème est quelque chose de plus qu'un » système : je ne sais rien. Mais je vois et » je sens que si Molina se trompe dans son » système, il se trompe du moins en grand » homme, en homme de génie, et que » s'il n'a pas atteint et saisi la vérité des » choses, il a du moins démontré qu'il » n'y a point d'incompatibilité dans les » dogmes qu'il a à concilier, point de con- » tradiction dans les opérations du Créa- » teur qu'il a à justifier, puisqu'il est évi-

» dent que les opérations du Créateur, » dans tout ce qui concerne la liberté de » l'homme relativement à l'ordre naturel et à l'ordre surnaturel, doivent être » quelque chose de mieux encore que ce » que présente un système destiné à en » montrer l'action et l'harmonie. En vain » la rivalité aboya et cabala contre cette » très ingénieuse et très philosophique » hypothèse. En vain une plate et fabu» leuse histoire fut composée pour la dé» figurer et la calomnier. En vain la fana» tique supercherie osa fabriquer une » bulle supposée, pour l'anathématiser et » pour la foudroyer. Tout cela n'a servi » qu'à démontrer au philosophe que le » génie survit aux cabales, et que l'amour » de la vérité ne préside pas toujours aux » bruyantes disputes de l'école. » *Théorie des êtres ins.*, tom. 2, n° 1027, pag. 647. — C'est un artifice des jansénistes d'appeler *molinistes* tous ceux qui rejettent la doctrine de leurs coryphées, comme si tous les catholiques professaient la doctrine de Molina. Les nouveaux philosophes mettent en opposition le molinisme et le jansénisme, pour faire entendre que les catholiques ne sont pas d'accord : en quoi il y a deux impostures grossières, 1° parce qu'on met de niveau un sentiment orthodoxe avec une hérésie proscrite; 2° parce qu'on range parmi les catholiques une secte anathématisée et plus ennemie de l'Eglise que les nestoriens et les ariens.

MOLINA (Antoine), chartreux, né à Villa-Nueva-de-los-Infantes, dans la Castille, dont on a un traité de l'*Instruction des prêtres*. Cet ouvrage est très propre à honorer le sacerdoce, et à sanctifier ceux qui en sont revêtus. On l'a traduit en latin, à Anvers, 1618, in-8, et en français, à Paris, chez Coignard, 1677, in-8. Molina mourut vers 1612, après s'être acquis une grande réputation de piété.

MOLINA (Louis), jurisconsulte espagnol, fut employé par Philippe II, roi d'Espagne, dans les conseils des Indes et de Castille. On a de lui un savant Traité sur les substitutions des terres anciennes de la noblesse d'Espagne, en 1603, in-fol. Il est intitulé : *De Hispanorum primogenitorum origine et natura.*

MOLINA (Dominique), religieux dominicain, natif de Séville, publia en 1620 un *Recueil des bulles des papes*, concernant les priviléges des ordres religieux.

* MOLINE, (Pierre-Louis), auteur dramatique, né à Montpellier et non pas à Avignon, comme le disent quelques biographes, fut d'abord avocat dans sa ville natale, puis au parlement de Paris. Pendant la révolution il fut secrétaire greffier de la Convention. Il a composé beaucoup d'écrits en vers et en prose : on en trouvera la liste dans l'*Annuaire dramatique* de MM. Ragueneau et Audiffred, 1821-1822, page 341-64. Moline est mort à Paris le 2 mars 1820. On trouve sur cet écrivain médiocre une *notice* dans les siècles littéraires de Desessarts, avec l'indication de ses ouvrages. Nous citerons seulement : 1° *la Louisiade* ou *le Voyage de la Terre-Sainte*, *poëme héroïque*, 1763, in-8; 2° *les Amours champêtres*, *conte*, 1764, in-8; 3° *Eloge historique de J. de Gassion*, *maréchal de France*, Pau, 1766; 4° *Histoire du grand Pompée*, Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12. Parmi ses pièces dramatiques nous indiquerons *Orphée et Eurydice*, tragédie lyrique en 3 actes, musique de Gluck, représentée en 1774; le *Duel comique*, opera-bouffon en 2 actes, mêlé d'ariettes, représentée en 1776; l'*Inconnue persécutée*, comédie mêlée d'ariettes, 1776; *Ariane dans l'Ile de Naxos*, opéra en un acte, représentée en 1782; la *Réunion du 10 août* ou *l'Inauguration de la république française*, opéra en un acte; musique de Porto, 1793.

* MOLINELLI (Jean-Baptiste), clerc régulier de la congrégation des Ecoles-Pies, né à Gênes en 1730, professa successivement la philosophie à Oneilles, et la théologie à Gênes, où il remplaça le Père Natali dans le collége nazaréen : il enseigna la même science à Rome en 1777. On loua beaucoup une *thèse* qu'il fit soutenir alors dans cette dernière ville, sur les *sources de l'incrédulité et sur la vérité de la religion chrétienne*, Rome, 1777. Il composa dans le même

temps un *Traité sur la primauté de saint Pierre*, ibid. 1788. Il retourna peu de temps après dans sa patrie, où il professa de nouveau la théologie. En 1788, il joignit des *remarques* et des *notes* à la théologie de Lyon, donnée par Olzati. Ce soin montre assez à quelle école appartenait Molinelli. Ses opinions lui attirèrent des démêlés avec le savant et pieux Lambruschini, barnabite, professeur de théologie au séminaire de l'archevêque. Partisan de la révolution de son pays, il fit partie d'une espèce d'académie ecclésiastique, formée pour la propager, et publia en italien plusieurs ouvrages en faveur du système démocratique. Il mourut à Gênes en 1799, laissant beaucoup de manuscrits.

MOLINET (Jean), poète français du 15ᵉ siècle, né à Désurennes, dans le diocèse de Boulogne, fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et chanoine de Valenciennes. On a de lui plusieurs ouvrages en prose et en vers. Le plus connu est intitulé : *Les Dits et faits contenant plusieurs beaux traités, oraisons et chants royaux*, Paris, 1531, in-fol., ibid. 1537 et 1540, in-8. Les curieux le recherchent. Ses *Poésies* ont été réimprimées à Paris en 1721, in-12. On a encore de lui 1° une *Paraphrase* en prose du roman de *La Rose*, Paris, 1521, in-fol., commencé par Guillaume de Lorris et achevé par Jean Clopinel. (*Voyez* ce nom.) Jean Gerson, dans son Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent, fait une sortie fort vive contre ce roman, qu'il croyait avec raison digne des flammes. 2° Une *Chronique* depuis 1474 jusqu'en 1504, manuscrite. Il mourut en 1507. L'abbé Goujet a donné une bonne analyse des ouvrages de cet écrivain dans la *Bibliothèque française*, tom. 10, 1-17.

MOLINET (Claude du), chanoine régulier et procureur-général de la congrégation de Sainte-Geneviève, naquit à Châlons-sur-Marne en 1620, d'une famille ancienne. Il vint achever ses études à Paris, et s'appliqua ensuite à découvrir ce qu'il y a de plus caché dans l'antiquité. Il amassa un cabinet considérable de curiosités, et mit la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris dans un état qui l'a rendue l'objet de l'attention des curieux. Louis XIV se servit de lui pour aider à ranger ses médailles et à lui en trouver de nouvelles. Le Père du Molinet en fournit à ce monarque plus de 800, qui lui méritèrent des gratifications considérables. Ce savant antiquaire mourut en 1687, à 67 ans, regretté de plusieurs illustres amis, que son savoir autant que son caractère lui avait procurés. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Edition* des Epîtres d'Etienne, évêque de Tournai, avec de savantes notes, 1682, in-8 ; 2° l'*Histoire des papes par médailles*, depuis Martin V jusqu'à Innocent XI, 1679, in-fol., en latin ; 3° des *Réflexions sur l'origine et l'antiquité des chanoines séculiers et réguliers* ; 4° un *Traité des différens habits des chanoines* ; 5° une *Dissertation sur la mise des anciens* ; 6° une autre *Dissertation sur une tête d'Isis*, etc. ; 7° le *Cabinet de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol., peu commun. Ces différens écrits offrent des choses curieuses et recherchées.

MOLINETTI (Antoine), médecin de Venise, enseigna et pratiqua la médecine à Padoue avec une réputation extraordinaire. C'était un des plus habiles anatomistes de son siècle. On estime beaucoup son *Traité des sens et de leurs organes*, imprimé à Padoue en 1669, in-4°, en latin, et à Venise en 1675, avec des augmentations. Molinetti mourut à Venise vers 1675, avec la réputation d'un savant présomptueux, trop amoureux de ses idées, et trop ennemi de celles des autres.

MOLINEUX. *Voyez* MOLYNEUX.

MOLINIER (Jean-Baptiste), prédicateur, né à Arles en 1675, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700, et prêcha dans la suite avec applaudissement à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. Massillon, l'ayant entendu, fut saisi des traits vifs et saillans de son éloquence ; et, surpris de ce qu'avec un talent si décidé, il était si inégal, il lui dit alors : « Il ne tient qu'à vous d'être le » prédicateur du peuple ou des grands. »

Il est certain que lorsqu'il travaillait ses discours, il égalait les plus célèbres orateurs; mais il comptait trop sur sa facilité, et ne modérait pas assez l'impétuosité de son imagination. Molinier quitta l'Oratoire vers 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris reprendre l'exercice du ministère de la prédication. Le successeur du cardinal de Noailles (Vintimille) le lui ayant interdit à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*, et de ses liaisons avec les convulsionnaires, il ne s'occupa plus qu'à revoir ses sermons. Il mourut le 15 mars 1745, à 70 ans. On a de lui : *Sermons choisis*, en 14 vol. in-12, 1730 et années suivantes. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquait que le goût; son stile est incorrect, inégal et défiguré par des termes communs, qui font un étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. De ces 14 volumes, il y en a trois de *Panégyriques*, et deux de *Discours* sur la vérité de la religion chrétienne. 2° *Exercice du pénitent et office de la pénitence*, in-8 ; 3° *Instructions et prières de pénitence*, in-12, pour servir de suite au *Directeur des âmes pénitentes* du Père Vauge ; 4° *Prières et pensées chrétiennes*, etc.

MOLINOS (Michel), prêtre espagnol, naquit dans le diocèse de Sarragosse en 1627, d'une famille considérable par ses biens et par son rang. Né avec une imagination ardente, il s'établit à Rome, et y acquit la réputation d'un grand directeur. Il avait un extérieur frappant de piété, et il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit. Le feu de son génie lui fit imaginer des folies nouvelles sur la mysticité. Il débita en 1675 ses idées dans son ouvrage intitulé : *Guide spirituelle*, livre qui fut imprimé d'abord en espagnol, puis en italien et en latin, et qui le fit enfermer dans les prisons de l'inquisition en 1685. Cet ouvrage parut d'abord admirable : « La théologie mystique, disait l'auteur » dans sa préface, n'est pas une science » d'imagination, mais de sentiment..... » On ne l'apprend point par l'étude, mais » on la reçoit du ciel. » Cela était vrai à bien des égards ; mais l'auteur en porta trop loin les conséquences, et en fit de fausses applications. Ce ne fut qu'en creusant dans une espèce d'abîme où Molinos s'enfonce et son lecteur avec lui, qu'on aperçut tout le danger de son système. Le Père Segneri ayant entrepris d'en découvrir le venin dans un livre qu'il publia sous le titre de l'*Accord de l'action et du repos dans l'oraison*, peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât la vie. On le regarda comme un homme jaloux, aveuglé par une basse envie, qui calomniait un saint. Son livre fut censuré, et on ne lui rendit justice que lorsque l'hypocrisie fut démasquée. « On vit, dit le Père d'Avrigny, » que l'homme prétendu parfait de Molinos est un homme qui ne raisonne » point ; qui ne réfléchit ni sur Dieu ni » sur lui-même ; qui ne désire rien, pas » même son salut ; qui ne craint rien, » pas même l'enfer; à qui les pensées les » plus impures, comme les bonnes œuvres, deviennent absolument étrangères » et indifférentes. » La souveraine perfection, suivant le rêveur espagnol, consiste à s'anéantir pour s'unir à Dieu : de façon que, toutes les facultés de l'âme étant absorbées par cette union, l'âme ne doit plus se troubler de ce qui peut se passer dans le corps. Peu importe que la partie inférieure se livre aux plus honteux excès, pourvu que la supérieure reste concentrée dans la Divinité par l'oraison de quiétude. Cette hérésie se répandit en France, et y prit mille formes différentes. Malaval, madame Guyon et Fénélon en adoptèrent quelques idées, mais non pas les plus révoltantes. Celles de Molinos furent condamnées en 1687, au nombre de 68. On en trouve une réfutation dans le tome 4 des *OEuvres de Fénélon*, publiées à Versailles, chez Lebel. Le même volume contient une analyse judicieuse de la doctrine de Molinos, et la différence de cette doctrine avec le quiétisme mitigé de Mme Guyon. Molinos fut obligé de faire une abjuration publique de ses erreurs, et il fut enfermé dans une prison, où il mourut en 1696, âgé

de près de 70 ans. Quelques-uns ont avancé que Molinos en était venu jusqu'à ouvrir la porte aux abominations des *Gnostiques ;* mais d'autres le justifient sur ce point, et soutiennent qu'il n'a pas admis cette horrible conséquence. Les sentimens dans lesquels on dit qu'il est mort viennent à l'appui de cette assertion. Des lecteurs superficiels ont quelquefois confondu avec le quiétisme ou la quiétude de Molinos, cette paix de l'âme que nous devons garder, même dans la détestation et la fuite du péché. Le quiétisme enseigne qu'il n'y a pas de péchés pour les âmes unies à Dieu, et que dès lors il ne faut pas s'en inquiéter. La vraie théologie dit qu'il faut pleurer ses péchés sans agitation, sans se tracasser et sans s'abattre. « Il est difficile de comprendre, dit un » ascétique, qu'on puisse confondre de » telles disparates, et cela à la faveur du » misérable équivoque qui porte sur le » mot *quies ;* la douleur, la componc- » tion, les regrets les plus vifs d'avoir » offensé Dieu sont calmes et paisibles. » Le *Peccavi Domino* de David, le *Flevit* » *amare* de saint Pierre, étaient sans » agitation et sans trouble. La situation » contraire vient de la grande idée qu'on » a de soi-même, de ses vertus, d'un désir » de perfection rapporté à soi et non » pas à Dieu. »

MOLITOR (Ulrich), est connu par un livre rare, intitulé *Tractatus de lamiis et pythonicis*, Constance, 1489, in-4, Paris, 1561, in-8, où il y a des choses fort singulières, qu'on traiterait aujourd'hui de fables, et dont quelques-unes néanmoins paraissent avec tout l'appareil d'une critique savante. Son stile est assez pur et nourri ; et dans ce qu'il raconte de plus extraordinaire, on reconnait le ton d'un homme circonspect et réfléchi. Il mourut vers 1492.

MOLLER ou MOELLER (Henri), théologien protestant, se rendit habile dans la langue hébraïque, et professa longtemps dans l'université de Wittemberg. Il mourut à Hambourg, son pays natal, le 26 novembre 1589, à l'âge de 61 ans. On a de lui des *Commentaires* sur Isaïe et sur les Psaumes, et des *Poésies* latines.

MOLLER (Daniel-Guillaume), né à Presbourg en 1642, voyagea dans toutes les parties de l'Europe, fut professeur en histoire et en métaphysique, et bibliothécaire dans l'université d'Altdorf, où il mourut le 25 février 1712. (Il s'était réfugié dans cette ville après avoir été à Vienne réclamer les priviléges des protestans de la Hongrie. Son langage déplut aux ministres, qui l'invitèrent à quitter cette capitale dans vingt-quatre heures. Craignant d'être arrêté à Presbourg, il se retira à Altdorf.) On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° *Meditatio de hungaricis quibusdam insectis prodigiosis, ex aere una cum nive in agro delapsis*, 1673, in-12 ; 2° *Opuscula ethica et problematico-critica*, Francfort, 1674, in-12 ; 3° *Opuscula medico-historico-philologica*, 1674, in-12 ; 4° *Mensa poetica*, Altdorf, 1698, in-12 ; 5° *Indiculus medicorum philologorum ex Germania oriundorum*, etc., Altdorf, 1691, in-4 ; 6° divers autres ouvrages, et une prodigieuse quantité de thèses sur différens sujets, qui prouvent son érudition. Czittinger a rassemblé une foule de détails pleins d'intérêt sur la vie et les ouvrages de Moller, dans le *Specimen Hungariæ litterar.*, pag. 256-75. On peut consulter aussi Horanyi, *Mem. Hungar.*, n° 628-41. Will, Dictionnaire des Nurembergeois, tom. 2, pag. 640-49 ; et Klein, Notice des pasteurs hongrois.

MOLLER (Jean), né à Hensbourg, dans le duché de Schleswick, en 1661, fut fait recteur du collége de son pays en 1701. On lui offrit dans des colléges étrangers des chaires qu'il refusa. Il ne voulut pas même accepter l'emploi de bibliothécaire d'Oxford, quelques instances qu'on lui fit. Il mourut le 20 octobre 1725. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° *Introductio ad historiam ducatuum schlesvicensis et holsatici*, Hambourg, 1699, in-8 ; 2° *Cimbria litterata*, 1744, 3 vol. in-fol. Il contient l'histoire littéraire, ecclésiastique, civile et politique de Danemark, de Schleswick, de Holstein, de Hambourg, de Lubeck et des pays voisins. 3° *Isagoge*

ad historiam Chersonesi cimbricæ, in-8, Hambourg, 1671 ; et dans la *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, Leipsick, 1699, in-8, qui renferme un détail circonstancié de ce qu'il faut lire pour l'histoire de ces provinces ; 4° *De cornutis et hermaphroditis*, Berlin, 1708, in-4. Sa *Vie* a été donnée par ses fils, en latin, à Schleswick, 1734, in-4.

MOLLEVILLE. *Voyez* MOLEVILLE.

MOLSA ou MOLZA (François-Marie), né à Modène le 18 juin 1489, s'acquit une grande réputation par ses vers latins et italiens. Ses talens lui auraient procuré une fortune considérable, si sa conduite avait été plus régulière et plus prudente. (Il avait eu pour protecteurs les cardinaux de Médicis et Farnèse ; mais ni leurs largesses, ni leurs conseils ne purent jamais le tirer de la misère où le faisait toujours languir une vie licencieuse. Il avait abandonné une épouse vertueuse qui, malgré ses torts, vint souvent à son secours.) On estime surtout ses *Elégies*, et sa pièce sur le *Divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon*. Son *Capitolo in lode del Fichi*, commenté par Annibal Caro, poète italien, est rempli d'obscénités, sous ce titre : *La Ficheide del padre Siceo, col comm. di ser Agresto*, 1549, in-4. Ses *Poésies italiennes* se trouvent avec celles du Berni, ou séparément, 1519, in-8 ; et 1750, 2 vol. in-8, avec celles de Tarquina Molza, sa petite-fille. Ses *Poésies latines* se trouvent dans *Deliciæ poet. italor*. Ses *OEuvres* complètes ont été recueillies par Pierre-Ant. Serassi, Bergame, 1747-54, 3 vol. in-8. L'éditeur les a fait précéder d'une *vie* de Molza, remplie de détails intéressans. Molza écrivait aussi en prose avec beaucoup d'éloquence ; mais il déshonorait ses talens par le commerce honteux qu'il avait avec les courtisanes de Modène. Il contracta cette honteuse maladie, fruit et punition de la débauche, dont il mourut à l'âge de 56 ans, le 28 février 1544.

MOLTZLER. *Voyez* MICYLLE.

MOLYNEUX (Guillaume), né à Dublin en 1656, y établit une société de savans, semblable à la société royale de Londres. Il était ami intime de Locke. Molyneux mourut de la pierre en 1698. On a de lui : 1° un *Traité de dioptrique*, in-4 ; 2° la *Description*, en latin, *d'un télescope* de son invention, etc.

MOMBRITIUS ou MOMBRIZIO (Boninus ou Bonino), écrivain milanais, est connu par son *Sanctuarium, seu vitæ Sanctorum*, 2 vol. in-fol., sans nom de ville et sans date. Ce livre, très rare et très cher, est recherché par les bibliomanes, pour l'ancienneté de l'édition. On croit qu'il parut à Milan vers l'an 1489. On a aussi des *Poésies* de cet auteur. *Voyez*, pour de plus grands détails, l'*Histoire topograph. Mediol.* de Saffi, p. 146, ainsi que la première partie, p. 639, et la deuxième partie p. 2007 du tom. 2 de la *Bibl. scriptor. Mediol.* d'Argilati.

* MOMORO (Antoine-François), imprimeur à Paris, né à Besançon, se lia particulièrement avec Hébert, Chaumette, et comme eux se montra l'ennemi acharné des prêtres, contre lesquels il ne cessa de provoquer des mesures de rigueur. C'était un homme d'une exaltation exatraordinaire ; il prêchait ouvertement la loi agraire, et s'intitulait le *premier imprimeur de la liberté*. Robespierre, dont il avait abandonné le parti, le fit comprendre dans le décret d'accusation lancé contre Hébert et ses partisans. Il fut exécuté le 24 mai 1794. On a de lui un *Traité élémentaire de l'imprimerie*, 1793, in-8, estimé.

MONALDESCHI (Louis-Bon-conte de), gentilhomme d'Orviette, naquit en 1326. Il passa à Rome une longue vie de cent quinze ans, pendant laquelle il jouit d'une santé parfaite et d'un jugement très sain. Il mourut en 1442. On a de lui des *Annales romaines*, en italien, depuis 1328 jusqu'en 1340. On croit qu'il les avait poussées beaucoup plus loin, mais que le reste est perdu ou caché dans quelque bibliothèque. Muratori en a donné un *fragment* (*script. rer. ital.*, tom. 12) ; un autre *fragment* plus considérable est conservé à Paris dans la bibliothèque du roi.

MONALDESCHI (Jean de), favori ou écuyer de la reine Christine de Suède,

composa secrètement, contre cette princesse, un *libelle* où il dévoilait ses intrigues. Christine le fit traîner à ses pieds, l'interrogea, le confondit. Après les reproches les plus violens, elle ordonna au capitaine de ses gardes et à deux nouveaux favoris de l'égorger. Cet attentat contre l'humanité, l'opprobre de la vie de Christine, fut commis à Fontainebleau en 1657. Le Bel, religieux de l'ordre de la Trinité, en a donné la relation. *Voyez* ce nom et CHRISTINE.

MONARDES (Nicolas), célèbre médecin de Séville, mourut en 1577 ou 1578. On a de lui: 1° un *Traité des drogues de l'Amérique*, Séville, 1574, in-8, en espagnol; traduit en français par Collin, Lyon, 1619, in-8, et en latin par Charles de l'Escluse, Anvers, 1579; 2° *De rosa*, Anvers, 1564, in-8; 3° plusieurs autres ouvrages en latin et en espagnol. Ce savant n'y enseigne que ce qu'une longue expérience lui avait appris. Ses livres ne sont pas communs.

* MONBODDO, (Jacques BURNETT lord), écrivain écossais, né en 1777, dans le comté de Kinkardine, d'une ancienne famille du nom de *Burnett-de-Leys*. En sortant du collége d'Aberdeen il alla à Goettingue où il fit ses cours de droit. De retour en Ecosse au commencement de 1738, il exerça à Edimbourg la profession d'avocat et obtint de brillans succès. Les troubles qui éclatèrent dans sa patrie le déterminèrent à se réfugier à Londres où il cultiva avec passion les lettres et surtout la littérature grecque. Après la mort de lord Milton son parent, il lui succéda dans la place de juge à la cour de session à Edimbourg, place modeste, mais honorable, qu'il remplit avec la plus parfaite intégrité jusqu'à sa mort arrivée le 26 mai 1799. Il a publié en anglais: 1° *de l'Origine et des progrès du langage*, ouvrage remarquable où l'on trouve beaucoup d'idées neuves et d'aperçus ingénieux et profonds; mais on y remarque aussi un grand nombre de paradoxes et d'assertions hasardées qui excitèrent contre lui une vive critique; 2° *la Métaphysique des anciens* ou *la Science des universaux*, Edimbourg, 1779 à 1799, 6 vol. in-4, ouvrage où il a ajouté de nouveaux paradoxes à ceux renfermés dans le précédent, et où il combat vigoureusement Newton et Locke qui, par les propriétés et attributions qu'ils accordent à la matière, détruisent selon lui l'idée de la divinité. Parmi les opinions singulières de Monboddo, nous remarquerons celle-ci. Il regardait l'Orang-Outang comme un homme dégénéré; il croyait en outre à l'existence des Syrènes, etc. Cependant le célèbre Herder porte sur le compte de ce philosophe l'opinion la plus avantageuse. Au reste on peut lire sur la vie et les ouvrages de Monboddo les *notices* qui ont été insérées dans l'*Annual régister*, 1799, pages 22 et 363; dans le *Monthly magazine*, août 1709; dans *Gentleman's magazine*, juin et décembre 1799; on peut aussi consulter les *Publics characters*, années 1798 et 1799.

MONBRON (FOUGERET de), mort au mois de septembre 1761, était né à Péronne. C'était un de ces auteurs qui ne peuvent vivre avec eux-mêmes ni avec les autres; frondant tout, n'approuvant rien, médisant de tout, le genre humain qui les hait par représailles. On a de lui: 1° *La Henriade travestie*, in-12, qui ne vaut pas le Virgile travesti de Scarron, quoiqu'il y ait quelques bonnes plaisanteries. Voltaire lui-même en a ri, dit-on; ce qui est très difficile à croire. 2° *Préservatif contre l'anglomanie*, in-12: ouvrage écrit avec emportement; 3° *Le Cosmopolite*, ou *le Citoyen du monde*, in-12: livre où l'on trouverait quelques vérités morales assez utiles si l'auteur ne paraissait outré; 4° des *Romans* infâmes et indignes d'être cités. (M. Barbier donne les titres de ses ouvrages dans son *Dict. des Anonymes* au mot *Fougeret*.)

MONCADE (Hugues de), capitaine espagnol, d'une très illustre et ancienne famille originaire de Catalogne, et autrefois souveraine du Béarn, accompagna dans sa jeunesse Charles VIII, roi de France, dans son expédition d'Italie. L'alliance de Ferdinand, roi d'Espagne, avec le monarque francais, étant rompue, Moncade s'attacha à la fortune de César

Borgia, neveu du pape Alexandre VI. Mais lorsque après la mort de son oncle, Borgia se déclara pour les Français, Moncade passa dans l'armée espagnole, commandée alors par le grand Gonsalve. La guerre étant terminée en Italie, il se distingua contre les pirates des côtes d'Afrique par des actions éclatantes, qui lui méritèrent le riche prieuré de Messine. (En 1516, il reçut de Ferdinand *le Catholique* l'ordre de réunir les milices napolitaines, pour aller au secours du pape, pressé par le duc d'Urbin, que les Français appuyaient secrètement.) Les services importans qu'il continua de rendre sur mer à Charles-Quint furent récompensés par la vice-royauté de Sicile. Il fut fait prisonnier, en 1524, par André Doria, sur la côte de Gênes, et n'obtint sa liberté que par le traité de Madrid. Le pape Clément VII étant entré, en 1526, dans la ligue formée entre les Vénitiens et François Ier, pour le rétablissement de François Sforce dans le duché de Milan, Moncade, qui commandait pour l'empereur en Italie, fit avancer vers Rome un corps de troupes considérable, s'en empara sans résistance, contraignit le pape à se réfugier dans le château Saint-Ange, abandonna au pillage le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre, qui se trouve dans son enceinte, et obligea le pape à signer une trève avec l'empereur : trève qui n'empêcha pas le duc de Bourbon d'attaquer Rome quelques mois après. (*Voyez* CLEMENT VII.) Paul Jove, qui se récrie beaucoup sur cette conduite, attribue à la vengeance céleste la mort de Moncade, arrivée deux ans après, en 1528, au combat naval de Capo-d'Orso, près du golfe de Salerne, où Philippin Doria remporta une victoire complète sur la flotte impériale, que Moncade commandait.

MONCEAUX (François de), en latin *Moncæus*, jurisconsulte et poète d'Arras, s'appliqua à l'étude de l'Ecriture sainte; il était seigneur de Froideval, et fut envoyé par Alexandre Farnèse, duc de Parme, en ambassade vers Henri IV, roi de France. On a de lui : 1° *Bucolica sacra*, in-8, Paris, 1589; 2° *Aaron purgatus, sive de Vitulo aureo non vitulo, libri duo*, 1606, in-8 : livre qui a été réfuté par Robert Visorius. Il est inséré dans les *Critici sacri* de Pearson, et il a été prohibé à Rome, l'an 1609; 3° l'*Histoire des apparitions divines faites à Moïse*, Arras, 1594, in-4; 4° *Templum justitiæ*, poème, Douai, 1590, in-8; 5° *Lucubratio in caput* 1 *et* 7 *Cantici Canticorum*, Paris, 1587, in-4; 6° une *Paraphrase* en vers sur le Psaume 44. Tous ces ouvrages sont en latin; il y a des recherches et des singularités.

MONCHESNAY (Jacques DE LOSME de), né à Paris le 4 mars 1666, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat, et se livra à la poésie. Il travailla pour le théâtre italien, et il y donna quelques pièces remplies de traits d'esprit, mais mal dialoguées et mal conduites. Dégoûté du théâtre par la religion, suivant les uns, et par trop de sensibilité à la critique, suivant les autres, il fit une satire contre cet art qui l'avait occupé pendant long-temps. Boileau, à qui il marqua ces sentimens, les approuva. Monchesnay était de la société de ce fameux satirique; mais ayant fait imprimer ses *Satires nouvelles*, 1698, que ce poète ne goûta pas, leur liaison se refroidit. « Il me vient voir rarement, disait » Boileau, parce que quand il est avec moi, » il est toujours embarrassé de son mérite » et du mien. » Propos où l'égoïsme de Boileau se montre au moins égal à celui de Monchesnay. Le théâtre n'étant plus une ressource pour lui, et la médiocrité de sa fortune ne lui permettant pas de rester à Paris, il se retira en 1720 à Chartres, où il mourut le 16 juin 1740, dans sa 75e année. Plusieurs de ses poésies, qui consistent en *Epîtres*, en *Satires*, et en *Epigrammes* imitées de Martial, n'ont pas vu le jour. (Les cinq comédies de cet auteur se trouvent dans le *Théâtre de Gherardi* : elles sont passables, comparées avec les autres de ce recueil). Il est encore auteur du *Bolæana*, ou *Entretiens de M. de Monchesnay avec Boileau*. Si cet ouvrage est vrai dans toutes ses parties, il donne une assez mauvaise idée du caractère de Boileau; et s'il est faux,

il ne doit pas faire juger avantageusement de la probité de Monchesnay. On trouve l'*éloge* de Monchesnay dans le *Mercure*, septembre 1740.

MONCHRÉTIEN. *Voyez* MONTCHRESTIEN.

MONCHY (Charles de), connu sous le nom de *maréchal d'Hocquincourt*, était d'une noble et ancienne famille de Picardie, féconde en personnages de mérite. Il se signala par sa valeur dans plusieurs siéges et batailles, à la Marfée et à Villefranche en Roussillon. Il commanda l'aile gauche de l'armée française à celle de Rhetel en 1650. Cette journée lui valut, l'année suivante, le bâton de maréchal de France. Il défit les Espagnols en Catalogne, et força leurs lignes devant Arras; mais, sur quelques mécontentemens qu'il prétendait avoir reçus de la cour, il se jeta dans le parti des ennemis, et fut tué devant Dunkerque de trois coups de mousquet, l'an 1658[1], en voulant reconnaître les lignes de l'armée française.

MONCHY. *Voyez* MOUCHY.

MONCK (George), duc d'Albemarle, né dans le comté de Devon en 1608, d'une famille noble et ancienne, se signala dans les troupes de Charles Ier, roi d'Angleterre; mais ayant été fait prisonnier par le chevalier Fairfax, il fut mis en prison à la Tour de Londres. Il n'en sortit que plusieurs années après, pour conduire un régiment contre les Irlandais catholiques. Après la mort tragique de Charles Ier, Monck eut le commandement des troupes de Cromwel en Ecosse. Il soumit ce pays; et la guerre de Hollande étant survenue, il remporta en 1653, contre la flotte hollandaise, une victoire, où l'amiral Tromp fut tué. Cromwel étant mort en 1658, le général Monck fit proclamer protecteur Richard, fils de cet usurpateur. Charles II, instruit de ses dispositions favorables à la famille royale, lui écrivit pour l'exciter à le faire rentrer en Angleterre. Le général Monck forma aussitôt le dessein de rétablir ce prince sur le trône. Après avoir dissimulé quelque temps pour prendre des mesures plus efficaces, il se met en 1660 à la tête d'une armée attachée à ses intérêts, entre en Angleterre, détruit par ses lieutenans les restes du parti de Cromwel, pénètre jusqu'à Londres, où il casse le parlement factieux, en convoque un autre, et lui communique son dessein. On s'y porte avec enthousiasme; Londres se déclare en faveur de son légitime souverain : Monck le fait proclamer roi, et va au devant de lui à Douvres lui porter le sceptre qu'il lui a rendu. Charles II, pénétré de la plus vive reconnaissance, l'embrassa, le fit général de ses armées, son grand-écuyer, conseiller d'état, trésorier de ses finances, et duc d'Albemarle. Le général Monck continua de rendre les services les plus importans au roi Charles II. Il mourut comblé d'honneur et de biens en 1679; Charles qui lui devait sa couronne le fit enterrer à Westminster, au milieu des rois et des reines d'Angleterre. On a de lui des *Observations politiques et militaires*, Londres, 1671, in-fol., en anglais. (Il les avait composées pendant sa captivité à la Tour de Londres.) Sa *Vie*, écrite par Thomas Gumble, in-8, en anglais, a été traduite en français par Guy-Miége, in-12. On aperçoit dans toute la conduite de ce général un politique adroit qui, si l'on en excepte la lâcheté qu'il eut de reconnaître et de servir Cromwel, n'enfanta que des projets avoués par la politique ou ordonnés par les circonstances.

MONCONYS (Balthasar), voyageur français, était fils du lieutenant-criminel de Lyon, où il naquit en 1611. Après avoir étudié la philosophie et les mathématiques, il voyagea dans l'Orient, pour y chercher les traces de la philosophie de Mercure Trismégiste et de Zoroastre. Ses recherches n'ayant pas satisfait sa curiosité, ces philosophes asiatiques étant plus célèbres et plus grands en Europe que dans leur pays, il revint en France, et mourut à Lyon en 1665. (Il fut précepteur du fils du duc de Luynes, qui l'avait envoyé à Rome, pour une négociation importante : il la termina avec succès, et parcourut ensuite l'Europe avec son élève. Monconys avait beaucoup d'érudition, et il se fit estimer des savans, surtout des amateurs de la chimie.) Ses *Voyages* publiés par son

fils ont été imprimés en 3 vol. in-4, Paris, 1665, et en 5 vol. in-12, Paris, 1695. Ils sont plus utiles aux savans qu'aux géographes. L'auteur s'est plutôt attaché à remarquer les choses rares et recherchées qu'à donner des descriptions topographiques. Le stile en est traînant, et n'anime pas le lecteur. Ils ont été traduits en allemand, Leipsick, 1697, in-4.

MONCRIF (François-Augustin Paradis de), secrétaire des commandemens de M. le comte de Clermont, lecteur de la reine, Marie Leczinska, l'un des quarante de l'académie française, naquit à Paris d'une famille honnête en 1687, et y mourut en 1770. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, plusieurs fois réimprimé in-12 : production agréablement et finement écrite, mais d'un stile quelquefois affecté; 2° *Les Ames rivales*, petit roman; et d'autres pièces telles que des *Ballets*, des *Romances*, des *Pastorales*, etc.; l'*Histoire des chats*, bagatelle jugée trop sévèrement dans le temps, et presque entièrement oubliée aujourd'hui. Ses *OEuvres* ont été recueillies en 1751, 3 vol. in-16, et en 1768, 4 vol. in-12; 1791, 2 vol. in-8; 1801, 2 vol. in-18.

MONDEJEL. *Voyez* Schulemberg.

MONDONVILLE (Jeanne de Juliard, dame de), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut distinguée de bonne heure par sa beauté et son esprit. Recherchée par divers seigneurs, elle épousa en 1646 Turles, seigneur de Mondonville. Ayant perdu son époux, elle se mit sous la direction de l'abbé Ciron, et forma le projet d'employer ses biens à la fondation d'une congrégation, dont l'abbé Ciron dressa les statuts et les réglemens. Ce nouvel institut fut confirmé par un bref d'Alexandre VII, en 1662, et autorisé de lettres-patentes en 1663. Peu de temps après, ces Constitutions furent imprimées avec l'approbation de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs. C'est cet institut si connu sous le nom de *Congrégation des Filles de l'Enfance*. Il avait déjà formé des établissemens dans plusieurs diocèses, lorsqu'on prétendit qu'il servait d'asile à des factions et à des menées dangereuses pour l'Eglise et pour l'état. On nomma des commissaires, et après un mûr examen, la congrégation de l'*Enfance* fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686. L'institutrice fut reléguée dans le couvent des hospitalières de Coutances, et privée de la liberté d'écrire et de parler à aucune personne de dehors. Elle y mourut en 1703. Les filles de l'*Enfance* furent dispersées. L'abbé Racine, dans son *Histoire ecclésiastique*, en fait presque des martyres; les gens impartiaux les regardèrent comme les victimes d'un fanatisme dont elles ne connaissaient ni les vues ni les ressorts. « La cour (dit » un auteur très instruit de cette affaire » eut des preuves incontestables que » cette fondatrice avait donné asile à des » hommes de mauvaise doctrine et mal- » intentionnés pour l'état, tels que le » Père Cercle et l'abbé Dorat : qu'elle » avait fourni à ceux-ci les moyens de » sortir du royaume; qu'elle avait fait » imprimer, dans sa maison et par ses » filles, plusieurs libelles contre la con- » duite du roi et de son conseil. On en- » leva cette imprimerie; on dressa des » procès-verbaux; et sur tous ces faits, » on eut quantité de dépositions authen- » tiques et juridiques, avec les témoi- » gnages des plus anciennes filles de cette » maison. » *Voyez* Juliard et Reboulet.

MONDONVILLE (Jean-Joseph Cassanéa de), l'un des plus célèbres musiciens du 18e siècle, vit le jour à Narbonne le 24 décembre 1715. Il acquit d'abord de la réputation à Paris, où il se rendit en 1737. Trois morceaux de génie annoncèrent une lyre enchanteresse et savante, qui égalait celle de Lalande. C'étaient le *Magnus Dominus*, le *Jubilate* et le *Dominus regnavit*, que l'on entend encore avec applaudissement. Il fut rival et ami de Guignon, qui tenait alors le premier rang en ce genre. Ses *Sonates*, ses *Symphonies* et ses *Motets* lui méritèrent la place de maître de musique de la chapelle du roi. Il mourut à Belleville, près de Paris, le 8 octobre 1772.

MONDRAINVILLE. *Voyez* Duval Etienne.

MONET (Philibert), né en Savoie l'an 1566, mort à Lyon en 1643, se distingua chez les jésuites, où il entra par goût pour l'étude. (Il fonda en 1597 le collége de Thonon, et fut pendant 22 ans préfet des études à Lyon.) Les langues l'occupèrent d'abord, et elles lui durent quelques ouvrages éclipsés par ceux qu'on a donnés après lui. Son Dictionnaire latin-français intitulé : *Inventaire des deux langues*, Paris, 1636, in-folio, eut cours dans le temps. Monet se tourna ensuite du côté du blason et de la géographie de la Gaule : ce qu'il a fait sur cette matière est encore consulté par les savans. (La *Biographie universelle* a donné le catalogue le plus complet des *œuvres* de ce laborieux écrivain.)

MONETA (le Père), dominicain de Crémone, vivait du temps même de saint Dominique, et mourut vers 1240. Il se rendit célèbre par sa science et son zèle contre les hérétiques de son temps. Le Père Riccinius, du même ordre, fit imprimer à Rome, en 1643, in-fol., un *Traité* latin du Père Moneta *contre les Vaudois*.

MONFORT. *Voyez* Montfort.

MONGAULT (Nicolas-Hubert de), fils naturel de Colbert-Pouanges, né à Paris en 1674, entra dans la congrégation de l'Oratoire. En étant sorti, il demeura successivement auprès de l'archevêque de Toulouse, de Colbert, qui le protégeait, et ensuite auprès de Foucault, qui lui procura une place à l'académie des Inscriptions, et celle de précepteur du duc de Chartres, fils du duc d'Orléans. L'académie française se l'associa en 1718, et le perdit le 15 août 1746. Fréret prononça son éloge à l'académie des Inscriptions. On a de lui : 1° une *Traduction française* de l'Histoire d'Hérodien, 1 vol. in-12, Paris, 1745 ; 2° une *Traduction* des *Lettres* de Cicéron à Atticus, Paris, 1714 et 1738, 6 vol. in-12, réimprimée depuis en 4 vol. Cette version, aussi élégante et aussi exacte que celle d'*Hérodien*, est enrichie de notes qui font honneur à son goût et à son érudition. On apprend dans le texte et dans les remarques à connaître l'esprit et le cœur de Cicéron, et les personnages qui jouaient de son temps un grand rôle dans la république romaine. 3° Deux *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie.

* MONGE (Gaspard), célèbre géomètre, créateur de la *géométrie descriptive*, l'un des fondateurs de l'*école polytechnique*, naquit à Beaune en 1746 d'un père qui était coutelier, et qui, malgré son peu de fortune, ne négligea rien pour donner à son fils une bonne éducation. Monge était l'aîné de trois frères qui embrassèrent tous la carrière des sciences. Après avoir fait ses études chez les Oratoriens de Beaune, puis à Lyon, il fut jugé digne, à l'âge de 16 ans, de professer les mathématiques dans cette congrégation. Ce fut pendant les vacances qu'il passait au sein de sa famille, qu'il conçut et exécuta le projet de tracer le plan de la ville de Beaune : malgré le petit nombre et l'imperfection des instrumens qu'il avait à sa disposition, il termina son travail qu'il dédia à sa ville natale. Cet ouvrage lui valut la recommandation d'un officier supérieur qui le fit entrer à l'école du génie de Mézières : toutefois il ne fut admis dans cet établissement où les nobles seuls pouvaient entrer, que comme appareilleur ou conducteur subalterne des travaux de fortification. Dans ce rang inférieur, Monge était peu flatté des succès qu'il ne devait qu'à la dextérité de sa main ; il sentait en lui quelque chose qui l'appelait à une plus haute destinée. Cependant, comme on le connaissait bon mathématicien, le commandant de l'école l'ayant chargé de faire les calculs pratiques d'une opération de défilement, Monge s'en acquitta en inventant une méthode plus prompte et aussi exacte que celle qu'on avait suivie jusque alors. Le pauvre appareilleur, mieux apprécié, fut employé à des opérations non moins difficiles, qu'il exécuta avec le même succès. Ces preuves de talens lui ayant donné de la réputation, le célèbre Bossut, alors professeur de mathématiques à Mézières, le demanda pour

son suppléant. Monge obtint, peu de temps après, la même place pour les sciences physiques, auprès de l'abbé Nollet, qu'il remplaça l'année suivante, quoiqu'il n'eût que 20 ans. Ce jeune professeur ne cessait de travailler; il se trouva conduit par ses essais à la solution d'importans problèmes: il fit l'application de ses découvertes aux différens arts de construction, et devint ainsi créateur d'une doctrine lumineuse et féconde qui a été développée depuis par lui-même et par de savans mathématiciens, et qui est connue sous le nom de *Géométrie descriptive*. Cette création est sans contredit son principal titre de gloire; mais cette méthode, dont l'ignorance ne pouvait pas même contester l'utilité, fut en butte à des attaques nombreuses: d'abord on lui contesta la solution qu'il donna du problème proposé, sous le prétexte qu'il n'avait pas eu le temps nécessaire pour faire les calculs: les calculs furent vérifiés et les résultats qu'il avait offerts furent reconnus rigoureusement exacts. Sa méthode se trouva surtout en conflit avec l'ancienne routine des ouvriers, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et après l'opposition la plus opiniâtre qu'il parvint après 20 ans à faire passer sa doctrine dans l'enseignement de l'école de Mézières. Pendant qu'on lui défendait de faire connaître ses procédés nouveaux, Monge se dédommageait de cette contrainte par d'autres découvertes. Il publia plusieurs *Mémoires sur le calcul intégral*, qui le firent nommer, d'abord correspondant, puis membre de l'académie des Sciences (1780). Dans la même année, il fut adjoint à Bossut dans l'enseignement de l'hydrodynamique, et donna en même temps des cours de mathématiques transcendantes, dans lesquels il eut pour élèves Lacroix et Gay de Vernon; Carnot, Coulomb, Meusnier, Tinseau, Ferry, furent aussi ses élèves à l'école de Mézières, qu'il quitta définitivement en 1783, ayant été nommé examinateur de la marine, à la place de Bezout. Ce fut à la sollicitation du maréchal de Castries, qu'il composa son *Traité de statique*. Lors de la formation du Lycée, il y fut nommé professeur de physique. Monge avait adopté les principes de la révolution; après le 10 août, il fut nommé ministre de la marine, et chargé provisoirement du portefeuille de la guerre par l'influence de Condorcet. Ce fut en qualité de ministre, et par conséquent comme membre du pouvoir exécutif qu'il signa le 19 janvier 1793 *l'ordre de mettre à exécution le jugement de Louis XVI*. Ses amis ont parlé des regrets, disons mieux des remords que le souvenir de cette action excita toujours dans son âme: croyons à leur sincérité. Monge ne put empêcher que l'époque de son ministère ne fût signalée par la retraite de presque tous les officiers de mérite qui appartenaient à la marine: il ne put retenir dans les rangs de l'armée républicaine cette foule d'hommes généreux et fidèles qui ne pouvaient, sans forfaire à l'honneur, servir les anarchistes de ce temps. Monge chercha à les remplacer: rarement ses choix furent heureux. Cependant il fit quelques bonnes actions: il sauva son prédécesseur au ministère, M. Dubouchage; il l'éloigna de Paris et lui confia un grade qui le remettait en activité de service. Monge s'aperçut enfin qu'un savant se trouvait déplacé au milieu des combustions politiques, et demanda sa retraite. Forcé de garder le portefeuille encore deux mois, il donna sa démission, et elle fut acceptée. Alors les jacobins l'accusèrent d'avoir abandonné son poste, et d'être du parti des *Girondins*; ces accusations n'eurent pas de suite. Mais détournons les yeux pour un moment du rôle que joua Monge pendant la révolution. Sa vie politique doit être placée en dehors de la belle carrière qu'il parcourut dans les sciences. Disons toutefois qu'à l'époque où la guerre était déclarée à la France par toutes les puissances de l'Europe, il rendit d'immenses services à son pays: ce fut lui qui, avec Berthollet et plusieurs autres savans, créa comme par enchantement les armes et les munitions que réclamaient les jeunes Français, levés en masses; ils dirigèrent ensemble les salpêtrières, les poudrières, les fonderies de canons et les autres établissemens de la république, au moment

où elle semblait dépourvue de tout moyen de défense. Dans des temps un peu plus calmes, on établit l'école normale, dont Monge fit partie, et c'est alors qu'il put faire adopter sa *géométrie descriptive*, éminemment utile pour le perfectionnement de la main-d'œuvre dans les arts, la simplification des machines, etc. Sa nouvelle doctrine embrassait la charpenterie, la coupe des pierres, le défilement, la perspective linéaire, la distribution de la lumière et des ombres. Il donna plus de développement à ces avantages, et en ajouta de nouveaux dans l'école polytechnique qu'il fonda, secondé par Berthollet, Guyton-Morveau et les députés Carnot, Fourcroy et Prieur. Chargé, en 1796, par le Directoire, d'aller recueillir les chefs-d'œuvre dont Buonaparte avait dépouillé l'Italie, il facilita, par des moyens mécaniques de son invention, le déplacement de ces objets. L'année suivante, il vint, avec le général Berthier, apporter au Directoire le traité de Campo-Formio, que Buonaparte avait conclu avec l'Autriche en 1798. Il suivit ce général en Egypte avec Berthollet et d'autres savans. Il fut le premier à observer, dans le désert, le *mirage*, phénomène qui se reproduit dans ces contrées, qu'un soleil brûlant rend arides : Monge en assigna les causes et en décrivit les effets. Tous les monumens de l'antique Egypte furent soumis par lui à un scrupuleux examen : les pyramides, l'obélisque, les ruines d'Héliopolis, les débris historiques épars dans la Basse-Egypte, les mékias, puits destinés à mesurer les eaux du Nil et construits par le calife Al-Mamountji. Il fut nommé président de l'Institut fondé au Caire par Buonaparte ; et, lors de la révolte de cette ville, Monge, à la tête des autres savans, défendit, l'épée à la main, ce dépôt des sciences africaines : c'est la tâche la plus difficile qu'eurent à remplir ces savans pendant leur séjour en Egypte. S'étant ensuite rendu à Suez, il chercha les vestiges du canal qui devait communiquer par le Nil à la mer Rouge. De retour en France, il fut chargé de coordonner les *Mémoires* sur l'Egypte, rédigés par lui et par ses collègues. Tous les honneurs l'attendaient à Paris. Nommé d'abord membre du sénat, Napoléon lui donna ensuite la sénatorerie de Liége, avec le titre de comte de Péluse. Il le décora, peu de temps après, du grand cordon de la Légion-d'honneur, et de l'ordre de la Réunion ; il lui assigna une dotation en Westphalie ; enfin il lui fit présent, en 1813, d'une somme de 200,000 livres. Les désastres de Moscou, et surtout la chute de Buonaparte, affligèrent vivement Monge. La dissolution de l'école polytechnique porta le dernier coup à sa santé, auquel vint se joindre le décret de bannissement contre les conventionnels qui avaient signé la mort de Louis XVI, et sa radiation de l'Institut. A chacune de ces sinistres nouvelles, il avait eu une attaque d'apoplexie, et il mourut le 18 juillet 1818, âgé de 72 ans. Berthollet prononça sur sa tombe un discours funèbre, et M. Dupin a publié un *Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Monge*, Paris, 1819, in-4. Monge était un homme probe, affable et bienfaisant ; mais il eût dû se contenter de l'honorable titre de savant. Ne pouvant énumérer les *analyses*, les *observations*, les *mémoires*, etc., qu'on trouve de lui dans plusieurs des *Journaux scientifiques* de son temps, dans les *Collections de l'académie des sciences* de Paris, dans le *Journal de l'école polytechnique*, dans le *Dictionnaire de physique de l'encyclopédie méthodique*, dans les *Annales de chimie*, dans la *Description de l'Egypte*, et enfin dans la *Décade égyptienne*, nous citerons les ouvrages qu'il a publiés séparément : 1° *Traité élémentaire de statique*, Paris, 1786, in-8, 6e édition, 1826 ; 2° *Description de l'art de fabriquer les canons*, ibid., an 2, in-4, et formant le 21e volume de la *Collection des arts et métiers* d'Yverdun ; 3° *Leçons de géométrie descriptive*, publiées dans le *Journal des séances de l'école normale*, Paris, 1809, in-4, dont la première édition in-folio avait paru à Paris en l'an 3, sous le titre de *Feuilles d'analyse appliquée à la géométrie*. —

Deux frères de Monge plus jeunes que lui se vouèrent aussi à l'enseignement. Le premier, qui lui succéda dans la place d'examinateur de la marine, est mort en octobre 1827 ; il avait le titre d'inspecteur en retraite des écoles royales de la marine. Le second était professeur d'hydrographie à Anvers, où il est mort il y a quelques années.

* MONGELLAZ (Fanny, née Burnier) nièce de l'abbé Burnier-Fontanel, doyen de la faculté de théologie de Paris, naquit à Chambéry en 1798. Après avoir été élevée à Genève, elle parut dans le monde et s'y fit une grande réputation par quelques ouvrages. Celui qui a pour titre *de l'Influence des femmes sur les mœurs* a eu deux éditions, et il est remarquable par la sagesse des leçons que l'auteur y donne aux femmes dans toutes les situations de la vie où elles peuvent se trouver. La *Revue encyclopédique*, tome 40, page 185, en a rendu un compte très avantageux, et M. Charles Nodier dans la *Notice* qu'il a faite sur Mme Mongellaz, *Journal des Débats*, du 19 octobre 1830, en a parlé avec le plus grand éloge. En 1825 elle avait fait paraître sans nom d'auteur un ouvrage intitulé : *Louis XVIII et Napoléon dans les Champs-Elysées*. Elle est morte le 30 juin 1830. Elle a laissé en manuscrit une *Histoire de saint François de Sales* et un roman inachevé qui a pour titre : *Pierre, comte de Savoie* : elle se proposait dans ce dernier ouvrage de peindre, à la manière de Walter-Scott, les mœurs et les coutumes de son pays.

MONGIN (Edme), prélat français, né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, fut précepteur du duc de Bourbon et du comte de Charolais. Il mérita, par ses talens pour la chaire, l'évêché de Bazas en 1724. C'était un homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le recueil de ses *OEuvres*, publié à Paris en 1745. Cette collection renferme ses *Sermons*, ses *Panégyriques*, ses *Oraisons funèbres*, et ses *Pièces académiques*. Ce prélat mourut en 1746 à Bazas. On trouve son *éloge* dans le recueil de d'Alembert.

MONGODIN (André-Jacques), prêtre et curé, mérite une place entre les hommes illustres avec beaucoup plus de raison que tant de guerriers qui ont désolé la race humaine, et tant de beaux esprits, qui l'ont empoisonnée de leurs erreurs ou amusée par des sottises d'un jour. Né de parens pauvres, mais d'une condition honnête, il embrassa l'état ecclésiastique, et y porta les lumières convenables. Après s'être distingué pendant son vicariat par un zèle infatigable, il fut, à la demande et aux vœux unanimes de la paroisse, nommé recteur ou curé de Saint-Aubin, dans la ville de Rennes. Au moment de son installation, la fondation de rente pour les pauvres n'était que d'un écu ; et à sa mort, arrivée vingt ans après, il en a laissé une d'environ 700 livres constituée en leur faveur. Il ne souffrit jamais qu'on fît des quêtes dans sa paroisse pour les pauvres ; et lorsque le parlement permit à celles de Rennes de faire des emprunts, il ne consentit point que la sienne en fît : il pourvut lui-même à ses besoins ; ses dîmes y étaient employées. « Mon revenu, disait-il, appartient aux » malheureux ; je suis leur caissier, qu'ils » viennent chez moi retirer ce qui leur » est dû. » Il se trouva quelquefois dans des momens de disette ; et, n'ayant rien à donner, il partagea avec eux son repas. Enfin, épuisé par des travaux vraiment apostoliques, et l'activité d'une charité intelligente, généreuse, sans partialité et sans exception, toujours attentif, autant que les circonstances le permettaient, à cacher ses œuvres, il mourut en 1775 dans son confessionnal, en réconciliant les pécheurs avec Dieu : mort plus glorieuse aux yeux du vrai sage que celle des héros profanes qui expirent sur un champ de bataille, couverts du sang de leurs frères. Ses paroissiens lui ont dressé un monument avec cette inscription simple, mais touchante et énergique :

Hic jacet
Andræas Jacobus Mongodin,
Hujus parochiæ rector,
Cleri diœcesani procurator :
Virtute, consilio, exemploque potens,
Pauperum pater, pauper ipse,
Ut divinæ Providentiæ, subsidio,

Sic in victu parcimonia dives,
Egenis alimenta, vestes abunde suffecit:
Hanc sacram ædem
Refecit, ampliavit, exornavit;
In sacro pœnitentiæ tribunali sedens
Animam Deo reddidit.

MONIN (Jean-Edouard du), natif de Gy, dans le comté de Bourgogne, a publié, sous le règne de Henri III, des *Poésies latines*, 1578 et 1579, 2 vol. in-8; et *françaises*, 1582, in-12. On a encore de lui deux tragédies imprimées, l'une sous le titre du *Quarême de du Monin*, Paris, 1584, in-4; l'autre sous celui de *Orbec-Oronte*, dans le *Phœnix* de du Monin, 1585, in-12. Il donnait de grandes espérances lorsqu'il fut assassiné en 1586, à 29 ans. On le regardait non seulement comme un génie précoce, mais comme un des meilleurs esprits de son siècle. On ne partage guère ce jugement, quand on lit les vers de du Monin. Ils sont si obscurs, si plats, si traînans, si défigurés par une érudition pédantesque, qu'on ne trouve pas étrange qu'à son âge il eût enfanté de telles productions. Voétius a prétendu que le cardinal du Perron avait eu part au meurtre de ce jeune homme, pour se venger de quelques mauvaises satires : calomnie atroce, avancée sans preuve et sans vraisemblance par cet écrivain téméraire et emporté.

MONIQUE (Sainte), mère de saint Augustin, née en 332 de parens chrétiens, fut mariée à Patrice, habitant de Tagaste en Numidie, avec lequel elle eut deux fils et une fille. Elle convertit son mari, qui était païen, et obtint par ses prières et par ses larmes la conversion de saint Augustin, son fils aîné, qui était engagé dans les plaisirs du siècle et dans les erreurs du manichéisme. Après avoir enfanté ce cher enfant à l'Eglise et à la religion, elle mourut en 387 à Ostie, où elle s'était rendue avec lui pour passer en Afrique. L'Eglise célèbre la fête de sainte Monique le 4ᵉ jour de mai. Par une application ingénieuse et touchante, on lit à l'Evangile de la messe la résurrection du fils de la veuve de Naïm. L'oraison *Deus, mœrentium consolator*, etc. est pleine d'onction et de la plus tendre piété. (Godescard a écrit la *Vie de sainte Monique*, et le pape Martin V a rédigé l'*Histoire de la translation de son corps à Rome en* 1430.)

MONMOREL (Charles Le Bourg de), né à Pont-Audemer, fut fait aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1697. L'abbaye de Lannoi fut la récompense de son talent pour la chaire, autant que l'effet de la protection de madame de Maintenon. Nous avons de lui un recueil d'*Homélies* estimées, sur les évangiles des dimanches, des jours du carême, et des mystères de J.-C. et de la sainte Vierge. Cette collection, précieuse aux curés de campagne et même à ceux des villes, forme 10 vol. in-12. L'auteur écrit avec simplicité, avec précision, et ne s'éloigne guère de la méthode et du stile des saints Pères, dont il place à propos les plus belles sentences. Nous ignorons l'année de sa mort.

MONMORENCI. *V.* MONTMORENCY.

MONMOUTH. *Voyez* MONTMOUTH.

MONNEGRO ou DE TOLÈDE (Jean-Baptiste), sculpteur et architecte, mort en 1590, dans un âge fort avancé, à Madrid, lieu de sa naissance, s'est fait une grande réputation en Espagne par son habileté. C'est lui qui fit bâtir, par ordre de Philippe II, l'église de l'*Escurial*, sous l'invocation de saint Laurent. Les statues des six rois qu'on voit sur la façade de ce temple sont aussi l'ouvrage de son ciseau.

* MONNET (l'abbé). On lui doit : *Lettres d'une mère à son fils, pour lui prouver la vérité de la religion chrétienne*, 1768, 3 vol. in-12, réimprimées pour la troisième fois en 1776.

* MONNET (Antoine GRIMOALD), chimiste distingué, né en 1734, à Champeix en Auvergne, mérita la protection de Malesherbes, qui lui procura, en 1774, la place d'inspecteur-général des mines. Son entêtement à ne pas vouloir reconnaître les progrès que la chimie dut aux découvertes des Lavoisier, des Fourcroix, des Berthollet, le brouilla avec presque tous les savans. Il mourut à Paris le 23 mai 1817. On lui doit : 1° *Traité des eaux minérales*, 1768, in-12. 2° *Traité de la vitriolisation et de l'alunation*, 1769,

in-12. 3° *Catalogue raisonné minéralogique*, 1772, in-12. 4° *Nouvelle hydrologie*, 1772, in-12. 5° *Exposition des mines*, traduites de l'allemand, 1773, in-4. 4° *Traité de l'exploitation des mines*, avec des *notes*, 1773, traduit aussi de l'allemand. 7° *Dissertation sur l'arsenic*, 1774, in-4. 8° *Traité de la dissolution des métaux*, 1775, in-12, ouvrage estimé. 9° *Nouveau système de minéralogie*, 1779, in-12. 10° *Voyage minéralogique fait en Hongrie et en Transylvanie*, traduit de l'allemand de Born, 1780, in-8; 11° avec Guettard, *Atlas de description minéralogique de la France*, 1780, in-folio. 12° *Dissertations et expériences relatives aux principes de la chimie pneumatique*, 1789, in-4. 13° *Mémoires historiques et politiques sur les mines de France*, 1790, in-8. 14° *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes*, 1798, in-8.

MONNIER (Pierre Le), né dans les environs de Lille, vers l'an 1552, mort vers l'an 1615, parcourut diverses contrées de l'Europe, et particulièrement l'Italie. A son retour, il publia une *Description des monumens tant anciens que modernes* qu'il avait observés dans ses voyages, Lille, 1614, in-12.

MONNIER (Pierre Le), né auprès de Vire, d'une famille honnête, mérita par ses talens une chaire de philosophie au collége d'Harcourt à Paris. L'académie des Sciences se l'associa, et le perdit en 1757, à 82 ans. On a de lui, *Cursus philosophicus*, 1750, en 6 vol. in-12. Ce cours a eu du succès; on l'a dicté dans plusieurs colléges de province. L'on y trouve non seulement les notions géométriques nécessaires à tout physicien, mais encore les questions de physique traitées avec assez d'étendue, et pour l'ordinaire avec méthode et clarté. Son système général est le cartésianisme corrigé, étayé de faits supposés, si communs à tous les faiseurs d'hypothèses, qui supposent toujours ce qu'il faudrait démontrer, et qui élèvent souvent des colosses dont les pieds sont d'argile, semblables à ceux de la statue que Nabuchodonosor vit en songe. L'académie, dont Le Monnier était membre, lui doit aussi des *Mémoires*.— Pierre-Charles et Louis-Guillaume Le MONNIER, ses deux fils (le premier, professeur de philosophie au Collége royal, et savant astronome; le second, médecin ordinaire du roi à Saint-Germain-en-Laye), tous deux de l'académie des Sciences, ont hérité de ses connaissances et les ont perfectionnées.

MONNOYE (Bernard de LA), né à Dijon en 1641, fit paraître dès son enfance de grandes dispositions pour les belles-lettres. On voulait l'engager à se consacrer au barreau; mais son inclination l'entraînait vers la littérature légère et la poésie. Il se contenta de se faire recevoir correcteur en la chambre des comptes de Dijon, en 1672. L'exercice de cette charge ne l'empêcha point de se rendre habile dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, dans l'histoire et dans la littérature. Il remporta le prix à l'académie française en 1671, par son poème du *Duel aboli*, qui fut le premier des sujets que distribua l'académie. Les sujets de ses autres pièces qui remportèrent aussi le prix sont, pour l'année 1673, *La Gloire des armes et des belles-lettres, sous Louis XIV*; pour 1677, *L'Education de monseigneur le dauphin*; pour 1683, *Les Grandes choses faites par le roi en faveur de la religion* enfin pour l'année 1685, *La Gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause*. Sa pièce intitulée, *L'Académie française sous la protection du roi*, ayant été envoyée trop tard en 1673, ne put être admise à l'examen. L'académie française se l'associa en 1713, et il était bien juste qu'un athlète qui avait été couronné cinq fois fût assis avec ses juges. La poésie ne faisait pas la principale occupation de La Monnoye; il avait su joindre dès sa jeunesse l'érudition aux belles-lettres. La parfaite connaissance des livres et des auteurs de tous les pays, et la discussion pénible des anecdotes littéraires dont aucune ne lui échappait, formaient en lui une érudition presque unique. Les bibliographes le regardaient comme leur oracle, et c'est ainsi qu'ils

l'appelaient, malgré le silence que sa modestie avait exigé d'eux. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit; son caractère était gai et égal, poli et officieux. Ce littérateur estimable mourut à Paris le 15 octobre 1728, à 88 ans. Ses principaux ouvrages sont: 1° des *Poésies françaises*, in-8, imprimées en 1716 et 1721; 2° de nouvelles *Poésies*, imprimées à Dijon en 1743, in-8. Ces deux recueils méritent des éloges; il y a plusieurs vers heureux et quelques morceaux agréables. Le stile en est quelquefois prosaïque, et la douce chaleur de la poésie ne s'y fait pas toujours sentir; mais dans ces sortes de collections tout ne peut pas être égal. 3° Des *Noëls bourguignons*, (*Noei borguignons de Gui Barozai, ci Dioni*) 1720 et 1737, in-8, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre de naïveté; *voyez*-en la réfutation dans le *journ. hist. et lit.*, 15 octobre 1781, page 257; mais il faut être Bourguignon pour la bien sentir. Quand on ne l'est pas, on peut bien trouver grossier ce qui paraît naïf à d'autres. M. Louis Dubois a donné le texte de ces Noëls plus épuré et plus complet, Chatillon, 1817, in-12. 4° Les tomes 3 et 4 du *Menagiana*, de l'édition de 1715, en 4 vol. in-12, avec une *Dissertation* curieuse sur le livre *De tribus impostoribus*. Il s'attache à prouver que cette affreuse production n'a jamais existé, du moins en latin. Il peut se faire effectivement que d'abord ce livre ait été imaginaire, et que ceux qu'on a vus depuis n'aient été faits que d'après le titre; mais il paraît que La Monnoye se trompe en croyant qu'il n'existait pas en 1712: M. Crevenna, citoyen d'Amsterdam, en possédait un exemplaire latin dans sa riche bibliothèque, dont nous avons le Catalogue raisonné en 5 vol. in-4. Cet exemplaire, de 46 pag. in-8, porte l'année 1598: il est vrai que M. Crevenna le croit postérieur à cette date; mais il n'est pas vraisemblable qu'il soit plus récent que la Dissertation de La Monnoye. Il y a cependant des gens qui attribuent cette fraude à Straubius, qui fit imprimer ce livre à Vienne en Autriche en 1753, sur une prétendue ancienne édition qui est très suspecte, et peut-être imaginaire. M. Crevenna a une traduction française qui n'a aucun rapport avec l'exemplaire latin. L'un et l'autre sont des libelles très plats, sans esprit et sans raison, indignes d'attention, et plus encore d'une réfutation sérieuse. (*Voy.* VIGNES Pierre des.) 5° De savantes *Notes* sur la Bibliothèque choisie de Colomiès; 6° des *Remarques* sur les *Jugemens des savans* de Baillet, et sur l'*Anti-Baillet* de Ménage (*voy.* ce nom); 7° des *Remarques* sur les Bibliothèques de du Verdier et de la Croix-du-Maine; 8° des *Notes* sur l'édition de Rabelais de 1715; elles sont plus grammaticales qu'historiques; 9° c'est à La Monnoye qu'on doit l'*Edition* de plusieurs poèmes français, imprimés chez Coustelier; et le *Recueil de pièces choisies en prose et en vers*, publié en 1714, à Paris, sous le titre de Hollande. On a encore de lui la *Traduction* en vers français de la *Glose* de sainte Thérèse (*voyez* ce nom), ouvrage qui prouve autant les talens du poète, que son goût pour le langage de la religion et d'une piété tendre. (La Monnoye avait des connaissances très étendues, était en correspondance avec plusieurs savans de l'Europe, et se faisait aimer autant par ses talens que par sa modestie.)

MONOSZLOI (André), d'une famille noble de Hongrie, fut élevé sur le siége épiscopal de Vesprin, après avoir rempli avec zèle plusieurs autres emplois. On a de lui *De invocatione et veneratione Sanctorum*, Tyrnau, 1589, in-4. Cette matière y est amplement et savamment discutée. Nicolas Gyarmati, ministre réformé, attaqua cet ouvrage; mais Pierre Pazman, depuis cardinal, le fit repentir de sa témérité par une très solide et élégante réfutation, où il mit au néant tout ce que le ministre avait opposé à l'ouvrage du savant et pieux évêque.

MONOYER (Jean-Baptiste), peintre, nommé plus communément *Baptiste*, né en 1635 à Lille, mourut à Londres en 1699. On ne pouvait avoir plus de talent que Monoyer pour peindre les fleurs. On trouve dans ses tableaux une fraîcheur,

un éclat, un fini, enfin une vérité qui le dispute à la nature même. Milord Montaigu, ayant connu ce célèbre artiste pendant son séjour en France, l'emmena à Londres, où il employa son pinceau à décorer son magnifique hôtel. On a aussi beaucoup de ses tableaux en France. — Antoine Monoyer, son fils, a été son élève et membre de l'académie.

MONPENSIER. *Voy.* Montpensier.

MONRO (Alexandre), célèbre professeur d'anatomie en l'université d'Edimbourg, est auteur de différens traités en anglais très estimés : 1° *Anatomie*, Edimbourg, 1726, et réimprimée plusieurs fois depuis : ce que l'auteur dit des nerfs a été publié en latin à Franeker, 1754, sous le titre d'*Anatome nervorum contracta*. M. Sue a donné l'Ostéologie de Monro en français, sous ce titre : *Traité de l'Ostéologie*, traduit de l'anglais de M. Monro, Paris, 1759, 2 vol. in-fol., avec un grand nombre de planches. C'est un vrai chef-d'œuvre de typographie. 2° *Essai sur les injections anatomiques*, traduit en latin, Leyde, 1741, in-8 ; 3° *Examen des remarques* de MM. Winslow, Ferrein et Walthers, in-8, sur *les muscles*, Edimbourg, 1725 ; 1783, in-fol ; 4° *Médecine d'armée*, traduite en français par Le Bègue de Presle ; 5° il a enrichi les Mémoires de la société d'Edimbourg d'un grand nombre de pièces intéressantes. Il vivait encore en 1765, dans un âge très avancé. Un de ses fils a publié sur l'hydropisie une *Dissertation*, que Savari a traduite en français, Paris, 1760, in-8, et qui peut être d'un grand secours dans le traitement de cette maladie.

* MONROÉ (James), 5° président des Etats-Unis d'Amérique et ancien ambassadeur près de la république française, né dans l'état de Virginie en 1757, était destiné par sa famille à la carrière du barreau. Après avoir fait de bonnes études en droit, il exerça la profession d'avocat sous la direction de Jefferson, qui a toujours eu pour lui les sentimens les plus affectueux. Nommé député au congrès à l'âge de 21 ans, il crut qu'il serait plus utile à son pays sur les champs de bataille qu'à la tribune. Sa bravoure attestée par plusieurs actions d'éclat lui valut un avancement rapide : à l'époque où la paix fut conclue, il était parvenu au rang de colonel. Son pays n'ayant plus besoin de son épée, il reprit la toge d'avocat ; mais il ne tarda pas à être distrait de ses occupations du barreau par sa nouvelle nomination de député au congrès, dans lequel il siégea pendant 10 ans de suite, toujours réélu par ses concitoyens auxquels plaisaient ses opinions républicaines. Ses principes étaient ceux de l'Assemblée constituante de France : c'est dire assez qu'il avait applaudi à la révolution française, dont il blâmait les excès et les crimes. Cette sympathie qu'il éprouvait pour les républicains français, le fit nommer ambassadeur près de ce gouvernement, et le 15 août 1794 il fut présenté au président de la Convention qui lui donna publiquement l'accolade fraternelle. Les relations d'amitié qui existaient depuis longtemps entre la France et les Etats-Unis, ayant cessé sous la présidence de John Adam, qui était tout dévoué aux Anglais, Monroé revint en Amérique, blâma la direction qu'avait prise depuis quelque temps son gouvernement ; et, comme il craignait qu'en suivant la même route les ministres ne missent en danger les institutions de sa patrie, il publia toute sa correspondance pendant sa mission diplomatique : cette publication produisit le plus grand effet. En 1803 Monroé fut nommé gouverneur de la Virginie, et fut maintenu, par réélection, 3 ans dans le même poste. Après la cession de la Louisiane, faite par l'Espagne à la France, des contestations s'élevèrent entre le gouvernement de Madrid et celui des Etats-Unis relativement à la navigation du Mississipi : Monroé fut envoyé en qualité d'ambassadeur en France, puis en Espagne, et par ses talens et par sa loyauté il parvint à terminer cette affaire. En 1806 il se rendit à Londres, afin de mettre un terme aux différends qui divisaient encore les Etats-Unis et l'Angleterre. Tous ses efforts ayant échoué dans cette négociation, il demanda son

rappel, et revint l'année suivante à Philadelphie. Nommé en 1811 secrétaire d'état des affaires étrangères, il fut chargé en 1814 du commandement général des troupes américaines, qu'il conserva jusqu'à la paix avec le portefeuille de la guerre. Il reprit alors le département qui lui était confié auparavant, et il ne le remit qu'en 1817. C'est à cette époque qu'il fut élu à une grande majorité président du gouvernement des Etats-Unis. Son administration fut sage : il inspecta les côtes maritimes, se rendit successivement à Baltimore, à Philadelphie, à New-York, etc., parcourut aussi l'intérieur du pays, et à son retour adressa au congrès le tableau le plus satisfaisant de l'état de la république. Réélu président le 4 mars 1821, il a prononcé, à l'ouverture de la session pour le congrès de 1824, un discours qui a fait sensation dans les deux mondes. Rentré dans la vie privée, il est mort à New-York, à l'âge de 73 ans, le 4 juillet 1831, jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance de l'Amérique du Nord.

MONS-AUREUS. *Voy.* MONTDORÉ.

MONSIGNANI (Eliseus), natif du Frioul, entra dans la congrégation des carmes, fut nommé quatre fois procureur du père général de l'ordre, et mourut à Rome en 1737, après avoir publié *Bullarium carmelitarum*, Rome, 1715, 1718, 2 vol. in-fol., ouvrage qui a demandé beaucoup de recherches.

* MONSIGNY (Pierre-Alexandre), célèbre musicien, né le 17 octobre 1729 à Fauquemberg, dans l'Artois, d'une famille noble, s'initia de bonne heure à l'art musical dans lequel il devait s'illustrer. Dès l'âge de 19 ans, il fut employé dans la comptabilité du clergé à Paris. En assistant à la représentation de la *Serva Padrona*, il avait senti s'éveiller en lui le goût de la musique qu'il cultiva dès lors avec passion. Il reçut de l'Italien Giannotti des leçons de composition. Monsigny débuta dans sa nouvelle carrière par un petit *opéra* intitulé *Les Aveux indiscrets*, représenté, en 1750, sur le théâtre de la foire Saint-Germain, berceau de l'opéra-comique. Cet ouvrage eut un grand succès, et son auteur soutint ensuite sa réputation, malgré la concurrence de Grétry, rival redoutable et jaloux. Sédaine qui sentit le premier tout ce que valait Monsigny, s'écria en l'entendant : *Voilà mon homme!* Dès ce moment ils associèrent leurs travaux, et marquèrent chacun de leurs pas par des succès. Monsigny travailla aussi avec Collé, Anseaume, Favart, Marmontel, et cessa de composer pour le théâtre à l'âge de 48 ans, après avoir donné l'opéra de *Félix*, représenté en 1777. Cette retraite prématurée fut attribuée à quelques désagrémens qu'il essuya de la part des acteurs. Le duc d'Orléans lui avait donné en 1765 la place de maître d'hôtel dans sa maison. La révolution lui enleva non seulement cette place, mais encore toute sa fortune. Les comédiens du théâtre Favart lui firent, en 1798, une pension de 2,400 francs. Deux ans après, il remplaça Piccini dans l'emploi d'inspecteur au Conservatoire de musique; mais il s'en démit en 1802, et eut pour successeur Martin (et non Martini), Espagnol, né à Alicante. Il fut nommé, à la mort de Grétry, en 1813, membre de l'Institut, obtint la croix de la légion-d'honneur dans la même année, et fut reçu, en 1816, à l'académie des beaux-arts. Monsigny était le doyen des musiciens; il habitait une petite maison au faubourg Saint-Martin, où il mourut le 14 janvier 1817, âgé de 88 ans. On a de lui, outre les *Aveux indiscrets* cités plus haut, les opéras suivans : *Le Roi et le Fermier*, 1762, qui eut plus de deux cents représentations; *Rose et Colas*, 1764; *Le Déserteur*, 1769; l'*Ile sonnante*, 1774 (avec Collé); le *Rendez-vous bien employé*, 1775 (avec Anseaume); la *Belle Arsène*, 1775; *Félix* ou *l'Enfant trouvé*, 1777. Il a composé aussi trois grands opéras, *Aline, reine de Golconde*, 1766; *Pagannis de Marègue*; *Philémon et Baucis* : ces deux derniers opéras n'ont pas été représentés; la plupart des opéras de Monsigny sont encore joués au théâtre Feydeau. Le principal talent de ce musicien consistait dans la simplicité, l'expression, la mélodie; et Grétry n'a pu

s'empêcher de dire dans ses *Essais sur la musique* : « Monsigny est le plus chantant des musiciens..... il chante d'instinct. » Le violon était le seul instrument dont il se servît pour composer. Cet excellent compositeur n'était pas moins recommandable par ses mœurs, son esprit et ses qualités sociales, que par la supériorité de ses talens. M. Quatremère de Quincy a lu, dans le mois d'octobre 1818, dans la séance publique de l'académie des beaux-arts un *éloge* de Monsigny. M. P. Hédoin a fait aussi sa *Notice historique*, et M. de La Chabeaussière a composé *quelques vers en son honneur*, sous le titre d'*Hommage à Monsigny*.

MONSTIER (Artus du), religieux récollet, né à Rouen au commencement du 17e siècle, employa le temps que ses exercices de religion lui laissaient libre, à travailler sur l'histoire de son pays. Il en a composé 5 vol. in-fol. Le 3e qui traite des abbayes, a paru à Rouen en 1663, in-fol., sous le titre de *Neustria pia*, livre rare. L'auteur était mort en 1662, pendant qu'on imprimait ce volume; ce qui sans doute a empêché les autres de paraître. Les deux premiers traitent des archevêques et évêques, sous le titre de *Neustria christiana*; le 4e des Saints, sous le titre de *Neustria sancta*; et le 5e, de différens objets, sous le titre de *Neustria miscellanea*. On a encore du Père du Monstier : 1° *De la sainteté de la monarchie française, des rois très chretiens, et des enfans de France*, Paris, 1638, in-8; *La piété française envers la sainte Vierge Notre-Dame de Liesse*, Paris, 1637, in-8.

MONSTRELET (Enguerrand de) historien ou chroniqueur du 15e siècle, né à Cambrai vers l'an 1360, d'une famille noble et ancienne, devint gouverneur de cette ville, et mourut en 1455. Il a laissé une *Chronique ou Histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son temps*, depuis l'an 1400 jusqu'en 1467, Paris, 3 vol. in-fol. Elle commence précisément où finissent les *Annales* de Froissard. L'auteur y raconte d'une manière simple et vraie, mais très diffuse, la prise de Paris et de la Normandie par les Anglais, les guerres qui éclatèrent entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Les quinze dernières années de son Histoire sont d'une main étrangère. (Nous donnerons l'indication des différentes *éditions* des *Chroniques de Monstrelet*. A. Vérard de Paris en a publié deux, sans date, chacune en trois volumes in-folio, qui ne vont que jusqu'à l'an 1467 ; J. Petit et Lenoir sont les premiers qui les aient imprimés avec date, Paris, 1512 ; Fr. Regnault en a donné une édition en 1518 ; elle est comme les précédentes en 3 vol. in-fol. ; L'Huillier en a publié une autre, *ibid.* 1572, avec un titre très long qui est presque une analyse de l'ouvrage ; Denys Sauvage a fait imprimer à Paris, 1512, en 3 vol. in-fol. les *Chroniques de Monstrelet* ; mais en changeant beaucoup de mots et de phrases dont il n'a pas toujours rendu le sens, il a rempli son édition de fautes. Th. Johnes en a donné une *Traduction anglaise*, 1809, 4 vol. in-4, et in-fol., réimprimé à Londres, en 12 vol. 1810, in-8. M. Buchon, dans sa *Collection des Chroniques nationales françaises*, a publié la meilleure édition que nous ayons de cet ouvrage, Paris, 1826-27, 15 vol. in-8. Cette édition est précédée d'un *Mémoire de J.-B. Dacier sur la vie et les chroniques de Monstrelet*. La bibliothèque du roi possède trois beaux *manuscrits* de ses *Chroniques*.)

MONT. *Voyez* DUMONT et ROBERT.

MONTAGNE ou MONTAIGNE (Michel de), naquit au château de ce nom dans le Périgord, le 28 février 1533, de Pierre Eyghem, seigneur de Montagne, d'une famille originaire d'Angleterre. Son enfance annonça d'heureuses dispositions. Son père les cultiva avec beaucoup de soin, lui fit parler le latin avant le français, et porta ses attentions pour lui jusqu'au scrupule ; il ne le faisait éveiller le matin qu'au son des instrumens, dans l'idée que c'était gâter le jugement des enfans, que de les éveiller en sursaut. Dès l'âge de 13 ans, il eut fini son cours d'études, qu'il avait commencé à 6 au collége de Guyenne de Bordeaux, sous Grouchy, Buchanan et Muret. Destiné par

son père à la robe, il fut pourvu, vers l'an 1554, d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux ; il l'exerça quelque temps, et la quitta ensuite par dégoût pour cette profession. Il parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie ; mais on voit, par la relation qu'il a laissée de ses voyages, qu'il n'avait pas l'esprit observateur, et qu'il était bien plus occupé de plaisirs que des objets qui s'offraient à sa curiosité. Se trouvant à Rome en 1581, il y fut honoré du titre de *citoyen romain ;* cette même année, il fut élu maire de Bordeaux, après le maréchal de Biron. En 1582, les Bordelais l'envoyèrent à la cour pour y négocier leurs affaires. Après deux ans d'exercice, il fut encore continué deux autres années. Il parut quelque temps après aux états de Blois, en 1588. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi Charles IX le décora du collier de l'ordre de Saint-Michel, *sans qu'il l'eût*, dit-il, *sollicité.* Mais la vanité qui perce dans tous ses écrits rend cette circonstance très douteuse. Après différentes courses, tranquille enfin dans son château de Montagne, il s'y livra tout entier à la philosophie, qui chez lui était une espèce de scepticisme, et une liberté de penser qui ne tenait à rien. Sa vieillesse fut affligée par les douleurs de la pierre et de la colique, et il refusa toujours les secours de la médecine, à laquelle il n'avait point de foi. Il mourut d'une esquinancie, en 1592, à 59 ans. Montagne s'est peint dans ses *Essais ;* mais il n'avoue pour l'ordinaire que quelques défauts indifférens, et dont même se parent certaines personnes. Il convient, par exemple, d'être indolent et paresseux, d'avoir la mémoire fort infidèle, d'être ennemi de toute contrainte et de toute cérémonie : « A quoi servirait-il de fuir la » servitude des cours, si on l'entraînait » jusque dans sa tanière ? » Quelquefois il lui échappe des aveux plus graves, et ce sont ceux qui rendent le mieux son caractère : « Je suis, dit-il, tantôt sage, » tantôt libertin ; tantôt vrai, tantôt men» teur ; chaste, impudique ; puis libéral, » prodigue, avare, et tout cela selon que » je me vire. » Il ne suivait dans sa morale et dans sa conduite que la raison humaine, ou plutôt l'idée et le caprice du moment, et, fermant les yeux à la lumière de la foi, il flottait sans cesse dans un doute universel : il se plaignait de cette situation pénible, et regrettait la religion qu'une mauvaise philosophie lui avait fait perdre. « Quelle obligation, disait-il, n'a» vons-nous pas à la bénignité de notre » souverain Créateur, pour avoir déniaisé » notre croyance de ces vagabondes et » arbitraires opinions, de l'avoir logé sur » l'éternelle base de sa sainte parole ! » Tout est flottant entre les mains de » l'homme. Puis-je avoir le jugement si » flexible ? » Ailleurs, il se reproche à lui-même que *ses jugemens de la veille ne sont jamais ceux du lendemain.* On a de lui : 1° des *Essais*, qu'il commença à écrire vers l'an 1572, à l'âge de 39 ans, comme il le dit dans un des premiers chapitres. Cet ouvrage a été long-temps le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre des étrangers qui pouvaient savoir le français. Le stile n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble ; mais il est simple, vif, hardi et naïf. Malebranche prétend que c'est la corruption du cœur humain qui donne de l'attachement pour cette lecture, où elle trouve de quoi se rassurer et se nourrir, où elle reconnaît ses traits propres et se contemple comme dans un portrait parfaitement ressemblant. Nicole, Pascal et d'autres hommes célèbres ont porté de ce livre le même jugement. S'il est vrai que le cardinal du Perron l'a appelé le *bréviaire des honnêtes gens*, il ne peut, par *honnêtes gens*, qu'avoir entendu les gens du beau monde, qui effectivement le lisaient alors avec autant d'assiduité que les prêtres lisaient leur *bréviaire.* Le célèbre Huet l'a bien mieux défini, *le bréviaire des honnêtes paresseux et des ignorans studieux qui veulent s'enfariner de quelque connaissance du monde et de quelque teinture des lettres.* Jamais auteur ne s'est moins gêné en écrivant que Montagne. Il lui venait quelques pensées sur un sujet, et il se mettait à les écrire : mais si ces pensées lui en amenaient quelque autre qui eût le plus lé-

ger rapport avec les premières, il suivait cette nouvelle pensée tant qu'elle lui fournissait quelque chose, revenait ensuite à sa matière, qu'il quittait encore, et quelquefois pour n'y plus revenir. Il effleure tous les sujets, hasardant le bon pour le mauvais, et le mauvais pour le bon, sans s'attacher ni à l'un ni à l'autre : de là les inconséquences et les contradictions sans nombre dont les *Essais* fourmillent; de là le désordre dans les choses comme dans la manière. Ce sont des digressions, des écarts continuels, des passages grecs, latins, italiens. Malebranche l'appelle un *pédant à la cavalière*, parce qu'il prend avec son lecteur un ton de cavalier qui le distingue des pédans ordinaires. Sa liberté dégénère en licence : vrai cynique, il nomme toutes les choses par leur nom, brave tout et s'égaie de tout. Après cela on se demanderait d'où vient la grande vogue de ce livre, si, comme nous venons de l'observer, tout ouvrage, d'accord avec la perversité de l'homme, ne devait naturellement en avoir. Les *Essais* furent imprimés pour la 1re fois en 1580; cette édition ne contient que les deux premiers livres. Montagne en donna une dernière édition en 1588, Paris, Langelier, in-4, avec un 3e livre qui forme le tiers de l'ouvrage et 600 additions aux deux premiers. Les éditions de cet ouvrage sont trop nombreuses pour que nous les indiquions ici. *Voyez* le *Manuel du Libraire* de M. Brunet. Les meilleures sont celles de Bruxelles, 1659, 3 vol. in-12; de Coste, 1725, en 3 vol. in-4, avec des *notes*, diverses *lettres* de Montagne, la *préface de mademoiselle de Gournai*, et un *supplément*, 1740, in-4. En 1782, l'imprimeur Bastien a donné à Paris une édition des *Essais*, 2 vol. in-8, où il se plaint beaucoup de l'altération du texte dans les éditions précédentes; comme si c'était une espèce de bible dont la lettre fût sacrée. Ces altérations, s'il y en a, sont fort peu importantes, et personne ne s'est plaint jusqu'ici de n'avoir pas entendu Montagne. (Naigeon en a donné une nouvelle édition en 1802 en 4 vol. in-8, faite, dit-on, sur un exemplaire corrigé de la main de l'auteur. Les éditions précédentes sont préférables. Cette dernière n'a été donnée par Naigeon, que parce qu'elle est plus conforme aux principes philosophiques, qu'il cherche à propager par toutes sortes de moyens. On a publié les *Essais avec des sommaires analytiques et de nouvelles notes*, par M. Amaury Duval, Paris, 1822-1826, 6 vol. in-8. Les *OEuvres de Montagne* ont paru *avec les notes de tous les commentateurs*, Paris, 1826-1827, 8 vol. in-8 : cette dernière édition, donnée par M. J. V. Leclerc, fait partie de la *Collection des classiques français*, publiée par M. Lefèvre. Parmi les ouvrages relatifs à Montagne, nous mentionnerons les *Notices et observations pour préparer et faciliter la lecture de Montagne*, par Th. Vernier, Paris, 1810, 2 vol. in-8. En 1812, l'Institut mit au concours l'*Eloge de Montagne* : le prix fut décerné à M. Villemin. Montagne a donné aussi une traduction française, in-8, de la *Théologie naturelle* de Raimond de Sebonde, auteur espagnol; et une édition, in-8, de quelques ouvrages d'Etienne de la Boëtie, conseiller au parlement de Bordeaux, son ami. Ses *Voyages en Italie* ont été imprimés en 1772, par les soins de M. de Querlon, en 1 vol. in-4, 2 vol. in-12, et en 3 vol. petit in-12, avec des notes. La découverte du manuscrit de ces *Voyages*, enseveli dans l'oubli pendant 180 ans, est due au hasard; mais ce n'est point un hasard heureux pour Montagne, car il a nui à sa gloire. On se tromperait beaucoup si l'on croyait y trouver des observations savantes sur les antiquités de l'Italie, sur l'histoire naturelle, etc. Montagne n'en parle pas, parce que, dit-il, les autres en ont assez parlé. Pour dédommager le lecteur d'un silence si peu attendu de la part d'un philosophe observateur, Montagne parle très amplement de sa santé et des différentes situations physiques où il se trouva. Il nous apprend « que tel jour il eut une colique » très violente, qu'elle dura quatre heures; » que tel autre il urina beaucoup dans le » bain, sua plus qu'à l'ordinaire, et fit » quelque autre évacuation; que dans tel » lieu il eut la migraine, dans tel autre » un mal de dents, etc. » Ceux qui sont

curieux d'apprendre tout ce qui se passa dans ce voyage à la gloire de Montagne, sauront que dans tous les lieux fréquentés, il a soin de laisser le cartel de ses armes. Dans les auberges, ce n'est pas à l'hôte qu'il le donne, c'est à l'auberge même, afin qu'il reste quand même la maison changerait de maître. A Lorette, il sollicite et il obtient de pouvoir placer dans la chapelle un tableau ou groupe de quatre figures d'argent, celle de Notre-Dame, la sienne, celle de sa femme et celle de sa fille. Il y a cent prétentions de ce genre. Mais la dernière peut paraître étonnante dans un philosophe. Ce qui surprend encore davantage, c'est qu'arrivé à Lorette, Montagne y fit ses dévotions, et ce qui serait incroyable, s'il ne nous l'apprenait lui-même, c'est qu'il y a été convaincu de la certitude des miracles que Dieu y opère par l'intercession de la sainte Vierge. « Il y avoit, dit-il, en » même tems là, Michel Marteau, sei- » gneur de la Chapelle, Parisien, jeune- » homme très-riche, avec grand trein; je » me fis fort particuliérement et curieuse- » ment réciter, et à lui, et à aucuns de sa » suite, l'événement de la guérison d'une » jambe, qu'il disoit avoir eue de ce lieu; » il n'est pas possible de mieus n'y plus » exactement former l'effaict d'un miracle. » Tous les chirurgiens de Paris et d'Italie » s'y étoient faillis; il y avoit despandus » (dépensé) plus de trois mille escus: son » genou enflé, inutile et très douloureu, » il y avoit plus de trois ans, plus mal, » plus rouge, enflammé et enflé, jusques » à lui donner la fievre; en ce même in- » stant, tous autres médicamens et se- » cours abandonnés, il y avoit plusieurs » jours; dormant tout-à-coup, il songe » qu'il est guéri, apele ses jans, se leve, » se promene, ce qu'il n'avoit faict oncques puis son mal; son genou désenfle, la peau flétrie tout autour du genou, et comme morte, lui alla toujours depuis en amandant, sans nul' autre sorte d'eide, et alors il étoit en cet état d'entiere guérison, étant revenu à Lorette; car c'étoit d'un autre voyage d'un mois ou deus auparavant qu'il étoit guéri, et avoit été cepandant à Rome aveq nous. De sa » bouche et de tous les siens, il ne s'en » peut tirer pour certain que cela. » Montagne, lorsqu'il croyait à ce miracle, était âgé de 50 ans, et avait fait ses *Essais*. (Il a paru, en 1819, un ouvrage intitulé le *Christianisme de Montaigne*, par M. L..... L'auteur, en réunissant des passages relatifs à la religion, ou même traduits de la théologie de Sebonde, et en exhumant du journal du gentilhomme voyageur quelques actes d'une piété non exempte de superstition, en a fait presque un chrétien religieux et dévot. Comment donc nos grands philosophes le mettent-ils au nombre de leurs confrères? Ce bon homme avait des préjugés, il doit être rayé du catalogue. (M. Victorin Fabre a donné de Montagne un *Eloge* qui a été couronné en 1812 à l'académie française de Paris.)

MONTAGU (Jean de), *a monte acuto*, vidame du Laonnais, fils d'un maître des comptes du roi de France, eut la principale administration des affaires sous Charles V et sous Charles VI. Celui-ci lui confia la surintendance des finances, emploi qui lui procura de grands biens et encore plus d'ennemis. Montagu, né avec un esprit emporté et superbe, se fit revêtir de la charge de grand maître de France en 1408, obtint l'archevêché de Sens et l'archevêché de Paris pour deux de ses frères, et du haut de sa grandeur il méprisa et irrita les premières personnes du royaume. Le duc de Bourgogne, de concert avec le roi de Navarre, qui détestait en lui son attachement pour la reine et pour la maison d'Orléans, lui imputèrent divers crimes, et le firent arrêter comme coupable, en 1409, pendant la maladie de Charles VI. Il eut la tête tranchée aux Halles de Paris, le 17 octobre de la même année. Son crime le plus avéré fut d'avoir détourné à son profit quelques parties des finances. Sa mémoire fut réhabilitée trois ans après, à la prière de Charles de Montagu, son fils, lequel fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Les célestins de Marcoussi, dont Jean avait fondé le monastère, obtinrent le corps de leur bienfaiteur, lui firent de magnifiques funérailles, et lui

érigèrent un tombeau, monument de ses malheurs et de leur reconnaissance.

MONTAGU ou MONTAGUE. *Voyez* WORTLEY.

MONTAGUE ou MONTAIGU (Charles), comte de Hallifax, fils de George Montague, comte de Northampton, montra de bonne heure une grande facilité à s'exprimer éloquemment. Cet avantage lui servit dans les chambres des communes, où il parla avec chaleur pour Guillaume III. Ce monarque, étant parvenu à la couronne d'Angleterre, le récompensa de son zèle par une pension, et par les charges de commissaire du trésor, de chancelier de l'échiquier, et de sous-trésorier. Ce fut lui qui donna la première idée des billets de l'échiquier, si commodes dans le commerce d'Angleterre. Après la mort de Guillaume, il travailla sous la reine Anne à avancer et à soutenir la réunion entre l'Angleterre et l'Ecosse, et à faire fixer la succession à la couronne dans la maison de Hanovre. Le ministère ayant changé, il fut disgracié par la reine; mais après la mort de cette princesse, il fut un des régens du royaume, jusqu'à l'arrivée de Georges Ier, qui le décora des titres de comte de Hallifax, de conseiller privé, de chevalier de la Jarretière, et de premier commissaire du trésor. Il mourut en 1715. On a de lui un poème intitulé l'*Homme d'honneur*, et d'autres ouvrages en anglais, en vers et en prose.

* MONTAGUE ou MONTAGU (Lady Mari WORTLEY), dame anglaise, née en 1690 ou 1694 dans le comté de Nottingham, était la fille aînée d'Evelyn Pierrepoint, duc de Kingston. Son père lui fit donner la même éducation qu'à ses fils, et elle apprit avec succès le grec, le latin, le français, l'allemand, l'italien, les belles-lettres, la philosophie, etc. Avec de telles connaissances, il était difficile qu'une femme douée, comme l'était lady Montague, d'une imagination très vive, ne devînt pas romanesque et pédante. En 1712, elle épousa lord Edouard Wortley-Montague, riche héritier et fils d'une de ses amies : elle le suivit dans son ambassade de Constantinople, (1716). Avant de joindre son mari, lady Montague avait visité la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie. Arrivée à Constantinople elle apprit en un an la langue turque, et obtint du sultan, Achmet III, la permission de voir le sérail, où elle se lia d'amitié avec la sultane Fatima, célèbre par sa beauté. Ses fréquentes visites au palais du grand-seigneur la mirent dans le cas d'en bien connaître l'intérieur, de redresser beaucoup de préjugés à ce sujet, et surtout de donner du *harem* des idées plus justes que les Européens n'en avaient eues jusqu'à elle. Dans une petite ville, Bellegrade, à quatre lieues de Constantinople, elle connut, pour la première fois, l'*inoculation* de la petite vérole, en apprit les procédés, fit inoculer son fils, et introduisit ensuite ce procédé en Europe. En retournant en Angleterre avec son époux, elle débarqua d'abord en Afrique, se rendit à Tunis, et vit près de cette ville les ruines de la patrie d'Annibal. Elle aborda ensuite à Gênes, et retourna en Angleterre par la France. A Londres, elle se montra à la fois *wigh*, *freethinker*, *bleustocking*, poète et philosophe. Sa maison de Twickenbam, village à 3 lieues de Londres, était le rendez-vous des hommes de génie les plus célèbres, tels que Pope, Addisson, Steale, Young, etc. Mais le parti des *thorys* ayant triomphé, lady Montague fut abreuvée d'amertume. S'étant permis quelques plaisanteries sur la difformité de son ami Pope, celui-ci s'empressa d'y répondre par des traits aussi spirituels que piquans et satiriques. Par toutes ces raisons, elle engagea son mari à passer en Italie, où elle demeura vingt-deux ans, dans les états de Venise, et ne retourna en Angleterre qu'en 1761, et lorsqu'elle devint veuve. Comme elle traversait la France, quelqu'un faisant devant elle l'éloge des lettres de madame de Sévigné : « Elles » sont fort jolies, répondit-elle; mais dans » 40 ans les miennes ne seront pas moins » recherchées... » Un an après que lady Montague fut rentrée dans sa patrie, elle mourut le 21 août 1762, âgée de 72 ans. Miss Henriette Juge lui éleva, dans la cathédrale de Litchfield, un monument

en marbre, où l'on voit la beauté versant des larmes sur le tombeau. Lady Montague avait écrit la *relation de ses voyages* sous la forme de *lettres* adressées à divers personnages ; mais elles ne furent publiées qu'après sa mort par les soins de M. Cléland, Londres, 1763, 3 vol. in-12. Encouragée par le succès de cette publication, le même éditeur en publia une seconde édition en 1767, 4 vol. in-12 ; mais tout porte à croire que le 4e volume n'est pas de lady Montague : car jamais l'on n'a reproduit le manuscrit des lettres qu'il renferme. On a encore de lady Montague quelques *fragmens* et des *poésies* qui ont été recueillies et imprimées avec ses *lettres*, Londres, 1803, 5 vol. in-12, d'après les originaux remis par la famille à l'éditeur et accompagnés de *Mémoires sur sa vie* par Dallaway : la même année il en a paru une réimpression à Paris. On a publié les *OEuvres de lady Montague contenant sa vie, sa correspondance avant son mariage et durant l'ambassade de son mari en Turquie, et pendant ses voyages en Italie*, traduites en français, Paris, 1804, 4 vol. in-12. On cite encore deux traductions de ses *Lettres*, dont la plus estimée est celle d'Anson, Paris, 1805, 2 vol. in-12, avec ses *Poésies*, traduites par M. Germain Garnier. On a voulu comparer, mais sans fondement, les lettres de lady Montague avec celles de madame de Sévigné. Le mérite de celle-ci consiste dans la grâce, la clarté et l'élégance, et surtout le naturel ; lady Montague se distingue par des pensées profondes, par la sagacité des vues, par des connaissances classiques, par une critique fine et piquante, quoique le stile manque souvent de naturel. Ses poésies supposent aussi du talent ; mais l'auteur dédaignait de s'assujettir aux règles. Quant à son caractère, nous répéterons ce qu'en a judicieusement dit M. Fiévé : « A seize » ans, elle regrette de n'être pas homme ; » à trente ans, elle demande déjà dix » années de moins ; mère de famille, elle » fait l'éloge du célibat. La toilette des » Françaises lui paraît ridicule, et tant » qu'elle a l'espoir de plaire, elle tire » ses modes de France. A soixante-huit » ans, il y avait déjà huit années qu'elle » n'avait osé se regarder dans un miroir ; » et lorsqu'on venait lui rendre visite, » elle recevait en domino et en masque. » Ses vœux les plus ardens étaient qu'au- » cune de ses petites-filles ne lui ressem- » blât par l'esprit et le caractère ; enfin, » dans ses vieux jours, en voyant passer » une villageoise, elle regrettait de n'a- » voir pas été toute sa vie ignorante et » sans ambition. » Tout ce que l'on a raconté de la passion que le sultan Achmet III avait conçue pour lady Montague, et à laquelle elle ne se serait pas montrée indifférente, doit être rangé parmi les fables.

MONTAIGNE. *Voyez* MONTAGNE et MONTAN (Philippe).

MONTAIGNES. *Voyez* SIRMOND.

MONTAIGU (Pierre GUÉRIN de), 13e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidait alors à Ptolémaïde, était de la province d'Auvergne. Il mena du secours au roi d'Arménie contre les Sarrasins, se signala à la prise de Damiette en 1219, et mourut en 1230, regretté de tous les princes chrétiens.

MONTAIGU (Gilles AYCELIN de), évêque de Térouane, chancelier de France et proviseur de Sorbonne, sous le règne du roi Jean, fut garde-des-sceaux de ce prince pendant sa prison en Angleterre. Mais ayant refusé de sceller les dons indiscrets que le monarque faisait à des seigneurs anglais, il fut congédié. Le roi Jean le rappela ensuite avec honneur, et le fit décorer de la pourpre par le pape Innocent VI, en 1361. Il rendit des services importans à la France, par sa prudence et par sa sagesse. Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1378, après avoir travaillé à la réforme de l'université de Paris.

MONTAIGU (Pierre), frère du précédent, appelé *le cardinal de Laon*, fut proviseur de Sorbonne après lui, et rétablit le collége de Montaigu, qui tombait en ruines. Ce collége avait été fondé à Paris, en 1314, par Gilles Aycelin de MONTAIGU, archevêque de Rouen, de la même famille que les précédens. Pierre

mourut à Paris en 1389, regretté des gens de bien.

MONTAIGU (Richard de), théologien anglais, s'acquit dans le parti protestant une grande réputation par ses ouvrages. Le roi Jacques Ier le chargea de purger l'Histoire ecclésiastique des fables dont quelques écrivains, plus pieux qu'éclairés, l'avaient remplie. Ce prince le connaissait très capable de s'acquitter de ce travail. Montaigu publia, en 1622, son livre intitulé : *Analecta ecclesiasticarum exercitationum*, in-fol. Son mérite le fit nommer évêque de Chichester en 1628, puis de Norwich en 1638. Ce prélat pensait en tout comme l'Eglise catholique, à laquelle il se serait réuni, si sa mort, arrivée en 1641, ne l'avait empêché d'exécuter cette résolution. Il était assez habile dans la langue grecque. Il traduisit 214 *Lettres* de saint Basile, et celles du patriarche Photius. On a de lui d'autres ouvrages pleins d'érudition.

MONTALBANI (Ovide), professeur en médecine et astronome du sénat de Bologne, naquit vers 1602, et mourut septuagénaire. On a de lui : *Index plantarum*, 1624, in-4. C'est la description des plantes qu'il avait séchées, collées sur du papier, et qu'il avait distribuées en 4 gros vol.; 2° *Bibliotheca botanica*, sous le nom de Bumaldy, 1627, in-4. Il la publia sous ce nom, afin de pouvoir se louer à l'ombre de ce voile. On l'a réimprimée à La Haye en 1740, à la suite de la Bibliothèque botanique de Jean-François Séguier. 3° *Epistolæ de rebus in bononiensi tractu indigenis*, 1634, in-4; 4° *Cenotaphia clarorum doctorum bononiensium*, 1640, in-4; 5° *Arboretum libri II*, 1668, in-fol.; Francfort, 1690, in-fol.

MONTALEMBERT ou MONTALAMBERT de), seigneur d'Essé et de Panvilliers, né en 1483, se signala de bonne heure par sa valeur. Il fit ses premières armes à la bataille de Fornoue, en 1495, et continua de se distinguer dans toutes les guerres de Louis XII. Sa bravoure était si connue, que François Ier le choisit, dans un tournoi, pour un de ceux qui devaient soutenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se présenteraient. En 1536, il se jeta avec une compagnie de chevau-légers dans Turin menacé d'un siége, et n'en sortit que pour aller emporter Ciria par escalade. L'année 1543, il défendit Landrecies contre une armée commandée par l'empereur Charles-Quint, et donna le temps à l'armée française de venir le dégager. Après la mort de François Ier, il fut envoyé en Ecosse par Henri II. Il mit le siége devant Hédington, tailla en pièces les Anglais, et en moins d'un an il leur enleva tout ce qu'ils possédaient dans ce royaume. Henri II, qui avait besoin de son bras dans son royaume, le rappela en France, et s'en fit accompagner à la guerre du Boulonais contre les Anglais. Ambleteuse, place forte, ayant été prise d'assaut, le généreux Montalembert sauva de la fureur du soldat les femmes et les filles qui réclamèrent sa protection. La paix ayant été conclue en 1550, ce général se retira dans une de ses terres en Poitou. Il défendit ensuite Térouane contre Charles-Quint, et y fut tué le 12 juin 1553.

* MONTALEMBERT (Marc-Réné, marquis de), général français, né le 16 juillet 1714 à Angoulême, reçut une éducation toute militaire et entra au service dès l'âge de 18 ans. En 1736, il se distingua aux siéges de Khell et de Philisbourg, et fit ensuite la guerre de Bohême : le titre de capitaine des gardes du prince de Conti fut la récompense de sa valeur et de ses talens. Les loisirs de la paix lui permirent de se livrer à son goût pour les sciences : il les étudia surtout dans leurs rapports avec le métier des armes. La lecture du *Traité de l'attaque des places* de Vauban lui fit diriger ses méditations sur le même sujet : les *Mémoires* qu'il fournit à l'académie des Sciences sur son *système de fortification perpendiculaire* lui valurent l'honneur d'entrer dans cette compagnie en 1747. Montalembert établit à la même époque dans l'Angoumois et le Périgord un grand nombre de forges qui fournirent bientôt à la marine des canons et des projectiles de toutes espèces dont elle n'était pas suffisamment pourvue. Pendant la guerre de sept ans il

fut attaché à l'état-major des armées russe et suédoise, prit une grande part à la détermination des plans de campagne adoptés par les généraux alliés, et leur rendit les services les plus signalés. A la paix de 1762, Montalembert reprit ses travaux de fortification et termina l'ouvrage qu'il avait long-temps médité sur ce sujet. Le duc de Choiseul, craignant que les ennemis de la France ne profitassent des idées de Montalembert, lui demanda son manuscrit, et le tint caché jusqu'en 1776. Le corps du génie, attaché à l'ancien système, désapprouva celui de Montalembert, parce qu'il était nouveau; celui-ci répondit victorieusement à toutes les objections, par la construction d'un fort de bois qu'il fit élever en 1779 à l'île d'Aix, dont la solidité et la perfection ne le cédaient en rien à un autre qui aurait coûté beaucoup plus cher. Il n'avait été dépensé pour l'élévation de ce fort que 800,000 fr. au lieu de plusieurs millions que portait le devis des ingénieurs: cette forteresse n'éprouva pas le moindre dérangement par l'effet de la détonnation de toutes les batteries, malgré l'avis des mêmes ingénieurs qui avaient prétendu qu'il devait s'écrouler, si l'on faisait usage des pièces dont il était armé. A l'époque de la révolution, Montalembert en embrassa les principes; et, quoique sa fortune eût beaucoup souffert par l'impression de ses ouvrages et les expériences qu'il avait tentées dans l'intérêt des sciences, il abandonna pour les besoins de l'état une pension qui lui avait été faite pour la perte d'un œil. Craignant que sa qualité de noble ne le rendît suspect aux révolutionnaires, il passa en Angleterre avec sa femme, mademoiselle de Comarieu, qu'il y abandonna ensuite pour revenir à Paris, où il profita de la loi du divorce, et épousa la fille d'un apothicaire. Le séquestre avait été apposé sur ses biens: cette conduite lui en obtint la levée; et, pour payer ses créanciers, il vendit sa terre en Angoumois contre des assignats, qui n'améliorèrent pas sa fortune. Carnot appela ce savant général ainsi que les ingénieurs d'Arçon et Marescot au comité de salut public pour consulter leur expérience. Montalembert avait été proposé pour une des places vacantes à l'Institut dans la section de mécanique; mais, quand il apprit qu'il avait Buonaparte pour concurrent, il se retira. Il mourut d'hydropisie le 29 mars 1800, âgé de 86 ans. Les ouvrages qu'il a laissés, sont: 1° *La Fortification perpendiculaire de l'art défensif supérieur à l'offensif*, Paris, 1776-96, 11 vol. in-4, avec un grand nombre de planches. On trouve rarement cet ouvrage complet: les premiers volumes ont été traduits en allemand par le major du génie Lindenau. 2° Différens *Mémoires* ou *Correspondances pendant la guerre de 1757*, Londres (Neuchatel), 1777, 3 volumes in-8.; 3° *Réponse au colonel d'Arçon sur son apologie des principes observés dans le corps du génie*, 1790, in-4; 4° l'*Ami de l'art défensif* ou *Observations sur le Journal de l'école polytechnique*, an 4 (1796), 6 numéros in-4; 5° *Relation du siége de St.-Jean-d'Acre*, 1798, in-8.; 6° *Mémoire historique sur la fonte des canons*, 1758, in-4; 7° *Cheminée*, *poële ou poële français*, 1766, in-4. Il faut ajouter à ces écrits plusieurs *Mémoires* lus à l'académie, et quelques *comédies*, telles que *La Statue*, *La Bergère de qualité*, *La Bohémienne supposée*, ainsi que des *poésies légères*, remarquables par le goût et la facilité. On peut consulter, pour plus de détails, la *Notice sur Montalembert*, de Lalande, insérée dans le *Magasin encyclopédique*, 6e année, tome 1er, pages 123-29; et son *Eloge historique*, par Delisle de Sales et le comte de la Platière, Paris, 1801, in-4. Son buste a été exécuté par le sculpteur Bonvallet.

* MONTALEMBERT (Louis-François-Joseph-Bonaventure de TRYON, le comte), de la famille du marquis de ce nom, naquit le 18 octobre 1758, et eut pour parrain le prince de Conti. Après avoir reçu son éducation à l'école militaire de la Flèche, il fut nommé sous-lieutenant au régiment de la Marche-Cavalerie. Elevé bientôt au grade de capitaine à la suite du régiment de Conti, il ne tarda pas à devenir chef d'escadron au régi-

ment de chasseurs de Gévaudan. Il faisait partie du camp de St.-Denys en 1789, lorsqu'il donna sa démission. Depuis cette époque, il resta dans la vie privée, d'où il ne sortit qu'en 1809, époque où le département de la Drôme le nomma membre du corps législatif dont il obtint la présidence après M. de Fontanes, le 15 février 1818. Devenu chambellan de Buonaparte, il fit, à la restauration, partie de la cour de Louis XVIII, fut nommé pair de France et ambassadeur. Il est mort dans le courant de l'année 1831.

* MONTALIVET (Jean-Pierre Bachasson, comte de), pair de France, ancien ministre de l'intérieur, né le 5 juillet 1766, à Sarguemines, où son père commandait avec le grade de maréchal de camp, appartient à une ancienne maison du Dauphiné. Sa famille le destina d'abord à la profession des armes; mais de nouvelles vues la firent changer de projet, et le décidèrent à le faire entrer dans la magistrature : son père lui acheta une place de conseiller au parlement de Grenoble, et à 19 ans il prit possession de cette charge, par dispense d'âge. Le jeune Montalivet embrassa les principes de la révolution; cependant, pour échapper au glaive de la terreur qui frappait indistinctement tout ce qui avait appartenu à l'ancien régime, il se vit obligé d'entrer comme simple soldat dans un bataillon de volontaires de la Drôme; et, après avoir servi quelque temps, il revint avec le grade de caporal à Valence. Il fut ensuite successivement maire de cette ville, préfet de la Manche, puis de Seine-et-Oise, conseiller-d'état, commandant de la légion-d'honneur, comte de l'empire, directeur-général des ponts-et-chaussées, et enfin ministre de l'intérieur le 1er octobre 1809, en remplacement de M. Crétet. Dans ces différentes positions, il se conduisit de la manière la plus sage et la plus prudente. Maire de Valence, il s'y fit honorer et aimer par son excellente administration. C'est de cette époque que date l'origine de sa fortune. Pendant sa magistrature municipale, il avait accueilli un jeune officier d'artillerie, dont le régiment était en garnison à Valence. Cet officier était Buonaparte. Devenu premier consul, l'officier de Valence n'oublia pas le maire; il avait reconnu en lui de grands talens, et l'on sait que sous ce rapport son jugement ne le trompait pas. Montalivet fut un bon ministre : embrassant d'un même coup d'œil les différentes parties de son administration, il leur donna l'activité que réclamait alors l'état brillant et prospère de la France; il fit avec un zèle infatigable tout ce qui pouvait concourir à l'utilité publique. les sciences, les lettres et les arts reçurent de sa sollicitude particulière de puissans encouragemens. Il posa la première pierre du magnifique bassin d'Anvers, et améliora le port d'Ostende; la capitale lui doit plusieurs monumens; et, pendant tout le temps qu'il fut à la tête de cette administration, il eut pour but de l'assainir et de l'embellir; enfin, c'est à son zèle que l'on doit la construction de ces routes magnifiques qui conduisent en Italie, et ont, pour ainsi dire, aplani les Alpes. On se rappelle et on peut lire dans le *Moniteur* les rapports qu'il faisait à la tribune du corps législatif sur la splendeur où l'empire était parvenu. Au commencement de 1813, il fit un nouveau tableau de la France; il était bien différent des précédens. Bientôt, en effet, l'empire fut envahi, et au mois de mars 1814, Montalivet fut obligé de suivre, avec les autres ministres, la régente Marie-Louise qui se retirait à Blois. Sous la première restauration, il resta à Paris sans fonctions; pendant les *cent-jours* il fut intendant-général de la couronne et membre de la chambre des pairs; sous la seconde restauration, il vécut dans la retraite jusqu'en 1819, où le roi le nomma pair de France, sous le ministère Decaze. Il siégea à la chambre parmi les constitutionnels. Le comte de Montalivet est mort à sa terre de Lagrange, près de Pouilly, le 22 janvier 1823. M. le comte Daru a prononcé son *Eloge* à la chambre des pairs le 20 mars 1823.

MONTALTE (Louis) : c'est le nom sous lequel s'est déguisé Pascal, lorsqu'il a fait paraître les *Lettres provinciales*, n'osant avouer une production qu'il sa-

vait bien n'être pas celle de la candeur, de la charité et de la vérité. *Voyez* PASCAL.

MONTAMY (Didier-François D'ARCLAIS, seigneur de), né en Basse-Normandie, amateur éclairé des beaux-arts, mourut à Paris, en 1794, âgé de 92 ans. Il est auteur des ouvrages suivans : 1° *La Lithogiognosie*, traduite de l'allemand de Pott, 1753, 2 vol. in-12 ; 2° *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine*, précédé de l'*Art de peindre sur l'émail* ; imprimé à Paris en 1765, in-12. Diderot, auquel il le remit en mourant, en a été l'éditeur, et l'a augmenté.

MONTAN, en latin *Montanus*, hérésiarque, né à Ardaban dans la Mysie au 2e siècle, fut un insensé qui joua le prophète. Il prétendit que Dieu avait voulu sauver le monde par Moïse et par les prophètes ; qu'ayant échoué dans ce dessein, il s'était incarné ; et que, n'ayant pas encore réussi, il était descendu en lui par le moyen du Saint-Esprit, et dans deux prophétesses, Priscille et Maximille, toutes deux femmes de qualité, mais de mauvaise vie, qui abandonnèrent leurs maris pour suivre ce nouveau prophète. Destiné (comme le prétendent être tous les illuminés) à réformer les abus, et à tirer les fidèles de l'enfance où ils avaient vécu jusque alors, Montan faisait plusieurs carêmes, regardait les secondes noces comme illicites, ordonnait de ne point fuir la persécution, et de refuser la pénitence à ceux qui étaient tombés. L'austérité apparente de ses mœurs servit beaucoup à accréditer les délires de son esprit. Ses disciples furent appelés *Montanistes*, de son nom, et *Pépuzéniens*, à cause de la petite ville de Pépuzium, dans la Phrygie, dont ils avaient fait leur chef-lieu, et qu'ils nommaient *Jérusalem*. Eusèbe dit que Montan et Maximille tombèrent dans le désespoir et se pendirent. Saint Apollinaire d'Hiéraple fut le plus zélé adversaire des montanistes, qui, ainsi que leur maître, étaient enthousiastes jusqu'à la démence. Ils furent condamnés et excommuniés par le concile d'Hiéraple avec Théodose le Corroyeur. Leurs erreurs ont été réfutées par divers auteurs sur la fin du second siècle : par Miltiade, savant apologiste de la religion chrétienne ; par Astérius Urbanus, prêtre catholique, et par Eusèbe, dans son Histoire ecclésiastique, liv. 5, chap. 15 et 16. Ces écrivains reprochèrent tous à Montan et à ses prophétesses les accès de fureur et de démence dans lesquels ces visionnaires prétendaient prophétiser, indécence dans laquelle les vrais prophètes ne sont jamais tombés ; la fausseté de leurs prophéties, démontrée par l'événement ; l'emportement avec lequel ils déclamaient contre les pasteurs de l'Eglise qui les avaient excommuniés ; l'opposition qui se trouvait entre leur morale et leurs mœurs ; leur mollesse, leur mondanité ; les artifices dont ils se servaient pour extorquer de l'argent de leurs prosélytes. Ces sectaires se vantaient d'avoir eu des martyrs de leur croyance ; mais Astérius Urbanus leur soutint qu'ils n'en avaient jamais eu ; que, parmi ceux qu'ils citaient, les uns avaient donné de l'argent pour sortir de prison, les autres avaient été condamnés pour des crimes. Ils trompèrent pour un moment le pape Victor ; mais il ne tarda pas à les connaître. *Voyez* VICTOR.

MONTAN, archevêque de Tolède, vers 530, aussi pieux que savant, fut en butte à la calomnie. On dit qu'ayant été accusé d'impudicité, il prouva son innocence en tenant, pendant la célébration des saints mystères, des charbons ardens dans son aube, sans qu'elle en fût brûlée. (*Voyez* PIERRE IGNÉE.) Il nous reste de lui deux *Epîtres* qui décèlent beaucoup de savoir et de piété.

MONTAN (Jean-Baptiste). *V.* MONTANUS.

MONTAN (Philippe), ou plutôt PHILIPPE DE LA MONTAIGNE, savant docteur de Sorbonne, natif d'Armentières, était bon critique, et se distingua autant par ses mœurs et sa piété que par sa science. Il vécut dans le célibat et ne fut point élevé aux ordres sacrés. Il enseigna le grec avec réputation dans l'université de Douai, où il fonda trois bourses pour

de pauvres écoliers, et où il mourut l'an 1567, âgé de plus de 80 ans. Erasme était son ami. On lui doit la révision de quelques traités de saint Jean Chrysostôme et la traduction du grec en latin des *Commentaires* de Théophylacte, archevêque d'Acride, sur les Evangiles, les Epîtres de saint Paul et plusieurs petits prophètes, Bâle, 1554 et 1570.

MONTANARI (Germiniano), astronome de Modène, né dans cette ville en 1632, enseigna les mathématiques à Bologne avec succès, et y mourut vers la fin du 17e siècle. On a de lui : 1° une *Dissertation sur les comètes*, en latin; 2° *De la manière de faire des observations astronomiques*; 3° *Discours sur les étoiles fixes qui ont disparu, et sur celles qui ont commencé à paraître*, etc. Bien des savans sont persuadés que ces prétendues étoiles fixes n'étaient que des météores qui avaient pris quelque consistance. (*Voyez* les *Observations philos.*, nos 138, 207.) Montanari avait adopté plusieurs idées de Gassendi; mais, n'ayant pas son génie, il les défendait plus mal que lui. (On trouvera des détails sur sa vie dans les *Vitæ Italorum* de Fabroni et dans la *Biblioth. modene* de Tiraboschi.)

* MONTANCLOS (Marie-Emilie Mayon de), née à Aix en 1736, cultiva la poésie avec quelque succès. On connaît d'elle des *poésies* faciles, mais négligées, et plusieurs *pièces de théâtre* parmi lesquelles il faut distinguer *Robert-le-Bossu*. Elle mourut le 29 août 1802. Ses *OEuvres diverses* ont été publiées à Paris en 1790, 2 vol. in-12. Elle a donné depuis divers morceaux de poésie dans l'*Almanach des Muses*.

MONTANUS. *Voyez* Néron.

MONTANUS, ou Monti (Jean-Baptiste), né à Vérone en 1498, d'une famille noble, pratiqua et enseigna la médecine à Padoue, avec une réputation extraordinaire. Il fut même regardé comme un second Galien. On a de lui : 1° *Medicina universa*; 2° *Opuscula varia medica*, in-fol.; 3° *De gradibus et facultatibus medicamentorum*, in-8; 4° *Lectiones in Galenum et Avicennam*, in-8; et d'autres ouvrages qui eurent un succès distingué de son temps, mais qui ne répondent pas à sa grande célébrité. Il a cultivé aussi la poésie, et a eu des liaisons avec les beaux-esprits de son siècle. Il mourut en 1551, à 53 ans.

MONTANUS. *Voyez* Arias.

* MONTARAND (Jean-Baptiste-Louis-Augustin Couet baron de), né en 1756, au Cap-Français, île de Saint-Domingue, originaire d'une très ancienne famille d'Orléans, fut envoyé en France pour y faire ses études de latinité et de droit. Il trouva dans l'amitié des maîtres auxquels il fut confié, les leçons qui font les bons magistrats et les bons chrétiens. Il profita de cette éducation : sa vie en offre la preuve. Nommé par Louis XVI, à 22 ans, sur la recommandation de Madame Louise de France, et par dispense d'âge, conseiller-assesseur à la sénéchaussée du Cap, il passa en 1780 conseiller au conseil supérieur; il en exerça les fonctions jusqu'à l'incendie du Cap. En 1793, il fut proscrit, à cause de ses opinions politiques, par les commissaires du gouvernement révolutionnaire : sa tête fut mise à prix. Il se réfugia dans la rade, sur la barque d'un caboteur jusqu'au départ d'un navire américain. L'honnête caboteur l'avait reconnu; mais, par délicatesse, il ne le lui fit point apercevoir, et ce ne fut qu'au moment de s'embarquer qu'il lui dit : *Adieu, M. de Montarand.* Il se retira à New-York, où il épousa, en 1797, la fille de M. Janvier de Léogane, riche colon, qui s'était également éloigné de la colonie, après avoir perdu l'espoir d'y maintenir l'autorité de Louis XVI. En 1802, il fut rappelé à Saint-Domingue et fait président du tribunal de première instance au Port-au-Prince. Les Français ayant évacué cette ville en 1803, il alla à l'île de Cuba, avec une grande partie de la population française. De là, il se rendit à Santo-Domingo, auprès du général Ferrand qui commandait la partie espagnole cédée à la France. Il fut nommé procureur général près la cour d'appel. A l'époque de la guerre d'Espagne, cette ville fut assiégée par les Anglais et les Espagnols réunis. Montarand eut souvent

occasion de montrer qu'il joignait aux vertus du magistrat la bravoure d'un officier. Il eut le commandement en second de la compagnie administrative qui combattit d'une manière très brillante. Le blocus dura huit mois; les habitans et l'armée éprouvèrent toutes les horreurs d'un siége prolongé. Après une résistance opiniâtre, les Français capitulèrent. Montarand fut conduit, en 1809, prisonnier à la Jamaïque, et perdit, par suite des désastres de Saint-Domingue, une fortune considérable. Il soutint le malheur avec autant de constance qu'il avait mis de courage à défendre son pays. Les revers purent détruire sa fortune, mais ne purent changer son cœur. Toujours son caractère fut gai, et son accueil bienveillant. Entre plusieurs traits de bienfaisance, nous citerons les deux suivans : un homme auquel il ne devait rien, se voyant arrêté pour dettes, il donna à prendre sur lui une somme assez forte. La somme fut payée, et l'honneur d'un homme malheureux resta intact. Une autre fois, il donna tout l'argent qu'il avait en sa possession pour sauver un de ses amis réduit à une position désespérée. Rentré en France en 1811, il voulut se fixer dans la ville qu'avaient habitée ses ancêtres. Il fut nommé conseiller à la cour d'Orléans. Le retour des Bourbons lui fit oublier tous ses malheurs. En septembre 1814, Louis XVIII le nomma chevalier de la légion-d'honneur. Aux approches du 20 mars, il s'enrôla dans les gardes à pied de la maison militaire du roi, et prit immédiatement un service actif. Dans les cent-jours, il refusa le serment à Buonaparte. Il fut nommé, en novembre 1815, conseiller à la cour royale de Paris, et en janvier 1816, procureur général près la cour royale d'Orléans. Dans ces éminentes fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, et dans lesquelles les moyens de faire le bien et le mal sont si nombreux et si faciles, M. de Montarand prouva combien le roi avait fait un bon choix. Plein de douceur et d'humanité, le malheur trouvait toujours accès et secours auprès de lui. Il employa tous ses efforts pour faire diminuer, à l'aide du recours en grâce, la sévérité des peines qu'il était obligé de requérir. Sa maison était celle des conseillers et de tous les juges du ressort de la cour, et, au ton qui régnait dans sa société, on croyait retrouver en lui un magistrat de nos anciens parlemens. En juin 1816, il fit remise au gouvernement de la somme à laquelle il avait été imposé, dans la contribution extraordinaire de 100,000,000. Le roi lui fit écrire par M. le chancelier Dambray, pour lui témoigner sa satisfaction touchant cet acte de désintéressement, dans les circonstances difficiles où se trouvait l'état. Chargé d'une correspondance immense, il sut conserver de la dignité dans son stile et exprimer de l'intérêt jusque dans ses réprimandes. Ses expressions claires et précises naissaient d'une âme qui n'avait rien à cacher. C'était un magistrat mesurant, sous l'inspiration d'une conscience délicate, les abus qu'il découvrait; un vieux serviteur des Bourbons apprenant aux plus égarés combien il est doux de servir de si bons maîtres ; un homme éprouvé par le malheur, encourageant à supporter avec force et dignité les chagrins qu'on rencontre dans les révolutions; en un mot, c'était un homme plein d'honneur et de bonté. Parmi plusieurs *discours* remarquables, il est impossible de ne pas citer celui qu'il prononça lors de l'installation de la cour d'Orléans en 1816, et celui qu'il fit en 1824, à l'occasion de l'avénement de Charles X au trône. Ces deux *discours* méritent d'être placés à côté de ceux des hommes célèbres dont s'honore la magistrature française. Ce fut le dernier acte de son ministère. Il fut atteint d'une maladie dont les commencemens ne présageaient pas une issue aussi funeste. Sentant son mal, il demanda les sacremens, les reçut avec une foi vive, et mourut. Sa veuve et son fils ont fait graver sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Magistrat intègre, royaliste éprouvé,
Ami sur, homme de bien,
Il s'est endormi dans les bras de la religion,
Le 24 octobre 1824.

Les sentimens exprimés par la cour d'Orléans sont tels qu'il n'est réservé qu'à un petit nombre de magistrats d'en in-

spirer de semblables. « La cour royale » d'Orléans (les chambres assemblées), » pénétrée de la plus vive douleur, arrête » que le registre des délibérations con- » tiendra l'expression de sa sensibilité, » sur la perte qu'elle vient de faire. Elle » regrette dans M. le procureur-général » de Montarand, un magistrat intègre, » éclairé, courageux, recommandable par » des opinions constamment royalistes et » une conduite toujours chrétienne, par » une probité, une franchise et une » loyauté dignes des temps anciens. Elle » reporte sur son fils, auquel la carrière » judiciaire a déjà été ouverte, l'affec- » tion qu'elle avait vouée à son respec- » table père. »

MONTARGON (Robert-François de) dit le Père HYACINTHE *de l'Assomption*, augustin de la place des Victoires, né à Paris le 27 mai 1705, se distingua dans la chaire. Le roi Stanislas de Pologne l'honora du titre de son aumônier, en témoignage de sa satisfaction d'un Avent qu'il avait prêché devant ce prince. Il périt malheureusement à Plombières, dans la crue d'eau qu'éprouva cette ville la nuit du 24 au 25 juillet 1770. On compte parmi ses ouvrages : 1° le *Dictionnaire apostolique*, 12 vol. in-8 ; et 14 vol. in-12 ; 2° le *Recueil d'éloquence sainte*, 1 vol. in-12 ; 3° l'*Histoire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement*, 1 vol. in-12. Le Père Bertholet en a donné une plus ample. (*Voy.* BERTHOLET.) Le *Dictionnaire apostolique* de Montargon est un répertoire utile ; et il le serait davantage, si l'auteur avait eu plus de goût et un stile moins incorrect.

MONTARROYO MASCARENHAS (Freyre de), né à Lisbonne en 1670, d'une famille noble, voyagea dans presque toute l'Europe. Il servit ensuite en qualité de capitaine de cavalerie, depuis 1704 jusqu'en 1710. Il quitta le métier de la guerre pour se livrer à l'étude. Ce fut lui qui introduisit le premier en Portugal l'usage des *gazettes* : en quoi on peut douter qu'il ait rendu service à cette nation, qui, du temps d'Emmanuel et de Jean III, ne connaissait rien de cela, et qui a bien dégénéré depuis qu'elle a ce qu'on appelle des *gens de lettres*. Il mourut en 1730. Ses ouvrages sont : 1° les *Négociations de la paix de Riswick*, 2 vol. in-8 ; 2° *Histoire naturelle chronologique et politique du monde* ; *La Conquête des Onizes*, peuple du Brésil, in-4 ; 4° *Relation de la bataille de Peterwaradin*, in-4 ; 5° *Evénemens terribles arrivés en Europe en 1717* ; in-4 ; 6° *Détails des progrès faits par les Russes contre les Turcs et les Tartares*, in-4, etc.

MONTAUBAN (Jacques POUSSET de), avocat et échevin de Paris, mort en 1685, est auteur de quelques pièces de théâtre. Il était lié avec Despréaux, Racine et Chapelle.

MONTAULT (Philippe de), duc de Navailles, pair et maréchal de France, d'une famille ancienne, fut reçu page chez le cardinal de Richelieu en 1635, à l'âge de 14 ans. Instruit par ce célèbre cardinal, il abjura le calvinisme. Il parvint ensuite aux premiers grades militaires, et fut toujours très attaché au cardinal de Richelieu et au cardinal Mazarin. Il commanda l'aile gauche de l'armée française à la bataille de Senef, obtint le bâton de maréchal de France, le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, la place de gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent du royaume, et mourut à Paris en 1684, à 63 ans. Ses *Mémoires* ont été imprimés en 1701, in-12. L'auteur écrit en homme de qualité, avec une simplicité noble et élégante ; il n'y manque que des faits curieux.

MONTAUSIER. *Voyez* STE.-MAURE.

MONTAZET (Antoine de MALVIN de), archevêque de Lyon, naquit au diocèse d'Agen en 1712. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il devint grand-vicaire de M. Fitz-James, évêque de Soissons, qui lui procura la place d'aumônier du roi, et qui lui inspira probablement sa manière de voir sur les contestations de l'Eglise. Toutefois, M. de Montazet ne manifesta pas d'abord ses sentimens à cet égard. (L'abbé de Montazet fut député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1742.) Nommé à l'évêché d'Autun en 1748, il parut réuni de vues avec ses col-

lègues aux assemblées du clergé de 1750 et 1755. (Dans la première il fut chargé de prêcher le discours d'ouverture, et il s'éleva avec force contre l'incrédulité naissante. Il en signala les causes qu'il attribuait aux progrès de la corruption, à l'orgueil et à l'amour de l'indépendance.) Il fut des plus ardens à solliciter la justice du roi contre les entreprises des parlemens. Mais le ministère de la feuille ayant changé peu après, l'évêque d'Autun parut changer aussi, et on profita de ces dispositions. La cour voulait faire cesser l'espèce d'excommunication portée par M. de Beaumont contre les hospitalières de Saint-Marceau. On imagina de recourir à la primatie de Lyon, et le cardinal de Tencin étant mort, on nomma à ce siége l'évêque d'Autun, à condition, dit-on, qu'il lèverait les censures. Celui-ci se prêta à ce désir de la cour, et, même avant d'avoir obtenu ses bulles, il cassa l'ordonnance de l'archevêque de Paris (8 avril 1757). Cette complaisance rendit le prélat cher au parti qui protégeait ces filles; mais en même temps elle excita de grandes plaintes dans le clergé. Pour se justifier, l'archevêque de Lyon publia, en 1760, une *Lettre à l'archevêque de Paris*, où il rend compte de ses procédés et de ses motifs. Cet écrit avait été rédigé, à ce qu'on dit, par Hooke et Mey. Il fut question plus d'une fois de cette affaire dans les assemblées provinciales et générales du clergé; mais la cour empêcha qu'il ne fût pris aucune détermination contre un prélat qui avait favorisé ses vues. Depuis, l'archevêque suivit constamment les mêmes erremens. En 1764, il rendit encore une ordonnance où M. de Beaumont n'avait pas voulu intervenir. Il s'entourait à Lyon des plus zélés appelans, et y fit venir successivement les dominicains Lambert, Caussanel et Chaix, et les oratoriens Valla, Guibaud et Labat..... Il suivait principalement pour les affaires ecclésiastiques les conseils de l'abbé Mey; et on a cru que plusieurs des écrits publiés par le prélat étaient de ce canoniste. On a entre autres du primat, car on ne l'appelait plus qu'ainsi, une *Instruction pastorale* contre Berruyer, en 1763, des *Mandemens* sur le jubilé et pour les carêmes, et une *Instruction sur les sources de l'incrédulité*, en 1776. Il paraît que le fond de celle-ci lui fut fourni par le Père Lambert, et que l'archevêque ne fit qu'abréger le travail naturellement diffus du dominicain. Il eut fort à cœur de renouveler tous les livres liturgiques de son diocèse, afin qu'il n'y restât rien de contraire à ses sentimens. Il donna successivement un Catéchisme, un Rituel, un Bréviaire, une Théologie et une Philosophie, qui essuyèrent tous plus ou moins de contradiction. Le Catéchisme fut attaqué dans une *critique* imprimée, que l'archevêque condamna par un long Mandement du 6 novembre 1772; c'est une apologie de la doctrine augustinienne sur plusieurs points. Le nouveau Bréviaire parut en 1776, et le chapitre primatial l'accepta par une délibération du 13 novembre 1776. Cependant on publia peu après des *Motifs de ne point admettre la nouvelle liturgie*, écrit que le parlement de Paris condamna au feu, le 7 février 1777, sur le réquisitoire de M. Séguier. On ne peut se dissimuler qu'un tel traitement n'était guère en proportion avec le délit; l'auteur des *Motifs* pouvait avoir mal raisonné, et était peut-être trop vif; mais le réquisitoire n'était pas non plus modéré. Il faut bien convenir que le parlement, en cette occasion, comme en quelques autres, voulut soutenir un prélat en qui il avait trouvé des dispositions à le seconder. C'est ce qui explique encore pourquoi il donna gain de cause à l'archevêque dans le long procès qu'il suscita à son chapitre, pour le forcer à abandonner ses anciens usages. Il est à croire que sans ce motif on aurait laissé les comtes de Lyon dans la possession immémoriale où ils étaient, d'autant plus que les changemens proposés par le prélat ne paraissaient ni nécessaires ni utiles. Sa *Philosophie* vit le jour en 1783, et son *Rituel* en 1787. La première avait été rédigée par le Père Valla, de l'Oratoire, le même que l'archevêque avait aussi chargé de composer une Théologie. Celle-ci, qui fut publiée en 1784, en 6 vol.,

est la plus fameuse des productions auxquelles M. de Montazet a attaché son nom. Prônée par le parti qui l'avait produite, elle a paru à d'autres se sentir du vice de son origine. Quoique l'archevêque n'eût pas permis, dit-on, à l'auteur de développer toutes ses idées, cependant il en restait encore assez pour motiver les réclamations qui se firent entendre. On y remarqua des réticences sur des points importans, et un langage trop conforme à celui des appelans sur quelques matières. Ce fut l'objet de quatre lettres qui parurent, en 1786, sous le titre d'*Observations sur la Théologie de Lyon*, par l'abbé Pey. Les prêtres de Saint-Sulpice, qui tenaient le séminaire Saint-Irénée, furent obligés d'enseigner cette théologie. D'abord ils suppléèrent aux omissions par des cahiers dictés; mais l'archevêque leur ayant interdit ce moyen, ils furent réduits à se contenter d'observations et d'additions verbales. A sa mort, on cessa de l'enseigner dans son diocèse. Depuis, on la répandit avec soin en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Portugal. C'était dans le temps où l'on cherchait à opérer une révolution dans l'enseignement de ces pays. La *Théologie de Lyon* parut propre à seconder ces vues. Ricci la propagea en Toscane; Molinelli la commenta à Gênes; on l'adopta aussi à Naples; d'un autre côté, elle fut même attaquée par un journal de la Belgique. On dit qu'il en parut une *Défense* en un volume. Nous ne l'avons pas vue; mais une lettre d'un abbé Bigy, émigré français, datée du 13 février 1794, nous a paru renfermer ce qu'on peut dire de mieux en faveur de cette Théologie. Il y répond aux critiques du même journal. En 1793, le grand-duc de Toscane, Ferdinand, fit retirer la *Théologie de Lyon* des séminaires de ses Etas. L'ordre avait été sollicité par le nonce du pape, Louis Ruffo, secondé de Mancini, évêque de Fiésole. Dans d'autres endroits, on refusa de l'enseigner. Quant à l'archevêque de Lyon, ses dernières années furent troublées par des chagrins domestiques, par les éclats scandaleux des convulsionnaires dans son diocèse, et par les excès de quelques fanatiques à Lyon et à Fareins. On arrêta les plus coupables, entre autres un curé nommé Bonjour. Les tristes résultats d'une imprudente protection empoisonnèrent et hâtèrent peut-être les derniers momens de l'archevêque. Il mourut à Paris le 3 mai 1788 à l'âge de 76 ans, peu aimé dans son diocèse, où il avait cherché à faire prévaloir un autre esprit, et où il avait suscité plusieurs procès. Il avait voulu ôter son séminaire aux prêtres de Saint-Sulpice. Une puissante intercession le força à les y laisser; mais il s'en dédommagea en faisant casser leur agrégation à l'université de Valence. Il était regardé comme le patron des jansénistes, et suivait le même système que M. de Fitz-James, reconnaissant l'autorité des constitutions, et proclamant cependant presque tous les principes des appelans. Aussi ceux-ci, tout en le louant avec excès, dirent-ils dans un de leurs écrits, que son *système pouvait avoir sa commodité pour ce monde*, *mais qu'il n'était pas sûr pour l'autre*. M. de Montazet, outre l'archevêché de Lyon, possédait l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, et celle de Monstier. A sa mort, on s'empressa de rétablir la signature du formulaire, et on dispersa les opposans qu'il avait rassemblés de tous côtés, et qui semblaient faire de Lyon la place forte du jansénisme. (Montazet a publié : 1° *Lettre de M. l'archevêque de Lyon, primat de France, à M. l'archevêque de Paris*, Lyon, 1760, in-4. Elle fut écrite pour justifier ses procédés et ses motifs à l'égard des religieuses hospitalières, dont nous avons parlé. 2° *Mandement et instruction pastorale contre l'Histoire du peuple de Dieu*, de Berruyer, 1762, in-12; 3° *Lettre pastorale*, du 30 juin, 1763, in-4, relativement à des différends qu'il eut avec les officiers de la ville de Lyon, sur le choix des maîtres qui devaient remplacer les jésuites. 4° *Mandement et instruction pastorale pour la défense de son Catéchisme*, 1772, in-4 et in-12. L'appelant Gourlin en avait fourni, dit-on, les matériaux. 5° *Instruction pastorale sur les sources*

de l'incrédulité et les fondemens de la religion, 1776, in-4. Cet ouvrage n'est presque que l'analyse du *Traité des principes de la foi chrétienne*, de Duguet. 6° Des *mandemens* pour le jubilé, pour le carême, et des *rapports* faits à l'assemblée du clergé. Le *Catéchisme*, le *Bréviaire*, le *Rituel*, la *Philosophie* et la *Théologie* ne sont pas son ouvrage ; il les fit rédiger et y mit seulement le sceau de son autorité.)

* MONTBARREY (Alexandre-Marie-Léonor DE SAINT-MAURICE, prince de), ministre de la guerre sous Louis XVI, né à Besançon, le 20 avril 1732, d'une ancienne famille noble de Franche-Comté. Son père, lieutenant-général, le destina au service militaire, et obtint pour lui une compagnie dans le régiment de Lorraine : le jeune Montbarrey n'avait que 12 ans. Après avoir fait plusieurs campagnes en Allemagne, et avoir été blessé devant Fribourg et à la bataille de Laufelt, il reçut le brevet de colonel (1749), et commanda, en 1758, le régiment de la couronne, avec lequel il se battit avec distinction. Blessé de nouveau à la bataille de Crevelt, il fut fait brigadier. Il continua à se signaler par ses talens et sa valeur militaires : ainsi, en 1762, il enleva au prince de Brunswick 6 pièces de canons que le roi lui donna. Après la paix de 1763, il obtint la place de capitaine des Cent-Suisses, dans la maison de *Monsieur* (depuis Louis XVIII). Pendant ses loisirs, le prince de Montbarrey travailla à ses *Mémoires militaires*, qui le firent connaître comme administrateur. Adjoint à M. de Saint-Germain, ministre de la guerre, en 1776, il le remplaça en 1777, et fut lui-même remplacé par M. le marquis de Ségur, en 1780. C'est sous son administration que fut commencée la guerre d'Amérique. Le prince de Montbarrey resta toujours attaché à son roi : ce qui l'exposa à de grands dangers, surtout dans la journée du 14 juillet 1789. Le peuple, qui l'avait pris pour M. de Launay, le conduisait sur la place de Grève, où il aurait été immolé, lorsque M. de la Salle, commandant de la garde nationale, le reconnut et le sauva. Le prince de Montbarrey quitta Paris, et se fixa quelque temps à Besançon. En 1791, il passa en Suisse, s'établit avec sa famille à Constance, et mourut dans cette ville le 5 mai 1796. Il a laissé des *Mémoires*, qui ont été publiés à Paris, chez Emery, 1827, 3 vol. in-8. « On voit, avec une pitié profonde, dit l'*Ami de la Religion*, du 19 septembre 1829 (tom. 61, p. 178), un officier-général, parvenu aux plus hauts grades dans la carrière des armes, comblé d'honneurs, devenu grand d'Espagne, prince du Saint-Empire, chevalier des ordres du roi, travailler lui-même à détruire la considération attachée à sa position sociale, et se montrer dans tout le cours de ses *Mémoires* sujet peu reconnaissant, époux indigne d'une femme vertueuse, père sans principes, et aveugle dans son ambition. » Nous ne pousserons pas plus loin cette citation qui fait connaître assez dans quel esprit ont été écrits ces *Mémoires*.

MONTBEILLARD (Philibert GUENEAU de). *Voyez* GUENEAU.

MONTBRUN (Charles DUPUY), dit le *Brave*, fut un des plus fameux capitaines du 16e siècle. Il était né l'an 1530, au château de Montbrun, dans le diocèse de Gap en Dauphiné, d'une ancienne et illustre famille. Il se montra d'abord un fervent catholique. Une de ses sœurs ayant embrassé la réforme, et craignant le courroux de son frère, s'enfuit à Genève. Montbrun la suivit, décidé à la tuer ; mais Théodore de Bèze parvint non seulement à le raccommoder avec sa sœur, mais il lui fit abjurer la foi de ses pères. Depuis lors les protestans eurent dans Montbrun le chef le plus déterminé. Divers exploits par lesquels il se signala en faveur de sa secte l'obligèrent de se retirer à Genève. Après environ deux ans d'absence, Montbrun rentra en France, et se rendit maître de plusieurs places en Dauphiné et en Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Ayant pris diverses places, il eut l'audace de marcher contre l'armée de Henri III, qui faisait le siége de Livron, et d'ordonner à ses troupes de piller les bagages de ce prince en 1574. Enfin le mar-

quis de Gordes poursuivit vivement ce sujet rebelle. Montbrun, en fuyant, se cassa la cuisse et fut pris. Le roi lui fit faire son procès à Grenoble, où il fut condamné à mort et exécuté le 12 août 1575. Sa vie a été publiée par J.-C. Martin, sous le titre d'*Histoire de Charles Dupuy, surnommé le Brave, seigneur de Montbrun*, Paris, 1816, in-8, 2e édition. (Gui Allard avait déjà publié en 1775, in-12, la *Vie du brave Montbrun.*)

MONTCALM (Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de), lieutenant-général des armées du roi, naquit en 1712 à Candiac, d'une famille de Rouergue, qui, dit-on, a produit le fameux grand-maître Goson, vainqueur du dragon qui désolait l'île de Rhodes. (*Voyez* GOSON.) Il porta les armes de bonne heure; et après avoir servi dix-sept ans dans le régiment de Hainaut, il fut fait colonel de celui d'Auxerrois en 1743. La connaissance que l'on avait de ses talens et de son activité lui fit confier des commandemens particuliers, et il ne perdit aucune occasion de se signaler. Il reçut trois blessures à la bataille donnée sous Plaisance, le 3 juin 1746, et deux coups de feu à la malheureuse affaire de l'Assiette. Devenu brigadier des armées du roi en 1747, et mestre-de-camp du nouveau régiment de cavalerie de son nom en 1749, il mérita d'être fait en 1756 maréchal de camp, et commandant en chef des troupes françaises dans l'Amérique. Il y arriva la même année, et arrêta par ses bonnes dispositions l'armée du lord Loudon au lac St.-Sacrement. Les campagnes de 1757 et de 1758 ne furent pas moins glorieuses pour lui; il repoussa avec un petit nombre de troupes les armées anglaises, et prit des forteresses munies de garnisons fortes et nombreuses. Le froid, la faim, accablèrent ses soldats, depuis l'automne de 1757 jusqu'au printemps de 1758. Il les soutint dans cette extrémité, et s'oublia lui-même pour les secourir. Le général Abercromby ayant succédé au lord Loudon, le marquis de Montcalm emporta sur lui, le 8 juillet 1558, une victoire complète, et reçut le titre de lieutenant-général. Enfin, après avoir éludé long-temps les efforts d'une armée supérieure à la sienne, et ceux d'une flotte formidable, il fut engagé malgré lui dans un combat près de Quebec. Il reçut au premier rang et au premier choc une profonde blessure, dont il mourut le lendemain, 14 septembre 1759, à 48 ans, en héros chrétien. (C'est dans cette même action que périt le général anglais Wolf; mais il eut le temps d'apprendre que son armée était victorieuse.) La défaite entière de l'armée française fut suivie de la perte du Canada. Quelques auteurs, en particulier M. Carver (*Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale*), considèrent ce malheur comme une punition de la conduite tenue envers la garnison du fort Guillaume-Henri, qui fut massacrée par les sauvages malgré la capitulation. S'il est vrai que les Anglais ont exagéré dans leurs relations les torts du général français, il est vrai aussi qu'il est impossible de le justifier entièrement. On a une *Lettre* sur sa mort, publiée par le célèbre Bougainville. Il avait un frère qui fut compté parmi les savans précoces. (*Voyez* CANDIAC et MAS.) En 1776, un Anglais a publié des *Lettres* faussement attribuées à ce général.

MONTCHAL (Charles de), né en 1589 à Annonay en Vivarais, célèbre et savant archevêque de Toulouse, est connu par des *Mémoires*, imprimés à Rotterdam, 1718, en 2 vol. in-12. Ils roulent sur le cardinal de Richelieu. Ce ministre l'avait élevé à l'archevêché de Toulouse, sur la démission du cardinal de la Valette, dont il avait été précepteur. Il gouverna ce diocèse avec beaucoup de zèle, et fit plusieurs établissemens qui font chérir sa mémoire. Il fut d'abord boursier, ensuite principal du collége d'Autun à Paris, et s'éleva de degré en degré. Ses *Mémoires* sont curieux; mais ils ont été imprimés avec peu de soin, et d'une manière incorrecte. Il travailla long-temps, et avec assiduité, à corriger *Eusèbe*. On a de lui des *Lettres*, publiées par le Père Michel Le Quien. Il possédait très-bien les langues savantes. On lui attribue encore une *Dissertation*, pour prouver que *les puis-*

tances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'Eglise aucune taxe, sans le consentement du clergé (dans l'*Europe savante*, novembre 1718); effectivement, ces biens étant consacrés à Dieu, leur produit ne peut être employé à un usage quelconque, que du gré de leurs administrateurs naturels. Montchal était protecteur des savans et très savant lui-même. Les gens de lettres ont jeté des fleurs sur son tombeau. Il y descendit en 1651 à Carcassonne.

MONTCHRESTIEN DE VATTEVILLE (Antoine), poete français, fils d'un apothicaire de Falaise en Normandie, né dans la 2e moitié du 16e siècle, est plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse et par ses aventures que par son talent pour la poésie. Un meurtre dont il fut accusé le força de se sauver en Angleterre, où il prit le nom de Watteville et où le roi Jacques Ier l'accueillit très bien. Le poète aventurier composa dans l'exil une tragédie sur la mort de Marie Stuart. Ayant obtenu sa grâce à la prière de ce monarque, il revint à Paris, et y dressa une boutique de lunettes, de couteaux et de canifs. Il s'occupa quelques années de ce métier, soupçonné pendant ce temps-là de faire de la fausse monnaie. Il leva ensuite des troupes pour les huguenots, et fut tué au village de Tourailles, à cinq lieues de Falaise, après avoir assassiné ceux qui voulaient le prendre. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, et à être jeté au feu et réduit en cendres. Cet arrêt fut exécuté le 31 octobre 1621. On a de lui un *Traité de l'économie politique*, dédié au roi et à la reine, in-4; des *Tragédies*, une *Pastorale* en 5 actes, un *poème* divisé en 4 livres, intitulé *Suzanne* ou *la Chasteté*, in-12 et in-8; des *Sonnets*, etc. Ce sont autant de productions très médiocres, pour ne rien dire de plus.

MONT-DORÉ (Pierre), en latin *Mons Aureus*, natif de Paris, et conseiller, ou, selon d'autres, maître des requêtes, fut chassé d'Orléans à cause de son attachement au calvinisme. Il s'était retiré à Sancerre, où il mourut en 1570. On a de lui un *Commentaire* sur le 10e livre d'Euclide.

MONT-D'ORGE (Antoine-Gauthier de), maître de chambre-aux-deniers du roi, membre distingué de l'académie de Lyon sa patrie; il était né en 1727, et mourut à Paris le 24 octobre 1768. On a de lui : 1° *Réflexions d'un peintre sur l'opéra*, en 1741, in-12; 2° *L'Art d'imprimer les tableaux en trois couleurs*, 1755, in-8, brochure où l'on trouve des détails curieux; 3° un *Ballet*, un *Opéra*, etc. et un grand nombre de petits ouvrages peu importans.

MONTEBELLO. *Voyez* LANNES.

MONTECLAIR (Michel), musicien, né à trois lieues de Chaumont en Bassigni, l'an 1666, mort en 1737 proche Saint-Denys en France, fut le premier qui, dans l'orchestre de l'opéra, joua de la contre-basse, instrument qui fait un si grand effet dans les chœurs, et dans les airs de magiciens, de démons et dans ceux de tempêtes. On a de lui : 1° une *Méthode pour apprendre la musique*; 2° des *Principes pour le violon*; 3° des *Trio* de violon; 4° des *Cantates*; 5° des *Motets*, etc.

MONTÉCUCCULI, ou MONTECUCULLI, plus exactement MONTECUCCOLI (Sébastien de), gentilhomme italien, naquit à Ferrare. (Il avait servi Charles-Quint, lorsqu'il vint en France, où il fut envoyé comme échanson auprès du Dauphin. Ce prince se trouvant à Tournus, l'été de 1536, et s'étant échauffé en jouant à la paume, il demanda un verre d'eau, que Montécucculi lui apporta; il tomba aussitôt malade, et mourut au bout de quatre jours. Comme Montécucculi se connaissait un peu en médecine, et que l'on tient de lui un *Traité des poisons*, on crut trop légèrement qu'il avait empoisonné le Dauphin. Il fut mis à la question, et en avouant ce crime par la force des tourmens, il déclara, dit-on, qu'Antoine de Lève et Ferdinand de Gonzague, attachés à Charles-Quint, l'avaient porté à le commettre; mais ces grands généraux s'élevèrent contre une imputation ridicule et absurde, et rejetèrent ce forfait sur Catherine de Médicis, qui, en se dé-

faisant de ce prince, assurait le trône à Henri II son époux, frère cadet du Dauphin François. Toutes ces conjectures étaient bien odieuses. Les généraux de l'empereur pouvaient-ils craindre un jeune prince qui n'avait jamais combattu? Que gagnaient-ils à sa mort? Quel crime bas et honteux avaient-ils commis qui pût les faire soupçonner? L'intérêt que Catherine de Médicis avait d'être reine de France est-il une raison assez forte pour lui imputer un crime sans des preuves positives? Quoi qu'il en soit, Montécucculi fut écartelé à Lyon en 1536. Quelques historiens ont tâché de laver sa mémoire, et ont prétendu que la véritable cause de la mort du Dauphin François fut une pleurésie, et non le poison. La circonstance où il but l'eau demandée à Montécucculi vient très fort à l'appui de cette justification. (Au reste, l'histoire a lavé Charles-Quint de ce crime odieux. L'arrêt rendu contre Montécucculi se trouve dans le tome 4 des *Mémoires d'état* et dans les *Pièces justificatives des mémoires de Dubellay*, édition de l'abbé Lambert, tome 6.)

MONTÉCUCCULI (Raymond de), né dans le Modénois, en 1608, d'une famille distinguée, porta d'abord les armes comme simple soldat sous Ernest Montécucculi, son oncle, qui commandait l'artillerie de l'empereur. Le neveu ne parvint au commandement qu'après avoir passé par tous les degrés de la milice. La première action qui fit briller le courage du jeune héros fut en 1644. A la tête de deux mille chevaux, il surprit, par une marche précipitée, 10,000 Suédois, qu'il contraignit d'abandonner leur bagage et leur artillerie. Le général Bannier, instruit de cette défaite, tourna ses armes contre le vainqueur, et le fit prisonnier. Celui-ci sut mettre à profit le temps de sa captivité, qui fut de deux années. Une lecture continuelle agrandit la sphère de ses idées, et assura ses succès en augmentant ses connaissances. A peine eut-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison par la défaite du général Wrangel, qui périt dans une bataille en Bohême. Après la paix de Westphalie, Montécucculi passa en Suède, et ensuite à Modène, où il assista aux noces du duc. Cette fête fut marquée par un événement bien triste pour lui : il eut le malheur de tuer dans un carousel le comte Manzani, son ami, sa lance, poussée avec trop de force, ayant percé la cuirasse de cet infortuné courtisan. Le chagrin qu'il en ressentit hâta son retour en Allemagne. L'empereur attacha entièrement Montécucculi à son service en 1657, par le titre de maréchal de camp général. Jean Casimir, roi de Pologne, ayant été attaqué par Ragotzki, prince de Transylvanie, et par la Suède, Montécucculi fut envoyé à son secours; il battit les Transylvains et prit Cracovie sur les Suédois. Charles-Gustave, roi de Suède, ayant tourné ses armes contre le Danemark, Montécucculi eut le bonheur de prendre plusieurs places sur l'agresseur, et délivra Copenhague par terre, avant que les Hollandais y eussent jeté du secours par mer. La paix, fruit de ses victoires, ne le laissa pas long-temps oisif. Le vainqueur de Ragotzki devint son défenseur contre les Ottomans. Il les força d'abandonner la Transylvanie, et rompit par une sage lenteur toutes les entreprises d'une armée formidable, jusqu'à l'arrivée des Français, qui l'aidèrent à vaincre les Turcs à la célèbre journée de Saint-Gothard, en 1664. Cette victoire amena la paix, et ce qui peut paraître étonnant, une paix peu avantageuse ; mais l'armée impériale était si mal disciplinée, et composée de tant de nations et de milices diverses, faisant un ensemble mal uni et si difficile à diriger par le général le plus habile, qu'on jugea convenable de finir la guerre à tout prix. Montécucculi fut récompensé par la place de président du conseil de guerre de l'empereur Léopold. La guerre s'étant allumée quelque temps après entre la France et l'empire, Montécucculi fut mis en 1673 à la tête des troupes destinées à arrêter les progrès des Français. La prise de Bonn, et la jonction de son armée à celle du prince d'Orange, malgré Turenne et Condé, lui acquirent beaucoup de gloire, et arrêtèrent la fortune de Louis XIV, après la

conquête de trois provinces de Hollande. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année suivante ; mais on le lui rendit en 1675, pour venir sur le Rhin faire tête à Turenne. Les deux généraux passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campemens, plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter par les marches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. Les maîtres de l'art admiraient les judicieuses et profondes manœuvres des deux héros, sans prévoir où elles aboutiraient, lorsqu'un boulet de canon, qui tua le général français près du village de Saltzbach en 1675, fit le dénoûment de cette brillante scène. Il n'y avait que le prince de Condé qui pût disputer à Montécucculi la supériorité que lui donna la mort de Turenne. Ce prince fut envoyé sur le Rhin, et après avoir essuyé quelque perte, il arrêta le général impérial, qui ne laissa pas de regarder cette dernière campagne comme la plus glorieuse de sa vie : non qu'il eût été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, ayant à combattre Turenne et Condé. Il passa le reste de sa vie à la cour impériale, occupé du bien de l'état, et des moyens d'en soutenir la gloire. Il mourut à Lintz, en 1680, à 72 ans. Comme le défaut de discipline avait été la cause de presque toutes les défaites des impériaux en Hongrie, il avait donné à cet objet tous ses soins, et c'est à lui que la maison d'Autriche doit les brillans succès de ses armes depuis le siége de Vienne, qui eut lieu trois ans après sa mort. Victor-Amédée, duc de Savoie, se plaisait à raconter le trait suivant. Montécucculi avait dans une marche donné ordre, sous peine de mort, que personne ne passât par les blés. Un soldat, revenant d'un village et ignorant les défenses, traversa un sentier qui était au milieu des blés. Montécucculi, qui l'aperçut, envoya ordre au prévôt de l'armée de le faire pendre. Cependant ce soldat qui s'avançait allégua au général qu'il ne savait pas les ordres. *Que le prévôt fasse son devoir*, répondit Montécucculi. Comme cela se passa en un instant, le soldat n'avait pas encore été désarmé. Alors, plein de fureur, il dit : *Je n'étais pas coupable, je le suis maintenant ;* et tira son fusil sur Montécucculi. Le coup manqua, et Montécucculi lui pardonna. Il reste de lui des *Mémoires* sur la guerre, en italien, traduits en français par Adam ; ils sont utiles aux militaires et aux historiens. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Paris, 1 vol. in-12, 1746, et avec les Commentaires de Turpin de Crissé, 3 vol. in-4, fig., 1769 ; et d'Amsterdam, 3 vol. in-8, fig., 1770. On peut consulter, pour plus de détails sur ce grand capitaine, l'*Eloge* qui en a été fait par le comte Augustin Paradisi. (Voyez *Condé* et *Turenne*). Montécucculi faisait d'assez beaux vers ; il était membre de l'académie italienne, établie à Vienne ; et il contribua à l'établissement de celle des *curieux de la nature*.

MONTÉGUT (Jeanne de Ségla, épouse de M. de), trésorier de France de la généralité de Toulouse, naquit dans cette ville en 1709, et y mourut en 1752. Ses *OEuvres*, parmi lesquelles on trouve quelques *Essais* de Jean-François de Montégut son fils, ont été publiées à Paris en 1768, en 2 vol. in-8. Il y a dans cette collection peu de poésies galantes ; elles sont presque toutes morales ou chrétiennes, et souvent de simples tributs de société ou d'amitié ; mais on y trouvera du naturel, de la douceur, et beaucoup de facilité. Le premier volume offre des *Odes*, des *Epîtres*, des *Idylles*, des *Pièces fugitives*. Le second renferme une *Traduction* presque complète, en vers français, des Odes d'Horace. Cette version est en général élégante et fidèle ; il y a quelques odes rendues avec génie : on désirerait quelquefois plus de force et de coloris. Le talent de madame de Montégut pour la poésie se développa tard ; mais il fut bientôt perfectionné. Elle remporta trois prix à l'académie des Jeux floraux, et fut déclarée *Maîtresse des*

jeux : titre que l'on accorde aux athlètes honorés d'une triple couronne. Ce que ses écrits ont de précieux, c'est qu'on y découvre l'empreinte de son âme noble, sincère, sensible, nourrie des principes d'une saine philosophie, et pénétrée d'attachement pour la religion. Quoiqu'elle possédât lé latin, l'anglais, l'italien, et qu'elle fût versée dans les sciences et dans les belles-lettres, elle cachait ses lumières avec autant de soin que d'autres en prennent à les étaler. Sa parure était simple et décente, son maintien noble et modeste. Un homme éclairé, vertueux et austère, dit en parlant d'elle : *C'est la seule femme à qui je pardonne d'être savante.*

MONTEIL (Aymard de), évêque du Puy et légat du pape Urbain II dans l'armée des croisés, mourut à Antioche en 1098, fort regretté de toute l'armée chrétienne, pour sa prudence et pour l'autorité qu'il s'était acquise. Il était le conseil des grands, le soutien des petits, et l'arbitre des différends qui naissaient entre les princes. Il avait une tendre dévotion envers la sainte Vierge; et l'on croit qu'il composa en son honneur le *Salve, Regina*, que les anciens auteurs nomment quelquefois l'*Antienne du Puy*. Cependant les historiens ne s'accordent pas sur ce point. Albéric, dans sa *Chronique*, le lui attribue, et ajoute qu'il supplia le chapitre de Cluny de l'insérer dans l'office; ce qui lui fut accordé. Guillaume Durand le donne à Pierre, évêque de Compostelle; d'autres en font honneur à Herman Contract.

MONTEIL. *Voyez* GRIGNAN.

MONTE-MAJOR ou MONTE MAIOR (George de), célèbre poète, ainsi nommé de *Montemor* ou *Monte-Major*, lieu de sa naissance, auprès de Coïmbre, naquit vers 1520. Il suivit quelque temps la cour de Philippe II, roi d'Espagne. Il prit le parti des armes, sans abandonner ni la poésie ni la musique, pour laquelle il avait aussi beaucoup de talent. Le Parnasse espagnol le perdit vers 1560. On a de lui des poésies sous le titre de *Cancionero*, Sarragosse, 1554, 1661; 2 vol. in-8, et une espèce de poème en prose, intitulé *La Diane*, 1602, in-8, plusieurs fois réimprimée. La dernière édition est de 1795. (Ce poème pastoral inspira au fameux Cervantes le sujet de sa *Galatée*, imitée par Florian.) Il y a dans ses ouvrages de l'esprit et de la délicatesse. Les étrangers s'empressèrent de se les approprier en les traduisant.

MONTENAULT D'EGLY (Charles-Philippe de), Parisien, né en 1696, membre de l'académie des belles-lettres, rédigea long-temps le *Journal de Verdun*, et mourut à Paris en 1749. On a de lui : 1° l'*Histoire des rois des Deux-Siciles de la maison de France*, en 4 vol. in-12, 1741; ouvrage estimé pour l'exactitude et la simplicité qui y règnent; 2° *La Callipédie*, ou *la Manière d'avoir de beaux enfans*, traduite en prose du poème latin de Claude Quillet, in-12. Cette version est non seulement peu littérale, mais écrite sans génie, sans goût, sans grâces et sans aménité. Le traducteur n'a saisi ni la lettre ni l'esprit de son original, qui est écrit en vers et en vers latins.

MONTERCHI (Joseph), Romain, né vers 1630, mort au commencement du 18e siècle, se rendit habile dans les antiquités, et mérita par ses connaissances dans cette science de devenir bibliothécaire du cardinal Carpegna. Les antiquaires font quelque cas d'un livre italien qu'il donna sur cette matière, sous ce titre : *Scelta de' medaglioni più rari del cardinal Carpegna*, in-4, Rome, 1679. *Voyez* le *Giornale de' letterati di Roma*, même année.

MONTEREAU (Pierre de) s'est rendu célèbre par plusieurs ouvrage d'architecture. Il était de Montereau, et mourut, selon quelques auteurs, l'an 1266, et selon d'autres en 1289. C'est cet architecte qui a donné les dessins de la Sainte-Chapelle de Paris, de la chapelle de Vincennes, du réfectoire, du dortoir, du chapitre, et de la chapelle de Notre-Dame, dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés. Il fut enterré dans l'église de cette abbaye, et était représenté sur sa tombe avec un compas et une règle à la main. (*Voyez* le *Musée des monumens français* par Lenoir).

MONTESPAN. *Voyez* ROCHECHOUART Françoise-Athénaïs.

MONTESQUIEU (Charles DE SECONDAT, baron de la Brède et de), célèbre publiciste, d'une famille distinguée de Guienne, naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689. Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bordeaux, ayant laissé ses biens et sa charge au jeune Montesquieu, il en fut pourvu en 1716. Sa compagnie le chargea six ans après, en 1722, de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt, dont son éloquence et son zèle obtinrent la suppression. L'année d'auparavant, il avait mis au jour ses *Lettres persanes*, satire où les choses les plus saintes ne sont pas plus épargnées que les vices, les travers, les ridicules, les préjugés et la bizarrerie des Français. La mort de Sacy, traducteur de *Pline*, ayant laissé une place vacante à l'académie française, Montesquieu, qui s'était défait de sa charge, et qui ne voulait plus être qu'homme de lettres, s'y présenta pour la remplir. Le cardinal de Fleury, instruit par des personnes zélées, des plaisanteries du *Persan* sur les dogmes, la discipline et les ministres de la religion chrétienne, lui refusa son agrément. Montesquieu, devinant sans peine la raison de ce refus, fit faire (si on en croit Voltaire) en peu de jours une nouvelle édition de ces Lettres, où les passages blâmables étaient adoucis ou supprimés. Cette espèce de rétractation, et les instances de quelques personnes de crédit, et surtout du maréchal d'Estrées, pour lors directeur de l'académie française, ramenèrent, dit-on, le cardinal, et Montesquieu entra dans cette compagnie. Son Discours de réception fut prononcé le 24 janvier 1728. Le dessein que Montesquieu avait formé de peindre les nations dans son *Esprit des Lois* l'obligea de les aller étudier chez elles. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse et la Hollande, il se fixa près de deux ans en Angleterre. De retour dans sa patrie, il mit la dernière main à son ouvrage *sur la cause de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, qui parut en 1734, in-12. L'auteur trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie; dans la sévérité de la discipline militaire; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'état; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie, dans les proscriptions de Sylla, etc.; mais quelques-unes de ses raisons, la dernière entre autres, sont plutôt les suites que les causes de la décadence que l'auteur prétend expliquer. On dit aussi qu'il a beaucoup profité d'un ouvrage anglais, écrit sur le même sujet, par Walter Moyle, et publié à Londres en 1726, 2 vol. in-8: ouvrage qu'il ne cite pas, et qu'il a copié quelquefois peut-être avec trop de confiance. (Les *considérations sur les causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence* ont été traduites en allemand par le baron Charles de Hacke, ministre d'état du grand duché de Bade, Leipsick, 1828, 1 vol. in-12.) L'*Esprit des lois* fut publié en 1748, en 2 vol. in-4; ouvrage qui présente des vues vastes, des réflexions profondes et lumineuses, une grande connaissance des gouvernemens, d'excellentes réfutations des paradoxes par lesquels des écrivains plus singuliers que solides ont prétendu faire admirer le gouvernement turc, et d'autres tristes produits du despotisme oriental. Voltaire, cet homme si jaloux de tout autre mérite que le sien, a appelé l'auteur *Arlequin Grotius*, et Linguet a nommé l'*Esprit des Lois*, l'*ouvrage d'un petit-maître français qui lisait fort légèrement*. Ces jugemens sont un peu sévères; mais il faut convenir que l'auteur est peu exact, qu'il adopte d'anciennes idées qu'il donne pour neuves, et qu'il y attache une confiance que souvent elles ne méritent pas. C'est ainsi que son système des climats, qui fait une partie considérable de son livre, est pris tout entier *de la Méthode d'étudier l'histoire* de Bodin, et du *Traité de la Sagesse* de Charron, sans qu'il les

ait cités; système du reste excellemment réfuté par des faits sensibles, éclatans, brillans de toute la lumière de l'histoire et de la géographie. (*Voyez* le *Journal hist. et littér.*, 15 avril 1785, p. 556). Les assertions les plus positives sont souvent dénuées de fondement. Il ne prouve pas, par exemple, qu'il naisse plus de filles que de garçons en Orient (le contraire est même certain), et quand cela serait, la conséquence qu'il en tire en faveur de la polygamie ne serait pas concluante; il faudrait prouver encore que, tout comparé, il y a plus de circonstances où les hommes meurent en Orient que les femmes: mais c'est tout le contraire, parce qu'en Orient un grand nombre de filles et de femmes étant renfermées ensemble, les maladies pour elles y sont plus fréquentes et plus contagieuses; ce qu'Aristote avait déjà remarqué. Ainsi, quand bien même il naîtrait en Orient plus de filles que de garçons, ce qui n'est pas, il ne s'ensuivrait point que la polygamie y dût être permise; de même qu'en Europe, quoiqu'il y naisse plus de garçons que de filles, il ne s'ensuit pas que la polyandrie y doive être tolérée, parce qu'il y a plus d'occasions où les hommes y meurent que les femmes; et que, tout considéré, le nombre des hommes n'en est pas assez grand pour que les femmes en puissent avoir plusieurs; il est d'ailleurs démontré par le fait, que les pays où la polygamie a lieu sont moins peuplés que les autres, toutes choses étant d'ailleurs égales. L'influence qu'il donne aux climats sur la religion, jusqu'à exclure en quelque sorte de quelques-uns la religion chrétienne, est contraire aux faits les plus avérés. « Le christianisme, » dit un auteur qui n'a examiné cette matière que d'après les documens de l'histoire « a produit les mêmes effets, le » même changement dans les mœurs de » tous les peuples chez lesquels il s'est » établi. La mollesse des Asiatiques, la » férocité des Africains, l'humeur vaga» bonde des Parthes et des Arabes, la » rudesse des habitans du Nord et des » Sauvages, ont été forcées de céder à la » morale de l'Evangile. On peut s'en » convaincre par le tableau des mœurs » qui ont régné avec le christianisme » pendant quatre siècles sur les côtes de » l'Afrique, en Egypte, en Arabie, qui » règnent encore chez les Abyssins; par » la révolution qu'il a opérée chez les » Perses, au sixième en Angleterre, au » neuvième chez les peuples du Nord, » de nos jours parmi les Américains, et » aux extrémités de l'Asie. Il y a sans » doute des climats sous lesquels les » mœurs sont ordinairement corrompues, » et les habitans moins propres à s'in» struire; mais il n'est point de difficultés » que le christianisme n'ait autrefois » vaincues, il peut donc encore les vain» cre aujourd'hui. Au second siècle, » Celse jugeait comme nos politiques mo» dernes, que le dessein de ranger tous » les peuples sous la même loi était un » projet insensé; cette spéculation pro» fonde s'est trouvée fausse, elle le sera » toujours; le christianisme a été destiné » de Dieu à être la religion de toutes les » nations, comme elle doit être celle de » tous les siècles. Une preuve démons» trative que la religion a beaucoup plus » d'empire sur les mœurs des peuples que » le climat, c'est que partout où le chris» tianisme a été détruit, la barbarie et » l'ignorance ont pris sa place, sans » qu'aucun laps de temps ait pu les dis» siper. Y a-t-il quelque ressemblance » entre les mœurs qui règnent aujour» d'hui sous le mahométisme dans la » Grèce, l'Asie mineure, la Perse, la » Syrie, l'Egypte et sur les côtes de l'A» frique, et celles que le christianisme y » avait introduites? Dans peu d'années, » notre religion avait civilisé toutes ces » nations; il y a près de onze cents ans » qu'elles sont retombées dans la barba» rie, et elles semblent condamnées à y » demeurer pour toujours, à moins qu'el» les ne reviennent à la lumière de l'E» vangile, dont l'Alcoran les a privées. » Un voyageur qui a fait récemment le » tour du monde, atteste qu'il a vu le chris» tianisme produire les mêmes effets dans » tous les climats, et partout où les mis» sionnaires sont parvenus à l'établir. » Ce que Montesquieu avance sur les sui-

cides, qu'il n'y avait contre eux chez les Romains aucune peine, n'est pas exact, puisqu'il est constant qu'ils étaient privés de la sépulture sacrée et religieuse. On reproche encore à l'auteur d'avoir ramené tout à un système, dans une matière où il ne fallait que raisonner sans imaginer; d'avoir donné trop d'influence aux causes physiques préférablement aux causes morales; d'avoir fait un tout irrégulier, une chaîne interrompue; d'avoir trop souvent conclu du particulier au général. L'abus actuel de la philosophie, pour quiconque veut en analyser les progrès, remonte à cet ouvrage célèbre, qui ramenant toute législation à son *Esprit*, et imprimant à tous les principes les plus constans le caractère de système, s'efforçant avec un art pénible de les courber pour les ajuster à ses opinions, a malheureusement introduit dans le monde littéraire un esprit de discussions hardies et souvent téméraires. On a été fâché aussi de trouver dans cet ouvrage célèbre de longues digressions sur les lois féodales, des exemples tirés des voyageurs les plus décrédités, des paradoxes à la place des vérités, des plaisanteries où il fallait des réflexions, et ce qui est encore plus triste, des principes de déisme et d'irréligion. Mais ces écarts n'ont point empêché l'auteur de rendre au christianisme des témoignages éclatans, d'en démontrer les excellens effets. « Bayle (dit il), après avoir insulté toutes les religions, flétrit la religion » chrétienne; il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas » un état qui pût subsister. Pourquoi non? » Ce seraient des citoyens infiniment » éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très grand zèle pour les remplir; ils sentiraient très bien les droits » de la défense naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans » le cœur, seraient infiniment plus forts » que ce faux honneur des monarchies, » ces vertus humaines des républiques, » et cette crainte servile des états despotiques..... Chose admirable, dit-il ailleurs), la religion chrétienne, qui ne » semble avoir d'objet que la félicité de » l'autre vie, fait encore notre bonheur » dans celle-ci. » L'*Esprit des Lois* essuya des critiques bonnes et mauvaises. L'abbé Debonnaire donna le signal par une brochure, en stile moitié sérieux moitié badin. Le gazetier ecclésiastique, qui vit finement dans l'*Esprit des Lois* une de ces productions *que la bulle* Unigenitus *a si fort multipliées*, lança deux feuilles contre l'auteur, qui rendit son adversaire ridicule et odieux, dans sa *Défense de l'Esprit des Lois*. Mais quelque esprit qu'il y ait dans cette Défense, l'auteur ne se justifie pas sur tous les reproches que lui avait faits son adversaire. La Sorbonne entreprit l'examen de l'*Esprit des Lois*, et y trouva plusieurs choses à reprendre. La censure, long-temps attendue, n'a pas vu le jour. M. Crevier a fait sur le même ouvrage des observations sages et solides, quoique assez faiblement écrites. La meilleure de toutes les critiques, si on en juge par l'impression qu'elle fit sur l'auteur, a été celle de M. Dupin, fermier-général, qui avait une bibliothèque choisie et très nombreuse, dont il savait faire usage. M. de Montesquieu alla se plaindre de cette critique à madame la marquise de Pompadour, au moment où il n'y avait que cinq ou six exemplaires de distribués à quelques amis. Madame de Pompadour fit venir M. Dupin, et lui dit qu'elle prenait l'*Esprit des Lois* sous sa protection, ainsi que son auteur. Il fallut retirer les exemplaires, et brûler toute l'édition. Telle est la tolérance de ceux qui la prêchent le plus. Montesquieu fut attaqué au commencement de février 1755, d'une fluxion de poitrine. Il parla et agit dans ses derniers momens en homme qui ne voulait laisser aucun doute sur sa religion. *J'ai toujours respecté la religion*, dit-il. *La morale de l'Evangile*, ajouta-t-il, *est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes*. Le Père Routh, jésuite, qui le confessa, nous a laissé là-dessus des détails intéressans, que de faux sages ont voulu révoquer en doute, comme si un ministre du Seigneur pou-

vait avoir quelque intérêt à en imposer sur cet objet, ou si témoin d'un fait il n'était pas plus croyable que des absens qui s'avisent de les contester. « Les » soupçons (dit-il dans une lettre à » M. Gualterio, nonce du pape) que ses » ouvrages avaient fait naître sur sa reli- » gion me déterminèrent à m'assurer, d'a- » bord en détail, de ses sentimens sur » tous les grands mystères que l'Eglise » catholique propose à la créance des fi- » dèles, sur la soumission à toutes les dé- » cisions de l'Eglise tant anciennes que » récentes, et je puis dire avec la plus » exacte vérité, qu'il me satisfit sur tous » ces objets avec une simplicité et une » candeur qui m'édifièrent et me touchè- » rent tout à la fois. Je lui demandai s'il » s'était trouvé quelque temps de sa vie » dans un état d'incrédulité. Il m'assura » que non; qu'il lui était passé par l'ima- » gination des nuages, des doutes, com- » me il pourrait arriver à tout homme; » mais qu'il n'avait jamais rien eu d'ar- » rêté ou de fixe dans l'esprit contre les » objets de la foi. Cette réponse amena » une autre question sur le princ ipe qui » l'avait porté à hasarder dans ses ouvra- » ges des idées qui répandaient sur sa » créance de légitimes soupçons. Il me » répondit que c'était *le goût du neuf et » du singulier, le désir de passer pour » un génie supérieur aux préjugés et » aux maximes communes, l'envie de » plaire et de mériter les applaudisse- » mens de ces personnes qui donnent » le ton à l'estime publique, et qui n'ac- » cordent jamais plus sûrement la leur » que quand on semble les autoriser à » secouer le joug de toute dépendance et » de toute contrainte.* Si je ne rends pas » ici exactement les termes dont il se » servit, je n'ajoute certainement rien » au sens de ses expressions. » Après avoir rapporté les arrangemens qu'il prit avec le malade pour réparer les mauvaises impressions que ses livres pouvaient avoir faites, le Père Routh ajoute : « M. de » Montesquieu s'assujettit à ces conditions » avec toute la bonne volonté imaginable. » M. le curé de Saint-Sulpice, qui vint » pour lui administrer les sacremens, » s'approcha d'abord du malade, pour » lui parler, et commença une phrase » que M. de Montesquieu ne lui laissa » point achever; il l'interrompit en lui » disant à haute voix : *Monsieur, j'ai » pris avec le révérend Père des arran- » gemens dont je me flatte que vous se- » rez content.* Comme je m'aperçus que » l'embarras de sa poitrine ne lui permet- » tait guère de continuer, je pris la pa- » role, et je rendis tout haut compte au » curé des résolutions que M. de Montes- » quieu avait formées, et des promesses » qu'il m'avait faites. Ce sage pasteur lui » en marqua sa satisfaction; et, après les » exhortations et les prières ordinaires, » il lui administra l'extrême-onction et le » viatique. Le président les reçut avec » un air de componction et de dévotion » bien édifiant, et en répondant les mains » jointes devant la poitrine aux prières » de l'Eglise. » Ceux qui ont paru étonnés de trouver dans ce philosophe mourant des dispositions chrétiennes, ne savent sans doute pas comment il s'était toujours conduit à l'égard de la religion, et combien de preuves d'attachement il lui avait données. Dans le même temps que les traits scabreux répandus dans son livre de l'*Esprit des Lois* lui attiraient le plus d'applaudissement de la part de tous les esprits prétendus forts de l'Europe, il fit éclater son zèle pour la religion par une démarche bien propre à démentir leur estime pour lui. M. de Maraus, maître des requêtes, et son proche parent, étant tombé dangereusement malade, il courut chez lui, le pressa vivement de se confesser; et comme le malade résistait à ses remontrances, il employa à le déterminer, par les principes les plus solides, tant d'art et d'insinuation, que l'ayant enfin persuadé, il courut à minuit d'une extrémité de Paris à l'autre, pour lui chercher un confesseur au collége des jésuites, et le lui amena sur-le-champ. La confession étant finie, il ne consentit qu'avec peine, après bien des instances, et par ménagement pour le goût du malade, qu'on différât jusqu'au jour à lui administrer le saint viatique. « Quelle est donc la faiblesse et la

» contradiction de l'homme, dit un moraliste, de dissimuler et d'étouffer des » sentimens dont il est si intimement » pénétré, pour mériter l'approbation » des esprits légers, faux et corrompus, » dont il connaît lui-même à fond les » travers et le ridicule ; et de sacrifier à » une telle jouissance des vérités dont il » sent profondément et les salutaires effets et les éternelles conséquences. » Le président de Montesquieu mourut le 10 février 1755, à 66 ans. On a publié après sa mort le recueil de ses *OEuvres*, in-4, in-8 et in-12. Il y a dans cette collection quelques petits ouvrages dont nous n'avons pas parlé. Le plus remarquable est le *Temple de Gnide*, espèce de poème en prose, où l'auteur fait une peinture riante, animée, quelquefois trop voluptueuse, trop fine et trop recherchée, de la naïveté de l'amour, tel qu'il est dans une âme neuve. Ce roman a été mis en vers par M. Colardeau. On trouve encore dans cette collection un fragment sur le *Goût*, où il y a plusieurs idées neuves et quelques-unes obscures. M. Deleyre a publié, en 1758, in-12, le *Génie de Montesquieu*. C'est un extrait, fait avec choix, des plus belles pensées répandues dans les différens ouvrages de cet écrivain. On a donné, en 1767, in-12, les *Lettres familières de M. de Montesquieu*. On a eu raison de mettre à la tête l'avis que *celui qui les a publiées n'a pas prétendu augmenter la gloire de Montesquieu*; elles ne donnent pas une idée favorable de sa modestie, de sa modération et de ses principes; il s'y montre comme un des fondateurs de la secte philosophique. En 1784, on vit paraître à Paris *Arsace et Isménie, histoire orientale*, petit conte que l'éditeur a eu bien tort de nous donner comme un traité de morale politique, à l'usage des souverains et des ministres. C'est tout au plus dans les vingt dernières pages qu'on peut supposer cette intention à l'auteur. On sait que ces sortes de titres romanesques ne sont que des canevas destinés à recevoir toutes sortes d'idées, bonnes ou mauvaises, qu'on ne se hasarderait point à donner sous leur véritable titre, et l'on ne peut se dissimuler que le président n'ait eu un goût trop marqué pour ce genre d'ouvrages. (On cite quelques traits de bienfaisance de la part de Montesquieu. Sully, habile horloger anglais, établi à Paris, se voyant réduit à la misère, était sur le point de se détruire ; Montesquieu vole à son secours et lui fait procurer de l'ouvrage. A Marseille, se promenant sur la mer dans un bateau, il apprend du jeune batelier qu'il est contraint à faire ce métier les jours de fêtes, qu'il ne travaille pas à son état de joaillier, afin d'aider sa mère et ses sœurs à racheter son père captif à Alger. Montesquieu prend des informations, rachète l'esclave, qui revient au sein de sa famille. Quant aux ouvrages de cet auteur, on en a donné une dernière *Edition* par Lequien, Paris, 1819, en 8 vol. in-8. On trouve un jugement sur Montesquieu dans l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* (par M. l'abbé Lamennais, tome premier, p. 397.) L'académie française mit en 1815 au concours l'*Eloge* de Montesquieu ; le prix fut decerné à M. Villemain : ce discours fait partie du 1er vol. de *ses Mélanges littéraires*.)

MONTESQUIOU D'ARTAGNAN (Pierre de), maréchal de France, d'une famille très ancienne, qui tire son origine de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronnies du comté d'Armagnac, naquit en 1645, et fit ses premières armes contre l'évêque de Munster. Il servit avec distinction dans les guerres de Louis XIV, depuis le siége de Douai en 1667 jusqu'à celui d'Ypres en 1678. Le roi l'envoya, trois après, dans toutes les places du royaume, pour y montrer un exercice uniforme à toute l'infanterie. Montesquiou commanda l'infanterie française à la bataille de Ramillies et à celle de Malplaquet. Le bâton de maréchal de France fut la récompense due à sa valeur, le 20 septembre de la même année 1709. Cette dignité ne l'empêcha pas de servir encore sous le maréchal Villars. Ce général mourut le 12 août 1725 avec les titres de chevalier des ordres du roi et de gouverneur d'Arras. Le maréchal de Montluc, et son frère l'évêque de Valence, étaient de la même famille. *Voyez* MONTLUC.

*MONTESQUIOU-FEZENZAC (Anne-Pierre, marquis de), né à Paris en 1748, fut élevé à la cour, où il se fit remarquer par un esprit facile et aimable, qui n'excluait point en lui une instruction aussi solide que variée. Son goût pour les belles-lettres lui mérita la bienveillance de Monsieur (Louis XVIII), dont il fut nommé premier écuyer, en 1771. Son avancement dans les grades et les honneurs fut rapide. Elevé en 1780 au grade de maréchal-de-camp, il fut décoré, trois ans après, des ordres du roi. L'année suivante l'académie française le reçut au nombre de ses membres. Les faveurs qu'il avait obtenues auraient dû l'attacher aux intérêts de ses maîtres; mais lorsque la révolution vint éprouver la fidélité des courtisans, Montesquiou, s'il n'abandonna pas la cause des Bourbons, montra bien peu de zèle à la défendre. Ami des philosophes et de leurs principes, il s'était lié avec Voltaire, dont il ne parlait jamais qu'avec la plus grande admiration; ce qui explique un peu sa conduite équivoque lorsqu'il s'agissait de défendre la religion et le trône. Nommé en 1789 député aux états-généraux par la noblesse de Paris, il fut un des huit premiers de son ordre à protester contre les délibérations de la noblesse et à se réunir au tiers-état. Il parla plusieurs fois avec assez de talent sur des questions de finance, et présenta même des projets sages et utiles. Après l'arrestation du roi à Varennes, Montesquiou s'empressa d'aller à l'Assemblée protester de son dévouement, et fut envoyé dans les départemens de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes, pour y préparer les esprits en faveur de la constitution. C'est alors que Monsieur fit demander à Montesquiou sa démission de sa place de son premier écuyer. Montesquiou l'envoya, et l'accompagna d'une lettre où il cherchait à se justifier, mais qui, par le ton dont elle était écrite, n'était pas digne du prince à qui il l'adressait. A la fin de la session, il remplit plusieurs missions, et fut ensuite mis à la tête de l'armée du Midi. Le 22 septembre 1792, il entra dans la Savoie, dont il fit la conquête sans verser une goutte de sang. Le 9 novembre 1792, il fut décrété d'accusation par les révolutionnaires, à qui sa *modération* le rendait suspect, et qui lui reprochaient de s'être rendu coupable de dilapidation, et d'avoir avili la dignité nationale dans le traité qu'il avait conclu avec l'état de Genève. Montesquiou, pour se soustraire à l'exécution de ce décret, quitta Genève, où il était alors, et se retira dans le fond de la Suisse. En 1795, lorsque l'orage commença à se calmer, il écrivit à la Convention un *mémoire justificatif*, et demanda la permission de rentrer en France, où il reparut en 1796. Après avoir fait de vains efforts pour se faire nommer député, il ne s'occupa que de belles-lettres, et figura pendant quelque temps dans un club formé à Paris sous le nom de *Cercle constitutionnel*. Montesquiou mourut dans cette ville, le 30 décembre 1798. On a de lui, outre quelques *pièces de vers* insérées dans les Correspondances de Laharpe et de Grimm, et une comédie, intitulée *Emilie* ou *les Joueurs*, Paris, 1787, in-8 : 1° *Correspondance*, in-8; 2° *Mémoire justificatif*, 1792, in-4; 3° *Du gouvernement des finances de France*, 1797, in-8; 4° *Coup d'œil sur la révolution française* 5° plusieurs *Articles* dans le Journal de Paris. On peut consulter, pour plus de détails, *La France littéraire* de Ersch, et ses supplémens.

* MONTESQUIOU - FEZENZAC (François-Xavier-Marie-Antoine, abbé de), ancien ministre du roi de France, duc et pair, naquit en 1757 au château de Marsan. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique dans lequel il brilla par ses lumières et par ses talens. Nommé en 1785 agent-général du clergé, il exerça ces fonctions jusqu'à la révolution. Député par le clergé de Paris aux états-généraux, il montra beaucoup de modération dans la défense des priviléges des deux premiers ordres, se bornant à employer les moyens de persuasion, et évitant de prendre part aux violens débats qui eurent si souvent lieu dans le sein de l'Assemblée constituante. Cette conduite lui donna une très grande influence, et

Mirabeau qui la redoutait ne put s'empêcher de s'écrier un jour de sa place, au moment où l'abbé de Montesquiou allait prendre la parole : *Méfiez-vous de ce petit serpent, il vous séduira*. L'abbé de Montesquiou fut porté deux fois à la présidence (5 janvier et 28 février 1790) ; il en remplit les fonctions avec talent et impartialité, et mérita les remercimens unanimes de l'Assemblée qui n'accorda cet honneur à aucun des membres de l'opposition du clergé ou de la noblesse. La conduite qu'il tint pendant la session fut honorable : il avait refusé de se réunir au tiers-état, il ne le fit que sur l'ordre du roi ; mais déjà auparavant il avait déclaré que *son ordre regardait, non comme un sacrifice, mais comme un acte de justice, l'abandon de ses priviléges pécuniaires*. Lorsque la discussion sur l'abandon des biens ecclésiastiques eut lieu dans le sein de l'Assemblée, il démontra jusqu'à l'évidence que l'état n'en avait pas le droit ; que ce corps possédait ces propriétés depuis plus de 10 siècles, et qu'il en avait usé comme tout propriétaire peut user de ce qui lui appartient ; que, dans tous les cas, il fallait auparavant régler les dépenses du clergé. Son discours produisit beaucoup d'impression ; mais la résolution était prise d'avance, et il échoua dans sa défense. La création des *assignats* qui n'était qu'un moyen de faciliter l'achat des biens ecclésiastiques, trouva aussi en lui un antagoniste vigoureux, et il n'eut pas plus de succès, lorsqu'il combattit la demande faite par la municipalité de Paris, de consacrer deux millions à l'acquisition d'une partie de ces biens. Malgré cette opposition, l'abbé de Montesquiou fut nommé l'un des douze commissaires chargés de l'exécution de la loi qui ordonnait la vente des biens ecclésiastiques, et il s'en acquitta en homme d'honneur. On a blâmé la conduite qu'il tint à l'égard de M. de la Houssaye, président du parlement de Bretagne, qui avait été mandé à la barre de l'Assemblée constituante avec la chambre des vacations de ce parlement, pour exposer les motifs qui l'avaient déterminé à refuser l'enregistrement d'un décret qui prolongeait les vacances de cette cour souveraine. L'abbé de Montesquiou qui présidait alors l'Assemblée (9 janvier 1790), mit peut-être quelque dureté dans son allocution à M. de la Houssaye : d'autres ont prétendu que c'était de la dignité. Dans la délibération sur la suppression des monastères, l'abbé de Montesquiou soutint, contre l'avis d'un grand nombre de députés, et prouva que l'Assemblée n'avait pas le droit de dispenser les religieux de leurs vœux ; quelques jours après il demanda qu'on laissât au moins les vieillards mourir tranquillement dans leurs couvens ; son discours fit une vive, mais inutile sensation. Lorsque la loi sur le serment ecclésiastique eut été portée, plusieurs évêques se réunirent pour savoir s'il pouvait être prêté : l'abbé de Montesquiou soutint l'affirmative. Néanmoins l'opinion contraire proposée par M. de Bonald, évêque de Clermont, ayant prévalu, l'abbé de Montesquiou se soumit à cette décision : il demanda même dans la séance du 27 novembre 1790 que le roi fût prié d'écrire au pape pour avoir sa sanction ; ce qui fut rejeté après la séance la plus orageuse. Quand on agita la question de la guerre ou de la paix, l'abbé de Montesquiou soutint que le roi devait seul jouir de cette prérogative, mais il la soumettait à la ratification de l'Assemblée. Il vota avec le côté droit dans toutes les occasions importantes, et signa la protestation du 12 septembre 1791. Pendant la session de l'Assemblée législative, il demeura à Paris, fréquenta souvent la cour, et obtint à plusieurs reprises des marques de bienveillance du roi et de la reine. Après la journée du 10 août, qui ne l'atteignit point, il se retira en Angleterre. Rentré en France après la chute de Robespierre (9 thermidor an 2) il ne cessa de s'occuper des intérêts de la famille royale. On assure même qu'il présenta à Buonaparte, alors premier consul, une lettre de Louis XVIII, dans laquelle ce prince faisait sentir au jeune guerrier les dangers de l'usurpation et les avantages de la légitimité. On ajoute que Buonaparte chargea l'abbé de Montesquiou

de sa réponse au roi, et qu'il ne songea nullement à l'inquiéter, quoique ses relations avec la famille royale lui parussent un crime. Seulement à l'époque où Buonaparte se fit donner le titre d'empereur, il l'exila à Menton près de Monaco; mais ayant appris qu'il n'y avait dans ce lieu aucun moyen d'existence, il le laissa vivre tranquillement à Paris. L'abbé de Montesquiou fit partie du gouvernement provisoire à la chute de l'empereur (avril 1814). Louis XVIII le nomma l'un des commissaires chargés de la rédaction de la charte constitutionnelle, et on lui attribue la plus grande partie des dispositions de cet acte mémorable. Le 13 mai 1814, il fut chargé du portefeuille de l'intérieur. Son administration a été jugée d'une manière bien différente par les partis qui divisaient la France. Nous empruntons au *Dictionnaire des hommes vivans* la critique suivante de la vie ministérielle de l'abbé de Montesquiou. « Les royalistes s'attendaient avec quel- » que espérance à être préférés aux révo- » lutionnaires, dans la distribution des » places et des faveurs. M. de Montesquiou » déclara qu'il n'en serait point ainsi, » *que le roi ne connaissait point de ré-* » *volutionnaires*, *qu'il ne venait pas* » *pour punir la révolution*, *mais pour* » *la faire oublier*. Il ajouta même que » l'*oisiveté avait épuisé les forces de* » *l'ancien régime*, *et que le gouverne-* » *ment ne pouvait confier des places à* » *des hommes vieillis et devenus étran-* » *gers aux affaires*. Cependant il connut » trop tard que ceux à qui il avait donné » sa confiance ne se mirent pas beaucoup » en peine de la mériter, etc..... » Plus loin le rédacteur du même article conteste à l'abbé de Montesquiou les talens nécessaires pour remplir les fonctions importantes qui lui étaient confiées. Les partisans de la révolution et du gouvernement impérial l'accusent au contraire d'avoir fait une réaction tout au profit de l'émigration, d'avoir tout sacrifié aux royalistes, et d'avoir excité par là un mécontentement funeste dont il put voir les suites au mois de mars. L'abbé de Montesquiou présenta, le 12 juillet, à la chambre des députés un rapport sur la situation du royaume, et quelque temps après il proposa une loi relative à la liberté de la presse, dont les excès exigeaient une prompte répression. A l'époque du débarquement de Buonaparte, celui-ci rendit, le 12 mars, à Lyon un décret par lequel il ordonnait la poursuite de 13 personnes qu'il accusa d'avoir tramé le renversement du gouvernement impérial: de ce nombre était l'abbé de Montesquiou: ce décret fut renouvelé le 9 avril 1815. L'abbé de Montesquiou ne suivit pas le roi à Gand; mais il se rendit en Angleterre. Seul des ministres de cette époque, il refusa l'indemnité de 100,000 francs que Louis XVIII accorda à chacun d'eux; conserva le titre de ministre d'état, et fut élevé à la dignité de pair. Il fut nommé en 1816 membre de l'académie française. L'abbé de Montesquiou a parlé dans fort peu de circonstances à la chambre; cependant on a remarqué le rapport qu'il fit en 1815 sur le projet de loi tendant à accorder au clergé la faculté d'acquérir: du reste il a toujours voté avec le ministère. Le roi le nomma duc en 1821. Il est mort dans le mois de février 1832. Il venait d'envoyer sa démission de pair de France qui fut reçue dans la séance du 9 janvier. On lui attribue l'*Adresse aux provinces* ou *Examen de l'opération des assemblées nationales*, 1790, in-8.

MONTÉZUMA ou MONTEÇUMA ou MOTEUCZOMA, dernier roi du Mexique, dont quelques écrivains romanesques ont voulu faire un héros, était un tyran affamé de sang et de carnage, qui ne ravageait les pays voisins que pour multiplier les victimes de ses idoles. Les Américains eux-mêmes invoquaient le secours des Espagnols contre cette bête féroce, plus redoutable que les monstres du Maragnon et de l'Orénoque; et ce n'est qu'aux instances de ces peuples que Cortéz résolut de porter la guerre dans le Mexique: « Dans ce dessein (dit-il en » rendant lui-même compte de cette ex- » pédition à Charles-Quint), je partis » de Cempoal (que j'appelai Séville) le » 16 d'août, avec quinze cavaliers et trois » cents fantassins des plus aguerris. La

» circonstance était favorable. Je laissai » à la Véra-Cruz cent cinquante hommes » et deux cavaliers, avec ordre d'y con- » struire une forteresse, qui est déjà bien » avancée ; et quant à cette province de » Cempoal, qui contient cinquante villes » ou forteresses, et qui peut fournir en- » viron cinquante mille hommes de guer- » re, je la laissai en paix, et composée » de sujets d'autant plus sûrs, loyaux et » fidèles, qu'à peine venaient-ils d'être » soumis à force de violence par Mon- » tézuma, qui les tyrannisait et faisait » enlever leurs enfans pour les sacrifier » à ses idoles. Instruits de la puissance » formidable de Votre Majesté, ils m'a- » dressèrent leurs plaintes contre Monté- » zuma ; ils se soumirent, me demandè- » rent mon amitié et me prièrent de leur » accorder ma protection. Comme je les » ai bien traités, que je les ai toujours » favorisés, je ne doute point qu'ils ne » deviennent de fidèles sujets, quand ils » n'auraient d'autre motif que la con- » naissance de les avoir délivrés de la » tyrannie de Montézuma. » Ces animaux guerriers, sur lesquels les principaux Espagnols étaient montés ; ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains ; ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'Océan; ce fer dont ils étaient couverts ; leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'étonnement, joints à cette faiblesse qui porte le peuple à admirer, tout cela fit que quand Cortez arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Montézuma comme son maître, et par les habitans comme leur dieu. Mais la conduite que tint Cortez à l'égard du temple de cette ville occasiona des mécontentemens. « Il y a, dit Cortez, » trois nefs dans l'intérieur de ce temple, » où sont placées des idoles de la plus » haute stature. Je fis renverser toutes » ces idoles ; je fis nettoyer toutes les » chapelles où se faisaient les sacrifices » humains, et j'y plaçai des images de » Notre-Dame et d'autres Saints. Monté- » zuma fut, ainsi que ses sujets, très affec- » té de ce changement ; il me fit prier » d'abord de le suspendre, et me fit dire » que je devais m'attendre à voir soule- » ver contre moi le peuple, qui croyait » que ces idoles lui donnaient tous les » biens temporels, et qu'en les laissant » maltraiter, il s'exposerait à les fâcher, » à voir sécher tous les biens de la terre » et à mourir de faim. » Le peu d'égard qu'eut Cortez à ces remontrances irrita les esprits. Montézuma, voyant l'impossibilité de se défaire des Espagnols par la force ouverte, tâcha de les rassurer par des témoignages d'amitié et de bonne foi, pour les accabler lorsque la sécurité leur aurait fait partager leurs forces et aurait affaibli leur vigilance. Un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, attaqua les Espagnols restés à la Véra-Cruz, et quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre Espagnols de tués. La tête de l'un d'eux fut même portée à Montézuma. Alors Cortez fit ce qui ne s'est jamais fait de plus hardi en politique : il va au palais, suivi de cinquante Espagnols, et, mettant en usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier-général espagnol, le force à lui livrer ceux qui avaient attaqué les siens à la Véra-Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat. Ensuite il le força à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint. Montézuma et les principaux de l'empire donnèrent pour tribut attaché à leur hommage, 600 mille marcs d'or pur. Il est à croire que cet hommage de Montézuma fut sincère ; il ne fit du moins rien dans la suite qui pût le contredire, et finit par être la victime de sa fidélité. Les seigneurs mexicains conspirèrent contre lui et les Espagnols. Montézuma et Alvarado, un des lieutenans de Cortez, furent assaillis dans le palais par 200,000 Mexicains. Montézuma proposa de se montrer à ses sujets, pour les engager à se retirer ; mais, au milieu de sa harangue, il reçut un coup de pierre qui le blessa mortellement : il expira bientôt après, en 1520. Ce prince laissa des enfans : deux de ses fils et trois de ses filles embrassèrent le christianisme. L'aîné reçut le baptême, et obtint de Charles-Quint des terres,

des revenus, et le titre de *comte de Montézuma*. Il mourut en 1608. Sa famille est comprise dans la grandesse d'Espagne, cent fois plus heureuse que sur un trône cimenté par la tyrannie, et dans les erreurs d'une superstition sanguinaire et atroce. Quel jugement porter de ces prétendus sages, qui déclament avec un zèle infatigable contre les conquêtes de Cortez, et qui ne sentent aucune émotion en lisant les étranges horreurs des Mexicains; qui entassent les exclamations les plus pathétiques sur le nombre plus ou moins exagéré des Américains tués par Cortez sur le champ de bataille, et qui ne témoignent nulle indignation contre les sacrificateurs des hommes, nulle horreur de cette innombrable multitude de victimes humaines, immolées suivant les lois les plus solennelles et les plus chères des Mexicains? *Mais*, dit-on, *quels que fussent les excès et les crimes de ces peuples, quel droit avait Cortez de les soumettre au joug de l'Espagne?* Admirons la timide et consciencieuse jurisprudence des philosophes; mais différons de leur donner les éloges mérités, jusqu'à ce qu'ils aient déployé autant de zèle ou de fureur contre les Scipion, les César, les Alexandre, qu'ils en montrent contre Cortez, Pizarro, Charles-Quint et Philippe; jusqu'à ce qu'ils aient accablé d'outrages et ce cher Marc-Aurèle, et ce Trajan, et cet Antonin, qui n'avaient d'autre ambition que d'étendre la gloire romaine sur les débris des nations qui valaient mieux que les vainqueurs. N'attendons pas cette époque, elle n'arrivera jamais. Les héros de l'ancienne Rome ne combattaient les nations que pour nourrir dans leur sang la célébrité d'un vain nom, et pour entrer à Rome au bruit des timbales. Mais Cortez avait la faiblesse de se proposer d'autres vues; il eût voulu abolir les sacrifices humains et tant de monstrueux usages qui outrageaient la nature. Il eut l'extravagance de parler quelquefois du vrai Dieu. Voilà son crime de lèse-philosophie. Le bon-homme en fait lui-même la confession. « Je tâchai de leur faire entendre par mes » interprètes combien il était insensé de » mettre leurs espérances dans des idoles » travaillées de leurs mains et compo- » sées d'ordures; qu'ils devaient savoir » qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, souve- » rain, universel, qui avait créé le ciel, » la terre et toute la nature; qui était » éternel, c'est-à-dire sans commence- » ment ni fin; qu'ils devaient l'adorer, » ne croire qu'en lui, et non pas dans » aucune créature ni matière périssable. » J'y ajoutai tout ce qui pouvait les dé- » tourner de leur idolâtrie, et les attirer » à la connaissance du vrai Dieu. » La maxime qu'il ne faut pas occuper les pays qui ne nous appartiennent pas est raisonnable sans doute; mais si elle a lieu même à l'égard des anthropophages et des sacrificateurs d'hommes, il faut l'étendre jusqu'aux repaires des tigres et des hyènes. *Non dubitamus*, dit Grotius, *quin justa sint bella in eos qui in parentes impii sunt, quales Sogdiani, antequam eos Alexander hanc feritatem dedoceret; in eos qui humanam carnem epulantur, a quo more absistere Gallos veteres Hercules coegit..... de talibus enim barbaris et feris, magis quam hominibus, dici recte potest quod de Persis, qui Græcis nihilo deteriores erant, perverse dixit Aristoteles, naturale in eos esse bellum; et quod Isocrates Panathenaico dixit, justissimum esse bellum in belluas, proximum in homines belluis similes.* De jure bell. et pac. lib. 2, cap. 20. *Voyez* CORTEZ, ATABALIBA, MANCO-CAPAC, etc.

MONTFAUCON (Bernard de), savant bénédictin, vit le jour le 17 janvier 1655, au château de Soulage en Languedoc, de l'ancienne famille de Roquetaillade, dans le diocèse d'Aleth. Il prit le parti des armes, et servit en qualité de cadet dans le régiment de Perpignan; mais la mort de ses parens l'ayant dégoûté du monde, il se fit bénédictin dans la congrégation de Saint-Maur, en 1675. L'étendue de sa mémoire et la supériorité de ses talens lui firent bientôt un nom célèbre dans son ordre et dans l'Europe. En 1698, il fit un voyage en Italie pour y consulter les bibliothèques, et y

chercher d'anciens manuscrits propres au genre de travail qu'il avait embrassé. Pendant son séjour à Rome, il exerça la fonction de procureur de son ordre en cette cour, et y prit la défense de l'édition des ouvrages de saint Augustin, donnée par plusieurs habiles religieux de sa congrégation, et attaquée par quelques critiques. De retour à Paris en 1701, Montfaucon travailla à une relation curieuse de son voyage, sous le titre de *Diarium italicum*, in-4, qu'il publia en 1702. Cet ouvrage offre une description exacte de plusieurs monumens de l'antiquité, et une notice d'un grand nombre de manuscrits grecs et latins, inconnus jusque alors. Le Père de Montfaucon, cher à ses confrères par la bonté et la candeur de son caractère, aux savans par sa vaste érudition, et à l'Eglise par ses travaux, mourut le 21 décembre 1741, et fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés. (Il était âgé de 86 ans, sans avoir souffert d'infirmités, ce qui fait l'éloge de sa vie aussi laborieuse que réglée.) On a de lui : 1° un volume in-4 d'*Analectes grecques*, 1688, avec la traduction latine et des notes, conjointement avec dom Antoine Pouget et dom Jacques Lopin ; 2° une nouvelle *Edition* des *OEuvres* de saint Athanase, en grec et en latin, avec des notes, 1698, 3 vol. in-fol. ; elle commence à n'être plus commune ; 3° un *Recueil* d'ouvrages d'anciens écrivains grecs, 1706, en 2 vol. in-fol., avec la traduction latine, des préfaces, de savantes notes et des dissertations. Ce recueil contient les *Commentaires* d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes et sur Isaïe, quelques *Opuscules* de saint Athanase, et la *Topographie* de Côme d'Egypte. On joint ordinairement ce recueil à l'édition de saint Athanase ; mais il est peu commun. 4° Une *Traduction* française du livre de Philon, de la *Vie contemplative*, in-12, avec des observations et des lettres. Le Père de Montfaucon s'efforce de prouver que les thérapeutes dont parle Philon étaient chrétiens : opinion qui a été combattue par le président Bouhier. 6° Un excellent livre intitulé : *Palæographia græca*, in-fol., 1708, dans lequel il donne des exemples des différentes écritures grecques dans tous les siècles, et entreprend de faire pour le grec ce que le Père Mabillon a fait pour le latin dans sa Diplomatie ; 6° deux vol. in-fol., 1713, de ce qui nous reste des *Hexaples* d'Origène ; 7° *Bibliotheca Coisliniana*, in-fol. ; 8° *L'Antiquité expliquée*, en latin et en français, avec figures, 1719, en 10 vol. in-fol., auxquels il ajouta, en 1724, un *Supplément* en 5 vol. in-fol. Cet ouvrage lui procura plus de fatigues que de gloire, et on ne le regarda que comme une compilation un peu informe ; cependant il y a bien des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs, et les savans le citent tous les jours. 9° *Les Monumens de la monarchie française*, 1729, 5 vol. in-fol., avec figures; 10° deux autres vol. in-fol., 1739, sous le titre de *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* ; 11° une nouvelle *Edition* de saint Jean Chrysostôme, en grec et en latin, avec préfaces, des notes et des dissertations, 1718, en 13 vol. in-fol., etc. Il a adopté la traduction latine du Père Fronton du Duc, et n'a traduit que les ouvrages qui ne l'avaient pas été par le jésuite. Comme le Père de Montfaucon fit cette édition à contre-cœur et uniquement pour obéir à ses supérieurs, sa version manque quelquefois de fidélité, et presque toujours d'élégance. 12° La *Vérité de l'histoire de Judith*, 1688, in-12 : dissertation qui l'annonça bien à la république des lettres, par les savans éclaircissemens que l'auteur y répandit sur l'empire des Mèdes et des Assyriens, et par un examen critique de l'histoire de ce dernier peuple, attribuée à Hérodote ; 13° quelques autres écrits, moins importans que les précédens, mais non moins remplis d'érudition. Le Père de Montfaucon a trop écrit, pour que son stile soit toujours élégant et pur. Quand on entasse tant de choses, on n'a guère le temps de faire attention aux mots. C'est principalement comme érudit qu'on doit le considérer, et non comme écrivain fait pour servir de modèle. Le pape Benoît XIII l'honora d'un

bref très flatteur, qui avait été précédé de deux médailles, dont Clément XI et l'empereur Charles VI l'avaient gratifiés. *Voyez* son *Eloge* dans les *Mémoires* de l'académie des Inscriptions, par M. Gros de Boze; et dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, où l'on trouve une liste très détaillée de ses divers ouvrages.

MONTFLEURY (Zacharie Jacob, dit), d'une famille noble d'Anjou, naquit vers la fin du 16e siècle, ou au commencement du 17e. Passionné pour la comédie, il suivit une troupe de comédiens qui couraient les provinces, et prit pour se déguiser le nom de *Montfleury*, après avoir quitté celui de Jacob, qui était son nom de famille. Il est auteur d'une tragédie intitulée *La mort d'Asdrubal*, faussement attribuée à son fils qui n'avait que sept ans lorsqu'elle parut. Il joua dans les premières représentations du *Cid* en 1637, et mourut au mois de décembre 1667, pendant le cours des représentations d'*Andromaque*. Les uns attribuent sa mort aux efforts qu'il fit en jouant le rôle d'*Oreste*; d'autres ajoutent que son ventre s'ouvrit, malgré le cercle de fer qu'il était obligé d'avoir pour en soutenir le poids énorme : catastrophe analogue à tant d'autres qui appartiennent à l'histoire du théâtre. Mademoiselle Desmares, sa petite-fille, a écrit que ces bruits sont faux, et que Montfleuri, frappé par le discours d'un inconnu qui lui avait prédit une mort prochaine, mourut peu de jours après. (Ce fut en faveur de Montfleury, que Louis XIV rendit un *décret* portant que l'état de comédien ne dégradait pas un gentilhomme. Nous n'examinerons pas ce décret; c'est l'opinion publique qui prononce en de semblables cas.) — Son fils, Antoine Jacob MONTFLEURY, né à Paris, en 1640, et mort en 1685, a donné un grand nombre de *Comédies* médiocres, ou au dessous du médiocre, pleines d'idées et d'expressions licencieuses. On a recueilli son *Théâtre* en 4 vol. in-12, 1775.

MONTFLEURY (Jean LE PETIT de), poète français, né à Caen, membre de l'académie de cette ville, mort en 1777, à 79 ans, était un homme d'une candeur et d'une droiture peu commune. Il occupait ses loisirs des amusemens de la poésie; mais cette simplicité qu'on remarquait dans ses mœurs se fait trop souvent sentir dans ses vers, quoique la matière et le but de l'auteur y mettent toujours dans ses intérêts la critique des lecteurs honnêtes et chrétiens. On a de lui : 1° *Ode* au cardinal de Fleury, 1727; 2° autre *sur le papier*, 1722; 3° autre *sur le zèle*, 1729; 4° les *Grandeurs de la sainte Vierge*, ode, 1751; 5° les *Grandeurs de J.-C.* poème, 1752; 6° la *Mort justifiée*, poème plein d'idées fortes, de grandes leçons et de bonne philosophie; et l'*Existence de Dieu et de sa providence*, ode, 1761. — Son frère Jean-Baptiste le Petit de MONTFLEURY, mort chanoine de Bayeux en 1758, est auteur d'une brochure intitulée : *Lettres curieuses et instructives*, écrites à un prêtre de l'Oratoire, in-12.

MONTFORT (Simon, comte de), quatrième du nom, né dans la deuxième moitié du 12e siècle, d'une maison illustre et florissante, était seigneur d'une petite ville de ce nom, à dix lieues de Paris. Il fit éclater sa bravoure dans un voyage d'outre-mer, et dans les guerres contre les Allemands et contre les Anglais. On le choisit pour chef de la croisade contre les *albigeois* en 1209. Simon de Montfort se rendit très célèbre dans cette guerre. Il prit Béziers et Carcassonne, fit lever le siége de Castelnau, et remporta une grande victoire en 1213, sur Pierre, roi d'Aragon; sur Raimond, comte de Toulouse, et sur les comtes de Foix et de Comminges. Le pape Innocent III et le quatrième concile général de Latran lui donnèrent en 1215 l'investiture du comté de Toulouse, dont il fit hommage au roi Philippe-Auguste. Simon de Montfort fut tué au siége de Toulouse, le 25 juin 1218, d'un coup de pierre. Les catholiques lui donnèrent le nom de *Machabée* et de *Défenseur de l'Eglise*. C'était un des plus grands capitaines de son siècle. La force de son tempérament le rendait propre à soutenir les plus violens exercices

de la guerre. Sa haute stature le faisait distinguer au milieu des batailles, et le mouvement de son sabre suffisait pour épouvanter les plus fiers ennemis. Il avait un sang-froid à l'épreuve des plus terribles dangers, jusqu'à remarquer tout, et pourvoir à tout, pendant qu'il cherchait le plus brave de ceux qu'il avait en tête pour l'abattre. Il était, hors du combat, d'un commerce très aimable. On le respectait, et on ne pouvait craindre de l'approcher; on trouvait dans lui cette noble franchise qu'on traite quelquefois de simplicité, mais qui n'est au fond qu'un bon sens supérieur, qui va droit et avec honneur au but où d'autres ne peuvent parvenir que par de lâches artifices. En matière de politique, comme en matière de guerre, il découvrait précisément ce que peut voir un homme sage. Il avait naturellement de l'horreur pour le vice; rien ne faisait impression sur lui que ce qui était raisonnable. Il était éloquent, heureux, ferme, équitable; personne ne lui reprocha qu'il eût violé sa parole. Jamais il n'eut d'autres ennemis que ceux de l'Eglise. On ne peut avoir une foi plus vive que la sienne; c'est le témoignage que lui a rendu saint Louis, si bon connaisseur en cette matière. (*Voy.* Joinville, pag. 11, édition de 1761.) Son zèle, sans lui faire oublier ce qu'il était, l'égalait aux hommes apostoliques; et si l'on pouvait lui reprocher quelque chose, ce serait de l'avoir quelquefois poussé trop loin. Il ne faut pas s'étonner si son nom est odieux aux hérétiques: il faut convenir qu'il les traita quelquefois avec une rigueur extrême; mais il est juste d'observer que ces hérétiques n'étaient pas seulement des ennemis forcenés de la foi catholique, mais de mauvais citoyens, des fanatiques turbulens et sanguinaires, des scélérats perdus de mœurs et d'honneur. Il ne faut jamais confondre le zèle pour la religion avec le zèle pour l'ordre et la sécurité publique: celui-là est toujours doux et patient, celui-ci est souvent sévère et armé du glaive de la justice. (*Voyez* saint Dominique, Raimond VI et VII, comtes de Toulouse.) Il a paru en 1767 un opuscule intitulé *Les Jeux de Simon de Montfort*, ou *Les Jardins du parlement de Toulouse*. On l'attribua à Voltaire, mais il ne se trouve dans aucune édition de ses *OEuvres*. (On peut consulter sur ce personnage fameux l'*Hist. générale* du Languedoc par D. Vaissette, t. 21, 22 et 23.)

MONTFORT (Amauri de), fils du précédent et d'Alix de Montmorency, voulut continuer la guerre contre les albigeois. Mais n'ayant pas assez de force pour résister à Raimond le Jeune, comte de Toulouse, il céda à Louis VIII, roi de France, les droits qu'il prétendait avoir sur le comté de Toulouse et sur les terres situées en Languedoc. Le roi saint Louis le fit connétable de France en 1231. Envoyé en Orient au secours des chrétiens opprimés par les Turcs, il y fut pris dans un combat donné devant Gaza. Sa liberté lui fut rendue en 1241; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort la même année d'un flux de sang.

MONTFORT (Bertrade de). *Voyez* Bertrade.

MONTGAILLARD (Bernard de Percin de), connu sous le nom de *Petit Feuillant*, né en 1563, d'une maison illustre, entra dans l'ordre des feuillans, où il se distingua par ses austérités, par ses sermons et par son zèle. Il fut prédicateur ordinaire de Henri III, et remplit cette fonction avec tant d'éclat, que ce prince lui offrit plusieurs abbayes et les évêchés de Pamiers et d'Angers; mais il les refusa. Il était animé d'un si grand zèle contre les nouvelles erreurs, qu'il écrivit à Henri III une *Lettre* très longue dans laquelle il l'exhortait, par tous les motifs de religion et de politique, de mettre un frein à l'hérésie. Cette lettre, qui est bien écrite et pleine de force, a été imprimée à Paris, en 1589. Après la mort de ce prince, le feu de la ligue fut dans toute sa vivacité. L'ardeur qu'elle faisait paraître pour la défense de l'ancienne religion engagea Montgaillard à prendre les intérêts de cette association. On l'appela le *Laquais de la ligue*, parce que, quoique boiteux, il ne cessa de se donner beaucoup de mouvement pour

ce parti, qui lui paraissait juste, et beaucoup plus légitime que l'association des protestans, contre laquelle personne ne se recrie dans ce siècle inconséquent, et dont toute la haine tombe sur les procédés des catholiques. Le pape Clément VIII, instruit de son mérite, le reçut très bien dans un voyage qu'il fit à Rome. Il passa ensuite dans les Pays-Bas avec la permission de ce pape. Il y prêcha avec beaucoup de succès à la cour d'Albert et d'Isabelle, qui le nommèrent à l'abbaye de Nivelles en 1612, et trois ans après à celle d'Orval, dans le duché de Luxembourg. Il fit revivre dans celle-ci toute la pureté de l'ancienne discipline monastique. La réforme qu'il y introduisit est assez semblable à celle de la Trappe. Elle a paru s'affaiblir après sa mort, mais elle ne tarda pas à être rétablie par Charles Bentzeradt. Montgaillard mourut dans cette édifiante maison en 1628, après avoir brûlé tous ses écrits par humilité. (Mais on a conservé l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert*, Bruxelles, 1622; la *Réponse* à une *lettre qui lui avait été écrite par Henri de Valois* (Henri III), *en laquelle il lui remontre chétiennement et charitablement ses fautes, et l'exhorte à la pénitence*, 1589, in-8. A. Valladier a publié les *saintes Montagnes et Collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trépas de D. Bernard de Montgaillard*. Luxembourg, 1629, in-4.) Cayet, d'abord ministre protestant, ensuite catholique assez équivoque, apologiste des lieux de débauche et de l'adultère, a déchiré la mémoire de cet homme respectable par des calomnies atroces, que l'abbé Dazès, dans son *Compte rendu des Comptes rendus*, et quelques compilateurs, ont inconsidérément répétées. *Voyez*-en la réfutation dans le *Journal hist. et litt.*, 15 octobre, 1781, p. 257.

MONTGAILLARD (Pierre-Jean-François de Percin de), évêque de Saint-Pons, naquit le 29 mars 1633 de Pierre de Percin, baron de Montgaillard, gouverneur de Blème dans le Milanais, et décapité pour avoir rendu cette place, faute de munitions. La mémoire du père ayant été rétablie, le fils fut élevé aux honneurs ecclésiastiques. Il termina sa carrière en 1713. On a de lui : 1° *Du droit et du devoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses, suivant la tradition de tous les siècles, depuis J.-C. jusqu'à présent*, in-8, ouvrage mis à l'*Index donec corrigatur*; 2° plusieurs *Lettres* touchant les affaires du jansénisme adressées à l'archevêque de Cambrai ; ces lettres furent condamnées par un Bref de Clément XI, du 18 janvier 1710. Montgaillard, qui, dans l'affaire du formulaire, se déclara pour les quatre évêques réfractaires, et qui écrivit en faveur du rituel d'Aleth, paraît être revenu sur la fin de ses jours à d'autres sentimens, comme le prouve une lettre de sa main, trouvée dans les archives du Vatican.

* MONTGAILLARD (Guillaume-Honoré Roques de), plus connu sous le nom d'abbé de Montgaillard, naquit dans le mois de juin 1772 au château de Montgaillard dans le diocèse de Toulouse, d'une ancienne famille qui appartenait, par ses alliances, à la maison royale de Bourbon. Destiné d'abord à l'état militaire, le jeune de Montgaillard fut à l'école de Sorèze ; mais un accident vint le rendre inhabile à cette carrière : devenu bossu par suite d'une chute faite dans des rochers au milieu desquels il aurait pu trouver la mort, il songea à embrasser l'état ecclésiastique. Après avoir continué ses études chez les Oratoriens et les Pères de la doctrine chrétienne, il entra dans le séminaire de St.-Raphaël de Bordeaux. La révolution le força d'en sortir avant d'avoir reçu la prêtrise. L'abbé de Montgaillard se rendit à Séville, passa sur la côte d'Afrique, puis à Gibraltar, et enfin en Angleterre où il resta pendant deux années. Il apprit à Londres la langue et la littérature anglaise, et se lia avec plusieurs personnages célèbres, surtout avec Burke ; il se rendit ensuite successivement à Hambourg, dans plusieurs grandes villes de l'Allemagne, et enfin à Rastadt pendant la tenue du congrès. Rentré en France en 1799, il vécut dans l'inaction jusqu'en

1805; il fut alors employé dans l'administration militaire sous les ordres du général Lagrange. A l'époque de la prise de possession de l'électorat de Hesse, Montgaillard fut chargé du recouvrement de toutes les sommes appartenant à l'électeur, et de la rentrée des contributions publiques. Il jouit à Cassel des prérogatives et exerça les fonctions de ministre des finances; il s'en acquitta avec zèle, habileté et désintéressement. En 1809 il fit partie de l'administration civile de l'armée, et fut employé à Vienne dans les vivres; en 1811 il passa dans la 32e division militaire sous les ordres du comte Maret. Les événemens de 1814 le firent sortir de l'administration : il s'occupa dès lors de travaux littéraires : il publia en 1820 sa *Revue chronologique* de l'histoire de France depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères, Paris, 1820, in-8, 2e édition, augmentée, 1823. C'est un ouvrage incomplet dans lequel l'auteur a consigné ses propres observations sur les événemens qui se sont passés pendant cette époque : lui-même convient qu'il a commis des erreurs qu'il regardait comme inévitables dans un ouvrage où sont rapportés des événemens si rapprochés de nous. Il a paru aussi, sous le nom de l'abbé de Montgaillard et après sa mort, un second ouvrage intitulé *Histoire de France* depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en 1825, faisant suite à toutes les histoires de France publiées jusqu'à ce jour, Paris, 1826, 9 v. in-8, 2e édit. 1827, 3e édit. 1828. « En lisant ce volumineux » libelle, dit l'auteur de la *Bibliographie* » *universelle et portative des contemporains*, il est aisé de s'apercevoir aux » nombreuses contradictions qu'il renferme, et à la différence de stile qui se » fait remarquer souvent d'une page à » l'autre, que l'abbé de Montgaillard » n'en est pas le seul auteur, et que sauf » quelques déclamations injurieuses dont » il n'a fait que surcharger sa *Revue* » *chronologique*, le reste du livre appar» tient à des continuateurs posthumes » qui ont spéculé sur sa réputation de » causticité, de cynisme et de dévergon» dage, pour séduire la malignité publi» que. » Cet ouvrage est remarquable par une certaine indépendance originale dont l'auteur ou les auteurs ont fait preuve. On ne sait à quel parti appartient Montgaillard : il accuse plutôt qu'il ne loue; il déteste les horreurs de la république, parle contre l'émigration quoiqu'il eût émigré, est admirateur de Buonaparte et célèbre la liberté. Son stile, lorsqu'il n'a pas la simplicité de la chronique, est fort, quoique souvent affecté. Quelle que soit l'opinion politique que l'on professe, on lira toujours avec intérêt son introduction, parce qu'on y rencontrera des vues neuves, souvent fausses et exagérées, mais toujours piquantes et d'une haute politique. Ce livre eut une très grande vogue; mais il excita plusieurs mécontentemens contre l'auteur. Ainsi on a publié en 1827 : *Observations par M. le lieutenant-général comte Dupont sur l'Histoire de France*, par M. l'abbé de Montgaillard. M. Uranelt de Leuse (M. Laurent) a fait paraître aussi une *Réfutation de l'Histoire de France* de l'abbé de Montgaillard, 2e édition, 1828, in-8. L'*Histoire* de Montgaillard a été continuée de 1825 à 1828, Paris, 1829, 2 vol. in-8. Il mourut à Ivry près Paris le 28 avril 1825. Etant brouillé avec son frère, il a légué aux hôpitaux toute sa fortune, évaluée à 8,000 fr. de rente, non par le désir d'apporter quelques soulagemens aux malheureux, mais par haine pour sa famille et pour le gouvernement qui aurait pu hériter de sa fortune, s'il n'eût pas fait de testament. Cette pièce qui dévoile la perversité de son âme, a été insérée dans le *Mercure de France* du 16 février 1828. L'abbé de Montgaillard a été aussi un des collaborateurs de la *Biographie et galerie historique des contemporains*, dont il n'a paru que les deux premiers volumes, 1822, in-8, où l'on trouve des articles d'une malveillance extrême contre des hommes qu'il a loués à outrance dans l'*Histoire de France* qu'on lui a attribuée. M. Lallemand a rédigé la table analytique de l'*Histoire de France*, et l'on trouve une *Notice* sur l'abbé de Montgaillard,

en tête de la 3e édition. Cette *Notice* n'indique pas le fait suivant, dont cependant nous ne garantissons pas l'authenticité, quoiqu'il ait été rapporté dans plusieurs biographies, notamment dans le *Supplément* à l'édition de 1821 du *Dictionnaire* de Feller. On assure que l'abbé de Montgaillard, rentré en France en 1793 et non en 1799, se trouva bientôt compromis avec ses frères dans une conspiration royaliste; qu'il fut enfermé au Temple avec plusieurs de ses compagnons d'infortune; et que ceux-ci l'accusèrent de jouer auprès d'eux le rôle d'espion. On ajoute qu'il recouvra bientôt la liberté, tandis que ceux qui avaient été arrêtés pour le même fait, gémirent encore long-temps dans les cachots ou dans l'exil; qu'enfin ce fut peu de temps après qu'il obtint un brevet de garde-magasin pour les fourrages. Les biographes, qui l'accusent d'avoir joué ce rôle infâme, donnent pour preuve de la vérité de leur récit la destitution qu'il éprouva à l'époque de la première restauration; ils disent avec assez de vraisemblance que le gouvernement royal n'aurait pas disgracié un des prisonniers du Temple, si ce prisonnier avait rompu ses chaînes d'une manière honorable.

MONTGERON (Louis-Basile CARRÉ de), naquit à Paris en 1686 d'un maître des requêtes. Il n'avait que 25 ans lorsqu'il acheta une charge de conseiller au parlement, où il s'acquit une sorte de réputation par son esprit et par ses qualités extérieures. Plongé dans l'incrédulité et dans tous les vices qui la font naître, il en sortit tout à coup pour se donner en spectacle sur le cimetière de Saint-Médard. Il alla, le 7 septembre 1731, au tombeau du diacre Pâris. Son but (à ce qu'il nous apprend) était d'examiner, avec les yeux de la plus sévère critique, les miracles qui s'y opéraient; mais il se sentit, dit-il, tout d'un coup terrassé par mille traits de lumière qui l'éclairèrent. D'incrédule frondeur il devint tout à coup chrétien fervent, et de détracteur du fameux diacre, il devint son apôtre. Il se livra depuis ce moment au fanatisme des convulsions avec la même impétuosité de caractère qui l'avait plongé dans les plus honteux excès. Il n'avait été jusqu'alors que confesseur du jansénisme, il en fut bientôt le martyr. Lorsque la chambre des enquêtes fut exilée en 1732, il fut relégué dans les montagnes d'Auvergne, dont l'air pur, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'échauffer. C'est pendant cet exil qu'il forma le projet de recueillir les preuves des miracles de Pâris, et d'en faire ce qu'il appelait la démonstration. De retour à Paris, il se prépara à exécuter son projet, et il alla à Versailles présenter au roi, le 29 juillet 1737, 1 vol. in-4, magnifiquement relié. Ce livre, regardé par les convulsionnaires comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et par les autres comme un prodige d'ineptie, le fit renfermer à la Bastille quelques heures après qu'il l'eut présenté au roi. On le relégua ensuite dans une abbaye de bénédictins du diocèse d'Avignon, d'où il fut transféré peu de temps après à Viviers. Il fut renfermé ensuite dans la citadelle de Valence, où il mourut le 12 mai 1754. L'ouvrage qu'il présenta en 1737 au roi est intitulé : *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. Pâris*, etc., in-4. Il ajouta deux autres volumes en 1747. Il parut en 1749 un écrit intitulé : *Illusion faite au public par la fausse description que M. de Montgeron a faite de l'état présent des convulsionnaires*. Ce livre doit être d'autant moins suspect qu'il a été fait par un auteur du parti. L'ouvrage de Montgeron a été aussi solidement et peut-être trop sérieusement réfuté par dom la Taste. (*Voyez* ce nom.) On sait que le célèbre Duguet regardait également les prétendus miracles de Pâris comme des scènes de sottise et de scandale. « Ne » vous imaginez pas » (dit un écrivain protestant qui a examiné par lui-même le phénomène des convulsions) « que la » vertu émanée du corps du bienheureux » Pâris ait la force de ressusciter des » morts, de rendre l'ouïe à un sourd, » de donner la vue à un aveugle de naissance, de faire marcher un cul-de-jatte; » jamais elle ne s'est avisée de pareils » prodiges; non. C'est un abbé Bécheran

» qui, couché sur le tombeau, saute à se » briser les os, et, dans des accès convulsifs, fait le saut de carpe sans se faire » mal. Ce sont des fous qui avalent des » charbons allumés, qui gobent comme » pêches, cailloux gros comme le poing, » que l'on frappe des demi-heures sans » qu'ils paraissent le sentir, qui souffrent » dix hommes marchant sur leur ventre, » etc. etc. J'ai vu dans mes voyages vingt » joueurs de gibecière qui feraient nargue » à la vertu miraculeuse émanée du corps » de l'abbé Pâris... Nos camisards en » France se sont avisés de débiter de pa- » reilles balivernes; et la plupart des » faits, que M. Jurieu rapporte dans ses » lettres pastorales, ont beaucoup d'affi- » nité avec les relations des miracles de » l'abbé Pâris. Les a-t-on crus? Le petit » peuple a donné là dedans pendant quel- » que temps: les sages en ont gémi, et ont » vu avec déplaisir ces extravagances... » Les jansénistes ne se font pas honneur » de vouloir s'accréditer par des voies » aussi frivoles et des moyens si opposés » au caractère de la religion. Cicéron » leur prescrit une leçon qu'ils devraient » observer : *Ut religio propaganda, sic* » *superstitionis stirpes omnes elidendæ.* Ce n'est pas de la manière qu'ils agis- » sent que l'on concourt à l'avancement » de la religion. » *Recueil de litt. de phil. et d'hist.* Amsterdam, 1730, pag. 123. Quelques spectateurs même philosophes ont cru dans certains cas y voir l'intervention *du père du mensonge* et de la *puissance des ténèbres*, à laquelle cette secte devait être moins indifférente que toute autre. Le sage et pieux pape Clément XIII croyait que ces farces ridicules et sacriléges n'étaient que le fruit tout naturel de l'aveuglement dont Dieu avait frappé une secte qui s'était plus que toute autre couverte du voile de la piété et de la vertu : *Quas fœditates cum legeremus, in mentem nobis venit, jansenianorum, per simulationem pietatis jactare se volentium in Ecclesia, quam graviter superbiam Deus perculerit; et pestilentissimæ sectæ conatus ad hæc dedecora tandem redisse permiserit; quasi dixerit Dominus* : REVELABO PUDENDA TUA, ET OSTENDAM GENTIBUS NUDITATEM TUAM, ET REGNIS IGNOMINIAM TUAM. *Nahum.* 3. Bref à l'évêque de Sarlat du 19 novembre 1764. *Voyez* FILLEAU, JANSÉNIUS, LAFITAU, MARANDÉ, RICHER, ROCHE, VERGER. (Il a paru en 1799 un *Abrégé* des 3 vol. de Montgeron *sur les Miracles de M. de Pâris*, 3 vol. in-12.)

* MONTGLAT ou MONGLAT (François-de-Paule de CLERMONT, marquis de), maréchal de camp, grand maître de la garderobe du roi, vivait dans le 17ᵉ siècle. Il avait été témoin d'un grand nombre d'événemens qu'il aimait à raconter; ce qui l'avait fait surnommer *Montglat-la-Bibliothèque*. Il est mort en 1675, laissant des *Mémoires* que le Père Bougeant a publiés, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-12. Ces *Mémoires* renferment les événemens militaires du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV; ils rapportent aussi ce qui s'est passé de plus remarquable à la cour de ces monarques. M. Petitot les a insérés dans les *Mémoires relatifs à l'Histoire de France* (2ᵉ série de la collection). — Montglat avait eu de son mariage avec la petite-fille du chancelier de Cheverny ou Chiverny, un fils connu sous le nom de comte de Cheverny, dont Mᵐᵉ de Sévigné parle dans ses *Lettres*, et le duc de St.-Simon dans ses *Mémoires*. Ce comte de Cheverny mourut à Paris en 1722, à l'âge de 78 ans sans laisser de postérité.

* MONTGOLFIER (Joseph-Michel et Jacques-Etienne), inventeurs des ballons aérostatiques ou des *Aérostats*, furent tous deux chimistes, physiciens et mécaniciens. Ils étaient fils d'un fabricant de papier établi à Annonay. Joseph-Michel naquit à Vidalon-les-Annonay en 1740. Dans sa première jeunesse, il eut l'étude en aversion, et s'échappa, à l'âge de treize ans, du collége de Tournon, où il avait été placé avec deux de ses frères. Ses parens, l'ayant retrouvé dans une ferme du Bas-Languedoc, le remenèrent au collége. Au lieu de la théologie qu'on voulut lui faire apprendre, il prit du goût pour la chimie et les sciences exactes; et, quoiqu'il ne s'assujettît à aucun cours régulier, il parvint à ré-

soudre quelques problèmes de mathématiques. Son caractère, ennemi de toute espèce de gêne, l'ayant porté à s'échapper une seconde fois du collége, il se retira dans un quartier solitaire de la ville de Saint-Etienne-en-Forez. Il s'y occupa de quelques opérations chimiques, et de matières utiles aux teinturiers, qu'il colportait lui-même pour les vendre, dans les villages du Vivarais. Ce petit commerce, joint à la pêche qu'il faisait dans les rivières en voyageant, pourvoyait à sa subsistance. Réconcilié enfin avec son père, Montgolfier et son frère Etienne durent chacun à un singulier hasard l'idée des aérostats. On dit que le second « vit, » pendant qu'il était dans le bain, une » chemise, liée par le haut, et placée » en rond sur un réchaud, s'élever par » l'effet de l'air raréfié, et voltiger dans » la chambre.... » Il forma un cornet qu'il gonfla avec de la fumée, et le cornet ou petit ballon s'éleva vers le plafond. D'un autre côté, son frère Joseph (dont il s'agit dans cet article) ayant remarqué de sa fenêtre des masses de fumée se porter avec rapidité dans les airs, pensa que si l'on parvenait à *emmagasiner* des vapeurs pareilles ou plus légères, l'on pourrait trouver un *principe de force ascensionelle*. Enfin, lui et son frère étudièrent l'excellent ouvrage du docteur Priestley sur les différentes espèces d'air; et, après plusieurs expériences, ils lancèrent, le 5 juin 1783, en présence des habitans de la ville d'Annonay, un ballon en toile doublée de papier, pesant cinq cents livres, ayant cent dix pieds de circonférence, et qui s'éleva à une hauteur de mille toises. Le ballon alla tomber dans un champ, et causa une grande frayeur aux paysans; ils crurent que la machine recélait dans son sein quelque être malfaisant, tombé des nues pour les exterminer; mais la voyant immobile après sa chute, ils se rassurèrent, et la déchirèrent avec leurs fourches. Etienne Montgolfier vint à Paris, et répéta son expérience à Versailles, le 20 septembre, devant la cour et de nombreux spectateurs. On plaça sous le ballon, et dans un panier, des animaux qui descendirent à terre en vie et sans danger. Pilâtre du Rozier et le marquis d'Arlandes furent les premiers qui osèrent monter dans un ballon et s'élever dans les airs, au château de la Muette. Ils parcoururent huit mille toises en moins d'un quart d'heure. Le 19 janvier de l'année suivante, 1784, Joseph Montgolfier exécuta à Lyon ce dangereux voyage aérien, où plusieurs personnes se disputèrent l'honneur de l'accompagner. Le duc d'Orléans, père de Louis-Philippe, essaya également un de ces voyages, et partit du jardin de Monceau; mais ce ne fut pas sans danger qu'il parvint à descendre à terre. Dans le commencement, pour élever les ballons, on dilatait l'air atmosphérique par le moyen d'un fourneau placé sous l'orifice de la machine, et dont on alimentait le feu avec de la laine et de la paille hachées ensemble; mais cette méthode ayant des inconvéniens très graves, M. Charles, habile chimiste (*voy.* l'article Charles), employa, au lieu du fourneau, *le gaz hydrogène*. Joseph Montgolfier inventa le parachute, et conjointement avec son frère Etienne il s'occupa de la construction d'un aérostat de deux cent soixante-dix pieds de diamètre capable d'enlever douze cents hommes, avec armes et bagages. Ce projet colossal ne fut point exécuté, et la révolution fit oublier les ballons aérostatiques et leurs inventeurs. Joseph fut décoré sous le consulat de la croix d'honneur, et nommé en 1807 membre de l'Institut et conservateur-administrateur de l'établissement des arts et métiers. On lui doit la première idée de la *Société d'encouragement pour l'industrie*. Aidé par son frère Etienne, il fut aussi l'inventeur du *bélier hydraulique*, machine qui, par l'impulsion d'une petite chute d'eau, la porte à une élévation de soixante pieds. Il inventa d'autres machines, *le clorimètre*, destiné à déterminer la qualité des différentes espèces de tourbes du Dauphiné; une *presse hydraulique*, un *ventilateur* pour distiller à froid par le contact de l'air en mouvement; un *appareil* pour la dessiccation en grand, à froid, et la conservation des fruits et

autres objets. Joseph laissa à son fils le projet d'un autre appareil, le *pyro-bélier*, moyen plus économique, et qui sert au même usage que les pompes à vapeur. S'étant rendu aux eaux de Balaruc, il y mourut le 26 juin 1810, âgé de 70 ans. Malgré l'utilité plus réelle de leurs dernières machines, c'est aux aérostats que les deux frères doivent leur plus grande réputation ; cependant ces aérostats n'ont servi jusqu'à présent qu'à l'amusement du public et à faire périr plusieurs aéronautes, faute de n'avoir pu encore leur trouver une direction. Les services qu'on en attendait pour les armées se sont bornés, depuis quarante-deux ans, à un seul, celui d'avoir fait connaître, à la bataille de Fleurus, la position et les manœuvres de l'ennemi, et encore parce que dans ce moment l'air était favorable à l'ascension. Nous avons dit que Gusmao était le premier inventeur des aérostats (*voyez* son article), et en cela, nous n'avons fait que répéter ce qu'en a dit le *Journal des Savans*, année 1784, lequel place l'expérience de l'inventeur portugais à l'an 1720. Le *Journal de Murcie* en avait déjà parlé en 1765. Cependant on doit des éloges aux frères Montgolfier pour avoir perfectionné l'aérostat et facilité les ascensions. Peut-être même n'avaient-ils jamais entendu parler de Gusmao, et alors ce serait à leurs propres recherches qu'on devrait attribuer la construction de l'aérostat ; mais cela n'empêche pas Gusmao d'en être le premier inventeur en Amérique, puis en Europe. On a de Joseph-Michel Montgolfier quelques petits *écrits* insérés dans différens *recueils*; un *discours sur l'Aérostat*, 1783, in-8 ; *Mémoires sur la machine aérostatique*, 1784, in-8 ; *Les Voyageurs aériens*, 1784, in-8. MM. Delambre et Dégérando ont composé chacun l'*Eloge* de ce savant industriel.—Jacques-Etienne Montgolfier, frère du précédent, naquit en 1745 à Vidalon-les-Annonay, fit ses études au collége de Sainte-Barbe à Paris. Destiné à l'architecture, il suivit les leçons du célèbre Soufflot; mais la mort d'un frère aîné détermina son père à le rappeler pour diriger avec lui sa manufacture de papier. Les connaissances qu'il avait acquises dans la capitale ne lui furent point inutiles dans la nouvelle carrière industrielle qu'il allait suivre. Il apporta de notables améliorations dans ce grand établissement ; il introduisit des procédés plus simples dans la fabrication du papier et inventa une machine nouvelle. Il fut le premier qui fabriqua en France le papier vélin que l'on tirait auparavant de la Hollande ; et il eut d'autant plus de mérite dans cette nouvelle branche d'industrie dont il a enrichi son pays, qu'il imagina lui-même la plupart des procédés hollandais et anglais. Il trouva aussi des formes pour le papier dit *grand-monde* qui avait été jusque alors inconnu en France. Nous avons dit dans l'article précédent comment les deux frères Montgolfier arrivèrent à la découverte des aérostats : ils firent en commun toutes leurs expériences et agirent toujours de concert dans le développement de leur importante invention. Nous ajouterons qu'Etienne reçut le cordon de St.-Michel, et que son vieux père obtint des lettres de noblesse. Rentré avec son frère dans la manufacture d'Annonay pendant la révolution, il continua de s'occuper avec lui de travaux scientifiques. Il fut dénoncé à plusieurs reprises sous le régime de la terreur, et ne parvint à se soustraire aux poursuites des révolutionnaires, que par l'affection que lui portaient ses nombreux ouvriers. Atteint depuis quelque temps d'une maladie au cœur, il se rendit à Lyon avec sa famille : il reconnut bientôt toute l'inefficacité des secours de la médecine. Pressentant sa fin prochaine, il voulut épargner à sa femme et à ses enfans le spectacle de sa mort. Il prétexta un voyage subit et indispensable, et mourut comme il l'avait prévu, en chemin, le 2 août 1799. Ce fut à Serrières qu'il expira, laissant des regrets bien vifs chez tous ceux qui l'avaient connu, surtout chez son frère qui fut inconsolable de cette perte. Il n'a laissé aucun écrit.

MONTGOMMERY ou Montgoméry (Gabriel de), comte de Montgommery en Normandie, célèbre par sa valeur, mais

plus encore par le malheur qu'il eut de crever l'œil de Henri II, le 29 juin 1559. Ce prince ayant déjà couru plusieurs lances dans un tournoi, fait à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth sa fille, avec Philippe, roi d'Espagne, voulut en rompre une dernière avec le jeune Montgommery, alors lieutenant de la garde écossaise. Montgommery, comme par un espèce de pressentiment, s'en défendit à plusieurs reprises, et ne se rendit qu'en voyant le roi prêt à s'indisposer de ses refus. « Dans la course, sa lance rompit en » la visière du roi, si rudement (dit d'Au» bigné) que la morne décrocha de la » haute pièce, et que la visière levée en » haut, le contre-coup donna dans l'œil. » Le roi mourut onze jours après cette blessure. La circonstance malheureuse qui avait causé cet événement excusait entièrement Montgommery de cette mort déplorable. Par prudence cependant, il se confina quelque temps dans ses terres de Normandie. Il voyagea ensuite en Italie et ailleurs, jusqu'au temps des premières guerres civiles, qu'il revint en France, et s'attacha au parti protestant, dont il devint un des principaux chefs. Il défendit Rouen, en 1562, contre l'armée royale, avec beaucoup d'opiniâtreté, et continua à faire la guerre à l'état et à la religion avec divers succès, jusqu'à ce qu'il fût pris à Domfront en 1574 par Matignon. Plusieurs historiens protestans prétendent que la capitulation fut violée à l'égard de Montgommery ; mais, sans parler d'autres témoignages contraires, il parait certain par celui de d'Aubigné même, l'un des historiens protestans les plus accrédités, que le comte n'eut d'autre parole de la part de Matignon, que celle de lui conserver la vie et de le bien traiter tant qu'il serait entre ses mains. Ce général ne se rendit point garant de son pardon de la part du roi et de la reine mère. Cependant Matignon reçut ordre de Catherine de Médicis, alors régente du royaume par la mort de Charles IX, d'envoyer Montgommery à Paris, sous bonne et sûre garde. En y arrivant, il fut conduit à la conciergerie, et renfermé dans la tour qui porte encore son nom. Des commissaires furent nommés par la reine pour lui faire son procès. Il fut interrogé sur la conspiration imputée à l'amiral de Coligny ; mais le principal chef d'accusation sur lequel ils le condamnèrent à mort, fut d'avoir arboré le pavillon d'Angleterre sur les vaisseaux avec lesquels il était venu au secours de la Rochelle. Le 26 juin 1574, après avoir subi une rigoureuse question, il fut amené en Grève, et y eut la tête tranchée. Il est certain qu'il ne pouvait être recherché ni puni pour la mort de Henri II, quoique, après tout ce qui est arrivé depuis, quelques-uns aient pu croire que ce n'était point un coup du hasard. Mais après un malheur pareil, qui causa celui de tout l'état par les troubles qui en furent la suite, Montgommery osant s'armer contre son souverain, contre le fils même du roi dont il avait privé la France, fut infiniment plus coupable qu'aucun autre chef protestant. Il était l'aîné des fils de Jacques de MONTGOMMERY, seigneur de Lorges dans l'Orléanais, l'un des plus vaillans homme de son temps, fameux dans les guerres de François Ier, sous le nom de *Lorges*, et qui mourut âgé de plus de 80 ans, vers 1559.

MONTHELON. *Voyez* FERNAND.

MONTHOLON (François de), seigneur du Vivier et d'Aubervilliers, se distingua par sa probité et par son érudition. Il plaida en 1522 et en 1523, au parlement de Paris, en faveur de Charles de Bourbon, connétable de France, contre Louise de Savoie, mère de François Ier. Ce monarque s'étant trouvé *incognito* à cette cause, l'une des plus épineuses qui aient jamais été agitées dans aucun parlement, nomma Montholon avocat-général en 1538, puis garde des sceaux en 1542. Il mourut à Villers-Cotterets en 1543. La famille de Montholon a produit un grand nombre d'autres magistrats illustres ; mais celui qui est l'objet de cet article est le plus célèbre par ses vertus. François Ier lui ayant donné 200,000 francs (somme à laquelle avaient été condamnés les rebelles de la Rochelle), il ne les accepta que pour orner cette ville d'un hôpital.

MONTHOLON (Jean de), frère du

précédent, chanoine de Saint-Victor de Paris, reçut le bonnet de docteur en droit à l'âge de 22 ans. Son mérite le fit nommer au cardinalat; mais il n'en reçut point les honneurs, étant mort dans l'abbaye de Saint-Victor, le 10 mai 1528. On a de lui *Promptuarium juris divini et utriusque humani*, Paris, chez Henri-Etienne, 1520, 2 vol. in-fol.

MONTHOLON (François de), catholique zélé, fils de François, premier du nom, était avocat, et fort estimé des ligueurs. Henri III, pour leur complaire, lui remit les sceaux en 1588. Après la mort de ce prince, Montholon les rendit à Henri IV, de peur que ce roi ne le contraignit de sceller quelque édit favorable aux huguenots. Il mourut la même année 1590. Le parlement avait tant de confiance en sa probité, que « la cour n'avait » jamais désiré autres assurances de ses » plaidoyers, que ce qu'il avait mis en » avant par sa bouche, sans recourir aux » pièces. » Paroles au dessus de tout éloge.

MONTHOLON (Jacques de), seigneur d'Aubervilliers, avocat au parlement de Paris, fils de François, deuxième du nom, mourut sans enfans le 17 juillet 1622. On a de lui un *Recueil d'arrêts du parlement*, qui servirent de réglement, 1622, in-4. On a aussi de lui le *Plaidoyer* qu'il fit pour les jésuites, 1612, in-8. Il y montra que tout ce que Martelière avait avancé n'était qu'un tissu de calomnies et de faits supposés, démentis par les témoignages les plus authentiques qu'il produisit. *Voyez* MARTELIÈRE.

* MONTHYON, ou MONTYON, ou MONTHION (Antoine-Jean-Baptiste-Robert AUGET, baron de), célèbre par les fondations qu'il a faites en faveur des lettres, des sciences et de plusieurs établissemens de charité, naquit le 26 décembre 1733. Il était frère de madame de Fourgueux, dont il est fait souvent mention dans les anecdotes du 18e siècle, et à laquelle on attribue quelques romans et des *Confessions* que Monthyon désavouait. Il entra jeune dans la carrière de la magistrature; et déjà, sous le voile de l'anonyme, il donnait des secours aux académies littéraires et aux jeunes littérateurs. Un d'entre eux, pauvre, mais d'un talent remarquable, avant de recevoir ces secours, voulut en connaître l'auteur; mais Monthyon, par un excès de modestie, ne put se décider à en déclarer le nom. Dans un concours, l'académie ayant jugé favorablement quatre ouvrages, et ne pouvant décerner qu'un seul *prix*, Monthyon lui fit parvenir les trois autres prix dans trois lettres anonymes, comme s'ils eussent appartenu à trois bienfaiteurs différens. Il fut successivement intendant de la Provence, de l'Auvergne et du pays d'Aunis; puis devint conseiller du roi (1765); mais il perdit cette place pour s'être déclaré contre quelques projets du chancelier Maupeou. Il fut ensuite (1775) nommé conseiller d'état. Un jour s'étant présenté à la cour pour obtenir une audience du roi, son costume antique et sa grande perruque excitèrent le rire des seigneurs. Le comte d'Artois (depuis Charles X), alors très jeune, se laissa entraîner à la gaieté générale: Louis XVI le sut, et fut mécontent. Le lendemain, le prince se présenta au roi et lui dit avec la franchise de son noble caractère: « J'ai imaginé un bon » moyen pour réparer mes torts envers » M. de Monthyon. Votre Majesté n'a pas » encore nommé à l'emploi de chancelier » dans ma maison; je viens le demander » pour lui. » Le roi y consentit, et le comte d'Artois donna toute sa confiance à son nouveau chancelier. Monthyon accompagna ce prince dans l'émigration en 1791, et ne rentra en France qu'en 1815. Il est mort à Paris le 29 décembre 1820, à l'âge de 87 ans. Les dotations qu'il avait faites à l'académie pour différens prix s'élevaient à un capital de 600,000 francs, et il les a renouvelées après son retour. Monthyon a légué en outre aux hospices une somme de près de trois millions; et une clause de son testament porte, que, « les » différens legs qu'il a fondés pour l'aca» démie française et les hospices augmen» teront, proportionnellement en raison » de la fortune qu'il laissait, et dont il » ignorait toute l'étendue. » Les legs, depuis ce moment, et d'après cette clause, ont atteint une valeur décuple. Monthyon

a laissé : 1° *Eloge du chancelier de l'Hôpital*, 1777, et qui obtint un accessit à l'académie ; 2° *De l'influence de la découverte de l'Amérique sur l'Europe*, écrit qui lui valut le prix de l'académie ; 3° *Mémoire sur les progrès des lumières dans le 18e siècle, et couronné en* 1800 *par l'académie de Stockholm* ; 4° *Rapport adressé à Louis XVIII sur les principes de l'ancienne monarchie française*, Londres, 1798 ; 5° *Particularités et observations sur les ministres des finances les plus célèbres depuis* 1760 *jusqu'en* 1791, Londres et Paris, 1812, in-8 ; 6° *Quelle influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples*, Paris, 1808 ; 7° *Etat statistique de Tunkin* ; 8° *Eloge de Corneille*, Londres, 1807. Cet *éloge* ne fut point admis au concours de l'académie, pour des raisons particulières à l'époque. On attribue à Monthyon une grande partie du livre de Moléon intitulé *Recherches et considérations sur la population de la France*. On le fait aussi auteur du *Mémoire des Princes*, 1789. Monthyon était sans contredit un homme bienfaisant : la bienfaisance et la philanthropie faisaient le fond de son caractère ; nous empruntons à *l'Ami de la religion* du 21 août 1832 le passage suivant dans lequel le rédacteur a su apprécier, avec son talent ordinaire, le personnage dont nous venons de retracer la vie. « M. de Monthyon fut le contemporain de Turgot, de d'Alembert, de » Diderot ; il adopta sincèrement tous les » principes de la philosophie du 18e siècle ; philosophie féconde en grandes » idées, et surtout en grands résultats, » mais niaise aussi quelquefois. Elle ré» duisait l'homme à l'homme : en même » temps qu'elle chassait de son cœur le » sentiment divin, elle créait pour rem» plir ce grand vide la philanthropie : la » religion avait placé dans le ciel la pal» me de la vertu ; la philosophie des élè» ves de Voltaire rapprocha le but ; elle » mit la récompense sur la terre, elle vou» lut prendre les hommes pour juges de » ce qui ne devait se passer qu'entre » l'homme et Dieu. Lorsqu'on relit les mé» moires de ce temps-là, l'on est étonné de » tout ce qui se faisait pour la vertu : rois, » princes, ducs, marquis, tous, même le » comte de Provence, depuis Louis XVIII, » tous l'encourageaient à l'envi par des » fêtes, des discours, des médailles, des » sommes d'argent : chacun voulait avoir » un homme vertueux dans ses domaines, » et surtout une rosière. A la vérité, quel» ques années après, la Convention célé» brait la fête des filles-mères ; pour qui » veut réfléchir, il n'y a rien de surpre» nant. La révolution n'avait point modi» fié les idées de M. de Monthyon, esprit » systématique et peu progressif ; notre » temps était resté pour lui le siècle de » Turgot, de Diderot, de d'Alembert. Son » testament légua des prix de vertu à l'a» cadémie de 1817, comme il les eût lé» gués à l'académie de 1788. Mais, tout » étant changé, ce qui eût paru alors une » sublime philosophie ne semble aujour» d'hui qu'un misérable charlatanisme. » Ces vertus certifiées par le maire, léga» lisées par le juge de paix, approuvées » par le préfet, tarifiées à Paris, cotées, » l'une à 5,000 fr., l'autre à 3,000 fr., puis » la troisième classe à 2,000 fr., puis » enfin la dernière série à 6,000 fr. ; je le » répète, toutes ces enchères de bonnes » actions, toutes ces mises à prix de pro» bité, ne sont qu'un objet de pitié ; cette » pitié encore une fois ne va pas à ceux qui » méritent ce public hommage, mais à ceux » qui croient pouvoir le donner. » *L'Eloge de Monthyon* a été proposé en 1826 par l'académie française, comme sujet du prix de poésie ; c'est M. Alfred de Vailly qui a été couronné.

MONTI. *Voyez* MONTANUS (Jean-Baptiste).

MONTI (Joseph), professeur de botanique et d'histoire naturelle à Bologne, naquit dans cette ville en 1682, et se fit connaître par les ouvrages suivans : 1° *Prodromus catalogi stirpium agri bononiensis*, 1719, in-4 ; 2° *Plantarum varii indices*, 1724, in-4 ; 3° *Exoticorum simplicium medicamentorum varii indices*, 1724, in-4. Les deux derniers ouvrages ont reparu avec des corrections, à Bologne, 1753, in-4, par les soins des fils de l'auteur, Pétronius et Cajetan. Ce

dernier a traduit de l'italien en latin l'*Histoire des plantes rares* de Jacques Zannoni, Bologne, 1742, in-fol., avec 185 planches. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Philippe MONTI, prêtre de la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, professeur en théologie à Milan, dont on a *Dissertationes theologico-historicæ*, Milan, 1758, in-8.

' MONTI (Vincent), poète italien, né à Fursignagno, dans la légation de Ferrare, vers 1753, fit de bonnes études à l'université de Ferrare, où il eut pour maître Onufre et Minzoni, poètes et professeurs de belles-lettres, qui jouisaient d'une grande réputation. Monti se fit connaître de bonne heure par son goût pour la poésie : ses premiers essais lui ouvrirent les portes de l'académie des Arcades. Il fut d'abord admirateur de la versification du Varan; il devint ensuite passionné pour la poésie du Dante, qu'il prit pour modèle. Ayant quitté le Ferrarais, où il avait obtenu la protection de plusieurs personnages distingués, il se rendit à Rome, où il devint secrétaire de Louis Braschi, neveu du pape Pie VI. L'académie des Arcades qui l'avait reçu dans son sein ne put lui pardonner de s'être égayé dans une satire sur le compte de l'illustrissime assemblée. Plusieurs membres, et particulièrement l'abbé Berardi, lancèrent contre lui des sonnets très piquans. Monti répondit avec la même amertume; et pendant quelque temps le public romain, témoin de cette guerre littéraire, s'amusa aux dépens des combattans. Monti fut détourné de cette lutte triste et futile par les succès d'Alfieri qui était venu à Rome, et qui y avait fait représenter quelques-unes de ses tragédies. Monti fit paraître à son tour *Galeotto* et *Arestodemo*, pièces tragiques sans action, sans intérêt dramatique, dont les dénoûmens sont aussi terribles qu'invraisemblables, et dans lesquelles on ne peut admirer qu'une versification heureuse, et un stile plein d'éclat. Ses tragédies, qui ont donné lieu à une sévère critique, ont eu un très petit nombre de représentations, et ne sont pas restées au théâtre. Sur ces entrefaites Alfieri publia un *sonnet* infâme contre le gouvernement et les mœurs des Romains. Monti saisit cette occasion pour attaquer son rival, et à la satire d'Alfieri il répondit par un autre *sonnet* sur les mêmes rimes, qui obtint les suffrages du souverain pontife et de tout le sacré-collége. Plus tard il fut chargé par quelques membres du gouvernement pontifical de célébrer la mort de Basseville, ambassadeur de la république française, qui avait été assassiné à Rome par la multitude. Monti composa sa *Basvilliana*, poème dans le genre du Dante, qui est rempli de morceaux dignes du talent de ce poète. Il fut moins heureux dans deux autres *poèmes* qu'il fit encore, sur la demande du gouvernement papal : ce sont la *Musogonia* et la *Feroniade*, qui sont peu connus, dont il fut lui-même mécontent et qu'il parvint à retirer de la circulation. Depuis, pour se conformer aux circonstances, il en donna une nouvelle édition où il retourna contre les souverains alliés, et particulièrement contre l'empereur d'Autriche, les invectives qu'il avait lancées contre Buonaparte et son armée. Lorsque les Français firent la conquête de l'Italie, Monti changea de langage, comme de costume; il quitta l'habit qu'il portait en qualité d'abbé, et chanta le héros libérateur de sa patrie : ses chants furent des chants de triomphes. L'abbé Monti se maria, et s'appela le citoyen Monti. Nommé alors secrétaire du directoire exécutif de la république cisalpine, il remplit plusieurs missions pendant la courte existence de cet état. Il fut accusé de déprédations et de concussions, et n'en conserva pas moins ses emplois, grâce à son talent poétique et surtout à un *sonnet* en faveur de la liberté révolutionnaire. A l'époque de l'invasion des Austro-Russes en Italie, Monti vint chercher un asile en France (1799); il y resta jusqu'à ce que Buonaparte eut rétabli la république cisalpine, à la suite de la victoire de Marengo en 1800. Il fut nommé alors professeur de belles-lettres au collége de Milan, puis professeur d'éloquence à l'université de la même ville. Il était aussi historiographe, et à ce titre il publia, en faveur de Napoléon et de Joseph

Buonaparte, un grand nombre de pièces que nous ne devons considérer que comme des flatteries poétiques. Nous citerons seulement son *Bardo delva selva-nera* (le *Barde de la forêt Noire*), dont les 6 premiers chants parurent en 1806. Ce poème étincelle de beautés du premier ordre; mais il prête, en un grand nombre d'endroits, à la critique : elle ne lui fut point épargnée. Les Guelfes et les Gibelins, les partisans des pontifes et des empereurs Germains se réunirent cette fois pour l'attaquer. Monti répliqua avec aigreur à ses nombreux adversaires, publia la défense de son *Bardo*, en forme de lettres adressées à l'abbé Xavier Bettinilli, et ajouta un nouveau chant à ce poème peu de temps après. C'est à la même époque qu'il composa les paroles de plusieurs opéras et la tragédie de *Caio Gracco* qui n'eurent aucun succès. *L'épée du grand Frédéric* prise à Berlin par l'armée française, et le *Mariage de Buonaparte avec Marie-Louise*, furent les sujets de deux poèmes médiocres. Après la destruction du royaume d'Italie et la rentrée des Autrichiens à Milan, Monti fut privé de son titre d'historiographe et de poète de cour; mais toutes ses autres distinctions lui furent conservées; ce qu'il dut à une *Cantate* qu'il composa, au nom des Milanais, pour l'empereur d'Autriche en 1815. Depuis cette époque, Monti a continué à se livrer à ses travaux littéraires. Il est mort à Milan en 1828. Le plus important de ses ouvrages est une traduction en vers libres de l'*Iliade d'Homère*, Brescia, 1803, 3 vol. in-8, 2e édition, 1818. Cependant elle a été vivement critiquée; et Monti a avoué lui-même que ne sachant pas le grec, il avait été obligé de suivre les traducteurs et les commentateurs. Il a aussi traduit les *Satires de Perse*, Milan, 1803, in-4. Son poème intitulé : *la Mort de Basseville*, a été traduit en français par J. Martin. Il entreprit la refonte du *Dictionnaire* de la Crusca, publié en 6 vol. sous le titre de *Proposta di alcune correzione al Vocabulario della Crusca*, 1817-1824, 6 vol. in-8. Un recueil de ses *OEuvres* a paru à Milan en 1818. La vie de Monti fut un véritable combat : son caractère ardent et trop facilement irritable lui suscita un grand nombre d'ennemis contre lesquels il ne cessa de lutter. Il n'avait aucune fixité dans les opinions, et, comme tant d'autres, il adora toujours le soleil levant. Mais on ne peut lui contester le talent poétique qu'il eut dans le degré le plus élevé. Plusieurs amis de Monti se sont réunis pour lui élever un monument. Son buste a été placé en 1829 dans la salle des séances de la *Société philodramatique de Milan*, et M. André Maffei a fait une *scène lyrique* pour cette inauguration.

MONTIGNI (François de la Grange d'Arquien, dit le *Maréchal de*), né en 1554, commandait cinquante gendarmes à la journée de Coutras en 1587. Il alla trois fois à la charge, et fut pris par le roi de Navarre, qui lui rendit la liberté par estime pour sa valeur. Après la mort de Henri III, il se déclara contre la ligue. Il se distingua au combat d'Aumale en 1592, et au siége d'Amiens en 1597; il fut fait gouverneur de Paris en 1601, lieutenant-de-roi de Metz, de Toul et de Verdun, en 1603, et en 1616 maréchal de France. Montigni commanda en 1617 une armée contre les mécontens, et prit sur eux, en Nivernais, Donzi et quelques autres places. Il mourut le 9 septembre de la même année, âgé de 63 ans. *Voyez* son *Oraison funèbre* par Jacques de Neuchaise, Bourges, 1618, in-4. Ce maréchal n'eut qu'un fils, qui mourut sans postérité masculine; mais il avait un frère, qui eut, entre autres enfans, Henri, marquis d'Arquien, dont la fille, Marie Casimire, épousa Sobieski, depuis roi de Pologne. Après la mort de sa mère, elle procura le chapeau de cardinal à son père, qui mourut en 1707, à Rome, où il s'était retiré avec sa fille. En 1714, elle revint en France. Le roi lui donna pour demeure le château de Blois, où elle mourut en 1716, à 77 ans.

MONTIS (Pierre) est auteur d'un livre espagnol que G. Ayora a traduit en latin : *De dignoscendis hominibus*, Milan, 1492, in-fol. Il n'est pas commun.

* MONTJOIE (Félix-Christophe Galart de), nommé dans le *Journal de la librairie* (1816, page 215) Charles-Félix-

Louis Ventre de la Touloubre, naquit à Aix en Provence, vers 1760, d'une famille noble. Reçu avocat à Paris, il exerça cette profession, et en 1790 il travailla avec Geoffroi et Royou à l'*Année littéraire*, fut ensuite un des rédacteurs de l'*Ami du roi*, qui parut jusqu'au 10 août, et était consacré à combattre les principes de la révolution. Montjoie se montra toujours un défenseur constant de la monarchie et du malheureux Louis XVI. Proscrit après la mort de ce prince (le 21 janvier 1793), il se cacha aux environs de Bièvre, et ne reparut à Paris qu'après la mort de Robespierre. Il publia plusieurs écrits et des articles dans les journaux en faveur des royalistes; et ces écrits et ces articles lui valurent, en 1797, l'honneur d'être condamné à la déportation avec d'autres rédacteurs de journaux. Il se sauva en Suisse, et y fit paraître divers ouvrages historiques, la plupart pour la défense de la cause des Bourbons. Après le 18 brumaire, il revint à Paris, publia des romans, et donna encore des articles à différens journaux, surtout au *Journal des débats* dans lequel il faisait le feuilleton. Louis XVIII étant remonté sur son trône en 1814, fit à Montjoie une pension de 3,000 francs, et lui donna la place de conservateur de la bibliothèque mazarine. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 6 avril 1816, âgé d'environ 56 ans. Il a laissé : 1° *Divertissement national*, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin (depuis Louis XVII), Paris, 1781, in-8.; 2° *Lettres sur le magnétisme animal*, 1774, in-8; 3° *Des principes de la monarchie française*, 1789, 2 vol., in-8. Ils se rapportent à l'histoire du droit public français. 4° *L'Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité*, ou *Histoire de la révolution de France et de l'assemblée nationale*, 1791, 2ᵉ part. in-4; c'est une suite du Journal de l'abbé Royou; 5° *Réponse aux réflexions de M. Necker* sur le procès intenté à Louis XVI, 1792, in-8; 6° *Avis à la Convention* sur le procès de Louis XVI, 1792, in-8. L'auteur prouve dans cet écrit que la Convention n'a pas le droit d'examiner les actes du gouvernement de ce monarque, et qu'il ne peut pas en être responsable. 7° *Almanach des honnêtes gens*, 1792, 1793, 2 vol. in-18; 8° *Almanach des gens de bien*, 1795-97, 3 vol. : recueil d'anecdotes assez piquantes; 9° *Histoire de la conjuration de Robespierre*, 1794, in-8, traduit de l'anglais; 10° *Histoire de la conjuration de d'Orléans*, 1776, 3 vol. in-8; 11° *Eloge historique de Louis XVI*, Neuchatel, 1797, in-8; 12° *Eloge historique de Marie-Antoinette, reine de France*, 1798, in-8, traduit en allemand et en anglais. L'auteur refondit cet éloge et le publia sous le titre de l'*Histoire de Marie-Antoinette*, 2 vol. in-8, figures : ouvrage qui donna lieu à des discussions entre l'auteur et M. Bertrand de Molleville, au sujet de quelques inexactitudes de la part de Montjoie. 13° *Histoire de la révolution de France*, depuis la présentation au parlement de l'impôt territorial jusqu'aux états généraux; 14° *Histoire de quatre Espagnols*, Paris, Lenormant, 1801, 4 vol. in-12; 3ᵉ édit., 1805, 6 vol. in-12. Ce roman est plein d'intérêt, mais le stile en est traînant et diffus. 15° *Inès de Léon*, ou *Histoire d'un manuscrit trouvé au Mont-Pausilippe*, 1802, 5 vol., roman inférieur au premier; 16° *Eloge de Bochart de Saron*, 1800, in-8; 17° *Les Bourbons* ou *Précis historique sur les aïeux du Roi et sur Sa Majesté*, 1815, in-8, avec 20 portraits. La vérité nous force de dire que Montjoie est ordinairement peu exact dans ses ouvrages historiques, et son stile est par fois prolixe et incorrect.

MONT-JOSIEU (Louis de), *Monsjosius*, gentilhomme de Rouergue, né au 16ᵉ siècle, apprit les mathématiques à Monsieur, frère du roi, et accompagna le duc de Joyeuse à Rome, en 1583. Il composa un livre qu'il dédia au pape Sixte-Quint, sous ce titre : *Gallus Romæ hospes*, Rome, 1585, in-4; ouvrage qui contient un *Traité*, en latin, *de la peinture et de la sculpture des anciens*. On l'a réimprimé dans le *Vitruve* d'Amsterdam, 1649, in-fol. Ce livre peut répandre du jour sur l'antiquité profane; il est plein d'érudition. L'auteur,

de retour en France, s'y ruina dans l'entreprise de nettoyer Paris des immondices, et finit par épouser une méchante femme, qui fut cause de sa mort.

MONTLEBERT. *Voyez* CAUX.

MONTLHÉRY (Guy de), comte de Rochefort, signa, en qualité de sénéchal de France, à une charte du roi Philippe Ier, de l'an 1093, et fut de la première croisade en 1096. Le roi, qui estimait son mérite et qui craignait son crédit, voulant se l'attacher, obligea Louis le Gros, son fils aîné, d'épouser la fille de ce seigneur. Mais le prince ayant fait casser ce mariage trois ans après, sous prétexte de parenté, Guy en conçut un tel dépit, qu'il arma contre le roi, qui le défit auprès du château de Gournai, qui fut pris et confisqué. Il mourut au mois de juillet 1108. — Son fils Hugues de MONTLHÉRY, comte de Rochefort et seigneur de Crécy, succéda à son père dans l'office de sénéchal. Après avoir servi utilement l'état sous Philippe Ier, il pensa le bouleverser sous Louis le Gros, par ses violences, ses injustices et ses intrigues. On rapporte qu'ayant enlevé un de ses cousins, il le jeta par la fenêtre d'une tour, après l'avoir étranglé, pour faire croire qu'il s'était tué en voulant se sauver. Le roi l'obligea de quitter sa charge, et il se fit religieux vers 1118 à Cluny, où il mourut quelques années après.

MONTLUC (Blaise DE LASSERAND-MASSENCÔME, seigneur de), maréchal de France, né vers 1502, dans un petit village près de Condom, d'une famille noble et distinguée, branche de celle d'Artagnan Montesquiou, l'une des premières de la Guienne, s'éleva par tous les degrés de la milice jusqu'au grade de maréchal de France. (Il commença à porter les armes en Italie à l'âge de 17 ans, et se distingua en plusieurs occasions; il se trouva à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; servit ensuite sous Lautrec, dans l'expédition de Naples, et vint offrir ses services à la ville de Marseille, assiégée par Charles-Quint. Il se couvrit de gloire à la bataille de Cerisoles, délivra *San-Domian*, défendit *Bene*, et prit *Catemiglia* et *Ceva*. Pendant ce temps il n'avait eu que peu de récompense de ses exploits, et s'était battu en soldat de fortune, jusqu'à ce qu'il fut envoyé au secours du général Strozzi, pour défendre Sienne, qui, en 1554, avait chassé la garnison impériale.) Montluc y soutint un siége de huit mois contre l'armée de l'empereur, commandée par le marquis de Marignan. Ce général, après avoir tenté inutilement plusieurs attaques, fut obligé de convertir le siége en blocus. La famine ayant réduit les habitans aux plus grandes extrémités, Montluc capitula et sortit de la place avec les honneurs de la guerre. Depuis cette époque jusqu'à la mort de Henri II, Montluc continua ses services en Toscane, en Piémont, et au siége de Thionville en 1558. Il commanda en Guienne pendant les guerres de religion qui agitèrent la France sous le règne de Charles IX, battit les huguenots en plusieurs rencontres, et entre autres à la bataille de Ver en 1562, où, quoique inférieur en nombre, il remporta sur eux une victoire complète. Cette victoire lui valut la place de lieutenant-de-roi en Guienne. Sa vigilance et la celérité qu'il mettait dans toutes ses opérations, jointes à quelques exécutions militaires, le rendirent dans toute la Guienne la terreur du parti protestant. « Il fut fort cruel en cette guerre (dit » Brantôme), et disait-on qu'ils faisaient à l'envi à qui le serait davantage, lui ou le barron des Adrets, qui » l'était bien fort à l'endroit des catholiques.... » Il est certain néanmoins que Montluc ne porta jamais la cruauté envers les hérétiques rebelles au point où un des Adrets, un Guillaume de la Marck, un Christian de Brunswick (*voy.* HALBERSTADT), l'ont poussée à l'égard des catholiques, armés pour la défense de leur pays et de leur religion. Montluc, assiégeant le château de Rabesteins en 1570, y fut blessé d'une arquebusade qui lui froissa les deux joues, et le défigura tellement, que le reste de sa vie il fut obligé de porter un masque; mais il ne laissa pas d'emporter la place. Il assista ensuite au siége de La Rochelle en 1573: ce fut son dernier fait d'armes.

Ses longs services furent récompensés, en 1574, par le bâton de maréchal de France. Il mourut dans sa terre d'Estillac en Agénois, l'an 1577. Le maréchal de Montluc avait toutes les qualités qui forment le grand homme de guerre : une valeur à toute épreuve, une passion démesurée pour la gloire, une activité infatigable, un coup d'œil sûr, et une présence d'esprit merveilleuse dans les occasions les plus difficiles. Ce fut à l'âge de 75 ans qu'il écrivit de mémoire l'*Histoire de sa Vie*, imprimée pour la première fois à Bordeaux en 1592, in-fol. par les soins de Florimond de Remond, conseiller au parlement de cette ville, sous le titre de *Commentaires de Blaise de Montluc*, *maréchal de France*; ouvrage classique pour les gens de guerre, et que Henri IV appelait *La Bible des soldats*; réimprimé plusieurs fois, traduit en italien et en anglais. On a dit de Montluc, au sujet de ses Commentaires : *Multa fecit*, *plura scripsit*. Il est certain qu'il ne s'est pas reposé sur les historiens du soin de se louer, et qu'il parle souvent de lui-même avec assez de jactance et de vanité ; et c'est le défaut de presque tous les hommes qui ont la faiblesse et l'égoïsme d'être eux-mêmes leurs historiens. (*Voy.* ADRIEN.) « Si rien n'est plus petit, plus mesquin, » dit un moraliste, que de parler de soi-» même, d'occuper la conversation par » le récit de ses actions et de ses exploits, » que sera-ce du degré d'égoïsme qui va » jusqu'à consigner tout cela dans les » registres de l'histoire, à être soi-même » son héraut, à faire une espèce d'audi-» toire subsistant de toute la postérité, » et de discourir pendant des siècles sur » une existence de deux jours ? »

MONTLUC (Jean de), frère du précédent, dominicain, mais qui n'eut jamais, ou qui ne conserva guère l'esprit de son état. La reine Marguerite de Navarre, instruite de son penchant pour le calvinisme, le tira de son cloître, le mena avec elle à la cour, et le fit employer dans diverses ambassades. Il en remplit jusqu'à seize. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die. Il n'en favorisa pas moins les calvinistes, et il se maria secrètement avec une demoiselle appelée *Anne Martin*, de laquelle il avait eu un fils naturel. Cette conduite le fit condamner par le pape, comme hérétique, sur les accusations du doyen de Valence ; mais le parlement, toujours prêt à entraver l'autorité de l'Eglise, obligea le doyen de lui faire amende honorable, quoique les vices du prélat fussent de notoriété publique. Montluc revint de ses erreurs dans la suite, professa de bonne foi la religion catholique, et mourut à Toulouse en 1579 dans les bras d'un jésuite, qui parla favorablement de ses dernières dispositions. On a de lui quelques ouvrages, qui furent lus avec avidité dans le temps. Ses *Sermons*, imprimés à Paris en 2 vol. in-8, l'un en 1559, l'autre en 1561, sont infectés des erreurs pour lesquelles il s'était laissé prévenir.

MONTLUC (Jean de), fils naturel du précédent, connu sous le nom de *Balagni*, fut légitimé en 1567, s'attacha au duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Cambrai en 1581. Après la mort de ce prince, il fut entraîné dans le parti de la ligue, et y joua un rôle assez important à la levée du siége de Paris et de celui de Rouen en 1592. Montluc avait épousé Renée de Clermont d'Amboise, qui parla si vivement à Henri IV en faveur de son mari, que ce monarque lui laissa Cambrai en souveraineté, et lui donna le bâton de maréchal de France en 1594. Montluc pilla et dévasta tous les environs, surtout les églises et les monastères, et opprima si cruellement les habitans de Cambrai, qu'ils appelèrent les Espagnols en 1595. La femme de Montluc, après avoir défendu la ville comme aurait pu faire le capitaine le plus brave, mourut de douleur avant la fin de la capitulation qu'on était sur le point de signer. Son indigne époux, insensible à tant de pertes, se remaria avec Diane d'Estrées, sœur de la fameuse Gabrielle, et termina sa vie en 1603.

MONTMAUR (Pierre de), né dans la Marche, entra chez les jésuites, enseigna les humanités à Rome, et quitta

l'habit de saint Ignace par inconstance ou par mauvaise santé. Il mena dès lors une vie errante et malheureuse. Il fut successivement charlatan, vendeur de drogues à Avignon, avocat et poète à Paris, ensuite professeur en langue grecque au Collége royal. Il n'était point de science dans laquelle il ne se crût versé. Il dissertait imprudemment sur tous les sujets. Un esprit caustique, une mémoire chargée d'anecdotes contre les auteurs morts et vivans, sa réputation d'homme à bons mots, sa fureur de prendre le ton dans toutes les compagnies, sa profession de parasite, le rendirent le sujet des plaisanteries de tous les écrivains. Ménage (*voyez* ce nom) donna le signal de cette guerre en 1636. Il publia en latin la *Vie* de Montmaur, sous le titre de *Gorgilius Mamurra*. Tous les auteurs prirent les armes : épigrammes, chansons, couplets, satires, libelles anonymes, estampes, portraits, on employa tout contre lui. Sans ce bruit que firent tant d'attaques dirigées contre un seul homme, Montmaur serait peut-être oublié ; car ses poésies, comme ces pièces fugitives que nos petits auteurs voient régulièrement périr le lendemain de leur naissance, ne sont dignes d'entrer dans aucun recueil intéressant. Il mourut en 1648 à 74 ans. Sallengre a recueilli en 1715, en 2 vol. in-8, sous le titre d'*Histoire de Montmaur*, les différens pamphlets lancés contre ce parasite. On appelait *montmaurismes* les allusions malignes, tirées du grec ou du latin, que ce satirique faisait aux noms propres des auteurs qui l'attaquaient. Bayle, dans son *Dictionnaire*, a consacré à Montmaur un article très curieux. La grande mémoire et le peu de jugement de ce parasite lui attirèrent cette épitaphe :

Sous cette casaque noire,
Repose bien doucement
Montmaur, d'heureuse mémoire,
En attendant le jugement.

MONTMÉNIL *Voyez* SAGE.

* MONTMIGNON (Jean-Baptiste), savant ecclésiastique, né en 1737 à Lucy, près de Château-Thierry, mort à Paris le 21 février 1824, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, et fut d'abord secrétaire de M. de Bourdeilles, évêque de Soissons. Ce prélat le nomma successivement chanoine, vice-gérent de l'officialité, archidiacre et vicaire-général du diocèse. En 1736, l'abbé Montmignon succéda à l'abbé Dinouart dans la rédaction du *Journal ecclésiastique ;* il continua ce travail jusqu'au mois de janvier 1788, époque où il le céda à l'abbé Barruel. Il eut part aux écrits publiés au commencement de la révolution par l'évêque de Soissons, et il passa notamment pour l'auteur d'un mandement donné par ce prélat, sous la date de Bruxelles, le 20 mai 1792, écrit étendu qui fut remarqué parmi les productions du même genre qui parurent à cette époque. Obligé de quitter Soissons en 1793, il passa dans l'étranger, rentra dans la Belgique en 1798, et vint à Paris avant la publication du concordat. Il fut nommé alors grand-vicaire de Poitiers, mais il y resta peu ; de retour à Paris, il fut nommé chanoine de la métropole en 1811, et depuis grand-vicaire du diocèse. L'archevêque de Paris l'avait chargé en dernier lieu de l'examen des livres soumis à l'approbation de l'autorité ecclésiastique. On a de lui : 1° *Système de prononciation figurée, applicable à toutes les langues, et exécuté sur les langues française et anglaise*, Paris, 1787, in-8 ; 2° une *Lettre à l'éditeur des OEuvres de d'Aguesseau*, insérée dans le 8e vol. de l'édition in-4 ; 3° *Crime d'apostasie, Lettre d'un religieux à un de ses amis*, brochure in-8, 1790 ; 4° *Vie édifiante de Benoît-Joseph Labre*, traduite de l'italien de Marconi, Paris, 1784, in-12, qui eut 3 éditions la même année ; 5° *Préservatif contre le fanatisme ou les Nouveaux millénaires rappelés aux principes fondamentaux de la foi catholique*, Paris, 1806, in-8 ; c'est une réfutation de l'ouvrage du Père Lambert, intitulé : *Exposition des prédictions et des promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité*, 1806, 2 vol. in-12 ; 6° *Choix de Lettres édifiantes écrites des missions étrangères, avec des tableaux géographiques, historiques,*

politiques, religieux et littéraires, 1808, 8 vol. in-8, 2ᵉ édition augmentée, 1824 et 1825. Les discours préliminaires de l'auteur, ses additions, ses notes critiques, ses observations pour l'intelligence de l'histoire des missions, forment plus du tiers des 8 vol. 7° *De la règle de la vérité et des causes du fanatisme*, 1808, brochure in-8, sous le voile de l'anonyme; 8° *la Clef de toutes les langues* ou *Moyen prompt et facile d'établir un lieu de correspondance entre tous les peuples, et de simplifier extrêmement les méthodes d'enseignement par l'étude des langues*, 1811, in-8. L'abbé Montmignon a encore revu et corrigé la seconde édition de la *Vie de J.-C.* par Peigné, professeur de l'université, et il l'a augmentée de la citation en marge des textes de l'Evangile et des saintes Ecritures et d'un abrégé de la doctrine chrétienne. On a publié une *Notice des livres de la Bibliothèque de l'abbé Montmignon*, Paris, 1824, in-8. M. Mahul lui a consacré un *article* dans le 5ᵉ vol. de son *Annuaire nécrologique*, page 335.

MONTMORENCY : (nom d'une des maisons les plus anciennes de France, que ses généalogistes font remonter jusqu'au delà du commencement de la monarchie; mais ils ne s'appuient que sur de simples conjectures et sur des traditions qui prouvent seulement l'antiquité de cette noble maison. On commence à avoir sur elle quelques données certaines vers l'an 950 : on voit alors un BOUCHARD, *sire de Montmorency, par la grâce de Dieu*, se distinguer dans les armées françaises. Depuis cette époque la filiation de ses descendans est authentiquement prouvée sans aucune interruption.) MONTMORENCY (Matthieu Iᵉʳ de), mort en 1160, fut connétable sous Louis le Jeune. Sa famille, l'une des plus illustres et des plus anciennes de l'Europe, tire son nom de la petite ville de Montmorency dans l'Ile-de-France. C'est la première terre du royaume qui ait porté le titre de baronnie, qu'on n'accordait autrefois qu'à des princes. Matthieu de Montmorency avait épousé Aline, fille naturelle de Henri Iᵉʳ roi d'Angleterre, dont il laissa des enfans; et en secondes noces Alix de Savoie, veuve de Louis VI, et mère de Louis VII. Cette seconde épouse ne lui a pas donné de postérité.

MONTMORENCY (Matthieu II de), dit *le Grand* et *le grand Connétable*, mérita ce titre par son courage et par sa prudence. Il se distingua surtout au siége de Château-Gaillard, près d'Andeli, où il accompagna le roi Philippe-Auguste en qualité de chevalier. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Bouvines en 1214, et y enleva 12 enseignes impériales. Sa valeur éclata l'année suivante contre les albigeois du Languedoc, et lui mérita l'épée de connétable en 1218. Il eut sous Louis VIII beaucoup de part au gouvernement, et commanda en 1224 aux siéges de Niort, de Saint-Jean-d'Angéli, de la Rochelle et d'autres places enlevées aux Anglais. Il se croisa une seconde fois contre les albigeois en 1226. Louis VIII, au lit de la mort, le pria d'assister son fils de ses forces et de ses conseils. Montmorency le lui promit, et lui tint parole. C'est lui qui dissipa cette formidable ligue qui se fit contre la reine Blanche pendant la minorité de saint Louis. Il prit sur les mécontens la forteresse de Bellesme en 1228, les poussa jusqu'à Langres en 1229, et les réduisit tous, ou par adresse ou par force, à se soumettre à la régente. Il mourut le 24 novembre 1230. Le mérite de ce grand homme, son crédit, son habileté, illustrèrent beaucoup sa famille, et commencèrent à donner à la charge de connétable l'éclat qu'elle a eu depuis.

MONTMORENCY (Matthieu IV) mena du secours à Charles, roi de Naples, et suivit Philippe le Hardi en Aragon l'an 1285. Créé chambellan de Philippe le Bel, et amiral de France en 1295, il servit dans la guerre de Flandre en 1303, et mourut en 1304.

MONTMORENCY (Charles de), maréchal de France en 1343, se distingua par ses exploits militaires. Il commanda l'armée que Jean, duc de Normandie, envoya en Bretagne au secours de Charles de Blois, son cousin. Le courage avec lequel il combattit à la bataille de Crécy

en 1346, lui valut le titre de gouverneur de Normandie. Aussi bon négociateur qu'excellent général, il contribua beaucoup au traité de Bretigni, conclu en 1360. Cet homme illustre mourut en 1381. Le roi Charles V faisait tant de cas de son mérite, qu'il le choisit pour être parrain du Dauphin, depuis Charles VI.

MONTMORENCY (Anne de), second fils de Guillaume de Montmorency, fut élevé enfant d'honneur auprès du Dauphin, depuis François I[er], et en 1515 il se trouva à la bataille de Marignan. Il défendit avec le fameux Bayard, en 1521, la ville de Mézières contre l'armée de l'empereur Charles-Quint, et obligea le comte de Nassau de lever le siége. Honoré du bâton de maréchal de France, il suivit en Italie François I[er], et fut pris en 1525 avec ce prince, à la bataille de Pavie, qui avait été donnée contre son avis. (Après avoir payé une forte rançon pour sa liberté, il vint en France traiter de celle de François I[er]. Il se rendit ensuite en Espagne, et parvint à rendre moins onéreuses les prétentions de Charles-Quint. Le roi fut relâché sur sa parole; mais les *états* ne voulurent point consentir à remplir les conditions imposées par l'empereur, et acceptées par François I[er].) Les services importans qu'il rendit ensuite à l'état furent récompensés par l'épée de connétable de France en 1538. Montmorency fut disgracié quelque temps après; mais il rentra en grâce sous le règne de Henri II, qui eut pour lui une confiance particulière. Cependant les Guises commençaient déjà à balancer le crédit de Montmorency. Le connétable prit le Boulonnais en 1550, Metz, Toul et Verdun en 1552; mais il fut défait et pris par les Espagnols à Saint-Quentin en 1557, et ne sortit de prison qu'à la conclusion de la paix en 1559. En 1562, il gagna contre les calvinistes la bataille de Dreux; mais il fut aussi fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté l'année suivante, il prit le Havre-de-Grâce sur les Anglais. Quelque temps après, les calvinistes s'étant remis en campagne sous la conduite du prince de Condé, Montmorency les battit à la journée de Saint-Denys en 1567. Le vainqueur vit néanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandait, et fut abandonné des siens que la terreur avait saisis. Le généreux vieillard rappela toute sa vertu, pour terminer sa longue vie par une action héroïque. Il reçut huit blessures dangereuses, fut démonté et rompit son épée dans le corps d'un officier calviniste, qu'il perça au défaut de la cuirasse. Enfin un gentilhomme écossais, appelé *Stuart*, le blessa mortellement d'un coup de pistolet dans les reins. Un cordelier, son confesseur, lui rappelant dans cette extrémité les grands objets de la religion, pour le disposer à la mort: « Pensez-» vous, lui répondit-il, que j'aie vécu » près de 80 ans avec honneur, pour ne » pas savoir mourir un quart d'heure? » Le connétable expira quelques instans après, dans des sentimens très chrétiens. « C'est ainsi, dit un historien, » que mourut ce fameux capitaine, hom» me sage et d'une expérience consom» mée, grand homme de guerre, quoi» que un peu plus soldat que général, » grand homme de cabinet, très intelli» gent, jusque dans les finances; grand » travailleur, doué d'une mémoire singu» lière et d'un bon jugement; d'une fer» meté hors d'atteinte à toutes les vicis» situdes de la fortune, et d'une égalité » qui ne se décourageait pas plus d'une » défaite qu'il ne s'enorgueillissait de la » victoire; également rempli de probité » et de droiture, inviolablement attaché » à l'état et à la religion, dont toutes » les cabales et les intérêts de famille ne » purent jamais le détacher; si fidèle » aux observances catholiques, et même » à ses dévotions accoutumées, que tout » le tumulte des camps n'était pas ca» pable de les lui faire omettre, ou seu» lement différer; grand amateur de » l'ordre, et rigide observateur de la » discipline; d'un caractère naturelle» ment peu flexible, durci encore par » une éducation sévère, qui lui laissa » pour maxime capitale, qu'on ne sait » rien, quand on ne sait pas souffrir; » aussi redouté par les gens de tout état, » qu'il traitait à la première faute sans » le moindre ménagement: c'est là tout

» ce qu'on peut reprocher à cet illustre » personnage, et peut-être encore un peu » trop d'attachement aux biens de la » fortune, sans préjudice néanmoins de » son inviolable probité. » Il s'était trouvé à huit batailles, et avait eu le souverain commandement dans quatre, avec plus de gloire que de fortune. On lui fit à Paris des funérailles presque royales, et on porta son effigie à son enterrement : honneur qu'on ne fait qu'aux rois ou aux enfans des rois. Les cours supérieures assistèrent à son service. (Les belles manœuvres par lesquelles il dispersa l'armée de Charles-Quint en Provence, que ce prince avait ravagée, lui méritèrent le nom de *Cunctator* et de *Fabius français*. Il dut sa grande élévation à la part qu'il prit à la liberté de François Ier, et à l'estime particulière que faisait de lui Charles-Quint. Il obtint en récompense le gouvernement du Languedoc, fut nommé grand-maître de France, et il eut l'administration des affaires. Après la mort de Henri II, son crédit diminua à proportion que s'élevait celui des Guises ; mais il fut de nouveau employé sous Charles IX. Le bruit de sa réputation était passé au delà de l'Europe. Soliman le Grand, et le fameux Barberousse, dey d'Alger, avaient coutume de lui envoyer tout ce que leurs états offraient de plus curieux et de plus rare. (*Voyez* l'*Histoire de la maison de Montmorency*, par Duchesne ; celle *des Hommes illustres de France*, par d'Aubigny; et son *Eloge historique*, par M. Château-Regnault, 1783.)

MONTMORENCY (François de), fils aîné du précédent, se distingua par sa bravoure. Il était grand-maître de France, dignité qu'il céda au duc de Guise. On lui donna, comme en échange, le bâton de maréchal de France et le gouvernement du château de Nantes. Il fut envoyé, en 1572, ambassadeur en Angleterre auprès de la reine Elisabeth, qui lui donna le collier de son ordre de la Jarretière. Accusé, à son retour, d'avoir trempé dans la conjuration de Saint-Germain-en-Laye, par laquelle on avait résolu d'enlever le duc d'Alençon, il alla à la cour pour s'y justifier. Il y fut arrêté et enfermé à la Bastille. Ses ennemis, et la reine Catherine de Médicis, qui n'aimait point la maison de Montmorency, avaient résolu sa perte ; mais cette princesse le fit sortir de prison en 1575 : Montmorency avait beaucoup de pouvoir sur l'esprit du duc d'Alençon, et elle voulut se servir de lui pour ramener ce prince, qui avait quitté la cour. Le maréchal eut le bonheur de le porter à un accommodement. Après s'être signalé par plusieurs autres actions dignes d'un héros et d'un citoyen, il mourut au château d'Ecouen, le 5 mai 1579, dans sa cinquantième année.

MONTMORENCY (Charles de), frère du précédent, pair et amiral de France, lieutenant-général de la ville de Paris et de l'Ile-de-France, et colonel général des Suisses, était le troisième fils d'Anne de Montmorency. Il se signala sous le règne de cinq rois, et sa baronnie de Damville fut érigée en duché-pairie par Louis XIII en 1610. Il mourut en 1612, à 75 ans, après avoir donné des exemples de valeur et de patriotisme. Il était bossu et glorieux : « Ce qui est assez ordinaire, » dit un écrivain contemporain ; mais en » même temps c'était le plus digne homme » du conseil du roi, et qui avait meil- » leure cervelle et meilleur avis. »

MONTMORENCY (Henri Ier de), duc, pair, maréchal et connétable de France, gouverneur du Languedoc, et était le second fils d'Anne de Montmorency. Il se signala, du vivant de son père, sous le nom de seigneur de *Damville*. A la bataille de Dreux, en 1562, il fit prisonnier le prince de Condé, et servit la France avec beaucoup de gloire dans cette journée. Disgracié par la reine Catherine de Médicis, il chercha un asile auprès du duc de Savoie, et se mit à la tête des mécontens, qui déchirèrent le Languedoc sous Henri III. Henri IV étant monté sur le trône, il se soumit, obtint l'épée de connétable, et mourut à Agde en 1614. C'était un homme ferme et déterminé, qui n'avait puisé ses lumières que dans lui-même ; car il ne savait, dit-on, ni lire ni écrire.

MONTMORENCY (Henri II, duc de), fils du précédent, né en 1595, fut fait amiral de France dès l'âge de 18 ans. Après avoir battu les calvinistes en Languedoc, et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer, près l'île de Rhé, et reprit cette île, dont ils s'étaient emparés. En 1628 il remporta un avantage non moins considérable sur le duc de Rohan, chef des huguenots. Montmorency, envoyé quelque temps après dans le Piémont en qualité de lieutenant-général, attaqua près de Veillane les Espagnols, commandés par le prince Doria, et les mit en déroute. Cette victoire fut suivie de la levée du siége de Casal, et lui mérita le bâton de maréchal de France. Ses prospérités l'égarèrent; il se flatta de pouvoir braver le cardinal de Richelieu. Gaston, duc d'Orléans, aussi mécontent de ce cardinal, se rend auprès de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et cette province devient dès lors le théâtre de la guerre. Le roi envoie contre les rebelles les maréchaux de la Force et de Schomberg, avec 2000 hommes de pied et 1200 chevaux. Montmorency est battu et fait prisonnier. Toute la France, pénétrée de ses services, de ses vertus, de ses triomphes, demande inutilement qu'on adoucisse en sa faveur la rigueur des lois. Richelieu croit devoir faire un exemple qui épouvante les grands, prétextant que l'impunité multiplierait des scènes aussi scandaleuses qu'inquiétantes, et exposerait l'état à un danger continuel. Le procès du prisonnier est donc instruit par les ordres du ministre. Les juges interrogent Guitaut, pour savoir s'il a reconnu le duc dans le combat: « Le feu et la fumée dont il était couvert » (répond cet officier les larmes aux yeux) » m'ont empêché d'abord de le distinguer; mais voyant un homme qui, » après avoir rompu six de nos rangs, » tuait encore des soldats au septième, » j'ai jugé que ce ne pouvait être que » M. de Montmorency. Je ne l'ai su certainement que lorsque je l'ai vu à terre, » sous son cheval mort. » Parmi les personnes qui sollicitèrent la grâce de cette illustre victime, il y eut un grand seigneur qui dit au roi, « qu'il pouvait juger aux yeux et au visage du public à » quel point on désirait qu'il lui pardonnât. — Je crois ce que vous dites (répondit le prince); mais considérez que » je ne serais pas roi, si j'avais les sentimens des particuliers: il faut qu'il » meure. » Réponse qu'on ne peut désapprouver, si on en saisit le vrai sens. On lui trancha la tête à Toulouse, le 30 octobre 1632, à 37 ans. Son corps fut transporté dans l'église de la Visitation de Moulins, où Marie Félice des Ursins, son épouse, dame illustre par sa vertu et par sa piété, lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre. Comme il fut décapité au pied de la statue de marbre de Henri IV, après de vaines intercessions auprès de Louis XIII, on fit sur sa mort les vers suivans:

Ante patris statuam, nati implacabilis ira
Occubui, indigna morte manuque cadens.
Illorum ingemuit neuter, mea fata videndo:
Ora patris, nati pectora marmor erant.

Le sieur du Cros a donné sa *Vie* en 1643, in-4. Il y en a une autre de 1699, in-12: l'une et l'autre assez mal écrites. Les biens de cette maison passèrent dans celle de Condé, par la sœur du duc de Montmorency, Charlotte Marguerite, qui avait épousé Henri II, prince de Condé. Elle mourut en 1650. Mais il subsiste des branches de cette maison dans les Pays-Bas et en France. M. Désormeaux (assez avantageusement connu par l'*Abrégé de l'histoire d'Espagne*, mais très désavantageusement par son *Histoire de la maison de Bourbon*), a donné en 1764 une *Histoire* intéressante *de la maison de Montmorency*, Paris, 5 vol. in-12. Cotolendi a fait celle de la duchesse de Montmorency, morte en 1666, Paris, 1684, in-8. Il y en a une plus récente en 2 vol. in-12.

MONTMORENCY (Jeanne Marguerite de), connue sous le nom de *la Solitaire des rochers*, naquit à Paris en 1649 de parens qui occupaient les premiers rangs à la cour: tout porte à croire qu'ils étaient du nom que nous donnons ici à cette fille célèbre; car cette maison perdit effectivement en 1666 une demoi-

selle âgée d'environ 15 ans, dont elle n'eut jamais de nouvelles, et ce fut justement à cette époque que *la Solitaire*, qui avait le même âge, s'échappa du sein de sa famille. Après avoir pratiqué en divers états l'humilité et l'abnégation chrétienne, sans être reconnue, elle se retira dans les monts Pyrénées, où elle mena une vie admirable dans deux retraites sauvages, qu'elle embellit, à un certain point, par son travail et l'art de sculpteur et de menuisier qu'elle possédait parfaitement. Le crucifix dont Mme de Maintenon en hérita après la mort de son directeur, le Père Luc de Bray, fit l'admiration des plus habiles ouvriers. Elle quitta sa retraite pour aller à Rome recueillir les grâces du jubilé en 1700; et comme l'on ne sait plus rien d'elle depuis cette époque, on croit qu'elle mourut dans ce voyage. On a fait bien des recherches, par ordre même des premiers magistrats, pour découvrir sa sépulture, mais sans succès. Son Histoire a paru en 1787, sous le titre de *Vie de la Solitaire des rochers*. Comme l'auteur anonyme est un des plus fanatiques visionnaires de Saint-Médard, il a prétendu en faire, en dépit de l'évidence des faits parlans, une sainte du parti. « C'eût été effectivement un beau sujet de triomphe, dit » l'abbé Bérault, qu'une jeune Montmorency, qui se dérobe à toutes les grandeurs du siècle, et va s'enterrer dans » un désert inconnu, pour s'y faire janséniste. Mais qui serait assez dépourvu » de bon sens pour croire à cette chimère? Il la faut reléguer avec tant d'autres fictions de même espèce, dans l'église de Port-Royal et d'Utrecht, qui, » avouant par là l'impuissance où elle est » de produire les vrais Saints, s'efforce » en toute rencontre de les ravir à l'Église romaine. » On a d'elle plusieurs *Lettres* écrites au Père Luc de Bray, dont on n'a pu découvrir les originaux, qui furent quelque temps entre les mains de Mme de Maintenon; mais on en a des copies qui portent toutes un caractère de vérité, propre à persuader les plus difficiles critiques, si on en retranche ce que le fanatisme jansénien de l'éditeur y a inséré d'une manière si gauche et si contrastante avec tout le reste, qu'il est impossible de s'y méprendre. D'ailleurs toute la vie de cette fille, les livres dont elle se servait, ses maximes et ses goûts, ses pratiques et ses exercices de piété, sont en opposition avec l'orgueilleuse hypocrisie de cette secte. Voyez le tome 23e de l'*Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Bérault, p. 1 et suiv., édit. in-12.

* MONTMORENCY (Matthieu-Jean-Félicité de MONTMORENCY-LAVAL, duc de), pair de France, ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'académie française naquit à Paris le 10 juillet 1767. Il entra de bonne heure dans le régiment d'Auvergne dont son père était colonel, et fit les différentes campagnes de la guerre d'Amérique. En 1789 la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury dont il était *grand Bailly d'épée* le nomma député aux états-généraux. Matthieu de Montmorency fut l'un des premiers de son ordre à se réunir au tiers-état, et pendant toute la session il vota avec les réformateurs, c'est-à-dire avec la majorité de l'assemblée. Il remplit ensuite les fonctions d'aide-de-camp du maréchal Luckner qui commandait l'armée du Nord. Après la journée du 10 août, Matthieu de Montmorency, éclairé sur les funestes conséquences des théories qu'il avait d'abord adoptées, se vit forcé de quitter un pays où les noms de *liberté*, *égalité*, *fraternité*, étaient devenus le signe de ralliement des anarchistes. Après avoir erré dans la Suisse, il trouva enfin un asile à Coppet chez Mme de Staël avec laquelle il se lia de la plus étroite amitié, malgré la différence qui existait entre leurs principes politiques et religieux. C'est dans cette retraite qu'il apprit la nouvelle de la mort de son frère qui périt victime du tribunal révolutionnaire (17 juin 1794). Dans le mois de septembre de l'année suivante, Matthieu de Montmorency rentra en France, dans le dessein de se réunir à sa famille et de vivre ignoré. Il était fidèle à cette résolution, lorsque le 26 décembre suivant il fut arrêté; mais heureusement sa captivité ne fut pas longue. Ayant été inquiété de nouveau à l'époque du 18 fruc-

tidor, il dirigea toutes ses idées vers la religion à laquelle il demanda ses consolations, et dès lors une charité toute chrétienne anima ses actions. Sous le consulat il fut appelé à plusieurs fonctions; mais il les refusa, excepté celles de bienfaisance dans lesquelles il ne tarda pas à être associé au duc de la Rochefoucault. Sa vie se passait ainsi à soulager les malheureux. Long temps le gouvernement le laissa tranquillement exercer ses actes de charité et de philanthropie : tout à coup, sous le prétexte de ses relations avec Mme de Staël, qui était rentrée en France, et dont chacun connaissait la haine contre Buonaparte, il fut exilé à quelques lieues de Paris. Il obtint cependant la permission de revenir dans la capitale où il était l'objet d'une surveillance continuelle. La police n'ignorait pas en effet que Matthieu de Montmorency regrettait le gouvernement des Bourbons, et qu'il travaillait en secret à leur rétablissement. Il protégeait tout ce qui restait de royalistes en France; il les aidait de sa fortune, et, lorsqu'ils avaient le malheur d'être arrêtés, il leur envoyait des secours dans les prisons, par l'intermédiaire de Melle Ménager, ancienne religieuse. Ce charitable manége fut découvert dans le mois d'août 1813 : ce qui entraina la destitution du concierge de la Force qui l'avait favorisé. Bientôt finit le règne de l'usurpation : les Bourbons furent rappelés, et le comte d'Artois, depuis Charles X, se hâta de venir en qualité de lieutenant-général au milieu d'un peuple fatigué de tant de guerres. Matthieu de Montmorency, qui avait eu le courage de lui demander pendant l'émigration le pardon de ses fautes politiques, et qui avait été assez heureux pour obtenir sa grâce, alla au devant de ce prince et lui servit d'aide-de-camp. Nommé peu de temps après chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Angoulême, il suivit cette princesse à Bordeaux, à l'époque du retour de Buonaparte, et se rendit ensuite avec elle à Londres et à Gand. Louis XVIII lui ayant donné le 17 août 1815 le titre de pair de France, sa carrière politique se rouvrit alors pour lui. Il vota constamment dans le sens royaliste, et parla avec éloquence sur les finances, sur le clergé, sur les journaux et autres différentes matières. Après la retraite de MM. Siméon et Pasquier (en 1822), il eut le portefeuille des affaires étrangères, et devint président du conseil. Un des premiers discours que prononça le nouveau ministre à la chambre élective fut une noble rétractation des principes politiques qu'il avait professés dans sa première jeunesse. Pendant la durée de son ministère, il partagea les sentimens du côté droit de la chambre, dont il se fit un appui. S'étant rendu au congrès de Vérone, il fit adopter le projet de la guerre d'Espagne. Ses collègues MM. de Villèlle et de Corbière n'étant pas de son avis, il s'ensuivit une scission dans le ministère, dont le résultat fut, de la part de Montmorency, la demande de sa démission. Il eut pour successeur M. de Châteaubriand, qui néanmoins se prononça pour la guerre d'Espagne, et M. de Villèle lui-même finit par adopter la même opinion. A peine sorti du ministère, Montmorency fut créé duc par le roi; il avait auparavant le titre de vicomte. Quelque temps après il fut nommé gouverneur de Mgr. le duc de Bordeaux. Ce choix fut applaudi de la France et de l'Europe entière; mais le jeune prince n'ayant pas encore atteint l'âge où il devait être confié aux soins des hommes, Montmorency continua de se livrer exclusivement à des œuvres charitables et à des exercices de dévotion. Il visitait les hôpitaux, fréquentait journellement les églises, cherchait partout des malheureux pour les soulager, et donnait l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Il fut un des principaux fondateurs de l'association de Saint-Joseph, et en fut nommé président. Le vendredi saint de l'année 1826, s'étant rendu à Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, pour adorer N. S. au tombeau, il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante dont il mourut sur-le-champ, à trois heures après midi, âgé de près de 60 ans. Le duc Matthieu de Montmorency fut un des grands partisans de l'enseignement mutuel qu'il contribua à introduire en

France. Il était un des premiers membres et l'un des présidens honoraires de la société établie à Paris pour l'amélioration de l'instruction primaire. L'instruction des sourds-muets, celle des jeunes aveugles, l'administration des hospices, la société philanthropique de Paris, la société pour l'encouragement de l'industrie nationale, la société pour l'amélioration du régime des prisons, comptaient Matthieu de Montmorency parmi leurs membres ou leurs fondateurs. Il fut un de ceux qui ont le plus prodigué leur fortune et leur vie pour fonder, maintenir et améliorer parmi nous les institutions de bienfaisance, d'instruction et d'utilité publique. C'est aux vertus de Montmorency que ses amis firent hommage lorsqu'ils prièrent les membres de l'académie française de ne point examiner ses titres littéraires pour l'admettre dans leur sein : lui-même ne vit dans cet honneur que la puissance d'un grand nom et l'alliance nouvelle de la philanthropie et des lettres. Au reste les discours du duc de Montmorency, jugés littérairement, ne sont point indignes de la société à laquelle il appartenait.

MONTMORENCY. *Voyez* LAVAL, LUXEMBOURG et NIVELLE.

* MONTMORENCY-LAVAL (Louis-Adelaïde-Anne-Joseph, comte de), lieutenant-général des armées du roi, petit-fils du maréchal de Montmorency-Laval, naquit en 1752, et entra au service en 1768, comme garde-du-corps du roi. Il fut nommé en 1771 capitaine au régiment Dauphin ; en 1777, colonel en second ; en 1784, colonel commandant du régiment de Lescure-Dragon, et en 1791, maréchal de camp. Obligé alors de quitter la France, il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, joignit ensuite l'armée de Condé, et combattit comme un simple soldat. Lorsque cette armée passa au service de Russie, plusieurs officiers étant restés sans emploi, le Prince de Condé en forma une compagnie dont il confia le commandement au comte de Montmorency-Laval. Ce seigneur s'est trouvé au siége de Maëstricht en 1793, fut nommé major au régiment de Béthisy en 1794, et fit ensuite les campagnes de 1794 à 1801 dans l'armée anglaise. Lors de la restauration, le roi le nomma lieutenant-général et commandeur de l'ordre de St.-Louis. Il est mort en chrétien dans le mois de mars 1828.

MONTMORIN (Thomas de), se distingua au siége de Saint-Jean d'Angeli en 1368 et à la bataille de Poitiers en 1356, où il fut fait prisonnier. Il vivait encore en 1370. Il était d'une très ancienne famille d'Auvergne, divisée en différentes branches, de l'une desquelles étaient les deux comtes de Montmorin, l'un ministre d'état, l'autre gouverneur de Fontainebleau, assassinés par les Parisiens lors du massacre des prêtres, des nobles et des prisonniers, les 2 et 3 septembre 1792.

* MONTMORIN ST.-HEREM (Armand-Marc, comte de), ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, naquit vers 1750. Après avoir été menin du Dauphin (Louis XVI), il commença sa carrière politique par être ambassadeur auprès du roi d'Espagne qui lui donna l'ordre de la Toison-d'Or. De retour en France, il reçut le cordon de l'ordre du St.-Esprit, et fut envoyé en Bretagne avec le titre de commandant. Membre de l'assemblée des notables en 1787, il devint peu de temps après ministre des affaires étrangères. Il avait encore ce portefeuille à l'époque de l'ouverture des états-généraux; mais il le perdit le 12 juillet avec Necker dont il avait embrassé les principes. Rappelé quelque temps après la révolution du 14 du même mois, il resta au ministère, et fut même chargé par *interim* de l'administration de l'intérieur. Lors du malheureux voyage de Varennes, Montmorin fut mandé à la barre, et accusé d'avoir favorisé la fuite de la famille royale, en lui délivrant des passeports. Comme le roi ne l'avait pas mis dans la confidence, il ne lui fut pas difficile de se justifier; mais le 31 octobre, ayant communiqué à l'assemblée les réponses faites par les divers souverains à la notification qui leur avait été adressée de la part de Louis XVI, les révolutionnaires y trouvèrent un nouveau

motif d'accusation contre les ministres. Gensonné parla de la lettre du roi comme calomnieuse et pour l'assemblée et pour la nation, et dénonça de nouveau l'existence d'un cabinet autrichien dont, selon lui, Montmorin faisait partie. Cette dénonciation fut bientôt reproduite par le journaliste Carra, et Montmorin l'attaqua devant la justice de paix; mais cette plainte ne produisit pas grand effet, et elle devait bientôt être funeste à celui qui l'avait faite. Mandé à la barre, Montmorin se justifia avec autant d'énergie que d'éloquence, et donna sa démission. Il resta cependant encore quelque temps auprès du roi, dans le but de le servir de ses conseils. Il forma avec Malouet, Bertrand de Molleville et quelques autres personnes un des conseils particuliers de Louis XVI. Après la terrible journée du 10 août, les factieux n'oublièrent pas Montmorin : il fut mis sur la liste des proscrits, et décrété d'accusation sous les motifs les plus ridicules. Il alla se réfugier dans le faubourg Saint-Antoine chez une blanchisseuse qui, en usant de trop de précaution, fit soupçonner sa retraite. Le comité de section en étant informé, Montmorin fut arrêté le 21 août. Après avoir subi un long interrogatoire à la barre de la Convention, il fut conduit à l'Abbaye, et bientôt après à l'échafaud révolutionnaire. Montmorin n'était pas dépourvu de talent ; mais il manquait de cette énergie nécessaire à l'homme d'état, surtout pendant les révolutions. Il ne sut pas avoir une opinion tranchée : affectant de paraître fidèle à la cour, il fréquentait les révolutionnaires ; il se fit même affilier à la société des amis de la Constitution qui fut depuis le club des Jacobins ; ses tergiversations le firent chasser de cette société dans laquelle on l'accusa d'être un traître. Il faut lire dans la *Théorie des révolutions* le portrait que Ferrand a tracé de ce ministre.

MONTMORT (Pierre Raimond de), mathématicien, né à Paris en 1678 d'une famille noble, fut destiné au barreau par son père. Dégoûté de cette profession, il se retira en Angleterre, d'où il passa dans les Pays-Bas, et ensuite en Allemagne. Il revint en France l'an 1699, n'étudia plus que la philosophie et les mathématiques, suivant en tout les conseils du Père Malebranche, son ami et son guide. En 1700, il fit un second voyage en Angleterre, qui lui fut plus utile que le premier. A son retour, il prit l'habit ecclésiastique, qu'il quitta en 1706, pour se marier avec mademoiselle de Romicourt, petite-nièce de madame la duchesse d'Angoulème. Depuis, il passa la plus grande partie de sa vie à sa campagne, et surtout à sa terre de Montmort. Il n'en sortit que pour faire en 1713 un troisième voyage en Angleterre, où il fit la connaissance du célèbre Newton, et où il observa l'éclipse solaire de cette année. La vie de Paris lui paraissait trop distraite, pour des méditations aussi suivies que les siennes. Ce savant estimable mourut en 1719, à Paris, de la petite vérole, à 41 ans, universellement regretté. Montmort était vif et sujet à des colères d'un moment, auxquelles succédaient une petite honte et un repentir gai. Les malheureux chérissaient en lui un consolateur, et les pauvres un père. On a de lui un *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, dont la meilleure édition est de 1713, in-4. Cet ouvrage, fruit de la sagacité et de la justesse de son esprit, fut reçu avec avidité par les géomètres. Il a encore donné un *Traité des suites infinies*. *Voyez* son *Eloge* par Fontenelle, *Histoire de l'académie des sciences*, 1719.

MONTMORT. *Voy.* HABERT Henri-Louis.

MONTMOUTH ou plutôt MOUMOUTH (Jacques, duc de), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, et d'une maîtresse de ce prince, Lucy Waltey. Il naquit à Rotterdam, en 1639, fut mené en France à l'âge de 9 ans, et élevé dans la religion catholique. Le roi son père ayant été rétabli dans ses états en 1660, il le fit venir à sa cour, et lui donna des gages de sa tendresse. Il le créa comte d'Orkney (titre qu'il changea ensuite contre celui de Montmouth), le fit duc et pair du royaume d'Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretière, capitaine de ses

gardes, et l'admit dans son conseil. Le duc de Montmouth passa au service de la France avec un régiment anglais, se signala dans les Pays-Bas; il y servit sous le prince d'Orange, et se trouva à la bataille de Saint-Denys, que ce prince livra en 1678 au maréchal de Luxembourg. De retour en Angleterrre, il continua de se distinguer. Envoyé en 1679, en qualité de général, contre les rebelles d'Écosse, il les défit; mais peu de temps après, il se joignit aux factieux, et trempa même dans une conspiration formée pour assassiner le roi Charles II son père, et le duc d'York (depuis Jacques II), son oncle. Charles, sollicité par sa tendresse autant que par la bonté de son cœur, pardonna à ce fils rebelle. Cet excès de clémence ne changea point son cœur, naturellement porté à tous les attentats de l'ambition. Il se retira en Hollande, pour attendre le moment favorable de faire éclore ses projets. A peine eut-il appris que le duc d'York avait été proclamé roi sous le nom de Jacques II, qu'il passa en Angleterre pour y faire révolter les peuples. Il parvint à rassembler des troupes; il leur persuada qu'il était issu du mariage légitime de Charles II et de Lucy Waltey, et qu'ainsi il était le véritable héritier de son trône. Il hasarda donc le combat contre l'armée de son souverain. Il fut vaincu et contraint de se sauver à pied. Deux jours après la bataille, on le trouva dans un fossé, couché sur la fougère. Dès qu'il fut arrêté, il écrivit au roi dans les termes les plus soumis pour demander grâce, et obtint la permission de venir se jeter aux pieds du roi; mais rien ne put toucher le monarque, ni le parent qui craignait l'incorrigibilité de son neveu. Le coupable fut conduit à la Tour de Londres, d'où il ne sortit que pour porter sa tête sur un échafaud, le 25 juillet 1685. M. de Saint-Foix a prétendu qu'à la place du duc de Montmouth, on fit mourir un malfaiteur qui lui ressemblait parfaitement, et que ce duc fut envoyé en France, et enfermé dans une prison des îles Sainte-Marguerite, avec un masque de fer. Il conjecture que le duc de Montmouth est le même que le prisonnier nommé *Masque de fer*, dont nous avons parlé aux mots MASQUE et BEAUFORT. Quoique ses preuves ne soient pas concluantes, il y en a de spécieuses, entre lesquelles il faut compter la permission que le duc eut d'abord de venir se jeter aux pieds du roi; ce qui ne s'accorde guère avec son supplice.

* MONTOLIEU (la baronne Pauline-Isabelle de POLIER, dame de), connue par les nombreux *romans* qu'elle a publiés, naquit le 7 mai 1751 à Lausanne dans le canton de Vaud. Son premier ouvrage, *Caroline de Lichtfield*, qu'elle fit paraître en 1781, 2 vol. in-12, la fit connaître en France de la manière la plus avantageuse. Ce fut Deyverdun, son compatriote, qui se chargea de produire dans le monde littéraire cette première composition d'une femme qui devait illustrer son pays par son talent. Mme de Montolieu soutint sa réputation par des publications nombreuses qui se suivirent d'années en années. Ses *Romans* et ses *Nouvelles* furent toujours accueillis avec faveur. Parmi ses diverses productions, les unes sont originales, les autres ne sont que des traductions de l'allemand ou de l'anglais: toutes se font remarquer par la grâce et la facilité de son talent, par la pureté de ses peintures, par une vive sensibilité, par un mérite bien rare de nos jours, le naturel, enfin par le bon goût et l'élégance de son stile. Toutes ces qualités se reproduisaient avec abandon, avec infiniment d'attrait, dans sa conversation: tous les jours, avec un esprit étonnant et actif, elle montrait par ses actions et par ses paroles une âme noble et généreuse. Nous voudrions pouvoir passer en revue les diverses compositions de Mme de Montolieu; mais le nombre en est beaucoup trop considérable: la collection de ses *OEuvres* s'élève à 105 volumes; une nouvelle édition en a été donnée en 1829 par Arthur Bertrand, et les volumes en sont ornés de gravures d'après les dessins de Chasselat. Ses ouvrages sont au nombre de 32: 1° *Caroline de Lichtfield*, dont nous avons déjà parlé; 2° *Lettres de M. Henley*, publiées par son amie, 1784, in-12;

3° *Le Mari sentimental*, ou *le Mariage comme il y en a quelques-uns*, 1785, in-18; 4° *Tableau de famille*, ou *Journal de Charles Engelmann*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1801, 2 vol. in-8; 1802, 2 vol. in-12; 5° *Nouveau tableau de famille*, ou *La vie d'un pauvre ministre dans un village allemand, et de ses enfans*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1802, 5 v. in-12; 1804, 5 vol. in-12; 6° *Le village de Lobenstein*, ou *le Nouvel enfant trouvé*, traduction libre du roman d'Auguste Lafontaine, intitulé *Théodore*, 1802, 5 vol. in-12; 7° *La Rencontre au Garigliano*, ou *Les quatre femmes*, traduit de l'allemand de Basile Ramdohr, 1803, in-12; 8° *Amour et coquetterie*, ou *l'Enfant d'adoption*, imité du roman allemand intitulé : *Henriette Bellmann*, d'Auguste Lafontaine, 1803, 3 vol. in-12; 9° *Recueil de contes*, 1804, 3 v. in-12; 10° *Aristomène*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1804, 2 v. in-12; 1811, 2 vol. in-12; 11° *Marie Menzicoff et Fédor Dolgorouki*, histoire russe en forme de lettres, traduite de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1804, 2 vol. in-12; 12° *Corisandre de Beauvilliers*, anecdote française du 16ᵉ siècle, traduit de l'anglais de Charlotte Smith, 1806, 2 vol. in-12. M. de Salabéry, sans se douter de la concurrence, s'exerçait en même temps sur ce roman, dont il publia presque aussitôt que Mᵐᵉ de Montolieu une brillante imitation, plutôt qu'une traduction. 13° *La princesse de Wolfenbuttel*, traduit de l'allemand, 1807, 2 v. in-12. Ce roman historique, très attachant, est fondé sur l'union du prince Alexis, fils de Pierre le Grand, avec Charlotte de Brunswick-Wolfenbuttel, et sur les suites funestes de cette union. 14° *Saint-Clair des îles*, ou *les Exilés de l'île de Barra*, roman traduit librement de l'anglais de Mistriss Helme, 1808, 4 volumes in-12; 1809, 4 volumes in-12; 15° *Emmerich*, 1810, 6 vol. in-12; 16° *Le Nécromancien*, ou *le Prince à Venise*, mémoires du comte d'O***, par Schiller, traduits et terminés, 1811, 2 vol. in-12; 17° *Agathoclès*, ou *Lettres écrites de Rome et de la Grèce au commencement du 4ᵉ siècle*, traduit de l'allemand, 1810, 4 v. in-12, 3ᵉ édition, 1817, 4 vol. in-12; 18° *Douze nouvelles*, 1812, 4 v. in-12; 19° *Suite des nouvelles*, 1813, 3 vol. in-12; 20° *Dix nouvelles*, 1815, 3 vol. in-12; 21° *Falkenberg*, ou *l'Oncle*, imité de l'allemand, 1812, 2 v. in-12; 22° *Le comte de Waldheim, et son intendant Wildam*, traduit de l'allemand, 1812, 4 vol. in-12; 23° *Le chalet des Hautes-Alpes*, 1813, in-18; 24° *Le Robinson suisse*, ou *Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans*, traduit de l'allemand, 1813, 2 vol. in-12; 25° *La Ferme aux abeilles*, ou *les Fleurs de lys*, imité d'Auguste Lafontaine, 1814, 2 vol. in-12; 26° *Charles et Hélène de Moldorf*, ou *Huit ans de trop*, traduit de l'allemand, 1814, in-12; 27° *Raison et sensibilité*, ou *les Deux manières d'aimer*, traduit librement de l'anglais, 1813, 4 vol. in-12; 28° *Les châteaux suisses*, anciennes anecdotes et chroniques, 1816, 3 v. in-12. Dans cet ouvrage Mᵐᵉ de Montolieu a consacré ses chants à sa patrie. Elle a décrit avec autant de charme que de vérité les usages antiques des Suisses, et leurs mœurs simples et austères. En le faisant paraître elle l'avait annoncé au public comme son dernier enfant littéraire; cependant elle a encore publié depuis : 29° *Ludovico*, ou *le Fils d'un homme de génie*, traduit de l'anglais, 1816, 2 vol. in-12; 30° *Les châteaux suisses*, 1817, 4 vol. in-8; 31° *Histoire du comte Roderigo*, de W. 1817, in-8; 32° *Exaltation et piété*, 1818, in-12. Il se peut que nous ayons omis quelqu'une des productions de Mᵐᵉ de Montolieu. Cette dame, l'une des célébrités littéraires de la Suisse, est morte à Lausanne le 28 décembre 1832. Elle avait épousé en premières noces M. de Crousaz, et s'était remariée à M. le baron de Montolieu. Une longue et pénible maladie la condamna à l'inaction pendant les dernières années de sa vie. — Le lendemain de sa mort, est expiré dans la même demeure à Lausanne, son fils, M. Henri de Crousaz-Mein, malade depuis long-temps; l'affection la plus intime les

unissait l'un à l'autre, et l'on n'a point osé annoncer au fils la fin de sa mère. Chambellan de S. A. le prince de Hohenzollern-Hechingen, Henri de Crousaz est connu en Suisse par la traduction de plusieurs ouvrages allemands relatifs à ce pays. Parmi ses *traductions* nous remarquerons celles-ci qui sont écrites en français : *Voyage dans l'Oberland bernois*, par le professeur Wyss, Berne, 1817, 3 vol. in-8; 2° *Lucerne et ses environs*, par M. le chanoine Businger, un vol. in-8; 3° *Description des tableaux historiques du Pont de la chapelle à Lucerne*, par le même, 1 vol. in-8.

* MONTPENSIER de Chatellault (François de Bourbon, duc de), prince de Dombes, dauphin d'Auvergne, fils de Louis de Bourbon, 2e du nom, donna des preuves de sa valeur au siége de Rouen en 1562, aux batailles de Jarnac et de Moncontour en 1569, et au massacre d'Anvers en 1572. Henri III le fit chevalier de ses ordres et l'envoya en Angleterre. Après la mort de cè monarque il fut un des plus fidèles sujets de Henri IV, et un de ses plus braves généraux. Il se distingua à Arques et à Ivry en 1590. Il mourut à Lizieux en 1592, après avoir soumis Avranches au roi, et lui avoir rendu d'autres services non moins importans.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans, plus connue sous le nom de *Mademoiselle de*), fille de Gaston, duc d'Orléans, naquit à Paris en 1627. (Elle fut élevée à la cour d'Anne-d'Autriche, sa marraine, qui, d'accord avec Mazarin, lui fit espérer qu'elle serait l'épouse de Louis XIV.) Son père, prince bizarre, impétueux et intrigant, transmit ses défauts à sa fille. Mademoiselle prit le parti de Condé dans les guerres de la Fronde, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. Cette action violente la perdit pour jamais dans l'esprit de Louis XIV, son cousin. Le cardinal Mazarin, qui savait combien elle avait envie d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari*. La cour s'opposa toujours depuis aux alliances qu'elle désira faire, et lui en présenta d'autres qu'elle ne pouvait accepter. (Dans l'espérance d'épouser l'empereur, elle refusa la main du prince de Galles, depuis Charles II ; ainsi son ambition démesurée et l'appui qu'elle accorda aux *Frondeurs* contre Louis XIV et Mazarin lui ôtèrent le moyen de se choisir une couronne. Son esprit élevé, son instruction, et les nombreux amis qu'elle avait lui furent plutôt funestes qu'avantageux.) Après avoir langui jusqu'à 43 ans, cette princesse, destinée à des souverains, voulut faire à cet âge la fortune d'un simple gentilhomme. Elle obtint en 1669 la permission d'épouser le comte de Lauzun, capitaine des gardes-du-corps et colonel-général des dragons, à qui elle donnait, avec sa main, tous ses biens estimés 20,000,000, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans, qu'on nomme le Luxembourg. Le contrat était dressé. La reine, le prince de Condé, représentèrent au roi l'injure que cette alliance faisait à la famille royale; et Louis XIV crut devoir révoquer son consentement. Les deux amans se firent donner secrètement la bénédiction nuptiale. Lauzun ayant éclaté contre madame de Montespan, à qui il attribuait en partie sa disgrâce, fut enfermé pendant 10 ans à Pignerol, et n'obtint sa liberté qu'à condition que Mademoiselle céderait au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. L'élargissement de son époux, la liberté de vivre avec lui, parut contenter Mademoiselle; mais son bonheur ne fut pas de longue durée. Lauzun exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour revenant de la chasse, il lui dit : *Louise d'Orléans*, *tire-moi mes bottes*. Cette princesse s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement, qui était le dernier des outrages. Le lendemain il revint au Luxembourg; mais la femme de Lauzun se rappela enfin qu'elle avait été sur le point d'être celle d'un empereur, et en prit l'air et le ton : « Je vous défends, lui dit-elle, » de vous présenter jamais devant moi... » Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et dans les intrigues, le milieu dans l'amour

et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut le 5 mars 1693, peu regrettée et presque entièrement oubliée. On a d'elle des *Mémoires*, dont l'édition la plus complète est celle d'Amsterdam (Paris), 1735, en 8 vol. in-12. « Ces Mémoires sont plus » d'une femme occupée d'elle, dit l'au» teur du *Siècle de Louis XIV*, que » d'une princesse témoin de grands évé» nemens ; mais à travers mille minuties, » on y trouve des choses curieuses, et le » stile en est assez pur. » Il y a dans l'édition que nous avons indiquée : 1° un *Recueil des lettres de mademoiselle de Montpensier à madame de Motteville, et de celle-ci à cette princesse*; 2° les *Amours de Mademoiselle et du comte de Lauzun*; 3° un *Recueil des portraits du roi, de la reine, et des autres personnes de la cour* : quelques-uns de ces portraits sont bien faits et intéressans; 4° deux romans, l'un intitulé *La Relation de l'île imaginaire*, et l'autre *La princesse de Paphlagonie*. Ils sont pleins de goût et d'une fine critique. Le *Cyrus* du dernier roman est M. le prince mort en 1686; et la *reine des Amazones* est mademoiselle de Montpensier. On a encore d'elle deux livres de dévotion qui font partie de la collection des *OEuvres des Bourbons*.

MONTPER (Josse), peintre de l'école flamande, né vers l'an 1580, mourut vers le milieu du 17e siècle. Il a excellé dans le paysage. Ce maître n'a point imité le précieux fini des peintres flamands. Il a affecté un goût heurté et une sorte de négligence. Cependant il n'y en a point qui fasse plus d'effet à une certaine distance, qui offre une plus grande étendue à l'imagination, par l'art avec lequel il a su dégrader les teintes. Verhagen, célèbre peintre, encore vivant (1792), a adopté cette manière avec de brillans succès. *Voyez* le *Journ. histor. et littér.*, 1er août 1788, page 499.

MONTPEZAT (Antoine de Lettes, dit *des Prez*, seigneur de), maréchal de France. Il n'était que simple gendarme dans la compagnie du maréchal de Foix. Prisonnier à la bataille de Pavie, il se présenta si à propos et de si bon cœur pour servir à François Ier de valet de chambre dans sa prison, que ce prince prit confiance en lui, et l'envoya porter en France des ordres secrets à la régente. Cette aventure fit la fortune de Montpezat. Il se trouva au siége de Naples en 1528. Il défendit Fossan, petite ville de Piémont, contre une armée impériale, en 1536. Les assurances qu'il donna d'un heureux succès firent entreprendre le siége de Perpignan en 1541; mais son peu de prévoyance fut cause qu'on le leva. Cette faute n'empêcha point qu'il ne fût fait maréchal de France en 1543. Il mourut le 25 juin de l'année suivante.

MONTPLAISIR (René de Bruc, marquis de), d'une famille noble de Bretagne, était oncle du maréchal de Créqui. Il passa pour avoir eu quelque part aux ouvrages de la comtesse de la Suze, à laquel il fut très attaché. On a de lui des *Poésies*, 1759, in-12, parmi lesquelles son *Temple de la gloire* tient le premier rang. Il est adressé au duc d'Enghien (depuis le grand Condé), à l'occasion de la bataille de Nortlingue, qu'il avait gagnée sur le général Mercy. Montplaisir avait servi avec distinction sous ce prince. Il mourut vers 1673, lieutenant-de-roi à Arras. — Il ne faut pas le confondre avec Caillavet de Montplaisir, avocat du parlement de Bordeaux, qui vivait vers l'an 1634, année de la 2e édition de ses *Poésies*, in-12.

MONTRÉAL (Jean de). *Voy.* Muller.

MONTRÉSOR. *Voyez* Bourdeilles.

MONTREUIL. *Voyez* Eudes de Montreuil.

MONTREUIL (Matthieu de), poète français, né à Paris en 1620, eut une jeunesse fort dissipée. Après avoir dépensé son bien en voyages et en plaisirs, il servit en qualité de secrétaire auprès de Cosnac, évêque de Valence, qu'il suivit à Aix, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de cette ville. Montreuil y mourut en 1691, à 71 ans. On a de lui plusieurs pièces de *Poésies* et des *Lettres*, qu'il recueillit lui-même, in-12, 1666. Montreuil était un de ces écrivains ingénieux et faciles, incapables du grand, mais qui

peuvent réussir dans le genre médiocre. On trouve dans le tome 1er des *Mélanges historiques* de Michault un *Mémoire sur la vie, le caractère, l'esprit et les ouvrages de Matthieu Montreuil*, pages 85-94.

MONTREUIL, ou MONTEREUIL (Bernardin de), jésuite, se distingua par ses talens pour la chaire et pour la direction. Nous avons de lui une excellente *Vie de Jésus-Christ*, revue et retouchée par le Père Brignon. Cette vie peut tenir lieu d'un bonne Concorde des Evangiles. Elle a été réimprimée à Paris en 1741, en 3 vol. in-12. L'auteur a conservé, autant qu'il a pu, cette onction divine, qui est au dessus de tous les vains ornemens de l'esprit.

* MONTREUIL (Cardon de), né à Lille en 1746 d'une famille honorable, consacra toute sa vie à une suite non interrompue d'œuvres de charité, et à la composition de divers ouvrages de morale et de piété. Il s'endormit du sommeil des justes le 30 avril 1832 à l'âge de 86 ans. On a de lui : 1° *Lectures chrétiennes en forme d'instructions familières sur les épîtres et évangiles des principales fêtes de l'année*, 2 vol. in-12, puis réimprimées en 3 vol., ouvrage estimé et extrait en partie de Cochin ; 2° *Du règne des vrais principes, moyens de le préparer et d'écarter les obstacles qui s'y opposent*, 1 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé ; 3° *Pensées et prières tirées de l'Ecriture, des Pères, de l'Imitation de Jésus-Christ, et des Offices de l'Eglise*, 1 vol. in-12, ouvrage substantiel et propre à servir d'aliment à la piété chrétienne ; 4° *Manuel du militaire chrétien*, in-4 ; 5° *Sentimens chrétiens*, in-24 ; 6° *Hommages à la religion et aux mœurs par les poètes français les plus célèbres*, petit in-12 ; 7° *Principes de l'homme raisonnable sur les spectacles*, in-32 ; et divers autres *Opuscules de prières et de piété pour la jeunesse*. Montreuil composait peu ; mais il avait un jugement sûr, un stile correct, un talent remarquable pour l'analyse, et une si grande assiduité au travail qu'il y consacra jusqu'à ses derniers momens une bonne partie des nuits.

MONTREUX (Nicolas de), gentilhomme du Mans, qui prit le nom d'*Ollenix du Mont-Sacré*, mort vers 1608, à 47 ans, eut pour père un maître des requêtes de la maison de Monsieur, frère du roi. On a de lui : 1° des *Romans* ; 2° plusieurs *Pièces de théâtre* et une *Histoire des Turcs*, 1608, in-4 ; le tout peu estimé.

MONTROSS, ou MONTROSE (Jacques Graham, comte et duc de), généralissime et vice-roi d'Ecosse pour Charles Ier, roi d'Angleterre, né à Edimbourg en 1612, défendit généreusement ce prince contre les rebelles de son royaume. Il se distingua à la bataille d'York, vainquit plusieurs fois Cromwel, et le blessa de sa propre main. La fortune l'ayant abandonné en Angleterre, il passa en Ecosse, employa son bien et son crédit à lever une armée, prit Perth et Aberdeen en 1644, battit le comte d'Argyle, et se rendit maître d'Edimbourg. Charles Ier s'étant remis entre les mains des Ecossais, ils firent donner ordre au marquis de Montross de désarmer. Ce grand homme obéit à regret, et abandonna l'Ecosse à la fureur des factieux. Inutile en Angleterre, il se retira en France, et de là en Allemagne, où il signala son courage à la tête de 12,000 hommes, en qualité de maréchal de l'Empire. Le roi Charles II, voulant faire une tentative en Ecosse, le rappela, et l'envoya avec un corps de 14 à 15,000 hommes. Le comte de Montross s'y rendit maître des Orcades, et descendit à terre avec 4,000 hommes. Mais, ayant été défait, il fut obligé de se cacher dans des roseaux, déguisé en paysan. La faim le contraignit de se découvrir à un Ecossais, nommé *Brime*, qui avait autrefois servi sous lui. Ce malheureux le vendit au général Lessley, qui le fit conduire à Edimbourg, où, couvert de lauriers, et victime de sa fidélité envers son souverain, il fut pendu et écartelé au mois de mars 1650. L'empereur, les rois de France et de Suède firent tous leurs efforts pour le sauver. Le premier écrivit au parlement une lettre très vigoureuse ; mais l'usurpateur prit toutes les mesures pour que sa victime ne lui échappât point. Char-

les II rétablit la mémoire de ce fidèle sujet. Il a été peint en deux mots par le cardinal de Retz : « C'est un de ces hommes, » dit-il, qu'on ne rencontre plus dans le » monde, et qu'on ne retrouve que dans » Plutarque. »

* MONTUCLA (Jean-Etienne), savant mathématicien, né à Lyon en 1725 d'un négociant, fit ses premières études chez les jésuites. Il alla ensuite à Toulouse suivre les cours de droit; et après avoir pris ses grades, il se rendit à Paris pour perfectionner son éducation. En 1758, il fut nommé secrétaire de l'intendance de Grenoble, et quelques années après, il suivit à Cayenne le chevalier Turgot qui avait été chargé de l'établissement d'une colonie. De retour en France en 1766, il fut appelé par M. de Marigny, directeur général des bâtimens, à l'emploi de premier commis, qu'il exerça jusqu'à en 1789. La révolution le laissa sans fortune. Cependant on lui accorda une pension de 100 louis dont il ne jouit que 4 mois, et un bureau de loterie qui pendant 2 ans fut la seule ressource de sa famille. Il mourut à Versailles le 18 décembre 1800. On lui doit : 1° *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, Paris, 1754, in-12, fig. 2° *Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite vérole*, traduit de l'anglais, 1756, in-12. 3° *Histoire des mathématiques*, Paris, 1753, 2 vol. in-4, 1799-1802, 4 vol. in-4, l'un des ouvrages les plus remarquables du 18e siècle par l'étendue et la profondeur des recherches, la clarté et la précision avec laquelle y sont traitées les matières les plus abstraites. Les deux derniers volumes, imprimés après la mort de l'auteur, sous la direction de Lalande, sont bien inférieurs aux deux premiers, et n'offrent le plus souvent qu'une lourde gazette, où se trouvent par fois des jugemens hasardés. 4° Une nouvelle édit. des *Récréations mathématiques* d'Ozanam, 1778, 4 v. in-8, où il a refait et ajouté beaucoup d'articles; 5° une traduction des *Voyages de Carver*, dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, avec des remarques et additions, Paris, 1784, in-8. *Voyez* une *Notice* sur Montucla dans le *Magasin encyclopédique*, année 1699, tome 5, p. 406-410.

MONTYON. *Voyez* MONTHYON.

*MONVEL (Jacques-Marie BOUTET de), acteur et auteur dramatique, né le 25 mars 1745 à Lunéville, d'un père qui jouait lui-même la comédie en province, fut destiné très jeune à la carrière théâtrale. Après s'être exercé sur différens théâtres, il vint débuter en 1770 à la comédie française, et fut reçu deux ans après pour doubler Molé dans l'emploi des jeunes premiers et des amoureux. Il était loin d'avoir autant de grâce et d'élégance que son rival, et, pour obtenir la faveur du public, il fut obligé de faire des efforts incroyables; car la nature lui avait refusé les avantages extérieurs. Le public finit par lui tenir compte de ses travaux, et Monvel parvint à se faire applaudir dans les pièces de *Séide*, *Xipharès*, l'*Orphelin de la Chine*, le *jeune Bramine*, de la *Veuve du Malabar*, etc. Après la mort de Lekain, il réclama quelques rôles de ce grand tragédien; mais la faiblesse de sa santé, et les désagrémens de sa personne et de son organe, le forcèrent de renoncer à cet emploi. En même temps il avait donné à l'opéra comique quelques *pièces* dont Dezède fit la musique, et qui obtinrent un grand succès. En 1777 il fit représenter au Théâtre-Français la comédie qui a pour titre l'*Amant Bourru*, dont le sujet est pris dans un roman de madame Riccoboni. Molé, dont la rivalité s'était changée en haine, fut contraint de jouer dans cette pièce. Il faut dire que Monvel avait soigné tout particulièrement le rôle qu'il avait pris, et que de son côté Molé se fit un devoir d'en faire ressortir la beauté : le public applaudit la pièce et les acteurs. Molé et Monvel furent appelés à grands cris : émus l'un et l'autre par les applaudissemens unanimes des spectateurs, ils s'embrassèrent et se réconcilièrent ainsi pour la vie. Monvel jouissait paisiblement de l'approbation publique, lorsque un ordre de la haute police le força de sortir brusquement de France (1781). La chronique scandaleuse du temps prête à cet ordre des motifs tirés de la vie privée de Monvel, que la décence

ne nous permet pas de raconter, et qui d'ailleurs n'appartiennent point à l'histoire. Après avoir passé quelque temps à Stockholm, où il était lecteur et comédien ordinaire du roi de Suède, il revint à Paris en 1786. Il fit représenter une pièce qu'il avait achevée en Suède, les *Amours de Bayard*; mais elle n'eut point le succès qu'il s'en était promis. Il s'attacha ensuite au théâtre des Variétés du Palais-Royal, qui prit en 1792 le nom de *Théâtre de la république*. Il y fut accueilli par des applaudissemens que méritait son talent. Sept ans après, presque tous les anciens artistes de la comédie française que la terreur avait dispersés se réunirent à ce théâtre : alors, Monvel fut forcé par son âge de renoncer aux rôles qui avaient fait sa réputation, pour prendre ceux de frères nobles et de grands raisonneurs : il les jouait avec une supériorité remarquable. Monvel avait du talent; si des obstacles physiques, que jamais il ne put surmonter, n'eussent empêché qu'il ne parût dans tout son éclat, il aurait, nous n'en doutons pas, égalé les premiers acteurs de cette époque. Du reste ces défauts ne paraissaient que sur la scène, et dans le monde il lisait d'une manière admirable. Jusqu'à l'époque de la révolution, sa conduite n'avait été que celle d'un comédien; mais, au moment de cette grande commotion politique, il se crut appelé à jouer un autre rôle, et se distingua parmi ces démagogues effrénés qui, dans tous les carrefours, haranguaient la populace pour lui inspirer la haine de la religion et du trône. Non content de se signaler parmi les jacobins les plus déhontés, on le vit, au mois de novembre 1793, dans l'église de Saint-Roch, prostituer la chaire de vérité, et terminer un discours blasphématoire par cette horrible imprécation : « S'il existe » un Dieu, je le défie en ce moment de » me foudroyer pour montrer sa puis- » sance. » On dit qu'il se repentit amèrement d'une conduite aussi scandaleuse. Il est à désirer qu'il ait versé assez de larmes pour expier tant de profanations. Il mourut à Paris le 13 février 1812. Ses principaux ouvrages sont : 1° l'*Amant bourru*, comédie en 3 actes et en vers libres, 13 août 1777, in-8 ; 2° *Clémentine et Désormes*, drame en 3 actes et en prose; 3° les *Amours de Bayard*, comédie héroïque en 3 actes et en prose : ce qu'il y a de plus beau dans cette pièce est le nom du héros; 4° *La Jeunesse du duc de Richelieu*, ou *le Lovelace français*, drame en 5 actes et en prose, avec M. A. Duval. Cette pièce, peu décente, n'est pas toujours conforme aux règles du bon goût. 5° Les *Trois Fermiers*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de M. Dezède, 1778, in-8 ; 6° *Le Charbonnier*, ou *le Dormeur éveillé*, comédie en 4 actes, 1780; 7° *Blaise et Babet*, en 2 actes, mêlé d'ariettes, 1783, in-8. Cette pièce est assez intéressante et présente des situations fort naturelles. 8° *Sargines*, comédie lyrique : c'est un de ses meilleurs ouvrages. On a encore de lui un roman historique, intitulé *Frédégonde et Brunehaut*, 1776, in-8, et quelques poésies fugitives, qui furent insérées dans divers journaux. Monvel ne manquait pas de talent en littérature, et il aurait laissé un nom assez honorable dans les lettres, si on pouvait se le rappeler sans penser qu'il fut un des plus impies et des plus audacieux anarchistes qu'ait produits la révolution. Il a eu plusieurs enfans, et entre autres mademoiselle Mars, la meilleure de nos actrices dans la comédie.

* MOOLA-FEEROOZ, grand-prêtre des Perses, mort en 1831 à Bombay, est auteur de *Georges Nama*, poème épique en langue persane sur la conquête de l'Inde par les Anglais. Ce poète de l'Asie moderne est aussi très-célèbre par l'étendue de ses recherches dans la littérature orientale, et possédait une riche bibliothèque composée de manuscrits asiatiques dont la valeur est au dessus de nos calculs. Il avait 72 ans lorsqu'il a été enlevé à la science dont il augmentait tous les jours le domaine.

MOOR (Antoine), peintre, natif d'Utrech, mort à Anvers en 1597, âgé de 56 ans. On l'appelle aussi le *Chevalier de Moor*, parce que son mérite le fit décorer de ce titre par un prince souverain. Le séjour qu'il fit en Italie, et surtout à Venise, forma son goût, et lui donna une

manière qui fit rechercher ses ouvrages. Ses tableaux sont rares et fort chers. Il a excellé à peindre le portrait; il a aussi très bien traité quelques sujets d'histoire.

* MOORE (François), voyageur anglais, alla en Afrique en 1730, y resta jusqu'en 1735, remonta la Gambie jusqu'à la distance de 200 lieues de la mer. Il publia, à son retour, une relation intitulée : *Voyages dans les parties intérieures de l'Afrique, contenant une description de plusieurs nations qui habitent le long de la Gambie*, Londres, 1738, in 8; 1740, in-4, et 1776, in-8, où l'on trouve beaucoup de particularités intéressantes et nouvelles. Ce voyage a été extrait et traduit en français par M. Lallemand, et forme le second volume des *Voyages de Ledyard et de Lucas en Afrique*, Paris, 1804, 2 vol. in-8.

* MOORE (Edouard), poète anglais, mort à Londres en 1760, a publié : 1° *le Joueur*, tragédie, où l'on trouve de belles scènes à travers plusieurs irrégularités; 2° *Gilblas*, comédie, qui offre aussi quelques beautés; 3° des *fables*, son meilleur ouvrage, imprimées à la suite de celles de Gay, Londres et Paris, 1800, in-8.

* MOORE (John), médecin et littérateur écossais, né en Stirling en 1730, fut d'abord employé à l'armée de Flandre (1742), comme aide (*Mate*) dans les hôpitaux militaires de Maëstricht et de Flessingue; il fut nommé ensuite chirurgien-adjoint du régiment des gardes à pied. De retour à Londres en 1748, il se livra à de nouvelles études qu'il alla continuer à Paris, et exerça ensuite la chirurgie à Glascow. En 1770, il fut chargé d'accompagner le jeune duc d'Argyle dans ses voyages, et il en publia le résultat, sous le titre de *Coup d'œil sur la société et les mœurs en France, Suisse, Allemagne et Italie*, 1779-81, 4 vol. in-8. Cet ouvrage, qui obtint un grand succès lors de sa publication, renferme quelques scènes pleines de plaisanteries fines et gaies; mais on y trouve peu de profondeur dans les remarques et encore moins d'exactitude dans les renseignemens. Il a été traduit en français, Genève, 1799, 4 vol. in-8, et en 1806, en 2 vol. in-8. Cette dernière traduction ne comprend que les deux premiers volumes. On a encore de lui : 1° *Zélicéo*, roman qui a été traduit en français par Cantwell, 1796, 4 vol. in-18; 2° *Edouard*, autre roman moral, traduit aussi par Cantwell, 1797, 2 vol. in-12; 3° *Journal écrit pendant un séjour en France en* 1792, 2 vol. in-8; 4° *Vues des causes et des progrès de la révolution*, 1795, 2 vol. in-8; 5° *Esquisse de la vie, des mœurs et des caractères de divers pays, contenant l'histoire d'une Française de qualité*, 1798, 2 vol. in-8. Moore mourut dans sa maison de campagne près de Londres le 28 février 1802. — Son fils qui avait mérité, par sa bravoure et ses talens militaires, le grade de lieutenant général anglais, fut tué en Espagne le 16 janvier 1809. On lui éleva un monument dans la cathédrale de St.-Paul à Londres, et un autre à Glascow, lieu de sa naissance.

MOPINOT (Simon), bénédictin de Saint-Maur, né à Reims en 1685, et mort en 1724, à 39 ans, professa les humanités dans son ordre avec beaucoup de succès. Il ne fut pas moins attentif à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu, que le goût de la belle littérature. On a de lui des *Hymnes* qu'on chante dans plusieurs maisons de sa congrégation. Elles sont pleines de sentimens affectueux, et préférables, sous ce rapport, à celles de Santeuil, auxquelles elles sont inférieures pour l'énergie et la vivacité des images. Plusieurs peuvent être mises à côté de celles de Coffin et de Combault. Ce savant bénédictin a travaillé avec dom Coustant à la collection des *Lettres des papes*, dont il a fait l'épître dédicatoire et la préface. Cette préface ayant déplu à la cour de Rome, dom Mopinot la défendit par plusieurs *Lettres*. Il a fait encore l'épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum*. Il avait achevé le 2e volume de la collection des lettres des papes, lorsqu'il mourut.

* MOPINOT (Guillaume), ecclésiastique plus connu par ses bonnes œuvres, que par l'éclat qui les accompagne quel-

quefois, né à Reims, le 15 novembre 1773, d'une famille honorable et qui avait fourni des hommes estimés dans le commerce et la magistrature. Entré de bonne heure dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, il fut bientôt le modèle de ses confrères. De bonnes études l'avaient préparé à la conduite sage et ferme, qu'il tint pendant le temps de nos orages. Arrêté par suite des décrets rendus contre les prêtres, il fut détenu pendant trois ans dans le château de Blayes ou dans d'autres prisons; il fut même jeté pendant quelque temps sur des vaisseaux, et on le menaçait de la déportation. Après avoir été entre l'exil et la mort, et avoir donné l'exemple de la résignation la plus héroïque, il fut enfin rendu à la liberté. Il se fixa d'abord à Mer, où il exerçait son ministère, et d'où il se rendit à Fleury près d'Orléans en qualité de curé. Sur la fin de sa carrière, il a dirigé dans cette dernière ville l'*établissement de la Providence*. Il est mort le 3 janvier 1828, après avoir rempli de bonnes actions une vie qu'il consacra entièrement à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain. Il était chanoine honoraire du chapitre de Reims et de celui d'Orléans.

MORABIN (Jacques), secrétaire du lieutenant-général de police de Paris, était de la Flèche. Il mourut le 9 septembre 1762, avec la réputation d'un homme savant. On a de lui : 1° la *Traduction* du *Traité des lois* de Cicéron, in-12, et du *Dialogue des orateurs*, attribué à Tacite, 1722, in-12; 2° *Histoire de l'exil de Cicéron*, in-12; morceau estimé qui a été traduit en anglais; 3° *Histoire de Cicéron*, 1745, 2 vol. in-4; écrite avec assez de savoir, de clarté et de méthode; 4° *Nomenclator ciceronianus*, 1757, in-12. Personne n'avait plus lu Cicéron que l'auteur, et ce petit livre peut être utile; 5° *Traduction* du *Traité de la consolation* de Boëce, 1753, in-12, faite avec exactitude.

MORAINES (Antoine) est particulièrement connu par son *Anti-Jansenius, hoc est, selectæ disputationes de hæresi pelagiana et semipelagiana, deque variis statibus naturæ humanæ, et de gratia Christi Salvatoris; in quibus vera de illis doctrina proponitur, et Cornelii Jansenii yprensis falsa dogmata refutantur*, Paris, 1642, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage est cité dans le procès du Père Quesnel. L'auteur y refond avec beaucoup d'habileté tout ce qu'ont dit sur ces matières Sirmond, Petau, Etienne-des-Champs, Martinon, etc.

MORAINVILLIERS d'ORGEVILLE (Louis de), natif du diocèse d'Evreux, entra dans la maison de Sorbonne en 1607, et dix ans après dans la congrégation de l'Oratoire. Son neveu, Harlai de Sancy, ayant été nommé évêque de Saint-Malo, il le suivit en qualité de grand-vicaire, et mourut en cette ville l'an 1654. Son principal ouvrage a pour titre : *Examen philosophiæ platonicæ*, Saint-Malo, 2 vol. in-8, 1750 et 1755.

MORALÈS (Ambroise), prêtre de Cordoue, mort en 1590, à 77 ans, contribua beaucoup à rétablir en Espagne le goût des belles-lettres. (Il enseigna la grammaire latine au fameux don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint.) Philippe II le nomma son historiographe, et l'université d'Alcala lui confia une de ses chaires. Sa vertu et son esprit brillèrent dans ce poste. On a de lui : 1° la *Chronique générale d'Espagne*, qui avait été commencée par Florian de Ocampo, en espagnol, Alcala, 1553, et Cordoue, 1586, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage est un des plus estimés sur l'histoire d'Espagne. Il ne va que jusqu'à Vérémond III. Sandoval le continua par ordre exprès de Philippe III, jusqu'à Alphonse VII. 2° Des *Scolies* en latin sur les ouvrages de saint Euloge de Cordoue. (On a donné une édition complète des *OEuvres* de Moralès, Madrid, 1791, 1792. *Voy.* sur cet écrivain l'*Histoire de la littérature espagnole*, par Bouterweck, tom. 1[er], pag. 369. Moralès eut pour élèves Sandoval, depuis cardinal, Guerra, Chacon, etc., et fut lui-même dirigé dans ses études par le savant Perez de Oliva, son oncle.)

* MORALI (savant helléniste et philologue), mort le 13 février 1826 à l'âge de 62 ans, embrassa l'état ecclésiastique.

La littérature grecque fut le principal objet de ses travaux, et il professa cette langue dans les écoles spéciales de Milan, puis au Lycée de Saint-Alexandre. Il s'occupait aussi de la littérature italienne, et nous lui devons l'édition la plus correcte du *Roland le furieux* de l'Arioste. Il avait entrepris un *Dictionnaire grec et italien* à l'usage des écoles publiques du royaume Lombardo-Vénitien ; il préparait aussi l'édition des *OEuvres* de Galilée et d'autres auteurs nationaux. La mort l'a forcé de laisser ces travaux incomplets. L'académie de La Crusca l'admit au nombre de ses membres. Morali fut bibliothécaire de Brera. Nous n'avons point parlé de ses opinions politiques et religieuses. Morali fut un des partisans du gouvernement que la conquète imposa à l'Italie.

MORAN. *Voyez* MAURAND.

MORAND (Sauveur-François), fils de chirurgien, et chirurgien lui-même très habile, né à Paris en 1697, passa en Angleterre l'an 1729, pour s'instruire de la pratique du fameux Cheselden, surtout dans l'opération de la taille. Il fut successivement premier chirurgien de la charité, et chirurgien-major des gardes-françaises, directeur et secrétaire de sa compagnie, enfin décoré du cordon de Saint-Michel en 1751. Membre de l'académie des Sciences en 1722, il le devint de celle de Londres et de beaucoup d'autres. On a de lui : 1° *Traité de la taille au haut appareil*, Paris, 1728, in-12 ; en anglais, par Douglas, Londres, 1729 ; 2° *Eloge historique de M. Mareschal*, chirurgien du roi de France, Paris, 1737, in-4 ; 3° *Discours dans lequel on prouve qu'il est nécessaire au chirurgien d'être lettré*, 1743 ; 4° *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre*, 1743, 2 vol. in-12 ; 5° le second et le troisième volume de l'*Histoire de l'académie de chirurgie* ; 6° *Opuscules de chirurgie*, 1768-1772, 2 vol. in-4. On lit avec plaisir et avec fruit plusieurs de ses *Mémoires* dans la Collection de l'académie des Sciences et dans celle de l'académie de chirurgie. Il mourut en 1773, chirurgien en chef de l'hôtel royal des Invalides. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-François MORAND, son fils, né à Paris en 1726, professeur d'anatomie, médecin de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine. C'est de lui qu'est : 1° l'article du *charbon de terre et de ses mines*, qui forme le quatrième cahier des arts de l'académie des Sciences; 2° le *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon de terre*, etc., Paris, 1770, in-12, avec figures. Pour acquérir des connaissances d'autant plus sûres sur ce fossile, il s'était rendu à Liége où on le trouve en quantité. Le collége des médecins de cette ville s'empressa de l'agréger à son corps, et on lui donna plusieurs autres marques d'honneur et d'estime dans ce pays. 3° L'*Histoire de la maladie de la femme Supiot*, dont les os s'étaient amollis, 1752, in-12 ; 4° l'*Eclaircissement sur la maladie d'une fille de Saint-Geosme*, près de Langres, 1754, etc. Jean-François Morand mourut en 1784, membre de plusieurs académies. Son *Eloge* se trouve dans le recueil de l'académie des Sciences de cette même année.

MORAND (Pierre de), né à Arles en 1701 d'une famille noble, fit paraître de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie. Il fit représenter en 1737 *Teglis*, tragédie qui eut quelque vogue, et successivement d'autres pièces dont plusieurs furent mal reçues. On n'y trouve ni grâce, ni chaleur, ni sublime de poésie ; mais il y a de l'esprit et des idées. Il mourut en 1757, épuisé par ses excès et son incontinence. Ses *OEuvres* ont été imprimées en 3 vol. in-12. (Sa meilleure pièce est la Tragédie de *Childéric*, jouée en 1736 avec succès.)

* MORAND (Jean-Antoine), célèbre architecte, naquit à Briançon en 1727. Il fut élève de Servandoni, et étudia ensuite sous la direction de Soufflot ; il exécuta, d'après les plans de cet artiste, la salle de spectacle de Lyon, et présida en grande partie à la construction des beaux édifices qui bordent le quai Saint-Clair. Cette ville lui doit aussi un pont en bois qu'il fit construire sur le Rhône, et qui porte son nom ; il est remarquable par l'é-

légance de sa forme et la précision de toutes ses parties : chacune d'elles peut se démonter pour être refaite, sans nuire à la solidité du reste de l'ouvrage. L'école des ponts-et-chaussées a donné son approbation aux principes qui ont présidé à cette construction, et leur exposition fait partie de son enseignement. En 1759, il avait été appelé à Parme, à l'époque du mariage de l'archiduchesse avec l'empereur pour construire un théâtre à machines ; il obtint le suffrage universel, et même celui des articles de l'Italie. Proscrit après le siége de Lyon, il porta sa tête sur l'échafaud le 24 janvier 1794.

* MORANDE (Charles Thévenot de), célèbre pamphlétaire, né en 1748 à Arnay-le-Duc en Bourgogne. Son père, procureur, l'envoya faire ses études à Dijon ; mais le jeune Thévenot, livré aux plaisirs, laissait les livres de côté ; et lorsque son père, instruit de sa conduite, le menaça de lui refuser des secours, il s'enrôla dans un régiment de dragons. Racheté par son père, il parut être touché de sa bonté, et montra l'intention de s'occuper sérieusement de la procédure. Mais ces bonnes dispositions furent de courte durée : emporté par son penchant pour les vices, il déserta la maison paternelle et se rendit à Paris, où il se plongea dans toutes sortes de dissolutions. Le libertinage le conduisit bientôt aux actes les plus honteux, et il figura quelque temps parmi les plus hardis filous. Ces désordres déterminèrent sa famille à solliciter une lettre de cachet pour le faire enfermer au Fort-l'Evêque et ensuite à Armentières. Rendu à la liberté après quinze mois de prison, il passa en Angleterre, où il commença par publier *Le Philosophe cynique* et des *Mélanges confus sur des matières bien claires*, Londres, 1771, in-8. Ces deux écrits, dont l'impudence et l'immoralité faisaient tout le mérite, trouvèrent assez de lecteurs pour encourager Morande à continuer ce travail honteux, et il publia *Le Gazetier cuirassé*, ou *Anecdotes scandaleuses sur la cour de France*, avec des *recherches sur la Bastille*, Londres, 1772, in-12. Cette dégoûtante satire, dans laquelle il déchirait impitoyablement tout ce que le rang ou la naissance rendait recommandable, obtint un succès prodigieux, et Morande ne craignit plus de laisser couler tout le poison que distillait sa plume. Nouvel Arétin, il imposait un tribut à ceux qui ne voulaient pas figurer dans ses pages salies par les anecdotes les plus scandaleuses et les plus noires calomnies. Il avait spéculé sur la révélation des premiers scandales de la vie de madame Dubarry, et se disposait à la publier sous le titre de *Vie d'une courtisane très célèbre du 18e siècle*. La cour de Versailles, en ayant été instruite, dépêcha aussitôt Beaumarchais à Londres avec la mission d'acheter, à quelque prix que ce fût, le silence du libelliste, qui exigea 500 guinées et une pension viagère de 4,000 liv., dont la moitié reversible à sa femme. Enflé de ce succès, il crut pouvoir rançonner à son gré toutes les puissances ; mais il ne fut pas toujours aussi heureux. Il osa avertir Voltaire qu'il avait entre ses mains de quoi le diffamer ; le philosophe, peu effrayé d'un tel adversaire, lui répondit en dénonçant au public ses propositions ; et le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, à qui il avait fait les mêmes menaces, le gratifia de coups de canne, dont il eut même soin d'exiger quittance. Après la mort de Louis XV, Morande cessa de toucher la pension, et il publia alors sa satire sous le titre d'*Anecdotes secrètes sur la comtesse Dubarry*, Londres, 1776. Il rédigea pendant quelque temps une gazette intitulée *Courrier de l'Europe*, et rentra en France au moment de la révolution. Il avait, par ses dénonciations, fait mettre Brissot à la Bastille, comme auteur du pamphlet intitulé *Le Diable dans un bénitier* : celui-ci voulut s'en venger, et ils se trouvèrent en lutte. Morande rédigeait un journal sous le titre d'*Argus politique*, et l'on était loin de s'attendre aux principes de modération qu'il y professa. Flottant entre les deux partis, il finit par déplaire aux jacobins, qui signalèrent sa feuille comme indirectement favorable à la cour, et l'auteur périt victime des massacres de

septembre. On est étonné qu'un homme comme Morande ait été traité comme ceux qui furent toujours fidèles à leur Dieu et à leur roi : il n'avait pas mérité cet honneur.

MORATA ou MORETA (Olympia Fulvia), née à Ferrare en 1526, préféra le nom de femme savante à la profession de la vraie foi, embrassa le luthéranisme, et épousa Gruntler, professeur de médecine à Heidelberg. Elle enseigna publiquement en Allemagne les lettres grecques et latines, et on a d'elle des *Vers* en ces deux langues. Elle mourut en 1555. Ses *OEuvres* ont été imprimées avec celles de Cælius Curion, à Bâle, en 1562, in-8.

* MORATIN (Martin-Léandre-Fernandès de), poète dramatique espagnol, né à Madrid en 1760, eut pour père Nicolas Fernandès, qui fut aussi poète et qui, comme lui, chercha à introduire des réformes dans le théâtre espagnol. Le jeune Moratin concourut de bonne heure pour les deux prix proposés en 1784 par l'académie royale de Madrid, et il les remporta tous deux. Il embrassa ensuite la carrière dramatique : doué d'un grand talent d'observation, il voulut le perfectionner encore par des voyages ; ce fut dans ce but qu'il parcourut la France, l'Angleterre et l'Italie. A son retour dans sa patrie, il fut nommé par Charles IV chef de bureau de l'interprétation des langues, et membre honoraire du conseil royal. Sous Joseph Buonaparte il conserva sa dignité de membre honoraire du conseil, et devint chef de la bibliothèque royale. Condamné à l'exil en 1813, pour la part qu'il avait prise au gouvernement de l'usurpateur français, il se réfugia en France. Il était retourné dans la Catalogne en 1817 ; mais obligé de rentrer dans le pays qui lui avait offert un premier asile, il avait fixé sa résidence à Bayonne, puis à Bordeaux où il menait une vie paisible. Lorsqu'en 1827, la famille d'un de ses amis se rendit à Paris, Moratin voulut la suivre ; mais en 1828 une attaque d'apoplexie menaça ses jours : il est mort le 21 juin de la même année. Sa dépouille mortelle a été déposée dans le cimetière de l'Est, à côté de la tombe de Molière. Ses premiers essais poétiques furent un poème, *Granada rendida* ou la *Conquête de Grenade*, et une *Epître critique* sur la corruption de la langue espagnole. Ces deux pièces sont celles dont nous avons parlé et qui remportèrent le prix à l'académie royale de Madrid. Déterminé à réformer le théâtre comique de sa nation, il donna la comédie intitulée *le Café*, qui est moins la critique des anciens auteurs espagnols, que celle des modernes, comme Zavala, Arellano, Comella, etc., d'ailleurs très bons versificateurs. Sa comédie eut un succès prodigieux ; elle le méritait, et sous le rapport de l'art elle est son chef-d'œuvre. Il donna plusieurs autres comédies qui établirent de plus en plus sa réputation. Ses comédies sont *Le Baron*, *la Jeune Hypocrite*, *Le Vieux Mari et la jeune Femme*, et *le Oui des jeunes filles*. Cette dernière (reproduite avec quelques changemens à Paris, sur le théâtre des Variétés) avait été mise à l'*index* par l'inquisition, à cause d'une intrigue de couvent, que l'auteur avait mêlée dans l'action de la pièce. Cette inconvenance exceptée, l'auteur respecte toujours la morale, et son principal but est de fronder les préjugés de son pays. L'action dans les comédies de Moratin est fort simple ; elle est rigoureusement renfermée dans les trois unités, et on peut lui appliquer ce précepte de Santeuil : *Castigat ridendo mores*. Le dialogue est vif, rapide, plein d'esprit et de saillies ; le stile en est correct, mais par fois rempli de ces *monosyllabes*, de ces *mots coupés*, de ces *expressions* proverbiales et de convention, usitées chez le peuple et même parmi les classes moyennes de Madrid. Ces mots, par exemple, *ya..... y qué?.... Pues!.... Pues ya!.... Y que no!.... vaya!.... digo!....* etc., renferment chacun une idée ou pensée tout entière, qu'on ne saurait rendre dans une autre langue, et que l'auteur se plaît trop à répéter. On ne saurait établir une comparaison entre Moratin et les anciens poètes comiques espagnols ; car si les Lope de Vega, les Calderon, les Moreto,

les Canizares, n'observaient pas les règles, de même que Shakespeare en Angleterre, Jodelle, Hardi en France, Fagiuoli et Martelli en Italie, etc. Moratin était loin de posséder la verve poétique, le *vis comica*, la riche imagination des auteurs espagnols du 16e et 17e siècles. Comme réformateur, Moratin mérite sans doute le surnom de *Molière espagnol;* mais il est très loin d'égaler ni cet immortel génie, ni même le *Molière italien*, Goldoni. On pouvait plutôt le comparer, pour le genre qu'il a suivi, à un des plus spirituels auteurs de notre siècle, l'inépuisable Picard. Depuis long-temps Moratin avait promis une *Histoire du théâtre espagnol;* mais cet ouvrage n'est resté qu'en projet. Moratin a aussi traduit avec succès deux pièces de Molière : l'*Ecole des maris* et le *Médecin malgré lui*, et la tragédie de *Hamlet* de Shakespeare, afin de donner aux Espagnols une idée juste du mélange d'énergie et d'abandon, de trivialité et d'élévation tragique qui caractérisent encore la scène de Londres. Moratin a encore publié des *poésies lyriques*, où l'on retrouve le goût, la correction, la pureté du stile et la régularité qui le distinguent, mais qui n'ajoutent rien à sa célébrité. Il a publié lui-même ses *OEuvres* sous ce titre : *Obras dramaticas y liricas de D. Leandro Fernandez de Moratin*, Paris, 1825, 3 vol. in-8 ; 2e édition, 1826, 3 vol. in-12. Ses comédies ont été publiées séparément à Paris avec ce titre : *Comedias de Moratin publicadas con et nombre de Inarco Celenio*, 2e édition augmentée, 1821, in-12. Quelques-unes ont été traduites en français et insérées dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, publiés par Ladvocat. Moratin a publié les *OEuvres posthumes* de son père, Barcelone, 1821, in-8. La *Revue encyclopédique*, t. 33, page 451, et t. 40, page 577, a rendu compte des travaux de Moratin.

MOREAU (René), habile docteur et professeur royal en médecine et en chirurgie à Paris, natif de Montreuil-le-Bellai en Anjou, mort le 17 octobre 1656, à 69 ans, est auteur de plusieurs ouvrages. Nous avons de lui entre autres : 1° *De missione sanguinis in pleuritide*, Paris, 1622, et Halle, 1742. On y trouve un catalogue chronologique de tous les médecins qui se sont distingués par leurs écrits. 2° *Tabulæ methodi universalis curandorum morborum*, Paris, 1647, in-fol.; 3° une *Edition* de l'Ecole de Salerne, avec des notes, 1625, in 8; 4° une *Traduction* de l'espagnol en français du *Traité du chocolat*, par Antoine Colmenero.

MOREAU (Jacques), habile médecin, né à Châlons-sur-Saône en 1647, disciple et ami de Guy-Patin, s'attira la jalousie et la haine des anciens médecins, par les thèses publiques qu'il soutint contre de vieux préjugés. On l'accusa d'avoir avancé des erreurs ; mais il se défendit d'une manière victorieuse. Cet habile homme mourut en 1729. On lui doit : 1° des *Consultations sur le rhumatisme ;* 2° un *Traité chimique de la véritable connaissance des fièvres continues, pourprées et pestilentielles, avec le moyen de les guérir ;* 3° une *Dissertation physique sur l'hydropisie ;* et d'autres ouvrages estimés.

MOREAU DE BRASEY (Jacques), né à Dijon en 1663, capitaine de cavalerie, mort à Briançon à l'âge de 60 ans, est auteur : 1° du *Journal de la campagne de Piémont*, en 1690 et 1691 ; 2° des *Mémoires politiques, satiriques et amusans*, 1716, 3 vol. in-12 ; 3° de la *Suite* du *Virgile travesti* de Scarron, 1706, in-12 : mauvaise continuation d'un mauvais ouvrage.

* MOREAU (Jean-Victor), général célèbre, naquit le 11 août 1763 à Morlaix en Bretagne. Son père était un avocat estimé que ses concitoyens appelaient *le Père des pauvres ;* il destinait son fils à suivre comme lui la carrière du barreau ; et le jeune Moreau, après avoir terminé ses études de collége d'une manière brillante, alla suivre les cours de droit. Mais bientôt entraîné par sa passion pour les armes, il interrompit ses travaux de jurisprudence pour s'engager dans un régiment : il n'avait pas encore atteint sa 18e année. Son père obtint facilement l'annulation d'un engagement contracté à cet âge contre le vœu de sa famille ; le

jeune Moreau se vit donc forcé d'aller reprendre ses cours de droit à Rennes. Se résignant alors à l'obéissance, il étudia avec zèle et se distingua par ses succès. Une figure ouverte, des formes agréables, des manières franches, des connaissances étendues le firent aimer de ses camarades sur lesquels il exerçait un grand pouvoir. Lorsqu'en 1787, M. de Brienne tenta de faire enregistrer au parlement les droits du timbre et de l'impôt territorial, Moreau, qui était alors *prévôt de droit*, se déclara contre cette mesure, et fut surnommé le *général du parlement*. Il se conduisit en cette occasion avec une sagesse au dessus de son âge, et l'on profita de son influence pour calmer la populace, et prévenir l'effusion du sang dans les insurrections qui eurent lieu à Rennes dans les journées des 26 et 27 janvier. Il se déclara ensuite contre le parlement et les états de la province, et présida, en janvier 1790, la confédération bretonne à Pontivi. Au moment de la révolution, il avait formé dans la garde nationale une compagnie de canonniers volontaires, qu'il continua de commander jusqu'en 1792. Son goût pour l'état militaire se fortifiait de plus en plus. Le bruit des armes qui retentissait sur toute la France vint exciter son âme, et il s'enrôla dans un bataillon de volontaires qui se rendait aux armées du Nord. Sa bravoure et ses connaissances lui procurèrent un avancement rapide. Il ne tarda pas à être nommé chef de ce bataillon. Il fit ses premières armes sous Dumouriez en 1792, et déjà en 1793 il était général de brigade. Il fut promu l'année suivante au grade de général de division, sur la demande de Pichegru, qui lui confia un corps d'armée. Moreau ne trompa point l'espoir de son protecteur, et conquit en peu de temps Menin, Ypres, Bruges, Nieuport, Ostende, l'île de Cassandria et le fort de l'Ecluse. Au moment où il méritait si bien de la république, les jacobins immolaient à Brest son vieux père. Cet événement dut lui faire détester le système révolutionnaire; cependant il ne quitta pas le commandement, l'ambition étouffant peut-être dans son cœur la douleur filiale. C'est alors même qu'il jeta les fondemens de sa brillante réputation militaire. Dans la célèbre campagne de 1794, il commanda avec beaucoup d'éclat l'aile droite de l'armée de Pichegru; et lorsque ce général fut appelé au commandement de l'armée du Rhin-et-Moselle, il obtint celui de l'armée du Nord, et succéda à Pichegru lui-même, après la retraite de ce général. C'est au mois de juin 1796 qu'il ouvrit cette campagne qui a immortalisé son nom. Après avoir défait le général Wurmser vers Manheim, il passe le Rhin à Strasbourg, et repousse le prince Charles sur tous les points. Les Autrichiens abandonnant la ligne du Rhin, Moreau se préparait à pénétrer en Bavière, lorsque la défaite de Jourdan vint mettre son armée dans une situation périlleuse. C'est alors qu'il effectua cette retraite, un des plus beaux faits militaires que l'histoire ait consacrés. Après avoir battu, dans sa marche rétrograde, presque tous les corps qui se présentèrent pour lui barrer le passage, il parvint, après les plus grands obstacles, à déboucher en Brisgaw, et revint passer le Rhin à Neuf-Brisach, conservant sur la rive droite deux têtes de pont, l'une à cette dernière ville, et l'autre au fort de Kehl. A l'ouverture de la campagne suivante, placé sur le haut Rhin, il passe ce fleuve en plein jour et de vive force, devant une armée rangée en bataille sur l'autre rive. La suite de cette action brillante fut la reprise du fort de Kehl, l'enlèvement de plusieurs drapeaux et de 4000 prisonniers. Les préliminaires de paix de Léoben par Buonaparte vinrent suspendre ses succès. Dénoncé au directoire, par suite des papiers saisis dans le fourgon de M. de Klinglin, qui compromettaient Pichegru, Moreau fut mandé à Paris; et, pour se disculper, il eut la faiblesse de publier une proclamation dans le but, disait-il, de convertir beaucoup d'incrédules sur le compte de Pichegru, *qu'il n'estimait plus depuis long-temps*. Cette conduite à l'égard de son bienfaiteur fut condamnée par le public, et le directoire lui-même ne lui en sut pas bon gré, puis-

qu'il le força de prendre sa retraite. Mais ses talens devinrent bientôt nécessaires. Il fut nommé en 1798 inspecteur-général, et envoyé l'année suivante à l'armée d'Italie commandée par le général Schérer, où il resta sans commandement, pour y être témoin des défaites que ses conseils ne pouvaient réparer ni prévenir; et lorsque cet indigne général lui remit les tristes restes de son armée, il sut, malgré l'extrême disproportion de ses forces, arrêter les progrès de l'ennemi; et il aurait pu reprendre l'offensive, sans la défaite de l'armée de Naples à la Trébia. Il venait d'être nommé au commandement de l'armée du Rhin, lorsque Joubert vint pour le remplacer en Italie. Ce jeune général, connaissant l'habileté de Moreau, voulut, sur le point de livrer bataille, lui en laisser la direction; mais Moreau refusa et combattit sous ses ordres. A cette bataille de Novi, dans laquelle périt Joubert, Moreau eut trois chevaux tués sous lui, et reçut une balle dans ses habits. L'habileté avec laquelle il effectua la retraite rendit presque nulle pour les alliés cette sanglante victoire, et lui mérita le surnom de *Fabius français*. A cette époque, le directoire s'étant rendu encore plus méprisable, le parti qui avait formé le projet de le renverser jeta les yeux sur Moreau, pour diriger les affaires de la république. Mais ne se croyant pas capable de supporter un fardeau si lourd, il refusa sa coopération, et en laissa tout le profit à l'ambitieux Buonaparte. Appelé après la révolution de Saint-Cloud au commandement des armées du Danube et du Rhin, il eut d'abord quelques dissensions avec Buonaparte, qui, uniquement occupé de la conquête de l'Italie, ne voulait faire de l'armée du Rhin qu'une armée d'observation, tandis que le plan de Moreau était de pénétrer en Souabe et dans le sein des états héréditaires. Ce plan finit par être adopté, et les événemens prouvèrent combien il avait été habilement conçu. Moreau débuta par forcer le feld-maréchal Kray à abandonner sa ligne d'opérations, et à se retirer au delà du Danube. Après avoir perdu la bataille de Biberach, les Autrichiens se retirèrent dans leur camp retranché d'Ulm, et, séparés ainsi du Tyrol, laissèrent Buonaparte franchir librement le grand Saint-Bernard. Moreau, voyant que ses démonstrations ne peuvent engager le maréchal Kray à quitter sa position inexpugnable d'Ulm, passe le Danube au dessus de Donawert, attaque les Autrichiens sur toute la ligne, et obtient dans les plaines d'Hochstedt un avantage signalé. Le maréchal Kray ayant enfin abandonné sa position, Moreau se met à sa poursuite, le bat à Neubourg et à Oberhaussen. Ces brillans succès furent suivis d'un armistice. A la reprise des hostilités, Moreau avait en tête l'archiduc Jean et une armée de 120,000 hommes. Attaqué par les Autrichiens, il se replie jusque dans les défilés de Hohenlinden, et c'est là qu'il leur livre, le 30 décembre 1800, cette bataille sanglante et décisive, où tous les corps de l'armée française rivalisèrent de courage. L'armée autrichienne, après avoir perdu 11,000 prisonniers et 100 pièces de canon, était en pleine déroute; Moreau la poursuivait sans relâche, et rien ne pouvait arrêter sa marche victorieuse jusqu'à Vienne, lorsque l'archiduc Charles vint solliciter un armistice. Après cette glorieuse campagne, qui le plaçait au rang des plus grands capitaines, Moreau se rendit à Paris, où il recueillit l'hommage de l'admiration publique; et Buonaparte, s'efforçant de dissimuler la jalousie que lui inspiraient de si beaux triomphes, lui fit présent d'une paire de magnifiques pistolets, en lui disant « qu'il aurait bien » voulu y faire graver toutes ses victoi» res, mais qu'on n'y eût pas trouvé as» sez de place. » Cependant il ne tarda pas à manifester combien il craignait un rival d'autant plus dangereux qu'il avait à la fois l'amour de l'armée et celui de la nation. Moreau, de son côté, se retira à sa terre de Grosbois, où il vivait au milieu d'un petit nombre d'amis et d'étrangers que sa réputation attirait auprès de lui. Cependant Buonaparte sut bientôt par les espions dont il l'avait entouré, qu'il désapprouvait hautement la révolution du 18 brumaire, et tout ce qui

avait été fait depuis. Dès lors il considéra ce général comme le plus grand obstacle à l'exécution de ses projets ambitieux, et il saisit avec ardeur, pour le perdre, le prétexte du voyage de Pichegru et de George Cadoudal en France (1804). Moreau fut accusé d'avoir voulu rétablir l'autorité des Bourbons : ce qui n'est guère probable, si l'on considère les opinions politiques qu'il avait toujours manifestées. Il ne se trouva point contre lui de preuves écrites. Moreau, arrêté le 15 février 1804 sur un ordre du grand-juge Régnier qui était aussi ministre de la police, resta pendant trois mois renfermé au Temple. Mis en jugement devant la cour criminelle, les débats commencèrent le 29 mai 1804 : 140 témoins furent entendus, aucun ne présenta des charges graves. Moreau fit publier un mémoire justificatif et prononça devant ses juges un discours noble et touchant. Il aurait été condamné à mort si l'on n'avait craint un soulèvement dans l'armée. D'un autre côté, on n'osait l'absoudre complètement; car l'on craignait que son acquittement ne fût le signal de la guerre civile. Il fut condamné à deux années de détention. Mais sa femme (Mlle Hulot avec laquelle il venait de se marier), secondée par Fouché, obtint qu'il lui serait permis de voyager pendant tout le temps que devait durer sa détention. Au mois de juin 1804, il partit pour Cadix, sous l'escorte de quatre gendarmes, et passa de là aux Etats-Unis d'Amérique, où il vivait dans la retraite. Ce fut après les désastres de Moscou qu'il reçut les premières ouvertures de l'empereur Alexandre. Décidé à s'unir avec ce monarque pour combattre son rival Buonaparte, dont les succès ne pouvaient que l'aigrir davantage, il s'embarqua le 21 juin 1813. Arrivé à Prague, où étaient réunis les souverains alliés, il en reçut l'accueil le plus flatteur, et une sorte d'égalité parut s'établir entre la grandeur de ces monarques et la gloire du célèbre capitaine. Mais ses services devaient être de courte durée. Examinant, le 27 août 1813, à côté de l'empereur Alexandre, les positions de Buonaparte, il eut les deux jambes fracassées par un boulet, et mourut 6 jours après à Laun en Bohême. L'empereur Alexandre le pleura vivement, et le fit enterrer dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg, avec tous les honneurs dus à son rang. Il écrivit en outre à la veuve Moreau une lettre touchante, et lui fit don de 500,000 roubles, et d'une pension de 30,000. Elle a reçu depuis de Louis XVIII le titre de *maréchale*. Après les victoires qui ont illustré la carrière militaire de ce célèbre général, il est inutile de faire remarquer ici ses talens divers. Tout en comblant d'éloges la rare modestie qui présida à toutes ses actions, on doit regretter qu'il n'ait pas eu plus d'ambition : il eût pu empêcher Buonaparte d'usurper le pouvoir souverain, et il aurait peut-être épargné à la France et à l'Europe entière ces flots de sang qui l'ont inondée pendant si long-temps. Moreau avait un genre particulier de combattre : l'école de guerre dont il a été de nos jours le chef conserve les armées, ménage les peuples, décide les campagnes moins par les engagemens que par les marches et les manœuvres; elle assure, si l'on est vainqueur, une longue supériorité, et, si l'on est vaincu, elle laisse des chances d'honorable paix ou de favorable retour à la fortune; enfin elle menace le moins possible la civilisation. Voilà des titres qui recommandent à la postérité la mémoire de Moreau. Garat a écrit l'*Eloge* de ce général, Paris, 1814, in-8.

* MOREAU (Jean-Michel), dessinateur et graveur, né à Paris en 1741, est connu sous le nom de *Moreau le jeune*, pour le distinguer de Louis Moreau, son frère, duquel on a plusieurs paysages à la gouache, et qui mourut quelques années avant lui. Moreau le jeune travailla particulièrement à Paris pour les libraires, et se vit bientôt chargé presque seul de la plupart des estampes destinées à orner les belles éditions imprimées à la fin du dix-huitième siècle. Son dessin du sacre de Louis XVI, qu'il grava lui-même, lui ouvrit les portes de l'académie de peinture, et lui valut le titre de dessinateur du cabinet du roi. Toutes ses pro-

ductions attestent un génie riche et fertile. Il mourut le 30 novembre 1814.

* MOREAU DE LA ROCHETTE (François-Thomas), inspecteur-général des pépinières royales de France, né en 1720 à Rigni-le-Feron, bourg près Villeneuve-l'Archevêque, était directeur des fermes du roi à Melun, lorsqu'il conçut le hardi projet de faire un bel établissement de culture dans un village près de Melun, appelé *La Rochette*, à cause de son sol ingrat et rocailleux. Il y avait dans ce village un domaine d'un revenu presque nul, quoique assez étendu; il l'acheta en 1751, pour un prix très-modique; et par des labours mieux dirigés, des engrais distribués à propos, il parvint bientôt à obtenir de meilleures récoltes. Enfin en 1767 il proposa au gouvernement d'établir à La Rochette une école de pépinières cultivées par des enfans trouvés, dont le nombre fut d'abord de 50, et ensuite porté à 100. Par leur moyen il parvint à défricher toutes les terres, à les niveler, à améliorer le sol et à établir partout des plantations. Pour donner une idée de ce qu'il obtint, nous dirons qu'en 13 années il sortit des pépinières de La Rochette un million d'arbres de tige et 31 millions de plants forestiers, dont une grande partie a servi à repeupler les bois et les forêts du domaine, et que pendant le même espace de temps, les leçons de cet habile agronome formèrent 400 élèves, devenus presque tous bons jardiniers, excellens pepiniéristes, quelques-uns dessinateurs et planteurs de jardins d'agrément. En 1771 il fit construire une grande maison sur les dessins du célèbre architecte Louis; et de vastes jardins, de riches pépinières prirent la place des bruyères et des sables arides qui couvraient autrefois ce domaine, devenu, par le génie d'un seul homme, un des plus beaux des environs. Le roi avait anobli Moreau dès 1769, et l'avait décoré de l'ordre de Saint-Michel. Les avantages qu'on tirait de ses pépinières le mirent en rapport avec tous les grands propriétaires de France et les personnages les plus distingués. On lui doit encore une belle manufacture de couperose verte, établie à Ucrel, près de Laon, et des projets pour le défrichement des landes de Bordeaux. Ses travaux n'étaient pas restés sans récompense: outre sa place d'inspecteur-général des pépinières royales, il avait été nommé inspecteur-général des familles acadiennes restées sur les ports de mer, puis fait commissaire du roi, chargé d'aménager les bois servant à l'approvisionnement de Paris, et de rendre flottables les ruisseaux affluens à la Seine. Il mourut dans sa terre de La Rochette le 20 juillet 1791. François de Neufchâteau a consacré une *Notice* aux pépinières de la Rochette dans les *Mémoires de la société d'agriculture* du département de la Seine, tome 4.

* MOREAU (Jean), avocat, naquit vers 1760; en 1790, il fut nommé procureur-syndic du département de la Meuse, et en 1791, il devint membre de l'assemblée nationale, où, adhérant à l'adresse présentée par la section de la Croix-Rouge, il fit décréter la formation d'une commission chargée d'examiner les dangers *qui menaçaient la patrie*. Il passa en 1792 à la Convention nationale, et s'y montra modéré. Lors du procès inique contre Louis XVI, il vota pour le *bannissement* de ce prince jusqu'à la paix. Moreau se retira en août 1793, donnant pour motif que la constitution ayant été acceptée, il avait terminé sa mission. Il se démit aussi de sa place de membre du conseil des Anciens, auquel il avait été élu en 1795. Il est mort dans ces dernières années.

* MOREAU (N.), ingénieur à Châlons, député de Saône-et-Loire à la Convention, se prononça, pendant le procès de Louis XVI, contre l'*appel au peuple*, et dit sur la peine à infliger au monarque: « Celui-là ne réformerait pas le mal, » qui dirait: J'ai dans mon jardin une » plante vénéneuse; mais je ne veux pas » l'arracher, de peur qu'une autre ne » vienne à sa place. Vous voulez anéantir la tyrannie: le moyen? *Ce n'est* » *pas de conserver le tyran*, sous le » prétexte de l'opposer à ceux qui voudraient le remplacer; c'est au con» traire de les détruire tous successive-

» ment. Je vote pour la mort; je ne suis » pas de l'avis du sursis... » Il fut un des commissaires chargés d'examiner la conduite de Lebon; et, après le 13 vendémiaire, il appuya la demande en liberté de d'Aubigny et de Rossignol, le bourreau de la Vendée. On ignore l'époque de la mort de ce jacobin.

* MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Elie), conseiller d'état, ancien administrateur-général des états de Parme, Plaisance et Guastalla, etc., naquit d'une famille distinguée, au fort royal de la Martinique, le 13 janvier 1750. Il perdit son père à l'âge de 3 ans. Il donna des preuves précoces d'un caractère compatissant : ainsi il fit tous ses efforts auprès de son aïeul, grand sénéchal de la Martinique, pour sauver la vie d'un nègre esclave, qui avait cherché trois fois à s'échapper, délit que les lois de la colonie punissaient de la peine de mort : il était parvenu à obtenir la grâce de l'esclave, à condition que celui-ci accepterait la place d'exécuteur des hautes-œuvres; mais le nègre ne voulut jamais y consentir, et préféra subir sa condamnation. Le sénéchal, sentant sa fin approcher, indiqua à son petit-fils un endroit où il avait déposé 60,000 francs qu'il lui avait réservés. Après sa mort, au lieu de s'approprier cette somme, Moreau la distribua entre les héritiers de son aïeul : il n'avait alors que dix-sept ans. Cédant à ses instances réitérées, sa mère lui permit de venir en France; il s'établit dans la capitale, entra dans les gendarmes du roi, et suivit en même temps les cours de jurisprudence et de mathématiques. Il avait entrepris sans maître l'étude du latin; et il y fit tant de progrès qu'au bout de 14 mois, il écrivit et soutint dans cette langue sa thèse de bachelier en droit. Pour ne manquer à ses études ni à ses devoirs militaires, il ne dormait qu'une nuit sur trois. Après trois ans d'une application non interrompue, il fut reçu avocat au parlement. Il retourna dans sa patrie, où il apprit la mort de sa mère, et trouva sa fortune dissipée. S'étant fixé au Cap-Français, il devint avocat au conseil supérieur de Saint-Domingue, y exerça cet emploi huit ans, au bout desquels il fut nommé conseiller. Il fit alors de nombreuses recherches sur les lois éparses des colonies; et, dans une de ses excursions, il découvrit le tombeau, jusque alors ignoré, de Christophe Colomb, dans une ancienne église de San-Domingo. Appelé à Paris par ordre de Louis XVI, il s'y occupa de travaux sur l'administration et les lois de Saint-Domingue, créa la *Société des philadelphes du Cap-Français*; et avec Pilâtre du Rozier, il fonda le *musée* de Paris. Au commencement de la révolution, il fut un des électeurs de cette ville, présida l'assemblée nommée alors des *Electeurs* de 1783, qu'il décida à nommer Lafayette, commandant-général de Paris. Il harangua deux fois Louis XVI, savoir, à l'hôtel de ville, après la journée du 14 juillet, et le 6 octobre, lorsque ce monarque, venant de Versailles, fit son entrée dans la capitale. Sa conduite sage et modérée lui mérita de la part de ses collègues *une médaille d'honneur*. En 1790, il fut élu député de la Martinique à l'Assemblée constituante : il ne s'y occupa que des affaires des colonies, et fut nommé membre du conseil de la justice, au ministère de ce nom. Il resta à Paris après la session de l'assemblée; mais sa modération et ses principes lui avaient fait de puissans ennemis parmi les jacobins. Quelques jours avant la fatale journée du 10 août, Moreau de Saint-Méry fut attaqué et grièvement blessé par plusieurs forcenés de la bande des *Marseillais*. Il se cacha pendant quelques jours dans la petite ville de Forges; ayant été découvert, il se vit arrêté avec le duc de La Rochefoucault. Ce seigneur fut ensuite exécuté, et Moreau n'évita le même sort que par un heureux hasard. Un des hommes qui le conduisaient prisonnier avait reçu de lui plusieurs bienfaits : il s'en ressouvint, et lui facilita les moyens de s'évader. Il se retira au Hâvre; mais ayant appris qu'il allait encore être arrêté par ordre de Robespierre, il s'embarqua le jour même pour les Etats-Unis, avec sa femme et deux enfans en bas âge, n'ayant eu

que le temps de sauver ses manuscrits (1798). Arrivé à New-York, il fut contraint d'entrer en qualité de commis chez un marchand, dont le caractère grossier le fit beaucoup souffrir. Etant parvenu à se procurer des secours de quelques nouveaux amis, il passa avec sa famille à Philadelphie, où il se fit libraire, puis imprimeur, et publia son ouvrage sur Saint-Domingue. Les orages révolutionnaires s'étant un peu calmés, il revint en France, d'où il était absent depuis cinq années. Nommé historiographe de la marine par l'amiral Bruix, ministre de ce département, il contribua à la rédaction du Code pénal maritime. Moreau de Saint-Méry était parent de Joséphine, épouse de Buonaparte; celui-ci, devenu premier consul, l'appela, en 1800, au conseil d'état, et, l'année suivante, il fut désigné pour l'ambassade de Florence et envoyé à Parme auprès de D. Ferdinand, pour lui faire connaître les traités qui le spoliaient, et réclamer de lui la renonciation à son duché. Moreau sut remplir cette mission délicate avec tant de ménagement que Ferdinand et l'archiduchesse son épouse le comblèrent de marques d'affection. A la mort de ce prince, Moreau prit possession de ses états au nom de la France. Buonaparte le nomma administrateur général des états de Parme, Plaisance et Guastalla, avec des pouvoirs illimités. Moreau de Saint-Méry, naturellement juste et bon, se fit aimer de ses administrés; mais s'étant opposé fortement aux rigueurs inutiles que déployait le général Junot contre quelques compagnies de la milice des états de Parme révoltés un moment, il déplut à Napoléon, alors empereur. Il fut rappelé: on le priva de son traitement, et on refusa même de lui payer un arriéré de 40,000 francs qu'on lui devait. Il demanda une audience à Napoléon; il l'obtint: « Sire, lui dit-il, je ne vous » demande pas de récompenser ma probité; je demande seulement qu'elle soit » tolérée. Ne craignez rien; cette maladie n'est pas contagieuse. La reconnaissance est la fleur des tombeaux. » Napoléon sourit, et peut-être Moreau serait-il rentré en grâce; mais des courtisans officieux parvinrent à le faire oublier. Joséphine, sa parente, lui faisait de temps en temps passer des secours. Après la chute de Napoléon, et pendant deux ans, il fut presque réduit à l'indigence; et, pour subsister, il se vit contraint de vendre ses tableaux, ses livres et jusqu'à ses vêtemens... Enfin Louis XVIII, qui l'avait connu avant l'époque de la révolution, lui fit parvenir, en 1817, une somme de 15,000 francs. Il mourut le 28 janvier 1819, à l'âge de 69 ans. On a de lui: 1° *Lois et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent, de 1750 à 1785*, Paris, 1784-1790, 9 vol. in-4. Louis XVI ordonna qu'on en déposât un exemplaire dans chaque greffe et dans chaque bureau d'administration de l'Amérique française. 2° *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1796, 2 vol. in-8; 3° *Idée générale*, ou *Abrégé des sciences et des arts, à l'usage de la jeunesse*, Philadelphie, 1795 in-12, imité de l'ouvrage de Formey (1754); 4° *Description de la partie française de la colonie de Saint-Domingue*, ibid., 1797-98, 2 vol. in-4. On y trouve des détails exacts sur tout ce qui concerne cette colonie. 5° *De la Danse*, ibid., 1797, 2 vol. in-12. Parme, Bodini, 1801, in-12. L'auteur montre l'analogie qui existe entre les danses coloniales, celles des Maures, des Africains, et surtout celles des Grecs. 9° *Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, Paris, 1800, 2 vol. in-8, traduit de l'espagnol, du chevalier Azzara; 7° plusieurs *Discours*, et une *Relation de l'ambassade de la compagnie des Indes à la Chine*, etc. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on cite: 1° une *Histoire générale des Antilles françaises*; 2° *Répertoire des notions coloniales*; 3° *Description de la Jamaïque*; 4° *Histoire de Porto-Rico*; 5° *Histoire des Etats de Parme, Plaisance et Guastalla*; 6° *Vie de Moreau de Saint-Méry, écrite par lui-même*, etc. Moreau de Saint-Méry écrivait avec pureté et élégance, et tous ceux qui l'ont connu font l'éloge de ses vertus do-

mestiques et de sa probité. Il était membre de la Société d'agriculture, de l'ancien musée de Paris, de l'Athénée des arts et de la société royale académique des Sciences. Dans chacune de ces sociétés, on a prononcé son *Eloge*. M. Fournier le prononça sur sa tombe.

MOREL (Frédéric), né à Paris en 1558, fut professeur et interprète du roi de France, et son imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec, le latin et le français. Il acquit beaucoup de gloire par ses éditions, qui sont aussi belles que nombreuses. Il publia, sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, plusieurs *Traités* de saint Basile, de Théodoret, de saint Cyrille, qu'il accompagna d'une version. On estime l'édition qu'il donna des *OEuvres* d'OEcuménius et d'Arétas, en 2 vol. in-fol. Enfin, après s'être signalé par ses connaissances dans les langues, il mourut en 1630, à 72 ans. — Son père, nommé aussi Frédéric Morel, mort en 1583, s'était distingué précédemment dans le même art. — Guillaume Morel, directeur de l'imprimerie royale à Paris, mort en 1564, n'était pas de la même famille. On a de lui un *Dictionnaire-grec-latin-français*, 1622, in-4, et d'autres ouvrages. Ses éditions grecques sont très belles. Son frère, nommé *Jean*, âgé d'environ 20 ans, mourut en prison, où il était retenu pour crime d'hérésie.

MOREL (Dom Robert), bénédictin de Saint-Maur, né à la Chaise-Dieu en Auvergne, l'an 1653, fut fait bibliothécaire de St.-Germain-des-Prés en 1680. On le nomma depuis supérieur de différentes maisons. En 1699, il voulut être déchargé de tout fardeau, pour se retirer à Saint-Denys, où il s'occupa à composer des ouvrages ascétiques. Ce bénédictin, né avec un esprit vif et fécond, excellait dans les matières de piété, dans la connaissance des mœurs et des règles de conduite pour la vie spirituelle. Sa conversation était vive et délicate, ses réponses spirituelles et promptes, son humeur douce, égale, et d'une gaieté accompagnée de retenue. Dom Morel mourut en 1731, à 79 ans. On a de lui : 1° *Effusions de cœur sur chaque verset des Psaumes et des Cantiques de l'Eglise*, Paris, 1716, 5 vol. in-12; 2° *Méditations sur la règle de saint Benoît*, 1717, in-8; 3° *Entretiens spirituels sur les évangiles des dimanches et des mystères de toute l'année, distribués pour tous les jours de l'Avent*, 1720, 4 vol. in-12; 4° *Entretiens spirituels pour servir de préparation à la mort*, in-12, 1721; 5° *Entretiens spirituels pour la fête de l'octave du saint Sacrement*, 1722, in-12; 6° *Imitation de N. S. J. C.*, traduction nouvelle, avec une prière affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, in-12, 1723; 7° *Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année*, 2 vol. in-12, 1726; 8° *Du bonheur d'un simple religieux qui aime son état et ses devoirs*, in-12, 1727; la 3° édition est de 1752. 9° *Retraite de dix jours sur les devoirs de la vie religieuse*, in-12, 1728; 10° *De l'espérance chrétienne, et de la confiance en la miséricorde de Dieu*, in-12, 1728. On prétend que l'on trouve dans quelques-uns de ces ouvrages des propositions qui ne sont pas assez exactes, et qui se ressentent du parti auquel il a été attaché pendant quelque temps. Il avait appelé, mais il renonça à son appel en 1729. On trouvera une liste complète de ses ouvrages, et des détails intéressans sur sa vie, dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, et dans l'*Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin.

* MORELL (André), antiquaire, né à Berne en Suisse, le 9 juin 1646, se fit connaître par son érudition à Paris où il était venu en 1680; mais il attacha trop d'importance et un trop haut prix à sa science. Il fut chargé de mettre en ordre et de compléter le cabinet des médailles de Louis XIV. La récompense qu'on lui avait promise s'étant fait long-temps attendre, il s'en plaignit hautement. Louvois en fut piqué et le fit mettre à la Bastille. Ses amis lui obtinrent la liberté le 16 novembre 1691; mais de nouvelles plaintes contre le ministre lui attirèrent les mêmes punitions; et ce qui paraîtra extraordinaire, c'est que, malgré les persécutions de Louvois, Morell ne perdit



jamais la bienveillance de Louis XIV. Au bout de quelque temps, il se retira à Berne, se rendit en Thuringe, et mourut d'apoplexie à Arnstadt en 1703. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Thesaurus Morellianus, sive Familiarum romanarum numismata omnia...., et disposita ab Andrea Morellio, cum Commentariis Havercampi*, Amsterdam, 1734, 5 tom. en 2 vol. in-fol. C'est le recueil le plus complet des familles romaines; il est estimé, rare et recherché. Le lecteur est également frappé de la beauté des médailles, gravées par Morell lui-même sur les originaux, et de la justesse des descriptions. 2° *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ*, 1683, Leipsick, 1695, 2 vol. in-8, ouvrage digne du précédent. La *Vie d'André Morell* a été écrite en latin par A. P. Ginglianelli, et publiée en 1752 par Gori, à la tête de sa *Columna trajana.*

* MORELLET (André, l'abbé), membre de l'académie française, né à Lyon le 7 mars 1727, d'un marchand papetier, fit ses premières études au collége des jésuites de sa ville natale. Lorsqu'il les eut terminées, il vint à Paris où il entra au *séminaire des Trente-Trois;* il n'avait alors que 16 ans. Il y obtint des succès qui le firent admettre à la Sorbonne où il eut pour condisciples des hommes qui parvinrent à des emplois éminens, entre autres MM. Loménie de Brienne, Turgot et d'autres encore. Morellet se fortifia dans les études théologiques; mais il y ajoutait la lecture de Spinosa, de Bayle, de Voltaire, en sorte qu'il sortit de la Sorbonne licencié et philosophe : *Il avait*, dit-il, *passé cinq ans en Sorbonne toujours lisant, toujours disputant, toujours très pauvre, et toujours content.* Il parait étonnant que l'abbé Morellet, avec les principes qu'il montra dès la première jeunesse, eût embrassé l'état ecclésiastique; mais il faut croire que, né de parens peu fortunés, il choisit cet état comme propre à l'élever au dessus de sa naissance, et lui donner un rang distingué dans le monde. Au sortir de la Sorbonne, il fut chargé, en 1752, de l'éducation du fils de M. de la Galaizière, chancelier du roi de Pologne : il accompagna son élève en Italie, et, en feuilletant à Rome dans une bibliothèque, il lui tomba entre les mains le *Directorium inquisitorum* d'Eymerich (*voy.* ce nom) : dès lors il conçut le projet d'en donner un *Extrait.* Quand il revint à Paris, ses anciens amis l'introduisirent dans toutes les maisons *à la mode*, et entre autres chez M[me] Geoffrin, qui le prit en amitié, et qui, en mourant, lui laissa une pension de 1,200 francs. Il eut aussi accès dans la maison d'Holbach, rendez-vous général de la secte ou faction philosophique, et où se trouvaient Diderot, Rousseau, Helvétius, Barthès, Venelle, Rouelle, Roux, Dorcel, Duclos, Saurin, Raynal, Suard, Marmontel, Lambert, La Condamine, Chastellux, etc. D'Holbach donnait à dîner le dimanche et le jeudi.... « Il n'y a point de hardiesse po» litique et religieuse (dit Morellet dans » ses *Mémoires*) qui ne fût mise là en » avant; c'est là que Diderot, Roux et le » baron lui-même établissaient dogmati» quement l'athéisme absolu, celui du » *Système de la nature* (de d'Holbach)... » Mais nous étions là bon nombre de » *théistes* qui nous défendions vigou» reusement.... » Les dîners du baron d'Holbach ressemblaient assez, à ce qu'il paraît, aux petits soupers de Frédéric, roi de Prusse. Malgré tout son théisme, Morellet s'était dévoué à la cause générale des philosophes et de ceux même d'entre eux qui n'étaient pas *théistes;* aussi se réunit-il à ses collègues lorsque ceux-ci accablèrent de plaisanteries amères Le Franc de Pompignan, qui avait *signalé* les philosophes dans son *Discours* à l'académie, le 10 mars 1760. On sait que Voltaire fut alors un des détracteurs les plus acharnés de Pompignan, qu'il ridiculisa dans les *Quand* qu'il envoyait de Genève....... « J'imaginai (dit Morellet » dans ses *mémoires*) qu'il fallait faire » passer Pompignan par les particules; » je fis les *Si*, les *Pourquoi*, un com» mentaire sur une traduction en vers de » la prière universelle de Pope, c'était » un feu roulant; il paraissait un papier » toutes les semaines..... » Vers la même

époque, Palissot avait donné sa comédie des *Philosophes*, qui souleva aussi la faction. Morellet, de son côté, écrivit la *Préface des philosophes*, ou *Vision de Charles Palissot*, satire virulente, dans laquelle il eut la maladresse de lancer un trait contre la princesse de Rebecq, antagoniste des philosophes. Palissot crut ne pouvoir mieux se venger de son ennemi qu'en adressant un exemplaire du pamphlet à cette dame, comme s'il venait *de la part de l'auteur*. Son projet réussit: Mme de Rebecq demanda justice au duc de Choiseul, alors ministre, qui fit mettre l'abbé Morellet à la Bastille. Il y resta six mois; et, loin de se plaindre de son emprisonnement, il en sut tirer de grands avantages...... « Je voyais (a-t-il écrit) » quelque gloire littéraire éclairer les » murs de ma prison; les gens de lettres » que j'avais vengés, et *la philosophie* » dont j'étais le martyr, commencèrent » ma réputation; ces six mois de Bastille » seraient une excellente recommanda- » tion et feraient infailliblement ma for- » tune.... » Il faut avouer que cette logique n'était pas celle d'un sot. En effet, ses partisans crièrent à l'injustice, à la persécution, et quand il reparut sur la scène, il jouit d'un surcroît de considération par le *tendre intérêt* qu'il avait inspiré à ses amis et à leurs adhérens. L'abbé Morellet acquit, en outre, une utile protectrice dans la maréchale de Luxembourg, qui, secondée par J.-J. Rousseau, lui avait fait obtenir sa liberté. Après avoir publié sa traduction du *Traité des délits et des peines*, de Beccaria, il contribua, par ses écrits, à faire supprimer le privilége de la compagnie des Indes, dont les affaires se trouvaient dans un état désespéré. Ses travaux philosophiques lui avaient procuré l'amitié de Voltaire, qui, sans le connaître encore personnellement, disait à Thiriot, dans une de ses lettres, du 19 novembre 1760: *Embrassez pour moi l'abbé Mords-les. Je ne connais personne qui soit plus capable de rendre service à la raison.* Lors même qu'il étudiait en Sorbonne, il se lia avec d'Alembert, Diderot, et autres philosophes, qui l'employèrent ensuite à l'*Encyclopédie*, où il a donné les articles *Figures*, *Fils de Dieu*, *Fondamentaux*, *Fatalité*, *Gomaristes*, etc. Morellet eut des discussions polémiques avec Necker et le fameux abbé Galiani, au sujet de leurs ouvrages *sur le commerce des grains*, et auxquels il répondit peu poliment, suivant sa coutume. Tour à tour et à la fois *économiste*, *encyclopédiste* et *libelliste*, sa plume n'était jamais oisive, et il en savait tirer des avantages réels. Il obtint, dit-on, du commerce de Paris, en sa qualité d'économiste, 500 louis pour faire le voyage des Indes et en rapporter quelques notions relatives au trafic. Il fut bien accueilli en Angleterre de lord Shelburn, depuis marquis de Landsdower, qu'il avait connu en France, et dans la maison duquel il se lia avec le fameux Francklin. Parti en 1772, il alla seulement en Angleterre et revint à Paris dans la même année: trois ans après, il eut la *consolation* de voir, à Ferney, le chef des philosophes et des *théistes*. Une lettre de d'Alembert lui servit d'introduction auprès de Voltaire, à qui le premier signalait son recommandé comme un des quatre théologiens que les philosophes étaient parvenus à attacher à l'*Encyclopédie*. Ami, depuis long-temps, de Marmontel, il lui fit épouser sa nièce, en 1777, quoiqu'elle fût très jeune, et que Marmontel eût alors 57 ans. L'abbé Morellet avait des protecteurs à la cour, dont il éprouva plus d'une fois les largesses. Il possédait à un degré supérieur le talent de faire agir à propos la bienveillance de ses protecteurs. Lors de la paix conclue, en 1783, avec l'Angleterre, lord Shelburn, ministre de ce gouvernement, se plut à en attribuer le principal mérite à l'abbé Morellet, dont, disait-il, les principes et les opinions l'avaient dirigé, malgré son opposition constante à traiter avec la France. Lord Shelburn avait adressé ces détails à M. de Vergennes: ce ministre les fit connaître à Louis XIV, qui gratifia Morellet d'une pension de 4,000 francs. En 1788, il devint titulaire du prieuré de Thimer, dont le revenu était de 16,000 francs, et qui

lui échut en vertu d'un indult que lui avait procuré le ministre Turgot. L'abbé Morellet jouissait, tout compris, de 30,000 livres de rente, dont 21,000 des biens du clergé; et cela malgré son *théisme* philosophique. Peu de temps après, il devint, par la mort de l'abbé Millot, membre de l'académie française, à laquelle il fut très utile par le travail qu'il fit à son *Dictionnaire*. Au commencement de la révolution, il entretint une correspondance, sur des affaires de gouvernement, avec son ancien condisciple, M. de Brienne, devenu évêque et ministre de Louis XVI. Mais la fermentation qui se manifestait dans les esprits aurait mis en défaut les talens du plus habile ministre, et M. de Brienne n'en était pas un. Dans la seconde assemblée, en 1788, l'abbé Morellet, partageant l'opinion du bureau de Monsieur (depuis Louis XVIII) sur la double représentation du tiers-état, défendit cette opinion dans deux écrits successifs, intitulés: *Observation sur la forme des états de* 1614, ou *Réponse au Mémoire des princes*. Il tâcha, dans deux autres écrits, d'insinuer aux novateurs des mesures équitables relativement à la vente des biens du clergé. Lui-même se trouvait lésé par les décrets de l'Assemblée, qui lui firent perdre le revenu de son bénéfice, et peu après ses 4,000 francs de pension. Quelque cruels que fussent ces revers, il n'en répondit pas moins énergiquement à la brochure de Champfort (en 1791), contre les académies. Il combattit ensuite, dans le *Journal de Paris*, et avec non moins de force, en faveur de la même question. Mais les maximes de Champfort et de Brissot prévalurent, parce qu'elles flattaient l'ignorance et la cupidité. L'académie fut supprimée en 1792: l'abbé Morellet en avait été nommé directeur. Par une courageuse prévoyance, avant que le *jacobinisme* en effaçât toutes les traces, il fit transporter chez lui les archives, les registres, les titres de création de cette société savante, le manuscrit du *Dictionnaire*, et rendit tous ces objets à l'Institut, lors de sa création. Morellet ne fut point inquiété pendant la funeste époque de la terreur, et dut peut-être cet avantage à sa réputation de philosophe. Après le 9 thermidor, il rompit le silence qu'il avait gardé long-temps, et publia des écrits qui lui font honneur, comme le *Cri des familles*, la *Cause des pères*, l'*Opinion publique*, etc., où il parle avec énergie en faveur des parens des émigrés. En 1797, l'abbé Morellet n'avait pour toute ressource que 1200 francs de rente sur le grand livre, et le produit qu'il tirait de ses ouvrages. Il crut améliorer sa fortune en choisissant un autre genre de littérature, et traduisit, jusqu'en 1800, des romans et des voyages anglais, le tout formant plus de vingt volumes. Il se trouvait comme isolé, presque tous ses amis étant morts; il eut encore la mortification de se voir oublié quand on créa l'Institut; mais lors de sa réorganisation, en 1803, il y fut compris avec ses anciens confrères. Il jouit d'une nouvelle existence, en 1807, lorsqu'il fut appelé au corps législatif. Dans sa vieillesse, il s'amusa à faire des vers, à entendre de la musique, et à rappeler d'anciens souvenirs. L'abbé Morellet n'avait jamais eu de maladie sérieuse. A l'âge de 88 ans, il fit une chute et se brisa le fémur. Condamné à un état perpétuel d'immobilité, il s'occupa encore de nouveaux ouvrages, et composa ses *Mélanges*, qu'il publia en 1818. C'était avertir le public qu'il vivait encore; mais sa carrière avançait vers sa fin, et il la termina, le 12 janvier 1819, à l'âge de 92 ans. M. Lemontey, qui a prononcé son *Eloge* à l'académie, n'a pu dissimuler, « qu'il avait, à l'instar » de beaucoup de littérateurs modernes, » consumé sa vie *dans des fatigues frivoles et des veilles sans méditation*. » Ainsi, prêtre et académicien, au fond » il n'avait fait que peu de chose pour » les lettres, et il a eu le malheur plus » grave de ne rien faire pour lui-même » et pour l'Eglise.... » Voici la liste des principaux ouvrages de Morellet: 1° *Petit écrit sur une matière intéressante*, 1756, in-8; 2° les *Si*; les *Pourquoi*; la *Prière universelle*; la *Vision de Palissot*, 1760 (dans les *Facéties parisiennes*); 3° *Traité des délits et des peines*, de Bec-

caria, traduit de l'italien, 1766, in-12; 4° *Legs d'un père à sa fille*, traduit de Grégory; 5° *Théorie du paradoxe*, 1775, in-12; 6° *De la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières d'administration*, 1775, in-8; 7° *Essai sur la conversation; maximes et pensées détachées*, imitées de Swift, et insérées dans le *Mercure*, qu'il avait essayé de ressusciter, 1780; 8° *Lettre de Brutus à Cicéron*, 1782, in-32, tirée à vingt-cinq exemplaires; 9° *Essai d'une cométologie nouvelle*, 1786; 10° *Observations sur la Virginie*, traduites de Jefferson, 1786, in-8; 11° *Avis aux faiseurs de constitutions*, traduit de Francklin, 1789, in-8; 12° *Pensées libres sur la liberté de la presse*, 1795, in-8; 13° *Le Confessionnal des pénitens noirs; — Les Enfans de l'abbaye; — Phédora ou la Forêt de Minski; — Clermont*, romans traduits de l'anglais; 14° *Histoire de l'Amérique*, ouvrage posthume de Robertson, contenant l'histoire de la Virginie jusqu'en 1688, et celle de la Nouvelle Angleterre jusqu'en 1762, Paris, 1798, 1 vol. in-12; 15° *Voyage de Vancouvert*, 1799, in-4; 16° *Observations critiques sur le roman d'Atala*, où l'auteur du *Génie du christianisme* n'est guère ménagé, 1801, in-8; 17° *Mélanges de littérature et de philosophie du 18e siècle*, 1818, 4 vol. in-8; 18° *Mémoires de l'abbé Morellet*, écrits par lui-même, Paris, Ladvocat, 1821; 2e édition, ibid., 1822. Il a publié d'autres ouvrages sur *le commerce des grains*, sur *les fabriques des toiles peintes*, sur *l'inoculation*, etc., et a laissé divers manuscrits. « Sa vie, ses écrits et ses *Mé-* » *moires* (de Morellet) montrent en lui » un talent très médiocre, des vues très » courtes, et je ne sais quelle bonhomie » niaise, dont il tirait quelquefois vani- » té, mais qui lui appartenait beaucoup » plus qu'il ne pensait. On loue la dou- » ceur de ses mœurs, l'enjouement de sa » conversation, la sûreté de son com- » merce. Il était, dit-on, du petit nombre » de ces philosophes qui protégeaient » la tolérance qu'ils prêchaient aux au- » tres, et il souffrait que des nièces, qui » demeuraient avec lui, suivissent leur » religion. C'est tout ce qu'on nous a » rapporté sur son compte en pareille » matière.... » (*L'Ami de la religion et du roi*, tom. 32, pag. 375). On peut consulter, pour connaître tous les *écrits* de Morellet, la table du *Dictionnaire des Anonymes*.

* MORELLI (dom Jacques), directeur de la célèbre bibliothèque de Saint-Marc de Venise, et l'un des plus savans bibliographes de nos jours, né dans les états vénitiens vers 1745, mourut en 1819. Il est un de ceux qui ont contribué à donner à cet établissement plus de richesse, d'ordre et d'éclat. Sa douleur fut extrême lorsqu'en 1797 il fut contraint de livrer beaucoup d'ouvrages imprimés et manuscrits qui devaient être transportés en France. Il fondit en larmes et s'évanouit, lorsqu'il sut que l'on transportait sa propre bibliothèque au palais Ducale : tant il redoutait de perdre un de ses chers livres. Morelli fut un critique habile et un excellent archéologue. Il a imprimé 61 ouvrages, soit à lui, soit à d'autres. On en trouvera la liste dans l'intéressant article que lui a consacré M. Villenave (*Biogr. Univ.*) Nous citerons : 1° *Dissertazione storica della libreria publica di S. Marco in Venezia*, Venise, 1774, in-8; 2° *Codices manuscripti latini biblioth. Nanianæ*, Venise, 1776, 2 vol. gr. in-4. Morelli et Assemani ont publié chacun une suite à cet ouvrage. 3° *Bibliotheca Maffæi Pinelli, Veneti, descripta et annotationibus illustrata*, Venise, 1787, 6 vol. gr. in 8, catalogue curieux et fort recherché. 4° *Notizia d'opere di disegno, nella prima metà del secolo XVI esistenti in Padova, Cremona, Milano, etc.*, Bassano, 1800, in-8; 5° *Bibliotheca S. Marci Venetiarum manuscripta græca et latina*, Bassano, 1802, 2 vol. in-8; 6° *Dissertazione intorno ad alcuni viaggiatori eruditi veneziani, poco noti, pubblicata nelle faustissime nozze del conte Leonardo Manino, etc.*, Venise, 1805, gr. in-4. Morelli fut entièrement étranger à la politique : il avait vu, sans qu'il fût dérangé dans sa place ou sa fortune, l'état vénitien passer successivement sous la domi-

nation de la France et de l'Autriche. Il était de toutes les académies de l'Italie, de celles de Berlin, de Gottingue, des Inscriptions de Paris.

MORELLY (N.). Nous ignorons la date de sa naissance et de sa mort, arrivée vers la fin du 18e siècle. La France littéraire de 1769 le fait naître à Vitry-le-Français. Il était fils d'un régent de cette ville, auteur de 3 ouvrages remplis d'idées rebattues. Le jeune Morelly aima le paradoxe : il paraît n'avoir songé qu'à renverser le droit de propriété, cette base de toute association. Il a laissé : 1° *Essai sur l'esprit humain*, Paris, 1743, in-12; 2° *Essai sur le cœur humain*, ibid., 1745; 3° *Physique de la beauté*, Amsterdam, 1748, in-12; 4° *Le Prince, les Délices du cœur*, ou *Traité des qualités d'un grand roi, et système d'un sage gouvernement*, Amsterdam, 1751, 2 vol. in-12. Il reproduisit cet ouvrage dans sa cinquième *Basiliade* ou *Naufrage des îles flottantes*, poème héroïque en prose, qu'il supposa avoir traduit de l'indien de Pilpaï, Messine, 1753, 2 v. in-12, en 14 chants. L'auteur prétend qu'un peuple ne saurait être heureux s'il n'est pas régi par les lois de la nature. Les *Iles flottantes*, selon lui, sont des préjugés, et la *Basiliade* est dérivée d'un mot grec qui offre l'idée d'un roi accompli. Il accuse les législateurs d'avoir introduit dans la société les élémens de corruption. En résumé, il voudrait ramener les hommes à une égalité absolue pour les replacer sous l'empire de la *nature* et de la *vérité*. Cette attaque contre la propriété avait déjà été manifestée par Pechméjà dans son *Telèphe*. Si l'un et l'autre auteur eussent vécu au milieu de la révolution française, nul doute qu'ils auraient occupé le premier rang parmi les novateurs. Son extravagant ouvrage fut sévèrement critiqué par deux journaux de l'époque : *La Bibliothèque impartiale*, et la *Nouvelle Bigarrure*. Morelly y répondit par le 6e *Code de la nature*, ou *le véritable Esprit de ses lois, de tous les temps négligé ou méconnu*, 1755, in-12. C'est un développement de ses principes, qu'on attribua à Diderot, parce que cet ouvrage avait été imprimé dans une édition falsifiée de ses *OEuvres* (Amsterdam, 1773, 5 vol. in-8). Laharpe le crut aussi et le répéta dans un de ses cours au Lycée........ « Il prétend, dit-» il, que l'homme n'est réellement mé-» chant que parce que nos gouverne-» mens l'ont rendu tel; que tous ses » maux et ses crimes naissent de l'idée » de propriété, qui n'est qu'une illu-» sion et non un droit de l'inégalité des » conditions, qui n'est qu'une autre » illusion, une autre barbarie; qu'en-» fin rien n'aurait été plus facile que de » prévenir entièrement, ou à peu près, » tous ses crimes et ses maux, seulement » en mettant à profit ses affections bien-» faisantes et sociales, qui suffisaient, » selon lui, pour établir et maintenir la » société, si on lui eût donné pour fon-» dement la communauté des biens. » Quoi qu'il en soit, les principes de Morelly, comme ceux d'autres philosophes, furent mis à exécution pendant les troubles révolutionnaires, avec cette différence qu'on ne dépouillait pas les propriétaires légitimes pour mettre leurs biens en communauté, mais pour se les approprier individuellement après les avoir proscrits ou fait périr sur l'échafaud. Les utopies de Morelly sont tout à fait oubliées; il serait à souhaiter qu'il en arrivât de même à d'autres écrits non moins extravagans que dangereux. Il fut l'éditeur des *Lettres de Louis XIV aux princes de l'Europe, à ses généraux, ses ministres* (depuis 1661 jusqu'à 1668, etc.), lettres recueillies par Roze, secrétaire du cabinet, Paris et Francfort, 1755, 2 vol. in-12, avec des *sommaires* et des *notes* de l'éditeur.

MORENA (Othon), natif de Lauden en Allemagne, dans la Franconie, dans le 12e siècle, commença l'histoire de ce que l'empereur Frédéric Barberousse fit en Lombardie, depuis 1154 jusqu'en 1198, principalement par rapport à la ville de Lodi-Acereus. — Acerbus Morena, son fils, acheva ce que le père n'avait pu finir. Ces auteurs étaient partisans de l'empereur contre les papes, et l'on doit se tenir en garde contre les ju-

gemens et anecdotes que la partialité leur a fait imaginer ou adopter. On trouve cette histoire dans la collection de Burmann, dans celle de Muratori, avec les notes de Saxius, et elle a été imprimée à Venise, 1636, in-4, avec les notes et les corrections de Félix Osius.

*MORÉNAS (François), né à Avignon, en 1702, d'une famille pauvre, fit néanmoins ses études dans cette ville, s'enrôla comme soldat, prit ensuite l'habit de cordelier, qu'il quitta après s'être fait relever de ses vœux, et se consacra entièrement à la littérature. Il fut, en 1733, rédacteur du journal intitulé : *Courrier d'Avignon*, lequel eut de la vogue dans la ville et dans les provinces. Cette feuille, dont il était obligé de partager le bénéfice avec ses associés, ne pouvant suffire à ses besoins, il fit plusieurs compilations qui auraient mérité plus de succès, si elles eussent été faites avec moins de précipitation. Lorsque les troupes françaises entrèrent dans Avignon en 1768, il alla continuer sa Gazette et ses spéculations littéraires à Monaco, où il mourut en 1774. Il avait le titre d'historiographe de la ville d'Avignon ; mais il n'a fait paraître en cette qualité qu'une *Histoire de l'inondation de* 1755. Il publia en outre plusieurs ouvrages dont voici la liste : 1° *Parallèle du ministère du cardinal de Richelieu et de celui du cardinal de Fleury*, Avignon, 1743, in-12 ; 2° *Entretiens historiques*, 1743-48, 18 vol. in-12 ; 3° *Histoire de la présente guerre*, 1774, in-12 ; 4° *Histoire de ce qui s'est passé en Provence, depuis l'entrée des Autrichiens jusqu'à leur retraite*, 1747, in-12 ; 5° *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, 1750 et années suivantes, 10 vol. in-12, avec plusieurs approbations. Son ouvrage cependant fut critiqué par D. Clemencet et le président Rolland, dans leurs *Lettres à Morénas* ; 6° *Dissertations sur le commerce*, traduit de l'italien du marquis Belloni, La Haye (Paris), 1756, in-12 ; 7° *Dictionnaire portatif des cas de conscience*, Avignon, 1758, 3 vol. in-8 ; 8° *Dictionnaire historique, portatif de la géographie ancienne et moderne*, Paris, 1759, avec des *supplémens* à la fin de chaque volume ; 9° *Dictionnaire portatif, comprenant la géographie, l'histoire universelle et la chronologie*, Avignon, 1760-62, 8 vol. in-8 ; 10° *Précis du résultat des conférences ecclésiastiques d'Angers*, ibid. 1764, 4 vol. in-12. On a encore de lui plusieurs écrits périodiques, tels que, 1° *Lettres historiques* (1739, in-12) ; 2° *Le Solitaire* (Arles, 1745), et différentes brochures.

MORÉRI (Louis), docteur en théologie, premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, né le 25 mars 1643, à Bargemont, petite ville de Provence, fit ses premières études à Draguignan et à Aix, alla ensuite étudier la théologie à Lyon et prit les ordres sacrés dans cette ville. Il prêcha la controverse pendant 5 ans avec succès. Il s'était annoncé dans cette ville par une mauvaise allégorie, intitulée *le Pays d'Amour*, qu'il publia dès l'âge de 18 ans ; il se fit connaître bientôt par des ouvrages plus utiles. Il traduisit de l'espagnol en français le *Traité de la perfection chrétienne*, par Rodriguez ; version qui a été effacée par celle de Régnier des Marais. Il publia en 1673, en un volume in-folio, son *Dictionnaire*. Ce fut vers le même temps qu'il s'attacha à l'évêque d'Apt, Gaillard de Longjumeau, à qui il avait dédié cet ouvrage, en reconnaissance des soins que ce prélat s'était donnés pour lui faire trouver des matériaux. Mme de Gaillard de Venel, sœur de l'évêque d'Apt, le fit placer auprès de Pompone, secrétaire d'état. Il pouvait espérer de grands avantages de sa place ; mais son application au travail épuisa ses forces, et le jeta dans une langueur presque continuelle. L'ardeur avec laquelle il s'occupa d'une nouvelle édition de son *Dictionnaire* augmenta son épuisement, et lui donna la mort. Il expira le 10 juillet 1680, à 38 ans. Le premier volume de sa nouvelle édition avait déjà paru, et le second vit le jour quelques mois après la mort de son auteur, par les soins d'un premier commis de Pompone, 1681. L'ouvrage entier avait été dédié au roi. Moréri avait des connaissances et de

la littérature : il connaissait les livres modernes qu'il fallait consulter, et entendait assez bien l'italien et l'espagnol. Son ouvrage, réformé et considérablement augmenté par Jean Le Clerc, Dupin et d'autres, porte encore son nom, et n'est plus de lui. Les éditions les plus estimées du *Dictionnaire de Moréri* sont celle de 1718, 5 vol. in-fol.; celle de 1725, 6 vol. in-fol., et celle de 1732, aussi en 6 vol. in-fol. L'abbé Goujet a donné 4 vol. in-fol. de *Supplément*, que M. Drouet a refondus dans une nouvelle édition, publiée en 1759, en 10 vol. in-fol. Les gens sensés sont fâchés d'y trouver toutes les momeries du jansénisme, les prétendus miracles du diacre Pâris, etc. « Il est aisé d'apercevoir, dit un » critique judicieux, que des personnes » de différens états, de différentes reli- » gions, de différens partis, de différens » génies, ont contribué à cette augmen- » tation. C'est la tour de Babel ; il y règne » une confusion grotesque, par la diver- » sité des langues et des esprits. Les men- » songes, les erreurs, les contradictions » y fourmillent. Un livre de cette es- » pèce, pour être bon, aurait dû être » le fruit des travaux d'un seul rédacteur. » Bien loin de là, chacun s'est empressé » d'y fournir, en différens temps et en » différens lieux, son contingent, et s'est » arrogé le droit de célébrer, selon ses » vues et sa manière, tout ce qui appar- » tenait à sa nation, à sa secte, ou à son » parti. » Cet ouvrage a été traduit en anglais, en espagnol et en italien. (On doit à l'abbé du Masbaret des remarques sur le *Dictionnaire de Moréri*.) Moréri est encore auteur des *Doux plaisirs de la poésie*, in-12, et éditeur des *Relations nouvelles du Levant*, de Gabriel Chinon, capucin : il a orné cet ouvrage d'une longue préface. Auteur infatigable, il avait rassemblé les matériaux d'un *Dictionnaire historique et bibliographique des Provençaux célèbres*, et commencé une *Histoire* des conciles ; il a laissé manuscrit un *Traité des étrennes*.

MORET (Antoine de BOURBON, comte de), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret, et prince légitimé de France, naquit en 1607. Il eut les abbayes de Savigny, de Saint-Etienne de Caen, Saint-Victor de Marseille; et ces bénéfices ne l'empêchèrent pas de porter les armes. Il reçut, en 1632, au combat de Castelnaudary, un coup de mousquet dont il mourut, à ce que disent la plupart des historiens. D'autres prétendent qu'il se retira en Portugal en habit d'ermite ; qu'ensuite il revint en France, et qu'il se cacha sous le nom de *Frère Jean-Baptiste*, dans un ermitage en Anjou, où il mourut très âgé en 1693. Ils ajoutent que Louis XIII, frappé des bruits qui couraient au sujet du comte de Moret, fit demander, par l'intendant de Touraine, à l'ermite qui passait pour être ce comte, s'il l'était réellement? Le solitaire répondit : « Je » ne le nie, ni ne veux l'assurer : tout » ce que je demande, c'est qu'on me » laisse comme je suis. » Cette réponse et d'autres circonstances répandent sur ce point d'histoire une obscurité que les critiques n'ont pu encore dissiper entièrement. *Voyez* la *Vie du Frère Jean-Baptiste*, par Grandet.

MORGAGNI (Jean-Baptiste), savant anatomiste, né à Forli dans la Romagne, le 25 février 1682, fut professeur de médecine théorique et d'anatomie à Padoue. Il s'est fait beaucoup d'honneur par ses découvertes et ses ouvrages. Les principaux sont: 1° *Adversaria anatomica sex*, Padoue, 1719, in-4; Leyde, 1723-1740, 6 vol. in-4 avec fig. C'est un cours complet d'anatomie, fait avec cet esprit de critique qui pèse tout, qui réfléchit sur tout, et qui n'avance rien qu'il ne l'ait vu et bien vu. Cette dernière édition a, de plus que les précédentes, *Nova institutionum medicarum idea* ; 2° *Epistolæ anatomicæ*, Leyde, 1728, in-4; 3° *De sedibus et causis morborum*, Padoue, 1760, 2. vol. in-fol.; Louvain, 1766, 2 vol. in-4; 1779, 3 vol. in-4, et Paris, 1820, 8 vol. in-8. (Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en français : cette dernière traduction a été publiée à Paris en 1821, par MM. Desormeaux et Destouet.) 4° Plusieurs *Lettres* insérées dans l'édition de *Valsalva*, qu'il

publia à Venise, en 1740. Il a donné son nom à un trou de la langue et à un muscle de la luette, parce qu'il les découvrit le premier. Ce savant, versé dans les belles-lettres aussi bien que dans la médecine, membre de l'institut de Bologne, et correspondant de l'académie des Sciences de Paris, mourut le 6 décembre 1771, âgé de 90 ans. Il avait recueilli lui-même ses ouvrages, qui parurent à Bassano en 1765, en 5 vol. Les papes Clément XI et Clément XII, et plusieurs souverains, lui donnèrent des marques particulières de leur estime. Benoît XIV fait de lui une mention honorable dans son traité *De beatificatione servorum Dei*. Peu de savans ont joui d'une estime plus générale. Tous ses ouvrages, qui sont très nombreux, ont été réunis et publiés par les soins de son disciple Larber, sous le titre d'*Opera omnia*, Bassano, 1765, 5 tomes en 2 gros vol. in-fol. La *Vie* de Morgagni a été écrite par Fabroni (*Vitæ Italorum*), et ensuite par Jos. Mossea, Naples, 1778, in-8.

MORHOF (Daniel-George), né à Wismar, dans le duché de Meckelbourg, en 1639, fut professeur de poésie à Rostock, d'éloquence, de poésie et d'histoire à Kiel, et bibliothécaire de l'université de cette ville. Il se signala par un grand nombre d'ouvrages, fruit de son érudition et d'un travail infatigable. Les principaux sont : 1° *Dissertationes*, 1699, in-4 ; 2° *Opera poetica*, 1694, in-8 ; 3° *Orationes*, 1698, in-8 ; mais le plus estimé est intitulé : *Polyhistor, sive De notitia auctorum et rerum*. Il est rempli d'érudition, et la critique de l'auteur est en général saine et favorable aux bons principes ; mais on ne peut s'empêcher d'y désirer plus de développement et de profondeur. La meilleure édition est celle qu'en a donnée Albert, réimprimée à Lubeck, 1747, 2 vol. in-4. Fabricius, dans un avis préliminaire, rend une justice complète à la science de Morhof, et convient que son ouvrage a beaucoup contribué à former sa jeunesse : *Cujus elucubrationes evolvere me memini adolescentem magno cum fructu.* Quoique Morhof fût très froid avec ceux qu'il ne connaissait pas, il était fort ouvert avec ses amis, et d'une conversation très agréable et fort variée. Il était si laborieux, qu'il travaillait même en mangeant. Il avait choisi pour devise ces trois mots : *Pietate, candore, prudentia.* Il avait toutes les vertus qu'on peut avoir hors de la véritable religion. (*Voyez* les *Mémoires de Nicéron*, tom. 2.)

MORICE DE BEAUBOIS (dom Pierre-Hyacinthe), né à Quimperlay dans la Basse Bretagne, en 1693, de parens nobles, entra dans la congrégation de Saint-Maur, et s'y signala par son érudition autant que par sa piété et sa modestie. Le cardinal de Rohan ayant demandé à ses supérieurs deux religieux pour travailler à l'histoire de son illustre maison, dom Morice se chargea de ce travail. Son ouvrage, demeuré manuscrit dans la maison de Rohan, formerait 3 ou 4 vol. in-4, ou 2 vol. in-fol, avec les preuves. Ce savant travailla ensuite à donner une nouvelle édition de l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau. Depuis l'année 1741 jusqu'en 1750, il donna 3 vol. in-fol. de *Preuves* ou *Mémoires* pour cet ouvrage, et le 1er vol. in-fol. de l'*Histoire*, laissant tous les matériaux du second et dernier volume, lorsqu'il mourut en 1750. Dom Taillandier, son confrère, a continué cet ouvrage.

MORILLO (Barthélemy) ou plutôt MURILLO, de Séville en Espagne, naquit en 1613. (Il fut l'élève de Moya et de Velazquez, et devint un peintre fameux, sans jamais quitter l'Espagne : les nombreux ouvrages qui lui étaient commandés ne lui permettaient point d'ailleurs de sortir de sa patrie.) Il se fit admirer par une manière de peindre qui lui était propre, et qui produisait un grand effet. Les Italiens, étonnés de la beauté de son génie et de la fraîcheur de son pinceau, ne firent point de difficulté de le comparer au célèbre Paul Véronèse. De retour en Espagne, Charles II le fit venir à sa cour, dans le dessein de le déclarer son premier peintre ; mais Morillo s'en excusa sur son âge, qui ne lui permettait pas de se charger d'un emploi aussi important : son extrême modestie était néanmoins

l'unique cause de son refus. Il mourut en 1685. (Le musée de Paris possède de ce maître trois tableaux, savoir, l'*Enfant Jésus sur la montagne des Oliviers*; *Un jeune mendiant*, etc. On y voyait en 1814 quatre autres tableaux de Morillo : 1° l'*Adoration des Bergers*; 2° *Sainte Elisabeth d'Hongrie*; 3° l'*Emplacement de Sainte-Marie-Majeure, désigné au Patrice Jean, par un espace couvert de neige* : ce sont les chefs-d'œuvre de ce peintre.)

MORIN (Pierre), né à Paris en 1531, passa en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Il enseigna le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé à Ferrare par le duc de cette ville. Saint Charles Borromée, instruit de ses profondes connaissances dans l'antiquité ecclésiastique, de son désintéressement, de son zèle et de sa piété, lui accorda son estime et l'engagea à aller à Rome en 1575. Les papes Grégoire XIII et Sixte-Quint l'employèrent à l'édition des Septante, 1587, et à celle de la Vulgate, 1590, in-fol. Il travailla beaucoup à l'édition de la Bible en latin traduite sur celle des Septante, Rome, 1588, in-fol.; à l'édition des Décrétales jusqu'à Grégoire VII, Rome, 1591, 3 vol. in-fol., et à une Collection des Conciles généraux, Rome, 1608, 4 vol. Ce savant critique mourut en 1608, à 77 ans. On a de lui un *Traité du bon usage des sciences*, et quelques autres écrits, publiés par le Père Quétif, dominicain, à Paris, en 1654, in-12. On y trouve des recherches et de bons principes; l'auteur était très versé dans les belles-lettres et dans les langues. L'édition de l'ancien *Testament* grec des Septante, Rome, 1587, in-fol., est rare. Elle passe pour la plus exacte. C'est sur l'exemplaire de cette belle édition que fut faite celle de Paris en 1628, par les soins du Père Morin, de l'Oratoire, qui y joignit l'ancienne version latine de Nobilius. *V.* CARAFFE.

MORIN (Jean-Baptiste) naquit l'an 1583 à Villefranche en Beaujolais. Après avoir voyagé en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux, il revint à Paris et s'appliqua entièrement à l'astrologie judiciaire. Ses horoscopes lui ouvrirent l'entrée de la maison des grands. On prétend que le cardinal de Richelieu eut la faiblesse de le consulter, et que le cardinal Mazarin lui fit une pension, après lui avoir procuré la chaire de mathématiques au Collége royal. Le comte de Chavigni, secrétaire d'état, réglait toutes ses démarches par les avis de Morin, et ce qu'il regardait comme le plus important, les heures des visites qu'il rendait au cardinal de Richelieu. Morin ne se trompa, dit-on, que de peu de jours dans le pronostic de la mort de Gustave-Adolphe. Il rencontra, à dix heures près, le moment de la mort du cardinal de Richelieu. Ayant vu la figure de Cinq-Mars, sans savoir de qui elle était, il répondit que cet homme-là aurait la tête tranchée. Morin se méprit de seize jours seulement à la mort du connétable de Lesdiguières, et de six à celle de Louis XIII. Mais il fit dans d'autres occasions des bévues beaucoup plus lourdes, qu'on ne manqua pas de relever. Il faut convenir cependant qu'en général la justesse avec laquelle il devina est difficile à expliquer. « Ceux qui » croient à ces sortes de prédictions, dit » un auteur, ou sont eux-mêmes infatués » de l'astrologie judiciaire, de l'art cabalistique et autres charlataneries de » ce genre, ou supposent dans les horoscopistes un pacte implicite avec l'esprit des ténèbres; car un homme sensé » ne verra jamais ici aucun rapport entre les moyens et la fin. » Morin, oracle des astrologues, voulut l'être aussi des philosophes. Il attaqua le système de Copernic et celui d'Epicure, et eut à ce sujet des démêlés très vifs avec Gassendi et avec les disciples de ce philosophe. La Hollande avait promis cent mille livres, et l'Espagne trois cent mille, à celui qui aurait trouvé le problème des longitudes. Morin croyait déjà avoir les quatre cent mille francs, lorsque des commissaires nommés par le cardinal de Richelieu, lui démontrèrent la fausseté de ses prétentions. Il mourut à Paris en 1656. On lui doit une *Réfutation* en latin du livre des préadamites, curieuse

et singulière, Paris, 1657, in-12. On a encore de lui un livre intitulé *Astrologia gallica*, et un grand nombre d'autres ouvrages, dans lesquels on remarque un génie singulier et bizarre. (*Voyez* son article dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, où est la liste de ses manuscrits, et le tom. 3. des *Mémoires de Nicéron* où est celle de ses livres imprimés.)

MORIN (Jean), savant oratorien, né à Blois en 1591, de parens calvinistes, étudia les humanités à La Rochelle. Il alla ensuite à Leyde, où il apprit la philosophie, les mathématiques, le droit, la théologie et les langues orientales. Après avoir orné son esprit de toutes ces connaissances, il se consacra à la lecture de l'Ecriture sainte, des conciles et des Pères. Un voyage qu'il fit à Paris l'ayant fait connaître du cardinal du Perron, il abjura le calvinisme entre les mains de ce prélat. Le nouveau converti demeura quelque temps auprès de lui, entra dans l'Oratoire, congrégation qui venait d'être fondée par le cardinal de Bérulle. Son érudition et ses ouvrages lui firent bientôt un nom. Les prélats de France se faisaient un plaisir de le consulter sur les matières les plus épineuses et les plus importantes. Le pape Urbain VIII, instruit de ses talens et de ses vertus, l'appela à Rome, et se servit de lui pour la réunion de l'Eglise grecque avec la latine. Le cardinal de Richelieu obligea ses supérieurs à le rappeler en France, et lui fit perdre le chapeau de cardinal, dont on prétend qu'il aurait été honoré, s'il se fût fixé à Rome. De retour à Paris, il se livra à l'étude avec une ardeur infatigable, et y mourut d'une attaque d'apoplexie en 1659, à 68 ans, également regretté pour ses connaissances et son caractère franc et sincère. Il était parfaitement versé dans les langues orientales, et fit revivre en quelque sorte le *Pentateuque samaritain*, en le publiant dans la *Bible polyglotte* de Le Jay. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Exercitationes biblicæ*, Paris, 1660, in-fol.; ouvrage dans lequel il s'élève avec raison contre le texte hébreu, tel que nous l'avons; 2° *De sacris ordinationibus*, in-fol., 1655; 3° *de Pœnitentia*, in-fol., 1651. L'auteur a ramassé dans cet ouvrage et dans le précédent tout ce qui pouvait avoir rapport à son sujet. L'un et l'autre sont très savans; mais ils manquent de méthode. 4° Une nouvelle *Edition* de la Bible des Septante, avec la version latine de Nobilius, 3 vol. in-fol., Paris, 1628 et 1642, estimée : elle comprend le nouveau Testament. Le Père Morin, dans la préface de cet ouvrage, fait l'apologie de la version des Septante, tant de fois attaquée par les protestans, et s'élève contre le texte hébreu, qu'il prétend avoir été corrompu par les Juifs. Hottinger, Taylour et Boot, protestans, et Siméon de Muis, professeur en hébreu à Paris, attaquèrent le Père Morin, qui se défendit excellemment dans plusieurs ouvrages, particulièrement dans ses *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum pentateuchum*, Paris, 1631, in-4. Jean Cappel a porté le dernier coup au texte hébreu moderne. (*Voy* CAPPEL, GOROPIUS, MASCLEF.) 5° Des *Lettres* et des *Dissertations* sous le titre d'*Antiquitates ecclesiæ orientalis*, 1682, in-8; 6° *Histoire de la délivrance de l'Eglise par l'empereur Constantin, et du progrès de la souveraineté des papes par la piété et la libéralité de nos rois*, in-fol., 1629. Cet ouvrage, écrit en français d'une manière incorrecte et diffuse, déplut à la cour de Rome, et l'auteur ne put l'apaiser qu'en promettant quelques corrections. 7° *Des défauts du gouvernement de l'Oratoire*, in-8, 1653. Cette satire attira à l'auteur bien des désagrémens; presque tous les exemplaires furent brûlés, ce qui l'a rendu rare. Le Père des Marets en a donné un abrégé, sous le nom de *la Tourelle*; 8° *Opera posthuma*, 1703, in-4. Le Père Morin était un des plus savans hommes de son temps. Il n'y a personne qui ait plus écrit sur la critique de la Bible, et avec plus d'érudition que lui. Il a écrit aussi très solidement sur la matière des Sacremens, et on peut dire qu'il a épuisé tous les sujets sur lesquels il s'est exercé. Cet homme, si versé dans l'antiquité ecclésiastique, si zélé

pour les anciens usages, pour l'ancienne discipline, était bien éloigné de cet esprit réformateur qui voudrait tout ramener à l'état des premiers temps. Il regardait la pratique et les coutumes de l'Église dans tous les siècles, comme des lois qu'il n'était pas plus permis de contredire que les jugemens doctrinaux. *Insolentissima igitur est insania, non modo disputare contra id quod videmus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod videmus eam facere. Fides enim Ecclesiæ non modo regula est fidei nostræ, sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum; consuetudo ipsius, consuetudinis quam observare debemus* (Præf. Comm. hist. de adm. Sac. Pœn.): passage exactement conforme à celui de saint Augustin : *Si quid per totum orbem frequentat Ecclesia, quin sit faciendum, disputare apertissima insania est. Voy.* Fleury, Thomassin.

MORIN (Simon) naquit à Richemond près d'Aumale, en Normandie, vers l'an 1623, d'une famille obscure. La misère le chassa de son pays et l'amena à Paris, où il se fit écrivain-copiste. Son cerveau, qui n'avait jamais été fort bon, se dérangea totalement lorsqu'il jouit d'un peu d'aisance. Il se jeta dans les rêveries des *Illuminés*, alors fort communs à Paris. On le mit en prison, et on le relâcha bientôt comme un esprit faible, qui, dans un état plus commode, pourrait se rétablir. Il se logea chez une fruitière, abusa de sa fille, et fut contraint de l'épouser. Sa belle-mère tenait une espèce d'hôtellerie ; son gendre se mit à prêcher ceux qu'elle recevait. Les ignorans s'attroupèrent autour de cet ignorant ; et le lieutenant de police ne put mettre fin à ces conventicules, qu'en faisant enfermer à la Bastille celui qui les tenait. Cet insensé, remis en liberté au bout de deux ans, répandit un petit ouvrage où brillaient tous les égaremens de son esprit. L'auteur était si enchanté de ce tissu de délires et d'inepties, qu'il en envoya un exemplaire au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui demanda d'où venait sa mission ? *De Jésus-Christ même*, répondit le fanatique, *qui s'est incorporé en moi pour le salut de tous les hommes*. Le curé ne lui répliqua qu'en le faisant de nouveau renfermer à la Bastille. Avant que d'y être, il avait répété plusieurs fois qu'il ne serait jamais assez lâche pour dire : *Transeat a me calix iste;* mais dès qu'il y fut, sa fermeté l'abandonna. Il fit sa rétractation, et obtint son élargissement. A peine fut-il sorti qu'il dogmatisa encore. Le parlement le fit mettre à la Conciergerie, et le condamna aux Petites-Maisons. Nouvelle abjuration, et nouvel élargissement. Mais le cœur n'ayant point eu de part à ces rétractations, il chercha de nouveau à faire des prosélytes. Des Marets de Saint-Sorlin, fanatique lui-même, mais d'un fanatisme plus pardonnable, le dénonça comme un hérétique. Morin mettait au net un discours qu'il voulait présenter au roi, lorsqu'il fut conduit à la Bastille et ensuite au Châtelet. Cet écrit commençait par ces mots : *Le fils de l'homme au roi de France...* Morin fut condamné à être brûlé vif avec son livre et tous ses autres écrits. Après la lecture de son jugement, le premier président Lamoignon lui demanda s'il était écrit quelque part que le nouveau Messie dût subir le supplice du feu ? Ce misérable eut l'impudence de répondre par ce verset du psaume 16 : *Igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas*. Toutes ses réponses prouvaient sa démence, et cette folie aurait dû, ce semble, lui obtenir sa grâce. Son arrêt fut cependant exécuté le 14 mars 1663. Ses complices furent punis de diverses peines ; mais aucun ne fut condamné à mort. (On a de Morin des *Pensées*, dédiées au roi, in-8, de 174 pages, très rare ; une *Requête au roi et à la reine régente, mère du roi* du 27 octobre 1647, 8 pages ; deux *rétractations* ayant toutes deux 4 pages in-8 : la première du 7 février 1649, la seconde du 14 juin suivant ; *Témoignage du 2e avénement du fils de l'homme*, janvier 1641.)

MORIN (Etienne), ministre de la religion prétendue réformée, né à Caen en 1625, remplit, au bourg Saint-Pierre-sur-

Dive, et dans cette ville, ses fonctions de pasteur. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Leyde, et de là à Amsterdam, où il fut nommé professeur de langues orientales. Il y mourut en 1700, âgé de 75 ans, après de longues infirmités de corps et d'esprit. On a de lui huit *Dissertations* en latin sur des matières d'antiquité. Elles sont curieuses. L'édition de Dordrecht, 1700, in-8, est la meilleure, et préférable à celle de Genève, 1683, in-4. Il a aussi donné la *Vie* de Samuel Bochard. (*Voyez* les *Mémoires* de Nicéron, tome 12. Pierre Francius a fait son *Eloge* dans la 2e édition de ses *Orationes*.) — Son fils Henri Morin, né à Saint-Pierre-sur-Dive en Normandie, se fit catholique après avoir été ministre protestant. Il est auteur de plusieurs *Dissertations* qui se trouvent dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres* dont il était membre. Il mourut à Caen en 1728, âgé de 60 ans.

MORIN (Louis), médecin, né au Mans en 1635, vint faire sa philosophie à Paris à pied et en herborisant. Il étudia ensuite en médecine, fut fait docteur en 1662 et devint membre de l'académie des Sciences. Sa vertu égalait son savoir : il menait la vie d'un anachorète, ne mangeait que du pain, ne buvait que de l'eau, et se permettait tout au plus quelques fruits. Paris était pour lui une Thébaïde, à cela près qu'il lui fournissait des livres et des savans. L'argent qu'il recevait de sa pension de l'Hôtel-Dieu, dont il était médecin, il le remettait dans le tronc, après avoir bien pris garde de n'être pas vu. En 1700 il fut choisi pour faire les démonstrations des plantes au Jardin-Royal, à la place du célèbre Tournefort, qui alla herboriser dans le Levant. Ce savant avait conçu tant d'estime pour Morin, qu'il donna à une plante étrangère le nom de *Morina orientalis*. Morin mourut, comme il avait vécu, dans de grands sentimens de piété, en 1715, âgé de près de 80 ans. Il laissa une bibliothèque de près de 20,000 écus, un herbier, un médailler, et nulle autre acquisition. On trouva dans ses papiers un *Index d'Hippocrate* grec et latin, beaucoup plus ample et plus fini que celui de Pinus. (Fontenelle a écrit l'éloge de Morin).

MORIN (Jean), né à Meung, près d'Orléans, en 1705, obtint en 1732 la chaire de philosophie de Chartres, et en 1750 un canonicat de la cathédrale. Morin donna à 38 ans son *Mécanisme universel*, vol. in-12, qui contient beaucoup de connaissances. Son second ouvrage est un *Traité de l'électricité*, imprimé in-12 en 1748. L'abbé Nollet, ayant réfuté l'opinion de l'auteur, Morin adressa à cet académicien une *Réponse* : c'est son 3e et dernier ouvrage imprimé. Il conserva jusqu'à la mort son application aux sciences, ainsi que les vertus du prêtre et du philosophe. Il mourut à Chartres le 28 mars 1764, à 59 ans.

MORINGE (Gérard), théologien de Bommel dans la Gueldre, fut professeur de théologie dans le monastère de Sainte-Gertrude à Louvain, puis chanoine et curé de Saint-Tron dans la principauté de Liége, où il mourut le 9 octobre 1556. On a de lui : 1° la *Vie de saint Augustin*, Anvers, 1553, in-8, et 1644, avec des notes d'Antoine Sanderus ; 2° celle *de saint Tron*, *des saints Libère et Euchère*, Louvain, 1540, in-4 ; 3° celle *du pape Adrien VI*, Louvain, 1536, in-4 ; et dans les Analectes historiques d'Adrien VI par Gaspard Burman, Utrecht, 1727. 4° *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, Anvers, 1533, in-8 ; 5° *Oratio de paupertate ecclesiastica*, etc. Tous les écrits de cet auteur sont en latin. On conserve en manuscrit dans le monastère de Saint-Tron : 1° *Vitæ sanctorum Antonii et Guiberti Gemblacensis* ; 2° *Præcepta vitæ honestæ* ; 3° *Chronicon Trudonense*, depuis l'an 1400. Arnould Wion et le Père Possevin le font moine bénédictin à Saint-Tron, et disent qu'il florissait vers 1100 ; ils se trompent, ainsi que Corneille Loos, qui le confond avec Noviomagus.

MORINIÈRE (Adrien-Claude Le Fort de la), né à Paris en 1696, d'une famille noble, fut élevé sous le célèbre Père Porée, dont il fut toute sa vie l'ami et l'admi-

rateur. L'amour des lettres inspirant celui de la solitude, notre auteur quitta le tumulte de la capitale pour se retirer chez les Pères génovéfains de Senlis. Il y vécut pendant 12 ans, occupé à préparer les matériaux de différentes collections. Les principales sont : 1° *Choix de poésies morales*, 3 vol. in-8, 1740; 2° *Bibliothèque poétique*, 4 vol. in-4, et 6 vol. in-12, 1745; 3° *Passe-temps poétiques, historiques et critiques*, 2 vol. in-12, 1757; 4° *OEuvres choisies de J.-B. Rousseau*, in-12. Ce petit recueil est le mieux fait de tous ceux que la Morinière a donnés au public. On a encore de lui deux petites comédies imprimées en 1754, sous le titre des *Vapeurs* ou du *Temple de la Paresse*. Cet auteur mourut en 1768. Le respect qu'on remarque dans ses ouvrages pour la religion et pour les mœurs, respirait dans sa conduite. Dans les éditions qu'il a données des meilleurs morceaux des poètes français, il n'a pas craint de nuire à leur gloire, en écartant ce qui sent tant soit peu la licence. Par là, il en a rendu la lecture commune et sûre pour tous les âges et toutes les personnes. Il est toujours, sinon glorieux, du moins estimable, de présenter les grands hommes par le beau côté : on exécute, en quelque sorte, leurs intentions; car il en est peu qui n'aient condamné, dans un âge mûr, les égaremens de leur jeunesse et de leur plume.

MORISON (Robert), botaniste distingué, vit le jour à Aberdeen en Ecosse l'an 1620. Il étudia dans l'université de cette ville, et y enseigna quelque temps la philosophie. Il s'appliqua ensuite à l'étude des mathématiques, de la théologie, de la langue hébraïque, de la médecine, et surtout de la botanique, pour laquelle il avait beaucoup de passion. Les guerres civiles interrompirent ses études; il signala son zèle et son courage pour les interêts du roi Charles Ier, et se battit vaillamment dans le combat donné sur le pont d'Aberdeen, entre les habitans de cette ville et les troupes presbytériennes. Il y fut blessé dangereusement à la tête. Dès qu'il fut guéri de cette blessure, il vint en France. Gaston, duc d'Orléans, l'attira à Blois, et lui confia la direction du jardin royal de cette ville en 1650. Morison dressa une nouvelle méthode d'expliquer la botanique, qui plut au duc. Après la mort de ce prince, il retourna en Angleterre en 1660. Le roi Charles II, à qui le duc d'Orléans, son oncle, l'avait présenté à Blois, le fit venir à Londres, et lui donna le titre de son médecin, et une pension de 200 livres sterling. Cet habile homme mourut à Londres en 1683, à 63 ans. On a de lui : 1° *Prælūdium botanicum*, qu'il publia en 1669, in-12. Cet ouvrage acquit tant de réputation à son auteur, que l'université d'Oxford lui offrit une chaire de professeur en botanique, qu'il accepta. 2° *Hortus Blesensis*, Londres, 1669, in-fol., réimprimé dans son *Prælūdium botanicum*; 3° La 2e et la 3e partie de son *Histoire des Plantes*, in-fol., 1680 et 1699, dans laquelle il donne une nouvelle méthode estimée des connaisseurs. La 1re partie de cet ouvrage n'a point été imprimée; on ne sait ce qu'elle est devenue. Ce qui en tient lieu est intitulé *Plantarum ombelliferarum distributio nova*, 1672, in-fol. Comme ce traité fut reimprimé avec la 3e partie, on ne prend l'édition de 1672 qu'à cause de la beauté des épreuves. La 1re partie devait contenir la description des arbres et des arbrisseaux. Les trois parties ont été publiées à Oxford en 1715, 2 vol. in-fol. avec fig. La méthode de Morison consiste à établir les genres des plantes par rapport à leurs fleurs, à leurs semences et à leurs fruits : méthode que Tournefort a également adoptée, mais que Linnée a cru devoir changer contre une autre. Morison a certainement rendu des services importans à l'histoire naturelle; mais il semble qu'il se loue lui-même un peu trop. Bien loin de se contenter de la gloire que pouvait lui procurer son système de classification botanique, il osa comparer ses découvertes à celles de Christophe Colomb; et sans jamais citer Gesner, Césalpin et Fabio Colomna, il assure en plusieurs endroits de ses ouvrages qu'il n'a rien appris que de la nature même. On l'aurait peut-être cru sur sa parole, s'il

n'avait pris la peine de transcrire des pages entières de ces deux derniers auteurs.

MORISOT (Claude-Barthélemy), écrivain, né à Dijon en 1592, mort dans la même ville en 1661. On a de lui : 1° un livre intitulé *Peruviana*, Dijon, 1645, in-4, où sous des noms allégoriques il trace l'histoire des démêlés du cardinal de Richelieu avec la reine Marie de Médicis, et Gaston de France, duc d'Orléans ; 2° *Orbis maritimus*, in-fol., 1643 ; 3° *Veritatis lacrymæ*, Genève, 1626, in-12. C'est une satire contre les jésuites, avec cette dédicace : *Patribus jesuitis sanitatem*. Elle est si grossière, qu'il ne trouva pas moyen de la faire imprimer dans sa patrie, et qu'il dut la faire publier à Genève, où on imprimait tous les sarcasmes contre l'Eglise et ses ministres. 4° Grand nombre de *Lettres* latines sur différens sujets.

*MORISSON (C.-F.-G.), membre de la Convention, né en Bretagne vers 1740, exerçait, avant la révolution, la profession d'avocat. Lorsque les troubles politiques vinrent désoler la France, il devint administrateur du département de la Vendée en 1790, fut député à l'assemblée constituante, et ensuite à la Convention. Morisson, tout en suivant le parti des novateurs, garda toujours une modération assez rare dans un moment où tous les esprits étaient exaltés. Il se déchaîna cependant plusieurs fois contre les frères du roi et contre le monarque lui-même; mais lorsqu'on proposa de mettre en jugement ce prince infortuné, il s'y opposa de tout son pouvoir, se fondant sur ce que les lois avaient établi son inviolabilité. Le 29 novembre, malgré les menaces des jacobins, il parla encore en faveur du roi. « Vous citez toujours Brutus, leur dit-il; mais si César eût été sans » armes et sans puissance, ce Brutus fût » devenu peut-être son défenseur. » Il vota ensuite pour sa détention pendant la guerre et son bannissement à la paix. Malgré le courage avec lequel il s'était opposé à l'assassinat de Louis XVI, les jacobins ne l'inquiétèrent pas pendant le règne de la terreur. Il fut ensuite accusé par Garnier de liaisons avec les royalistes, parce qu'il avait demandé des secours pour le département de la Vendée ; mais cette accusation n'eut pas de suites, et il fut même chargé de plusieurs missions dont il s'acquitta avec toute la modération qu'il était possible de garder dans ces temps désastreux. Membre du conseil des cinq-cents, il fit adopter, en décembre 1796, un décret d'amnistie pour les Vendéens et les Chouans. Il sortit du conseil le 20 mars 1797, et fut nommé peu d'années après conseiller à la cour de Poitiers, et ensuite à celle de Bourges, où il mourut en 1816, estimé pour les vertus sociales et le désintéressement dont souvent il avait fait preuve.

MORLEY (George), évêque anglican, né à Londres en 1597, de parens nobles, devint chanoine d'Oxford en 1641. Il donna les revenus de son canonicat au roi Charles Ier, alors engagé dans la guerre contre les troupes du *long Parlement*. Quelque temps après, ce prince étant prisonnier à Hamptoncourt, employa le docteur Morley pour engager l'université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale. Ayant ménagé cette affaire, il irrita les anti-royalistes, et fut privé, l'un des premiers, de ses emplois à Oxford. Il quitta l'Angleterre, et se rendit à La Haye auprès de Charles II, qui, ayant été rétabli sur le trône de ses ancêtres, paya le zèle de ce fidèle sujet par sa nomination à l'évêché de Worcester, et ensuite à celui de Winchester. Ce prélat mourut en 1684, à 87 ans, après avoir fait de grands biens dans son diocèse. On a de lui des *Sermons*, et des *Lettres* en latin.

MORNAC (Antoine), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Tours, fréquenta le barreau près de 40 ans, et cultiva les muses au milieu des épines de la chicane. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1724, en 4 vol. in-fol. On a encore de lui un recueil de vers, intitulé : *Feriæ Forenses*, in-8, parce qu'ils étaient le fruit de ses amusemens pendant les vacations du palais. Il contient les *éloges* des gens de robe qui avaient paru avec éclat en France depuis 1500. Il mourut en 1619.



MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, né à Buhy ou Bishuy, dans la Haute-Normandie, en 1549, fut élevé à Paris. Il y fit des progrès rapides dans les belles-lettres, les langues savantes, et dans la théologie : ce qui était un prodige dans un gentilhomme. On le destina d'abord à l'Eglise ; mais sa mère, imbue des erreurs de Calvin, les lui inspira. Après la Saint-Barthélemy, Philippe de Mornay parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. (Il devint gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, frère de Henri III, qui l'envoya négocier en Flandre, lorsqu'il y fut appelé pour combattre les Espagnols.) Le roi de Navarre, depuis Henri IV, était alors chef du parti protestant ; Mornay s'attacha à lui, et le servit de sa plume et de son épée. Il n'oublia rien pour aplanir le chemin du trône à ce prince. (Du-Plessis n'oubliait cependant pas les intérêts de son premier maître, le duc d'Anjou, sans nuire à ceux du roi de Navarre, qui le nomma surintendant des finances de ce royaume. Mornay l'employa dans plusieurs négociations, et fut l'âme de ses conseils, pendant plusieurs années.) Mais lorsqu'il changea de religion, ce favori lui en fit de sanglans reproches. (Il continua cependant à le servir avec fidélité, dirigea toutes les affaires, et termina celle de la dissolution du mariage de Henri IV. Mais, en 1598, son livre intitulé *Institution de l'Eucharistie* donna lieu à la fameuse conférence de Fontainebleau, dont le résultat fut la disgrâce de Duplessis.) Ce livre ayant soulevé tous les théologiens catholiques, il eut l'imprudence de ne répondre à leurs censures que dans une conférence publique. Elle fut indiquée en 1600 à Fontainebleau, où la cour devait être. Le combat fut entre du Perron évêque d'Evreux, et Mornay. La victoire fut unanimement adjugée à du Perron. Ce prélat s'était vanté de faire voir clairement près de cinq cents passages tronqués ou mal cités dans le livre de son adversaire, et il tint parole. Les calvinistes équitables convinrent de la défaite de leur chef. Pour la constater, il ne faut que lire ce qu'en dit dans ses *Mémoires* le duc de Sulli, zélé protestant. (*Voyez* DU PERRON.) Un ministre huguenot, présent à la conférence, disait avec douleur à un capitaine de son parti : *L'évêque d'Evreux a déjà emporté plusieurs passages sur Mornay. — Qu'importe*, répartit le militaire, *pourvu que celui de Saumur lui demeure ?* C'était un passage important sur la rivière de Loire, dont du Plessis était gouverneur. Ce fut là qu'il se retira, toujours occupé à inquiéter les catholiques. Lorsque, après la mort de Henri IV, son successeur Louis XIII entreprit de faire la guerre contre son parti, du Plessis lui écrivit pour l'en dissuader. Après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses, il lui dit : « Faire la guerre » à ses sujets, c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle s'établit » par la prudence et la justice de celui » qui gouverne. La force des armes ne se » doit employer que contre un ennemi » étranger. » Ces remontrances de Mornay, que les événemens du passé rendaient ridicules, ne produisirent rien que la perte de son gouvernement de Saumur, que Louis XIII lui ôta en 1621. Mornay ne pouvait point ignorer les fruits amers qu'avait produits l'indulgence dont on avait usé envers les sectaires ; il pouvait encore moins ignorer les désordres que la nature des nouvelles erreurs devait inévitablement produire dans un état catholique. « Le calvinisme, dit Voltaire, » devait nécessairement enfanter des » guerres civiles et ébranler les fondemens des états. Les réformateurs du » quinzième siècle ayant déchiré tous les » liens par lesquels l'Eglise romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus sacré, » ayant ouvert les portes de ses cloîtres et » remis ses trésors dans les mains des séculiers, il fallait qu'un des deux partis » pérît par l'autre. Il n'y a point de pays » en effet où la religion de Calvin et de » Luther ait paru sans faire couler le » sang. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. 33.) L'amiral Coligni disait lui-même, au rapport de Brantôme, que le seul

moyen de contenir les calvinistes, était de les occuper hors du royaume, et d'abandonner à leurs dégâts les provinces catholiques des Pays-Bas; faute de quoi *pour le seur ils recommenceraient à brouiller au dedans: tant il les connaissait brouillons, remuans, fretillans, et amateurs de la picorée.* Mornay mourut en 1623 à 74 ans dans sa baronnie de la Forêt-sur-Seure en Poitou. (Il avait été pendant 50 ans l'oracle de ses co-religionnaires, au point qu'on le nommait le *Pape des huguenots.*) On a de lui: 1° un *Traité de l'Eucharistie*, 1604, in-fol.; 2° un *Traité de la vérité de la Religion chrétienne*, in-4; 3° un livre intitulé: le *Mystère d'iniquité*, in-4; 4° un *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise*, in-8; 5° des *Mémoires*, depuis 1572 jusqu'en 1620, 4 vol. in-4; 6° des *Lettres*, etc. Presque tous ses ouvrages sont remplis des erreurs de sa secte, et de plus d'une bonne dose d'enthousiasme. Ses deux secrétaires, Meslai et Chalopin, et David des Liques ont composé sa *Vie*, in-4. Ce sont des éloges historiques faits par des hommes de parti. (Il y a encore une *Vie de du Plessis-Mornay*, dans les *Vies des plus anciens seigneurs de la maison de Mornay*, par R. de Mornay de la Villetertre, 1689, in-4. Cette vie est l'antidote des autres dont nous avons parlé.)

MORO (François), Japonais de naissance et zélé chrétien, directeur du commerce des Portugais au Japon, fut accusé faussement d'une conspiration contre l'empereur, et brûlé vif en 1637, en protestant jusqu'au dernier soupir de sa parfaite innocence. Le Père Charlevoix a démontré la fausseté de cette prétendue conspiration, et du roman que Koempfer a ou fabriqué ou adopté pour l'accréditer, et calomnier à son ordinaire l'Eglise naissante et souffrante du Japon.

MORO (Etienne), jésuite hongrois, savant mathématicien, fut assassiné en 1794 par les Rasciens à Cinq-Eglises. On a de lui: *Geographia Pannoniæ*, insérée dans *Imago Hungariæ antiquæ* par Timon, qui en fait un grand éloge.

MORONE (Jean de), fils du comte Jérôme de Morone, chancelier de Milan, et l'un des plus grands politiques de son temps, mort subitement au camp devant Florence en 1529, eut une partie des talens de son père. Il mérita l'évêché de Modène par son zèle et ses talens. Envoyé nonce en Allemagne l'an 1542, il engagea les princes de l'empire à souscrire à la convocation d'un concile général. Le pape Paul III, charmé d'un tel succès, récompensa Morone par le chapeau de cardinal, le nomma légat à Bologne, et président au concile indiqué à Trente. Jules III l'envoya en qualité de légat à la diète d'Augsbourg, où il soutint avec chaleur les intérêts du siége de Rome. Morone s'y fit également aimer des catholiques et des protestans. Sa modération et l'équité qui formaient son caractère étaient dignes d'un philosophe chrétien. Il tonnait contre l'hérésie, et il traitait avec douceur les hérétiques. Ses ennemis lui firent un crime de cette modération. Paul IV le fit arrêter sur quelques fausses accusations; mais Pie IV, son successeur, prit hautement sa défense, et confondit la calomnie, en le nommant président du concile de Trente. Après la mort de ce pontife, saint Charles Borromée le crut digne de la tiare et lui donna sa voix. Il en avait déjà eu 28 dans un autre conclave. Grégoire XIII l'envoya légat à Gènes, et ensuite en Allemagne. Ce fut au retour de cette dernière légation, qu'il couronna une vie illustre par une mort sainte. Il mourut à Rome en 1580, à 72 ans, avec la réputation d'un homme pénétrant, adroit, résolu, intrépide, zélé pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'Eglise. (On peut consulter sur cet illustre prélat l'*Histoire de la littérature italienne* de Tiraboschi, tome 7, 1re partie, p. 260 et suivantes, et le tome 3, p. 301 de la *Bibliothèque de Modène* qui contient la liste de ses ouvrages. Sa *vie* a été écrite par Jacobelli, évêque de Foligno.)

MOROSINI, très ancienne maison de Venise, dont le nom en latin est *Maurocenus*, et qui a donné plusieurs doges à la république: Dominique MOROSINI, élu

doge de Venise en 1148; Marin Morosini, élu en 1249, qui soumit Padoue à la république; et Michel Morosini, qui mourut en 1381, 4 mois après son élection, et après avoir soumis l'île de Ténédos. Ces illustres républicains se rendirent également recommandables par l'esprit patriotique et par l'art de gouverner.

MOROSINI (Pierre), célèbre cardinal de la même famille que les précédens, fut un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Il travailla à la compilation du 4e livre des *Décrétales*, et mourut en 1424 à Gallicano.

MOROSINI (Jean-François), cardinal, et ambassadeur de la république de Venise, en Savoie, en Pologne, en Espagne, en France, et à la cour de Constantinople auprès du sultan Amurat III, mourut dans son évêché de Brescia, le 14 janvier 1596, à 59 ans.

MOROSINI (André), né à Venise en 1528, obtint les principales dignités de la république de Venise, et mourut en 1618 à 60 ans. Chargé de continuer l'*Histoire de Venise* de Paruta, il la poussa jusqu'en 1615. Elle fut imprimée en 1623, in-fol., et réimprimée dans la Collection des historiens de Venise, 1718 et années suivantes, 10 vol. in-4. Ses *Opuscula et Epistolæ*, 1625, in-8, sont moins recherchés que son Histoire.

MOROSINI (François), généralissime et doge de Venise, où il naquit en 1618, se signala sur une des galères vénitiennes, dès l'âge de 20 ans, et remporta sur les Turcs des avantages continuels. Nommé commandant de la flotte en 1651, il prit sur eux un grand nombre de places. (Il les battit par mer, en 1650, près de l'île de Naxos, ruina toutes les fortifications de celle d'Egine, et s'empara d'une grande partie de la Morée.) Ce fut alors qu'on le déclara généralissime. Il défendit, en cette qualité, l'île de Candie contre les Turcs. Il y soutint plus de cinquante assauts, plus de quarante combats souterrains, et éventa les mines des assiégeans près de cinq cents fois. Les Turcs perdirent à ce siége plus 120,000 hommes, et les Vénitiens plus de 30,000. En vain le grand-visir tâcha de corrompre ce brave homme, en lui offrant de le faire prince de Valachie et de Moldavie; il méprisa ces offres. Enfin, obligé de se rendre, il capitula au bout de vingt-huit mois, en 1669. Le grand-visir, plein d'estime pour son courage, lui accorda tout ce qu'il voulut. De retour à Venise, il fut d'abord très bien reçu, et ensuite arrêté par ordre du sénat; mais s'étant pleinement justifié, on lui confirma la charge de procurateur de Saint-Marc. Quelque temps après, la guerre s'étant renouvelée contre les Turcs, Morosini fut élu généralissime des Vénitiens pour la troisième fois, en 1684. Il s'empara de plusieurs îles sur les Turcs, remporta sur eux une victoire complète en 1687 près des Dardanelles, et prit Corinthe, Misitra, Athènes, et presque toute la Grèce. Tant de succès le firent élire doge en 1688, et généralissime pour la quatrième fois en 1693, quoique âgé de 75 ans. Il mit plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs; mais il tomba malade de fatigue, et mourut à Napoli de Romanie en 1694. Le sénat lui fit élever un superbe monument avec cette inscription: *Francisco Mauroceno Peloponesiaco*. Le titre de *Peloponésiaque* lui avait été donné après ses victoires, en 1687. Le pape Alexandre VIII l'honora, dans le même temps, d'une épée et d'un casque, qu'il reçut en cérémonie dans l'église Saint-Marc des mains du nonce. (La *Vie de François Morosini* a été écrite en latin par Jean Groziani, Padoue 1698, in-4, et par Ant. Arrighi, ibid., 1749, in-4; la dernière est la plus estimée.)

MOROTTI ou Morozzo (Charles-Joseph), abbé de l'ordre de Cîteaux dans Turin, et depuis évêque de Bobbio et de Saluces, né à Mondovi en 1645, mort en 1729, a donné en latin: 1° le *Théâtre chronologique de l'ordre des chartreux*, etc., Turin, 1681, in-fol.; 2° *Théâtre chronologique de l'ordre de Cîteaux*, Turin, 1690, in-fol., en latin. (*Voyez* le 3e vol. de la *Bibliothèque volante* de Cinelli, p. 370, et Tiraboschi, *Storia della letteratura*, tome. 8, page 108.)

MORT (Jacques le), chimiste et médecin, né à Harlem en 1650, donna des

leçons particulières sur la chimie, la pharmacie et la médecine à Leyde. En 1702 il y obtint une chaire de chimie qu'il remplit jusqu'en 1718, année de sa mort. Le célèbre Boerhaave le remplaça. On a de le Mort : 1° *Chymia medico-physica*, Leyde, 1684, in-4 ; 2° *Pharmacia medico-physica*, 1688, in-12 ; 3° *Fundamenta nov-antiqua theoriæ medicæ*, *ad naturæ operas revocata*, 1700, in-12, etc. ouvrages estimés de son temps ; mais, comme les opérations de la chimie sont perfectionnées, ils ne sont plus d'usage.

MORTIER. *Voyez* MARTIN David.

MORTO ou MORTUO, peintre de Feltre en Italie, florissait dans le 16e siècle. Il est regardé comme le premier qui ait excellé à peindre les grotesques, et surtout dans cette manière de clair-obscur qu'on appelle *égratignée*. Ayant pris le parti des armes, il fut tué à 45 ans, dans un combat qui se donna entre les Vénitiens et les Turcs. (On peut consulter sur cet artiste le tom. 5, pag. 45 des *Elogj de' piu illustri pittori*, etc.)

MORTON ou MOORTON, (Jean), cardinal, archevêque de Cantorbéry, et grand chancelier d'Angleterre, né dans le comté d'Orset, en 1418, se rendit si habile dans la jurisprudence, qu'il mérita d'être admis dans le conseil privé des rois Henri VI et Edouard IV. Cette place lui fraya la route de l'évêché d'Ely, et enfin à l'archevêché de Cantorbéry. Il le méritait par son zèle et sa fidélité envers ses souverains. Henri VII le fit son chancelier, et lui obtint un chapeau de cardinal. Il mourut l'an 1500. On lui attribue une histoire de Richard III ; mais il paraît que cet ouvrage n'est pas de lui. (Morton avait d'abord été partisan de la *Rose rouge*, dans les factions des maisons de York et de Lancastre, et avait servi Henri VI ; mais il fut néanmoins fidèle à Edouard IV, qui le combla de faveurs. Il jouit de la même considération auprès du père de ce prince, Richard III ; afin de se la conserver, il entretint la discorde entre le roi et le duc Buckingham, qui se révolta et périt sur l'échaufaud. Morton se sauva sur le continent, et revint en Angleterre lors de la révolution qui mit la couronne sur la tête de Henri VII. Il put alors accomplir son plan favori en réunissant le parti des deux *Roses* par le mariage de Henri VII avec la fille d'Edouard IV.) Sa *Vie* a été écrite par J. Rudden, Londres, 1617.

MORTON (Thomas), né à York en 1564, devint professeur au collége de Saint-Jean à Cambridge, ensuite évêque de Chester en 1615, puis de Lichtfield et de Coventry en 1618, et de Durham en 1632. Il conserva une santé constante jusqu'à l'âge de 95 ans, auquel il mourut en 1659. On a de lui : *Apologia catholica*, in-fol. ; *De auctoritate principum*, in-4, et divers autres ouvrages estimés des théologiens anglais, mais peu connus hors d'Angleterre.

MORUS ou MORE (Thomas), naquit à Londres, vers 1473, d'un des juges du banc du roi. La science et la vertu eurent beaucoup d'attraits pour lui, et il cultiva l'une et l'autre avec succès. A l'étude des langues mortes il joignit celle des langues vivantes, et les différentes connaissances qui peuvent orner l'esprit. Henri VIII, roi d'Angleterre, se servit de lui dans plusieurs ambassades. La sagacité et les talens de Morus brillèrent surtout dans les conférences pour la paix de Cambrai, en 1529. La charge de grand chancelier d'Angleterre fut la récompense de son zèle pour le service de son maître. Sa faveur ne fut pas de longue durée. Henri VIII, amoureux d'Anne de Boulen, ayant rompu les liens qui le tenaient à l'Eglise romaine, Morus se démit de sa charge en 1531, et se retira dans sa maison pour y vivre avec ses livres. On employa toutes sortes de moyens pour lui arracher le serment de *Suprématie*, que ce prince débauché et cruel, le Néron de l'Angleterre, exigeait de ses sujets. La douceur n'ayant pu le toucher, on eut recours à la violence : on le mit en prison ; on lui enleva ses livres, la seule consolation au milieu des horreurs dont il était environné. Ses amis tâchèrent de le gagner, en lui représentant « qu'il ne devait point être d'une autre » opinion que le parlement d'Angleterre. » *Si j'étais*, dit-il, *seul contre tout le parlement*, *je me déficrais de moi-même*;

mais j'ai pour moi toute l'Eglise catholique, ce grand parlement des chrétiens. Sa femme le conjurant d'obéir au roi, et de conserver sa vie pour la consolation et le soutien de ses enfans : « Combien » d'années, lui dit-il, pensez-vous que » je puisse encore vivre ?... Plus de vingt » ans, répondit-elle.—Ah ! ma femme, » lui dit-il, voulez-vous donc que je » change l'éternité avec vingt ans ?... » Henri VIII, le voyant inébranlable, lui fit trancher la tête en 1535. Sa mort fut celle d'un martyr. Il avait vécu à la cour sans orgueil, il mourut sur l'échafaud sans faiblesse. C'était un homme solidement vertueux, quoique un peu original, qui mettait de la gaieté dans les matières les plus sérieuses. L'histoire a conservé quelques traits qui peignent bien son caractère. Un grand seigneur lui ayant envoyé deux flacons d'argent d'un grand prix, pour se le rendre favorable dans un procès fort important, le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave, et les renvoya à celui de qui ils venaient. *Vous assurerez votre maître*, dit-il au domestique qui les avait apportés, *que tout le vin de ma cave est à son service.* Il répondit à celui qui vint lui dire que « la clémence du roi avait modéré l'arrêt » de mort rendu contre lui, à la peine » d'être seulement décapité : » *Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence.* Il employa en prières le temps qui se passa entre sa condamnation et sa mort. La veille de l'exécution, il écrivit à sa fille Marguerite avec du charbon et sur du papier qu'il avait surpris, pour lui mander que « bientôt il » ne serait plus à charge à personne, » qu'il brûlait d'envie de voir son Dieu, » et de mourir le lendemain, qui était » l'octave du prince des apôtres et la » fête de la translation de saint Thomas » de Cantorbéry, jour de consolation » pour lui. » Il parlait ainsi, parce qu'il mourait pour la primauté de saint Pierre, et que toute sa vie il avait eu une dévotion particulière à saint Thomas son patron. Etant monté sur l'échafaud, il chanta le psaume *Miserere*, et prit le peuple à témoin qu'il mourait dans la profession de la foi catholique, apostolique et romaine. L'auteur du Plutarque anglais, en mettant de côté les causes de la condamnation de Morus et de Socrate, les compare dans leurs derniers momens : « Le premier, dit-il, est plus » grand, puisqu'il dépendait de lui de » conserver ses jours, et que l'autre était » forcé de subir son arrêt. Socrate phi» losophait beaucoup dans sa prison, » avant de prendre et après avoir pris la » ciguë ; mais Thomas Morus se montra » plus grand philosophe, en ce qu'il ne » perdit pas un instant cette gaieté douce » qui l'avait accompagné toute sa vie. » Les diverses anecdotes de sa mort mon» trent jusqu'où peuvent aller la tran» quillité et le courage qu'inspirent la » religion, et l'aspect d'un avenir où la » justice de Dieu mettra tout à sa place. » Morus était d'un tempérament flegmatique ; il avait l'air riant et l'abord facile. Il vécut toujours avec beaucoup de frugalité. Son zèle pour la religion catholique était vif et sincère ; les luthériens ne purent sous son ministère trouver aucun accès en Angleterre. On a de lui : 1° un livre plein d'idées singulières et inexécutables, intitulé *Utopia*, Oxford, 1663, in-8 ; Glascow, 1750, in-8. Il a été traduit en français par Guendeville, in-12, Leyde, 1715, et Amsterdam, 1730. En 1780, il en a paru une nouvelle traduction, lâche et infidèle, avec quelques notes inutiles et fausses. Cet ouvrage contient le plan d'une république à l'imitation de celle de Platon ; mais il n'est pas écrit du stile éloquent du philosophe grec. Il voudrait établir un partage absolument égal des biens et des maux entre tous les citoyens : idée chimérique, qui contrarie le plan de la nature et de la Providence. Il prêche un amour de la paix et un mépris de l'or, qui exposerait à des guerres continuelles de la part d'un voisin puissant et ambitieux, etc. Il y a cependant de très-bonnes vues qui respirent la sagesse, la vertu et le zèle du bonheur public. 2° L'*Histoire de Richard III*, roi d'Angleterre ; 3° celle d'*Edouard V* ; 4° une *Version* latine de trois dialogues de Lu-

cien ; 5° une *Réponse* très vive à *Luther* ; 6° un dialogue intitulé : *Quod mors pro fide fugienda non sit* ; 7° des *Lettres* ; 8° des *Epigrammes*. Ces différens ouvrages sont en latin, et ont été recueillis en 1566, in-fol., à Louvain. (M. Goroly a publié en anglais les *Mémoires de Thomas Morus*, avec une nouvelle traduction de l'*Utopia*, l'*Histoire de Richard III*, et ses *Poésies* latines. Le dernier descendant en ligne directe de cet homme illustre était le révérend Thomas More, décédé à Bath, en 1795, et sa postérité existait encore en 1816, dans la personne de lady Ellenbourough. M. Draparnaud a donné avec succès en 1826 une *tragédie*, dont le celèbre Thomas Morus lui a fourni le sujet.) — Thomas MORUS, prêtre, son arrière-petit-fils, mort à Rome en 1625, a donné la *Vie* de Thomas Morus en anglais, Londres, 1627, in-4, ou 1726, in-8. Nous en avons une autre par Stapleton. (Mme la princesse de Craon vient de publier un roman historique intitulé : *Thomas Morus lord-chancelier d'Angleterre, au 16e siècle*, 2 vol. in-8, 1833.) — Sa fille, Marguerite MORUS, professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre, et n'oublia rien pour avoir la liberté de consoler son père dans sa prison. On dit que pour l'obtenir elle fit tomber entre les mains du concierge une lettre, qu'elle feignit d'écrire à l'illustre captif pour lui persuader de consentir aux volontés du roi ; mais, dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir avec constance les intérêts de l'Eglise. Ce grand homme ayant eu la tête tranchée, elle la racheta de l'exécuteur de la justice, et la conserva précieusement. Cette fille respectable soulagea son infortune et sa douleur par les lumières de la religion et la culture des lettres. Elle possédait les langues et laissa divers ouvrages.

MORUS (Henri), né en 1614 à Grantham, dans le comté de Lincoln en Angleterre, passa sa vie studieuse à Cambridge, dans le collége de Christ, auquel il avait été agrégé. Il refusa plusieurs bénéfices et même des évêchés, et mourut en 1687. On a de lui divers écrits philosophiques et théologiques, Londres, 1675, in-fol.

MORUS (Alexandre) naquit à Castres en 1616. Son père était Ecossais et principal du collége que les calvinistes avaient en cette ville. Le jeune Morus fut envoyé à Genève, où il remplit les chaires de grec, de théologie, et les fonctions de ministre. Sa passion pour les femmes, et sa conduite peu régulière, lui causèrent des disgrâces bien méritées. Saumaise l'appela en Hollande, où il fut nommé professeur de théologie à Middelbourg, puis d'histoire à Amsterdam. Il fit ensuite un voyage assez long en Italie. C'est durant ce voyage qu'il publia un beau poème sur la défaite de la flotte turque par les Vénitiens. Cet ouvrage lui valut une chaîne d'or, dont la république de Venise lui fit présent. Ne se plaisant point en Hollande, il vint exercer le ministère à Charenton. Ses *Sermons* attirèrent la foule, moins par leur éloquence que par les allusions satiriques et les bons mots dont il les semait. L'impétuosité de son imagination lui procura de nouvelles querelles, surtout avec Daillé. Cet homme singulier mourut à Paris, dans la maison de la duchesse de Rohan, en 1670, sans avoir été marié. On a de lui : 1° divers *Traités de controverse* ; 2° des *Harangues* et des *Poèmes* en latin ; 3° une réponse à Milton, intitulée : *Alexandri Mori fides publica*, in-8. Milton l'a cruellement déchiré dans ses écrits. Ce que l'on a imprimé des *Sermons* de Morus ne répond point à la réputation qu'il s'était acquise en ce genre.

MORVILLIERS (Pierre de), fils de Philippe, premier président du parlement de Paris, issu d'une famille noble de Picardie, fut fait chancelier en 1461. C'était un homme hardi et véhément. Louis XI l'envoya en 1464 vers Philippe, duc de Bourgogne. Le chancelier parla à ce prince et au comte de Charolais, son fils, en termes si désobligeans, que le comte indigné ne put s'empêcher de dire à l'archevêque de Narbonne, que *le roi s'en repentirait*. En effet, ce fut là la première étincelle de la guerre dite du *Bien public*. La paix faite, Louis XI non seule-

ment désavoua le chancelier, mais il le destitua, pour donner au comte une satisfaction entière. Morvilliers se retira auprès du duc de Guyenne, survécut longtemps à sa déposition, et ne mourut que vers la fin de 1476.

MORVILLIERS (Jean de), né à Blois le 1er décembre 1507 du procureur du roi, n'était pas de la même famille que le précédent. Il fut d'abord lieutenant-général de Bourges, doyen de la cathédrale de cette ville, puis conseiller au grand conseil, et en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet en 1542. Ses talens l'ayant fait connaître, il fut envoyé ambassadeur à Venise, et s'y conduisit en homme plein d'adresse, de bon sens et de probité. De retour en France, il obtint l'évêché d'Orléans en 1552 et la place de garde des sceaux en 1568. Ses talens éclatèrent au concile de Trente, où l'on admira également son esprit et son zèle. Cet illustre prélat se démit de son évêché en 1574, et mourut à Tours en 1577, à 70 ans. Les gens de lettres de toutes les nations ont célébré sa mémoire, comme celle de leur bienfaiteur. Morvilliers a laissé des *Lettres* et des *Négociations*, qui sont manuscrites à la bibliothèque du roi, et des *Mémoires* de son temps dont on conservait une copie dans le cabinet de M. Guyot à Dijon. (*Voyez* la *Bibliothèque historique de France*, n° 1834.)

MORZILLO. *Voyez* Fox-Morzillo.

MOSCHION : c'est le nom de quatre auteurs cités par Galien, Soranus, Pline et Plutarque. On ne sait duquel sont les vers qui se trouvent dans les poètes grecs de Plantin, 1568, in-8. On n'est pas moins incertain sur le livre *De muliebribus affectibus*. Conrad Gesner y a joint des Scolies ; et Gaspard Wolff, son disciple, le fit paraître en grec, Bâle, 1566, in-4 ; Israël Spachius l'a donné en grec et en latin, dans *Gynæciorum libri*, Strasbourg, 1597, in-fol. (Il a été publié aussi par F. O. Dewez, Vienne, 1793.)

MOSCHOPULE (Emmanuel), nom de deux écrivains grecs que Hody a mal à propos confondus. Le premier, natif de Candie, dans le 14e siècle, sous l'empereur Paléologue, a laissé un livre intitulé : *Question de grammaire*, Bâle, 1540, in-4. (Il a laissé aussi des *Scolies*, encore inédites, sur les *Héroïques de Philostrate*; un manuscrit d'Espagne lui attribue formellement les *Scolies sur Hésiode* que Trincavelli a publiées sous le nom de Manuel de Bysance.)—Le second, neveu du premier, passa en Italie vers 1453, lors de la prise de Constantinople, et composa un *Lexicon grec*, ou *Recueil de mots attiques*, 1545, in-4. (On ne sait auquel des deux Moschopule on doit attribuer les *Scolies sur les deux premiers livres de l'Iliade* que Scherpezeel a fait imprimer à Utrecht en 1719; la *Vie d'Euripide* qui se trouve au commencement de plusieurs éditions de ce poète; le *Traité sur les carrés magiques* qui a été traduit en latin et lu en 1601 par Lahive à l'académie des Sciences.)

MOSCHUS, poète bucolique grec, né à Syracuse, vivait du temps de Théocrite et de Bion. (On ne sait rien de sa vie ni de l'époque de sa mort. Quelques biographes disent qu'il naquit dans la 156e Olympiade sous le règne de Ptolomée-Philométor, environ 180 ans avant J.-C. Il se distingua dans l'Idylle : celle qu'il fit *sur la mort de Bion* est peut-être la plus belle élégie que nous ait laissée l'antiquité. Il nous reste de lui 7 petites pièces charmantes : elles sont pleines de délicatesse.) Elles ont été imprimées avec celles de Bion, 1680, in-12, à cause du rapport de leur matière et de leur caractère. Longepierre les a traduites en vers français, de même que celles de Bion. (Poinsinet de Sivry les a aussi traduites en vers : MM. Gail, et Coupé (dans ses *Soirées littéraires*) les ont données en prose.) On estime l'édition de ce poète donnée par Daniel Heinsius, accompagnée des poésies de Théocrite, de Bion et de Simmius, augmentée des notes de divers commentateurs, 1604, in-4 ; et celle faite avec Bion, Oxford, 1748, in-8. (On estime aussi les éditions modernes données par MM. Kiesling, Briggs et Boissonade.)

MOSCHUS (Jean), surnommé Eucratès, pieux solitaire et prêtre du monastère de Saint-Théodose à Jérusalem, visita les monastères d'Orient et d'Egypte,

et alla à Rome avec Sophrone son disciple. Il dédia à ce vertueux compagnon de ses voyages un ouvrage célèbre, écrit en grec, intitulé *Leïmon*, c'est-à-dire *le Pré spirituel*. On y trouve la vie, les actions, les sentences et les miracles des moines de différens pays. Le stile en est simple et négligé. Il a été inséré dans les *Vies des Pères* de Rosweide, seulement en latin. Le Père Fronton du Duc l'a donné en grec l'an 1624, mais avec des lacunes, qui ont été remplies par Cotelier dans ses *Monumens de l'église grecque*, tome 2. Arnauld d'Andilly en a donné une *Traduction française*, où sont omis beaucoup de passages de l'original. Moschus mourut en 619, selon la plus commune opinion ; d'autres disent en 630.

MOSELLAN (Pierre), savant grammairien, né en 1524, était fils d'un vigneron de Protog, près de Coblentz, et fut l'un des principaux ornemens de l'université de Leipsick sa patrie, où il mourut le 16 avril 1524. On a de lui divers ouvrages de grammaire, et des notes sur les auteurs latins.

MOSÉOSO d'Alvadaro (Louis), officier espagnol, accompagna François Pizarro dans la conquête du Pérou, puis Ferdinand Soto en son voyage de Floride. Il succéda à ce dernier, l'an 1542, dans la charge de général de la Floride. Moséoso, voyant les troupes rebutées des fatigues et des périls qu'elles avaient essuyés sous Soto, n'osa pousser plus loin ses conquêtes. Il prit le parti de revenir à Passico, ville de la Nouvelle-Espagne, avec 311 soldats, du nombre de 600 que son prédécesseur avait amenés d'Espagne; il passa ensuite au Mexique, où il servit le vice-roi de ses conseils et de son épée.

* MOSER (Jean-Jacques), publiciste allemand, né à Stuttgard en 1701, fut nommé à 19 ans professeur extraordinaire à l'université de Thubingen. Huit ans après, en 1726, il devint conseiller de régence à Stuttgard; mais, lorsque l'administration publique fut transférée à Louisbourg, il quitta cette place pour venir enseigner le droit à Thubingen. Il professa avec succès ; mais, s'étant brouillé avec ses collègues, il fut nommé en 1736 professeur de droit à Francfort-sur-l'Oder, et devint directeur de l'université. Son humeur difficile lui ayant attiré de nouveaux désagrémens, il alla se fixer dans la petite ville d'Ebersdorf, où il se trouva bientôt engagé dans une querelle religieuse avec les hernutes. Après avoir été ensuite pendant quatre ans au service du prince de Hesse-Hombourg, il fut rappelé dans sa patrie où il occupa le poste d'avocat-consultant auprès des états de Wurtemberg. Ces états, ayant eu quelques démêlés avec le souverain, lui adressèrent un mémoire dont Moser fut soupçonné d'être l'auteur. Il fut arrêté et envoyé dans la forteresse de Hohentwiel; il ne recouvra sa liberté qu'au bout de 5 ans, sur un ordre du conseil aulique de l'empire. Dès lors il cessa de prendre part aux affaires publiques, et se livra exclusivement à l'étude. Il mourut à Stuttgard, le 30 septembre 1785. C'est peut-être l'écrivain le plus fécond de son temps : Meuzel a donné une liste de ses ouvrages qu'il divisa en 31 classes, et qui s'élèvent au nombre de 484, dont 17 sont restés inédits, 16 lui sont contestés, et 4 ne lui sont dus que comme éditeurs. Cette immense collection se compose de 702 vol. publiés séparément, dont 71 sont in-folio. On estime surtout ceux qu'il composa sur le droit public. Nous nous contenterons de citer les principaux : 1° *le Plutarque anglais* ou *Vies des plus illustres personnages de la Grande-Bretagne, depuis le règne de Henri VIII jusqu'à Georges II*, 1762, 12 vol. in-8, traduit en français par la baronne de Vasse, Paris, 1785-86, 12 vol. in-8 ; 2° *le Directeur universel*, ou *Vrai guide de la jeune noblesse vers les sciences et les beaux-arts*, 1763, in-8 ; 3° *Dictionnaire du commerce*, 1766, 2 vol. in-folio ; 4° *Elémens du commerce, de la politique et des finances*, 1772, in-4 ; 5° *Dictionnaire de poche de l'étudiant*, ou *Abrégé de l'histoire universelle, de la chronologie et de la bibliographie*, 1777 ; 6° une Traduction de l'ouvrage de Necker *sur les finances*, 1786, in-8 ; 7° *Leçons sur les élémens du commerce, de la politique et des finances*, 1801, in-8 ; 8° *Diction-*

naire général du commerce, 1810, in-8. On a sa vie écrite par lui-même, Francfort et Leipsick, 1777-1783, 4 vol. in-8.

* MOSER (Frédéric-Charles), fils du précédent, naquit à Stuttgard, le 18 décembre 1723; il fit ses études à Iéna, et se perfectionna sous son père. Il fut successivement conseiller aulique de Hesse-Hombourg (1749), député des Deux-Hesses au cercle du Bas-Rhin, conseiller aulique impérial, baron administrateur du comté impérial, de Falkentein, et enfin, en 1770, premier ministre et chancelier à Darmstadt. Disgracié peu de temps après d'une manière peu honorable, il intenta un procès au landgrave, son souverain, devant le conseil aulique de l'empire. Il le gagna, et le landgrave lui fit une pension de 5000 florins, après lui avoir rendu ses biens séquestrés, avec les revenus échus jusqu'à cette époque. Il s'éloigna des affaires, et se retira dans le Wurtemberg, où il mourut le 10 novembre 1798, âgé de 85 ans. Il a laissé (en allemand : 1° *Recueil des vues du Saint-Empire romain*, Leipsick et Ebersdorf, 1747, 3 vol. in-4; 2° *Essai d'une grammaire politique*, Francfort, 1749, in-8; 3° *des Langues de cour et d'état en Europe*, *ibid.*, in-8; 4° *Commentarium de Titulo Domini*, Leipsick, 1751; 5° *Opuscules pour servir à l'explication du droit public et des nations, et du cérémonial de cour et de chancellerie*, Francfort et Leipsick, 1751-65, 12 vol. in-8; 6° *Amusemens diplomatiques et historiques*, *ibid.*, 1753-64, 7 vol. in-8; 7° *le Maître et le Serviteur*, ou *les Devoirs réciproques d'un souverain et de son ministre*, 1759-1763, traduit en français par Champigny, Hambourg, 1761; 8° *la Cour, en fables*, Leipsick, 1761; Manheim, 1786; 9° *Nouvelles Fables*, 1789; 10° *Opuscules moraux et politiques*, Francfort, 1763-64; 11° *Mémoires pour servir au droit public et des nations*, *ibid.*, 1764-72, 4 vol.; 12° *Archives patriotiques pour l'Allemagne*, Francfort et Leipsick, 1784-90, 12 vol. in-8; 13° *Nouvelles archives*, Manheim et Leipsick, 1792-94, 2 vol. in-8; 14° *Vérités politiques*, Zurich, 1796, 2 vol.; 15° *Mélanges*, *ibid.*, 1796, 2 vol., etc. — Un autre Moser de Wurtemberg, mort vers 1750, est auteur d'un *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, Ulm, 1795. — Son fils (Guillaume-Godefroi) publia 1° *Principes de l'économie forestière*, 1757, 2 vol. in-8; 2° *les Archives forestières*, Ulm, 1788-96, 17 vol. in-8. Il est mort en 1793.

MOSÈS Micosti, célèbre rabbin espagnol du 14e siècle, est un de ceux qui ont écrit le plus judicieusement sur les commandemens de la loi judaïque. On a de lui un savant ouvrage intitulé : *Sepher Mitsevoth gadol*, c'est-à-dire *le grand livre des préceptes*, Venise, 1747, in-fol.

MOSHEIM (Jean-Laurent), littérateur, théologien et prédicateur allemand, né à Lubeck le 9 octobre 1694, fut d'abord professeur de théologie à Helmstadt, de 1723 à 1747. (Comblé de toutes les dignités qu'il fut au pouvoir du duc de Brunswick Wolfenbuttel de lui conférer, membre du conseil chargé de la direction suprême de l'église et de l'instruction publique, abbé de Marienthal et de Michaëlstein, inspecteur-général de toutes les écoles du duché de Wolfenbuttel et de la principauté de Blanckenbourg, il reçut encore des souverains étrangers et de diverses sociétés savantes des marques de la plus haute considération. En 1747, il fut nommé professeur de théologie à Gottingue, avec le titre de chancelier de l'université.) Epuisé de travail, il mourut l'an 1755. La liste complète de ses écrits en renferme 161. Nous citerons : 1° de savantes *Notes* sur Cudworth; 2° une *Histoire ecclésiastique*, Helmstadt, 1764, in-4, sous le titre d'*Institutiones historiæ ecclesiasticæ*, traduite en français en 6 vol. in-8, remplie de préjugés de secte, et d'une critique peu exacte (*Voyez* saint Maurice.) C'est un vrai travestissement de l'histoire de l'Eglise. La plupart de ces calomnies contre les catholiques sont solidement réfutées dans la partie théol. de l'*Encyclopédie méthodique*, que l'auteur a fait imprimer séparément sous le titre de *Dictionnaire théologique*. 3° Des *Sermons* en allemand, qui l'ont fait nommer par les protestans le *Bourdaloue de l'Allemagne*; dénomination qui ne peut se

justifier qu'aux dépens de la gloire oratoire de cette nation, et qui est d'ailleurs réfutée par la réputation plus brillante et plus méritée de plusieurs orateurs allemands. 4° *Dissertationes sacræ*, Leipsick, 1733, in-4; 5° *Historia Michaelis Serveti*, Helmstadt, 1728, in-4.

MOSTANDGED-BILLAT (Abou'l-Modhaffer-Yousouf, al), 32e calife de la race des Abbassides, succéda à son père Moqtafi, l'an 1160 de J.-C. Son frère sut gagner ses femmes qui devaient le poignarder; mais Mostandged, ayant été averti, fit emprisonner son frère et sa mère qui étaient de la conspiration, et jeta ses femmes dans le Tigre. Il mourut en 1170, âgé de 56 ans. (Il fut victime de la perfidie de son médecin qui le fit périr dans le bain.)

MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe de la), duc de Cardone, né en 1605, porta les armes de bonne heure. Après s'être signalé en divers siéges et combats contre les calvinistes, en Italie et dans les Pays-Bas, il commanda l'armée française en Catalogne l'an 1641; défit les espagnols devant Tarrogone et leur prit différentes places. Le bâton de maréchal de France et la dignité de vice-roi en Catalogne furent la récompense de ses succès. La gloire de ses armes se soutint en 1642 et 1643; mais elle baissa en 1644. Il perdit une bataille devant Lérida, et fut obligé de lever le siége de Tarragone. Ayant encouru la disgrâce du roi, il fut enfermé dans le château de Pierre-Encise, et n'en sortit qu'en 1648, pour être une seconde fois vice-roi de Catalogne en 1651. Il se signala l'année d'après dans Barcelone, qu'il défendit pendant cinq mois, et mourut en 1657, dans la 50e année de son âge.

MOTHE-LE-VAYER (François de LA), écrivain érudit et philosophe, né à Paris en 1588, se consacra à la robe, et fut pendant long-temps substitut du procureur-général du parlement, charge dont il avait hérité de son père. Il s'en défit ensuite, pour ne plus s'occuper que de ses livres. Lorsque Louis XIV fut en âge d'avoir un précepteur, on jeta les yeux sur La Mothe; mais la reine ne voulant pas d'un homme marié, il exerça cet emploi auprès du duc d'Orléans, frère unique du roi. La reine, instruite des progrès du second de ses fils, chargea La Mothe de terminer l'éducation du roi. L'académie française ouvrit ses portes à La Mothe-le-Vayer en 1639, et le perdit en 1672, à 84 ans. Comme il avait plus de mémoire que de jugement, la contrariété des opinions des peuples divers qu'il étudia, le jeta dans le pyrrhonisme: mais s'il fut sceptique comme Bayle, il ne sema pas comme lui ses écrits de maximes pernicieuses, qui, en séduisant l'esprit, corrompent le cœur. Il semble même dans plusieurs endroits borner son scepticisme aux sciences humaines, et respecter sincèrement la religion. « Comme, humainement parlant, dit-il, tout » est problématique dans les sciences, et » dans la physique principalement, tout » doit y être exposé aux doutes de la » philosophie sceptique, n'y ayant que » la véritable science du ciel qui nous est » venue par la révélation divine, qui » puisse donner à nos esprits un solide » contentement avec une satisfaction entière. » On a recueilli ses ouvrages en 1662, 2 vol. in-fol.; en 1684, 15 vol. in-12; et à Dresde, 1756-1759; 1772, 14 vol. in-8. Cette édition est la meilleure et la plus complète de toutes. Son stile est clair, mais diffus et chargé de citations. Il perd souvent son objet de vûe, et s'égare dans des digressions inutiles. Son *Traité de la vertu des païens* a été refuté par le docteur Arnauld, dans son ouvrage de la *Nécessité de la foi en J.-C.* (*Voyez* COLLIUS, LUCIEN, MARC-AURÈLE, ZÉNON, etc.) Parmi les *OEuvres* de La Mothe, on ne trouve ni les *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, sous le nom d'*Horatius Tubero*, imprimés à Francfort en 1606, 2 tom. ordinairement en 1 vol. in-4, et 1716, 2 volumes in-12; ni l'*Hexameron* rustique in-12. Ces deux ouvrages sont de lui, et on les recherche, surtout le premier. Voltaire et quelques autres écrivains se sont souvent parés des dépouilles de cet auteur. La *Traduction* de Florus qu'on a sous le nom de *La Mothe-le-Vayer* est d'un de ses fils,

ami de Boileau, mort en 1664, à 35 ans. On a donné, en 1763, in-12, *l'Esprit de La Mothe-le-Vayer* (par Montlinot) et 1783 (par Alletz), où l'on a fait entrer tout ce que cet auteur a dit de mieux dans ses différens ouvrages. Il avait imité la manière de Plutarque; mais le philosophe grec avait un stile bien plus agréable. (Il faut ajouter aux ouvrages de La Mothe: *Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, 1646, in-8; *La Géographie, la Rhétorique, la Morale, l'Economie, la Politique, la Logique, la Physique du prince*, in-8, pour l'éducation de Louis XIV, traduit en italien; *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols*, etc. *Voyez* MARETS de Saint-Sorlin.

MOTHE-LE-VAYER DE BOUBIGNI (François de la), de la même famille, maître des requêtes, mourut intendant de Soissons, en 1685. On a de lui: 1° une *Dissertation sur l'autorité des rois en matière de régale*; elle fut imprimée en 1700, sous le nom de *Talon*, avec ce titre: *Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de la justice*; et réimprimée sous son nom, 1753, in-12; 2° un *Traité de l'autorité des rois, touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse*, 1669, in-12; 3° *Essai sur la possibilité d'un droit unique*, 1764, in-12, tragédie du *grand Selim*, in-4; 4° *Tharsis et Zélie*, roman froid et verbeux, réimprimé à Paris en 1774, en 3 vol. in-8.

MOTHE. *Voyez* GROSTESTE.

MOTHE d'ORLÉANS. *Voyez* ORLÉANS de la Motte.

* MOTTE (Jeanne DE LUZ DE SAINT-REMY DE VALOIS, comtesse de la), née dans l'indigence, le 22 juillet 1756 à Fontette en Champagne, descendait de la maison royale de Valois, par Henri de St.-Remy, fils naturel de Henri II. Son père Jacques de Saint-Remy de Valois était mort à l'Hôtel-Dieu de Paris. La marquise de Boulainvilliers avait recueilli cette jeune enfant, demandant l'aumône, et l'avait fait élever à ses frais. Son illustre origine ayant été prouvée, il lui fut donné une pension, et en 1780 elle épousa le comte de La Motte, qui servait dans la gendarmerie de France, et fut recommandée au cardinal de Rohan, qui lui conseilla de s'adresser directement à la reine, lui avouant qu'il avait encouru sa disgrâce, et que sa recommandation auprès d'elle ne lui serait d'aucune utilité. Mme de La Motte tira dans la suite parti de cet aveu, en lui offrant de devenir un intermédiaire entre lui et la souveraine, dont il paraissait désirer ardemment de reconquérir le suffrage. Cette femme intrigante découvrit en même temps que la reine avait refusé au joaillier de la couronne l'autorisation d'acheter un superbe collier de 16 à 1,800,000 francs. Elle parvint à persuader au cardinal, que la reine, dont elle disait avoir gagné la confiance, désirait ce collier, et que son entremise dans cette affaire, où elle ne voulait pas paraître, lui serait très-agréable. Effectivement le cardinal acheta pour la reine le collier, et le livra à Mme de La Motte sur une simple autorisation qui portait la fausse signature de *Marie-Antoinette de France* (1er févr. 1785). Cette princesse n'en fut instruite que lorsque les joailliers se présentèrent auprès d'elle pour en réclamer le paiement. Hors d'elle-même, elle se plaignit au roi, qui fit arrêter le cardinal. Celui-ci fut acquitté sur les preuves qu'on avait eues que le mari de Mme de La Motte était subitement passé de l'indigence à un luxe extrême, et qu'il avait vendu à Londres, où il s'était sauvé après l'enlèvement du collier, des diamans pour des sommes considérables. Mme de La Motte, arrêtée à Bar-sur-Aube et conduite à la Bastille, fut condamnée à faire amende honorable, à être fouettée et marquée sur les deux épaules et renfermée pour le reste de ses jours à la Salpêtrière. Elle subit son arrêt dans la prison, parce qu'on craignait que la fureur et le désespoir ne la portassent à proférer en public des calomnies atroces. Elle tenta, dit-on, de s'étouffer avec la couverture de son lit, et parvint à s'évader. Au bout de quelque temps elle alla joindre son mari qui jouissait à Londres

du fruit de son vol ; mais elle ne profita pas long-temps de sa liberté : une fièvre bilieuse l'emporta le 23 août 1791 ; d'autres prétendent qu'elle se jeta du haut d'une fenêtre sur le pavé. M. de La Motte publia en faveur de son épouse un *Mémoire*, amas de mensonges évidens et de grossièretés dégoûtantes, qu'il envoya à Paris ; mais il fut saisi et brûlé par ordre de l'intendant de la liste civile. Il a été réimprimé à Paris en 2 vol. in-8, sous le titre de *Vie de Jeanne de Saint-Remy, comtesse de La Motte, écrite par elle-même*, etc. On a encore deux *Mémoires justificatifs de la comtesse Valois de La Motte, écrits par elle-même*, 1788 et 1789, in-8. L'abbé Georgel, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des événemens du 18e siècle*, a donné beaucoup de détails sur cette affaire : mais on doit les lire avec méfiance. *Voyez* GEORGEL.

* MOTTE-PICQUET (le comte Toussaint-Guillaume PICQUET DE LA MOTTE, plus connu sous le nom de LA), célèbre officier de marine, né en 1720 à Rennes, et mort à Brest le 10 juin 1791, à 71 ans, en avoit passé 56 dans le service de la marine et avait fait 28 campagnes (de 1737 à 1783), pendant lesquelles il s'éleva par son courage et ses talens aux premiers grades. Il se distingua surtout par une activité extraordinaire, une grande habileté dans les manœuvres, et une audace peu commune. Parmi le grand nombre d'actions valeureuses qui illustrent son nom, nous citerons seulement son expédition d'Amérique, celle de 1779 signalée par le combat du Fort-Royal. Il avait mouillé dans cette rade pour réparer ses bâtimens qui avaient beaucoup souffert dans l'expédition de Savannah, lorsqu'un convoi de 26 voiles françaises, escorté par une seule frégate, entrant dans la rade, fut attaqué par une escadre de 15 vaisseaux anglais. Ce convoi essentiel aux succès de la guerre, allait être pris : La Motte-Picquet, avec un seul vaisseau à peine réparé, se porte en avant, attaque la tête de l'escadre ennemie, et secondé de deux vaisseaux venus à son secours, disperse les vaisseaux anglais, et ne rentre au port qu'après que tous les vaisseaux français sont en sûreté. Né sans fortune, La Motte recevait depuis 1775 une pension de 800 livres ; le roi lui en accorda une autre de 8000, dont il jouit trop peu de temps.

MOTTE. *Voyez* HOUDARD et FÉNÉLON.

MOTTEVILLE (Françoise BERTAUD, dame de), fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, naquit en Normandie vers 1615, selon presque tous les biographes, mais plus probablement en 1621. Ses manières aimables et son esprit plurent à Anne d'Autriche, qui la garda auprès d'elle. Mais ayant été disgraciée, aux instances du cardinal de Richelieu, elle se retira avec sa mère en Normandie où elle épousa Nicolas Langlois seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Rouen. C'était un magistrat distingué, mais fort vieux, et sa femme fut veuve au bout de deux ans. Après la mort du cardinal de Richelieu, Anne d'Autriche ayant été déclarée régente, la rappela à la cour. Ce fut alors que la reconnaissance lui inspira le dessein d'écrire les *Mémoires* de cette princesse. On les a publiés sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, 1723, 5 vol. in-12, et 1750, 6 vol. in-12. Cet ouvrage curieux prouve une grande connaissance de l'intérieur de la cour et de la minorité de Louis XIV. Il est, pour la plus grande partie, de madame de Motteville ; mais on prétend qu'une autre main a retouché le stile, qui cependant n'est pas encore trop bon. L'éditeur, auquel on attribue ce changement, a surchargé cet ouvrage de morceaux d'histoire qu'on trouve partout. Madame de Motteville mourut à Paris en 1689, à 74 ans.

MOUCHY ou MONCHY (Antoine de), natif de Ressions dans le diocèse de Beauvais, docteur de la maison et société de Sorbonne, plus connu sous le nom de *Démochares*, se distingua par son zèle contre les calvinistes. Nommé inquisiteur de la foi en France, il rechercha les hérétiques avec une vivacité et une vigilance extrême. C'est de son nom qu'on appela *mouches* ou *mouchards*, ceux qu'il employait pour découvrir les sectaires ; et ce nom est resté aux espions de

la police. D'autres croient que cette dénomination est plus ancienne, et qu'elle vient tout simplement de ce que, semblables à des mouches, ces agens secrets s'insinuent partout, et vexent tout le monde. (*Voyez* MÉNAGE.) Le zèle de Mouchy ne produisit qu'un petit nombre de conversions, et ne put empêcher que la France ne devînt la victime de la nouvelle secte, qui déchira son sein pendant plus d'un siècle, et qui depuis encore s'est reproduite sous toutes sortes de formes. Ce docteur devint chanoine et pénitencier de Noyon, fut l'un des juges d'Anne du Bourg, et parut avec éclat au colloque de Poissy, au concile de Trente, et à celui de Reims en 1564. Il mourut à Paris, sénieur de Sorbonne, en 1574, à 80 ans. On a de lui : 1° la *Harangue* qu'il prononça au concile de Trente ; 2° un *Traité du sacrifice de la messe*, en latin, in-8, et un grand nombre d'autres ouvrages.

MOUCHY. *Voyez* Noailles.

MOUFET (Thomas), célèbre médecin anglais, né à Londres, et mort vers 1600, est connu par un ouvrage recherché. Cet ouvrage, commencé par Edouard Wotton, Conrad Gesner, Thomas Pennius, et achevé par Moufet, fut imprimé à Londres en 1634, in-fol., sous ce titre : *Theatrum insectorum*, avec des figures. Moufet n'est pas assez en garde contre les erreurs populaires. Son ouvrage a été cependant accueilli, parce qu'avant celui de Swammerdam, on n'avait rien de mieux sur cette matière. On a encore de Moufet : *De jure et præstantia medicamentorum chymicorum*, et un traité en anglais, *sur la nature et la préparation des alimens*, qui a reparu en 1746, in-8.

* MOUHY (Charles DE FIEUX, chevalier de), né à Metz le 9 mai 1701, vint de bonne heure à Paris, où n'ayant d'autre ressource que sa plume, il publia un très-grand nombre de *romans* écrits d'un stile bas et rampant, dont les événemens sont invraisemblables, et amenés ordinairement avec contrainte; il en tirait cependant assez bon parti, parce qu'il les colportait partout, et l'on était forcé de les acheter pour se débarrasser de ses instances. Les moins mauvais sont : *la Mouche*, ou *les Aventures de Bigand*, où l'on trouve de la gaieté, de l'imagination, de l'originalité; *la Paysanne parvenue*, faible imitation du *Paysan parvenu* de Marivaux; *les Dangers des spectacles*. On a encore de lui un *Abrégé de l'histoire du théâtre français*, 1780, 3 vol. in-8 : ce n'est qu'une sèche nomenclature chronologique remplie d'omissions et d'inexactitudes. Mouhy mourut à Paris en 1704.

MOULIN (Charles DU) vit le jour à Paris, en 1500, d'une famille noble et ancienne : elle était originaire de Brie, et selon Papire Masson, elle tenait à Elisabeth reine d'Angleterre, du côté de Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort, aïeul maternel de cette princesse. Le jeune du Moulin fit paraître dès son enfance des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences, et pour l'étude une inclination qui tenait de la passion. Reçu avocat au parlement de Paris, en 1522, il plaida pendant quelques années au Châtelet et au parlement. Mais une difficulté de langue l'ayant dégoûté du barreau, il s'appliqua à la composition des ouvrages qui ont rendu sa mémoire célèbre. Il publia en 1539 son *Commentaire sur les matières féodales* de la Coutume de Paris. Dans l'enthousiasme que produisit cet ouvrage, le parlement lui offrit une place de conseiller, qu'il refusa pour donner plus de temps à ses études et à la composition de ses livres. En 1551 parurent ses *Observations* sur l'édit du roi Henri II, contre les *petites dates*; livre qui déplut beaucoup à la cour de Rome. On sent bien que l'auteur, infecté des nouvelles erreurs, ne la ménagea pas. Le peuple de Paris, informé de son attachement au parti huguenot, pilla sa maison en 1552; se voyant en danger d'être maltraité, il passa à Bâle, s'arrêta quelque temps à Tubingen, et alla à Strasbourg, à Dôle, et à Besançon, travaillant toujours à ses ouvrages, et enseignant le droit avec une réputation extraordinaire partout où il faisait quelque séjour. En 1556, George, comte de Montbéliard, le retint prison-

nier pour n'avoir pas voulu se charger d'une certaine cause; mais Louise de Beldon, sa femme, accourut à son secours, et témoigna tant de courage, que le comte fut obligé de céder. De retour à Paris, en 1557, il en sortit encore en 1562, pendant les guerres de religion. Il se retira pour lors à Orléans, et revint à Paris en 1564. Trois de ses *Consultations*, dont la dernière regardait le concile de Trente, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison à la conciergerie; mais il en sortit peu de temps après, à la sollicitation de Jeanne d'Albret, et en vertu des lettres-patentes du 21 juin 1564, qui suspendaient les poursuites du parlement, « faisant néanmoins expresses inhibitions et défense à du Moulin, et » sur peine de la vie, qu'il n'eût plus à » exposer, ni faire imprimer aucuns livres qui appartiennent à l'état, ou qui » dépendent de la théologie, et concernent les autorités des conciles et du » saint Siége apostolique. » Il était si avare de ses momens, que, quoique ce fût alors l'usage de porter la barbe, il se la fit couper, pour ne pas perdre de temps à la peigner. On le regardait comme la lumière de la jurisprudence, et comme l'oracle des Français. On citait son nom avec ceux des Papinien, des Ulpien, et des autres grands jurisconsultes de Rome. Sur la fin de sa vie, il abandonna entièrement le parti de la doctrine des protestans, et mourut à Paris, avec de grands sentimens de soumission à l'Eglise catholique, en 1566 à 66 ans. Charles du Moulin était certainement un homme d'un très grand mérite; mais il était trop plein de lui-même, et ne faisait pas assez de cas des autres. Que peut-on penser d'un homme qui s'appelait le *Docteur de la France et de l'Allemagne*, et qui mettait à la tête de ses consultations : « Moi, » qui ne cède à personne, et à qui personne ne peut rien apprendre! » Ses *œuvres* ont été recueillies en 1681, 5 vol. in-fol. On les regarde avec raison comme une des meilleures collections que la France ait produites en matière de jurisprudence. On reproche néanmoins avec raison à ce jurisconsulte, d'avoir eu sur l'*usure* et sur quelques autres points importans des opinions qui ne sont pas conformes à la saine théologie. *Sa Consultation* sur le concile de Trente est jointe ordinairement à la *Réponse* qu'y fit Pierre Grégoire (*voyez* ce nom); cette *Réponse* est fort recherchée. Plusieurs de ses opinions sur l'Ecriture sainte ont été vivement réfutées par Gérard Mercator, dans son *Harmonia evangelistarum*. Gabriel du Pineau, plus savant que lui dans le droit canon, et beaucoup plus modeste, a solidement réfuté plusieurs de ses erreurs, dans des notes latines pleines d'érudition et d'un sens droit. On peut voir aussi, *in Molinæum pro pontifice maximo, etc. auctore Edmundo Rufo, jurium doctore*, Paris, 1553. Il est faux, comme l'ont dit quelques lexicographes, que toute sa famille périt au massacre de la Saint-Barthélemi. Après la mort de son fils Charles, qui mourut d'hydropisie en février 1570, il ne restait plus des trois enfans de ce jurisconsulte, qu'Anne du Moulin, mariée à Simon Robé, avocat au parlement de Paris. Elle fut assassinée avec toute sa famille en l'absence de son mari, le 19 février 1572, par des voleurs qu'on ne put jamais découvrir, et par conséquent six mois avant la Saint-Barthélemi. Du Moulin avait épousé en secondes noces, en 1558, Jeanne du Vivier, en qui il eut le bonheur de rencontrer une femme aussi estimable que Louise de Beldon, qu'il avait perdue en 1556. Voyez la *Vie* de Charles du Moulin, par Julien Brodeau, pag. 205-214; et *Elog. Molinæi*, par Papire Masson, pag. 250 et suivantes.

MOULIN (Pierre du), théologien de la religion prétendue réformée, naquit l'an 1560, fils, selon quelques-uns, d'un célestin d'Amiens, apostat; selon d'autres, de Joachim du Moulin, seigneur de Lorme-Grenier. Pierre, après avoir enseigné la philosophie à Leyde, fut ministre à Charenton. Il entra, en cette qualité, auprès de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, sœur du roi Henri IV, mariée en 1599 avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Il passa l'an 1615 en Angleterre, à la sollicitation

du roi de la Grande-Bretagne, et il y dressa un plan de réunion des églises protestantes. De retour en France, il se livra à cet esprit inquiet et tracassier qui, de l'aveu de l'amiral Coligni, faisait le caractère du huguenotisme. Craignant avec raison que le roi ne le fît arrêter, il se retira à Sedan, où le duc de Bouillon le fit professeur en théologie, ministre ordinaire, et l'employa dans les affaires de son parti. Il y mourut en 1658, âgé près de 90 ans, avec la réputation d'un mauvais plaisant, d'un satirique sans goût, et d'un théologien emporté. Son caractère se fait sentir dans ses ouvrages, que personne ne lit plus. Les principaux sont 1° l'*Anatomie de l'arminianisme*, en latin, Leyde, 1619, in-fol.; 2° un *Traité de la pénitence et des clefs de l'Eglise*; 3° *Le Capucin, ou l'Histoire de ces moines*, Sedan, 1641, in-12 : satire peu commune; 4° *Nouveautés du papisme*, 1633, in-4 : ouvrage plein de railleries indécentes, de déclamations puériles, et d'impostures grossières; 5° *Le Combat chrétien*, in-8; 6° *De Monarchia pontificis romani*, Londres, 1614, in-8. 7° *Le Bouclier de la foi*, ou *Défense des Eglises réformées*, in-8, contre le Père Arnoux, jésuite; et un autre livre contre le même jésuite, intitulé : *Fuites et évasions du sieur Arnoux*; 8° *Du juge des controverses et des traditions*, in-8; 9° *Anatomie de la messe*, Sedan, 1636, in-12. Il y en a une 2e partie, imprimée à Genève en 1640. Cette anatomie est moins rare qu'une autre *Anatomie de la messe*, dont l'original est italien, 1552, in-12. Il fut traduit en français, et imprimé avec une Epître dédicatoire au marquis del Vico, datée de Genève, 1555. Dans la préface du traducteur, l'auteur italien est appelé *Antoine d'Adam*. Dans la traduction latine de 1561, 172 pag. in-8 et 19 pag. d'errata et de table, l'auteur y est appelé *Antonius ab Acdam*. Suivant Gesner, c'est un Augustin Mainard; mais Jean Le Fèvre de Moulins, docteur en théologie de Paris, qui en a publié une *Réfutation* en 1563, l'attribue à Théodore de Bèze. L'édition française a été réimprimée en 1562, in-16, par Jean Martin, sans nom de lieu.

MOULIN (Pierre DU), fils aîné du précédent, hérita des talens et de l'impétuosité de génie de son père. Il fut chapelain de Charles II, roi d'Angleterre, et chanoine de Cantorbéry, où il mourut en 1684, à 84 ans. On a de lui : 1° un livre intitulé *La Paix de l'âme*, qui est fort estimé des protestans, et dont la meilleure édition est celle de Genève, en 1729, in-12; 2° *Clamor regii sanguinis*, que Milton attribuait mal à propos à Alexandre Morus : ouvrage fait à l'occasion de la fin tragique de Charles Ier; 3° une *Défense de la religion protestante*, en anglais. — Louis et Cyrus DU MOULIN, frère de ce dernier (le premier médecin, et l'autre ministre des calvinistes), sont aussi auteurs de plusieurs ouvrages qui ne respirent que l'enthousiasme et le fanatisme. Louis fut un des plus violens ennemis du gouvernement ecclésiastique anglican, qu'il attaqua et outragea dans sa *Parænesis ad ædificatores imperii*, in-4, dédiée à Olivier Cromwel; dans son *Papa ultrajectinus*; et dans son livre intitulé *Patronus bonæ fidei*. Il mourut en 1680, à 77 ans.

MOULIN (Gabriel DU), curé de Maneval, au diocèse de Lisieux, s'est fait connaître dans le 17e siècle, 1° par une *Histoire générale de Normandie sous les ducs*, Rouen, 1631, in-fol. rare et recherchée. Elle s'étend depuis les premières courses des Normands, païens, jusqu'à la réunion de cette province à la couronne. On y trouve une *liste* des seigneurs normands qui allèrent aux croisades avec leurs armoiries, depuis Guillaume le Conquérant, jusqu'à Philippe Auguste, etc.). 2° Par l'*Histoire des conquêtes des Normands dans les royaumes de Naples et de Sicile*, in-fol. moins estimée que la précédente.

MOULINET (Claude DU), chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, bibliothécaire et directeur du cabinet des médailles de cette maison célèbre, s'est particulièrement appliqué aux études relatives à son état, comme on le voit par les ouvrages suivans : 1° *Figures des dif-*

férens habits des chanoines réguliers, Paris, 1666, in-4; 2° *Réflexions historiques et curieuses sur les antiquités des chanoines tant réguliers que séculiers*, Paris, 1674, in-4; 3° *Stephani, tornacensis episcopi, epistolæ*, 1678, in-8. Cet évêque de Tournai, mort en 1203, était en même temps abbé de Sainte-Geneviève de Paris. 4° *Historia summorum pontificum per eorum numismata ab anno* 1417 *ad annum* 1678, in-fol. Paris, 1679, ouvrage effacé par celui du Père Bonanni sur le même sujet; 5° *Le Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol. plein de choses curieuses. Moulinet vivait encore, fort âgé, en 1692.

MOULINET. *Voyez* Thuilerie.

MOULINS (Guyard des), prêtre et chanoine d'Aire en Artois, devint doyen de son chapitre en 1297. Il est connu par sa Traduction de l'Abrégé de la Bible du Père Comestor, sous le titre de *Livres de la Bible historiaulx*. Il la commença en 1291, à l'âge de 40 ans, et l'eut finie au bout de quatre. Il y a inséré les livres moraux et prophétiques; mais on n'y trouve pas les Epîtres canoniques, ni l'Apocalypse. On conservait dans la bibliothèque de Sorbonne un manuscrit de cette traduction. Guyard des Moulins s'en dit auteur dans la préface; ce qui fait présumer que ceux qui l'ont attribuée à Nicolas Oresme se sont trompés. Il y a des choses singulières dans cette version, qui fut imprimée à Paris, chez Vérard, in-fol. 2 vol., 1490.

MOULINS (Laurent des), prêtre et poète français, du diocèse de Chartres, florissait au commencement du 16e siècle. Il est connu par un poème moral intitulé le *Catholicon des malavisés*, autrement appelé *Le Cimetière des malheureux*, Paris, 1513, in-8, et Lyon, 1534, même format. C'est une fiction sombre et mélancolique, où l'on trouve des images fortes.

*MOUNIER (Jean-Joseph), homme d'état, né à Grenoble le 12 novembre 1758, eut pour père un commerçant estimé qui veilla à son éducation et lui fit faire d'excellentes études. On assure que l'excessive sévérité de son premier instituteur et les contrariétés qu'il eut à souffrir, lorsqu'il voulut entrer dans l'état militaire, lui inspirèrent une haine violente contre toute espèce d'oppression et de privilége. Mounier avait sans doute méconnu sa vocation; car ses succès au barreau annonçaient qu'il était né pour être jurisconsulte. Cédant enfin au vœu de sa famille, il entra chez un avocat, obtint le titre de bachelier en droit à l'université d'Orange, et, après 3 ans d'études chez les membres les plus éclairés du parlement de Grenoble, il fut reçu avocat en 1779. Peu après il acheta la charge de juge royal, place qu'il exerça pendant six ans et dans laquelle il s'acquit la plus grande considération. Dans les intervalles de ses travaux judiciaires, il s'occupait de politique et de droit public. Il étudia particulièrement les institutions anglaises. Lorsque les premiers troubles civils éclatèrent, Mounier, en sa qualité de juge royal, fut appelé à l'assemblée des notables du Dauphiné qui devait suppléer le parlement exilé, et il fut le conseil et le guide de cette assemblée. Il y proposa la réunion des ordres et cette *opinion par tête* qui allait bientôt exciter de si vifs débats. Il fut aussi chargé de la rédaction de l'adresse au roi. Appelé aux états-généraux du Dauphiné, il en fut nommé le secrétaire, et donna un plan d'organisation des états de la province, qui fut adopté par l'assemblée. Nommé député aux états-généraux, il s'y présenta précédé d'une réputation qu'il s'était acquise dans les assemblées de sa province, et dès les premières séances il exerça beaucoup d'empire sur les délibérations. Lorsque la chambre du tiers-état s'occupa, le 15 juin, de la question relative à la forme dans laquelle elle se constituerait, Mounier proposa l'arrêté suivant: « La majorité des députés, délibé» rant en l'absence de la minorité dûment » invitée, arrête que les délibérations se» ront prises par tête et non par ordre, » et qu'on ne reconnaîtra jamais aux » membres du clergé et de la noblesse le » droit de délibérer séparément. » On sait que le lendemain la chambre des communes se déclara à une grande ma-

jorité *assemblée nationale*. Le 20 juin, il fut un des provocateurs de la fameuse séance et du serment du *Jeu de Paume*, et il vota une adresse au roi; il s'opposa le Ier juillet à ce que l'assemblée s'immisçât dans la discipline militaire, qui n'appartient qu'au monarque. Le 6, il soutint les mêmes principes à l'occasion du rassemblement des troupes dont Mirabeau demandait l'éloignement: son discours calma les esprit, mais ce fut pour bien peu de temps. Le 9, il fit un long rapport sur la manière de procéder à la rédaction de la constitution, et proposa de la faire précéder d'une déclaration des *Droits de l'homme*. Le 13, il invita les députés à prier le roi de rappeler les ministres renvoyés, et imputa les désordres publics aux ennemis de la liberté qui abusaient de la confiance du monarque. Le 15, il s'éleva contre ceux qui voulurent exiger le rappel de Necker, et soutint avec éloquence qu'on ne pouvait que le conseiller à Louis XVI, qui seul avait le droit de changer ses ministres. Cependant il insista alors pour que le roi renvoyât les troupes qu'il avait appelées à Paris. Le 14, il entra au comité de constitution, et le 27 il lut à l'assemblée, au nom de ce comité, un projet de déclaration des *Droits de l'homme*, et un aperçu des principes sur lesquels il comptait établir une constitution monarchique mitigée. Le 31 juillet, il déclama contre les proscriptions arbitraires du peuple de la capitale; il insista sur la poursuite des crimes publics, qui n'appartenait pas, disait-il, à Paris seul, mais à toute la nation. Le 10 août, il proposa, et fit adopter, malgré Mirabeau, une formule de serment pour les troupes, et un décret qui autorisait les autorité à les requérir toutes les fois que le maintien du bon ordre l'exigeait. Le 20 il présenta une nouvelle rédaction des premiers articles des *Droits de l'homme*, qui furent presque unanimement adoptés; et le 28, il reproduisit, à quelques changemens près, son projet de travail pour la constitution. Le 29, il parla en faveur du *veto* royal. Le 31, il lut, au nom du comité de constitution, un projet d'organisation pour le corps législatif; et le 4 septembre, il développa deux des articles de ce projet, dont l'un avait rapport au *veto* absolu qu'il voulait accorder au roi; et le second à la formation d'un corps législatif permanent divisé en deux chambres, celle des représentans et celle du sénat. Cette opinion mit la discorde parmi les *patriotes*, qui se partagèrent en trois factions, dont l'une voulait une seule chambre; la seconde, deux chambres également composées; et la troisième, une chambre haute et une chambre basse. Le 23, Mirabeau ayant proposé de s'occuper d'une loi sur la régence, Mounier s'y opposa vivement, et réfuta cette motion comme couvrant un piége tendu par la faction orléaniste. Dans le même temps, il demanda qu'une récompense de 500,000 fr. fût promise à quiconque donnerait des preuves d'un complot contre la sûreté et la liberté du roi et de l'assemblée. Alors il fut en butte à la rage des factieux; sa tête fut mise à prix dans le jardin du Palais royal; mais il continua à montrer le même courage. Dans la fameuse journée du 5 octobre Mirabeau s'approcha de lui pour l'engager de presser la délibération, même à lever la séance en lui montrant l'arrivée de 40,000 hommes venant de Paris. *Eh bien!* répliqua-t-il, *c'est une raison de plus pour que l'assemblée reste à son poste.—Mais, M. le président, on vous tuera. — Tant mieux : si l'on nous tue tous sans exception, la chose publique en ira mieux.* Pendant ce dialogue plusieurs individus, hommes et femmes, entrèrent pour demander du pain avec une audace menaçante. *Le seul moyen d'obtenir du pain*, leur dit Mounier, *est de rentrer dans l'ordre; plus vous menacerez, moins il y aura de pain.* Persuadé après cette journée que l'autorité royale était asservie, dégradée, et que les membres de l'assemblée elle-même ne pouvaient plus jouir d'aucune espèce de liberté, il crut que le premier devoir des députés fidèles à leurs mandats, était de se rendre dans leurs provinces pour éclairer leurs commettans, et proposer les moyens de réunir une nouvelle assemblée qui pût délibé-

rer librement, et résister à la tyrannie démagogique que la capitale cherchait à créer. Il envoya donc sa démission à l'assemblée le 8 octobre, et se prépara à partir pour Grenoble. Le comte de Lally-Tolendal l'ayant trouvé dans une profonde rêverie, lui en demanda le motif. *Je pense*, répondit-il, *qu'il faut se battre. Le Dauphiné a appelé les Français à établir la liberté; il faut qu'il les appelle aujourd'hui à défendre la royauté.* Mounier fut reçu à Grenoble de la manière la plus honorable. Il s'occupait des moyens d'arracher le roi à une indigne captivité, lorsque ce monarque, dominé par la crainte ou trompé par les intrigues des factieux, déclara qu'il défendait toute assemblée des états comme illégale, et annulait les délibérations qui auraient été prises. Ainsi les efforts de Mounier se trouvant paralysés, il résolut de vivre dans la retraite en attendant des circonstances plus heureuses; mais signalé comme un traître par des lettres de Paris, il passa à Genève. Il écrivit un nouvel ouvrage intitulé, *Appel à l'opinion publique*, qui contenait des éclaircissemens sur les journées du 5 et du 6 octobre, ainsi qu'une réfutation du rapport de Chabroud en faveur du duc d'Orléans et de ses complices. Il se rendit ensuite à Berne, puis à Londres où il reçut l'accueil le plus flatteur et l'offre de grand-juge au Canada, qu'il refusa, ne pouvant supporter l'idée de renoncer à sa patrie. Il accepta seulement de faire l'éducation du fils d'un pair de la Grande-Bretagne, et parcourut avec son élève la Suisse et une partie de l'Italie. Il se rendit alors en Allemagne, et éleva à Weimar en Saxe une maison destinée à compléter l'éducation des jeunes gens qui se vouaient aux fonctions publiques. Sa retraite, et celle des députés qui pensaient comme lui, fut blâmée de plusieurs personnes. On dit qu'avec leurs talens et la popularité dont quelques-uns jouissaient même, ils auraient pu empêcher beaucoup de délibérations imprudentes ou perfides qui furent la source de malheurs incalculables. Malouet, qui professait les mêmes principes, resta et montra par sa fermeté, pendant tout le cours de la session, qu'un homme d'un véritable courage, placé à une certaine hauteur, est toujours libre quand il veut l'être, et il ne tarda pas à le prouver. Mounier ayant obtenu en 1801, par le moyen de ses amis, sa radiation de la liste des émigrés, rentra en France et fut nommé en 1802 préfet du département d'Ille-et-Vilaine. Deux ans après il fut élu par le collége électoral de ce département, candidat au sénat-conservateur. En 1805 on l'appela au conseil d'état. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 26 janvier 1806. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Considérations sur les gouvernemens, et principalement sur celui qui convient à la France*, 1789, in-8; 2° *Exposé de ma conduite et des motifs de mon retour en Dauphiné*, 1789, in-8; 3° *Appel à l'opinion publique*, Genève, 1790, in-8. Cet ouvrage contient la relation détaillée des événemens des 5 et 6 octobre. 4° *Examen du mémoire du duc d'Orléans, et nouveaux éclaircissemens sur les crimes des 5 et 6 octobre* 1791, in-8; 5° *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres, et sur les moyens qui leur restent pour acquérir la liberté*, Genève, 1792, 2 vol. in-8; l'un des ouvrages politiques les plus marquans de la révolution. Il fut traduit en allemand par M. Gentz qui l'a augmenté de notes intéressantes. 6° *Adolphe*, ou *Principes élémentaires de politique, et résultat de la plus cruelle des expériences*, Londres, 1795, in-8. Cet ouvrage fut composé dans le but de montrer l'abus qu'on avait fait en France du dogme de la souveraineté du peuple. 7° *De l'Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons, aux illuminés, sur la révolution de France*, Tubingen, 1801, in-8. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. L'auteur avait l'intention de réfuter les *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, par l'abbé Barruel. Son *Éloge* funèbre fut prononcé par Raynault de Saint-Jean-d'Angely, son ancien collègue, qui dit de lui que cet homme avait la soif de la justice. M. Berriat-Saint-Prix a fait aussi l'éloge historique de Mounier, 1806. Buonaparte

avait su apprécier cet homme d'état. Oh ! pour celui-là disait-il de Mounier, je sais ce qu'il pense, c'est un honnête homme.

* MOURAD-BEY, chef fameux de Mameloucks, naquit en Circassie vers l'an 1750. Dans son enfance il fut acheté par Mohammed Abou-Dhahab qui soigna son éducation et l'éleva au rang des 24 Beys qui gouvernaient l'Egypte. Cette contrée ayant secoué en 1776, après la mort de Mohammed, le joug des Turcs, Mourad et un autre prince nommé Ibrahim, après plusieurs différends, avaient fini par se partager ses riches provinces. Ibrahim prit alors le titre de Cheïk-Al-Belad, et Mourad celui d'Emir-El-Hadj ; la Porte entretenait dans cette contrée un pacha qui n'exerçait presque aucune autorité; c'était Ghazy-Hacan. Il ne put empêcher que les deux Beys ne conservassent leur pouvoir : ils cessèrent même d'envoyer un tribut à Constantinople. Telle était la situation de l'Egypte à l'arrivée des Français : Ibrahim livra quelques escarmouches, se tint presque toujours vers la rive droite du Nil, et se retira ensuite en Syrie et chez les Arabes. Mourad, au contraire, dès qu'il sut que Buonaparte était débarqué, rassembla les Mameloucks et toutes les troupes des Beys, et alla à sa rencontre. Son avant-garde fut battue le 6 juillet 1798 à Ramanieh, sur le Nil. Après un combat livré le 13 à Chebreime, il se retira vers le Caire, et le 21 il perdit la bataille d'Embabeh ou des Pyramides. Il s'enfonça alors dans la Haute-Egypte, et Ibrahim, qui avait secondé de loin tous ses mouvemens, et qui était poursuivi par Buonaparte, se retira vers les déserts de la Syrie, tandis que Mourad, harcelé par Desaix, offrait toujours à l'ennemi un courage indomptable. Placé sur les bords du Nil, il ne cessait d'attaquer les ennemis, sur lesquels il remporta quelques avantages ; et ce ne fut que dans le mois d'octobre, et après d'incroyables efforts, que le général français le battit à Sédiman, et s'ouvrit l'entrée de la Haute-Egypte. Pendant ce temps, Buonaparte avait été repoussé de la Syrie, et la flotte turque avait débarqué en juillet 1799. Tandis que les deux grandes armées se battaient, près du Caire, dans la longue vallée où descend le Nil, Mourad, qui connaissait toutes les routes du désert, inquiétait les Français, leur coupait souvent les vivres, enlevait leurs convois, et leur causait des pertes considérables. Pour se défaire d'un ennemi aussi opiniâtre, Kléber, qui était alors à la tête de l'armée française, se rapprocha de Mourad, et celui-ci consentit à devenir son tributaire. Le général français lui donna le titre de gouverneur d'une partie de la Haute-Egypte (les provinces d'Assouan et de Djirdjeh dans le Saïd). Ce chef haïssait les Turcs ; et, en se conciliant l'amitié des Français, il espérait se ménager des alliés puissans. Kléber étant mort, Mourad envoya offrir ses secours à Menou, pour le soutenir contre les Anglo-Turcs. Menou, avec sa hauteur ordinaire, les refusa. Le général Belliard fut moins présomptueux, et invita Mourad à descendre avec ses Mameloucks; celui-ci, par un exemple rare, même en Europe, avait refusé tous les avantages qui lui avaient été offerts par les Turcs et les Anglais, et se conserva toujours fidèle aux Français, pour lesquels il avait conçu une véritable affection. Averti par le général Belliard, il effectua sa descente, mais avec quelque lenteur : ses provinces ainsi que ses troupes étaient attaquées par la peste; lui-même en fut atteint, et y succomba le 22 avril 1801, dans un âge peu avancé. Il avait nommé pour son successeur Osman-Bey-Tambourgi. Le corps de Mourad n'ayant pu, attendu les circonstances, être transporté au tombeau des Mameloucks, où il avait désigné sa place près de son prédécesseur Aly-Bey, fut inhumé solennellement à Soanaguy, près Talsta. Les principaux chefs brisèrent ses armes sur sa tombe, déclarant qu'aucun d'eux n'était digne de les porter. D'après les témoignages de plusieurs Français de l'expédition d'Egypte, Mourad n'était pas un homme ordinaire. Actif, infatigable, intrépide, il ne se laissait jamais abattre par le malheur ; s'il n'avait pas la science du gouvernement, il en avait au moins l'instinct, et il était aimé de ses peuples. Ses pre-

miers momens étaient impétueux, mais il revenait bientôt à des sentimens plus paisibles; il avait une valeur peu commune et une force de corps extraordinaire. Quoiqu'il n'eût guères d'instruction, une pénétration naturelle le mettait à portée de déjouer et de prévenir souvent les projets les mieux combinés de ses ennemis.

MOURGUES (Matthieu de), sieur de Saint-Germain, ex-jésuite, natif du Vélay, devint prédicateur ordinaire de Louis XIII, et aumônier de Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu se servit d'abord de sa plume pour terrasser ses ennemis et ceux de la reine; mais s'étant brouillé avec cette princesse, il priva Saint-Germain, qui lui était resté fidèle, de l'évêché de Toulon, et l'obligea d'aller joindre la reine mère à Bruxelles. Après la mort de ce ministre, il revint à Paris, et mourut dans la maison des incurables en 1670, à 88 ans. On a de lui : 1° *La Défense de la reine mère*, en 2 vol. in-fol. « L'abbé de Mourgues, dit Lenglet » du Fresnoy, est louable d'avoir si con- » stamment suivi et si vigoureusement » défendu cette reine infortunée. Ses dé- » fenses sont très curieuses, et estimées » pour savoir à fond l'histoire de ces » temps. M. Patin a remarqué que l'abbé » de Mourgues avait fait une histoire du » siècle où il y avait bien du curieux; » mais ce livre qui devait être imprimé » après la mort de son auteur, ne l'a » point été du tout. Il y révélait peut- » être trop de secrets. » 2° Des ouvrages de controverse : *Bruni Spongia*, contre Antoine Le Brun; *Avis d'un théologien sans passions*, 1616, in-8, etc.; 3° des *Sermons*, 1665, in-4.

MOURGUES (Michel), jésuite d'Auvergne, né vers 1642, enseigna avec distinction la rhétorique et les mathématiques à Toulouse, et mourut en 1713, à 70 ans. Il joignait à une politesse aimable un savoir profond, et il fut généralement estimé pour sa droiture, sa probité et ses ouvrages. Les principaux sont : 1° *Plan théologique du pythagorisme, et des autres sectes savantes de la Grèce, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages des Pères contre les païens*, en 2 vol. in-8, plein d'érudition; 2° *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*, Bouillon, 1769, in-12. L'auteur y fait voir la supériorité des leçons de la sagesse évangélique, sur celles de la sagesse païenne, et l'ineptie de ceux qui ont voulu établir un parallèle entre les deux morales : but que milord Jenyns, dans son *Examen de l'évidence du christianisme*, a atteint d'une manière plus directe et plus simple, en montrant que les pécheurs publics sont plus près du royaume de Dieu que les hommes vertueux par orgueil ou avec orgueil. (*Voyez* SÉNÈQUE.) On voit à la suite de cet ouvrage, *Paraphrase chrétienne du manuel d'Epictète*. Cette paraphrase est très ancienne; elle a été composée par un solitaire de l'Orient, en langue grecque. Elle était restée inconnue jusqu'au commencement du 18e siècle, que le hasard l'ayant fait tomber entre les mains du Père Mourgues, il prit le parti de la traduire. (*Voyez* EPICTÈTE.) 3° Un *Traité de la poésie française*, in-12, le plus complet qu'il y eût eu jusqu'alors, mais qui a été éclipsé depuis par celui de M. l'abbé Joannet; 4° *Nouveaux élémens de géométrie, par des méthodes particulières, en moins de 50 propositions*, in-12; 5° *Traduction* de la Thérapeutique de Théodoret; 6° *Nouveaux élémens de géométrie*, in-12; 7° un *Recueil de bons mots* en vers français, fait avec assez de choix.

MOURIER (du). *Voyez* FORTIGUERRA.

MOUSSARD (Jacques), architecte du roi, naquit à Bayeux avec de grandes dispositions pour les arts. Plusieurs bâtimens qu'il fit exécuter dans cette ville et dans les environs lui donnèrent une grande réputation. Il a laissé quelques tableaux, qui sont estimés des connaisseurs. Il mourut en 1750, âgé de 80 ans. —Guillaume, son frère puîné, chanoine et vicaire-général de Bayeux, ne manquait pas non plus de talens et d'érudition. La *Relation* qui parut sur la mort de François de Nesmond, évêque de Bayeux, en 1715, est de lui. Il mourut en 1756.

MOUSSET (Jean), auteur français du 16e siècle, peu connu. C'est le premier selon d'Aubigné dans ses *OEuvres mêlées*, qui a fait des vers français mesurés par le mètre, et composés de dactyles et de spondées à la manière des Grecs et des Latins. Il traduisit, dit-on, vers 1520, l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère en vers de cette espèce. Si cela est, il paraît que c'est sans fondement qu'on en aurait attribué l'invention à Jodelle et à Baïf.

* MOUSTIER (Eléonor-François-Elie, marquis de), né à Paris en 1751 d'une ancienne maison originaire de la Franche-Comté, termina ses études à l'université de Heidelberg, entra à l'âge de 14 ans dans la carrière militaire, devint à 17 ans sous-lieutenant dans le régiment de Royale-Navarre, et fut l'année suivante surnuméraire dans les gardes du corps. Le marquis de Clermont d'Amboise, son beau-frère, ayant été nommé ambassadeur à Lisbonne, puis à Naples, le jeune de Moustier le suivit d'abord comme gentilhomme d'ambassade, et ensuite comme secrétaire. Il avait à peine 27 ans lorsqu'il fut nommé mestre-de-camp de dragons et ministre du roi à Trèves. Voué désormais à la carrière diplomatique, le marquis de Moustier fut successivement ambassadeur et ministre plénipotentiaire en Angleterre (1783), aux Etats-Unis (1787), où il remplaça M. de La Luzerne, et en Prusse (1790). Louis XVI voulut le charger en 1791 du ministère des affaires étrangères; mais il refusa et fut nommé à l'ambassade de Constantinople. Le marquis de Moustier rejoignit ensuite les princes, frères de Louis XVI, et reçut d'eux des pleins pouvoirs pour traiter avec les puissances étrangères. Sa correspondance avec leurs altesses, ayant été enlevée par les républicains, fut lue à la tribune de la Convention par Hérault de Sechelles qui le fit décréter d'accusation. Après la dispersion de la cour de Coblentz, il suivit le comte d'Artois en Angleterre, et fut nommé, en 1795, commissaire du roi auprès des armées royales de l'Ouest. Il fit de vains efforts pour accélérer l'expédition anglaise qui devait débarquer avec lui : n'ayant pu l'obtenir, et la Vendée s'étant vue forcée de conclure la paix avec la France, il alla se fixer en Prusse. L'invasion de Buonaparte, en 1806, l'obligea de quitter ce pays, et il retourna en Angleterre où il est resté jusqu'en 1814. Le marquis de Moustier rentra en France avec le roi; le retour de Buonaparte le força de s'expatrier de nouveau; il suivit Louis XVIII à Gand et revint avec Sa Majesté. Sous le gouvernement royal, il fut nommé ambassadeur en Suisse, et le collége électoral de Baume-les-Dames, département du Doubs, le choisit pour son député. Il ne fut point réélu en 1827. Regardant sa carrière politique comme terminée, il se retira dans une maison de campagne près de Versailles, où il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 1er février 1817. Il a publié : 1° de l'*Intérêt de la France à une constitution monarchique*, Berlin, 1791 ; 2° de l'*Intérêt de l'Europe dans la révolution française*, Londres, 1793; 3° *Observations sur les déclarations du maréchal prince de Cobourg aux Français par un royaliste français*, Londres, 1793. Les archives des affaires étrangères renferment un grand nombre de documens importans fournis par cet habile diplomate, principalement sur l'Amérique.

* MOUSTIER (François-Melchior, comte de), maréchal de camp, de la famille du précédent, était garde du corps à l'époque de la révolution. Louis XVI lui confia, ainsi qu'à deux de ses camarades, l'insigne et dangereux commandement de l'accompagner dans le voyage de Varennes. Arrêté avec le roi, il fut en butte aux insultes de la populace. Heureusement il échappa à la hache révolutionnaire; aussitôt il s'empressa de se rendre à l'armée des princes, puis à celle de Condé. Il servit ensuite honorablement en Russie, devint colonel et fut décoré de l'ordre de Ste.-Anne et de la médaille d'argent. Lorsqu'il revint de l'émigration en 1815, il fonda de ses propres deniers un service annuel et expiatoire à la mémoire de Louis XVI dans l'église St.-Eustache. Il publia une *Relation du voyage de S. M. Louis XVI lors de son départ pour Montmédy*, et

de son arrestation à Varennes. Il est mort en 1828.

* MOUTON (Gabriel), ecclésiastique et mathématicien renommé, naquit à Lyon, en 1618. Il s'attacha, dès sa première jeunesse, à l'église de Saint-Paul où il devint vicaire perpétuel. L'abbé Mouton, sans manquer aux devoirs de son état, s'appliqua avec succès à l'étude de l'astronomie, et rendit de grands services à cette science. Il calcula les *logarithmes* avec sept décimales, des sinus et des tangentes pour chaque seconde des quatre premiers degrés. Cet ouvrage manuscrit est conservé dans la bibliothèque de l'académie des Sciences. Ces logarithmes ont été réduits à sept décimales ; on les trouve dans les *Tables* de Garnier (Avignon, 1770, in-folio). Dès 1661 l'abbé Mouton avait déterminé le diamètre du soleil dans son apogée ; et ce calcul est si exact, qu'on n'y a rien trouvé à changer dans la suite. Il faut remarquer que, dans ses observations et ses calculs, l'abbé Mouton devait suppléer par son seul génie aux instrumens qui manquaient à cette époque, et qu'on n'a construits que plusieurs années après. Il exécuta, en outre, une pendule astronomique, dont les mouvemens étaient aussi justes que variés. Cet estimable astronome mourut le 28 septembre 1694, âgé de soixante-seize ans. Il a laissé : *Observationes diametrorum solis et lunæ apparentium meridianarumque aliquot altitudinum, cum tabula declinationum solis; Dissertatio de dierum inæqualitate*, etc., Lyon, 1670, in-4. *Voyez Bibliothèque astronomique*, 273.) Lalande fait beaucoup d'éloges de cet ouvrage.... « Il contient, » dit-il, des Mémoires intéressans sur » les interpolations et sur le projet d'une » mesure universelle tirée du pendule.... » L'astronome Jean Picard (aussi prêtre, et mort en 1683), ayant été envoyé à Lyon pour déterminer la position géographique de cette ville, y connut l'abbé Mouton, et lui témoigna beaucoup de considération.

* MOUTON (Jean-Baptiste-Sylvain), prêtre, né vers 1740 à la Charité-sur-Loire, fut élevé au séminaire d'Auxerre, sous M. de Caylus, et y puisa les principes de Port-Royal. Après y avoir achevé ses études et pris les ordres, il passa en Hollande, et s'y fixa près de l'abbé du Pac de Bellegarde. Attaché au parti janséniste, il voyagea en Italie et en France pour le soutien de cette cause. Lorsque l'abbé Guenin, en 1793, cessa de travailler aux *Nouvelles ecclésiastiques*, qui s'imprimaient alors à Paris, Mouton les continua à Utrecht, sous le même format et dans le même esprit : seulement elles ne parurent plus que tous les quinze jours. (*Voyez* Guenin.) L'abbé Mouton mourut le 13 juin 1803, et avec lui finirent les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il les rédigeait pendant les longues souffrances et la captivité de Pie VI. Quelques personnes ont remarqué qu'à peine a-t-il parlé deux ou trois fois de ce vénérable et infortuné pontife, et qu'il ne lui était pas échappé le moindre signe de pitié pour ses malheurs, ni la moindre marque d'improbation du cruel traitement dont usaient envers lui ses persécuteurs. Mouton fut le dernier des Français établis en Hollande par suite de leur attachement au jansénisme, et à sa mort se trouva dissoute cette colonie formée autrefois par Poncet et plusieurs autres *appelans*, et soutenue successivement par d'Etémare et Bellegarde. (*Voyez* Poncet.)

* MOUTON - DUVERNET (N....) général français, né au Puy d'une famille honnête, exerçant le commerce de dentelles, quitta très jeune son pays, pour quelques étourderies de jeunesse, et entra au service. La révolution favorisa son avancement. Il était major du 64e régiment d'infanterie de ligne dans les campagnes de Prusse et de Pologne, lorsqu'il fut nommé, le 10 février 1807, colonel du 63e régiment. Il passa ensuite en Espagne, se distingua au combat de Cuença, et obtint bientôt après le grade de général de brigade. Il devint général de division en 1813, et fut élu en 1815, après l'invasion de Buonaparte, membre de la chambre des représentans, où il applaudit à la proposition de recon-

naître Napoléon II, empereur des Français. Appelé le 2 juillet au gouvernement de Lyon, il montra beaucoup de vigueur pour défendre le système de la révolution; mais il fut bientôt obligé de quitter le commandement et de se cacher pour se soustraire aux poursuites dirigées contre lui, en vertu de l'ordonnance du roi du 24 juillet. Arrêté à Montbrison dans les premiers jours de mars 1816, il fut conduit à Lyon, mis en jugement le 15 juillet devant le conseil de guerre de la division, et condamné à mort, le 19, à l'unanimité. Le conseil de révision, auquel il en avait appelé, confirma la sentence. Aussitôt après le premier arrêt, sa femme se rendit à Paris, pour solliciter la grâce de son mari auprès du roi; mais Sa Majesté lui témoigna le regret de ne pouvoir écouter la voix de la clémence quand la justice devait avoir son cours. Le général Mouton subit son jugement le 26, après avoir reçu les secours de la religion, et témoigné un vif regret de mourir ennemi du roi.

MOYA (Matthieu de), jésuite, né à Moral, dans le diocèse de Tolède, en 1607, fut confesseur de la reine Marie-Anne d'Autriche, douairière d'Espagne, et publia en 1664, sous le nom d'*Amadeus Guimenius*, un opuscule de morale, où il prouve que les opinions de quelques jésuites, qu'on jugeait répréhensibles, avaient été enseignées par les théologiens avant qu'il y eût des jésuites au monde. Cet écrit fut condamné par l'assemblée du clergé de France en 1665, et à Rome le 10 avril 1666. Par respect pour ces anciens théologiens qui avaient enseigné ces propositions, attribuées exclusivement aux jésuites, le Père Moya n'avait porté aucun jugement sur ces propositions, dans les deux premières éditions de son ouvrage. Dans une troisième, il les condamna et les réfuta, et écrivit à Innocent XI une lettre qui fut rendue publique, par laquelle il applaudit à la censure de son livre : mais l'ouvrage avait rempli le but de l'auteur, en prouvant que les jésuites n'ayant que répété des assertions que d'autres avaient adoptées avant eux, ils ne pouvaient en être particulièrement responsables. (*V.* BUSEMBAUM, ESCOBAR, LACROIX, PASCAL.)

MOYSE (Gautier), protestant, né dans la province de Cornouailles en 1672, s'acquit de la célébrité parmi ceux de sa secte, en écrivant avec fureur contre les catholiques. Il se livra aussi à l'étude de la politique, et dans ses productions en ce genre il fait parade d'irréligion. Moyse fut membre du parlement où il signala sa haine contre le clergé. Il mourut le 9 juin 1721. On a donné ses *OEuvres*, Londres, 1726, 2 vol. On y voit un *Essai sur le gouvernement de Rome*, un autre sur celui de *Lacédémone*, remplis d'idées fausses et pernicieuses. Sa critique ne vaut pas mieux que sa politique, comme on voit par l'*Examen du miracle de la légion fulminante*. A l'exemple de Burnet, Mosheim et d'autres protestans, il attaque la vérité de ce miracle, qu'on sait avoir été prouvé jusqu'à une pleine évidence (L'*Essai du gouvernement, de Rome*, a été traduit en français par Barée, Paris, 1801.) (*Voyez* Saint MAURICE.)

MOYSE (les Français écrivent souvent Moïse), fils d'Amram et de Jocabed, naquit l'an 1571 avant J.-C. Le roi d'Egypte voyant que les Hébreux devenaient un peuple redoutable par leur grand nombre, rendit un édit par lequel il ordonnait de jeter dans le Nil tous leurs enfans mâles. Jocabed, ayant conservé Moyse durant trois mois, fit enfin un petit panier de joncs, l'induisit de bitume, et l'exposa sur le Nil. Thermuthis, fille du roi, se promenant au bord du fleuve, vit flotter le berceau, se le fit apporter, et, frappée de la beauté de l'enfant, voulut le garder. Trois ans après, cette princesse l'adopta pour son fils, l'appela *Moyse*, et le fit instruire avec soin de toutes les sciences des Egyptiens. Mais son père et sa mère, auxquels il fut remis par un heureux hasard (*voyez* MARIE, sœur de Moyse), s'appliquèrent encore plus à lui enseigner la religion et l'histoire de ses ancêtres. Quelques historiens rapportent bien des particularités de la jeunesse de Moyse, qui ne se trouvent point dans l'Ecriture. Jo-

sèphe et Eusèbe lui font faire une guerre contre les Ethiopiens, qu'il défit entièrement. Nous nous en tiendrons au récit de l'Ecriture, qui ne prend Moyse qu'à l'âge de 40 ans. Il sortit alors de la cour de Pharaon pour aller visiter ceux de sa nation, que leurs maîtres impitoyables accablaient de mauvais traitemens : trait de courage et de correspondance fidèle à la vocation de Dieu, que saint Paul relève d'une manière si pathétique dans son Epître aux Hébreux : *Fide, Moyses grandis factus negavit se esse filium filiæ Pharaonis ; magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem.* Ayant rencontré un Egyptien qui frappait un Israélite, il le tua. Ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays de Madian, où il épousa Séphora, fille du prêtre Jéthro, dont il eut deux fils, Gersam et Eliézer. Il s'occupa pendant 40 ans dans ce pays à paître les brebis de son beau-père. Un jour, menant son troupeau vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson qui brûlait sans se consumer, et lui ordonna d'aller briser le joug de ses frères : vision rapportée dans l'Ecriture sainte d'une manière pleine d'intérêt et d'instruction : c'est des paroles par lesquelles Dieu s'annonça à Moyse, que Jésus-Christ tira contre les sadducéens cet argument de l'immortalité de l'âme, énoncé d'une manière si laconique et si touchante : *De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi, super rubum quomodo dixerit illi Deus, inquiens : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob ? Non est Deus mortuorum, sed vivorum.* (Marc. 12.) Moyse se défendit d'abord contre cette mission; mais Dieu vainquit sa résistance par deux prodiges. Uni avec Aaron son frère, ils allèrent à la cour de Pharaon. Ils lui dirent que Dieu lui ordonnait de laisser aller les Hébreux dans le désert d'Arabie pour lui offrir des sacrifices ; mais ce prince impie se moqua de ses ordres, et fit redoubler les travaux dont il surchargeait déjà les Israélites. Les envoyés de Dieu étant revenus une seconde fois, s'efforcèrent de persuader Pharaon, séduit par les enchantemens de ses magiciens, et de le détromper par un prodige qui confondit les leurs. Mais ce prince obstiné attira sur son royaume des calamités étonnantes et terribles, dont la dixième et dernière fut la mort des premiers-nés d'Egypte qui, dans la même nuit, furent tous frappés par l'ange exterminateur, depuis le premier-né de Pharaon jusqu'au premier-né du dernier des esclaves et des animaux. Ce désastre toucha le cœur de Pharaon. Ce prince laissa partir les Hébreux, avec tout ce qui leur appartenait, le quinzième jour du mois de Nisan, qui devint le premier de l'année, en mémoire de cette délivrance. Ils partirent de Ramessé au nombre de 600,000 hommes, sans compter les femmes et les petits enfans. A peine arrivaient-ils au bord de la mer Rouge, que Pharaon vint fondre sur eux avec une puissante armée. Alors Moyse, étendant sa verge sur la mer, en divisa les eaux, qui demeurèrent suspendues, et les Hébreux passèrent à pied sec. Les Egyptiens voulurent prendre la même route; mais Dieu fit souffler un vent impétueux qui ramena les eaux, sous lesquelles toute l'armée de Pharaon fut engloutie. Ces prodiges n'ont point été inconnus aux auteurs profanes qui ont parlé de Moyse : Egyptiens, Phéniciens, Grecs, Romains, ont supposé qu'il avait fait des miracles, puisque la plupart l'ont regardé comme un magicien fameux : il ne pouvait que paraître tel à des gens qui ne le connaissaient pas pour l'envoyé de Dieu. Diodore et Hérodote ont parlé de l'état d'épuisement et d'humiliation où l'Egypte fut réduite par ces terribles événemens. Après le passage de la mer Rouge, Moyse chanta au Seigneur cet admirable cantique d'actions de grâces, qui commence par ces paroles : *Cantemus Domino ;* chef-d'œuvre de poésie, dont le célèbre Rollin a si bien fait sentir les inimitables beautés. L'armée s'avança vers le mont Sinaï, arriva à Mara, où elle ne trouva que des eaux amères, que Moyse rendit potables. A

Raphidim, qui fut le dixième campement, il tira de l'eau du rocher d'Horeb, en le frappant avec sa verge ; mais Dieu fut irrité de l'espèce de défiance et du manquement de foi qu'il marqua, soit en frappant deux fois le rocher, soit plutôt en employant la verge miraculeuse dont il avait vu tant de grands effets, au lieu de commander simplement que l'eau parût, comme l'ordre du Seigneur le portait. C'est là qu'Amalec vint attaquer Israël. Pendant que Josué résistait aux Amalécites, Moyse, sur une hauteur, tenait les mains élevées ; ce qui donna l'avantage aux Israélites, qui taillèrent en pièces leurs ennemis. Les Hébreux arrivèrent enfin au pied du mont Sinaï, le troisième jour du neuvième mois depuis leur sortie d'Egypte. Moyse, y étant monté plusieurs fois, reçut la loi de la main même de Dieu, au milieu des éclairs, et conclut la fameuse alliance entre le Seigneur et les enfans d'Israël. Code admirable de législation, dont le premier article suffit pour convaincre la philosophie d'ignorance et de faiblesse, en établissant la chose la plus sublime et en même temps la plus essentielle au bonheur de l'homme, comme le premier des devoirs, à laquelle cependant la philosophie n'a jamais songé. « Les législateurs de la Grèce, dit un » auteur célèbre, se sont contentés de » dire : *Honorez les Dieux*. Moyse dit : » *Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur*. Cette loi, qui renferme et » qui anime toutes les lois, saint Augus» tin prétend que Platon l'avait connue » en partie ; mais ce que Platon avait en» seigné à cet égard n'était qu'une suite » de sa théorie sur le souverain bien, et » influa si peu sur la morale des Grecs, » qu'Aristote assure qu'il serait absurde » de dire qu'on aime Jupiter. » Il est vrai qu'un tel précepte à l'égard de Jupiter eût été effectivement absurde ; mais cette corruption de l'idée de la Divinité était elle-même la suite de l'ignorance ou de l'oubli de ce premier précepte de la législation mosaïque. « C'est de là, dit un » moraliste, que découlent la supersti» tion, l'idolâtrie, tous les délires et les » horreurs qui ont dénaturé et calomnié » la religion. Pour ne pas se donner en» tièrement à son Créateur, pour rester le » maître de ses désirs et de ses actions, » pour assurer une indépendance sacri» lége de sa personne et de son cœur, » l'homme a imaginé toutes sortes de di» versions, de compensations, de substi» tutions, de remplacemens. Plus les » pratiques de ce culte factice étaient ex» traordinaires, violentes, douloureuses, » ou d'une luxure dégoûtante, plus on » les croyait propres à guérir ce senti» ment secret et importun d'une Divinité » qui voulait l'homme tout entier. De là » les initiations sanguinaires ou obscè» nes, les mutilations, les sacrifices hu» mains, etc., tout cela pour éluder le » grand précepte : *Diliges Dominum* » *Deum tuum ex toto corde tuo, et ex* » *tota anima tua, et ex tota fortitudine* » *tua* (1). » A son retour, Moyse trouva que le peuple était tombé dans l'idolâtrie du veau d'or. Ce saint homme, pénétré d'horreur à la vue d'une telle ingratitude, brisa les tables de la loi, qu'il portait, et fit passer au fil de l'épée 23,000 hommes parmi les prévaricateurs. Il remonta ensuite sur la montagne, pour obtenir la grâce des autres, et rapporta de nouvelles tables de pierre, où la loi était écrite. Quand il descendit, son visage jetait des rayons de lumière si éclatans, que les Israélites n'osant l'aborder, il fut contraint de se voiler. On travailla au tabernacle, suivant le plan que Dieu en avait lui-même tracé. Moyse le dédia, consacra Aaron et ses fils pour en être les ministres, et destina les Lévites pour le service. Il fit aussi plusieurs ordonnances sur le culte du Seigneur et le gouvernement politique. Après avoir réglé la marche de l'armée, il mena les Israélites sur les confins du pays bas de Chanaan, au pied du mont Nébo. C'est là que le Seigneur lui

(1) Cette observation ne paraîtra pas hasardée à quiconque réunit les lumières de la théologie à celles de l'histoire, et qui a l'esprit assez juste pour apprécier la profonde et divine philosophie de saint Paul. *Qui cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt.... propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum.... Qui commutaverunt veritatem Dei in mendacium ; et coluerunt, et servierunt creaturæ potius quam Creatori, qui est benedictus in sæcula. Propter quod tradidit illos Deus in passiones ignominiæ.... Tradidit illos Deus in reprobum sensum.* Rom. I.

ordonna de monter sur cette même montagne, où il lui fit voir la Terre promise, dans laquelle il ne devait pas entrer. Il y rendit l'esprit, âgé de 120 ans, l'an 1451 avant Jésus-Christ, laissant à l'univers l'idée d'un génie vaste, d'une âme droite et franche, d'un législateur éclairé et profond, d'un homme extraordinairement favorisé de Dieu et conduit par lui. « Pour servir d'interprète et d'ambassadeur à la Divinité, » dit un auteur célèbre par ses combats contre les erreurs modernes, « il fallait un homme extraordinaire, vénérable par l'étendue de » ses connaissances, encore plus respectable par ses vertus, doué d'un courage » invincible et d'un zèle que rien ne pût » rebuter : Dieu l'avait formé dans Moyse. » Sa naissance, son éducation, sa mission, ses travaux, sa conduite, ses » épreuves, sa mort, tout annonce un » grand homme ; il n'en fut jamais de » plus propre au personnage de législateur. Il ne ressemble pas aux autres ; » il ne devait pas leur ressembler. Les » autres fondateurs de la société ont été » des philosophes, des sages, des politiques, de grands génies, si l'on veut, » mais c'étaient des hommes : Moyse était » l'instrument de la Divinité. D'un seul » coup il enfante une législation complète ; mais il ne la tient ni de lui-même, ni d'aucun autre : c'est Dieu » qui a tout ordonné. Il prouve sa mission surnaturelle comme il doit la prouver, par l'esprit prophétique dont il est » doué, par des miracles, tels que l'erreur n'en peut citer en sa faveur, et » qui portent visiblement l'empreinte du » doigt de Dieu. » C'est surtout au moment de terminer sa longue carrière, que Moyse parut un grand homme. On y voit un vieillard cassé par ses travaux, qui, à la veille de sa mort, dont il sait le jour et l'heure, porte encore sa nation dans son sein, qui s'oublie lui-même, pour ne s'occuper que de la destinée d'un peuple toujours ingrat et rebelle. Il ranime ses forces, il serre son stile, il relève ses expressions, pour fondre en un seul corps d'ouvrage les faits et les lois renfermés dans les trois livres précédens. Il parle à un peuple rassemblé, il lit dans l'avenir ; la crainte, l'espérance, la piété, le zèle, la tendresse, l'agitent et le transportent ; il presse, il encourage, il menace, il prie, il conjure ; il ne voit dans l'univers que Dieu et son peuple. Quel cantique que cet *Audite Cœli* qu'il prononça dans cette occasion ! histoire prophétique des Juifs vérifiée de la manière la plus étonnante, poème sublime dont Homère et Hésiode n'ont pas approché, qui réunit l'enthousiasme de l'inspiration divine avec celui du génie. Quelles idées, quelles expressions touchant la providence, la justice, la bonté, la puissance de Dieu ! Et cela mille ans avant que les philosophes de la Grèce aient débité quelques sentences isolées sur ces grandes vérités. — Moyse est incontestablement l'auteur des cinq premiers livres de l'ancien Testament, que l'on nomme le *Pentateuque*, et que les Juifs et toutes les églises chrétiennes se sont accordés à reconnaître pour inspirés. Le premier et le plus important de tous est la *Genèse*. C'est l'histoire de la création et des premiers hommes, écrite avec une impression de vérité que ne présente aucune autre histoire. Le passage du néant à l'être, la naissance et le développement de toute la nature, la cause de sa fécondité et de ses progrès, y sont exprimés avec une simplicité et une force que l'éloquence humaine ne peut atteindre. Les hypothèses physiques les plus accréditées ne paraissent à un esprit solide que des rêves vis-à-vis du récit de Moyse. Ce seul livre explique tout, rend raison de tout, nous apprend plus que toutes les spéculations des philosophes (1). On y voit, comme dans un tableau, la véritable dignité et la grandeur de l'homme, puisqu'il est l'image vivante de Dieu par son âme spirituelle, libre, intelligente et immortelle : son domaine universel sur toutes les créatures, dont le titre est la concession que

(1) Rien ne prouve mieux l'inutilité des efforts faits pour remplacer la physique de Moyse, que ceux de l'éloquent auteur de l'*Histoire naturelle*, en opposant à la Genèse les *Epoques de la nature* : cet homme de génie s'est rendu en quelque sorte méconnaissable et a paru survivre à sa gloire. *Voyez* dans les *Helviennes*, le *Monde de Verre*, l'*Examen des Epoques de la Nature*, surtout la *Nouvelle Genèse*, qui se trouve n° 198.

Dieu lui en fit au jour de sa création ; son excellence et sa supériorité sur toutes les créatures visibles : parce que si, pour le corps, il est, comme elles, tiré de la matière, il les surpasse infiniment par ce souffle divin qu'il reçoit, c'est-à-dire, par la divine origine de son âme. On y est instruit de la respectable indissolubilité du mariage, puisque l'époux doit quitter tout ce qu'il a de plus cher pour s'attacher invariablement à son épouse, et qu'ils ne doivent avoir qu'un même cœur, comme ils ne forment qu'une même chair entre eux deux. On y lit la chute de l'homme, la cause de ses malheurs, et la promesse d'un médiateur qui réparerait tout. On y découvre les raisons de l'union, de l'amour et de la paix qui doivent régner entre tous les hommes, puisqu'ils tirent tous leur origine d'un même père, et qu'ils ne sont réellement sur la terre qu'une même famille. Enfin on y apprend les devoirs sacrés de la religion, le culte, l'adoration, la reconnaissance, l'amour envers le Créateur, puisque l'homme lui doit tout, et qu'il a été distingué par tant de bienfaits, de priviléges, de grâces et d'honneurs. Dans un savant ouvrage publié à Pavie, en latin, en 1784, M. l'abbé Martin de Stéphanis a fait voir combien les livres de Moyse étaient au dessus des vaines attaques que lui ont livrées des historiens et des physiciens romanesques. On peut consulter aussi la *Démonstration évangélique* de Huet; l'*Histoire du ciel*, par Pluche; l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, par Guérin du Rocher. En 1788, il a paru un ouvrage de M. Pastoret, intitulé : *Moyse considéré comme législateur et comme moraliste*. Tout n'y est pas exact; mais l'auteur rend des hommages mérités au ministère et aux grandes qualités de Moyse, et fait voir combien les législateurs profanes lui sont inférieurs. (On peut consulter sur Moyse sa *Vie* par Philon ; le tome 1er de Fabricius (*Codex pseudo-epigram. vet. Testam.*); *De vita et morte Mosis*, lib. III, trad. de l'hébreu par Gaulmin, Paris, 1629, et avec une préface de Fabricius, Hambourg, 1714, in-8 ; les *Antiquités judaïques* de Josèphe ; *The Divine Legation of Moses demonstrated*, par G. Warburton, 5 vol. in-8 ; ouvrage contre lequel a écrit le docteur Lowth.)

MOYSE (Saint), solitaire et supérieur d'un des monastères de Scéthée en Egypte, au 4e siècle, mort à 75 ans, donna des exemples de toutes les vertus chrétiennes et monastiques.

MOYSE, prêtre de Rome sous le pape saint Fabien, fut pris avec plusieurs autres chrétiens, et détenu dans une longue prison, où il confessa constamment la foi. Elargi et pris une seconde fois, il reçut la couronne du martyre, vers 251, durant la persécution de Dèce.

MOYSE, imposteur célèbre, abusa les Juifs de Crète, dans le 5e siècle, vers l'an 432. Il prit le nom de *Moyse* pour se rendre plus imposant aux yeux de ces imbéciles, qu'il obligea de le suivre, et dont il fit périr une partie dans la mer, sur les assurances qu'il leur avait données qu'elle s'ouvrirait pour les laisser passer.

MOYSE-BAR-CEPHA (nommé depuis son épiscopat *Sévère*), était d'Assyrie, et fut élevé au monastère dit *Tura-Zahoïo*, c'est-à-dire *Mont-Aride*, situé vis-à-vis de Balat sur le Tigre. Son savoir l'éleva successivement aux évêchés de Beth-Raman, de Beth-Ceno et de Mozal ou Mosul, dans le Diarbekir. Il écrivit dans sa langue un traité de l'*Ouvrage des six jours*, un livre *de l'Ame*, un *Commentaire sur saint Matthieu*, un ouvrage sur la *différence des sectes* qui partageaient le christianisme, une *Liturgie*, et enfin un *Traité du Paradis terrestre*, où il y a bien de vaines conjectures. André Masius en a donné une version en latin. Selon cet auteur, fondé sur la foi de quelques écrivains syriens, Bar-Cepha mourut le 13 février 914 de l'ère vulgaire.

MOYSE MAIMONIDE. *Voyez* MAIMONIDE.

* MOYSE ou MOUSA, surnommé *Chélébi*, fils de Bajazet Ier. Tamerlan, après avoir vaincu Bajazet, l'investit de l'empire ottoman dans l'Asie-Mineure, tandis que son frère Soliman régnait sur les

provinces européennes. Celui-ci détrôna son frère, et chassé à son tour, Mousa remonta sur le trône, et régna sur les provinces d'Europe et d'Asie. Mahomet, son troisième frère, prince doué de qualités brillantes, vint lui disputer la couronne: Mousa, mis en déroute, fut atteint par les soldats de Mahomet, qui le tuèrent malgré sa courageuse défense, l'an 1413.

* MOYSE. *Voyez* Moïse.

* MOZART (Jean-Chrysostôme-Wolfgang-Amédée), célèbre compositeur, né le 27 juin 1756 à Saltzbourg, annonça dès son enfance les talens qui devaient le distinguer un jour. Il balbutiait à peine quelques mots que, guidé par l'oreille la plus juste, il tirait du clavecin des sons qu'il accordait ensemble, et à l'âge de trois ans il prit les premières leçons de son père, Léopold Mozart, qui était organiste. A quatre ans, il jouait déjà de petits morceaux à sa portée; il les composait lui-même, et son père les notait, à mesure qu'il les exécutait. Il n'était que dans sa sixième année, quand il se fit entendre dans les concerts publics. En 1762 toute la famille Mozart, composée du père, de la mère, d'une fille et du jeune Amédée, se rendit à Munich où elle fut présentée à l'électeur qui les entendit jouer tous et qui les combla des marques de sa satisfaction. L'année suivante, le jeune Mozart joua devant l'empereur François Ier, qui, surpris de la facilité de son exécution, l'appela son *petit sorcier*. L'empereur voulut l'éprouver en le défiant de jouer sans voir les touches; le jeune Mozart couvrit aussitôt son clavecin d'un drap, et joua avec la même perfection. A cette époque, il publia deux ouvrages de sa composition. Il voyagea ensuite en France, et se trouvait à Paris en 1763: il joua devant la cour de Versailles. Le succès que la famille Mozart obtint dans cette circonstance, ainsi que dans les concerts où elle parut, fut tel qu'on grava le portrait du père et des deux enfans, d'après un dessin de Carmontelle. Il passa en Angleterre, en Hollande et en Italie, où il se fit entendre sur l'orgue et sur le violon. A Rome, il *nota*, en rentrant de l'église de Saint-Pierre, une *grand'messe* qu'il y venait d'entendre, et le célèbre *Miserere*, dont il était défendu sous peine d'excommunication, de donner ou de prendre copie. A Naples, centre de la musique italienne, l'admiration qu'il causa fut telle, que plusieurs bonnes gens crurent qu'un talent aussi précoce était l'effet d'un sortilége attaché à une bague que Mozart portait au doigt. Il ôta la bague, et, ainsi qu'il devait arriver, il continua à jouer avec le même succès. Dans ce voyage en Italie, il étonna les plus grands maîtres par la perfection de son jeu. Il revint à Paris en 1777; mais la mort de sa mère le rappela bientôt dans sa patrie, où l'empereur Joseph II, qui avait pour lui une bienveillance toute particulière, le nomma maître de sa chapelle. Outre un grand nombre de messes et autres morceaux de musique sacrée, on a de ce compositeur différens opéras, dont les plus connus sont: *L'Enlèvement du sérail*, *Le Mariage de Figaro*, *Don Juan*, *La Flûte enchantée*, *C'est ainsi qu'elles sont toutes*, *La Clémence de Titus*, *Idoménée*, etc., parmi lesquels Mozart préférait *Don Juan* et *Idoménée*. Il a laissé en outre un *Requiem*, célèbre autant par le mérite de la composition que par une anecdote assez singulière qu'on raconte à son sujet. Un jour un inconnu se présente chez lui en habit de deuil et avec une certaine précaution, et l'engage à composer un *Requiem* pour un homme très considérable qui ne voulait pas être connu, en ajoutant que cet homme était un excellent connaisseur en musique. Mozart lui demande cent ducats et quatre semaines de temps. L'inconnu lui accorda l'un et l'autre. L'air mystérieux répandu sur toute cette aventure frappa vivement Mozart, qui se mit cependant au travail avec une telle assiduité qu'il en tomba malade. L'homme revint, mais le *Requiem* n'était pas encore fini; il accorda au compositeur encore quatre semaines et cinquante ducats de plus de gratification. Mozart tombe alors dans l'étrange manie de croire que cet inconnu est un être surnaturel qui est venu l'avertir que

l'heure de sa mort approche, et que ce *Requiem* doit servir pour son service mortuaire. Poursuivi par cette idée, et exténué par le travail, il est enfin obligé de garder le lit; sa maladie devint alarmante, et il meurt enfin le 5 septembre 1791, âgé de 36 ans. L'inconnu retourne, prend le *Requiem*, qui était fini, et apprenant la mort de Mozart et les craintes qui l'avaient précédée, il fit en effet chanter le *Requiem* aux funérailles de celui qui venait de le composer, et qui, par un excès de travail et un pressentiment qu'il s'était formé lui-même, avait plutôt hâté sa mort qu'il ne l'avait pronostiquée. On dit encore que l'inconnu était un seigneur anglais qui destinait le *Requiem* à la mémoire d'une fille chérie qu'il avait perdue à la fleur de l'âge. Ce même *Requiem*, chef-d'œuvre de Mozart, a été exécuté avec beaucoup d'ensemble dans l'église de St.-Germain-l'Auxerrois à Paris. Ce fut pour lui le chant du cygne. Mozart avait essayé tous les genres, et il excella dans tous. Mais il avait une prééminence absolue dans les morceaux d'ensemble; aussi ses *finals* d'opéra sont-ils le *Nec plus ultra* de l'art et du goût. Il employa les instrumens à vent d'une manière totalement inconnue avant lui, et l'on ne se lasse point d'admirer l'art infini avec lequel il les fait parler sans se confondre, sans nuire en rien au chant principal. Cette inépuisable variété est une des principales causes du charme répandu dans toutes les productions de ce maître. M. de Sevelinges a donné sur ce compositeur une *Notice* intéressante, 1805. On peut encore consulter la *Notice* de Schlichtegroll, insérée dans le *Nécrologe* allemand de 1793, tom. 2, et traduit en français par Winckler dans le *Magasin encyclopédique*, 1801, tom. 3; la *Vie de Mozart*, par le professeur Niemtschek; l'*Esprit de Mozart*, Erfurt, 1804; les *Anecdotes sur Mozart*, par C.-F. Cramer, Paris, 1801, in-8.

* MOZZI (Louis), savant théologien, naquit à Bergame, le 26 mai 1746. A l'âge de 17 ans, il entra chez les jésuites de la province de Milan, occupa jeune encore la chaire de belles-lettres au collége des nobles de cette ville, et la conserva jusqu'en 1773, époque de la suppression de son ordre. S'étant retiré dans sa patrie, il devint chanoine et archiprêtre de ce diocèse, et fut ensuite nommé examinateur des candidats pour le sacerdoce. Très attaché aux vrais principes de l'Eglise catholique et de la suprématie du pape, l'abbé Mozzi combattit, en de nombreux écrits, les doctrines opposées que la France paraissait avoir communiquées à l'Italie, où il y avait des prosélytes du jansénisme. La première production de l'abbé Mozzi contre les maximes de Port-Royal, fut: 1° ses *Lettres à un ami*, *sur une certaine Dissertation publiée à Brescia*, *touchant le retour des Juifs dans l'Eglise*, Lucques, 1777, in-8. L'auteur de la *Dissertation* qui parut en 1772, était un religieux, partisan des nouvelles doctrines. Quelques années après, l'abbé Mozzi publia sur la même matière: 2° Une *Lettre familière d'un théologien à un théologien*, Vienne, 1778, in-8. On y répondit par une autre *Lettre d'un théologien aux auteurs des Ephémérides littéraires de Rome*, 1778, in-12 de 30 pages. L'année suivante, l'auteur de la *Dissertation* ci-dessus indiquée en donna une seconde *sur l'époque du retour des Juifs*. L'abbé Mozzi prit également la défense des bons principes lorsque plusieurs écoles d'Italie se montrèrent favorables à ceux de l'Eglise d'Utrecht. Sa piété, son savoir, et les services qu'il avait rendus à la religion, éveillèrent l'attention du pape Pie VII, qui l'appela à Rome, et le nomma missionnaire apostolique de l'oratoire du Père Gravina. Dans les discussions qui s'élevèrent entre Napoléon et le saint-Siége, l'abbé Mozzi fut souvent consulté, et ses décisions avaient beaucoup de poids auprès du pontife et du sacré collége. Il était membre des *Arcades* de Rome et d'autres académies italiennes. La société de Jésus ayant été rétablie à Naples, il s'y rendit, et, malgré son âge il fit les quatre vœux. Les troubles qui eurent lieu à Naples l'éloignèrent de cette ville; il se retira dans

la *Villa* du marquis Scotti, près de Milan, où il est mort le 24 juin 1813, à l'âge de 67 ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de ce savant et pieux ecclésiastique : 3° *Le faux disciple de saint Augustin et de saint Thomas, convaincu d'erreur*, ou *Réflexions critiques et dogmatiques* sur un nouveau livre concernant les doctrines courantes, Venise, 1779, in-8. (C'est sa réponse à une traduction en italien, d'un ouvrage publié à Paris, en 1764, et ayant pour titre : *La doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, victorieuse de celle de Molina et des jésuites, par les armes que présente monseigneur l'archevêque de Paris, dans son Instruction pastorale du* 28 *octobre* 1763.) Les jansénistes, à leur tour, essayèrent de répondre à Mozzi par divers autres écrits, comme l'*Opinamenti*, ou *Trébuchemens sur la lecture du Faux disciple*, par le Père Conaglio, capucin. L'abbé Mozzi ne resta pas en arrière, et combattit son antagoniste dans : 4° *Court exemple de la rare sagacité du Père Victor de Conaglio*, Bergame, 1780, in-12, et dans : 5° *Essais de réponse du chanoine Mozzi au P...* Première lettre, 1781, in-12 ; 6° *Le Jansénisme dans son beau jour*, ou *Idée du jansénisme*, Venise, 1781, 2 vol. in-8, dédié au cavalier Louis-Valenti Gonzaga ; 7° *Le culte de l'amour divin*, ou *sur la Dévotion au sacré Cœur de Jésus*, Sienne (et non Bologne), 1782, in-8, traduit de l'ouvrage de M. Fumel, évêque de Lodève. Les *notes* sont de Mozzi, ainsi que la dédicace à la reine de Portugal, qui lui répondit d'une manière très flatteuse. 8° *Histoire du schisme de la nouvelle Eglise d'Utrecht*, adressée à M... par D.-A.-D.-C., Ferrare, 1785, in-8. Pie VI témoigna sa satisfaction à l'auteur par un bref du 8 juin 1785. 9° *Lettres à un ami sur quelques inexactitudes remarquées sur son histoire abrégée de l'église d'Utrecht*, Venise, 1787, 3 vol. in-8 ; 10° *Réponse pacifique au chevalier milanais, auteur des lettres d'Utrecht*, Venise, 1788, in-8. (Ce chevalier supposé était l'abbé Rossi, qui avait fait paraître, en 1786, *les Catholiques de l'église d'Utrecht*, ou *Analyse et réfutations de l'histoire abrégée*) ; 11° *Les cinquante raisons pour préférer l'Eglise catholique*, Bassano, 1789, in-8 (traduit de l'anglais, du duc Antoine-Alric de Brunswick ; les *notes* sont de Mozzi) ; 12° *Entretiens familiers entre une dame catholique et un théologien janséniste, sur la prohibition des livres*, Assise, 1790, in-8 ; 13° *les Projets des Incrédules pour la ruine de la religion, dévoilés dans les OEuvres de Frédéric II, roi de Prusse*, 3° édition, Assise, 1791, in-8, avec un opuscule intitulé : *L'Esprit du dix-huitième siècle découvert aux simples* ; 14° *Abrégé historique et chronologique des plus importans jugemens du saint-Siége sur le baïanisme, le jansénisme et le quénellisme*, Foligno, 2 vol. in-8. Cet ouvrage est dédié au savant Gerbert, abbé de Saint-Blaise. 15° *Pensez-y bien*, ou *Réflexions sur les grandes vérités de la religion chrétienne*, Venise, 1792, in-8 (traduit de l'anglais) ; 16° *Lettre à M. Ricci, sur son Mémoire en réponse à ses questions touchant l'état actuel de l'Eglise de France*, Foligno, 1792, in-8 ; 17° le *Modèle des Dames chrétiennes, dans la vie de Mme de Combe des Morelles*, morte le 2 septembre 1771, 1792, in-8 ; 18° *Le Modèle des enfans chrétiens*, ou *Abrégé de la vie du jeune François Combe des Morelles, mort au collége de la Flèche, le 17 janvier*, 1768, Venise, 1792, in-8 ; 19° *Vie du serviteur de Dieu, M. Jean-Belloti*, Bergame, 1792, in-8 ; 20° *Vie de quelques jeunes ecclésiastiques du diocèse de Bergame*, 1793 ; 21° *Vie de la servante de Dieu, Marie-Electa Crucifixæ Gualdo, bénédictine*, 1794 ; 22° *Abrégé de la vie de Claire Colombe Breda, bénédictine*, 1795 ; 23° *Eloge historique du comte Petrocca Grumelli*, 1797 ; 24° *Règles et statuts pour la congrégation de saint Louis de Gonzague*, 1795 et 1800 ; 25° *Règle pour les congrégations de la sainte Vierge* ; 26° *La Couronne de fleurs spirituelles* ; 27° *A la mémoire de Charles Azairi*. On lui attribue *Le Mois de Marie*, dont le véritable auteur est le Père Sormanni, jésuite ; des *Réflexions sur la mort de Vol-*

taire, *de d'Alembert et de Diderot*, et des *Lettres sur l'infaillibilité de l'Eglise et du pape*, qui sont plus probablement du Père Jean-Baptiste Pianciani, aussi jésuite.

MOZZOLINO ou MAZZOLINO (Silvestre), dominicain, plus connu sous le nom de *Silvestre de Prierio*, parce qu'il était natif de Prierio, village près de Savone dans l'état de Gênes, est le premier qui écrivit avec quelque étendue contre Luther. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De strigii magarum dæmonumque præstigiis*, Rome, 1521, in-4 (*voyez* MOLITOR Ulricus) ; 2° la *Somme des cas de conscience*, appelée *Silvestrine*, in-fol. 3° sa *Rose d'or*, ou *Exposition des évangiles de toute l'année*, Haguenau, 1508, in-4. Ses vertus le distinguèrent autant que ses ouvrages. Il mourut de la peste à Rome, en 1523, après avoir été élevé à la place de maître du sacré palais, et à celle de général de son ordre, et avoir enseigné la théologie à Padoue et à Rome. Il était né vers l'an 1460. Son *Ecrit* contre Luther est dans la *Bibliotheca Rocaberti*.

* MUCANTE (Jean-Paul), Romain et maître des cérémonies pontificales, vivait au 16e siècle. C'était un homme savant, intègre et généralement estimé à cause de son caractère et des bonnes qualités qu'il réunissait en sa personne. Il publia divers ouvrages, et en composa d'autres qui sont restés manuscrits. Parmi les premiers on compte : *Relazione della riconciliazione, assoluzione e benedizione del serenissimo Henrico quarto, christianissimo re di Francia e di Navarra, fatta della santità di N. S. Clemente VIII, nel portico di San-Pietro, li* 17 *di settembre* 1595, Viterbe, 1595, in-4. — MUCANTE (François), de la même famille, et aussi maître des cérémonies de la cour pontificale, a donné : *De sanctorum apostolorum Petri et Pauli imaginibus, ad S. D. N. Gregorium XIII, Ps. M. Libellus*, Rome, 1573, in-4.

MUDÉE (Gabriel), jurisconsulte célèbre au 16e siècle, natif de Brecht, village situé auprès d'Anvers, professeur en droit à Louvain en 1544, y mourut en 1560. On a de lui plusieurs ouvrages sur le droit.

* MUDGE (Thomas), célèbre mécanicien anglais, né à Exeter en 1715, d'un ecclésiastique qui était maître d'école à Biddefort, manifesta fort jeune des dispositions extraordinaires pour l'horlogerie. En peu d'années il acquit une grande supériorité dans cet art. Déjà depuis quelque temps il travaillait pour son propre compte, lorsqu'un horloger de Londres nommé Ellicot lui fit faire une *montre à équation*, que lui avait commandée Ferdinand IV, roi d'Espagne. Cet ouvrage fut terminé promptement et avec beaucoup de talent. Ellicot s'en attribua tout le mérite ; mais, en voulant expliquer le mécanisme de cette pièce, il en dérangea quelques parties, et fut obligé d'avoir recours à Mudge. L'imposture ne tarda pas à être connue, particulièrement du roi d'Espagne qui confia dès lors à Mudge les ouvrages d'horlogerie qu'il voulait faire entreprendre. Parmi ceux que fit pour ce prince cet habile mécanicien, nous devons citer une *montre à répétition*, qui indiquait le temps vrai et le temps moyen ; elle sonnait et répétait l'un et l'autre ; ce qui auparavant n'avait eu lieu dans aucune montre. De plus elle répétait les heures, les quarts et même les minutes. Cette montre était enfermée sous verre dans le gros bout d'une canne, en sorte que par des coulisses on pouvait voir marcher le mécanisme de ce beau travail. La réputation de Mudge s'étendait de jour en jour : en 1750 il ouvrit un atelier d'horlogerie, de concert avec un artiste de mérite nommé Dutton. La construction des *montres marines* ou *garde-temps* fixa surtout son attention, et en 1765 il publia un ouvrage sur ce sujet, sous le titre de *Pensées sur les moyens de perfectionner les montres, particulièrement celles de la marine*. Ayant quitté le commerce en 1771, il se retira à Plymouth où il s'occupa pendant plusieurs années de la construction d'un *garde-temps* qu'il donna à l'essai à l'Observatoire de Greenwich. Cet ouvrage fut remis au baron de Zach, astronome du duc de Gottha, et fut en-

suite employé par l'amiral Campbell dans son voyage à Terre-Neuve. La précision de cet instrument fut constatée de la manière la plus scrupuleuse, et le gouvernement anglais, en l'acquérant pour le bureau des longitudes, alloua à Mudge une somme de 500 livres sterling. Il l'invita à en construire une autre parfaitement semblable, afin de concourir pour le grand prix que le parlement avait fondé en faveur du meilleur travail dans ce genre. Mudge en exécuta deux. Après une année d'essai, l'astronome Maskelyne fit un rapport favorable, par suite duquel les montres de Mudge furent essayées en mer. Cette fois le même rapporteur déclara qu'elles ne pouvaient soutenir une épreuve rigoureuse. Mudge attaqua Maskelyne, et publia un *Exposé des faits relatifs à son garde-temps* (1790). Il s'adressa ensuite au bureau des longitudes qui n'accueillit point ses prétentions (1792), puis à la chambre des communes qui lui vota en 1793 une somme de 2,500 livres sterling. Mudge mourut en 1794. On lui doit un nouvel *Echappement* pour les montres ordinaires. Depuis 1777 il avait le titre d'horloger du roi.

* MUDGE (William), fils du précédent, major-général dans l'armée anglaise et dans l'armée du génie, né à Plymouth en 1762, fut admis d'abord à l'école militaire de Woolwich, servit ensuite dans l'artillerie et parvint au grade de capitaine. Employé successivement à l'instruction des élèves à l'arsenal militaire et à l'école de la compagnie des Indes Orientales, il fut chargé plus tard de lever le plan trigonométrique de l'Angleterre. On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs *Mémoires* très importans qui sont dus à William Mudge, et un long rapport sur ses travaux trigonométriques depuis 1791 jusqu'en 1799 (années 1795, 1797 et 1800). Le recueil intitulé *Edimbourg Review* (janvier 1805), offre une *Notice* très détaillée sur le levé trigonométrique de l'Angleterre et du pays de Galles. Lui-même a fait paraître le *Tableau des opérations qui ont servi à dresser le plan trigonométrique de l'Angleterre et du pays de Galles*, 1799-1811, 3 vol. in-4. En 1819 il accompagna M. Biot aux îles Orcades, pour y déterminer la longitude de plusieurs points. Ses laborieux travaux lui valurent le grade de major-général dans l'armée, et les titres de membre de la société royale de Londres, de l'académie royale de Copenhague, et de correspondant de l'Institut de France. Ce savant est mort à Londres en 1820.

MUET (Pierre le), architecte, né à Dijon en 1591, mort à Paris en 1669, était très instruit dans toutes les parties des mathématiques. Le cardinal de Richelieu l'employa particulièrement à conduire les fortifications dans plusieurs villes de Picardie. La reine-mère, Anne d'Autriche, le choisit ensuite pour achever l'église du *Val-de-Grâce* à Paris. Le Muet a composé quelques ouvrages sur l'architecture : 1° *Les cinq ordres d'architecture dont se sont servis les anciens*, 1771, in-8 ; 2° les *Règles des cinq ordres d'architecture de Vignole*, 1700, in-8 ; 3° la *Manière de bien bâtir*, 1681, in-folio. Les gens de l'art font cas de ces livres.

MUGNOS, en espagnol Munoz (Gilles), docteur en droit canon, et chanoine de Barcelone, succéda à l'anti-pape Benoît XIII en 1424, élu par les deux seuls cardinaux qui reconnaissaient ce fantôme de pontife, et se fit nommer *Clément VIII* ; mais il se soumit volontiers, en 1429, au pape Martin V. Ce pontife, entre les mains duquel il abdiqua sa dignité, lui donna en dédommagement l'évêché de Majorque. Cette abdication de Mugnos mit fin au grand schisme d'Occident, qui, depuis que Clément VII fut élu à Fondi en 1378, avait si cruellement ravagé l'Eglise pendant 51 ans. — Il y a eu dans le 17e siècle un Philadelphe Mugnos, auteur d'un *Théâtre généalogique des familles nobles de Sicile*. Cet ouvrage en italien parut à Palerme, 1647, 1655 et 1670, 2 vol. in-fol., avec fig. Nous avons de lui d'autres productions, moins connues que celle que nous venons de citer.

MUIS ou Marotte (Siméon de), né à Orléans en 1587, professeur d'hébreu

au collége Royal pendant 30 ans, connaissait parfaitement les langues orientales. Il mourut en 1644, chanoine et archidiacre de Soissons, avec la réputation d'un des plus célèbres interprètes de l'Ecriture. On a de lui un *Commentaire* sur les Psaumes, en latin, Paris, 1650, in-fol.; il est littéral et historique. C'est un des meilleurs que nous ayons sur ce livre de la Bible. M. Paquot en a donné une édition fort exacte, Louvain, 1770, 2 vol. in-4. Il y a trois Versions latines des Psaumes : celle de saint Jérôme, la Vulgate telle qu'elle se trouve dans nos Bibles, et la Vulgate réformée sur le texte hébreu, avec les *Scolies* de Bossuet. Tout cela est si bien arrangé, qu'il n'y a point de confusion malgré la diversité des objets. On trouve dans ce même volume ses *Varia sacra* : l'auteur y explique les passages les plus difficiles de l'ancien Testament, depuis la Genèse jusqu'au livre des Juges. Sa dispute avec le Père Morin, oratorien, contre lequel il a fait des efforts assez inutiles et peu heureux pour établir l'authenticité du texte hébreu, l'empêcha de continuer son travail sur tous les livres de l'Ecriture sainte. Son stile est pur, net, facile.

MULLER (Jean), nommé aussi KOENIGSBERG ou *Regiomontanus*, célèbre mathématicien né en 1436, à Unfind ou à Koeningshoven dans la Franconie, étudia les mathématiques et l'astronomie sous Purbach, devint bientôt l'associé de son maître, et enseigna à Vienne avec réputation. Appelé à Rome par le cardinal Bessarion et par le désir d'apprendre la langue grecque, il s'y fit des admirateurs et quelques ennemis. A Padoue il fit un cours d'anatomie, qui attira un grand concours d'auditeurs (1463.) (Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'appela à Vienne pour examiner les manuscrits grecs enlevés à la prise de Constantinople et d'Athènes. Il résida quelques années à Bude auprès de ce prince, puis à Nuremberg, où il fonda une imprimerie d'où sont sortis un assez grand nombre d'ouvrages scientifiques dont Weiden donne la liste). Il fut élevé à l'évêché de Ratisbonne par Sixte IV, qui le fit venir de nouveau à Rome pour y travailler à la réforme du Calendrier. (*Voyez* GRÉGOIRE XIII.) On croit qu'il y mourut en 1476, à 41 ans. Muller avait relevé plusieurs fautes dans les traductions latines de George de Trébisonde. Les fils de ce traducteur l'assassinèrent, dit-on, dans ce second voyage, pour venger l'honneur de leur père. D'autres assurent qu'il mourut de la peste. Quoi qu'il en soit, il se fit un grand nom en publiant l'Abrégé de l'*Almageste* de Ptolémée, que Purbach, son maître en astronomie, avait commencé, et par un *Calendrier* ou des *Ephémérides* qu'il donna pour trente années. (Ce livre se répandit dans presque toute l'Europe; il fut d'abord imprimé à Bude, chaque exemplaire coûtait 12 écus d'or, et l'ouvrage obtint à l'auteur 1,200 écus d'or de la part du roi Mathias.) On regarde Muller comme le premier qui ait observé le cours des comètes d'une manière astronomique : il fit sur celle de 1472 des observations qui décèlent un esprit juste et appliqué. Il n'est point l'auteur de la *Chiromance et physionomie*, publiée sous son nom en latin, et traduite en français, Lyon, 1549, in-8; mais on a de lui plusieurs autres ouvrages, Venise, 1498, in-8, dont Gassendi faisait beaucoup de cas. Ce philosophe a écrit sa *Vie*. On lui attribue une prophétie qui, dans ces dernières années, a fait beaucoup de bruit. On prétend l'avoir trouvée dans son tombeau à Liska en Hongrie conçue en ces quatre distiques :

Post mille expletos a partu Virginis annos,
  Et septingentos rursus abire datos,
Octuagesimus octavus mirabilis annus
  Ingruet, et secum tristia fata feret.
Si non hoc anno totus malus occidet orbis,
  Si non in nihilum terra fretumque ruet,
Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum
  Imperia, et luctus undique grandis erit.

On a beaucoup disputé sur cette prophétie, qu'on avait déjà tâché, en changeant quelques mots, d'appliquer à l'an 88 des siècles précédens (*voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 oct. 1787, p. 283); mais l'an 88 de celui-ci étant vraiment l'époque où de grands événemens se sont développés, et où la France en particulier

préparait les causes qui ont produit l'année suivante l'affreuse révolution, où le *malus orbis* enfin s'est montré partout; on crut voir dans les rapports de l'annonce avec les faits une justesse remarquable, sans croire néanmoins que l'astronomie ou l'astrologie conduise à ces sortes de prédictions. (*Ibid.*, 1er février 1792, p. 234.) Quoi qu'il en soit, si le tombeau de Muller avec sa prédiction a été trouvé en Hongrie, il n'est donc pas mort à Rome, comme on le croit communément. Il est vrai, comme nous venons de le dire, qu'on ne sait rien de précis sur le lieu, le genre et la date de sa mort. (Muller publia dix-sept ouvrages, tous relatifs à la géométrie, les mathématiques et l'astronomie, et a laissé des *Tables* fort estimées sur cette dernière science.)

MULLER (André), né vers 1630, à Griffenhagen dans la Poméranie, se rendit habile dans les langues orientales et dans la littérature chinoise. Walton l'appela en Angleterre pour travailler à sa *Polyglotte*. Muller s'y trouvait lors de la mort de Cromwel et de la restauration de Charles II. Il avait promis une clef de la langue chinoise (*Clavis sinica*) par laquelle une femme serait en état de la lire en un an; mais il brûla, dans un accès de folie, ou plutôt de sagesse, l'ouvrage où il donnait ce secret chimérique. Il mourut en 1694, après avoir publié plusieurs ouvrages. (On cite parmi ces ouvrages *Opuscula nonnulla orientalia*, Francfort, 1695, in-4. C'est un recueil de divers écrits que Muller avait publiés séparément.)

MULLER (Henri), professeur de théologie à Hambourg, puis surintendant des églises de Lubeck sa patrie, a donné une *Histoire de Bérenger*, en latin, où l'on retrouve les préjugés de sa communion, et d'autres ouvrages qui ne valent pas mieux. Il mourut en 1675.

MULLER (Jean-Sébastien), secrétaire du duc de Saxe-Weimar, a écrit les *Annales de la maison de Saxe, depuis* 1300 *jusqu'en* 1700, Weimar, 1700, in-fol. en allemand. Cet ouvrage contient bien des choses singulières, puisées dans les archives des ducs de Weimar. L'auteur mourut en 1708.

MULLER (Jean et Herman), excellens graveurs hollandais. Leur burin est d'une netteté et d'une fermeté admirable. Ils vivaient au commencement du 17e siècle.

MULLER (Christophe), né à Brixen en 1682, entra chez les jésuites à Landsberg en Bavière, en 1699; et après avoir enseigné avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie, il se dévoua entièrement aux missions. Il y passa 49 ans dans des travaux incroyables, et produisant partout des fruits merveilleux, surtout en Souabe, en Bohême, en Bavière et dans le Tyrol. Il mourut à Chiemsée en 1786, à l'âge de 84 ans, au milieu de ses occupations chéries, après avoir prêché plusieurs jours de suite devant un peuple innombrable, avec toute l'ardeur et la force du premier âge.

MULLER (Gérard-Frédéric), voyageur et historien, naquit à Herford dans le comté de Ravensberg en Westphalie, en 1705. Il s'établit de bonne heure en Russie, et gagna l'estime de l'impératrice Anne, qui le fit voyager dans ses vastes états, aux frais de la couronne. (Le plus célèbre de ses voyages est celui de Sibérie (de 1733 à 1743), dans lequel il accompagna Gmelin et Delisle de la Croyère). A son retour l'impératrice Catherine II le nomma conseiller d'état et garde des archives à Moscou, emploi qu'il exerça pendant près de 16 ans. Il amassa durant ses voyages beaucoup de matériaux, qui lui ont servi à donner: 1° *Recueil d'histoires russes*, en 9 vol. in-8, publié en langue russe: la première partie de cet ouvrage parut en 1732, et la dernière en 1764; 2° *Description de la Sibérie*, Pétersbourg, 1750, in-4; 3° *Voyages et découvertes faites par les Russes*, etc., *et description du fleuve Amour*, etc., en russe et en allemand, traduits en français, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-12; 4° *Dictionnaire géographique de l'empire de Russie*, par Phedor Polownin, corrigé et augmenté, Moscou, 1773, 1 vol.

in-8; 5° grand nombre de *Dissertations historiques* dans le Journal de l'académie des Sciences de Pétersbourg, depuis 1755 jusqu'en 1765. (Ses *Remarques sur le premier tome de l'Hist. de Russie* par Voltaire sont imprimées dans le *Magasin des Amis des sciences utiles*, Hambourg, 1760-61). Cet homme distingué parmi les savans du Nord est mort à Moscou en 1783. Muller écrivait avec une grande pureté en latin, en russe et en allemand.

* MULLER ou Miller (Jean-Sébastien), peintre, graveur et botaniste allemand, né à Nuremberg en 1715, mort en 1783 en Angleterre où il résidait depuis long-temps en qualité de peintre-graveur, a publié un grand nombre de *gravures* et de *tableaux*. Son principal ouvrage est : *Illustratio systematis sexualis Linnæi*, en latin et en anglais, Londres, 1777, 15 cahiers grand in-folio, formant 2 vol., ornés de 117 planches qu'il avait dessinées et gravées avec le plus grand soin. Les plantes sont représentées en floraison ; et souvent les fleurs sont figurées à part dans le plus minutieux détail. Les exemplaires sont de trois sortes : 1° avec les seules figures noires ; 2° avec figures coloriées ; 3° avec doubles figures en noir et coloriées.

* MULLER (Othon-Frédéric), savant naturaliste danois, né à Copenhague en 1730, mort le 26 décembre 1784, obtint de bonne heure, par ses immenses travaux, la réputation d'excellent observateur. Le gouvernement danois lui accorda divers emplois, entr'autres ceux de conseiller de chancellerie, et d'archiviste de la chambre des finances de Norwége. Dès 1772 Muller renonça à toute fonction publique pour se livrer à son goût pour l'histoire naturelle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Fauna insectorum Friedrichsdaliana*, 1764 et 1767, 2 vol. in-8. 2° *Vermium terrestrium et fluviatilium, etc., succincta historia*, Copenhague et Leipsick, 1773-74, 3 part. en 1 vol. in-4. 3° *Hydrachnæ quas in aquis Daniæ palustribus detexit et descripsit Muller*, 1781, gr. in-4, fig. col. 4° *Entomostraca, seu insecta testacea quæ in aquis Daniæ et Norwegiæ, etc.*, 1785, in-4. 5° *Animalcula infusoria fluviatilia et marina, etc.*, 1786, in-4, fig. col. 6° *Zoologia Danica, seu animalium Daniæ et Norwegiæ rariorum ac minus notorum (icones) descriptiones et historia*, 1788-1806, 4 parties, in-folio. Il n'en a publié que les deux premières. Le mérite de ces ouvrages lui a valu l'honneur d'être chargé de continuer la *Flore de Danemark*, commencée par George Chrétien OEder, qui en avait publié 3 vol. in-folio en 1761. Il en a donné 2 vol., dont le dernier a été terminé en 1782. La botanique doit cet ouvrage précieux, pour la beauté de son exécution, à la générosité du roi Frédéric V.

* MULLER (Jean de), célèbre historien suisse, né à Schaffhouse le 3 janvier 1752, fut d'abord professeur de grec dans cette ville; mais il y renonça bientôt pour s'adonner entièrement aux grands travaux historiques qu'il avait entrepris. Il alla d'abord à Genève, puis à Berne, et dans ces deux villes il ouvrit des cours d'histoire qui furent très suivis. Il se rendit ensuite à Berlin, à Vienne, et enfin à Cassel. Après un nouveau séjour en Suisse, il fut appelé auprès de l'électeur de Mayence qui le nomma secrétaire du cabinet et son conseiller intime. Lors des invasions des armées françaises, il se retira à Vienne et y obtint la charge de conseiller de la chancellerie d'état. Cependant, contrarié dans ses opinions politiques et religieuses, il quitta cette ville en 1804, pour accepter la place que lui offrait Frédéric-Guillaume à l'académie de Berlin. Les événemens changèrent encore sa position : Buonaparte nomma Muller secrétaire d'état du nouveau royaume de Westphalie, puis directeur-général de l'instruction publique. L'historien Muller n'était pas un bon administrateur; le peu de succès qu'il obtint altéra sa santé, et il mourut le 29 mai 1809. On lui doit une *Histoire des Suisses*, Leipsick, 1786, 5 vol. in 8, traduite de l'allemand par Labaume, Lausane, 1795-1803, 12 vol. in-8. Elle a été abrégée et continuée jusqu'à nos jours par Mallet, Genève, 1803, 4 vol.

in-8. On a publié après sa mort un *Cours d'histoire universelle*, qui a été traduit en français par J.-G. Hess, Genève, 1814-1817, 4 vol. in-8. Les *OEuvres* de Muller ont été recueillies en 27 vol. in-8, Tubinge ; le dernier vol. porte la date de 1819. Outre les ouvrages déjà citées, cette édition comprend sa *correspondance* qui a été traduite en français par M. de Steck, Zurich, 1810, et Paris, 1812, in-8. Mme Guizot, première épouse du professeur de ce nom, a publié dans le *Mercure de France* du 17 fevrier 1810 une *Notice* sur Muller : une autre a été traduite de l'allemand de Beottiges et inserée dans le *Magasin encyclopédique* d'octobre 1809.

* MULLER (Louis), ingénieur prussien, né en 1735, dans la Marche de Pregnitz, a beaucoup contribué par ses travaux et ses écrits au perfectionnement de l'art militaire dans sa patrie, surtout en ce qui a rapport à l'emploi de l'artillerie, et au système d'attaque et de défense des places. Il servit pendant la guerre de Sept-ans, obtint, en 1786, le grade de capitaine instructeur du corps des ingénieurs, fut nommé major en 1797, et mourut le 12 juin 1804. On lui doit : 1° l'*Art des retranchemens et des cantonnemens d'hiver*, Postdam, 1782, in-8, avec 15 planches, réimprimé à Vienne en 1786, et à Gotha en 1795 ; 2° *Introduction au dessin des plans et cartes militaires*, 1783, in-4 ; 3° *Instruction sur la manière dont la largeur et la profondeur des rivières peuvent être exprimées sur les cartes*, Berlin, 1784 ; 4° *Précis des trois campagnes de Silésie*, allemand et français, 1785, in-4 ; 5° *Tableau des guerres de Frédéric le Grand*, Berlin, 1785, in-4, Postdam, 1786 et 1788, en français, et réimprimé à Paris par les soins du comte de Grimoard, sous ce titre : *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric le Grand.* Cet ouvrage a été traduit en espagnol par dom F. Paterno, Malaga, 1789. 6° *Plan de l'île de Postdam et des environs*, 1787; 7° *OEuvres militaires*, Berlin, 1806, 2 vol. in-4, estimées en Allemagne.

* MULLER (Christophe-Henri), né à Zurich, en 1740, mort dans cette ville en 1807, fut professeur de philosophie à Berlin. Il s'occupa aussi des poètes allemands des 12e et 14e siècles. Il en a donné une édition, Berlin, 1784, 2 vol. in-4. Ses propres *ouvrages* ont été recueillis à Zurich, 1792, 2 parties in-8.

* MULLER (Frédéric-Auguste), poète allemand, né à Vienne en 1767, mort dans la même ville en 1807, a obtenu en Allemagne une grande réputation dans le genre de l'épopée romantique. Ses admirateurs citent avec enthousiasme son poème de *Richard Cœur de Lion*, et celui de d'*Alonzo*.

* MULLER (Jean-Frédéric-Guillaume), graveur allemand, né à Stuttgard, en 1782, était habile non seulement dans son art, mais encore dans le dessin et la peinture. Il vint à Paris, à l'âge de 20 ans, et il y coopéra au musée de Robillard, pour lequel il grava plusieurs beaux morceaux, surtout la *Vénus d'Arles*. Sa réputation s'accrut par plusieurs autres publications qu'il fit à Dresde et à Stuttgard. Son chef-d'œuvre est la *Madona di Sisto*, d'après Raphaël. Cet artiste distingué est mort à Dresde, à l'âge de 34 ans. On trouve sur Muller une *Notice* dans le *Morgen-Blatt* de Stuttgard, août 1816, et dans le *Kunst-Blatt*.

* MULLER (Guillaume), poète lyrique, né à Dessau, le 7 octobre 1794, fut d'abord soldat volontaire au service de Prusse pendant la campagne de 1813. L'année suivante, il reprit ses études à Berlin, devint professeur de grec et de latin, puis bibliothécaire dans sa ville natale, où il est mort en 1820. On a de lui : 1° *Rome*, *Romains et Romaines*, Berlin, 1820, 2 vol. ; 2° un *Recueil de poésies*, Dessau, 1822, 2 vol., qui lui a fait une réputation comme poète lyrique. Ses chants de la Grèce qui offrent des beautés du premier ordre ont été traduits en français ; 3° une *Introduction à l'étude de l'Odyssée*, Leipsick, 1824, grand in-8.

* MULLER (Adam), écrivain allemand, connu par ses travaux sur l'économie politique, naquit protestant et embrassa la religion catholique. Il entra

au service de l'Autriche, et fut employé en qualité de publiciste au quartier-général de l'armée. Il professa publiquement dans diverses villes d'Allemagne. En 1816, il fut nommé consul général en Saxe, et, la même année, il publia à Berlin un ouvrage intéressant sur les finances d'Angleterre. On cite également ses *Mélanges* sur la philosophie, les arts et la politique. En 1829, il fut frappé d'un tel étonnement et d'une telle douleur en apprenant la mort de Frédéric Schlegel, qu'il expira lui-même peu de temps après. Sa vie avait eu la plus remarquable conformité avec celle de son illustre ami. Il paraît que tous deux appartenaient au parti théocratique dont M. de Maistre était l'un des principaux chefs.

* MULLER (Jean GODARD de), doyen des graveurs et le créateur de l'école de gravure allemande, naquit, le 4 mai 1747, à Bernhausenn-sur-le-Feldern, près de Stuttgard, où son père était maire ou juge (*orts-schultheiss.*) Après avoir étudié la théologie dans le collége de cette dernière ville, il céda à la passion qu'il éprouvait pour le dessin, et fit dans cet art de très grands progrès. Il apprit aussi la gravure; et pour perfectionner son talent, il vint à Paris où il s'adonna exclusivement au burin, depuis 1770 jusqu'en 1776, époque où il fut admis au nombre des membres de l'académie royale de Paris. C'était au duc Charles de Wurtemberg qu'il était redevable de ses succès. Ce prince, qui lui avait fait un traitement annuel, le rappela à Stuttgard pour y fonder une école de gravure dans laquelle il fut professeur. Muller était surtout renommé pour le portrait. Il revint en France, en 1785, pour faire celui de *Louis XVI*. C'est un ouvrage remarquable par la netteté et la finesse du burin. On distingue aussi celui de *Jérôme Buonaparte*, qui parut en 1813, et qui fut le dernier qu'il exécuta. Parmi ses autres gravures, nous devons citer la *Madona della sedia*, d'après Raphaël, et la *Mater sancta*. Dans le genre historique, nous citerons le *combat de Bunkershill*, d'après un dessin de Trombull. Muller est mort, le 14 mars 1830, à l'âge de 83 ans. Son talent lui avait mérité les plus honorables distinctions. Il était chevalier de plusieurs ordres, et membre d'un grand nombre d'académies. L'un de ses plus célèbres écoliers fut sans contredit son fils *Jean-Frédéric-Guillaume*, dont il a pleuré la perte en 1816, et qui s'est distingué par plusieurs grands morceaux précieux, entre autres par son dernier ouvrage, la *Madone de Raphaël*, de la galerie de Dresde, dont il ne vit pas même la première épreuve.

MULMANN (Jean), né à Pégau en Misnie, mort en 1613, à 40 ans, professa la théologie à Leipsick. On a de lui en latin: 1° un *Traité de la cène;* 2° un autre *de la divinité de J.-C. contre les ariens;* 3° *Disputationes de Verbo Dei scripto;* 4° *Flagellum melancholicum;* 5° un *Commentaire* sur Josué.

MULMANN (Jean), né à Leipsick en 1600, de parens luthériens, étudia à Cologne, où il abjura l'hérésie, et entra dans la société des jésuites en 1620. Il mourut à Hadamar en 1651, après avoir publié quelques *Traités de controverse*, propres à ramener les hérétiques au sein de l'Eglise.—Jérôme MULMANN, son frère, accourut à Cologne, dans le dessein de le ramener dans sa secte; mais, vaincu par la force des raisonnemens de son aîné, il abjura lui-même ses erreurs, se fit jésuite en 1627, et mourut missionnaire à Copenhague en 1666, âgé de 60 ans. Il est aussi auteur de plusieurs *ouvrages polémiques*.

* MULOT (François-Valentin) fut du petit nombre de ceux qui, pendant la révolution, trahirent leurs sermens et déshonorèrent l'habit ecclésiastique. Il naquit à Paris le 29 octobre 1749, fit de bonnes études, et entra parmi les chanoines de Saint-Victor, dont il devint bibliothécaire, après avoir reçu les degrés de docteur en théologie. Mulot cultiva les lettres avec succès, et jusqu'à une certaine époque il avait su captiver l'estime de ses confrères et de tous ceux qui le connaissaient. La révolution arriva, et il renonça aussitôt à cette estime,

qui est la plus belle récompense de l'homme de bien. Il se jeta dans le parti des *jacobins*, et s'empressa de gagner la faveur populaire. Il eut le malheur de l'obtenir, et, dès 1789, on le vit figurer parmi les électeurs, dans les clubs, à la tête de la commune. Il ne cessa de prendre à chaque époque une part très active aux troubles de la capitale depuis cette année jusqu'en 1791. Lorsque Mesdames, tantes de Louis XVI, résolurent, en février 1791, de sortir de France, Mulot, qui était alors vice-président du corps municipal, s'opposa à leur départ, et tâcha par tous les moyens possibles de les retenir à Paris. Cependant le roi, mal conseillé, le nomma au mois de mars conseiller à Uzès, et en juin commissaire médiateur dans le Comtat, où il désarma, au moins par imprudence, les habitans, et les livra ainsi à la fureur de leurs ennemis. Le fameux Jourdan *Coupe-tête*, trop connu dans le comtat Venaissin par ses brigandages, déclara qu'il n'avait massacré, brûlé, que par ordre de Mulot et de ses collègues. Dénoncé par les parens des nombreuses victimes qui périrent à cette occasion, il fut mandé à la barre de l'assemblée le 19 novembre, et parvint à se justifier. Nous aimons à croire qu'il était plus coupable par faiblesse que par cruauté. L'assemblée, qui ne montra jamais d'empressement à punir les crimes les plus affreux, l'admit dans cette même séance parmi ses membres. Mulot avait été nommé deux mois auparavant député à l'assemblée législative pour le département de Paris. Il avait pu laisser des doutes sur son plus ou moins de culpabilité dans les meurtres et les ravages commis dans le Comtat; mais il n'en laissa aucun sur ses principes irréligieux; et on l'entendit, le 5 avril 1792, presser l'assemblée de proscrire les costumes ecclésiastiques, et dit entre autres choses : « Qu'il fallait ôter aux » religieuses le voile qui leur couvrait » les yeux; » expression qui lui attira beaucoup d'applaudissemens, surtout de la part des tribunes. A la clôture des sessions, Mulot sembla disparaître de la scène politique. Il conserva cependant ses liaisons avec les jacobins, et vécut parmi eux pendant le règne de la terreur. Après avoir comparé sa vie passée avec celle qu'il menait depuis plusieurs années, il aura peut-être senti quelques remords. Il passa en Allemagne vers la fin de 1797, se fixa à Mayence, où il fut connu comme professeur de belles-lettres. En des temps moins orageux, il revint à Paris, et fut reçu membre du Lycée des arts, et de la société des Sciences, lettres et arts. En 1801, il concourut au prix proposé par l'Institut sur les funérailles et sur la manière de rendre les sépultures plus décentes. Le prix fut partagé entre lui et Amaury-Duval. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essais de Sermons prêché à l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1781, in-12. Ils sont bien écrits, mais ils manquent de cette oction salutaire qui constitue le principal mérite de l'orateur chrétien; 2° *Requête des vieux auteurs de la bibliothèque de Saint-Victor à M. de Marbœuf, évêque d'Autun*, en vers, 1784, 1 vol. in-8; 3° *Premier volume de la collection des fabulistes*, avec un discours sur les fables, et la traduction des fables, de *Lockmann*, Paris, 1785. Cette collection n'a pas été suivie. 4° *Le Muséum de Florence*, gravé par David, avec des explications françaises, *ibid.*, 1788 et suivantes, 6 vol. in-4; 5° *Almanach des sans-culottes*, Paris, 1794, que l'auteur dit avoir fait pour appeler les jacobins aux principes de la société; 6° *Vues d'un citoyen sur les sépultures*, Paris, 1797, in-8, qu'il reproduisit avec des corrections lorsqu'il concourut au prix proposé par l'Institut; 7° des *Notices biographiques sur plusieurs historiens*; 8° *Essai de Poésies légères*, Mayence, 1799, in-8. On a encore de lui une traduction des *Amours de Daphnis et Chloé*, bien inférieure à celle d'Amyot, et un grand nombre d'*hymnes* et discours pour les fêtes républicaines. Mulot mourut subitement au jardin des Tuileries à Paris, le 3 juin 1811.

MUMMIUS (Lucius), consul romain, soumit toute l'Achaïe, qui s'était liguée contre Rome, et remplaça Metellus dans le commandement de l'armée. Il prit et

brûla la ville de Corinthe l'an 146 avant J.-C. (Il enleva les tableaux, les statues, les meubles les plus précieux de Corinthe, et fit ensuite mettre le feu à la ville, qui fut réduite en cendre. On suppose que les métaux fondus dans cet incendie, venant à se mêler, en formèrent un nouveau connu sous le nom d'*airain de Corinthe*. Cette ville périt la même année que Carthage fut détruite.) Mummius obtint, avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Achaïque*. Ses succès ne l'empêchèrent pas d'encourir la disgrâce de ses concitoyens. Il mourut en exil à Délos.

MUMMOL (Ennius), fils de Péonius, comte d'Auxerre, obtint, l'an 561, de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, l'office de ce comté à la place de son père. Il mérita, par la supériorité de ses talens, d'être créé patrice dans la Bourgogne, c'est-à-dire généralissime des troupes de ce royaume. Il prouva qu'il était digne de cette place éminente, par la défaite des Lombards et des Saxons, qu'il chassa de Bourgogne, après les avoir battus à plusieurs reprises. Il recouvra la Touraine et le Poitou sur Chilpéric, roi de Soissons, qui les avait enlevés l'an 576 à Sigebert II de ce nom. Ces deux princes étaient frères de Gontran. Mummol effaça depuis le souvenir de ses services par la plus noire ingratitude. L'an 585, il entreprit de mettre sur le trône, à la place de son bienfaiteur, un aventurier nommé Gombaud, qui se disait le frère de Gontran, et le fit reconnaître roi à Brive en Limousin. Le roi de Bourgogne, indigné contre cet ingrat, assembla promptement une armée, et vint l'assiéger dans Comminges, où il s'était enfermé. Mummol se défendit avec assez de courage pendant quinze jours; mais se voyant à la veille d'être pris, il livra Gombaud, et le lendemain se fit tuer les armes à la main, de peur de tomber en la puissance de son souverain.

MUNCER (Thomas), l'un des plus fameux disciples de Luther, était de Zwickau dans la Misnie. Après avoir répandu dans la Saxe les erreurs de son maître, il les quitta pour d'autres, par une inconstance naturelle à tous ceux qui ont une fois secoué le joug de l'Eglise (*voyez* SERVET), et se fit chef des anabaptistes et des enthousiastes. Uni avec Storck, il courut d'église en église, abattit les images, et détruisit tous les restes du culte catholique que Luther avait laissé subsister. Il joignait l'artifice à la violence. Quand il entrait dans une ville ou une bourgade, il prenait l'air d'un prophète, feignait des visions, et racontait avec enthousiasme les secrets que le Saint-Esprit lui avait révélés. Il prêchait également contre le pape et contre Luther, son premier maître : Celui-ci avait introduit, disait-il, un relâchement contraire à l'Evangile; l'autre avait accablé les consciences sous une foule de pratiques, au moins inutiles. Dieu l'avait envoyé, si on l'en croyait, pour abolir la religion trop sévère du pontife romain, et la société licencieuse du patriarche des luthériens. Luther ne voulait point qu'on examinât la doctrine de ce nouveau docteur, mais il ordonnait qu'on lui demandât qui lui avait donné la charge d'enseigner ? S'il répond que c'est Dieu, poursuivait-il, qu'il le prouve par un miracle manifeste; car c'est par de tels signes que Dieu se déclare quand il veut changer quelque chose dans la forme ordinaire de la mission : question qui devait étrangement embarrasser Luther lui-même, à qui on n'a pas cessé de la faire, et qui n'y a jamais répondu. Muncer trouva une multitude d'esprits faibles et d'imaginations déréglées, qui saisirent avidement ses principes. Il se retira à Mulhausen, où il fit créer un nouveau sénat et abolir l'ancien, parce qu'il s'opposait aux délires de son esprit. Il ne songea plus à opposer à Luther une secte de controversistes ; il aspira à fonder dans le sein de l'Allemagne une nouvelle monarchie. « Nous sommes tous » frères, disait-il à la populace assem» blée, et nous n'avons qu'un commun » père dans Adam. D'où vient donc cette » différence de rang et de biens, que » la tyrannie a introduite entre nous » et les grands du monde ? Pourquoi » gémirons-nous dans la pauvreté, tan-

» dis qu'ils nagent dans les délices ? » Maxime que la soi-disant assemblée nationale adopta et pratiqua en 1789 et les années suivantes. Il écrivit aux villes et aux souverains, que la fin de l'oppression des peuples et de la tyrannie des forts était arrivée ; que Dieu lui avait ordonné d'exterminer tous les tyrans, et d'établir sur les peuples des gens de bien. Par ses lettres et par ses apôtres, il se vit bientôt à la tête de 40,000 hommes. Les cruautés exercées en France et en Angleterre par les fanatiques des nouvelles sectes se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes. Ces hordes de bêtes féroces, en prêchant l'égalité et la réforme, ravagèrent tout sur leur passage. Le landgrave de Hesse et plusieurs seigneurs levèrent des troupes et attaquèrent Muncer. Cet imposteur harangua ses enthousiastes, et leur promit une entière victoire. « Tout doit céder, dit-il, au commandement de l'Eternel, qui m'a mis à votre » tête. En vain l'artillerie de l'ennemi » tonnera contre nous ; je recevrai tous » les boulets dans la manche de ma robe, et » seule elle sera un rempart impénétrable » à l'ennemi. » Malgré ses promesses, son armée fut défaite, et plus de 7,000 anabaptistes périrent dans cette déroute. Muncer fut obligé de prendre la fuite. Il se retira à Franckenhausen, où le valet d'un officier ayant saisi sa bourse, y trouva une lettre qui découvrait cet imposteur. On le traduisit à Mulhausen, où il périt sur l'échafaud en 1525. La mort de ce misérable n'anéantit pas l'anabaptisme en Allemagne. Il s'y entretint et même s'y accrut ; mais il ne formait plus un parti redoutable. Les anabaptistes étaient également odieux aux catholiques et aux protestans, et dès qu'on en prenait quelqu'un, il était puni comme un voleur de grand chemin. Cette secte abominable, plus féroce et sanguinaire que toutes les autres, prouve aussi d'une manière plus sensible combien il est dangereux de laisser germer de nouvelles hérésies, qui, infailliblement en produisent d'autres, et portent le désordre dans la société comme dans la religion, bravant toute sorte d'autorité après avoir méprisé celle de l'Eglise. On ne s'attendait pas à voir renouveler ces scènes affreuses par les philosophes du 18ᵉ siècle; mais ceux qui connaissent à fond cette nouvelle secte de fanatiques, n'ont cessé de les annoncer, et leur prédiction n'a été que trop vérifiée.

MUNCKER (Thomas), littérateur allemand du 17ᵉ siècle, occupa différentes chaires, et donna plusieurs ouvrages de belles-lettres. Le principal et le plus estimé est son édition des *Mitographi latini*, avec de bons Commentaires, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-8, réimprimée à Leyde en 1742, 2 tom. in-4. Ses *Notes* sur *Hygin*, *cum notis variorum*, Hambourg, 1674, in-8, sont pleines d'érudition.

MUNDINUS ou plutôt MUNDINI, célèbre anatomiste, était de Florence, et non de Milan, comme l'ont écrit quelques biographes. Il mourut à Bologne en Italie, l'an 1318. C'est un des premiers qui aient tenté de perfectionner l'anatomie ; mais ses efforts furent faibles. Il donna un *Corps* de cette science, imprimé à Paris, en 1478, in-fol. ; Lyon, 1528, in-8 ; et à Marpurg, en 1541, in-4. Comme il disséquait lui-même, on y rencontre quelques observations nouvelles et quelques découvertes qui lui appartenaient, particulièrement sur la matrice.

* MUNIER (Etienne), ingénieur, né, le 7 décembre 1732, à Vesoul, en Franche-Comté, fut d'abord élève de l'école des ponts-et-chaussées. Nommé, en 1759, ingénieur ordinaire à Angoulême, il occupa ce poste jusqu'en 1786, où il fut appelé à Paris en qualité d'ingénieur en chef. Il retourna à Angoulême, en 1790, avec le même titre. Il existe peu d'endroits de l'ancienne province d'Angoumois où il n'y ait quelques-uns de ses travaux. En 1809, il obtint sa retraite avec le brevet d'inspecteur honoraire de division, et mourut le 17 septembre 1820. On lui doit l'exécution du projet de canalisation de la Charente depuis Cognac jusqu'à Civrai ; le port de l'Hou-

meau qui établit des communications entre Angoulême et Rochefort ; la construction et l'entretien de presque toutes les routes du département et l'agrandissement et l'embellissement d'Angoulême. Il a publié : 1° *Essai d'une méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs*, ou *Recueil d'observations relatives à l'histoire, à la répartition des impôts, au commerce, aux sciences, aux arts et à la culture des terres*, Paris, 1779, 2 vol. in-8 ; 2° une *Nouvelle géographie à l'usage des deux sexes, contenant un précis historique dès l'origine des divers peuples de la terre, de leur manière de se gouverner, avec des observations sur la population, les produits du sol, l'industrie et le commerce; sur l'extraction d'une grande partie d'objets employés dans les arts et les manufactures, les mines et leur exploitation, ainsi que sur les canaux qui existent*, Paris, 1804, 2 vol. in-8 ; 3° *Observations sur les 19 articles proposés à l'examen des cultivateurs par la société d'agriculture du département de la Seine, concernant les améliorations introduites depuis 50 ans dans l'économie rurale du département de la Charente*, Angoulême, 1813, in-8, couronné par la société d'agriculture de la Seine ; 4° une *Notice sur la culture et l'usage des pommes de terre*, Angoulême, 1816, et une *Notice sur les brûleries du département de la Charente*.

MUNNICH (Burchard-Christophe, comte de), fils d'un officier danois, naquit dans le comté d'Oldembourg en 1683. (Munnich vint en France ; mais il la quitta bientôt, la guerre étant déclarée entre cette puissance et l'Allemagne.) Il entra en 1700 en qualité de capitaine d'infanterie au service de Hesse, fit pendant la guerre de la Succession toutes les campagnes d'Italie et de Flandre, sous le prince Eugène, fut fait prisonnier à l'affaire de Denain, et conduit à Cambrai, où il connut l'illustre Fénélon, archevêque de cette ville, pour lequel il conserva toujours une grande vénération. (Ce vertueux prélat méritait la bienveillance et l'admiration de tous les prisonniers, par la charité vraiment évangélique avec laquelle il les traitait.) La paix ayant été faite en 1713, il passa au service de Pologne, et fut fait général-major des gardes du roi; mais le comte Flemming lui ayant suscité des désagrémens, Munnich quitta ce service pour se rendre en Russie. Il s'y concilia d'abord les bonnes grâces de Pierre Ier, devint favori de la czarine Anne, et eut part à tous les événemens de son règne. (Munnich termina sous ce règne le grand canal de Ladoga, qu'il avait entrepris sous Pierre Ier.) Fait général de ses armées, il remporta de grands avantages sur les Tartares de la Crimée ; battit les Turcs, l'an 1739, près de Choczim; prit cette ville et celle de Jassi, capitale de la Moldavie. Il devint premier ministre du czar Iwan VI. (Ce fut Munnich qui fit reléguer en Sibérie Biren, favori de la princesse Elisabeth, et qui l'avait été de la czarine Anne.) Mais peu de temps après il fut disgracié et accusé d'avoir abusé de sa place pour satisfaire son ambition et ses ressentimens. L'impératrice lui fit faire son procès ; il fut condamné, en 1742, à perdre la tête avec le comte Ostermann. (Ils étaient accusés d'avoir conspiré contre Elisabeth. Le premier fut exécuté, et Munnich avait déjà la tête sur le fatal billot lorsqu'on lui annonça la grâce de la vie.) On se contenta de l'envoyer en Sibérie, où il avait exilé lui-même plusieurs victimes de son pouvoir. Pierre III le rappela en 1762 et le déclara feld-maréchal : après la mort de ce prince, l'impératrice Catherine II le nomma directeur général des ports de la mer Baltique. Il mourut le 8 octobre 1767, âgé de 84 ans. « Le comte de Munnich, dit le général Manstein, était un » vrai contraste de bonnes et de mauvaises qualités. Poli, grossier, humain, » emporté tour à tour, rien ne lui était » plus facile que de gagner les cœurs de » ceux qui avaient affaire avec lui ; mais » souvent un instant après il les traitait » d'une manière si dure, qu'ils étaient » forcés, pour ainsi dire, de le haïr. » Dans certaines occasions, il était d'une » générosité extrême ; dans d'autres,

» d'une avarice sordide. L'orgueil était » son vice dominant. Dévoré sans cesse » par une ambition démesurée, il a sacrifié tout pour la satisfaire. Un des » meilleurs ingénieurs de l'Europe, il a » été aussi un des plus grands capitaines » de son siècle: souvent téméraire dans » ses entreprises, il a toujours ignoré ce » que c'est que l'impossible. D'une stature » haute et imposante, et d'un tempéra» ment robuste et vigoureux, il semblait » être né général; jamais aucune fatigue » n'a pu le rebuter. »

MUNNICKS (Jean), né à Utrecht le 16 octobre 1652, fut nommé professeur d'anatomie, de médecine et de botanique en 1680, dans sa patrie, emploi qu'il remplit avec distinction. Il mourut le 10 juin 1711, après avoir publié plusieurs ouvrages, entre autres: 1° *Dissertatio de urinis earumdemque inspectione*, Utrecht, 1674; 2° *Chirurgica ad praxim hodiernam adornata*, Genève, 1715, in-4. Elle a été traduite en flamand et en allemand, quoique ce ne soit qu'une compilation. 3° *De re anatomica*, Utrecht, in-4. C'est un extrait de ce qu'on avait publié de mieux sur l'anatomie. Il est bien écrit. Munnicks a travaillé à la 4e et à la 5e partie de l'*Hortus malabaricus*, 1683-1685, in-fol. Thomas ALMELOVEEN, Jean CASARIUS et Gaspard COMMELIN ont eu part à cet ouvrage, qui est en 12 vol. in-fol.

* MUNOZ (Antoine), savant espagnol, né en avril 1745, à Museros, village près de Valence, étudia dans l'université d'Alcala, et ensuite à Salamanque, où il reçut le bonnet de docteur en droit et en théologie. Tout en admirant le rare génie d'Aristote, il introduisit dans la philosophie le bon goût, une logique sûre et une physique soumise au calcul et aux expériences, et non aux sophismes d'une argumentation tortueuse. La plupart des écoles de l'Espagne lui doivent une nouvelle méthode d'études propre à faire faire les plus rapides progrès. Il n'avait que 22 ans lorsqu'il composa les *Préfaces* de la rhétorique du célèbre Père Louis de Granada, et de la logique de Verney. La vaste érudition qu'il y déploya attira sur lui l'attention des savans et celle de la cour, qui le nomma cosmographe-majeur des Indes. Quelque temps après, le ministre Galvez le chargea d'écrire une *Histoire générale* des deux Amériques. Pour remplir cette grande tâche, Munoz visita pendant cinq années les sources des archives de Simancas, de Séville, Cadix, Lisbonne, etc., jusqu'alors fermées à tous les historiens qui l'avaient précédé. Il réunit 130 vol. de pièces inconnues, de lettres originales de *Colomb*, *Ximénès*, *Cortez*, *Pizaros*, etc., et enfin d'ouvrages authentiques et précieux pour l'histoire du Nouveau-Monde. Le premier volume parut en 1791. Il finissait le troisième livre du second volume lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut dans le court espace de vingt-deux heures, le 16 juin 1799, âgé de 54 ans. On a encore de lui: 1° *De recto philosophicæ recentis in theologia usu dissertatio*, Valence, 1767, in-4; 2° *De scriptorum gentilium lectione, et profanarum disciplinarum studiis ad christianæ pietatis normam exigendis*, Valence, 1768, 2 vol. in-8; 3° *Institutiones philosophicæ*, Valence, 1769; 4° *Traité sur la philosophie d'Aristote et jugement sur ses sectateurs*, Valence, 1771, in-4. Cet ouvrage porta le dernier coup au péripatétisme en Espagne. Il se réfugia alors dans les colléges obscurs de quelques provinces.

* MUNOZ (dom Raphaël), religieux espagnol de l'ordre de Saint-Dominique, né à Grenade, fut ordonné prêtre à Alcala, en 1801, après avoir fait sa profession dans le couvent des dominicains de Sainte-Croix. Pendant les campagnes des Anglais dans la Péninsule, il assista avez zèle les soldats irlandais catholiques, et mérita les éloges des officiers-généraux de l'armée. En 1815, il fut un des confesseurs de la famille royale d'Espagne, et il en remplit les fonctions pendant un an, concurremment avec celles de procureur-général de sa province auprès de la cour. En 1824, il obtint de son général et de la congrégation de la Propagande la permission d'aller dans les missions de l'Amérique. Nommé grand

vicaire de Cincinnati et prieur du couvent des dominicains de Sainte-Rose dans le Kentuckey, il a travaillé pendant six ans dans les missions de l'Ohio, se plaisant à enseigner le catéchisme, à instruire les enfans et les adultes qui ne connaissaient point encore la religion chrétienne, à visiter les pauvres et les malheureux, et à les soulager autant qu'il était en lui. Il est mort à Cincinnati, le 18 juillet 1830, à l'âge de 52 ans. La vie d'un missionnaire aussi actif et aussi religieux doit intéresser les amis de l'Eglise et de la civilisation, autant au moins que celle des guerriers qui font des conquêtes et répandent le sang des hommes.

* MUNOZ ou MUGNOZ (Jean-Baptiste), savant espagnol, né en 1745 à Museros, près de Valence, fut nommé cosmographe des Indes et official de la secrétairerie d'état et des dépêches générales du même département. Il reçut ensuite la commission d'écrire une histoire d'Amérique. C'est dans ce but qu'il voyagea pendant plusieurs années, depuis 1782, dans les différentes provinces de l'Espagne, afin d'y trouver des pièces inconnues et relatives à l'époque historique qu'il voulait traiter. Il découvrit dans les archives de Séville, de Cadix, de Lisbonne et d'autres lieux, une foule de documens précieux qui formaient, dit-on, 130 volumes. Munoz n'a pu faire paraître que le 1er volume de son travail, sous le titre de *Historia del nuevo mundo*, 1793, in-8 : on l'a traduit en allemand, Weymar, 1795, in-8 ; et en anglais, Londres, 1797, in-8. Munos était sur le point de livrer à l'impression deux nouveaux volumes, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva le 19 juillet 1799. Ses autres ouvrages sont : 1° *De recto philosophiæ recentis in theologia usu dissertatio*, Valence, 1767, in-4 ; 2° un *Traité contre la philosophie d'Aristote et jugement sur ses sectateurs;* 3° *Juicio del tratado del M. R. L. D. Cesareo Pozzi; lo escribia por el honor de la literatura espanola*, 1778, in-8 ; 4° *Elogio de Antonio de Lebrija*, 1796, in-8. Il a aussi donné une réimpression de la *logique de Vernet* avec une *préface* et une édition des *OEuvres latines du Père F. Louis de Grenade* avec des *préfaces* à la tête de chaque volume. On remarque surtout le morceau qui précède la *rhétorique* de ce savant dominicain. Il a encore donné une édition du *Collectanea moralis philosophiæ* du même religieux, qu'il a fait précéder d'un traité fort estimé, intitulé : *De Scriptorum gentilium lectione et profanarum disciplinarum studiis ad Christianæ pietatis normam exigendis*, 1775. Il avait commencé des *Institutions philosophiques*, en latin ; mais il paraît qu'il n'a pu terminer cet ouvrage.

* MUNOS (Thomas), lieutenant-général de la marine espagnole, né en 1743, exécuta des travaux immenses que le gouvernement espagnol fit construire pour préserver Cadix des invasions de la mer. Ce fut encore lui qui présida à la construction des fortifications ajoutées à l'arsenal de l'île de Caraca. On lui doit en outre l'invention d'un appareil simple et ingénieux pour le radoubage des vaisseaux, et un grand nombre d'autres procédés utiles et importans. A l'époque où les Français entrèrent en Espagne, et où Joseph Buonaparte monta sur le trône, il embrassa le parti de ce prince; en 1814, il fut obligé de venir chercher un asile en France. S'étant fixé à Paris, il y resta jusqu'en 1820, époque où la révolution qui s'était opérée alors dans la Péninsule lui permit d'y rentrer. Il est mort à Madrid, le 28 novembre 1823. Il a laissé inédit son *Traité des Fortifications*.

MUNSTER (Sébastien), né à Ingelheim en 1489, se fit cordelier ; mais ayant donné dans les erreurs de Luther, il quitta l'habit religieux pour prendre une femme. Il se retira à Heidelberg, puis à Bâle, où il se rendit habile dans la géographie, dans les mathématiques et dans l'hébreu. Il mourut de la peste en 1552, à 63 ans. On a de lui : 1° des *Traductions* latines des livres de la Bible ; 2° un *Dictionnaire* et une *Grammaire hébraïque*, in-8 ; 3° une *Cosmographie*, in-fol., Bâle, 1552 ; 4° une mauvaise *Version* de la Logique hébraïque de Maimonides, Bâle, 1527. *Voyez* la *Bibliothèque crit.* de Richard Simon.

MUNSTER. *Voyez* NICOLAS de Munster.

* MUNTER (Frédéric), évêque de Zélande, naquit à Gotha, le 14 octobre 1760. Son père Balthazar Munter ayant été nommé prêtre à l'église de Saint-Pierre de Copenhague, il fut amené à l'âge de 4 ans dans cette ville où il fit son éducation. Plusieurs voyages, que Frédéric Munter fit en Europe dans sa jeunesse, lui fournirent l'occasion de former des relations étendues avec les principaux savans de la France et de l'Italie, et d'acquérir des connaissances très variées qu'il sut mettre à profit avec autant de goût que de discernement. Il étudia surtout la littérature des anciens Cophtes, et prit rang parmi les plus célèbres antiquaires de cette époque. En 1788, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Copenhague, et en 1808, le roi le désigna pour l'évêché du diocèse de Zélande. En 1817, il fut décoré de la grand-croix de l'ordre de Danebrog. Ce savant est mort le vendredi saint, 9 avril 1830, d'un coup d'apoplexie foudroyant. Les écrits qu'il a publiés en danois, en latin et en allemand, sont très nombreux. Nous indiquerons seulement : 1° *Notice curieuse sur les traductions en vers de l'Apocalypse dans les diverses langues de l'Europe* ; 2° des *Mémoires*, des *Dissertations* et des *Recherches sur les inscriptions antiques de Babylone*, *et sur celles des anciens Etrusques*, etc. ; 3° *sur les anciennes incriptions grecques et latines qui éclaircissent l'histoire du christianisme, et jettent un nouveau jour sur l'authenticité des livres saints et des monumens chrétiens* ; 4° *sur les ordres de chevalerie du Nord* ; 5° *sur l'évangile apocryphe de Nicodème* ; 6° *sur la guerre des Juifs sous les empereurs Trajan et Adrien* ; 7° *sur l'Introduction du christianisme dans le Nord* ; 8° la *Biographie de saint Auschaire, évêque de Hambourg, apôtre du Septentrion* ; 9° la *Biographie du pape Lucius Ier* ; 10° des *Fragmens d'une ancienne version latine, antérieure à saint Jérôme, des prophètes Jérémie, Ezéchiel, Daniel et Osée* ; 11° une *Edition nouvelle de Firmicus Moternus* ; 12° la *Doctrine des monzanistes* ; 13° enfin *Primordiæ Ecclesiæ africanæ*, 1 vol. in-4, de plus de 300 pages, publié en 1829, et l'une des dernières productions de l'auteur. A Rome, Munter avait retrouvé les réglemens de l'ordre des Templiers, et publié un volume en allemand sur ce sujet ; mais la règle n'a pas encore été imprimée. Il l'a communiquée à Fabré-Palaprat qui se dit le grand-maître des Templiers de Paris. Cette société conserve un *manuscrit grec de l'Evangile de saint Jean*, qui a été l'objet d'une dissertation latine de Munter. On trouve sur ce sujet des détails étendus dans la nouvelle édition de l'*Histoire des sectes religieuses*, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. L'ordre des Templiers que nous avions cru détruit sous Philippe le Bel, vient de révéler son existence par une parodie des cérémonies de l'Eglise catholique. *Voyez* les *Journaux* du 15 au 20 janvier 1833.

MUNTICK ou MUNTINCK (Henri), botaniste, né à Groningue au commencement du 17e siècle, parcourut presque toute l'Europe recherchant partout la connaissance des plus célèbres botanistes. Revenu dans sa patrie, il fit construire à ses dépens un magnifique et vaste jardin qu'il orna de plantes étrangères. Les états le gratifièrent d'une pension pour l'entretien de ce jardin, et on lui donna une chaire de botanique et de chimie à Groningue. Il mourut en 1658. On a de lui *Hortus botanicus*, Groningue, 1646, in-8.

MUNTICK ou MUNTINCK (Abraham), savant botaniste, fils du précédent, né à Groningue en 1626, succéda à son père dans la chaire de botanique et de chimie, et mourut en 1683. Il est connu par divers ouvrages. Le plus recherché a pour titre : *Phytographia curiosa*, Amsterdam, 1711, avec figures, et en 1727, in-fol. Il parut d'abord en flamand, Leyde, 1696, in-fol. ; et il fut traduit en latin. C'est la description de 145 planches représentant des arbres, des fruits, des fleurs, des plantes, etc. On a encore de lui : 1° *De herba britannica*, 1681, in-4,

dont les anciens se servaient avec succès contre le scorbut. Il prétend que c'est la patience aquatique qui est la véritable *Britannique*. 2° *Aloes historia*, 1680, in-4 ; 3° *La véritable culture des plantes*, Amsterdam, 1072, in-4, en flamand. Haller lui reproche d'avoir altéré les noms des plantes, et critique les figures qu'il en a données.

MURALT (Beat-Louis de), né en Suisse, parcourut une partie de l'Europe, et la parcourut avec fruit. On a de lui un Recueil de *Lettres sur les Français et sur les Anglais*, 2 vol. in-12, 1726. Elles eurent beaucoup de succès. Quoique tout n'y soit point exact, il y a d'assez bonnes choses, qui prouvent que, du temps de l'auteur, les voyages n'étaient point encore devenus un moyen général de séduction et un titre pour s'ériger en pédagogue de vices et d'erreurs. On a encore de lui quelques ouvrages, comme des *Fables*, *Lettres sur les Voyages*, *et sur l'esprit-fort*, etc. Il mourut vers l'an 1750.

* MURAT (Joachim), l'un des rois de la création de Buonaparte, naquit à la Bastide près de Cahors le 25 mars 1771, d'un aubergiste qui voulut lui donner quelque éducation. Dans ce but, il l'envoya au collége de cette dernière ville où une ancienne famille du Périgord lui avait fait obtenir une bourse. Il paraît que, destiné à la prêtrise, il porta le petit collet, et que pendant quelque temps il fut connu dans son pays sous le nom d'*Abbé Murat*. Il alla terminer ses études à Toulouse ; mais sa vocation ne le portait point au sacerdoce. Un air vif et décidé, une allure martiale, et je ne sais quoi d'étourdi qui était répandu sur toute sa physionomie, n'allait pas avec le costume ecclésiastique ; au reste, il se souciait si peu de mettre un frein à ses passions, qu'après avoir perdu au jeu tout ce dont il pouvait disposer, il s'engagea dans le 12e régiment de chasseurs à cheval. Il était maréchal-des-logis, lorsqu'un acte d'insubordination le fit renvoyer de ce corps. Le jeune Murat revint alors à l'auberge de son père où il fit le service de la maison avec les autres domestiques. Ennuyé bientôt de cette vie sans aveuir qu'il menait à la Bastide, il se rendit à Paris. Quelques biographes prétendent que, pressé par le besoin, il servit quelque temps à table chez un restaurateur, mais que, son père lui ayant envoyé des secours, il chercha aussitôt à entrer dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il eut beaucoup de peine à se faire admettre dans ce corps. Reçu enfin dans la garde du roi, il ne dissimula point ses opinions politiques, et contribua, selon quelques historiens, au licenciement de son corps qui fut accusé par lui ou par d'autres de vouloir détruire la constitution de 1791. Il paraît que Murat était sorti de cette garde avant sa dissolution : peu de temps après il entra comme sous-lieutenant dans le 11e régiment de chasseurs à cheval. Nous empruntons à la *Biographie des contemporains* le passage suivant qui fait connaître mieux que nous ne pourrions le dire le caractère révolutionnaire de Murat. « C'était la première » époque des épurations : la conduite des » hommes dont les emplois étaient convoités était soumise à un examen sévère. Murat présida un de ces *comités* » *épuratoires*, et osa prendre en changeant » la seconde lettre de son nom celui d'un » homme qui jouissait alors d'un affreux » crédit sur la populace. Il continua pen- » dant plusieurs mois de le porter ; mais » dénoncé pour ce fait après le 9 thermidor an 2, il allait être destitué, lors- » qu'un député à la Convention nationale » (Cavaignac), parvint à faire rayer la » dénonciation des registres du comité de » salut public. » Les opinions exaltées qu'il manifestait lui procurèrent un avancement rapide. Il s'attacha à Buonaparte, et le suivit en Italie. L'intelligence et surtout la bravoure à toute épreuve qu'il déploya à l'ouverture de la campagne le firent remarquer de son général, qui le choisit pour son aide-de-camp de confiance. Il était toujours employé dans les missions les plus dangereuses, et le courage avec lequel il s'en acquittait augmentait tous les jours sa gloire et l'estime que Buonaparte avait pour lui. Sa brillante conduite à Mondovi lui valut la no-

mination de général de brigade, et il continua à se distinguer parmi les plus braves au passage du Tagliamento et du Bisonto, où il reçut plusieurs blessures. Murat fut chargé, au mois de floréal an 4 (mai 1796), d'apporter au directoire exécutif 21 drapeaux enlevés à l'ennemi; il fut accueilli de la manière la plus distinguée. Le général en chef lui avait aussi confié plusieurs missions près la cour de Turin et les autorités de la république de Gênes : Murat s'en acquitta toujours à la satisfaction de Buonaparte. Lorsque l'expédition d'Egypte fut résolue, Murat déclara qu'il ne voulait pas quitter son général. Il montra pendant le cours de cette expédition la même intelligence et la même bravoure, surtout à Malte, au Mont-Tabor, où, par des charges brillantes, il acheva la dispersion de l'armée turque; ce qui lui valut le grade de général de division. Revenu en France avec Buonaparte, il le servit efficacement à Saint-Cloud, en dispersant, à la tête de soixante grenadiers, le conseil des Cinq-Cents. Buonaparte, pour reconnaître ce bienfait, lui donna sa sœur Caroline en mariage, et le porta bientôt aux places les plus éminentes. Il commandait l'avant-garde de l'armée de réserve, dans la campagne d'Italie; il entra le premier à Milan, occupa Plaisance et dirigea les charges de la cavalerie à la bataille de Marengo. Il commanda ensuite l'armée d'observation, et gouverna pendant quelque temps la république Cisalpine, en qualité de général. Nommé en janvier 1804 gouverneur de Paris, avec le grade de général en chef, il servit aveuglément son maître dans les ordres les plus despotiques, et souilla la gloire qu'il avait acquise par sa bravoure et ses talens, en présidant à l'assassinat du malheureux duc d'Enghien. Nommé successivement maréchal d'empire, prince et grand-amiral, il eut sous ses ordres, à la reprise des hostilités, un corps considérable de cavalerie, avec lequel il poursuivit sans relâche les Autrichiens commandés par l'archiduc Ferdinand, et força le corps entier du général Werneck à mettre bas les armes. Il fut un des premiers sur la route de Vienne, et entra dans cette capitale le 11 novembre. Il marcha ensuite contre les Russes, en Moravie, les battit à Hollabrum, et força l'armée du général Kutusof à capituler. Il commandait la cavalerie à la bataille d'Austerlitz, et ce fut à son courage et à ses brillantes charges qu'on dut en grande partie le succès de cette mémorable journée. C'est après cette campagne qu'il fut investi du grand-duché de Berg. Dans la guerre de Prusse, il continua à se distinguer, particulièrement à la bataille d'Iéna, et ensuite à celles d'Eylau et de Friedland, où il commanda toujours la cavalerie. L'année suivante il entra en Espagne à la tête d'une armée nombreuse. Les Espagnols, qui ne voyaient pas l'abîme qu'on creusait sous leurs pas, reçurent les Français comme des frères; mais lorsqu'ils s'aperçurent des ruses et même des menaces que Murat employait pour forcer la famille royale à se rendre à Bayonne et la livrer à son maître, indigné de cette basse trahison, le peuple de Madrid se souleva contre ses oppresseurs, et Murat ordonna froidement de tirer à mitraille contre ce même peuple qui l'avait reçu avec tant d'affection. Le carnage fut affreux, et ne cessa que par les instances réitérées de Charles IV auprès de Murat, et celles des principaux habitans de Madrid auprès du peuple, à qui cette cruauté avait inspiré la plus profonde indignation. Murat avait porté ses vues sur le trône d'Espagne : déçu dans son espoir, il osa s'en plaindre à Buonaparte, qui, sur les sollicitations de sa sœur Caroline, lui donna à la place le royaume de Naples. Ce fut le 1er août 1808, qu'il fut proclamé roi des Deux-Siciles, sous le nom de Joachim-Napoléon. Joseph Buonaparte, qui l'avait précédé sur ce trône, s'était rendu méprisable aux Napolitains; ainsi la comparaison ne pouvait être qu'à son avantage. Son air martial, le faste et la magnificence qu'il aimait à déployer plurent aux habitans, qu'il acheva de gagner par sa condescendance pour les préjugés populaires, la modération et la bonne administration qu'il établit dans tout le royaume. Il régnait paisiblement depuis quatre ans, lorsque la gigantesque expédition de

Russie le rappela sous les drapeaux de l'armée française. Chargé du commandement de la cavalerie, il eut une part brillante à toutes les opérations qui précédèrent la prise de Moscou; mais au moment de la désastreuse retraite que Buonaparte l'avait chargé de diriger, il sembla avoir perdu toute son énergie. Arrivé à Wilna, il abandonna l'armée, et prit la route de Naples, pour essayer de préserver son trône de la ruine qui menaçait déjà la puissance de son beau-frère, et il se rapprocha de la cour d'Autriche. Les succès qui ouvrirent la campagne de 1813 arrêtent ses démarches : il rejoignit l'armée, et reparut, quoique avec moins d'éclat, aux batailles de Dresde et de Leipsick. Après les malheurs de cette dernière journée, il revint encore à Naples, et, sûr de l'invasion qui se préparait contre la France, il oublia qu'il devait son trône à Buonaparte, et se ligua avec ses ennemis pour le renverser. Il marcha d'abord contre l'armée française commandée par le vice-roi Beauharnais; mais, apprenant ensuite, avec autant d'étonnement que de crainte, les succès inattendus de Napoléon, dans les plaines de la Champagne, il contraria, par son activité ou d'adroites manœuvres, les projets des alliés. Cette duplicité n'échappa pas aux généraux alliés, qui s'aperçurent bientôt que Murat voulait s'emparer de l'Italie, et se ranger du côté du plus fort. Cependant la puissance de Buonaparte s'écroula, et les usurpateurs furent forcés de céder leurs trônes aux maîtres légitimes. Murat espérait conserver la couronne de Naples, qui avait été garantie par l'Autriche; mais toutes les branches de la maison de Bourbon s'opposaient, au congrès de Vienne, à ce qu'on le reconnût. Sur ces entrefaites, Buonaparte rentra en France, et Murat ne vit cette fois d'autre espoir de conserver la puissance, qu'en s'unissant intimement au sort de Napoléon. Il commença les hostilités contre les Autrichiens, et obtint d'abord quelques avantages, mais qui furent suivis presque aussitôt des plus grands revers. Il s'embarqua alors sur une frêle barque avec quelques officiers de son état-major, et se rendit en France, où Buonaparte lui défendit de paraître à Paris, pour empêcher que le public ne vît dans sa défaite un funeste présage. Il conservait cependant quelque espoir, mais qui fut entièrement détruit par le résultat de la bataille de Waterloo. Ne voyant alors aucune sûreté pour lui au milieu des royalistes du Midi, il erra quelque temps aux environs de Toulon; il passa en Corse, où des conseils peu sincères et peut-être perfides lui firent tenter, à la tête de 250 hommes, une expédition en Calabre. Il croyait réussir avec la même facilité qu'avait eue Buonaparte, lors de sa rentrée dans Paris. Mais le vent dispersa sa flottille, et il aborda sur la plage de Pizzo, le 8 octobre 1815, avec une trentaine d'hommes. Arrêté par les paysans, il fut traduit devant une commission militaire et condamné à être fusillé le 13 du même mois. Ainsi finit celui qui, de simple soldat sorti des dernières classes de la société, s'était élevé à un rang suprême, et dont la chute fut aussi terrib e que la fortune avait été surprenante et rapide; il était alors âgé de 48 ans. Il a laissé deux enfans de sa femme, sœur de Buonaparte. Murat était grand, bien fait, très bel homme de guerre : une certaine fanfaronnade gascone ne déplaisait pas en lui; car sa bravoure était reconnue, et d'ailleurs il savait se faire pardonner cette jactance par des manières aimables et la politesse la plus obligeante. Dans le commencement de sa carrière militaire il avait gravé sur la lame de son sabre, *l'Honneur et les Dames*. Il y avait en effet dans sa conduite un mélange de valeur et de galanterie chevaleresques, qui dans tout autre aurait paru une singularité. Il y avait dans son costume quelque chose d'affecté, de comédien; ses cheveux longs et bouclés, ses panaches, son manteau, tout était disposé avec un art que dédaigne d'ordinaire le véritable guerrier, et qui ne produit d'effet qu'au théâtre. On peut consulter, pour plus de renseignemens : 1° *Catastrophe de Murat*, 1815, in-8; 2° *Vie et aventures de Joachim Murat*, par M. L., 1816, 1817, in-12. 3° *Vie de Joachim Murat, et relation des événe-*

mens qui l'ont précipité du trône de Naples, Paris, 1815, in-8; 4° *Faits intéressans relatifs à la chute et à la mort de Joachim Murat*, traduits de l'anglais, Gand, 1817, in-8; 5° *Histoire des six derniers mois de la vie de Joachim Murat*, traduite en français par Gallois, 1821, in-8.

MURAT. *Voyez* CASTELNAU.

MURATORI (Louis-Antoine), né à Vignola dans le Modenois, le 21 octobre 1672, fut formé à la piété et aux lettres par des maîtres habiles. La nature avait mis en lui les dispositions les plus heureuses; l'éducation les développa avant le temps. Il fut appelé dès l'âge de 22 ans, à Milan, par le comte Charles Borromée, qui lui confia le soin du collége *Ambrosien* et de la riche bibliothèque qui y est attachée. Muratori se nourrissait des sucs les plus purs des fruits de l'antiquité et de notre temps, lorsque le duc de Modène l'appela en 1700. Ce prince le revendiqua comme son sujet, le fit son bibliothécaire, et lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que l'illustre savant passa le reste de sa vie, sans autre bénéfice que la prévôté de Sainte-Marie de Pomposa. Les amis que son mérite lui avait acquis à Milan se multiplièrent à Modène. Le cardinal Noris, les Ciampini et les Magliabecchi, les Pères Mabillon et Montfaucon, bénédictins; le Père Papebrock jésuite, le marquis Maffei, le cardinal Quirini, le consultèrent. Les académies se disputèrent l'honneur de lui ouvrir leurs portes; mais Muratori eut trop de bon esprit pour se laisser engouer de ces coteries scientifiques, où le vrai mérite souffre de se voir mis en ostentation, et où les talens personnels du vrai savant sont très désagréablement mis en commun. Il fut plus sensible aux critiques de quelques théologiens qu'aux éloges exagérés des académiciens. Il s'en plaignit au pape Benoît XIV, et exposa ses sentimens de respect et de soumission. Ce pontife voulut bien le tranquilliser par une lettre qui honore la mémoire de l'un et de l'autre. Il s'élève contre ces esprits inquiets, qui tourmentent un homme d'honneur, sous prétexte qu'il ne pense pas comme eux sur des matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la discipline. Cette réponse rendit la sérénité à Muratori. Il faut convenir cependant que, sans le vouloir, il a donné aux ennemis de l'Eglise le moyen d'éluder ses décisions les plus solennelles, et qu'en particulier, en parlant des faits dogmatiques, il met fort à leur aise tous les hérétiques qui voudront recourir aux modifications et conditions qu'il établit à ce sujet. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er avril 1790, pag. 531.) Ce savant mourut le 21 janvier 1750, à 78 ans. Ses connaissances étaient immenses, mais par là même quelquefois défectueuses, surtout dans le résultat qu'il en formait : le jugement chez les hommes extraordinairement érudits, égale rarement la mémoire. Jurisprudence, philosophie, théologie, poésie, recherches de l'antiquité, histoire moderne, etc., il avait tout embrassé; mais les bornes de l'esprit humain ont souvent contrarié ses efforts : 46 vol. in-fol. 34 in-4, 13 in-8, plusieurs in-12, sont le résultat du compte de ses nombreux ouvrages. Les principaux sont : 1° *Anecdota quæ ex Ambrosianæ Bibliothecæ codicibus nunc primum eruit, notis et disquisitionibus auget Ludovicus-Antonius Muratorius*, Milan, 2 vol. in-4; le 1er en 1697, le 2e en 1698 : ouvrage estimé, qu'on ne trouve pas facilement; 2° *Prolegomena in Lescii Crondermi elucidationem doctrinæ augustinianæ, contra Jansenium*, Cologne, 1705, in-4; 3° *Anecdota græca, quæ ex manuscriptis codicibus nunc primum eruit, latio donat, notis et disquisitionibus auget Ludovicus-Antonius Muratorius*, in-4, Padoue, en 3 vol.; le 1er en 1709, le 2e en 1710, le 3e en 1713; 4° *Lamindi Pritanii de ingeniorum moderatione in religionis negotio, ubi quæ jura, quæ fræna sint homini christiano in inquirenda et tradenda veritate ostenditur, et sanctus Augustinus vindicatur a multiplici censura Joannis Phereponi* (ce *Phereponus* est le fameux *Jean Le Clerc*). Cet ouvrage, plein d'excellentes

observations, suivit de près le précédent: il fut imprimé in-4, à Paris, en 1714, et réimprimé en 1715 à Cologne, en 1741 à Venise, à Vérone et à Francfort. 5° *Rerum italicarum scriptores, ab anno æræ christianæ quingentesimo, ad millesimum quingentesimum*, en 27 vol. in-folio, dont le 1er parut en 1723, et le dernier en 1738. Plusieurs seigneurs contribuèrent généreusement à l'impression de cet ouvrage immense. Seize d'entre eux donnèrent chacun 4000 écus. 6° *Antiquitates italicæ medii ævi, sive Dissertationes de moribus italici populi, ab inclinatione romani imperii, usque ad annum* 1500, 6 vol. in-fol., qui parurent depuis 1738 jusqu'en 1743. Les savans ont trouvé beaucoup de fautes et de méprises dans ce recueil. On en a relevé plusieurs dans les journaux. 7° *De paradiso, regnique cœlestis gloria, non expectata corporum resurrectione, justis a Deo collata*, Vérone, 1738, in-4; avec le traité de saint Cyprien, *De mortalitate*. C'est une réfutation de l'ouvrage de Thomas Burnet, intitulé: *De statu mortuorum*. 8° *Novus thesaurus veterum inscriptionum, in præcipuis earumdem collectionibus hactenus prætermissarum*, Milan, 6 vol. in-fol., depuis 1739 jusqu'en 1743. Il y a eu différentes critiques de ce recueil, auxquelles Muratori n'a point répondu; 9° *Annali d'Italia, dal principio dell' era volgare, fino all'anno* 1500, en 12 vol. in-4, imprimés à Venise, sous le titre de Milan; 10° *Liturgia romana vetus*, Venise, 1748, 2 vol.; 11° *Généalogie historique de la maison de Modène*, 2 vol. in-fol., Modène; le premier en 1717, le 2e en 1740; 12° *Della perfetta poesia italiana*, Modène, 1706, 2 vol. in-4, et Venise, 1724; 13° *Le Rime del Petrarca*, Modène, 1711, in-4, avec des observations très judicieuses et vainement attaquées par les zélés partisans de Pétrarque; 14° *Del governo della peste, et delle maniere di guardasene*, Modène, 1713, in-8. Ce traité sur la peste a été réimprimé au même lieu en 1721, avec la Relation de la peste de Marseille, des observations et des additions. 15° La *Vie de Sigonius*, à la tête des ouvrages de cet auteur, de l'édition de Milan; 16° celle de *François Torti*, à la tête des *OEuvres* de ce savant médecin italien; et plusieurs autres *Vies* particulières; 17° un *Panégyrique de Louis XIV*; 18° des *Lettres*; 19° des *Dissertations*; 20° des *Poésies italiennes*; 21° un *Traité du bonheur public*, traduit en français, Paris, 1772, 2 vol. in-12; 22° *Cristianesimo felice nelle missioni del Paraguai*, in-4: tableau aussi intéressant qu'édifiant des nouvelles chrétientés du Paraguay, dont Montesquieu, Buffon, Haller ont fait de si grands éloges, et dont ils ont parlé comme d'un fruit merveilleux de la religion, inaccessible aux efforts de la philosophie. Il a été traduit en français. 23° *Vita del P. Paolo Segneri*, Modène, in-8; 24° *Della regolata devozione de' cristiani*, traduit en allemand, en français, et en latin; 25° *Antonii Campanæ de superstitione vitanda, adversus votum sanguinarium pro immaculata Deiparæ conceptione*, in-8: ouvrage qui a aussi paru sous le nom de *Lampridius*. Il y combat le vœu de défendre jusqu'à la mort l'immaculée conception de la Vierge, vœu qui est effectivement blâmable, puisqu'il égale une pieuse opinion aux dogmes de la foi. Muratori a laissé encore quelques ouvrages manuscrits, entre autres un abrégé de ses *Antiquités italiennes*, en italien, dont son neveu, Jean-François Muratori, a donné quelques volumes. Le même a écrit la *Vie* de son oncle, Venise, 1756, in-4. (Les *OEuvres* de cet illustre savant, réimprimées plusieurs fois, ont été recueillies à Arezzo, et à Venise, 1790-1810, 48 vol. in-8. Les journaux littéraires de presque toute l'Europe contiennent des *Notices* sur Muratori. L'abbé Goujet a donné une *Vie* de ce même savant dans le tome 7 des *Mémoires* de d'Artigni.)

MURE (Jean-Marie de la), docteur en théologie, et chanoine de Montbrison, publia en 1671 l'*Histoire ecclésiastique de Lyon*, in-4, et celle *du Forez*, aussi in-4. Ces deux ouvrages, pleins de recherches savantes, sont estimés.

L'auteur mourut à la fin du 17e siècle.

MURENA (Lucius Licinius), consul romain, célèbre par sa valeur, et par l'Oraison que Cicéron prononça pour sa défense, signala son courage contre Mithridate, l'an 62 avant J.-C.

MURET (Marc-Antoine), célèbre humaniste, naquit au bourg de ce nom, près de Limoges, en 1526. Dès sa plus tendre jeunesse il acquit des connaissances qui ne sont dans les autres que le fruit de l'âge et d'une longue application. Il apprit de lui-même le grec et le latin, et fut chargé à 18 ans de faire des leçons sur *Cicéron* et sur *Térence* dans le collége d'Auch. De la province, il passa à la capitale, et ne fut pas moins applaudi. Il enseigna au collége de Sainte-Barbe avec un si grand succès, que le roi et la reine lui firent l'honneur d'aller l'entendre. La vivacité de son esprit lui fit des ennemis. Un vice abominable, dont il fut accusé, l'obligea de quitter Paris. Il se retira à Toulouse, et y essuya les mêmes accusations. Joseph Scaliger, piqué de ce qu'il lui avait fait accroire qu'une épigramme qu'il avait composée était l'ouvrage d'un poète de l'antiquité, s'en vengea en lui rappelant le danger qu'il avait couru à Toulouse d'être brûlé :

Qui rigidæ flammas evaserat ante Tolosæ,
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

Cette épigramme est un monument des honteux soupçons dont la conduite de Muret fut noircie; soupçons consignés par d'autres écrivains, jaloux peut-être de son mérite. Lambin a paru le justifier d'une manière satisfaisante. En effet, si ces accusations avaient eu quelque fondement, comment aurait-il été reçu avec transport à Rome, où il se retira, après être sorti de France, et avoir fait quelque séjour à Venise? Comment aurait-il été caressé par les cardinaux et par les papes? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il reçut dans cette capitale du monde chrétien les ordres sacrés, fut pourvu de riches bénéfices, et y professa avec un applaudissement singulier la philosophie et la théologie. (Le pape Grégoire IV, pour retenir Muret à Rome, doubla la pension de 500 écus d'or que lui avait offerts Battori, roi de Pologne, qui l'appelait dans sa capitale.) La république des lettres le perdit en 1585, à 59 ans. On lui a reproché d'avoir fait l'éloge du massacre de la Saint-Barthélemi, dans son panégyrique de Charles IX. Il l'envisageait comme l'effet d'une impérieuse nécessité, et comme le seul moyen d'arrêter les fleuves de sang que l'hérésie faisait couler en France; il se trompa, comme la suite ne le démontra que trop. Ses ouvrages ont été recueillis en partie à Vérone, en 5 vol. in-8 : le premier en 1727, le dernier en 1730 à Leyde, 1789, 4 vol. in-8. Cette dernière édition est plus complète et infiniment meilleure. Les principaux ouvrages de Muret sont : 1° d'excellentes *Notes* sur Térence, Horace, Catulle, Tacite, Cicéron, Salluste, Aristote, Xénophon, etc; 2° *Orationes*; 3° *Variæ lectiones*; 4° *Poemata*; 5° *Hymni sacri*, 1621, in-4; 6° *Odæ*; 7° *Disputationes in lib. I. Pandectarum : De origine juris, de legibus et senatusconsulto; De constitutionibus principum, et de officio ejus cui mandata est jurisdictio*; 8° *Juvenilia*, etc., Paris, 1553, in-8, peu commun, et Leyde, 1757, avec Bèze. Tous ces ouvrages ont de la douceur, de l'élégance, un stile pur, un tour facile, et respirent le goût et l'érudition. Ses poésies sont plus estimables pour le choix des expressions que pour celui des pensées; on n'y trouve presque que des mots. Ses *Odes* ne sont point marquées au coin du génie. Point d'enthousiasme, ou s'il y en a de temps en temps quelque étincelle, on voit qu'il ne lui est pas naturel. Ses *Satires* et ses *Epigrammes* manquent de sel et de finesse; ses *Elégies* sont insipides. Ses *Oraisons* sont d'un stile nombreux, et pleines de dignité, mais plus remarquables par le langage que par les choses.

MURILLO (Barthélemi), peintre espagnol, né en 1618 à Séville, mourut dans cette ville en 1682. Son goût pour la peinture se manifesta dès son enfance. L'étude des ouvrages du Titien, de Rubens, de Moya et de Van Dyck, et celle de la nature, lui donnèrent un bon coloris. Murillo fit paraître plusieurs ta-

bleaux dans le goût de ces peintres, où l'on remarqua les talens d'un grand maître. Un coloris onctueux, un pinceau agréable, des carnations d'une fraîcheur admirable, une grande intelligence du clair-obscur, une manière vraie et piquante, le font rechercher. Seulement on y désirerait plus de correction dans le dessin, plus de choix et de noblesse dans les figures. (Murillo avait commencé par peindre des bannières, jusqu'à ce qu'ayant ramassé quelque argent, il put se fournir un petit atelier, et peindre des images et des fleurs. Il se rendit ensuite à Madrid, prit des leçons du fameux Velasquez, qui le fit employer à l'Escurial. Parmi ses nombreux tableaux, le plus célèbre est le *Mariage de sainte Catherine*, qu'on voit à Cadix dans l'église des Capucins. Le musée du Louvre possède de ce maître cinq tableaux dont les plus remarquables sont : *Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers*, *et un jeune mendiant*, etc.)

MURIS (Jean de), que quelques-uns appellent MURS, docteur de Paris et célèbre mathématicien, est auteur du *Tractatus super reformatione calendarii antiqui*, qu'il composa avec Firmin de Bellavalle, par ordre du pape Clément VI. Il a composé aussi sur la musique plusieurs livres restés en manuscrit ; le principal est : *Speculum musicæ*, divisé en sept livres, dont les cinq premiers sont théoriques : dans les deux derniers, il parle de la musique de ce temps. C'est mal à propos que quelques-uns lui attribuent des observations, où Guy Arétin l'a devancé de plus de trois siècles. Muris vivait encore en 1345, date du *Tractatus* dont nous avons parlé.

MURMELLIUS (Jean), de Ruremonde, professa les belles-lettres à Cologne, à Munster, à Alcmaer et à Deventer, où il mourut en 1517. Il laissa 1° des ouvrages grammaticaux ; 2° des *Commentaires* sur le livre de la *Consolation* de Boèce ; 3° des *Commentaires* sur quelques lettres de saint Jérôme ; 4° *Eglogæ*, Munster, 1504 ; 5° *Elegiarum moralium lib. V* ; 6° *De hymnis ecclesiasticis* ; 7° *Descriptio urbis monasteriensis, versu saphico*, 1502. On a encore de lui des *Poèmes* et des *Notes* sur d'anciens auteurs, in-4.

MURRAY (Jacques, comte de), fils naturel de Jacques V, roi d'Ecosse, né vers 1531, prit les armes en 1568, contre Marie Stuart, reine d'Ecosse, sa propre sœur, après qu'elle eut été forcée d'épouser en troisièmes noces Jacques Hesburn, comte de Bothwell, un des conjurés, qu'on laissa évader, pour s'en prendre à la reine du meurtre de son mari. (*Voy.* MARIE STUART.) Cette princesse fut arrêtée par ses ordres, et dépouillée du gouvernement du royaume. On couronna ensuite Jacques VI, fils de Henri Stuart et de cette princesse, qui n'était âgé que de 13 mois. Le comte de Murray, devenu régent du royaume pendant la minorité de son neveu, but auquel avaient été dirigées toutes ses démarches, confina la reine dans le château de Lochlevin, et la traita fort cruellement. Il se porta même pour son accusateur devant Elisabeth, reine d'Angleterre ; mais il retourna en Ecosse, piqué de ne pouvoir faire recevoir ses allégations par le conseil. Car Elisabeth, qui alors n'avait point encore formé la résolution barbare qu'elle prit depuis, lui fit dire par son ministre Cécil, « que » tout ce qu'il avait produit contre sa souveraine ne paraissait pas suffire pour » que sa majesté prît une opinion désavantageuse de sa bonne sœur, et qu'apprenant les troubles et les désordres » qu'occasionait en Ecosse l'absence de » Marie, elle jugeait convenable de ne » pas retenir cette princesse en Angleterre, mais de la renvoyer dans ses » états. » (*Voy.* HESBRUN.) (Cependant depuis cette époque Murray entretint une correspondance secrète avec Cécil et Elisabeth elle-même, correspondance dans laquelle on décida la perte de la malheureuse Marie Stuart. Au moment que cette princesse quitta la France pour venir en Ecosse, Murray voulait la livrer à sa rivale, et ce fut par un simple hasard qu'elle échappa aux vaisseaux anglais qui croisaient son passage, et auxquels Murray avait donné tous les renseignemens pour la rencontrer en route.) Cet homme am-

bitieux, dur, méchant, hypocrite, fut la victime de ses violences. Se promenant à cheval par les rues de Linlithgow, l'an 1570, il fut tué d'un coup de pistolet par Jacques Hamilton, dont il avait injustement confisqué les biens, et maltraité l'épouse jusqu'à lui faire perdre la raison. Ce fut Murray qui bannit la religion romaine du royaume d'Écosse; et il ne faut pas douter que sa haine extrême contre les catholiques n'ait eu beaucoup de part aux traitemens atroces qu'il fit à la reine. Mademoiselle Kéralio, dans son *Histoire d'Elisabeth*, le peint comme un monstre, tel qu'il était en effet.

MURS. *Voyez* MURIS.

MURTOLA (Gaspard), poète italien, natif de Gênes, mort en 1624, fit un poème sous ce titre: *Della creazione del mondo*, in-12, qui fut critiqué par Marini. Ces deux poètes écrivirent quelques sonnets satiriques, intitulés, les uns *La Murtoleïde*, in-12; les autres *La Marinéide*, aussi in-12. Mais Murtola, se sentant le plus faible, chercha d'autres instrumens que sa plume pour se venger; il tira un coup de pistolet sur Marini, qui fut blessé. Cette affaire aurait eu des suites fâcheuses, si Marini n'eût travaillé à obtenir la grâce de son adversaire. Outre son poème de la *Création du monde*, Murtola a fait encore d'autres vers italiens, in-12; et un poème latin, qui a pour titre: *Nutricarum, sive Neniarum libri tres*.

MUSA (Antonius), affranchi, puis médecin de l'empereur Auguste, était Grec, et frère d'Euphorbe, médecin de Juba roi de Mauritanie. Il guérit Auguste d'une maladie très dangereuse; mais son art échoua contre celle qui enleva le jeune Marcellus. On lui attribue deux petits traités: *De herba betonica*, et *De tuenda valetudine*, avec les *Medici antiqui*, Venise, 1547, in-fol. Le sénat romain lui fit élever une statue d'airain, que l'on plaça à côté de celle d'Esculape. Auguste lui permit de porter un anneau d'or, et l'exempta de tout impôt: privilége qui passa à ceux de sa profession. Horace parle de Musa et des bains d'eau froide que ce célèbre médecin lui faisait prendre au plus fort de l'hiver. Après sa mort, on se dégoûta de ce remède. Charmis, médecin marseillais, le renouvela sous Vespasien; et alors on vit dans les lacs et les rivières des vieillards tremblotans au milieu des glaces. Comme tout est mode, même la médecine, celle-là passa bientôt, et ce n'est que de nos jours qu'elle a été ressuscitée.

MUSA. *Voyez* MOYSE.

* MUSARD (Nicolas), curé de Sommevesle, diocèse de Châlons-sur-Marne, né dans ce lieu, le 15 avril 1754, montra dès sa jeunesse les dispositions les plus pieuses et un désir ardent de se consacrer à Dieu. Ses parens ayant long-temps contrarié ses vues, il obtint enfin la permission de commencer ses études, dont il abrégea la durée par l'activité de son travail. Ordonné prêtre à Châlons, le 19 avril 1783, il fut envoyé dans son pays natal pour gouverner cette paroisse et l'annexe de Poix. En 1791, il refusa le serment, ce qui l'exposa aux insultes et aux violences les plus grandes. On alla jusqu'à brûler son effigie, et l'on vint à son presbytère pour le maltraiter: néanmoins il resta à son poste, comme un soldat intrépide, jusque après le 10 août 1792; alors il se vit forcé de sortir de France. Mais, après avoir passé quelque temps dans les Pays-Bas et en Allemagne, il revint, vers la fin de juin 1795, dans la paroisse de Sommevesle, et il s'y livra à l'exercice du ministère évangélique. Arrêté le 22 février 1796, il fut conduit dans les prisons de Reims. On le traduisit devant le tribunal, le 10 mars suivant, et le lendemain il porta sa tête sur l'échafaud. Son nom est cité avec honneur dans les *Confesseurs de la foi*, par M. l'abbé Carron. On lui a consacré une *Notice* plus étendue, sous le titre suivant: *Modèle des pasteurs*, ou *Vie de M. Musard*, Paris, in-18, 1828. On attribue cette *Notice* à M. Baty, ami de M. Musard, qui l'avait accompagné dans son retour en France, qui se trouva avec lui dans les prisons de Reims, et qui s'en étant échappé, est mort curé de Rouvroy.

MUSCHENBROECK (Pierre de), né à Leyde en 1692, mort dans cette ville en 1761, fut reçu docteur de médecine en

1715; mais les sciences exactes l'occupèrent principalement. Après avoir fait un voyage à Londres, où il vit Newton, et où il consulta Desaguliers, il revint en Hollande et y obtint bientôt des places. L'université d'Utrecht était depuis longtemps célèbre pour l'étude du droit; Muschenbroëck, y ayant été nommé professeur de physique et de mathématiques, la rendit fameuse encore par ces sciences, qu'il y enseigna avec une grande réputation. Leyde le rappela bientôt pour y professer les mêmes sciences, et il redoubla ses soins pour remplir dignement son emploi. Son nom s'étant répandu parmi les savans, plusieurs académies, et en particulier celles des Sciences de Paris et de Londres, se l'associèrent. La culture des lettres, les calculs et les expériences physiques, ont rempli tout le cours de sa vie. On lui doit plusieurs ouvrages. On voit dans les expériences qu'il y apporte une sagacité peu commune, et dans ses calculs beaucoup d'exactitude. Ses *Essais de physique*, traduits en français par M. Sigaud de la Fond, et imprimés en 1769, 3 vol. in-4, sont estimés. L'auteur ne l'était pas moins pour sa candeur et son désintéressement. Ses mœurs étaient simples et pures, et sa conversation enjouée. Plusieurs souverains, les rois d'Angleterre, de Prusse, de Danemark, tâchèrent en vain de l'attirer dans leurs états. On a encore de lui : 1° *Tentamina experimentorum*, Leyde, 1731, in-4; 2° *Institutiones physicæ*, Leyde, 1748, in-8; 3° *Compendium physicæ experimentalis*, 1762, in-8.

MUSCULUS (*Wolfangus*), né à Dieuse en Lorraine, l'an 1497, d'un tonnelier, se fit bénédictin dans le Palatinat, à l'âge de 15 ans; mais il quitta en 1527 le cloître et la rigidité salutaire des orthodoxes, pour les erreurs indulgentes du luthéranisme, qui lui donnait une femme. Réduit à la mendicité, il se fit tisserand et ensuite manœuvre à Strasbourg, où il s'était réfugié. Bucer lui donna une retraite dans sa maison et la place de catéchiste. Il devint ensuite ministre de Strasbourg et eut une chaire de théologie à Berne, où il mourut en 1563, après avoir publié des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, in-fol.; une compilation intitulée *Loci communes*, in-fol.; et des *Traductions* de plusieurs Traités de saint Athanase, de saint Basile, etc.

MUSCULUS (André), de Scheneberg en Misnie, professeur de théologie à Francfort-sur-l'Oder, mourut en 1580. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Il était un des plus zélés défenseurs de l'*ubiquité*, et il donnait dans des rêveries qui diminueraient beaucoup le prix de ses livres, s'ils en avaient quelqu'un. Il prétendit que Jésus-Christ n'avait été médiateur qu'en qualité de Dieu; et que la nature divine était morte comme la nature humaine. Il enseignait que le Sauveur n'était point effectivement monté au ciel, mais qu'il avait laissé son corps dans la nuée qui l'environnait. Il avait imaginé ces erreurs pour combattre Stauler, qui prétendait que Jésus-Christ n'avait été médiateur qu'en qualité d'homme, et non pas en qualité d'Homme-Dieu. Musculus, pour le contredire, soutint que la divinité avait souffert, et qu'elle était morte. C'est ainsi qu'en fait de raisonnement comme en fait de conduite, les insensés n'évitent une extrémité que pour donner dans une autre, et comme dit un ancien, *In contraria currunt*.

MUSÉE, *Musæus*, poète grec, que l'on croit avoir vécu du temps d'Orphée et avant Homère, vers l'an 1180 avant J.-C. Il y a eu un autre poète de ce nom dans le 4e siècle. Il est auteur du *Poème de Léandre et Hero*. On le trouve dans le *Corpus poet. græc.* Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.; et séparément, grec et latin, Paris, 1678, in-8, et Leyde, 1737, in-8. Il a été traduit en français, 1774, in-4 et in-8.

MUSÉE (Jean). *Voyez* Knutzen.

MUSGRAVE (Guillaume), docteur en médecine et savant antiquaire d'Oxford, né en 1657, fut fait secrétaire de la société royale de Londres en 1684. Il se fixa ensuite à Excester, et mourut en 1721. On a de lui : 1° une *Dissertation sur la goutte*, intitulée : *de Arthritide symptomatica et anomala*, in-8; 2° *de Legionibus; de Aquilis romanis*, etc.,

1713, in-8; 3° *Geta Britannicus*, 1715, in-8; 4° *Belgium britannicum*, 1719, in-8.

MUSITAN (Charles), médecin de Castrovillari, petite ville de Calabre, mort à Naples en 1714, à 80 ans, est auteur de plusieurs ouvrages imprimés à Genève, 1716, in-fol., 2 vol., et à Venise, 1738. Ils seraient plus estimés si l'auteur vantait moins les remèdes préparés par le feu chimique, et s'il ennuyait moins par des détails superflus, qu'il met dans les descriptions des maladies et de leurs symptômes. Il était prêtre, et bon prêtre. Il guérissait à la fois l'âme et le corps. Son désintéressement lui faisait refuser toute espèce d'honoraires et renvoyer les présens. Ses ennemis voulurent lui interdire la médecine; mais Clément IX, qui connaissait son savoir et ses vertus, lui permit de l'exercer.

MUSIUS (Corneille), ou MUYS, né à Delft en 1503, se distingua dans les belles-lettres et les langues à Louvain, et les enseigna lui-même à Gand. Il accompagna ensuite de jeunes seigneurs à Paris et à Poitiers. De retour dans sa patrie, il fut directeur des religieuses de Sainte-Agathe, emploi qu'il remplit avec beaucoup de zèle pendant 36 ans. Dans ses momens de loisir, il cultivait les Muses et se fit estimer par sa science, sa probité, son attachement à la foi de ses pères et par sa charité; il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre le 10 décembre 1572. Le fanatique et cruel Guillaume de la Marck le fit arrêter à Leyde, et épuisa sur ce respectable vieillard tout ce que la rage peut inventer de plus atroce. Il lui fit couper les oreilles, le nez, les doigts des mains et des pieds et ce que la pudeur défend de nommer; après quoi l'illustre savant et chrétien fut attaché à la potence. Tels ont été les exploits des hommes qui prêchaient la tolérance et déclamaient contre la sévérité légale du duc d'Albe. (*Voyez* TOLÈDE, la MARCK, PIECK Sonoi.) Guillaume Estius, dans son *Histoire des martyrs de Gorcum*, les auteurs des *Acta Sanctorum* au 10 juillet, et Pierre Opmeer dans son *Histoire des martyrs de Hollande*, se sont étendus sur la vie et la mort de cet homme respectable. On a de lui divers poèmes : 1° *Institutio feminæ christianæ*, tirée du dernier chapitre des *Proverbes*; 2° *Odes* et quelques *Psaumes* en vers, Poitiers, 1536, in-4; 3° *De temporum fugacitate, deque sacrorum poematum immortalitate*, ibid. 1536, in-4. Il y donne un abrégé de sa vie. 4° *Imago patientiæ*; 5° *Libellus tumulorum Desiderii Erasmi*, Louvain, 1536, in-4; 6° *Encomium solitudinis*, Anvers, 1566, in-4; 7° des *Hymnes*; 8° un *Livre de prières*, publié par Luc Opmeer, Leyde, 1582, in-16. Ses vers sont d'un stile pur et clair. On voit dans le *Theatrum crudelitatis hæreticorum*, la représentation de son cruel martyre, avec cette belle inscription en forme d'épitaphe :

Nec tua te pietas, nec Apollinis infula texit,
Musarum, Musi, decus, ingeniique per omnem
Immortalis honos qui te illustraverat orbem.
Nunc major laus orta tibi, manet altera cœlo
Laurea, quam feritas batavæque injuria gentis,
Et multo peperit sudatum vulnere lethum.

MUSONIUS-RUFUS (Caïus), philosophe stoïcien du Ier siècle, fut envoyé en exil dans l'île de Gyare, sous le règne de Néron. Il fut rappelé par l'empereur Vespasien; et lorsque ce prince chassa tous les philosophes, qui intriguaient pour causer des troubles dans l'empire, Musonius-Rufus fut excepté. — Il ne faut pas le confondre avec un autre philosophe cynique du même nom et du même temps, qui était lié avec Apollonius de Tyane. Nous avons plusieurs *Lettres* de ces deux philosophes. *Voyez* les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, in-4, tome 31, page 131.

MUSSATI (Albertin), historien et poète padouan, né en 1261, mourut en 1329. Ses succès en poésie lui méritèrent l'honneur du lauréat, qu'il reçut dans sa patrie. (Il défendit Padoue contre Cane de la Scala, et se distingua par sa valeur; fait prisonnier dans une seconde guerre avec le même Cane, celui-ci l'admit à sa table, et le traita avec distinction.) Il fut rendu à sa patrie, qu'il gouverna sagement, sous l'empereur Henri VII. Les vers de Mussati, assez bons pour leur



temps, ont souffert du déchet au creuset de la postérité. Envisagé comme historien, on lui doit *De gestis Henrici VII imperatoris; De gestis Italorum post Henricum.* Les *OEuvres* de Mussati ont été recueillies, in-fol., à Venise, en 1636. Pignorius, Félix Osius et Villani les ont commentées : leurs *Notes* se trouvent dans ce recueil.

* MUSSET-PATHAY (Victor-Donatien), littérateur, né à Paris, le 6 juin 1768, fut d'abord élève à l'école militaire de Vendôme. Pendant onze ans il fut employé dans l'arme du génie. En 1793, on l'arrêta comme frère d'émigrés; sorti de prison après la chute de Robespierre, il accompagna un commissaire des guerres à Tours. En 1805, il dut au général Clarke, depuis duc de Feltre, une place de chef de bureau au ministère de la guerre d'où il passa en 1811 en la même qualité au ministère de l'Intérieur. Mais en 1818 il perdit ce dernier emploi. On doit dire, à la louange de cet écrivain, qu'il fut attaché au général Marescot dans sa disgrâce comme dans sa prospérité. Musset-Pathay a publié un grand nombre d'ouvrages : 1° la *Cabane mystérieuse*, 2 vol. in-12, 1798; 2° *l'Anglais cosmopolite*, in-12, 1799; 3° *Voyage en Suisse et en Italie, fait avec l'armée de réserve*, avec cette épigraphe : *Sis solus in turba*, in-8, 1800; 4° *Abrégés des histoires grecque et romaine*, traduits de l'anglais de Goldsmith, 2 vol. 1801; on en a plusieurs éditions. 5° *Voyage à Pétersbourg* ou *Nouveaux Mémoires sur la Russie*, par M. le comte de la Messelière, précédé d'un tableau historique de cet empire, par V. D. M., 1802. 6° *Vie militaire et privée d'Henri IV*, etc., avec cette épigraphe : *Il n'est pas de lauriers qui ne couvrent sa tête*, in-8, 1803. 7° *Relations des principaux siéges faits et soutenus en Europe par les armées françaises depuis* 1792, *précédées d'un précis historique des guerres de la France depuis* 1792 *jusqu'au traité de Presbourg en* 1806, Paris, in-4, avec Atlas. Les relations sont l'ouvrage des généraux Marescot, Dejean, Poitevin, Dambarrère, etc. Musset, chargé de l'édition, est auteur du *précis historique.* Napoléon fit défense de publier l'ouvrage, parce qu'il y était question des campagnes de Moreau, et que la retraite de ce général y était qualifiée de glorieuse. 8° *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, in-8, 1807; 9° *Bibliographie agronomique*, in-8, 1810. Il était l'un des collaborateurs du *Cours d'agriculture*, publié chez Buisson, par Sonnini : il a donné quelques *articles* à la *Biographie universelle*, et quelques *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie celtique.* Sur la fin de sa vie il fut l'éditeur des *OEuvres complètes de J. J. Rousseau*, qu'il a accompagnées de *notes* et d'*éclaircissemens historiques*, 1824, 22 vol. in-8. Il a donné aussi la vie de cet écrivain célèbre dont on a reproduit depuis quelque temps d'une manière si affligeante les ouvrages philosophiques. Musset-Pathay est mort le 8 avril 1832. Il est père de deux hommes de lettres déjà connus, MM. Paul et Alfred de Musset.

MUSSO (Cornélio), né à Plaisance en 1511, entra chez les cordeliers dès l'âge de 9 ans. Paul III l'appela à Rome, et lui donna l'évêché de Bertinoro, puis celui de Bitonto. Il assista avec éclat au concile de Trente, et mourut à Rome en 1574, à 63 ans. On a de lui des *Sermons*, imprimés à Venise en 4 vol. in-4, 1582 et 1590. Ils furent extraordinairement applaudis, quoiqu'ils ne soient guère au dessus des discours de Maillard et de Menot. La fable, l'histoire, Homère et Virgile y sont cités tour à tour avec l'Ecriture et les Pères.

MUSTAPHA Ier, empereur des Turcs, succéda à son frère Achmet en 1617; mais il fut chassé quatre mois après, et mis en prison par les janissaires, qui placèrent sur le trône Osman Ier, son neveu. Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avait dessein de diminuer leur nombre, pour affaiblir leur pouvoir. On déposa Osman sous ce prétexte; on l'enferma aux Sept-Tours, et le grand-visir alla lui-même égorger son empereur. Mustapha fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu

sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires, qui l'avaient élu deux fois. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, et puis conduit aux Sept-Tours et étranglé dans sa prison l'an 1623. Amurat IV, frère d'Osman, fut placé sur le trône après cette déposition.

MUSTAPHA II, empereur des Turcs, fils de Mahomet IV, succéda à Achmet II, son oncle en 1695. Les commencemens de son règne furent heureux. Il défit les Impériaux devant Temeswar en 1696, fit la guerre avec succès contre les Vénitiens, les Polonais, les Moscovites; mais dans la suite ses armées ayant été battues, il fut contraint de faire la paix avec ces différentes puissances, et se retira à Andrinople, où il se livra à la volupté et aux plaisirs. Cette conduite excita une des plus grandes révoltes qui aient éclaté depuis la fondation de l'empire ottoman. Cent cinquante mille rebelles forcèrent le sérail, et marchèrent vers Andrinople pour détrôner l'empereur. Ce prince leur promit toutes les satisfactions qu'ils pourraient exiger; rien ne put les adoucir. Le grand-visir voulut leur opposer 20,000 hommes; mais ceux-ci se joignirent aux autres. Les rebelles écrivirent à l'instant à Achmet, frère de Mustapha, pour le prier d'accepter le sceptre. L'empereur intercepta la lettre; et, voyant que sa perte était résolue, il fut contraint de céder le trône à son frère en 1703. Réduit à une condition privée, il mourut de mélancolie six mois après sa déposition. Le trop grand crédit de la sultane Validé, et du mufti, qui retenait le sultan hors de sa capitale pour le mieux gouverner, fut la cause de cette révolution. Le mufti et son fils périrent par le dernier supplice, après avoir essuyé une cruelle question pour déclarer où étaient leurs trésors.

MUSTAPHA III, fils d'Achmet III, né en 1716, parvint au trône le 26 novembre 1757. Il était renfermé depuis la déposition de son père en 1730. (Mustapha avait le jugement sain, le cœur droit; mais sa faible santé l'empêchait de se livrer assidûment aux affaires. Malgré les guerres qu'il eut à soutenir, il amassa des trésors, et laissa 60,000,000 de piastres. Il montra dans quelques occasions un caractère guerrier. Il prit les armes en 1769 contre les Russes, mais il fut battu, et perdit plusieurs places; l'année suivante, il eut à essuyer la terrible défaite de son armée navale près de Scio, celle du Pruth et du grand-visir. En 1771 les Russes s'emparèrent de Bender et de la Crimée.) Il mourut en 1774, avant que d'avoir vu la fin de la guerre funeste qui s'éleva sous son règne entre la Russie et la Porte, relativement aux troubles de la Pologne. Son frère Abdul-Ahmed, qui lui a succédé, a donné la paix à ses états au commencement de son règne, le 14 juillet 1774, après être sorti d'une prison où il était retenu depuis 1730, comme son frère, et où il a fait renfermer son neveu, fils de Mustapha III.

MUSTAPHA, fils aîné de Soliman II, empereur des Turcs, fut gouverneur des provinces de Magnésie, d'Amasée, d'une partie de la Mésopotamie, où il se fit aimer et respecter des peuples. Cependant Roxelane, l'une des femmes de l'empereur, craignant que ce prince ne montât sur le trône au préjudice de ses enfans, et voulant faire régner ceux-ci, l'accusa de tramer une rébellion contre l'empereur. Soliman le fit venir devant lui, et, sans l'écouter, le fit étrangler inhumainement, en 1553. Sa figure, sa bravoure, son adresse, excitèrent des regrets.

* MUSTAPHA-BAIRAKDAR ou BAIRACTAR, célèbre grand visir ou vézyr ottoman, né en 1753 à Rasgrad d'un pauvre laboureur, cultiva lui-même les champs, se livra ensuite au commerce des chevaux, puis s'enrôla comme simple soldat dans les troupes du pacha de Routschouk. Le surnom de *Baïrakdar*, c'est-à-dire *Porte-étendard*, lui fut donné à la suite d'un combat sanglant dans lequel il parvint, par des prodiges de valeur et malgré les blessures dont il était couvert, à conserver un étendard qu'il avait enlevé à l'ennemi. Sa rare intrépidité le fit remarquer du pacha Tersanik-Oglou qui l'employa dans toutes ses guerres,

surtout dans celle qu'il soutint pour la Porte contre Passewan-Oglou, et il se l'attacha par ses bienfaits. Ce fut Mustapha qui lui succéda dans le pachalick de Routschouk. En 1806 Mustapha-Baïrakdar, pendant la guerre des Russes et des Turcs, se battit contre les troupes impériales qui envahirent la Moldavie; plusieurs fois il fut vaincu par le général Michelson; mais en 1807 il prit une revanche éclatante et détruisit à Musahib-Kiou une partie de l'armée russe qu'il n'avait pu empêcher d'entrer dans Boukhorest. La même année il fut revêtu de la charge de Seraskier ou de commandant des forces ottomanes. Il était à la tête de l'armée du Danube, toujours opposée aux Russes, lorsque Sélim III fut précipité du trône : l'attachement que Mustapha-Baïrakdar portait à ce prince lui fit prendre la résolution de le rétablir. Il conclut un armistice avec le général russe, et annonça qu'il allait combattre les Serviens : sous ce prétexte il s'approche d'Andrinople avec un corps de 12,000 hommes qui lui étaient entièrement dévoués. Il rencontre dans cette ville le nouveau visir, Tcheleby-Mustapha, qui y avait établi son camp. Mustapha-Baïrakdar gagna bientôt les troupes de ce ministre, et le contraignit lui-même à le suivre à Constantinople. Couvrant ses projets d'un dévouement feint au nouveau sultan, Mustapha IV, il envoie des émissaires fidèles et courageux auprès des commandans des forteresses du Bosphore, avec ordre de les étrangler et d'occuper leurs places. Arrivé à Constantinople, il dépose aussitôt le mufty, l'aga des janissaires, et s'assure de tous les chefs qui ont renversé Sélim. En cette affaire il se conduisit avec une habileté peu commune. Cependant on lui reproche lorsqu'il se présenta devant le sérail d'avoir accordé au sultan Mustapha une heure pour réfléchir; il est vrai qu'il ne lui avait accordé ce répit qu'à condition qu'il n'attenterait point aux jours du sultan Sélim, son oncle; toutefois Mustapha ne tint aucun compte de sa promesse, et il profita des momens qui lui étaient accordés pour faire poignarder le sultan. On a prétendu que si Baïrakdar eût fait attaquer le palais au lieu de donner au sultan le temps de la réflexion, Sélim n'aurait pas péri; quoi qu'il en soit, ayant manqué le but principal de son expédition, il ne voulut pas laisser l'assassin profiter de son crime. Son premier mouvement fut de le faire massacrer sur-le-champ : mais, se laissant toucher, il se contenta de le déposer et fit proclamer à sa place son frère Mahmoud. Le grand-visir et le Mufti furent noyés par ses ordres; il ordonna qu'on pendît, à la porte du palais, le chef des eunuques qui avait osé porter la main sur Sélim, et il fit trancher la tête aux autres complices de cet assassinat. Après cette révolution, qui eut lieu le 28 juillet 1808, Mahmoud, qui lui devait le trône, le nomma ou plutôt le reconnut pour grand-visir; car il s'était nommé lui-même, et dès ce moment il s'occupa de tout réformer et de remplacer le corps des janissaires par celui des *seymens* qui était de nouvelle création, et dont l'institution avait amené la mort du précédent sultan. Mais le mécontentement excité par ces innovations engagea les janissaires, dispersés dans différens châteaux, à se porter sur Constantinople pour rétablir le prince captif (10 novembre 1808). Baïrakdar les arrêta à peu de distance de Constantinople, et se battit avec une valeur digne de sa réputation. Obligé de céder au nombre, il se réfugia avec une poignée des siens dans la tour la plus forte du sérail. Réduit enfin à la dernière extrémité et sommé par les janissaires de livrer Mustapha, il leur jeta du haut des créneaux la tête sanglante de ce prince, et, après avoir mis le feu aux poudres, il se fit sauter avec eux et périt dans les décombres. Ces événemens eurent lieu le 15 novembre 1808.

MUSTAPHA-ZELEBRIS. *Voyez* Dusmes Mustapha.

MUSURUS (Marc), né dans l'île de Candie, se distingua par la beauté de son génie. Il enseigna le grec à Venise avec une réputation extraordinaire, et alla à Rome, où il fit sa cour à Léon X. Ce pape lui donna l'archevêché de Malvasie dans la Morée; mais il mourut

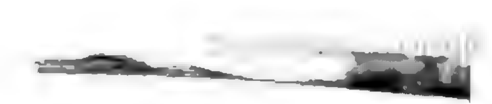
d'hydropisie peu de temps après, en 1517, dans sa 36e année. On a de lui des *Epigrammes* et d'autres pièces en grec. C'est lui qui le premier donna des éditions d'*Aristophane* et d'*Athénée*. Il est aussi auteur de l'*Etymologicon magnum Græcorum*, Venise, 1499, in-fol., réimprimé en 1594, à Heildelberg.

MUSZKA (Nicolas), né à Schellitz dans le comté de Neytra en Hongrie, le 28 octobre 1713, entra dans la société des jésuites en 1730, et y enseigna pendant plusieurs années la rhétorique, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation, particulièrement à Vienne en Autriche. Il était provincial de la province d'Autriche et de Hongrie, lors de la suppression de la société. La ville de Neusol étant devenue épiscopale en 1776, il fut nommé grand-prévôt de la cathédrale, et mourut dans cette ville quelques années après. On a de lui : 1° *Vitæ Palatinorum sub regibus Hungariæ*, réimprimées avec des additions et corrections à Tyrnau, 1762, in-fol. ; 2° *De legibus, earum transgressione, seu peccatis et peccatorum pœna libri III*, Vienne, 1759, in-4, suivis de plusieurs autres traités de théologie et de morale, imprimés dans la même ville. Ils réunissent à la fois l'ordre, la clarté et l'élégance.

MUTIAN (Jérôme), peintre, né au territoire de Brescia en Lombardie, l'an 1528, apprit les premiers principes de son art à Brescia, sous Jérôme Romanini. S'étant rendu à Venise, la vue des chefs-d'œuvre dont les grands maîtres ont décoré cette ville, et ceux du Titien en particulier, firent sur lui la plus vive impression. Il se fit une manière de peindre excellente. Ses tableaux étaient fort recherchés : les cardinaux d'Est et de Farnèse l'occupèrent beaucoup. Le pape Grégoire XIII le chargea de faire les cartons de sa chapelle, et lui commanda plusieurs tableaux. Cet illustre artiste, voulant signaler son zèle pour la peinture par quelque établissement considérable, se servit du crédit que son mérite lui donnait auprès de Sa Sainteté, pour fonder à Rome l'académie de Saint-Luc, dont il fut le chef, et que Sixte-Quint confirma par un bref. Mutian était fort habile dans l'histoire ; mais il s'adonna particulièrement au paysage et au portrait. Ses dessins, arrêtés à l'encre de la Chine, se font admirer par la correction du trait, par l'expression des figures, et par l'admirable feuiller de ses arbres. Il mourut à Rome en 1590.

MUTIO. *Voyez* MUZIO.

* MUTIS (Don Joseph-Célestino), astronome et botaniste célèbre, que Linné a appelé *Phytologorum americanorum princeps*, naquit à Cadix le 6 avril 1732. Il se destina d'abord à la médecine, et fut nommé en 1757 suppléant de la chaire d'anatomie de Madrid ; mais il se livra avec plus de passion à son goût pour l'histoire naturelle que pour la guérison des maladies, et faisait plus d'excursions botaniques que de visites dans les hôpitaux ; ce fut lui qui enrichit les herbiers de Linné des plantes de la Péninsule. Il suivit en 1760, comme médecin, le vice-roi Don Pédro Mesia de la Cerda, qui se rendait en Amérique. Après avoir séjourné à Carthagène, à Turbaco et à Chonda, il alla se fixer à Santa-Fé de Bogota, où il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé chanoine de la cathédrale de cette ville (1772). Nommé professeur de mathématiques dans le *Colegio Mayor de Neustra-Senora del' Rosario*, il y fit connaître les premières notions du système planétaire, et fut pendant quelque temps en butte aux attaques des dominicains qui n'admettaient point la doctrine de Copernic. La protection que lui accorda le vice-roi lui permit d'exposer ses idées, que Bouguer, Godin et La Condamine avaient déjà professées à Quito. Mutis voyagea pour examiner les plantes de la région chaude, et les différentes mines de la Nouvelle-Grenade. Nous ne pourrions énumérer tout ce qu'il fit pour la science, pendant 48 ans de travaux assidus dans le Nouveau Monde. C'est à ses recherches qu'on doit la connaissance de beaucoup de genres du règne végétal, *Vallea*, *Barnadesia*, *Escallonia*, *Manettia*, *Mutisia*, à l'occasion duquel Linné dit : *Nomen immortale quod nulla ætas unquam delebit*, etc. On peut trouver



l'indication de ses découvertes dans le *Supplément de l'illustre naturaliste d'Upsal*. Mais le principal mérite de Mutis est à nos yeux, d'avoir distingué le premier les différens genres du *Cinchona* ou *Quinquina*, et les caractères de ce genre si précieux qu'il a découverts en 1772 dans les montagnes de Tena, et qu'il reconnut plus tard dans les forêts de Houda, à Villetta et dans d'autres localités. Mutis a aussi décrit un grand nombre de plantes utiles dans la médecine, et qui se rencontrent dans le commerce; le *psychotria emetica*, ou *ipecacuanha*, du Rea-Magdalena; le *toluifera*, et le *myroxylum*, qui donne les baumes de Tolu et du Pérou; la *Wintera Grenadensis*, et l'*Alstonia Theæformis*, qui fournit le thé de Santa-Fé; le *Vejuco del guaco*, plante que les Indiens emploient comme l'antidote le plus puissant contre la piqûre des serpens venimeux. On trouve des renseignemens sur ses travaux dans le Supplément de Linné, dans les ouvrages de l'abbé Cavanilles, de M. de Humboldt et dans le *Seminario del nuevo reino de Grenada*, rédigé par M. Caldas en 1808 et 1809. Il a publié plusieurs ouvrages, et ils sont peu connus en Europe, si ce n'est ceux que Linné a consignés dans les *Memoires* de l'académie royale de Stockolm, année 1769, et ceux publiés par des recueils américains, entre autres par le journal de Santa-Fé qui a pour titre *Papel periodico* (1794). Il a aussi laissé des manuscrits qu'il avait recommandés aux soins de ses amis et de ses proches parens. Mutis est mort le 11 septembre 1808. Il fut aussi bon prêtre que savant distingué.

MUTIUS (C.), surnommé *Cordus* et ensuite *Scævola*, s'immortalisa dans la guerre de Porsenna, roi des Toscans, contre les Romains. Ce prince, défenseur de Tarquin le Superbe chassé de Rome, alla assiéger cette ville l'an 507 avant J.-C. pour y faire rentrer le tyran. La vie de Porsenna parut à Mutius incompatible avec le salut de la république. Il se détermina à la lui ôter, et, déguisé en Toscan, il passa dans le camp ennemi. La tente du roi était aisée à reconnaître; il y entra, et le trouva seul avec un secrétaire, qu'il prit pour le prince, et qu'il tua au lieu de lui. Les gardes accoururent au bruit, et arrêtèrent Mutius. On l'interrogea, afin de savoir d'où il était, s'il avait des complices, et la cause d'une action si téméraire; mais refusant de répondre à ces questions, il ne fit que dire : *Je suis Romain*; et comme s'il eût voulu punir sa main de l'avoir mal servi, il la porta sur un brasier ardent, et la laissa brûler en regardant fièrement Porsenna. Le roi étonné admira le courage de Mutius, et lui rendit son épée, qu'il ne put recevoir que de la main gauche, comme le désigne le surnom de *Scævola*, qu'il porta depuis. Le Romain, feignant alors d'être touché de reconnaissance pour la générosité de Porsenna, qui lui avait sauvé la vie, lui parla ainsi : « Seigneur, votre générosité va me faire » avouer un secret que tous les tourmens » ne m'auraient jamais arraché. Apprenez » donc que nous sommes trois cents qui » avons résolu de vous tuer dans votre » camp. Le sort a voulu que je fusse le » premier à vous attaquer; et autant j'ai » souhaité d'être l'auteur de votre mort, » autant je crains qu'un autre ne le de» vienne, surtout aujourd'hui que je » vous connais plus digne de l'amitié des » Romains que de leur haine. » Le roi toscan, plus touché du courage de ses ennemis que de la crainte des meurtriers, fit la paix avec eux. L'action de Scævola fait le sujet de la meilleure épigramme de Martial.

Cum peteret regem decepta satellite dextra,
  Injecit sacris se peritura focis.
Sed tam sæva pius miracula non tulit hostis,
  Et raptum flammis jussit abire virum.
Urere quam potuit contempto Mutius igne,
  Hanc spectare manum Porsena non potuit.
Major deceptæ fama est et gloria dextræ :
  Si non errasset, fecerat illa minus.

(L'action de Mutius est mise en doute par plusieurs critiques modernes.)

MUTIUS SCÆVOLA (Quintus), surnommé l'*Augure*, élevé au consulat l'an 117 avant J.-C., triompha des Dalmates avec Cæcilius Métellus, son collègue. Il rendit de grands services à la république dans la guerre contre les Marses. Il n'était

pas moins bon jurisconsulte que grand homme de guerre; Cicéron, qui avait appris le droit de lui, en parle avec éloge.

MUTIUS SCÆVOLA (Q.), de la même famille que les précédens, parvint au consulat l'an 95 avant J.-C. C'était aussi un excellent jurisconsulte. Etant préteur en Asie, il gouverna cette province avec tant de prudence et d'équité, qu'on le proposait pour exemple aux gouverneurs que l'on envoyait dans les provinces. Cicéron dit de lui qu'il « était l'orateur » le plus éloquent de tous les juriscon» sultes, et le plus habile jurisconsulte » de tous les orateurs. » Il fut assassiné dans le temple de Vesta, durant les guerres de Marius et de Sylla, l'an 82 avant J.-C.

MUTIUS (Ulric), professeur de Bâle au 16e siècle, mania le burin de Clio dans les intervalles de ses occupations scolastiques. Son principal ouvrage est une *Histoire d'Allemagne*, Bâle, 1539, in-fol.

MUTIUS. *Voyez* MUZIO.

MUY (Louis-Nicolas de FÉLIX, comte du), naquit à Marseille en 1711. Le cardinal de Fleury avait jugé son père capable par ses talens, et digne par ses vertus, de former un roi, et l'avait fait nommer sous-gouverneur du Dauphin. Le jeune du Muy, d'abord chevalier de Saint-Jean, prit le parti des armes, et s'appliqua avec ardeur à sonder toutes les profondeurs du grand art qu'il pratiquait. (Il fit ses premières campagnes en 1734 pour soutenir Stanislas, roi de Pologne. Très jeune encore, il fut appelé à la cour par le Dauphin, qui l'attacha à son fils en qualité de menin. Le comte de Saxe avait demandé cette place pour un de ses amis; mais dès qu'il fut informé du dessein et du choix du prince, il cessa de solliciter cet honneur, et dit : « Je ne veux pas faire à ce prince le tort » de le priver de la société d'un homme » aussi vertueux que le chevalier du Muy, » et qui peut devenir très utile à la » France. » Le Dauphin lui accorda d'abord ses bontés et toute son amitié, car on ne peut donner que ce nom au sentiment qui les lia; elle était fondée sur la conformité singulière des caractères : même austérité de mœurs, même humanité, même bienfaisance, même dévouement au bien public, même zèle pour la religion. Pour connaître l'état de la France, les maux et les remèdes politiques, le prince croyait qu'il fallait voir par soi-même, et compta voir par soi-même, en envoyant dans les provinces un ami jaloux de gloire, un citoyen dévoué à l'intérêt public, un observateur judicieux, tel que le comte du Muy, qui remplit sa tâche avec un zèle mesuré sur la confiance que lui témoignait le Dauphin. La guerre de 1744 sépara ces deux hommes si étroitement et si utilement unis. On peut juger des services du comte du Muy par la rapidité avec laquelle il fut élevé aux grades supérieurs : brigadier en 1743, il est fait lieutenant-général en 1748, après la bataille de Fontenoi. Dans la guerre de 1756, il est blessé à Crévelt, et battu à Warbourg, mais sa défaite n'aurait pas diminué la gloire du plus grand capitaine; sa retraite l'aurait soutenue, et sa manière de supporter ce malheur l'aurait rehaussée. Que pouvaient faire 18,000 hommes contre une armée de 40,000, déjà triomphante, et dont les manœuvres avaient été cachées par le brouillard le plus épais? M. du Muy, rendu à ses respectables loisirs, se livra de nouveau au prince qui le portait dans son cœur, qui le regardait comme un soutien nécessaire lorsqu'il porterait la couronne, et demandait tous les jours par une prière particulière la conservation de cet ami précieux. L'historien de ce prince nous a conservé cette prière : « Mon Dieu, défendez de votre épée, » protégez de votre bouclier le comte » Félix du Muy, afin que si jamais vous » me faites porter le pesant fardeau de » la couronne, il puisse me soutenir par » sa vertu, ses leçons et ses exemples. » Ce bon et sage prince n'eut pas besoin de ce secours : la mort le ravit aux vœux de la France : le comte du Muy, à côté de son lit, laissa couler ses pleurs; le prince mourant s'en aperçoit, et lui dit avec cette voix qui déchire les entrailles :

« Ne vous abandonnez pas à la douleur ; » conservez-vous pour servir mes enfans : » ils auront besoin de vos lumières et de » vos vertus ; soyez pour eux ce que vous » auriez été pour moi : donnez à ma mé» moire cette marque de tendresse, et » surtout que leur jeunesse, dans la» quelle j'espère que Dieu les protégera, » ne vous éloigne pas d'eux. » La plaie que cette mort fit au cœur de M. du Muy ne se ferma jamais ; la religion et le devoir empêchèrent qu'il ne succombât entièrement à la douleur, mais ses larmes ne cessèrent de couler. Il fit creuser son tombeau aux pieds de celui du prince chéri, dans l'église de Sens, et sa tristesse y grava cette inscription : *Huc usque luctus meus*. Il ne trouva pas de moyen plus efficace pour se distraire de ses peines que le travail et la pratique du bien. La Flandre n'oubliera jamais avec quelle exactitude, quelle attention et quel zèle il remplit toutes les fonctions de commandant de cette province. Louis XV voulut l'honorer du ministère de la guerre ; mais M. du Muy le pria de le dispenser d'accepter cet honneur, parce qu'il ne croyait pas les conjonctures assez favorables pour travailler efficacement à sa gloire et à l'avantage de l'état. L'invitation de Louis XVI fut plus efficace : ce jeune roi se rappelait les dernières paroles de son père mourant, qui semblaient nommer M. du Muy au ministère. Ces paroles furent des ordres sacrés, et pour le fils et pour l'ami de son père. Informé des intentions du roi, il répond qu'*il n'a pu consentir au choix de Louis XV, mais qu'il doit obéir à la volonté du fils de M. le Dauphin*. Il signala le temps de son ministère par les plus sages réglemens, et dressa plusieurs plans qui furent exécutés du temps de son successeur. Il fut élevé au grade de maréchal en 1774, et mourut de l'opération de la pierre le 10 octobre 1775. Il avait épousé l'année précédente la baronne de Blanckart. La religion semblait avoir formé son caractère : elle était en lui une seconde nature ; elle inspirait ses pensées, elle réglait ses sentimens, elle dominait dans toutes ses actions. Sa foi, échappée à la fougue de l'âge, à la licence des armes, aux dangers des voyages, à la corruption du siècle, se conserva au milieu des dangers de la cour. Il en donna des preuves éclatantes dans toutes les occasions qui se présentèrent. L'étiquette veut que les menins accompagnent le prince au spectacle ; M. du Muy, qui ne croit pas qu'il lui soit permis d'y assister, demande à être dispensé de cette obligation, et l'obtient : telles sont les grâces qu'il sollicite. Sa scrupuleuse exactitude ne se démentit jamais : obligé en qualité de commandant de la Flandre de conduire partout le roi de Danemark, et arrivé avec ce prince à la porte de la salle des spectacles, il lui représente les devoirs qu'il croyait lui être imposés par la religion, et se retire. On le vit régler toujours sa table sur le précepte de l'abstinence, lors même qu'il eut l'honneur d'y faire asseoir le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, qu'une croyance différente semblait dispenser de cette obligation : « Ma loi, lui dit-il, s'observe » exactement dans ma maison. Si j'avais » le malheur d'y manquer quelquefois, » je l'observerais plus particulièrement » aujourd'hui, que j'ai l'honneur d'avoir » un illustre prince pour témoin et pour » censeur de ma conduite. Les Anglais » suivent fidèlement leur loi : par respect » pour vous-même, je ne donnerais pas » le scandale d'un mauvais catholique, » qui ose violer la sienne jusqu'en votre » présence. » Lorsqu'il était à la tête des troupes, on le vit toujours veiller avec une singulière attention à l'observation de la discipline ; chaque jour il faisait une inspection sévère des hôpitaux, et examinait le pain destiné au soldat. Après avoir rempli les devoirs de son état, ses plaisirs étaient de soulager la misère, de protéger l'innocence, de soutenir la vertu. Sans opulence, il parut toujours prodigue envers l'indigent ; c'était là son luxe, fruit de l'économie. Il a laissé des *Mémoires* pleins d'excellentes vues sur différens objets de l'administration publique, et dont le bien de la France fait désirer la publication. M. de Beauvais, évêque de Sénez, a prononcé son *oraison*

funèbre; peu d'hommes ont mieux mérité que lui d'être loués dans la chaire de vérité. M. Le Tourneur et M. de Tresséol ont aussi fait son *Eloge*. L'ouvrage de ce dernier, moins éloquent que les deux premiers, est néanmoins plein de choses, et renferme peut-être plus de traits de caractère. L'épigraphe, tirée de Salluste, peint parfaitement le comte du Muy, attaché à la vertu pour elle-même, et n'en recueillant la gloire que lorsqu'il ne pouvait l'éviter. *Esse bonus quam videri maluit; ita quo minus gloriam petebat, eo magis illam assequebatur.* Vertu pure et désintéressée, bien différente du simulacre qui, dans ce siècle d'illusion, en a pris le nom et la place; affaire d'ostentation et de vaine parade, qui détruirait la vertu, essentiellement modeste, si ces deux choses pouvaient exister un moment dans le même homme. (Le comte Félix du Muy, mort en 1820, était neveu du maréchal.)

MUYS (Guillaume), médecin, né à Steenwyk dans l'Over-Yssel, 1682, fut successivement professeur de mathématiques, de médecine, de chimie, et enfin de botanique, à Franeker. Il mourut le 19 avril 1744. On a de lui : 1° *Elémens de physique*, Amsterdam, 1711, in-4; 2° des *Harangues*, imprimées séparément; 3° *Opuscules posthumes*, 1749, in-4. On y voit une dissertation intitulée : *De virtute seminali, qua plantæ et animalia generi suo propagando sufficiunt.* 4° *Investigatio fabricæ quæ in partibus musculos componentibus exstat*, Leyde, 1741, in-4; ouvrage profond et élégant. Il est précédé d'une longue préface, dont on a une traduction française, intitulée : *Dissertation sur la perfection du monde corporel et intelligent*, Leyde, 1750. Il y démontre le merveilleux mécanisme par lequel Dieu a voulu que les espèces des animaux et des plantes se perpétuassent, et convient en même temps de l'obscurité impénétrable qui enveloppe la génération aux yeux de tous les naturalistes. *Id unum hic mihi sufficit, ejusmodi hoc seminis artificium esse ut minime ambigam quin tu, si quando ad perspiciendum illud incumbes, ac omnem mentis vim atque aciem intendes, quo magis ingenio valeas, quoque altius in idipsum descendas, eo clarius divino ad hoc inveniendum ingenio, divina ad hoc efficiendum manu opus esse videas.* Passage qui contient plus de véritable lumière que tous les systèmes imaginés dans cette matière (*voyez* GRAAF Regnier, LEUWENHOECK, KIRCHER), et qui amène l'esprit d'un observateur calme, et non prévenu, ni suffisant, vers l'idée de l'action immédiate du Créateur, comme seule propre à expliquer une multitude de choses dans leur principe, et le secret de leur cause première. (*Voyez* LEIBNITZ, MALEBRANCHE.) Malgré la sagesse qui se montre dans les écrits de Muys, cet estimable écrivain a donné dans quelques singularités : il prétend trouver dans le monde un mal qui est contraire à sa perfection, et qui n'est proprement ni physique ni moral; mais le fait est que le mal qui est dans le monde est subordonné aux vues de l'auteur de tout bien; et que dès lors le monde n'est pas imparfait, quoique le Créateur eût pu en former un plus parfait, au moins selon nos idées, qui elles-mêmes sont bien loin de la perfection.

MUZIO (Jérôme), littérateur et controversiste italien, naquit à Padoue en 1496. Il ajouta à son nom le surnom de *Giustinopolitano*, c'est-à-dire de Capo-d'Istria, non qu'il fût né dans cette ville, comme quelques-uns l'ont cru, mais parce que sa famille y était établie. Son vrai nom n'était pas *Muzio*, mais *Nuzio*, dont il lui plut de changer la première lettre. Il fut secrétaire de Jean Casa, nonce apostolique en Savoie et en Hongrie. Cet écrivain avait une plume féconde, et a laissé beaucoup d'ouvrages en divers genres. Les principaux sont : 1° *Delle Vergeriane libri IV*, Venise, 1550, in-8, en réponse à P. Paul Vergero, qui avait abandonné l'évêché de Capo-d'Istria pour embrasser la doctrine de Luther; 2° *Lettere catoliche, libri IV*, Venise, 1561, in-4. Ces lettres sont comme une continuation de l'ouvrage précédent. 3° *Difesa della messa, de Santi e del Papato*, Pesaro, 1568, in-8;

4° *Le Mentite ochiniane*, Venise, 1551, in-8, contre Ochin, capucin apostat; 5° *Il Duello*, et *La Faustina*, deux traités contre le duel, le premier imprimé à Venise, 1558, in-8; le second à Venise, 1560, in-8, peu commun; 6° *Il Gentiluomo*, Venise, 1565, in-4: c'est un traité du devoir des nobles; 7° *Le Battaglie del Muzio per difesa dell' italica lingua*, etc., Venise, 1582, in-8; 8° *Istoria de fatti di Federigo di Monte-Feltro, duca d'Urbino*; Venise, 1605, in-4; 9° des *lettres*, quelques *Poésies* et des *Notes* sur Pétrarque, insérées dans l'édition de ce poète donnée par Muratori. Tous ces ouvrages, assez estimés, n'enrichirent point l'auteur, qui vécut presque toujours dans l'indigence, et qui se plaint amèrement de la fortune dans quelques-unes de ses lettres. Le pape Pie V lui avait accordé une pension; mais ce pontife étant mort, Muzio quitta Rome, alla mourir à la *Paneretta*, chez son ami Capponi, en 1576.

* MUZZARELLI (Alphonse), célèbre théologien romain, né à Ferrare, le 22 août 1747, appartient à l'ancienne famille des comtes de Muzarelli. Il entra chez les jésuites à l'âge de dix-huit ans; peu de temps après, son ordre ayant été supprimé, il obtint un bénéfice à Ferrare, où il fonda une association de jeunes gens, qu'il dirigeait lui-même, et qu'il formait dans la pratique des vertus. Il se délassait de ses travaux en composant des poésies sacrées qui eurent beaucoup de succès. La réputation qu'il s'était déjà acquise par son savoir, engagea le duc de Parme à lui confier la direction du collége *des Nobles* de cette ville. (Il se livrait en même temps à des travaux théologiques et littéraires, mais sans négliger la prière et les bonnes œuvres, donnant beaucoup aux pauvres et rendant la religion aimable par sa douceur et sa charité. Cependant ses ouvrages l'avaient exposé au ressentiment des révolutionnaires; il se vit obligé de partir secrètement en 1810, et il alla occuper les fonctions de directeur spirituel du collége de Parme que le marquis Onuphre Bevilaqua lui avait offert, et où l'Infant Ferdinand avait réuni plusieurs jésuites. Muzarelli y passa deux ans, jusqu'à ce qu'il fût appelé à Rome par Pie VII qui le nomma théologien de la *Pénitencerie*, titre équivalent à celui de théologien du pontife.) L'*académie de la Religion catholique*, fondée à Rome, le compta pour un de ses premiers membres. Son mérite était si connu, que le pape ne voulut point lui permettre d'aller se réunir à ses anciens confrères, les jésuites, rétablis à Naples en 1804. Cinq ans après, il fut proscrit de Rome, au moment où l'on venait d'arracher de sa capitale Pie VII et ses cardinaux. Arrivé à Paris, il prit un logement chez les Dames de Saint-Michel, où il mourut le 25 mai 1813, à l'âge de 66 ans. Le Père Muzzarelli a écrit en italien et en latin. Dans la première de ces langues, ses ouvrages de piété sont: 1° *Instruction pratique sur la dévotion au Cœur de Jésus*, Ferrare, 1788, in-12; 2° le *Mois de Marie*, qui a eu plusieurs éditions; 3° L'*Année de Marie*, ou l'*Année sanctifiée*, 1791, 2 vol. in-12; 4° Le *Cardinal sanctifié*, Parme, 1801; 5° *De la vanité du luxe dans les vêtemens modernes*, 1774, in-8; 6° *Le Trésor caché dans le Cœur de Marie*, 1806, in-12; 7° *Dissertation sur les règles à observer pour parler et écrire avec exactitude sur la dévotion au Cœur de Jésus*, Rome, 1806, in-12: 8° *Neuvaines pour préparer aux fêtes des Cœurs de Jésus et de Marie*, 1806, 1807; 9° Le *Bon usage des vacances, proposé aux jeunes étudians*. Voici la liste de ses autres ouvrages sur la critique et la théologie: 10° *Recherches sur les richesses du clergé*, Ferrare, 1776, in-8; 11° *Deux opinions de Charles Bonnet* (de Genève), *sur la résurrection et les miracles, réfutées*, Ferrare, 1781, in-8; 12° *Emile détrompé*, Sienne, 1782, 2 vol. Une *Suite* au même ouvrage, en 2 vol.; le tout contre le livre de Rousseau, qui porte le premier titre. Cette réfutation a été traduite en espagnol. 13° *Du bon usage de la logique en matière de religion*, Foligno, 1787, in-8, troisième édition, 1810, 10 vol. Ce recueil est composé de trente-sept opuscules différens, parmi

lesquels on trouve celui du *Domaine temporel du pape*. La moitié de ces opuscules ont été traduits en français, et on en a rendu compte dans le journal intitulé *Mélanges de philosophie*, etc. (Paris, Leclère, 1809). Bolgeni, célèbre théologien, ayant avancé que « c'était » une exagération que de croire que nous » puissions aimer Dieu pour lui-même, » et sans égard pour notre bien particu- » lier, » Muzzarelli y répondit par les trois écrits suivans (14, 15 et 16), 14° *Du motif formel, spécifié et principal de l'acte de charité parfaite*, deuxième édition, Foligno, 1791, in-8; 15° *Lettre amicale à Bolgeni*; 16° *Réponse à quelques observations*, 1792. Parmi les autres ouvrages de Muzzarelli, on cite: 17° *Lettre à Sophie sur la secte dominante de son temps*, 1791, in-4; 18° *De l'obligation des pasteurs dans les temps de persécution*, 1791, in-8; 19° *Des causes des maux présens, et de la crainte des maux futurs, et leurs remèdes*, 1792, in-8; 20° *Examen critique des principales fêtes de Marie*; 21° *Jean-Jacques Rousseau, accusateur des nouveaux philosophes*, Assise, 1798, réimprimé sous le titre de *Mémoires du Jacobinisme, extraits des OEuvres de Jean-Jacques Rousseau*, Ferrare, 18..; 22° *Opuscules inédites, composés pendant la persécution d'Italie*, Foligno, 1800, in-8; 23° *Questions proposées aux détenteurs des biens ecclésiastiques dans la Cisalpine*, Ferrare, 1800; 24° *Recueil d'événemens singuliers et de documens authentiques sur la vie de François de Girolamo*, Rome, 1806, in-8. François de Girolamo, jésuite et missionnaire, est mort en 1716, et a été béatifié en 1807. Muzzarelli contribua beaucoup, par ses démarches et la réputation dont il jouissait, à cette béatification. Ouvrages en latin. 25° *Observations sur les Noces du promoteur de la foi*. C'est une réponse aux objections du promoteur contre un *office* et une *messe propre au Cœur de Marie*. 26° *Dissertations choisies*, Rome, 1807, in-8. Elles sont au nombre de quatre: 1. sur la règle des opinions morales; 2. sur l'origine et l'usage des offrandes; 3. sur le règne de *mille ans* de Jésus-Christ; 4. sur le pouvoir du pape de destituer un évêque. La dernière a été traduite en français, sous ce titre: *Dissertation sur cette question. Le souverain pontife a-t-il le droit de priver un évêque de son siége, dans un cas de nécessité pour l'Eglise, ou de grande utilité?* Paris, 1809, in-8 de 64 pages; 27° *De l'autorité du pontife romain dans les conciles généraux*, Gand, 1815, 2 vol. in-8. A la suite de la *Correspondance de la cour de Rome avec Buonaparte*, Paris, 1814. On trouve de Muzarelli: 28° *Observations sur les élections capitulaires*, en français, probablement traduites de l'italien; 29° *La Vocation de saint Louis de Gonzague*, poème, Ferrare, 1789; 30° *L'enfant Jésus*, traduit en vers italiens, du poème latin de Ceva, Rome, 1808, in-12; 31° *Douze faits de l'Histoire sainte*, Ferrare, 1807, in-8. On cite encore de Muzzarelli une *Dissertation* lue à l'académie de la *Religion catholique*, et qui combat les objections des incrédules contre l'embrasement des cinq villes dont parle la *Genèse*. Elle est insérée dans *Le Bon usage de la logique*, tom. 9. Un *Sermon* sur la fête de saint Pierre, etc.

MYDORGE (Claude), mathématicien, né à Paris en 1585, de Jean Mydorge conseiller au parlement, et de Madelaine de Lamoignon. On a de lui quatre livres de *Sections coniques*, et d'autres ouvrages. Il mourut en 1647.

MYER (Paul), écrivain du 17ᵉ siècle, dont nous avons des *Mémoires* curieux et rares *touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, appelé Terres Australes*, Paris, 1763, in-8. On sait aujourd'hui que le continent austral, dont on ne doutait point alors, n'existe pas, et que les terres australes se bornent à quelques îles, auxquelles il serait sans doute souhaitable qu'on procurât quelque moyen d'instruction.

MYNSICHT (Adrien), médecin du duc de Meckelbourg, et de plusieurs autres princes d'Allemagne, se distingua par ses connaissances chimiques au com-

mencement du 17[e] siècle. On a de lui : *Armentarium médico-chymicum*, souvent imprimé. Il ne faut pas toujours se fier à ce qu'il dit des vertus des médicamens dont il donne la description. C'est à lui que l'on doit le sel *de Duobus* ou l'*Arcanum*, aujourd'hui en usage ; et un excellent emplâtre pour dissoudre les humeurs rhumatismales et autres, très connus sous le nom d'*emplatrum diaphoreticum Mynsichti*.

MYREPSUS (Nicolas), médecin d'Alexandrie. On doit lui savoir gré des peines qu'il s'est données pour recueillir tous les médicamens composés, qui sont dispersés dans les écrits des Grecs et des Arabes, et en former une espèce de pharmacopée. Elle a été faite avant le 14[e] siècle, et quoique écrite en grec d'un stile barbare, elle a été long-temps en Europe la règle des pharmacies. Léonard Fuchs l'a traduite en latin sous ce titre : *Opus medicamentorum in sectiones quadraginta octo digestum*. On en a donné un grand nombre d'éditions; la meilleure est celle de Hartman Beyerus, Nuremberg, 1658, in-8.

MYRSILE, ancien historien grec, que l'on croit contemporain de Solon. Il ne nous reste de lui que des fragmens recueillis avec ceux de Bérose et de Manéthon. Le livre de Myrsile sur l'*origine de l'Italie*, publié par Annius de Viterbe, est une de ces productions que les critiques mettent au rang des fourberies de son éditeur, mais dont il faut plutôt accuser ceux que l'éditeur a copiés, et dont, faute d'une bonne critique, il n'a pas cru devoir se défier.

MYRTIS, femme grecque, née à Anthédon, en Béotie, l'an 500 avant J.-C., se distingua par ses talens poétiques. Elle enseigna les règles de la versification à la célèbre Corinne, rivale de Pindare, lequel prit aussitôt, dit-on, des leçons de cette muse. On trouve des fragmens de ses poésies avec ceux d'Antyta. *Voyez* ce nom. (On lui érigea une statue de bronze, dont le sculpteur fut Boiseus.)

N

NAAMA; Ammonite, femme de Salomon et mère de Roboam. Cette princesse était idolâtre comme les Ammonites ; elle éleva son fils dans ses impiétés.

NAAMAN, général de l'armée de Bénadad, roi de Syrie, fut attaqué de la lèpre. Son mal ayant résisté à tous les remèdes, il vint à Samarie présenter, de la part de son maître, des lettres de recommandation pour son mal au roi Joram, qui, prenant cette ambassade pour une embûche, lui fit mauvais accueil, en demandant avec hauteur, *s'il était un dieu pour pouvoir guérir les lépreux*. Naaman, ainsi renvoyé, perdait toute espérance de guérison, lorsque Elisée, instruit de ce qui se passait à la cour de Joram, fit dire à ce prince de lui envoyer Naaman : « Qu'il vienne me trouver, » dit-il, et qu'il sache qu'il est un pro» phète en Israël. » Naaman se mit en chemin pour aller trouver le propèhte vers l'an 884 avant J.-C. Quand il fut à la porte, Elisée voulut éprouver sa foi. Il lui envoya dire par Giézi, son serviteur, d'aller se laver sept fois dans le Jourdain, et qu'il serait guéri. Naaman, regardant cette réponse comme une marque de mépris, se retirait en colère ; toutefois, à la prière de ses serviteurs, il obéit, et la lèpre disparut. Alors il revint vers l'homme de Dieu pour lui témoigner sa reconnaissance ; et sa guérison passant jusqu'à l'âme, il rendit hommage au Dieu qui l'avait opérée. *Voyez* ELISÉE.

NAAS, roi des Ammonites, mit le siége devant Jabès, capitale de la province de Galaad. La ville, réduite à l'extrémité, demanda à capituler. Naas offrit

aux habitans de leur sauver la vie, à condition de se laisser crever l'œil droit. Cette réponse consterna les Jabéens; ils promirent de s'y soumettre s'ils n'étaient point secourus dans sept jours. Naas méprisait trop les Israélites pour refuser leur demande. Ils envoyèrent des députés à Saül, qui n'était roi que depuis un mois. Saül marcha avec tant de promptitude contre leurs ennemis, que toute l'armée de Naas fut taillée en pièces, vers l'an 1095, avant J.-C. On croit communément que Naas fut tué dans l'action: mais cela est fort douteux; car on trouve un Naas roi des Ammonites, chez lequel David se retira durant la persécution de Saül, et dont il fut bien accueilli : *Dixitque David : Faciam misericordiam cum Hanon filio Naas, sicut fecit pater ejus mecum misericordiam.* II. Reg. 10. Plusieurs prétendent que ce Naas est fils de celui qui périt devant Jabès; d'autres pensent que c'est le même.

NABAL. *Voyez* Abigaïl.

NABIS, tyran de Lacédémone, à qui Philippe, roi de Macédoine, remit la ville d'Argos comme en dépôt. Il exerça les plus grandes cruautés dans Sparte. (Il bannit les plus illustres citoyens, s'empara de leurs trésors, rappela des criminels exilés, qui, par son ordre, dépouillaient les voyageurs.) Pour comble d'iniquité, il inventa une machine en forme de statue, qui ressemblait à sa femme. Il la fit revêtir d'habits magnifiques, qui cachaient des pointes de fer dont elle avait les bras, les mains et le sein hérissés. Quand quelqu'un lui refusait de l'argent, il lui disait : « Peut-être » n'ai-je pas le talent de vous persua- » der; mais j'espère qu'Apéga, ma femme, » vous persuadera. » Aussitôt la statue paraissait, et le tyran la prenant par la main, la conduisait à son homme, qu'elle embrassait, et à qui elle faisait jeter les hauts cris. Nabis ayant pris le parti de Philippe contre les Romains, Flaminius l'assiégea dans Sparte, l'obligea à demander la paix, et la lui accorda. A peine le général romain fut-il parti de la Grèce, que Nabis alla assiéger Gythium, ville des Achéens, qui avaient pour général le célèbre Philopœmen. Ce héros, très propre aux combats de terre, mais n'ayant aucun usage de la marine, fut totalement défait dans une bataille navale. Cet échec ranima son courage, loin de l'éteindre : il poursuit le perfide Nabis, le surprend et le bat près de Sparte. Le tyran fut tué en trahison dans le temps qu'il prenait la fuite, vers l'an 194 avant J.-C. laissant un nom odieux au genre humain.

NABONASSAR, roi des Chaldéens ou Babyloniens, est célèbre par la fameuse *ère* qui porte son nom, et qui commence le 26 février, l'an 747 avant J.-C. On croit qu'il est le même que Bélésis ou Baladan, dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, et qui fut père de Mérodac, lequel envoya des ambassadeurs au roi Ezéchias; mais cette opinion, et toutes les autres qu'on forme sur ce prince, ne sont que conjecturales et sans certitude.

NABONID, ou Labynit, le même que le Balthasar de Daniel. *V.* Balthasar.

NABOPOLASSAR, prince de Babylone, déclara la guerre à Saracus, roi d'Assyrie. Il se joignit à Astyage pour renverser cet empire. Ils assiégèrent Saracus dans sa capitale; et ayant pris cette ville, ils établirent sur les débris de l'empire d'Assyrie deux royaumes : celui des Mèdes, qui appartint à Astyage, et celui des Chaldéens, sur lequel fut établi Nabopolassar, l'an 626 avant J.-C. Néchao, roi d'Egypte, jaloux de sa prospérité, marcha contre lui, le défit, et lui enleva Carchemis, place importante de son empire. Nabopolassar, cassé par la vieillesse, ne put venger cet affront, et mourut après 21 ans de règne.

NABOTH, de la ville de Jezraël, avait une vigne près le palais d'Achab. Ce prince, voulant faire un jardin potager, le pressa de lui vendre sa vigne, ou de la changer contre une meilleure; mais Naboth, très fidèle observateur de la loi, refusa de vendre l'héritage de ses pères. Jézabel, femme d'Achab, irritée de sa résistance, écrivit aux magistrats de la ville où demeurait Naboth, de susciter de faux témoins, qui déposassent qu'il

avait blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et de le condamner à mort. Cet ordre fut exécuté. Deux témoins déposèrent contre Naboth, qui fut lapidé le même jour. Jézabel, en ayant appris la nouvelle, courut la porter au roi, qui partit aussitôt pour prendre possession de sa vigne; mais le prophète Elie vint troubler sa joie, lui reprocha son crime, et lui dit: « Sachez qu'au même lieu où » les chiens sont venus lécher le sang de » Naboth, ils se désaltéreront du vôtre. » Ce fut l'an 899 avant J.-C. L'arrêt aussi juste que terrible fut exécuté peu d'années après. (*Voyez* Jézabel.) La *vigne de Naboth* est devenue une espèce de proverbe pour désigner les possessions des pauvres envahies par les riches, que le Seigneur ne tarde pas à punir comme coupables d'un péché qui crie vengeance au trône de sa justice.

NABUCHODONOSOR Ier, roi de Ninive et de Babylone, dont il est parlé dans le livre de Judith, appelé *Arphaxad* dans les *Ecritures*, monta sur le trône, l'an 646 avant J.-C. défit et tua Phraortes, roi de Médie, appelé aussi Arphaxad. Vainqueur des Mèdes, il envoya contre les Israélites Holoferne, général de ses armées, qui fut tué par Judith. Quelques-uns pensent que ce Nabuchodonosor est le même que Nabopolassar. Il est difficile de rien dire de positif sur ces temps reculés; mais ce que nous venons de dire de Nabopolassar n'est pas favorable à cette opinion. Depuis quelques années, des auteurs catholiques, même des prédicateurs, d'après les creuses spéculations des hermeneutes modernes, ont changé le nom de *Nabuchodonosor* en celui de *Nebukednazar*, et les autres noms à proportion des atteintes qu'une critique grammaticale aussi puérile que téméraire leur avait données, en conséquence du système arbitrairement adopté sur les voyelles, ou par attachement aux points massorétiques, plus arbitraires encor (*voyez* Eléazar, Goropius, Macler): néologisme ridicule et infiniment nuisible, qui fronde le respect dû aux anciennes versions, dénature les notions historiques, donne je ne sais quelle mobilité au récit des auteurs sacrés, déroute l'attention et l'intelligence du peuple accoutumé aux noms reçus depuis dix-huit siècles dans l'instruction publique.

NABUCHODONOSOR II, roi des Assyriens et des Babyloniens, surnommé *le Grand*, succéda, l'an 623 avant J.-C., à son père Nabopolassar, et se rendit maître de presque toute l'Asie. Il prit Jérusalem sur Joachim roi de Juda (qui s'était révolté), au moment qu'on s'y attendait le moins, et, chargé des trésors de cette ville, l'emmena captif à Babylone, l'an 600 avant J.-C. Il lui rendit ensuite sa liberté et ses états, mais à des conditions très dures. Ce roi s'étant encore révolté trois ans après, il fut pris et tué dans un combat. Jéchonias, son fils, lui succéda. Le roi de Babylone fit une 3e expédition en Judée, vint assiéger Jéchonias dans sa capitale, le mena captif à Babylone, avec sa mère, sa femme, et 10,000 hommes, de Jérusalem. Nabuchodonosor enleva tous les trésors du temple, et établit à la place de Jéchonias l'oncle paternel de ce prince, auquel il donna le nom de *Sédécias*. Ce nouveau roi, imitant ses prédécesseurs, fit une ligue avec les princes voisins, contre celui à qui il était redevable de la couronne. Le monarque babylonien vint encore en Judée avec une armée formidable. Après avoir réduit les principales places du pays, il fit le siége de Jérusalem. Sédécias, désespérant de défendre cette ville, s'enfuit, fut pris en chemin et mené à Nabuchodonosor, qui était alors à Reblatha en Syrie. Ce prince, après avoir fait égorger ses enfans en sa présence, ordonna qu'on lui crevât les yeux et le fit mener à Babylone chargé de chaînes. L'armée des Chaldéens entra dans Jérusalem, et y exerça des cruautés inouïes: on égorgea tout sans distinction d'âge ni de sexe. Nabuzardan, chargé d'exécuter les ordres de son maître, fit mettre le feu au temple, au palais du roi, aux maisons de la ville, et à toutes celles des grands. Les murailles de la ville furent démolies; on chargea de chaînes tout ce qui restait d'habitans, après

avoir, sous les yeux de Nabuchodonosor, égorgé soixante des premiers du peuple. Le vainqueur, de retour en sa capitale, fit dresser, dans la plaine de Dura, sa propre statue en or, haute de soixante coudées. Tous ses sujets eurent ordre, sous peine de mort, de se prosterner devant l'idole et de l'adorer. Les seuls compagnons de Daniel ayant refusé de le faire, le roi irrité les fit jeter dans une fournaise ardente, où ils furent miraculeusement préservés des flammes par l'ange du Seigneur. Alors Nabuchodonosor, frappé de ce prodige, les fit retirer, et donna un édit dans lequel il publia la grandeur du vrai Dieu. (*Voyez* DANIEL.) Deux ans après la défaite des Juifs, Nabuchodonosor vainquit les Tyriens, les Moabites, et plusieurs autres peuples voisins et ennemis des Juifs. Il alla d'abord mettre le siége devant Tyr, ville maritime, illustre par son commerce. Ce siége dura 13 ans; et, dans cet intervalle, l'armée du roi désola la Syrie, la Palestine, l'Idumée et l'Arabie. Tyr se rendit enfin, et cette conquête fut suivie de celle de l'Egypte, et d'une partie de la Perse. Nabuchodonosor s'appliqua ensuite à embellir sa capitale, et à y faire construire de superbes bâtimens. Enorgueilli de ses succès et de ses richesses, il jetait fièrement les yeux du haut de son palais sur toute la ville : « N'est-ce pas là, dit-il, cette » grande et magnifique ville que j'ai » bâtie dans la grandeur de ma puissance » et dans l'éclat de ma gloire, pour en » faire le siége de mon empire? » Il n'avait pas achevé ce discours, qu'une voix du ciel se fit entendre, et lui dit : « Votre » royaume va passer en d'autres mains. » Vous allez être retranché de la société » des hommes; vous rechercherez celle » des animaux des forêts, vous vous » nourrirez d'herbes et de foin comme » les bêtes de charge : vous passerez ainsi » sept années, jusqu'à ce que vous re» connaissiez que le Seigneur Dieu tout» puissant exerce un empire absolu sur » les royaumes de la terre, et qu'il les » donne à qui il lui plaît : *Donec scias* » *quod dominetur Excelsus in regno* » *hominum, et cuicumque voluerit, de* » *illud.* » Cette prédiction s'accomplit à l'instant : il tomba malade, et crut être un bœuf. On le laissa aller parmi les bêtes dans les bois. Il y demeura sept ans, à la fin desquels ayant fait pénitence de ses péchés, il remonta sur le trône. Il mourut un an après, l'an 563 avant J.-C., le 43e de son règne, dans de grands sentimens de religion. C'est ce prince qui vit en songe, la 2e année de son règne, une grande statue qui avait la tête d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds d'argile. Le prophète Daniel expliqua ce songe mystérieux, et déclara à ce prince que les quatre métaux dont la statue était composée, lui annonçaient la succession des quatre empires, des Babyloniens, des Perses, d'Alexandre le Grand, et de ses successeurs. Il y a plusieurs sentimens sur la métamorphose de Nabuchodonosor. Le plus suivi est que ce prince s'imaginant fortement être devenu bête, broutait l'herbe, semblait frapper des cornes, laissait croître ses cheveux, ses ongles, imitait à l'extérieur toutes les actions d'une bête. Ce changement, qui probablement n'avait lieu que dans son cerveau altéré, ou dans son imagination échauffée, était une espèce de lycanthropie : état dans lequel l'homme se persuade qu'il est changé en loup, en chien ou en un autre animal. Mais, quels que fussent la cause, la nature et les effets immédiats de cette maladie, elle était excellemment propre à confondre l'orgueil de ce prince superbe, à le convaincre de sa faiblesse et de son néant, et à lui faire rendre un éclatant hommage au Roi des rois, qui, après lui avoir manifesté sa puissance dans une telle dégradation, qui dura sept années, la faisait éclater encore davantage en le retirant de cet état pour le remettre sur le trône. Quelques-uns prétendent qu'Amasis est le même que Nabuchodonosor, et que l'histoire du prétendu roi d'Egypte a été forgée sur celle du monarque assyrien. Il y a effectivement des rapprochemens très frappans. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er décembre 1790, p. 528.)

On peut remarquer encore que la chronologie place leur règne au même siècle.

NABUNAL (Elie), théologien de l'ordre de Saint-François, nommé Nabunal, du lieu de sa naissance dans le Périgord, devint archevêque de Nicosie et patriarche de Jérusalem, et fut nommé cardinal en 1342 par le pape Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1367. On a de lui, en latin : 1° des *Commentaires* sur les 4 livres des Sentences et sur l'Apocalypse; 2° un *Traité de la vie contemplative*; 3° des *Sermons* sur les évangiles.

NACAURA (Julien) est un des quatre ambassadeurs que les rois du Japon envoyèrent en 1581 au pape Grégoire XIII. Quelque temps après son retour dans son pays, il entra chez les jésuites, et se consacra entièrement au salut de ses compatriotes, dont il convertit un très grand nombre. Après de longs travaux et de grandes souffrances, il scella par le martyre la foi qu'il avait prêchée, étant mort dans le cruel supplice de la fosse à Nangasacki, l'an 1634.

NACHOR, fils de Sarug et père de Tharé, mourut l'an 2008 avant J.-C., à 148 ans.—Il ne faut pas le confondre avec NACHOR, fils de Tharé, et frère d'Abraham.

NACLANTUS ou NACCHIANTE (Jacques), dominicain de Florence, mort en 1569, fut évêque de Chiozza, et assista au concile de Trente. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés en 2 vol. in-fol.

NADAB, roi d'Israël, succéda à son père Jéroboam, l'an 954 avant J.-C., et fut l'imitateur de ses sacriléges et de ses impiétés. Basa, l'un de ses généraux, le tua en trahison l'an 953, fit périr toute sa race, et s'empara du trône.—Il ne faut pas le confondre avec NADAB, fils d'Aaron, qui, comme son frère Abiu, fut dévoré par le feu du ciel.

NADAL (Augustin), né à Poitiers en 1659, vint de bonne heure à Paris, où ses talens lui firent des protecteurs, et son caractère liant lui attira des amis. Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur de la province du Boulonnais, lui procura le secrétariat de cette province, et en 1706, une place dans l'académie des Inscriptions et Belles-lettres. Nadal accompagna, en 1712, en qualité de secrétaire, le duc d'Aumont, plénipotentiaire auprès de la reine Anne pour la paix d'Utrecht. Ses services furent récompensés par l'abbaye de Doudeauville, en 1716. L'abbé Nadal mourut dans sa patrie en 1741, à 82 ans. Ses ouvrages ont été recueillis en 1738, à Paris, en 3 vol. in-12. Le 1er vol. offre des *Dissertations*, des *Traités de morale*, des *Remarques critiques*. La plupart donnent une idée avantageuse du savoir et de l'esprit de l'auteur, mais non pas de son goût. Son stile est guindé et singulier. On trouve dans le 2e vol. des *Poésies diverses*, sacrées et profanes, la plupart très faibles ; des *Observations* sur la tragédie ancienne et moderne, et des *Dissertations* sur les progrès du génie poétique dans Racine. Enfin le 3e vol. contient des tragédies au nombre de cinq, dont une, *Saül*, eut quelque succès. Souvent la versification, assez bonne en plusieurs endroits, est embarrassée et louche. Il y a quelques morceaux trop ampoulés. Plus de force et de précision dans certains sentimens en auraient relevé la beauté. C'est le jugement que porte l'abbé Desfontaines de la pièce intitulée *Moïse*, et on peut l'appliquer à toutes celles de l'auteur, poète médiocre et prosateur alambiqué. L'abbé Nadal a aussi publié quelques autres pièces assez estimées contre les philosophes modernes. On distingue surtout sa lettre à l'abbé de Pibrac, contre les déplorables effets de l'incrédulité.

NADANYI (Jean), noble hongrois, alla en Hollande pour se perfectionner dans les sciences, et y publia un traité, *De jure belli*, Utrecht, et *Florus hungaricus*, Amsterdam, 1663; c'est un abrégé de l'histoire de Hongrie. De retour dans sa patrie, il fut fait professeur de philosophie et de langue hébraïque dans la Transylvanie en 1666. Les troubles dont ce pays fut agité l'obligèrent de se retirer en Hongrie, où il termina ses jours.

NADASI (Jean), né à Tirnau en 1614,

entra chez les jésuites à Gratz en 1633. Après avoir enseigné la théologie et la controverse, il fut fait assistant du Père général Nickel, et eut le même emploi sous le Père Oliva. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, l'impératrice Eléonore, douairière de l'empereur Ferdinand III, le choisit pour son confesseur. Il mourut en 1676. On a de lui un très grand nombre d'ouvrages, la plupart ascétiques. Les principaux sont : 1° *Annus hebdomadarum cœlestium*, Prague, 1663, in-4; 2° *Reges Hungariæ a sancto Stephano usque ad Ferdinandum III*, Presbourg, 1637, in-fol.; 3° *Vita sancti Emerici*, Presbourg, 1644, in-fol.; 4° plusieurs ouvrages qui concernent les hommes de sa société, célèbres par leur piété et leur zèle pour la religion.

NADASTI ou de NADAZD (Thomas, comte de), d'une des plus anciennes familles de Hongrie, défendit avec valeur, en 1531, la ville de Bude contre Soliman II, empereur des Turcs, qui amenait en 1529 une armée de 200,000 hommes. (Soliman venait revendiquer les droits de Jean Zapoli, que Ferdinand d'Autriche avait chassé de la Hongrie.) Nadasti fut chargé du commandement de Bude; mais la garnison le trahit, et le livra pieds et mains liés au grand-seigneur avec la ville et le château. Ce prince, indigné d'une si lâche trahison, punit sévèrement les traîtres en présence de Nadasti, et le renvoya après l'avoir comblé d'éloges, sous bonne escorte, à Ferdinand roi de Hongrie. Nadasti servit ensuite dans les armées de l'empereur Charles-Quint, avec un corps de Hongrois. Il enseigna l'art militaire au célèbre Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, qui n'avait alors que 23 ans. Il vit dans ce jeune homme le germe de tous les talens militaires, et il prédit ce qu'il serait un jour.

NADASTI (François, comte de), président du conseil souverain de Hongrie, était de la même famille que le précédent. N'ayant pu obtenir de l'empereur Léopold le rétablissement des anciens priviléges des Hongrois, et le titre de palatin, comme chef du conseil souverain, il conspira contre lui, en 1665, avec les comtes de Serini, Frangipani et Tattenbach. Il fit d'abord mettre le feu au palais impérial, afin de profiter de la fuite de l'empereur pour lui donner la mort; mais le parti qu'il espérait tirer de l'incendie ne lui réussit pas. Croyant mieux exécuter son dessein par le poison que par le fer et le feu, il fit empoisonner les puits dont il présumait qu'on se servait pour les cuisines de l'empereur. Ces détestables manœuvres ayant été découvertes, il fut condamné à avoir le poing droit coupé et la tête tranchée. Tous ses biens furent confisqués, et ses enfans condamnés à quitter le nom et les armes de leur famille. La sentence fut exécutée en 1671. Les Hongrois, peu instruits, le regardèrent comme un patriote zélé, comme un innocent sacrifié à l'ambition de la cour de Vienne; mais rien n'est plus faux que cette idée, qui tient encore à l'ancienne antipathie de cette nation contre les Allemands (1). On a de ce rebelle un livre in-fol., en latin, intitulé : *Mausolée des rois et des ducs du royaume apostolique* (la Hongrie), orné de 58 portraits, écrit en stile lapidaire, depuis Kevé, premier duc de Hongrie, jusqu'à l'empereur Léopold Ier exclusivement. Il a paru en latin et en allemand à Nuremberg, 1664, in-fol.; et en hongrois à Bude, 1771, in-4, par Alexis Horanyi, religieux des écoles pies, auteur des *Mémoires littéraires* de Hongrie. Quelques auteurs disent que Nadasti n'a fait que prêter son nom à cet ouvrage, et en font honneur à Nicolas Lantzmar; d'autres l'attribuent à Jean Nadasi, jésuite; mais de fortes raisons font croire que c'est François Nadasti qui en est réellement l'auteur : il le présenta lui-même sous son nom aux Etats de Hongrie, et dans une de ses lettres il dit que cet ouvrage lui a coûté une infinité de recherches. On lui attribue encore *Cynosura juristarum*, 1668. C'est un corps de

(1) Nous pensons, avec les meilleurs historiens, que le seul crime de Nadasti est d'être entré dans la ligue des nobles hongrois contre l'empereur. En effet les tentatives d'empoisonnement et d'assassinat remontent à l'an 16[illegible] et il ne fut arrêté qu'en 1671, pour crime de rébellion et non pour d'autres.

droit de Hongrie, rédigé par ordre alphabétique. Ses enfans prirent le nom de *Creutzemberg*, pour effacer la honte dont leur père avait terni leur aucien nom.

NÆVIUS (Cneïus), poète latin, porta les armes dans la première guerre punique. Il s'attacha ensuite au théâtre, et sa première comédie fut représentée à Rome l'an 229 avant J.-C. Son humeur satirique déplut à Métellus, qui le fit chasser de Rome. Il se retira à Utique, où il mourut l'an 203 avant J.-C. Il ne nous reste que des fragmens de ses ouvrages, dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. Le principal était une *Histoire de la guerre punique*.

NAGAXIMA (Michel), Japonais, entra dans la société des jésuites, et se dévoua entièrement à la prédication de l'Evangile. C'est un des missionnaires qui souffrirent les tourmens les plus longs et les plus raffinés. Ayant lassé ses bourreaux l'an 1626, il fut laissé un an en prison, sans qu'on parût songer à lui; mais en décembre 1627 on recommença avec une fureur nouvelle, et le courageux Japonais ne mourut qu'après plusieurs jours de souffrances inouïes. Quelque temps après, sa mère et son frère furent également mis à mort pour la foi.

NAGEREL (Jean), chanoine et archidiacre de Rouen, publia, l'an 1578, une *Description du pays et duché de Normandie*, où il traite aussi de son origine. Cet ouvrage se trouve à la suite de la *Chronique* de cette province, Rouen, 1580 et 1610, in-8.

* NAGOT (Charles-François), prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, supérieur et fondateur du séminaire de Baltimore, naquit à Tours le 19 avril 1734, et fit ses études au collége de cette ville dirigé par les jésuites. Se destinant à l'état ecclésiastique, il vint à Paris, et entra au séminaire des Robertins pour y faire son cours de théologie. Après qu'il l'eut fini, il sollicita son entrée dans la compagnie de Saint-Sulpice, et y fut admis. On l'envoya professer la théologie au séminaire de Nantes; il prit le grade de docteur dans l'université de cette ville. Rappelé à Paris en 1769, il fut établi supérieur de la *petite communauté* qui fleurit sous son gouvernement. Nagot encouragea les études, maintint la discipline, forma une bibliothèque, et améliora le temporel de cette maison. Il passa au petit séminaire, dont il fut aussi supérieur pendant plusieurs années, et qu'il gouverna avec la même sagesse. La révolution ayant détruit tous les établissemens ecclésiastiques, Nagot prit la résolution de quitter la France et de passer en Amérique. Il se rendit en 1791 à Baltimore. Pie VI venait d'y établir un siége épiscopal pour tout le territoire des Etats-Unis. Tout était à faire dans ce nouveau diocèse. Les difficultés n'effrayèrent point Nagot: il acheta une maison dont il fit le séminaire, il la fournit du mobilier convenable. Bientôt il y joignit un petit séminaire, et un grand collége qui eut le privilége d'université. On s'étonnerait de cette subite création, si on ne savait ce que peut un zèle ardent et éclairé, aidé des secours de la Providence. La suite répondit à ces heureux commencemens. Ces établissemens prospérèrent; et il s'y forma une jeunesse qui rend aujourd'huy des services utiles. Au milieu de ces travaux, Nagot fut frappé d'une attaque de paralysie qui le força de les interrompre. Ses infirmités ayant augmenté en 1810, il demanda et obtint d'être déchargé de la supériorité. Sa vie, néanmoins, se prolongea jusqu'au 9 avril 1816, qu'il expira, âgé de près de 82 ans, dans de grands sentimens de piété, et après avoir reçu tous les secours de la religion. Ses principaux écrits sont: 1° une *Relation* imprimée *de la conversion de quelques protestans*, 1791, in-12; 2° une *Vie de M. Olier*, 1813, in-8; 3° la *Traduction* de l'*Essai sur les miracles* du docteur Hay, 1808, 3 vol. in-12; 4° la *Traduction* des Fêtes mobiles de Butler, en manuscrit, pour faire suite aux *Vies des Pères*; 5° les *Traductions* du *Dévot chrétien* du docteur Hay; du *Catholique instruit* de Chalonner; du *Guide du chrétien*, et de quelques autres ouvrages pieux en anglais.

* NAHL (Jean-Auguste), célèbre

sculpteur allemand, naquit à Berlin, en 1710. Après avoir reçu de son père les premières leçons de son art, il passa en France et ensuite en Italie, où il se perfectionna au milieu des chefs-d'œuvre dont abonde cette seconde Grèce. Il retourna à Berlin, en 1741, où le roi le chargea des décorations superbes qui ornent les jardins de Postdam et de Charlottembourg. Il exécuta aussi d'autres ouvrages qui rehaussèrent sa réputation déjà bien établie. S'étant rendu en Suisse, il se fixa à Hindelbanck, aux environs de Berne, où il fit la connaissance d'un M. Langhans, pasteur de ce village, avec lequel il se lia d'une amitié intime. L'épouse de ce pasteur, femme aussi célèbre par sa beauté que recommandable par ses vertus, étant morte dans la fleur de sa jeunesse, Nahl lui éleva un *Tombeau*, chef-d'œuvre de sculpture, et qui est cité dans presque tous les ouvrages sur la Suisse. M. Laborde, auteur de l'excellent *Itinéraire d'Espagne*, le décrit dans ses *Tableaux pittoresques*, au tom. Ier. Il a été souvent reproduit en gravure et modelé en petites proportions, en terre et en *scaiola* : il sert de morceau d'étude aux jeunes élèves, et a été célébré par les vers des fameux poètes Haller et Wiéland. Après avoir terminé ce superbe monument, qu'on voit dans la petite église d'Hindelbanck, où les voyageurs viennent l'admirer, Nalh retourna en Allemagne, en 1755. Il choisit pour demeure Cassel, dont le souverain le nomma professeur de sculpture. Parmi les ouvrages remarquables qu'il exécuta dans cette ville, on cite la belle *statue* du landgrave Guillaume, élevée dans la place de l'Esplanade. Nalh est un des sculpteurs qui ont le plus approché de Michel-Ange ; et s'il est, en général, au dessous de ce grand et inimitable génie, il a sa manière forte, prononcée et énergique, qui donne la vie à un marbre, et sait lui imprimer les différens caractères des passions. Cet artiste mourut en 1785, âgé de 75 ans. A cette époque, le célèbre Canova commençait à former sa réputation, et promettait de surpasser tous les sculpteurs modernes, par des productions aussi nombreuses que variées, qui ont répandu son nom au delà de l'Europe et ornent les palais et les capitales des plus puissans souverains.

NAHUM, l'un des douze petits prophètes, vivait depuis la ruine des dix tribus par Salmanazar, et avant l'expédition de Sennachérib contre la tribu de Juda. On ne sait aucune particularité de la vie de ce prophète ; on ne sait même si son nom est celui de sa famille ou du lieu de sa naissance, ou même une qualification ; car *Nahum* en hébreu signifie *Consolateur*. On dispute encore sur le temps où il vivait : l'opinion la plus vraisemblable est celle que nous avons suivie. Sa *Prophétie* est composée de trois chapitres, qui ne forment qu'un seul discours. Il y prédit, d'une manière pathétique, la seconde ruine de Ninive par Nabopolassar et Astyage. Il renouvelle contre cette ville criminelle les menaces que Jonas lui avait faites quatre-vingt-dix ans auparavant. Le stile de ce prophète est partout le même ; rien n'égale la vivacité de ses figures, la force de ses expressions, et l'énergie de son pinceau.

*NAIGEON (Jacques-André), littérateur et philosophe, naquit le 15 juillet 1738 à Dijon, (d'autres disent, mais à tort, à Paris) d'un riche marchand de moutarde. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il se rendit jeune encore à Paris où il ne tarda pas à se lier avec les membres les plus influens de l'école philosophique et irréligieuse de cette époque ; il devint surtout l'ami intime de Diderot dont il fut en quelque sorte le *singe*, par l'espèce de servitude qu'il s'était imposé de l'imiter en tout, et dont il garda le souvenir le plus fidèle après la mort de ce philosophe qu'il chercha à honorer dans toutes les circonstances. Chacun sait qu'il devint l'éditeur de ses *OEuvres complètes*, et qu'il y joignit un volume de *commentaires*, dont la publication fut défendue en 1823, édition de Brière : ce volume avait pour titre : *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*. Admis dans la maison du baron d'Holbach, il se fit remarquer par l'exaltation et l'opiniâtreté

avec lesquelles il soutenait ses opinions philosophiques; car il avait adopté l'absurde doctrine du matérialisme. C'était avec ostentation qu'il se proclamait lui-même athée : aussi est-ce à juste titre qu'on lui reproche d'avoir fait de l'*Histoire de la philosophie ancienne et moderne* dans la première *Encyclopédie* à laquelle il prit part, un arsenal d'athéisme, au lieu d'y avoir présenté l'analyse de tous les systèmes. Naigeon publia quelque temps après : 1° *Le Militaire philosophe*, Londres (Amsterdam), 1768, qu'on croit composé sur un manuscrit intitulé, *Difficultés sur la religion, proposées au Père Malebranche*, dont le dernier chapitre est attribué au baron d'Holbach ; 2° *Recueil philosophique*, ou *Mélanges de pièces contre la religion*, 1770 ; 3° *Traité de la tolérance*, de Crellius, que Naigeon retoucha, Londres (Amsterdam), 1769; 4° *Eloge de M. Roux*, 1777. Ce médecin était, comme lui, ami intime du baron d'Holbach. Il paraît que Naigeon aida Raynal dans la composition de son *Histoire philosophique*. Il fut éditeur de plusieurs ouvrages de ses confrères les philosophes, tels que ceux intitulés : *Système de la nature*, imprimé à Londres, et auquel il joignit un discours préliminaire; la *Traduction* de Sénèque, par La Grange; *Essai sur la vie de Sénèque*, de Diderot; *Le Conciliateur*, de Turgot; *Elémens de morale*, du baron d'Holbach, 1790, etc. Il rédigea la *Collection des moralistes anciens*, et y ajouta un discours préliminaire. Il fit imprimer en 1790 une *Adresse à l'assemblée nationale sur la liberté des opinions et sur celle de la presse*. Pendant long-temps Naigeon avait pris soin d'assurer à ses nombreuses productions une certaine clandestinité : il n'avait été poursuivi pour aucun d'eux, et il avait même réussi complètement à mettre sa personne à l'abri des atteintes de l'autorité. Mais, lorsque la révolution éclata, il crut qu'il fallait jeter bas le masque dont il s'était couvert devant le public, et il se moqua à haute voix de ceux qui avaient la faiblesse de n'être que théistes ou sceptiques. La tolérance philosophique qu'il avait tant vantée naguère le conduisit à l'intolérance ; il devint inquisiteur, et fit en même temps des prosélytes. Une pareille conduite lui attira un grand nombre d'ennemis. Vers la fin de sa carrière, Naigeon mit plus de circonspection dans son langage, il se tint même à l'écart. On ne peut disconvenir que Naigeon n'eût des connaissances assez étendues; mais, lorsque sa philosophie n'est pas dangereuse, elle est tellement obscure que nous ne saurions citer aucun de ses ouvrages qui puisse être utile. Naigeon était membre de l'Institut.

NAILLAC (Philibert de), trente-troisième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, lequel résidait pour lors à Rhodes, issu d'une illustre famille du Berri. Il amena du secours à Sigismond roi de Hongrie, contre le sultan Bajazet, dit l'*Eclair*. Il combattit en 1396 à la funeste journée de Nicopolis, à la tête de ses chevaliers, dont la plupart furent taillés en pièces. Il assista au concile de Pise en 1409, et mourut à Rhodes en 1421, avec la réputation d'un guerrier aussi courageux que prudent.

* NAILLAC (Gabriel-Pierre Rebière, seigneur de), né l'an 1760, au château de Cessac, paroisse de Bussières, dans la Marche, adopta d'abord les principes des philosophes et des novateurs; mais bientôt alarmé par les audacieuses prétentions du tiers-état, il se déclara l'ennemi de la révolution et brava avec courage les menaces et les dénonciations dirigées contre lui. Informé que plusieurs milliers de gentilshommes s'étaient réunis à Paris pour veiller sur les jours de Louis XVI, il résolut de partager leurs dangers et de se rendre auprès de sa personne. Il avait à peine dépassé Orléans, lorsqu'il apprit l'évasion du roi. Lorsque Louis XVI eut accepté la constitution, Naillac se rendit à Coblentz, fit la campagne de 1792, et resta attaché à l'armée royale, jusqu'à sa dissolution. Alors il se retira dans le pays de Liége, où le prince-évêque avait appelé les Français fidèles à leur roi. Il y vécut avec la plus stricte économie : il s'occupait des destinées futures de la France, lorsque, touché des saintes exhor-

lations du Père Beauregard, prédicateur ordinaire du roi de France, il résolut de changer de conduite et de se donner tout à Dieu. Indigné de la déplorable facilité avec laquelle il avait accueilli les vains systèmes des philosophes, il ne regarda plus leurs livres qu'avec cette horreur secrète qui nous saisit, en contemplant un écueil rendu célèbre par une multitude de naufrages. Les événemens politiques ne furent plus l'objet de ses sollicitudes. Il s'éloigna des sociétés bruyantes et de tout rassemblement tumultueux d'émigrés, pour se livrer à de plus hautes pensées. Cependant les armées de la république s'avançaient dans les provinces belgiques, et des symptômes de révolte éclataient de toutes parts parmi les habitans du pays de Liége. Naillac se retira à Essen, petite ville de la Westphalie, où la religion catholique était dominante : il y édifia les habitans par ses vertus. Mais son zèle pour les Bourbons ne se borna pas à la prière : il entra dans un des cadres d'officiers armés pour la défense de leur maître légitime et soudoyés par Sa Majesté britannique. Sa vie pénitente devint alors plus héroïque en ce qu'il ajouta à ses austérités un dévouement sans bornes pour ses compagnons d'armes et d'infortune. Le corps où il servait ayant été dissous, il vint à Londres, et se réunit à une société d'officiers, qui soignaient avec zèle les Français malades dans l'hôpital de Middlessex. Il sollicita ensuite et obtint la place d'hospitalier dans une maison établie dans un village près de Londres, pour recevoir de vieux prêtres français, qui, émigrés ou déportés, se trouvaient sans ressource et la plupart accablés d'infirmités. C'est dans cet asile consacré à l'infortune, où, sous le costume d'un simple serviteur, un tablier autour du corps, il balayait l'intérieur et l'extérieur de la maison, et remplissait avec ardeur les offices les plus ignobles, les plus humilians pour l'orgueil humain. On le voyait ensuite parcourir les lits des malades et des infirmes avec l'air de la bienveillance et de la satisfaction, leur offrir ses soins, panser leurs plaies les plus dégoûtantes, et par des paroles consolantes chercher à adoucir leurs souffrances. Il y avait environ cinq ans qu'il remplissait ces pénibles fonctions, quand la Providence lui enleva une épouse chérie, dont la perte fit couler long-temps ses larmes. Sollicité d'entrer dans le sanctuaire, il refusa long-temps par une profonde humilité ; mais il céda à de nouvelles instances, et commença avec ardeur l'étude de la théologie, sans négliger ses occupations habituelles. Le plus beau jour de sa vie fut celui où il monta, pour la première fois, à l'autel. Nous n'entreprendrons pas de peindre sa conduite en ce nouvel état : elle fut celle d'un vrai serviteur de Dieu, partageant son temps entre ce divin Maître et ses malades. Ses excessives fatigues et ses austérités lui occasionèrent une pleurésie, dont il fut atteint vers la fin du mois de mars 1809, et qui l'emporta en peu de jours. La consternation fut générale dans l'hospice ; on accourut avec une vénération et des regrets inexprimables visiter les restes de l'homme de bien. Ses funérailles représentèrent celles d'un Vincent de Paul. Les membres les plus respectables de l'émigration française se réunirent aux pauvres qui venaient pleurer leur bienfaiteur, aux bons vieillards qui se lamentaient d'avoir perdu leur ancien ami. Sa vie a été écrite par l'abbé Carron, dans ses *Vies des justes dans la profession des armes*.

NAILOR (Jacques), imposteur du diocèse d'York, après avoir servi quelque temps en qualité de maréchal-des-logis dans le régiment du colonel Lambert, embrassa la secte des *Quakers* ou trembleurs. Il entra en 1656 dans la ville de Bristol, monta sur un cheval dont un homme et une femme tenaient les rênes, et qui criaient, suivis d'une foule de sectateurs : *Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu de Sabaoth*. Les magistrats se saisirent de lui et l'envoyèrent au parlement, où il fut condamné, en 1657, comme un *séducteur*, à avoir la langue percée avec un fer chaud, et le front marqué de la lettre B, pour signifier *blasphémateur*. Il fut ensuite reconduit à Bristol, où on le fit entrer à cheval, le visage tourné

vers la queue. On le confina ensuite dans une étroite prison pour y expier ses rêveries; mais il n'en fut que plus fanatique. Ayant été ensuite élargi, il ne cessa de prêcher parmi ceux de sa secte, jusqu'à sa mort, arrivée en 1660.

NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien Le), né en 1637 à Paris d'un maître des requêtes, se consacra à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Sacy, son ami et son conseil, l'engagea en 1676 à recevoir le sacerdoce, et Buzanval, évêque de Beauvais, espérait de l'avoir pour successeur. Il alla demeurer à Port-Royaldes-Champs. Son attachement au jansénisme lui attira des désagrémens, et l'obligea de quitter la capitale; il se retira à Tillemont, près de Vincennes, où il se communiquait libéralement à ceux qui avaient besoin de ses lumières, et surtout à ceux qui étaient voués au parti. Tillemont ne sortit de sa retraite que pour aller voir en Flandre le fameux Arnauld, et en Hollande l'évêque de Castorie. De retour dans sa solitude, il continua à s'occuper de travaux utiles et d'intrigues de secte, et mourut à Paris après une langueur de trois mois, en 1698, à 61 ans. On lui doit: 1° *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 16 vol. in-4; 2° l'*Histoire des empereurs*, en 6 vol. in-4. Ces deux ouvrages, tirés des auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes, expriment leur sens avec fidélité. Ils sont écrits avec un ordre, une justesse et une précision, dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui ont éprouvé par eux-mêmes combien coûtent ces sortes de travaux. Le dernier volume de son *Histoire des empereurs* finit avec le règne d'Anastase. Ses *Mémoires ecclésiastiques* ne contiennent qu'une partie du 6e siècle; et les douze derniers volumes ne furent imprimés qu'après sa mort. Quoique l'esprit de parti dont il était animé ne se montre pas à découvert dans cet ouvrage, des lecteurs attentifs en découvrent çà et là quelques allures. 3° Une *Lettre* contre l'opinion du Père Lami, « que J.-C. n'avait » point fait la pâque la veille de sa mort. » Nicole la regardait comme un modèle de la manière dont les chrétiens devraient disputer ensemble. Elle se trouve à la fin du 2e volume des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. 4° Quelques ouvrages manuscrits, dont le plus considérable est l'*Histoire des rois de Sicile* de la maison d'Anjou. L'abbé Tronchai, chanoine de Laval, a écrit sa *Vie*, in-12, 1711. On trouve à la suite de cet ouvrage des *Réflexions* pieuses et des *Lettres* édifiantes. Si, aux vertus dont elle présente le tableau, on pouvait ajouter la soumission aux décrets de l'Eglise, l'éloge de ce savant homme serait complet. Son zèle pour le parti dont il avait épousé les intérêts allait jusqu'à déroger aux considérations les plus délicates. Lorsque M. de Rancé pensait à se défaire de ses bénéfices, et à se consacrer à Dieu dans la solitude de la Trappe, Tillemont lui conseilla de les garder *pour en distribuer les revenus à ceux qui étaient dans la persécution*. Sollicitation qui ne fit pas sur l'esprit de M. de Rancé une impression favorable aux disciples de Jansénius : « Je ne pus comprendre, dit- » il, que des gens qui voulaient passer » pour être entièrement détachés de tou- » tes les choses d'ici-bas, fussent capa- » bles de faire paraître un sentiment aussi » intéressé que celui-là. »

NAIN (Dom Pierre Le), frère du précédent, né à Paris en 1640, fut élevé dans la maison de son grand-père. Il y reçut une sainte éducation sous les yeux de Madame de Bragelogne, sa grand'mère, dame vertueuse, dirigée anciennement par saint François de Sales. Le désir de faire son salut loin du monde le fit entrer à Saint-Victor à Paris, et ensuite à la Trappe, où il fut un exemple de pénitence, d'humilité, et enfin de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. Nommé sous-prieur de cette abbaye, il gagna tous les cœurs par son affabilité. Il y mourut en 1713, à 73 ans. Quoique l'abbé de Rancé fût ennemi des études monastiques, il permit sans doute à dom Le Nain d'étudier et de faire part de ses travaux au public. On a de lui : 1° *Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux*, en 9 vol. in-12. Le stile en est simple et né-

gligé, mais touchant. Les faits y sont mal choisis, et le flambeau de la critique n'a pas éclairé cette Histoire, qu'on doit plutôt regarder comme un ouvrage profond. 2° *Homélies* sur Jérémie, 2 vol. in-8; 3° une *Traduction* française de saint Dorothée, père de l'Eglise grecque, in-8; 4° la *Vie de M. de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, 2 vol. in-12. Cette *Vie*, revue et corrigée par le célèbre Bossuet, n'a pas été publiée telle que Dom Le Nain l'avait faite, et qu'elle est sortie des mains du prélat réviseur. On y a inséré des traits satiriques fort éloignés du caractère de l'auteur. 5° *Relation de la vie et de la mort de plusieurs religieux de la Trappe*, 6 vol. in-12, ouvrage plein de touchans exemples, et dont les détails ont néanmoins prêté à la critique. Quelques personnes y ont cru voir des excès d'austérité, et une espèce de dérogation à la loi qui prescrit la conservation de soi-même. C'est sans doute ce qui a fait apporter quelques adoucissemens à la rigueur de la réforme, telle qu'elle était dans les premières années. 6° Deux petits Traités, l'un *de l'état du monde après le jugement dernier*; et l'autre, *sur le scandale qui peut arriver même dans les monastères les mieux réglés*, etc.; 7° *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort*: elle inspire cette piété tendre et pathétique, que le bel esprit ne saurait contrefaire.

NAIRONI (Antoine-Fauste), savant maronite et professeur en langue syriaque au collége de la Sapience à Rome depuis 1666 jusqu'en 1694, né au Mont-Liban, neveu d'Abraham Ecchellensis par sa mère, mort à Rome presque octogénaire, l'an 1711, est auteur de deux ouvrages intitulés, l'un *Euoplia fidei catholicæ ex Syrorum monumentis adversus ævi nostri novatores*, Rome, 1694, in-8; l'autre, *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum*, ibid., 1679, in-8. Il s'efforce dans ces deux ouvrages de prouver que les maronites ont conservé la foi depuis le temps des apôtres, et que leur nom ne vient pas de Jean *Maron*, monothélite, mort en 707, mais de saint *Maron*, célèbre anachorète, qui vivait à la fin du 4e siècle. Ses raisons n'ont pas paru péremptoires à tous les savans; mais elles font honneur à son érudition, et sont appuyées d'une réflexion très simple, mais solide, savoir, que si le nom de *Maronites* était un nom de secte, ces peuples l'eussent quitté au moment qu'ils sont revenus à la vérité, et qu'ils se sont attachés à l'Eglise romaine, à laquelle ils sont fermement unis, au moins depuis 1182. *Voyez* MARON.

* NALIAN (Jacques), patriarche arménien à Constantinople né vers la fin du 17me siècle à Zimara, village de la petite Arménie, près de l'Euphrate. Parvenu par son mérite au patriarchat dans des temps difficiles, il gouverna son Eglise avec tant de sagesse qu'il y maintint la tranquillité. Il était en correspondance avec le pape Clément XIII, et d'autres personnages illustres, soit de l'Asie, soit de l'Europe. En 1764, il se démit de la dignité patriarchale, et parvint à se faire donner un successeur de son choix. Deux mois après il mourut; c'était le 18 juillet 1764. Il a laissé divers ouvrages où brillent son talent et son érudition. Les principaux sont : *Kandsaran* ou *Le Trésor des notices*, Constantinople, 1758, 1 vol. in-4. Ce livre lui a assigné un rang distingué parmi les littérateurs de sa nation; il y a fait passer en revue ce que la morale a de plus instructif, la physique de plus curieux, l'histoire de la géographie de son pays de plus intéressant. 2° *L'Arme spirituelle*, ouvrage mêlé de vers et de prose turque et arménienne; 3° *Le Fondement de la foi*, 1 vol. in-4; 4° *Commentaire sur Nareg*, livre célèbre parmi les Arméniens, et composé par un de leurs plus illustres docteurs; 5° *Des sept sacremens de l'Eglise*, resté manuscrit; 6° *La doctrine chrétienne* à l'usage des Arméniens, Constantinople, 1757, 1 vol. in-12; 7° *Recueil* d'un grand nombre de *Lettres familières et instructives*; 8° *Recueil de chansons et d'anecdotes* écrites en turc et en arménien; 9° des *Livres de prières*, etc. Nalian faisait beaucoup d'aumônes; il fit un fonds du produit de tous

ses ouvrages, et en légua la rente aux pauvres, aux malades et aux indigens de toute espèce de son patriarchat.

NANCEL (Nicolas de), ainsi nommé du village de Nancel, lieu de sa naissance, entre Noyon et Soissons, professa les humanités dans l'université de Douai. Appelé à Paris par ses amis, il fut professeur au collége de Presle où il avait déjà enseigné, et se fit recevoir docteur en médecine. Cette science avait des charmes infinis pour lui. Il alla la pratiquer à Soissons, puis à Tours, où il trouva un établissement avantageux. Enfin il devint médecin de l'abbaye de Fontevrault en 1587, et mourut en 1610, à 71 ans, avec la réputation d'un homme savant, mais bizarre; il était né en 1539. On a de lui : 1° *Stichologia græca latinaque, informanda et reformanda*, in-8 : ouvrage où il veut assujettir la poésie française aux règles de la poésie grecque et de la poésie latine. Ce projet singulier, dont il n'était pas l'auteur (*voy.* MOUSSET) couvrit de ridicule son apologiste. 2° *Petri Rami vita*, Paris, 1599, in-8. Il y a des faits curieux et des anecdotes recherchées; mais Ramus y est peint un peu trop en beau. 3° *De Deo, de Immortalitate animæ, contra Galenum; De sede animæ in corpore*, in-8. Il a aussi donné ces trois Traités en français. 4° *Discours de la peste*, in-8; 5° *Declamationes*, in-8. Ce sont des harangues qu'il avait prononcées durant sa régence.

NANGIS. *Voyez* GUILLAUME de Nangis.

NANI (Jean-Baptiste-Félix-Gaspard), historien, naquit en 1616. Son père, procurateur de Saint-Marc, et ambassadeur de Venise à Rome, l'éleva avec soin, et le forma de bonne heure aux affaires. Urbain VIII, juste appréciateur du mérite, annonça celui du jeune Nani. Il fut admis dans le collége des sénateurs en 1641, et fut nommé, peu de temps après, ambassadeur en France, où il se signala par la souplesse de son esprit. Il obtint des secours considérables pour la guerre de Candie contre les Turcs; devint, à son retour à Venise, surintendant des affaires de la guerre et des finances; fut ambassadeur à la cour de l'Empire en 1654, et rendit à sa république tous les services qu'elle pouvait attendre d'un citoyen aussi zélé qu'intelligent. Il repassa en France en 1660, demanda de nouveaux secours pour Candie, et obtint, à son retour dans sa patrie, la charge de procureur de Saint-Marc. Il mourut en 1678, à 62 ans, honoré des regrets de ses compatriotes. Le sénat l'avait chargé d'écrire l'*Histoire de la république*. Il s'en acquitta à la satisfaction des Vénitiens; mais il fut moins applaudi par les étrangers. Ils n'y virent pas assez de fidélité dans les faits, de pureté dans la diction, et de simplicité dans le stile : son récit est embarrassé par de trop fréquentes parenthèses. Cette *Histoire*, qui s'étend depuis l'an 1613 jusqu'en 1671, fut imprimée à Venise en 1662-1679, 2 vol. in-4, belle édition. Nous avons une assez faible traduction française du premier volume, par l'abbé Tallemant, Cologne, 1682, 4 vol. in-12. La seconde partie a été traduite par Masclari, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12. (On doit à Nani l'idée du recueil de toutes les lois de la république, qui a été publié par les soins du jurisconsulte Marino Angeli, sous le titre de *Legum venetarum compilatarum methodus*, 1678, in-4.)

NANNI ou mieux NANNING (Pierre), *Nannius*, né à Alkmaër en 1500, enseigna les humanités à Louvain avec réputation pendant 18 ans, et obtint ensuite un canonicat d'Arras, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1557, à 57 ans. Ses ouvrages sont : 1° des *Harangues*; 2° des *Notes* sur quelques auteurs classiques, et sur des traités de quelques Pères; 3° *Miscellaneorum decas*, Louvain, 1548, in-12, et dans le *Thesaurus criticus* de Gruter. C'est un ouvrage de critique, où il montre des fautes qui se trouvent dans les éditions de plusieurs anciens, et où il tâche d'expliquer les passages obscurs. 4° cinq *Dialogues des heroïnes*, 1541, in-4 : ouvrage qui passe pour son chef-d'œuvre. Il a été traduit en français, 1550, in-8; 5° des *Traductions* latines d'une partie de Démosthènes, d'Eschyne, de Synésius, d'Apollonius, de Plutarque, de saint Basile, de saint Chrysostôme, d'Athéna-

gore, et de presque tous les ouvrages de saint Athanase. Cette dernière version est infidèle. 6° Une *Traduction* de quinze psaumes en beaux vers latins dans les *Psalmi XL versibus expressi* de Jacques Latomus, Louvain, 1558. L'auteur a su allier les grâces de la poésie à la simplicité majestueuse du texte sacré. 7° *In Cantica Canticorum paraphrases et scholia*, Louvain, 1554, in-4. L'auteur a réuni dans sa paraphrase le sens littéral et allégorique : c'est un des meilleurs *Commentaires* qu'on ait sur le *Cantique des Cantiques*. Il peut être mis à côté de celui de Bossuet. (*Voyez* SALOMON.) Nanni, critique habile, bon grammairien, poète estimable, n'était qu'orateur médiocre. Ses ouvrages décèlent un homme qui était versé dans toutes les sciences; ils lui firent une réputation très étendue. L'Italie voulut l'enlever aux Pays-Bas; mais il sacrifia toutes les espérances de fortune à l'amour de la patrie. Son caractère était modéré, ses mœurs douces, et son esprit agréable.

NANNI ou NANNINI. *Voyez* REMIGIO.

NANNI. *Voyez* ANNIUS de Viterbe.

* NANNONI (Angelo), célèbre chirurgien, naquit à Florence le 1er juin 1715. A l'âge de 16 ans, il étudia la chirurgie et l'anatomie dans l'hôpital de Sainte-Marie-la-Neuve à Florence. Après avoir passé les examens, il voyagea en Italie et en France, visita les hôpitaux de Bologne, de Milan, de Rome, de Montpellier, de Rouen et de Paris, et crut apercevoir des abus dans les médicamens, et une pratique trop longue et trop douloureuse dans les opérations. De retour dans sa patrie, il établit une nouvelle méthode pour les uns et les autres. Il disait que l'art de guérir consistait principalement à seconder la nature en l'aidant quelquefois, et à réduire la médecine à ses principes les plus simples. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Sur la simplicité dans l'art de guérir*, Venise, 1761-74-76, 3 vol. in-4. Cet ouvrage a immortalisé la mémoire de l'auteur. Dans sa dernière édition, on l'a augmenté et enrichi d'excellens aphorismes. 2° *Recherches critiques sur l'état actuel de la chirurgie*, de Samuel Sharp, traduites en italien et illustrées par Nannoni, Sienne, 1774; 3° *Mémoire sur l'anévrisme des replis du coude*, Florence, 1784. Nannoni mourut à Florence le 28 février 1790. Son fils François, qui vivait encore en 1818, a suivi avec honneur les traces de son père; il est un des premiers chirurgiens de Florence et de l'Italie, et s'est rendu fameux dans les accouchemens et dans les opérations de la cataracte et de la gravelle.

NANQUIER (Simon), en latin *Nanquerus*, dit *Le Coq*, avait du goût pour la poésie latine, et le génie qu'il faut pour y réussir, comme on voit par deux poèmes que nous avons de lui. Le premier, qui est en vers élégiaques, a pour titre : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria*; plein de bonnes moralités et d'une bonne philosophie. Le deuxième poème est en vers héroïques, et en forme d'églogue, Paris, 1505, in-8; Lyon, 1557, Paris, 1565, in-8. Il roule sur la mort de Charles VIII, roi de France. On a encore de Nanquier quelques *Epigrammes*, imprimées avec ses autres *Poésies*, chez Jehan Petit, in-4, sans date, au commencement du 16e siècle : ce poète vivait à la fin du 15e.

* NANSOUTY (Etienne-Antoine-Marie CHAMPION, comte de), dont le véritable nom de famille était Champion de Nans-sous-Thil, changé par corruption en celui de Nansouty, naquit au mois de mai 1768 à Bordeaux, où son père, né à Dijon, était commandant du Château Trompette. En 1780, Nansouty fils entra à l'Ecole militaire, et de là il passa, en 1783, au régiment de Bourgogne-cavalerie, en qualité de sous-lieutenant. Trois ans après il reçut, par la protection du maréchal de Beauveau, un brevet de capitaine de remplacement au régiment de Franche-Comté-cavalerie; mais il parut à peine dans ce corps : il entra la même année dans le 6e régiment de hussards, commandé par le duc de Lauzun. Il se trouva mêlé, à Nancy, dans l'affaire du régiment de Châteauvieux. Il courut des dangers en restant fidèle aux ordres

du roi. A l'époque de la révolution, il devint successivement lieutenant-colonel de carabiniers, et colonel du régiment d'Artois-cavalerie. Il se distingua, en 1806, à Wertingen, où il commandait le corps des cuirassiers. Dans la guerre contre les Prussiens, en 1807, il avait sous ses ordres les corps de carabiniers et de cuirassiers, qui se couvrirent de gloire. Il déploya la même intrépidité à Eylau et à Friedland. En 1808, il fut nommé général de division, et se trouva en 1809 aux batailles d'Eckmül, d'Essling et de Wagram. Nommé en 1812 colonel-général des dragons, il obtint le grand cordon de la légion-d'honneur, et servit dans la malheureuse campagne de Russie. Il rendit d'importans services en 1813 et 1814 à Dresde, à Wachau, à Leipsick et à Hanau; se couvrit de lauriers à Champ-Aubert, à Montmirail et à Craone. Il fut un des premiers à adhérer à la déchéance de Buonaparte, et écrivit le 6 avril 1814: « J'ai l'honneur d'informer le gouvernement provisoire de ma soumission à la » maison de Bourbon. » Le roi l'envoya en qualité de commissaire extraordinaire dans la 18e division militaire, le nomma chevalier de Saint-Louis, puis capitaine-lieutenant de la 1re compagnie de ses mousquetaires. Ce général mourut dans les bras de la religion, à Paris le 12 février 1815, âgé de 47 ans. Il était brave, humain et désintéressé. Les habitans du Tyrol lui ayant offert une somme considérable en reconnaissance de ce qu'il les avait préservés du pillage, il fit distribuer la somme aux hôpitaux. Il sauva constamment la vie aux émigrés que le sort des armes jetait entre ses mains.

NANTEUIL. *Voyez* SCHOMBERG.

NANTEUIL (Robert), graveur, naquit à Reims, en 1630, d'un pauvre marchand, qui lui donna toute l'éducation qui lui fut possible. Le goût qu'il avait pour le dessin se manifesta de bonne heure. Il en faisait son amusement, et se trouva en état de dessiner et de graver de lui-même la thèse qu'il soutint en philosophie. Nanteuil s'appliqua aussi au pastel, mais sans abandonner la gravure, qui était son talent principal. Louis XIV lui donna la place de dessinateur et de graveur de son cabinet, avec une pension de mille livres. Ce maître n'a gravé que des portraits, mais avec une précision et une pureté de burin qu'on ne peut trop admirer. Son *recueil*, qui est très considérable, prouve son extrême facilité. Il gagna plus de 50,000 écus, qu'il dépensa comme il les avait acquis. Il mourut à Paris en 1678, à 48 ans.

NANTIGNI (Louis CHASOT de), né l'an 1690 à Saulx-le-Duc, en Bourgogne, vint de bonne heure à Paris, où il fut chargé successivement de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Dans ses momens libres, il s'appliquait à l'étude de l'histoire, pour laquelle il avait un goût particulier. Il mit au jour, depuis 1736, 4 vol. in-4, sous le titre de *Généalogies historiques des rois, des empereurs et de toutes les maisons souveraines*. Cet ouvrage, le meilleur de ceux qui sont sortis de sa plume, devait avoir une suite assez considérable, et il en a laissé une partie en manuscrit. Nous avons encore de lui: 1° les *Tablettes géographiques*, in-12, Paris, 1725; 2° *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*, 9 vol. in-24, Paris, 1748, et années suivantes; 3° *Tablettes de Thémis*, in-24, 2 parties, Paris, 1755. Il a fourni beaucoup d'articles généalogiques pour le *Supplément de Moréri* de 1749. Il était devenu aveugle sur la fin de l'année 1752, et mourut en 1755.

NANTILDE ou NANTICHILDE, reine de France, épousa le roi Dagobert Ier en 632, et gouverna le royaume avec habileté pendant la minorité de Clovis II, son fils. Elle mourut en 642, avec la réputation d'une princesse également politique et vertueuse.

NAOGEORGE (Thomas), théologien de la religion prétendue réformée, né à Straubing, en Bavière, en 1511, s'appelait *Kirchmayer*; mais il habilla son nom à la grecque, selon la coutume pédantesque de ce temps-là. Il se rendit célèbre dans son parti, par des vers satiriques contre l'Eglise catholique. Le plus fameux de ces *poèmes* est celui qui a pour titre: *Regnum papisticum*, imprimé en 1553 et

1550, in-8, sans nom de ville ni d'imprimeur; il n'est pas commun. On a encore de lui : 1° *Pamachius*, *tragœdia*, 1538, in-8; 2° *Incendia*, *sive Pyropolynices*, *tragœdia*, 1538, in-8; 3° *Agricultura sacra*, 1558, in-8; 4° *Hieremias*, *tragœdia*, 1551, in-8; 5° *Mercator*, *tragœdia*, 1560, in-8. Il a deux éditions de la traduction française du *Marchand converti*, 1558, in-8, et 1561, in-12. Il y en a une troisième de 1591, in-12, où se trouve la comédie du *Pape malade*, de Bèze. 6° Un *Commentaire* sur les Epîtres de saint Jean; et quelques autres ouvrages, dans lesquels il y a plus de fanatisme que de goût et de raison. Cet homme emporté mourut en 1578.

* NAPPER-TANDY (James), Irlandais, né en 1737, se montra de bonne heure l'un des partisans les plus exaltés de la révolution française. La vue des maux qui affligeaient sa patrie l'avait disposé à l'amour de l'indépendance et peut-être même à l'esprit de révolte. En 1791, il publia, au nom des Irlandais réunis, une *déclaration* sur les réformes qu'il croyait nécessaires au bonheur de son pays. Quoiqu'il fût protestant non-conformiste, il fût nommé secrétaire d'une association de catholiques romains à Dublin. Le gouvernement anglais ne put voir avec indifférence ces premiers symptômes d'agitation : il surveilla la conduite de Napper-Tandy qui n'eut que le temps de s'évader et de venir en France. S'étant fixé à Paris, il accueillit dans sa maison tous les réfugiés qui partageaient ses opinions. Il se présenta au directoire, et lui fit agréer le projet d'un débarquement en Irlande, où, disait-il, tous ses compatriotes attendaient avec impatience les Français pour secouer le joug de la domination anglaise. Le directoire lui accorda des troupes, et Napper-Tandy débarqua, en août 1798, en Irlande, sur la côte occidentale de Donegal. Il publia aussitôt une proclamation pour rallier les *Irlandais unis*, qui étaient prêts à le seconder; mais les autorités locales, averties à temps du complot qui se tramait, déjouèrent les projets des conspirateurs. Contraint de fuir sur un brick français, il débarqua à Hambourg, où il fut arrêté, avec le frère d'O-Connor, à la demande de M. Crawford, ministre d'Angleterre. Les deux chambres d'Irlande l'ayant excepté du bill d'amnistie, malgré les réclamations du directoire, il fut transporté à Dublin, mis en jugement en 1800, et condamné à mort par la cour du banc du roi. On sursit cependant à l'exécution jusqu'à ce que M. Otto le réclama au nom du gouvernement français. Sa voiture fut escortée par un détachement de cavalerie jusqu'à Wiscou : ce fut là qu'il s'embarqua pour Bordeaux où il arriva en mars 1802. Son arrivée fut célébrée par un banquet civique, dans lequel il porta un *toast* aux amis de la liberté de tous les pays. Il mourut dans cette ville le 24 août 1803, âgé de 66 ans. Il avait le titre de colonel au service de France.

* NARBONNE (les Vicomtes de), ancienne famille de la Septimanie ou Languedoc, dont l'illustration remonte au onzième siècle. Béranger, qui est la tige connue de cette maison, vivait vers l'an 1040. L'un des plus illustres membres de cette famille, est le comte Louis de NARBONNE-LARA ou de LARA. — Son père était premier gentilhomme de la chambre, et sa mère dame d'honneur de madame Elisabeth, fille de Louis XV, puis de madame Adélaïde. Né à Colorno dans le duché de Parme, dans le mois d'août 1755, il fut amené en France en 1760, par sa mère qui avait accompagné madame Elisabeth dans le voyage qu'elle fit à Parme pour épouser l'infant Don Philippe. Le jeune Louis fut accueilli à la cour avec d'autant plus d'empressement que les bruits secrets et scandaleux du palais le faisaient passer pour le fils de Louis XV. Le Dauphin porta l'extrême bonté jusqu'à lui donner les premiers élémens de la langue grecque. Cependant le jeune Narbonne alla faire ses études au collége de Juilly. Lorsqu'il les eut terminées, il entra au service et fut successivement capitaine de dragons, guidon de la gendarmerie, colonel du régiment d'Angoumois, et ensuite de celui de Pié-



mont. Il avait alors 33 ans, et commandait ce régiment, lorsque la révolution éclata. Ses devoirs militaires ne l'avaient pas empêché de se livrer à l'étude. Pendant son séjour à Strasbourg, il assista aux leçons d'histoire et de droit public, sous le célèbre professeur Koch, et apprit les principales langues vivantes de l'Europe. De retour à Paris, et dans l'espoir d'obtenir une ambassade, il travailla aux bureaux du ministre Vergennes. Quoiqu'il fût attaché à la maison de Bourbon, autant par devoir que par reconnaissance, et qu'il dût être dévoué à madame Adélaïde, dont il était chevalier d'honneur, il adopta plusieurs des idées nouvelles; il semblait vouloir une monarchie constitutionnelle : aussi les royalistes, pour nous servir du langage de cette époque, le confondaient avec les *patriotes*, et les jacobins disaient que c'était un *aristocrate*. Cependant ses opinions avaient plu à une grande partie des habitans de Besançon qui le nommèrent commandant de toutes les gardes nationales du département du Doubs. Bientôt cette ville fut le théâtre d'une révolte excitée par le régiment de Piémont dont il était colonel : sa prudence et sa fermeté parvinrent à l'apaiser. Cette sage conduite lui mérita les insultes des *Annales patriotiques*, rédigées par Mercier et par Carra. Quand il revint à Paris, en février 1791, il trouva mesdames de France sur le point de partir pour Rome. Le comte, en qualité de gentilhomme de madame Adélaïde, les accompagna dans leur voyage. Il leur fut très utile à Arnai-le-Duc, où Mesdames, malgré leurs passeports, furent arrêtées par ordre de la commune. Ayant pu s'échapper, M. de Narbonne courut à Paris, réclama et obtint de l'assemblée un décret qui leur permit de continuer leur route. Après qu'il eut conduit Mesdames à Rome, il revint en France. Peu de temps après eut lieu le malheureux voyage du roi à Varennes; et, à cette époque, le comte ayant été nommé maréchal-de-camp par l'assemblée, n'accepta ce grade que lorsque Louis XVI eut adhéré à la constitution. Cependant M. de Narbonne acquérait de jour en jour une plus grande popularité; il ne s'y montrait pas insensible; elle lui valut le portefeuille du ministère de la guerre le 6 décembre 1795. Dès les premiers jours de son administration il alla visiter les frontières, et eut le talent de faire goûter à la plupart des officiers de l'armée la nouvelle constitution, qui désormais, selon lui, devait gouverner la France. Le rapport de ce voyage fut couvert d'applaudissemens à l'assemblée. Son activité était prodigieuse; il occupait lui seul l'assemblée plus que tous les autres ministres ensemble. Un de ses plans favoris était de se préparer à la guerre sans l'exciter. Il forma donc une armée de cent cinquante mille hommes, prêts à marcher, et auxquels on donna pour chefs Rochambaud, Luckner et Lafayette. Il obtint pour les deux premiers le bâton de maréchal de France, et le leur remit à la tête de l'armée. Ses plaintes réitérées sur les menées secrètes qui tendaient à la désorganiser irritèrent les jacobins, qui se montraient déjà formidables; et les Girondins, qui l'avaient jusque alors secondé, n'osèrent plus le défendre. Les besoins de l'armée nécessitant de prompts secours, il en fit plusieurs fois la demande à l'assemblée, qui n'était pas toujours d'avis de les lui accorder. Le 23 janvier 1792, il répéta ces demandes avec une énergie qui causa du tumulte, notamment parmi le côté gauche. Les jacobins en effet cherchaient à dissoudre l'armée, dans le but d'en recomposer une qui lui fût dévouée; pour prévenir cette défection, M. de Narbonne proposa d'en donner le commandement au duc de Brunswick qui refusa. Déjà le ministre de la guerre n'était plus à la hauteur des révolutionnaires de cette époque. Le parti de la *Montagne* l'avait laissé bien loin derrière lui : aussi sa perte ne tarda-t-elle pas à être jurée. Ce qui amena plus prochainement encore sa chute, ce fut la mésintelligence qui régnait entre M. de Narbonne et M. de Molleville, alors ministre de la marine, dont les vues royalistes étaient entièrement opposées à celles de son collègue. Destitué le 10 mars 1792, M. de Narbonne alla se réfugier à l'armée; mais le roi le rappela,

et cet officier était arrivé à Paris, dès le 7 août. Après la funeste journée du 10, il fut décrété d'accusation par l'assemblée, et mis hors la loi par la commune. Il parvint à s'échapper par les bons offices de madame de Staël, dans la maison de laquelle il avait puisé la plus grande partie de ses principes politiques. Il était à peine arrivé à Londres, qu'il apprit la manière dont était traité Louis XVI. Constamment attaché à la personne de cet infortuné monarque, il tâcha de donner la preuve d'un noble dévouement. On sait que la constitution, ainsi que notre *Charte* actuelle, soumettait les ministres à la responsabilité de tous leurs actes ministériels. Le comte Louis crut pouvoir sauver le roi en le déchargeant des accusations que l'on intentait à ce prince. Ayant réuni tous les anciens ministres de Louis XVI, qui se trouvaient à Londres, il leur proposa « de demander en commun à la Convention nationale un *sauf-conduit* pour être admis à la barre et y réclamer, pendant la durée du procès, la responsabilité dont ils avaient été chargés dans les actes de leur ministère. » Il leur faisait envisager, par ce dévouement sublime, une mort certaine, mais glorieuse..... Mais M. de Narbonne fut le seul des ministres qui parût décidé à la braver. Il demanda en effet à la Convention un sauf-conduit, qui lui fut refusé malgré ses vives instances. Il prit alors le parti d'adresser à cette assemblée un *Mémoire* justificatif de Louis XVI, et en envoya un double à M. de Malhesherbes, qui lui adressa de la part de ce prince de touchans remercîmens..... et de tristes adieux ! Ce *Mémoire* figure parmi les pièces du procès. M. de Narbonne quitta l'Angleterre, lorsque les hostilités commencèrent entre cette puissance et la république française ; il passa en Suisse, puis en Souabe, et enfin en Saxe. Au commencement de 1800, lors de la création du consulat, il revint en France, où il demeura ignoré jusqu'en 1809. A cette époque, le ministre de la guerre Clarke lui fit rendre son grade de lieutenant-général. Nommé gouverneur de Raab jusqu'à la paix de Skœnbrunn, il occupa ensuite ce même poste à Trieste, où il retrouva sa mère : elle s'y était établie après la mort de Mesdames de France qu'elle n'avait pas quittées. De Trieste, il se rendit à Munick, en qualité de ministre plénipotentiaire de France auprès du roi de Bavière. Ses manières aimables plurent à Buonaparte, qui le nomma ensuite son aide-de-camp. M. de Narbonne avait ce ton aisé et distingué de l'ancienne cour ; ses bons mots étaient répétés partout, et souvent Napoléon se plaisait à ses réparties fines et ingénieuses. Lors des scandaleux débats de Buonaparte contre le pape Pie VII, le premier dit, en s'adressant à M. de Narbonne : « Je suis tenté d'introduire une autre » église pour mon compte, et le pape » s'arrangera avec la sienne et avec les » siens comme il l'entendra. — Vous n'en » ferez rien, répondit avec vivacité M. de » Narbonne ; il n'y a pas dans ce moment » assez de religion en France pour en » faire deux. » Ce mot, qui n'était pas sans profondeur, produisit son effet, et il ne fut plus question de nouvelle église. Le comte de Narbonne fit la désastreuse campagne de Russie, après laquelle il fut nommé ambassadeur à Vienne. Il passa ensuite à Prague pour entamer des négociations de paix, qui cependant n'étaient pas dans les plans ambitieux de Buonaparte. Une autre mission importante l'ayant amené à Torgau, il y fit une chute de cheval assez dangereuse, et les soins qu'il ne cessa de prodiguer aux malades, encombrés par milliers dans cette place, lui firent contracter une maladie incurable qui le conduisit au tombeau, le 17 novembre 1813, à l'âge de 58 ans. Quoiqu'il eût été plus glorieux pour M. de Narbonne, après s'être montré si attaché au roi légitime, de ne pas se ranger sous les drapeaux de Napoléon, et quoique, avant cette époque, on eût pu lui reprocher son trop d'amour pour la popularité, il ne mérite cependant pas les attaques violentes de M. Bertrand de Molleville, dans ses *Mémoires* sur la révolution.

NARCISSE (Saint) passait depuis long-temps pour un des plus vertueux prêtres du clergé de Jérusalem, lorsque, l'évêque étant venu à mourir, il fut

choisi pour son successeur : il avait alors 80 ans ; son grand âge ne l'empêcha pas de faire toutes les fonctions d'un bon pasteur. Un jour l'huile de l'église manquant, il fit remplir les lampes d'eau, et après qu'il l'eut bénie, elle se trouva changée en huile. Trois scélérats accusèrent le saint prélat d'un crime énorme, confirmant leur calomnie par une horrible imprécation. Narcisse leur pardonna généreusement cette calomnie, qui lui servit de prétexte pour suivre le désir qu'il avait depuis long-temps de vivre dans un désert. Peu de temps après, ces malheureux moururent de la mort qu'ils s'étaient eux-mêmes désirée. Dieu fit connaître à ce saint vieillard qu'il devait reprendre le soin de son église : il obéit. Ayant supplié le Seigneur de lui marquer son successeur, afin de se décharger sur lui, dans sa caducité, d'une partie du fardeau pastoral, il eut révélation que ce serait saint Alexandre, évêque de Flaviade. Dès le lendemain, celui-ci arriva comme par hasard à Jérusalem, et fut fort surpris de s'entendre nommer coadjuteur de saint Narcisse, lequel prolongea encore de quatre ans une vie qui avait été une leçon continuelle de toutes les vertus. Il fut enlevé à ses ouailles vers l'an 216, âgé de 116 ans, après s'être trouvé, vingt ans auparavant, au concile de Césarée en Palestine, assemblé pour décider quel jour on devait célébrer la pâque. Un autre événement remarquable de son épiscopat, c'est d'avoir élevé un grand homme au sacerdoce, dans la personne d'Origène.

NARCISSE, affranchi, puis secrétaire de Claude, parvint au plus haut degré de puissance sous cet empereur. Le vil courtisan profitant de sa faveur, et de la faiblesse de son imbécile maître, ne s'en servit que pour perdre ceux qui pouvaient nuire à sa fortune, et pour s'enrichir de leurs dépouilles. (Lors de la révolte des Scriboniens, assis à côté de l'empereur, il présida à la condamnation des accusés et se fit adjuger leurs biens.) Ses cruelles vexations le rendirent riche, dit-on, de cinquante millions de revenu. Il n'était pas moins prodigue qu'avide d'accumuler, et ses dépenses ne le cédaient pas à celles de l'empereur même. L'impératrice Messaline, jalouse de cet excès d'autorité, voulut renverser cet orgueilleux favori. Elle en fut la victime, et périt immolée à sa vengeance. (Tandis que Claude se trouvait à Ostie, occupé d'un sacrifice, Narcisse s'y rend, lui révèle le honteux mariage de Messaline avec Silius, l'amène à la maison de Silius, où celle-ci célébrait une orgie, et sans laisser à Claude le temps de se reconnaître, donne l'ordre de la tuer à un centurion qui fut récompensé par la questure.) Agrippine fut plus heureuse. (Narcisse avait essayé de l'écarter du trône ; mais Agrippine ayant empoisonné Claude et fait Néron empereur, l'affranchi se déclara pour Britannicus, qui fut aussi empoisonné. Agrippine fit ensuite exiler Narcisse dans la Campanie, où elle le força de se donner la mort, l'an 54 de Jésus-Christ.) Cet insolent et fastueux affranchi fut regretté par Néron, qui trouvait en lui un confident très bien assorti à ses vices encore cachés : *Cujus abditis adhuc vitiis mirè congruebat*, dit Tacite.

* NARDINI (Pietro), célèbre violoniste de Toscane, demeura long-temps à Padoue, fut ensuite employé dans la musique du duc de Wurtemberg, et de là se rendit à Livourne, où il composa la plus grande partie de ses ouvrages. La magie de son archet était telle, qu'on croyait entendre plutôt une voix qu'un instrument de musique. Il mourut à la fin du 18e siècle.

*NAREJNY (Basile), littérateur russe, mort dans la force de l'âge dans le mois de juillet 1825, est auteur d'une *tragédie* en prose intitulée : *Dmtri Samozvanetse* ou le *faux Dmtri* ; mais les ouvrages qui l'ont fait connaître, surtout en Russie, ce sont des romans de mœurs dont voici les principaux : 1° *Aristion*, 2 vol. in-12, Saint-Pétersbourg, 1822 ; 2° *Boursak*, Moscou, 1824, 4 vol. ; 3° Les *deux Ivan*, ibid. 1825, 3 vol. ; 4° Les *Soirées Slavonnes*, 1826, Saint-Pétersbourg, 2 vol. Il a laissé un ouvrage post-

hume que l'on dit supérieur aux précédens, et qui est intitulé le *Gilblas russe*. *La Revue encyclopédique* a rendu compte des *ouvrages de Narejny*, tome 44, 1829, 4me vol., page 111.

* NARI (Corneille), prêtre catholique irlandais, né en 1660 dans le comté de Kildare, fit ses humanités à Naas, petite ville de ce comté, reçut la prêtrise en 1684, dans la ville de Kilkenny, et l'année suivante il partit pour Paris, où il acheva ses études au collége irlandais, dont il devint proviseur. En 1694 il se fit recevoir docteur en droit civil et canon. Deux ans après, il fut chargé de l'éducation du comte d'Antrim, seigneur catholique. Il retourna ensuite en Irlande, et fut pourvu de la cure de Saint-Michan dans la ville de Dublin. Il continua de jouir, dans ce nouveau poste, de l'estime générale, même de la part des protestans, qui rendaient justice à son mérite et à sa modération. Il avait de la piété, du zèle, du talent et toutes les vertus ecclésiastiques. Il est auteur des écrits suivans : 1° *Etat modeste et fidèle des principaux points controversés entre les catholiques romains et les protestans*, Anvers et Londres, 1699, in-4 ; 2° des *Prières* et des *Méditations*, 1705, in-12 ; 3° une *Traduction* du nouveau Testament, en anglais, avec des notes marginales, Londres, 1705-1708, in-12 ; 4° *Règle et pieuses instructions composées pour l'avancement spirituel d'une dévote veuve*, etc., Dublin, 1716, in-16 ; 5° *Réponse* à une brochure intitulée : *Conférence entre M. Clayton, prébendaire de l'église de Saint-Michan à Dublin, et le docteur Nari, prêtre romain*, Dublin, 1722, in-4 ; 6° *Lettre de controverse au curé de Naas*, Dublin, 1722, in-4 ; 7° *Lettre à mylord Edouard, archevêque de Tuam, en réponse à son Avis charitable* à tous ceux qui sont de la communion de l'Eglise de Rome, Dublin, 1730, in-8 ; 8° *Histoire abrégée du purgatoire de saint Patrice et de ses pèlerinages*, en faveur de ceux qui sont curieux de connaître les particularités de ce fameux endroit et pèlerinage, tant célébrés dans l'antiquité, Dublin, 1710. On lui attribue en outre la *Traduction* des *OEuvres* de M. Papin, converti par Bossuet, Paris, 1723, 3 vol. in-12, avec la *Vie* de l'auteur. Nari mourut le 3 mars 1738. Il était excellent controversiste.

* NARINO (Don-Antoine), l'un des premiers chefs de l'insurrection du royaume de Grenade, en Amérique (Colombie), naquit vers 1760 à Santa-Fé-de-Bogota. Dès sa jeunesse, il manifesta des principes d'indépendance qui se développèrent encore à l'époque où l'on apprit la nouvelle de la révolution française. Son caractère inquiet et turbulent, ses liaisons avec les jeunes gens les plus distingués de la ville, l'espèce de *club* dans lequel il les réunissait et où étaient proclamées les opinions les plus contraires à l'ordre public, ne tardèrent pas à le rendre suspect ; il allait être arrêté, lorsqu'il s'embarqua pour Cadix, d'où il se rendit à Madrid. Dès qu'il y fut arrivé, il se présenta au gouverneur du conseil, dans l'espérance que cet acte de soumission ferait cesser les poursuites dirigées contre lui. Mais il s'était trompé ; toutefois il put encore s'échapper. Il vint en France, d'où il passa quelque temps après en Angleterre, lorsque la guerre éclata entre ce pays et l'Espagne. Il pensait qu'alors le cabinet de Londres seconderait ses projets, dont la réussite devait amener l'affaiblissement de cette puissance ennemie. On assure que Pitt donna quelques instructions à Narino ; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que celui-ci quitta l'Europe et arriva dans sa patrie. Reconnu et arrêté, il fut jeté dans une prison où il demeura plusieurs années après lesquelles il obtint d'en sortir, mais à condition qu'il ne quitterait pas Santa-Fé, et qu'il serait toujours accompagné d'un soldat. Bientôt eut lieu l'insurrection de Caracas (1811) : alors il fut décidé que l'on transférerait Narino à Carthagène. Il prévint l'exécution de cet ordre ; mais retiré à Santa-Marta, il fut reconnu et arrêté de nouveau. Une insurrection ayant éclaté de nouveau sur ces entrefaites dans la ville de Bocachica où il était emprisonné, ses fers furent rompus, et aussitôt il prit part au soulèvement

de ses compatriotes. Nommé secrétaire du *congrès* de la Nouvelle-Grenade, il feignait, pour mieux arriver à son but, d'agir au nom et en faveur de Ferdinand VII, alors prisonnier de Buonaparte, Mais il voulait détrôner son maître légitime, et être roi lui-même. Ayant écarté le président D. Juan Lozano de la junte formée dans la province de Cundinamarca, sous le nom de *collége électoral constituant*. Il se mit à sa place, et commença à commander avec une autorité souveraine. Il proposa alors de nouveaux plans, et parut s'opposer aux décisions du congrès général. Nouveau Robespierre, Narino voulait établir une république *une et indivisible*, dont il deviendrait *dictateur*. Il trouva néanmoins un grand nombre d'ennemis dans les *fédéralistes* provinciaux; et, au moment où il se croyait assez fort pour braver le *congrès*, un des corps de son armée, sous les ordres du général Baraya, se déclara pour le congrès, et s'empara de la ville de Tunjo, capitale de la province de ce nom. La guerre civile ne tarda pas à éclater (janvier 1812). Narino se mit à la tête des troupes qui lui restèrent fidèles, livra bataille à Baraya, et fut vaincu à Paloblanco: alors plusieurs villes abandonnèrent sa cause et se déclarèrent pour le congrès. Vaincu une seconde fois, il s'enferma dans Santa-Fé, où il avait de nombreux partisans. Baraya vint l'y assiéger. Privé de tous moyens de défense, Narino crut pouvoir réussir en jouant le faux rôle de héros: il promit donc de se démettre de la présidence, et proposa ensuite de s'exiler lui-même de la Nouvelle-Grenade, pourvu qu'on respectât les biens et la vie des habitans: aucune de ces propositions ne fut acceptée, et les chefs fédéralistes exigèrent que lui et les habitans de Santa-Fé se rendissent à discrétion. On livra l'assaut: les assiégés, animés par le désespoir, repoussèrent les assiégeans, et dans une vigoureuse sortie, ils les défirent complètement. Un monument fut élevé à Santa-Fé, en mémoire de cet événement. Cependant une armée royale espagnole, sous les ordres de Montufar, vint mettre fin aux dissensions intestines. Ce général, secondé par Montès, défit les indépendans à Quito et à Popayan, et s'empara de ces deux villes. Le congrès de la Nouvelle-Grenade et les provinces dissidentes se réunirent dans ce danger commun, et mirent à la tête de leurs troupes Narino, qui paraissait avoir renoncé à ses projets ambitieux. Il avait sous ses ordres deux autres chefs, Cabal et Monsalvo. Il obtint quelques avantages sur les royalistes à Popayan, où il établit un gouvernement populaire, et à Aranda, d'où il partit pour Pastos, ville située de l'autre côté des Andes, et qu'il espérait surprendre avec un corps de l'armée espagnole, qui y était cantonné. Il marchait avec son avant-garde, tandis que le reste de son armée le suivait à quelque distance. Bientôt la nouvelle se répand que ce corps a été défait par les royalistes, et ils attaquent presque au moment même son avant-garde, la culbutent et font Narino prisonnier. Il est conduit à Pastos, où, à sa grande surprise, il ne reçoit pas la punition des rebelles; mais il est envoyé à Quito, puis à Lima, et enfin à Cadix, où il fut enfermé dans la même prison où était mort Miranda, six ans auparavant. Son fils, digne d'un meilleur père, voulut partager son sort. Narino mourut en prison, à l'âge d'environ 63 ans. On sait quels ont été les résultats de sa révolte. Morillo, opposé à Bolivar (en 1814), eut d'abord de brillans succès; mais ce général et son successeur Torre, accablés par le nombre, durent céder après avoir défendu, jusqu'à la dernière extrémité, les droits de leur souverain. La Nouvelle-Grenade, sous le nouveau nom de Colombia, proclama son indépendance en 1823, et deux ans après fut reconnue par l'Angleterre. L'insurrection s'étant propagée dans toute l'Amérique, les deux Mexiques, le Pérou, et enfin toutes les colonies espagnoles, excepté Cuba, se sont soustraits à l'autorité du roi d'Espagne qui ne possède plus rien sur ce vaste continent, où il était auparavant si puissant et si riche: singulière vicissitude des événemens humains!

* NARO (Benoît), cardinal, préfet de la congrégation de la discipline régulière, et archiprêtre de Sainte-Marie-

Majeure, naquit à Rome le 26 juillet 1744 d'une famille noble. Il entra dans la carrière ecclésiastique et s'éleva en peu de temps, par son mérite et par ses vertus, aux plus hautes dignités de l'Eglise : d'abord chanoine du Vatican, il fut aussi camérier secret de Clément XIII. Pie VI le déclara prélat domestique et référendaire des deux signatures ; plus tard, il lui donna place parmi les *ponents* du bon gouvernement et de la Consulte. Pie VII le nomma en 1800 clerc de la chambre, et en 1807, majordome et préfet des palais apostoliques. Devenu cardinal le 8 mars 1816, sous le titre de *Saint-Clément*, il se distingua par son zèle pour la splendeur du culte divin et par les dons qu'il fit à l'église de son titre, à la Basilique de Sainte-Marie-Majeure et à d'autres églises et pieux établissemens dont il était le protecteur. Le cardinal Naro est mort à Rome le 6 octobre 1832, après avoir reçu les secours de la religion. L'*Ami de la Religion* du 25 octobre 1832, lui a consacré une *Notice* dont cet article n'est que la reproduction.

NARSÈS ou NARSI, 7e roi Sassanide de Perse, après Varanes, son père, monta sur le trône en 294 ou 296. Il s'empara de la Mésopotamie et de l'Arménie. Maximien-Galère, envoyé contre lui par Dioclétien, fut d'abord battu ; mais ensuite il défit les Perses, obligea leur roi à prendre la fuite, et lui envoya ses femmes et ses filles. Narsès prit le parti de faire la paix avec les Romains. Il lui en coûta pour cela cinq provinces sur le Tigre ; et il mourut en 303, après un règne de sept ans. Ce n'était point un de ces rois qui mettent leur gloire à défendre leurs peuples, et leur bonheur à les rendre heureux. L'ambition fut le seul motif de ses actions, et cette ambition causa sa perte. (Il eut pour successeur son fils Hormisdas.)

NARSÈS, eunuque persan, et l'un des plus grands généraux de son siècle, sous l'empereur Justinien, était d'une naissance obscure ; dès sa jeunesse, il remplit des fonctions domestiques auprès de cet empereur, qui le distingua bientôt et lui ouvrit la carrière des honneurs. Il remplit d'abord plusieurs ambassades. (Bélisaire ayant été disgracié, Narsès commanda l'armée romaine contre les Goths, les défit l'an 552 en deux batailles, et donna la mort à leur roi Totila. Narsès continua de remporter des victoires ; il soumit toutes les villes de l'Italie et fut nommé exarque, dignité qu'il conserva quatorze ans. Justin, neveu et successeur de Justinien, le rappela.) On raconte que l'impératrice Sophie, irritée contre lui, lui fit dire « de quitter les armes, » et de venir filer avec les femmes : » lui reprochant ainsi qu'il était eunuque. On ajoute que ce grand homme répondit qu'il *lui ourdirait une toile qu'elle ne déferait pas aisément*. (Narsès se retira à Naples ; mais les Barbares étant rentrés dans l'Italie, il fut de nouveau proclamé général. Il jouit peu de temps de sa réinstallation, et mourut à Rome dans une extrême vieillesse.) « Cet eunuque, dit un historien, » joignait aux talens d'éclat une fidélité » très intacte, et qui ne céda qu'à la dis» grâce la plus outrageante. Un amour » extrême de la justice et de la discipline » ne souffrait pas le moindre désordre » dans son armée. Il faisait surtout ad» mirer en lui une piété sincère, qui, » ayant été le principe de son premier » attachement aux Romains, fut l'âme » de toutes ses vertus. Sa confiance en » Dieu et la vivacité de sa foi étaient par» venues à ce degré qui opère les mer» veilles ; et telle fut, encore plus que » son habileté naturelle, tout éminente » qu'elle était, la cause de ses succès » étonnans. » Le cardinal Baronius prétend que Narsès est le même que celui qui, s'étant révolté contre Phocas, périt par le dernier supplice, vers la fin du 6e siècle, ou au commencement du 7e. Ce fait paraît contre toute vraisemblance. L'eunuque persan aurait eu alors cent ans, puisqu'il servait dans les troupes de l'empereur Justinien, en 528. D'ailleurs, le Narsès que Phocas fit brûler l'an 604 avait été un des gardes de Commentiolus, général de l'empereur Maurice : se peut-il que Narsès, qui avait acquis tant de gloire en Italie contre les Goths, fût le même homme, et qu'il eût été réduit à

la simple qualité de garde d'un gouverneur de province? *Voyez* les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, in-4, tom. 10, pag. 191 et 192.

* NARUSZEWICS (Adam-Stanislas), historien et poète célèbre, évêque de Smolensk, puis de Luck, naquit en Lithuanie en 1733. Après avoir reçu son éducation chez les jésuites, il entra en 1748 dans cette société à laquelle ses talens pouvaient être de la plus grande utilité. Mais bientôt cet ordre fut détruit (1778). Alors il se rendit à Varsovie, et mérita la bienveillance du malheureux Stanislas-Auguste, qui lui accorda plusieurs bénéfices, et l'éleva successivement jusqu'à la dignité d'évêque. Naruszewics accompagna ce monarque dans son voyage en Krimée, pendant lequel eut lieu l'entrevue de ce prince avec son ancienne protectrice, Catherine II, qui le détrôna peu de temps après. Ce prélat mourut dans son diocèse de Luck, le 6 juillet 1796, à l'âge de 63 ans. On a de lui 1° *Histoire de Pologne*, en 6 vol. in-8. Elle embrasse les règnes de la famille des *Piast*, et se termine à l'an 1386. Le premier volume, qui devait traiter des temps fabuleux et de l'origine des Polonais, est resté parmi les manuscrits de l'auteur, et les autres matériaux précieux rassemblés pour la continuation de cet ouvrage. En 1780, le deuxième volume parut : il commence à l'époque de l'établissement du christianisme en Pologne, en 965; le septième vol. fut publié en 1786. L'ouvrage est enrichi de *Notes* où sont cités un grand nombre d'auteurs qui avaient écrit avant lui sur la Pologne. M. Gley l'a traduit en français, et le manuscrit de cette traduction inédite existe dans la bibliothèque de l'Institut. 2° *Vie de Charles Zhodkiewics, Hetman* (grand général) *de Lithuanie, vainqueur des Suédois, des Russes et des Turcs*, Varsovie, 1805, 2 vol. in-8; 3° une excellente *Traduction de Tacite*, 1772, 2 vol. in-4; 4° *Description de la Tauride*, ou *Histoire des Tartares en Krimée*; 5° *Poésies diverses et originales*, savoir : des *Odes*, des *Satires* d'un grand mérite, *Eglogues*, *Epîtres*, etc., 4 vol. in-8; 6° *Traduction en vers de toutes les Odes d'Horace et d'Anacréon*, justement estimée; 7° *Voyage de Stanislas Auguste à Kaniou*, en 1787, *lors de son entrevue avec l'impératrice Catherine II*. On trouve dans cette relation des notions intéressantes sur l'origine des Cosaques. 8° *Poésies érotiques*, dont le seul tort, mais tort grave, est dans le choix du sujet, peu digne de la plume d'un ministre des autels et encore moins d'un prélat de l'Eglise catholique. Ses *OEuvres* sont insérées dans l'ouvrage intitulé *Choix d'auteurs polonais* (Varsovie, 1803-1805, 26 vol. in-8), par M. Motowsk. Quelque talent que Naruszewics ait déployé comme historien, par la clarté, la vigueur du stile, par la sagesse des plans et l'ordre des matières, il est encore plus estimé comme poète. Naruszewics avait en outre réuni, par ordre du roi, un grand nombre de matériaux pour l'*Histoire de Pologne*: cette collection devait former 360 vol. in-folio.

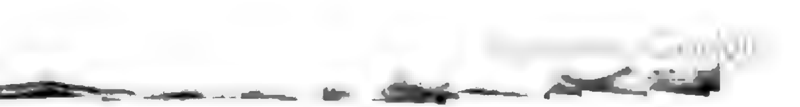
* NASREDDYN-HADJA, fabuliste, surnommé *l'Esope turc*, né vers 1300, à Yenisheïr, dans la Natolie, acquit par ses fables une grande réputation. Comme Esope et ses imitateurs, il avait passé en revue tous les animaux, auxquels il prêtait un langage dont il tirait d'utiles leçons de morale. A un esprit fin et rusé il joignait une conduite sage et prudente, qui ne se démentit dans aucune occasion. L'historien Cantemir rapporte un fait qui vient à l'appui de cette assertion, et qui sauva une partie de la Natolie de la fureur du sanguinaire Tamerlan. Les habitans de Yenisheïr voulaient s'armer et disputer le passage au conquérant; mais Nasreddyn parvint à les en détourner, en improvisant une fable qui leur faisait connaître, sous le voile de l'allégorie, le danger auquel ils s'exposaient. Nommé par eux ambassadeur auprès du prince tartare, il désirait mettre à ses pieds quelques présens; et imagina de lui offrir des fruits. Il demanda conseil à sa femme, pour savoir si ce présent devait être un panier de coings ou de figues. Elle se décida pour

les coings, et Nasreddyn s'arrangea en conséquence pour son projet. Il se dirige vers le camp du prince tartare, qui, ayant appris que le fameux Esope turc venait en ambassade, l'admit aussitôt en sa présence. Tamerlan, voyant que le présent qu'il lui apportait ne consistait qu'en des figues, ordonna qu'on les jetât l'une après l'autre à la tête de Nasreddyn, qui, à chaque coup, s'écriait avec joie : « Dieu soit loué !... — Pourquoi donc, » lui dit Tamerlan courroucé, remercies-» tu le Ciel ?... « — Parce qu'il m'a in-» spiré, répondit le fabuliste d'un air très » grave, de ne pas suivre le conseil de » ma femme ; car elle voulait qu'au lieu » de figues je t'apportasse des coings, et » assurément si ces figues se trouvaient » être des coings, j'aurais la tête brisée : » j'ai donc raison de remercier le Ciel... » Le farouche Tamerlan sourit, et Yenis-heïr fut sauvé du pillage de ses guerriers. Ce n'est pas la première fois que la présence d'esprit, une ruse ingénieuse, une saillie, ont apaisé la colère d'un conquérant victorieux.

NASSARO. *Voyez* MATTHIEU.

NASSAU (Engelbert, comte de), né dans le 15e siècle, gouverneur du Brabant, chevalier de la Toison d'or, (fut très utile à Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, surtout dans la guerre de ce prince contre les Gantois révoltés. Prisonnier devant Nancy, il paya sa rançon et offrit son épée à la jeune héritière de Bourgogne, depuis épouse de Maximilien. (En 1479, il se signala à la bataille de Guinegate, rendit de grands services à l'empereur Maximilien, et mourut à Breda en 1504. On voit son mausolée dans la grande église de cette ville : monument magnifique, que les calvinistes, lors de la révolution, ont respecté, quoiqu'ils aient détruit presque tous les autres : il méritait effectivement cette exception, même de la part du fanatisme le plus destructeur. Les statues d'Engelbert et de son épouse, Limburge de Baden, sont de Michel-Ange ; expression pittoresque de la mort, et vrais chefs-d'œuvre en ce genre : des quatre figures latérales, celles de Régulus et de Jules-César sont aussi de ce grand maître, le tout en albâtre gypseux et transparent ; les tables sont de pierres de touche.

NASSAU (Maurice de), prince d'Orange, un des plus grands capitaines des temps modernes, 2e fils de Guillaume naquit en 1567 au château de Dillenbourg. Il devint le chef des révoltés aux Pays-Bas après la mort de son père, tué en 1584 par Gérard. (*Voy.* cet article et GUILLAUME.) Le jeune prince n'avait alors que 18 ans. Nommé capitaine-général des Provinces-Unies, il affermit l'édifice de la république, fondé par son père. Il se rendit maître de Breda en 1590, de Zutphen, de Devanter, de Hulst, de Nimègue en 1591, fit diverses conquêtes en 1592, et s'empara de Gertruydemberg l'année suivante. Maurice, couvert de gloire, passa dans les Pays-Bas par la route de la Zélande. Une furieuse tempête brisa plus de 40 vaisseaux de sa flotte, en les heurtant les uns contre les autres, et il ne se sauva qu'avec une peine incroyable. Nous supprimons ici la conspiration fabuleuse rapportée par certains lexicographes, avec des circonstances plus fabuleuses encore. (*Voyez* ERNEST.) Maurice battit les troupes de l'archiduc Albert en 1597, et se rendit maître de toute la Hollande. En 1600, il fut obligé de lever le siége de Dunkerque; mais il s'en vengea sur Albert qu'il défit près de Nieuport, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût contraint de lever encore le siége de cette ville. Rhinberg, Grave, l'Ecluse, se rendirent à lui les années suivantes. Maurice travaillait plus pour lui que pour ses concitoyens : il ambitionnait la souveraineté de la Hollande; mais le pensionnaire Barneveldt s'opposa à ses desseins. Le zèle de ce républicain lui coûta la vie. Maurice, défenseur de Gomar contre Arminius, profita de la haine qu'il sut inspirer contre les Arminiens, pour perdre son ennemi, partisan de cette secte. Barneveldt eut la tête tranchée en 1619; et cette mort, effet de l'ambition du prince d'Orange, laissa une profonde plaie dans le cœur des Hollandais. La trève conclue avec les Espagnols étant expirée, Spinola vint mettre le



siége devant Breda en 1624, et réussit à la prendre au bout de six mois, à force de génie, de dépense et de sang. Le prince Maurice n'ayant pu le chasser de devant cette place, mourut de douleur en 1625. Il avait étudié l'art militaire dans les anciens, et il appliquait à propos les leçons qu'il avait puisées chez eux. Il profita non seulement des inventions des autres, il inventa lui-même. Ce fut dans son armée qu'on se servit pour la première fois des lunettes à longue vue, des galeries dans les siéges, de l'art d'enfermer les places fortes, de pousser un siége avec plus de vigueur, de défendre mieux et plus long-temps une place assiégée. Enfin il mit en usage plusieurs pratiques utiles, qui lui donnèrent le premier rang dans l'art militaire. Une femme de grande qualité lui demandait un jour assez indiscrètement *quel était le premier capitaine du siècle.* — *Spinola*, répondit-il, *c'est le second*; c'était dire qu'il était le premier. De peur d'être surpris durant le sommeil, il avait toujours pendant la nuit deux hommes qui veillaient à côté de son lit, et qui avaient soin de le réveiller au moindre bruit. La guerre entre la Hollande et l'Espagne ne fut jamais si vive que sous son administration. Maurice était violent, et n'aimait pas à être contredit; il se livra aux femmes et ne s'honora guère par ses mœurs. Il eut pour successeur Frédéric-Henri, son frère. (On trouvera le recit de ses exploits dans l'ouvrage intitulé : *Généalogie et Lauriers* de la *maison de Nassau*, Leyde, 1615, in-fol. avec cartes et fig., et des détails curieux sur son caractère dans les *Mémoires de Louis Aubery du Maurier*, Paris, 1687, in-12.)

NASSAU (Guillaume de). *Voyez* GUILLAUME.

* NATALI (Martin), clerc régulier des Ecoles pies, naquit dans le diocèse d'Albenga, état de Gênes, en 1730, et fit profession à Rome en 1749. Chargé d'enseigner la théologie dans le collége Nazaréen, il s'y fit de fâcheuses affaires, sous Clément XIII, par une thèse où l'on crut remarquer des opinions répréhensibles. Il fut privé de sa chaire; mais le motif qui le mettait en disgrâce à Rome devint pour lui un sujet de mérite à Pavie, où l'on cherchait à introduire un nouvel enseignement. Il y fut appelé et pourvu d'une place de professeur. Il y afficha des sentimens qu'à Rome il avait été obligé de dissimuler, et ne cacha plus son penchant pour la doctrine de Jansénius. Le catéchisme de Bellarmin ayant été présenté à son approbation en sa qualité de censeur, il refusa de l'approuver, à moins qu'on n'y fît des changemens. Il sut si peu se contenir, que l'évêque de Pavie lança sur lui une sentence d'excommunication, en date du 5 mai 1775. En vain le pape demanda qu'il fût destitué de sa place de professeur, le système de l'empereur Joseph II prévalait dans les états de la maison d'Autriche en Italie, et c'était une raison pour que Natali fût soutenu. Non seulement on ne le destitua point, au contraire on bannit un dominicain qui l'avait attaqué. Il mourut à Pavie le 28 juin 1791. Il a publié : 1° *Sentimens d'un catholique sur la prédestination*, 1782; 2° *Prières de l'Eglise pour obtenir la grâce*, 1783; 3° *Complexiones augustinianiæ de gratia Dei*, 2 vol.; 4° *Traité de l'existence et des attributs de Dieu, de la Trinité, de la création et de la grâce*, 3 vol.; 5° *Lettre au Père Mamachi sur les limbes*; 6° *Lettres contre la théologie morale de Collet*, etc. *Voyez* MAMACHI.

NATALIS. *Voyez* HERAVÉ le Breton.

NATALIS COMÈS. *Voyez* COMÈS.

NATALIS (Jérôme), jésuite flamand, mort en 1583, connu seulement par un ouvrage assez médiocre, mais qui est recherché à cause des figures dont il est orné. Il est intitulé : *Meditationes in Evangelia totius anni*, in-fol., Anvers, 1591.

NATALIS (Michel), graveur, né à Liége en 1609, fit dès sa plus tendre jeunesse son amusement du dessin, et s'y rendit très habile. A l'âge de 11 ans il maniait déjà le burin. Son père, graveur des monnaies, fut son premier maître. Pour se perfectionner, il se rendit à Paris et de là à Rome, où il grava, sous

la direction de Joachim Sandrat, une partie des statues de la galerie justinienne. On a beaucoup d'estampes de lui d'après le Titien, Rubens, le Poussin, Bertholet, et sur ses propres dessins. On estime particulièrement un *Saint-Bruno* et le *buste de saint Lambert*. On assure qu'au moment de sa mort, en 1670, un courrier arrivait à Liége pour l'informer que Louis XIV lui offrait un logement au Louvre et une pension.

NATHAN, prophète qui parut dans Israël du temps de David, déclara à ce prince qu'il ne bâtirait point de temple au Seigneur, et que cet honneur était réservé à son fils Salomon. Ce même prophète reçut ordre de Dieu, vers l'an 1035 avant J. C., d'aller trouver David après le meurtre d'Urie, pour lui reprocher ce crime, et l'adultère qui y avait donné lieu. Nathan lui rappela son péché sous une image empruntée, en racontant à ce prince l'histoire feinte « d'un homme » riche qui, ayant plusieurs brebis, avait » enlevé de force celle d'un homme pau- » vre qui n'en avait qu'une. » David ayant entendu le récit de Nathan lui répondit : « L'homme qui a fait cette » action est digne de mort ; il rendra la » brebis au quadruple. — C'est vous- » même qui êtes cet homme (répliqua » Nathan.) Vous avez ravi la femme » d'Urie Héthéen ; vous l'avez prise pour » vous ; vous l'avez fait périr lui-même » par l'épée des enfans d'Ammon. » Ces paroles furent un trait de lumière qui pénétra David de la plus vive componction ; ses regrets lui méritèrent le pardon de sa faute.

NATHAN ou RABBI-ISAAC-NATHAN, rabbin du 15e siècle, s'est rendu fameux par sa *Concordance hébraïque*, à laquelle il travailla pendant dix ans. Cette *concordance* a été traduite en latin, et depuis perfectionnée par Buxtorf, et imprimée à Bâle, 1632, in-fol. Il est certain que Nathan composa sa *Concordance* d'après celle qu'Arlot, général des cordeliers, a composée en latin. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Meir netiv*, *Lumière des sentiers*. Ce rabbin est appelé tantôt *Isaac*, et tantôt *Mardochée*, selon la coutume des Juifs de changer de nom dans les maladies extrêmes ; s'ils viennent à guérir, ils retiennent le dernier comme un signe de pénitence et du changement de leurs mœurs : usage qu'il ne serait point absurde d'introduire parmi les chrétiens, qui avertirait de leur infidélité ou de leur hypocrisie tant d'hommes lâches et faux qui, dans des temps de souffrance et d'angoisses, abjurent leurs iniquités pour les reprendre au moment de leur convalescence.

NATHANAEL, disciple de J. C., de la petite ville de Cana en Galilée. Philippe l'ayant rencontré, lui apprit qu'il avait trouvé le Messie, et l'amena à J. C. Le Sauveur en le voyant dit de lui, que c'était *un vrai Israélite*, *sans déguisement et sans fraude*. Nathanaël lui ayant demandé d'où il le connaissait, le Sauveur lui répondit qu'il l'avait vu sous le figuier avant que Philippe l'appelât. A ces paroles, Nathanaël le reconnut pour maître, pour le Fils de Dieu et le vrai roi d'Israël. Plusieurs écrivains ont soutenu que saint Barthélemi était le même que Nathanaël ; le Père Roberti, jésuite, dans *Nathanael Bartholomæus*, Douai, 1619, Alphonse Tostat, Cornelius à Lapide, Henri Hammond, Gavantus, Fabricio Pignatelli, jésuite napolitain, dans *De apostolatu B. Nathanaelis Bartholomæi*. Paris, 1660, et le Père Stilling dans les *Acta Sanctorum*, août, tom. 5, ont adopté ce sentiment. Saint Jean ne nomme jamais Barthélemi parmi les apôtres ; mais aussi on ne trouve point le nom de Nathanaël dans les trois autres évangélistes. Ceux-ci joignent constamment ensemble Philippe et Barthélemi ; et saint Jean dit que Philippe et Nathanaël vinrent ensemble trouver J. C. On voit aussi que Nathanaël était avec les apôtres, lorsque le Sauveur leur apparut sur le bord de la mer de Galilée après sa résurrection ; et s'il n'eût point été dès lors membre du sacré collége, pourquoi n'aurait-il point été proposé pour remplir la place vacante par la mort de Judas ?

NATIVELLE (Pierre), célèbre architecte français, dont nous avons une *Architecture* avec des figures, imprimée à Paris, en 2 vol. in-fol., 1729 : ouvrage fort estimé.

* NATIVITÉ (Jeanne le ROYER, sœur de la), née à la Chapelle-Sanson près de Fougères, le 24 janvier 1732, appartenait à une famille de laboureurs. A l'âge de dix-huit ans elle entra comme domestique chez des religieuses de l'ordre de Sainte-Claire, appelées *Urbanistes*, établies à Fougères. Quoique pauvre, elle obtint dans la suite d'être reçue sœur converse, et fit de grands progrès dans la vertu. La sœur de la Nativité crut avoir des apparitions et des révélations dont elle fit part à ses confesseurs successifs, qui cherchèrent à l'éclairer sur des points aussi délicats. Cependant un nouveau directeur du couvent, M. l'abbé Genet, s'éloignant de la route de ses prédécesseurs, confirma la sœur dans sa pieuse croyance : elle lui dictait ce qu'elle prétendait avoir vu ou entendu ; mais la révolution les sépara. La sœur, forcée de quitter son couvent, se réfugia chez son frère, puis auprès d'un charitable habitant de Fougères, où elle mourut le 15 août 1798, âgée de 66 ans. Pendant son séjour en Angleterre, l'abbé Genet avait communiqué ses manuscrits à plusieurs personnes, dont l'opinion n'était pas la même sur la réalité des prédictions qu'ils contenaient. Plusieurs copies en furent même distribuées. A la mort de cet ecclésiastique, qui eut lieu en 1817, les révélations de la sœur de la Nativité furent vendues à un libraire qui les publia dans la même année sous le titre de *Vie et Révélations de la sœur de la Nativité*, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est composé d'un *Discours préliminaire* de l'abbé Genet, qui tâche de prouver que la sœur était inspirée ; d'un *Abrégé de la vie de la sœur*, par le même ; d'une *Vie intérieure* de ladite sœur, écrite ou pour mieux dire dictée par elle ; de ses nombreuses et extraordinaires *Révélations*, par lesquelles elle prédit beaucoup de choses sur l'Eglise et la fin du monde. Ces révélations contiennent des détails pleins de piété et d'élévation, et d'autres qui pourraient être soumis à une sévère critique. On trouve, dans le troisième volume, un *Recueil d'autorités* en faveur de ces mêmes révélations, des *Observations* de l'abbé Genet sur la même matière, et une *Relation* faite par lui *des huit dernières années de la sœur*. On fit une nouvelle édition de cet ouvrage en 1819, 4 volumes in-8 et in-12. Le quatrième volume supplémentaire a été dicté par la sœur à des religieuses qui avaient mérité sa confiance. *L'Ami de la Religion et du Roi* a donné une analyse et un extrait de cet ouvrage dans le tome 23, p. 321-385, et dans le tom. 24, p. 195. Un anonyme lui répondit par une brochure intitulée : *Réponse de mon oncle sur la Censure des révélations de la sœur de la Nativité*. Cependant les personnes éclairées conviennent, avec *l'Ami de la Religion*, « que l'on ne doit pas croire toutes » les révélations de la sœur comme im- » plicitement véritables. » La *Chronique religieuse* en a aussi parlé au tome 3, page 246. — Une autre Jeanne de la Nativité, religieuse ursuline, est auteur du *Triomphe de l'amour divin dans la vie de la bonne Armelle*, Paris, 1683, in-12.

* NATOIRE (Charles), habile peintre français, directeur de l'académie de France à Rome, né à Nîme le 3 mars 1700, eut pour maître Lemoyne, qui lui communiqua ce stile *guindé* qui était alors fort à la mode en France. Cependant il avait déjà acquis de la réputation lorsqu'un de ses propres élèves, Vien, le mit dans la route qu'avaient parcourue avec tant de gloire les grands maîtres italiens, flamands, espagnols, et qui n'est que celle tracée par la nature. Nommé directeur de l'académie de France, à Rome, où il succédait à Troy, il y demeura près de vingt ans, et il y serait resté peût-être jusqu'à la fin de sa vie, sans un procès qu'il eut à soutenir contre un de ses élèves dont la conduite était répréhensible et qu'il chassa de l'académie. Celui-ci porta plainte au Châtelet contre une décision qu'il appelait arbitraire. Après de longs débats, qui abreuvèrent de dégoûts Natoire, vieux et infirme,

le maître fut définitivement condamné à 20,000 francs de dommages et intérêts, et renvoyé de l'académie, où son élève Vien le remplaça. L'attachement que Natoire portait aux jésuites fut la cause de cette affaire; car on dit qu'il n'avait agi que sous leur inspiration. Quoi qu'il en soit, il se retira alors à Castelgandolfo, dans le Bolonais, où il mourut en août 1777, âgé de 77 ans. On cite comme ses meilleurs ouvrages les tableaux qui ornaient les appartemens du premier étage du château de Versailles; un *salon* de l'hôtel de Soubise; la *chapelle* des Enfans trouvés de Paris; les *peintures* des panneaux à la bibliothèque du roi, entre les fenêtres du cabinet des médailles et des antiques; mais la plupart de ces productions ont été retouchées depuis, et ont beaucoup perdu de leur premier mérite. Le tableau d'un ange arrachant la flèche de la plaie de saint Sébastien passe pour son chef-d'œuvre; on l'a même comparé aux meilleurs ouvrages du Guide. On lui a reproché un coloris faible et gris; mais on l'a toujours estimé pour la correction du dessin. D'habiles graveurs, tels que Fessart, Aveline, J.-J. Flipart, élève de Laurent Cars, ont reproduit ses meilleurs ouvrages.

NATTA (Marc-Antoine), célèbre jurisconsulte du seizième siècle, natif d'Astie en Italie, était magistrat à Gênes, où il se distingua par ses vertus et son amour pour l'étude. Le sénat de Pavie lui offrit une chaire de droit canon; mais il ne voulut pas priver Gênes de ses lumières. On a de lui divers ouvrages de théologie et de jurisprudence. Son traité *De Deo*, en quinze livres, imprimé à Venise en 1559, est au nombre des raretés typographiques. Ses autres ouvrages sont: 1° *Conciliorum tomi III*, Venise, 1587, in-fol; 2° *De immortalitate animæ libri V*; 3° *De passione Domini*, 1570, in-fol.; 4° *De doctrina principum libri IX*, 1564, in-fol.; *De pulchro*, Venise, 1553, in-fol.

NATTA (Hyacinthe), fils de Gabriel-Hector Natta, comte d'Alfiano, et de Polyxène de Biandrate, comtesse de Saint-George, naquit à Casal, capitale du Montferrat, en 1575. Il passa de l'université de Pavie, où il commença ses études, dans celle de Salamanque et ensuite dans celle de Bologne, où il prit le degré de docteur en droit. Entré dans l'ordre des capucins, à l'âge de 25 ans, il ne tarda pas à s'y faire un nom parmi les plus célèbres prédicateurs: Rome, Milan, Naples, Gènes, Bologne, etc., devinrent successivement le théâtre de son éloquence. En 1606, il prêchait le carême à Venise, d'où il fut exilé pour avoir mêlé dans ses sermons quelques traits relatifs au différend qui subsistait entre le pape Paul V et cette république. Envoyé ensuite par la cour de Rome auprès de différens princes, le Père Natta déploya partout des talens supérieurs: il réconcilia l'empereur Rodolphe II et l'archiduc Mathias, divisés pour des intérêts de famille, dont le choc pouvait devenir funeste à l'état; il engagea ce dernier, lorsqu'il fut devenu empereur, à révoquer la permission donnée aux hérétiques de bâtir des temples, et s'opposa de toutes ses forces à leurs menées, qui ne tendaient à rien moins qu'à l'entier anéantissement de la religion catholique. Ce fut lui qui dévoila à la cour d'Espagne les desseins du prince de Galles, qui, sous prétexte de négocier son mariage avec la princesse Marie, sœur de Philippe IV, ne s'était rendu à Madrid avec le baron de Digby, que pour détacher le roi des intérêts des autres princes catholiques. A Bruxelles, il obtint de l'infante Isabelle, en faveur des Pères de l'Oratoire, l'emplacement qu'ils occupent en cette ville: de là il se rendit à Paris, où il employa également à procurer le bien, les marques de considération et de confiance qu'il reçut à la cour et à la ville. Vers l'an 1624, il retourna à Rome, et s'adonna à la prédication jusqu'à sa mort, arrivée en 1627, à Casal, à l'âge de 52 ans. On a de lui divers ouvrages de piété, tous écrits en italien.

NATTIER (Jean-Marc), peintre ordinaire du roi, et professeur de son académie, né à Paris en 1685, mourut en 1766. La célébrité de cet artiste lui avait

été prédite par Louis XIV, qui voyant ses dessins de la galerie du Luxembourg, après lui avoir accordé la permission de les faire graver par les plus habiles maitres, lui dit : « Continuez, Nattier, et » vous deviendrez un grand homme. » Le czar Pierre lui fit proposer de le suivre en Russie. Ce prince, piqué du refus de Nattier, fit enlever le portrait que cet artiste avait fait de l'impératrice Catherine, et que le czar avait fait porter chez un peintre en émail, et partit sans lui donner le temps d'achever le portrait. Nattier possédait une touche légère, un coloris suave, et l'art d'embellir les objets que faisait éclore son pinceau. Les dessins de la galerie du Luxembourg parurent gravés en 1 vol. in-fol., 1710.

* NAUBERT (Bénédicte), femme auteur, née à Leipsick en 1755, était fille du professeur Hebenztreit, sous lequel elle étudia les belles-lettres, et apprit plusieurs langues modernes. A l'âge de dix-huit ans, elle se maria avec un négociant de Nauburg. Douée d'une riche imagination, elle publia un grand nombre de *Romans*, et devint, en ce genre, l'écrivain le plus fécond de l'Allemagne. Ce qui fait son éloge, dit l'écrivain qui a présidé à la 7e édition de ce *Dictionnaire*, c'est que dans ses ouvrages elle a toujours respecté la morale, et donné d'utiles leçons ; cependant ses ouvrages présentent tous les dangers du genre ; car l'on y rencontre des anecdotes qui ne sont rien moins que morales, surtout qui tendent à faire mépriser la religion en avilissant ses ministres. Sa première production parut en 1785, et ce ne fut que 32 ans après, en 1817, que l'on parvint à apprendre le nom du véritable auteur de ces *Romans*. Plusieurs ont été traduits en français, comme : 1° *Hermann d'Unna*, par M. de Bock ; 2° *Elisabeth de Zoggenburg*; 3° *Walter de Montbarry* ; 4° *Thekla de Thurn*. Les suivans n'ont pas été traduits. 5° *Conradin de Souabe* ; 6° *Emma, fille de Charlemagne* ; 7° *Velléda* ; 8° *Azaria*, etc. C'est son dernier ouvrage. Mme Naubert est morte à Leipsick, le 12 janvier 1819, âgée de 64 ans.

NAUCLERUS. *Voyez* GABATO.

NAUCLERUS (Jean VERGEN, plus connu sous le nom de), célèbre chroniqueur, né vers 1430, prévôt de l'église de Tubingen, et professeur en droit dans l'université de cette ville, était d'une noble famille de Souabe. Il changea son nom, qui en allemand signifiait *Nautonnier*, en celui de *Naucleros*, qui signifie la même chose en grec. Il vivait encore en 1501. On a encore de lui une *Chronique* latine depuis Adam jusqu'en 1500, continuée par Baselius jusqu'en 1514, et par Surius jusqu'en 1566. (*Voy.* SURIUS. Elle est plus exacte que toutes les compilations historiques qui avaient paru jusque alors ; mais ce n'est qu'une compilation. On l'estime surtout pour les faits qui se sont passés dans le 15e siècle. Elle fut imprimée à Cologne, 2 vol. in-fol., en 1564-1579, (avec une continuation par Laur. Surius. On trouve une courte *Notice* sur Nauclerus dans les *Vitæ Philosoph. et Philolog.*, par Melchior Adam : Dan. Guill. Moller a publié une *Dissertation latine* sur cet écrivain, Altdorf, 1697, in-4.)

NAUDÉ (Gabriel), savant distingué, né à Paris en 1600, fit des progrès rapides dans les sciences, dans la critique, dans la connaissance des auteurs, et dans l'intelligence des langues. Henri de Mesmes, président au parlement de Paris, le fit son bibliothécaire. Son inclination pour la médecine l'engagea quelque temps après à se rendre à Padoue ; il s'y consacra à l'étude de cet art, et y prit le bonnet de docteur. Le cardinal Bagni le choisit pour son bibliothécaire, et l'emmena avec lui à Rome. Après la mort du cardinal Bagni, le cardinal Barberin fut charmé de l'avoir auprès de lui. Naudé était à Rome lorsque le général des bénédictins de Saint-Maur voulut faire imprimer à Paris l'*Imitation de J.-C*, sous le nom de *Jean Gersen*, *Gesen* ou *Gessen*, religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Dom Tarisse (c'était le nom de ce général) le donnait pour le véritable auteur de cet ouvrage ; personnage qui, selon toutes les apparences, est un être de raison. Il se fondait sur l'autorité de quatre manuscrits qui étaient à Rome. Le cardinal de Richelieu écrivit

à Rome à Naudé, pour les examiner. Il parut à l'examinateur que le nom de *Gersen*, placé à la tête de quelques-uns de ces manuscrits, était d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. Il envoya ses observations aux savans du Puy, qui les communiquèrent au P. Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, très étonné de ce qu'on voulait enlever cet ouvrage de l'*Imitation* à son confrère Thomas à Kempis, son véritable auteur. Il fit promptement imprimer ce livre sous ce titre : *Les quatre livres de l'Imitation de J.-C., par Thomas à Kempis, avec la conviction de la fraude qui a fait attribuer cet ouvrage à Jean Gersen, bénédictin.* L'éditeur génovéfain ne manqua pas de rapporter la *Relation* du sieur Naudé envoyée à messieurs du Puy, *de quatre manuscrits qui sont en Italie, touchant le livre de l'Imitation de J.-C., sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil.* Toute la congrégation de Saint-Maur se souleva contre l'auteur de cette pièce. Le Père Jean-Robert Quatre-Maire, leur principal défenseur, accusa Naudé d'avoir falsifié les manuscrits et de les avoir vendus aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Ce conte ridicule semblait renforcer les raisons de Naudé et déceler la faiblesse de celles qu'on lui prétendit opposer. Le Père François Valgrave, autre bénédictin, vint à l'appui de son confrère, et reprocha également à Naudé de la mauvaise foi dans l'examen des manuscrits et dans sa *Relation*. Une simple querelle littéraire devint alors un procès criminel. Naudé fit présenter une requête au Châtelet, pour faire saisir et supprimer les exemplaires des livres de Quatre-Maire et de Valgrave. Les bénédictins éludèrent cette juridiction, et firent renvoyer la cause aux requêtes du palais. Aussitôt parurent de part et d'autre des *factum*. Tous les gens de lettres s'intéressèrent pour Naudé. Les chanoines réguliers intervinrent au procès : il traîna en longueur. Enfin, après avoir été pour les avocats matière à plaisanterie, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuses employées de part et d'autre seraient supprimées; qu'il y aurait main-levée des exemplaires du livre de Valgrave qui avaient été saisis; qu'on ne laisserait plus imprimer le livre de l'*Imitation de J.-C.* sous le nom de *Jean Gersen*, abbé de Verceil; mais sous celui de *Thomas à Kempis*........ Le temps, l'équité et la bonne critique ont décidé cette controverse d'une manière plus péremptoire qu'elle n'a pu l'être dans un tribunal de jurisprudence. La multitude de germanismes dont l'ouvrage est rempli forme seule une preuve évidente et irrésistible contre les prétentions des gersenistes. (*Voyez* AMORT, GERSEN, KEMPIS, QUATRE-MAIRE; vaines subtilités de dom Chais, *Journ. hist. et litt.* 15 août 1785, pag. 586.) Comme Naudé jouissait d'une pension à la cour de France, avec le titre de médecin de Louis XIII, le cardinal de Richelieu le rappela à Paris, où il revint en 1642. Après la mort de ce ministre, le cardinal Mazarin se l'attacha en qualité de bibliothécaire, et lui donna un canonicat de Verdun et le prieuré de Lartige en Limousin. La bibliothèque de cette Eminence s'accrut sous ses mains de plus de 40,000 volumes. La reine Christine de Suède, instruite de son mérite, l'appela à sa cour. Naudé s'y rendit; mais les témoignages d'estime et d'amitié dont cette princesse le combla ne purent lui faire aimer un pays contraire à sa santé : il mourut en revenant, à Abbeville, en 1653, à 53 ans. Naudé avait beaucoup d'esprit et de savoir; mais ses jugemens ne sont pas toujours vrais ni bien motivés. Il était extrêmement vif, et sa vivacité le jetait quelquefois dans des singularités dangereuses. Il parlait avec une liberté qui s'étendait sur les matières de la religion, à laquelle il fut cependant, à ce qu'on assure, attaché de cœur et d'esprit : inconséquence qui lui était commune avec tant de prétendus sages qui sacrifient au bel air philosophique des sentimens respectables, dont ils n'ignorent ni la solidité ni le prix. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, Paris, 1625, in-12, réimprimée à Amsterdam en 1712. Il y a de

bonnes observations ; mais il y en a aussi qui, en bonne critique, ne sont pas recevables. Plusieurs de ces *soupçonnés* sont bien justifiés, ce sont ceux qui n'avaient pas besoin de l'être ; quelques-uns le sont très mal, et restent toujours entachés. 2° *Avis pour dresser une bibliothèque*, 1644, in-8, bons pour leur temps ; 3° *Addition à la Vie de Louis XI*, 1630, in-8, curieuse ; 4° *Bibliographia politica*, Leyde, traduite en français par Chailline, Paris, 1642 : ouvrage savant, mais peu exact ; 5° *Syntagma de studio liberali*, 1632, in-4. Il y a de bons préceptes sur la manière d'étudier. 6° *Syntagma de studio militari*, Rome, 1637, in-4 ; ouvrage peu commun et qui ne mérite guère de l'être ; 7° *De antiquitate scholæ medicæ parisiensis*, Paris, 1628, in-8 ; 8° *Epistolæ*, *Carmina*, in-12, 1667 ; 9° les *Considérations politiques sur les coups d'état* (production médiocre, écrite d'un stile dur et incorrect) furent imprimées à Paris sous le nom de Rome, en 1639, in-4. Cette édition est estimée. Louis du May en donna une en 1673, sous le titre de *Science des princes*, et y ajouta ses réflexions. 10° Quelques curieux recherchent son *Instruction à la France sur la vérité de l'Histoire des Frères de la Rose-Croix*, Paris, 1623, in-8. (Elle prouve que Naudé connaissait cette société ; et si *la France* eût écouté cette *instruction*, elle se fût bien trouvée de sa docilité.) *Voy.* Maier, Aher.) 11° *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, 1650, in-4 : ce livre est devenu fort rare ; cependant il y en a eu deux éditions, l'une de 492 pages, l'autre de 717 ; 12° *Avis à nos seigneurs du parlement, sur la vente de la bibliothèque du cardinal Mazarin*, 1652, in-4, peu commun ; 13° *Remise de la bibliothèque entre les mains de M. Tubœuf*, 1651, in-4, plus rare encore ; 14° *Le Marfore*, ou *Discours contre les libelles*, Paris, 1620, in-8 : ouvrage extrêmement rare. Le Père Jacob, carme, a donné un Recueil des éloges que les savans ont faits de Naudé avec le catalogue de ses ouvrages, Paris, 1659, in-4. On a recueilli différens traits de la vie et des pensées de Naudé sous le titre de *Naudéana*, Paris, 1701, et Amsterdam, 1703, in-12, avec les additions.

NAUDÉ (Philippe), écrivain protestant, né à Metz en 1654, de parens pauvres, se retira à Berlin après la révocation de l'édit de Nantes. Il fut reçu de la société des Sciences en 1701, et attaché en 1704 à l'académie des princes, comme professeur de mathématiques. On a de lui une *Géométrie*, in-4, en allemand, et quelques petites pièces dans les *Miscellanea*, de la société de Berlin. Il a laissé aussi beaucoup d'ouvrages de théologie, qui sont plutôt d'un homme emporté par le fanatisme de secte, que d'un auteur qui cherche à éclaircir les matières de religion : ils sont de plus écrits avec une sécheresse repoussante, et d'un stile qui ne rachète en aucune façon les défauts inhérens à la chose. Il mourut à Berlin en 1729. On a de lui divers *Mémoires* dans les *Miscellanea berolinensia*.

* NAUDET (Thomas-Charles), peintre de paysages, naquit à Paris en 1774, d'un marchand d'estampes. Après s'être appliqué de bonne heure au dessin et s'être exercé à reproduire les chefs-d'œuvre de Salvator Rosa, Hermann, le Poussin, etc., il prit des leçons de peinture sous Hubert Robert, peintre du roi. Outre un grand nombre d'ouvrages laissés par cet artiste, nous citerons 1° ses *Dessins de statistique du département de l'Oise*, publiés par Cambry, alors préfet, et 2° Une superbe *Collection de* 3,000 *dessins* environ représentant les plus beaux sites de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Suisse, et la plupart des monumens antiques et modernes qui se rencontrent dans ces contrées. Naudet avait composé cette *collection* dans les voyages qu'il fit avec un gentilhomme suédois, le naturaliste Néergard qui la publia dans le mois de janvier 1812, avec un texte explicatif. Naudet mourut à Paris le 10 juillet 1810. Ses paysages sont exécutés avec autant de grâce que de précision.

NAUGERIUS. *Voyez* Navagero.

* NAUMANN (Jean-Amédée), célèbre

compositeur de musique, naquit en 1745, à Blazéwitz, près de Dresde, d'un pauvre laboureur, qui découvrit en lui du talent pour la musique et lui trouva un maître gratuit; mais ce maître habitait Dresde. Il fallait que tous les matins le jeune Naumann se rendît dans la ville pour recevoir ses leçons. Il fit cependant de rapides progrès, et bientôt le hasard ayant amené un chanteur italien dans la maison de son père, cette rencontre fut la cause de son voyage en Italie : ce *virtuose* le conduisit à Padoue, où demeurait alors le célèbre Tartini, qui s'intéressa à Naumann, et qui en fit l'un de ses meilleurs élèves. Le jeune allemand, s'étant fait connaître par plusieurs pièces, fut nommé maître de la chapelle de l'électeur. Mais il obtint la permission de retourner en Italie, où il travailla pour les théâtres de Bologne, de Florence, de Venise et de Naples, et toujours avec un égal succès. Il était connu en Italie sous le nom de *il Sassone* (le Saxon), et sa réputation s'étendit du midi jusqu'au nord de l'Europe. Vivement sollicité par Gustave III, il se rendit à Stockolm, où il jouit d'un honneur qu'aucun compositeur n'avait jamais eu : un roi fut son poète. Sa Majesté suédoise écrivit pour Naumann le poème lyrique de *Gustave Wasa*. De Stockolm, Naumann passa à Copenhague, puis à Berlin, à Vienne, et composa successivement des opéras *sérieux* et *bouffons*, en italien, en suédois, en danois et en allemand. De retour à Dresde, il se livra entièrement à la musique sacrée, dans laquelle il se surpassait, et notamment dans les *oratorio*, tels que la *Passion*, le *Giuseppe* ou *Joseph reconnu*, et autres productions semblables de l'immortel Métastase. Il fit deux fois la musique pour les deux *oratorio* précédens : pour le premier, l'une à Dresde, et l'autre à Padoue, et pour le second, il la fit sur des paroles italiennes, pour Dresde; et pour Paris, sur des paroles françaises. Il serait difficile de donner la liste de ses nombreux *opéras*, de ses *oratorio*, *messes*, *motets*, *sonates* pour clavecin, avec et sans accompagnement, et même pour l'harmonica, duquel il jouait très bien. Le stile de Naumann est gracieux, facile, expressif, et il est du petit nombre des maîtres qui se sont particulièrement attachés à la pureté et à la mélodie du chant. Il se promenait dans le parc du palais électoral, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, dont il mourut le 27 mai 1801, à l'âge de 56 ans.

NAUSÉA (Frédéric), surnommé *Blancicampianus*, (né près de Wurtzbourg, vers 1480, professa d'abord les belles-lettres, puis le droit et la théologie. Il parut ensuite avec éclat dans la chaire, et fut pendant 12 ans prédicateur à Mayence. Appelé à la cour de Vienne en 1533, il fut nommé en 1541 évêque de cette ville), par l'empereur Charles-Quint, qui voulut récompenser ses succès dans la chaire et dans la controverse. Ce prélat mourut à Trente durant la tenue du concile, le 6 février 1552. Ses mœurs étaient une règle vivante pour les évêques et pour le commun des fidèles. Nous avons de lui : 1° plusieurs ouvrages, en latin, contre les hérétiques, entre autres : *De missæ sacrificio*; 2° quelques *Livres de morale*, parmi lesquels on distingue son Traité de la Résurrection, sous ce titre : *De J.-C. et omnium mortuorum resurrectione*, Vienne, 1551, in-4 : ouvrage singulier, curieux et peu commun; 3° *Sept livres des choses merveilleuses*, Cologne, 1532, in-4, fig. L'auteur y parle des monstres, des prodiges, des comètes. Cet ouvrage est fort curieux; mais l'auteur paraît quelquefois trop crédule. 4° *Catechismus catholicus*; 5° *Consilia de puero litteris instituendo*; 6° *Libri quinque in concilia*; 7° *Abrégé de la vie du pape Pie II*, et de celle de *l'empereur Frédéric III*; 8° des *Poésies* assez faibles. On a imprimé à Bâle en 1550, in-fol., un *Recueil des lettres* écrites à ce savant sur diverses matières. Ce recueil renferme aussi un catalogue de ses ouvrages.

NAVÆUS (Matthias), natif de la Hesbaye dans la principauté de Liége, fut licencié en théologie, curé de Saint-Pierre à Douai, et ensuite chanoine de l'église de Tournai et censeur des livres.

Sa régularité et son savoir lui concilièrent une considération générale. Il mourut vers le milieu du 17e siècle (1650). Ses principaux ouvrages sont : 1° des sermons sur les fêtes de quelques Saints, sous le titre de *Prælibatio theologica in festa Sanctorum*, in-4 ; 2° *Annotationes in summæ Theologiæ et sacræ Scripturæ præcipuas difficultates*, in-4 ; 3° *Orationes de signi crucis et orationis efficacia, et D. Thomæ Aquinatis laudibus*, 1630, in-4. Il publia aussi *Chronicon apparitionum et gestorum sancti Michaelis archangeli*, ouvrage de son oncle Michel Navæus, né à Liége, successivement chanoine et official d'Arras, archidiacre et grand-vicaire de Tournai, mort l'an 1720, âgé de 87 ans, comme il est dit sur son portrait gravé.

NAVÆUS (Joseph), prêtre et chanoine de Saint-Paul de Liége, naquit au village de Viesme, à cinq lieues de cette ville, en 1651, et fit ses premières études avec une distinction remarquable. Il n'eut pas moins de succès en philosophie et en théologie. Il professa pendant quelque temps la poésie dans le collége de la Trinité à Louvain. Ayant pris le degré de licencié en théologie dans l'université de cette ville, il fut appelé à Liége pour y enseigner la philosophie au séminaire. Quelques-unes des thèses qu'il y fit soutenir sous sa présidence ont été imprimées. Il eut des démêlés assez vifs avec les jésuites au sujet du séminaire dont ces Pères cherchaient à avoir la direction. En 1699, il prit la défense de M. Denys, professeur de théologie à Liége, accusé d'enseigner des propositions qui n'étaient point orthodoxes; M. Denys était à Rome. Navæus, étant devenu infirme, se démit de son emploi de professeur, et fut nommé à un canonicat de la cathédrale de Saint-Paul. Il conserva ce bénéfice tant qu'il put en remplir les devoirs ; mais ses infirmités ayant augmenté, il le résigna. Il mourut à Liége le 10 avril 1705, n'ayant que 54 ans. On a de lui : 1° *Mémoire contenant les raisons pour lesquelles il est très important de ne pas retirer le séminaire de Liége des mains des théologiens séculiers, et de n'en pas donner la conduite aux Pères jésuites*. Ce Mémoire, écrit en latin, fut traduit en français par le Père Quesnel, et imprimé in-4 et in-12. Il n'eut point l'effet que l'auteur en attendait. Les jésuites prirent possession du séminaire ; ce qui donna lieu à un autre écrit de Navæus intitulé : *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liége, contenant le récit de l'intrusion violente du Père Sabran, jésuite anglais, dans la présidence du séminaire de Liége*, en latin, 1699. Ces lettres furent aussi traduites en français, in-4 et in-12 ; 2° *Epistola apologetica ad auctores et suscriptores resolutionis sacræ (ut ipsi quidem existimari volunt), facultatis lovaniensis ad quæstiones quasdam dogmaticas, datæ die 12 septembris 1609, et Lovanii editæ per quosdam sacræ theologiæ studiosos, ex S. L. pro professore suo absente*. C'est la défense de Denys citée ci-dessus, et mise sous le nom des étudians en théologie de Louvain. 3° *Sacræ facultatis theologiæ coloniensis sapientissimum judicium pro doctrina perillustris D. Henrici Denys, S. T. licenciati lovaniensis, in seminario leodiensi professoris, necnon in ecclesia leodiensi canonici theologi, adversus ineptias, cavillationes, aberrationes et imposturas doctoris Francisci Martin, in libello cui titulus :* REFUTATIO JUSTIFICATIONIS, etc. *vindicatum per Christianum ab Irendaël theologum, Marianopoli*, 1661, in-4. Cette pièce fut généralement attribuée à Navæus, qui du moins y eut beaucoup de part. 4° *Le fondement de la conduite à la vie et la piété chrétienne, selon les principes que la foi nous en donne dans l'Ecriture sainte et la doctrine de l'Eglise* ; livre pieux et estimé, que Navæus composa pendant la retraite à laquelle ses infirmités le condamnaient. Il contribua aux réglemens de l'hôpital des Incurables de Liége, et à l'établissement des filles repenties. Ses liaisons intimes avec Arnauld, Quesnel, Opstraët, etc. montrent assez qu'il partageait leurs sentimens. (*Voyez* CHOKIER-SURLET, Jean-Ernest.)

NAVAGERO (André), *Naugerius*,

noble et savant vénitien, naquit en 1483, et se fit estimer par son éloquence et par son érudition, et encore plus par les services importans qu'il rendit à sa patrie. (Il fut l'élève des célèbres Sabellicus, Musurus et Pomponace, et membre de l'académie littéraire que le fameux Alviane avait formée à Pa, dans le Frioul. Après la mort de Sabellicus, il le remplaça dans la direction de la bibliothèque de Saint-Marc, et fut l'ami de Bembo et de Sadolet.) Il fut envoyé en ambassade, par les Vénitiens, vers l'empereur Charles-Quint, et demeura auprès de ce prince depuis la journée de Pavie jusqu'en 1528. De retour dans sa patrie, il fut nommé ambassadeur auprès de François Ier. Il mourut à Blois l'an 1529, dans sa 47e année. Navagero joignait à un jugement solide et à une belle littérature les vertus du citoyen et du chrétien. Il aimait la retraite; un de ses plaisirs était d'aller se cacher dans ses campagnes, loin des hommes et du tumulte, cultivant à la fois l'agriculture, l'antiquité et la philosophie. (Il présida aux éditions des *Classiques* latins donnés par Alde Manuce.) Comme il passait pour un homme d'une vertu inaltérable et d'un savoir profond, il avait été chargé d'écrire l'histoire de sa patrie depuis 1486; il fit brûler cet ouvrage dans sa dernière maladie. (Il livra aussi aux flammes deux poèmes très estimés, *De Venatione*, et un autre *De fine orbis*.) Ses autres écrits ont été recueillis à Padoue en 1718, in-8, sous ce titre: *Andreæ Navagerii, patricii veneti, oratoris et poetæ clarissimi, opera omnia*. Ils avaient été publiés à Venise en 1530, in-fol. On y trouve des poésies, des harangues, des lettres. La plupart de ses vers latins respirent le goût de l'antiquité; et quoique les vers italiens leur soient inférieurs, ils ne sont pas à dédaigner. — Bernard Navagero, évêque de Vérone, qui assista au concile de Trente, et qui mourut en 1565, à 58 ans, était de la même famille. C'était aussi un homme de mérite. Il fut honoré de la pourpre, et chargé de plusieurs ambassades dans lesquelles il fit briller son esprit et son éloquence. On a de lui des *Harangues*, et la *Vie du pape Paul IV*.

NAVAILLES (Philippe de Montault de Benac, duc de). *Voyez* Montault.

NAVARRE (Martin). *V.* Azpilcueta.

NAVARRE (Pierre), grand capitaine du 15e et du 16e, siècles, célèbre surtout dans l'art de creuser et de diriger des mines, était Biscayen, et de basse extraction. Suivant Paul Jove, qui dit tenir de sa bouche même ces particularités, il commença par être matelot. Dégoûté de ce métier il vint chercher fortune en Italie, où la pauvreté le contraignit à se faire valet de pied du cardinal d'Aragon. Il s'enrôla dans les troupes des Florentins; et, après y avoir servi quelque temps, il reprit le service de mer, et se fit connaître par son courage. La réputation de sa valeur étant parvenue à Gonsalve de Cordoue, ce général l'employa dans la guerre de Naples avec le titre de capitaine. Il contribua beaucoup à la prise de Naples, par une mine qu'il fit jouer à propos. L'empereur le récompensa de ce service en lui donnant l'investiture du comté d'Alveto, situé dans ce royaume, d'où il fut appelé le comte Pedro de Navarre. Ayant commandé une expédition navale contre les Maures en Afrique, il eut des succès dus en grande partie au cardinal Ximénès, qui était présent à l'armée: il enleva Oran, Tripoli et d'autres places; mais il échoua à l'île de Gerbes, où les grandes chaleurs et la cavalerie maure détruisirent une partie de son armée. Il ne fut guère plus heureux en Italie. Il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne en 1512, et se laissa engager à porter les armes contre sa patrie. Il leva pour François Ier vingt enseignes de gens de pied, Gascons, Biscayens et montagnards des Pyrénées. Il se signala par plusieurs expéditions jusqu'en 1522. Ayant été envoyé au secours de Gênes, il fut pris par les Impériaux. On le conduisit à Naples, où il resta prisonnier pendant trois ans dans le château de l'OEuf. Il sortit par le traité de Madrid, et servit au siége de Naples sous Lautrec, en 1528. Mais, repris à la malheureuse retraite d'Aversa, il fut conduit une seconde fois dans le château de

l'OEuf. Le prince d'Orange ayant, par ordre de l'empereur, fait décapiter dans cette citadelle plusieurs personnes de la faction angevine, il aurait subi le même sort, comme félon et traître à son prince, si le gouverneur le voyant dangereusement malade ne lui eût épargné la honte du dernier supplice en le laissant mourir. D'autres prétendent qu'il fut étranglé dans son lit, étant déjà dans un âge avancé. Paul Giovio et Philippe Tomasini ont écrit sa *Vie*. Un duc de Sessa, dans le 17e siècle, voulant honorer sa mémoire et celle du maréchal de Lautrec, leur fit élever à chacun un tombeau dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve à Naples, où ils avaient été enterrés sans aucun monument qui décorât leur sépulture.

NAVARRETTE ou NAVARETTE (Ferdinand de), dominicain espagnol, se signala dans son ordre par ses talens pour la chaire et par son zèle pour le salut des âmes. Il alla en 1659 porter la foi à la Chine, et y eut quelques démêlés avec les autres missionnaires à l'occasion des cérémonies chinoises. Après avoir condamné ces cérémonies, il parut revenir de son sentiment au sujet d'un écrit du Père Brancati, jésuite. Il écrivit en ces termes au Père Govea, vice-provincial des jésuites de la Chine en 1669 : « Pour » ce qui regarde les morts, les écriteaux » et les cérémonies funèbres, nous sui» vons au pied de la lettre, sans nous » éloigner d'un seul point, tout ce qui » fut arrêté dans l'assemblée de vos Pères » qui se tint à Hang-Tcheon au mois d'a» vril 1642. A l'égard de Confucius, nous » permettons ce que vos Pères permettent » de pratiquer en retranchant les deux » cérémonies solennelles, que la compa» gnie ne permet pas non plus, etc. » Exilé et en prison pour la foi à Canton, il s'échappa de la prison et s'enfuit à Macao. Le Père Grimaldi, jésuite, prit sa place dans la prison pour rendre le nombre complet, et pour que l'on ne s'aperçût pas de l'évasion du Père Navarette. Il revint ensuite à son premier sentiment sur les cérémonies chinoises, et attaqua avec chaleur les jésuites, dans ses ouvrages qui n'ont peut-être que trop bien servi aux ennemis de cette société pour la noircir, quoique, selon plusieurs écrivains qui ont pris à tache de les réfuter, la passion et la vivacité s'y montrassent à découvert. Ses confrères en montrèrent du mécontentement, entre autres le Père Pierre d'Alcala, qui écrivant au Père Intorcetta, jésuite, une lettre datée de Lan-Ki, du 14 mars 1680, dit, en parlant du livre du Père Navarrette : « Dieu » m'est témoin combien j'en suis indigné, » et que, si cela était en mon pouvoir, » je l'effacerais de mon propre sang. » Quelque temps après son retour en Europe (1672), le roi d'Espagne, Charles II, l'éleva à l'archevêché de Saint-Domingue en Amérique. Monté sur ce siége, il parut revenir de ses préventions ; il écrivit au roi d'Espagne et au gouverneur de Saint-Domingue, pour les prier de faire en sorte que les jésuites restassent dans sa ville archiépiscopale, où ils croyaient ne pouvoir être utiles au public sous un prélat qui avait montré tant d'animosité contre eux. Ces lettres sont pleines d'éloges de la société. Peu d'évêques ont parlé avec plus d'étendue de l'utilité que les pasteurs et les peuples retirent des services de ces religieux ; enfin, pour appuyer ses éloges par des faits, il leur fonda un collége et une chaire de théologie. Ce prélat mourut en 1689, après avoir édifié et instruit son diocèse. On a de lui un *Traité historique, politique et moral de la monarchie de la Chine*, dont nous venons de parler. Le Ier volume de cet ouvrage parut in-fol. à Madrid, en 1676, en espagnol. Il y avait deux autres volumes dont l'un fut supprimé par l'inquisition, et l'autre n'a jamais vu le jour. On trouve un extrait intéressant de cet ouvrage dans l'*Hist. gén. des voyages* de l'abbé Prévôt. Il est aussi auteur des *Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb* (voyez la *Revue encycl.* 1828, t. 3, p. 200.) — Il ne faut pas le confondre avec le Père Balthasar NAVARETTE, du même ordre, dont on a un ouvrage en 3 vol. in-fol. intitulé : *Controversiæ in D. Thomæ ejusdemque scholæ defensores*, 1634 ; ni avec le Père Alphonse NAVARETTE, aussi

dominicain, mort pour la foi au Japon, en 1617.

NAVARRO (Pierre Paul), né à Laino, petite ville de Calabre, entra chez les jésuites, et partit fort jeune pour le Japon, où il arriva en 1585. Plein de l'esprit de saint François Xavier, il travailla 36 ans à propager dans cette région lointaine la foi que le saint apôtre y avait portée. La persécution l'obligea long-temps d'errer de province en province, et la semence évangélique qu'il y répandit semblait croître et se multiplier d'une manière toute particulière dans ce temps de souffrance; mais en 1621 il fut arrêté à Ximabara, où, après un an de prison, il fut brûlé vif le 1er novembre 1622, au grand regret de Bugondono, prince de Ximabara, qui n'osa pas contrarier les ordres de l'empereur, et qui, après un entretien avec le missionnaire, dit devant plusieurs personnes, « qu'il ne croyait pas qu'on pût trouver » ni le repos de l'esprit, ni le salut de » l'âme, dans aucune secte du Japon. »

NAVIÈRES (Charles de), poète français, né en 1544 à Sedan, était calviniste et gentilhomme servant du duc de Bouillon. Il fut tué, selon quelques-uns, à Paris, en 1572, au massacre de la Saint-Barthélemi; mais Colletet croit qu'il y survécut 40 ans, et cette opinion est confirmée par ses ouvrages. On a de lui un poème *de la Renommée*, Paris, 1571, in-8, et une tragédie portant le titre de *Philandre*.

* NAVILLE (François-André), avocat de Genève, où il naquit d'une famille honnête, le 25 février 1752, fut reçu avocat en 1772. Ses talens oratoires et sa profonde connaissance des lois le firent nommer, au commencement de 1782, procureur-général de sa république. Il eut, peu de mois après, la présidence de la *Chambre des tutelles*, qu'on avait établie, par un édit, le 21 novembre de la même année. A l'expiration des six années assignées à l'emploi de procureur-général, Naville fut nommé conseiller d'état. En 1790 il publia l'*Etat civil de Genève*, in-8 : cet ouvrage accompagné de *notes*, contient des vues aussi neuves que profondes sur les points les plus difficiles de la jurisprudence. Après avoir fait de vains efforts pour attacher les Genevois à leur institution, Naville vit avec peine tomber sous les coups des Français la constitution de la république (29 décembre 1792). Il s'éloigna du barreau, et mena une vie retirée. Quelque temps après en juillet 1794, il éclata à Genève une violente insurrection. Les meneurs n'ignoraient pas que les membres de l'ancienne magistrature n'avaient pas approuvé le nouvel ordre de choses : on se saisit d'eux et de Naville, ainsi que de plusieurs autres citoyens, qui tous furent entassés dans une prison, et jugés ou plutôt condamnés par un tribunal révolutionnaire. Les qualités personnelles de Naville, les services qu'il avait rendus à sa patrie, la noble éloquence avec laquelle il se défendit devant ses juges illégaux, rien ne put le sauver de la rage de ses persécuteurs, et il entendit prononcer son arrêt de mort, à la majorité d'une seule voix. Il monta à l'échafaud avec courage, et ce zélé et intègre magistrat périt, comme bien d'autres victimes, par le glaive de l'anarchie, le 2 août 1794. Il avait quarante-deux ans.

NAXERA (Emmanuel de), jésuite de Tolède, mort vers 1680, âgé de 75 ans, se distingua dans la société par ses connaissances dans la théologie. Il a laissé des *Commentaires* sur Josué, les Juges et les Rois; des *Sermons pour le carême*, in-4, etc.

* NAY (Pierre), ecclésiastique, naquit le 3 décembre 1753 à Molléges, dans la Basse-Provence, d'une famille de cultivateurs. Lui-même fut d'abord employé aux travaux de la campagne; mais bientôt sa vocation pour le sacerdoce se révéla en lui. Quoiqu'il n'eût aucune espèce de ressources, il forma le projet d'apprendre seul les connaissances préliminaires dont il avait besoin pour cet état : en conséquence, il trouva le moyen d'acheter quelques livres avec lesquels il étudia le latin sans maître. Il avait déjà 17 ans lorsqu'il parla à son curé de ses intentions et de ses efforts. M. Dulau, étonné de ses progrès et surtout de sa

persévérance, le plaça à ses propres frais au séminaire d'Avignon, où il fut un modèle de zèle et de piété. Après avoir été ordonné prêtre, il fut envoyé en qualité de vicaire à Miramas, puis comme curé au Rove. L'un de ses premiers soins dans ce dernier emploi fut de travailler à la construction d'une église dont la grandeur fût en rapport avec la population. On ne sait comment il parvint à trouver les fonds nécessaires pour cet édifice sacré : il donna l'exemple, et cet exemple fut suivi. Bornant presque sa nourriture à du pain et à de l'eau, il mettait lui-même la main à l'ouvrage, comme le dernier de ses ouvriers. Enfin l'église du Rove fut achevée ; mais il ne tarda pas à la quitter : la révolution le força d'aller chercher un asile en Italie. Les dangers qui l'avaient contraint à s'éloigner de son troupeau existaient encore, lorsqu'il revint au Rove. Il porta la parole sainte et les secours de la religion non seulement à ses paroissiens, mais encore aux habitans des villages voisins. Plus tard, les supérieurs l'envoyèrent aux Saintes-Maries, et M. de Cicé, devenu archevêque d'Aix, le fit supérieur d'un petit séminaire près de Salon ; mais on fut obligé ensuite de fermer cet établissement ; une pieuse association qu'avait formée ce vertueux ecclésiastique fut alors également dissoute. Devenu curé de Pellissane, puis de Marignane, il est mort dans ce dernier lieu, le onze décembre 1827, après avoir édifié tous ceux qui l'ont connu par une vie tout évangélique. On raconte des traits touchans de sa charité, de sa douceur, de son humilité : son exemple, ses travaux continuels, ses austérités, son détachement de toutes les choses d'ici-bas étaient une prédication continuelle. M. l'abbé Ginoux a publié à Aix et a dédié aux habitans de Marignane un écrit qui a pour titre : *Soirées chrétiennes* ou *Histoire de la vie et des vertus de M. Nay, racontées par un père à sa famille*, 1830, in-12. L'auteur a joint à cette vie de son prédécesseur quelques courts *extraits* de ses écrits.

* NAZALLI (Ignace), cardinal, naquit à Parme le 7 octobre 1750. Pie VII le fit prélat de sa maison et référendaire de deux signatures, ensuite lieutenant civil du tribunal du vicariat, et un des prélats de l'humilité ecclésiastique. Le 27 décembre 1819, il le nomma archevêque de Cyr, et nonce près de la Confédération helvétique. En 1826, ce prélat fut chargé d'une mission extraordinaire près la cour des Pays-Bas. Léon XII le promut au cardinalat le 25 juin 1827, et lui conféra le titre presbytéral de Sainte-Agnès hors des murs. Le cardinal Nazalli soutint avec honneur cette haute dignité, et, pendant toute sa vie, il a donné des preuves et des exemples de vertu. Il est mort à Rome le 2 décembre 1831, après avoir reçu les secours de la religion, de la manière la plus exemplaire.

* NEAL (Daniel), théologien anglican, naquit à Londres en 1672 (1), et puisa les principes du presbytéranisme dans une académie de *dissenters*, dirigée par M. Rowe. A la fin de son éducation, il se rendit en Hollande, et séjourna à Utrecht et à Leyde. En 1706, il fut élu pasteur d'une congrégation d'indépendans; il mourut en avril 1743. On a de lui : 1° une *Histoire de la Nouvelle-Angleterre*, 2 vol. in-8 ; 2° une *Histoire des puritains*, 1732-38, 4 vol. in-8. Toulmin en a donné une 2ᵉ édit. Maddox, depuis évêque de Worcester, attaqua cette histoire par un écrit intitulé : *Vindication of the church of England, against Neal's history of the puritains.* Néal y répondit. 3° Des *Sermons*, dont plusieurs contre l'Eglise romaine, prêchés contre à Old-Jewry lors de la fondation, faite à cet effet par les non-conformistes en 1735. L'*Histoire des puritains* a eu une seconde édition, donnée par Toulmin. Ce docteur entreprend d'y répondre non seulement à Maddox, mais encore à Warburton et Gray, qui avaient fait la critique de cette histoire.

NÉANDER (Michel), théologien protestant, recteur d'Ilfeldt en Allemagne, né à Soraw en Silésie l'an 1525, mort dans sa cure en 1595, à 70 ans, fut

(1) *Watkin's Bibliographical and historical Dictionnary.* Le *Dictionnaire universel historique* (Prudhomme) dit en 1678, et d'autres biographies en 1679.

auteur de divers ouvrages : 1° *Erotemata linguæ græcæ*, in-8 ; 2° *Grammaire hébraïque*, in-8 ; 3° *Pindarica aristologia et aristologia Euripidis*, Bâle, 1556, in-8 ; 4° *Gnomologia e Stobeo confecta*, in-8 ; 5° des *Editions* de plusieurs auteurs grecs, etc. (*Voyez* le 30e volume de Nicéron). Ce savant possédait bien les langues. — Il ne faut pas le confondre avec Jean NÉANDER, médecin de Brême, auteur d'un livre curieux et peu commun, intitulé : *Tabacologia, id est tabaci seu nicotianæ descriptio*, Leyde, 1622-1626, in-4, traduit en français, Lyon, 1825, in-8. C'est une description du tabac, avec des réflexions sur l'usage qu'on peut en faire dans la médecine. On a encore de lui : 1° *Sassafrologia*, 1627 ; 2° *Syntagma in quo medicinæ laudes, natalitia, sectæ*, etc., *depinguntur*, 1623. — Il faut aussi distinguer des précédens Michel NÉANDER, né à Joachimsthal en Bohême en 1529, qui fut successivement professeur de mathématiques, de langue grecque et de médecine à Iéna, où il mourut en 1581. Nous avons de lui le *Synopsis mensurarum et ponderum*, Bâle, 1555, in-4. Cet ouvrage est savant.

NÉARQUE (*Nearchus*), l'un des capitaines d'Alexandre le Grand, qui l'envoya naviguer sur l'océan des Indes, avec Onésicrite. En côtoyant les bords de la mer, depuis l'embouchure de l'Hydaspe jusqu'à celle de l'Indus, et de là, jusque dans l'Euphrate, il parvint jusqu'à Harmusia, aujourd'hui Ormus. Alexandre n'en était qu'à cinq journées. Néarque le joignit, et en fut récompensé d'une manière digne de ses travaux. On a de lui des fragmens de la *Relation* de sa navigation. (Ils se trouvent dans l'*Histoire indique* d'Arrien, et dans le premier volume des *Geographi minores* de Hudson.) Cette relation est très curieuse. (Les plus savans géographes modernes, tels que Vincent, Gosselin et Mamert, font l'éloge de l'exactitude géographique de cette relation.)

NÉBRISSENSIS. *Voyez* ANTOINE-NEBRISSENSIS.

NÉCHAO Ier, ou plutôt *Néchos*, ainsi que le suivant, roi d'Egypte, commença à régner l'an 691 avant J.-C., et fut tué huit ans après par Sabacos, roi éthiopien. Psammitique, son fils, lui succéda, et fut père de Néchao II, qui suit.

NÉCHAO II, roi d'Egypte, appelé *Pharaon Néchao* dans l'Ecriture, était fils de Psammitique, auquel il succéda au trône d'Egypte, l'an 616 ou 617 avant J.-C. Ce prince, dès le commencement de son règne, entreprit de creuser un canal depuis le Nil jusqu'au golfe d'Arabie ; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, à cause du nombre prodigieux d'hommes (cent vingt mille) qui y étaient morts. Il équipa plusieurs flottes, qu'il envoya découvrir les bords de la mer Rouge et de la mer Méditerranée. Ses vaisseaux coururent, dit-on, la mer Australe, et ayant poussé jusqu'au détroit appelé Gibraltar, ils entrèrent dans la Méditerranée, et revinrent en Egypte trois ans après leur départ. On a de la peine à croire qu'on ait osé dans ce temps-là entreprendre de si longues et si périlleuses navigations ; mais si l'on considère que ces observations ne firent que longer les côtes, et qu'ils mirent trois ans à tourner l'Afrique, l'histoire de ce voyage, rapportée par Hérodote, devient vraisemblable. Néchao, jaloux de la gloire de Nabuchodonosor, qui avait envahi l'empire d'Assyrie, s'avança vers l'Euphrate pour le combattre. Comme il passait sur les terres de Juda, le pieux Josias, qui était tributaire du roi de Babylone, vint avec son armée pour lui disputer le passage. Néchao, qui n'avait rien à démêler avec le roi de Juda, lui envoya dire que son dessein était d'aller du côté de l'Euphrate, et qu'il le priait de ne pas le forcer à le combattre. Mais Josias n'eut aucun égard aux prières de Néchao. Il lui livra bataille à Mageddo, sur la frontière de la tribu de Manassès, et il la perdit avec la vie. Le roi d'Egypte continua sa route, acheva heureusement son entreprise contre les Assyriens ; mais il fut vaincu à son tour par Nabuchodonosor, qui le resserra dans ses anciennes limites. Il mourut l'an 600 avant J.-C.

NECKAN, NEQUAM ou NEKAM (Alexan-

dre), théologien anglais, étudia à Paris, et voulut entrer dans l'abbaye de Saint-Alban ; mais ayant reçu quelques mécontentemens de l'abbé, il se fit chanoine régulier, et fut nommé à l'abbaye d'Excester. Il y mourut en 1227. On a de lui en latin : 1° des *Commentaires* sur les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, et les Evangiles ; 2° un traité : *De nominibus utensilium* ; un autre *des Vertus* ; 3° un troisième *De naturis rerum*.

* NECKER (Charles-Frédéric de Cuttrin), né vers 1700, fut d'abord professeur de droit en Allemagne, puis à Genève où il vint se fixer, et où on lui accorda des lettres de bourgeoisie en 1764. Il mourut dans cette ville après avoir publié les ouvrages suivans : 1° *Lettres sur la discipline ecclésiastique* (au nombre de quatre), Utrecht, 1740, in-12 ; 2° *Description du gouvernement présent du corps germanique*, Genève, 1742, in-8, dans la *Tempe helvetica*, tom. 6 ; 3° *Responsio ad quæstionem*, *Quis sit verus sensus commatis* : Salus populi suprema lex esto.

* NECKER (Louis), né à Genève en 1730, fit ses études à Paris. Après s'être livré spécialement aux mathématiques, qu'il apprit sous d'Alembert, il les enseigna dans sa ville natale. Renonçant plus tard à l'enseignement pour s'adonner au commerce, il s'associa sous le nom de Germany avec les banquiers Girardot et Haller. Sur la fin de sa vie, il retourna à Genève où il est mort vers 1795. Il a laissé : *Theses de electricitate*, 1747, in-4. Il rédigea pour l'*Encyclopédie* les articles *forces* et *frottemens* ; et on trouve aussi de lui dans le tome 4e des *Mémoires des savans étrangers*, une savante solution d'un problème d'algèbre.

* NECKER (Jacques), frère du précédent, ministre de Louis XVI, né à Genève le 30 septembre 1732, reçut une éducation conforme à la carrière commerciale, que ses parens se proposaient de lui faire parcourir. Ses premiers pas furent pénibles, et rien n'annonça d'abord qu'il serait capable de ces grandes spéculations qui lui ont acquis à la fois une immense fortune et une grande célébrité. Après avoir été employé pendant quelques années chez un négociant de Genève, il vint à Paris et entra dans la maison du banquier Thélusson, en qualité de simple commis. Un heureux hasard le tira de l'obscurité dans laquelle il aurait peut-être langui pendant toute sa vie. Il remplaça un jour le premier commis de Thélusson, chargé de négociations à la Bourse. Il s'agissait d'une opération majeure, et Necker la termina si heureusement, que même en s'écartant des instructions qu'il avait reçues du banquier, il lui procura un bénéfice de 500,000 livres ; il en reçut 12,000 en récompense. Peu à peu il parvint à obtenir toute la confiance de Thélusson, qui le fit son associé. La fortune de Necker s'avança rapidement, et en moins de 15 ans il se vit possesseur d'une somme de six millions. Selon les uns, il l'amassa par des spéculations adroites ; il la dut, selon d'autres, à des traités frauduleux avec la compagnie des Indes, et surtout à des négociations sur les fonds anglais au moment de la paix de 1763, dont Favier, employé aux affaires étrangères, l'avertit d'avance. Devenu riche, il chercha à entrer dans l'administration des finances, et, afin de se faire connaître un peu avantageusement, il publia en 1769 sur la *Compagnie des Indes* un ouvrage où il défendait cette compagnie, et rappelait les services importans qu'elle avait rendus à l'état. Il avait pour adversaires l'abbé Morellet et M. Lawetelle, qui attaquaient les priviléges exclusifs de la compagnie, et réclamaient la liberté du commerce. Le système de Necker lui fit de nombreux partisans. A cet ouvrage en succéda un autre intitulé : *Législation des blés* ; il augmenta encore sa réputation et surtout sa popularité. Ni l'un ni l'autre de ces ouvrages n'étaient excellens, les vues même en étaient étroites et vagues ; mais il y régnait ce ton philosophique qui était alors à la mode, et cette espèce d'intérêt philanthropique qui fit croire au vulgaire des lecteurs que le banquier genevois songeait à soulager le malheur et non point à servir la cause de son ambition. En 1773 Necker avait

publié un *Eloge de Colbert*, qui fut couronné par l'académie française. Ce fut à ces titres divers qu'il dut la place de premier commis des finances sous Turgot et sous Clugny, et, à la fin de 1776, il fut adjoint à Taboureau-des-Reaux contrôleur général, qu'il parvint à supplanter le 10 juillet 1777. Mis ainsi à la tête des finances du royaume, il se trouva dans une position bien difficile : les dépenses dépassaient les recettes ; la guerre d'Amérique augmentait les premières, et la résistance des parlemens ne permettait pas d'augmenter les secondes. Necker fit de nombreuses suppressions et des réformes : ses économies lui suscitèrent une foule innombrable d'ennemis ; il abolit et diminua plusieurs impôts, tels que ceux du droit de main-morte et de la taille ; il apporta quelque ordre dans les finances qui, depuis Sully, avaient été entièrement négligées ; enfin ce fut lui qui commença le système des emprunts dont l'Angleterre avait déjà donné l'exemple, et qui a été suivi en France depuis cette époque, de manière que notre dette s'élève à plusieurs milliards. En 1778 Necker avait créé des assemblées provinciales qui, selon lui, devaient ranimer le crédit public, conception de Turgot qui alarma les amis de la monarchie. Parmi ses principes d'administration, Necker avait placé la publicité : en 1781 il fit paraître le *Compte rendu* de ses opérations. On dit alors d'une manière maligne que c'était un *compte bleu*, par allusion à la couleur du papier dont ce cahier était couvert. Toutes ces innovations plaisaient à un certain parti ; mais elles épouvantaient ceux qui voyaient les progrès de l'esprit révolutionnaire. On assure qu'enivré de ses succès, il demanda à entrer au conseil ; qu'ayant éprouvé un refus qu'avait motivé sa religion, il menaça de se retirer, et que sa démission fut acceptée le 25 mai 1781. Quelle qu'ait été la cause de sa retraite, elle fut favorable à sa popularité : plusieurs princes lui offrirent la direction des finances de leurs royaumes, et la cour fut généralement blâmée d'avoir laissé partir celui que l'on regardait alors comme le seul homme capable de soutenir le crédit public. Les fautes que commit son successeur, Calonne, contribuèrent encore à rehausser le mérite du financier genevois. Pendant que des ministres inhabiles gouvernaient la France, Necker, retiré en Suisse dans sa terre de Copet, publiait simultanément à Lausanne et à Lyon son *Traité d'administration des finances*. Cet ouvrage où l'auteur censurait l'administration financière qui avait succédé à la sienne fut proscrit ; mais ce fut un appât de plus, qui excita à le lire, et plus de 80,000 exemplaires circulèrent en France. Il ne méritait pas une pareille vogue : sans doute on y rencontre une théorie que l'on consulte encore ; mais il est aujourd'hui fort en arrière de la science. Sur ces entrefaites, Calonne en exposant aux notables le déficit de cent onze millions qui existait dans les caisses publiques, accusa Necker de l'avoir amené : l'ancien banquier qui était rentré en France en 1787, fit paraître un *Mémoire* dans lequel il se disculpa ; mais ce mémoire fit lancer contre lui une lettre de cachet. Le triomphe de Calonne ne fut pas de longue durée. Destitué lui-même, il alla en Angleterre continuer la querelle qu'il avait engagée avec Necker. Après des essais infructueux et des tentatives malheureuses, Necker fut rappelé en 1788. La position était encore plus fâcheuse qu'à l'époque de son premier avénement au pouvoir : la pénurie du trésor, le discrédit des effets publics, l'exil du parlement, l'agitation des provinces, la disette des vivres, menaçaient la société d'une dissolution prochaine. Necker avait obtenu qu'il travaillerait avec le roi et non avec le premier ministre : ce fut lui qui conseilla au malheureux Louis XVI de réunir les états-généraux ; ce fut encore lui qui fit décider que la représentation du tiers-état serait double. Quoiqu'il eût alors rendu de véritables services, par la manière dont il avait momentanément rétabli les finances, il fut de nouveau en butte à de puissantes haines que sa conduite politique devait nécessairement lui attirer. On lui reprocha, et l'histoire doit lui reprocher, le rôle qu'il joua dans ces

circonstances difficiles : il avait flatté la populace, il en avait été l'idole, et en même temps qu'il avait mis en mouvement tout ce qu'il y avait de plus corrompu dans la multitude, il avait cru pouvoir conserver la puissance royale. Placé entre le roi et le peuple, il les trompa tous deux. La cour, qui vit avec effroi la route dans laquelle il voulait engager la royauté, obtint sa retraite. Les états-généraux étaient réunis ; Necker avait prononcé à leur ouverture un discours dans lequel il avait indiqué la marche que l'Assemblée devait suivre pour ses travaux, et, quoiqu'il y eût bien du vague et de l'incertitude dans ses pensées, la multitude avait goûté son travail. Ce fut le 11 juillet 1789 qu'il cessa d'être à la tête des finances. Les factieux, qui le croyaient nécessaire à leurs projets, firent éclater tout leur mécontentement. Camille-Desmoulins fut un des premiers qui donnèrent le signal ; le 12 juillet, il excite au désordre tous les groupes du Palais-Royal : les spectacles furent fermés, et on promena dans toutes les rues de Paris le buste de Necker à côté de celui du duc d'Orléans. Le 16, l'Assemblée écrivit à Necker pour lui témoigner ses regrets sur sa retraite, et lui annoncer qu'elle avait obtenu son rappel. Dans l'effervescence où étaient les esprits, le roi crut devoir accéder à cette demande. Le 27, on lut à l'Assemblée la lettre de remerciment que Necker lui écrivait de la Suisse où il s'était retiré. Son retour de Bâle jusqu'à Paris eut l'air d'un triomphe prolongé. Le jour même de son arrivée, il s'empressa d'aller témoigner sa reconnaissance à l'hôtel de ville, et le lendemain à l'Assemblée, où il fut reçu au milieu d'applaudissemens qui n'étaient qu'injurieux pour le monarque. On mit sur la porte de son hôtel cette inscription : *Au ministre adoré*. Le ministère de Necker ne fut pas de longue durée. Tout en suivant son ancien système, et ne sachant faire mieux, il présenta pendant tout le reste de l'année, sur les ressources des finances, de nouveaux *Mémoires* qui ne pouvaient convenir ni au parti qu'il voulait détruire, ni à celui qui commençait déjà à l'abandonner. Au mois de septembre, il écrivit sur la sanction royale, et se déclara pour le *veto suspensif*. Il déclara plus positivement encore la chute du crédit public, en demandant un emprunt de 80,000,000. Mirabeau, afin de lui laisser une responsabilité qui devait le perdre, contribua à lui faire accorder cet emprunt de confiance. Le *Livre rouge*, qui parut en avril, acheva de le dépopulariser. Camus accompagna la publication de ce registre, de réflexions qui choquèrent infiniment le contrôleur-général, et il osa dans sa réponse appeler les membres du comité des pensions *des hommes novices en affaires, et encore à l'apprentissage des vertus publiques*. Le peuple, et surtout les chefs des factieux, qui ne l'avaient jamais aimé, et ne s'étaient servis de son nom que pour causer du trouble, l'abandonnèrent tout-à-fait lorsqu'il leur devint inutile. Trompé dans ses calculs, il en frémit, et on le vit s'opposer, en juillet (contre ses principes bien connus), à ce que Louis XVI sanctionnât le décret portant l'abolition de la noblesse, et il publia des *Observations* à ce sujet. Le 17 août, il adressa à l'Assemblée un *Mémoire*, dans lequel il demanda que les décrets sur les pensions fussent modifiés, en observant que le corps législatif ne devait pas avoir la disposition des grâces. Haï et méprisé en même temps par l'Assemblée qu'il avait cru gouverner, par le peuple dont il avait été l'idole, et par la cour qu'il avait entraînée dans l'abîme, il résolut de se soustraire à des résultats encore plus funestes. Avant de quitter la France, il vit arracher de dessus la porte de son hôtel, et au milieu des malédictions, l'inscription (*au ministre adoré*) que lui avait élevée le peuple ; et il laissa pour gage de son administration 2,400,000 livres qu'il avait placées sur le trésor royal, une maison de campagne et son hôtel à Paris. Poursuivi par les injures et l'animadversion de tous les partis, il eut à souffrir mille désagrémens pendant tout son voyage. Arrêté à Arcis-sur-Aube, il n'obtint sa liberté qu'à la faveur d'un décret de l'Assemblée nationale. A Ve-

soul, la même populace qui avait naguère traîné sa voiture, vomit contre lui mille imprécations, et faillit massacrer ses valets. C'est ainsi que le peuple se venge de l'encens dont il a été prodigue envers l'idole que la vanité, l'admiration ou la crainte lui avaient fait adorer. En 1792, il publia un ouvrage intitulé : *Du pouvoir exécutif dans les grands états*. A la fin de cette même année, il invita les amis de Louis XVI à le défendre à la barre de la Convention. Montjoie, rédacteur de l'*Ami du roi*, lui répondit alors pour l'engager « à ne pas s'immiscer » davantage dans les affaires d'un mo- » narque que ses conseils avaient conduit » au dernier terme du malheur, et près » duquel sa présence avait été le signal » des désastres. » Necker continua à vivre dans sa terre de Copet, non sans inquiétude. Le titre de baron, avec lequel il avait flatté son orgueil, devint contre lui un nouveau motif de haine et de persécution. Ne pouvant se résoudre à oublier sa gloire passée, il tâchait de la faire revivre par de nombreux *écrits*, publiés, en grande partie, par sa fille, en 1802. Ce même désir qui porte le voyageur à chercher les ruines d'un monument jadis fameux, conduisit Buonaparte, en 1800, à faire une visite à Necker. Celui-ci crut voir dans cette démarche un *hommage rendu au grand homme par un héros*. Mais le peu d'admiration du *héros* pour le *grand homme*, et l'oubli où il le laissa, dissipèrent cette flatteuse illusion : c'est de cette époque que date la haine de Mme de Staël contre Napoléon. Necker, de son côté, s'en vengea à son ordinaire, en faisant paraître en 1802 un nouvel ouvrage contre le gouvernement consulaire, dans lequel on trouve pêle-mêle des principes républicains et des idées monarchiques. Il fit une sensation momentanée; mais il n'influa et ne pouvait influer en rien sur le sort de la France. On dit que Necker avait été invité à se mêler des affaires de la Suisse, ce qu'il avait refusé pour des raisons de santé; mais Necker ne voulait briller que dans les premières places, tout autre emploi lui paraissait indigne de ses talens. Il mourut à Genève le 9 avril 1804. On ne saurait connaître le véritable mérite ni les torts de ce ministre dans les ouvrages de sa femme et de sa fille, lesquels ne sont que des panégyriques exagérés contre lesquels s'élèvent de longs et tristes souvenirs. Tout en accordant que les torts de Necker furent, en quelque sorte, ceux des circonstances, on ne peut cependant nier que son nom se lie trop malheureusement à l'histoire des désastres de la France. On a de lui, outre les ouvrages indiqués et ceux publiés par sa fille : 1° *Réponse au mémoire de M. Morellet sur la compagnie des Indes*, 1669; 2° *Mémoire sur les administrations provinciales*, 1781; 3° *Réponse de Necker au Discours prononcé par Calonne à l'Assemblée des notables*, 1787; 4° *Nouveaux éclaircissemens sur les comptes rendus*, 1788; 5° *De l'importance des opinions religieuses*, 1788, 1 vol. in-8 et in-12; 6° *Observations sur l'avant-propos du Livre rouge*, 1790; 7° *Sur l'administration de Necker, par lui-même*, 1791; 8° *De la révolution française*, 1797; 9° des *Mémoires*, etc., etc. Des incorrections continuelles, du pathos, beaucoup de vide dans les idées, une fausse sensibilité, un amour-propre et un charlatanisme imperturbables : tels sont les caractères généraux de ses nombreux ouvrages dont on trouve la liste chronologique à la fin du dernier volume de l'édition de ses *OEuvres complètes*, donnée en 1821 par son petit-fils le baron de Staël-Holstein, Paris, 15 vol. in-8.

* NECKER (Susanne Curchod de Naas ou Nasse épouse de), née vers 1746, était fille d'un ministre protestant, et descendant d'une ancienne famille de Provence qui s'était retirée en Suisse à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Élevée dans la connaissance des langues anciennes et modernes, elle avait appris la littérature et les sciences mathématiques et naturelles. Elle se livra d'abord à l'enseignement, et se chargea de l'instruction d'une jeune demoiselle de Genève, qu'elle quitta, en 1764, pour épouser M. Necker, qui était alors simple commis. Elle suivit constamment la fortune de son époux.

Pendant les deux ministères de Necker, elle profita de sa position pour répandre des bienfaits. Mme Necker avait un caractère affable, bienfaisant, et, d'après l'opinion publique, elle ne se servit de son pouvoir que pour faire du bien ; elle donna beaucoup de soin à l'amélioration du régime intérieur des hôpitaux, et établit, à ses frais, à Paris un hospice qu'elle dirigeait elle-même. Mme Necker eut beaucoup d'amis parmi les gens de lettres, et fut très liée avec Thomas et avec Buffon. Elle appelait le premier, et avec assez de justesse, *l'homme du siècle*, et le second *l'homme des siècles*. Thomas lui adressa des vers, et dans l'*Essai sur les femmes*, il fit indirectement son éloge. Elle accompagna son mari dans sa retraite à Copet, où elle mourut en 1796. On lui doit : 1° *Des inhumations précipitées* ; 1798 ; 2° *Mémoires sur l'établissement des hospices*, in-8 ; 3° *Réflexions sur le divorce*, 1798, in-8. Quoique née dans une religion qui permet le divorce, elle n'en défend pas moins l'indissolubilité du mariage, et elle soutient son opinion avec autant de force que de sensibilité. 4° *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker*, 1798, 3 vol. in-8, qu'on a publiés après la mort de l'auteur. On trouve dans ces écrits, à travers quelques défauts, des idées justes, de beaux tableaux et des conseils sages.

* NECKER (Noël-Joseph), botaniste, né, en 1729, dans la Flandre, se fit recevoir docteur à l'université de Douai, et fut successivement botaniste de l'électeur palatin, biographe du palatinat, des duchés de Berg et de Juliers, agrégé honoraire du collége de médecine de Nancy. Plusieurs académies savantes le reçurent dans leur sein, telles que celles de Hollande, du Brabant, de Bavière, de Manheim, de Rouen, de Châlons, etc. Il voyagea en France et en Allemagne, et publia les ouvrages suivans : 1° *Deliciæ gallo-belgicæ silvestres, seu Tractatus generalis plantarum gallo-belgicarum ad genera relatarum, cum differentiis nominibus trivialibus*, etc., Strasbourg, 1768, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qui est la *Flore* des Pays-Bas, est disposé suivant le système de Linnée, et contient les caractères qui distinguent chaque genre et chaque espèce de plantes, leurs noms communs et pharmaceutiques, les endroits où elles naissent spontanément, leurs propriétés médicinales, avec des observations d'après les lois de la chimie. 2° *Methodus muscorum per classes, ordines, genera ac species, cum synonymis nominibus trivialibus, observationibus digestorum, æneisque figuris illustratorum*, Manheim, 1775, in-8. L'auteur, qui avait fait une étude approfondie des mousses, n'en admet qu'une seule classe ou dynastie, qu'il divise en trois ordres, dont les caractères distinctifs sont pris des effets de la germination. On doit regarder toutes les mousses comme pérennelles ; mais leur germination n'est pas toujours la même : dans les unes elle est feuillée, dans d'autres elle est plumeuse, et dans quelques unes elle est à simples bourgeons. Cette méthode a été adoptée en Allemagne. L'ouvrage a été réimprimé à Ratisbonne et en Angleterre. 3° *Physiologia muscorum per examen analyticum de corporibus variis naturalibus inter se collatis continuitatem proximamve animalis cum vegetabili concatenationem indicantibus*, Manheim, in-8 ; traduit en français sous le titre de *Physiologie des corps organisés, ou Examen analytique des animaux et des végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les différens règnes de la nature*, Bouillon, 1775, in-8 ; 4° *Eclaircissement sur la propagation des filicées en général*, Manheim, 1775, in-4 ; 5° *Histoire naturelle du tussillage et du pétasite, pour servir à la phytologie du palatinat du Rhin, des duchés de Juliers et de Berg*, ibid., 1778, in-8. On a imprimé cette dissertation dans le tome 4 des *Mémoires* de l'académie de Manheim. 6° *Traité sur la mycitologie, ou Discours sur les champignons en général*, Manheim, 1783, in-8 ; 7° *Elementa botanica, genera gemina, species naturales omnium vegetabilium delectorum, eorumque characteres diagnosticos, ac*

peculiares exhibentia, *secundum systema omologium*, *seu naturale*, *evulgata cum tabulis separatis*, Neuwied-sur-le-Rhin, 1790, 3 vol. in-8. C'est un traité élémentaire, fruit de dix années de recherches et de méditations. Necker est mort à Manheim, le 10 décembre 1793, âgé de 64 ans. Willemet a publié une *Notice* sur N.-J. Necker dans le *Magasin encyclopédique*, deuxième année, tome premier.

NECTAIRE, natif de Tarse, d'une maison illustre, fut mis à la place de saint Grégoire de Nazianze sur le siége de Constantinople, par les Pères assemblés dans cette ville, en 381. Il n'était alors que catéchumène; ainsi il fut évêque avant que d'être chrétien. L'empereur Théodose avait demandé pour lui le siége épiscopal, et on ne put le lui refuser. Ce fut sous son épiscopat que la dignité de pénitencier fut supprimée dans l'église de Constantinople. Une femme de qualité s'étant, par un ordre très imprudent du pénitencier, accusée publiquement d'un crime secret, qui fut un sujet de scandale pour le peuple, Nectaire laissa la liberté à chacun de participer aux saints mystères selon le mouvement de sa conscience; ce qui doit s'entendre relativement à la pénitence publique, et aux péchés dont la nature semblait demander une telle expiation: car il est constant par toute la suite de l'histoire, aussi-bien que par le témoignage de Sozomène, que la suppression du prêtre pénitencier n'a donné atteinte ni à la confession secrète, ni même à la pénitence publique, pratiquée si long-temps encore après cet événement, dans l'église même de Constantinople, avec cette différence seulement, qu'elle n'était pas du ressort d'un pénitencier nommé formellement à ce effet. La plupart des églises d'Orient suivirent l'exemple de l'église de Constantinople, et chacun fut libre de se choisir un confesseur. Nectaire mourut en 397. Il avait de la naissance et beaucoup de talent pour les affaires; mais son savoir était fort borné, et sa vertu n'avait pas ce degré de supériorité qu'on est en droit d'exiger d'un évêque. (On lui attribue un *Sermon* sur l'aumône et le jeûne, imprimé en grec, Paris, 1554, in-8; et en latin, avec six homélies de saint Jean-Chrysostôme, *ibid.* id. in-8.)

NEEDHAM (Jean-TURBERVILLE), chanoine de Soignies, né en 1713, à Londres, d'une famille anglaise (et non irlandais ni jésuite, comme a dit Voltaire), mort en 1781 à Bruxelles, où il était recteur de l'académie des Sciences et belles-lettres, s'est fait un nom distingué par des connaissances étendues et variées, surtout dans la physique et l'histoire naturelle. Des observations pénibles sur des objets presque inaccessibles aux yeux comme à l'intelligence de l'homme, l'ont fait regarder comme un des plus laborieux coopérateurs de Buffon, et ont préparé le *système sur la génération des êtres vivans*, publié par le Pline français, et dont on trouve les principaux traits dans des auteurs beaucoup plus anciens. (*Voyez* l'*Examen impartial des Epoques de la Nature*, p. 175, édit. de 1780. — n° 140, édition de 1792.) Quoique ses expériences sur les animaux microscopiques n'aient pas eu le succès qu'il leur a supposé, et que l'abbé Spallanzani les ait mieux appréciées que Buffon, elles ne méritent pas le mépris que Voltaire en a témoigné, moins encore les injures que ce très malhonnête grand-papa de la philosophie a prodiguées à ce savant illustre. Needham, malgré l'abus que des hommes superficiels pourraient faire de quelques-unes de ses hypothèses, était inébranlable dans les bons principes; son attachement au christianisme était vif et sincère. Il avait plus de science qu'il n'avait de talent de la faire paraître. Soit modestie, soit éloignement naturel du bruit et de l'éclat, si chers à la médiocrité, soit difficulté de s'énoncer dans une langue étrangère, ou je ne sais quelle opposition qui se trouve quelquefois entre la multitude et la précision des idées; l'estimable académicien parlant ou écrivant paraissait presque toujours au dessous de ce qu'il était en effet. On a de lui: 1° diverses Observations insérées dans l'Histoire naturelle de Buffon; 2° *Nouvelles Recherches sur les*

découvertes microscopiques et la génération des corps organisés, avec des notes, des recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion, et une nouvelle théorie de la terre; sous le nom de Londres, Paris, 1769, 2 vol. in-8; 3° un petit écrit publié en 1773, sous le titre de *Vue générale*, où il paraît expliquer, modifier, rétracter même, mais d'une manière obscure et embarrassée, quelques assertions contenues dans l'ouvrage précédent; 4° plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Bruxelles.

NÉEL (Louis-Balthasar), né à Rouen, mort en 1754, est auteur de: 1° *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et par terre*, 1751, in-12; très souvent réimprimé; 2° *Histoire du Maréchal de Saxe*, Mittau, 1752, 2 vol. in-12; 3° *Histoire de Louis, duc d'Orléans*, mort en 1752, 1 vol. in-12; 4° et de plusieurs *Pièces* de vers sur différens sujets. Son stile est quelquefois gêné, et sa poésie faible; on y trouve cependant quelques bons vers.

NÉELS (Nicolas), *Neelsius*, dominicain, né à Campenhout dans le Brabant, docteur en théologie, enseigna cette science avec réputation dans l'université de Douai, et fut provincial de son ordre On a de lui, en latin, des *Commentaires* sur la Genèse, le Cantique des Cantiques, les Epîtres de saint Paul et l'Apocalypse. Il mourut le 19 janvier 1600, âgé de 60 ans, à Gand, où on conserve ses ouvrages en manuscrit.

NEERCASSEL (Jean de), évêque de Castorie, né à Gorcum en 1623, entra dans la congrégation de l'Oratoire à Paris. Après avoir professé avec succès la théologie dans le séminaire archiépiscopal de Malines, l'an 1652, et dans le collége des SS. Willibrod et Boniface à Cologne, qui était le séminaire de la mission hollandaise, il devint pro-vicaire apostolique. Alexandre VII le nomma, en 1662 coadjuteur de Baudouin Catz, ar chevêque de Philippes, vicaire apostolique en Hollande, auquel il succéda l'an 1663, sous le titre d'*évêque de Castorie*. En 1670, il se rendit à Rome pour rendre compte à Clément X de l'état de la religion catholique en Hollande. Il fut bien accueilli du pontife, et souscrivit solennellement et avec serment au Formulaire d'Alexandre VII. Il ne s'arrêta guère à Rome, et revint en Hollande, où l'on ne s'aperçut que trop, par les liaisons avec les chefs du parti, que son adhésion n'avait pas été sincère. Il mourut à Zwol en 1686, et eut pour successeur Pierre Codde. (*Voyez* ce nom.) On a de lui trois traités latins: le premier sur le *culte des Saints et de la sainte Vierge*, Utrecht, 1675, traduit en français, Paris, 1679, in-8; le second sur la *lecture de l'Ecriture sainte*, et le troisième intitulé l'*Amour pénitent*, qui est un traité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence. La meilleure édition de l'*Amor pœnitens* est celle de 1684, 2 vol. in-12. Il parut en français, en 1740, en 3 vol. in-12. Le but de cet ouvrage est d'établir la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence, contre les théologiens qui prétendent que l'attrition suffit. On sait que les deux sentimens sont appuyés sur des raisons imposantes. Si, d'un côté, il paraît absurde qu'on puisse être justifié et devenir l'ami de Dieu sans charité, de l'autre, le sacrement de pénitence semble perdre son efficace, si la charité est nécessaire, parce qu'elle suffit seule pour *couvrir la multitude des péchés*. Peut-être concilie-t-on heureusement les deux opinions, en disant que l'attrition se change en contrition par la vertu et la grâce du sacrement, de manière que l'amour de Dieu nous est donné avec la justification et la charité habituelle; et c'est peut-être le vrai sens du concile de Trente qui dit, en parlant de l'attrition: *Ad Dei gratiam in Sacramento pœnitentiæ impetrandam disponit.* C'est certainement le seul sens raisonnable qu'on peut donner à cet adage de l'école: *Attritus in sacramento fit contritus;* comme c'est le seul encore qui se présente naturellement dans le titre du paragraphe 47 *de Pœnitentia*, dans le Catéchisme romain. *Contritionem perficit confessio*, titre mal expliqué dans le paragraphe, selon lequel il faudrait *supplet*. « Le Seigneur

» (dit un théologien) toujours riche en » miséricordes, accueille le pécheur timide et craintif; touché de la candeur » de ses aveux, et de sa volonté d'appartenir à Dieu d'une manière quelconque, il achève, purifie et perfectionne » tout cela; fait naître son amour dans » un cœur qui se montre disposé à le recevoir: et tout cela se fait dans le sacrement même. » Quoi qu'il en soit, on trouve dans l'*Amor pœnitens* quelques endroits favorables aux erreurs de Jansénius; et c'est ce qui l'a fait censurer par Alexandre VIII, et défendre par un décret de la sacrée congrégation. Innocent XI, à qui il avait été déféré, ne voulut pas le condamner; mais ce qu'on a fait dire là-dessus à ce pape : *Il libro è buono, e l'autore è un santo*, est une fable. (*Voyez* sur ce sujet l'ouvrage imprimé par ordre de l'archevêque de Malines, sous le titre de *Causa quesnelliana;* ainsi que l'*Historia Ecclesiæ ultrajectinæ, Cornelii Hoynck van Papendrecht, canonici mechliniensis.* Il ne faut nullement croire ce que dit Henssénius dans sa *Batavia sacra*, part. 2, pag. 482: on sait qu'il était totalement livré au parti. Néercassel ne doit cependant pas être comté parmi les coryphées du jansénisme, non seulement parce qu'il a souscrit au formulaire, mais parce qu'il n'adoptait pas la plupart de leurs opinions, et qu'il était zélé au contraire pour des choses qui leur sont pour le moins indifférentes : comme on voit dans le traité du *culte des Saints et de la sainte Vierge*. On assure qu'il a été longtemps très opposé à la secte, mais qu'une affaire où l'intérêt et l'ambition sont intervenus l'en ont rapproché. On croit que M. Arnauld, qui a demeuré quelque temps chez lui, a eu part à ses ouvrages.

NÉESSEN (Laurent), né à Saint-Tron, dans la principauté de Liége, en 1611, chanoine et théologal de la cathédrale de Malines, fut président du séminaire de cette ville. Il augmenta considérablement les revenus de ce séminaire, à condition qu'on n'y nommerait pour professeurs que des clercs séculiers. Il mourut en 1679. On a de lui une *Théologie*, Lille, 1693, 2 vol. in-fol. Les matières de dogme n'y sont qu'effleurées; plusieurs le trouvent trop sévère sur quelques points de morale.

*NEGRI (Jules), jésuite, né à Ferrare en 1648, entra jeune dans la société, et s'y distingua par sa piété, son amour du travail et son érudition. On a de lui : *Istoria degli scrittori fiorentini, la quale abbraccia intorno a due mila autori, colla nota delle loro opere si stampate che manoscritte*, Ferrare, 1722, in-fol.; ouvrage estimable, mais qui fourmille de fautes typographiques, l'auteur, prévenu par la mort, n'ayant pu en surveiller l'impression ni corriger les épreuves. Le Père Negri avait payé le tribut à la nature le 21 septembre 1720, à l'âge de 72 ans. Il eût été à souhaiter que quelque main habile s'emparât de son travail, soit en le refondant, soit au moins en corrigeant les fautes qui s'y trouvent. Il offre de bons matériaux pour l'histoire de la littérature florentine.

*NEGRI (François), littérateur italien, né à Venise en 1769, mort le 15 octobre 1827, est connu moins par les circonstances de sa vie que par les différens ouvrages qu'il a publiés ou laissés en manuscrit. Parmi ceux qui ont été imprimés de son vivant, on remarque 1° les *Lettres d'Alciphron*, traduites du grec en italien (1); 2° la *Vie d'Azuztolozeno*, l'un des plus célèbres littérateurs et des meilleurs critiques du commencement du 18e siècle; 3° les *Vies de cinquante hommes illustres des provinces de Venise;* 4° les *vers des frères Amattéi*, que l'on doit ranger parmi les meilleurs latinistes du 16e siècle; 5° le *Fragment* célèbre de l'*Elégie d'Hermesianax*, traduit et commenté, le seul qui nous reste de ce poète grec, contemporain de Philippe et d'Alexandre le Grand; 6° Divers *Mémoires sur quelques Inscriptions anciennes*, et d'autres ouvrages tant en prose qu'en vers. Negri a légué ses nombreux *Manuscrits* à Emmanuel Cicogna, l'un de ses amis, qui se propose de les publier.

(1) Ces lettres qu'on croit supposées avaient déjà été traduites en latin dans la belle édition d'El. Bergler, Leipsick, 1709-1715, et en français par l'abbé Richard, Paris, 1785.

NEGRO ou NEGRI BASSANESE (François), ainsi surnommé de Bassano sa patrie, petite ville des états de Venise dans le Vicentin, mourut à Chiavenne, chez les Grisons, où il était maître d'école. (Il entra d'abord dans l'ordre de Saint-Benoit, qu'il quitta pour embrasser (en 1525) les erreurs des réformateurs. Il se rendit en Allemagne, où il se lia avec Zuingle, qu'il accompagna aux conférences de Marbourg. Il assista ensuite à la diète d'Augsbourg, et se retira enfin à Chiavenne). On a de lui une tragédie allégorique, en prose, intitulée : *Il libero arbitrio*, imprimée en 1546, in-4, et en 1550, in-8. L'auteur, qu'on prétend avoir été disciple du vieux Socin, y combat plusieurs dogmes de l'Eglise romaine, et se répand en invectives contre ses ministres. Jean de la Cassa, qui, en qualité de nonce à Venise, avait instruit le procès de Paul Vergerio, évêque de Capo-d'Istria ; Stella, qui avait remplacé cet évêque apostat, et Jérôme Muzio, qui écrivait contre lui, y sont fort maltraités. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns que Vergerio lui-même pourrait bien être l'auteur de cette pièce. Les curieux qui estiment ce qui est rare, quelque mauvais qu'il soit, recherchent l'édition de 1550, de même que la traduction française imprimée à Genève, en 1558, in-8, sous le titre de *Tragédie du roi Franc-Arbitre*. On a encore de Negro : *De Fanni Faventini ac Domini Bassanensis morte*, in-8, 1550.

NÉHÉMIE, pieux et savant Juif, s'acquit la faveur d'Artaxerxès Longue-main, roi de Perse, dont il était échanson, et obtint de ce prince la permission de rebâtir Jérusalem. Les ennemis des Juifs mirent tout en œuvre pour s'y opposer. (*Voyez* SÉMÉIAS.) Ils vinrent en armes, à dessein de les surprendre dans le travail ; mais Néhémie ayant fait amener une partie de ses gens, les rangea par troupes derrière la muraille. Ils bâtissaient d'une main, et se défendaient de l'autre. Tous les efforts des ennemis de Néhémie ne purent ralentir l'ardeur de ce généreux chef. Enfin, après un travail assidu de 52 jours, les murs de Jérusalem furent achevés, l'an 454 avant J.-C. On se prépara à en faire la dédicace avec solennité. Néhémie sépara les prêtres, les lévites et les princes du peuple en deux bandes. L'une marchait du côté du midi, et l'autre, du côté du septentrion sur les murs. Elles se rencontrèrent dans le temple, où l'on immola de grandes victimes avec des transports de joie. Il établit ensuite un ordre pour la garde et la sûreté de la ville. Il voulut que les principaux de la nation, et la dixième partie du peuple de Juda y fixassent leur demeure. Il s'appliqua à corriger les abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement, et il réussit surtout à faire rompre les mariages contractés avec des femmes idolâtres. Après avoir rétabli le bon ordre, il voulut le perpétuer, en engageant les principaux de la nation à renouveler solennellement l'alliance avec le Seigneur. La cérémonie s'en fit dans le temple ; on en dressa un acte, qui fut signé des premiers du peuple et des prêtres ; et tout le reste donna parole avec serment, qu'il serait fidèle à l'observer. Néhémie retourna enfin à la cour d'Artaxerxès, où étant demeuré quelques années, il obtint par ses instantes prières la permission de revenir à Jérusalem. A son arrivée, il trouva que pendant son absence il s'était glissé plusieurs abus, qu'il travailla à corriger. Après avoir gouverné le peuple juif pendant environ 30 ans, il mourut en paix vers l'an 430 avant J.-C. Néhémie passe pour être auteur du second livre d'Esdras, qui commence ainsi : *Ce sont ici les paroles de Néhémie*. Ce livre est canonique. L'auteur y parle presque toujours en première personne. Cependant, en le lisant avec réflexion, on y remarque diverses choses qui n'ont pu avoir été écrites par Néhémie : c'est du temps de Néhémie que fut reproduit le feu sacré que les prêtres, avant la captivité de Babylone, avaient caché dans le fond d'un puits qui était à sec. Ceux que ce saint homme envoya pour en faire la recherche ne rapportèrent qu'une eau épaisse, qu'il fit répandre sur l'autel. Le bois, qui en avait été arrosé, s'alluma aussitôt que le soleil

vint à paraître ; ce qui remplit d'admiration tous ceux qui étaient présens. Ce miracle étant venu à la connaissance du roi de Perse, ce prince fit fermer de murailles le lieu où le feu avait été caché, et accorda aux prêtres de grands priviléges.

NEIPPERG ou NEUPERG (Guillaume René, comte de), feld-maréchal autrichien, d'une famille noble de Souabe, né en 1684, se distingua dans la carrière des armes, et servit la maison d'Autriche avec beaucoup de zèle et de fidélité. (Il se distingua à Témeswar et à Belgrade, et fut gouverneur du duc de Lorraine François, depuis empereur. En 1734, il débloqua la Mirandole; en 1738 il se signala au combat de Kotnea, contre les Turcs.) Ce fut lui qui conclut rapidement et secrètement le traité qui, en 1739, remit Belgrade entre les mains des Turcs, pour délivrer le grand-duc François, depuis empereur, qui avait été pris durant une partie de chasse. (*Voyez* CHARLES VI.) On fit semblant de l'en punir par la prison, mais le traité n'en fut pas moins ratifié ; et le général, comblé de faveurs, fut mis ensuite à la tête de l'armée que Marie-Thérèse opposa au roi de Prusse. (Lors de la guerre pour la succession de la Bavière (en 1741), il fut encore mis à la tête d'une armée.) Mais il fut défait à Molwitz, et se retira quelque temps après à Luxembourg, dont il avait été nommé gouverneur dès l'an 1730. Il y resta jusqu'en 1753, aimé et respecté des habitans de cette province. Par des vues d'humanité, concertées avec le maréchal de Belle-Isle, gouverneur de Metz, il sut, au milieu de la guerre, préserver le pays confié à ses soins de ces dévastations destructives, aussi contraires à la gloire des souverains qui ordonnent la guerre, qu'aux intérêts du pauvre peuple qui en supporte les dangers et les frais. C'était un homme de mœurs austères et d'une grande probité. Il avait été élevé dans l'hérésie luthérienne; il l'abandonna avec pleine connaissance de cause, pour embrasser la religion catholique, dont il pratiqua les devoirs avec exactitude et édification. (En 1753, il fut appelé à Vienne pour faire partie du conseil de guerre, et il mourut dans cette ville en 1774).

* NEIRAC ou NEYRAC (Antoine-Xavier de), évêque de Tarbes, naquit à Vares, le 21 novembre 1757, d'une des familles les plus distinguées du Rouergue et de parens chez lesquels les sentimens de religion, d'honneur et de loyauté étaient héréditaires. Destiné à l'état ecclésiastique, il alla à Paris pour y prendre ses grades théologiques; mais lorsqu'il eut subi sa licence avec le plus grand succès, il revint dans sa province où M. l'évêque de Vabres le choisit pour son grand-vicaire et pour archidiacre. A l'époque de la révolution, il resta dans son pays, administra le diocèse pendant l'absence de l'évêque; et, quand ce prélat fut mort, il fut nommé grand-vicaire capitulaire. Quoique le jeune abbé de Neirac n'eût fait aucune concession aux principes des novateurs, il parvint à échapper à la déportation; mais il fut enfermé pendant la terreur, d'abord à Rodez, puis à Figeac. Rendu à la liberté, il revint dans sa famille, au milieu de laquelle il exerça en secret ses fonctions ecclésiastiques, et où il continua à gouverner presque seul le diocèse de Vabres. L'évêché de Vabres ayant été canoniquement supprimé par le concordat de 1801, et englobé dans celui de Cahors, l'abbé de Neirac continua d'être chargé de l'administration de cette partie du diocèse. Appelé à Rodez pour y exercer les pouvoirs de pro-vicaire, il occupa ce poste jusqu'en 1817, époque où il fut appelé au siége épiscopal de Tarbes. Les difficultés que rencontra l'exécution du nouveau concordat suspendirent les cérémonies de son sacre qui n'eurent lieu qu'en 1823. Son administration ne fut pas exempte d'orages; mais ils n'ébranlèrent point sa fermeté. Il déploya surtout un zèle très-grand pour amener les prêtres constitutionnels à rétracter leurs opinions; il mit même de la sévérité à l'égard des récalcitrans. Plusieurs paroisses se trouvèrent, il est vrai, sans pasteurs; mais il pensait qu'il valait mieux que les fidèles n'eussent pas de prêtres que d'en avoir qui les scanda-

lisassent par leur conduite. Un grand et un petit séminaire ne tardèrent pas à être élevés dans le diocèse : le premier à Tarbes même, le second à Saint-Pé. Ces deux établissemens commençaient à fournir quelques ecclésiastiques : le prélat avait attiré d'autres prêtres étrangers au diocèse : sa mort, arrivée à Tarbes le 28 janvier 1833, après une longue maladie, est venue l'interrompre dans l'exécution de ses louables intentions. Les hospices de Tarbes et de Saint-Afrique ont été ses héritiers généraux. L'*Ami de la religion* du 7 février et du 5 mars 1833 a donné de grands *détails sur la vie* de ce vénérable prélat.

NÉKAM. *Voyez* NECKAM.

NELDELIUS (Jean), philosophe péripatéticien de Glogan en Silésie, professa la logique et la morale à Leipsick, où il mourut en 1612, âgé de 58 ans. Il a laissé : *Institutio de usu organi Aristotelici in disciplinis omnibus*, in-8, qui a eu beaucoup de cours dans le temps où la philosophie d'Aristote était normale dans les écoles.

* NELIS (Corneille-François de), évêque d'Anvers, naquit à Malines, le 5 juin 1736, d'une famille honnête, que ses services avaient fait anoblir par l'impératrice Marie-Thérèse. Il fit ses études à l'université de Louvain, où il remporta le premier prix. Destiné à l'état ecclésiastique, il apprit la théologie, et obtint le grade de docteur dans cette faculté, avec un tel succès, que le même jour l'université le nomma directeur de sa bibliothèque. Bientôt il se fit avantageusement connaitre comme écrivain par plusieurs *Dissertations* qu'il publia sur divers points d'histoire et de morale. Ses talens furent récompensés : le gouvernement autrichien lui donna un canonicat dans la cathédrale de Tournai, dont l'évêque le nomma son grand-vicaire. Il présida en cette qualité, et pendant plusieurs années, les états de Tournaisis ; il devint l'un des premiers membres de l'académie des Sciences et belles-lettres qu'on établit à Bruxelles. Les jésuites ayant été supprimés en 1767, on lui confia la direction des études, avec le titre de commissaire royal. Il fut choisi, en 1785, pour accompagner l'archiduc Maximilien (depuis électeur de Cologne), dans la visite que fit ce prince des provinces belgiques. Sa conversation plut à l'archiduc, qui, reconnaissant en outre dans Nélis des vertus et un véritable talent, contribua à lui procurer l'évêché d'Anvers, où il fut installé en 1784. Quoiqu'il dût son élévation à la maison d'Autriche, sa conscience fut alarmée des innovations religieuses que voulait introduire Joseph II. Il s'unit au jésuite Van-Espen pour s'opposer aux mesures arbitraires de l'empereur, qui troublaient les esprits timorés. Léopold II, successeur de Joseph, calma les troubles des provinces révoltées ; mais l'évêque d'Anvers ne jouit point d'un long repos. Il se montra un des plus ardens ennemis de la révolution française, dont les démagogues s'étaient fait beaucoup de partisans dans la Belgique. Contraint de quitter son diocèse, en 1794, à l'approche des Français, il se rendit à Parme, où il se retira dans le couvent des Camaldules. Il y mourut le 21 août 1798, à l'âge de soixante-deux ans. Il a laissé, outre les dissertations déjà indiquées : 1° *Eloge funèbre de Marie-Thérèse*, jugé supérieur à celui de l'abbé de Boismont ; 2° *L'Aveugle de la Montagne*, ou *Entretiens philosophiques*, Parme, Bodoni, 1795. —Deuxième édition, Rome, 1796, in-4 ; 3° *De Historia belgica et ejusdem scriptoribus præcipuis commentatio*, Parme, 1795. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, on en cite un qui a pour titre : *Europæ fata, mores, disciplina, etc., ab ineunte sæculo XV usque ad finem sæculi XVIII*. Ce prélat écrivait avec un égal talent en latin et en français, et possédait de vastes connaissances.

NELLER (George-Christophe), né à Aubeganerbial au pays de Wurtzbourg dans la Franconie, en 1709, fit ses premières études et sa philosophie avec succès. Il pensa à entrer chez les jésuites, puis chez les chartreux, et ne fit ni l'un ni l'autre. A 16 ans, il se décida pour la vie cléricale, et s'appliqua à l'étude des canons et de la théologie, de manière

qu'âgé de 22 ans, il soutint des thèses sur toutes ces sciences avec un succès qui le fit admettre à prendre le degré de docteur en théologie, sans qu'il fût besoin d'autre épreuve. Ses études finies, il s'appliqua particulièrement au droit naturel, civil et ecclésiastique, et au droit des gens, à Wurtzbourg, sous la direction d'habiles professeurs, entre lesquels était le célèbre Barthels, revenu récemment de Rome, où il avait pris le bonnet de docteur. Neller aida ce savant à faire la *Collection* des extraits de Van Espen, de Christianus Lupus, et de Noël Alexandre, dont les ouvrages étaient alors fort en vogue à Wurtzbourg. Ordonné prêtre, il fut quelque temps dans le ministère, puis préposé à l'éducation d'un jeune seigneur. Instruit par les nouvelles publiques que le prince Doria, nonce du pape à Francfort, pour l'élection de Charles VII, cherchait un gouverneur pour la jeune noblesse qui l'accompagnait, il se présenta pour cet emploi et fut accepté. Pourvu d'un canonicat à Spire, et ayant fini son service près du prince Doria, il alla en prendre possession; mais il s'en défit peu de temps après, et s'appliqua à mettre en ordre l'archive de l'illustre maison de Schoenborn. Enfin, en 1748, la chaire de droit canon en l'université de Trèves étant venue à vaquer, Neller en fut pourvu, et la remplit avec beaucoup de réputation, jusqu'en 1780, qu'elle passa à son neveu. Neller eut alors celle de droit public, et la tint jusque vers la fin de 1783, qu'il mourut, après avoir publié un grand nombre de Dissertations sur des matières d'érudition et de critique, entre autres : 1° *Dissertatio de Decretis basileensibus*; 2° *De primatu sanctæ Ecclesiæ trevirensis*; 3° *Hermenia inauguralis in magni Balduini trevirensis documentum anecdotum*. Il soutient dans ces deux dissertations que la primatie d'Allemagne appartient à l'Eglise de Trèves. 4° *De genuina idea et signis parochialitatis primitivæ, ejusque principio, in corporatione, ex chartis trevirensibus confecta*, 1752; 5° *De juribus parochi primitivi*, 1752; 6° *De sacro electionis processu*, 1756; 7° *Dissertatio de varietate residentiarum canonicalium*, 1759; 8° *De statu resignantium ad favorem apud Germanos*, 1765; 9° *Exercitium juridicum historico-chronologicum de sancto Henrico imperatore, bambergensis episcopatus fundatore*, 1771, qui fut suivi de deux Apologies en 1772 et 1773; 10° *Collectio methodica sanctorum canonum*; 11° plusieurs *Dissertations* sur les monnaies : *De solido ficto*, 1759; *De solido speciei argenteæ*, 1759; *De moneta rotata*, 1760; *De grosso turonensi et trevirensi*, 1760, etc. On trouve une de ses Dissertations sur Jean XII, pape, à l'*Index* de Rome, 25 mai 1767. On ne peut pas se dissimuler que cet homme savant n'ait eu quelque penchant pour les idées systématiques et paradoxales. On lui a attribué pendant quelque temps la compilation informe qui a paru sous le nom imaginaire de *Justinus Febronius*; mais l'on sait aujourd'hui que c'est une calomnie. On avait commencé en 1787 à donner un *Collection* de ses ouvrages; mais il n'en a paru jusqu'ici que le premier tome in-4, et un supplément pour compléter ce premier tome.

* NELSON (Robert), gentilhomme anglais, né en 1656 à Londres, a mérité, par le caractère de ses ouvrages et sa conduite religieuse et bienfaisante dans le monde, le surnom de *Pieux*. Il commença en 1680 ses voyages sur le continent avec le docteur Hulay, et se rendit à Rome où il épousa Lady Théophila Lucy. Il fut loin d'être l'un des partisans de la révolution qui éclata en Angleterre, au milieu du 17e siècle; il refusa même de prêter serment à Guillaume, et se joignit aux catholiques dont il embrassa le culte. Cependant en 1709, il rentra dans la communion de l'église anglicane, et mourut à Kensington le 16 janvier 1714. Nelson était de toutes les sociétés de bienfaisance. En 1680 il avait été élu membre de la société royale de Londres. A sa mort il fit une grande quantité de legs pour de bonnes œuvres. On a de lui divers ouvrages, savoir : *Pratique de la vraie dévotion*, 1708, in-8; 2° *Vie du docteur*

George Bull, évêque de Saint-David, mise à la tête des sermons de ce prélat, 1713, in-8, etc. Convertie par Bossuet, sa femme fut plus constante que lui dans ses résolutions; elle mourut catholique.

* NELSON (Valentin), ministre anglican, né en 1671 à Malton dans le comté d'York, se fit connaître à l'université de Cambridge par ses talens précoces. Nommé à une prébende de la collégiale de Rippon, puis à la cure de Saint-Martin dans le même comité, il y mourut en 1724. Il a laissé un recueil de *Sermons* très estimés.

* NELSON (Samuel), journaliste irlandais, né en 1759 dans le comté de Down, fut d'abord destiné au commerce et placé en conséquence auprès de son frère négociant à Belfast. Dans cette ville où la haine pour le gouvernement anglais excitait tous les habitans, l'imagination ardente du jeune Nelson eut bientôt embrassé les mêmes sentimens. C'était l'époque où l'Amérique septentrionale venait de se détacher de la Métropole : il crut les circonstances favorables pour produire la même révolution dans son pays. Il publia dans ce but la feuille intitulée *l'Astre du nord* : ce journal électrisa les Irlandais; mais ce malheureux pays, après un élan peu réfléchi et mal combiné pour recouvrer l'indépendance, ne tarda pas à être soumis par les troupes anglaises et à subir de nouveau le joug de ses anciens maîtres. Nelson était parvenu à éviter par la fuite le châtiment que lui réservait le gouvernement anglais ; mais à l'époque de la révolution française, il entra en relation avec les patriotes de Paris, et organisa avec eux une nouvelle insurrection de l'Irlande qui ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Poursuivi et arrêté, il fut jeté en 1796 dans un cachot du fort Georges, dans les montagnes de l'Ecosse, d'où il ne sortit qu'en 1802, sur la demande du gouvernement français qui venait de conclure la paix d'Amiens. Nelson se réfugia en Amérique; mais, ayant été chassé de New-York par la peste, il alla se fixer sur les côtes de la baie d'Hudson, où il mourut en 1808.

* NELSON (Horace), célèbre amiral anglais, né le 29 septembre 1758, dans le presbytère de Burnham-Thorpe, dans le comté de Norfolk, où son père était ministre. Dès l'âge de 12 ans, il s'embarqua sur un vaisseau de guerre (*le Raisonnable*), commandé par l'un de ses oncles (M. Suckling). Après y avoir servi environ trois ans, il fut chargé du commandement d'un cutter à la station de Chatam : alors il explora les bancs de la Tamise et s'habitua par cette manœuvre difficile à tous les périls de la navigation. En 1773, il fut employé dans l'expédition envoyée au pôle nord, sous le commodore Philipps, sur la demande de la société royale de Londres. Le jeune Nelson se distingua dans cette campagne par son intelligence et par plusieurs traits d'intrépidité. Après avoir ensuite commandé un cutter de 20 canons, faisant partie de l'escadre aux ordres de l'amiral Edward Hughes qui fit le voyage des Indes orientales, il revint en Angleterre pour y rétablir sa santé; mais presque aussitôt il repartit sur une corvette pour les Indes orientales. Nommé bientôt enseigne de vaisseau, il reçut successivement le commandement de plusieurs bâtimens plus ou moins considérables. Nous ne pouvons le suivre pas à pas dans la carrière glorieuse qu'il a parcourue; mais du moins nous dirons les actions les plus éclatantes de ce héros de la marine anglaise. A la paix de 1793, il fut mis en demi-solde, passa en France, et se fixa à Saint-Omer où il resta près d'un an. L'année suivante le commandement du *Boréas*, corvette de 28 canons, destinée à la station des Iles-sous-le-vent lui fut confié, et alors il eut l'honneur d'avoir sous ses ordres le duc de Clarence. Après cette campagne il avait été encore remis en demi-solde, et il était retiré dans le comté de Norfolk, lorsqu'un ordre de l'amirauté l'appela au commandement de *l'Agamemnon*, vaisseau de 64 canons qui faisait partie de l'escadre de l'amiral Hood, destinée à agir contre la France. Il croisa dans la Méditerranée, et contribua à la prise de Toulon, de Bastia et de Calvi; il perdit un œil dans cette dernière attaque. En 1796, on lui accorda le grade de commo-

dore; il passa sur *la Minerve*, et dans le mois d'août de la même année il tenta une attaque contre les Canaries, d'où il fut repoussé avec une perte considérable. Dans la guerre de l'Angleterre avec la France et l'Espagne, il combattit avec la plus grande distinction sous les ordres de l'amiral John Jervis; il coopéra puissamment au succès du combat livré à la hauteur de Saint-Vincent, à la flotte espagnole commandée par l'amiral D. Jos. de Cordova. Les importans services qu'il avait rendus, furent dignement récompensés par les titres de contre-amiral et de chevalier du Bain. La cité de Londres lui envoya des lettres de bourgeoisie dans une boîte d'or du poids de cent guinées. Ces succès furent cependant suivis de plusieurs revers. En 1798, il fut mis à la tête d'une escadre qui vint bloquer Cadix; mais après un bombardement de plusieurs jours, les négocians de cette ville armèrent un grand nombre de barques canonnières, montées par des marins expérimentés, qui allèrent attaquer l'escadre anglaise; le chevalier Nelson se vit contraint de se retirer après avoir essuyé une perte assez considérable. Il fut encore plus malheureux quelques mois après : il voulut s'emparer par surprise de l'île de Ténériffe; mais il trouva de la part des Espagnols la résistance la plus vigoureuse. Il y perdit ses meilleurs officiers; lui-même eut le bras droit emporté d'un coup de canon. De retour en Angleterre, il y fut comblé d'honneurs et de récompenses; la cour lui fit une pension de 1000 livres sterling. Il était à peine rétabli de sa blessure qu'il reçut l'ordre de rejoindre l'amiral Jervis, nommé lord-comte de Saint-Vincent, qui croisait dans la Méditerranée. Cet officier l'ayant chargé d'observer et de combattre la flotte qui portait en Egypte l'armée commandée par Buonaparte, Nelson partit le 2 mai avec trois vaisseaux et plusieurs frégates pour aller reconnaître le port de Toulon. Un coup de vent l'en éloigna le 17, et le 19 l'escadre française sortit de ce port, tandis que les vaisseaux anglais relâchaient en Sardaigne. Il remit à la voile le 26, et, ignorant le départ de la flotte ennemie, après avoir formé le 10 juin sa réunion avec les onze vaisseaux qui devaient compléter son escadre, il vint croiser de nouveau devant Toulon. S'étant enfin aperçu de son erreur, il cingla vers Messine, relâcha à Naples, où l'attendait un ennemi dangereux pour sa gloire. Lorsqu'il commandait l'*Agamemnon* et qu'il croisait dans la Mediterranée, il avait mouillé à Naples, et il y avait fait la connaissance de la trop fameuse lady Hamilton (*Voyez* ce nom) : il était retenu dans les lacs de cette nouvelle sirène, lorsqu'il apprit le 19 que Malte était déjà au pouvoir de Buonaparte. Nelson rejoignit sa flotte à Messine, et fit aussitôt voile pour l'Egypte. Après avoir fait différentes courses, pour rencontrer les vaisseaux français qu'il n'attendit point à Alexandrie, il revint sur les côtes d'Egypte, et le premier août il trouva dans la baie d'Aboukir cette flotte qu'il avait cherchée si long-temps en vain. Alors s'engagea un combat meurtrier pendant lequel l'amiral Brueys commit des fautes dont sut profiter l'amiral anglais. La victoire que ce dernier remporta est une des plus décisives qui aient été obtenues en mer depuis l'invention de la poudre, puisque, de 13 vaisseaux français, deux seuls purent échapper. Nelson se rendit à Naples où il fut reçu en triomphe. Le roi d'Angleterre le créa baron du Nil et de Burnham-Thorpe, lieu de sa naissance, et lui assigna une pension de 2000 livres sterling, reversible à ses héritiers jusqu'à la troisième génération. La compagnie des Indes lui vota un don de 10,000 livres sterling. Après quelques mois passés dans les plaisirs, Nelson, qui oubliait sa gloire dans les délices d'une passion déshonorante, sortit enfin de cette espèce d'enivrement. Les Français envahissaient Naples : il fut obligé de conduire la famille royale en Sicile; mais cet éloignement ne fut pas de longue durée. Lorsque les Français furent chassés par les Autrichiens et les Russes, il reconduisit le roi et toute la cour dans sa capitale. Ici la gloire de Nelson est souillée par quelques taches : on lui reproche d'avoir fait verser le sang de quelques Napolitains qui croyaient avoir obtenu

leur grâce en capitulant avec le cardinal Ruffo ; on lui reproche surtout la liaison scandaleuse qu'il entretenait avec Lady Hamilton. Cette passion, plus puissante que tout sentiment d'honneur et de devoir, lui fit donner la démission de son commandement ; et, lorsque le gouvernement britannique rappela lord Hamilton son ambassadeur, Nelson quitta alors la cour de Naples : le roi l'avait comblé de richesses et lui avait donné le titre de duc de Brante. De retour à Londres, chacun plaignit son égarement ; mais il n'en fut pas moins l'objet de l'admiration publique. Après avoir rempli une mission auprès de plusieurs puissances du Nord, il fut nommé à la chambre des pairs. L'année suivante (1802), il s'éleva contre la paix avec la France ; en 1803, il fut chargé d'aller bombarder Alger ; il essaya après, mais inutilement, d'incendier la flottille de Boulogne. En 1804, il établit une croisière dans la Méditerranée ; mais il ne put empêcher la réunion des deux escadres française et espagnole : il les poursuivit en vain (en juin 1804), lorsqu'elles se rendirent aux Antilles. Dans la même année, il fut nommé commandant de l'escadre devant Cadix, où se trouvaient réunies les flottes espagnole et française à leur retour d'Amérique. Celles-ci, ayant mis à la voile le 19 novembre 1805, pendant le temps le plus orageux, rencontrèrent l'escadre anglaise le 21, près du cap Trafalgar. Nelson les attaqua l'après-midi, et malgré la plus opiniâtre résistance, il les défit complètement. L'escadre française était commandée par l'amiral Villeneuve, et l'espagnole par l'amiral duc de Gravina. (*Voyez* GRAVINA.) Nelson, qui montait *le Victory*, s'attacha à combattre *la Santa-Trinidad*, son ancien antagoniste ; mais il ne put s'en emparer. Les escadres combinées étaient en pleine déroute, lorsqu'une balle de mousquet, partie des hunes de la *Santa-Trinidad*, l'atteignit à la partie supérieure du bras gauche ; il mourut deux heures après, comme Epaminondas, au milieu de la plus brillante victoire. Avant d'expirer, il combla d'éloges l'amiral Collingwood, et le désigna pour lui succéder dans le commandement. L'amiral Villeneuve fut fait prisonnier presque dès le commencement du combat (*voyez* VILLENEUVE) ; l'amiral Gravina, grièvement blessé au bras, mourut deux jours après des suites de l'amputation. Malgré le courage héroïque que déployèrent en cette occasion les Français et les Espagnols, dix-sept de leurs vaisseaux furent pris ou détruits ; l'amiral Dumanoir put sauver quatre bâtimens qui, peu de temps après, furent pris par sir Richard Strachan, à la vue de Rochefort ; six autres rentrèrent dans Cadix, dans le plus pitoyable état. La mort de Nelson remplit de deuil toute l'Angleterre ; on y transporta son corps à bord de son vaisseau, après l'avoir placé dans un cercueil qui le suivait dans tous ses voyages. Ce cercueil était construit d'un tronçon de mât de l'un des vaisseaux dont il s'était emparé dans ses premières expéditions. Ses restes furent exposés quelques jours aux regards du public sur un lit de parade, à l'hôpital de Greenwich, et inhumées ensuite avec une grande pompe dans la cathédrale de Saint-Paul, où on lui éleva un monument. Nelson avait épousé en 1779 la veuve du docteur Nesbit, médecin de l'île de Nevis, et fille de Guillaume Woodward, écuyer, dont il n'a pas eu d'enfans. Il a laissé une grande partie de sa fortune à une fille qu'il a eue de lady Hamilton, et qui porte le nom de son père. Son frère a hérité de l'autre partie, ainsi que de plusieurs de ses titres, et il a été admis à la chambre des pairs le 21 juin 1806. La *Vie* de Nelson a été écrite par Samuel Clarke, Londres, 1810, 2 vol. in-4 ; par Churchill, 1813, in-4 ; par Robert Sauthey, 1813, in-8 : ce dernier ouvrage a été traduit en français, Paris, 1820, in-8.

NÉMÉSIEN (Saint), et ses collègues, évêques, confesseurs et martyrs en Afrique durant la persécution de Valérien, l'an 257 de J.-C. Saint Cyprien fait un grand éloge des vertus et de la constance de ces illustres martyrs.

NÉMÉSIEN (Aurelius-Olympius-Nemesianus), poète latin, natif de Carthage, vivait vers l'an 281, et florissait

sous l'empire de Carus, de Carin et de Numérien, qui voulut bien entrer en concurrence avec lui pour le prix de la poésie. On ne sait rien de particulier sur sa vie, sinon qu'il avait les qualités du cœur jointes à celles de l'esprit. Il nous reste de lui des fragmens d'un poème intitulé : *Cynegetica*, *sive de Venatione*, adressé à Carin et à Numérien après la mort de leur Père Carus ; nous en avons 325 vers. Il avait écrit *deux autres Poèmes* sur la pêche (*Halieutique*), et sur la navigation (*nautique*); nous n'en avons que quelques vers. Mais il est plus connu par quatre *Eglogues*, qui ne sont pas à mépriser. Le dessein en est assez régulier, les idées fines, et les vers ne manquent ni de tour, ni d'élévation. Du temps de Charlemagne, elles étaient au nombre des ouvrages classiques. Nous en avons par Mairault une traduction en français, dont la fidélité, l'exactitude, la précision et l'élégance ont mérité les éloges des gens de goût. Elle parut en 1744, in-12, enrichie de notes qui offrent de la mythologie, des traits d'histoire, une érudition variée, et beaucoup de critique. (Une autre traduction parut à Paris en 1799.) Les écrits de Némésien ont été imprimés avec ceux de Calpurnius et de Gratius, dans les *Poetæ rei venaticæ*, Leyde, 1728, in-4. Ils avaient été imprimés pour la première fois en 1471 à Rome. (M. Lemaire les a publiés dans le tom. 52 de la *Bibliothèque classique*. Némésien est le premier des *Poetæ minores*).

NÉMÉSIUS, philosophe chrétien d'Emèse en Syrie, et selon quelques-uns, évêque de cette ville, vivait sur la fin du 4e siècle ou au commencement du 5e. Il nous reste de lui un livre *de la nature de l'homme*, qui a été imprimé pour la première fois à Anvers, 1565, in-8, avec une version latine, et qui se trouve en grec et en latin dans la *Bibliothèque des Pères*, édition de Lyon, tom. 8. Némésius y combat avec force la fatalité des stoïciens, et les erreurs des manichéens ; mais il y soutient l'opinion de la préexistence des âmes, non pas à la manière des métempsycosistes, mais en vertu d'une création simultanée, telle que Leibnitz et d'autres l'ont admise depuis. (*Voy.* la fin de l'art. WOLF.) On lui attribue (dans l'édition de son livre faite à Oxford, 1671, in-8) des découvertes considérables sur la qualité et l'usage de la bile. On y dit même qu'il connaissait la circulation du sang. Ses mœurs honoraient la philosophie et la religion. *Voyez* ELLEBODIUS.

NÉMETI (Samuel), protestant, né à Zetmar en 1658, fit ses premières études à Coloswar et les acheva en Hollande. De retour dans sa patrie, il fut professeur à Coloswar pendant 34 ans, et mourut en 1717. On a de lui, 1° *Moses explicatus*, Coloswar, 1696, in-8. C'est une explication des lois et des cérémonies établies par Moïse. 2° Des *Commentaires* sur l'Epître de saint Paul aux Hébreux, Franeker, 1695, in-8 ; 3° sur Zacharie, ibid., 1694 ; 4° une *Métaphysique*, etc.

* NEMIUS (Jean), né à Bois-le-Duc vers 1530, embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement principal du collége des Apôtres de Nimègue et de celui d'Amsterdam. Il mourut vers 1600, et a laissé : 1° *De imperio et servitute ludi magistri*, Nimègue, 1551, in-4. Ce livre est en vers avec des notes. 2° *Orthographiæ ratio et pronuntiandi modus*, Anvers, 1572, in-8 ; 3° *Annotationes in Syntaxin Erasmi*, Anvers, 1574, in-8 ; 5° *Tyli saxonis historia*, *sive humanæ stultitiæ triumphus* en vers iambes ; 5° *Parens et noverca*, poème, Anvers, 1553 ; 6° *Epitome de conscribendis epistolis*, Anvers, 1552, in-8, etc.

NÉMORARIUS (Jourdan), mathématicien du 13e siècle. On a de lui : 1° une *arithmétique* en dix livres, commentée par Jacques Le Febvre d'Etaples, et publiée à Paris en 1496 ; 2° *De ponderibus propositiones XIII*, Nuremberg, 1533 ; 3° trois livres de *Géométrie*, manuscrits au Vatican ; *De natura speculorum*, etc.

NEMOURS (Jacques d'ARMAGNAC, duc de), fils de Bernard d'Armagnac, connétable de France, gouverneur du Dauphin depuis Louis XI, reçut vers 1462

l'investiture du duché de Nemours, commença à servir dans un temps où le royaume était déchiré par les factions. (Il délivra le château de Perpignan du siége qu'y avaient mis les Roussillonais révoltés, et rétablit le calme dans cette province. Il fut comblé des bienfaits de Louis XI, qui le nomma duc et pair.) Ayant coopéré à la ligue dite *du Bien public*, il se laissa entraîner dans les conjurations que le duc de Guienne et le comte d'Armagnac formèrent contre Louis XI. Le premier ayant péri par le poison, et l'autre ayant été massacré, il n'en devint pas plus sage. Les ducs de Bretagne et de Bourgogne, qui cherchaient à perpétuer les troubles de l'état en appelant les Anglais en France, l'engagèrent dans leur parti. Louis, instruit de la trame de Nemours, donna ordre de le saisir. Il fut arrêté à Carlat, amené à Paris, où il eut la tête tranchée le 4 août 1477, à l'âge de 40 ans. Ses jeunes enfans, vêtus de blanc, têtes nues et mains jointes, furent placés sous l'échafaud, et le sang de leur père ruisselait sur eux. Après son exécution, ils furent remenés à la Bastille, et enfermés dans des cachots en forme de hottes, où ils éprouvèrent mille tortures, et n'en sortirent qu'après la mort de leur tyran. (Les pièces du procès du duc de Nemours sont conservées à la Bibliothèque du roi, 3 vol. in-fol. Les *Mémoires* de Comines contiennent une *lettre* de Nemours à Louis XI dans laquelle ce seigneur malheureux implorait sa grâce.)

NEMOURS (Jacques DE SAVOIE, duc de), fils de Philippe de Savoie, duc de Nemours et de Charlotte-d'Orléans-Longueville, né à l'abbaye de Vauluisant en Champagne l'an 1531, signala son courage sous Henri II. Après avoir servi avec éclat en Piémont et en Italie, il fut fait colonel général de la cavalerie. Il réduisit le Dauphiné, défit par deux fois le baron des Adrets, le ramena dans le parti du roi, contribua à sauver Charles IX à Meaux, où les rebelles étaient près de l'investir, se trouva à la bataille de Saint-Denys, s'opposa au duc de Deux-Ponts en 1569, et mourut à Annecy en 1585. Ce prince était aussi recommandable par les qualités du cœur et par sa générosité, que par son esprit et son savoir. Sa postérité masculine s'est éteinte dans Henri de Nemours, mort en 1659. (Brantôme fait de Jacques de Nemours un portrait magnifique dans ses *Vies des grands capitaines français*.)

NEMOURS. *Voyez* GASTON (duc de).

NEMOURS (Henri DE SAVOIE, duc de), prit ce titre après Charles-Amédée, son frère aîné, tué en duel l'an 1652 par le duc de Beaufort, dont il avait épousé la sœur Elisabeth de Vendôme. (Il était né à Paris en 1625 et s'était destiné à l'état ecclésiastique qu'il abandonna quand il fut le chef de sa famille.) Celui-ci, renommé par son attachement au parti des princes, pendant la guerre de la Fronde, avait laissé deux filles, l'une mariée au duc de Savoie, et l'autre au roi de Portugal. Le duc Henri, moins heureux, n'eut point d'enfans, et mourut l'an 1659. — Sa veuve, Marie-d'Orléans-Longueville, lui survécut long-temps, et laissa des *Mémoires* écrits avec fidélité et d'un stile très léger. Elle y fait des portraits pleins de finesse, de vérité et d'esprit, des principaux auteurs des troubles de la Fronde, dont elle décrit l'histoire. Elle était née en 1625, et mourut en 1707. Ces *Mémoires* ont été réimprimés à Paris séparément, in-12. On les a joints ensuite à ceux de Joly, dans une édition d'Amsterdam.

NEMROD, fils de Chus, petit-fils de Cham, fut le premier prince puissant sur la terre (*Ipse cœpit esse potens in terra*). Il s'adonna d'abord à la chasse des bêtes farouches, avec une troupe de jeunes gens fort hardis, qu'il endurcit au travail, et qu'il accoutuma à manier les armes avec adresse. Il fonda l'empire de Babylone, et bâtit la ville de ce nom, à côté de la fameuse tour de Babel. A mesure qu'il étendait ses conquêtes, il bâtit d'autres villes, ou plutôt des bourgades. Son règne fut de 65 ans. Il fut plus doux que son ambition ne semblait le promettre. Ses sujets lui élevèrent des autels après sa mort. Gérard Mercator et Laugius confondent Nemrod avec Assur, que l'Ecri-

ture distingue bien clairement ; d'autres le prennent pour le Bélus ou le Ninus des Assyriens. Il est difficile de rien assurer sur la chronologie de ces temps lointains. L'histoire profane ne présente à cette époque rien qui puisse diriger les recherches, ni suppléer au silence de l'Ecriture, et encore moins expliquer les passages obscurs.

NEPER, NEPAIR ou NAPIER ou NIÉPER (Jean), gentilhomme écossais, et baron de Merchiston près d'Edimbourg, naquit en 1550, se rendit très habile dans les mathématiques, et inventa les *logarithmes* qui ont été si utiles aux progrès des sciences mathématiques. Il mourut le 3 août 1617. On a de lui divers ouvrages estimés, parmi lesquels on distingue : *Mirifici logarithmorum canonis descriptio*, Edimbourg, 1614, in-4, ouvrage rare et important ; (*Logarithmorum canonis descriptio, seu arithmeticarum supputationum mirabilis abbreviatio, etc.*, première partie ; *Mirifici logarithmorum canonis constructio, et eorum ad naturales ipsorum numeros habitudines, etc.*, deuxième partie, in-4, fort rare. Les procédés de l'auteur sont exposés dans le tome I[er] de l'*Histoire de l'astronomie moderne*. 2° *Rabdologiæ seu numerationis per virgulas libri duo*, Londres et Amsterdam, 1617, in-12, plusieurs fois réimprimé. On trouve la description des bâtons ou fiches arithmétiques qu'il inventa, pour abréger les multiplications et les divisions, dans le tome I[er] des *Récréations mathématiques de Montucla*. Nieper est encore connu par les *Analogies* qui portent son nom. On lui doit aussi deux formules générales pour la solution des triangles sphériques-rectangles. Il avait aussi étudié la théologie, et publié un ouvrage intitulé *Explication claire de la révélation de saint Jean*, où il ne ménage pas les papes ; cet ouvrage a été traduit en français par un protestant (Georges Thompson), La Rochelle, 1604, in-4.)

NEPHTHALI, sixième fils de Jacob, qu'il eut de Bala, servante de Rachel. Nous ne savons aucune particularité de la vie de Nephthali : il eut quatre fils, Jazuel, Guni, Jezer et Sallem, et mourut en Egypte, âgé de 132 ans. La bénédiction que Jacob lui donna en mourant est diversement interprétée : *Nephthali, cervus emissus, et dans eloquia pulchritudinis* (Gen. 49.) Les meilleurs interprètes, entre autres Jansénius, dans son *Explication du Pentateuque*, rapportent ces paroles à l'histoire de Barac, issu de la tribu de Nephthali, juge et libérateur du peuple hébreu. D'abord timide comme le cerf, et effrayé à l'approche de l'ennemi, il eut besoin d'être encouragé par une femme : puis victorieux, il composa avec elle ce beau cantique, où de savans littérateurs ont cru découvrir le germe de l'Iliade (*Judic.* 5. *Voyez* DÉBORA et HOMÈRE.

NÉPOMUCÈNE, ou DE NÉPOMUCK (Saint Jean), chanoine de Prague, naquit à Népomuck en Bohême vers 1320 ou 1330. Il entra dans l'état ecclésiastique, et il aurait pu en obtenir les plus hautes dignités, si la grande idée qu'il avait de l'épiscopat ne lui eût fait refuser jusqu'à trois évêchés. Il accepta seulement un canonicat de Prague, et la place de confesseur de la reine Jeanne, femme de Wenceslas. Des courtisans accusèrent cette princesse d'avoir un commerce illégitime avec un seigneur de la cour. Wenceslas, trop crédule, fit venir Népomucène, et voulut l'obliger de révéler la confession de la reine. Le refus l'irrita, il fit jeter le Saint dans une prison avec des entraves aux pieds. Wenceslas, revenu à lui-même, rendit le Saint à ses fonctions ; mais sa fureur s'étant ranimée, et n'ayant pu arracher les secrets inviolables de Népomucène, il le fit jeter dans la Moldaw à Prague, le 16 mai 1383. On l'en retira pour l'ensevelir honorablement. Son tombeau ayant été ouvert le 14 avril 1719, on trouva son corps dégarni de ses chairs ; mais sa langue était si fraîche et si bien conservée, qu'on eût dit que le Saint ne venait que d'expirer. On la garde avec beaucoup de respect dans la cathédrale de Prague, où un voyageur qui observe bien, l'a vue encore en 1769 très entière, mais commençant à prendre quelque apparence d'altération

et de moisissure. Ce saint avait été honoré comme martyr en Bohême depuis sa mort; mais, pour rendre son culte plus authentique et plus universel, l'empereur Charles VI sollicita sa canonisation, et l'obtint du pape Benoît XIII l'an 1729. On a institué une *Confrérie* sous son nom, *pour demander le bon usage de la langue*. On le regarde comm le patron de la réputation et de l'honneur, et on réclame son intercession contre les calomniateurs et les détracteurs. Les protestans même ont rendu hommage à ses vertus. « Saint » Jean Népomucène (écrivait en 1687 » Martin Borecq) était confesseur de la » reine Jeanne. L'autorité de Wenceslas, » ni les menaces, ni la prison, ne purent » l'engager à révéler le secret de la con- » fession. » Sa *Vie* a été écrite en latin par le père Balbin, jésuite, et publiée avec des remarques par le Père Papebrock; le Père de Marne, jésuite, l'a publiée en français. Le Père Wielens, le Père le Chapelain ont écrit aussi l'histoire de ce Saint. En 1784, le Père Nicolas Herman a donné un abrégé ou sommaire de ces divers écrits, en allemand, Luxembourg, 1784, in-12. Nous finirons cet article par une réflexion, dont les bons esprits sentiront la justesse : « Une chose infiniment remar- » quable, et qu'on peut être porté à » regarder comme surnaturelle et mira- » culeuse, est le secret de la confession, » confié tous les jours à des milliers de » prêtres, souvent, hélas! peu dignes » de leur état, et capables de toutes au- » tres prévarications, et toujours si fidè- » lement gardé. A peine toute l'histoire » ecclésiastique fournit-elle quelque » exemple d'infidélité en ce genre. Si en » faisant cette observation, on réfléchit » un moment sur l'inconstance humaine, » sur la curiosité des uns et la loquacité » des autres, sur la nature et l'impor- » tance des matières dont les ministres » de ce sacrement sont dépositaires, et » dont la révélation produirait souvent » d'étonnans effets; sur les moyens que » les intérêts divers, que la cupidité, la » jalousie, et d'autres passions, ne man- » quent pas d'essayer pour atteindre leur » but, etc., on ne doutera pas que Dieu » ne veille à la conservation de son ou- » vrage. »

NÉPOS (Cornélius), historien latin, natif d'Hostilie, près de Vérone, florissait du temps de l'empereur Auguste (1er siècle, avec J. C.). Il était ami de Cicéron et d'Atticus, qui chérissaient en lui un esprit délicat et un caractère enjoué. De tous les ouvrages dont il avait enrichi la littérature, il ne nous reste que les *Vies des plus illustres capitaines grecs et romains*. On les a long-temps attribuées à Æmilius Probus, qui les publia, dit-on, sous son nom, pour s'insinuer dans les bonnes grâces de Théodose. (C'est encore l'opinion de M. Walkenaer qui ne regarde Népos que comme un abréviateur.) Cet ouvrage est écrit avec précision et élégance. Tout y est rangé dans un ordre clair et net. Les réflexions n'y sont pas prodiguées; mais celles qu'on y trouve sont vives, brillantes, neuves, et respirent la vertu. Nous avons une *traduction* un peu froide de Cornélius Népos, par le Père le Gras, de l'Oratoire, enrichie de notes utiles; et une autre, plus maniérée, mais moins exacte, par l'abbé Valart; celle de l'abbé Paul leur est préférable, 1 vol. in-12, 1781 : (cet auteur a été traduit plus de dix fois en français.) Les meilleures éditions de cet historien sont : celle *Ad usum Delphini*, Paris, 1674, in-4; et celle dite *Variorum*, in-8, Leyde, 1734. Coustelier en a publié une édition en 1745, in-12, décorée des têtes des capitaines, gravées d'après les médailles et les anciens monumens : (celle donnée par MM. Descuret et J.-V. Leclerc en 1820 est la plus estimée; elle fait partie de la *Bibliographie classique* de Lemaire. On a quelques fragmens des autres ouvrages de Cornélius-Népos.)

NÉPOS (Flavius Julius), empereur d'Occident, né dans la Dalmatie, du général Népotien et d'une sœur de Patrice Marcellin, était digne de régner. L'empereur Léon Ier, qui lui avait fait épouser une nièce de sa femme, le nomma empereur, en 474, à la place de Glycérus (*Voyez* ce nom.) Il marcha à Rome avec

une armée, et s'assura le sceptre par sa valeur. Euric, roi des Visigoths, lui ayant déclaré la guerre, il lui céda l'Auvergne en 475, pour conclure la paix, et pour laisser respirer ses peuples accablés par une longue suite de guerres et de malheurs. La révolte du général Oreste troubla cette paix. Ce tyran obligea Népos de quitter Ravenne, où il avait établi le siége de son empire. (Népos écrivit à Zénon, empereur d'Orient, pour lui demander des secours; mais Zénon n'en put obtenir ni du peuple ni du sénat, et les Romains eux-mêmes refusèrent de marcher sous les ordres de Népos.) Cet empereur, bon, mais faible, se retira dans une de ses maisons, près de Salone en Dalmatie; et après y avoir langui près de 4 ans, il y fut assassiné en 480 par deux courtisans, que Glycérus avait, dit-on, subornés. Julius Népos avait de la vertu, de l'humanité, et il aurait pu rétablir l'empire d'Occident; mais la Providence avait décidé sa destruction, et elle était prochaine.

NÉPOTIEN (Flavius-Popilius-Nepotianus), fils d'Eutropie, sœur de l'empereur Constantin, et, suivant plusieurs historiens, du consul Népotien, prétendit à l'empire après la mort de l'empereur Constant, son cousin. Il se fit couronner à Rome le 3 juin 350, dans le temps que Magnence usurpait la puissance impériale dans les Gaules. Népotien ne porta le sceptre qu'environ un mois. Anicet, préfet du prétoire de Magnence, lui ôta le trône et la vie. Sa mère, et ceux qui avaient favorisé son parti, furent mis à mort. Népotien n'avait pas reçu de la nature un génie propre à seconder son ambition. Il était cruel et inhumain; et au lieu de gagner le cœur des Romains par des bienfaits, il les irrita par des proscriptions et des meurtres.

NÉPOTIEN, prêtre italien, ami de saint Jérôme, fut élevé par son oncle Héliodore, évêque d'Altino, qui lui conféra les ordres sacrés. Saint Jérôme lui a écrit une lettre *sur les devoirs des clercs*, que Népotien pratiquait avec un zèle et une exactitude surprenante. Il mourut vers la fin du 4[e] siècle. Son saint et savant ami lui consacra un Eloge, que nous avons sous le titre d'*Epitaphium Nepotiani*; il se trouve parmi les Epîtres du saint docteur, et c'est un de ses plus beaux écrits. Les louanges du défunt sont entremêlées de pensées grandes et fortes, qui, dans un sujet sombre et douloureux, font une impression toute particulière. C'est là qu'on trouve le mot si admiré de Perse : *Fugit hora : hoc quod loquor, inde est*, exprimé d'une manière à la vérité moins laconique, mais plus touchante et pleine d'images : *Hoc ipsum quod dico, quod scribo, quod emendo, de mea vita tollitur. Quot puncta notavi, tot meorum damna sunt temporum. Scribimus atque rescribimus, transeunt maria epistolæ, et scindente sulcum carina, per fluctus singulos ætatis nostræ momenta minuuntur.*

NEPVEU (François), né à Saint-Malo en 1639, embrassa l'institut des jésuites en 1654. Il professa les humanités et la rhétorique durant 6 ans, et la philosophie l'espace de 8. Il était à la tête du collége de Rennes, lorsqu'il mourut en 1708. Tous les ouvrages du Père Nepveu ont la piété et la morale pour objet; tels sont : 1° *De la Connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Nantes, 1681, in-12, réimprimé plusieurs fois; 2° *Méthode d'Oraison*, in-12, Paris, 1691 et 1698. Le Père Segneri a traduit cet ouvrage en italien. 3° *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 1691, in-12; 4° *Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace*, Paris, 1687, in-12, et encore en 17[illegible]. Cet ouvrage a été traduit en latin, et imprimé à Ingolstadt en 1707, in-8. 5° *La manière de se préparer à la mort*, Paris, 1693, in-12; en italien, Venise, 1715, in-12; 6° *Pensées et réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, Paris, 1699, 4 vol. in-12. Cet ouvrage a été traduit en latin, Munich, 170[illegible], 4 tom. in-12; et en italien, Venise, 1715, aussi 4 tom. in-12; 7° *L'Esprit du christianisme, ou la Conformité du chrétien avec* Jésus-Christ, Paris, 17[illegible]

in-12. Tous ces ouvrages sont bien écrits en français; l'auteur a su joindre les agrémens du langage à l'onction de la morale chrétienne. (La liste des autres ouvrages de ce jésuite se trouve dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1756.)

* NERCIAT (André-Robert ANDRÉA de) naquit à Dijon en 1739. Son père, trésorier au parlement, était originaire de Naples. Nerciat entra dans une compagnie de gendarmes, où il obtint le grade de lieutenant-colonel. Ayant été compris dans la réforme qu'opéra le comte de St.-Germain, il voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe. Il demeura quelque temps en Allemagne, où il occupa divers emplois auprès de plusieurs princes. De 1780 à 1782, il fut conseiller et sous-bibliothécaire à Cassel, directeur des bâtimens du prince de Hesse-Rothenbourg. Il revint en France, et fut envoyé avec d'autres officiers en Hollande pour soutenir les insurgés contre le stathouder. A son retour, il obtint (en 1788) la croix de St.-Louis. A l'époque de la révolution française, il émigra : s'étant rendu à Naples, il s'introduisit dans cette cour et sut gagner la confiance de la reine Marie-Caroline (*voyez* ce nom), qui lui fit une pension : cette princesse l'envoya en 1796, à Rome, avec une mission secrète, au moment où cette ville était tombée au pouvoir des Français. Considéré comme suspect, il fut renfermé au château St.-Ange, où il resta plusieurs mois, même après le départ des troupes républicaines, en 1800. Nerciat retourna à Naples ; mais ayant contracté une maladie dans sa prison, il y succomba dans la même année, à l'âge de 61 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages, où il paraît avoir pris à tâche de déclarer la guerre aux bonnes mœurs ; les plus connus sont : 1° *Contes nouveaux*, Liége, 1777, in-8 ; 2° *Félicia* ou *mes fredaines*, 1778, 2 vol. in-12. On peut juger de la moralité de l'auteur par ce qu'il dit de lui-même dans la 2e partie de son roman : en l'écrivant, son intention était « d'engager les femmes à n'être pas si timides et à trancher les difficultés ; les maris, à ne pas se scandaliser aisément et à savoir prendre leur parti ; les jeunes gens, à ne pas faire ridiculement les Céladons ; et les ecclésiastiques, à aimer les femmes malgré leur habit, et à s'arranger avec elles sans se compromettre dans l'esprit des honnêtes gens. » 3° *Monrose*, *suite de Félicia*, 2 vol. in-8 ; 4° *Constance* ou *l'heureuse témérité*, 1780, in-8 ; 5° *L'Urne de Zoroastre ou la clef de la science des Mages*, in-8 ; 6° *Les Galanteries du jeune chevalier de Faublas* ou *les Folies parisiennes*, 1783, 4 vol. ; souvent réimprimées sous plusieurs formats, et traduites en espagnol par Llorente (*voy.* ce nom), suivant le *Catalogue* du libraire Rosa. Ce roman, qui, par malheur, eut une grande vogue, précisément à l'époque où se préparait la révolution française, est le pendant de *Félicia*. L'auteur a prétendu peindre les mœurs dépravées de la haute société ; mais il l'a fait avec le pinceau d'un barbouilleur. On a dit *qu'il a écouté aux portes* ; ce n'était sûrement qu'à celles des antichambres des femmes les plus dissolues, auxquelles son stile paraît mieux s'approprier. Quel que soit le déréglement qu'on attribuait de son temps à la noblesse de cour, elle avait des manières, des habitudes, des convenances que Nerciat ignore, ou feint d'ignorer. Une femme de haute naissance, accoutumée à la représentation, au respect, aura toujours assez de fierté pour ne pas se ravaler jusqu'à adopter les manières libres, impudentes de la soubrette la plus dépravée ; et on voit rarement ces hommes qui, appartenant à une famille illustre, veuillent, en se livrant au vice, imiter le plus vil des laquais. Au milieu d'obscénités et d'extravagances sans nombre, on trouve cependant dans le roman de *Faublas* un épisode intéressant, bien écrit, où les mœurs sont respectées. *Lodoïska* prouve que Nerciat aurait pu également obtenir du succès sans déshonorer son talent. Un autre ouvrage qui surpasse tous les précédens en turpitudes, c'est celui intitulé : 7° *Le Diable au corps*, réimprimé en 1803, 6 vol. in-18 Nerciat a écrit aussi une comédie, *Dorimond* ou *le marquis*

de Clavilles, en cinq actes et en prose.

NÉRI (Saint Philippe de), fondateur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en Italie, naquit à Florence en 1515 d'une famille noble. Elevé dans la piété et dans les lettres, il se distingua par sa science et sa vertu. A l'âge de 19 ans, il alla à Rome, où il orna son esprit, servit les malades, et donna des exemples de mortification et d'humilité. Philippe, élevé au sacerdoce à l'âge de 36 ans, fonda en 1550 une célèbre confrérie dans l'Eglise de Saint-Sauveur-del-Campo, pour le soulagement des pauvres étrangers, des pèlerins, des convalescens, qui n'avaient point de retraite. Cette confrérie fut comme le berceau de la congrégation de l'Oratoire. Le saint instituteur ayant gagné à Dieu Salviati, frère du cardinal du même nom, Tarugio, depuis cardinal, le célèbre Baronius et plusieurs autres excellens sujets, ils commencèrent à former un corps en 1564. Les exercices spirituels avaient été transférés en 1558, de Saint-Jérôme de la Charité, que Philippe ne quitta qu'en 1574, pour aller demeurer à Saint-Jean des Florentins. Le pape Grégoire XIII approuva sa congrégation l'année d'après. Le père de cette nouvelle milice détacha quelques-uns de ses enfans, qui répandirent cet ordre dans toute l'Italie. On ne fait point de vœu dans cette congrégation, on n'y est uni que par le lien de la charité; le général n'y gouverne que 3 ans. Le saint fondateur mourut à Rome en 1595, à 80 ans. Il s'était démis du généralat trois ans auparavant, en faveur de Baronius, qui travaillait par son conseil aux *Annales ecclésiastiques*. Les *Constitutions* qu'il avait laissées à sa congrégation ne furent imprimées qu'en 1612. Sa congrégation s'est partout soutenue et se soutient encore avec édification, si on excepte la France, où, dans les commencemens mêmes, elle parut mêler quelques idées étrangères à l'esprit du saint fondateur (*voy.* BÉRULLE); mais c'est pendant la révolution de 1789, qu'on a vu combien elle s'en était éloignée. « Les Pères de » l'Oratoire (dit en 1792 l'auteur des » *Bornes entre les deux puissances*) » montrent depuis quelque temps, et » notamment dans les circonstances actuelles, un grand zèle pour l'irréligion. » Se passant de Saints canonisés, ils ont » produit Quesnel; mais ils ont aussi » produit un Malebranche, un Thomassin, un Massillon, une foule d'autres » personnages recommandables par leur » science et leurs talens; de sorte qu'il » est extrêmement triste qu'une congrégation, dont le plan nouveau et bien » conçu promettait tant d'avantages à » l'Eglise de France, soit si profondément gâtée. » (On a de Philippe des *Lettres*, Padoue, 1751, in-8; des *Avis spirituels* (*ricordi*) et quelques poésies insérées dans les *Rime Oneste*, t. 1.) Il fut canonisé en 1622 par Grégoire XV. Peu d'hommes ont eu une piété plus ardente et plus tendre. Son oraison était une espèce de ravissement. L'espace de dix ans il demeura presque continuellement dans les catacombes de Callixte, pour y prier, dans le silence et l'obscurité, deux choses qui rendent si vive la pensée de Dieu et sa présence si sensible. On a gravé, dans l'endroit où il avait coutume de se tenir, les vers suivans :

Profunda noctis umbra, et horrendum specus
Ubi astra fugiens, solis exosus jubar,
Latens Philippus inter has tenebras diu,
Inter cavernas, inter hæc silentia,
Quem deperibat, quem flagrabat, repperit,
Qui dormit et requiescit in meridie.

Antoine Gallonio, l'un de ses disciples, a donné sa *Vie* en latin, Rome et Mayence, 1602, in-8. Pierre Jacques Baccio en a donné une autre en italien et en latin, qui a été traduite en français, Rome, 1645, in-4. — Il y a eu un savant du nom de NÉRI (Antoine), de la même famille, et né également à Florence, mort à Pérouse en 1584, dont nous avons un livre curieux, imprimé à Florence en 1612, in-4, sous ce titre : *Delle arte verraria libri VII*; — un dominicain nommé Thomas NÉRI, qui consacra sa plume à défendre le fameux Savonarole, son confrère; — et un jésuite, Emmanuel NÉRI, Italien, qui a fini ses jours à Klagenfurt, par l'honneur du martyre.

NÉRICAULT DESTOUCHES. *Voyez* ce dernier nom.

* NÉRINI (Dom Félix-Marie), célèbre et savant abbé général de l'ordre de Saint-Jérôme ou des hiéronymites, naquit à Milan en 1705. Il se distingua dans sa société par ses talens et son amour pour les bonnes études, devint consulteur de la sacrée congrégation du saint-office, et fut long-temps procureur général de son ordre. Cet illustre religieux mourut à Rome, dans son monastère de Saint-Alexis, le 17 janvier 1787, après une longue et douloureuse maladie. Il a publié : 1° *Hieronymianæ familiæ vetera monumenta, ad amplissimum dominum Ang. Mariam Quirinum S.R.E., cardinalem*, Plaisance, 1754, in-4. Son but dans cet ouvrage est de prouver par des monumens authentiques l'antiquité de l'ordre de Saint-Jérôme, contre ceux qui lui assignent une origine plus moderne. Une ancienne chronique, découverte par le Père Louis Galletti, bénédictin du Mont-Cassin, dans un monastère de sa congrégation à Florence, communiquée au cardinal Quirini et envoyée par lui à Nérini, l'avait beaucoup servi dans ce travail. 2° *De suscepto itinere subalpino epistolæ III, ad amplissimum cardinalem Angelum Mariam Quirinum*, Milan, 1753, in-4. Ces lettres sont accompagnées de notes savantes. 3° *Responsio ad epistolam Brixioni* φιλοπάζιδος, Milan, 1753; 4° *De templo et cœnobio Sanctorum Bonifacii et Alexii historica monumenta*, Rome, 1752, in-4; dédié au cardinal Quirini. On en trouve un bon extrait dans la *Storia letteraria d'Italia*, tom. 6, pag. 569; 5° *Theologia hieronymiana*. C'est une compilation que Nérini avait faite dans le temps de ses études, pour son usage particulier, et pour la défense de laquelle il avait composé un autre ouvrage intitulé : *Vindiciæ hieronymianæ*, demeuré inédit; 6° *Tre Lettere in difesa delle religiose turchine sull' Esquilie, contro le oblate Philippine*, sous le nom anagrammatique de l'abbé Celidoni Neufer, adressées au cardinal Quirini. L'abbé Bassano Mancini a publié un *Eloge* de Nérini, pleine d'élégance et d'érudition.

* NERLI (Philippe), historien de Florence, né dans cette ville, en 1485, d'une ancienne famille noble. Le grand-duc Côme I[er] le nomma sénateur, et le députa, en 1550, vers Jules III, pour complimenter ce pontife sur son exaltation. Nerli mourut en 1556, et laissa en manuscrit *Commentarii*, ou *Commentaires des faits civils qui ont eu lieu dans le ville de Florence, depuis 1215 jusqu'en 1357*, publiés à Florence sous la Rubrique d'Augsbourg, 1728, in-fol.; ouvrage très estimé que les historiens italiens consultent et citent souvent, mais qui resta cependant oublié pendant deux siècles, et ne fut imprimé qu'en 1728, in-fol. Cette histoire remonte jusqu'à l'origine des factions guelfe et gibeline, qui causèrent tant de guerres civiles en Italie. Dans les trois premiers livres, l'auteur donne un abrégé de l'histoire d'Italie, jusqu'en 1494, et dans les neuf derniers il raconte ce qui s'est passé sous ses yeux à Florence. Nerli tombe parfois dans le défaut de tous les historiens contemporains; il manque de sincérité, de crainte de blesser le pouvoir. Au reste, son stile est correct et élégant, mais un peu diffus. Il est placé au premier rang des historiens de l'Italie.

* NÉRO (Andalone del), célèbre astronome du 14[e] siècle, né à Gènes en 1306, parcourut presque toutes les parties du monde alors connu, pour perfectionner ses connaissances. Il est mort vers 1370, et a laissé : *De compositione astrolabii*, Ferrare, 1475. La bibliothèque royale de Paris conserve de cet astronome les écrits suivans : *Tractatus de sphæra*; *Theoria planetarum*; *Expositio in canones profani Judæi de æquationibus planetorum*; *Introductio ad judicia astrologica*. Néro est souvent cité par Boccace dans sa *Généalogie des dieux*, où il l'appelle son respectable maître.

NÉRON (Lucius-Domitius-Néro Claudius) empereur romain, fils de Caius-Domitius-Ænobarbus, et d'Agrippine, fille de Germanicus, naquit à Antium le 13 décembre de l'an 37 de J.-C. (788 de Rome.) Sa mère s'étant mariée avec Claude, il fut adopté par cet empereur l'an 50 de J. C., et lui succéda l'an 54. Les

commencemens du règne de Néron furent comme la fin de celui d'Auguste. Burrhus et Sénèque avaient tâché de lui inspirer de la sagesse, et parurent pendant cinq ans avoir réussi. Les Romains le regardaient comme un présent du ciel. Il se montrait juste, libéral, affable, poli, complaisant, et d'un cœur sensible à la pitié. Un jour qu'on lui présentait à signer la sentence d'une personne condamnée à mort : *Je voudrais bien*, dit-il, *ne pas savoir écrire*. La modestie relevait ses qualités. Le sénat l'ayant loué sur la sagesse de son gouvernement, il répondit : *Attendez à me louer que je l'aie mérité*.... Néron ne continua pas comme il avait commencé : les leçons de la philosophie, qui avaient fait la base de son éducation, étant sans sanction et sans garantie, ne purent empêcher le développement de son mauvais naturel, ni l'effet des mauvaises compagnies auxquelles il se livra. On prétend même que ce fut l'esprit philosophique qui lui donna ce caractère d'hypocrisie et de lâcheté dont il avait vu plus d'un trait dans ses maîtres, et qui, lorsqu'il est joint à la puissance, produit infailliblement les plus grands forfaits. Il secoua le joug d'Agrippine, sa mère, et oublia qu'il lui devait la naissance et l'empire. Craignant qu'elle ne lui ôtât le trône pour le donner à Britannicus, fils de Claude, à qui il appartenait, il fit périr ce prince par le poison. Un crime en amène un autre : Néron, livré à la corruption de son cœur, oublia bientôt jusqu'aux bienséances, que les scélérats mêmes respectent dans leurs excès. Il passait les nuits dans les rues, dans les cabarets et dans les lieux de débauche, suivi d'une jeunesse effrénée avec laquelle il battait, volait et tuait. Une nuit entre autres, il rencontra, au sortir de la taverne, le sénateur Montanus avec sa femme, à qui il voulut faire violence. Le mari, ne le connaissant point, le frappa avec beaucoup d'emportement et pensa le tuer. Quelques jours après, Montanus ayant appris que c'était l'empereur qu'il avait battu, et s'étant avisé de lui écrire pour lui en faire des excuses, Néron dit : *Quoi, il m'a frappé, et il vit encore !* et sur-le-champ il lui envoie un ordre de se donner la mort. Son cœur s'accoutumait peu à peu au meurtre. (Cédant aux inspirations de Poppée, dont il était amoureux, et qui voulait monter sur le trône, il résolut la mort d'Agrippine.) Pour la faire périr d'une manière qui parût naturelle, il la fit embarquer dans une galère construite de façon que le haut tombait de lui-même, et le fond s'ouvrait en même temps. Ce stratagème ne lui ayant pas réussi, et sa mère ayant été tirée du fond des eaux, il envoya son affranchi Anicet la poignarder à Baies où elle s'était sauvée. (*Voyez* AGRIPPINE.) Le barbare ne laissa pas d'éprouver des remords après cette action atroce ; il croyait toujours voir Agrippine teinte de sang, et expirante sous les coups des ministres de ses vengeances. Cependant il tâcha de se justifier auprès du sénat, en imputant toutes sortes de crimes à sa mère. *Il ne lui avait ôté la vie*, écrivait-il, *que pour sauver la sienne*. Le sénat, aussi lâche que lui, approuva cette atrocité ; le peuple, non moins corrompu que les magistrats, alla avec eux au devant de lui, lorsqu'il fit son entrée à Rome. On le reçut avec autant de solennité que s'il eût été de retour d'une victoire. Le philosophe Sénèque ne fut pas le dernier à applaudir. Telle a toujours été et telle est encore aujourd'hui la bassesse des hommes : la mesure de leurs craintes et de leurs espérances fait celle de leurs éloges ; la flatterie, ce honteux et criminel esclavage, comme dit Tacite (*fœdum crimen servitutis*), a constamment marché à la suite des tyrans ; les monstres vivans et puissans ont toujours été de grands hommes. Néron, se voyant autant d'esclaves que de sujets, ne consulta plus que le déréglement de son esprit insensé. On vit un empereur comédien, qui jouait publiquement sur les théâtres comme un acteur ordinaire; il croyait même exceller en cet art. Le chant était surtout sa grande passion : il était si jaloux de la beauté de sa voix, qui n'était pourtant ni belle ni forte, que, de peur de la di-

minuer, il se privait de manger et se purgeait fréquemment. Il paraissait souvent sur la scène la lyre à la main, suivi de Burrhus et de Sénèque, qui battaient des mains : faiblesse ordinaire aux philosophes de tous les siècles dont la froide morale ne tient pas contre les volontés royales. Lorsqu'il devait chanter en public, des gardes étaient dispersées d'espace en espace, pour punir ceux qui n'avaient pas été assez sensibles aux charmes de sa voix. Cet empereur histrion disputait avec ardeur contre les musiciens et les acteurs. Il fit le voyage de la Grèce, pour entrer en lice aux jeux olympiques. Quelques efforts qu'il fit pour mériter le prix, il ne l'obtint que par faveur, ayant été renversé au milieu de la course. Il ne laissa pas, au retour de ces exploits, de rentrer en triomphe à Rome, sur le char d'Auguste, entouré de musiciens et de comédiens de tous les pays du monde. On ne s'attendait pas qu'il pût rien imaginer au-delà de ce qu'on avait vu de lui ; mais il était fait pour commettre des crimes ignorés jusque alors. Il s'avisa de s'habiller en femme et de se marier en cérémonie avec l'infâme Pythagore ; et depuis, en secondes noces de la même espèce, avec Dariphore, un de ses affranchis. Par un retour à son premier sexe, il devint l'époux d'un jeune homme *Sporus*, qu'il fit mutiler pour lui donner un air de femme. L'extravagant Néron revêtit sa singulière épouse des ornemens d'impératrice, et parut ainsi en public avec son eunuque. Telle est la progression de la luxure : comme l'avarice, elle sent sa soif s'augmenter à mesure qu'elle se satisfait ; comme la gourmandise, elle se blase jusqu'à appéter des mets contre nature. Sa férocité l'emportait encore sur ses infâmes désordres. La cruauté marcha toujours chez lui, comme chez tous les scélérats, à pas égal avec la luxure. « L'homme » dégradé par ses sensations grossières, » dit un physiologue, tombe dans l'égoïsme le plus brutal, ne regarde ses » semblables que comme les instrumens » de son plaisir, le jouet de ses passions, » les victimes de sa haine, de son hu» meur et de ses caprices. » *Voyez* ARRACHION, BARBEROUSSE, LAVAL, MAHOMET II, MITHRIDATE, TUROCZI.) Octavie, sa femme, Burrhus, Sénèque, Lucain, Pétrone, Poppée, sa maîtresse, furent sacrifiés à sa fureur. (*Voyez* ces noms.) Ces meurtres furent suivis d'un si grand nombre d'autres, qu'on ne le regarda plus que comme une bête féroce altérée de sang. (Après la mort de ses deux précepteurs, il se livra entièrement à son instinct sanguinaire, et se choisit dans Tigellius un ministre digne en tout d'un Néron.) Ce scélérat se glorifiait d'avoir enchéri sur tous les vices. « Mes prédécesseurs, di» sait-il, n'ont pas connu comme moi les » droits de la puissance absolue... J'aime » mieux, ajoutait-il, être haï qu'aimé, » parce qu'il ne dépend pas de moi » seul d'être aimé, au lieu qu'il ne dé» pend que de moi seul d'être haï. » Entendant un jour quelqu'un se servir de cette façon de parler proverbiale : « Que » le monde brûle quand je serai mort, » il répliqua : « Et moi je dis : Qu'il brûle, » et que je le voie ! » Ce fut alors qu'après un festin aussi extravagant qu'abominable, il fit mettre le feu aux quatre coins de Rome, pour se faire une image de l'incendie de Troie. L'embrasement dura 9 jours. Les plus beaux monumens de l'antiquité furent consumés par les flammes. Il y eut dix quartiers de la ville réduits en cendres. Ce spectacle lamentable fut une fête pour lui : il monta sur une tour fort élevée pour en jouir à son aise. Il ne manquait plus à ce forfait que de le rejeter sur les innocens. Il accusa les chrétiens de ce crime ; et ils furent dès lors l'objet de sa cruauté. « Néron, dit Ta» cite, punit d'abord ceux qui s'avouaient » chrétiens, et par leur confession l'on » en découvrit une grande multitude, » qui furent moins convaincus d'avoir » mis le feu à Rome que d'être haïs du » genre humain (1).—L'on se fit, dit le

(1) Quand on réfléchit que cette haine, si gratuite et si mal fondée à l'égard de la seule religion salutaire et raisonnable, est si clairement et si fortement annoncée dans l'Evangile, on ne peut s'empêcher de la regarder non seulement comme un caractère, mais comme une preuve de la vérité du christianisme. *Voyez* l'article JÉSUS-CHRIST, et le *Journ. hist. et litt.*, 1er fevrier 1789, page 180.— 1er décembre 1790, page 539

» même historien, un jeu de leur mort : » les uns, couverts de peaux de bêtes, fu- » rent dévorés par les chiens ; les autres, » attachés à des pieux, furent brûlés pour » servir de flambeaux pendant la nuit. » Néron prêta ses jardins pour ce spec- » tacle ; il y parut lui-même en habit de » cocher, et monté sur un char, comme » aux jeux du cirque. » Ce ne fut pas seulement par cette persécution que Néron chercha à se disculper de l'incendie de Rome, mais encore par le soin qu'il prit de l'embellir. Il fit rebâtir ce qui avait été brûlé, rendit les rues plus larges et plus droites, agrandit les places, et environna les quartiers de portiques superbes. Un palais magnifique, tout brillant d'or et d'argent, de marbre, d'albâtre, de jaspe et de pierres précieuses, s'éleva pour lui avec une magnificonce vraiment royale. S'il fut prodigue pour le dedans et le dehors de cet édifice, il ne le fut pas moins dans tout le reste. Allait-il à la pêche? les filets étaient d'or trait, et les cordes de soie. Entreprenait-il un voyage? il fallait mille fourgons pour sa garde-robe seule. On ne lui vit jamais deux fois le même habillement. Suétone assure qu'au seul enterrement de son singe, il employa toutes les richesses du plus riche usurier de son temps. Ses libéralités envers le peuple romain surpassèrent toutes celles de ses prédécesseurs. Il répandit sur lui l'or et l'argent, et jusqu'à des pierres précieuses; et lorsque ces présens n'étaient pas de nature à être délivrés à l'instant, il faisait jeter des billets qui en exprimaient la valeur. Cette prodigalité, si avantageuse à la ville de Rome, fut funeste aux provinces. Galba, gouverneur de la Gaule Tarragonaise, homme illustre par sa naissance et par son mérite, désapprouva hautement ces vexations. Néron, instruit de cette hardiesse, envoie ordre de le faire mourir. Galba évite le supplice en se faisant proclamer empereur. Il fut poussé à cette démarche par Vindex, qui lui écrivait d'*avoir pitié du genre humain, dont leur détestable maître était le fléau.* Bientôt tout l'empire le reconnaît. Le sénat déclare Néron ennemi public, et le condamne à être précipité de la roche Tarpéïenne, après avoir été traîné tout nu publiquement, et fouetté jusqu'à la mort. (Ayant appris le châtiment qui l'attendait, il se dirigea vers la maison de Phaon, un de ses affranchis, et se tint caché pendant la nuit dans un marécage, couvert par des roseaux. Quand on l'eut introduit dans la maison, on lui offrit un morceau de pain bis, qu'il refusa, et but seulement un verre d'eau chaude. Phaon l'ayant averti par un billet qu'on le cherchait de toutes parts, il fit creuser sa fosse, s'écriant à plusieurs reprises et tout en pleurs : « Faut-il qu'un si » bon musicien périsse !... » Enfin, entendant un bruit de chevaux, il se mit un poignard contre la gorge, et son secrétaire Epaphrodite poussa l'arme meurtrière dont le lâche empereur n'avait pas la force de se servir. Ses statues furent traînées dans la fange, et plusieurs de ses ministres furent massacrés. Cependant on déposa ses restes dans le tombeau de Domitius, et on lui fit de magnifiques funérailles.) Néron mourut l'an 68 de J.-C., dans sa trente-unième année; il avait régné quatorze ans. En vain implora-t-il dans ses derniers instans quelqu'un qui daignât lui donner la mort : personne ne voulut lui rendre ce dangereux service. « Quoi, s'écria-t-il dans » son désespoir, est-il possible que je » n'aie ni amis pour défendre ma vie, » ni ennemis pour me l'ôter? » Il serait difficile d'exprimer la joie des Romains lorsqu'ils apprirent sa mort. On arbora publiquement le signal de la liberté, et le peuple se couvrit la tête d'un chapeau semblable à celui que prenaient les esclaves après leur affranchissement. Le sénat n'y fut pas moins sensible; Néron avait dessein de l'abolir, après avoir fait mourir tous les sénateurs. Lorsqu'il apprit les premières nouvelles de la rebellion, il forma le projet de faire massacrer tous les gouverneurs des provinces et tous les généraux d'armée, comme ennemis de la république ; de faire périr tous les exilés, d'égorger tous les Gaulois qui étaient à Rome, d'abandonner le pillage des Gaules à son armée, d'empoi-

sonner le sénat entier dans un repas, de brûler Rome une seconde fois, et de lâcher en même temps dans les rues les bêtes réservées pour les spectacles, afin d'empêcher le peuple d'éteindre le feu. Il n'eut pas le temps de se livrer à ces atrocités, dont l'exécution semble avoir été réservée à notre siècle ; car la plupart se sont réalisés dans la révolution de France, et plusieurs mêmes ont été portés plus loin. Le système était de massacrer tous les nobles, tous les prêtres, tous les prisonniers, tous les Suisses, tous les généraux et soldats royalistes ou suspects, tous les auteurs et imprimeurs chrétiens, etc. Si tous n'ont pas péri, c'est qu'ils ont pu se cacher ou fuir, ou que la crainte d'une juste vengeance a arrêté les assassins. *Voyez*, sur la vie de ce monstre, Tacite et Suétone, et même Racine. *L'Histoire secrète de Néron* par Lavaur est un abrégé de Pétrone. Il s'est trouvé une plume pour faire l'éloge de Néron : c'est celle d'un fou, de Cardan, qui a fait aussi l'éloge de la goutte.

* NÉRON (Pierre), jurisconsulte français, dont nous avons une collection d'édits. La meilleure édition est celle de Paris, 1720, sous ce titre : *Recueil d'édits et ordonnances de Pierre Néron et d'Etienne Girard, avec les notes d'Eusèbe de Laurière*, 2 vol. in-fol.

NERVA (M. Cocceïus), empereur romain, succéda à Domitien, l'an 96 de J.-C. C'est le premier empereur qui ne fût point Romain ou Italien d'origine ; car, quoiqu'il fût né (vers l'an 32 de J. C.) à Narni, ville d'Ombrie, ses parens étaient originaires de Crète. Son aïeul, Marcus-Cocceïus NERVA, avait été consul sous Tibère, et avait eu toujours beaucoup de crédit auprès de cet empereur, qui l'emmena avec lui dans l'île de Caprée, où il se laissa mourir de faim, ne voulant plus être témoin des crimes de ce prince : manière assez plaisante de corriger les méchans, ou de se consoler de la peine d'être avec eux. Son père était ce savant jurisconsulte que Vespasien combla d'honneurs et de bienfaits. Le fils fut digne de lui, par sa sagesse, son affabilité, sa générosité, son activité et sa vigilance. (Il cultiva dans sa jeunesse la poésie élégiaque, et il fut comparé à Tibulle. Il passa plusieurs années dans la retraite, livré à l'étude des lois, lorsqu'il fut nommé consul avec Vespasien et puis avec Domitien. Cet empereur, jaloux du mérite de Nerva, voulut le faire assassiner. Nerva, pour sauver sa vie, se vit forcé d'entrer dans une conspiration des prétoriens, par suite de laquelle Domitien fut tué, et Nerva proclamé empereur. Il avait alors plus de soixante et dix ans : c'était l'an 96 de l'ère moderne. Son premier soin fut de rappeler les chrétiens exilés, et de leur permettre l'exercice de leur religion. Les païens, qui avaient eu le sort des chrétiens bannis, revinrent aussi de leur exil. Aussi libéral que juste, il abolit tous les nouveaux impôts, et ayant épuisé ses revenus par ses largesses, il y remédia par la vente de ses meubles les plus riches. Il voulut qu'on élevât à ses propres dépens les enfans mâles des familles indigentes. Une de ses plus belles lois fut celle qui défendait *d'abuser du bas âge des enfans pour en faire des eunuques.* Sa modestie égalait son équité : il ne souffrit pas qu'on élevât aucune statue en son honneur. Il convertit en monnaie toutes les statues d'or et d'argent que Domitien s'était fait ériger, et que le sénat avait conservées après les avoir abattues. Sa clémence donnait le plus beau relief à toutes ses autres vertus. Il avait juré solennellement que, tant qu'il vivrait, nul sénateur ne serait mis à mort. Il fut si fidèle à sa parole, qu'au lieu de punir deux d'entre eux qui avaient conspiré contre sa vie, il se contenta de leur faire connaître qu'il n'ignorait rien de leur projet. Il les mena ensuite au théâtre, les plaça à ses côtés, et leur montrant les épées qu'on lui présentait suivant la coutume, il leur dit : *Essayez sur moi si elles sont bonnes.* Quelque doux que fût son gouvernement, son règne ne fut pas exempt de ces complots qui ne peuvent manquer de naître parmi un peuple altier et inconstant. Les prétoriens se révoltèrent la deuxième année de son empire. Ils allèrent au palais, et forcèrent l'empereur, les armes à la main, à se prêter

à tout ce qu'ils voulurent. Nerva, trop faible ou trop vieux pour opposer une digue aux rebelles et soutenir seul le poids du trône, adopta Trajan. Il mourut l'année d'après, l'an 98 de J.-C. Ce prince était recommandable par toutes les qualités d'un bon souverain, et surtout par sa modération dans la plus haute fortune; mais sa douceur ou plutôt sa faiblesse eut de malheureux effets. Les gouverneurs des provinces commirent mille injustices, et les petits furent tyrannisés, parce que celui qui était à la tête des grands ne savait pas les réprimer. Aussi, Fronto Julius, un des principaux seigneurs de Rome, dit un jour publiquement : « C'est » un grand malheur que de vivre sous un » prince où tout est défendu; mais c'en » est un plus grand de vivre sous celui où » tout est permis... »

NERVET (Michel), médecin, né à Evreux, mort en 1729, à 66 ans, exerça sa profession dans sa patrie avec distinction. L'étude des langues grecque et hébraïque remplit les momens vides que lui laissait le soin des malades. Elle lui facilita les moyens de travailler avec succès à l'interprétation de l'Ecriture sainte. Il a laissé un grand nombre de *Notes*, en manuscrit, sur les livres sacrés. On a de lui 4 *Explications* sur autant de passages du nouvau Testament, dans les Mémoires du Père Desmolets, tom. 3, partie 1re, pag. 162.

NESLE (N. de), né à Meaux, cultiva d'abord la poésie, et fit beaucoup de vers médiocres. Son poème du *Sansonnet*, imitation de *Vert-Vert*, est ce qu'il a fait de plus passable en ce genre : on y trouve quelques détails agréables. Ayant quitté les vers pour la prose, il donna : 1° l'*Aristippe moderne*, 1738, in-12; plein de choses communes, et écrit sans énergie; 2° les *Préjugés du public*, 1747, 2 vol. in-12, 3° les *Préjugés des anciens et des nouveaux philosophes sur l'âme humaine*, Paris, 1765, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, meilleur que le précédent, est un recueil des plus forts argumens qu'on ait opposés aux matérialistes. 4° Les *Préjugés du public sur l'honneur*, Paris, 1766, 3 vol. in-12. Quoique ce livre, ainsi que les autres du même auteur, soit écrit d'un stile faible, on l'estime, parce que l'honnêteté des mœurs de l'écrivain a passé dans ses ouvrages. Il mourut pauvre à Paris, en 1767, dans un âge avancé, après avoir soutenu l'indigence avec fermeté. C'était un véritable philosophe.

NESMOND (Henri de), d'une famille illustre de l'Angoumois, se distingua de bonne heure par son éloquence. Il fut élevé à l'évêché de Montauban, ensuite à l'archevêché d'Albi, et enfin à celui de Toulouse. L'académie française se l'associa en 1710. Louis XIV faisait un cas particulier de ce prélat. Un jour qu'il haranguait ce prince, la mémoire lui manqua: « Je suis bien aise (lui dit le roi avec » bonté), que vous me donniez le temps » de goûter les belles choses que vous » me dites. » Il mourut en 1727. On a un recueil de ses *Discours*, *Sermons*, etc. imprimés à Paris, 1734, in-12. Son stile est simple, soutenu, énergique; mais il manque souvent de chaleur. Ce prélat était neveu du vertueux François de Nesmond, évêque de Bayeux, dont la mémoire est en grande vénération dans ce diocèse par tous les bienfaits qu'il y a répandus, et qui mourut en 1715, doyen des évêques de France.

* NESTLER (N.) professeur de botanique à Strasbourg, enseignait cette science à la faculté de médecine et à l'école spéciale de pharmacie. Son père était attaché à ce dernier établissement, comme professeur de pharmacie. Nestler est mort dans le mois de décembre 1832. Nestler était un des botanistes français les plus savans et les plus distingués. Il a publié de concert avec M. Mougeot, médecin à Bruyères, une *Collection* importante des *mousses des Vosges*; elle est composée de dix volumes, et restera comme le témoignage d'un travail long, difficile et consciencieux. Plusieurs *Opuscules* de botanique, qui enrichissent les bibliothèques des naturalistes, ont consolidé la réputation de Nestler. Mais ce qui eût valu sans doute à son nom plus d'éclat encore, c'est le travail qu'il préparait *sur les plantes de l'Alsace*. C'était, outre un ti-

tre scientifique, un service qu'il eût rendu à ses concitoyens. Les nombreux matériaux rassemblés par lui pour la publication de la *Flore de l'Alsace* ne seront sans doute pas perdus pour la science; espérons qu'une main habile saura les mettre en ordre et les compléter.

NESTOR ou Letopis Nesterova, premier historien russe, né en 1056, entra dès l'âge de 17 ans au monastère de Peczerich à Kiow, où il mourut dans un âge très avancé, vers l'an 1116. Il a laissé une *Chronique de Russie*, qui va jusqu'à l'an 1115. Elle a été continuée par Sylvestre, moine à Kiow, et ensuite évêque de Perejaslaw, et par d'autres qui sont inconnus. Elle se termine à l'an 1206. Cette *Chronique* a été publiée à Pétersbourg, in-4, 1767, d'après un manuscrit trouvé à Kœnigsberg, et qui a été reconnu par les critiques comme le plus fidèle de tous ceux que l'on connaissait. La simplicité et la naïveté forment le caractère de cette chronique, estimée chez les Russes; c'est le plus ancien monument de leur histoire. (C'est mal à propos que la *Biographie universelle*, si rarement inexacte dans ses indications, lui a attribué le *Patéricon* ou *les Vies des Pères du couvent des Grottes* : cet ouvrage est de Simon, premier évêque de Sousdal.)

NESTORIUS, fameux hérésiarque du 5e siècle, né à Germanicie dans la Syrie, embrassa la vie monastique près d'Antioche, et se consacra à la prédication. C'était le chemin des dignités, et il avait tous les talens nécessaires pour réussir. « Ses mœurs graves, ou plutôt sombres » et sauvages, dit l'abbé Bérault, la sim» plicité affectée et la malpropreté de ses » vêtemens, son visage pâle et décharné, » une teinture superficielle des arts et » des sciences, une grande et belle voix, » qui prenait facilement le ton de la » componction et du pathétisme, une » éloquence éblouissante, moins occu» pée de l'édification des âmes solidement » chrétiennes, avide des applaudissemens » d'un peuple volage et précipité, l'amer» tume de son zèle et de ses déclamations » perpétuelles contre les hérétiques, son » respect enfin pour saint Chrysostôme, ré» pandirent les préventions les plus avan» tageuses en sa faveur. » Il cachait sous ces dehors une profonde hypocrisie, un orgueil insupportable, un esprit faux et entêté de ses propres idées, qu'il préférait à la doctrine des anciens Pères. Après la mort de Sininnius, en 428, Théodose le Jeune l'éleva sur le siége de Constantinople. Après avoir établi son crédit par des édits rigoureux qu'il obtint de l'empereur contre les ariens, il crut que le temps était venu de donner une nouvelle forme au christianisme. Un prêtre, nommé Anastase, prêcha par son ordre qu'on ne devait point appeler la sainte Vierge la *mère de Dieu*; et Nestorius monta bientôt en chaire pour soutenir cette doctrine. Il fallait, selon lui, reconnaître en J. C. deux personnes aussi bien que deux natures, le Dieu et l'homme; et dire que le Verbe ne s'est point uni hypostatiquement à la nature humaine : de façon qu'on ne devait pas appeler Marie *mère de Dieu*, mais *mère du Christ*. Cette erreur anéantissait le mystère de l'incarnation, qui consiste dans l'union des deux natures divine et humaine en la personne du Verbe; d'où résulte un Homme-Dieu, appelé Jésus-Christ, dont les mérites infinis ont racheté le genre humain. Comment après cela a-t-on pu prétendre qu'il ne s'agissait entre Nestorius et les catholiques que d'une affaire de mots, puisqu'il est évident qu'il s'agissait de la substance de la foi? (*Voyez* Eutichès, Arius.) Les nouveautés de Nestorius excitèrent une indignation générale. Les prêtres attachés à la saine doctrine, entre autres saint Procle et Eusèbe depuis évêque de Dorylée, réclamèrent en faveur de la foi antique. Le peuple se souleva; on s'adressa à saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui ayant lu les Homélies de Nestorius, trouva que cet hérésiarque était coupable de toutes les erreurs dont on l'accusait. Il lui écrivit pour tâcher de le ramener à la vérité par les voies de la douceur; mais le patriarche de Constantinople, qui n'aimait pas à être contredit, fut piqué de cette lettre, et il y répondit avec hauteur. Bientôt les deux patriarches informèrent toute

l'Eglise de leurs contestations. Acace de Bérée et Jean d'Antioche approuvèrent la doctrine de saint Cyrille, et condamnèrent celle de Nestorius; mais ils conseillèrent au premier d'user de quelque ménagement, et de combattre l'erreur par le zèle et la douceur réunis. Cette affaire ayant été portée à Rome, le pape Célestin convoqua un concile en 430. Après un mûr examen, tous les Pères s'écrièrent que Nestorius était hérésiarque; et on prononça contre lui une sentence d'excommunication et de déposition : on l'envoya à saint Cyrille, en le chargeant de la faire exécuter, si dans l'espace de dix jours, à compter de celui de la signification, Nestorius ne rétractait publiquement ses erreurs. Le patriarche d'Alexandrie, chargé de dresser une formule de rétractation avec une profession de foi, éloignée de toute équivoque, assembla les évêques de sa dépendance, et ce fut au nom de ce concile d'Alexandrie que parut l'acte célèbre qui est connu sous le titre des *douze Anathèmes* : cet acte renfermait douze propositions, qui étaient les douze chefs de l'hérésie nestorienne. Le concile d'Alexandrie, pour ne laisser aucun faux-fuyant, voulait que Nestorius les anathématisât chacune en particulier, s'il voulait être reconnu pour orthodoxe; il refusa d'obéir. Son opiniâtreté donna lieu à la convocation du 3e concile général, dont l'ouverture se fit à Ephèse en 431. Saint Cyrille y présida au nom du pape Célestin. Nestorius refusa d'y comparaître, quoiqu'il fût dans la ville. Sa doctrine y fut condamnée; et, après trois citations juridiques, on prononça contre lui une sentence de déposition. Quelques jours après, arriva à Ephèse Jean d'Antioche, avec 14 évêques d'Orient, et il prononça une sentence de déposition contre saint Cyrille; mais il se rétracta ensuite. (*Voyez* Jean d'Antioche.) On réclama des deux côtés la protection de l'empereur, qui donna ordre d'arrêter saint Cyrille (*voyez* son article) et Nestorius. L'arrivée des évêques Arcade et Projecte, et du prêtre Philippe, légats du pape saint Célestin, fit prendre aux affaires un tour plus équitable. Ils désapprouvèrent tout ce qui avait été fait contre saint Cyrille, et confirmèrent la condamnation de Nestorius. Théodose s'étant convaincu, dans une audience donnée à l'hérésiarque, que ce qu'il avait pris pour du zèle et pour de la fermeté n'était que l'effet d'une humeur violente et superbe, passa de l'estime et de l'amitié au mépris et à l'aversion. « Qu'on ne » me parle plus de Nestorius, disait-il, » c'est assez qu'il ait fait voir une fois ce » qu'il est. » Cet hérésiarque devint odieux à toute la cour; son nom seul excitait l'indignation des courtisans, et l'on traitait de séditieux ceux qui osaient agir pour lui. Nestorius se retira dans le monastère où il avait été élevé. Du fond de cette retraite, il excita des factions et des cabales. L'empereur, informé de ses intrigues, le relégua l'an 432 dans la Thébaïde, où il mourut dans l'opprobre et dans la misère. Sa fin ne fut pas celle de l'hérésie. Elle passa de l'empire romain en Perse où elle fit des progrès rapides; de là elle se répandit aux extrémités de l'Asie, et elle y est encore aujourd'hui professée par les Chaldéens ou Nestoriens de Syrie. Nestorius avait composé des *Sermons* et d'autres ouvrages, dont il nous reste des fragmens. *Voyez* l'*Histoire du nestorianisme* par le jésuite Doucin, 1698, in-4.

NETHEN, en latin *Nethenus* (Mathias), théologien de la religion prétendue réformée, né en 1618 à Reza, dans le pays de Clèves, fut professeur de théologie à Utrecht en 1654. Chassé par le magistrat de cette ville, parce qu'il invectivait contre l'autorité publique, il devint pasteur et professeur de théologie à Herborn, où il mourut en 1686. On a de lui divers livres de théologie et de controverse, pour la défense des erreurs de sa secte. Les plus connus sont : le traité *De interpretatione Scripturæ*, Herborn, 1675, in-4; et celui *De transsubstantiatione*, ibid. 1666.

NETSCHER (Gaspard), peintre, né à Prague ou à Heidelberg en 1639, était fils d'un ingénieur, mort au service du roi de Pologne. Sa mère, qui professait la religion catholique, fut obligée par les

sectaires devenus les maîtres, de sortir de Prague. Elle se retira avec ses trois enfans dans un château assiégé, où elle vit périr de faim deux de ses fils. Le même sort la menaçait; elle se sauva une nuit, tenant Gaspard entre ses bras, et vint à Arnheim, où un médecin nommé *Tulkens* lui donna du secours, et prit soin du jeune Netscher. Il le destinait à sa profession ; mais la nature en avait décidé autrement : il fallut lui donner un maître de dessin. Un vitrier, le seul homme qui sût un peu peindre à Arnheim, lui montra les premiers principes de l'art. Bientôt l'élève surpassa le maître. Il alla à Deventer chez Terburg, peintre célèbre et bourguemestre de cette ville, pour se perfectionner. Netscher faisait tout d'après nature, il avait un talent singulier pour peindre les étoffes et le linge. Des marchands de tableaux occupèrent longtemps son pinceau, achetant à très bas prix ce qu'ils vendaient fort cher. Gaspard s'en aperçut, et résolut d'aller à Rome ; il s'arrêta à Bordeaux, s'y maria, retourna en Hollande, et s'y fit une fortune honnête. Il mourut à La Haye en 1687. Sa touche est fine, délicate et moelleuse; ses couleurs locales sont bonnes ; il avait une grande intelligence du clair-obscur. Sa coutume était de répandre sur ses tableaux un vernis, avant d'y mettre la dernière main ; il ranimait ensuite les couleurs, les liait et les fondait ensemble. (Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : *Une jeune femme recevant une leçon de chant; une autre jouant de la basse de viole.*)

NETTER (Thomas), théologien de l'ordre des carmes, plus connu sous le nom de *Thomas Waldensis* ou de *Walden*, village d'Angleterre, dans la province d'Essex, où il prit naissance, fut employé par ses souverains dans plusieurs affaires importantes. Il parut avec éclat au concile de Pise, l'an 1409, et fut député par Henri V, roi d'Angleterre, à celui de Constance l'an 1415, où il terrassa les hussites et les wicléfites. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Ladislas, roi de Pologne; pendant cette ambassade, il convertit à la foi Vitolde, duc de Lithuanie, qui ne s'était distingué jusqu'alors que par ses tyrannies ; il étendit les mêmes soins sur toute la nation et avec un égal succès. Il fit donner à ce duc le titre de roi par le pape et par l'empereur ; il érigea dans ces provinces plusieurs maisons de son ordre, pour que les religieux empêchassent par leurs sermons les progrès des hussites. Il vint ensuite en France, où il recueillit les derniers soupirs de Henri V, son souverain, qui mourut à Vincennes en 1422. (Ce monarque avait été proclamé roi de France, après la mort de Charles VI, et par les intrigues d'Isabeau de Bavière, qui avait voulu détrôner son fils le dauphin, depuis Charles VII.) Henri V avait constamment témoigné beaucoup de confiance à Netter, qui mourut le 3 novembre 1430, à Rouen, après avoir été élevé aux premières charges de son ordre. On a de lui un traité intitulé : *Doctrinale antiquitatum fidei Ecclesiæ catholicæ*, Venise, 1571, 3 vol. in-fol. Cette édition, qui est rare, est la plus estimée. Cet ouvrage lui mérita un bref particulier du pape Martin V; il y réfute avec beaucoup de force les hérésies de son siècle. Il est auteur d'autres ouvrages pleins d'érudition, que l'on conserve dans des bibliothèques d'Angleterre. Il y en a plusieurs dans la bibliothèque bodléienne.

* NETTLETON (Thomas), médecin et littérateur anglais, né en 1683 à Dewsbury, mort en 1742, a laissé l'ouvrage intitulé : *Some Thoughts concerning virtue and happiness, in a letter to a clergyman*, 1729, 1736 et 1751. Le même auteur a fourni un très grand nombre de *Mémoires* aux *Transactions philosophiques*.

NEU (Jean-Christian), professeur d'histoire, d'éloquence et de poésie à Tubingen, où il mourut en 1720, est auteur de quelques ouvrages historiques, dans lesquels on remarque du savoir, de la critique et des préventions.

NEUBAUER (Ernest-Frédéric), théologien protestant, né à Magdebourg en 1705, fut professeur d'antiquités, de langues, puis de théologie à Giessen, où il

mourut en 1748. On a de lui : 1° des *Dissertations académiques ;* 2° des *Explications* heureuses de divers textes de l'Ecriture sainte ; 3° des *Sermons ;* 4° des *Recueils* de petits traités des savans de Hesse ; 5° les *Vies* des professeurs en théologie de Giessen. L'érudition qui règne dans ses divers ouvrages lui a mérité un nom parmi les savans.

NEUBRIDGE. *Voyez* LITLE.

NEUFCHATEAU (Nicolas-Louis-FRANÇOIS, dit de). *Voyez* FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

NEUFGERMAIN (Louis de), poète français, sous le règne de Louis XIII, s'avisa de faire des vers dont les rimes étaient formées de syllabes qui composaient le nom de ceux qu'il prétendait louer. Voiture tourna en ridicule cette manie pédantesque. Neufgermain voulut lui répondre ; mais c'était la brebis qui se battait contre le lion. Cet homme singulier se qualifiait de *Poète hétéroclite de Monsieur, frère unique de Sa Majesté.* Ses *Poésies et Rencontres* ont été imprimées en 1630 et 1637, 2 volumes in-4 ; mais on ne les trouve plus, si ce n'est peut-être quelques lambeaux chez les épiciers. (*Voyez* Boileau, *Satire* 9.)

NEUFVILLE (Nicolas de), seigneur de VILLEROI, etc., conseiller et secrétaire d'état, grand trésorier des ordres du roi, épousa la fille de l'Aubespine, secrétaire-d'état, et fut employé par la reine Catherine de Médicis dans les affaires les plus importantes. Dès l'âge de 18 ans, il était regardé comme un homme d'un mérite consommé, et il exerça la charge de secrétaire d'état en 1567, à 24 ans, sous le roi Charles IX. Il continua d'exercer la même charge sous les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, auxquels il rendit les services les plus importans. Ce ministre eut cependant beaucoup d'ennemis et de jaloux, qui le firent passer long-temps pour ligueur, et pour avoir, depuis la paix, conservé des liaisons avec l'Espagne. L'Hoste, commis, filleul et créature de Villeroi, fut convaincu de trahir l'état, et d'envoyer à Madrid un double de tout ce qui passait par ses mains. Il se noya en s'enfuyant. (*Voyez* HOSTE.) Les ennemis de son maître renouvelèrent à cette occasion leurs accusations contre ce dernier. Mais les gens désintéressés qui approfondirent cette affaire ne crurent point qu'il y eût trempé. Il mourut à Rouen, à 74 ans, en 1617, dans le temps qu'on tenait une assemblée de notables. On a des *Mémoires* imprimés sous son nom, en 4 vol. in-12, réimprimés à Trévoux an 7, en y comprenant la continuation. Ils contiennent moins des particularités curieuses et intéressantes qu'une apologie de sa conduite, et des leçons pour les ministres et pour les peuples. Le stile n'en est pas léger, mais le fond en est judicieux et solide. On y trouve plusieurs pièces importantes sur les affaires qui se sont traitées depuis 1567 jusqu'en 1604. Ce qui les rend surtout recommandables, c'est l'idée avantageuse qu'ils donnent de Villeroi. Habile politique, ministre appliqué, humain, ennemi de la flatterie et des flatteurs, protecteur des gens de bien et des gens de lettres, ami fidèle, bon père, bon mari, maître généreux, il fut le modèle des bons citoyens.

NEUFVILLE (Charles de), seigneur de VILLEROI, fils du précédent, gouverneur du Lyonnais, et ambassadeur à Rome, mourut en 1642, à 70 ans. — Son fils Nicolas fut gouverneur de Louis XIV en 1646. Ce prince le fit duc de Villeroi, pair et maréchal de France, chef du conseil royal des finances, etc. Ce duc mourut en 1685, à 88 ans, avec la réputation d'un courtisan honnête homme.

NEUFVILLE (François de), fils de ce dernier, duc de VILLEROI, pair et maréchal de France, etc. commanda en Lombardie, où il fut battu à Chiari en 1701 et fait prisonnier à Crémone le 1er février 1702. Il eut encore le malheur de perdre la bataille de Ramilies en Flandre, le 23 mai 1706. La perte était à peu près égale de part et d'autre, lorsque les troupes françaises se débandèrent pour fuir plus vite. L'ennemi, averti de ce désordre, détacha sa cavalerie après les fuyards ; un grand nombre fut pris avec l'artillerie, les bagages et les caissons qui se trouvèrent abandonnés. Malheureux à la

guerre, il fut plus heureux dans le cabinet. Il devint ministre d'état, chef du conseil des finances, et gouverneur de Louis XV, poste très délicat, où il eut bien des désagrémens à essuyer de la part du duc d'Orléans, qui le fit un jour enlever d'une manière brusque et violente, pour s'être opposé à un entretien secret qu'il voulait avoir avec le jeune roi. Il mourut à Paris en 1730, à 87 ans, regardé comme un honnête homme, fidèle à l'amitié, généreux et bienfaisant. Ces qualités l'avaient rendu le favori de Louis XIV, et le suffrage d'un si grand roi ne peut que prévenir puissamment en sa faveur. Il faut bien se garder de le juger d'après les romanesques et calomnieux *Mémoires* de Saint-Simon. On sait que les jugemens de cet homme de cour sont l'effet de la passion ou du caprice. « Si le » duc de Saint-Simon, dit un éditeur de » ces Mémoires, ne rend pas au maréchal » de Villeroi toute la justice qui pouvait » lui être due, c'est qu'il était dans l'in- » timité de M. le régent, et que, franc, » brusque et dur comme il était, tous » ceux qui se déclaraient les ennemis de » son altesse devenaient les siens. »

NEUHOFF (Théodore-Etienne, baron de), roi éphémère de la Corse. Il était né à Metz vers 1690 et était fils du baron de Neuhoff, gentilhomme allemand du comté de la Marck en Westphalie. (Ayant contracté un mariage inégal, il se sauva en France, où la duchesse d'Orléans lui obtint un petit gouvernement dans le Messin.) Après avoir voyagé et cherché fortune dans toute l'Europe, il se trouva à Livourne en 1736. Il eut des correspondances avec les mécontens de Corse, et leur offrit ses services. Il s'embarqua pour Tunis, y négocia de leur part, en rapporta des armes, des munitions et de l'argent, entra dans la Corse avec ce secours, et enfin s'y fit proclamer roi. Il fut couronné d'une couronne de laurier, et reconnu dans l'île, où il se maintint par la guerre. Le sénat de Gènes mit sa tête à prix; mais n'ayant pu le faire périr, ni soumettre les rebelles, on eut recours à la France, qui envoya successivement des généraux et des troupes. Neuhoff fut chassé; l'île fut soumise; tout fut pacifié, au moins pour quelque temps. (Le roi des Corses alla chercher des secours à Londres; mais ses créanciers le firent mettre en prison, d'où il ne sortit qu'après sept ans. Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription qui lui assura des moyens d'existence jusqu'à sa mort, arrivée le 11 décembre 1755.) Il vécut dans l'oubli, regardé comme un aventurier malheureux et téméraire. Les Français ont soumis de nouveau la Corse en 1769, et les Génois leur en ont abandonné la souveraineté.

NEUMANN (Gaspard), théologien allemand, mourut en 1715 à Breslau, où il était né en 1648. Il y était pasteur, et inspecteur des églises et des écoles. On a de lui : 1° une Grammaire hébraïque, sous le titre de *Clavis domus Heber*; 2° *De punctis Hebræorum litterariis*; 3° *De dispensatione circa legem naturæ*; 4° *Epistola de scientia litterarum hieroglyphica*; 5° *Biga difficultatum physico-sacrarum*; 6° *Genesis linguæ sanctæ*. Il y a des choses hasardées dans cet ouvrage. Neuman était un homme d'une imagination vive, mais bizarre. Il écrivait mieux en allemand qu'en latin.

NEUMANN (Jean-George), né en 1661, fut professeur de poésie et de théologie, et bibliothécaire de l'université de Wittemberg, où il mourut en 1709. On a de lui des *Dissertations* sur des matières de controverse et de théologie. Elles sont la plupart prolixes, et ne peuvent intéresser que ceux de la communion de l'auteur.

NEUMAYR (François, né à Munich en 1697, entra chez les jésuites en 1712. Après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie, et travaillé avec de grands succès au salut des âmes, en dirigeant la congrégation latine de Notre-Dame à Munich, il devint prédicateur de la cathédrale d'Augsbourg, fonction dont il s'acquitta pendant dix ans avec une réputation extraordinaire, s'attachant surtout à réfuter les erreurs du temps et écrivant à la fois sur toutes sortes d'objets qui intéressaient la religion, avec une force et une éloquence de raison qui entraînait même

ses adversaires. Ses ouvrages, écrits tantôt en allemand, tantôt en latin, ont été répandus dans toute l'Allemagne; les derniers l'ont été dans toute l'Europe catholique. On distingue parmi ceux-ci : 1° *Gratia vocationis sacerdotis*; 2° *Theatrum asceticum*; 3° *Theatrum politicum*; 4° *Correctio fraterna*; 5° *Exterminium acediæ*; 6° *Remedium melancholiæ*; 7° *Virtutes theologicæ*. Le plus considérable de ses ouvrages écrits en allemand est intitulé : *Sermons de controverse*, 3 vol. in-4; ils sont d'une solidité qui les a mis à l'abri de toute attaque. Il mourut à Augsbourg le 1er mai 1765, et eut pour successeur dans la chaire d'Augsbourg le Père Aloysius Merz.

NEURÉ (Mathurin de), habile mathématicien du 17e siècle, natif de Chinon, fut précepteur des enfans de Champigni, intendant de justice à Aix, par le crédit de Gassendi, dont il fut toute sa vie un zélé défenseur. Il fut chargé ensuite de l'éducation des princes de Longueville, qui l'honorèrent de leur estime et de leurs bienfaits. Ses ouvrages sont : 1° deux *Lettres* en français, en faveur de Gassendi, contre Morin, Paris, 1650, in-4; 2° une autre *Lettre* fort longue en latin, au même philosophe, qu'on trouve dans la dernière édition de ses *OEuvres*; 3° un *Ecrit* aussi en latin de 61 pages, in-4, sur quelques coutumes ridicules et superstitieuses des Provençaux. Neuré cultivait avec succès les muses latines; mais son goût n'était point assez épuré.

NEUSTAIN. *Voyez* ALEXANDRINI.

NEUVILLE (Anne-Joseph-Claude FREY de), jésuite, né en 1693 à Coutances d'une famille noble établie en Bretagne, fit retentir les chaires de la cour et de la capitale de sa voix éloquente, pendant plus de trente années : il commença seulement à prêcher en 1736. Après la destruction de sa société en France, il se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il eut la permission de demeurer, quoiqu'il n'eût pas rempli la condition que le parlement de Paris exigeait des jésuites qui voulaient rester dans son ressort, c'est-à-dire l'abjuration de leur institut. La supériorité de ses talens, embellis par de grandes vertus, lui avait mérité à la cour d'illustres protecteurs, qui obtinrent de Louis XV qu'il pût vivre tranquillement dans la solitude qu'il s'était choisie. Il est mort à St.-Germain-en-Laye en 1774, atterré du coup dont Clément XIV avait frappé la société l'année précédente. On jugera aisément de l'impression que cet événement fit sur lui, par la lettre qu'il écrivit à un de ses anciens confrères, en date du 3 septembre 1773. « Permettez, disait-il, que sur cette » tragique révolution, qui fera l'étonnement de la postérité, je vous parle » en père et en ami. Pas un mot, un air, » un ton de plainte et de murmure. Respect incapable de se démentir à l'égard » du siége apostolique et du pontife qui » l'occupe; soumission parfaite aux volontés rigoureuses mais toujours adorables de la Providence, et à l'autorité » qu'elle emploie à l'exécution de ses » desseins, dont il ne nous convient point » de sonder les profondeurs. N'épanchons » nos regrets, nos gémissemens, nos larmes, que devant le Seigneur et dans » son sanctuaire; que notre juste douleur » ne s'exprime devant les hommes que » par un silence de paix, de modestie, » d'obéissance; n'oublions ni les instructions, ni les exemples de piété, dont » nous sommes redevables à la société; » montrons par notre conduite qu'elle » était digne d'une autre destinée; que » les discours et les procédés des enfans » fassent l'apologie de la mère : cette » manière de la justifier sera la plus éloquente, la plus persuasive; elle est la » seule convenable, la seule permise et » légitime. Nous avons désiré de servir » la religion par notre zèle et par nos talens; tâchons de la servir par notre » chute même et par nos malheurs. Vous » ne doutez point, mon cher frère, de la » situation pénible de mon esprit et de » mon cœur au spectacle de la destruction humiliante de la société à laquelle » je dois tout, vertus, talens, réputation. » Je puis dire qu'à chaque instant je bois » le calice d'amertume et d'opprobre, » que je l'épuise jusqu'à la lie : mais en » jetant un coup d'œil sur Jésus-Christ

» crucifié, oserait-on se plaindre ? » Ses *Sermons* ont été publiés en 8 vol. in-12, Paris, 1776. On les distinguera de la foule des écrits de ce genre, par la beauté des plans, la vivacité des idées, la singulière abondance d'un stile pittoresque et original, la chaleur du sentiment. Dans Bourdaloue on a admiré la force et la majesté de la raison, dans Massillon l'élégance et le sentiment, dans le Père Neuville les richesses et les ornemens de l'esprit. Croirait-on qu'un habile et judicieux littérateur (l'abbé Trublet) a cru pouvoir comparer cet orateur à Voltaire? « J'ai trouvé, dit-il, des rapports entre » M. Bossuet et Corneille, j'en trouve » aussi entre le Père de Neuville et Vol- » taire ; et le premier me paraît, à plu- » sieurs égards, dans l'éloquence, ce » que le second est dans la poésie. J'es- » père qu'on ne désapprouvera pas des » comparaisons où j'ai considéré les ta- » lens en eux-mêmes, et indépendam- » ment de l'usage qu'on en fait, usage » d'autant plus blâmable, lorsqu'il est » mauvais, que les talens sont plus » grands. » Sans prétendre justifier dans toute son étendue ce parallèle singulier, il nous semble que la différence même que M. Trublet met entre ces deux hommes est un trait de ressemblance de plus, par l'égalité d'ardeur et de constance avec laquelle ils ont combattu, l'un pour, l'autre contre la religion de J. C. Si l'acharnement de Voltaire contre le christianisme lui a fait saisir toutes les occasions de le calomnier et de le rendre odieux ; si à tout propos et même contre tout propos il a donné l'essor à sa haine implacable contre tout ce qui tient à la sainteté et à la divinité de notre foi, le Père de Neuville, par un esprit contradictoire à celui de ce philosophe, a dirigé tous les ressorts de son esprit, toute l'impulsion de son éloquence vers la défense et l'honneur de la religion. Quel que fut le sujet de son discours, fût-ce la moralité la plus simple et la plus connue, fût-ce un panégyrique ou une oraison funèbre, son zèle y trouvait des digressions faciles et naturelles sur l'excellence, l'utilité et la vérité du christianisme; jamais il ne perdait de vue ce grand objet, jamais les couleurs ne lui ont manqué pour en tracer des tableaux brillans et magnifiques. Partout on voit dans la religion une terre fertile en fruits précieux et salutaires : la vraie gloire, l'honneur, la décence, suivant l'expression du sage, les charmes d'un amour tendre et permanent, les douceurs de l'espérance la plus solide et la plus sûre, sont le prix de l'attachement qu'on lui voue. (*Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis. Ego mater pulchræ dilectionis et sanctæ spei*. Eccli. 24.) C'est sous ce point de vue que le Père de Neuville faisait envisager la doctrine de l'Evangile, dont il relevait encore l'éclat par un contraste frappant avec les dogmes absurdes, avilissans et désolans de l'incrédulité : et cela toujours avec une force, une opulence d'idées et d'expressions qui enlevaient l'admiration et la conviction, et qui opéraient dans l'âme des chrétiens éclairés et persuadés le sentiment le plus doux. Si quelquefois l'enthousiasme de son éloquence lui a fait négliger l'exactitude du langage et les lois sévères de l'élocution française; si l'ardeur de sa marche a paru déranger quelquefois l'économie du discours et la régularité de la distribution, ce sont des défauts de grands maîtres, que l'homme de goût préférera sans hésiter à la froide exactitude des génies subalternes. On a publié, en 1783, sa *Morale du nouveau Testament*, ou *Réflexions chrétiennes*, etc., Paris, 3 vol. in-12 : ouvrage écrit avec autant de netteté que de solidité.— Quelque long que soit cet article, nous croyons devoir le terminer par la prédiction bien précise de la révolution de France et de ses effets très détaillés : elle ne peut que paraître infiniment remarquable. C'est dans le panégyrique de saint Augustin, qu'après avoir exposé avec autant de force que de vérité les erreurs de la prétendue philosophie, il finit de la sorte : « O religion sainte ! ô » trône de nos rois ! ô France ! ô patrie ! » ô pudeur ! ô bienséance ! Ne fût-ce pas » comme chrétien, je gémirais comme

» citoyen ; je ne cesserais pas de pleurer » les outrages par lesquels on ose vous » insulter, et la triste destinée qu'on vous » prépare. Qu'ils continuent de s'éten- » dre, de s'affermir, ces affreux systèmes ; » leur poison dévorant ne tardera pas à » consumer les principes, l'appui, le sou- » tien nécessaire et essentiel de l'état. » Amour du prince et de la patrie, lien » de famille et de société, désir de l'esti- » me et de la réputation publique, sol- » dats intrépides, magistrats désintéres- » sés, amis généreux, épouses fidèles, » enfans respectueux, riches bienfaisans, » ne les espérez point d'un peuple dont » le plaisir et l'intérêt seront l'unique » dieu, l'unique loi, l'unique vertu, l'u- » nique honneur. Dès lors, dans le plus » florissant empire, il faudra que tout » croule, que tout s'affaisse, que tout » s'anéantisse ; pour le détruire, il ne » sera pas besoin que Dieu déploie sa » foudre et son tonnerre : le ciel pourra » se reposer sur la terre du soin de le » venger et de la punir. Entraîné par le » vertige et le délire de la nation, l'état » tombera, se précipitera dans un abîme » d'anarchie, de confusion, de sommeil, » d'inaction, de décadence et de dépé- » rissement. » Que penser d'une religion qui, trente et quarante ans avant l'événement, vous fait voir des résultats si étonnans et si incroyables, énoncés d'une manière si circonstanciée et si précise ! d'une religion dont la chute prévue fait prévoir tant d'autres choses !

NEUVILLE (Pierre-Charles Frey de), frère aîné du précédent, également jésuite, né à Granville en 1692, fut deux fois provincial et deux fois supérieur de la maison professe à Paris ; il mourut à Rennes en 1773. Il s'est aussi distingué dans la carrière de la prédication. Ses *Sermons*, au nombre de 16, ont été imprimés à Rouen en 1778, 2 vol. in-12. Si on en excepte quelques-uns, plus travaillés et mis au net par lui-même, la plupart ne sont qu'une légère ébauche, telle que la jetait à la hâte un esprit facile et constamment nourri par les réflexions les plus solides sur la religion et les mœurs.

NEUVILLE. *Voyez* Poncy.

NEVERS (Louis de Gonzague, duc de), général distingué, était le troisième fils de Frédéric II, duc de Mantoue. Il fut élevé à la cour de Henri III, et, fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, il fut amené devant son oncle Ferdinand, qui essaya en vain de l'attirer dans son parti, en l'attachant à l'Espagne. En 1565, il devint duc de Nevers par sa femme Henriette de Clèves. Il servit avec distinction en France où il s'était retiré, et obtint le gouvernement de Champagne. (Après avoir balancé quelque temps, il reconnut Henri IV, et fut le trouver à Ivry. Il eut des discussions très vives avec Sully, qui se plaignait toujours de sa lenteur dans l'exécution de ses plans militaires.) Il mourut à Nesle en octobre 1595, à 56 ans. Ses *Mémoires*, publiés par Gomberville et Cusson, 1665, 2 vol. in-fol., renferment des choses curieuses. Ils s'étendent depuis 1574 jusqu'en 1595. On y a joint beaucoup de pièces intéressantes, dont quelques-unes vont jusqu'en 1610, année de la mort de Henri IV. Louis de Gonzague était fils de Frédéric II, duc de Gonzague. *V.* Gonzague.

NEVERS (L'abbé Philippe-Julien Mazarin-Mancini, duc de), chevalier des ordres du roi, était neveu du cardinal Mazarin. Il naquit en 1641 à Rome, et reçut de la nature beaucoup de goût et de talent pour les belles-lettres. Il mourut à Paris en 1707, après avoir publié plusieurs pièces de poésie d'un goût singulier, et qui ne manquent ni d'esprit ni d'imagination. On connait ses vers contre Rancé, le réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénélon :

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence ;
Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui ;
Et, moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

NEVISAN ou Nevizano (Jean), jurisconsulte italien, natif d'Asti, mort en 1540, étudia le droit à Padoue et l'enseigna ensuite à Turin. Son principal ouvrage est intitulé : *Sylvæ nuptialis libri*

VI, in quibus materia matrimonii, dotium, filiationis, adulterii, discutitur, Lyon, 1521, in-8; livre curieux, qui souleva les femmes contre lui.

NEWCASTLE. *Voyez* CAVENDISCH.

* NEWCOME (William), archevêque anglican d'Armagh en Irlande, né en 1729, fit ses études à l'université d'Oxford. Admis dans la maison du comte d'Héréford, lord lieutenant d'Irlande, en qualité de chapelain, il y donna tant de preuves de mérite et de savoir, que ce seigneur se complut à l'avancer. Il le présenta en 1766 à l'évêché de Dromore, d'où il fut transféré successivement à Ossori, à Waterford, et enfin à l'archevêché d'Armagh en 1795. Newcome avait beaucoup d'érudition ecclésiastique, et il en donna des preuves dans ses nombreux ouvrages. On a de lui : 1° une *Harmonie des Evangiles*, 1778. Il y fait grand usage de l'édition du Testament grec de Westein, et y soutient l'opinion commune que le ministère du Sauveur a duré au moins trois ans. (*Voyez* WESTEIN, Jean-Jacques.) En 1780, il traita *ex professo* ce point de critique contre Priestley, qui, dans son *Harmonie grecque*, réduisait à un an le temps de la prédication de Jésus-Christ. Priestley répondit. Il y eut des écrits de part et d'autre; et, comme cela arrive presque toujours, aucun des contendans ne changea d'opinion. 2° *Observations sur la conduite de Notre-Seigneur, comme instituteur divin, et sur l'excellence de son caractère moral*, 1782; 3° *Essai sur une version perfectionnée, sur un arrangement métrique, et sur une explication des 12 petits Prophètes*, 1785; 4° *Essai* du même genre *sur Ezéchiel*, 1788; 5° *Examen des principales difficultés de l'histoire de l'Evangile, relativement à la résurrection*, 1792; 6° *Examen historique des traductions de la Bible en anglais, l'utilité de revoir ces traductions, et les moyens d'opérer cette révision*, 1792; 7° *Essai sur une revue des traductions anglaises de l'Ecriture grecque*, avec des notes. Quoique l'auteur eût fait imprimer l'ouvrage de son vivant, il ne le publia point, et il ne parut qu'après sa mort. L'*Essai sur une revue* avait donné lieu à tant de critiques, excité tant de controverses, qu'il voulut sans doute s'épargner celle que lui attirerait l'ouvrage même. Il avait fait un pareil travail sur les *Ecritures hébraïques*. Il s'était, au reste, formé sur l'interprétation de l'Ecriture sainte un système à part, et qui laissait aux auteurs des versions beaucoup de latitude. Il ne croyait pas qu'on dût avoir égard aux opinions des différentes communions, mais seulement au sens critique; il fut combattu par Horsley. *Voyez* l'article HORSLEY. L'archevêque Newcome mourut le 11 janvier 1800.

* NEWLAND (Pierre), écrivain hollandais, né à Dimmermeer, près d'Amsterdam, en 1764, était fils d'un charpentier, qui fit donner au jeune Newland une éducation soignée. Il en profita si bien, qu'à l'âge de dix ans il avait déjà composé des *Pièces de vers* qui furent dignes de l'impression, et que lui-même avait trouvé la solution de différens problèmes de mathématiques. Il fut professeur de cette science à Utrecht, puis à Amsterdam, et enfin à Leyde; et le gouvernement batave le nomma parmi les savans chargés de fixer les longitudes. On a de lui plusieurs ouvrages dont les plus connus sont : 1° *Poésies hollandaises*; 2° *des moyens d'éclairer le peuple*; 3° *Utilité générale des mathématiques*; 4° *Du système de Lavoisier*; 5° *De la forme du globe*; 6° *Du cours des comètes et de l'incertitude de leur retour*, 1790; 7° *De la méthode pour les latitudes en mer*; 8° *Traité de navigation*, etc., Amsterdam, 1793. Il mourut en 1794, ayant à peine 31 ans. Newland s'appliqua à toutes les sciences avec succès : il savait le grec, le latin et plusieurs langues modernes. Il traduisit en vers hollandais tout ce que les poètes grecs et latins ont dit de l'âme après la mort.

* NEWTON (John), mathématicien anglais, naquit à Oundle dans le comté de Northampton en 1622, fut successivement chancelier de Charles II, puis recteur de Ross dans le comté de Héréford,

où il mourut en 1678. Il a laissé les ouvrages suivans : 1° *Astronomia britannica*, 1656, in-4, 5 parties; 2° *Trigonometria britannica*, 1658, 2 vol. in-fol; 3° *Chiliades centum logarithmorum*, qui est à la suite de la *Trigonométrie géométrique*, 1659, in-8; 4° *L'art de la jauge pratique*, 1663; 5° *Elémens de mathématiques*, 1660, en 3 parties; 6° *Arithmétique naturelle en nombres entiers, fractions ordinaires et décimales*, 1671, in-8; 7° une *Cosmographie*, 1674; 8° *Introduction à l'astronomie*; 9° *Introduction à la géographie*, 1678, in-8.

NEWTON (Isaac), créateur de la philosophie naturelle, né le 25 décembre 1642, la même année où mourut Galilée, à Wolstrop dans la province de Lincoln, appartenait à une famille noble : il s'adonna de bonne heure à la géométrie et aux mathématiques. Descartes et Képler furent les auteurs où il en puisa la première connaissance. (Dès la plus tendre enfance, il s'était fait remarquer par son goût pour les inventions physiques et mécaniques. S'étant muni d'ustensiles d'une dimension proportionnée à son âge, il fabriqua de petites machines de diverses espèces, et même des horloges qui marchaient par l'écoulement de l'eau, et un moulin à vent d'une invention toute nouvelle. Il apprit le dessin lui-même. On montre encore aujourd'hui à Wolstrop un petit cadran solaire, qu'il construisit sur la muraille de la maison qu'il habitait. Les premiers ouvrages qu'il parcourut, dans sa première jeunesse, furent Euclide, la *Logique* de Saunderson et l'*Optique* de Keppler. On raconte qu'étudiant un jour, assis sous un pommier, une pomme tomba devant lui ; la chute de ce fruit le porta à réfléchir sur la nature du pouvoir qui *porte et précipite les corps vers le centre de la terre avec une force continuellement accélérée*, et il établit son système de l'*attraction*.) Il crut qu'il fallait bannir de la physique les conjectures et les hypothèses, et soumettre cette science aux expériences et à la géométrie. Projet excellent, s'il avait pu l'exécuter sans mêler à sa théorie beaucoup de choses hypothétiques. Diverses expériences de Keppler sur la pesanteur, peut-être aussi l'idée de l'attraction générale, établie dans le *Mundus Magnus* du Père Kircher, fournirent au philosophe anglais des conjectures sur la force qui retient les planètes dans leurs orbites. Ce fut en 1687 qu'il publia ce qu'il pensait sur cet objet. Ses *Principia mathematica philosophiæ naturalis*, traduits en français par madame du Châtelet, ouvrage où la géométrie sert de base à la physique, parurent cette année en latin, in-4, et ont été réimprimés en 1726. Il y avance cette assertion, qu'il n'y a peut-être pas un pouce de matière dans tout l'univers. En même temps qu'il travaillait à ce livre, il en avait un autre entre les mains, son *Optique*, ou *Traité de la lumière et des couleurs* : celui-ci vit le jour pour la première fois en 1704 ; il a été traduit en latin par Clarke, Londres, 1719, in-4, en français par Coste, Paris, 1722, in-4, et par Marat d'odieuse mémoire, revue par N. Beauzée, Paris, 1787, 2 vol. in-8. Cette dernière traduction est peu fidèle ; mais elle répare les défauts de l'original, où les pensées sont quelquefois rendues en termes obscurs, souvent noyées dans des périphrases, et ressassées par de vaines redites. Partant de la découverte du Père de Chales, et adoptant quelques idées du Père Grimaldi (*voyez* ces deux noms), Newton crut pouvoir faire connaître parfaitement la nature de la lumière, en la décomposant, et en anatomisant ses rayons ; plusieurs de ses expériences sont vraiment curieuses et dignes de l'attention des physiciens. Sa théorie a paru à bien des personnes une espèce de démonstration ; mais dans ces dernières années elle a perdu beaucoup du crédit dont elle avait joui. On a vu Marat (*Découvertes sur la lumière*, etc., Paris, 1782 et 1788) réduire les sept couleurs primitives à trois, nier la différente réfrangibilité des rayons, avancer que le noir n'est pas une simple privation de la lumière, etc. ; Palmet (*Théorie des couleurs et de la vision*, traduite de l'anglais, Paris, 1777) assurer que chaque rayon est

composé de trois autres, que la lumière ne comporte aucune couleur, etc.; le célèbre Euler (*Lettres à une princesse d'Allemagne*, Berne, 1775) faire consister les couleurs, comme les sons, dans des vibrations plus ou moins vives, plus ou moins multipliées, etc. Cette diversité d'opinions sur la nature de la lumière et des couleurs n'empêche pas que Newton n'ait rendu à l'optique des services précieux. Il a perfectionné les télescopes, et a inventé, si l'on s'en tient à l'opinion commune, celui qui montre les objets par réflexion ; mais Nollet attribue l'invention de ce télescope à Jacques Grégory, dont l'*Optica promota* parut lorsque Newton avait à peine 20 ans. Peut-être l'un ou l'autre, ou tous les deux, ont-ils pris l'idée de ce télescope dans la *Catoptrique* du Père de Chales, liv. 3, prop. 54, où il paraît clairement énoncé. Quoi qu'il en soit, il est certain que Newton profita beaucoup de l'*Optica* de Grégory, comme il a tiré pour sa géométrie de grandes lumières de Grégoire de Saint-Vincent. (*Voyez* ce nom.) Un des principaux titres de sa gloire était le *Calcul différentiel*. Leibnitz lui en contesta la découverte; le philosophe allemand fut condamné par les commissaires de la société royale de Londres, qui jugèrent en faveur de leur concitoyen. (*Voyez* LEIBNITZ.) En 1696, le roi Guillaume créa Newton garde des monnaies. Le philosophe rendit des services importans dans cette charge, à l'occasion de la grande refonte qui se fit alors. Trois ans après, il fut maître de la monnaie, emploi d'un revenu très considérable. On lui donna en 1703 la place de président de la société royale, qu'il conserva jusqu'à sa mort pendant 13 ans. La reine Anne le fit chevalier en 1705. Il fut plus connu que jamais à la cour sous le roi George. La princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, disait souvent qu'*elle se tenait heureuse de vivre de son temps*. Dès que l'académie des Sciences de Paris put choisir des associés étrangers, elle ne manqua pas d'orner sa liste du nom de Newton. Du moment qu'il fut employé à la monnaie, il ne s'engagea plus dans aucune entreprise considérable de mathématiques, ni de physique. Il posséda jusqu'à l'âge de 80 ans une santé égale ; alors il commença d'être incommodé de la pierre, et le mal devenu incurable l'enleva en 1727, à 85 ans. Dès que la cour de Londres eut appris sa mort, elle ordonna que son corps, après avoir été exposé sur un lit de parade, comme les personnes du plus haut rang, fût transporté dans l'abbaye de Westminster. Le poêle du cercueil fut soutenu par le grand chancelier et par trois pairs d'Angleterre. On lui éleva un tombeau magnifique, sur lequel est gravée une épitaphe dans le goût oriental, où l'on félicite le genre humain d'être frère utérin de ce grand calculateur :

Sibi gratulentur mortales
Tale tantumque extitisse
Humani generis decus.

Newton ne se maria point. Son caractère tranquille, simple, affable, ne se démentit point pendant le cours de sa longue carrière. La vanité le troublait quelquefois ; mais la réflexion lui faisait combattre cette ennemie du repos qu'il appelait avec raison une chose très substantielle : *Serò demum animadverti quod vanam gloriolam captans, perdidi quietem meam, rem prorsus substantialem*. Il avait un grand respect pour la Divinité; les seules causes finales lui paraissaient un argument suffisant pour anéantir l'athéisme. Il était loin de croire que son attraction et ses calculs pussent expliquer l'état du ciel sans recourir en dernier lieu à la volonté directe et à l'action immédiate de Dieu. « Les dix planètes principalement, dit-il, décrivent » autour du soleil des cercles, dont il » est le centre, et sur un plan à peu près » semblable. Tous ces mouvemens réguliers ne viennent d'aucune cause mécanique, puisque les comètes suivent un » plan différent. Ce système magnifique » du soleil, des planètes et des comètes » n'a pu être enfanté que par la volonté » et le pouvoir d'une intelligence toute-puissante. » *Phil. nat. princ. math.*, p. 482, Cambridge, 1713. Il était en

cela parfaitement d'accord avec Leibnitz, qui dit dans sa *Théodicée*, n° 345 : « Les physiciens ont beau expliquer, » et les géomètres faire des calculs, il » faut reconnaître quantité de choses » qui ne sont rien moins qu'un résultat » de physique ou de géométrie. » Quoique Newton parût attaché à l'Eglise anglicane, il avait embrassé la doctrine de Socin. On croit que l'habitude de calculer l'avait entraîné dans cette erreur plus que tout autre motif : trois qui n'en font qu'un lui paraissait un argument arithmétique parfaitement insoluble. Cependant, par une inconséquence moins conciliable avec la logique qu'avec l'algèbre, il était fermement persuadé de la révélation. Une preuve de cette persuasion, c'est qu'il a commenté l'*Apocalypse*. Il y trouve clairement que le pape est l'Antechrist, et les autres chimères que les protestans y ont découvertes contre l'Eglise romaine. Apparemment il a voulu par ses rêveries, dit un homme d'esprit, *consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle*, ou prouver qu'il ne l'avait pas au point que l'on croyait. On a de lui, outre ses *Principes* et son *Optique* : 1° un *Abrégé de chronologie*, traduit en français par Granet, 1728, in-4, où il y a des sentimens et un système très différens des autres chronologistes. Fréret attaqua ce système, et Newton lui répondit avec vivacité, en 1726. Le Père Souciet, jésuite, s'éleva aussi contre la *Chronologie* de Newton dans plusieurs *Dissertations*. On a reproché en Angleterre aux deux savans français, de n'avoir pas trop bien entendu la partie astronomique de ce système; mais on convient aujourd'hui que leurs critiques sont justes : l'enthousiasme national, qui se communiqua, même aux savans étrangers, ne permit point alors d'apprécier les choses avec justesse. 2° Une *Arithmétique universelle*, en latin, Amsterdam, 1761, 2 vol. in-4, avec des *Commentaires* de Castillon; 3° *Analysis per quantitatum series, fluxiones et differentias*, 1716, in-4. traduite en français par M. de Buffon, Paris, 1740, in-4; 4° plusieurs *Lettres* dans le *Commercium epistolicum*. Newton a certainement rendu de grands services à la physique en l'unissant à la géométrie ; mais il faut convenir qu'il a poussé cette alliance si loin, qu'elle a paru dégénérer en abus, et que la science de la nature n'est presque devenue qu'une combinaison aride de mesures et de nombres. Dans cet état décharné et squeletteux, la physique n'a présenté à la jeunesse qu'un aspect rebutant. L'influence d'une étude purement algébrique sur les belles-lettres n'a point été favorable à leur progrès; en réprimant l'essor de l'imagination, elle a diminué les ressources du génie ; des efforts pénibles et calculés ont remplacé cet enthousiasme qui produit les beautés naturelles et touchantes. Quant au fond même des systèmes auxquels le philosophe anglais a fait servir une si profonde géométrie, il y a eu un temps où il n'était pas permis de les révoquer en doute. Les académies et les colléges en avaient fait une espèce de dogme, qu'on ne pouvait contredire sans note d'hérésie. Le temps a apporté quelque adoucissement à cette rigueur. En 1772, on vit paraître des *Observations* (réimprimées à Paris en 1778 et à Liége en 1788) où l'on osait examiner les titres du règne exclusif qu'exerçait la nouvelle physique ; on y démontrait que le faux pouvait être calculé comme le vrai ; et dès lors la grande base de l'édifice newtonien se trouva ébranlée. On réfléchit surtout sur l'inconséquence que présente la théorie de l'ellipse, suivant laquelle les planètes s'éloignent derechef du soleil, au moment même que l'attraction les a réduites au point de devoir s'engloutir dans cet astre. Le chevalier de Forbin (*Elémens des forces centrales*) a fait depuis sur cet article des observations victorieuses, auxquelles l'académie des Sciences n'a trouvé à opposer rien de raisonnable, puisqu'elle a cru ne pouvoir y répondre que par voie d'autorité, par une espèce d'*autos epha*, ce grand argument des péripatéticiens, que le philosophe anglais a eu pendant quelque temps la gloire de voir ressusciter en sa faveur. Les disciples de Newton ont

changé, modifié, expliqué ses systèmes de cent façons diverses. Selon qu'ils ont cru apercevoir plus de facilité à satisfaire aux difficultés, ils ont abandonné plusieurs de ses assertions, pour mieux défendre les autres ; de manière que le maître aurait aujourd'hui bien de la peine à reconnaître son ouvrage. Cependant si nous en croyons un savant moderne, qui a imaginé lui-même des systèmes brillans et spécieux (le baron de Marivetz), toutes ces précautions n'empêcheront pas que la théorie de l'attraction ne soit un jour et peut-être bientôt reléguée avec celle des antipéristases et autres qualités occultes : toute l'autorité des savans qui la défendent encore et qui s'efforcent de la maintenir dans la prérogative d'une vérité reconnue et démontrée ne la sauvera pas du danger qui la menace. « Nous n'écrirons point ici, dit-il » dans sa *Lettre à M. Bailly*, la liste » très nombreuse de savans qui n'ont pas » plié le genou devant l'idole appelée » *attraction*, qui n'ont pas reposé leurs » pensées sur ce nuage léger. Les autorités doivent céder à la raison. Cela est » fâcheux, peut-être, pour ceux qui se » sont emparés de l'autorité : pour se consoler, Monsieur, qu'ils regardent derrière eux, qu'ils considèrent le sort de » leurs prédécesseurs ; ils subissent la loi » générale et invariable. Dans l'empire » des sciences, le sceptre du despotisme, » toujours usurpé, a toujours passé de » main en main à titre également illégitime. Ce sort est réservé aux ligues usurpatrices, comme aux particuliers usurpateurs. C'est sur des exemples si multipliés que s'établit l'espérance de ceux » qui entrent dans la carrière avec de nouvelles idées. Telle est la source des consolations qui soutiennent leur courage » au milieu des contrariétés qui les attendent. L'empire des idées dominantes » dans un temps se détruit ; d'autres s'en » forment un nouveau, péniblement, lentement à la vérité. L'opinion reçue » combat long-temps ; mais on voit ses » efforts s'affaiblir progressivement : on » présage, on calcule l'époque de sa défaite, on prévoit l'instant où sa puissance s'évanouira. Sa chute, amenée » par les développemens successifs de » l'intelligence, est souvent bien moins » l'effet d'une impulsion puissante que » celui d'une lente dégradation. A défaut de la foudre du génie, qui pouvait la terrasser en un instant, la lime » sourde des méditations, les secousses » réitérées que lui donnent des observations suivies et multipliées, l'ébranlent : » elle tombe enfin, sans que personne » puisse s'honorer de sa chute. Alors ce » vaste édifice couvre de ses débris le » terrain qu'il avait comprimé. Ceux dont » ce terrain devient le domaine sont occupés long-temps encore du soin d'enlever ces décombres, qui retardent la » construction d'un nouvel édifice, tandis » que d'autres architectes méditent déjà » d'en établir un nouveau sur ses ruines. » (Il n'y a point d'édition réellement complète des *OEuvres de Newton*, bien que Horsley ait prétendu en donner une en 5 vol. in-4, Londres, 1779-85. Pour la rendre complète, il faudrait y joindre les 4 volumes d'*Opuscules* publiés par Castillon, Berlin, 1774, ainsi que *les Lettres scientifiques* de Newton, rapportées dans la *Biographia britannica* et dans le *Commercium epistolicum*. Parmi les nombreuses traductions qui ont été faites de ses principaux ouvrages, nous ne citerons que celle de la *Philosophie naturelle* par M. Duchâtelet, et celle de *l'Optique* par M. Marat, publiée par Beauzée, Paris, 1786, 2 vol. in-8. On peut consulter sur Newton l'ouvrage fort rare, intitulé : *Collection for the history of the town an soke Grantham, containing authentic memoirs of sir Isaac Newton, now first published from the original*, Mess, Londres, 1806. On a imprimé à Glascow en 1822, 4 vol. in-8 : *Les principes mathématiques de la philosophie naturelle*, de Newton, avec les commentaires des RR. PP. Leseur et François Jacquier, religieux minimes, professeurs de mathématiques. La vie de Newton a été publiée en 1829 à Londres ; c'est une traduction de l'article de M. Biot de la *Biographie universelle*.

* NEWTON (Thomas), savant évêque anglican, naquit en 1704 à Litchfield,

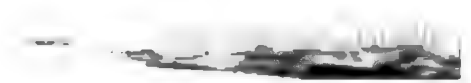
dans le comté de Stafford. Après ses premières études, faites dans sa ville natale et à l'école de Westminster, il alla à Cambridge au collége de la Trinité, où il fut reçu agrégé. Ayant pris les ordres, il exerça le ministère dans différentes églises de Londres jusqu'en 1745, qu'il prit le degré de docteur. En 1747 il se maria et épousa la fille du docteur Trebeck. Devenu chapelain du roi en 1756, il fut bientôt après pourvu d'une prébende à Westminster et de la sous-chanterie d'York. Enfin il fut nommé en 1761 à l'évêché de Bristol, auquel il réunit deux ans après le doyenné de Saint-Paul. Il mourut le 14 février 1782 dans son doyenné, âgé de 79 ans. On a de lui : 1° une *Edition* du *Paradis perdu* de Milton, avec des notes *variorum*, dont quelques-unes sont de lui, 1749 ; 2° *Dissertations sur les prophéties*, 2 vol. in-12. Il y renouvelle les diatribes de quelques protestans contre l'Eglise romaine. 3° *Mémoires* écrits par lui-même ; 4° *OEuvres mêlées*. On dit qu'il refusa la primatie d'Irlande, qui lui avait été offerte. C'était un prélat exact et charitable. Quant à sa théologie, elle n'est orthodoxe, ni catholique suivant la foi, ni suivant la réformation auglicane. Il combat l'éternité des peines, et croit au rétablissement final de l'harmonie et du bonheur général. Ses *OEuvres complètes* ont été imprimées en trois volumes avec sa *Vie* écrite par lui-même.

* NEY (Michel), maréchal de France, naquit à Sarrelouis, le 10 janvier 1769, d'un simple artisan. Sa position ne lui permit pas de recevoir une éducation brillante ; mais à peine fut-il sorti de l'enfance qu'il entra chez un notaire de sa ville natale, et acquit ainsi quelques connaissances qui plus tard ne lui furent point inutiles : il n'était donc pas tout-à-fait sans instruction, lorsqu'il embrassa la carrière militaire. Il s'engagea en 1787 comme volontaire dans le régiment de colonel-général hussards sa bonne conduite et ses talens lui valurent en trois ans le grade de sous-lieutenant dans le même régiment. Ney ne quitta point les armes au commencement de la révolution ; il fit les deux premières campagnes en qualité d'aide-de-camp des généraux Lamarck et Collaud, et se trouva aux batailles de Nerwinde, Louvain, Valenciennes et Grand-Pré, et rentra dans son régiment avec le grade de capitaine. Chargé ensuite par Kléber de plusieurs missions, surtout du commandement de quelques hommes qui devaient combattre en partisans, il mérita le nom d'*infatigable* que l'armée lui décerna. Ney passa successivement par les grades d'adjudant général, de général de brigade, et fut nommé en l'an 7 général de division. La rare intrépidité qu'il déploya sous les ordres de Hoche jusqu'à la paix de Léoben, et à l'armée du Rhin, après la rupture de cette paix, suffirait pour composer toute la gloire militaire d'un autre homme ; mais nous n'avons pas même le temps ni l'espace pour raconter les hauts faits par lesquels il s'illustra pendant cette époque de la révolution française. A peine pouvons-nous dire qu'il déploya la plus grande valeur au passage de la Sieg, aux combats d'Altenkirchen et de Diesdorf (1796); il s'illustra aux affaires de Neuwied et de Giessen. Dans ce dernier combat il fut fait prisonnier après s'être défendu long-temps seul et à pied avec le tronçon de son sabre. Echangé bientôt, il passa de l'armée de Hoche à celle de Bernadotte. On devrait ranger parmi les contes populaires la manière hardie dont il s'empara de Manheim, si l'histoire n'attestait ce glorieux fait d'armes. L'intrépide Ney devenu général de division fit partie de l'armée du Danube. L'ennemi s'aperçut aussitôt de sa présence, et les combats de Fraenfeld, d'Abtikow et de Winterthur furent pour lui de nouvelles occasions de gloire. Chargé ensuite du commandement de l'avant-garde de l'armée du Rhin, il fut si rapide dans ses mouvemens que l'on ne peut les suivre qu'avec difficulté. Investi du commandement provisoire de l'armée, il désespère les ennemis par son activité; il combat ensuite sous les ordres de Lecourbe, puis sous ceux de Moreau. Les combats de Burkein, de Stettin, de Kirchberg et d'Ingolstadt, une affaire opiniâtre sur les bords de l'Iller, plu-

sieurs engagemens au pont de Brandembourg, ajoutèrent encore à la réputation du général Ney. Pendant l'armistice qui fut signé après la bataille de Marengo, il alla à Plombière pour soigner les nombreuses blessures qu'il avait reçues; mais à peine la guerre fut-elle rallumée qu'il se rendit à l'armée du Rhin, et contribua puissamment aux succès de la bataille de Hohenlinden qui termina cette brillante et courte campagne. La paix de Lunéville ramena Ney à Paris : Buonaparte s'empressa d'attacher à sa cour un homme de ce mérite : ce fut dans ce but qu'il lui fit épouser M[lle] Auguié, amie de sa belle-fille Hortense de Beauharnais. Ney ne tarda pas à être envoyé comme ministre plénipotentiaire dans la Suisse, qu'il soumit, d'après les instructions qu'il avait reçues du gouvernement français. L'année suivante, il quitta ce pays pour aller commander le camp de Montreuil, et bientôt après il fut nommé maréchal d'empire, et obtint le grand cordon de la légion-d'honneur. Les hostilités contre l'Autriche ayant recommencé en 1805, il passa le Rhin à la tête d'un corps d'armée, et eut une grande part à la victoire d'Elchingen, dont il porta le nom avec le titre de duc; victoire qui contribua aux succès de cette campagne. Ses manœuvres savantes amenèrent la capitulation d'Ulm; il entra dans le Tyrol, s'en empara, et se porta sur la Carinthie; la paix de Presbourg mit fin à cette campagne. Dans celle de Prusse, en 1806, il montra la même intrépidité et les mêmes talens, surtout à Iéna, près de Magdebourg, qu'il força de capituler, ainsi qu'à Eylau, à Friedland, dont il se rendit maître. Il passa en Espagne en 1808, et dans cette guerre injuste Ney donna de nouvelles preuves de courage et d'habileté. Cependant, ce fut à cette époque que Buonaparte conçut quelques soupçons sur la fidélité de ce général, qui fut rappelé en France. Il fut néanmoins employé dans la campagne de Russie, où il développa tous ses talens militaires, principalement à la bataille de la Moscowa, où son chef lui donna le nom de *brave des braves*, et le titre de prince. Dans les désastres qu'eut à essuyer dans sa retraite l'armée française, il contribua à en sauver les restes, avec l'arrière-garde qu'il commandait, en soutenant les combats que lui livrait l'ennemi, et en surmontant les nombreux obstacles qu'il rencontra pendant une route longue et pénible. Arrivé à Hanau, il y organisa en peu de temps cette même armée qui, après les malheurs les plus inouïs, remporta les victoires de Lutzen et de Bautzen. Il ne démentit pas sa valeur ni son intelligence ordinaire, le 26 et le 27 août, devant Dresde; mais le 6 septembre suivant il fut battu par Bulow, qui l'obligea de se retirer sur Torgau. Il marcha cependant quelques jours après sur Dessau, en chassa les Suédois, se distingua à Leipsick, et facilita la retraite de l'armée sur Lindenau et Hanau. Ayant repassé le Rhin, il disputa pied à pied le terrain, contre une armée innombrable que l'Europe entière envoyait pour arrêter l'ambition de Buonaparte. Dans la campagne de France pendant laquelle il n'eut pas un commandement spécial, Ney se couvrit encore de gloire à Brienne, à Montmirail, à Craonne et à Châlons-sur-Marne. Mais le sort de la France était décidé. Les troupes des alliés étaient entrées dans Paris : le 11 avril 1814, la déchéance de Buonaparte fut prononcée, et Ney lui-même, voyant la répugnance de l'Empereur à souscrire au vœu de la France et de l'Europe, le força, pour ainsi dire, à abdiquer le trône, et se rangea aussitôt du parti des Bourbons. Il reçut de Louis XVIII l'accueil le plus flatteur. Ce monarque le combla de bienfaits. Ney, après avoir été nommé commandant en chef du corps royal des cuirassiers, dragons, chasseurs, et chevau-légers lanciers, obtint le 2 juin le titre et la dignité de pair de France avec la croix de Saint-Louis. On avait toutes les raisons de le croire dévoué à la cause d'un roi qui l'honorait de sa bienveillance, et dont le règne paisible lui aurait fait jouir du fruit de ses honorables travaux. Mais la rentrée de Buonaparte en France vint mettre sa fidélité à une épreuve qu'il ne sut pas soutenir. Quand on eut appris le débarque-

ment de Napoléon, en mars 1815, il se présenta à Louis XVIII, et promit d'amener le fugitif de l'île d'Elbe *enfermé dans une cage de fer*. Il partit en effet à sa rencontre avec un nombre considérable de troupes ; mais ce ne fut que pour les suborner et les ranger sous les drapeaux de celui qu'il avait promis de poursuivre. Le théâtre de cette perfidie fut à Lons-le-Saunier : il se réunit ensuite à Buonaparte à Auxerre, et entra à Paris le 20 mars. Ney sembla de nouveau s'attacher sincèrement aux intérêts de son ancien maître ; mais il donna encore des soupçons sur sa fidélité. On crut même qu'il était intimement lié avec ce reste de républicains qui persistaient à rêver une *liberté* chimérique. Cependant Ney eut un commandement dans l'armée du Nord : quoi qu'on en ait dit, il se battit avec son ancienne intrépidité à Fleurus et à Waterloo. L'un des premiers, il arriva à Paris après le désastre de cette dernière journée, et il désespéra dès lors de la cour de Buonaparte. Compris bientôt dans l'ordonnance royale du 24 juillet, il parvint d'abord à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui ; mais, arrêté le 5 août 1815, il fut traduit le 9 du même mois devant un conseil de guerre, qui déclara son incompétence pour le juger, et il fut renvoyé à la chambre des pairs. On assure que pendant ce temps, sa femme avait mis en usage tous les moyens pour faciliter son évasion. Tout était prêt pour l'effectuer ; à l'aide de plusieurs cordes, il devait franchir une fenêtre de la chambre qu'il avait pour prison à l'Abbaye. Des amis officieux l'attendaient dans la rue, et une voiture était préparée pour le sortir des barrières ; mais, au moment de l'exécution, la fille du geôlier s'aperçut de tous les préparatifs et donna l'alarme. Ney fut gardé plus étroitement, et condamné à mort le 6 décembre par la chambre des pairs. Ses avocats étaient MM. Berryer père et Dupin aîné ; ils réclamèrent en sa faveur l'exécution des articles 11 et 12 de la Convention militaire du 7 juillet ; ils voulurent même plaider un moyen tiré de l'origine du maréchal dont le lieu de naissance n'était plus français ; mais il ne leur fut pas permis d'entrer dans ce développement. La condamnation fut prononcée à une grande majorité. Le maréchal entendit son arrêt avec une espèce d'impassibilité. Un prêtre l'accompagna dans ses derniers momens. On remarqua que Ney avait pour cet ecclésiastique toute sorte d'égards, et causait avec lui avec expansion et confiance. Arrivé à l'extrémité-sud du jardin du Luxembourg, il le remercia de ses bons offices, sans jamais perdre de sa sérénité. Des vétérans le fusillèrent le 7 décembre 1815, à 9 heures du matin. Intrépide guerrier, excellent général, par la grave erreur d'un seul instant il ternit plus de vingt années de gloire. Il mourut âgé de 46 ans. Ney n'avait pris aucune part aux horreurs de la révolution ; il avait même, au péril de sa vie, sauvé plusieurs émigrés français. Avec tout son courage militaire, c'était un homme faible dans un mouvement politique : il avait un cœur généreux, il fit une lâcheté : s'il lui répugnait d'opter entre ses nouveaux devoirs et son ancienne amitié, il pouvait n'accepter aucun commandement et rester spectateur des grands événemens qui s'opéraient alors. Sa famille a, depuis la révolution de 1830, demandé la réhabilitation du maréchal Ney, et la chambre des députés a plusieurs fois retenti des plaintes de quelques membres qui osaient accuser la chambre des pairs d'un jugement inique. Indépendamment des ouvrages où sont consignées les victoires et les conquêtes des armées françaises depuis le commencement de la révolution, il faut lire la *Biographie des généraux français* par de Courcelles et la *Vie du maréchal Ney*, avec *l'histoire de son procès*, Paris, 1816, in-8.

NEYRA (Alvarez MENDANA de), célèbre navigateur espagnol, et, après Magellan, celui auquel on doit le plus de découvertes dans la mer du Sud ou l'Océan Pacifique. Il naquit en 1541, et fit le premier de ses voyages en 1568, et le dernier en 1595 ; il fut tué dans une des îles Salomon, sur la position desquelles l'on n'est point aujourd'hui d'accord. (*Voyez* ISABELLE, dans le *Dictionnaire*



géographique.) Les navigateurs modernes, pour donner plus d'importance à leurs voyages, ont pris à tâche de donner d'autres noms aux îles et aux côtes découvertes par Mendana et par les marins portugais et espagnols. Cet égoïsme a très fort desservi la géographie, et a mis bien de la confusion dans les notions de l'hydrogée. M. Dutens, dans un très savant traité, a fait l'énumération des *Découvertes des anciens attribuées aux modernes;* la géographie peut fournir un long article à cet ouvrage. (Mendana était neveu de don Pedro de Castro, gouverneur de Lima, qui l'appela auprès de lui, et lui fournit les secours nécessaires pour entreprendre sa première navigation. Outre l'île *Isabelle*, aussi grande que l'Espagne, il découvrit celles de Guadalcanal, de Saint-Christophe. Les habitans de l'île Isabelle semblaient appartenir à plusieurs races, les uns bronzés, les autres blancs, et les autres noirs; tous belliqueux, ils firent subir des pertes aux Espagnols, auxquels ils avaient refusé des vivres.)

NICAISE (Saint), en latin *Nicasius*, évêque de Reims, au 5e siècle, martyrisé par les Vandales. Il ne faut pas le confondre avec saint NICAISE, martyr du Vexin, que l'on compte pour le premier archevêque de Rouen, au milieu du 3e siècle.

NICAISE (Claude), antiquaire de Dijon, où son frère était procureur-général de la chambre des comptes, naquit en 1623, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra tout entier à l'étude et à la recherche des monumens antiques. Cette étude lui fit prendre la résolution d'aller à Rome, et dans ce dessein il se défit d'un canonicat qu'il avait à la Sainte-Chapelle de Dijon. Il demeura plusieurs années dans la patrie des arts, jouissant de l'estime et de l'amitié d'un grand nombre de savans et de personnes distinguées. De retour en France, il cultiva les lettres jusqu'à sa mort, arrivée au village de Velley, en 1701, à 78 ans. On a de lui quelques écrits sur des matières d'érudition, entre autres : l'*Explication d'un ancien monument trouvé en Guienne*, Paris, in-4; et un *Discours sur les sirènes*, Paris, 1691, in-4. Il y prétend qu'elles étaient des oiseaux, et non pas des poissons ou des monstres marins; opinion qui paraît assez plausible, quoiqu'il soit d'ailleurs certain qu'il y a des poissons anthropomorphes, c'est-à-dire qui ressemblent en quelques points à la partie corporelle de l'homme, mais auxquels on ne peut guère s'aviser d'attribuer ce qu'on appelle *chant des sirènes*. L'abbé Nicaise est principalement connu par les relations qu'il entretenait avec une partie des savans de l'Europe. Jamais on n'a tant écrit et tant reçu de lettres. Les cardinaux Barbarigo et Noris, le pape Clément XI avant son exaltation au pontificat, entretenaient avec lui une correspondance régulière. Ils aimaient en lui la pureté de ses mœurs, la douceur de son caractère généreux et obligeant, son zèle et sa constance dans l'amitié.

NICANDRE (*Nicander*), grammairien, poète et médecin grec, dans l'Ionie, vivait, selon la plus commune opinion, vers l'an 140 avant J. C. Il ne nous reste de lui que deux poèmes, intitulés : *Theriaca* et *Alexipharmaca*, grec et latin, dans le *Corpus poetarum græc.*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol in-fol., et séparément par Gorris, Paris, 1557, in-4; et Florence, 1764, in-8; traduits en français par Grevin, Anvers, 1567, in-4. Les anciens les citent souvent avec éloge; mais les modernes trouvent peu de choses à y recueillir.

NICANOR, général des armées du roi de Syrie, et grand ennemi des Juifs, vint d'abord en Judée par ordre de Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, pour combattre les Juifs. Il invita, avant le combat, les marchands à venir acheter les esclaves qu'il allait faire; mais Judas Machabée l'ayant vaincu dans un premier combat, quoiqu'il n'eût que 7,000 hommes, Nicanor s'enfuit déguisé, et se retira à Babylone, fit rapport à Antiochus de sa défaite, et confessa la puissance du Dieu que les Juifs adoraient. A l'imitation de tous les dévastateurs sacriléges, qui adorent la

main de Dieu au moment qu'elle les frappe, et ne change rien pour cela dans la disposition de leurs cœurs, Nicanor recommença la guerre, et fut encore défait. Ce fut alors que, plein d'admiration et de respect pour Judas Machabée, il demanda une entrevue, et fit une trève avec lui. Alcime, juif apostat, l'accusa faussement auprès du roi de s'entendre avec Judas Machabée pour le trahir. Le roi, ajoutant foi à ce rapport, écrivit à Nicanor, qu'il trouvait fort mauvais qu'il eût fait une trève avec Machabée, et lui ordonna de le faire prendre vif, et de l'envoyer pieds et mains liés à Antioche. Nicanor fut surpris et affligé de cet ordre ; mais il n'employa pas moins l'artifice et la perfidie pour l'exécuter. Profitant de la sécurité que la trève inspirait au général des Juifs, il chercha l'occasion de se saisir de lui. Mais celui-ci se défiant de ses mauvais desseins, se retira avec quelques troupes, avec lesquelles il battit Nicanor, qui l'avait poursuivi. Ce général, désespéré de voir échapper sa proie, vint au temple, et, levant la main contre le saint lieu, il jura avec serment qu'il détruirait le temple jusqu'aux fondemens, et qu'il en élèverait un en l'honneur de Bacchus, si on ne lui remettait Judas entre les mains. Ayant ensuite appris qu'il était sur les terres de Samarie, il résolut de l'attaquer avec toutes ses forces le jour du sabbat. Il marcha comme à une victoire assurée, au son des trompettes, contre Judas, qui, ne mettant sa confiance qu'en Dieu, lui livra bataille, le défit, et lui tua 35,000 hommes. Nicanor lui-même perdit la vie dans cette bataille, et son corps ayant été reconnu, Judas lui fit couper la tête et la main droite, qu'il fit porter à Jérusalem. Lorsqu'il y fut arrivé, il rassembla dans le parvis du temple les prêtres et le peuple, et leur montra la tête de Nicanor, et cette main détestable qu'il avait levée insolemment contre la maison du Dieu tout-puissant. Puis, ayant fait couper en petits morceaux la langue de cet impie, il la donna à manger aux oiseaux. Sa main fut attachée vis-à-vis le temple, et sa tête exposée aux yeux de tout le monde, comme un signe visible du secours de Dieu, l'an 142 avant J. C. « Exemple terrible de la divine justice, » dit un historien, et d'autant plus propre à réprimer le sacrilége et le blasphème, que, répété dans tous les » siècles et par toutes sortes d'impies, il » ne peut être regardé que comme une » de ces punitions rares qui frappent le » crime dans des circonstances extraordinaires. » *Voyez* SPELMAN.

NICANOR, natif de l'île de Chypre, fut un des sept diacres choisis par les apôtres. On dit qu'il prêcha dans son pays, et qu'il y fut martyrisé.

NICANOR. *Voyez* SÉLEUCUS et DÉMÉTRIUS.

NICÉARQUE, l'un des plus habiles peintres de l'antiquité. On admirait surtout : 1° une *Vénus au milieu des trois Grâces*; 2° un *Cupidon*; 3° un *Hercule vaincu par l'Amour*. Les auteurs anciens parlent de ces trois morceaux comme de trois chefs-d'œuvre; mais nous avons déjà observé que leur suffrage était dans ce genre d'une bien faible autorité. *Voyez* APELLES, PROTOGÈNE.

NICÉPHORE (Saint), martyr d'Antioche, sous l'empereur Valérien, vers l'an 260, était simple laïque. Une amitié aussi tendre que chrétienne l'avait lié avec le prêtre Saprice. Ils eurent le malheur de se brouiller, et la persécution s'étant allumée dans le temps de leur désunion, Saprice fut condamné à avoir la tête tranchée. Son ennemi fit tout ce qu'il put pour se réconcilier avec lui; mais Saprice ne voulut point lui pardonner, et renonça à la religion chrétienne, qui ordonne un pardon sincère de toutes les injures. Nicéphore, plus sensible à cette honteuse apostasie qu'au ressentiment de Saprice, déclara qu'il était chrétien, et qu'il ne sacrifierait jamais aux idoles. Condamné à avoir la tête tranchée à la place de Saprice, il reçut la couronne du martyre, dont son ennemi irréconciliable s'était rendu indigne

NICÉPHORE (Saint), patriarche de Constantinople, naquit vers l'an 750, et succéda à Taraise en 806. Il défendit avec zèle le culte des saintes images, contre

l'empereur Léon l'Arménien, qui l'exila en 815. Il se retira dans le monastère de saint-Théodore, qu'il avait fondé, et il y mourut saintement, en 828, à 70 ans. On a de lui : 1° *Chronologia tripartita*, traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire. C'est une chronologie depuis la création du monde jusqu'au temps où vivait le Saint. On y a fait quelques additions dans les siècles postérieurs. Le Père Goar, dominicain, la publia à Paris, en 1236, en mettant à la suite des notes de George Syncelle. On la trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans l'*Histoire byzantine*, Venise, 1729 ; 2° *Historicum breviarium*, publié par le Père Petau, en 1616, in-8, et traduit par le président Cousin. Cet abrégé historique, écrit d'une manière trop sèche et trop succincte, mais exacte, s'étend depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'à Léon IV ; il a été réimprimé au Louvre, en 1648, in-fol., et fait partie de la Byzantine ; 3° la *Stichométrie*, c'est-à-dire l'énumération des livres sacrés ; elle est ordinairement jointe à la *Chronologie*. On ne peut contester cet ouvrage à Nicéphore. (*Voyez* dom Cellier, tome 18, page 475.) 4° Les *Antirrhétiqués*, ou écrits contre les iconoclastes, dont quelques-uns se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*. La présence réelle y est établie de la manière la plus claire et la plus précise. (*Voyez* Léon Allatius, *De consens. Eccl. occid. et orient.* lib. 3, c. 13. p. 1225.) 5° *Dix-sept canons*, insérés dans la *Collection des conciles*, etc. Dom Anselme Banduri avait formé le projet de donner une édition de tous les ouvrages de saint Nicéphore ; la mort l'en a empêché. Le *Prospectus* qu'il en avait publié en 1705, a été inséré tout entier dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, tome 6, page 640. Ces ouvrages sont des monumens de la saine critique et de l'érudition de Nicéphore, qui était aussi bien grand écrivain que judicieux. — Il ne faut pas le confondre avec NICÉPHORE CALLIXTE dont nous avons une *Histoire ecclésiastique*, en grec, qui va jusqu'en 610, Paris, 1630, 2 vol. in-fol. Celui-ci vivait au 14e siècle. Il rapporte beaucoup de faits qui ressemblent extrêmement à des fables.

NICÉPHORE, fils d'Artabasde et d'Anne, sœur de Constantin Copronyme, reçut le titre d'empereur, lorsque le sénat et le peuple de Constantinople l'eurent donné à son père en 742. Constantin Copronyme vint les attaquer, les vainquit et leur fit crever les yeux. Nicéphore avait beaucoup de mérite, et s'était signalé par son courage. — Il ne faut pas le confondre avec NICÉPHORE, 2e fils de Constantin Copronyme, honoré du titre de César par son père en 769. Constantin VI, son neveu, jaloux du crédit que ses talens et ses vertus lui donnaient à Constantinople, lui fit crever les yeux en 792 ; et comme s'il eût été encore à craindre dans cet état, l'impératrice Irène le fit mourir 5 ans après à Athènes, où il avait été exilé.

NICÉPHORE Ier, empereur d'Orient, surnommé *Logothète*, parce qu'il avait été auparavant intendant des finances et chancelier de l'empire, s'empara du trône en 802 sur l'impératrice Irène sa bienfaitrice, qu'il relégua dans l'île de Métélin ; il favorisa les iconoclastes et fit paraître beaucoup de haine contre l'Eglise romaine. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne, et fit un traité avec ce prince pour régler les bornes de leurs empires. Un de ses premiers soins fut d'établir une chambre de justice contre ceux qui avaient pillé le peuple ; mais, au lieu de rendre aux pauvres le bien qu'on leur avait enlevé, il se l'appropria. Pour s'affermir sur le trône et perpétuer le sceptre dans sa famille, il déclara Auguste son fils Staurace, l'an 802. Une telle précaution, loin d'arrêter les révoltes, ne fit qu'exciter les mécontens. Plusieurs périrent dans l'exil par le poison ou par le dernier supplice. Ces cruautés allumèrent la haine générale. Les troupes d'Asie proclamèrent empereur Bardane, surnommé *le Turc*, patrice et général d'Orient. Le nouvel empereur, désespérant faire entrer Constantinople dans sa révolte, propose à Nicéphore de se dépouiller de la pourpre impériale, s'il veut lui accorder son pardon. L'empereur, prenant le masque de la clémence, accepte cette proposition

et se contente de l'enfermer dans un monastère ; mais quelque temps après il lui fait crever les yeux et poursuit ses complices. Des affaires importantes interrompirent ces exécutions. Les Sarrasins, commandés par le fameux Kalife Aaroun al Raschild, ravagent la Cappadoce, prennent Tyane ; Nicéphore marche contre eux, est battu, et en obtient la paix en 804, moyennant un tribut annuel de trente-trois mille pièces d'or. Libre du fléau de la guerre, il désola ses peuples pendant la paix. On établit un impôt sur toutes les denrées et sur tous les chefs de famille. Le droit de feu fut taxé, et peu s'en fallut que ses sujets ne payassent l'air qu'ils respiraient. Un assassin déguisé en moine se glissa dans le palais, pour délivrer la terre de ce fléau ; mais il fut découvert, et condamné à une prison perpétuelle. Cependant les Bulgares ravageaient la Thrace. Nicéphore prend les armes, et met tout à feu et à sang dans la Bulgarie. Crumne, roi de ces peuples, ferme les passages qui pouvaient lui servir de retraite, le poursuit, taille son armée en pièces, et le tue le 25 juillet 811. Il poussa la vengeance jusqu'à faire, à la manière des Scythes, une coupe de son crâne, pour s'en servir dans les festins solennels. Il n'y a point de termes qui expriment l'horreur que le nom de Nicéphore présente à l'esprit. « Fier, avare, » vindicatif à l'excès, il ne craignit plus » rien, dit l'abbé Guyon, quand il crut » avoir acquis le droit de tout oser. On ne » sait ce qu'il aimait davantage, ou l'or, » ou le sang des peuples. » Esclave de ses penchans, il ne connut ni l'humanité ni la religion, et fut un monstre sous le dais. Comme il partait de Constantinople pour marcher contre les Bulgares, Nicétas, qui l'accompagnait, et qui était l'un des seigneurs qui lui étaient les plus fidèles, lui dit : *Seigneur, tout le monde crie contre nous ; s'il nous arrive un accident, que n'avons-nous pas à craindre ?* Le furieux répondit : *Dieu m'a endurci le cœur, comme à Pharaon : n'attends rien de bon de Nicéphore.* (Il venait de battre les Bulgares, auxquels il refusait la paix, lorsqu'il fut assassiné dans sa tente le 28 juillet de l'an 813. Les soldats exclurent son fils Staurace du trône, et élurent Michel, grand-maître du palais.)

NICÉPHORE II (PHOCAS), né en 912 d'une des plus anciennes familles de Constantinople, se signala, dès sa plus tendre jeunesse, par ses exploits. Craint des ennemis, aimé des soldats, et respecté des peuples, il fut élevé à l'empire par ses troupes ; et l'impératrice Théophanon, veuve de Romain le Jeune, lui donna sa main en 963. Il forma le projet de réunir tous les membres épars de l'empire romain. Il attaqua les Sarrasins, qui étaient le premier obstacle à ses projets ; il prit sur eux plusieurs places, et les chassa de la Cilicie, d'Antioche et d'une partie de l'Asie. Son zèle pour la discipline contribua beaucoup à ses conquêtes ; il retenait le soldat dans le devoir, moins par le châtiment que par son exemple : évitant les femmes, supportant les rigueurs des saisons, et couchant sur la dure. Si Nicéphore fut la terreur des ennemis, il fut le fléau des citoyens. Il augmenta les impôts, confisqua les biens des particuliers, altéra les monnaies, et fit passer dans les camps les richesses de l'état. Ses sujets, las d'avoir un tyran à leur tête, et sa femme, non moins lasse d'avoir pour époux l'homme le plus laid et le plus cruel de l'empire, conspirent contre lui. Jean Zimiscès est introduit dans une corbeille, avec cinq autres conjurés, dans la chambre de l'empereur pendant qu'il dormait. Ce prince est éveillé au bruit des poignards et mis à mort en 969, après avoir régné 6 ans et quelques mois. (Il avait dû en grande partie le trône au patriarche et au clergé de Constantinople, qu'il avait trompés par une fausse dévotion. Devenu empereur, il jeta le masque, et l'Eglise elle-même eut à souffrir de ses vexations.)

NICÉPHORE III ou BOTONIATE passait, on ne sait trop à quel titre, pour être un des descendans des Fabius de l'ancienne Rome. Il montra quelques talens militaires en Asie, et obtint des succès avant de monter sur le trône. (Ses victoires lui avaient fait de nombreux partisans dans Constantinople : ceux-ci, à

son approche, reléguèrent Michel Ducas dans un cloître. Botoniate eut l'audace d'épouser Marie, femme de Michel, encore vivant, après avoir répudié sa première femme, Verdina.) Dès qu'il fut proclamé en 1077, par l'armée qu'il commandait en Orient, on ne vit plus en lui qu'un vieillard faible et imprudent. Nicéphore Bryenne, nommé empereur en Occident par ses troupes, ayant refusé de reconnaître Nicéphore Botoniate, celui-ci envoya contre son rival Alexis Comnène, qui le fit prisonnier. Botoniate eut la cruauté de lui faire crever les yeux. Un autre rebelle, vaincu par Alexis, essuya le même traitement. Une troisième conjuration se forma en Asie : Nicéphore envoya de nouveau Alexis pour la dissiper; mais les soldats de celui-ci, l'ayant proclamé empereur en 1081, il ôta le sceptre à Botoniate, et le relégua dans un couvent, où il mourut peu de temps après. Nicéphore, qui avait aimé passionnément la pourpre, la quitta avec indifférence.

NICÉPHORE CARTOPHYLAX, c'est-à-dire *garde des archives*, auteur grec, florissait au commencement du 9e siècle. Il nous reste de lui quelques ouvrages dans la Bibliothèque des Pères, et dans le Recueil du droit grec romain.

NICÉPHORE BLEMMIDAS, savant abbé grec du Mont-Athos, refusa le patriarcat de Constantinople en 1255, et fut favorable aux Latins. On a de lui deux *Traités de la procession du Saint-Esprit*, imprimés avec d'autres théologiens grecs, à Rome, 1652 et 1659, 2 vol. in-4.

NICÉPHORE GRÉGORAS, bibliothécaire de l'Eglise de Constantinople au 14e siècle, eut beaucoup de part aux affaires de son temps. On a de lui une *Histoire des empereurs grecs*, farcie d'inexactitudes et écrite d'un stile barbare, depuis 1204 jusqu'en 1341. La meilleure édition de cet ouvrage est celle du Louvre, en grec et en latin, en 2 vol. in-fol. 1702.

NICÉPHORE. *Voyez* BRYENNE.

NICÉRON (Jean-François), religieux minime, natif de Paris, et mort à Aix en 1646, à 33 ans, s'appliqua à l'optique et fut ami du célèbre Descartes. Ce jeune auteur donnait les plus grandes espérances, lorsqu'il fut moissonné à la fleur de son âge. Au milieu des occupations et des voyages qui devaient le distraire, il sut ménager les moindres momens pour les consacrer à l'étude. On a de lui, 1° l'*Interprétation des chiffres*; ou *Règle pour bien entendre et expliquer solidement toutes sortes de chiffres simples*, tirée de l'italien d'Antonio-Maria Cospi, in-8, 1641; 2° *La Perspective curieuse*, ou *Magie artificielle des effets merveilleux de l'optique*, avec la *Catoptrique* du Père Mersenne, Paris, 1652, in-fol.; 3° *Thaumaturgus opticus*, in-fol., 1646. L'ouvrage précédent n'est qu'un essai, qui est beaucoup développé dans celui-ci.

NICÉRON (Jean-Pierre), parent du précédent, né à Paris comme lui, en 1685, entra dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, connus sous le nom de *Barnabites*. Après avoir professé les humanités, la philosophie et la théologie dans son ordre, il se consacra à la chaire, à la direction et au cabinet. Les langues vivantes et les langues mortes lui devinrent familières. Il s'adonna surtout avec succès à la bibliographie et à l'histoire littéraire. Il mourut à Paris en 1738, à 53 ans. Les gens de lettres le regrettèrent autant pour ses connaissances que pour son caractère doux et obligeant. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, avec un *Catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, in-12. Le 1er volume de cette compilation parut en 1727; les autres ont été donnés successivement jusqu'au 39e qui a paru en 1738; le 40e parut en 1739. On a donné depuis trois autres volumes, dans lesquels il y a plusieurs articles qui ne sont pas du Père Nicéron. Quoique son stile soit négligé, et qu'il ne démêle pas avec beaucoup de finesse les caractères de ses différens personnages, ses recherches sont en général utiles et souvent curieuses. L'auteur ne promet dans son titre que les vies des *Hommes illustres*; mais il y a fait entrer une foule d'auteurs, dont plusieurs ne sont que médiocres ou méprisables. On lui reproche d'avoir quelquefois critiqué outre mesure des écrivains catholiques,

d'avoir trop exalté quelques ennemis de l'Eglise romaine, comme on peut le voir entre autres à l'article Jean Sleidan ; et d'avoir loué sans réserve des écrivains ennemis de toute religion, tels que Bayle, etc. On peut croire que cela vient en partie de la docilité avec laquelle il a copié les journalistes et bibliographes, sans connaître par lui-même les ouvrages et les auteurs dont il parlait. Son recueil forme 44 vol., parce que le 10e vol. a deux parties qui se relient séparément. 2° *Le grand Febrifuge, où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblablement pour la peste;* traduit de l'anglais de Jean Hanckock, in-12. Ce livre eut beaucoup de cours. La meilleure édition est celle de Paris, 1730, sous le titre de *Traité de l'eau commune*, en 2 vol. in-12. 3° *La Conversion de l'Angleterre au christianisme, comparée avec sa prétendue réformation*, traduite de l'anglais, in-8 ; 4° *Traduction* des *Réponses* de Woodward au docteur Camérarius, sur la Géographie physique, ou Histoire naturelle de la terre, in-4 ; 5° *Voyages de Jean Owington*, 1725. On trouve son *Eloge* par l'abbé Goujet, dans le tome 40e de ses *Mémoires pour l'histoire des hommes illustres*.

NICET (Flavius-Nicetius), l'un des plus éloquens orateurs et jurisconsultes des Gaules, sortait d'une famille de sénateurs. A la cérémonie du consulat d'Astère, faite à Lyon en 440, il harangua le peuple, et l'enchanta par les agrémens de son éloquence. Sidoine Apollinaire était lié avec cet homme illustre, et trouva en lui un conseil dans les affaires les plus épineuses et un encouragement dans le travail. Ses talens étaient relevés par les qualités du cœur, et surtout par une grande modestie. On ignore l'année de sa mort : il vivait encore en 477.

NICÉTAS (Saint) de Césarée, en Bithynie, souffrit beaucoup sous l'empire de Léon l'Arménien, qui persécuta en lui ses vertus et son zèle pour la foi et pour le culte des saintes images. Il fut abbé des Acemètes, dans le monastère de Médicion sur le Mont-Olympe, du côté de la ville de Pruse en Bithynie, et mourut en 824.

NICÉTAS Serron, diacre de l'Eglise de Constantinople dans le 11e siècle, puis évêque d'Héraclée, est connu par plusieurs ouvrages. On lui attribue : 1° une *Chaîne* des Pères grecs sur le livre de Job, Londres, 1637, in-fol., en grec et en latin ; 2° une autre sur les *Psaumes ;* 3° une troisième sur le *Cantique des Cantiques ;* 4° des *Commentaires* sur une partie des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze*. Il recueillit dans ces différentes compilations les passages des plus savans écrivains de l'Eglise grecque.

NICETAS-Acusominat ou Choniate, historien grec, était de Chone, ville de Phrygie, exerça des emplois considérables à la cour d'Andronic, d'Isaac Lange et de Mursuphle, empereurs de Constantinople. (Il servit dans la guerre contre les Latins ; mais il ne put les empêcher de soumettre Philippopolis. A la prise de cette ville par les Français, en 1204, il dut la vie à un marchand vénitien. Son palais fut incendié, et il n'eut que le temps d'emporter un sac de hardes et de fuir avec sa femme, qui mourut en chemin.) Il se retira à Nicée, où il mourut en 1206. On a de lui : 1° une *Histoire* en 21 livres, depuis 1118 jusqu'à 1205. C'est une continuation de celle de Zonaras ; celle de Nicétas a été continuée par Acropolite et Nicéphore Grégoras. Cet ouvrage traduit en latin par Jérôme Wolff, et en français par le président Cousin, est plus agréable dans ces copies que dans l'original. Le stile de Nicétas est emphatique, obscur, embarrassé ; mais il y a assez d'exactitude dans les faits. On le trouve dans le corps de l'*Histoire bysantine*, publié au Louvre, où on l'imprima en 1657, in-fol. 2° *Trésor* ou *Traité de la foi orthodoxe*, en 27 livres. Pierre Morel a mis au jour les cinq premiers, Paris, 1580.

NICÉTIUS (Saint), évêque de Trèves au 6e siècle, s'acquit l'estime de Thierry, roi d'Austrasie, par sa piété, et par la sainte liberté avec laquelle il avait osé lui reprocher ses crimes. Il illustra son siége par la pratique des plus excellentes

vertus, et surtout par un zèle vraiment pastoral, qu'il fit éclater dans plusieurs conciles, tenus dans les Gaules pour le maintien de la discipline. La sévérité dont il usa envers Théodebert, successeur de Thierry, opéra la conversion de ce roi, qui s'était abandonné à tous les excès de débauche et de cruauté. Il ne fut pas si heureux à l'égard de Clotaire qui succéda à Théodebert, et qui enchérit encore sur ses excès : Nicétius fut envoyé en exil, dont il ne revint qu'après la mort de ce prince incestueux. Il gouverna l'Eglise de Trèves jusqu'en 566. Saint Grégoire de Tours rapporte plusieurs miracles que le saint évêque opéra pendant sa vie, et assure qu'il s'en opérait un grand nombre sur son tombeau, qu'on voit encore dans l'Eglise de la célèbre abbaye de Saint-Maximin, près de Trèves.

* NICHOLS (William), théologien anglais, né en 1664 à Donington, dans le comté de Buchingham, fit ses études à l'université d'Oxford. Agrégé ensuite au collége de Merton, il y fut reçu docteur en 1695, et peu de temps après il obtint le rectorat de Selsey, dans le comté de Sussex. Il a publié divers ouvrages estimables, savoir : 1° *Entretiens avec un déiste*, in-8, en 5 parties, 1703. Ils eurent plusieurs éditions ; la 3e parut en 1723, avec des augmentations, 2 vol. in-8. 2° *Defensio Ecclesiæ anglicanæ*, 1707, in-12. Il en parut une traduction en anglais. 3° *Commentaire sur le Book of common prayers* (livre des communes prières, ou Paroissien), in-8, réimprimé en 1705 ; 4° *Essai pratique sur le mépris du monde*, 1694, in-8, réimprimé en 1704 ; 5° *Traduction* de l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, évêque et prince de Genève ; 6° *Consolation pour les parens qui ont perdu leurs enfans*, 1701, in-8 ; 7° *La religion du prince, où l'on démontre que les préceptes de l'Ecriture sont les meilleures maximes du gouvernement*, 1704, in-8 ; 8° des *Discours*, des *Sermons*, des *Ouvrages polémiques*, ou destinés à l'instruction de la jeunesse. Nichols mourut vers 1712. C'était un homme instruit et vertueux.

* NICHOLSON (Guillaume), habile chimiste et physicien anglais, l'un des premiers qui aient reconnu l'action chimique de la pile galvanique, naquit à Londres en 1753. Il embrassa d'abord la carrière du commerce qu'il quitta pour se livrer à l'étude des sciences. En 1775 il ouvrit dans cette ville une école qu'il dirigea pendant plusieurs années avec un grand succès. On lui doit le plan des travaux hydrauliques du Midlesex occidental et un *aéromètre* qui porte son nom, et se trouve dans tous les cabinets de physique. On a encore de lui plusieurs inventions mécaniques qui lui ont fait beaucoup d'honneur, mais qui ont tellement dérangé sa fortune, que n'ayant pu satisfaire à ses engagemens, il fut mis en prison pour dettes, et mourut à Londres en juin 1815. Il a publié : 1° *Introduction à la philosophie naturelle et expérimentale*, 1781, 2 vol. in-8 ; 2° *Vue des édifices publics de Londres et de Westminster, par Ralph avec des additions*, 1782, in-8 ; 3° *Vie d'Ayder-Aly*, traduite du français, 1783, in-8 ; 4° l'*Aide du navigateur*, 1784, in-8 ; 5° *Premiers principes de chimie*, 1789, in-8 ; 6° *Les Elémens d'histoire naturelle et de chimie*, de Fourcroy, traduits en anglais, avec des notes, 1789, 5 vol. in-8 ; 7° *Mémoires et voyages du comte de Beniowski*, 1790, 2 vol. in-4 ; 8° les *Elémens de chimie de Chaptal*, traduits du français, 1791, 3 vol. in-8 ; 9° *Dictionnaire de chimie*, 1795, 2 vol. in-4 ; 10° *Journal de philosophie naturelle, de chimie et des arts*, 1797 à 1800, 5 vol. in-4. Ce recueil qui est estimé a été continué. 11° *L'Art du blanchiment, rendu plus facile au moyen de l'acide muriatique oxigéné*, traduit du français, avec un appendice, 1789, in-8 ; 12° *Tables synoptiques de chimie*, traduites du français, de Fourcroy, 1801, in-fol. ; 13° *Système général des connaissances chimiques*, traduit du français du même, 11 vol. in-8 ; 14° *Dictionnaire de chimie*, 1808, in-8 ; 15° *Encyclopédie britannique*, 1807-1809, 6 vol. gr. in-8 ; fig. *La description des machines à vapeur* de Nicholson a été traduite de l'anglais

par T. Duverne, ancien officier de la marine royale, Paris, 1826, in-8.

NICIAS, capitaine athénien, s'éleva par son mérite aux premières places de sa patrie. Il se signala dans la guerre du Péloponèse, qu'il eut la gloire de terminer. La république ayant résolu d'armer contre la Sicile, il fut nommé général avec Eurimédon et Démosthènes. Ces trois généraux formèrent le siége de Syracuse, qui se défendit pendant plus de deux ans sans se rendre. La consternation se mit parmi les assiégeans. Résolus de lever le siége et de se retirer, ils hasardèrent en vain un combat sur mer, pour forcer les passages que l'ennemi tenait fermés. Ils sont obligés de se sauver par terre. L'armée, épuisée de fatigues, est accablée par les Syracusains. Démosthènes et Nicias se rendent avec le reste de leurs troupes, à condition qu'on leur laissera la vie, et qu'on ne pourra les retenir dans une prison perpétuelle. On le leur promet, et on les met à mort l'an 413 avant J. C.

NICKEL (Goswinus), né à Juliers le 1er mai 1582, entra chez les jésuites en 1604, enseigna la philosophie à Cologne, et après avoir géré divers emplois, il fut élu général de son ordre en 1652. Il fut en grande considération auprès du pape Alexandre VII, et eut la consolation de voir, par les efforts de ce pontife, la société rentrer dans les états de la république de Venise, dont elle avait été exilée sous le pontificat de Paul V. Il mourut après une longue maladie, le 31 juillet, jour de saint Ignace, 1664.

NICOCLÈS, fils et successeur d'Evagoras, roi de Chypre et de Salamine, l'an 374 avant J. C., était un prince magnifique et voluptueux. C'est à lui qu'Isocrate adresse ses deux discours intitulés *Nicoclès*.

NICODÈME, homme distingué parmi les Juifs par ses connaissances et sa dignité de sénateur, fut frappé de la doctrine et des miracles de J. C. N'osant se déclarer publiquement, il alla le trouver de nuit, et lui dit : « Nous ne pouvons » douter que vous ne soyez l'envoyé de » Dieu ; car personne ne peut faire les » prodiges que vous faites, si Dieu n'est » avec lui. » J. C., voyant la sincérité de son cœur, l'instruisit par un discours sublime et touchant, où, pour anéantir l'orgueil du monde dans l'esprit du nouveau disciple, il lui parla de la régénération par le baptême, de la mort ignominieuse que devait subir le Fils de Dieu pour le salut des hommes, de l'aveuglement et de l'obstination des enfans du siècle. Dès lors Nicodème s'attacha à lui, et devint un de ses plus zélés disciples, mais en secret. Il se déclara ouvertement, lorsqu'il vint avec Joseph d'Arimathie pour rendre les derniers devoirs à J. C. crucifié. Ils embaumèrent son corps et l'enterrèrent. L'Ecriture ne nous apprend plus rien de Nicodème. La tradition ajoute qu'ayant reçu le baptême avant ou après la passion de J. C., il fut déposé par les Juifs, excommunié et chassé de sa dignité de sénateur de Jérusalem. Ils voulaient même, dit-on, le faire mourir ; mais en considération de Gamaliel son parent, ils se contentèrent de le charger de coups, et de piller son bien : alors il demeura jusqu'à sa mort chez Gamaliel, qui le fit enterrer auprès de saint Etienne. Leurs corps, au rapport de saint Augustin et de Photius, furent trouvés en 415, avec celui de Gamaliel. Il y a un *Evangile* sous le nom de Nicodème, plein d'erreurs et de faussetés, qui a été composé par les manichéens, Leipsick, 1516, in-4 ; il se trouve dans le *Codex apocryphus novi Testamenti* de J.-A. Fabricius, etc.

NICOLAI (Nicolas de) gentilhomme dauphinois, né en 1517, mort à Paris en 1583, géographe ordinaire de Charles XI, a publié en 1567 à Lyon, chez Rouille, ses *Navigations et pérégrinations*, in-fol., avec des figures gravées en cuivre sur ses propres dessins, comme il le dit lui-même dans la préface. C'est Guillaume qui les fit graver en bois, réduites en petit, dans les éditions françaises et italiennes qu'il donna de cet ouvrage à Anvers, 1577, in-4.

NICOLAI (Philippe), luthérien emporté, né dans le landgraviat de Hesse en 1556, mort en 1604, n'est connu que

par deux satires de la plus abjecte platitude contre le pontife romain, intitulées, l'une, *De duobus Anti-Christis, Mahumete et pontifice romano*, Marpurg, 1590, in-8; l'autre, *De Anti-Christo romano, perditionis filio, conflictus*, Rostock, 1609, in-8. L'exactitude avec laquelle les amis de l'honnêteté publique ont supprimé ces deux libelles, les a rendus rares, surtout le premier.

NICOLAI (Jean), dominicain, né à Mouza dans le diocèse de Verdun, en 1594, prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1632. Pendant vingt ans qu'il professa la théologie à Paris, il se distingua également par ses lumières et par ses vertus. Il mourut en 1673, à 79 ans, dans le couvent de Saint-Jacques, dont il avait été prieur. On a de lui : 1° une excellente *Edition* de la Somme de saint Thomas, avec des notes, et de tous les ouvrages de ce saint docteur, Lyon, 1660 et années suivantes, 19 vol. in-fol. Il avait passé une partie de sa vie à concilier les principes de ce Père avec ceux des théologiens qui ne sont pas de son école. 2° Cinq *Dissertations* pleines d'érudition sur plusieurs points de la discipline ecclésiastique, in-12, contre Launoy, qui eut la brutalité de dire, en parlant de ce savant et respectable adversaire, qu'il craignait moins sa plume que son canif : *Fratris Nicolaï scalpellum longe magis quam calamum reformido.* 3° *Judicium seu censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi : Defuit gratia Petro*, etc., in-4. Le Père Nicolaï publia aussi cet écrit en français sous le titre d'*Avis délibératif*; il y donne les motifs de son suffrage qu'il porta contre Arnauld en Sorbonne, et il y combat la doctrine de Jansénius. 4° *Ludovici Justi XIII triumphalia monumenta.* C'est un poème latin de Charles Beys, que Nicolaï traduisit en français. Cet ouvrage, semé d'emblèmes, de figures, et de vers latins et français, valut à l'auteur une pension de 600 livres. 5° Des *Thèses* sur la grâce ; elles furent attaquées par Nicole, qui les publia sous ce titre : *Theses molinisticæ J. Nicolaï, thomisticis notis expunctæ.* On sent bien que ces notes ne sont point trop orthodoxes, et que le système de Jansénius n'y est pas étranger. C'est l'usage des écrivains de cette secte de traiter de molinistes ceux qui combattent leurs erreurs. (*Voyez* MOLINA.) — On trouve encore Philippe et Michel NICOLAÏ, professeur de théologie, dont on a quelques ouvrages. Le premier mourut en 1608, le second en 1656, à Tubingen. *Item* un NICOLAÏ dont on a une mauvaise dissertation *sur les Templiers.* La magistrature française a eu plusieurs hommes illustres de ce nom.

* NICOLAI (Alphonse), célèbre jésuite italien, naquit à Lucques le 31 décembre 1706 ; il entra dans la société à Rome, le 15 février 1723, et s'y engagea par les quatre vœux, le 15 août 1740. Il fut chargé pendant plusieurs années d'interpréter l'Ecriture sainte à Florence, et montra tant d'érudition dans cet emploi, que l'empereur François Ier lui conféra le titre honorable de son *théologien.* Il survécut à la suppression de son ordre. Accoutumé à la retraite et à la vie claustrale, il entra dans le monastère de Cîteaux, et y continua ses doctes occupations. Il mourut en 1784 dans un monastère de cet ordre, âgé de 78 ans. On a de lui : 1° *Memorie istoriche di san Biagio, vescovo e martire, protettore della republica di Ragusa*, Rome, 1752, in-4 ; 2° *Panegiriche, Orazioni e Prose toscane*, Rome, 1753, in-4, et Venise, 1757. On y trouve l'éloquence réunie à la grâce et à l'élégance du stile. 3° *Dissertazioni e lezioni di sacra Scrittura.* Ce sont les leçons qu'il donnait quand il professait l'Ecriture sainte. Elles forment 13 vol. in-4, Florence, depuis 1756 jusqu'en 1765 ; et Venise, 1766-1783. Les livres saints que l'auteur y examine sont : la *Genèse*, l'*Exode*, *Daniel*, *Esther*, *Judith* et *Tobie.* Elles sont enrichies de notes puisées dans tous les genres d'érudition ancienne et moderne, sacrée ou profane, et aucune occasion n'y est négligée de combattre l'irréligion et l'incrédulité. 4° *Raggionamenti sopra la religione*, Gênes, 1769, 12 vol. in-8, et Venise, 1771, ouvrage qu'on peut regarder comme un riche magasin de

preuves en faveur de la religion, et duquel la plupart de ceux qui depuis ont fait son apologie, ont tiré celles dont ils se sont servis pour la défendre. 5° *Prose toscane, oratorie, scientifiche, storiche*, etc., Florence, 1772, 3 vol. in-4, etc. On a aussi du Père Nicolaï des *Poésies latines*, imprimées avec celles du Père Carlo Rotti, jésuite florentin, Padoue, 1756; quelques-unes dans les *Arcadum carmina, pars altera*, Rome, 1767; d'autres enfin avec les *Selecta PP. societatis Jesu carmina*, Gênes, 1747, Venise, 1751, Pavie, 1779. On trouve dans les *Novelle letterarie di Firenze*, année 1784, un *Eloge* de cet illustre religieux.— Il avait un frère aîné, Jean-Baptiste NICOLAÏ, aussi jésuite, homme versé dans les sciences ecclésiastiques. Il professa pendant près de quarante ans la théologie à Arezzo, et était examinateur du clergé pour le grand duc de Toscane.

* NICOLAI (Christophe-Frédéric), libraire et savant distingué de l'Allemagne, naquit à Berlin le 18 mars 1733. Occupé dès sa première jeunesse à faire prospérer le commerce de librairie que exerçait son père, il ne dut presque qu'à ses bonnes dispositions et à son application à l'étude les vastes connaissances qu'il acquit en peu d'années. Ayant perdu ses parens, il dirigea seul le vaste établissement dont il héritait, et n'abandonna pas pour cela les sciences et les lettres. A cette époque, il existait de grandes querelles littéraires entre l'école de Gotsched et les disciples de Breitinger et de Bodmer. Tandis que les systèmes de Wolf, de Kant et autres *idéologues* remplissaient l'Allemagne de disputes diverses, Nicolaï, de son côté, s'unissant à l'Israélite Mendelshon et au célèbre Lessing (*voyez* ce nom), ils formèrent une espèce de triumvirat qui parvint à donner une sage direction à la littérature allemande, en publiant de concert la *Bibliothèque des belles-lettres*. Cet ouvrage périodique commença en 1757, finit en 1760, et forma 24 vol. in-8. Les succès prodigieux de ce livre donna bientôt naissance à un autre : *Lettres concernant la littérature moderne*, dont le but était le même que la *Bibliothèque*, et dans lequel Nicolaï eut pour collaborateurs, outre ceux que nous avons déjà nommés, Apt, Resewtz et Grillo. Il eut de fréquens démêlés avec Gœthe, Herder, Kant, Lavater, etc., qui, à leur tour, firent connaître au public plusieurs erreurs dans lesquelles était tombé le rigide critique de Berlin. Nicolaï devint membre de l'académie royale de cette ville, de celles de Munich et de Pétersbourg. Il visita la Russie, la Suisse et presque toute l'Allemagne; et les observations qu'il recueillit dans ces diverses parties de l'Europe, il les produisit ensuite dans un ouvrage aussi intéressant que bien écrit. En 1771, il fut attaqué d'une maladie nerveuse, qui le réduisit à un état de délire d'où il ne sortit que pour essuyer encore de nouveaux malheurs. L'année suivante, il perdit l'œil droit; mais il n'interrompit pas pour cela ses études ni ses occupations habituelles. Ce fut avec la plus vive douleur qu'il vit les désastres de sa patrie, occupée entièrement par les armées françaises. La perte de la bataille d'Iéna parut porter le dernier coup à sa santé déjà affaiblie, et il mourut le 8 janvier 1811, à l'âge de 89 ans. On a de lui : 1° *Lettres sur l'état actuel de la littérature*, 1753, in-8. 2° *Lettres concernant la littérature moderne*, depuis 1761 jusqu'en 1766, 24 parties; 3° *Bibliothèque allemande universelle*, de 1765 à 1792, 109 vol. in-8. Il montra dans cet ouvrage, qui embrassait toutes les sciences, des opinions peu orthodoxes, et, comme le dit un auteur, « sans » attaquer de front le christianisme, il » l'y minait sourdement. » 4° *Nouvelle bibliothèque*, Kiel, de 1793 à 1805; c'est une suite de la première, et à laquelle il ne prit part qu'au 56ᵉ volume, qui va jusqu'en 1805, où se termina cette entreprise; 5° *Description de Berlin et de Postdam*, Berlin et Stettin, 1769; troisième édition augmentée, 1786, 4 vol. in-8. Cette dernière édition est regardée comme un modèle de typographie. Il en donna un abrégé sous le titre de *Guide de Berlin*, 1 vol. Ces deux ouvrages ont été

traduits en français. 6° *Vie et opinions de Sebalde Nothanker*, *maître d'école*, ibid., 1773, quatrième édition, 1799, 3 vol. in-8, avec fig.; c'est un roman philosophique, plein d'opinions hardies, et où l'auteur tourne en ridicule ce qu'il appelle *la sensiblerie* de son temps. Tour à tour attaqué et prôné, ce roman fut traduit en français, en hollandais, en danois et en suédois. 7° *Le Petit almanach de jolies chansons chantées par Vanderlich*, Berlin et Stettin, 1777 et 78, in-12. C'est un recueil de vieux vaudevilles ou chansons populaires, par lesquelles Nicolaï voulait faire revivre les anciennes poésies oubliées. Il mit à la tête une *Dissertation* très curieuse sur la chanson populaire. 8° *Observations et opinions de Jean Bunkel*, *avec la vie de quelques femmes remarquables*, traduites de l'anglais, 1778. Cet ouvrage est un roman philosophique rempli de sermons très ennuyeux, dont Wieland fit justice dans le *Mercure allemand*. 9° *Essai sur les accusations portées contre l'ordre des Templiers*, *avec un supplément sur l'origine de la franc-maçonnerie*, ibid., 1782 et 83. Dans ce livre, qui a été traduit en français par M. Saint-Renfuer (Amsterdam, 1784, in-12), l'auteur tâche de prouver que les accusations contre cet ordre étaient justes, et combat les écrits d'Auton et de Sterder, qui en avaient pris la défense. 10° *Relation d'un voyage fait en Allemagne et en Suisse dans l'année* 1781, *avec des remarques sur l'état des sciences*, *de l'industrie*, *de la religion et des mœurs*, ibid., 1785; troisième édition, 1788-96, 12 vol. in-8. La seule description de Vienne occupe 4 volumes. Pour mieux vérifier les distances, Nicolaï fit placer dans sa voiture un solomètre d'une nouvelle invention. Cet ouvrage, où il attaque pour la première fois le système de Kant, est fait avec soin; mais il n'est guère amusant : on y remarque cette hardiesse d'opinions qui caractérise presque tous les écrits de cet auteur. 11° *Joie de Werther*; c'est une parodie du Werther de Gœthe. 12° *Anecdotes caractéristiques du roi Frédéric II*, ibid., 1788-92, 6 cahiers, où l'on remarque une prédilection outrée pour ce philosophe couronné; elle se montre avec non moins d'évidence dans l'ouvrage suivant : 13° *Remarques franches sur les doutes du chevalier de Zimmermann*, *relatifs à Frédéric le Grand*, Berlin, 1788, in-8; 14° *Déclaration publique de Nicolaï sur ses liaisons secrètes avec l'ordre des Illuminés*, Berlin, 1788, in-8. Sa déclaration blessa deux ministres protestans, Lavater, et Stark, prédicateur de la cour. Celui-ci y répondit, et Nicolaï répliqua par cet écrit : 15° *Dernière déclaration sur de nouvelles injustices commises dans la querelle concernant le prédicateur Stark*, ibid., 1794, 2 vol. in-8; 16° *Histoire d'un gros homme*, ibid., 1794, 2 vol. in-8, avec fig. Cette histoire est un roman, ou plutôt une satire contre tous ses adversaires. 17° *Vie et opinions de Sempronius Gundibert*, *philosophe allemand*, Berlin et Stettin, 1798; autre roman satirique, dirigé particulièrement contre la théorie obscure de Kant, et que défendit son disciple Fichté (*voyez* ce nom), par un écrit intitulé : *La Vie et les opinions singulières de Nicolaï*, ouvrage polémique (imprimé à Tubingen en 1801). Nicolaï y répondit par l'ouvrage suivant, où il fait son apologie : 18° *De mon éducation scientifique*, *de mes connaissances relatives à la philosophie critique*, *de mes écrits qui la concernent*, *et de MM. Kant*, *Erhard et Fichté*, ibid., 1799; 19° *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes*, Berlin, 1801, avec 17 planches contenant 66 figures, traduit en français (par Jansen), Paris, 1803, in-8; 20° *Dissertations philosophiques*, Berlin et Stettin, 1808. Ces dissertations ne forment qu'un vol., qui n'a pas eu de suite et qui était dans un recueil de *Mémoires* qu'il avoit lus à l'académie de Berlin sur l'origine des cartes à jouer, de l'imprimerie à Berlin, sur plusieurs ordres secrets, etc. Il composa aussi des *Notices* biographiques, fut l'éditeur des *mélanges* d'Att et des

OEuvres de Lessing, dont le dernier volume renferme sa correspondance avec ce littérateur. Nicolaï écrivit ses *Mémoires*, que publia son ami Gockinghe, sous le titre de *Vie* et *OEuvres posthumes de Frédéric Nicolaï*, Berlin, 1820, in-8. Cet auteur avait beaucoup de connaissances, mais un peu confuses, un esprit extrêmement caustique, irascible, et presque pas de religion.

* NICOLAI (Nicolas-Marie), auditeur-général de la chambre apostolique, et secrétaire de la congrégation économique, naquit à Rome le 14 septembre 1756. Il entra dans la carrière de la jurisprudence, et fut un des employés de la Rote. Pie VI le nomma substitut de la chambre pour veiller aux intérêts du trésor dans les travaux des marais pontins. En 1806 il devint commissaire de la chambre. Pendant l'occupation des états pontificaux par les Français, la *Consulte* extraordinaire composée par Buonaparte, le nomma sous-préfet de Viterbe; mais Nicolaï refusa de prendre part à l'administration impériale. Sa fidélité fut récompensée: lorsque Pie VII fut remis en possession de ses états, Nicolaï fut appelé successivement par ce pontife à différentes fonctions. Il fut fait clerc de la chambre et président de l'anneau. Léon XII le nomma auditeur général, et le chargea d'inspecter les travaux de l'armée à Tivoli. Le prélat fut surpris, le 10 janvier, d'une violente inflammation des poumons, à laquelle il succomba au bout de quelques jours. Il est mort le 18 janvier 1833. C'était un homme instruit et capable; il aimait la conversation des gens de lettres, et il était président de l'académie archéologique. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *des Améliorations du territoire Pontin*, 1800, in-fol.; *de la Basilique de Saint-Paul*, 1815, in-fol.; *de la Basilique du Vatican et de ses privilèges*, 1817, in-fol.; *Eloge du cardinal Lante*; *des lieux autrefois habités et aujourd'hui déserts dans la campagne de Rome* : ce dernier ouvrage n'est pas terminé. Nicolaï s'était beaucoup occupé de recherches sur l'histoire de son pays. L'*Ami de la religion*, du 16 fév. 1833, lui a consacré une *Notice* nécrologique.

NICOLAS, prosélyte d'Antioche, qui de païen s'était fait juif, embrassa ensuite la religion chrétienne, et fut choisi pour être un des premiers sept diacres de l'Eglise de Jérusalem. La mémoire de ce diacre est obscurcie par l'accusation intentée contre lui, d'être l'auteur de la secte des *Nicolaïtes*, ou du moins d'y avoir donné occasion. Ceux qui le font coupable prétendent que Nicolas ayant été blâmé par les apôtres de ce qu'il avait repris sa femme, dont il s'était séparé pour garder la continence, se fit des principes opposés à la vérité et à la pureté, et se livra aux derniers excès. D'autres soutiennent qu'il ne donna jamais dans ces abominations; mais quelques libertins, abusant de certaines expressions équivoques échappées à Nicolas, avaient donné lieu à une hérésie qu'ils appelèrent de son nom pour l'accréditer. Ces sectaires avaient des sentimens extravagans sur la Divinité et sur la création; ils admettaient la communauté des femmes, et pratiquaient toutes les impiétés du paganisme. Les premiers fidèles avaient une grande aversion pour cette secte, qu'ils savaient être particulièrement odieuse à Dieu. *Odisti facta Nicolaïtarum, quæ et ego odi*. Apoc. 2.

NICOLAS (Saint), évêque de Myre en Lycie, était honoré par un culte public dès le 6e siècle, chez les Grecs et chez les Latins; mais il n'y a rien de bien certain sur les circonstances de sa vie et de sa mort. On trouve une bonne *Dissertation* sur saint Nicolas, dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du Père Desmolets, t. 1, p. 106. Il est prouvé, contre Tillemont et Baillet, que le saint évêque de Myre vivait sous Constantin le Grand, et qu'il assista au premier concile général de Nicée. Falconius, archevêque de San-Severino, fit imprimer à Naples, en 1751, plusieurs actes de la vie de saint-Nicolas de Myre, avec ceux de la vie de saint Nicolas de Pinare, et de ces deux Saints il n'en fait qu'un. Putignani, chanoine de Bari, l'a réfuté dans ses *Vindiciæ sancti Nicolai*, Naples, 1753. On trouve une réfutation encore plus solide dans Jos. Assemani, *in Ca-*

lendarium univers., tom. 5, page 415, et tome 6, page 226 et 822.

NICOLAS Ier, dit *le Grand*, était fils de Théodore et diacre de l'Eglise de Rome, sa patrie. Il fut élu pape après Benoît III, le 24 avril 858, et fut sacré le même jour dans l'église de Saint-Pierre, en présence de l'empereur Louis II. Il envoya des légats à Constantinople en 860, pour examiner l'affaire de saint Ignace, et frappa d'anathème, en 863, Photius, homme superbe et violent, premier auteur du schisme déplorable qui subsiste entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine. Nicolas obligea Lotthaire de quitter Valdrade, sa concubine, et cassa les décrets des conciles des Metz et d'Aix-la Chapelle, qui avaient approuvé le divorce que ce prince avait fait avec Tietberge sa femme. Les soins que se donna le pape pour la propagation de la foi produisirent la conversion de Bogoris, roi des Bulgares. Ce prince embrassa la religion chrétienne avec une partie de sa nation, en 865. Il envoya l'année d'après son fils à Rome, accompagné de plusieurs seigneurs, chargés de demander des évêques et des prêtres, et de consulter le pape sur plusieurs questions de religion. Nicolas fit une ample réponse à leur consultation, et leur accorda tout ce qu'ils demandaient. Il envoya en même temps trois légats à Constantinople; mais ayant été arrêtés et maltraités sur les frontières de l'empire, ils furent obligés de revenir sur leurs pas. Photius assembla un concile, dans lequel il prononça une sentence de déposition contre Nicolas, et d'excommunication contre ceux qui communiqueraient avec lui. Ce schismatique prétendait ridiculement que *quand les empereurs avaient passé de Rome à Constantinople, la primauté de l'Eglise romaine et ses priviléges avaient passé aussi à l'Eglise de Constantinople*. Le pape écrivit aux évêques de France, assemblés à Troyes en 867, pour les informer de ces prétentions extravagantes, des calomnies que les Grecs vomissaient contre l'Eglise de Rome, et des reproches injustes qu'ils lui faisaient. « Avant que (dit le pape) » nous eussions envoyé nos légats, ils » nous comblaient de louanges, et relevaient l'autorité du saint-Siége : mais » depuis que nous avons condamné leurs » excès, ils ont parlé un langage tout » contraire, et nous ont chargé d'injures; » et n'ayant trouvé, grâce à Dieu, rien » de personnel à nous reprocher, ils se » sont avisés d'attaquer les traditions de » nos pères, que jamais leurs ancêtres » n'ont osé reprendre. » Il mourut le 13 novembre 867, regardé comme un des plus grands pontifes. Son zèle, sa fermeté, sa charité, lui ont mérité le nom de *Grand*. On a de lui 100 *Lettres* sur différens points de morale et de discipline, qu'on a recueillies à Rome, 1542, in-fol.

NICOLAS II (Gérard de Bourgogne) était né dans cette province. Ses talens et ses vertus le firent élever à l'évêché de Florence, et ensuite au siége de Rome, où il fut placé en 1058, et couronné le 18 janvier 1059. C'est le premier pape dont l'histoire ait marqué le couronnement. Une faction lui opposa Jean, évêque de Velletri, connu sous le nom de *Benoît X*; il le fit déposer par les évêques de Toscane et de Lombardie, assemblés à Sutri. Un second concile, convoqué à Rome, régla qu'à la mort du pape les évêques cardinaux traiteraient ensemble les premiers de l'élection, qu'ils yappelleraient ensuite les clercs cardinaux, et enfin que le reste du clergé et du peuple y donnerait son consentement. « On choisira (ajoute le décret), dans le sein de » l'Eglise même, s'il s'y trouve un sujet » capable, sinon dans un autre, sauf » l'honneur dû à notre cher fils Henri, » qui est maintenant roi, et qui sera, » s'il plaît à Dieu, empereur comme nous » lui avons déjà accordé; et on rendra le » même honneur à ses successeurs, à qui » le saint-Siége aura personnellement » accordé le même droit. » Nicolas passa dans la Pouille, à la prière des Normands, qui lui restituèrent les domaines de l'Eglise romaine, dont ils s'étaient emparés. Le pape y fit un traité avec eux, après avoir levé l'anathème qu'ils avaient encouru. Richard, l'un de leurs chefs, fut confirmé dans la principauté de Capoue, qu'il avait conquise sur les Lom-

bards. Robert Guiscard, autre chef de ces conquérans, fut confirmé dans le duché de la Pouille et de la Calabre, et dans ses prétentions sur la Sicile, qu'il enlevait aux Sarrasins. Il promit au pape une redevance annuelle et se rendit son vassal: c'est l'origine du royaume de Naples selon M. Fleury. Les Normands travaillèrent aussitôt à délivrer Rome des seigneurs qui la tyrannisaient depuis si longtemps et à raser les forteresses qu'ils avaient aux environs. Nicolas mourut peu de temps après, en 1061, avec la réputation d'un assez bon politique. Il garda le siége de Florence pendant son pontificat. On a de lui neuf *Lettres* sur les affaires de France.

NICOLAS III (Jean-Gaëtan ORSINI), de l'illustre famille des Ursins, obtint la tiare en 1277, après Jean XXI. Il travailla avec zèle à la conversion des schimatiques et des païens. Il envoya des légats à Michel Paléologue, empereur d'Orient, et des missionnaires en Tartarie; mais ses soins produisirent peu de fruit. Il donna une bulle qui attribuait à l'Eglise romaine la propriété des choses dont les frères mineurs croyaient ne pouvoir avoir que l'usufruit. (*Voyez* OCCAM.) Ce pontife mourut à Surien, près de Viterbe, le 22 août 1280, d'une attaque d'apoplexie. Il avait de grandes qualités, mais son trop fort attachement à ses parens, et les injustices qu'il commit pour les enrichir, ternirent l'éclat de ses vertus. Il obligea Charles d'Anjou, roi de Sicile, à se démettre de ses charges de vicaire de l'Empire et de gouverneur de Rome. Il bâtit près de l'église de Saint-Pierre un palais magnifique, et l'orna d'un vaste jardin qu'il fit entourer de fortes murailles. Ce pontife aimait la vertu et les lettres, et les récompensait dans ceux qui les cultivaient. On lui attribue un traité *De electione dignitatum*.

NICOLAS IV, pape, général des frères mineurs, sous le nom de *Frère Jérôme*, né à Ascoli dans la Marche d'Ancône, fut élevé sur le siége pontifical en 1288, après Honorius IV. Il renonça deux fois à son élection, et n'y consentit qu'avec beaucoup de peine. Le commencement de son pontificat fut marqué par une ambassade d'Aragon, kan des Tartares. Ce prince demandait le baptême, et promettait de faire la conquête de Jérusalem pour les chrétiens; mais ces projets s'évanouirent. La Palestine était alors en proie à la fureur des musulmans. Acre fut prise et pillée, les chrétiens de Tyr abandonnèrent leur ville sans la défendre; enfin les Latins perdirent tout ce qui leur restait dans ce pays. A ces nouvelles, Nicolas redoubla ses efforts pour exciter le zèle des princes chrétiens. Il donna des bulles pour une nouvelle croisade, il fit assembler des conciles; mais sa mort, arrivée en 1292, après quatre ans de règne, rendit tous ses soins inutiles. Ce pontife joignait à des intentions pures les talens nécessaires pour remplir sa place. Il était habile philosophe, bon théologien, et avait été employé par les papes, ses prédécesseurs, dans les affaires les plus importantes. Il gouverna l'Eglise avec sagesse, apaisa les dissensions qui s'étaient élevées à Rome et dans l'Etat ecclésiastique, mit la paix entre divers princes chrétiens, surtout entre les rois de Sicile et d'Aragon. Il érigea en 1289 l'université de Montpelleir, et composa plusieurs ouvrages: 1° des *Commentaires* sur l'Ecriture; 2°... sur le Maître des sentences; 3° plusieurs *Bulles* en faveur des franciscains ses confrères. En 1791, on a imprimé à Pise: *Vita Nicolai Papæ IV, ab Hieronymo Rubeo composita, nunc primum ex manuscripto Vaticano edita, adnotationibus novisque accessionibus illustrata a P. Antonio Felice Matthejo*, 1 vol. in-8.

NICOLAS V (Thomas PARENTUCELLI DE SARZANE), cardinal évêque de Bologne, né dans un bourg près de Luni, fut élu pape malgré lui après Eugène IV, en 1447. Son premier soin, dès qu'il fut assis sur le trône pontifical, fut de travailler à la paix de l'Eglise et de l'Italie: il y réussit heureusement. Les Allemands le reconnurent, et renoncèrent à toute communication avec l'antipape Félix V (*Voy.* AMÉDÉE VIII.) Charles VII, roi de France, approuva cette élection, et envoya rendre obéissance au nouveau pape par une

magnifique ambassade que Mézerai croit avoir donné lieu à la pompe et à la dépense de ces grandes ambassades d'obédience, que les rois envoyaient à chaque mutation de pontife. L'antipape Félix se prêta à la paix, et fut traité généreusement par Nicolas, qui le nomma doyen des cardinaux. Cette modération lui acquit l'amitié et l'estime des grands. Les princes d'Italie se reprochèrent d'être en guerre, tandis que Dieu donnait la paix à son Eglise, après un schisme aussi long que déplorable. L'année 1450 fut célèbre par l'ouverture du jubilé. Cette solennité attira tant de monde à Rome, que plusieurs personnes furent étouffées dans les églises et ailleurs. Jusqu'alors Nicolas avait gouverné avec beaucoup de bonheur; mais la conjuration formée contre lui et contre les cardinaux par Etienne Porcario, et la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, empoisonnèrent sa félicité. Il avait exhorté pendant long-temps les princes et les peuples à secourir les Grecs; mais son zèle ne produisit aucun fruit. Les malheurs des chrétiens orientaux lui causèrent une tristesse si vive, qu'il en mourut en 1455, après avoir tenu le saint-Siége pendant 8 ans. Les belles-lettres, ensevelies pendant plusieurs siècles sous la barbarie gothique, ressuscitèrent avec éclat. Nicolas les cultiva, et répandit ses bienfaits sur ceux qui s'y consacrèrent. Sa bibliothèque fut enrichie des plus beaux manuscrits grecs et latins, recueillis par son ordre dans tous les lieux du monde. Il fit traduire les ouvrages grecs, et récompensa magnifiquement ceux à qui il confiait ces traductions et la recherche des livres. On prétend qu'il promit 5000 ducats à celui qui lui apporterait l'Evangile de saint Matthieu en hébreu. Des ouvrages publics élevés à Rome et ailleurs, des palais, des églises, des ponts, des fortifications, les Grecs réfugiés et les pauvres gentilshommes secourus avec libéralité, les filles mariées honorablement, les bénéfices et charges conférés au seul mérite, tout dépose en faveur de l'inclination de ce pontife pour le bien du peuple, pour l'honneur des lettres et pour la gloire de la religion. Les hommes vertueux qui voudront connaître plus particulièrement Nicolas V, doivent consulter sa *Vie* publiée en 1742, à Rome, in-4, en latin, par l'abbé Georgi, chapelain de Benoît XIV. Cet ouvrage intéressant, composé sur les monumens les plus authentiques, fait honneur au héros et au panégyriste.

NICOLAS DAMASCÈNE ou DE DAMAS, philosophe, poète et historien du temps d'Auguste, né dans cette ville vers l'an 74, avant J. C. (Dans sa jeunesse, il avait composé des *Tragédies*, dont l'une avait pour titre *Susanne*, et qui furent jouées sur le théâtre de Damas. Il fut protégé par Hérode, qui l'envoya à Rome pour se réconcilier avec Auguste, et Nicolas remplit avec succès cette mission. Après la mort d'Hérode, il contribua au partage du royaume entre Archélaüs et Antipas.) Il devint l'un des plus savans hommes de son siècle. Il avait écrit des *Mémoires* de sa vie. (Les fragmens qui nous en restent ont été publiés par l'abbé Servin qui en a inséré les principaux traits dans ses *Recherches sur l'histoire de la vie et des écrits* de Nicolas de Damas, *Mém. de l'acad. des Inscript.* t. 9. Nicolas avait encore composé beaucoup d'autres ouvrages : on cite une *Hist. univers.*, en 144 livres. Les fragmens qu'on a de ce livre nous sont parvenus avec d'autres de différens écrivains, par un manuscrit qu'acheta dans l'île de Cypre Peyrese : ils ont été publiées par Henri de Valois, Paris, 1634, in-4.) On y trouve des événemens de la plus haute antiquité, consignés dans l'Ecriture sainte, tels que le déluge, l'arche de Noé, etc. Il dit simplement que l'arche s'arrêta sur une montagne d'Arménie, où les débris s'en conservèrent long-temps. (M. Coray a donné le texte le plus correct de ses *fragmens* dans son *Prodromos Bibliothecæ græcæ*, Paris, 1805, in-8. Ses autres écrits, tels qu'un *Traité de l'âme*, un *Livre des principes*, un autre *des devoirs*, une *Histoire d'Assyrie*, etc. ont été perdus.)

NICOLAS DE MÉTHONE, ainsi appelé parce qu'il était évêque de cette ville, qu'il régla selon les canons, et qu'il édifia par ses vertus, dans le 11e siècle. Il

l'éclaira aussi par sa science. On trouve dans l'*Auctuarium* de la *Bibliothèque des Pères* un *Traité* de cet évêque *sur la vérité du corps et du sang de J. C. en l'Eucharistie*; et dans Allatius, un *Traité de la procession du Saint-Esprit*.

NICOLAS *le Grammairien*, patriarche de Constantinople en 1084, s'employa fortement avec l'empereur Alexis Comnène, pour dissiper une secte, espèce de manichéens, qui s'était formée depuis plusieurs années. Il mourut en 1111. On a de lui des *Décrets* et une *Epître synodale* dans les *Basiliques* de Fabrot. — Il faut le distinguer du patriarche NICOLAS, que Léon VI, empereur de Constantinople, fit déposer parce qu'il avait excommunié ce prince, qui convolait en quatrièmes noces.

NICOLAS DE CLAIRVAUX, fut disciple et secrétaire de saint Bernard. Il se retira ensuite dans le monastère de Montiéramey, où il mourut vers 1180. On a de lui un vol. de *Lettres*, qui sont utiles pour la connaissance des affaires de son temps. On les trouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

NICOLAS DE TOLENTIN (Saint), né à Tolentin en 1239, chanoine de cette ville, entra dans l'ordre des augustins, et s'acquit une grande réputation par ses austérités. Il mourut à Tolentin le 10 septembre 1308, et fut inscrit dans le catalogue des Saints en 1446 par Eugène IV.

NICOLAS DE PISE, connu sous le nom de *Maître Nicolò dell' Arca*, architecte et sculpteur, florissait au milieu du 13e siècle. C'est lui qui construisit à Bologne l'église et le couvent des frères prêcheurs, après avoir fini un tombeau de marbre pour ensevelir le corps de saint Dominique, instituteur de cet ordre. Il fut aussi fort employé à Pise, et dans plusieurs autres villes célèbres d'Italie.

NICOLAS DE LYRE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie au diocèse d'Evreux, était né juif, et avait commencé d'étudier sous les rabbins; mais la grâce ayant touché son cœur, il prit l'habit des frères mineurs, l'an 1291. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur, et expliqua long-temps l'Ecriture sainte dans le grand couvent de son ordre. Ses talens lui concilièrent l'estime de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V, dit *le Long*. Cette princesse le nomma entre les exécuteurs de son testament fait l'an 1325. Il mourut à Paris en 1340, après avoir été provincial de son ordre. On a de lui : 1° des *Postilles*, ou petits *Commentaires* sur toute la Bible, qui ont été augmentés par Paul de Burgos; ils ont été autrefois très consultés et regardés comme un ouvrage essentiel à l'interprétation des livres saints, d'où est venu le proverbe : *Si Lyra non lyrasset, Ecclesia Dei non saltasset*. L'édition la plus rare est de Rome, 1472, en 7 tom. in-fol., et la meilleure d'Anvers, 1634, 6 vol. in-fol. Ces commentaires sont refondus dans la *Biblia maxima*, Paris, 1660, 19 volumes in-fol. Il y en a une traduction française, Paris, 1511 et 1512, 5 vol. in-fol. 2° Une *Dispute contre les Juifs*, in-8; 3° un *Traité contre un rabbin*, qui se servait du nouveau Testament pour combattre la religion chrétienne; et d'autres ouvrages d'érudition et de théologie. Cet auteur possédait très bien la langue hébraïque.

NICOLAS EYMERICK, dominicain, né à Girone en Catalogne, et mort dans cette ville le 4 janvier 1369, inquisiteur général sous les papes Innocent VI et Grégoire XI, fut aussi chapelain de ce dernier. Son principal ouvrage est intitulé : *Le Directoire des inquisiteurs*, corrigé et commenté par Penna, imprimé à Rome, 1587, in-fol., et à Venise, 1607. L'auteur établit le pouvoir de l'inquisition sur les hérétiques et les fauteurs d'hérésie, et explique la forme de procéder contre eux. Un abbé de Morlais (*Voyez* LABBOUBEUX) en a donné, en 1762, in-12, un Abrégé avec des réflexions que Nicolas Eymerick n'eût certainement point regardées comme bien assorties à son ouvrage. Si le dominicain parle avec trop d'emphase des droits et des fruits de l'inquisition, l'abbé parle de ce tribunal avec trop de prévention et d'injustice s'il avait comparé les rigueurs exercées contre les sectaires en Espagne, avec les

fleuves de sang que l'hérésie a fait couler en France, il n'aurait pas perdu son temps à rédiger une satire inutile et qui tombe à faux. Ce n'est pas d'après une imagination exaltée par des récits exagérés et passionnés, mais d'après des faits avérés, d'après la lumière paisible de l'histoire, qu'il faut parler de l'inquisition, comme de tout autre objet qu'on veut apprécier avec justesse. « C'est à » l'inquisition » (disait le judicieux et *bienfaisant* Stanislas, roi de Pologne,) « que l'Espagne est redevable de la tran- » quillité dont elle a constamment joui, » tandis que les nouvelles sectes sapaient » la religion et le gouvernement dans le » reste de l'Europe. » *Voyez* ISABELLE DE CASTILLE, LIMBORCH, TORQUEMADA et LLORENTE.

NICOLAS DE CUSA, *Cusanus*, cardinal, né en 1401 à Cusa, village situé sur la Moselle, au diocèse de Trèves, était fils d'un pêcheur. Le comte de Manderscheidt l'ayant pris à son service dès son enfance, lui trouva des dispositions, et l'envoya à Deventer pour le faire étudier. Nicolas de Cusa fit des progrès. Il fréquenta les plus célèbres universités d'Allemagne et d'Italie, prit à Padoue le bonnet de docteur en droit canon à l'âge de 22 ans, et se rendit habile non seulement dans les langues, mais aussi dans les sciences. Il se passionna surtout pour la scolastique et pour la métaphysique ancienne, qui domine un peu trop dans ses ouvrages. Ce défaut les rend obscurs et abstraits, quoiqu'ils soient écrits d'ailleurs d'un stile net et facile, sans affectation et sans vains ornemens. Il paraît constant qu'il n'a fait profession dans aucun ordre religieux. Il devint curé de Saint-Florentin à Gobletz, puis archidiacre de Liége. Il assista en cette qualité, l'an 1431, au concile de Bâle, dont il fut un des plus grands défenseurs. Eugène IV, instruit de son mérite, se l'attacha, et l'envoya en qualité de légat à Constantinople, en Allemagne et en France. Après la mort de ce pape, Cusa se retira dans son archidiaconé de Liége. Nicolas V, zélé protecteur des gens de lettres, le tira de la retraite pour l'honorer de la pourpre en 1448, et lui donna l'évêché de Brixen dans le Tyrol. Le nouveau cardinal assista à l'ouverture du jubilé en 1458, et fut envoyé légat *à latere* vers les princes d'Allemagne, pour les porter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre Mahomet II, qui menaçait la chrétienté. Il fit publier les indulgences du jubilé, et se comporta dans sa légation avec tant de prudence, de vertu et de désintéressement, qu'il mérita l'estime et la vénération des peuples. Rien n'était plus simple que son équipage. Il était monté sur une mule. Son domestique était très peu nombreux. Sa cour n'était pas composée de flatteurs, mais de gens de lettres. Les princes et les prélats allaient au devant de lui avec une foule de peuples, et Cusa n'en était que plus modeste. Il refusa les présens qui lui furent offerts, et voulut que ceux de sa suite l'imitassent dans ce désintéressement. L'Allemagne ne l'admira pas moins, lorsqu'il y fut envoyé de nouveau, en qualité de légat, par les papes Callixte II et Pie II. Ce dernier pontife fit tout ce qu'il put pour réconcilier Cusa avec l'archiduc Sigismond, qui s'était brouillé avec lui, à l'occasion d'un monastère où le cardinal avait voulu introduire la réforme en retournant à Rome vers Callixte III. Sigismond fit les plus belles promesses; mais à peine le cardinal de Cusa eut-il remis le pied dans son diocèse, qu'il fut enlevé et mis en prison par l'ordre de l'archiduc. Dès ce moment, on cessa l'office divin dans presque tout son diocèse. Le pape excommunia Sigismond, et celui-ci relâcha enfin le cardinal de Cusa, à des conditions injustes et très dures. Ce prélat, rendu à ses ouailles, mourut quelque temps après à Todi, en 1454, à 53 ans. Ses *OEuvres* furent imprimées à Bâle, en 1565, en 3 tom. in-fol. On trouve dans le 1er vol. : 1° les *Traités théologiques* sur les mystères; 2° trois livres *De la docte ignorance*, où il tâche de donner des idées de l'essence de Dieu, de la Trinité, des mystères de la religion, tirées des principes de métaphysique et de mathématiques; 3° un écrit touchant la *filiation de*

Dieu; 4° des *Dialogues* sur la Genèse et sur la Sagesse..... Le 2e vol. comprend : 1° de savantes *Exercitations* ; 2° la *Concordance catholique*, en 3 livres ; 3° l'*Alcoran criblé*, offrant sous un titre bizarre des choses judicieuses ; Réland en a fait une critique leste et mal fondée (*voyez* son article). 4° *Conjectures sur les derniers temps*, traduit en français, 1700, in-8. L'auteur met la défaite de l'Antechrist et la glorieuse résurrection de l'Eglise avant l'année 1734. Le titre modeste de *Conjectures* peut excuser son erreur... Le 3e vol. renferme des ouvrages de *mathématiques*, de *géométrie* et d'*astronomie*. On sait que le cardinal de Cusa tâcha de ressusciter l'hypothèse du mouvement de la terre, oubliée depuis Pythagore; mais ses efforts eurent peu de succès : Copernic et Galilée furent plus heureux. C'était un homme savant et pieux, possédé de cette avidité de savoir qui fait tout embrasser ; mais il se laissait dominer par une imagination déréglée. Il fut singulier dans ses sentimens, subtil jusqu'à se rendre inintelligible, ennemi du naturel et du simple, amateur de l'allégorie jusqu'au plus ridicule excès. Sa *Vie* a été imprimée à Trèves en 1730 par le Père Gaspard Hartzheim, jésuite : elle est en latin, écrite d'une manière judicieuse et intéressante.

NICOLAS DE MUNSTER, auteur d'une secte qui s'appelait *Famille* ou *Maison d'Amour*, se prétendit inspiré, et se donna ensuite pour un homme déifié. Il se vantait d'être plus grand que JÉSUS-CHRIST, *qui*, disait-il, *n'avait que son type ou son image*. Vers l'an 1540, il tâcha de pervertir Théodore Volkars Kornheert. Leurs disputes furent aussi fréquentes qu'inutiles ; car, quand Nicolas ne savait plus que répondre à Théodore, il avait recours à l'Esprit, *qui lui ordonnait*, disait-il, *de se taire*. Cet enthousiaste ne laissa pas de se faire bien des disciples, qui, comme lui, se croyaient des hommes déifiés. Nicolas fit quelques livres : tels furent l'*Evangile du royaume*, la *Terre de paix*, etc. La secte de la Famille d'Amour reparut en Angleterre au commencement du 17e siècle, en 1604. Elle présenta au roi Jacques Ier une confession de foi, dans laquelle elle déclare qu'elle est séparée des brownistes. Rien ne prouve mieux le prix inestimable de l'infaillible autorité de l'Eglise catholique, que cette fourmilière de sectes nées les unes des autres, du moment qu'on eut contesté les droits de ce grand et antique tribunal.

NICOLAS (Augustin), avocat, né en 1622 à Besançon, (embrassa d'abord la carrière des armes, fit plusieurs campagnes en Italie et se trouvait à Naples au moment de la sédition de Masaniello. Devenu secrétaire du cardinal Trivulce, il quitta ce prélat (et devint conseiller d'état du duc Charles de Lorraine, dont il avait sollicité l'élargissement auprès du roi d'Espagne ; il fut ensuite pourvu d'une charge de maître des requêtes au parlement de Dole, à la sollicitation de don Louis de Haro. (La conquête de la Franche-Comté lui fit perdre cette place qui ne lui fut rendue qu'à la paix de Nimègue. Plus tard le parlement ayant été transféré à Besançon, il y mourut en 1695.) Il écrivait facilement en vers et en prose. On a de lui : 1° des *Poésies* réimprimées à Besançon en 1693, mais aujourd'hui oubliées ; 2° une *Relation de la dernière révolution de Naples*, Amsterdam, 1660, in-8, et une autre *de la Campagne de 1664 en Hongrie*, avec diverses pièces historiques ; 3° *Dissertation morale et juridique, savoir si la torture est un moyen sûr de vérifier les crimes secrets?* Amsterdam, 1682, in-12. Il y a des choses vraies, d'autres fausses ou mal présentées.

NICOLAS (Gabriel). *Voyez* REINIE.

NICOLAS LE CALABROIS. *Voyez* GONSALVE Martin.

NICOLAS de Palerme. *Voyez* TUDESCHI.

NICOLE (Claude), poète français, conseiller du roi, et président de l'élection de Chartres, sa patrie, cultiva les muses jusqu'à sa mort, arrivée en 1686, à 75 ans. On a de lui un *Recueil de vers*, en 2 vol. in-12, réimprimé à Paris en 1693. Le stile en est faible et languissant. On y trouve des traductions et imitations de

différens morceaux de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal, de Perse. (Il contient aussi des *Poésies chrétiennes*, des *Paraphrases* des *Psaumes*, et la traduction du poème latin de Santeuil, intitulé *Bibliotheca Thuano Menassiana carmen*. (*Voyez* le *Journal des Savans*, de 1680, page 268.)

NICOLE (Pierre), fameux janséniste, neveu du précédent, naquit à Chartres en 1625. Son père, sous les yeux duquel il avait fait ses humanités, l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie et de théologie. Ce fut pendant son cours qu'il connut les cénobites de Port-Royal. Ils trouvèrent en lui ce qu'ils cherchaient avec tant d'empressement, l'esprit et la docilité. Nicole donna une partie de son temps à l'instruction de la jeunesse qu'on élevait dans cette solitude. Après ses trois années ordinaires de théologie, il se préparait à entrer en licence; mais ses sentimens n'étant pas ceux de la faculté de théologie de Paris, ni d'aucune université catholique, il se détermina à se contenter du baccalauréat, qu'il reçut en 1649. Plus libre alors, ses engagemens avec Port-Royal devinrent plus suivis et plus étroits; il fréquenta cette maison, y fit même d'assez longs séjours, et travailla avec Arnauld à plusieurs écrits pour la défense de Jansénius et de sa doctrine. En 1664, il se rendit avec lui à Châtillon, près de Paris, et y employa son temps à écrire contre les calvinistes et les casuistes relâchés. Il sortit de temps en temps de cette retraite, pour aller tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris. Au commencement de 1676, sollicité d'entrer dans les ordres sacrés, il consulta Pavillon, évêque d'Aleth: après un examen de trois semaines, la conclusion fut qu'il resterait simple tonsuré. Une *Lettre* qu'il écrivit en 1677, pour les évêques de Saint-Pons et d'Arras, au pape Innocent XI, attira sur lui un orage qui l'obligea de quitter la capitale. La mort de la duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansénisme, arrivée en 1679, et plus encore la crainte des suites que pouvaient avoir ses démarches imprudentes et factieuses, l'engagèrent à se retirer aux Pays-Bas. Il revint en France en 1683, et s'y tint caché pendant quelque temps. Il entra, à la fin de ses jours, dans deux querelles célèbres: celle des études monastiques et celle du *quiétisme*. Il défendit les sentimens de Mabillon dans la première et ceux de Bossuet dans la deuxième. Les deux dernières années de sa vie furent fort languissantes, et enfin il mourut en 1695, à 70 ans. On raconte de lui plusieurs anecdotes. Une demoiselle était venue le consulter sur un cas de conscience. Au milieu de l'entretien, arrive le Père Foucquet de l'Oratoire, fils du fameux surintendant; Nicole, du plus loin qu'il l'aperçoit, s'écrie: *Voici, mademoiselle, quelqu'un qui décidera la chose;* et sur-le-champ il lui conte l'histoire de la demoiselle, qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence; il s'excusa sur ce que cet oratorien était son confesseur: *Puisque*, dit-il, *je n'ai rien de caché pour ce Père, mademoiselle ne doit pas être réservée pour lui.* Ce trait bien approfondi donne de cet écrivain célèbre une idée au moins singulière. Il fut logé très long-temps au faubourg Saint-Marcel. Quand on lui en demandait la raison, *C'est*, répondait-il, *que les ennemis qui ravagent tout en Flandre, et menacent Paris, entreront par la porte Saint-Martin avant que de venir chez moi.* « Lorsqu'il marchait dans les rues, dit la » comtesse de la Rivière, il avait tou» jours peur que quelque débris de mai» son ne lui tombât sur la tête. Quand il » allait en voyage sur l'eau, il craignait » toujours d'être noyé. » (*Lettres de M. L. C. de la R.*, Paris, 1776.) Un auteur judicieux a remarqué que cette terreur avait beaucoup de rapport avec le fantôme qui troublait Pascal. On dirait que ces chefs du parti n'avaient pas l'âme bien rassurée et bien calme à la vue des agitations qu'ils préparaient à l'Eglise. C'est Nicole qui est le premier fondateur de ce dépôt si avantageux aux affaires du jansénisme, nommé communément *la Boîte à Perrette*, dont le produit annuel était, en 1780, de 40,000 livres, comme nous l'apprend M. le président

Rolland, dans un *Mémoire* imprimé en 1781, mémoire où, en se plaignant des grands legs faits par son oncle à la même fin, il ajoute, p. 39, ces paroles remarquables: « J'avais beaucoup dépensé avant » la mort de M. de Fontferrières, et l'affaire seule des jésuites me coûtait de » mon argent plus de 60,000 livres. Et » en vérité les travaux que j'ai faits, et » surtout relativement aux jésuites, qui » n'auraient pas été éteints si je n'avais » consacré à cette œuvre mon temps, ma » santé et mon argent, ne devaient pas » m'attirer une exhérédation de mon oncle. » Les nombreux ouvrages sortis de la plume de Nicole sont : I. *Essais de morale*, en 14 vol. in-12, Paris, 1704, parmi lesquels on trouve, 3 vol. de *Lettres*; et en 25 vol. in-12, Paris, 1741 ou 1744. Il règne dans cet ouvrage un ordre qui plaît, et une solidité de réflexion qui convainc; mais l'auteur ne parle qu'à l'esprit : il est sec et froid. Son traité des *Moyens de conserver la paix dans la société* mérite d'être distingué. « Mais » cette paix, dit Voltaire, est peut-être » aussi difficile à établir que celle de l'abbé » de Saint-Pierre. » Les *Essais de morale* (première édition), renferment, 1° les différens *Traités de morale*, 6 vol.; 2° *Réflexions morales sur les Epîtres et Evangiles de l'année*, en 5 vol. in-12. L'édition de 25 vol. comprend en outre 3° *Instructions théologiques sur les sacremens*, 2 vol. ; 4° sur le *Symbole*, 2 vol.; 5° sur le *Pater*, 1 vol.; 6° sur le *Décalogue*, 2 vol.; 7° *Traité de la prière*, 2 vol.; 8° *Lettres diverses*, 3 vol. ; 9° *Vie de Nicole*, par Goui, 1 vol.; 10° *Esprit de Nicole*, par Cerveau, 1 vol.; en tout 25 vol. in-12 ou in-18. Les autres ouvrages de Nicole sont, II. *Traité de la foi humaine*, composé avec Arnauld, 1664, in-4, Lyon, 1693, in-12; plein de vues vraies et solides; III. *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie*, Paris, 1670, 1672 et 1674, 3 vol. in-4. (Les tomes 4 et 5, publiés en 1711 et 1713, sont de l'abbé Renaudot.) Arnauld y a eu part, ce que néanmoins quelques auteurs lui contestent : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a pas fait difficulté d'en recevoir les complimens, Nicole lui-même ayant consenti que la gloire du chef de parti, auquel on voulait à tout prix attacher le nom de *Grand*, fût renforcée par cette attribution. IV. *Les Préjugés légitimes*, contre les calvinistes ; V. *Traité de l'unité de l'Eglise*, contre le ministre Jurieu; VI. *Les prétendus réformés convaincus de schisme*, et quelques ouvrages de controverse, tous infiniment estimables par la profondeur et la solidité; VII. les *Lettres imaginaires et visionaires*, 2 vol. in-12, 1667, contre Desmarets de Saint-Sorlin, qui avait dit trop de mal des jansénistes pour ne pas s'attirer l'indignation de Nicole; VIII. un très grand nombre d'ouvrages pour la défense de Jansénius et d'Arnauld ; IX. plusieurs *écrits* contre la morale des casuistes relâchés; X. quelques-uns sur la *grâce générale*, recueillis en 4 vol. in-12, avec les écrits d'Arnauld, de Quesnel et des autres théologiens qui ont combattu ce système. Il y en a une édition de 1715, en 2 vol. in-12, avec une préface de l'éditeur. On y voit que Nicole n'adopte pas entièrement le système de Jansénius et d'Arnauld, et qu'il s'en éloigne dans bien des points; nous avons observé ailleurs qu'Arnauld lui-même rejetait la doctrine fondamentale de Jansénius (*voy.* ce nom). Le moyen de concilier avec cela tout ce que ces messieurs ont écrit, fait, souffert pour cette cause? XI. Un choix d'*Epigrammes* latines, intitulée : *Epigrammatum delectus*, 1659, in-12; XII. *Traduction latine* des *Lettres provinciales*, avec des notes pires que le texte, etc. Une délicatesse, qui n'était pas sans fondement, l'engagea à se cacher sous le nom de *Wendrock*. La première édition parut en 1658 ; la quatrième, qui est beaucoup plus ample, est de l'année 1665. Pascal (*voyez* ce nom) revit cette version. « Quant aux qualités littéraires, dit l'abbé Bérault, c'est » une des meilleures productions de Port-» Royal, à l'exception néanmoins de » quelques solécismes qui ont échappé, » non pas en cette seule rencontre, à » l'habileté de l'auteur. Quelle que soit » d'ailleurs la beauté du stile, elle ne

» couvrit point le scandale que renfer- » maient les choses. » On peut consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Nicole*, 1733, in-12, par l'abbé Goujet; mais il faut se souvenir que l'historien est souvent panégyriste, et que ses éloges sont l'effet de l'enthousiasme que lui inspirait tout ce qui tenait au parti. (On a une autre *Vie* de Nicole, par Besoigne, dans l'*Histoire de Port-Royal*, t. 4ᵉ, et par Saverien, dans le tome 1ᵉʳ des *Vies des philosophes modernes*.)

NICOLE (François), savant géomètre, né à Paris en 1683, montra beaucoup de génie pour les mathématiques. (A l'âge de 19 ans il se fit connaître par la solution d'un problème sur la rectification de la *Cissoïde*, *Journ. des Sav.* 1703, p. 138.) Il donna, en 1706, à l'académie des Sciences un *Essai sur la théorie des roulettes*, qui le fit recevoir l'année suivante dans cette compagnie. Il commença, en 1717, un *Traité du calcul des différences finies*, sur lequel il a publié ensuite beaucoup de *Mémoires*. En 1729, il présenta à l'académie un *Traité des lignes du troisième ordre*, plus complet que celui de Newton. En 1727, on lui décerna et il céda à l'Hôtel-Dieu de Lyon un prix de 3,000 livres, que M. Mathulon avait déposées pour celui qui démontrerait la fausseté d'une quadrature du cercle qu'il croyait avoir trouvée. Cet habile académicien mourut en 1758, d'une érysipèle, à 75 ans.

NICOLLE DE LA CROIX (Louis-Antoine), mort le 14 septembre 1760, à Paris, son pays natal, à 56 ans. « Il ne reçut (dit » M. Drouet, auteur fort attaché au parti) » que les ordres mineurs; des obstacles » qui lui furent communs avec les meil- » leurs sujets l'éloignèrent du sacer- » doce. » On a de lui : 1° *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de saint Augustin*, traduite de l'italien de Ballerini, 1760, in-12; 2° *Géographie moderne*, 1756; réimprimée avec des augmentations considérables en 1773, 2 vol. in-12. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, quoiqu'il y ait un grand nombre de fautes, dont plusieurs étaient aisées à éviter. La raison de cette vogue, c'est la faveur du parti janséniste, que l'auteur avait bien méritée; car on peut dire que c'est la géographie de la secte, la topographie de la naissance et de la mort des saints du parti, et d'un autre côté, un recueil de calomnies affreuses contre les catholiques. (*Voyez* JAPON, *dans le* Dict. géog.) 3° *Abrégé de la géographie, à l'usage des jeunes personnes*, petit vol. in-12. C'est un extrait de sa Géographie moderne.

* NICOLLE (Gabriel-Henri), homme de lettres et libraire, puis directeur du collége de Sainte-Barbe, naquit à Fresquienne, village du pays de Caux, le 23 mars 1767, de parens cultivateurs, mais assez riches pour soigner l'éducation de leurs enfans. Déjà le frère de Gabriel-Henri Nicolle, plus âgé que lui de 8 ans, était au collége de Sainte-Barbe de Paris, où il se distinguait parmi les premiers élèves de cette maison, et où il fut même professeur. L'aîné fut le guide de son frère, qui, après avoir commencé ses études à Rouen, vint les terminer dans le même établissement. Tous deux se destinaient à l'éducation de la jeunesse; mais la révolution qui vint détruire tous les établissemens religieux et universitaires, renversa les projets des deux frères Nicolle. L'aîné (Charles) était prêtre. Obligé de quitter sa patrie, il alla en Russie, et chacun sait qu'il a laissé dans cet empire, notamment à Pétersbourg et à Odessa, des souvenirs précieux et des monumens durables de son zèle et de ses lumières. Depuis il est rentré en France, où il a rendu de grands services à l'instruction publique, et a acquis dans cette carrière honorable une juste célébrité. Il a survécu à son frère qui était à Paris pendant la révolution, et y joua un rôle qui mérite d'être connu. Pendant cette époque d'agitation et de crimes, le jeune Nicolle s'occupa beaucoup d'entreprises de *Journaux* dans lesquels il professa toujours les principes d'une sage politique : de concert avec quelques amis et des camarades de collége, il chercha à lutter, la plume à la main, contre les oppresseurs qui pesaient alors sur la France. M. Lacretelle, dans son *Histoire de la révolution*, place le nom de Nicolle à côté

de ceux de MM. Bertin, Dussault, Fiévée, tous défenseurs énergiques d'une sage monarchie et d'une liberté assise sur la base des lois. Des écrivains aussi courageux ne pouvaient être à l'abri des persécutions qui atteignaient tant d'honnêtes citoyens: aussi leur liberté et leurs jours furent-ils menacés aux époques les plus désastreuses de notre révolution, au 10 août, au 21 janvier, quelque temps avant le 9 thermidor, au 9 vendémiaire. Nicolle et ses amis furent enveloppés dans la même proscription, et à plusieurs reprises ils furent arrêtés, condamnés et amnistiés. Nicolle eut l'adresse ou le bonheur de ne payer son dévouement que de la perte de la liberté. Parvenu à se soustraire aux dangers qui menaçaient tous les amis de l'ordre, il entreprit la rédaction de l'*Eclair*, journal qu'il faisait parvenir par une voiture qui devançait le courrier ordinaire. Plusieurs passages de cette feuille le firent proscrire le 13 vendémiare an 4, et le 18 fructidor an 5. Ce journal n'exista bientôt plus; mais la messagerie qui a gardé son nom fut long-temps et est encore l'un des établissemens les plus importans de ce genre. Lorsque la tempête révolutionnaire commença à s'apaiser, Nicolle dirigea ses vues du côté du commerce de la librairie, et s'y livra jusqu'à l'époque où il fonda la nouvelle institution de Sainte-Barbe, rue des Postes. Un procès eut lieu à cette occasion entre M. de Lanneau et Nicolle; tous deux prétendaient être les héritiers légitimes du titre de Sainte-Barbe. Les tribunaux décidèrent en faveur de Nicolle qui fut plus heureux à la tête de cette maison d'instruction qu'il ne l'avait été dans ses entreprises commerciales : car en peu de temps il eut obtenu la confiance de l'université, et celle de 400 familles qui lui confièrent leurs enfans. Il a succombé à une longue et douloureuse maladie, le 8 avril 1828. Quoiqu'il se soit occupé constamment de littérature, il n'a laissé aucun ouvrage important de sa composition; mais il a fait paraître un grand nombre *d'éditions de livres classiques*. Il publia surtout ses *éditions stéréotypes*, si remarquables par leur correction; les *Dictionnaire français-latin* et *latin-français de M. Noël*, le *Dictionnaire grec-français de M. Planche*, etc., qui sont devenus ensuite la propriété du libraire Le-Normant, ont été imprimés sous la direction de Nicolle pour la première fois en 1807. Enfin ce fut lui qui conçut le premier le plan de *Bibliothèque latine*, c'est-à-dire de la réimpression des *Classiques latins* avec des *commentaires allemands*; mais il fut obligé d'y renoncer, après la publication des premiers volumes, pour éviter les suites fâcheuses que pouvait entraîner la concurrence de M. Le Maire.

NICOLO dell' Abbate, peintre, naquit à Modène en 1512. On lui a donné le surnom *dell' Abbate*, parce qu'il était élève du Primatice, abbé de Saint-Martin. Le Primatice ayant connu le mérite de Nicolo, l'amena avec lui en France l'an 1552, et l'employa à peindre à fresque sur ses dessins, dans le château de Fontainebleau. Nicole excellait surtout dans le coloris; ses dessins, arrêtés d'un trait de plume et lavés au bistre, sont la plupart terminés. Son goût de dessin approche de celui de Jules Romain et du Parmesan.

* NICOLO (Nicolas Isouard, dit), célèbre compositeur de musique, naquit à Malte en 1774, où son père, originaire de France, était négociant. Après avoir fait son éducation à Paris, il revint à Malte, et fut employé ensuite à Palerme, dans sa ville natale et à Florence, en qualité de commis chez un banquier. Mais le commerce n'avait pour lui aucun attrait; il se livra à la musique avec passion et étudia le contrepoint à Naples, sous le célèbre Sala, maître de Paesiello et de Cimarosa. Bientôt il donna à Florence son *Artaserse*, qui eut un grand succès. La réputation qu'il acquit en Italie le fit rappeler à Malte par le grand-maître de Rohan, qui le décora de la croix de Donat, et, après la mort de Vincent Aufossi, et de San-Martino, il fut nommé organiste, et maître de la chapelle de l'Ordre. Les Français s'étant emparés de l'île de Malte (en juin 1798), le général Vaubois, qui en eut le commandement, prit Nicolo pour son secrétaire, et l'emmena avec lui en France,

où il se lia d'amitié avec MM. Etienne, Hoffmann, Dupaty, etc., qui l'engagèrent à composer pour les théâtres de la capitale, où il fut très applaudi. Nicolo, outre son talent pour la composition, était un excellent pianiste et organiste, et jouait de l'harmonica d'une manière inimitable. Il est mort à Paris le 23 mars 1818, âgé de 44 ans. Indépendamment de plusieurs *messes* très estimées, composées pour la chapelle de Malte, il a laissé un grand nombre *d'opéras* écrits en Italie, comme *Avviso ai Maritati*, *Artaserse*, *Rinaldo d'Asti*, *Il Barbiere di Siviglia*, *L'Improvisato in Campagna*, *Il Bottajo*, *I due Avari*, *Il Barone d'Alba Chiara*, etc. Il a composé en France *Le Tonnelier*, 1804; *La Femme avare*, 1804; *Les Confidences*, 1803; *Le Médecin Turc*; *Léonce*; *La Ruse inutile*, 1805; *Idala*, en 3 actes, *La Prise de Passaw*, en 3 actes, 1806; *Le Rendez-vous bourgeois*; *les Créanciers*, en 3 actes; *Un jour à Paris*, en 3 actes; *Cimarosa*, 1808; *L'Intrigue au sérail*, en 3 actes; *Cendrillon*, en 3 actes; *Le petit Page*; *Flaminius*; *La Victime des arts*. Il s'occupait d'*Aladin* ou *la Lampe merveilleuse*, lorsqu'il est mort; c'est Benincori qui l'a achevé et qui l'a fait représenter en 1822. La partie du chant des compositions de Nicolo est très harmonieuse; l'accompagnement produit beaucoup d'effet, mais il paraît que Nicolo se permettait des licences contraires aux règles sévères de l'art.

NICOLO-FRANCO. *Voyez* FRANCHI.

NICOLOSIO (Jean-Baptiste), Sicilien, mort à Rome en 1670, était très versé dans les mathématiques et la géographie, et mérita l'estime d'Alexandre VII. On a de lui : 1° *Hercules Siculus, sive studium geographicum*, 2 vol.; 2° *Guida allo studio geografico*; 3° *La Teoria del globo terrestre*; 4° *Orbis descriptio*, en dix cartes; 5° une *Description de l'Etat de l'Eglise*; 6° *une autre* du royaume de Naples; 7° des *Cartes* avec des notes pour l'histoire d'Alexandre, par Quinte-Curce, etc.

NICOLSON (Guillaume), savant bibliographe et évêque anglican, né en 1655, posséda différens bénéfices en Angleterre, fut fait archidiacre de Carlisle en 1682, évêque de la même ville en 1714, puis de Londerri en Irlande en 1718, enfin archevêque de Cashel en février 1727, et mourut peu de jours après. On a de lui : 1° *Bibliothèque historique d'Angleterre*, Londres, 1696-1699, 3 vol. in-8. Cet ouvrage contient un catalogue des historiens d'Angleterre, tant imprimés que manuscrits, avec des jugemens et des observations. 2° *Bibliothèque historique d'Ecosse*, Londres, 1702, in-8; 3° *Bibliothèque historique d'Irlande*, 1724, in-8. On a réuni ces trois *Bibliothèques* en un vol. in-fol., Londres, 1736, in-fol.; et cette édition est la meilleure. 4° Des *Sermons*. (Il a donné, en outre, une *Dissertatio de jure feodali veterum Saxonum*; — *Sur les médailles d'Ecosse*; *Leges Marchiarum*, *etc.*)

NICOMÈDE Ier, roi de Bithynie, fils de Zipoète, fondateur de cette monarchie, monta sur le trône après son père l'an 278 avant J. C. Il traita ses frères avec la cruauté d'un tyran. (Il les fit tous massacrer : un seul, Ziboas, échappé au carnage, se mit en état de révolte; mais il fut vaincu et contraint de se cacher. Craignant la puissance d'Antiochus, roi de Syrie, il s'allia aux Gaulois alors maîtres de la Lysimachie et de la Chersonèse. C'est de cette époque que date l'entrée des Gaulois dans l'Asie mineure, où ils occupèrent le pays qui, de leur nom, fut appelé Galatie. Grâce à cette alliance, Antiochus fut prié d'accepter la paix. Nicomède mourut l'an 249 avant J. C.) On prétend que c'est lui qui bâtit Nicomédie, à laquelle il donna son nom.

NICOMÈDE II, surnommé par dérision *Philopator*, petit-fils du précédent, fut élevé à Rome sous la protection du sénat. Il ôta le sceptre à Prusias, son père, qu'il fit assassiner dans un temple où il s'était réfugié, l'an 148 avant J. C. Il régna ensuite en paix. La fin de sa vie fut agitée par la crainte de la puissance de Mithridate, dont il avait épousé la sœur, veuve d'Ariarathe. Il aposta un

jeune homme, qu'il disait être troisième fils d'Ariarathe. Les Romains, pour mortifier les deux rois rivaux, ôtèrent la Cappadoce à Mithridate, et la Paphlagonie à Nicomède, qui mourut l'an 90 avant J. C. Ce monarque se concilia l'amour de ses sujets par la douceur de son caractère et par les qualités qui font un bon roi; mais sa gloire fut souillée par le meurtre de son père et par son ambition. (La vie de Nicomède a fourni au grand Corneille le sujet d'une de ses *tragédies.*)

NICOMÈDE III, fils du précédent et son successeur, fut détrôné par son frère aîné, appelé Socrate, puis par Mithridate; mais les Romains le rétablirent. Il mourut sans enfans l'an 75 avant J. C, laissant les Romains héritiers de son royaume de Bithynie, qui fut réduit en province.

NICOMÈDE, géomètre, passe pour être l'inventeur de la courbe appelée *conchoïde*, qui sert également à la résolution des deux problèmes de la duplication du cube et de la trisection de l'angle. Les savans ne sont pas d'accord sur le temps où il vivait. Quelques-uns le placent deux siècles avant J. C., d'autres quatre ou cinq siècles après. Les raisons alléguées pour prouver l'une ou l'autre de ces dates, ne sont pas décisives. S'il est vrai qu'un certain Geminus a parlé de la conchoïde deux siècles avant J. C., il s'ensuivrait précisément que Nicomède n'en est pas l'inventeur, mais non pas qu'il eût vécu avant Geminus.

NICON (Saint), moine du monastère appelé *Pierre d'Or*, à l'extrémité de l'Arménie, fut surnommé *Métanoite*, c'est-à-dire *Faites pénitence*, parce qu'il commençait ordinairement ses sermons par ces paroles. Il travailla avec autant de zèle que de fruit à la conversion des Arméniens et des Grecs qui montraient du penchant pour le mahométisme. Il fut l'apôtre de l'île de Crète, où il prêcha pendant vingt ans, et de toute la Grèce. Il laisa un *Traité* sur la religion des Arméniens, que Cotelier a donné en grec et en latin avec des notes dans les Monumens des Pères apostoliques. On conserve dans la bibliothèque du roi de France deux exemplaires des *Pandectes de choses saintes*, qui renferment plusieurs sermons de saint Nicon. Il mourut le 26 novembre 998, à Corinthe.

NICON. *Voyez* NIKON.

NICOT (Jean), né à Nîmes en 1530 d'un notaire de cette ville, quitta sa patrie de bonne heure, et s'introduisit à la cour, où son mérite lui procura les bonnes grâces de Henri II et de François II. On le nomma ambassadeur en Portugal : à son retour, il apporta en France la plante *peton*, qu'on appelle *nicotiane*, de son nom. Cette plante, connue aujourd'hui sous le nom de *tabac*, qu'on crut alors nuisible à la mémoire, à la tête et aux yeux de l'homme, fut présentée à la reine Catherine de Médicis, et de là lui vint son nom d'*Herbe à la reine*. (*Voyez* GOHORRI.) Nicot mourut à Paris en 1600, laissant plusieurs ouvrages manuscrits : 1° un *Traité de la marine*, où il avait recueilli tous les termes des mariniers. 2° *Trésor de la langue françaisе tant ancienne que moderne*. Ce dictionnaire, qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1606, in-fol., n'est plus d'aucun usage, à raison des révolutions que la langue française a essuyées depuis, et qu'elle ne cesse pas d'essuyer.

NIDER (Jean), dominicain qui assista au concile de Bâle, et qui mourut vers l'an 1440, est connu par son *Formicarium*, où il y a beaucoup de choses touchant les sortiléges. Nous avons aussi de lui *De reformatione religiosorum*, Anvers, 1611, in-8; *Præceptorium seu de decem præceptis tractatus*, Cologne, 1472; édition très recherchée, parce que c'est le plus ancien livre, avec date, qui ait des signatures.

NIDHARD ou NITHARD (Jean-Everard), cardinal, né au château de Falkenstein, en Autriche, l'an 1607, entra dans la société des jésuites en 1631. Appelé à la cour de l'empereur Ferdinand III, il fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa Philippe IV. Ce monarque conçut tant d'amitié et d'estime pour lui, qu'il voulut le faire décorer de la

pourpre romaine. Après la mort de Philippe, la reine-mère lui donna la charge d'inquisiteur-général, et le mit à la tête de son conseil. Depuis le ministère du duc de Lerme, l'Espagne était tombée dans un état de faiblesse dont elle ne pouvait se relever. Nidhard trouva le trésor sans argent, les places de la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline et sans chef, mal conduites, et manqua de génie ou de moyens pour remédier à tant de maux. D. Juan forma un parti contre lui, et, malgré la protection de la reine, il fallut que son confesseur cédât à l'orage; mais les affaires de l'état n'en devinrent pas meilleures. Le ministre disgracié se retira à Rome, où il fut ambassadeur d'Espagne auprès du pape. Clément X l'élut au cardinalat en 1672, et lui donna l'archevêché d'Edesse. Le cardinal Nidhard mourut en 1681, à l'âge de 74 ans. On a de lui quelques ouvrages sur *la Conception immaculée de la sainte Vierge*, imprimés à Paris, 1677, 2 vol. in-12. On a imprimé à Cologne une *Relation des différends arrivés en Espagne entre D. Juan d'Autriche et le cardinal Nidhard*, 1677, 2 vol. in-12.

* NIEBUHR (Cursten), célèbre voyageur danois, né le 17 mars 1733, à Ludings-Worth, dans le duché de Lauenbourg, appartenait à une famille de laboureurs aisés, mais dont la fortune divisée entre plusieurs enfans se réduisait à peu de chose. Niebuhr perdit ses parens de bonne heure: jusqu'à l'âge de 21 ans, il ne s'occupa que de cultiver par lui-même son petit patrimoine. Cependant il résolut de sortir de cet état: en conséquence il se rendit à Hambourg où pendant deux ans il se livra à l'étude du latin et des mathématiques; puis il fréquenta les cours de l'université de Goettingue; mais, s'étant aperçu que ses ressources ne lui suffisaient pas pour achever son éducation, il entra dans le corps des ingénieurs hanovriens, qu'il quitta bientôt pour faire partie de l'expédition scientifique que le gouvernement danois envoyait en Arabie. Après dix-huit mois de préparatifs, il partit en 1761 en qualité de mathématicien. Ce voyage dura 6 ans: quatre de ses compagnons succombèrent, lui seul survécut, pour faire connaître les résultats de cette expédition. De retour à Copenhague en 1767, il rapporta des matériaux nombreux dont le gouvernement lui laissa la propriété; pour avoir le temps de les mettre en ordre, il quitta le service militaire, accepta en 1778 la place d'administrateur à Meldorf dans la Ditmarsie méridionale; il reçut plus tard le titre de conseiller et la croix de Danebrog. Les principaux ouvrages de Niebuhr sont écrits en allemand: 1° *Description de l'Arabie, d'après les observations faites dans le pays même*, Copenhague, 1772, avec cartes et figures: cet ouvrage qui a été réimprimé et traduit en français par M. Mourier, 1773, est le meilleur que nous ayons dans ce genre; 2° *Voyages dans l'Arabie et dans d'autres pays circonvoisins*, Copenhague, 1774-1778, 2 vol. in-4, avec cartes et figures; il a été traduit en hollandais et en français, Amsterdam et Utrecht, 1776-1780, 2 vol. in-4; c'est, selon le témoignage de M. Sylvestre de Sacy, le livre d'un voyageur aussi exact que fidèle; 3° l'*Intérieur de l'Afrique*; c'est le résumé des entretiens de l'auteur avec l'ambassadeur de Tripoli, inséré dans le *Musée germanique*, de 1770; 4° *Etat politique et militaire de l'empire Turc* dans le même recueil 1789: ce morceau a été traduit en danois, Copenhague, 1791. Niebuhr était associé étranger de la troisième classe de l'Institut de France. Il mourut à Meldorf, dans le mois de mai 1815. Son fils (*voyez* l'article suivant) a publié sa *Vie* en allemand, Kiel, 1817, in-8.

* NIEBUHR (Berthold-George), historien allemand, professeur aux universités de Berlin et de Bonn, ministre prussien, fils du fameux voyageur danois de ce nom, naquit à Copenhague le 27 août 1776. Il n'avait pas deux ans quand son père obtint une place à Meldorf en Holstein. Ce fut dans cette ville et dans la maison paternelle qu'il reçut sa première éducation. Son père voulait en faire un voyageur et se proposait de l'envoyer en

Orient ; mais sa santé, naturellement délicate, fut encore affaiblie par les soins trop minutieux de sa mère ; ce qui était déjà un grand obstacle à ce projet : mais le plus puissant était son goût pour l'antiquité, et son insouciance pour les langues asiatiques. Les Commentaires de César, la géographie des Gaules, Sophocle et Shakespeare, fixaient ses pensées. Envoyé plus tard à l'école du commerce de Hambourg, il préféra Klopstock et Voss à l'enseignement de Busch. De là il se rendit à l'université de Kiel où il apprit le droit, puis à Edimbourg où il s'instruisit des sciences naturelles et surtout de la chimie. Niebuhr parcourut ensuite l'Angleterre, et revint en Danemark en 1801, fut secrétaire du ministre des finances, et sous-bibliothécaire de Copenhague ; il contribua à sauver la Bibliothèque de cette ville du bombardement opéré par les Anglais. Tout annonçait que Niebuhr était fixé dans ce pays. Il publia bientôt la *première Philippique de Démosthènes* en allemand, et se fit une réputation d'écrivain qui fut répandue dans toute l'Allemagne. Appelé à la cour de Berlin, il jouit pendant long-temps de la confiance du roi de Prusse, fut conseiller d'état, membre de l'université et de l'académie des Sciences. Il fut obligé d'interrompre ses leçons : la Prusse avait à se venger de l'état d'asservissement où l'avait placé le soldat long-temps heureux qui bouleversa l'Europe. Les soldats français, trompés par la fortune, quittèrent ce pays qu'ils avaient désolé. Niebuhr excita le patriotisme allemand, rédigea dans ce but le *Correspondant prussien*, fit prendre les armes à la jeunesse et marcha lui-même. De retour dans sa patrie adoptive, il fut envoyé en Hollande où il s'opposa à la réunion de la Belgique. Quelques-uns de ses écrits ayant déplu à la cour de Berlin, il fut envoyé à Rome comme ambassadeur près du saint-Siége en 1816. Il conclut en 1821, au nom du roi de Prusse, un concordat avec le souverain pontife. C'est à ses vastes connaissances que Nieburh dut sa haute élévation ; car il fut professeur avant d'être appelé aux conseils d'un souverain. Pendant son séjour à Rome, l'ambassadeur prussien s'occupa souvent des intérêts de la science. Avant de quitter la Prusse, il avait publié de concert avec Heindorf et Buttmann les *Fragmens de Fronton*, découverts par l'abbé Maï. Arrivé à Vérone, il parcourut la bibliothèque du chapitre, et y trouva les *Institutes de Gaïus*. A Rome où il se lia avec le savant abbé Maï, il découvrit deux *fragmens* inédits de Cicéron, l'un qui sert de complément au discours *pro Marco Rabirio* ; l'autre qui est un morceau de l'oraison *pro Plancio*. Déjà en 1807 le même savant avait trouvé quelques *passages* inconnus des *OEuvres de Sénèque* ; sa réputation d'homme profond et érudit était européenne. Tous les littérateurs en effet avaient lu avec le plus grand intérêt les nombreux *Mémoires* qu'il fit sur différens points d'*Archéologie* et de *Littérature orientale*, qui sont insérés dans les *Recueils scientifiques de l'Allemagne*. Mais ce qui l'a fait connaître de la manière la plus avantageuse, c'est son *Histoire Romaine*, dont le premier volume parut à Berlin en 1811. Une deuxième édit. a été publiée dans la même ville en 1830, 2 vol. in-8. M. Schlegel a rendu compte des deux premiers volumes de cet important ouvrage dans les *Annales encyclopédiques* de 1817, t. 6, page 147-165. Niebuhr n'a pas terminé ce travail qui cependant était vivement désiré. En effet, l'historien a refait entièrement les premières annales de Rome : il démontre que les écrivains romains, et en particulier Tite-Live qui nous ont rapporté l'histoire de cet âge ancien, n'ont fait que copier presque littéralement les traditions populaires et poétiques consignées dans des chants, des odes, des tragédies, des épopées ; et c'est à cette circonstance qu'il faut rapporter selon lui le caractère dramatique et merveilleux que l'on remarque dans les événemens des premiers siècles de Rome. Il y a quelque chose de nouveau et d'original dans ce système auquel Niebuhr a donné l'appui de son talent et de son érudition. Comme il arrive toujours en Allemagne, cette opinion a été vivement controversée, et le nouvel historien de Rome a eu ses détracteurs comme ses partisans. M. de

Golbéry, conseiller à la cour royale de Colmar, a traduit en français le premier volume sous les yeux même de l'auteur, 2 vol. in-12. Niebuhr resta sept ans à Romé; il donna sa démission en 1823. En revenant de Prusse, il s'arrêta à Saint-Gall, où il trouva les *Fragmens Mérobandas*. Il se rendit ensuite à Heidelberg, puis à Bonn où il se fixa. Il donna des cours dans l'université de cette dernière ville; fonda des prix pour la solution de questions de philologie, et soutint de ses deniers les élèves qui n'avaient pas de fortune et qui annonçaient des dispositions heureuses. Il s'occupa de littérature, revit son *histoire romaine*, surveilla la réimpression du *Corpus historiæ bysantinæ*, et donna plusieurs auteurs, notamment Agathias. Au commencement de 1830, un incendie détruisit l'étage supérieur de sa maison et une partie de ses manuscrits. La révolution de juillet vint lui donner des inquiétudes pour le repos de l'Europe. Il est mort à Bonn, à l'âge de 55 ans, le 2 janvier 1831. Il était d'une société difficile, et ses collègues avaient souvent des querelles très vives avec lui sur des objets d'érudition. Il en eut une qui a fait du bruit à l'époque où fut découvert le traité de Cicéron *de Republica*, dont il interprétait plusieurs passages d'une autre manière que la plupart des savans. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit encore à Niebuhr un écrit diplomatique qui a paru en 1814 sous ce titre : *Droits de la Prusse sur la cour de Saxe*; et une *Notice* sur son père (*voyez* l'article précédent) qu'il intitula : *Vie de Cursten Niebuhr, voyageur danois*, Kiell, 1817, in-8.

* NIEMEYER (Auguste-Hermès), chancelier et professeur célèbre, né à Halle le 1er septembre 1754, mort dans la même ville le 5 juillet 1828, a parcouru avec la plus grande distinction la carrière de l'enseignement. Nommé en 1784 professeur dans l'université de cette ville, il occupa successivement tous les emplois d'intruction publique et de bienfaisance qui y étaient fondés. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages estimés sur la *Théologie* et sur l'*éducation* : 1° *Le Caractère de la Bible*; 2° *Philotas*, ou *Moyens de consolation et d'instruction pour ceux qui souffrent*; 3° *Timothée*, *ouvrage destiné à exciter et à augmenter la dévotion des chrétiens*; 4° *Théologie populaire et pratique*; 5° *Lettres à ceux qui enseignent la religion chrétienne*; 6° *le Guide des instituteurs*, Halle, 1802, in-8; 7° *Aperçu sur le régime des écoles allemandes et sur leur histoire dans le 18e siècle*, Halle, 1802, in-8; 8° *Principes fondamentaux de l'éducation et de l'instruction à l'usage des parens, des instituteurs et des maîtres d'école*, 7e édition, Halle, 1819, 3 vol. in-8; 9° *Passages des classiques grecs et romains*, *relatifs à la théorie de l'éducation*, Halle et Berlin, 1813, in-8; 10° *De Isidori pelusiotæ vita, scriptis et doctrina, commentatio historico-theologica*, Halle, 1825, in-8, où l'on trouve des notices précieuses que l'on chercherait vainement ailleurs. Sa dernière production est la *Relation de son voyage en France et en Angleterre*, pays qu'il avait visités à l'époque de la restauration. En 1812, il avait été conduit en France comme un des otages de l'université de Halles. Rendu à la liberté en 1814, il parcourut notre pays et fit une excursion en Angleterre avant de retourner dans sa patrie. Niemeyer donne dans cet ouvrage d'intéressans détails sur les événemens de cette époque, et ses observations sur les hommes et sur les choses annoncent un jugement droit et un bon esprit. Un an avant sa mort, l'université de Halle dont il était le chancelier, lui donna une fête pour célébrer le 50e anniversaire de son professorat, ou, comme on le dit en Allemagne, le *jubilé du doctorat*. Les détails de cette cérémonie se trouvent dans la *Revue encyclopédique*, tom. 35, p. 41 (année 1827, t. 3).

NIÉREMBERG (Jean-Eusèbe de), jésuite, Allemand d'origine, naquit à Madrid en 1590, et y mourut en 1658, à 69 ans. C'était un homme pénitent, austère et très laborieux. Il a beaucoup écrit, et la plupart de ses ouvrages de piété, composés, soit en espagnol, soit en latin, ont été traduits en diverses langues

et quelques-uns en français. Le Traité du *Discernement du temps et de l'éternité*, ou *De la différence du temps et de l'éternité*, n'a pas seulement été mis en français par le Père Brignon, il l'a été aussi en arabe par le Père Fromage, de la même société. Celui de ses ouvrages qui est le plus recherché des curieux est sa *Curiosa filosofia de las maravillas de Naturalezza*, Madrid, 1643, in-4. On a encore de lui : 1° *Eloges des hommes illustres de sa société*, en espagnol, Madrid, 1643, 6 vol. in-fol.; 2° *Traité de l'origine de l'Ecriture sainte*, Lyon, 1641, in-fol.; 3° *Historia natura*, Anvers, 1635, in-fol.

NIEUHOFF ou Nieuwhof (Jean de), voyageur hollandais, né à Usen en Westphalie vers le commencement du 17e siècle, à qui nous devons une *Relation* estimée de son *Ambassade de la part de la compagnie orientale des Provinces-Unies auprès de l'empereur de la Chine*. Cette relation curieuse est en hollandais. Jean Le Charpentier en a donné une bonne traduction en français, Leyde, 1665, in-fol. : cette édition est rare, et le livre recherché.

NIEUWENTYT (Bernard, savant Hollandais, né à Westgraafdyk, en Nord-Hollande, l'an 1654, marqua, dès sa première jeunesse, de l'inclination pour les sciences; mais avec le désir de tout savoir, il eut la sagesse de se borner. Il s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, et il pénétra ensuite dans ce que les mathématiques ont de plus profond. Il passa à la médecine et au droit, et ses progrès dans ces deux sciences ne furent pas moins rapides. Il devint, par son application continuelle, et en secondant l'étendue de son génie, bon philosophe, grand mathématicien, médecin célèbre, magistrat habile et équitable. Plus attentif à cultiver les sciences, qu'avide des honneurs du gouvernement, il se contenta de les mériter. Il fut cependant conseiller et bourguemestre de la ville de Purmerende, où il demeurait, sans briguer des emplois qui l'auraient tiré de son cabinet. Ce savant mourut en 1718 à 64 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° un Traité en hollandais, traduit en français par Noguès, sous ce titre : *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, Paris, 1740, in-4. Cet ouvrage, excellent en son genre, s'il était moins diffus, et si l'auteur ne se trompait quelquefois dans la détermination de quelques causes finales particulières, est divisé en trois parties, dans lesquelles il traite de la structure du corps humain, des élémens, des astres et de leurs divers effets. C'est une espèce de physique, dans laquelle ce sage écrivain tourne tout à la gloire de l'Etre suprême et de ses ouvrages. Il y réfute en même temps les vaines difficultés que des raisonneurs superficiels objectent contre quelques articles de la foi chrétienne, en particulier contre la résurrection des morts. (L'auteur du *Génie du christianisme* a donné, liv. 5 de la première partie, un court extrait de cet ouvrage de Nieuwentyt, qui a pour titre : le *Véritable usage de la contemplation de l'univers pour la conviction des athées et des incrédules*. 2° Une *Réfutation de Spinosa*, in-4, en hollandais; 3° *Analysis infinitorum*, Amsterdam, 1695, in-4; 4° *Considerationes secundæ circa calculi differentialis principia*, Amsterdam, 1696, in-4.

NIGER-PÉRATE fut un des plus vaillans hommes de son temps parmi les Juifs. Il commandait dans la province d'Idumée, au commencement de la guerre de ce peuple avec les Romains, et se signala en plusieurs rencontres, principalement contre Cestius Gallus, à Gabaon et à Ascalon. Simon et Jean ayant usurpé toute l'autorité dans Jérusalem, Niger, dont les talens excitaient leur jalousie, fut un des premiers qu'ils accusèrent d'intelligence avec les Romains. Ils lui firent mille outrages, et le traînèrent enfin hors des murailles de Jérusalem, où ils le firent assommer à coups de pierres, sans vouloir lui permettre de se justifier des crimes dont il était accusé.

NIGER (C. Pescennius-Justus), empereur d'Orient, gouverneur de Syrie, se signala par sa valeur et sa prudence Les légions romaines le saluèrent empe-

reur à Antioche vers la fin d'avril 193, sur la nouvelle de la mort de Pertinax. Un orateur ayant voulu célébrer son avénement à l'empire par un panégyrique : « Composez plutôt, lui dit Niger, l'éloge » de quelque fameux capitaine qui soit » mort, et retracez à nos yeux ses belles » actions pour nous servir de modèle. » C'est se moquer que d'encenser les » vivans, surtout les princes, dont il y » a toujours quelque chose à craindre ou » à espérer. » (*Voyez* NÉRON.) Niger ne jouit du commandement qu'environ un an; il perdit plusieurs batailles contre Sévère, et enfin l'empire avec la vie dans les premiers mois de l'an 195 de J. C.

NIGIDIUS FIGULUS (Publius), bon humaniste, habile philosophe et grand astrologue, passa pour le plus savant des Romains après Varron. Ses talens lui procurèrent les charges de préteur et de sénateur. Il fut utile à Cicéron pour dissiper la conjuration de Catilina; mais ayant pris le parti de Pompée contre César, il fut exilé, et mourut en exil, l'an 45 avant J. C. Cicéron, qui fait de lui le plus grand éloge, lui écrivit une belle lettre de consolation. Saint Augustin dit qu'il fut surnommé *Figulus*, c'est-à-dire *Potier*, parce qu'il se servit d'un exemple tiré de la roue de potier, pour répondre à cette question qu'on lui faisait contre l'astrologie : *Pourquoi la fortune de deux enfans jumeaux n'est-elle pas la même ?* (Il ne nous reste de ses ouvrages que des fragmens conservés par Aulu-Gelle, Pline et les anciens grammairiens. Ils ont été recueillis par Rutgersius dans les *Variæ lectiones*. *Voyez* un *Mémoire* de Burigny sur cet écrivain, tom. 29 du *Recueil de l'académie des Inscriptions.*) Il écrivait d'une manière si abstraite que ses contemporains le négligèrent.

NIGRISOLI (Jérôme), savant médecin, né à Ferrare en 1621, mort dans sa patrie en 1689, à 68 ans, a fait imprimer à Guastalla, 1665, *Progymnasmata medica*. Il pratiqua son art avec succès.

NIGRISOLI (François-Marie), mort à Ferrare en 1727, à 79 ans, était fils du précédent, et ne se rendit pas moins habile que son père dans la médecine. Il laissa plusieurs ouvrages, dont la plupart furent bien accueillis, entre autres : 1° un *Traité du quinquina*, en latin, Ferrare, 1700, in-4; 2° *Pharmacopœa ferrariensis*; 3° *Consigli medici*, Ferrare, 1729, 2 vol. in-4.

NIHUSIUS ou NIHUS (Barthold), né l'an 1584, à Wolpe, dans les états de Brunswick, d'une famille luthérienne, embrassa à Cologne la religion catholique vers l'an 1622. Après avoir eu pour premier emploi la direction du collége des Prosélytes, il devint abbé d'Ilfeld en 1629, puis suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. Il mourut au commencement de mars 1657. On a de lui : *Annotationes de communione orientalium sub specie unica*, in-4, Cologne, 1648; *Tractatus chorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem*, etc. 1658, in-8; et d'autres ouvrages de littérature, de théologie, de controverse et d'histoire.

NIKON, né en 1613, d'une famille obscure, dans le gouvernement de Nowogorod en Russie, embrassa l'état monastique, devint successivement archimandrite, métropolitain de Nowogorod, et enfin patriarche de Russie en 1652. Le czar Alexiowitz lui donna toute sa confiance. Il introduisit dans l'Eglise russe le chant à l'exemple de l'Eglise grecque, et assembla une espèce de concile pour la restitution du texte sacré. Il avait remarqué dans les exemplaires dont on se servait beaucoup de passages altérés, peu conformes à la version des Septante. On rassembla les anciennes versions slaves, dont quelques-unes avaient au moins cinq siècles d'antiquité. Les moines du Mont-Athos, et les Grecs de l'Orient, fournirent beaucoup de copies des livres saints. Il y fut prononcé que l'ancienne version slavone était fidèle, et qu'il ne s'y était glissé des fautes que par la multiplication des copies. On en fit une nouvelle édition à Moscou, que Nikon signa. Ces changemens causèrent une division dans cette Eglise. Ceux qui étaient atta-

chés aux anciens usages, furent appelés *Raskolniki*. Ce schisme n'est pas encore fini. La faveur dont jouissait Nikon auprès du prince fut suivie d'une disgrâce qui lui donna le loisir de rassembler différentes Chroniques, de les confronter, de les corriger l'une par l'autre, et peut-être de les altérer. Il en composa une *Histoire* qui conduit jusqu'au règne du czar Alexiowitz, Pétersbourg, 1767, 2 vol. in-4.

NIL (Saint), *Nilus*, disciple de saint Jean-Chrysostôme, avait une grande réputation de piété dès le commencement du 5ᵉ siècle. On dit qu'il était de Constantinople et de la première noblesse. Il épousa une femme digne de lui et en eut deux enfans. L'empereur Arcadius l'éleva à la dignité de préfet ou gouverneur de Constantinople; mais les vices qui régnaient à la cour de ce prince, ayant alarmé la délicatesse de conscience de Nil, le déterminèrent à se retirer dans le désert de Sinaï avec son fils Théodule. Sa femme consentit à sa retraite, et se retira elle-même avec sa fille dans un monastère de filles en Egypte. Saint Nil vécut long-temps avec des moines d'une sainteté exemplaire. Ils demeuraient dans des cavernes, ou dans des cellules qu'ils bâtissaient eux-mêmes, éloignées les unes des autres. La plupart ne mangeaient point de pain, mais seulement des fruits sauvages et des herbes crues; quelques-uns ne mangeaient qu'une fois la semaine. Ils avaient un prêtre, et s'assemblaient le dimanche dans l'église pour recevoir la communion, et s'entretenir des vérités saintes de la religion. Des Sarrasins attaquèrent les solitaires de Sinaï, en tuèrent plusieurs, en emmenèrent d'autres captifs, et donnèrent à quelques-uns de ceux qui étaient les plus âgés, la liberté de se retirer. Saint Nil fut de ces derniers; mais son fils Théodule fut emmené captif. On l'exposa en vente, et personne n'en voulant donner ce que les Sarrasins en demandaient, ces barbares voulaient le mettre à mort. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'Eleuse, qui ayant reconnu son mérite, l'éleva à la cléricature. Saint Nil alla chercher ce cher fils chez l'évêque d'Eleuse, qui n'usa de son autorité de maître, que par l'espèce de violence qu'il fit au père et au fils de leur imposer les mains pour l'ordre sacré de la prêtrise. L'histoire ne nous apprend plus rien de saint Nil: mais il y a apparence qu'il écrivait encore vers l'an 450, temps auquel on place ordinairement sa mort. (Il a laissé 19 *Opuscules* ascétiques.) Parmi ses ouvrages, on estime principalement ses *Epîtres*, le *Traité de la vie monastique* et le livre *de la prière*. Dans sa lettre 61ᵉ du 4ᵉ livre, il veut qu'on ne représente que la croix dans le sanctuaire, et il exhorte à placer autour des églises des peintures des histoires de l'ancien et du nouveau Testament. Les iconoclastes falsifièrent ce passage. Joseph-Marie Suarez, qui se démit de l'évêché de Vaison pour aller demeurer à Rome, y donna une édition des *OEuvres* de saint Nil, en 1673, à l'exception de ses *Lettres*. Le Père Pierre Poussines, jésuite, publia 335 *Lettres* de ce Saint, Paris, 1657, in-4. Léon Allatius en fit imprimer un nombre plus considérable à Rome, 1668, in-fol. grec-latin. On trouve les *OEuvres* complètes de saint Nil dans la *Bibl. max. Patrum*.

NIL, archevêque de Thessalonique dans le 14ᵉ siècle, écrivit contre la primauté du pape. Barlaam, après avoir écrit en faveur du siége de Rome, adopta l'erreur de Nil, et la soutint dans un Traité, semblable pour le fond à celui de ce schismatique, faute qu'il corrigea dans la suite. (*Voyez* Barlaam.) Ces deux Traités ont été réunis par Saumaise en un vol. in-4, imprimé chez Elzevir en 1645. Ce commentateur y a ajouté des *notes* et quelques autres *Traités*. En 1608, il en avait donné une édition in-8, moins ample que celle que nous venons de citer.

NIL, surnommé Doxopatrios, *archimandrite* (c'est-à-dire abbé d'un monastère grec), composa, par ordre de Roger, roi de Sicile, à la fin du 11ᵉ siècle, un *Traité des cinq patriarcats* de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople. Etienne Le Moine

en a donné une édition en grec et en latin, Leyde, 1685, in-4.

NINIAS ou Ninus le Jeune, fils de Ninus et de Sémiramis, monta sur le trône d'Assyrie après sa mère, qui avait abdiqué l'empire, ou, selon quelques auteurs, qu'il avait fait mourir, parce qu'elle l'avait sollicité au crime. Quoi qu'il en soit, il ne fut pas plus tôt affermi dans ses états, qu'il en abandonna le soin à ses ministres, et se renferma parmi ses femmes dans son palais, où il mena la vie la plus voluptueuse, ne se faisant voir que très rarement en public. On lui donne 38 ans de règne. Ses successeurs ne suivirent que trop l'exemple de ce prince lâche et fainéant ; aussi connaît-on à peine leurs noms jusqu'à Sardanapale. *Voyez* Ninus.

NINON. *Voyez* Lenclos.

NINUS, roi des Assyriens, était, dit-on, fils de Bélius. (Il monta sur le trône, selon Ctesias et Jules Africain, vers l'an 2048 avant J. C.), fit la conquête de plusieurs pays, depuis l'Egypte jusqu'à l'Inde, se rendit maître d'un grand nombre de villes, et singulièrement de Bactres (aujourd'hui Balk), capitale du pays. Il dut en partie la prise de cette place forte à Sémiramis, femme d'un de ses premiers officiers. Ninus conçut une forte passion pour cette héroïne, et l'épousa après la mort de son mari, qui s'était tué pour prévenir les terribles menaces de son puissant rival. Le roi laissa en mourant le gouvernement de son royaume à Sémiramis, après un règne de 52 ans. (*Voyez* Ninias et Sémiramis.) Les commencemens de ces anciens empires, et l'histoire de leurs premiers maîtres, sont couverts de ténèbres, farcis de fables, et forment un chaos que la plus subtile critique ne saurait débrouiller avec un succès bien marqué. (Ninus passe pour être le fondateur de *Ninive*, ville bâtie sur les bords du Tigre. Elle avait dix-huit lieues de tour, sa longueur était de 150 stades et sa largeur de 90. Ses murailles avaient 100 pieds grecs de haut, flanquées de 1,500 tours.)

NIPHUS ou plutôt Nifo (Augustin), né à Japoli dans la Calabre, vers 1473, fit la plus grande partie de ses études à Tropéa. Son père et sa mère lui ayant été enlevés, il entra chez un bourgeois de Sessa, pour être précepteur de ses enfans. Il suivit ses disciples à Padoue, où il s'appliqua à la philosophie, sous Nicolas Vernia. De retour à Sessa, il résolut de s'y fixer, et y épousa une fille vertueuse nommée *Angelella*, dont il eut plusieurs enfans. Quelque temps après, on lui donna une chaire de philosophie à Naples. A peine y fut-il arrivé qu'il composa un traité *De intellectu et dæmonibus*, dans lequel il soutenait qu'il n'y a qu'un seul entendement. Cet écrit souleva aussitôt tout le monde contre Niphus. Pierre Barocci, évêque de Padoue, l'engagea à publier son Traité avec des corrections. Il parut en 1492, in-fol. et fut réimprimé en 1503 et en 1527. Niphus donna depuis au public une suite d'autres ouvrages qui lui acquirent une grande réputation. Les plus célèbres universités de l'Italie lui offrirent des chaires avec des honoraires considérables. Il est constant qu'il avait mille écus d'or d'appointemens, lorsqu'il professait à Pise vers 1520. (Il remplit en dernier lieu la chaire de philosophie à Salerno, où le prince de ce nom, dont le père avait été le protecteur de Nifo, l'appela en 1525.) Le pape Léon X le créa comte palatin, lui permit de joindre à ses armes celles de la maison de Médicis, et lui donna le pouvoir de créer des maîtres ès-arts, des bacheliers, des licenciés et des docteurs en théologie et en droit civil et canonique ; de légitimer des bâtards, et d'anoblir trois personnes. Les lettres-patentes de ces priviléges singuliers sont du 15 juin 1521. (Cet auteur, dans un voyage qu'il fit à Sessa, y mourut d'une fièvre inflammatoire le 18 juin 1538, âgé de plus de 75 ans. C'était un philosophe d'assez mauvaise mine ; mais il parlait avec grâce. Il avait le talent d'amuser par ses contes et par ses bons mots : ses discours décelaient son extrême vanité. On prétend que, dans un de ces accès d'égoïsme, il dit à Charles-Quint : *Je suis empereur des lettres, comme vous êtes empereur des soldats.* Ce prince lui ayant demandé com-

ment les rois pouvaient bien gouverner leurs états : *Ce sera*, répondi-t-il, *en se servant de mes semblables* (les philosophes). On voit que dans tous les siècles l'orgueil de ce genre d'hommes a toujous été le même. On a de lui : 1° des *Commentaires* latins sur Aristote et Averroès, 14 vol. in-fol. 2° *Opuscules de morale et de politique*, Paris, 1645, in-4 ; 3° des *Epîtres* ; 4° un *Traité de l'immortalité de l'âme*, contre Pomponace, etc. 1518, in-fol. 5° *De amore*, *de pulchro*, Leyde, 1641, in-16 ; 6° un Traité très rare : *De falsa diluvii prognosticatione, quæ ex conventu omnium planetarum qui in Piscibus continget*, *anno* 1524, *divulgata est*, Rome, 1521, in-4. Tous ces ouvrages sont écrits en latin, d'un stile diffus et incorrect. *Voyez* les *Mémoires* de Nicéron tom. 18.

*NIQUILLE (N.), né à Bâle vers 1750, vint en France à l'époque de la révolution, et fut tantôt agent des royalistes, tantôt des jacobins, et le plus souvent de l'un et de l'autre parti à la fois. Ses principes devaient l'attacher aux jacobins ; et il paraît qu'il joua un rôle assez actif dans la journée du 10 août, quoique Bertrand de Molleville le désigne dans ses *Mémoires* comme un homme sur lequel on pouvait compter alors. En novembre 1792, la commune de Paris le nomma son agent, pour la saisie du mobilier de ceux qui étaient prévenus d'émigration. Attaché à la police en qualité d'inspecteur-général, tour à tour chassé et rappelé, il fut, après le 18 brumaire, enfermé à la Conciergerie, pour rendre compte, dit-on, des opinions et des projets des autres jacobins. Faisant état de se trouver dans tous les complots, il fut compris dans celui qui eut pour but l'explosion du 3 nivose (24 décembre 1800). Condamné à la déportation, il mourut à Sinamari en 1804.

NITARD. *Voyez* Nidhard.

NITARD ou Nithard, ou plutôt Nithares, abbé de Saint-Riquier, (est appelé quelquefois par corruption *Wichtard*, *Guitard* et *Vitald*. Il était fils du célèbre Angilbert et de Berthe, fille de Charlemagne à la cour duquel il fut élevé.) Il fut ensuite attaché à Charles le Chauve, qui estimait son savoir et ses vertus. (Nithard, après que son père eut renoncé au monde, le remplaça dans la dignité de duc de la côte maritime, servit dans les armées de Charlemagne. Il fut envoyé par Charles le Chauve, auprès de Lothaire, et puis auprès de Louis, roi de Germanie ; mais il ne put empêcher la guerre entre ces trois frères ambitieux. Etant allé combattre les Normands, qui ravageaient la Neustrie, il reçut à la tête une blessure dont il mourut vers l'an 858.) Nous avons de lui, dans le Recueil de Duchesne, une *Histoire des guerres* entre les trois fils de Louis le Débonnaire. Elle est utile pour connaître les événemens de son siècle.

NITIUS. *Voyez* Rossi.

NITOCRIS, reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, et fit bâtir un pont sur ce fleuve. Elle se fit élever un tombeau au dessus d'une des portes les plus remarquables de la ville, avec ces paroles : « Si quelqu'un de mes » successeurs a besoin d'argent, qu'il » ouvre mon sépulcre, et qu'il en puise » autant qu'il voudra ; mais qu'il n'y tou» che point sans une extrême nécessité ; » sinon sa peine sera perdue. » Le tombeau demeura fermé jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspes, qui l'ayant fait ouvrir vers l'an 516 avant J. C., au lieu des trésors immenses qu'il se flattait d'en tirer, n'y trouva qu'un cadavre et cette inscription : « Si tu n'étais insatiable d'ar» gent et dévoré par une basse avarice, tu » n'aurais pas violé la sépulture des » morts. »

NIVELLE (Jean de Montmorency, seigneur de), fils aîné de Jean de Montmorency, grand-chambellan de France, sous Charles VII, embrassa avec Louis son frère le parti du comte de Charolais, contre le roi Louis XI, dans la guerre du *Bien public*. Son père fut si indigné de cette rébellion, qu'après l'avoir fait sommer, à son de trompe, de rentrer dans son devoir, sans qu'il comparût, il le traita de chien, d'où est venu ce proverbe, encore à la mode aujourd'hui : *Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle*. Ce seigneur

mourut en 1477, à 55 ans. Il était bisaïeul du comte Philippe de Hornes et du baron de Montigny, que le duc d'Albe fit décapiter, le premier en 1568 et le dernier en 1570, avec le comte d'Egmont, durant la guerre des Pays-Bas.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE (Pierre Claude) naquit à Paris en 1692, d'une famille riche, et s'attacha à cultiver la poésie. Lorsque Lamotte publia son système de la poésie en prose, La Chaussée se déclara contre lui; ce qui engagea une querelle, où il fit paraître l'*Epître à Clio;* ouvrage plein d'une critique sage, mais froide et sans énergie. Il travailla pour le théâtre; mais, si on excepte quatre de ses pièces dans le comique larmoyant, on ne voit chez lui que des ouvrages très médiocres où règne un mauvais goût de roman. Son stile est lâche, diffus, traînant, et souvent froid. (Laharpe traite La Chaussée avec moins de sévérité: « Une » foule de critiques, dit-il, a regardé » l'entreprise de La Chaussée comme une » corruption de l'art: mon opinion serait » plus modérée. Je n'appelle corruption » que ce qui est d'un faux goût; je n'en » vois point dans les bonnes pièces de cet » écrivain: je n'y vois qu'un genre inférieur, qui vaut en lui-même plus ou » moins, comme tous les autres, selon » qu'il est bien ou mal traité. » Après avoir examiné les inconvéniens du genre adopté par La Chaussée, il dit: « Tant » de désavantages sont compensés en partie par un mérite précieux que les plus » ardens détracteurs ne sauraient nier, » l'intérêt. Il est certainement porté plus » loin dans quelques situations du *Préjugé à la mode*, de *Mélanide*, de *la Gouvernante* et de *l'Ecole des Mères*, » que dans aucune de nos comédies. On » y verse des larmes douces que la raison » et le bon goût ne désapprouvent pas, » puisque ces situations sont dans l'ordre » de celles que la société peut quelquefois présenter. Le *Préjugé à la mode* » fut vraiment l'époque d'une révolution, » il eut un grand succès, et annonça un » genre nouveau qui partagea les esprits. Ce n'est pourtant pas, à beaucoup près, la meilleure des pièces de » La Chaussée. Le sérieux continu qui » règne dans *Mélanide* refroidit un peu » les trois premiers actes de cette pièce; » mais l'intérêt des deux derniers en assura le succès. *La Gouvernante* et surtout l'*Ecole des Mères*, sont ses deux » couronnes les plus brillantes, et le » temps ne les a point flétries. Cette dernière réunit, à l'intérêt du drame, des » caractères, des mœurs et des situations » de comédie. Le stile de La Chaussée » est en général assez pur, mais pas » assez soutenu; il est facile, mais de » temps en temps il devient faible; il y a » beaucoup de vers bien tournés, mais » beaucoup de lâches et de négligés; en » un mot, il n'est pas à beaucoup près » aussi poète qu'il est permis de l'être » dans la comédie; et dans ses bonnes » pièces même, la versification n'est pas » aussi bien travaillée que la fable. Mais, » tout considéré, il sera mis au rang des » écrivains qui ont fait honneur à la scène » française, et, si le genre nouveau qu'il » y apporta, était subordonné aux deux » autres, il a eu assez de goût pour le » restreindre dans de justes limites, et » assez de talent pour n'y être point surpassé. ») Il mourut en 1754, après avoir été reçu à l'académie française. Ses *OEuvres de théâtre* ont été imprimées à Paris, 1763, en 5 petits volumes in-12.

NIVELLE (Gabriel-Nicolas), prêtre prieur commandataire de Saint-Géreon, diocèse de Nantes, né à Paris, mort le 7 janvier 1761, âgé de 74 ans. Il s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire, d'où il fut obligé de sortir en 1723. Son opposition à la bulle *Unigenitus* le fit renfermer quatre mois à la Bastille, en 1730. Il a publié: 1° les *Relations de ce qui s'est passé dans la faculté de théologie de Paris, au sujet de la constitution* Unigenitus, 7 vol. in-12; 2° *Le Cri de la foi*, 3 vol. in-12, 1719; 3° *La Constitution* Unigenitus *déférée à l'Eglise universelle*, ou *Recueil général des actes d'appel*, 1757, 4 vol. in-fol. L'histoire romaine est moins volumineuse que cette compilation, fruit de l'esprit de parti, auquel l'auteur eut l'imprudence de sacrifier son repos et ses talens.

* NIVERNOIS (Louis-Jule BARBON MANCINI-MAZARINI duc de), littérateur et ministre d'état de Louis XV, naquit à Paris, le 16 décembre 1716. Il était petit-fils du duc de Nevers, neveu du cardinal Mazarin, qui se fit remarquer autant par son esprit que par sa haine contre Racine. Le duc de Nivernois embrassa la carrière militaire, et fit la première campagne en Italie sous le maréchal de Villars. Il fit aussi la guerre en Bavière, en 1743; mais la rigueur du climat et les fatigues qu'il eut à souffrir l'obligèrent de renoncer à cette profession. Il étudia la diplomatie et mérita bientôt les emplois les plus importans. Il fut envoyé comme ambassadeur à Rome, à Berlin, et à Londres où il négocia la paix de 1763; mission dont il s'acquitta avec honneur. De retour à Paris, il s'éloigna des affaires dans lesquelles il ne rentra qu'en 1786 sous le ministère de M. de Vergennes qui le fit appeler au conseil d'état; mais après la mort de ce ministre, il reprit ses occupations tranquilles et retirées, et se consacra entièrement aux lettres. Il publia, soit en prose, soit en vers, un grand nombre d'ouvrages qui attestent son instruction, sa facilité, son bon goût, et qui lui méritèrent d'être reçu membre de l'académie française, et de celle des belles-lettres de Paris. Il fut lié avec les hommes les plus remarquables de son temps, tels que Voltaire, J.-B. Rousseau, et surtout avec l'abbé Barthélemy. Il fut mis en prison sous le règne de la terreur, et n'obtint sa liberté qu'après le 9 thermidor 1796. Quelque temps après, il fut nommé président de l'assemblée électorale de la Seine, dont il fut éloigné après le 13 vendémiaire. Il mourut le 25 février 1798, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il a publié lui-même le recueil de ses *OEuvres;* elles comprennent : 1° *Lettres sur l'usage de l'esprit dans la société, l'étude et les affaires*; 2° *Dialogues des morts*, au nombre de quatre; 3° *Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux et de J. B. Rousseau*, in-12, ouvrage rempli d'une sage impartialité et d'une critique éclairée; 4° *Traduction* de l'Essai sur l'art des jardins modernes, par Horace Walpole, 1785, in-4; 5° *Réflexions sur Alexandre et Charles XII*; 6° la *Vie d'Agricola*, traduite de Tacite; 7° *Essai sur l'homme*, traduit de l'anglais de Pope; 8° *Portrait de Frédéric le Grand*: 9° *Adonis*, traduit de l'italien, du chevalier Marini; 10° *Richardet*, traduit, id., de Fortiguerra : c'est une satire indécente contre les moines; 11° *Vie de l'abbé Barthélemy*, 1795; 12° *Recueil de fables*: elles furent recueillies en 1796, et ne sont pas inférieures à celles de Lamotte, dont il partage les beautés et les défauts; 13° Des *Chansons* et des *Poésies fugitives*. 14° des *Imitations* de Virgile, Horace, Tibulle, Ovide, de l'Arioste et de Milton; le tout publié sous le titre d'*OEuvres de Nivernois*, Paris, 1796, 8 vol. in-8, auxquels M. François de Neufchâteau a ajouté deux autres vol. des *OEuvres posthumes de Nivernois*, qui, outre son *Eloge*, contiennent des *Discours académiques*, *sa Correspondance diplomatique avec le duc de Choiseul*, et son *Théâtre de société*.

* NIZA (Marco de), franciscain et voyageur espagnol, né en 1497, se rendit au Mexique avec le vice-roi don Antoine de Mendoza, qui le chargea d'aller reconnaître le pays au nord. Le Père Niza partit, le 7 mars 1739, de Culiacan, accompagné d'un autre religieux, d'un nègre et de quelques Indiens auxquels on avait donné la liberté, afin qu'ils lui servissent de guides. Il visita diverses peuplades qui le reçurent fort bien, et traversa un désert de près de quarante lieues d'étendue, au bout duquel, suivant le récit du même Père Niza, il découvrit la ville de Cibola ou Cibora, capitale d'une province du même nom, qui contenait sept grandes villes fort peuplées et très riches. Informé de l'aversion que les habitans de Cibola avaient pour les Espagnols, le Père Niza, après une course de trois mois, revint sur ses pas, s'arrêta à Compostelle, d'où il envoya au vice-roi le récit de son voyage. Ce récit, où il peignait la beauté du pays au nord du golfe de Californie, la population immense, les richesses de la ville de Cibola, et la civilisation de ses habi-

tans, excitèrent dans Cortèz et Mendoza le dessein d'aller conquérir ce pays. Mendoza envoya Vasquez Cornado pour le reconnaître : quand il revint, il en raconta les mêmes merveilles que le Père Niza, et peu de temps après les Espagnols s'en emparèrent. La *Relation* du voyage du premier se trouve dans l'ouvrage de Ramusio, au tom. 3. Sans doute dans ces récits il y a un peu d'exagération; mais il n'en est pas moins vrai que la province et la ville de Cibola, ainsi que l'immense ville de Quivira, se trouvent dans les livres de géographie moderne et dans plusieurs cartes du 16e siècle, par 37 degrés de latitude. On conjecture que les ruines des *Casas Grandes* (Grandes Maisons) que l'on a découvertes sur les bords du Jila, proviennent de l'ancienne Cibola. On a reconnu que la civilisation des Indiens qui habitent la contrée que ce fleuve arrose est plus avancée que celle des peuplades qui sont plus au sud. C'est la patrie des premiers Mexicains, comme l'indiquent les monumens *Aztèques*. Leur population ayant augmenté, ils s'étendirent progressivement dans les parties connues sous le nom de vieux et nouveau Mexique. Ces pays ont déclaré (en 1825) leur indépendance, ainsi que les autres colonies américaines, après être restés près de trois siècles sous la domination espagnole.

NIZOLIUS ou mieux NIZZOLI ou NIZZOLIO (Marius), grammairien italien, né en 1498 à Brescello dans le Modenais, contribua à la renaissance des lettres dans le 16e siècle par son esprit et par son érudition. On a de lui : 1° *De veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudo-philosophos libri IV*, Parme, 1553, in-4. Il y attaque vivement les scolastiques, non seulement sur la barbarie de leurs termes, mais aussi sur leurs opinions en plusieurs points. Le célèbre Leibnitz en donna, en 1670, une nouvelle édition in-4. Il faut convenir cependant que parmi ces termes barbares, il y en avait beaucoup qui rendaient des idées abstraites avec une précision qu'on ne peut imiter sans les employer encore, comme font de très bons écrivains; et quant aux opinions, on en trouve chez les auteurs modernes de plus vaines, de plus fausses et surtout de plus dangereuses. 2° *Thesaurus ciceronianus, vel Apparatus linguæ e scriptis Tullii Ciceronis collectus*, in-fol. C'est un bon dictionnaire latin, composé des mots et des expressions de Cicéron, par ordre alphabétique. Nizolius est un des premiers qui ait composé ces sortes de dictionnaires des écrits de Cicéron. Quoique cet ouvrage ne soit qu'une compilation, l'auteur avait un génie fort supérieur à celui des simples compilateurs. 3° *Observationes in Ciceronem*, Bâle, 1548, in-fol. Ces remarques philologiques sont utiles, et les éditeurs de l'orateur romain en ont profité. (Nizolius est mort dans son lieu natal en 1566.)

NOADIAS. *Voyez* SÉMÉIAS.

NOAILLES (Antoine de), chevalier de l'ordre du roi de France, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de Bordeaux, d'une illustre et ancienne maison du Limousin, qui possède depuis un temps immémorial la terre et château de Noailles, situés près de Brives, naquit en 1504. Son mérite l'éleva aux places d'ambassadeur d'Angleterre, de chambellan des enfans de France et d'amiral de Guienne, puis de France en 1543. Il ménagea, pendant son ambassade d'Angleterre, la trève faite à Vaucelles entre Henri II et Philippe II, roi de France et d'Espagne. A son retour, il chassa les huguenots de la ville de Bordeaux, dont ils s'étaient emparés, et mourut en 1562, à 58 ans.—Son frère, François de NOAILLES, évêque de Dax, fut ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise et à Constantinople, où il rendit de grands services à la chrétienté. Il mourut à Bayonne, en 1585 à 66 ans. Henri III et Catherine de Médicis le consultaient dans les affaires les plus épineuses. Ses *Ambassades* en Angleterre et celles de son frère ont été imprimées à Paris en 1763, 3 vol. in-12.

NOAILLES (Annes-Jules de), duc et pair, et maréchal de France, etc., était fils d'Anne de Noailles, en faveur duquel le comté d'Ayen fut érigé en du-

ché-pairie au mois de décembre 1663. Il naquit en 1650, fut fait premier capitaine des gardes du corps en survivance de son père, et eut le commandement de la maison du roi en Flandre l'an 1680, commanda en chef dans le Roussillon et la Catalogne en 1689, et fut fait maréchal de France au mois de mars 1693. Il gagna la bataille du Ther le 27 mai de l'année suivante, prit les villes de Palamos, de Girone, et mourut à Versailles le 20 octobre 1708, à 59 ans. Ce seigneur était aussi recommandable par son amour pour la religion que par son zèle ardent pour le bien de l'état.

NOAILLES (Louis-Antoine de), cardinal, frère du précédent, naquit en 1651. Il fut élevé dans la piété et dans les lettres. Après avoir fait sa licence en Sorbonne avec distinction, il prit le bonnet de docteur en 1676. Le roi le nomma à l'évêché de Cahors en 1679. Il fut transféré à Châlons-sur-Marne l'année d'après, et l'archevêché de Paris étant venu à vaquer en 1695, Louis XIV jeta les yeux sur lui pour remplir ce siége important. Noailles parut hésiter à l'accepter; mais quelque temps après, non content d'acquiescer à sa nomination, il demanda et obtint encore son frère pour successeur dans le siége de Châlons. L'archevêque de Paris fit des réglemens pour le gouvernement de son diocèse et pour la réforme de son clergé; mais il ne ménagea pas assez les jésuites, il ne voulut pas être leur valet, suivant ses expressions; et ceux-ci crurent, de leur côté, avoir sujet de se plaindre du prélat. Noailles avait donné en 1685, n'étant encore qu'évêque de Châlons, une approbation authentique aux *Réflexions morales* du Père Quesnel, ou plutôt il en avait continué l'approbation; car son prédécesseur, Félix Vialard, l'avait accordée pour son diocèse. Devenu archevêque de Paris, il condamna, en 1696, le livre de l'abbé de Barcos, intitulé : *Exposition de la foi catholique touchant la grâce.* On vit paraître à cette occasion le fameux *Problème ecclésiastique*, attribué au Père Doucin, mais que le Père Gerberon croit avec plus de vraisemblance être d'un écrivain du parti de Jansénius, dom Thierri de Viaixnes, janséniste des plus outrés, dit d'Aguesseau. On examinait dans ce *Problème* : « Auquel fallait-il croire, ou » à M. de Noailles archevêque de Paris, » condamnant l'*Exposition de la foi*; ou » à M. de Noailles évêque de Châlons, ap» prouvant les *Réflexions morales ?* » Il est aisé de concevoir que l'archevêque en fut irrité; et comme il ne doutait pas que ce ne fût l'ouvrage d'un jésuite, il en fut animé contre ces religieux. Dans l'assemblée de 1700, à laquelle il présida, il fit condamner 127 propositions tirées de différens casuistes, parmi lesquels plusieurs étaient jésuites, mais qui n'avaient fait que suivre et répéter de plus anciens. (*Voyez* MOYA.) La même année, il fut nommé cardinal. On proposa en 1701 un problème théologique, qu'on appela le *Cas de conscience par excellence.* « Pou» vait-on donner les sacremens à un » homme qui aurait signé le Formulaire, » en croyant dans le fond de son cœur » que le pape et même l'Eglise peuvent » se tromper sur les faits? » Quarante docteurs signèrent qu'on pouvait donner l'absolution à cet homme. Le cardinal de Noailles ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine, et le fait d'une foi humaine. Les autres évêques exigèrent la foi divine pour le fait, disant que ce fait étant le sens d'un livre, il était nécessaire que l'Eglise pût en juger avec certitude; que les faits doctrinaux ne peuvent cesser d'être du ressort de la foi, sans que le dogme en lui-même y soit également soustrait. Clément XI crut terminer la querelle en donnant, en 1705, la Bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine. L'assemblée du clergé de la même année reçut cette bulle, mais avec la clause que *les évêques l'acceptaient par voie de jugement.* Cette clause, suggérée par le cardinal de Noailles, indisposa Clément XI contre lui. Cependant le cardinal voulut faire signer la bulle aux religieuses de Port-Royal-des-Champs. Elles signèrent, mais en ajoutant que « c'était sans dé» roger à ce qui s'était fait à leur égard à

» la paix de Clément IX. » Cette déclaration fut mal interprétée. Le roi demanda une bulle au pape pour la suppression de ce monastère, et en 1709 il fut démoli de fond en comble. Le cardinal de Noailles, qui avait dit plusieurs fois que Port-Royal était le *séjour de l'innocence*, se prêta à sa destruction, parce qu'il crut voir ensuite que c'était celui de l'opiniâtreté. L'année d'auparavant (1708), Clément XI avait porté un décret contre les *Réflexions morales*; mais le parlement de Paris y ayant trouvé des nullités, il ne fut point reçu en France. Les foudres lancées contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en 1713, année dans laquelle la constitution *Unigenitus* vit le jour. Le cardinal de Noailles révoqua, le 28 septembre 1713, l'approbation qu'il avait donnée étant évêque de Châlons, au livre de Quesnel. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris; tous acceptèrent la bulle, les uns purement et simplement, les autres moyennant quelques explications; excepté sept qui ne voulurent ni de la bulle, ni des commentaires. Le cardinal de Noailles se mit à la tête de ces derniers, et défendit par un mandement du 25 février de recevoir la constitution *Unigenitus*. Louis XIV, irrité, lui défendit de paraître à la cour, et renvoya les évêques ses adhérens dans leurs diocèses. La bulle fut enregistrée par la Sorbonne et par le parlement. Mais après la mort de Louis XIV en 1715, tout changea de face. Le duc d'Orléans, régent du royaume, mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience. Ce prélat étant bien accueilli à la cour du régent, les évêques opposés à la bulle appelèrent et réappelèrent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. Noailles appela aussi en 1717 par un acte public, qui fut supprimé par arrêt du parlement, le 1er décembre de la même année. L'archevêque renouvela son appel en 1718; et le 14 janvier 1719, il donna une *Instruction pastorale* qui fut condamnée à Rome le 3 août 1719, par un décret du pape. Le régent, confondant l'erreur et la vérité, ordonna le silence aux deux partis. Cette loi du silence, toujours recommandée et toujours violée, ne fit qu'encourager les opposans. L'expérience de tous les siècles apprend que c'est toujours à l'ombre du silence que les sectaires se fortifient : bien résolus de ne pas le garder, ils envisagent comme un triomphe l'ordre qui l'impose à leurs adversaires; et c'en est véritablement un pour l'erreur, que de voir la vérité captive. Cependant le moment du Seigneur arriva pour le cardinal. Il reconnut tout à coup, comme il s'en expliqua hautement, qu'on l'avait engagé dans un parti de factieux. Les remords qu'il éprouvait depuis long-temps, joints à près de 80 ans d'âge qui le menaçaient d'une mort prochaine, le déterminèrent à écrire au pape Benoît XIII, en termes trop édifians, pour qu'on les trouve déplacés, quel que soit l'endroit où on les rapporte. Après avoir dit que son grand âge ne lui permettait guère de compter sur une vie plus longue, et que les approches de l'éternité demandaient de lui qu'il se rendît enfin aux désirs du chef de l'Eglise : « Dans cette vue, pour» suivait-il, je vous atteste en présence » de J. C. que je me soumets sincère» ment à la bulle *Unigenitus*, que je » condamne le livre des *Réflexions mo» rales*, et les 101 propositions qui en » ont été extraites, de la même manière » qu'elles sont condamnées par la con» stitution; et que je révoque mon *In» struction pastorale*, avec tout ce qui a » paru sous mon nom contre cette bulle. » Je promets à Votre Sainteté, continue» t-il, de publier au plus tôt un Mande» ment pour la faire observer dans mon » diocèse. Je dois encore lui avouer que » depuis que, par la grâce du Seigneur, » j'ai pris cette résolution, je me sens » infiniment soulagé; que les jours sont » devenus plus sereins pour moi; que » mon âme jouit d'une paix et d'une tran» quillité que je ne goûtais plus depuis » long-temps. » Toutes ces promesses furent ponctuellement remplies. Le cardinal-archevêque se prêta à tout; il rétracta son appel, et son mandement de rétractation fut affiché le 11 octobre 1728. Il mourut en 1729, à 78 ans. Ses charités étaient immenses; ses meubles vendus et

toutes les autres dépenses payées, il ne laissa pas plus de 500 livres. Il aimait le bien et le faisait. Doux, agréable dans la société, brillant même dans la conversation, sensible à l'amitié, plein de candeur et de franchise, il attachait le cœur et l'esprit. S'il se laissa quelquefois prévenir, c'est qu'il jugeait des autres par l'élévation de son âme, et cette âme était incapable de tromper. Ses adversaires crurent voir en lui un mélange de grandeur et de faiblesse, de courage et d'irrésolution. Plein de bonne foi, il soutenait des gens qu'on accusait d'en manquer. Il favorisait les jansénistes sans l'être lui-même. Quoiqu'il luttât contre le pape et contre tous les évêques du monde catholique, à quelques appelans près, on était parvenu à lui persuader qu'il n'avait pour adversaires que les jésuites; ce qui paraîtrait incroyable, si on ne voyait cette singulière persuasion consignée dans ses propres lettres et celles de ses correspondans. « Il n'y a contre vous » qu'un soupçon » (lui écrivait Mme de Maintenon, en répondant à une de ses lettres), « est-il possible de l'effacer ? » Tout ce qu'on dit contre vous se réduit » à la protection secrète que vous accor- » dez au parti janséniste. Personne ne » vous accuse de l'être; voudriez-vous » plus long temps être le chef et le mar- » tyr d'un corps dont vous rougiriez » d'être membre ? Jamais les jésuites » n'ont été plus faibles qu'ils le sont. Je » vois la force que vous auriez si ce nuage » de jansénisme pouvait se dissiper. On » est averti que vous avez des commer- » ces directs et indirects à Rome, avec des » gens qui ont été les plus acharnés pour » Jansénius, et contre le roi. Croyez, » monseigneur, que tout lui revient, et » qu'il n'a aucun tort de vous soupçon- » ner. Ce n'est point sur les discours de » votre Père de la Chaise, etc. » — Gaston-Jean-Baptiste-Louis de NOAILLES, son frère qui lui succéda dans l'évêché de Châlons, a témoigné la même opposition à la bulle *Unigenitus*, et n'a point imité son frère dans sa réunion avec le corps des pasteurs. Il mourut en 1720, à 52 ans.

NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), fils d'Anne-Jules, dont nous avons parlé, vit le jour en 1678. Né avec des talens pour la guerre, il servit de bonne heure, et se trouva à tous les siéges que le duc son père fit dans la Catalogne en 1693 et 1694. Il se signala ensuite sous le duc de Vendôme dans la même province, passa en Flandre l'an 1696, et continua d'y montrer sa valeur et sa prudence. Ces deux qualités le firent choisir en 1700, pour accompagner le roi d'Espagne jusqu'à Madrid. Personne n'ignore les services distingués qu'il rendit en Catalogne pendant la guerre de la succession d'Espagne. Général des armées du roi en Roussillon, il y remporta en 1702 et 1709 plusieurs avantages sur les ennemis. (Pendant ces succès, le duc de Noailles eut à remplir une mission bien cruelle. Louis XIV, voyant qu'il était entouré d'ennemis et la France épuisée, le chargea de presser son petit-fils Philippe V, de renoncer à la couronne, moyennant un faible apanage; le duc fit même entrevoir à Philippe que son aïeul pouvait être contraint de combattre son petit-fils pour donner la paix à la France. Philippe se montra inexorable, obtint de nouvelles victoires, et ce fut sa fermeté qui conserva à la dynastie des Bourbons le royaume d'Espagne.) A la fin de 1710, et dans le cœur de l'hiver, le duc de Noailles se rendit maître de Girone, une des plus importantes places de la Catalogne. Ce service signalé fut récompensé en 1711, par Philippe V, du titre de grand d'Espagne de la première classe. Louis XIV, non moins sensible à son mérite que son petit-fils, l'avait fait brigadier en 1702, maréchal-de-camp en 1704, lieutenant-général en 1706, et il avait été reçu duc et pair en 1708. Réunissant en lui le double mérite d'homme de guerre et d'homme d'état, il fut nommé président du conseil des finances en 1715, conseiller au conseil de régence en 1718, et chevalier des ordres du roi en 1724. Dans la guerre de 1733, il servit au siége de Philisbourg, pendant lequel il fut honoré du bâton de maréchal de France. Il eut le commandement des troupes pendant

l'hiver de 1734, et reprit Worms sur les Impériaux. Nommé en 1735, général en chef des troupes françaises en Italie, il alla cueillir de nouveaux lauriers. Mais dans la guerre de 1741, il n'eut pas le même succès, et perdit la bataille de Dettingen en 1743. Il mourut à Paris le 24 juin 1766, âgé de près de 88 ans. Il joignait à de rares lumières et à beaucoup de facilité d'esprit des connaissances de toute espèce. Les vrais connaisseurs ont toujours admiré son talent pour les plans de campagne; mais ils lui ont reproché d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution. Quelquefois indécis à force de prévoyance, quelquefois trop vivement agité par les contradictions ou par de justes sujets d'inquiétude, il put en certaines conjonctures perdre des momens favorables. Il put aussi paraître timide, lorsqu'il n'était que prudent. Il avait épousé, en 1698, Françoise d'Aubigné, fille unique du comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon. L'abbé Millot a publié ses *Mémoires* en 1777, en 6 vol. in-12. Ils seraient plus intéressans et plus estimés, si l'éditeur ne leur avait donné cette teinte de philosophisme qu'on remarque dans ses *Elémens d'histoire* et dans tout ce qui est sorti de ses mains.

* NOAILLES-MOUCHY (Pierre, duc de), maréchal de France, naquit à Paris en 1715, et entra au service dès sa plus tendre jeunesse. Il fit avec honneur la guerre de sept ans, et donna dans toutes les occasions des preuves d'intelligence et de bravoure. Ses services furent récompensés par le gouvernement des maisons royales de Versailles et de Marly, et par le bâton de maréchal de France, qu'il obtint en 1775. Il fit partie de l'assemblée des notables en 1787, et après la session il se retira chez lui, et ne s'immisça nullement dans les affaires politiques. Cette modération ne put cependant pas le sauver de la persécution des terroristes. Ceux-ci trouvaient mauvais en lui son nom, sa naissance, et même le costume de l'ancienne cour, que le duc se plaisait à conserver. Arrêté en 1793, avec son épouse, et enfermés dans les prisons du Luxembourg, ils furent quelques mois après traduits devant le tribunal révolutionnaire, « comme ennemis du peuple, complices » du traître Capet, et distributeurs des » sommes que le tyran employait à sou- » doyer les fanatiques; » ils furent condamnés à mort, et exécutés le 27 juin 1794. Le maréchal avait alors 79 ans, et la duchesse 60.

* NOAILLES (N. le duc de), fils aîné du maréchal de ce nom, né le 26 octobre 1739, porta d'abord le nom de *duc d'Ayen*. Appelé par sa naissance à la carrière des armes, il entra dans les gardes du corps à l'âge de 13 ans, et en 1755 il était parvenu au grade de colonel: il commandait le régiment de Noailles-cavalerie, qui appartenait à sa famille et qui avait été formé à ses frais pendant la guerre de la succession d'Espagne. Il fit avec ce corps les quatre dernières campagnes de la guerre de sept ans, fut créé ensuite capitaine de la compagnie écossaise des gardes du corps, et exerça les fonctions de cette charge sous Louis XV et sous Louis XVI. Décoré de la toison d'or, il fut aussi élevé successivement aux grades de brigadier et de maréchal-de-camp, et obtint le gouvernement du Roussillon, que son père avait eu lorsqu'il fit la campagne de Catalogne; et, quand la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, il fut employé en Bretagne. Depuis, il fut nommé lieutenant-général, inspecteur-général militaire, commandant en Flandre et membre du conseil de la guerre sous le ministère du maréchal de Ségur. Il amena, par les *Mémoires* qu'il lut dans ce conseil, plusieurs réformes, entre autres celle de faire coucher par trois les soldats d'infanterie. Le duc d'Ayen s'était fait connaître de bonne heure par des mots heureux, de piquantes saillies, des vers faciles et légers, et passait pour un des seigneurs les plus spirituels de la cour. Dès le commencement de la révolution, il quitta la France et chercha un asile en Suisse; mais lorsqu'il eut connaissance des dangers que courait le roi, il oublia ceux qu'il pouvait courir lui-même et revint à Paris. Au premier signal d'alarme, il vint

aux Tuileries avec son habit de lieutenant-général, et il resta constamment à côté du roi toute la semaine qui précéda le 10 août, et pendant toute cette journée. Quand il ne dépendit plus de lui de sauver son roi, il retourna en Suisse, où il passa trente années dans le canton de Vaud, au sein de l'étude et environné de la considération publique. A la restauration, il revint un moment en France, et siégea quelquefois à la chambre des pairs; mais ses infirmités et ses habitudes le rappelèrent dans sa retraite au canton de Vaud. La perte qu'il fit en 1823 de sa seconde épouse, la comtesse de Golofkin, dame russe, le ramena auprès de ses enfans, et il termina paisiblement sa longue carrière à Fontenay en Brie le 20 octobre 1824, entouré de quatre générations de sa famille. Il avait épousé en premières noces la fille du célèbre chancelier d'Aguesseau, et il avait perdu pendant la terreur, en un même jour (22 juillet 1794), et sur le même échafaud, sa mère, son épouse et la vicomtesse de Noailles, sa fille. Il était membre de l'académie des Sciences depuis 1777, et il fut compris en 1816, dans la réorganisation de l'Institut avec le titre d'académicien libre. C'est à lui qu'est due la première bonne carte de l'Allemagne, connue sous le nom de *Chancharel*, et qui a été adoptée dans toutes les guerres dont ce pays a été le théâtre. L'*Éloge* du duc de Noailles, prononcé à la chambre des pairs par M. le prince de Poix (Noailles Mouchy), se trouve dans le *Moniteur* du 5 février 1825.

* NOAILLES (Louis-Marie, vicomte de), 2ᵉ fils du maréchal de Mouchy, naquit à Paris en 1756. Il entra de bonne heure dans la carrière des armes et fit la guerre d'Amérique. Au commencement de la révolution, il était grand bailli d'épée, colonel des chasseurs d'Alsace. Il fut un de ceux qui oublièrent ce qu'ils devaient à leur naissance et à la cour, dont Noailles et sa famille n'avaient reçu que des honneurs et des bienfaits. Nommé par la noblesse du bailliage de Nemours député aux états-généraux de 1789, dès leur ouverture il se déclara d'abord contre la réunion des ordres; mais bientôt il se plaça au côté gauche, et ce fut lui qui, au 14 juillet, annonça à l'assemblée le soulèvement de Paris, la prise de la Bastille, et la mort de Launay. Lié intimement avec les plus démagogues, il fut le premier à inviter, le 4 août, la noblesse et le clergé à renoncer à leurs priviléges, et provoqua la suppression des droits féodaux, en attribuant les désordres des campagnes « au retard qu'on » mettait à cette mesure si long-temps » attendue par le peuple opprimé. » Le 18 septembre, il présenta un rapport sur l'organisation de l'armée; le 5 juin 1790, il fit, au club des jacobins, la motion, qui fut décrétée, de défendre à tous leurs membres de porter des étoffes étrangères. Le 19 du même mois, il eut une grande part au décret relatif à la suppression des titres et qualités, et de la livrée qui en était l'emblême. Par suite d'une altercation qu'il eut avec Barnave, il se battit avec celui-ci au pistolet, et après avoir essuyé le feu de son adversaire, il tira en l'air; ils se raccommodèrent bientôt après. Deux mois après, en septembre, il fit un nouveau rapport sur l'état et l'organisation de l'armée. En août, il parla des projets, vrais ou supposés, des puissances étrangères, des moyens qu'on avait à leur opposer, en concluant que la France serait invincible tant qu'elle resterait unie. Il dénonça en septembre les manœuvres des contre-révolutionnaires pour agiter les gardes-suisses, et fit défendre en même temps à toute association de communiquer ou correspondre avec les régimens français et étrangers. Le 22, il fit décréter l'organisation de la gendarmerie nationale. Il fut élu président le 26 février 1791, et envoyé en mission en Alsace. A son retour, il parut le 6 avril à la tribune du club des jacobins, pour rendre compte de sa mission, et pour tranquilliser les esprits sur la situation politique de cette province. Les mouvemens hostiles des puissances voisines lui servirent, le 19, de motif ou de prétexte pour en accuser le ministre des affaires étrangères, et il dit entre autres choses : « A quoi servent

» les agens, les espions, les ambassa-» deurs, si ce n'est pas pour savoir ce » qui se passe sous leurs yeux? » Le 28, il vota l'admission de tous les citoyens, indistinctement, dans la garde nationale; et le 29, il appuya les communications des militaires avec les clubs, comme propres à leur inspirer l'amour pour le nouvel ordre de choses. Il lut, le 6 mai, à l'assemblée, un long discours tendant à faire décréter l'émission des assignats de cinq livres. Envoyé à Colmar, à la tête de son régiment, le 29 du même mois, il y étouffa une insurrection qui venait d'y éclater. Il arriva à Paris le lendemain de la fuite de Louis XVI, et s'empressa d'aller à l'assemblée prêter son serment de fidélité à la nation. Le 5 septembre, il prononça un discours assez énergique sur la situation de la France, engagea l'assemblée à prendre des mesures plus efficaces contre toute attaque subite des puissances étrangères, et indiqua un plan pour assurer la défense de l'état, et ramener la confiance intérieure, « arme, disait-il, la plus sûre pour déjouer tous les projets des ennemis. » A la fin des sessions, il se rendit aux armées, et écrivit de Sedan, en novembre, une lettre assez sage et modérée sur le refus qu'avait fait Louis XVI de sanctionner le décret contre les émigrans, lettre qui ne fut pas goûtée des jacobins : ils crurent s'apercevoir que Noailles faisait un pas rétrograde. Il fut néanmoins nommé, en mai 1792, commandant de la chaîne des avant-postes du camp de Valenciennes. Mais, après l'arrestation de Louis XVI et de sa famille, la persécution contre les nobles ayant recommencé avec plus de vigueur, Noailles, malgré ses services encore récens, ne se crut pas en sûreté en France. Il donna sa démission, et se retira en Angleterre. Pendant son absence, sa femme, accusée de complicité dans la conspiration supposée des prisons du Luxembourg, où elle était détenue, périt sur l'échafaud le 22 juillet 1794. Elle n'avait pas partagé les principes de son époux, qui, en des momens plus calmes, revint en France, reprit du service dans les troupes républicaines, et passa en Amérique avec le grade de général de brigade. Dans sa traversée de l'île de Cuba, lors de l'évacuation de Saint-Domingue, il fut tué dans un combat naval qu'il soutint contre les Anglais en 1804. Il expira le 9 janvier à La Havane. Il avait montré beaucoup de valeur, et fut pleuré par tous les soldats. Noailles avait de l'instruction, de l'éloquence, et une grande aptitude pour les affaires. Il est à regretter qu'il n'ait pas employé ces talens pour une meilleure cause.

NOBILIUS. *Voyez* FLAMINIUS.

NOBLE (Eustache Le), baron de Saint-George et de Tenelière, né à Troyes en 1643, d'une famille distinguée, s'éleva par son esprit à la charge de procureur-général du parlement de Metz. Il jouissait d'une réputation brillante et d'une fortune avantageuse, qu'il dissipa en peu de temps, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait à son profit de faux actes. Il fut mis en prison au Châtelet, et condamné à faire amende honorable et à un bannissement de neuf ans. Le Noble appela de cette sentence, qui n'était que trop juste, et il fut transféré à la Conciergerie. Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Épicière*, était alors en cette prison, où son mari l'avait fait mettre pour son inconduite. Le Noble la connut, l'aima, et se chargea d'être son avocat. Après bien des aventures peu honorables à l'un et à l'autre, Le Noble fut banni de rechef pour neuf ans; mais quelque temps après il obtint la permission de revenir en France, à condition de ne point exercer de charge de judicature : pendant ce temps, il avait vécu avec la Perreau. Les malheurs de Le Noble ne l'avaient point corrigé. (Dans ses dernières années, il vécut des secours de M. d'Argenson, depuis garde des sceaux, qui lui envoyait un louis chaque semaine. (Il fut déréglé et dissipateur toute sa vie, qu'il termina dans la misère en 1711, à 68 ans. Il fallut que la charité de la paroisse Saint-Séverin fît enterrer cet homme, qui avait fait gagner plus de 100 mille écus à ses imprimeurs. On a de lui un grand nombre

d'ouvrages, recueillis en 19 volumes in-12, par Brunet, imprimeur de Paris. On peut les diviser en trois classes : dans la première, nous placerons les ouvrages sérieux ; dans la deuxième, les ouvrages romanesques, et dans la troisième, les ouvrages poétiques. Dans le premier genre se trouvent : 1° l'*Histoire de l'établissement de la république de Hollande*. C'est un extrait, fait avec trop de précipitation et de partialité, de l'Histoire de Grotius, en 2 vol. in-12, Paris, 1689 et 1690. Cet ouvrage fut proscrit par les Hollandais. 2° *Relation de l'état de Gênes*, Paris, 1685, in-12, ouvrage superficiel ; 3° *Traité de la monnaie de Metz*, in-12. L'auteur y donne un Tarif de sa réduction avec celle de France. 4° *Dissertations chronologiques de l'année de la naissanee de J. C*, Paris, 1693, in-12; 5° le *Bouclier de la France*, ou *les Sentimens de Gerson et des canonistes touchant les différends des papes et des rois de France* ; cet ouvrage a aussi paru sous le titre de l'*Esprit de Gerson*. Tous ces boucliers, si multipliés depuis, ne sont que des épouvantails d'enfans ; comme si l'Eglise n'avait pas plus souffert, et n'avait pas plus à craindre des entreprises de la puissance séculière que celle-ci de la part de l'Eglise. Si quelques pontifes ont commis quelques fautes en étendant leur pouvoir au delà de ses bornes, on s'en est vengé sans modération, et pour maintenir quelque prérogative de l'autorité civile, on s'est efforcé de renverser tout l'édifice de la puissance spirituelle. » Dès que Rome, dit le comte » d'Albon, a voulu exiger au delà de ce » qu'on lui devait, on lui a refusé même » ce qui lui était dû ; quand elle a donné » dans les abus, on l'a menacée de la » priver de l'usage du pouvoir ; quand à » l'autorité elle a joint les prétentions, » on lui a fait craindre de violentes injus- » tices. Le sacerdoce n'a jamais lutté » contre l'empire, que l'empire n'ait em- » ployé toutes ses forces pour fouler le » sacerdoce ; et au premier mouvement » que les pontifes ont semblé faire pour » porter la main au sceptre des Césars, » les Césars se sont efforcés pour s'élever » jusqu'au trône des pontifes. » (*Voyez* SENKENBERG.) 6° Une *Traduction des Psaumes* en prose et en vers, avec des réflexions et le texte latin à côté, ce qui forme un volume in-8 à trois colonnes ; 7° *Entretiens politiques sur les affaires du temps*, ouvrage périodique plein de saillies heureuses et de plaisanteries basses. On a de lui dans le second genre : 1° *Histoire secrète de la conjuration des Pazzi contre les Médicis* ; 2° *La Fausse comtesse d'Isemberg* ; 3° *Mylord Courtenai* ; 4° *Epicharis* ; 5° *Idegerte*, *reine de Norwége* ; 6° *Zalima* ; 7° *Mémoires du chevalier Balthazar* ; 8° *Aventures provinciales* ; 9° les *Promenades* ; 10° *Nouvelles africaines*, 11° *Le Gage touché* ; 12° *L'Ecole du monde*, ouvrage qui renferme beaucoup de bonne morale, mais écrit avec la légèreté propre à une production frivole ; 13° l'*Histoire du détrônement de Mahomet IV*. Ces différens ouvrages sont moitié romanesques et moitié historiques. On y trouve de loin en loin quelques morceaux intéressans ; mais le total n'en vaut ordinairement rien. On a de lui dans le troisième genre : 1° des *Traductions* rampantes en vers des *Satires de Perse* et de quelques *Odes d'Horace* ; 2° des *Contes* et des *Fables*, en 2 vol. in-12. Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, ne méritait pas tant d'empressement. Il y règne une prolixité froide, un ton familièrement bas, un stile languissant. 3° Un *Poème sur la destruction du temple de Charenton* ; 4°.... sur la *destruction de l'hérésie*, distribué en quatre livres ; 5° des *Comédies* qu'on ne joue plus ; le bon comique y domine moins que l'esprit de libertinage. 6° Des *Epîtres*, des *Stances* et des *Sonnets*, qui ne sont guère au dessus du médiocre. Le Noble a encore traduit les curieux *Voyages* de Gémelli Carréri, Paris, 1727, 6 vol. in-12.

NOBLE (Pierre Le), substitut du procureur-général du parlement de Rouen, mort en 1720, a donné un *Recueil de Plaidoyers* sur des sujets utiles ou curieux.

* NOBLOT (N.), géographe et com-

pilateur, a laissé les ouvrages suivans : 1° *Géographie universelle, historique et chronologique, ancienne et moderne*, Paris, 1725, 5 vol. in-12 avec cartes, qui renferme des détails importans sur la géographie ecclésiastique d'après l'abbé Commanville, et dont Lenglet-Dufresnoy a fait l'*Eloge*; 2° *Tablettes chronologiques de Marcel, réduites en ordre alphabétique et continuées jusqu'à nos jours*, Paris, 1729, in-12; 3° *Tableau du monde ancien et moderne*, Paris, 1730, petit in-12, où l'on trouve un précis chronologique de l'histoire ancienne d'après le Père Labbe; les principales révolutions des divers états de l'histoire moderne, le tableau géographique des mêmes états, et des remarques curieuses sur l'origine des arts et des sciences. 4° L'*Origine et les progrès des arts et des sciences*, in-12, où il cherche à prouver que ce n'est point aux Egyptiens, mais aux Hébreux, que nous devons les arts et les sciences. Cet écrit est suivi de l'*Histoire abrégée de l'imprimerie*. Il avait commencé à publier une *Bibliothèque des poètes latins et français*, Paris, 1731, in-12; mais il interrompit cette publication qui n'avait aucun succès. Ce laborieux écrivain est mort à Paris en 1745.

NOBUNANGA, empereur du Japon, se distingua par sa valeur et ses victoires, reconnut les vertus des chrétiens et la sagesse de leur loi. Leur religion fleurit sous son empire; mais il ternit ses bonnes qualités par son orgueil, qu'il poussa jusqu'à se faire adorer comme un dieu. Il ne tarda pas d'en être puni. Ses sujets révoltés l'attaquèrent et le brûlèrent vif dans son palais avec son fils aîné, le 20 juin 1582. Une chose remarquable dans sa sacrilége apothéose, qui se fit dans un grand temple nouvellement érigé avec une solennité incroyable, c'est que tout l'empire y étant accouru, d'après des ordres sévères et menaçans, et pas un seul chrétien ne s'y étant trouvé, il ne témoigna aucun mécontentement contre eux. Un historien termine de la sorte la narration de sa mort tragique : « Telle » fut la fin du fier Nobunanga. Son sort » avait été jusque là semblable à celui » du superbe Nabuchodonosor. Conqué» rant comme lui, comme lui protec» teur de la véritable religion, il avait » voulu, comme lui, s'égaler à Dieu; » mais il n'eut pas comme lui un châ» timent de grâce, et ne se reconnut » pas. »

NOCETI (Charles), jésuite, né vers 1695 à Pontremoli dans le Génois, enseigna la théologie au collége Romain, fut donné pour coadjuteur au Père Turano, pénitencier de Saint-Pierre, et fut un des examinateurs des évêques. Il mourut à Rome en 1759. On a de lui : *Veritas vindicata*, en 2 vol. C'est une critique de la *Theologia christiana* du Père Concina, qui fit beaucoup de bruit : il y venge avec force ses confrères, attaqués par le dominicain, qui paraît avoir excédé en critique et en censure par un zèle quelquefois plus vif que réfléchi. Noceti était bon poète, comme on le voit par ses *Eglogues* et par les *Poèmes* sur l'*arc-en-ciel* et l'*Aurore boréale*. C'est dans ses poésies que le célèbre Boscowich trouva l'exhortation dont il fut frappé, et à laquelle il fut si docile. *Voy.* son article. (Les poésies latines de Noceti se trouvent dans le *Recueil des Arcades*.)

NODOT (François), auteur qui n'est connu que par des *Fragmens de Pétrone*, qu'il prétendit avoir trouvés à Belgrade en 1688, et qu'il publia à Paris en 1694. Il est bien difficile de se persuader que le latin de ces fragmens soit celui du siècle de Pétrone. *Voyez* ce nom.

NOÉ (*Repos*, *consolation*), fils de Lamech, né l'an 2978 avant J. C., fut juste, et trouva grâce devant le Seigneur, qui, voyant la malice des hommes, et la dépravation générale des mœurs qui couvrait d'abominations toute la terre, résolut d'abolir les criminels par un déluge général. Il ordonna à Noé de bâtir une arche pour se sauver du déluge, lui et toute sa famille, avec des bêtes et des oiseaux de toute espèce, mâles et femelles. Il marqua lui-même la forme, les mesures et les proportions de ce grand vaisseau; il devait être de la figure d'un coffre, long de 300 coudées, large de 50, et haut de 30; en-

duit de bitume, et distribué en 3 étages, dont chacun devait avoir plusieurs loges. Noé crut à la parole de Dieu, et exécuta ce qu'il avait commandé. Après qu'il eut fait porter dans l'arche toutes les choses nécessaires pour la vie des hommes et des animaux, sept jours avant le déluge, Dieu lui ordonna d'y entrer avec sa femme, ses trois fils, leurs femmes et des animaux de toute espèce. Ce grand vaisseau les contint sans peine, et se trouva parfaitement proportionné au grand nombre de créatures qu'il devait renfermer. (*Voyez* BOREL, PELLETIER, WILKINS.) Noé était alors âgé de 600 ans. Le jour de la vengeance étant venu, la mer se déborda de tous côtés, et il tomba une pluie horrible pendant 40 jours et 40 nuits. La terre fut inondée, et tout périt, excepté ce qui était dans l'arche (1). Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant 150 jours, Dieu fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux. Sept mois après le commencement du déluge, l'arche se reposa sur le Mont-Ararath, près de la ville d'Erivan. Le dixième jour du dixième mois, les sommets des montagnes se découvrirent, et 40 jours s'étant passés depuis que l'on eut commencé à les apercevoir, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche, et lâcha un corbeau, qui ne rentra plus. Il envoya la colombe qui, n'ayant pu trouver où asseoir son pied, revint dans l'arche. Sept jours après, il la renvoya de nouveau, et elle revint portant dans son bec un rameau d'olivier, qui, dans ce chaos général, avait conservé la verdure de ses feuilles. Noé, déterminé à quitter l'arche, en sortit un an après qu'il y fut entré. On conçoit sans peine quel fut son étonnement quand il vit la surface de cette nouvelle terre, ravagée et dégradée d'une manière qui la rendait méconnaissable, et qui vérifiait par son aspect l'oracle du Seigneur, qui avait annoncé qu'elle serait détruite avec les hommes (*Dispergam eos cum terra*, Gen. 8). Le choc de tant de mers, qui *allaient et venaient*, suivant l'expression de l'Ecriture, avec une impétuosité et une violence inconcevables, et cela l'espace d'une année entière, a dû détruire et produire des choses sans fin et sans nombre. Voyons seulement l'effet d'une grande marée, de celle, par exemple, qui, en 860, transporta le Rhin dans le lit de la Meuse, et réforma toute la surface de la Hollande; l'effet d'un simple tourbillon ou courant d'air « qui (au rapport de Buffon) creusa une fosse énorme, et couvrit tout un village de la terre emportée de cette fosse; en sorte que l'endroit dont la terre avait été enlevée paraissait un trou épouvantable, et que le village fut entièrement enterré par cette terre transportée. » Eh! qu'est-ce qu'une marée, qu'est-ce qu'un courant d'air contre toute la masse de l'Océan, poussé tout à coup hors de l'abîme qui lui servait de lit, grossi de tout ce qu'il y a d'eau dans l'air et dans la terre, et répandu sur le globe entier avec toute la violence que la main de Dieu peut imprimer au plus fougueux élément? — Le premier soin de Noé fut de dresser un autel au Seigneur, et de lui offrir en holocauste un de tous les animaux purs qui étaient dans l'arche. Dieu fit une alliance éternelle avec lui, et voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe: soit que ce météore n'existât point avant le déluge, comme quelques auteurs le prétendent, soit que ne paraissant que dans les temps pluvieux, il fut plus propre que tout autre signe, à rappeler la promesse faite à Noé, et à le rassurer contre une nouvelle inondation. Cette grande catastrophe du globe, décrite dans les saintes lettres avec tous les caractères de la vérité, empreinte pour ainsi dire de tous les traits qui forment le tableau de la nature actuelle, s'est conservée dans le souvenir de toutes les nations. « Point

(1) De mauvais physiciens ont prétendu qu'il n'y avait pas assez d'eau dans la nature pour former une telle inondation; mais le contraire a été plus d'une fois démontré. On sait que Buffon, sans recourir à aucun agent surnaturel, a cru en trouver assez pour couvrir durant des siècles la surface du globe; si son hypothèse n'a pas été accueillie des savans, ce n'a pas été à raison du défaut d'eau. On peut voir tout ce qui regarde le déluge, ses effets, ses monumens, etc., dans le *Catechisme philosophique*, n° 271; dans l'*Examen impartial des Epoques de la nature*, n° 48; dans le *Journ. histor. et litt.*, 1780, 1er mars et suiv.

» de vérité historique, dit un critique moderne, mieux prouvée que celle du déluge. Bérose le Chaldéen nous parle de l'arche qui s'arrêta vers la fin du déluge sur une montagne d'Arménie. Nicolas de Damas, dans le 96e livre de ses *Histoires*, dit qu'au temps du déluge il y eut un homme qui, arrivant avec une arche ou un vaisseau sur une haute montagne d'Arménie, échappa à ce fléau universel, et que les restes de cette arche se sont long-temps conservés sur cette montagne. Abydène, auteur d'une Histoire des Chaldéens et des Assyriens, donne de ce déluge quantité de détails semblables à ceux qu'en donne Moïse. Qu'on lise le traité de Lucien sur la déesse syrienne, on y trouvera toutes les circonstances de ce terrible événement aussi clairement et aussi énergiquement exposées que dans le livre de la Genèse; ce qui ne peut être que l'effet de la tradition générale établie alors chez les Orientaux. On verra les mêmes choses dans le premier livre des Métamorphoses d'Ovide. Varron parle du temps qui s'écoula depuis Adam jusqu'au déluge, *ab hominum principio ad cataclysmum*. Les Chinois disent qu'un certain Puen-Cuus échappa seul avec sa famille du déluge universel. Jean de Laët et Lescarbot rapportent la tradition constante du déluge parmi les Indiens de l'Amérique. Boulanger convient que la plupart des usages de l'antiquité sont autant de monumens de la révolution arrivée sur notre globe par le déluge. Les divers déluges, dont les historiens et les mythologistes ont fait mention, ne sont dans le fait que celui de Noé, défiguré par des traits qui n'empêchent pas qu'on ne le reconnaisse très distinctement, comme on peut voir dans la savante dissertation que M. Walsch a publiée sur ce sujet. » Après le déluge, Noé se mit à cultiver la terre, et il planta la vigne. Elle était connue avant ce temps-là; mais il fut le premier qui la planta avec ordre, et qui découvrit l'usage qu'on pouvait faire du raisin en exprimant sa liqueur. Ayant donc fait du vin, il en but; et comme il n'en avait point encore éprouvé la force, il s'enivra et s'endormit dans sa tente. Cham, son fils, l'ayant trouvé découvert d'une manière indécente, s'en moqua, et en donna avis à ses frères, qui, marchant en arrière, couvrirent d'un manteau la nudité de leur père. Noé à son réveil, apprenant ce qui s'était passé, maudit Chanaan, fils de Cham (*voyez* ces noms), dont les descendans furent dans la suite exterminés par les Israélites, et bénit Sem et Japhet. Ce saint homme vécut encore 350 ans depuis le déluge, et mourut l'an 2029 avant J. C., à l'âge de 950 ans. La vie de ses descendans est restée beaucoup au dessous de son terme, tant par une suite naturelle des altérations que la terre avait essuyées dans toutes ses productions, que par une volonté directe du Seigneur, qui resserra les bornes d'une vie dont l'homme avait si étrangement abusé. *Voyez* MÉNÈS. (Entre les nombreux ouvrages écrits sur ce sujet, *voyez* les *Réponses critiques de Bullet*, où sont rapportées et combattues les difficultés présentées par les incrédules.)

* NOÉ (Marc-Antoine de), évêque de Lescar, issu d'une ancienne famille de Gascogne, naquit en 1724, au château de la Grimaudière, près de La Rochelle. Après avoir fait ses études à Paris où il eut pour maître Le Beau, il fit sa théologie en Sorbonne. Au sortir de sa licence, il devint grand-vicaire de Rouen, et fut élu député à l'assemblée du clergé en 1762. Peu de temps après (en 1763), le roi le nomma à l'évêché de Lescar; il était à ce titre président des états du Béarn. Il se distingua par ses vertus comme par ses talens, et fit preuve de zèle et de charité pendant une épizootie qui vint désoler son diocèse. A l'époque de la révolution, il fut nommé député aux états-généraux par les états particuliers du Béarn : il s'y rendit. Bientôt il s'aperçut de l'esprit qui allait y régner. Il protesta contre la réunion des trois ordres; et, fidèle à son mandat, il se retira dans son diocèse, dès qu'il crut que les instructions qu'il avait reçues de ses commettans étaient compromises. Bientôt

son siége fut supprimé. Un bénédictin, nommé Sanadon, professeur de rhétorique à Pau, fut nommé évêque du département des Basses-Pyrénées, dans lequel est enclavé Lescar, et le siége fut transporté à Oléron. M. de Noé alla d'abord en Espagne. La guerre l'ayant forcé d'en sortir, il se retira en Angleterre. En 1801, il donna la démission de son siége, pour faciliter l'exécution du concordat. Il revint en France, et fut, en avril 1802, nommé évêque de Troyes. A peine eut-il le temps de prendre possession de cet évêché, la mort l'ayant enlevé le 22 septembre de la même année, au moment où il allait, dit-on, être promu à l'une des plus éminentes dignités de l'Eglise. Quoiqu'il n'ait fait que paraître dans le diocèse de Troyes, il y fut vivement regretté. Il était d'un caractère aimable, et joignait à de grandes vertus, à des talens rares, une modestie encore plus grande et plus rare. Il aimait les lettres, et les avait cultivées avec fruit. Il savait l'hébreu et le grec, avait étudié à fond les grands modèles de l'antiquité; il leur devait cette élégance de stile, cette pureté qui fait le charme du peu d'ouvrages qu'il a laissés. On a de lui: 1° *Discours sur le jubilé de* 1775. Il est sagement écrit. On ignore s'il a été prononcé, ou seulement distribué comme une instruction pastorale. 2° *Discours prononcé à Auch, pour la distribution des guidons du régiment du roi*, 1781. C'est le chef-d'œuvre de l'auteur. Les pensées en sont nobles et justes, le stile grave et élégant, le fond éminemment religieux. Le patriotisme y respire; mais c'est celui qui est fondé sur l'amour de l'ordre et sur la soumission aux lois. 3° *Discours sur l'état futur de l'Eglise*. Il avait été composé pour être prononcé devant l'assemblée du clergé en 1785. On sut qu'il contenait des idées singulières, qu'il y était question d'*un renouvellement de la défection de la gentilité*, d'un *nouveau règne de Jésus-Christ*. Cette doctrine, revêtue d'ailleurs de couleurs séduisantes, présentée sous l'appât d'une attrayante éloquence, se rapprochait trop du *millénarisme*, pour pouvoir être soufferte. On invita M. de Noé à ne point prononcer son discours. Depuis, il fut imprimé, suivi d'un *Recueil de passages* sur l'avénement intermédiaire de J. C., avec des *Remarques*. Le Père Lambert, défenseur ardent du même système, avait fourni les passages et les remarques au chevalier de Noé, frère de l'évêque de Lescar, éditeur du discours. (*Voyez* Dictionnaire des anonymes, n° 9446, *et* LAMBERT.) 4° *Lettre pastorale sur l'épizootie*, etc. Il l'écrivit au sujet de ce fléau, duquel il a été parlé ci-dessus. Elle est pleine d'onction; c'est le cœur, et un cœur plein du feu de la charité qui y parle. On a vu l'heureux résultat qu'elle obtint. 5° *Discours pour la confirmation*, prononcé à Londres en 1799. Il fit un grand effet, et a le même genre de mérite que les précédens. 6° *Traduction* d'un discours de Périclès, conservé par Thucydide, inséré dans la traduction d'Isocrate de l'abbé Auger; 7° des *Mandemens*, parmi lesquels il faut distinguer celui du 10 mai 1791, au sujet de l'élection de l'évêque constitutionnel qui lui succédait. Il y prémunit son troupeau contre les dangers de l'intrusion et des innovations; il y explique les règles de l'Eglise. Tout cela est accompagné des exhortations les plus tendres et les plus paternelles. Il y prédit pour ainsi dire les maux dont la religion depuis ce temps a été affligée. Les souvenirs que M. de Noé avait laissés à Troyes engagèrent l'académie du département de l'Aube à faire de son éloge le sujet d'un de ses concours. Le prix fut remporté par Luce de Lancival, qui lui avait été attaché, et son discours est imprimé. On a réuni les *OEuvres* de ce prélat dans une édition donnée à Londres, 1801, in-12. Il en a été faite une nouvelle à Paris, avec ce titre: *OEuvres de M. de Noé, ancien évêque de Lescar, mort évêque de Troyes, contenant ses discours, mandemens et traductions, précédés d'une notice sur la vie et les écrits de ce prélat*, avec un *fac-simile* de son écriture, 1818, 1 vol. in-8. M. de Noé, tandis qu'il était sur le siége de Lescar, avait été un des quatre évêques qui n'adhérèrent

point aux actes du clergé de 1765, concernant la bulle *Unigenitus ;* mais on ne voit de sa part aucune démarche marquante en faveur du parti qui refusa de la reconnaître.

* NOEFF (N.), fondateur de l'institut des sourds-muets du canton de Vaud, mort à Yverdun dans un âge peu avancé le 6 mars 1832, au moment où le développement qu'avait pris son établissement, allait lui permettre d'y recevoir un plus grand nombre de ces infortunés privés de l'ouïe et de la parole. La mort d'un bienfaiteur de l'humanité est une perte qui doit exciter des regrets universels.

* NOEHDEN (N.), mort le 14 mars 1826, était secrétaire du cabinet des antiquités au musée britannique; il a traduit *Don Carlos*, drame de Schiller. Noehden est auteur de plusieurs ouvrages élémentaires sur la langue allemande et de quelques écrits sur la botanique.

* NOEL DE LA MORINIÈRE (Simon-Barthélemy-Joseph), voyageur, naturaliste et icthyographe, naquit à Dieppe, le 16 juin 1765. Après avoir fait de bonnes études, Noël s'occupa de statistique et d'antiquités; mais il s'adonna plus particulièrement à l'histoire naturelle des poissons et à la théorie pratique de la pêche. Il voyagea dans tous les ports de l'Europe, en Amérique, et visita les côtes de l'Afrique. Il parlait plusieurs langues étrangères, qui lui facilitaient des communications avec les différens peuples chez lesquels l'amenaient ses recherches. Ses écrits l'ayant fait bientôt connaître avantageusement, plusieurs académies savantes le reçurent dans leur sein, comme celles de Rouen, de Turin, de Paris, de Pétersbourg, de New-York, de Philadelphie, etc., etc., etc. Il fut en outre nommé inspecteur-général des pêches. Le gouvernement français l'ayant envoyé au cap-Nord pour observer les grandes pêches sur la côte septentrionale de la Norwége, il mourut à Drontheim, le 22 février 1822, âgé de 56 ans. On a inséré une *Notice* sur Noël dans les *Annales maritimes et coloniales*, par M. Bajot, 1822, n° 4, 2ᵉ partie, pages 373-83 et dans Mahul *Ann. nécrol.* 3ᵉ année, pages 169-70. On a de lui : 1° *Prospectus de l'histoire naturelle du hareng et de sa pêche*, Rouen, 1789, in-4 ; 2° *Histoire naturelle de l'éperlan de la Seine-Inférieure ;* 3° *Premier Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, ouvrage topographique, historique et pittoresque, Rouen, 1795, in-8 ; 4° *Deuxième Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, 1797, in-8 ; 5° *Examen comparatif du pouvoir des Parques scandinaves et grecques sur Odin et Jupiter ;* 6° *Tableau historique de la pêche de la baleine*, Paris, 1808, in-8 ; 7° *Lettres sur les avantages qu'il y aurait à transporter et à naturaliser dans les eaux des rivières, des lacs et des étangs, ceux des poissons qui ne se trouvent que dans les uns ou les autres*, Rouen, 1801, in-8 ; 8° *Mémoire sur le projet du canal de Dieppe* (indiqué dans *La France littéraire* de Ersch, 2ᵉ Supplém.) ; 9° *Tableau statistique de la navigation de la Seine, depuis la mer jusqu'à Rouen*, contenant les embouchures anciennes et modernes, 1803, in-8 ; 9° *Histoire générale des pêches anciennes et modernes, dans les mers et les fleuves des deux continens*, Paris, imprimerie royale, 1815, 1 vol. en deux tomes in-4. La mort empêcha l'auteur de continuer cet ouvrage intéressant. Le volume qui a paru contient trois périodes qui embrassent plus de vingt-un siècles, et relatives à la pêche *ancienne* (grecque et romaine), pêche du *moyen âge* et pêche *moderne*. Tout l'ouvrage devait être porté à dix volumes. Le 1ᵉʳ et le 2ᵉ ne devaient être qu'une introduction; le 3ᵉ aurait renfermé l'histoire des *phoques*, des *morses*, des *lamentins* et de leur pêche; le 4ᵉ celle des *cétacées ;* le 5ᵉ celle des poissons *cartilagineux ;* les 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ et 9ᵉ, celle des poissons osseux; le 10ᵉ aurait contenu les vues et réflexions de l'auteur sur l'état présent et futur des pêches. Il serait à souhaiter que quelque homme éclairé se chargeât de terminer un ouvrage aussi important pour une des branches les plus étendues de commerce et d'utilité publique.

* NOEL (François), jésuite missionnaire à la Chine, naquit vers 1640. Après avoir fait sa profession dans la société de Jésus, il fut envoyé en Chine. Ses travaux ont contribué à faire connaître cet empire. On a de lui : 1° des *Observations astronomiques faites à la Chine*, insérées par le Père Gouye dans le recueil de celles du Père Richaud; 2° *Observationes mathematicæ et physicæ in India et China factæ ab anno* 1684, *usque ad annum* 1708, Prague, 1710, in-4. Ce sont des livres classés en Chine parmi ceux du second ordre : trois d'entre eux avaient déjà été traduits; mais le Père Noel n'a pas reproduit la version de ses prédécesseurs, il a travaillé sur les originaux, et il a très bien entendu les écrits de Confucius et de ses disciples; on lui reproche cependant un stile diffus et prolixe. 4° *Philosophia Sinica*, Prague, 1711, in-4; c'est un recueil d'extraits des plus célèbres philosophes de la Chine sur la connaissance du vrai Dieu, sur l'esprit et le sens des cérémonies mortuaires, sur la morale et les devoirs de l'homme, etc.; mais il est peu lu, parce qu'on y trouve les mêmes défauts que dans l'ouvrage précédent. On lui reproche aussi de présenter les objets sous le jour le plus favorable aux Chinois; ce qui lui attira quelques disgrâces, et fit supprimer ou retirer ses ouvrages, qui, par cette raison, sont devenus fort rares. 5° *Opuscula poetica*, Francfort, 1747, in-12; 6° *Theologiæ Summa seu Compendium*, Genève, 1732, 2 vol. in-fol. C'est un abrégé du Père Suarèz, dont le recueil forme 23 vol. in-fol. On ignore l'époque de sa mort; on sait seulement qu'il parvint à un âge très avancé.

NOÉMA, fille de Lamech et de Sella, sa deuxième femme, passe pour avoir inventé la manière de filer la laine et de faire la toile. Quelques-uns ont cru qu'elle avait épousé Noé, et d'autres qu'elle était la même que la Minerve des Grecs nommée aussi *Nemanoun*.

NOÉMI, femme d'Elimelech, de la tribu de Benjamin, ayant été obligée de suivre son mari dans le pays des Moabites, l'y perdit, et maria ses deux fils Chélion et Mahalon à Orpha et à Ruth, filles moabites. Ces deux jeunes époux étant morts sans laisser d'enfans, Noémi résolut de retourner dans la Judée. Ruth ne voulut point la quitter, et elles arrivèrent ensemble à Bethléem, dans le temps qu'on commençait à couper les orges. Ruth alla glaner dans le champ de Booz, homme fort riche, et le proche parent d'Elimelech, qui l'invita à suivre ses moissonneurs et à manger avec ses gens. Ruth, de retour à la maison, ayant appris à Noémi ce qui s'était passé, celle-ci l'avertit que Booz était son proche parent, et elle lui donna un expédient pour le déterminer à l'épouser. Ruth suivit le conseil de sa belle-mère, et vint à bout de se marier avec Booz, dont elle eut un fils nommé *Obed*, qui fut un des ancêtres de J. C. *Voyez* RUTH.

* NOESSELT (Jean-Auguste), doyen de l'université de Halle, naquit en 1734. Il mourut en 1807, après avoir professé pendant long-temps avec le plus grand succès la philosophie et la théologie. Un an avant sa mort, il avait été nommé conseiller privé du roi de Prusse. Ce savant théologien a publié : 1° *Défense de la vérité et de la divinité de la religion chrétienne*, 5ᵉ édition, Halle, 1783, in-8; 2° *sur le Mérite de la morale*, Halle, 1777 et 1783, in-8; 3° *Instruction pour la connaissance des meilleurs livres de théologie*, 1779 et 1800, in-4. Cet ouvrage a été continué par Simon. 4° *Instructions pour les élèves en théologie*, Halle, 1785-89, 3 vol. in-8, et plusieurs autres traités de morale et de religion. Le chancelier Niemeyer lui a consacré une *notice*, Halle, 1809, in-8.

NOET, *Noëtus*, hérésiarque du 3ᵉ siècle, fut maître de Sabellius. Il enseigna que J. C. n'était pas différent du Père : qu'il n'y avait qu'une seule personne en Dieu, qui prenait tantôt le nom de Père, tantôt celui de Fils, qui s'était incarnée, qui était née de la Vierge, et avait souffert sur la croix. Ayant été cité devant les prêtres, il désavoua d'abord ses erreurs. Il ne changea cependant pas d'avis, et ayant trouvé le moyen de faire adopter ses rêveries par une douzaine de personnes, il les professa hautement,

et se fit chef de secte; il prit le nom de *Moyse*, et donna le nom d'*Aaron* à son confrère. Ses sectateurs s'appelèrent *Noétiens*. Leurs erreurs étaient les mêmes que celles de Praxéas et de Sabellius.

NOGARET. *Voyez* VALETTE.

NOGARET (Guillaume de), né au 13e siècle, fut chancelier de Philippe le Bel qui le chargea d'aller signifier au pape Boniface VIII l'appel au futur concile, des bulles dont le roi se plaignait. Il s'acquitta de sa commission avec beaucoup de hauteur, de dureté (*voyez* BONIFACE VIII), et d'une manière très propre à faire oublier les torts du pape, quoique, par une injustice devenue générale, on s'obstine à déclamer contre les fautes des pontifes, et qu'on affecte de taire celles des rois. Les prétentions exorbitantes des uns sont-elles donc plus criminelles que les violences des autres? (*Voyez* GELASE II, LOUIS V, empereur, LE NOBLE.) (Nogaret, accompagné de Sciarra-Colonne, et de trois cents chevaux, s'était rendu à Anagni, où Boniface s'était réfugié, afin de l'enlever et le conduire au concile de Lyon, pour y être jugé : ce pape voulait publier une bulle qui déliait les sujets de Philippe du serment de fidélité. Les habitans d'Anagni défendirent le pontife et repoussèrent la troupe de Nogaret.) Celui-ci revint en France, où il eut des sceaux en 1307, et la place de chancelier l'année suivante. Il sollicita l'absolution pour les violences qu'il avait commises contre le pape : il ne l'obtint qu'à condition de passer en la Terre sainte, et de n'en pas revenir; mais il mourut avant que de partir. « S'étant trouvé comme par hasard, dit un historien estimé, à la rencontre de quelques chevaliers que l'on conduisait à la mort, un de ceux-ci, qui passait les autres de la tête, l'aperçut, et lui cria de toutes ses forces : *Considère, indigne ministre, l'effet de tes calomnies et de tes injustices criantes; nous ne pouvons en appeler à ton maître, puisqu'il est devenu, avec le pape, notre plus redoutable ennemi; mais nous en appelons au Juge des vivans et des morts, plus équitable que ceux qui abusent de son autorité; c'est à son tribunal que nous te citons aujourd'hui, pour y comparaître dans la huitaine.* Effet surprenant de la vengeance divine! Nogaret mourut subitement le huitième jour, sans avoir été attaqué ni frappé de personne. » L'historien dont nous rapportons ici les paroles, ajoute : « Ce n'est ni d'après le seul Meïer, ni d'après aucun écrivain ennemi de la France, que nous rappelons la fin tragique de Nogaret; d'autres en ont parlé. Belle-Forest dit que s'il fut absous par le pape, il n'échappa pas à la colère de Dieu, et qu'il périt misérablement. L'auteur de la Chronique d'Asti, loué pour sa candeur et sa sincérité par Muratori, et qui était contemporain, rapporte cette mort ainsi que nous l'avons racontée. Meïer se trompe en la plaçant à l'année 1307; car il est plus que prouvé que Nogaret vivait encore en 1312. » *Voyez* MOLAY.

* NOGARET (D. V. RAMEL de), conventionnel, était avocat à Carcassonne lorsque la révolution vint à éclater. Le tiers-état de la sénéchaussée de cette ville le nomma député aux états-généraux; il s'y occupa beaucoup de matières de finance. Après avoir rempli une mission dans le Finistère où des troubles avaient éclaté à l'occasion du départ du roi pour Varenne, (7 juin 1701), il devint secrétaire à l'Assemblée nationale. L'année suivante le département de l'Aude le nomma député à la Convention; dans le procès du roi, Ramel de Nogaret vota pour la mort, admit la ratification du peuple et rejeta le sursis. Envoyé en Hollande comme commissaire du gouvernement, il revint ensuite à Paris, où pendant le reste de la session, il parut s'occuper exclusivement de la partie financière. Au conseil des Cinq-cents où il fut réélu, il étudia les mêmes matières, et souvent on le vit à la tribune parler sur cet objet : ce qui lui valut la place de ministre des finances que le Directoire lui donna en 1796, et qu'il remplit avec assez de capacité jusqu'au 20 juillet 1799. Il ne fut appelé à aucune fonction sous le gouvernement impérial

dont il s'était montré l'ennemi, et il ne reparut sur la scène politique que dans le mois de mai 1815. Nommé alors préfet du Calvados, il fut ensuite obligé, comme régicide ayant accepté des fonctions pendant les cent-jours, de se retirer dans les Pays-Bas où le barreau de Bruxelles l'admit au nombre des avocats. Il est mort le 31 mars 1820 dans cette ville. Il s'était réconcilié avec l'Eglise, et avait reçu les sacremens des mains du curé de Notre-Dame-du-Sablon. On a de lui plusieurs *écrits* importans sur les finances.

NOGAROLA (Isotta), fille savante de Vérone, vivait dans le 15e siècle, possédait les langues, la philosophie, la théorie et même les Pères de l'Eglise. Le cardinal Bessarion fit exprès le voyage de Vérone pour s'entretenir avec elle. Isotta était en relation avec la plupart des savans de son temps. Ses lettres les charmaient par la profondeur du savoir et par les grâces du stile. Elle mourut en 1468, à 38 ans, d'autres disent en 1466, et quelques-uns en 1446. Elle laissa en latin un *Dialogue* sur la question : « Qui d'Adam ou d'Ève avait péché le » plus grièvement en mangeant du fruit » défendu ? » Venise, Alde, 1563, in-4. Elle prit le parti de la première femme, contre Louis Foscara, qui défendit vivement le premier homme, et qui aurait pu mieux employer son temps. (La bibliothèque royale de Paris possède un *Recueil* de lettres de cette femme distinguée. Elle ne voulut jamais se marier. Paul Maffei, son directeur, lui dédia un *Traité de la virginité*. Scipion Maffei, de la même famille que le précédent, et auteur de la Mérope, cite Isotta avec éloge, dans sa *Verona illustrata*.)

NOGAROLA (Louis), Véronais, d'une famille illustre, se rendit très habile dans la langue grecque, et s'acquit beaucoup de réputation par ses Traductions de plusieurs livres grecs, en latin. Il parut avec éclat au concile de Trente, eut des emplois honorables dans sa patrie, et mourut à Vérone en 1559, âgé d'environ 50 ans. Scipion Maffei place sa mort en 1554. On a de lui divers ouvrages, entre autres : 1° *De Nili incremento dialogus*; 2° *De viris illustribus, genere italis, qui græce scripserunt*; 3° *Disputatio super reginæ Britannorum divortio*; 4° une *Traduction* en latin du livre *de l'Univers*, d'Ocellus Lucanus; 5° *Apostolicæ institutiones*, etc.

* NOGHERA (Jean-Baptiste), savant jésuite, naquit à Berbeno, dans la Valteline, le 9 mai 1719. Il fit ses premières études à Côme, et les vint continuer à Monza, sous la direction des jésuites, dont il embrassa l'institut le 14 octobre 1735, âgé seulement de 16 ans. Après s'être distingué dans l'enseignement de l'éloquence, soit à Milan, soit à Vienne, il publia plusieurs ouvrages en faveur de sa société et de la religion. On a de lui : 1° *Riflessioni sulla filosofia del bello spirito*, Bassano, 1778; 2° *Sulla natura umana, et sulla religione naturale*, Bassano, 1780, 2 vol. in-8; 3° *Sulla religion rivelata, e particolarmente sul cristianesimo*, Bassano, 1773; 4° *Su i caratteri divini del cristianesimo e del suo autore*, Bassano, 1779; 5° *Riflessioni per discernere la vera Chiesca cristiana, frà tutte le sette che ne portano il nome*, Bassano, 1782; 6° *Sulla infallibilità della vera Chiesca cristiana, nel suo magistero*, Bassano, 1775; 7° *Sulla infallibilità del papa, nel suo magistero dogmatico*, Bassano, 1776; 8° *Sulla podestà della vera Chiesca cristiana*, Bassano, 1778; 9° *Sugli spiriti di novità e d'antichità*, Bassano, 1779; 10° *Su i consigli evangelici, e su i lor professori*, Bassano, 1780; 11° *Pratiche della vera Chiesca cristiana*, Bassano, 1783, 3 vol. in-12; 12° *Riposta alla proposta : Cosa è il papa ? con altra appendice al soggetti relativa*, Bassano, 1783; 13° *Riposta alla proposta : Cosa è un vescovo ?* Bassano, 1784; 14° *Osservazioni null' analisi del libro intitolato* le Prescrizioni di Tertuliano, Bassano, 1783. Critique sage et raisonnée de *Tamburini*, professeur de Pavie, et auteur de l'Analyse. 15° *Riflessioni sulla divizione e su i divoti*, œuvre posthume, Bassano, 1786; 16° *La moderna eloquenza sacra italiana*, Milan, 1752; Venise, avec des augmentations, 1753; Bassano, 1790.

17° *De causis eloquentiæ*, Bassano, 1786; 18° *Raggionamenti su i nuovi sistemi e metodo d'insegnare e d'imparare le belle lettere*, Bassano, 1787. Ces différentes *OEuvres* imprimées à part ont été réunies en 17 vol. in-8, Bassano, 1790. Dans celles qui concernent la religion, on remarque un esprit d'ordre, une clarté et une modestie admirables; pas une parole choquante contre les auteurs que le Père Noghera combat, mais point de ménagement pour l'erreur. 19° *Orazioni di Demosthene, volgarizzate, e con annotazioni illustrate*, Milan, 1753. Cette traduction passe pour élégante et fidèle. A ces nombreux ouvrages il faut joindre des *Mélanges* et des *Poésies italiennes* et *latines*. Noghera mourut en novembre 1784, âgé de 65 ans. Il possédait dans une grande perfection les langues latine, italienne et grecque. Théologien profond, littérateur très distingué, écrivain laborieux, il a bien mérité de la religion et des lettres. On trouve son *Éloge* parmi ceux des *Hommes illustres du diocèse de Côme*, par le comte Giovio.

NOIR (Jean Le), fameux chanoine et théologal de Séez, était fils d'un conseiller au présidial d'Alençon. Il prêcha à Paris et en province avec réputation. Il eût pu continuer d'employer utilement ses talens, si une opposition, tout-à-fait déraisonnable aux décisions de l'Église, ne l'eût brouillé avec son évêque, qui avait donné un mandement pour la publication du Formulaire. Il eut l'audace de l'accuser de plusieurs erreurs dans des écrits publics. Ses excès indignèrent les gens de bien. On nomma des commissaires pour le juger; et sur la représentation de ses libelles, il fut condamné, le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris, et aux galères à perpétuité. Quelques jours après ce jugement, les jansénistes, qui l'avaient égaré à ce point, firent courir une complainte latine, dans laquelle on disait, « qu'il » était *noir* de nom, mais *blanc* par ses » vertus et son caractère. » Cependant la peine des galères ayant été commuée, il fut conduit à Saint-Malo, puis dans les prisons de Brest, et enfin dans celles de Nantes, où il mourut en 1692. On a de lui plusieurs ouvrages remplis d'injures et d'emportemens, dont l'énumération déshonorerait ce *Dictionnaire*, comme l'apothéose de ce fanatique a déshonoré celui de l'abbé de Barral.

* NOIROT (Jean-Baptiste-Xavier), religieux dominicain, né en 1756 en Franche-Comté d'une famille honorable, fit ses premières études dans sa province et son noviciat à Paris. Après avoir terminé sa philosophie et sa théologie au couvent de Nantes, il enseigna lui-même ces deux sciences dans différens établissemens de son ordre. Nommé en 1787 procureur de la maison de Morlaix, il se livra en même temps à la prédication : son éloquence et ses vertus lui acquirent une telle influence dans le pays qu'il ne le quitta point pendant la révolution. Il fut, il est vrai, exposé à bien des dangers, surtout pendant la terreur; mais il parvint à déjouer les poursuites de ses ennemis. Il réunit même autour de lui un grand nombre de prêtres dont il était en quelque sorte la sauvegarde : on en a compté à Morlaix jusqu'a 60 et même 80 à la fois. Lorsque les autels furent relevés, Noirot n'accepta aucune place : il se rendit utile par des stations d'Avent et de Carême, remplies dans plusieurs villes, à Quimper, Brest, Vannes, Saint-Brieux, Saint-Malo, surtout à Morlaix. C'est principalement à lui que les ursulines et les carmélites doivent leur rétablissement dans cette dernière ville : il dirigea ces deux communautés renaissantes, et il les laissa nombreuses et florissantes. Il fut aussi le directeur des filles de Saint-Vincent de Paul qui lui ont prodigué tous leurs soins pendant sa dernière maladie. Le Père Noirot est mort le 7 décembre 1829.

NOLDIUS (Chrétien), né à Hoybia en Scanie, l'an 1626, fut nommé en 1650 recteur du collége de Landscroon, charge qu'il remplit pendant quatre ans. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, et retourna dans sa patrie en 1657. Trois ans après, il obtint la place de gouverneur des enfans du seigneur de Gerstorff, grand-maître de la cour de Danemark. Noldius devint

en 1664 ministre et professeur de théologie à Copenhague, où il mourut en 1683. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° *Concordantiæ particularum hebræo-chaldaicarum*; ouvrage estimé, dont la meilleure édition est celle d'Iéna, en 1734, in-4; 2° *Historia Idumeæ, seu De vita et gentis Herodum diatribe*; 3° *Sacrarum historiarum et antiquitatum synopsis*; 4° *Logica*; 5° une nouvelle *Edition* de l'historien Josèphe, etc. Noldius était en commerce de littérature avec le célèbre Dorschæus, et avec un grand nombre d'autres savans. C'est l'un des premiers qui ont soutenu *que les diables ne peuvent faire aucun prodige, pour introduire ou autoriser le vice*, ce qui est vrai dans le cas seulement qu'il n'y aurait pas de moyen de dissiper l'illusion, et de reconnaître dans ses opérations le père du mensonge; puisque l'Ecriture nous apprend que les magiciens de Pharaon firent des merveilles surnaturelles, pour contredire les ordres que Moïse portait à Pharaon de la part de Dieu. *Voyez* le Catéchisme philosophique, p. 357, n° 312.

NOLIN (Denys), avocat au parlement de Paris, quitta le barreau pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture sainte. On a de lui : 1° *Lettres de N. Indès, théologien de Salamanque, où l'on propose la manière de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissemens sur quelques difficultés*, Paris, 1708, in-12; 2° deux *Dissertations*, l'une sur les bibles françaises jusqu'à l'an 1541; et l'autre sur *l'Eclaircissement et phénomène littéraire et lettre critique de la Dissertation anonyme et des lettres de Richard Simon, touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens*, in-12. Nolin mourut en 1710, après avoir mené une vie occupée et édifiante. Sa bibliothèque, choisie avec soin, fut après sa mort le partage des pauvres de sa paroisse, dont il avait été le consolateur et le père.

NOLLET (l'abbé Jean-Antoine), physicien célèbre, diacre, licencié en théologie, maître de physique et d'histoire naturelle des enfans de France, professeur royal de physique au collége de Navarre, naquit à Pimpré, diocèse de Noyon, le 17 novembre 1700, de parens honnêtes, mais peu favorisés des biens de la fortune. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se mit en devoir d'en remplir les fonctions, et à peine eut-il reçu le diaconat, qu'il sollicita et obtint une dispense pour prêcher; mais ce genre d'occupations ne fut pas celui où son goût le portait. L'amour des sciences l'emporta, et il se livra avec ardeur à l'étude de la physique, et fut reçu de la société des arts, établie à Paris sous la protection de M. le comte de Clermont. En 1734, il fit un voyage à Londres avec MM. du Fay, du Hamel, et de Jussieu. Son mérite le fit recevoir de la société royale sans qu'il eût brigué cet honneur. Deux ans après, il passa en Hollande, où il se lia étroitement avec s'Gravesande et Musschenbroëck. De retour à Paris, il reprit le cours de physique expérimentale qu'il avait ouvert en 1735, et qu'il a continué jusqu'en 1760. Ce sont ces cours de physique qui ont fait naître l'idée des cours particuliers en d'autres genres, tels que ceux de chimie, d'anatomie, d'histoire naturelle, etc. En 1738, M. le comte de Maurepas ayant fait agréer au cardinal de Fleury l'établissement d'une chaire publique de physique expérimentale à Paris, l'abbé Nollet en fut nommé le premier professeur. Au commencement de 1739, il fut reçu à l'académie royale des Sciences, et au mois d'avril suivant, le roi de Sardaigne, voulant établir une chaire de physique à Turin, appela l'abbé Nollet dans ses états. En 1744, il fut appelé à Versailles, pour donner à monseigneur le Dauphin des leçons de physique expérimentale, auxquelles le roi et la famille royale assistèrent souvent. Les qualités de son cœur et celles de son esprit lui méritèrent la confiance de ce prince, qui n'a pas cessé, jusqu'à sa mort, de donner à l'ingénieux physicien des preuves de la bienveillance la plus marquée. Au mois d'avril 1749, il fut envoyé en Italie pour y faire des observations sur l'état des sciences de cette contrée. Il enseigna ensuite la physique expérimentale au collége royal de Navarre, à la Fère et à Mézières. Ce célèbre et la-

borieux physicien, qui a rendu à la physique les services les plus importans, par les vues nouvelles dont il a enrichi cette science, mourut à Paris le 25 avril 1770. Il fut regretté du public éclairé, et de ses amis, du sein desquels il s'échappait secrètement pour aller secourir une famille peu riche. Ses ouvrages sont : 1° plusieurs *Mémoires*, insérés dans ceux de l'académie des Sciences ; on en distingue un sur l'*ouïe des poissons*, qui est très estimé ; 2° *Leçons de physique expérimentale*, 6 vol. in-12 : livre bien fait, et aussi agréable qu'utile ; 3° *Recueil de lettres sur l'électricité*, 1753, 3 vol. in-12 ; 4° *Essai sur l'électricité des corps*, 1 vol. in-12 ; 5° *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, 1 vol. in-12 ; 6° *L'art des expériences*, 3 vol. in-12, avec figures, 1770. *Voyez* MORIN Jean, natif de Meung. (Grandjean de Fouchy a prononcé son *Éloge* à l'académie des Sciences ; on en trouve un extrait dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome 7, et dans la *Galerie française*.)

NOMPAR DE CAUMONT. *Voyez* FORCE.

* NOMSZ (Jean), poète hollandais, naquit à Amsterdam en 1738. Destiné au commerce, il le quitta dans le but de se livrer à la littérature dramatique, pour laquelle il avait un talent véritable. Il donna au théâtre d'Amsterdam plus de quarante pièces tant originales que traduites, qui toutes eurent un brillant succès. Nomsz eut à souffrir plusieurs revers de fortune, qu'il ne sut pas supporter avec la constance d'un noble caractère, et il s'abaissa jusqu'à contracter des habitudes indignes de sa réputation littéraire. Lors de la révolution française, il parut en adopter les principes avec chaleur : il s'en montra ensuite ennemi ; d'abord enthousiaste de Buonaparte, il détesta ensuite jusqu'à son nom. Cette versatilité, une conduite peu réglée, et un esprit mordant, lui firent beaucoup d'ennemis, qu'il n'eut pas la prudence de ménager. Aussi, tandis qu'on applaudissait ses pièces au théâtre, on le fuyait jusque dans les rues, dans les lieux publics. Malade, sans ressource, sans asile, il fut obligé, dans sa vieillesse, d'aller à l'hôpital, où il mourut en 1803, âgé de 65 ans. Il a laissé 1° *Guillaume Ier*, *fondateur de la liberté hollandaise*, Amsterdam, 1779, in-4 ; poème épique plein de beautés du premier ordre, qui font oublier quelques défauts ; 2° *Mélanges*, ibid., 1782, in-4. Ils contiennent des *Épîtres*, des *Satires*, des *Contes*, écrits d'un stile rapide, mordant et plein de verve ; 3° douze *Héroïdes patriotiques*, ibid., 1785, in-8 en deux parties ; 4° *Tragédies*, qui parurent d'abord séparément, à mesure qu'elles furent jouées, et dont les plus remarquables sont : *Fernand-Cortez*, *Zoroastre*, *Antoine Hambrock*, *Kora* ou *Les Péruviens*, *Barthélemi Las-Casas*, *Olden-Barnevelt*, *Marie de Leling*, etc., etc. Les règles ne sont pas exactement observées dans ces pièces ; mais on y trouve un dialogue vif et naturel, une bonne entente du théâtre, beaucoup d'intérêt et de belles pensées ; 5° *Tragédies* traduites du français : *Soliman II*, *Le comte de Warwich*, *L'Orphelin de la Chine*, *Gabrielle de Vergy*, *Zaïre*, *Athalie*, etc. ; 6° *Comédies*, savoir : *Les Fougueux*, *Amour et Amitié contre la mode*, *Quelqu'un et personne*, *L'Homme de confiance*, *Le Vieil habit*, *Le Tartufe* (traduit du français); 7° plusieurs traductions en vers, entre autres des fables de La Fontaine, 4 vol. in-8. Ouvrages en prose : 8° *Monographie de Charles-Quint*, de *Philippe II*, du *Duc d'Albe*, etc., etc. ; 9° *Contes moraux*, qui furent bien accueillis, et qui méritaient de l'être ; 10° *Mes récréations* ; 11° *Principes pour l'acteur dramatique et pour le spectateur* ; 12° *Abdallah*, conte dans le genre de *Zadig*, inséré dans une suite des numéros de la feuille périodique intitulée *Le Philosophe*. Cet infatigable écrivain a coopéré en outre à plusieurs feuilles hebdomadaires de Hollande, qui obtinrent du succès. On trouvera de plus amples détails sur Nomsz dans l'excellente *Histoire de la poésie hollandaise*, par M. Vries, tome 11, pag. 292-297.

NONIUS MARCELLUS, grammairien et philosophe péripatéticien de Tibur (Tivoli), florissait au 3e siècle de J. C., et

fut un des plus savans hommes de son temps. Nous avons de lui un Traité de la propriété des mots latins, sous ce titre : *De proprietate sermonum*, dont les éditions de 1471 et 1476, sont très rares. Ce grammairien est estimé, parce qu'il rapporte divers fragmens des anciens auteurs, que l'on ne trouve point ailleurs. Son traité fut réimprimé à Paris, en 1614, in-8, avec des notes pleines d'érudition.

NONIUS (Ferdinand). *Voyez* NUNEZ.

NONNIUS ou NONIUS (Pierre), en espagnol *Nunez*, médecin et mathématicien portugais, né en 1492, à Alençar-do-Sal, fut précepteur de don Henri, fils du roi Emmanuel. Il enseigna les mathématiques dans l'université de Coïmbre, avec une réputation extraordinaire. On a de lui : 1° deux livres *De arte navigandi*, Coïmbre, 1573, in-fol. qui furent très bien reçus à la cour du roi de Portugal, parce qu'ils servaient aux grands desseins qu'avait ce prince de pousser les expéditions maritimes en Orient; 2° *De crepusculis*, in-4; 3° *Opera mathematica*, Bâle, 1592, in-fol. parmi lesquels on distingue un Traité d'algèbre qu'il estimait beaucoup, et qu'il dédia en 1564 à son ancien disciple, le prince Henri, cardinal-infant, etc. Nonnius mourut en 1577, à 80 ans. Il passe pour un des plus habiles hommes de son temps. Il possédait les hautes sciences ; il savait les langues, et, ce qui est encore plus estimable, il ne devint pas orgueilleux de ses connaissances.

NONNIUS (Louis), médecin d'Anvers, au 17e siècle, se signala par son habileté dans son art, et par une érudition peu commune. On a de lui, 1° un excellent traité intitulé : *Diæteticon, sive De re cibaria*, Anvers, 1645, in-4. Il y a dans cet ouvrage des choses qui contribuent à l'intelligence des poètes latins. Il y parle des mets qui servaient aux plaisirs des tables des anciens. 2° *Ichthyophagia, sive de piscium esu commentarius*, Anvers, 1616, in-8 ; ouvrage utile et agréable. Il y fait voir que le poisson est un aliment très salutaire aux personnes sédentaires, aux malades, aux vieillards et aux gens de faible complexion, parce qu'il fait un sang de moyenne consistance, propre à leur tempérament. Un commentateur de l'Ecriture sainte a cru fortifier ses observations par la remarque suivante : *Solis piscibus et pane pavit bis populum prodigialiter Christus, et ipse a resurrectione semel pastus, non nisi pisce*. 3° Un *Commentaire* fort étendu en 1 vol. in-fol. 1620, sur les médailles de la Grèce, sur celles de Jules-César, d'Auguste et de Tibère. Il contient les deux ouvrages de Goltzius sur le même sujet. 4° *Hispania, sive Populorum, urbium, accuratior descriptio*, Anvers, 1607, in-8 : description nécessaire pour la connaissance de l'ancienne Espagne ; 5° *Commentaire* sur la Grèce, les Iles, etc. de Goltzius ; ouvrage très savant ; 6° des *Poésies* assez faibles. On a encore différens morceaux de ce médecin dans le livre *De calculo* de Beverwyck, Leyde, 1638, in-12.

NONNUS, poète grec du 5e siècle, de Panople en Egypte, est auteur, 1° d'un *Poème* en vers héroïques, en 48 liv., intitulé : *Dionysiaca*, grec et latin, *ex versione Lubini*, Hanau, 1605, in-8 ; Leyde, 1610, in-8, la 1re édit. à Anvers, chez Plantin, 1569, in-8, est fort rare ; 2° d'une *Paraphrase*, en vers, sur l'Evangile de saint Jean, 1677, in-8, et dans la Bibliothèque des Pères. Cette paraphrase peut servir de commentaire. Elle est fort claire, mais très peu poétique.

* NONOTTE ou NONNOTTE (Donat), peintre du roi, né à Besançon en 1707, d'une ancienne famille, mais peu riche, vint à Paris, en 1728, et eut le bonheur d'être admis dans l'école de Le Moine, sous lequel il fit de très grands progrès dans son art. Nommé en 1754, peintre de la ville de Lyon, il y établit une école gratuite de dessin qui est devenue le modèle de toutes celles de ce genre. Il s'était adonné particulièrement au portrait : on a celui de le Lorrain, sculpteur, et celui de Gentil Bernard qui passent pour des chefs-d'œuvre. On a cependant de lui quelques tableaux d'histoire, parmi lesquels on distingue celui de la *Surprise de Besançon par les protestans en*

1575 ; morceau remarquable sous le rapport de la conception et du coloris, mais dans lequel il a trop multiplié les personnages allégoriques. Il mourut le 5 février 1785. On trouve de lui, dans les recueils de l'académie de Lyon, un *Discours sur les avantages des sciences et des arts* : un *Traité complet de peinture divisé en 14 mémoires*, et une *Vie de Le Moine*, pleine de détails curieux. La bibliothèque de Besançon possède plusieurs de ses manuscrits.

* NONOTTE ou NONNOTTE (Claude-François), jésuite, connu par ses démêlés avec Voltaire, naquit à Besançon, en 1711. Il entra de bonne heure dans la société de Jésus, se consacra à la chaire et prêcha avec succès dans plusieurs villes de France, surtout à Amiens, à Paris et à Versailles. Appelé à Turin par le roi de Sardaigne, il fit entendre la parole sainte devant cette cour, et reçut de Charles-Emmanuel III les témoignages les plus flatteurs. C'est en 1762 que commença la lutte entre le philosophe de Ferney et le modeste jésuite, par la publication de l'ouvrage qui a pour titre : *Erreurs de M. de Voltaire*, Avignon, 2 vol. in-12. C'est un examen exact de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, publié par le premier. L'abbé Nonotte y relève non seulement les principes irréligieux, mais les fausses citations et les faits apocryphes. Les *Erreurs* sont divisées en deux parties, les *erreurs historiques* et les *erreurs dogmatiques*. On voit dans la première avec quelle attention soutenue Voltaire s'est appliqué, dans son *Essai d'histoire*, à avilir le clergé, à flétrir la conduite des papes, à justifier les ennemis de l'Eglise. Combien ses jugemens sur nos rois sont marqués au coin de la malignité! comme il affecte de rabaisser les Français et de les mettre au dessous des étrangers! enfin avec quelle légèreté il substitue ses idées aux faits de l'histoire. Dans la seconde, l'abbé Nonotte ne s'est pas attaché à signaler toutes les attaques directes ou indirectes de l'ennemi du christianisme ; son travail eût été trop volumineux : il s'est borné à repousser les assertions les plus malignes et les principes les plus dangereux. Son livre a été très souvent réimprimé. On pouvait juger du degré d'importance que le philosophe attachait aux critiques de ses adversaires, par le plus ou le moins d'emportement de son caractère naturellement irascible ; et ceux qui eurent l'honneur d'exciter le plus sa bile furent le journaliste Fréron, les rédacteurs du *Journal de Trévoux*, l'abbé Guénée et surtout l'abbé Nonotte. Il répondit à celui-ci par une *Lettre* facétieuse, et ensuite par des *Eclaircissemens historiques, à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, par M. *Damilaville* : c'était le nom d'un de ses amis. Ces *Eclaircissemens* furent insérés d'abord dans l'*Essai de l'histoire générale*, au tome 8, édition de 1761-1763 ; et puis dans la *Suite d'Un Chrétien contre six Juifs*. Dans sa réponse, il n'épargna pas, selon sa coutume, les épithètes les plus grossières et les sarcasmes les plus injurieux : ses amis conviennent même que le philosophe aurait pu mettre plus de *dignité* et de *modération* dans cette discussion. *Voyez* la *Biographie des contemporains*, article NONOTTE. On raconte un fait assez singulier, qui précéda la publication de l'ouvrage de l'abbé Nonotte, qui fut imprimé à Avignon, chez Fez. Ce libraire, avant de le mettre en vente, écrivit, dit-on, à Voltaire, le 30 avril, pour lui offrir de supprimer l'édition moyennant une somme de mille écus. Voltaire, qui trouva dans cette circonstance une occasion de plaisanter sur le livre et sur l'auteur, n'accepta pas cette offre : il aima mieux employer le fiel de sa plume, et le distilla à longs flots. Malgré ses diatribes, l'ouvrage de l'abbé Nonotte eut plusieurs éditions, et fut traduit en allemand et en italien. L'auteur répliqua à son tour par une *Lettre d'un ami à un ami, sur les honnêtetés littéraires*, et par une *Réponse aux éclaircissemens historiques*, qui mirent encore en mouvement la bile de l'auteur de *Candide*, et augmentèrent sa haine contre le christianisme et surtout contre les jésuites. Au reste l'ouvrage de No-

notte est resté au nombre des bons livres ; il a été réimprimé, en 1820, avec un troisième volume, intitulé : *De l'esprit de Voltaire dans ses écrits*. Après la suppression de l'ordre des jésuites, l'abbé Nonotte se retira à Besançon. Il fut admis dans l'académie de cette ville, où, tout en s'occupant de l'histoire de sa province, il continua à travailler à la défense de la religion avec un zèle et un talent qui lui méritèrent un bref de Clément XIII, du 7 avril 1768. Dans ce bref, le pontife, en lui donnant des éloges pour ses louables efforts, l'exhortait à continuer la réfutation du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire ; ce que l'abbé Nonotte fit avec un redoublement d'ardeur. Il était profondément versé dans l'histoire sacrée et profane, parlait avec facilité l'italien, avait une conversation aimable et spirituelle, et plaisait autant par la variété de ses connaissances que par l'enjouement de son esprit. Il est mort le 3 septembre 1773, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il a laissé : 1° *Les erreurs de M. de Voltaire*, Avignon, 1762, 2 vol. in-12 ; 2° *Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires* ; 3° *Réponse aux éclaircissemens historiques et aux additions de Voltaire*, imprimées séparément, 1766 et 1767 ; 4° *Dictionnaire anti-philosophique, pour servir de commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique et autres livres qui ont paru de nos jours contre le christianisme*, 1768, in-8. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. On en cite une de 1780, qui a pour titre *L'Anti-Dictionnaire philosophique* ; 5° *Dictionnaire philosophique de la religion, où l'on établit tous les points de la doctrine attaqués par les incrédules, et où l'on répond à toutes leurs objections*, 1774, 4 vol. in-12. Quel que soit le mérite de cet ouvrage, il subit des critiques, notamment de la part d'un prêtre appelant, Bon-François Rivière, connu sous le nom d'abbé Pelvect, qui publia, en 1776, des *Lettres d'un théologien à M***, où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*. (Ces écrivains étaient quatre anciens jésuites, de la Mare, Horis, Paulian et Nonotte.) Il leur reproche des erreurs *sur le péché originel, sur les œuvres et le salut des infidèles, sur la liberté et la grâce, sur la morale*, etc., etc., c'est-à-dire sur les points où ses opinions, comme appelant, différaient des leurs. 6° *Les philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise*, ou *Portrait historique des philosophes païens qui, ayant embrassé le christianisme, en sont devenus les défenseurs par leurs écrits*, Paris, 1789, in-12. Cet ouvrage peut servir de tableau comparatif entre les philosophes anciens et les philosophes modernes. On lui attribue aussi : 7° *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules*, Avignon, 1789, in-12. Tous ces ouvrages réunis ont été publiés sous le titre d'*Ouvrages de l'abbé Nonotte*, Besançon, 1818, 7 vol. in-8, et in-12, avec le portrait de l'auteur, qui avait été gravé par son frère Donat Nonotte (mort en 1785), doyen de l'académie de peinture. Voyez l'article précédent. C'est d'après l'inscription placée au bas de ce portrait que l'on a relevé l'erreur où sont tombés les rédacteurs de la *France Littéraire*, ainsi que Chaudon et Delandine, dans leur *Dictionnaire historique* (7e édit.), lesquels appellent l'abbé Nonotte Claude-Adrien, et non *Claude-François*, qui étaient ses véritables noms. *L'Ami de la Religion* lui a consacré une *Notice* intéressante, tome 25, page 385.

NOODT (Gérard), né en 1647 à Nimègue, fut professeur en droit dans le lieu de sa naissance, puis à Franeker, à Utrecht et enfin à Leyde, où il mourut le 15 août 1725, à 68 ans. On a de lui des *Traités* sur des matières de jurisprudence, dont il donna un Recueil à Leyde, en 1724, in-fol. Son stile est pur, mais trop concis. Barbeyrac a traduit en français et commenté les Traités de Noodt sur *le pouvoir des souverains*, et *la liberté de conscience*, Amsterdam, 1715, in-12. Dans le premier, Noodt parle de l'autorité des rois en républicain décidé ; dans le second, il prêche une tolérance

absolue, tant ecclésiastique que civile, et ne veut pas qu'on inquiète ceux qui s'efforcent d'introduire de nouvelles religions dans un état; il n'en excepte pas même l'idolâtrie déclarée.

NORADIN ou NOUR-EDDYN, célèbre sultan de Syrie et d'Egypte, fils de Sanguin (autrement Emaldeddin), soudan d'Alep et de Ninive, tué par ses eunuques au siége de Calgembar en 1145, partagea les états de son père avec Seiffedin, son frère aîné. La souveraineté d'Alep était tombée dans le partage de Noradin; il l'augmenta par ses armes, et devint un des plus puissans princes d'Asie. C'était le temps des croisades: Noradin signala sa valeur contre les croisés, défit Josselin, comte d'Edesse, se rendit maître de ses états et le fit prisonnier, après avoir vaincu Baudouin III roi de Jérusalem, et Raimond prince d'Antioche, dans une bataille où ce dernier fut tué. (Noradin fut battu à son tour par Baudouin; mais il prit sa revanche sur les autres princes croisés. Cependant ces derniers, s'étant coalisés, imposèrent à Noradin une trève qui fut souvent rompue de part et d'autre.) Ce conquérant tourna ensuite ses armes contre le sultan d'Icone, qui fut vaincu à son tour. Celui d'Egypte, détrôné par Margan, ayant appelé Noradin à son secours, lui donna occasion de le dépouiller lui-même; ce qui n'est pas du tout conforme à ce qu'on raconte de la générosité de Noradin. Il en fut bientôt puni. Gyracon, général de ses armées, se fit bientôt établir soudan d'Egypte au préjudice de Noradin son maître. Ce nouveau soudan mourut en 1170, et laissa pour successeur Saladin. Noradin mourut en 1174.

NORBERT (Saint), né l'an 1082 à Santen dans le duché de Clèves, d'une des plus illustres familles d'Allemagne, passa à la cour de l'empereur Henri V, son parent. Il y brilla par les agrémens de son esprit et de sa figure, et y plut par l'enjouement et la douceur de son caractère. La cour produisit sur ses mœurs l'effet qu'elle devait produire: elle les adoucit et les corrompit. Norbert, touché par la grâce, se retira du sein de la corruption, se démit de ses bénéfices, vendit son patrimoine, et en donna le prix aux pauvres. Dégagé de tous les liens qui le retenaient dans le monde, il s'en alla de ville en ville prêcher le royaume de Dieu. Barthélemi, évêque de Laon, lui ayant donné un vallon solitaire nommé *Prémontré*, il s'y retira en 1120, et y fonda l'ordre des chanoines réguliers qui porte le nom de ce désert. Ses sermons, appuyés par ses exemples, lui attirèrent une foule de disciples; il leur donna la règle de saint Augustin, et l'habit blanc, qui était celui des clercs, mais tout de laine et sans linge. Cette nouvelle milice ecclésiastique gardait un silence perpétuel, jeûnait en tout temps, et ne faisait qu'un repas par jour et très frugal. Cet ordre fut confirmé six ans après, en 1126, par Honorius II. Il y avait alors huit abbayes fondées, outre Prémontré. Le saint instituteur fut appelé dans le même temps à Anvers pour combattre l'hérétique Tanchelin. L'archevêché de Magdebourg ayant vaqué, le clergé et le peuple le choisirent pour le remplir. Il appela ses chanoines dans cette ville, et leur vie austère édifia les habitans de Magdebourg. Le dessein de réforme que ce saint archevêque méditait inspira à quelques-uns une haine si violente, qu'ils attentèrent plusieurs fois à sa vie. L'occasion du concile de Reims en 1131 le rappela en France pour quelque temps; et après avoir eu la consolation de voir sa maison de Prémontré peuplée de 500 religieux, il alla mourir dans sa ville épiscopale, en 1134. Grégoire XIII le plaça dans le catalogue des Saints en 1582. Sa *Vie* a été écrite avec beaucoup de fidélité par Hugues, son premier disciple. Charles-Louis Hugo, abbé d'Estival, en a donné une édition enrichie de notes savantes, Luxembourg, 1704 (*voyez* HUGO). On en a une autre de Jean-Chrysostôme van der Sterre, abbé de Saint-Michel à Anvers, 1656, in-8. M. (l'abbé Lécuy, dernier abbé général de Prémontré, et qui a fourni quelques bons articles aux édit. précédentes de ce *Dictionnaire*, a publié une *Notice* sur saint Norbert, dans laquelle il donne des détails intéressans sur l'état actuel de

cet ordre. On trouve à la fin une pièce de vers, sous le titre de *Planctus Norbertinus*, dans laquelle ce respectable vieillard exhale sa douleur sur les ruines d'une institution qui lui fut si chère.) Quoique cet ordre ait apporté divers adoucissemens à la première rigueur de son institution, c'est un de ceux qui honoraient le plus et servaient le plus utilement l'Eglise catholique. Si on excepte quelques maisons où l'esprit du siècle s'était introduit dans les dernières années, la régularité, l'application à l'étude, des mœurs pures, un zèle actif et éclairé, distinguaient encore les enfans de saint Norbert. Ils avaient dans plusieurs pays un grand nombre de cures à administrer, et ils s'acquittaient de cet emploi important avec beaucoup de fruit et d'édification. Il est naturel que des hommes qui ont pris dans le sein de la vie religieuse les grands principes de charité, de zèle, de désintéressement, qui sont à l'abri de toute appréhension pour l'avenir, et ne songent point à laisser d'héritage à leurs parens, soient excellemment propres aux fonctions pastorales. C'est sans doute cette considération qui, durant plusieurs siècles, a fait choisir les évêques dans les monastères. En vain dit-on que c'était des siècles d'ignorance, où parmi le clergé séculier on ne trouvait point de sujets capables ou dignes de l'épiscopat. Cela prouve au moins que la science et la vertu se conservent plus aisément et se nourrissent mieux dans la retraite et le silence des monastères, puisqu'elles y ont persévéré, tandis que l'ignorance et le vice couvraient la face de la terre. Du reste, ce n'est point dans les siècles d'ignorance que l'usage d'employer les religieux au service des églises a été établi. On lit dans la *Vie* de saint Eusèbe de Verceil, qu'il introduisit en Occident cette coutume que l'Orient avait depuis longtemps adoptée : *Primus in Occidentis partibus in eadem Ecclesia eosdem monachos instituit esse quos et clericos, ut esset in ipsis viris et contemptus rerum et accuratio Levitarum.* (*Voyez* Jonadab.) Du reste, quelque utile que soit cet ordre respectable, surtout dans ces temps de subversion et d'incrédulité, on ne doit pas croire qu'il ait échappé aux déclamations de la philosophie : tout au contraire, c'est par là même qu'il les a méritées ; et de quelque manière que se conduisent les hommes dévoués à la religion, le monde saura toujours les contrôler à sa mode. « Lorsque les moines, » dit un critique très judicieux, sont demeurés dans la solitude, on leur a reproché de mener la vie des ours ; lorsque des révolutions fâcheuses les ont forcés de se rapprocher des villes, on a imaginé que c'était par ambition ; tandis qu'ils se sont bornés au travail des mains et à la prière, on a insisté sur leur ignorance ; dès qu'ils se sont livrés à l'étude, on les a blâmés d'avoir renoncé à leur première profession, et l'on a prétendu qu'ils avaient retardé le progrès des sciences. Nos profonds raisonneurs ne pardonnent pas plus la vie austère et mortifiée, dans laquelle les moines orientaux persévèrent depuis seize siècles, que le relâchement qui s'est introduit peu à peu dans les ordres religieux de l'Occident. S'ils sont pauvres, ils sont à charge au peuple ; s'ils sont riches, on opine à les dépouiller ; s'ils sont pieux et retirés, c'est superstition, c'est fanatismes ; s'ils paraissent dans le monde, on dit que c'est pour s'y dissiper. Comment contenter des esprits bizarres qui ne peuvent souffrir dans les moines, ni le repos ni le travail, ni la solitude ni l'esprit de société, ni les richesses ni la pauvreté ? » *Voyez* saint François, Burnet, Evrard.

NORBERT (Le Père), capucin, dont le vrai nom était Pierre Parisot, naquit à Bar-le-Duc, l'an 1697, d'un tisserand, à ce que dit Chevrier. Il fit sa profession chez les capucins de Saint-Michel, en 1716. Le provincial allant à Rome, pour assister à l'élection d'un général en 1734, emmena avec lui le Père Norbert en qualité de secrétaire. Le capucin lorrain, avec l'air lourd, avait l'esprit intrigant. Les cardinaux, dont il se procura la bienveillance, lui firent avoir la place de procureur-général des missions étran-

gères. En 1736, il était à Pondichéri, bien accueilli par le gouverneur Dupleix, qui l'en nomma curé. (Fort de cette protection, il crut pouvoir satisfaire sa haine contre les jésuites, en les faisant exclure de tous les établissemens français.) Son caractère inquiet et tracassier le fit bientôt destituer de son emploi, sur les représentations de M. l'évêque de Saint-Thome, et du Père Thomas de Poitiers, supérieur-général des capucins de Madras et de Pondichéri, qui le qualifie de *brouillon*, de *mauvais génie*, d'*orgueilleux*, etc. Il en était venu jusqu'à fabriquer une approbation épiscopale pour un de ses libelles et à la signer du nom de l'évêque. De là il passa dans les îles de l'Amérique, d'où, après un séjour de deux ou trois ans il revint à Rome en 1744; mais il n'y séjourna pas longtemps, et fut obligé de se retirer à Lucques, où il fit paraître son ouvrage au sujet des rites malabares, en 2 vol. in-4, sous le titre de *Mémoires historiques sur les missions des Indes*, que Benoît XIV condamna par un décret du 1er avril 1745, et dont M. de Belsunce, évêque de Marseille, dévoila en partie les impostures dans deux *Instructions pastorales*, l'une du 22, l'autre du 29 janvier 1745. L'abbé des Fontaines, surpris de cette levée de boucliers de la part d'un capucin, dont l'ordre passait pour attaché aux jésuites, lui appliqua ces mots connus : *Et tu quoque*, *Brute*, qu'il traduisit malignement ainsi : *Et toi aussi, Brute*. Les confrères du Père Norbert désapprouvèrent sa conduite et ses écrits. La crainte d'être exposé à des pénitences claustrales, peut-être encore l'inconstance ou quelque chose de plus, lui firent déserter son ordre. Il se retira chez les protestans, et demeura quelque temps en Hollande et en Angleterre. (Il y établit une fabrique de chandelles, puis une autre de tapisseries qui ne prospérèrent pas, malgré la protection que lui avait accordée le duc de Cumberland. Il en obtint des lettres de recommandation.) Il passa en Prusse, où il prit le nom de Cuvel, et puis dans le duché de Brunswick. Clément XIII, espérant le ramener de ses égaremens, lui accorda, en 1759, la permission de porter l'habit de prêtre séculier : il prit alors le nom de *Platel*, revint en France, passa derechef en Angleterre, et de là en Portugal, où ses écrits contre les jésuites lui obtinrent une pension du marquis de Pombal. (*Voy.* MALAGRIDA.) Enfin il revint en France faire réimprimer ses ouvrages en 6 vol. in-4, 1768. Il mourut près de Commerci le 3 juillet 1769. Les personnes qui l'ont connu dans les dernières années de sa vie assurent que sa bile s'échauffait lorsqu'on parlait des jésuites, et qu'il ne pouvait entendre prononcer leur nom avec tranquillité : c'était une espèce de maladie qui, à quelques égards, semblait tenir à l'énerguménisme. Ceux qui désirent de voir des détails curieux sur la vie de ce religieux errant, peuvent consulter le mandement de l'évêque de Sisteron, du 24 avril 1745, et la lettre de Benoît XIV à l'archevêque de Césarée, nonce à Bruxelles, le 11 novembre 1747, où ce pape fait un détail frappant et curieux de toutes les fourberies et méchancetés de ce mauvais cénobite. Elle se trouve en entier dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er juillet 1787, p. 540. Chevrier a donné sa *Vie* en 1762, in-12.

NORDEN (Frédéric-Louis), capitaine de vaisseau, alla en Egypte, où il prit les dessins des monumens de l'ancienne Thèbes. Après avoir voyagé en Angleterre, il vint à Paris, où il mourut en 1742. Les *Mémoires* de cet habile voyageur ont été imprimés à Copenhague en 1755, 2 vol. in-fol., en français. Ils sont très curieux et très importans, surtout pour ceux qui aiment l'antiquité. On y voit les dessins des monumens qui subsistent dans la Thébaïde. (Cet ouvrage a été réimprimé avec des *notes* et des *additions* par M. Langlès, Paris, 1795, 6 parties en 3 vol. in-4, fig. La première édition est recherchée pour les gravures ; mais les additions qui enrichissent cette dernière lui donnent un autre mérite. On reproche à Norden quelques inexactitudes que Bruce a relevées avec trop d'aigreur.)

* NORDENFLEICHT (Hedwige-

Charlotte de), femme auteur, née à Stockholm en 1718, de parens illustres, qui lui firent donner une excellente éducation, parlait plusieurs langues modernes, et notamment le français, dont elle connaissait à fond la littérature. Ses talens, sa beauté, ses grâces et ses vertus lui firent donner le surnom flatteur de *Baque du Nord*. Elle écrivit un grand nombre de *poésies*, qui se distinguent par une diction pure, par l'expression, la verve et une piquante originalité d'idées. Cette dame mourut dans sa patrie le 29 juin 1763, âgée de 45 ans. Parmi ses ouvrages, on cite plus particulièrement deux poèmes, savoir : *Le passage des Belles:* c'est le nom de deux petits détroits dans la mer Baltique. L'auteur célèbre le hardi passage sur la glace, exécuté dans cet endroit par Charles-Gustave, en 1758, lorsqu'il alla combattre l'armée danoise. 2° *Apologie des femmes;* c'est une réponse à l'ouvrage de J. J. Rousseau, intitulé *Lettres sur les spectacles*, où ce philosophe prétend « que les femmes n'ont ni le talent ni la » force pour exceller dans les sciences, » et qu'elles en ont encore moins pour » gouverner les peuples. » Bien que nous aimions à voir les femmes se livrer aux occupations propres à leur sexe, de préférence à celles qui paraissent leur devoir être étrangères, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'au moment où Rousseau avançait cette opinion, deux impératrices régnaient avec gloire (Marie-Thérèse et Catherine II), l'une sur l'Allemagne et l'autre sur la Russie. Quoi qu'il en soit, Madame de Nordenfleicht combat avec autant de talent que de chaleur ce qu'elle croit une injure faite à son sexe.

* NORDIN (Charles-Gustave), antiquaire et évêque suédois, naquit à Stockholm en 1749, et fit ses études à l'université d'Upsal, où il soutint une thèse *de Usu juris naturalis, in vita civili*, 1771, laquelle lui valut le degré de *magister*. L'année suivante, et sous la présidence du célèbre Ihre, il en soutint et publia une autre plus importante, dont le sujet était *Monumenta Pico-gothica vetustioris ævi falso meritoque suspecta*. Dans cette thèse, Nordin examine l'authenticité supposée du manuscrit Ahunique, intitulé *Saga de Hialmar et Ramer*. Il fait espérer dans sa dissertation d'éclaircir d'autres points non moins curieux et discutés, tels que le *Bref* du pape Grégoire IV, au sujet de l'institution canonique d'Anschaire, en qualité d'archevêque ; le *privilége* que Louis le Débonnaire accorda au même saint Anschaire ; la *bulle* du pape Agapet II, et *celle* de Sylvestre II, contenant la défense de faire usage des *Rhunes* et d'autres actes peu autographes relatifs au Nord, etc. Mais cette suite importante n'a point paru. Il s'occupait à examiner les classiques latins, dans l'espérance d'y rencontrer quelques détails relatifs au Nord ; il y trouva des interpolations du moyen âge, et finit par se persuader que Virgile, Horace, et autres auteurs latins avaient été falsifiés dans les couvens, et même qu'ils avaient été fabriqués par des moines. Le Père Hardouin était déjà tombé dans la même erreur, laquelle fut aisément et victorieusement combattue. Nordin au moins eut grand soin de ne pas émettre cette opinion dans ses ouvrages, et il se contenta d'en faire la confidence à quelques amis intimes. On conçoit les motifs de cette prudence ; mais on ne conçoit pas pourquoi il garda le même silence sur les importantes découvertes qu'il avait faites sur l'histoire de Suède. Nommé en 1775 lecteur au gymnase d'Hernosand, il se livra avec ardeur aux sciences ecclésiastiques ; et, pour donner une idée de ses connaissances en théologie, il publia, en 1781, une dissertation sous le titre de *Lineamenta doctrinæ de illuminatione hominis irregeniti*. En même temps, Nordin avait imaginé un plan pour faire un *Corpus diplomaticum* de la Suède. Le gouvernement l'ayant su l'appela à Stockholm pour composer ce grand ouvrage, en rassemblant les matériaux épars dans les archives et les bibliothèques. Pendant son séjour à Stockholm, il eut occasion de connaître le roi, dont il reçut un favorable accueil ; en 1786, il fut nommé membre de l'académie suédoise, et de

celle des belles-lettres. Il prononça, dans la seconde de ces académies, un discours sur les *Variations du langage suédois, depuis les temps les plus anciens jusqu'au roi Charles XI*. Il était persuadé que les Lapons étaient les plus anciens habitans de la Suède, et prouva que l'on trouve dans le suédois les traces du langage lapon, surtout dans les dénominations locales. Ihre, dans la préface du *Dictionnaire lapon*, se montra entièrement de l'avis de Nordin, qui a laissé dans ses manuscrits des preuves presque évidentes de cette affinité, ainsi que de savantes comparaisons entre le lapon et le latin. D'abord pasteur à Skelleftea, dans le diocèse d'Hernosand, puis prévôt de cet évêché, il fut envoyé par le diocèse, comme son représentant, à la diète de Stockholm, où il soutint les dispositions du gouvernement au sujet des propositions ecclésiastiques. Le brevet d'historiographe de l'ordre du Séraphin fut sa récompense ; et dans les diètes suivantes il devint membre de divers comités, et entre autres du comité pour la révision des affaires de la banque. Il avait beaucoup d'influence sur l'esprit du roi Gustave, qui, en 1792, le nomma son conseiller. Ce prince ayant été assassiné peu de temps après, Nordin retourna dans sa prévôté et exerça de nouveau ses fonctions de lecteur. Quoiqu'il eût perdu son crédit à la cour, sa réputation de savant était toujours la même, et lui fit obtenir la cure de Nora, dans l'Angermanie; en 1800 il siégea à la diète de Norckœping, et prit ensuite le bonnet de docteur en théologie. Il fut encore, en 1803, du comité réuni pour la révision de la banque. Après cette époque, il travailla à la propagation de l'Evangile parmi les Lapons, et eut une grande part à l'érection de plusieurs chapelles dans les paroisses éloignées. Quand il fut, en 1808, nommé évêque d'Hernosand, il fit terminer la traduction, en langue laponne, de la Bible : le *nouveau Testament* avait déjà été traduit et publié en 1755. Pour faire plus promptement paraître cet ouvrage, il établit une imprimerie à Hernosand, ville la plus septentrionale de la Suède, et la moins éloignée du pôle. Cependant une conspiration secrète se formait à la cour de Stockholm. Elle éclata en 1809, pour détrôner le fils de Gustave III, et mettre en sa place son oncle, qui nomma pour son successeur le général français Bernadotte, quoiqu'il existât un fils du roi détrôné. Cette usurpation eut lieu presque au moment où l'on rétablissait en Europe le système de la *légitimité*. Nordin, dans cette occasion, assista encore à l'assemblée des représentans du royaume, coopéra à la nouvelle constitution, et le roi Charles XIII le décora de l'ordre de l'Etoile-Polaire. Quand les états eurent terminé leurs travaux, Nordin retourna à son diocèse, où il s'occupa de mettre en ordre sa riche bibliothèque. Il y avait réuni d'immenses matériaux pour l'histoire de Suède : des annales, des chroniques imprimées et manuscrites, des chartes, des généalogies, des nécrologies, des actes publics, tous les documens enfin qu'il avait pu recueillir dans les archives et les librairies du royaume, dont il avait déjà fait des extraits. Parmi ces écrits, il y avait des manuscrits originaux et fort curieux, tels que le pamphlet du comte Torstenson contre Charles XI, intitulé *La Pomme d'or ; les Correspondances* du règne de Frédéric, par Woltemar d'Amiens ; *Anecdotes historiques*, etc., etc., outre les *Mémoires* que Nordin avait faits pour l'académie des belles-lettres, et contenant des recherches sur l'histoire du Nord, d'après Tacite, Jean de Brême, Rimbert, et Saxo. Cette collection, composée de 2,400 pièces, fut achetée par le prince royal (Bernadotte), aujourd'hui Charles XIV, roi de Suède, qui en fit présent à l'université d'Upsal, après la mort de Nordin, arrivée le 14 mars 1814 : il était âgé de 65 ans. Il existe une *Notice* sur ce savant, écrite par le baron d'Alderbeth.

NORÈS (Jason de), littérateur, poète et philosophe, né à Nicosie dans l'île de Chypre, fut dépouillé de ses biens par les Turcs, qui s'emparèrent de sa patrie en 1570. Il se retira à Padoue, où il enseigna la philosophie morale avec beaucoup de réputation. Le *Pastor Fido* de

Guarini parut. Les pastorales étaient devenues la lecture à la mode dans toute l'Italie. Norès, qui ne goûtait pas ces sortes de productions, où il y avait pour le moins autant de licence que de génie, attaqua celle de Guarini, qui lui répondit par une satire imprimée à Ferrare en 1588. Norès répliqua en 1590, et le poète lui préparait une réponse encore plus violente, lorsque Norès mourut, en 1590, de la douleur que lui causa l'exil de son fils unique, banni pour avoir tué un Vénitien dans une querelle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, les uns en italien et les autres en latin. Parmi ceux qu'il a écrits en italien, on remarque 1° la *Poétique*, Padoue, 1588, in-4 : cette édition est rare; 2° un *Traité de la république*, 1578, in-4, qu'il forme sur le modèle de celle des Vénitiens, ses souverains; 3° un *Traité du monde et de ses parties*, Venise, 1571, in-8; 4° *Introduction aux trois livres de la Rhétorique d'Aristote*, Venise, 1584, in-4; estimée; 5° *Traité de ce que la comédie, la tragédie et le poème héroïque peuvent recevoir de la philosophie morale*, etc. Ceux qu'il a écrits en latin sont : 1° *Institutio in philosophiam Ciceronis*, Padoue, 1576, in-8; 2° *Brevis et distincta summa præceptorum de arte dicendi, ex libris Ciceronis collecta*, Venise, 1553, in-8; bon ouvrage. 3° *De constitutione partium humanæ et civilis philosophiæ*, in-4; 4° *Interpretatio in Artem poeticam Horatii*, etc. On remarque dans tous ces ouvrages beaucoup de méthode et de clarté, une profonde érudition, des expressions heureuses, un stile élevé, mais quelquefois emphatique. — Pierre de Norès, son fils, successivement secrétaire de plusieurs cardinaux, homme de lettres et homme d'affaires, a laissé divers ouvrages manuscrits, entre autres la *Vie* du pape Paul IV, en italien.

NORFOLCK (Le duc de). *Voyez* Elisabeth, reine d'Angleterre.

* NORFOLCK (Charles Howard, duc de), comte de Surrey et d'Arundel-Castée, etc., naquit le 15 mars 1746, et fut élevé dans la religion catholique. Son père, d'abord simple gentilhomme, hérita dans sa vieillesse des titres et de la fortune des ducs de Norfolck; et pour que son fils pût jouir des droits parlementaires, ainsi que de la charge de comte-maréchal, héréditaires dans sa famille, il l'obligea d'abjurer ce que les anglicans appellent *les erreurs de l'Eglise de Rome*. Lord Charles prit le titre de comte de Surrey en 1777, et l'année suivante le comté de Carslile le nomma membre à la chambre des communes, où il siégea toujours du côté de l'opposition; il s'y montra un des plus ardens adversaires de lord North, qu'il contribua à faire renvoyer du ministère. Après la disgrâce de North, et sous le ministère du marquis de Buckingham, il fut nommé colonel d'un régiment de milices, et lord lieutenant de Yorkshire. Il vota ensuite constamment avec Fox et contre le ministre Shelburne. Ancien ami du duc de Portland, lorsque ce seigneur entra dans le ministère, lord Norfolk accepta, en 1783, la place de commissaire de la trésorerie. A la fin de cette même année, Pitt fut nommé chancelier et premier lord de la trésorerie. Le comte de Surrey se rangea de nouveau du côté de l'opposition, et appuya fortement la motion de M. Dunning, relative à une réforme parlementaire. Ce changement de parti lui fit perdre son emploi dans la trésorerie; mais son père étant mort, il fut, comme héritier de ses droits et de ses titres, admis en 1786 dans la chambre-haute, et exerça en même temps la charge de comte-maréchal. Toujours opposé aux projets des ministres, lors de la révolution française, il combattit vivement Pitt dans ses plans *d'entretenir la coalition européenne jusqu'à ce qu'elle eût subjugué la France*. A l'occasion du fameux procès d'Hastings, gouverneur général du Bengale, accusé des troubles sanglans qui avaient eu lieu dans l'Inde, le nouveau duc de Norfolck se prononça contre lui; mais lorsqu'il s'aperçut que ses collègues voulaient absoudre Hastings, il cessa de siéger dans la chambre, et se déclara ouvertement pour le parti populaire. Il fréquentait le club des Whigs, dont il devint président. Dans

une de ces réunions, ayant porté (en 1798) un toast *à la majesté du peuple*, il fut destitué de ses charges de colonel et de lord lieutenant. Peu de temps après, Fox rentra au ministère, et lui fit rendre ces charges. En 1804 et en 1805 il se montra encore opposé à la guerre contre la France ; cependant, lorsque Pitt eut entraîné la majorité de la chambre dans ses plans contre Napoléon, Norfolk vota pour les mesures proposées, à ce sujet, par l'habile ministre. Il déploya une grande éloquence dans le discours sur l'émancipation des catholiques irlandais, émancipation tant de fois débattue, et pour laquelle il se prononça. Il entama de nouveau cette question en 1814, et, dans un beau discours improvisé, il dit que l'émancipation des catholiques irlandais était « non seulement un acte de » justice, mais même un objet de sûreté » pour l'état. » Vers la fin de sa carrière, et la dernière fois qu'il siégea au parlement (le 10 mai 1815), le duc de Norfolck quitta définitivement l'opposition, parla dans le sens du gouvernement, prouva la nécessité de la guerre contre Buonaparte revenu de l'île d'Elbe à Paris après sa première abdication), et vota pour l'onéreux impôt sur la taxe des propriétés. Peu de mois après il fut attaqué d'une grave maladie qui le conduisit au tombeau, le 16 décembre 1815, à l'âge de 69 ans.

NORIS (Le cardinal Henri), né à Vérone en 1631 d'une famille originaire d'Irlande, montra dès son enfance beaucoup d'esprit et d'application à l'étude. Son goût pour les ouvrages de saint Augustin l'engagea à prendre l'habit des ermites qui portent le nom de ce Père de l'Eglise. Le général, instruit de son mérite, l'appela à Rome. Ses talens le firent choisir pour professer dans différentes maisons de son ordre. Il s'en acquitta avec tant de succès, que le grand-duc de Toscane le prit pour son théologien et lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise. Le premier ouvrage qu'il donna au public fut son *Histoire pélagienne*, imprimée à Florence en 1673, in-fol. Elle fit beaucoup de bruit. On lança une foule d'écrits contre lui ; il répondit. La querelle s'échauffa, et fut portée au tribunal de l'inquisition. Son ouvrage y fut mis au creuset, et en sortit alors sans flétrissure. Mais, long-temps après, le grand inquisiteur d'Espagne le plaça, en 1747, dans l'index des livres proscrits. Benoît XIV s'en plaignit en 1748, dans une lettre à cet inquisiteur, qui n'y eut aucun égard; mais son successeur annula le décret en 1750. Clément XIII nomma Noris qualificateur du saint-office. Innocent XII le nomma bibliothécaire du Vatican, le fit consulteur de l'inquisition, et bientôt après cardinal en 1695. Il fut nommé deux ans après, pour travailler à la réforme du calendrier; mais il ne put pas s'occuper long-temps de ce grand ouvrage, qui n'était pas d'ailleurs dans son genre, et pour lequel il n'avait pas de talent bien prononcé. Il commençait à sentir les atteintes d'une hydropisie incurable. La mort l'enleva à la république des lettres en 1704, à 73 ans. Son esprit était plein de vivacité, et sa mémoire heureuse. Ses ouvrages ont été recueillis de 1729 à 1732, à Vérone, en 5 vol. in-fol. Les principaux sont : 1° *Historiæ pelagianæ libri II* ; 2° *Dissertatio historica de synodo quinta œcumenica* ; 3° *Vindiciæ augustinianæ* ; 4° *Dissertatio de uno ex Trinitate in carne passo* ; 5° *Apologia monachorum Scythiæ, ab Anonymi scrupulis vindicata*; 6° *Anonymi scrupuli circa veteres semipelagianorum sectatores, evulsi ac eradicati* ; 7° *Responsio ad Appendicem auctoris scrupulorum* ; 8° *Responsiones III ad anonymum qui Norisio jansenismum imputarat* ; 9° *Somnia Francisci Macedo de annis Augustini*, etc.; 10° *Epochæ Syro-Macedonum*, imprimé séparément, in-fol. et in-4. C'est avec le secours des médailles que l'auteur éclaircit les différentes époques des Syro-Macédoniens. 11° *De duobus nummis Diocletiani et Licinii dissertatio duplex*, production digne de la précédente; 12° *Parænesis ad Patrem Harduinum*. Le cardinal Noris avait relevé les extravagances de ce jésuite dans plusieurs

de ses écrits; il le fait dans celui-ci d'une manière particulière. Ce n'est pas le seul homme contre lequel il ait écrit. Il aimait les guerres de plume : sensible à la critique et aux éloges, il se permettait contre ses adversaires, même les plus dignes d'estime, des railleries et des injures qui n'honoraient pas son savoir. Il appelle l'illustre Petau *un criard* (clamantem), le savant Sirmond *un bon vieillard* (bonum senem). L'on ne peut disconvenir qu'il n'eût du penchant pour les opinions extrêmes, et que la véhémence avec laquelle il les défendait ne lui ait fait dire bien des choses qui ne lui seraient point échappées dans des momens plus calmes. Les réponses à ses critiques sont aussi faibles par les raisons qu'elles sont dures, âpres, et malhonnêtes par la manière. On s'aperçoit sans peine que l'éducation lui a manqué, et que dans le cloître on a négligé de réparer ce défaut. 13° *Cenotaphia pisana Caii et Lucii Cæsarum*, in-fol. Il y a une édition de l'*Histoire pélagienne* de Louvain, 1702, à laquelle on joignit cinq dissertations historiques, avec les écrits dont nous avons parlé aux n°s 2 et 3. On a sa *Vie* par les Ballerini, frères. (Il y a une autre *Vie*, par Bianchini, dans les *Vite degli Arcadi*, dont Nicéron a donné une analyse dans le tom. 3 de ses *Mémoires*.)

NORMANT (Alexis), célèbre avocat au parlement de Paris, était fils d'un procureur au même parlement. Né avec beaucoup d'élévation d'esprit, un discernement sûr et un amour sincère du vrai, il joignait à ces dons précieux de la nature le talent de la parole, une éloquence mâle, la beauté de l'organe et les grâces de la représentation. Avant de se charger d'une cause, il l'examinait en juge impartial, avec la plus grande sévérité. Quand il en avait senti l'injustice, il n'y avait nulle sorte d'autorité dans le monde qui pût l'engager à la défendre. Il devint le conseil des maisons les plus illustres, et l'arbitre des grands différends. Il excellait dans l'art de la conciliation, et portait le désintéressement au plus haut degré. Il mourut en 1745, à 58 ans.

* NORTH (Frédéric, comte de Guilford, plus connu sous le nom de lord), célèbre homme d'état d'Angleterre, né le 13 mars 1732, descendait d'une famille ancienne, qui comptait parmi ses membres plusieurs personnages illustres. Nous ne citerons parmi ses aïeux que Dudley, quatrième lord North, écrivain et homme d'état connu, père de Francis North, garde du grand sceau sous Charles II et Jacques II. Après avoir fait de bonnes études à l'université d'Oxford, le jeune lord North entra dans l'administration des affaires publiques, et fut admis, à l'âge de 26 ans, à la chambre des communes (1758). La manière brillante avec laquelle il débuta dans cette assemblée le fit nommer, l'année suivante, l'un des lords de la chancellerie. En 1767, il était chancelier de l'échiquier, et, trois ans après, premier lord de la trésorerie. Ce fut sous son long ministère, qui dura jusqu'en 1782, qu'eut lieu la guerre d'Amérique dont le résultat fut la perte d'une importante colonie. Avant que ce grand événement ne vînt changer la marche des affaires, lord North s'était proposé un plan de conduite qui était sage et approprié aux circonstances. Il s'était proposé d'éteindre peu à peu la dette publique, de mettre des impôts sur des objets de luxe, et de diminuer les taxes qui pesaient sur la classe pauvre et laborieuse. L'insurrection de l'Amérique méridionale empêcha de donner suite à d'aussi louables projets. Nous avons déjà dit plusieurs fois quelle était la cause de ce soulèvement. Les Américains se plaignaient des impôts auxquels l'Angleterre les assujétissait. Pour faire cesser leurs plaintes, on abolit toutes les contributions dont étaient frappés les objets importés en Amérique, excepté celle qui était sur le thé. Ce bill parut satisfaire tous les esprits; mais lord North ayant autorisé la compagnie des Indes à importer le thé en Amérique sans payer aucun frais, cette mesure et d'autres abus soulevèrent les habitans de Massachusset, et bientôt leur révolte fut approuvée par les états voisins dans un congrès tenu à Philadelphie : elle devint

générale. Les mesures de répression furent si sévères qu'elles aggravèrent le mal, et la guerre fut déclarée. Il paraît que ce ministre la désapprouvait, mais qu'il céda à des exigeances de cour auxquelles un caractère plus fort n'aurait pas voulu céder. Avant que l'on en vînt aux mains, il proposa de son propre mouvement un bill très conciliant, en ce qu'il faisait d'importantes concessions aux colons. Ce bill étonna l'opposition, fit murmurer les autres ministres, et notamment *le conseil secret* du roi. Aussi, on y mit tant d'amendemens et de restrictions, que le bill ne fut adopté qu'après avoir été totalement dénaturé : il augmenta le mécontentement des Américains. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article Washington, pour connaître le commencement, les progrès et la fin de cette guerre, où la France prit une part très active, et contribua à établir l'indépendance des Américains. La défaite de lord Burgoyne à Saratoga fit que lord North proposa encore un nouveau plan de conciliation; mais il était trop tard. Les Américains vainqueurs agissaient en maîtres, et leur congrès rejeta toute proposition, déclarant qu'il ne traiterait pas avec l'Angleterre, qu'après qu'elle aurait reconnu l'indépendance des colonies. C'était en 1779. La Grande-Bretagne ayant à soutenir successivement la guerre contre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Amérique, se trouva dans un embarras très pénible, et les ministres ne savaient quel parti adopter. Leur perplexité fut au comble quand on apprit, en 1781, que lord Cornwallis avait été forcé de se rendre aux troupes américaines avec 8,000 hommes. Les attaques violentes du parlement le déterminèrent à quitter le ministère en 1782. Rappelé, en 1783, après la signature du traité par lequel l'Angleterre reconnaissait l'indépendance des Etats-Unis, il ne se soutint que huit mois dans ce ministère que l'on appelait le *ministère de coalition*. Frappé tout à coup de cécité, lord North ne put suivre avec régularité les séances du parlement. Il s'y rendit cependant avec plus d'assiduité, en 1787, lors de la discussion sur la révocation de l'acte du *Test*, en faveur des dissidens. Elevé aux écoles d'Oxford, il se déclara contre Beaufroi, auteur de la motion, et défendit avec chaleur les libertés de l'Eglise anglicane, qu'il regardait comme un des boulevards de la constitution britannique; la motion fut combattue aussi par Pitt, mais dans un but tout différent. Elle fut rejetée, et lord North ne figura plus au parlement qu'en 1789, lorsque l'aliénation mentale du roi donna lieu à Pitt de proposer une régence en faveur du prince de Galles (depuis Georges IV). Lord North, quoique aveugle et infirme, montra dans cette occasion, où il s'opposait au projet du ministère, une force de caractère et un talent fort remarquable. Tous ses efforts et ceux des autres membres de l'opposition furent inutiles; l'éloquence entraînante de Pitt fit adopter sa motion, et le prince de Galles fut proclamé régent. Dans la suite, et quoiqu'il eût hérité de la pairie (en 1790), par la mort de son père, le comte de Guilford, lord North ne s'occupa guère des affaires publiques. Il mourut le 5 août 1792, âgé de 60 ans environ. Lord North avait une éloquence persuasive; ses manières étaient douces et aimables, son esprit fin et pénétrant, et il avait cette gaîté piquante que les Anglais appellent *wit humour* ou gaîté spirituelle. Si, dans les troubles de l'Amérique, il céda à des volontés suprêmes, et se laissa entraîner par le torrent de l'opinion, il parvint pendant deux ans à faire cesser ces troubles, chercha à les terminer par un bill conciliateur, et, enfin, il n'est pas douteux qu'il n'améliora de beaucoup le système des finances. Contemporain et collègue de Pitt et de Fox, s'il n'égala pas ces deux grands hommes, il fit tout le bien qu'on lui permit de faire, et son cœur voulait sincèrement moins la gloire de dominer les chambres, que celle de la prospérité de son pays. Lord North s'était marié avec lady Anne Speke, héritière des Dillington.

* NORTH (Frédéric, comte de GUILFORD), homme d'état, troisième fils du

fameux lord North, premier ministre d'Angleterre, sous le règne de Georges III, naquit en 1766, et mourut le 14 octobre 1827. Nommé gouverneur de Ceylan, il entreprit avec M. Cordiner un voyage dans l'intérieur de cette île, et se mit en état d'en donner une excellente description. De retour en Angleterre, il fut envoyé aux Iles-Ioniennes avec une mission du gouvernement. Lord North prit le titre de comte de Guilford à la mort de son père. Il a consacré une partie de sa fortune à fonder des établissemens utiles dans ces îles voisines de la Grèce, et dont la population principale a une origine grecque. Lord Guilford sentait battre son cœur au souvenir de cette nation généreuse, et il avait formé le noble projet de relever le caractère national, et de ramener ces îles à leur splendeur première. Il réussit à fonder quelques écoles; puis, soutenu à la fois par le gouvernement anglais et par le parlement ionien, il parvint à fonder à Corfou une université grecque. On ne saurait dire que d'obstacles il eut à vaincre pour réaliser ce projet : il parvint à les surmonter. En novembre 1823, lord Guilford fut nommé *archonte* ou *chancelier de l'université de Corfou*. Cet établissement n'a pas cessé de prospérer depuis qu'il est fondé. En 1806, on y comptait 211 étudians. La bibliothèque que lord Guilford créa à ses propres frais, comprenait 21,000 volumes en 1828. On peut assurer que ce généreux philhellène est un de ceux qui ont le plus contribué à ramener dans cet antique berceau de la civilisation européenne le goût des sciences et des arts.

NORTHOFF (Levoldl), né dans le comté de la Marck le 21 janvier 1278, devint chanoine de l'église de Liége, et abbé séculier de Visé en 1322. Il présida à l'éducation d'Engelbert, fils du comte de la Marck, l'accompagna dans ses voyages en Italie, obtint des bénéfices à Rome, et passa le reste de sa vie au service des comtes de la Marck. Il était encore en vie en 1360. On a de lui *Origines marckanas, sive Chronicon comitum de Marcka et Altena*. Cet ouvrage, écrit d'un stile barbare, a été corrigé, mis en bon latin et enrichi de notes savantes par Henri Meibomius, Hanovre, 1613, in-fol.; puis inséré dans *Scriptores rerum germanicarum*, tom. Ier, édition de 1688. Dithmare l'a donné dans *Scriptores rerum Westphalicarum*, avec les variantes. On a encore de Northoff *Catalogus archiepiscoporum coloniensium*, publié dans le 2e tome de *Rerum germanicarum scriptores*.

NORTHUMBERLAND. *Voyez* GRAY (Jeanne).

NOSTRADAMUS de (Michel ou NOTRE-DAME), fameux astrologue, né à Saint-Remy en Provence, l'an 1503, d'une famille autrefois juive, prétendait être de la tribu d'Issachar, parce qu'il est dit dans les Paralipomènes : *De filiis quoque Issachar viri eruditi, qui noverant omnia tempora*. Après avoir été reçu docteur en médecine à Montpellier, il parcourut la France et se maria à Agen. Devenu veuf, il retourna en Provence, et obtint une pension de la ville d'Aix, qu'il avait secourue dans un temps de contagion. Il se fixa ensuite à Salon, et s'y maria une deuxième fois. Le loisir dont il jouit dans sa nouvelle retraite l'engagea à se livrer à l'étude, et surtout à celle de l'astronomie. Il se mêla de faire des prédictions, qu'il renferma dans des *Quatrains* rimés, divisés en centuries. La première édition de cet ouvrage, imprimé à Lyon en 1555, in-8, n'en contient que sept. Leur obscurité, le ton prophétique que le prédiseur y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, joints à sa réputation, le firent rechercher. Enhardi par ses succès, il en publia de nouvelles : il mit au jour en 1568 les huitième, neuvième et dixième *Centuries*, qu'il dédia au roi Henri II. Ce prince et la reine Catherine de Médicis voulurent voir l'auteur, et le récompenser. On l'envoya à Blois pour tirer l'horoscope des jeunes princes. Nostradamus se tira le mieux qu'il put de cette commission difficile; mais on ne sait point ce qu'il dit. De retour à Salon, comblé d'honneurs et de biens, il reçut la visite d'Emmanuel, duc de Savoie, de la princesse Marguerite sa femme, et quelque temps

après celle de Charles IX. Ce monarque lui fit donner 200 écus d'or, avec un brevet de médecin ordinaire du roi, et des appointemens. Nostradamus mourut 16 mois après, en 1566, à Salon, regardé par le peuple comme un homme qui connaissait l'avenir. Outre ses douze *Centuries*, imprimées en Hollande, 1688, in-12, et réimprimées plusieurs fois avec la *Vie* de l'auteur, on a de lui quelques ouvrages de médecine. En 1656, on a publié in-12 : *Eclaircissement des véritables quatrains de maître Michel Nostradamus*, avec son apologie, et son portrait, sous lequel on lit ces vers :

Vera loquor, nec falsa loquor, sed. munere cœli.
Qui loquitur Deus est, non ego Nostradamus.

Jodelle en avait jugé tout autrement lorsqu'il fit cette épigramme :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cum falsa damus, nil nisi Nostra damus.

L'épitaphe qu'on lisait sur son tombeau, dans l'église des Cordeliers, lui est tout autrement honorable. En voici la traduction : « Ici reposent les os de l'illustre » Michel Nostradamus, le seul digne, au » jugement de tous, de décrire, avec sa » plume presque divine, selon la direc- » tion des astres, tous les événemens qui » arriveront sur la terre. Il a vécu 62 ans » 10 jours, et mourut à Salon l'an 1566. » Postérité, ne lui enviez pas son repos. » Au commencement de l'an 1792, on a beaucoup parlé d'une de ses prophéties conçue en ces termes : « Plus grande » persécution sera faite à l'Eglise chré- » tienne, qui n'a été faite en Afrique » (sous Genséric et Hunéric), et durera » ceste-ci jusqu'à l'an mil sept cent no- » nante-deux, que l'on cuidera estre une » renovation du siècle. Après commen- » cera le peuple de se redresser, de chas- » ser quelques obscures ténèbres, rece- » vant quelque peu de leur pristine clar- » té, non sans de grandes divisions et » continuels changemens. » Ce passage se trouve dans une lettre de Nostradamus à Henri II, datée de Salon, le 27 juin 1558, insérée dans les *Prophéties* de l'auteur, imprimées à Lyon, chez Pierre Rigaud. L'exemplaire de cette édition a été pendant huit jours déposé dans un endroit publiquement indiqué, où tous les curieux ont été invités à venir le voir. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er février 1792, p. 233. (Nostradamus était l'intime ami de Scaliger. Il dut sa grande réputation à un *Quatrain* dans lequel on supposa qu'il avait prédit la mort tragique d'Henri II, et qu'il écrivit lorsque, par ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de ce prince. Cet horoscope se trouve dans le 35e quatrain de la Ire *Centurie*, et dit ainsi :

Le lion jeune le vieux surmontera;
En champ bellique par singulier duel.
Dans une cage d'or les yeux lui crevera.
Deux plaies une, puis mourir : sort cruel !

On sait que dans un tournois Montgommeri creva les yeux, avec sa lance, au roi Henri II. Le meilleur ouvrage de Nostradamus, pour le temps où il écrivait, est le *Remède très utile contre la peste et toutes fièvres pestilentielles*, Paris, 1561, in-8. Il a donné aussi une *Paraphrase de Gallien*, etc., et a laissé des *Mémoires*, depuis l'an 1080 à 1494.)

NOSTRADAMUS (Jean), frère puîné du précédent, exerça long-temps et avec honneur la charge de procureur au parlement de Provence. Il cultivait les muses provençales, et faisait des chansons assez peu délicates, mais qui plaisaient dans un temps grossier. Il mourut en 1590. On a de lui : *Vies des anciens poètes provençaux*, Lyon, 1575, in-8. Jean Giudice les a traduites la même année en italien. Ces *Vies*, au nombre de 76, peuvent jeter un grand jour sur l'histoire de l'ancienne littérature. L'abbé Millot a profité de cet ouvrage pour donner son *Histoire littéraire des troubadours*, Paris, 1774, 3 vol. in-12.

NOSTRADAMUS (César), fils aîné de Michel, né à Salon en 1555, et mort en 1629, se mêla de poétiser. Le recueil de ses productions en ce genre parut à Toulouse en 1606 et 1608, 2 vol. in-12. Il laissa aussi une *Histoire et chronique de Provence*, Lyon, 1614, in-fol. C'est une compilation fort mal écrite, et qui n'est estimable que pour les recherches qu'elle renferme.

NOSTRADAMUS (Michel), appelé *le Jeune*, frère du précédent, se livra

à l'astrologie comme son père. Il fit imprimer ses *Prophéties* dans un almanach, en l'année 1568. Ses oracles lui coûtèrent cher. Etant au siége du Poussin, en 1574, d'Espinay Saint-Luc lui demanda quelle en serait l'issue. Nostradamus répondit que la ville serait brûlée ; et, pour faire réussir sa prédiction, il y mettait lui-même le feu. Saint-Luc, l'ayant aperçu, en fut tellement indigné, qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre et le tua. Il faisait passablement des vers provençaux.

NOSTRE, ou Nôtre (André Le), né à Paris en 1613, mort dans la même ville en 1700, succéda à son père dans l'emploi d'intendant des jardins des Tuileries. Choisi par Foucquet pour décorer les jardins du château de Vaux-le-Vicomte, il en fit un séjour enchanté, par les ornemens nouveaux et pleins de magnificence qu'il y prodigua. Le roi, témoin de son ouvrage, lui donna la direction de tous ses parcs. Il embellit par son art Versailles, Trianon, et fit, à Saint-Germain, cette fameuse terrasse qu'on voit toujours avec une nouvelle admiration. Les jardins de Clagny, de Chantilly, de Saint-Cloud, de Meudon, de Sceaux, le parterre du Tibre, les canaux qui ornent ce lieu champêtre à Fontainebleau, sont encore son ouvrage. Il demanda à faire le voyage d'Italie, dans l'espérance d'acquérir de nouvelles connaissances. Ce fut à Rome qu'il connut le chevalier Bernin, qui avait alors une pension de 2000 écus, pour travailler à la statue équestre de Louis XIV. Il engagea ce prince à faire venir cet ouvrage en France, malgré la voix publique qui le blâmait. Le pape Innocent XI, instruit de son mérite, voulut le voir, et lui donna une assez longue audience, sur la fin de laquelle Le Nostre s'écria, en s'adressant au pape : « J'ai vu les plus grands » hommes du monde : Votre Sainteté et » le roi mon maître. — Il y a grande dif» férence, dit le pape : le roi est un grand » prince victorieux ; je suis un pauvre » prêtre, serviteur des serviteurs de » Dieu. » Le Nostre, charmé de cette réponse, se jeta au cou du pape, et l'embrassa. C'était au reste sa coutume d'embrasser tous ceux pour lesquels il se sentait de l'admiration, et il embrassait le roi lui-même toutes les fois que ce prince revenait de ses campagnes. En 1675, Louis XIV lui ayant accordé des lettres de noblesse et la croix de Saint-Michel, voulut lui donner des armes ; mais il répondit qu'il avait les siennes, qui étaient trois limaçons couronnés d'une pomme de chou. « Sire, ajouta-t-il, pourrais-je » oublier ma bêche ? Combien doit-elle » m'être chère ! N'est-ce pas à elle que » je dois les bontés dont Votre Majesté » m'honore ? »

NOTGER, issu d'une illustre famille de Souabe, embrassa la vie monastique à Saint-Gall, et s'y distingua tellement par son érudition, qu'il fut appelé dans le célèbre monastère de Stavelo, pour y enseigner les hautes sciences. Il fut ensuite élevé sur le siége épiscopal de Liége l'an 971. Il s'y distingua par toutes les vertus qui font l'ornement de l'épiscopat. Ce qu'il eut le plus à cœur, ce fut l'éducation de la jeunesse ; il ne crut point s'abaisser, en consacrant ses momens de loisir à enseigner les jeunes gens dans lesquels il trouvait des dispositions pour les lettres. On peut le regarder comme le second fondateur de la ville de Liége. Il la fit ceindre de murailles, et l'orna de beaux bâtimens. Les collégiales de Saint-Jean Evangéliste, de Sainte-Croix, de Saint-Denys à Liége ; l'église de Malines, celle d'Aix-la-Chapelle, etc., le comptent au nombre de leurs fondateurs. Il mourut l'an 1007. Aubert Le Mire croit qu'il a composé avec Hérigère, abbé de Lobbes, mort l'an 1007, l'*Histoire des évêques de Liége* ; mais il est plus que vraisemblable que Hérigère la composa seul, à la sollicitation de Notger. Elle est insérée dans les *Gesta pontificum leodiensium* de Chapeauville.

NOTKER (Saint), surnommé *Balbulus* ou *le Bègue*, moine de Saint-Gall, né à Heiligau près de cette abbaye, mort le 6 avril 912, est auteur d'un *Martyrologe* publié dans les *Antiquæ lectiones* de Henri Canisius, mais pas en entier. On conserve quelques manuscrits de saint

Notker dans la bibliothèque de Saint-Gall : 1° les *Vies* des saints Gall et Fridolin, abbés; 2° *Paraphrase*, en langue teutonique, des *Psaumes*. Lambecius, pour en donner une idée, a inséré la paraphrase du premier psaume dans son *Commentaire de la Bibliothèque de Vienne*, liv. 2, ch. 5. On trouve plusieurs ouvrages de ce Saint dans le *Novus Thesaurus monumentorum* de dom Pez, Augsbourg, 1721 à 1729, 5 vol. in-fol. Sigebert et Honorat confondent Notker avec Notger; évêque de Liége.

NOUE (François de la), surnommé *Bras-de-Fer*, gentilhomme breton, naquit en 1531 d'une maison ancienne. Il porta les armes dès son enfance, et se signala d'abord en Italie. De retour en France, il embrassa le parti des calvinistes, prit Orléans sur les catholiques en 1567, conduisit l'arrière-garde à la bataille de Jarnac en 1569, et se rendit maître de Fontenai, d'Oleron, de Marennes, de Soubise et de Brouage. A la prise de Fontenai, il reçut, au bras gauche, un coup qui lui brisa l'os. On lui coupa le bras à la Rochelle, et on lui en fit un de fer, dont il se servait très-bien pour manier la bride de son cheval. Envoyé dans les Pays-Bas en 1571, il y surprit Valenciennes. A son retour en France, le roi le nomma général des troupes envoyées pour le siége de la Rochelle : il eut la perfidie et l'ingratitude de se servir de la confiance de son souverain pour fortifier le parti des rebelles. En 1578, il passa au service des états-généraux dans les Pays-Bas, fit prisonnier le comte d'Egmont à la prise de Ninove; mais il fut pris lui-même en 1580, et n'obtint sa liberté que 5 ans après. De retour en France, il guerroya contre les catholiques, et périt au siége de Lamballe en 1591. C'était un bon guerrier, mais qui fit rarement un bon usage de sa valeur, ayant presque toujours combattu pour des gens armés contre la religion et le souverain : il était d'ailleurs cruel, et signalait son fanatisme par des barbaries atroces exercées sur les catholiques. Il laissa des *Discours politiques et militaires*, 1587, in-4, qu'il composa pendant sa prison : ils renferment beaucoup de choses contraires aux vérités révélées. (Pierre Coret en a dévoilé les erreurs et les paralogismes, de même que le Père Possevin. La Noue avait été fait prisonnier aux journées de Saint-Quentin, de Jarnac, de Montereau et aux Pays-Bas. Sans prétendre l'excuser sur l'appui qu'il donna aux huguenots, il est cité dans toutes les histoires du temps et les biographies comme un homme aussi brave que franc et généreux.)

NOUE (Odet de la), fils aîné du précédent, fut employé avec distinction au service de Henri IV. (C'est à cet officier que ce prince dit : *La Noue, il faut payer ses dettes, je paie bien les miennes.*) Il mourut vers 1618. Il est auteur de quelques *Poésies chrétiennes*, Genève, 1594, in-8, où le génie manque autant que l'orthodoxie.

NOUE (Jean Sauvé de la), né à Meaux en 1701, se fit comédien, et travailla pour le théâtre. C'est à lui que l'on doit la belle tragédie de *Mahomet II*, dont Voltaire fut si jaloux, et la comédie intitulée *La Coquette corrigée*. Ses *OEuvres* ont été publiées à Paris en 1765, in-12. Il mourut en 1761.

* NOUET (Jacques), jésuite, né au Mans en 1605. A l'âge de 18 ans, il entra chez les Pères de la compagnie, fut professeur d'humanités, et se consacra ensuite à la prédication. Selon ce que rapporte Dupin, auteur de l'*Histoire ecclésiastique du* 17e *siècle*, le Père Nouet attaqua dans ses sermons le livre *de la Fréquente communion* du fameux Arnauld; mais comme ce livre avait été approuvé par des évêques, ceux-ci, conjointement avec d'autres prélats, firent comparaître le Père Nouet dans une assemblée qu'ils tinrent à Paris, et où il fut contraint de désavouer ce qu'il avait avancé contre l'ouvrage d'Arnauld. Après cette disgrâce, il devint recteur des colléges d'Alençon et d'Arras, place qu'il exerça pendant 25 années. D'après Dupin, déjà cité, et d'où nous tirons ces faits, le Père Nouet fut un des plus ardens adversaires de Lenoir, contre lequel il publia cet ouvrage : 1° *Remercîmens du*

consistoire de N. aux théologiens d'Alençon, disciples de saint Augustin. Il dirigea aussi contre Pascal cet écrit : 2° *Réponse aux Provinciales.* On a encore de lui plusieurs livres ascétiques, qui parurent de 1674 à 1678, et qu'on lit encore avec fruit, savoir : 3° *Méditations sur la vie cachée, souffrante et glorieuse de Jésus-Christ*, 7 vol. in-12 ; 4° *la Vie de J. C. dans les Saints*, 2 vol.; 5° *l'Homme d'oraison*, 5 v., réimprimés en 1767 ; 6° *La dévotion à J. C.*, 1666, 3 vol. in-4 ; (7° *Réponse au ministre Claude sur la présence réelle*, 1668 ; 8° *Méditations et entretiens pour tous les jours de l'année, sur la vie, la doctrine et la personne sacrée de Notre-Seigneur*, Paris, 1675, 6 tom. en 8 vol. in-12. On y trouve la *Vie de J. C. dans les Saints*, qui forment 2 v.; 9° l'*Homme d'oraison, sa conduite dans les voies du salut*, Paris, 1695, 5 vol. in-12. C'est le plus estimé de ses ouvrages : il a été réimprimé en 1767. On a publié dernièrement, dans un ouvrage intitulé : *Bibliothèque des familles chrétiennes*, 24 vol. in-18, un choix des méditations du Père Nouet, sous le titre de *Méditations pour tous les dimanches de l'année*, Paris, 1828, 2 vol. On a annoncé à Lyon une nouvelle édition des principaux écrits de ce jésuite, sous le titre d'*OEuvres spirituelles du R. P. Jacques Nouet, de la compagnie de Jésus*, ou l'*Homme d'oraison*, 15 vol. in-12, comprenant 1° les Méditations, 8 vol. in-12, des Retraites annuelles, en 4 vol., et pour se préparer à la mort, 1 vol. ; *Conduite dans les voies de Dieu*, 2 vol. Comme le stile du Père Nouet n'a que très peu d'expressions surannées, l'éditeur a annoncé qu'il conserverait le texte de ce pieux et savant religieux dans toute son intégrité. Ses ouvrages sont devenus si rares qu'à peine on en trouve des exemplaires complets, et encore à un prix exorbitant.) Le Père Nouet mourut à Paris en 1680, âgé de 75 ans.

* NOUET (Nicolas-Antoine), astronome, naquit à Pompey en Lorraine, le 30 août 1740, et entra dans l'ordre de Citeaux, où il resta jusqu'à l'époque de la révolution. Pendant plusieurs années, il fut connu sous le nom de *dom Nouet*, et comme un studieux astronome. Il vint à Paris en 1780, étudia sous Cassini, l'aida dans ses travaux avec deux autres élèves, et notamment dans les *Mémoires de l'académie des Sciences.* Il y donna le calcul de la première elliptique de la planète *Uranus.* En 1784, il fut envoyé à Saint-Domingue pour y dresser la carte des débouquemens et de la côte Française de cette île. De retour à Paris, l'année suivante il publia, dans la *Connaissance des temps* (1786), les longitudes et les latitudes des villes de la France, d'après le sphéroïde aplati, suivant les calculs trigonométriques de Cassini. Après la réorganisation de l'administration de l'observatoire, par la Convention nationale, Cassini et ses trois élèves demeurèrent simples professeurs. Le premier refusa toutes fonctions; mais Nouet fut employé au dépôt de la guerre, en 1795, où il continua ses travaux astronomiques, et lia par de grands triangles les départemens du Rhin à la France. Il exécuta les mêmes opérations en Savoie, où il se rendit en 1795, et trois ans après il fut de l'expédition d'Egypte. Ses travaux dans cette contrée sont consignés dans un mémoire sous le titre d'*Exposé des résultats des opérations astronomiques faites en Egypte depuis le 1er juillet 1778 jusqu'au 28 aoû[illegible]*00. Cet exposé est imprimé dans le tome 1er de la *Description de l'Egypte.* Le tome 2 contient un autre *Mémoire* posthume relatif à des observations thermométriques et hygrométriques. Ce sont les seuls ouvrages de Nouet ; ils font partie de la *Description de l'Egypte*, tome 1er (mémoires). Il donna en outre quelques conjectures sur les *Monumens d'Esué et de Denderach*, ainsi que sur l'*astronomie égyptienne et son antiquité*; mais un horizon continuellement rembruni ne lui permit pas d'observer le lever héliaque de *Sirius*, qui annonçait aux anciens Egyptiens le débordement du Nil. Il revint à Paris en 1802, et préféra rester dans la place d'ingénieur au bureau de la guerre, plutôt que d'accepter celle d'astronome

adjoint au bureau des longitudes. Peu de temps après, il se rendit encore en Savoie, comme directeur des opérations topographiques de la carte du Mont-Blanc. Il y mourut le 23 avril 1811, âgé de 71 ans. M. Delambre a donné une *Notice* sur Nouet. Quelque temps avant sa mort, on lui avait conféré le titre de colonel.

* NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur ou plutôt compilateur infatigable, naquit à la Rochelle, le 16 décembre 1742. On ne croit pas qu'il eût fait aucune sorte d'étude. Cependant, à l'âge de 18 ans, il fit jouer sur le théâtre de Toulouse une comédie en un acte et en vers, intitulée l'*Incertaine*, imitée de l'*Irrésolu* de Destouches, et qui eut quelque succès. Ayant su qu'une héroïde qu'il avait publiée sur *Calas*, et dans laquelle il n'épargnait pas les éloges à Voltaire, avait été fort goûtée par le poète philosophe, il fit le voyage de Ferney, où il reçut un accueil très amical. Il lui dut aussi une certaine réputation, qui lui servit dans la suite pour vivre du produit de ses ouvrages. Peu de temps après, il passa par Lyon au moment où on imprimait la *Dunciade*. Nougaret s'avisa d'y faire une addition critique intitulée le *Basson*, *quatrième chant*, qui excita de justes plaintes de la part de Palissot. Il vint à Paris en 1763, où il lui prit envie de publier une *Suite* ou *Supplément à la Pucelle* de Voltaire, qu'il s'efforça de surpasser dans les turpitudes dont ce poème abonde. Cet ouvrage le fit enfermer à la Bastille pendant quelques mois. Sa disgrâce lui d[illegible]nna un certain crédit, et le fit [illegible]er des libraires, aux gages desq[illegible] fut toute sa vie. On a de lui une foule de compilations, sous le titre d'*Abrégés*, de *Beautés d'histoire* de presque toutes les nations de l'Europe, et d'autres ouvrages de sa façon, où tantôt il traitait des sujets moraux, tantôt il offrait des peintures obscènes. Après avoir loué les vertus d'un prince de la dynastie légitime, il faisait l'éloge de la révolution, et il calomniait les ministres de l'autel, presque au moment qu'il publiait les beautés de l'histoire ecclésiastique. On ne sait que conclure de ces contradictions, si ce n'est qu'il vendait aux libraires *la marchandise littéraire* qu'ils lui demandaient. Lors de nos troubles politiques, il fut employé dans plusieurs administrations; et après la captivité de Louis XVI (10 août 1792), il fut nommé agent dans les départemens, par le *Comité de sûreté générale*, pour la recherche *des complots royalistes*. On dit, et nous aimons à croire, qu'au lieu de persécuter les malheureux *suspects*, il leur rendit d'importans services. Il paraît que dans la suite il se rendit suspect lui-même; car étant devenu chef du bureau de surveillance à la commune, il fut renvoyé sur les dénonciations de Pache et Chaumette. Comme il s'était fait des amis, il obtint par leur moyen une pension de 2000 livres, lors du décret de la Convention nationale (le 4 septembre 1795), qui accorda des récompenses à plusieurs gens de lettres. Nougaret est mort en juin, 1823, à l'âge de 81 ans. On pourrait citer plus de *cent* ouvrages publiés par Nougaret et indiqués par Mahul dans son *Annuaire nécrologique*; nous nous bornerons à indiquer les suivans, sans nous arrêter à la nomenclature de deux douzaines, à peu près, de comédies, vaudevilles, etc., etc., oubliées du vivant de l'auteur: 1° *L'art du théâtre en général*, 1765, 2 vol. in-12; 2° *Mille et une folies, contes français*, 1771, 4 vol. in-12. Ces contes ont eu plusieurs éditions, et ont été traduits en anglais. 3° *L'hommage de l'enfance, adressé au roi et à la reine*, par *Charlotte-Eléonore Nougaret, âgée de 6 ans*, 1774, in-8; 4° *Anecdotes du règne de Louis XV*, 1776, in-12, réimprimées en 6 v. in-12; 5° *Les astuces de Paris, anecdotes parisiennes*, 1776, 2 parties in-12, réimprimées avec six autres titres différens, et plus connues sous celui de *Paris*, ou *le Rideau levé*, etc., traduit en allemand et en anglais. 6° *La Paysanne pervertie*, ou *les Mœurs des grandes villes*, 1777, 4 vol. in-12; 7° *Coup d'œil d'un Arabe, sur la littérature française*, ou *le Barbier de Bagdad rasant le Barbier de Séville*, 1786, in-8; 8° *Léopold de*

Brunswick, poème, 1787, 2 vol. in-12; 9° *Hymnes pour toutes les Fêtes nationales*, précédées de *Réflexions sur le culte exclusif et les prêtres*, extraites d'*Helvétius*, *d'une prière à l'Etre suprême*, *suivis de couplets patriotiques*, *destinés aux différentes fêtes de la république*, *et de poésies relatives à notre révolution*, 1796, in-12; 10° *Histoire des prisons de Paris et des départemens*, 1797, 4 vol. in-12; 11° *Les jolis péchés d'une marchande de modes*, 1797, in-12; 12° *Parallèle de la révolution d'Angleterre en* 1642, *et de celle de France en* 1789, *suivi de poésies satiriques*, *relatives à la révolution française*, *d'épigrammes et de contes*, 1801, in-8; 13° *quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la république*, 1802, in-8; 14° *Les Destinées de la France*, *sous la quatrième dynastie*, 1806, in-8; 15° *Histoire du donjon de Vincennes*, 1807, 3 vol. in-8; 16° *Anecdotes militaires anciennes et modernes de tous les peuples*, 1808, 4 vol. in-8. Parmi les *Beautés* et les *Abrégés* publiés par Nougaret, nous citerons: 17° *Beautés de l'Histoire du règne des Bourbons*, *et sentimens de vertu et de bienfaisance de cette auguste famille*, *avec les principaux faits concernant tous les rois qui ont occupé le trône de France. Ouvrage destiné à former le cœur et l'esprit de la jeunesse*, Paris, Lerouge, 1822, in-12; 18° *Beautés de l'Histoire d'Egypte ancienne et moderne*, etc., Paris, Cretté, 1823, in-12. Malgré ses nombreux ouvrages, et quoiqu'il ne manquât pas d'un certain esprit, Nougaret fut un écrivain médiocre, et dépourvu d'instruction.

NOULLEAU (Jean-Baptiste), né à Saint-Brieux en 1604 de parens distingués dans la magistrature, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et devint archidiacre de Saint-Brieux en 1639, puis théologal en 1640. Il prêcha avec applaudissement à Saint-Malo, à Paris et dans plusieurs autres villes. Son zèle pour le parti jansénien l'ayant engagé dans de fausses démarches, La Barde, son évêque, l'interdit de toutes fonctions ecclésiastiques dans son diocèse. Noulleau composa plusieurs écrits et factums pour sa défense; mais ne pouvant réussir à faire lever son interdit, il fit pendant trois ans sept lieues par jour, pour se rendre à St.-Quel, dans le diocèse de Dol, afin d'y dire la messe en dépit de son évêque. Il mourut vers 1672. On a de lui: 1° *Politique chrétienne et ecclésiastique, pour chacun de tous messieurs de l'assemblée générale du clergé*, en 1665 et 1666, in-12, livre oublié; 2° *l'Esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la messe*, in-12; 3° *Traité de l'extinction des procès*, in-12; 4° *De l'usage canonique de l'Eglise*, in-12, etc.

NOURRY (Dom Nicolas LE), né à Dieppe en 1649, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en 1665, s'appliqua avec succès à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Ce savant religieux, également estimable par ses mœurs et par ses connaissances, mourut à Paris en 1724, à 77 ans. A la piété tendre qui l'animait, il joignait un caractère bon et officieux. L'édition des *OEuvres* de Cassiodore est le fruit de son travail et de celui de dom Garet, son confrère. Il travailla, avec dom Jean Duchesne et dom Julien Bellaise, à l'édition des *OEuvres* de saint Ambroise, qu'il continua avec dom Jacques Friches. On a de lui 2 vol., sous le titre d'*Apparatus ad bibliothecam Patrum*, Paris, in-fol., 1703 et 1715. Le premier volume est rare, et le second plus commun. On les joint à la *Bibliothèque des Pères* de Philippe Desponts, Lyon, 1777, 2 vol. in-fol., et avec l'*index* de Siméon de Sainte-Croix, Gênes, 1707, in-fol. Le tout forme trente vol. Il y en a qui y joignent *Bibliotheca Patrum primitivæ Ecclesiæ*, Lyon, 1680, in-fol. La collection de dom le Nourry renferme des dissertations remplies de recherches curieuses et savantes sur la vie, les écrits et les sentimens des Pères, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. On a encore de lui une dissertation sur le Traité *De mortibus persecutorum*, Paris, 1710, in-8. Il prétend mal à propos que ce Traité n'est point de Lactance. (*Voyez* ce nom.)

NOUSCHIRVAN, roi de Perse, qui

mourut, dit-on, en 579, a été célébré pour ses vertus et sa sage administration. Saade rapporte de lui plusieurs traits admirables, et surtout de sages instructions à son fils, que l'abbé Fourmont nous a données, traduites d'un manuscrit turc. Mais il y a toute apparence que c'est une morale mise en action, et le portrait d'un roi tel qu'on voudrait qu'il fût. « Etant à la chasse, et pressé » par la faim, il fit préparer un repas » du gibier qu'il avait tué ; mais il » n'avait point de sel. Il en envoya cher- » cher au village le plus prochain, et » défendit de le prendre sans le payer. » *Quel mal arriverait-il*, dit un de ses » courtisans, *si l'on ne payait pas un* » *peu de sel ? Si le Souverain*, répond » Nouschirvan, *cueille une pomme dans* » *le jardin de son sujet, le lendemain* » *les courtisans dépouilleront l'arbre.* »

NOVARIN ou NOVARINI (Louis), religieux théatin de Vérone, mort dans sa patrie le 14 janvier 1650, à 66 ans, exerça les premiers emplois de son ordre. Il était habile dans l'hébreu et dans les autres langues orientales, et se fit aimer des princes et des savans de son temps. Il a compilé un grand nombre d'ouvrages; mais il n'y a mis ni choix ni discernement. Les principaux sont : 1° des *Commentaires* sur les quatre Evangiles et sur les Actes des apôtres, 4 vol. in-fol. ; 2° *Elementa sacra*, 6 vol. in-fol.; 3° *Adagia sanctorum Patrum*, etc., 2 vol. in-fol.; 4° *Calamita de' cuori*, Vérone, 1647, in-16. C'est sous ce titre singulier qu'il a écrit la *Vie* de J.-C. dans le sein de la sainte Vierge. 5° *Paradiso Betleemme*, Vérone, 1646, in-16. C'est la vie de J. C. dans la crèche. Ces deux derniers sont recherchés pour leur singularité.

NOVAT, *Novatus*, prêtre de l'Eglise de Carthage au 3e siècle, était un homme perfide, arrogant, dévoré d'une extrême avarice, et qui pillait effrontément les biens de l'Eglise, des pupilles et des pauvres. Il crut éviter la punition de ses crimes, en se séparant de son évêque. Il s'arrogea le droit d'ordonner diacre Félicissime, homme qui lui ressemblait, s'unit avec lui contre saint Cyprien, et prétendit qu'on devait recevoir les laps à la communion, sans aucune pénitence. Novat, étant allé à Rome en 251, s'unit avec Novatien, et embrassa l'erreur de celui-ci, diamétralement opposée à celle qu'il avait soutenue en Afrique; cette union causa non seulement le premier schisme, mais fit encore une hérésie. *Voyez* l'article suivant.

NOVATIEN, antipape en 251. Il était d'abord philosophe païen. Se trouvant dangereusement malade, il demanda le baptême, et on le lui conféra dans son lit. Etant relevé de sa maladie, il fut quelque temps après ordonné prêtre, contre les règles canoniques, et contre l'avis de son évêque. Son éloquence lui acquit une grande réputation. Cet ambitieux portait ses vues sur le siége de Rome, et fut si outré de se voir préférer Corneille après la mort du pape Fabien, qu'il publia contre le nouvel élu des calomnies atroces. S'étant uni avec Novat, ils firent venir trois évêques simples et ignorans, et les ayant fait boire, ils les obligèrent d'ordonner Novatien évêque de Rome. Cette ordination irrégulière produisit un schisme funeste, qui dégénéra en hérésie ; car Novatien soutint que l'Eglise n'avait pas le pouvoir de recevoir à la communion ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie, et se sépara de Corneille. Ses premiers disciples n'étendirent pas plus loin la sévérité de leur discipline. Dans la suite, les novatiens exclurent pour toujours ceux qui avaient commis des péchés pour lesquels on était mis en pénitence : tels étaient l'adultère, la fornication ; ils condamnèrent ensuite les secondes noces. Il y avait encore des novatiens en Afrique du temps de saint Léon, et en Occident jusqu'au 8e siècle. Les novatiens prirent le nom de *Cathares*, c'est-à-dire *purs* ; ils avaient un grand mépris pour les catholiques, et lorsque quelqu'un d'eux embrassait leur sentiment, ils le rebaptisaient : Novatien ne faisait que renouveler l'erreur des montanistes. (*Voyez* MONTAN.) A beaucoup d'orgueil il joignait un caractère dur et austère. On lui attribue le *Traité de la Trinité*, le *Livre des viandes juives*

qui sont parmi les *OEuvres de Tertullien*, et une *Lettre* qu'on trouve parmi celles de saint Cyprien. C'est lui et non pas Novat qui a donné son nom aux hérétiques appelés *Novatiens*. Jackson a publié à Londres, en 1728, in-4, une édition de tous les ouvrages de Novatien.

* NOVERRE (Jean-George), célèbre danseur et chorégraphe, naquit à Paris, en 1727. Il est considéré comme le créateur ou du moins comme le réformateur de son art. Il parcourut presque tous les théâtres de l'Europe, où ses ballets eurent le plus grand succès. Il mérita des pensions de Frédéric II, roi de Prusse, de Marie-Thérèse, de don Pedro, roi de Portugal; ce monarque le combla de bienfaits et de distinctions, et, ce qui est encore plus, il lui accorda la croix de l'ordre du Christ. On fait monter au nombre de plus de cent-quarante les ballets de ce fécond compositeur, qui a laissé beaucoup d'élèves en France et en Italie. Un habile ministre et un grand général ne pourraient ambitionner plus d'honneurs que Noverre en obtint auprès de plusieurs cours de l'Europe. Il est mort à Saint-Germain-en-Laye, le 19 octobre 1810, âgé de 83 ans : il a laissé des *Lettres sur les arts imitateurs, et sur la danse en particulier*, Paris, 1807, 2 vol. in-8, et beaucoup de matériaux qui n'ont pas été inutiles à M. Despréaux dans la composition de son *Poème de la danse*.

NOVES et non pas Novès (Laure de), dame, et non demoiselle, comme le disent tous les Dictionnaires, d'après le Père Nicéron, est plus connue sous le nom de la *belle Laure*. Elle naquit à Avignon ou dans un village voisin, en 1307 ou 1308, d'Audifret de Noves, et fut mariée à Hugues de Sade, seigneur de Saumane. Son esprit, sa vertu, sa beauté et ses grâces lui soumettaient tous les cœurs. Le fameux Pétrarque, dont la famille avait été exilée de Toscane pendant les guerres civiles, s'était retiré à Avignon : il conçut une si vive affection pour Laure, qu'il l'aima vingt ans pendant sa vie, et conserva son amour dix ans après sa mort. Ce poète lui consacra sa muse, et fit à sa louange 318 *sonnets* et 88 *chansons*, auxquels elle doit sa célébrité. (Il l'avait vue pour la première fois le lundi de la semaine sainte (6 avril 1327), dans l'église de Sainte-Claire, et il la vit pour la dernière fois le 27 septembre 1347.) Laure était, dit-on, du nombre des dames qui composaient *la Cour d'Amour*. Cette cour était une assemblée de femmes de la première qualité, qui ne traitaient que de matières de galanterie, et qui décidaient gravement sur ces bagatelles, mais toujours d'une manière décente et honnête. Elle mourut de la peste à Avignon, en 1348, à quarante ans, et fut enterrée aux Cordeliers. On a débité beaucoup de fables sur cette dame illustre. Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, raconte que le pape Benoît XII voulut persuader à Pétrarque d'épouser Laure, lui promettant dispense pour garder ses bénéfices. Le poète l'ayant refusé, sous le frivole prétexte qu'il ne pourrait plus la chanter, Laure se maria à un autre. Villaret, continuateur de l'*Histoire de France*, qui a adopté ce conte, fait dire à Petrarque qu'il ne voulait point de ce mariage, de peur que l'hymen n'éteignît son ardeur poétique. « N'ajoutez aucune » foi, dit le *Voyageur français*, tom. 30, » pag. 370, à ce que rapportent Fleury » et Villaret, touchant ces deux person- » nages. C'est une fable puisée dans des » auteurs peu instruits ou peut-être mal » intentionnés. Avant la prétendue offre » de Benoît XII, Laure avait déjà épousé » Hugues de Sade, seigneur de Saumane, » à qui elle donna plusieurs enfans. » Cette dame illustre était aussi vertueuse que belle. Quelques regards gracieux et quelques paroles honnêtes furent les seuls aiguillons dont elle se servait pour ranimer la verve du poète, quand elle la voyait se ralentir, et l'amour du poète était plutôt une affaire de chevalerie et d'enthousiasme que de passion et de désir. Laure fut mère de onze enfans, ce qui l'affaiblit tellement, qu'à 35 ans elle n'avait plus aucune trace de sa beauté. François Ier, passant à Avignon, ordonna de rétablir le tombeau de Laure; mais cet ordre ne fut pas exécuté. *Voyez* les *Mémoires de Pétrarque*, publiés à Avi-

gnon par M. l'abbé de Sade, en 3 vol. in-4, 1764 et années suivantes; (*Histoire de la littérature italienne*, par Tiraboschi; *del Petrarca*, etc. par Baldelli, Florence, 1797, in-4; *Pétrarque à Vaucluse et Retour de la fontaine de Vaucluse*, par l'abbé Arnavon, in-8, Paris, 1803; Avignon, 1805; *Description de la fontaine de Vaucluse*, par M. Guérin, Avignon, 1804, in-12; *Histoire littéraire de l'Italie*, par Ginguené. On peut en outre consulter sur Laure *les Mémoires* de Bimard de la Bastie, et celui de Ménard dans la *collection de l'acad. des Inscrip. et belles-lettres*. Mme de Genlis a publié un roman intitulé : *Pétrarque et Laure*, Paris, 1819, 2 vol. in-12. On raconte que le duc de Luxembourg (depuis empereur sous le nom de Charles IV), ayant distingué Laure dans une des fêtes que lui donnait la ville d'Avignon, la baisa aux yeux et au front, témoignage honorable de respect dans un souverain et alors admis dans la chevalerie.)

* NOVIKOF (Nicolas-Ivanovitsch), savant russe, né en 1744 à Tichvensk près de Moscow, servait à l'âge de 18 ans, comme bas officier, dans la garde impériale. Bientôt il se sentit des dispositions pour une autre carrière que celle qu'il avait embrassée ; il se livra donc à l'étude et quitta les armes pour se vouer entièrement aux lettres. En 1770, il publia un *Journal* intitulé le *Peintre*, qui eut du succès et dont le mérite est encore généralement reconnu. Plus tard la *Gazette de Moscow*, confiée à ses soins, vit le nombre de ses abonnés s'élever de six cents à quatre mille. Au commencement de la révolution, il fut inquiété par la police ombrageuse de Paul Ier ; mais les tracasseries et les persécutions auxquelles il fut en butte pendant quelque temps, eurent un terme, et il put continuer en paix ses travaux importans. Il avait acheté l'imprimerie de l'université de Moscow : il mit tous ses soins à multiplier les ouvrages utiles et à en réduire le prix, afin que l'instruction pût facilement se répandre parmi ses compatriotes. Outre les *Journaux littéraires*, dont il fut le principal rédacteur, et les nombreuses *éditions* qu'il a publiées, on lui doit encore : 1° *Bibliothèque ancienne de la Russie*, Saint-Pétersbourg, 10 vol. 1773-1775. Il en a été fait une *Continuation*, ibid. 1786-1793, 9 vol. 2° *Essai d'un dictionnaire historique des auteurs russes*, ibid, 1772. Novikof est mort le 31 juillet 1818 : il est sans contredit l'un des Russes qui ont le plus contribué à répandre les lumières dans les différentes classes de sa patrie.

NOVIOMAGUS (Jean), dont le nom de famille était *Bronchorst*, né à Nimègue vers l'an 1494, enseigna la philosophie à Cologne, fut fait recteur de l'école de Deventer, où il parut montrer du penchant pour les erreurs, et mourut à Cologne l'an 1570. On a de lui : 1° *Sancti Dionysii Areopagitæ martyrium latine versum*. C'est la version d'une pièce apocryphe; 2° *Bedæ presbyteri opuscula*, Cologne, 1537, in-fol. C'est un recueil de toutes les *OEuvres* du vénérable Bède sur la physique, sur le calendrier et sur la chronologie, continuée jusqu'à l'an 1531. Cette édition a été faite sur un ancien manuscrit : les notes qui l'accompagnent sont estimées. 3° *De numeris libri II, quorum prior logisticen et veterum numerandi consuetudinem, posterior theoremata numerorum complectitur*, Paris, 1539; 4° une *Version latine* de la *Géographie* de Ptolomée, Cologne, 1540.

NOYER (Anne-Marguerite PETIT, femme de M. du), naquit à Nîmes vers l'an 1663. Sa mère était de la famille du Père Cotton, confesseur de Henri IV. Après avoir abjuré le protestantisme dans lequel elle était née, elle épousa M. du Noyer, gentilhomme de beaucoup d'esprit et d'une famille distinguée. Puis, revenant à ses erreurs, pour les professer librement, elle s'enfuit en Hollande avec ses deux filles. Sa plume lui fut une ressource dans ce pays de liberté ou si l'on veut de licence. Elle écrivit des *Lettres historiques d'une dame de Paris à une dame de province*, en 5 vol. in-12. La dernière édition est en 12 vol. in-18, parce qu'on y a ajouté les *Mémoires* de madame du Noyer et une suite à ses lettres. Elle ramassait les sottises de la province, et on les prenait dans les pays

étrangers pour les nouvelles de la cour. Elle mourut en 1720, avec la réputation d'une femme bizarre. Elle avait paru à la cour, où elle se couvrit de ridicule par sa hauteur, et avait vécu long-temps en province, où elle recueillit des risées par de faux airs de cour. Ses *Mémoires* imprimés séparément en un vol. in-12, ne donnent pas une grande idée de la solidité de son caractère, quoiqu'elle les eût écrits en partie pour faire son apologie. On a imprimé une satire contre elle, intitulée : *Le mariage précipité*, comédie en trois actes en prose, Utrecht, 1713, in-12.

NOYERS (Hugues de), évêque d'Auxerre en 1183, fut informé de quelques désordres de Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, qui le forcèrent à l'excommunier. Le comte, pour s'en venger, chassa tous les ecclésiastiques de l'église cathédrale. L'excommunication, qui dura assez long-temps, fut enfin levée, à condition que le comte déterrerait un enfant qu'il avait enterré dans une salle de l'évêché, et qu'il l'apporterait pieds nus et en chemise dans le cimetière, ce qui fut exécuté à la vue de tout le peuple. Ces usages, sacrés dans des temps que nous nommons *barbares*, et qui aujourd'hui paraîtraient bien ridicules, avaient le précieux effet de punir et de contenir la violence des hommes scélérats et puissans. Hugues mourut en 1206.

NOYERS (Milès de), arrière-petit-neveu du précédent, fut fait maréchal de France en 1302, par Philippe le Bel, auquel il rendit de grands services. Il se démit de cet état pour être porte-oriflamme, et en cette qualité il se trouva l'an 1328, à la bataille de Cassel. L'avis qu'il donna à propos, avant l'action, à Philippe de Valois, près d'être enlevé par les Flamands, fut la cause du salut de ce prince et de la victoire. Il combattit aussi à la bataille de Créci en 1336. Il avait conseillé au roi de remettre le combat au lendemain. Son avis fut goûté, mais il ne fut pas suivi, et les Anglais furent vainqueurs. Il fut nommé exécuteur du testament de Louis le Hutin, et mourut en 1350.

NOYERS (des). *Voyez* SUBLET.

NUENARIUS, ou NEUENAR ou DE NOVA AQUILA (Herman), comte du Saint-Empire romain, né, en 1491, dans le duché de Juliers. Il est cité comme un protecteur éclairé des lettres. Prévôt de l'église métropolitaine de Cologne et de la collegiale d'Aix-la-Chapelle, Nuenarius fut envoyé par Charles Ier d'Autriche, roi d'Espagne, pour solliciter la couronne impériale auprès des princes d'Allemagne, par laquelle ce prince conserva le nom de Charles-Quint, et mourut en 1530, à 39 ans, à la diète d'Augsbourg, assemblée par ordre de ce même empereur. On a de lui : 1° *De origine et sedibus priscorum Francorum*, 1532, dans les *Sermones convivales* de Peutinger, édition d'Iéna, et dans *Divæus*, édition de Louvain, 1757 ; 2° *De Gallia belgica commentariolus*, Anvers, 1584. Il y a des remarques curieuses, que quelques critiques ont traitées trop lestement. 3° *Annotationes aliquot herbarum*, dans l'herbier d'Othon Bronsfeld, Bâle, 1540 ; 4° *Vita Caroli Magni per Eginhardum scripta*, Cologne, 1521 ; il est le premiers éditeur de cet ouvrage. 5° *Carmina aliquot, quibus historia mortis Jesu in septem horas distributa est*, Leipsick, 1592, avec les *Hymnes* de George Fabricius. On l'a accusé d'être l'auteur des *Litteræ obscurorum virorum*. (*Voy.* GRATIUS, REUCHLIN et HUTTEN.) Il y avait donné lieu : trompé par l'hypocrisie de Luther, il s'était déclaré son ami et son protecteur ; mais dans la suite ayant découvert la fourberie de cet hérésiarque, il fut un de ses plus zélés adversaires.

NUMA-POMPILIUS, législateur de Rome, né à Cures dans la Sabinie. Il fut élu par le sénat romain, pour succéder à Romulus, l'an 714 avant Jésus-Christ. Retiré à la campagne depuis long-temps, il ne s'occupait que de l'étude des lois et du culte religieux. Le mariage qu'il avait fait avec Tatia, fille de Tatius, roi des Sabins, et qui partageait la royauté avec Romulus, n'avait pu l'engager à quitter sa retraite pour venir jouir des honneurs qui l'attendaient à Rome. Il fallut, pour

lui faire accepter le sceptre, que ses proches et ses compatriotes joignissent leurs instances à celles des ambassadeurs romains. Les Romains étaient naturellement féroces et indociles, il leur fallait un frein: Numa le leur donna, en leur inspirant l'amour pour les lois et le respect pour les dieux. Persuadé de cette vérité si importante et si féconde en conséquences, dont un philosophe (Plutarque) a fait depuis sa maxime favorite : qu'*on bâtirait plutôt une maison en l'air, que de fonder une république sans religion*, il tourna toutes ses pensées vers cet objet; mais, égaré lui-même, il ne pouvait qu'égarer les autres. Convaincu de la nécessité de la chose, il ne parvint point à en bien distinguer la nature, et à la dégager des erreurs dont l'ignorance et la corruption des hommes l'avaient chargée. (Il supprima les *célères* ou les 300 gardes dont Romulus s'était entouré, et s'occupa à former une milice sacerdotale, comme les Saliens, le collége des pontifes, les Vestales. Il consacra le culte du dieu *Terme*, et aux sacrifices sanglans il substitua les offrandes de fruits et les libations de vin. Il éleva un temple à la *Bonne Foi*, et le serment prononcé sur cette nouvelle divinité était le plus sacré de tous. Numa établit les *féciales*, ou ministres du droit des gens, fit de nouvelles lois pour le mariage, et en honneur de Janus il reporta le commencement de l'année au mois de janvier : sous Romulus, elle commençait au mois de mars, et l'année n'en avait que dix; Numa y ajouta deux autres mois. Il entoura de murailles la ville de Rome, en agrandit l'enceinte, en y comprenant le mont Quirinal. Ayant affaire à un peuple ignorant, et afin de mieux consolider les réformes, il eut recours aux prodiges, et feignit même d'avoir des entretiens avec une nymphe nommée Egérie.) Pour attacher de plus en plus les Romains à la culture des terres, il les distribua par bourgades, leur donna des inspecteurs et des surveillans. Il visitait souvent lui-même les travaux de la campagne, et élevait aux emplois ceux qu'il connaissait laborieux, appliqués et industrieux. Il se fit aimer de ses sujets en publiant un grand nombre de lois qui respiraient la sagesse. Il mourut l'an 672 avant J.-C., après un règne de 42 ans. Plusieurs auteurs ont cru que ce prince était parvenu à reconnaître l'existence d'un seul vrai Dieu; qu'il en faisait mention dans ses livres; qu'il défendit de représenter la Divinité sous aucune forme corporelle, et qu'en conséquence les Romains n'eurent, pendant plus d'un siècle et demi, aucune statue dans leurs temples. Mais tout ce que nous apprenons du culte religieux de ce peuple ne sert point à confirmer cette opinion; et l'idée que l'histoire nous a laissée de Numa-Pompilius la contredit ouvertement. Presque toutes ses institutions se ressentent des erreurs du paganisme; mais, quelque défectueuses, quelque superstitieuses même qu'elles puissent être, elles sont infiniment au dessus du code de la philosophie irréligieuse. « Telle est, dit Voltaire, la faiblesse du » genre humain, et telle est sa perver- » sité, qu'il vaut mieux sans doute pour » lui d'être subjugué par toutes les su- » perstitions possibles, pourvu qu'elles » ne soient point meurtrières, que de vi- » vre sans religion. L'homme a toujours » eu besoin d'un frein, et quoiqu'il fût » ridicule de sacrifier aux Sylvains, aux » Naïades, il était bien plus utile d'adorer » ces images fantastiques de la Divinité, » que de se livrer à l'athéisme. » (Outre les *Vies* de Plutarque, *voyez* Jacques Meyer, *Delineatio vitæ gestorumque Numæ-Pompilii*, Bâle, 1765, in-8. Numa-Pompilius a fourni à Florian le sujet d'un roman en prose.

NUMÉNIUS, philosophe grec du IIe siècle, natif d'Apamée, ville de Syrie, suivait les opinions de Pythagore et de Platon, qu'il tâchait de concilier ensemble. Il prétendait que Platon avait tiré de Moïse ce qu'il dit de Dieu et de la création du monde. *Qu'est-ce que Platon*, disait-il, *sinon Moyse parlant athénien?* Numénius pouvait dire vrai; et l'on ne peut guère douter en lisant quelques passages de Platon, qu'il n'ait eu connaissance des Livres saints; mais rien n'empêche de croire que la tradition primi-

tive, encore subsistante dans quelques-unes de ses parties, a pu instruire les philosophes de la création et du Dieu créateur, supposé que la raison, abandonnée à elle-même, ne puisse atteindre à cette connaissance. (*Voyez* PLATON, LAVAUR, etc.) Il ne nous reste de Numénius que des *fragmens*, qui se trouvent dans Origène, Eusèbe, etc. Ce philosophe était un modèle de sagesse.

NUMERIEN (Marcus-Aurélius-Numerianus), empereur romain, fils de Carus, suivit son père en Orient, étant déjà César, et il lui succéda, avec son frère Carin, au mois de janvier 282. Il fut tué par la perfidie d'Arius Aper, son beau-père, au mois de septembre suivant. Cet empereur possédait toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Les affaires de l'état étaient son unique occupation, et les sciences son seul amusement. (*Voyez* NEMESIEN.) Il se faisait beaucoup aimer de ses sujets et admirer des savans, qui l'ont fait passer pour le plus habile de son temps. (Aper poignarda Numérien dans sa litière, qu'il fit refermer après. Il l'accompagnait, comme si le prince eût été vivant dans l'espérance de trouver une occasion favorable de se faire déclarer empereur ; mais la puanteur du cadavre trahit son crime, et il en subit sur-le-champ la peine. *Voyez* APER.)

NUMERIUS, gouverneur de la Gaule narbonnaise. *Voyez* DELPHIDIUS.

NUMITOR, était fils de Procas, roi d'Albe, et frère d'Amulius. Procas en mourant l'an 795 avant J. C. le fit héritier de sa couronne avec Amulius, à condition qu'ils règneraient tour à tour d'année en année; mais Amulius s'empara du trône, et donna l'exclusion à Numitor, dont il fit mourir le fils nommé Lausus. Il contraignit ensuite Rhéa Sylvia, fille unique de Numitor, d'entrer parmi les vestales. Cette princesse étant devenue enceinte malgré ces précautions, publia que c'était du dieu Mars, et accoucha de Rémus et de Romulus, qui, après avoir tué Amulius, rétablirent Numitor sur le trône, l'an 754 avant J. C. Ces commencemens de l'histoire romaine, comme ceux de presque toutes les histoires, sont remplis d'obscurités, de faits défigurés et douteux.

NUNEZ ou NONIUS (Ferdinand), critique espagnol, connu aussi sous le nom de *Pincianus*, parce qu'il était de Pincia, près de Valladolid. Il florissait au 15e siècle, et introduisit le premier en Espagne le goût de l'étude de la langue grecque. Ce savant était modeste. Quoiqu'il fût de l'illustre maison des Guzman, il ne crut pas se déshonorer en professant les belles-lettres à Alcala et à Salamanque. Il mourut en 1552, dans un âge fort avancé, emportant dans le tombeau des regrets aussi vifs que sincères. On estime surtout ses *Commentaires* sur Pline, sur Pomponius Méla, et sur Sénèque. On lui doit aussi en partie la *Version* latine des Septante, imprimée dans la Polyglotte de Ximénès. Le roi Ferdinand le Catholique le mit à la tête de ses finances. (Pinciano écrivit aussi quelques ouvrages espagnols. On trouve des articles sur Nunez dans les *Eloges des hommes savans*, par Teissier, et dans le *Dictionnaire* de Chantepie.)

NUNEZ. *Voyez* NONNIUS.

NUZZI. *Voyez* MARIO.

NYMANNUS (Grégoire), professeur d'anatomie et de botanique à Wittemberg sa patrie, mourut le 8 octobre 1638, à 45 ans, étant né le 14 janvier 1594. On a de lui : 1° un *Traité* latin *de l'apoplexie*, Wittemberg, 1629 et 1670, in-4, estimé; 2° une *Dissertation* recherchée et curieuse *sur la vie du fœtus*, ibid., 1628, in-4 ; Leyde, 1664, in-12. Ce docteur y prouve qu'un enfant vit dans le sein de sa mère par sa propre vie; et que, sa mère venant à mourir, on peut le tirer souvent de son sein encore vivant et sans l'offenser. Ce qui n'est pas contraire aux faits qui établissent qu'en certains cas le *fœtus* ne s'accroît que par une espèce de végétation et de mouvement animal émané de la mère. *Voyez* le *Catéchisme philosophique*, n° 167.

NYNAULD (Jean de), auteur peu connu, dont nous avons un livre curieux et plein de choses singulières, mais aujourd'hui fort rare, sous ce titre : *De la lycanthrophie, transformation et*

extases des sorciers. Paris, 1615, in-8.

* NYON (Jean-Luc), l'aîné, libraire de Paris, né vers 1730, s'est distingué par ses connaissances bibliographiques. On lui doit plusieurs *Catalogues* utiles, tels que ceux de la *Bibliothèque de Courtanaux*, 1782, in-8; de la *Bibliothèque de la Vallière*, 2e partie, 1788, 6 vol. in-8, qui manque pourtant d'une table des auteurs; de la *Bibliothèque de Malesherbes*, 1796, in-8. Nyon est mort à Paris en 1799.

* NYSTEN (Pierre-Hubert), médecin célèbre, né à Liége, en 1771, d'une famille de négocians, dirigea ses études vers le barreau; mais les dispositions qu'il montrait pour les sciences médicales le firent changer de carrière. Son oncle, chanoine de Liége, lui donna les moyens de se rendre à Paris pour suivre les cours de la faculté. Le jeune Nysten y arriva au moment où l'on réorganisait les Ecoles de santé (en 1794). Son application à l'étude le fit remarquer de ses maîtres, et il obtint la place d'élève de première classe à l'*Ecole pratique*, d'où il passa en 1798 à celle d'anatomie près de la *Faculté de médecine*. Volta et Galvani venaient de découvrir le *Galvanisme*, qui fixa l'attention du jeune médecin, et il y étudia les différens degrés de *contractabilité* des organes musculaires. En 1802, il fit partie de la commission que le gouvernement envoyait en Espagne pour y faire des observations sur la fièvre jaune, et à son retour il fut chargé d'examiner les maladies épidémiques qui se manifestaient en France. Dans les départemens méridionaux, une semblable maladie détruisait presque tous les vers à soie; ce qui faisait un tort considérable aux manufactures, et par conséquent au commerce. Le gouvernement chargea encore Nysten de se porter sur les lieux et d'y étudier les causes de cette épidémie. Ses observations furent favorablement accueillies; mais tous ces travaux n'améliorant pas beaucoup sa fortune, il se consacra au soin des malades. Il fut nommé médecin de l'hospice des *Enfans-Trouvés*, mais il ne jouit pas long-temps de cet emploi. Frappé d'une attaque d'apoplexie, il mourut le 3 mars 1818, âgé de 47 ans. Ce savant praticien a laissé : 1° *Nouvelles expériences faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge*, Paris, Levrault, 1803, in-8; 2° *Recherches sur les maladies des vers à soie*, Paris, 1808, in-8; 3° *Nouveau dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, vétérinaire*, etc., avec l'étymologie, suivie de deux vocabulaires (latin et grec) par M. Capuron, 2e édition, entièrement refondue par Nysten et l'auteur de la première, Paris, 1810, in 8; 4° *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine*, Paris, 1814, in-8; fait de concert avec M. Capuron; 5° *Traité de matière médicale*, par Schwilgué, 2e édition, 1809, 2 vol. in-8; 6° *Recherches de physiologie et chimie pathologique*. C'est une suite de celles de Bichat *sur la vie et la mort*, Paris, 1811, in-8; 7° *Manuel médical*, 1814; 2e édition, 1816, in-8; 8° un grand nombre de bons morceaux, notamment les articles *Electricité*, *Galvanisme*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, dont il était collaborateur, etc.

FIN DU TOME NEUVIÈME.



ils presque jamais la donner; en effet, chaque centurie, en commençant par la première classe, était appelée à son tour à donner son vote qu'on proclamait à haute voix; dès qu'on avait ainsi obtenu dans un sens quelconque la majorité nécessaire, on s'arrêtait et les centuries suivantes n'étaient plus consultées, de cette sorte il ne dût jamais arriver que les prolétaires donnassent leur vote. Ils ne se rendaient au champ de Mars que comme spectateurs, pour entendre la décision du peuple qui était prise avant d'arriver jusqu'à eux, et leur droit de suffrage devenait une espèce de dérision. La chose eût été moins choquante pour eux, si l'on n'avait proclamé le résultat qu'après avoir fait voter toutes les centuries. Les pauvres alors auraient toujours donné leur suffrage, et quoiqu'il n'eût en réalité rien fait à la décision, n'importe, ils auraient pu dire qu'ils avaient pris part à cette décision, les formes du moins auraient été sauvées; tandis qu'ils pouvaient se regarder comme nuls dans l'état, car pour eux point d'impôt sur le cens, point de service aux armées, point de vote dans les comices.

L'ORDRE DES CHEVALIERS. Tandis que les citoyens se divisent ainsi en différentes classes, un ordre destiné à se placer par la suite entre les sénateurs et les plébéiens, prend chaque jour un accroissement progressif, je veux parler des Chevaliers.

La première cavalerie des Romains ne fut composée que des chevaux pris à la guerre. Ainsi que tout autre butin, ces chevaux auraient pu être partagés, mais ils furent gardés comme propriété publique, et le cheval de l'état fut confié à un cavalier chargé de le soigner. Ce sont ces cavaliers qui, sous le nom de Célères, formaient la garde de


Widener Library
3 2044 098 616 717